Normandie Université

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie

« Des armes pour l'Espagne » : analyse d'une pratique transfrontalière en contexte d'illégalité (France, 1936-1939)

Présentée et soutenue par
PIERRE SALMON

Thèse soutenue le 18/10/2021 devant le jury composé de		
M. FREDERIC MONIER	Professeur des universités, Université Avignon Pays du Vaucluse	Rapporteur du jury
MME MERCEDES YUSTA RODRIGO	Professeur des universités, Université Paris 8 Vincennes	Rapporteur du jury
MME CÉLIA KEREN	Maître de conférences, IEP TOULOUSE	Membre du jury
M. JOSÉ LUIS LEDESMA VERA	Maître de conférences, Université Complutense Madrid - Espagne	Membre du jury
MME SOPHIE COEURE	Professeur des universités, Université de Paris	Président du jury
M. FRANCOIS ROUQUET	Professeur des universités, Université Caen Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par FRANCOIS ROUQUET, Histoire, Territoires, Mémoires

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

ÉCOLE DOCTORALE 558 HMPL
Normandie Université

HISTEME
HISTOIRE · TERRITOIRES · MÉMOIRES | EA7455

« DES ARMES POUR L'ESPAGNE » :

ANALYSE D'UNE PRATIQUE TRANSFRONTALIERE EN CONTEXTE D'ILLEGALITE (FRANCE, 1936-1939)

À ma regrettée grand-mère, Julienne, qui a vu pleuvoir des bombes.

À mon père, qui m'a laissé l'histoire en héritage.

« On intervint assez pour se le voir reprocher dans le camp adverse, pas assez pour donner aux républicains un appui efficace. »

Jean ZAY (*Souvenirs et solitude*)

Remerciements

La thèse est une expérience collective.

Ce travail, en premier lieu, n'aurait pas été possible sans la confiance de mes encadrantes de Master, Gaël Eismann, comme directrice, et Laurence Montel, qui a effectué un suivi assidu en tant que co-directrice. Puisque tout a commencé avec elles, mes remerciements leur sont d'abord adressés. Cette thèse a ensuite été entreprise sous la direction de François Rouquet, que je remercie pour sa bonne humeur, sa disponibilité, sa franchise et son écoute. Mes pensées sont également adressées à José Luis Ledesma qui, malgré l'impossibilité de formaliser la cotutelle, a accepté de me suivre et de me prodiguer de précieux conseils. Je remercie aussi très chaleureusement les membres du comité de suivi – Stéphane Michonneau et Gaël Eismann – pour leurs réflexions, qui ont toujours été formulées dans un cadre bienveillant.

Cette thèse a aussi été rendue possible par le soutien financier de différentes institutions. L'Université de Caen (où je suis inscrit), l'École doctorale HMPL et le laboratoire HisTeMé (qui assurent le suivi institutionnel et scientifique de ce travail) constituent le point de départ de cette recherche. Mes remerciements vont également au Mémorial de Caen, qui m'a aidé pour réaliser des déplacements en archives au début de mon contrat doctoral. Après deux années, j'ai continué ma thèse comme membre scientifique, à la Casa de Velázquez (EHEHI). Cette élection a constitué un véritable tournant pour cette recherche. Je remercie la direction, et spécialement Laurent Callegarin et Nicolas Morales, les directeurs des études.

Durant ces cinq années d'investigation, j'ai eu la chance de croiser un personnel technique et administratif sympathique et à l'écoute. Il me faut remercier Delphine Leneveu – véritable pilier du laboratoire HisTeMé – pour sa patience, sa gentillesse et son inépuisable bienveillance. Merci aussi à Helena, à la MRSH, qui inaugurait nos journées de ses premiers cafés. Sandrine Maviel, depuis les bureaux de l'administration centrale de l'Université, a également constitué un relai apprécié durant mes premiers mois de jeune doctorant. À la Casa de Velázquez, je conserve d'excellents souvenirs avec l'ensemble du personnel administratif – aux éditions, à la communication, l'informatique, l'accueil, chez les artistes – avec qui j'ai tant ri, partagé, échangé. Tous les nommer serait un long exercice. Je me dois néanmoins de souligner la bienveillance de María José, Sonia, Aurora et Mirta. Je n'oublierai pas non plus la curiosité de Charo, à la bibliothèque.

Mes remerciements vont également au personnel qui, au sein des centres d'archives et fondations dans lesquelles je me suis rendu, s'est employé à rendre mon travail facile et efficace. À défaut de pouvoir citer tous les centres, je me dois de rappeler le formidable traitement reçu à la Fondation Indalecio Prieto, où le directeur Alonso Puerta m'a accueilli avec le plus grand des honneurs. Mes remerciements vont également au personnel des archives militaires d'Ávila – ¡gracias Víctor! –

comme à tant d'autres, aux archives de la préfecture de police de Paris, à l'Institut International d'Histoire sociale d'Amsterdam. Aux archives départementales de Bordeaux, l'accueil réservé par Cyril Olivier et Agnès Vatican fut également tout à fait exceptionnel.

Ce travail a évolué au gré des échanges. Les différents colloques, séminaires et journées d'étude ont été des espaces privilégiés pour confronter mes recherches et apprendre, beaucoup. Parmi eux, le « Seminario Santos Juliá » et le « Marie Sklodowska-Curie Workshop » de La Corrala ont été deux rendez-vous suivis avec un enthousiasme certain, tant les échanges y étaient riches, durant les séances et après celles-ci. J'ai également une pensée pour les relecteurs anonymes de mes publications qui, grâce à leurs évaluations scientifiques, m'ont aidé à approfondir mon travail. Merci également aux chercheurs, aux esprits curieux, aux amis et, plus généralement, à ceux tous ceux qui ont fait avancer cette thèse par leur aide, leurs précisions et leurs remarques. Dresser une liste, c'est prendre le risque d'un oubli, injustice à laquelle je me risque quand même : merci, donc, à Martin Bostal, Sophie Cœuré, Francesco Correale, Antoine Dumas, Sébastien Farré, Alvaro Fleites Marcos, Olivier Forcade, Hugo García, François Godicheau, Fabrice Grenard, au « Grupo de Investigación Complutense de la Guerra Civil y el Franquismo » (GIGEFRA), Gutmaro Gómez Bravo, l'équipe de « l'Institut Frontières et discontinuités », Laurent Joly, Célia Keren, Félix Krawatzek, Jean-Luc Leleu, Hervé Lemesle, Miguel Martorell, Abdón Mateos, Wojciech Mazur, Frédéric Monier, Enrique Moradiellos, Thierry Noulens, Iman Ouenzar, Françoise Passera, Arnaud Pierre, l'équipe du groupe « Res-Hist », Romy Sanchez, mon frère Antoine, Antoine Sénéchal, Édouard Sill, Frédéric Spillemaeker, Morgane Uberti, Loreto Urraca, Anne-Catherine Wagner, Marie Walin et Magali Wiedmann.

Je remercie également ici ceux qui, en plus de leur aide et de leurs conseils, se sont spécialement attelés à relire la forme comme le fond de ma thèse : Renaud Alexandre, Quentin Auvray, Laurent Beauguitte, Jean-Marc Berlière, Adrien Delahaye, Sébastien Farré, Léa Goret, Louisa Hallassi, Charles-Alban Horvais, Timothée Lecomte, Fabian Mallassinet, Darina Martykánová, Félix Mioulet, Anélie Prudor, Nathan Rousselot, Héctor Ruiz et Morgan Villette. Leur aide fut d'un grand secours.

Un dernier mot revient à mes proches. J'exprime ma gratitude à ma famille, qui m'a encouragé à poursuivre mes recherches. Leur confiance en mes capacités m'a fait briser beaucoup de plafonds de verre. Je remercie vivement mes amis – dont beaucoup sont cités plus haut – qui savent que je les aime beaucoup. Cette thèse doit aussi beaucoup aux collègues qui sont devenus des proches, au sein de la MRSH – notamment au sein de l'inoubliable bureau SH234 –, et à la Casa de Velázquez, où j'ai croisé des artistes et scientifiques incroyables. Je pense aussi à mes chers *Caníbales* (dont quelques-uns sont végétariens) et à tous les autres, hors des murs, évidemment.

Merci, enfin, à Teresa, pour ton écoute, tes encouragements, ton aide et tout le reste.

Sommaire

Introduction……..…...7
Prologue : Le retrait français de l'été 1936 ……..……..37

Première partie : Se représenter, se souvenir, écrire : un état de l'art préliminaire.....43

Chapitre 1 : Les représentations immédiates des envois d'armes…….……...49

Chapitre 2 : La constitution d'une mémoire collective……..…….....77

Deuxième partie : Contre la loi : les connexions de la contrebande……..123

Chapitre 3 : Une mobilisation politique transnationale par procuration……..……..137

Chapitre 4 : Temps, espaces et facteurs fondamentaux des connexions contrebandières ……199

Troisième partie : Avec la loi : acteurs et enjeux des achats d'armes sous licence…….239

Chapitre 5 : Histoire politique des commissions d'achats parisiennes……..….....243

Chapitre 6 : Le coût de la prohibition. Étude du système d'achats d'apparence légale ……303

Chapitre 7 : Des frontières et des mots. Qui sont les trafiquants d'armes ?.....375

Quatrième partie : La France et l'Espagne : régulations des trafics……437

Chapitre 8 : Un trafic hors la loi : contrôle et répression de la contrebande …….447

Chapitre 9 : « Non-intervention *relâchée* » ou « *élastique* ». Le trafic d'apparence légale, l'action officielle et ses marges ……..……..…….. 507

Conclusion générale……..…….....603

Épilogue : L'adieu aux armes ?.....617

Annexes…….…….....625
Index des noms et lieux…….……..……....766

Table des matières…..…….……..……...781

Table des cartes, tableaux, graphiques et images…..…….……790

Note au lecteur

Les guillemets et le reste : Guerre civile, non-intervention, franquisme et camp républicain

Pour cette thèse, nous avons cherché à éviter les écueils épistémologiques sans pour autant perdre en confort de lecture. Nous éviterons de parler d'Espagne « nationale » sans guillemets pour qualifier le camp de l'insurrection militaire. Ángel Viñas rappelle à raison que la rébellion militaire n'a pas l'exclusivité de l'idée « nationale » et que, en toutes circonstances, il a aussi reçu des appuis extérieurs ; à partir du moment où Franco dirige l'insurrection militaire, évoquer un camp « franquiste » est un usage plus neutre auquel nous souscrivons[12]. En ce qui concerne la Seconde République, nous ferons référence au « camp républicain », appellation qui intègre le gouvernement central et ses alliés politiques qui, avec une certaine autonomie et des objectifs parfois différents, luttent avec lui. Par extension, nous parlerons aussi de « *Frente Popular* » pour qualifier le régime politique au pouvoir, du côté de la Seconde République espagnole. Enfin, nous ferons mention à « la guerre civile espagnole » et à la « guerre d'Espagne » avec une préférence pour le premier terme. Si la deuxième occurrence semble plus à même de qualifier un conflit qui s'internationalise fortement, dès les premières semaines, il a aussi été développé par le régime franquiste après la guerre pour faire oublier une caractéristique essentiellement des affrontements : il s'agit d'une lutte fratricide[3]. En tout état de cause, les deux formes de conflit se recoupent assez largement. Enfin, la « non-intervention » sera mise entre guillemets : interdire à un régime reconnu d'acheter du matériel de guerre constitue une forme d'intervention diplomatique très forte ; cette précaution entend le souligner.

Les patronymes

Il importe aussi de dire quelques mots sur l'orthographe des patronymes. Rapidement, la confrontation des sources de première et de seconde main a fait apparaître des variations orthographiques, qui résultent de fautes ou de choix des acteurs. Nous avons choisi de retranscrire les patronymes dans la forme utilisée par les protagonistes durant les événements, mais nous avons corrigé les fautes qui ne sont pas de leur fait. Pour les personnes espagnoles, nous avons gardé un seul des deux patronymes (les *apellidos*) lorsque les individus procèdent ainsi.

---

[1] Ángel Viñas, « Armas y hombres para España. Los apoyos exteriores en la guerra civil » dans Enrique Fuentes Quintana et Francisco Comín Comín (eds.), *Economía y economistas españoles en la Guerra Civil*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008, p. 339-340.

[2] Ángel Viñas, « Armas y hombres para España. Los apoyos exteriores en la guerra civil » dans *Economía y economistas españoles en la Guerra Civil*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008, p. 339-340.

[3] Paloma Aguilar Fernández, *Memoria y olvido de la guerra civil española*, Madrid, Alianza, 1996, p. 195 et suiv.

Liste des principales abréviations et sigles utilisés

*Les abréviations de centres d'archives ne sont pas dans la présente liste.

AIT : Association Internationale du Travail

BCEN : Banque Commerciale pour l'Europe du Nord

CAM : Commissariat d'Armement et de Munitions

CEL : Comité pour l'Espagne Libre (France)

CGT : Confédération Générale du Travail (France)

CGT-SR : Confédération Générale du Travail - Syndicaliste Révolutionnaire (France)

CGT-U : Confédération Générale du Travail - Unitaire (France)

CNT : Confédération Nationale du Travail (Espagne)

CTE : Commission Technique Espagnole

DGCMG : Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre

DGSN : Direction Générale de la Sûreté Nationale

EMA : État-major des Armées

FAI : Fédération Anarchiste Ibérique (Espagne)

FSI : Fédération syndicale internationale

GR : Gauche Révolutionnaire (France)

IC : Internationale Communiste (Komintern)

IOS : Internationale Ouvrière Socialiste

PCE : Parti Communiste d'Espagne

PCF : Parti Communiste Français

POUM : Parti Ouvrier d'Unification Marxiste (Espagne)

PSOE : Parti Socialiste Ouvrier Espagnol

SAE : *Servicio de Adquisiciones Especiales* – Service d'Acquisitions spéciales

SEEE : Société Européenne d'Études et d'Entreprises

SEPEWE : *Syndykat Eksport Przemysłu Obrennego* – Syndicat d'exportation d'industrie militaire polonais

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière

SCR : Section de Centralisation du Renseignement

SFTA : Société Française de Transports Aériens

SIFNE : *Servicios de Información de las Fronteras del Norte de España*

SIM : *Servicio de Información Militar*

SIPM : *Servicio de Información y Policía Militar*

SDN : Société Des Nations

SRI : Secours Rouge International

UA : Union Anarchiste (France)

UGT : Union Générale du Travail (Espagne)

URSS : Union des Républiques socialistes soviétiques

Introduction

I. La découverte d'un sujet

D'un point de vue personnel, tout a commencé au sein des Archives départementales du Calvados, à la fin du cursus de licence. Parti à la quête de sources pouvant témoigner des luttes politiques au temps du Front populaire, la guerre civile espagnole s'est invitée à mon regard de manière inattendue. Au sein des séries « M » (Administration générale et économie), j'étais surpris de découvrir que, dans les rapports mensuels qu'il adresse à l'Intérieur, le préfet mentionne des navires déchargeant des armes à Honfleur[1]. En mars 1938, le commissaire de police local avait appelé l'attention du haut fonctionnaire sur l'arrivée imminente du *Virginia*, un vapeur transportant officiellement 1 800 tonnes de « pièces de machines et de conserves » qui n'étaient autres que du matériel de guerre chargé en Pologne, une dictature d'extrême droite. D'après l'agent de surveillance, « il semble que le matériel en question s'apparente à celui qui a déjà été déchargé à Honfleur depuis plusieurs mois par de nombreux navires et dont la destination finale est l'Espagne via Marseille[2] ». La lecture de ce document avait de quoi surprendre le lecteur non averti que j'étais : officiellement, la France défendait à cette époque une politique de « non-intervention » qui interdisait le trafic d'armes à destination de la guerre civile espagnole. Certes, cet embargo faisait l'objet d'un « relâchement », selon l'ancien chef du gouvernement Léon Blum[3], qui consistait à fermer les yeux sur les transits d'armes, voire à encourager cette pratique. L'historiographie française qui m'était connue associait surtout ce phénomène à des envois en provenance de Russie soviétique, le premier soutien de la République espagnole. Dirigée par une coalition de gauche, cette dernière faisait face à des militaires soutenus par deux puissances fascistes, l'Allemagne et l'Italie. À cet égard, l'arrivée d'un navire en provenance de Pologne sous l'étroite surveillance des autorités sonnait comme un paradoxe. J'ai pu vérifier plus tard que le phénomène était effectivement vieux de plusieurs mois[4].

[1] Rapport mensuel du préfet du Calvados adressé au ministre de l'Intérieur, le 2 mars 1938. Archives départementales du Calvados, M 11 437.
[2] Rapport du commissaire de police de Honfleur adressé au préfet du Calvados (cabinet), le 2 mars 1938. *Ibid*.
[3] Le terme vient de Léon Blum, qui décrit publiquement cette aide française : Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », *Le Populaire*, 25 juin 1938, n° 5 610.
[4] Pierre Salmon, « Un trafic à la frontière du légal : le transit d'armes polonaises destinées aux républicains espagnols par le port de Honfleur (1937-1938) », *Annales de Normandie*, 2018, vol. 68, nº 1, p. 153-171.

Le cas honfleurais m'a amené à étudier un sujet que je ne connaissais pas : le trafic d'armes destiné à la guerre civile espagnole. Pour comprendre les dessous de la question, j'ai débuté un mémoire de recherche, sorte de banc d'essai à cette thèse[5]. N'étant pas hispaniste de formation ni bien renseigné sur la mémoire des événements, je suis entré avec un regard parfois naïf dans cette recherche. Celui-ci a eu le mérite de soulever des questions nouvelles sur le sujet, qui a fait l'objet d'interprétations souvent passionnées, c'était là un maigre bénéfice. Rapidement, j'ai pu constater un certain écart entre le contenu des archives et les recherches qui en faisaient état. En France, l'historiographie insiste généralement sur la politique de « non-intervention » puis sur son relâchement ; ainsi, elle se place du point de vue des dirigeants français et des communistes, qui prennent une part active au trafic. Faute d'avoir toujours pu compter sur des archives suffisantes, les chercheurs ont dû s'en remettre à des témoins, d'anciens responsables politiques ou des militants, qui racontaient leur propre action et taisaient le reste. Après un certain intérêt durant les années 1960 et 1970, le sujet est ensuite tombé en désuétude, au tournant du siècle. Depuis, de nombreuses archives de surveillance sont pourtant devenues accessibles. Outre celles qui ont été ouvertes au public après la levée des prescriptions d'usage, en matière de sécurité intérieure, les chercheurs peuvent maintenant compter sur les inestimables « fonds de Moscou »[6]. Ces archives ont une histoire singulière : subtilisées par les autorités nazies durant l'Occupation, elles ont été récupérées dans le plus grand secret par les autorités soviétiques à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après la chute du bloc soviétique, elles ont été rendues à la France puis ont été ouvertes quelques années plus tard, mais cela est resté relativement sans effet pour l'histoire du trafic d'armes. L'incroyable apport de ces archives de surveillance était pour moi une chance à saisir[7]. Au sud des Pyrénées, j'ai pu découvrir une historiographie plus proche des sources, avec des chercheurs critiques à l'égard des gouvernements hexagonaux. Grâce aux archives républicaines, les historiens espagnols se sont montrés plus critiques à l'égard du « relâchement » français, dont ils ont pointé les limites. Dès lors, en tirant profit d'archives en partie inédites, il convenait de faire entrer en dialogue

[5] « Le trafic d'armes, en France, à destination de la guerre civile espagnole (juillet 1936-avril 1939) : ses formes, ses réseaux et sa surveillance », mémoire de Master 2 en sciences sociales (mention histoire), sous la direction de Gaël Eismann et de Laurence Montel, Caen, Université de Caen Basse Normandie, 2014, 242 p.

[6] Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique (de 1940 à nos jours)*, Paris, Payot, 2007, 270 p. ; Bertrand Fonck, Hélène Servant et Sophie Cœuré, *Les « fonds de Moscou » : regards sur les archives rapatriées de Russie et les saisies de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

[7] Citons par exemple les archives policières, qui réunissent à eux seuls près de 1 500 cartons thématiques : Sophie Coeuré, Frédéric Monier et Gérard Naud, « Le retour de Russie des archives françaises : le cas du fonds de la Sûreté », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1995, nº 45, p. 133-139.

deux histoires d'un phénomène qui, en l'état, éclaire autrement les relations franco-espagnoles durant la guerre civile.

II. L'événement et son contexte

Le déclenchement de la guerre civile et la prohibition du trafic

La guerre civile éclate les 17 et 18 juillet 1936 lorsque plusieurs généraux espagnols organisent un coup d'État contre la Seconde République. Il convient de donner un aperçu des causes du *pronunciamiento*, qui ont été longuement débattues par l'historiographie. Les historiens franquistes et leurs héritiers attribuent surtout la responsabilité de la guerre civile à la radicalisation des forces de gauche, aux fraudes électorales et à des réformes trop dures à l'égard des grands propriétaires, de l'Église et de l'armée[8]. D'un autre côté, des chercheurs ont insisté sur le peu d'attachement de la droite espagnole à la démocratie ; dans ce cadre, ils ont décrit la préparation d'un complot contre celle-ci, avec le soutien de l'Italie et de l'Allemagne[9]. Durant le premier 20e siècle, le pays est en proie à une forte instabilité politique. Les divisions politiques et sociales ont conduit à des putschs militaires, à droite, et des insurrections populaires, à gauche, dont la plus importante éclate en octobre 1934, dans les Asturies[10]. En février 1936, un *Frente Popular* est élu. L'alliance des forces de gauche est certes fragile, mais elle est notamment soutenue par le Komintern, qui dirige les partis communistes européens. En 1935, à l'issue du VIIe Congrès de l'Internationale communiste (IC), ses différentes antennes sont invitées à abandonner la logique révolutionnaire de « classe contre classe » au profit d'une collaboration avec les partis « bourgeois » ; il fallait ainsi combattre la montée du fascisme[11]. L'arrivée au pouvoir de cette alliance hétéroclite exacerbe les tensions entre les forces réactionnaires et celles de gauche. Dans un contexte particulièrement délétère, l'assassinat du monarchiste José Calvo Sotelo, le 13 juillet, sert de prétexte à José Sanjurjo, Miguel Cabanellas, Emilio Mola et Francisco Franco pour se soulever. Eux qui disaient prévenir une révolution sociale provoquent cette dernière : le coup militaire manqué, les milices ouvrières accaparent

[8] Élodie Richard et Charlotte Vorms, « Transition historiographique ? Retour sur quatre-vingts ans d'histoire de l'Espagne, de la Seconde République à la transition », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, nº 127, p. 22 et suiv.
[9] Voir notamment : Paul Preston, *The coming of the Spanish Civil War: reform, reaction, and revolution in the Second Republic 1931-1936*, Londres, Macmillan, 1978, 264 p. ; Ángel Viñas, *¿Quién quiso la guerra civil? historia de una conspiración*, Barcelone, Crítica, 2019, 501 p.
[10] Guy Hermet, *La guerre d'Espagne*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 13-43 (chap. 1).
[11] Fernando Hernández Sánchez, *Guerra o revolución: el Partido Comunista de España en la Guerra Civil*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 65-68.

le monopole de la force qui échappe, au moins en partie, à la République[12]. Durant les premières semaines, le gouvernement socialiste modéré se trouve incapable d'administrer son propre territoire. De leur côté, les militaires rassemblent un agrégat complexe de forces politiques réactionnaires, catholiques, conservatrices, voire fascistes, qui s'unissent au départ pour installer une « dictature républicaine[13] », vernis acceptable d'un programme d'une impitoyable violence à l'égard des forces de gauche[14].

Face à un conflit qu'elle comprend peu, la France adopte la prudence. Le gouvernement de Front populaire est élu en mai 1936 afin de lutter pour « le pain, la paix, la liberté ». Le 6 février 1934, à Paris, la participation des Ligues d'extrême droite à de violentes émeutes antiparlementaires avait fait craindre un péril fasciste similaire à celui de l'Italie[15]. Les événements sont généralement considérés comme l'acte de naissance de l'antifascisme français, qui certes existe depuis quelques années, mais acquiert à cette date une ampleur inédite[16]. Pour se prémunir d'une dérive fascisante, les forces de gauche s'accordent sur un programme commun, qui prend forme au sein du Rassemblement populaire, et portent au pouvoir Léon Blum, un socialiste modéré. Le gouvernement reçoit le soutien des communistes, qui avaient même anticipé les consignes du Komintern[17]. Il est rapidement mis à l'épreuve par une très forte vague de grèves, en mai-juin 1936, puis par la question espagnole. Après l'explosion du conflit, Léon Blum accorde d'abord son aide aux délégués de la Seconde République, mais il retire vite son soutien, à la fin du mois de juillet. La cession, rendue possible par la clause secrète d'un traité commercial signé en 1935[18], avait été refusée par crainte d'une guerre civile, sinon mondiale. Pour cette raison, à partir du 1er août, la France ébauche un projet de « non-intervention » qui est progressivement rejoint par les différentes nations européennes,

[12] Helen Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2002, p. 79 ; Julián Casanova, *República y guerra civil*, Barcelone, Crítica / Marcial Pons, 2009, p. 204-205 ; François Godicheau, *La guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne, 1936-1939*, Paris, O. Jacob, 2004, p. 106-107 ; José Luis Ledesma, « Una retaguardia al rojo: las violencias en la zona republicana » dans Francisco Espinosa Maestre (éd.), *Violencia roja y azul: España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 152-250.
[13] G. Hermet, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 91.
[14] Au sein de l'historiographie, Paul Preston fait mention d'un « holocauste espagnol », notion qui fait débat mais qui a le mérite de soulever la répression presque systématique à l'égard des militants d'extrême gauche : Paul Preston, *The Spanish holocaust: inquisition and extermination in twentieth-century Spain*, Londres, HarperPress, 2012, 700 p.
[15] Frédéric Monier, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 252-258. Voir aussi : Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Paris, Julliard, 1975.
[16] Jacques Droz (éd.), *Histoire générale du socialisme. 3 : de 1918 à 1945*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, vol. 4/3, p. 177-178.
[17] Serge Wolikow, « La question française dans l'Internationale communiste » dans Romain Ducoulombier et Jean Vigreux (éds.), *Le PCF, un parti global (1919-1989): approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019, p. 28-30.
[18] Hugh Thomas, *La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 233.

qui intègrent un comité éponyme[19]. Ainsi, le Front populaire entend prohiber la vente et la circulation des armes sur son territoire et à l'échelle mondiale. Elle revient ensuite sur cette politique, lorsqu'elle « relâche » discrètement le contrôle des transits d'armes. S'il ne convient pas de décrire dès à présent les dessous complexes de cette stratégie, nous devons insister sur ses retombées immédiates sur le trafic des armes, qui s'adapte plutôt qu'il disparaît.

Un trafic sémantique : la contrebande et « les choses d'apparence légale[20] »

Le « trafic » transporte avec lui une foule de représentations négatives. S'il peut être entendu comme le synonyme d'un flux commercial, le terme renvoie généralement au commerce illicite et à la fraude : il s'agit aussi bien de stupéfiants, de bas de soie, d'esclavage que d'armes[21]. Sans doute ce phénomène renvoie au « crime organisé », terme maintes fois débattu, mais autrement plus heuristique que le « grand banditisme », la « mafia » ou la « pègre », qui désignent des activités plus restreintes[22]. Pour cette recherche, nous mettrons l'accent sur les pratiques. Ainsi, nous insisterons sur l'existence de deux mondes, l'un refusant tout accommodement avec la loi, quand l'autre compose avec elle.

La contrebande, de l'italien *contrabbando* (16e s.), se rapporte originellement à ce qui se « fait contre le ban, contre la loi[23] ». Plus spécifiquement, le terme désigne l'entrée illégale de marchandises pour lesquelles les obligations de douane n'ont pas été payées. En matière de droit international, l'Académie française définit la « contrebande de guerre » comme l'« introduction par un navire neutre, sur le territoire d'un belligérant d'armes de guerre ou d'objets prohibés par les conventions internationales[24] ». Néanmoins, la contrebande de guerre ne peut être réduite à la livraison par un navire neutre de marchandises prohibées par les conventions internationales, puisqu'elle se fait également par voie terrestre. Dans cette étude, nous ferons le choix d'une définition plus stricte. Sera considéré comme de la contrebande ce qui circule *hors de la loi*, dans sa mesure la plus totale. Il s'agira non pas de frauder, manipuler, ou détourner les dispositions légales d'un pays, mais de s'en défaire totalement. Ainsi, la pratique est assimilable au « marché noir », totalement clandestin, par opposition au « marché

[19] Pour un récit détaillé, voir par exemple : Ángel Viñas, *La soledad de la República: el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, p. 29 et suiv. ; Frédéric Monier, « Le désengagement des démocraties : l'invention française de la non-intervention » dans Jordi Canal et Vincent Duclert (éds.), *La guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 106-116.
[20] D'après Gaston Cusin, dans : Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 85.
[21] *Dictionnaire de l'Académie française : neuvième édition (actuelle)*, Paris, Direction des journaux officiels, 2003.
[22] Laurence Montel, « Faire du crime organisé un objet d'histoire » dans *Justice et Argent. Les crimes et les peines pécuniaires du XIIIe au XXIe siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2005, p. 100-101.
[23] *Dictionnaire de l'Académie française : neuvième édition (actuelle)*, *op. cit.*
[24] *Ibid.*

gris » qui mélange circuits légaux et illégaux[25]. Au demeurant, l'existence de conventions ne signifie pas nécessairement qu'il existe un consensus concernant la liste du matériel prohibé. En parallèle des dispositions du Comité de « non-intervention » dans le conflit espagnol, les insurgés décrètent un embargo interdisant tout « commerce intérieur et extérieur des matières premières et produits manufacturés en provenance des territoires non libérés par l'Armée nationale[26] ». Dès lors, à la lecture des archives du régime militaire, c'est avec une légère surprise que le chercheur découvre que tout le commerce extérieur républicain est qualifié de contrebande, y compris lorsqu'il s'agit de charbon ou même de pois chiches (!).

De notre point de vue, il importe de distinguer la contrebande du trafic qui compose avec la loi. Certes, certains individus alternent les pratiques par pure stratégie ; de ce point de vue, des connexions existent entre les marchés noir et gris. Cependant, les anciens responsables politiques ayant pris part au « relâchement » ont insisté sur l'habillage réglementaire de leurs opérations. Du côté français, le véritable organisateur de cette politique secrète est Gaston Cusin, un ancien douanier et cégétiste proche des socialistes, qui profite de postes au sein de différents cabinets ministériels pour superviser les transits de matériel de guerre[27]. Son témoignage se montre assez clair concernant les « choses d'apparence légale » réalisées par le gouvernement français au moment du « relâchement »[28]. L'administration utilise en effet la loi sur l'exportation des armes – elle en détourne les principes – afin de réaliser des opérations d'envergure ; en cela, ce commerce se rapproche plus du « marché gris ». Il en va de même pour Pierre Cot, ancien ministre de l'Air et fervent soutien du *Frente Popular*, qui évoque une « interprétation restrictive » de la législation en vigueur quand il mentionne les envois d'avions français aux républicains espagnols[29]. Il se souvient à cette occasion du ministre des Affaires étrangères « Yvon Delbos, qui [le] traitait parfois, en souriant, de "contrebandier", et [lui, Pierre Cot] prétendai[t]s n'être qu'un "juriste"[30] ». Pour l'ancien ministre, formé en homme de loi, la nuance a de l'importante.

En mettant l'accent sur les différents rapports à la légalité, cette thèse entend souligner l'existence de deux sphères non pas hermétiques, mais relativement autonomes. Un premier cercle se rapporte à la contrebande qui, beaucoup plus vulnérable à l'égard de la répression,

[25] Jean-Charles Antoine, *Au cœur du trafic d'armes. Des Balkans aux banlieues*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 14.
[26] Décret du 22 décembre 1936. Archivo General de la Administración (AGA), R 613, expediente 11.
[27] Gaston Cusin intègre plusieurs cabinets ministériels : celui des Finances (juin 1936), du Commerce (janvier 1938) et de la Coordination des Services de la présidence du Conseil (mars 1938). En juillet 1938, il est nommé directeur de l'Imprimerie nationale mais continue de diriger les opérations. Voir : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 78-79.
[28] *Ibid.*, p. 85.
[29] Pierre Cot, *Le procès de la République*, New York, Éditions de la Maison française, 1944, vol. 2/2, p. 332-333.
[30] *Ibid.*, p. 333.

concerne des quantités de matériel généralement réduites et connecte des espaces relativement proches. Durant la guerre civile, les fournitures totalement illégales proviennent essentiellement de Belgique, de Suisse et d'Hexagone, elles sont essentiellement destinées à des groupes politiques de gauche à ranger dans le camp de la République espagnole, dont ils restent relativement autonomes. La seconde sphère concerne le trafic d'apparence légale : le marché gris des armements profite d'une complicité à degré variable des autorités, en France et ailleurs, et de montages juridiques complexes qui le protègent plus de la prohibition. Ainsi, malgré l'embargo décrété à l'échelle européenne, l'Espagne républicaine reçoit des quantités importantes de matériel depuis des espaces plus éloignés, comme la Pologne, la Grèce ou la Russie soviétique. À leur échelle respective, ces deux pratiques impliquent des acteurs différents. Certes, certains protagonistes se jouent du différentiel légal pour naviguer facilement entre ces deux mondes, mais dans le cas du marché noir, les États se désengagent, alors qu'ils participent de façon tangible au marché gris.

Le cadre pluriel d'une mobilisation

Au sein du concert des nations, la Seconde République espagnole reste relativement isolée. En Europe, la Première Guerre mondiale s'était jouée sans elle, mais cela ne l'avait pas empêché de se joindre à la nouvelle Société des Nations (SDN), en tant que membre non permanent. Depuis l'avènement d'Hitler, en 1933, l'organisation se montrait de plus en plus incapable de répondre aux provocations des régimes fascistes, qui multiplient les épreuves de force afin d'imposer leurs vues[31]. En 1934, l'invasion d'un pays membre de l'organisation, l'Éthiopie, par l'Italie fasciste s'érige en symbole d'une SDN incapable de régler les conflits par la négociation. Lorsque la guerre éclate en péninsule Ibérique, la Seconde République reste proche de l'Angleterre et de la France, les deux principales puissances démocratiques européennes, mais elle ne compte pas parmi leurs premiers alliés[32]. En substance, le Komintern et l'Union soviétique ont des connexions en Espagne, mais elles sont encore ténues en 1936[33]. À l'inverse, le camp franquiste profite du soutien précoce de l'Allemagne et de l'Italie, qui se rapprochent sur fond de question espagnole[34].

[31] René Girault et Robert Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, Paris, Payot, 2004, p. 325-372 (chap. VIII).
[32] Voir notamment : Jean-François Berdah, *La démocratie assassinée : la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg, 2000, p. 171 et suiv.
[33] Daniel Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española: una revisión crítica*, Barcelone, Crítica, 2004, p. 3-5 ; Sur l'Internationale communiste, voir : Antonio Elorza et Marta Bizcarrondo, *Queridos camaradas: la Internacional Comunista y España, 1919-1939*, Barcelone, Planeta, 1999, 532 p.
[34] Ángel Viñas, *La Alemania nazi y el 18 de julio: antecedentes de la intervención alemana en la guerra civil española*, Madrid, Alianza, 1974, 558 p. ; John F. Coverdale, *La intervención fascista en la guerra civil española*,

L'Espagne n'étant pas une véritable puissance militaire, l'assistance matérielle devient rapidement un impératif de survie. Resté neutre durant la Première Guerre mondiale, le pays ne disposait pas d'avions et d'artillerie en quantité suffisante pour mener une guerre sur la durée[35]. Pour en obtenir, plusieurs voies s'offrent au camp du *Frente Popular*. Les fournitures régulières étant compromises par le pacte européen de « non-intervention », l'Espagne républicaine reçoit cependant une aide de la part du Mexique et de la Russie soviétique, mais celle-ci ne suffit pas à combler le déséquilibre matériel qui tourne rapidement en faveur des franquistes[36]. Dans ce contexte, le pays peut compter sur le concours d'intermédiaires peu scrupuleux qui, grâce à des montages légaux plus ou moins complexes, obtiennent du matériel des puissances souhaitant acquérir des devises et liquider leurs stocks de matériel. Le procédé est fragile, particulièrement coûteux, et il permet rarement d'obtenir des équipements modernes. Grâce à sa neutralité durant la Première Guerre mondiale, l'Espagne dispose toutefois d'une réserve d'or inestimable, la 5e mondiale[37]. Cela se révèle être un atout majeur pour acheter les armes qui viennent à croiser la frontière française, lorsque la surveillance se relâche.

Le camp républicain profite aussi d'une très large mobilisation au sein des cercles non institutionnels. En matière de trafic d'armes, celle-ci offre un reflet déformé de la mobilisation humanitaire dans le conflit, en France et dans les grandes démocraties. Avec l'envoi de vivres, de vêtements ou de médicaments, cette dernière revêt de nombreuses facettes. Des récoltes d'argent, des meetings et des manifestations s'y ajoutent, en parallèle de mobilisations à vocation plus offensive, concernant les quelques dizaines de milliers de volontaires qui s'engagent pour porter les armes en Espagne. Dans ce contexte, des acteurs autrefois concurrents sont amenés à travailler ensemble. Un exemple particulièrement significatif est celui de l'accueil des enfants républicains en France, qui est entrepris par des groupes politiques de gauche, français ou non, par des catholiques et des francs-maçons, qui collaborent à cette occasion[38]. Les fournitures d'armes restent cependant une affaire de gauche, du moins publiquement. Ce sont en effet des groupes progressistes ou révolutionnaires qui dénoncent l'embargo, réclament publiquement « des armes pour l'Espagne » (voir par exemple p. 677),

---

Madrid, Alianza Editorial, 1979, 390 p. ; Walther L. Bernecker, « La intervención alemana en la guerra civil española », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 77-104 ; Javier Rodrigo, *La guerra fascista: Italia en la Guerra Civil española 1936-1939*, Madrid, Alianza Editorial, 2016, 367 p.

[35] Gerald Howson, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, p. 28-32 (chap. 5).

[36] Ángel Viñas, « Armas y hombres para España. Los apoyos exteriores en la guerra civil » dans Enrique Fuentes Quintana et Francisco Comín Comín (éds.), *Economía y economistas españoles en la Guerra Civil*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008, p. 339-424.

[37] Bartolomé Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, p. 131.

[38] Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, Thèse, EHESS, Paris, 2014, p. 13-14.

voire s'impliquent plus discrètement pour les envoyer. À ce titre, l'historiographie a surtout retenu le rôle du Parti Communiste français (PCF)[39]. Ses membres prennent part à la contrebande, qu'ils greffent parfois à leur action humanitaire, et interviennent aussi dans certaines étapes clés du « marché gris » ; le cas de la compagnie maritime France Navigation est exemplaire[40]. L'historiographie a prêté une moindre attention aux groupes anarchistes ou socialistes, qui certes ont une action moins visible, mais jouent incontestablement un rôle. Entre ces différents cercles militants, les discours unitaires donnent effectivement lieu à des coopérations, mais ils n'empêchent pas les fortes concurrences[41]. Tous, d'ailleurs, doivent collaborer avec des groupes capitalistes sinon criminels pour obtenir des armes. Ainsi, l'aide matérielle à l'Espagne repose en partie sur l'antifascisme de février 1934 tout en dépassant largement son cadre. La synthèse des efforts n'est pas facile.

La mobilisation militante dans le trafic d'armes n'a rien d'absolu. En France, l'antifascisme agrège des forces politiques irréconciliables. Les chercheurs ont souligné les différences qui peuvent exister entre un antifascisme révolutionnaire d'essence anticapitaliste et un autre, beaucoup plus modéré, intellectuel, parfois catholique, qui se dit libéral et antirévolutionnaire[42]. Ces aspirations contraires sont source de quiproquos, dans la France de l'entre-deux-guerres, dans la mesure où les mouvements antifascistes se déchirent sur leur rapport à la guerre, que la très grande majorité refuse[43]. Au sein de la population, les discours sur les profiteurs de la guerre et les « marchands de canons » donnent une image de l'opprobre qui entoure le trafic des armes[44]. À n'en pas douter, la clandestinité des opérations accroît l'aversion chez les militants et les gens de tous bords, qui sont finalement peu nombreux à se mobiliser.

[39] Pour une synthèse, voir : Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, 292 p.
[40] Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, 442 p.
[41] Frédéric Monier, « Deux regards sur une histoire : les soutiens à l'Espagne républicaine en France (1936-1939) », *Études Jean-Richard Bloch*, 2007, nº 13, p. 29. Ce phénomène est perceptible dans l'aide que les socialistes organisent à l'échelle internationale : Nicolas Lépine, *Le socialisme international et la guerre civile espagnole*, thèse, Laval (Québec), Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2013, 314 p.
[42] J. Droz (éd.), *Histoire générale du socialisme. 3*, *op. cit.* ; Michael Seidman, « Was the French Popular Front Antifascist? » dans Hugo García et al. (éds.), *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 44-45.
[43] Frédéric Monier, *Le Front populaire*, Paris, Découverte, 2002, p. 100-108.
[44] Jean-Marie Moine, « La mythologie des "marchands de canons" pendant l'entre-deux-guerres » dans Dominique Preste (éd.), *Deux siècles d'histoire de l'armement en France. De Gribeauval à la force de frappe*, Paris, CNRS éditions, 2005, p. 333-381 ; François Bouloc, *Les profiteurs de guerre, 1914-1918*, Paris, Complexe, 2008, 385 p. ; Olivier Dard, Jens Ivo Engels et Frédéric Monier (éds.), *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Bruxelles, Peter Lang, 2020.

III. Réviser l'histoire du trafic d'armes

Le trafic d'armes durant la guerre civile espagnole est dans l'ensemble bien connu par l'historiographie, qui y fait toujours référence lorsqu'il s'agit de décrire l'internationalisation du conflit. Malgré d'incontestables apports, les études possèdent aussi des angles morts. Les décrire est pour nous l'occasion d'expliciter notre approche du sujet, ses termes ainsi que son cadrage chronologique et spatial.

Apports et limites de l'historiographie

1) Le trafic d'armes sous l'angle des relations internationales

L'internationalisation du conflit est un objet majeur de l'historiographie de la guerre civile. L'intérêt pour les interventions extérieures dans le conflit n'est pas nouveau, dans les années 1980, mais il fait à cette époque l'objet d'un regain d'intérêt[45]. Jusqu'alors, cette question était essentiellement traitée en Espagne, par les historiens du régime franquiste, ou en dehors, par des chercheurs plus sensibles à la cause républicaine. Pour le régime vainqueur, il s'agissait surtout de justifier le coup d'État en dénonçant l'intervention soviétique en Espagne. Dans ce cadre, l'envoi de l'or républicain à Moscou, au début du conflit, a fait l'objet de très vives polémiques ; il est devenu le symbole d'un *Frente Popular* inféodé aux ordres de Staline. Après la mort du général Franco, en 1975, la période de « Transition » permet le retour d'opposants du régime et, progressivement, l'ouverture d'archives qui étaient restées inaccessibles. Celles-ci permettent peu à peu de réviser plusieurs mythes de l'histoire officielle du régime franquiste. En démontrant que l'envoi de l'or de Moscou ne constitue pas une spoliation de la part des autorités soviétiques, Ángel Viñas s'inscrit très tôt dans cette dynamique[46]. Aujourd'hui, une abondante historiographie revient sur l'attitude des grandes puissances à l'égard du conflit[47]. Les chercheurs s'interrogent généralement sur la genèse des interventions étrangères, sur leur motivation, sur leur forme et leur portée sur l'issue de la

[45] É. Richard et C. Vorms, « Transition historiographique ? », art. cit., p. 23.
[46] Ángel Viñas, *El Oro de Moscú: alfa y omega de un mito franquista*, Barcelone, 1979, 535 p.
[47] Dont voici plusieurs contributions majeures : Michael Alpert, *A new international history of the Spanish Civil War*, Basingstoke, Macmillan, 1994, 209 p. ; Enrique Moradiellos García, *El reñidero de Europa: las dimensiones internacionales de la Guerra Civil Española*, Barcelone, Ediciones Península, 2001, 302 p. La triologie d'Ángel Viñas s'est rapidement imposée comme une référence : Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.* ; Ángel Viñas, *El escudo de La República: el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010 (première édition en 2007) ; Ángel Viñas, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, 618 p.

guerre[48]. Dans ce cadre, l'étude des relations internationales a permis de décrire le cadre général du trafic des armes.

De notre point de vue, il faut souligner les débats spécifiques à l'intervention russe. Face aux historiens sensibles à la cause franquiste qui minimisent l'appui italo-allemand et surestiment l'aide de l'URSS, Ángel Viñas propose une synthèse plus proche des faits[49]. L'intervention soviétique fait encore l'objet de critiques de la part d'historiens comme Stanley Payne, dans les cercles académiques, ou Pío Moa, un auteur néofranquiste extérieur à cette sphère[50]. Comme d'autres, ces derniers proposent un récit parfois caricatural sinon fallacieux lorsqu'il s'agit de décrire le rôle de Staline en Espagne. À l'inverse, les travaux de Gerald Howson, Daniel Kowalsky et Yuri Rybalkin, tirent pleinement parti de l'ouverture des sources militaires russes pour offrir un regard plus dépassionné sur les événements[51]. En dehors du canal d'approvisionnement soviétique, nous pouvons signaler les recherches consacrées à d'autres pays, comme la Belgique[52], la France[53], la Pologne[54], l'Allemagne[55] ou la Grèce[56]. Ces travaux évaluent les envois et donnent des indices sur leurs motivations, qui sont à la fois économiques et politiques.

Les fournitures d'armes occupent donc une place centrale dans l'étude de l'internationalisation du conflit. Dans son approche globale, les travaux de Gerald Howson font autorité sur la question[57]. Plus récemment, la thèse de Miguel Íñiguez Campos donne aussi un aperçu des difficultés rencontrées par les républicains pour obtenir du matériel de guerre à

[48] Enrique Moradiellos García, « La intervención extranjera en la guerra civil: un ejercicio de crítica historiográfica », *Ayer*, 2003, nº 50, p. 200.
[49] *Ibid.*, p. 218-227 ; Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit. Voir aussi : Ángel Viñas, *Las armas y el oro: palancas de la guerra, mitos del franquismo*, Barcelone, Pasado y Presente, 2013, p. 27-146 (chap. I).
[50] Stanley G. Payne, *Unión Soviética, comunismo y revolución en España (1931-1939)*, Barcelone, Plaza & Janés, 2003 ; Pío Moa, *Los mitos de la Guerra Civil*, Madrid, Esfera, 2003, 605 p. Sur les polémiques concernant Pio Moa, voir : É. Richard et C. Vorms, « Transition historiographique? », art. cit., p. 31.
[51] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.* ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.* ; Yuri Rybalkin, *Stalin y España: la ayuda militar soviética a la República*, Madrid, Pons, 2008, 261 p.
[52] Michel Vincineau, « La guerre civile espagnole. Les exportations des armes belges », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1987, vol. 13, p. 81-123.
[53] René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 17-41 ; Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 101-126.
[54] Marek Piotr Deszczyński, « Eksport polskiego sprzętu wojskowego do hiszpanii podczas wojny domowej 1936-1939 », *Kwartalnik Historyczny*, 1997, vol. 104, nº 1, p. 47-58.
[55] Morten Heiberg et Mogens Pelt, *Los negocios de la guerra: armas nazis para la República española*, Barcelone, Crítica, 2005, 258 p.
[56] Sarah Elizabeth Inglis, *Danza de la Muerte: Greek Arms Dealing in the Spanish Civil War, 1936-1939*,Simon Frazer University, Burnaby, 2014.
[57] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*

l'échelle mondiale, durant les premiers mois du conflit[58]. Les approvisionnements de l'Espagne républicaine ont aussi été étudiés sous l'angle de recherches de relations internationales qui font suite à l'ouverture d'archives diplomatiques républicaines, durant les années 1990. Depuis cette époque, des historiens ont insisté sur les négociations qui entourent les ouvertures et les fermetures de la frontière française aux flux d'armements[59]. À ce propos, différentes vues s'opposent. En Espagne, les chercheurs se montrent généralement très critiques à l'égard de la décision de « non-intervention » et de son relâchement. Pour Ángel Viñas, c'est l'« abandon » de la Seconde République par les grandes démocraties qui force les républicains à se tourner vers la Russie soviétique, ce qui représente la moins mauvaise des solutions[60]. Quant au relâchement, les chercheurs soulignent sa nature très peu pérenne dans les faits[61]. En France, certaines études soulignent également la responsabilité française dans la mise en place de la « non-intervention »[62], quand d'autres rappellent les constantes incertitudes qui entourent le sort réservé aux envois d'armes[63]. Cependant, les grandes synthèses sont longtemps restées imperméables à ce renouvellement historiographique. D'une manière générale, ces dernières ont longtemps insisté sur le rôle des dirigeants du gouvernement français dans l'aide à l'Espagne.

Dans ce cadre, l'historiographie française a paradoxalement laissé peu de place aux républicains espagnols. Ce désintérêt s'explique sûrement par les perceptions négatives qui entourent l'Espagne, qui était considérée comme un État faible, au contraire de la France[64]. Il en va aussi de l'histoire du Front populaire, qui a longtemps été écrite par d'anciens élus ou

---

[58] Miguel Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan: las dificultades de abastecimiento republicanas y su viraje al mercado negro durante el primer año de guerra (julio 1936-mayo 1937)*, Thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid, Madrid, 2016, 754 p.

[59] Juan Avilés Farré, « Francia y la guerra civil española : Los límites de una política », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 165-184 ; Ricardo Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación - Marcial Pons, 2010, p. 121-154 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.* ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit.

[60] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 436 et suiv.

[61] Voir par exemple : R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 133 ; Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 117-118.

[62] Claude Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne: actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004, p. 23-43 ; Renaud Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 455 et suiv. ; F. Monier, « Le désengagement des démocraties : l'invention française de la non-intervention », art. cit.

[63] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit. ; Émile Témime, « 30. L'influence de la Guerre d'Espagne » dans Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert (éds.), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 453-461 ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit.

[64] René Girault, « Réflexions sur la méthodologie de l'histoire des relations internationales L'exemple des relations franco-espagnoles » dans *Españoles y franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, CSIC, 1986, p. 151-159.

militants, quand elle ne s'appuie pas sur leurs témoignages[65]. Ce phénomène est particulièrement perceptible concernant le trafic des armes. Pour cette raison, nous reviendrons longuement sur la manière dont celui-ci a été pris au piège d'un récit vu « d'en haut », par opposition à une histoire vue d'« en bas »[66]. Ainsi, un récit à la fois académique et mémoriel insiste sur les contingences diplomatiques de l'aide française, tout en présentant cette dernière comme l'auxiliaire actif et durable de l'intervention russe. Ce faisant, l'historiographie française a eu tendance à oublier les ressorts très concrets des mécanismes de solidarité.

2) Décloisonner l'histoire des mécanismes de solidarité

Pendant longtemps, le trafic d'armes a été intégré à une histoire diplomatique et militaire qui allie la France, l'Espagne républicaine et la Russie soviétique. En parallèle, plusieurs études ont été consacrées aux mécanismes de solidarité durant les années 1930. Si elles permettent à cette époque d'atteindre un certain degré de précision concernant l'attitude de l'opinion publique ou à propos du rôle de certains cercles militants ou intellectuels, ces monographies entraient peu en dialogue[67]. Les écrits consacrés aux mécanismes de solidarités ont même fait l'objet d'un relatif désintérêt par la suite[68]. Depuis le début des années 2000, des chercheurs proposent une histoire plus relationnelle des événements. Des études insistent sur les alliances et les concurrences entre les comités de soutien à l'Espagne, les partis et les syndicats qui se mobilisent en faveur de la République espagnole[69]. En mettant l'accent sur les dialogues entre les structures partisanes et au-delà des frontières, ces recherches entendent ainsi décloisonner l'histoire des engagements.

Le trafic d'armes est resté un parent pauvre de ce renouvellement. Grâce à l'ouverture des archives locales, à la lecture de journaux militants et à une collecte minutieuse de témoignages, des chercheurs ont pu apporter une lecture très fine des mécanismes de solidarité qui se nouent sur fond de trafic d'armes. Ces travaux sont néanmoins peu nombreux et,

[65] Frédéric Monier, « Le Front populaire » dans *Histoire des gauches en France. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Découverte, 2007, vol. 2, p. 252-253.
[66] En référence aux travaux d'Edward Palmer Thompson, qui plaidait dans les années 1960 pour une « histoire d'en bas » (« *A history from below* ») qui s'intéressait au témoignage des anonymes plutôt qu'à celui des élites.
[67] Voir par exemple : Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, 437 p.
[68] Frédéric Monier, « Deux regards sur une histoire… », *art. cit.*, p. 17.
[69] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 20-28 ; Valentin Cionini, « Solidarité Internationale Antifasciste, ou l'humanitaire au service des idées anarchistes », *Diacronie*, 29 juillet 2011, N° 7, 3 ; N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.* ; Célia Keren, « Quand la CGT faisait de l'humanitaire : l'accueil des enfants d'Espagne (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, 2018, vol. 264, n° 3, p. 15-39.

malheureusement, ils ne semblent pas avoir une très grande résonnance[70]. On peut regretter, en ce qui nous concerne, qu'il s'agisse surtout de monographies consacrées à des cercles politiques ou des espaces géographiques délimités. Ce faisant, malgré des sources très riches, ces études ne permettent pas toujours de lire certains dialogues qui se nouent par-delà des territoires et des cercles militants traditionnels. Cela n'est pas sans rappeler la lecture « franco-française » de la guerre civile à laquelle Pierre Laborie fait référence pour évoquer la manière dont le conflit était perçu en France, durant son déroulement[71]. Totalement intégrée aux luttes politiques intérieures hexagonales, la question espagnole n'était pas analysée selon ses spécificités ; elle faisait ainsi l'objet d'un « rétrécissement hexagonal ». Cette analyse a fait date dans l'historiographie française. La principale conséquence, nous y reviendrons, a été le développement d'une histoire interne qui laisse peu de place aux engagements qui se nouent de part et d'autre des Pyrénées[72]. C'est un angle mort que notre recherche entend en partie combler.

Cadrage du sujet et problématiques

Cet état de l'art donne à voir ce que la recherche peut encore apporter au sujet. La question qui guide ce travail se veut très générale, car il s'agit de comprendre *Pourquoi, comment et malgré quoi le trafic d'armes se développe*. Pour y répondre, nous avons choisi de faire mention d'une ***pratique transfrontalière en contexte d'illégalité, en France, durant la guerre civile espagnole***. Notons d'emblée que, s'il n'a pas été question de réduire notre analyse à l'un des deux camps, il est vite apparu que le trafic d'armes en Hexagone relevait presque exclusivement d'initiatives républicaines ou de leurs alliés de circonstances. Les franquistes profitent alors d'un soutien massif de l'Allemagne nazie et de l'Italie et n'ont guère besoin de faire passer leurs approvisionnements par la France.

Le **cadre chronologique et spatial** fait référence à une période courte, sur un espace restreint, pour un conflit spécifique. Le choix de la guerre civile espagnole a presque relevé de

[70] On citera par exemple : Michel Cadé, *Le parti des campagnes rouges : histoire du Parti Communiste dans les Pyrénées-Orientales 1920-1939*, Vinça, Éditions du Chiendent, 1988, 342 p ; David Berry, *L'anarchisme français et la révolution espagnole. 1936-1939*, Paris, Alternative Libertaire, 2001 ; André Balent, « Les réseaux clandestins d'aide à l'Espagne républicaine en Catalogne du Nord, passages de volontaires et d'armes (1936-1939) » dans *Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 37-51 ; Fernando Mikelarena Peña, *Muertes oscuras: contrabandistas, redes de evasión y asesinatos políticos en el País del Bidasoa, 1936*, Arre, Pamiela Argitaletxea, 2017, 462 p ; Valentin Frémonti, *Solidarité internationale antifasciste (1937-1939) – Une action humanitaire et libertaire dans la guerre d'Espagne*, Paris, Alternative Libertaire, 2017, 156 p.

[71] Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 91 et suiv.

[72] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 19-20.

l'évidence, tant le phénomène est au départ lié au trafic des armes, depuis le début de mes recherches. Il aurait néanmoins été possible d'étudier une période plus large que celle de la guerre, afin de vérifier si des continuités existent, en France et en Espagne, avant et après le conflit. Dans la mesure du possible, j'ai cependant ouvert mon analyse aux engagements antérieurs d'individus, mais j'ai très rarement insisté sur les mobilisations postérieures, comme celle de la Résistance française ou de la guérilla antifranquiste. Quant au cadre spatial, il s'agit d'une approche nécessairement réductrice, mais qui permet de circonscrire un phénomène tentaculaire et difficile à analyser dans sa globalité. En tout état de cause, notre recherche entend décloisonner l'analyse du phénomène en insistant pour cela sur sa dimension transnationale. Dans cette perspective, il convient de mettre en relation le contexte politique espagnol avec les opérations menées en France. Au sud des Pyrénées, le climat politique a des incidences fortes sur les missions d'achats organisées à l'étranger ; ces retombées ont généralement été peu décrites par l'historiographie. Quant au territoire hexagonal, il constitue un espace d'observation idoine : des achats y sont conduits depuis l'ambassade parisienne dans toute l'Europe ; peu de matériel de guerre en provient directement, mais beaucoup y transite, car la France, territoire limitrophe, est celui sur lequel les républicains disposent des plus puissants relais. En tout état de cause, il semble que la présente analyse pourrait être étendue à la Belgique et la Suisse, deux pays au sein desquels les républicains jouissent aussi de soutiens pour acheter des armes et en faire transiter. Comme en France, ils rencontrent cependant des difficultés dont l'intensité varie selon le contexte intérieur et la conjoncture internationale.

Faire mention d'une « **pratique transfrontalière** » nous invite à souligner les contingences extérieures et la nature transgressive du trafic. Ainsi se pose la question des relations avec l'Espagne, en premier lieu, et avec les pays où sont généralement achetées les armes, en second lieu. Nous le verrons, le terme de frontière peut être compris dans une acceptation à la fois stricte et conceptuelle. Ainsi, nous mettrons l'accent sur le contrôle des pratiques illégales, sur leur surveillance et leur régulation ; il s'agit d'aide de la part de l'administration, mais aussi de répression. Nous étudierons aussi les frontières immatérielles qui interviennent, dans le cas du trafic, lorsque les individus achètent des armes et les transportent. De fait, c'est leur mobilité – disons, leur capacité à transgresser ces limites – qui leur assure une certaine réussite dans le trafic des armes. Un manque de moyens et des stratégies défaillantes sont souvent à l'origine d'échecs.

Faire l'inventaire des pratiques est un moyen de proposer une **histoire politique et sociale** du trafic d'armes. Dès le déroulement des événements, George Orwell partage l'avis de nombreux observateurs lorsqu'il décrit un conflit espagnol qui « fut avant tout une guerre

politique[73] ». L'histoire des événements n'a ensuite jamais cessé de l'être[74]. La principale conséquence, non mineure de notre point de vue, réside dans l'interprétation très politique d'engagements qui ne le sont pas toujours. En outre, les délégués républicains et des militants antifascistes de tous bords sont amenés à collaborer avec toute une série d'acteurs agissant par motivation économique, comme les contrebandiers ou les marchands d'armes internationaux. Ce phénomène, qui n'a rien d'exceptionnel en contexte clandestin, constitue un angle mort des recherches sur la guerre civile[75]. Nous reviendrons aussi sur les relations entretenues entre les différents antifascismes, sur les enjeux que suppose le trafic des armes, pratique qui engage des acteurs qui interviennent parfois d'autres manières dans le conflit. Ainsi, en décrivant une forme relativement méconnue de l'internationalisation du conflit, notre étude soulèvera certaines ambiguïtés relatives à la nature de cette aide, qui suppose un engagement illégal dans une activité inavouable. À cet égard, notre recherche fait écho aux recherches de Pierre Laborie, qui a souligné que l'engagement dans le conflit a suscité des dilemmes, à l'heure où il fallait accorder antifascisme et pacifisme[76]. Il faut cependant voir au-delà. En interrogeant des parcours individuels de militants et d'acteurs économiques ou criminels, notre travail établira les bases d'une histoire sociale « vue d'en bas » qui a vocation à dépasser le prisme politique.

Le **contexte illégal** a de très fortes retombées. Outre les relations entre le monde criminel et militant, nous reviendrons aussi sur les différentes formes de clandestinité, l'une relative à la contrebande, l'autre au trafic d'apparence légale. La différence se transforme en inégalité lorsque les individus sont amenés à subir plus expressément la répression étatique, en raison d'une plus forte exposition au contrôle. Il conviendra plus généralement de souligner les discordances entre des mondes aux objectifs et aux moyens différents. Dans notre analyse des groupes clandestins, le terme de « réseau » fera l'objet d'un usage très spécifique. Le mot a fait l'objet de tant d'approches qu'il revêt des significations très différentes[77]. L'histoire n'échappe pas à ce phénomène, raison pour laquelle le terme sera employé comme synonyme de « groupe ». Nous ferons cependant usage de la notion d'« d'analyse de réseaux » dans son sens le plus strict pour étudier les relations d'achats de l'ambassade espagnole à Paris avec les trafiquants d'armes. Cette démarche de recherche, en pleine expansion, tire parti de méthodes

[73] George Orwell, *Hommage à la Catalogne*, Paris, Ivréa, 2012, p. 235.
[74] Élodie Richard et Charlotte Vorms, « Les historiens pris dans les conflits de mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, vol. 127, nº 3, p. 7. Voir aussi : François Godicheau, « La guerre civile espagnole, enjeux historiographiques et patrimoine politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, vol. 127, nº 3, p. 59-75.
[75] Pour un exemple extérieur au sujet, voir par exemple : Jean-Pierre Loubet, « Les trafics d'armes en Syrie, entre visées géopolitiques, mafias et erreurs de calcul », *Stratégique*, 2018, nº 118, p. 241-256.
[76] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit., p. 93.
[77] Sur ce point, voir : Pierre Musso, *Critique des réseaux*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 374 p.

quantitatives afin de porter un regard neuf sur les connexions qui se nouent pour le commerce de matériel de guerre, nous le verrons dans la thèse et les annexes[78].

Notre recherche n'oubliera pas d'interroger le degré de **participation étatique** au phénomène. Nous reviendrons beaucoup sur les efforts déployés depuis l'Espagne républicaine pour acheter des armes et sur les conflits qui, dans ce cadre, se nouent. En scrutant le rôle du gouvernement français et de son administration, nous apporterons une contribution aux débats historiographiques propres au phénomène de la « non-intervention relâchée ». Pour le comprendre, il faut porter un regard sur la régulation du trafic, qui est accéléré, empêché ou réprimé selon les circonstances politiques intérieures ou internationales. Nous tâcherons également de souligner les relations d'échelles entre l'État central et les fonctionnaires locaux, lorsque ces derniers refusent le trafic ou prêtent main-forte à ceux qui le pratiquent. Dans ce cadre, nous reviendrons sur les luttes d'influence entre les administrations françaises, ses fonctionnaires et les élus, manière pour nous d'insister sur la constante incertitude qui entoure l'aide à l'Espagne. C'est ainsi une histoire du secret d'État et de ses marges, que ce travail entreprend.

Cette thèse entend finalement faire entrer en dialogue des approches anciennes tout en les approfondissant. Pour cela, nous asseyons notre analyse sur des sources en partie inédites, tout en portant un regard nouveau sur celles qui sont déjà connues.

Nouvelles approches pour l'étude des pratiques transnationales en contexte d'illégalité

L'intérêt des sciences sociales pour les frontières est ancien[79]. Sans cesse appelé à se jouer des différentiels d'un espace à l'autre, le trafic d'armes est un phénomène transfrontalier par excellence. Pour acheminer le matériel de guerre, les obstacles ne sont pas seulement matériels, c'est-à-dire légaux, ils sont aussi immatériels, lorsque des compétences sociales sont en jeu. Ces deux limites ne sont pas insurmontables, elles constituent des contraintes auxquelles les protagonistes doivent constamment s'adapter afin de faire circuler des armes d'un pays à l'autre. Après avoir décrit notre approche des frontières en contexte d'illégalité, nous montrerons ce que la focale transnationale peut nous apporter.

[78] Nous renvoyons le lecteur aux annexes (p. 705 et suiv.) ainsi qu'au chapitre 6 (p. 331 et suiv.).

[79] Les « Frontières » sont même à l'étude pour le CAPES et l'agrégation de géographie, depuis 2021. Pour un retour sur cet objet dans les sciences sociales, voir : Groupe Frontière, « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, 1 octobre 2004 ; Laurent Jeanpierre, « Frontière » dans Olivier Christin (éd.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Éditions Métailié, 2010, p. 157-169 ; Léonard Dauphant, « L'historiographie des frontières et des espaces frontaliers en France depuis trente ans », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 2020, nº 47, p. 295-306.

1) De l'étude des frontières légales à celle du secret

La frontière passe pour être comme une limite et, ainsi, un objet de pouvoir qui se matérialise par le contrôle de l'État. Depuis le Moyen-Âge, le terme définit la bordure, la fin, la borne ou la lisière ; façade militaire, elle est devenue le front d'un État qui, peu à peu, a été accaparé par les diplomates et les juristes, lorsque ces derniers ont défini des limites conventionnelles et naturelles des espaces politiques[80]. Dans son ouvrage *Pour une géographie du pouvoir*, le géographe Claude Raffestin rappelle cette fonction de contrôle des hommes, des biens et de l'information :

> « La frontière légale délimite une aire à l'intérieur de laquelle prévaut un ensemble d'institutions juridiques et de normes qui règlent l'existence et les activités d'une société politique. C'est sans doute la fonction la plus stable, la plus essentielle aussi. […] En revanche, la fonction de contrôle a pour devoir de surveiller la circulation des hommes, des biens et de l'information de manière générale […][81] ».

Cette approche sera la nôtre. En parallèle, il importe aussi de présenter la frontière comme un espace qui, comme le souligne l'historien Laurent Dornel, « sépare en même temps qu'elle met en relation[82] ». C'est cette ambivalence qui a été l'objet de recherches, notamment au sein du courant dit des « *borderland studies* ». Cette école rassemble les analyses des disciplines intéressées aux interactions qui se nouent de part et d'autre des bordures étatiques ; les recherches de Peter Sahlins sur la frontière pyrénéenne s'inscrivent dans cette démarche[83]. Plus récemment, les recherches de Sophie Cœuré et de Sabine Dullin sur l'URSS ont aussi mis l'accent sur les représentations symboliques de la frontière, qui se veut « épaisse » lorsqu'il s'agit de protéger le régime[84]. Soulignons par ailleurs que de nombreuses recherches d'histoire ont été consacrées au contrôle de la contrebande frontalière par les États[85].

---

[80] Lucien Febvre, « Frontière : le mot et la notion » dans *Pour une histoire à part entière*, 2e édition., Paris, École Pratique des Hautes Etudes, 1962, p. 11-18 (1ère édition en 1928).
[81] Claude Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques, 1980, p. 151.
[82] Laurent Dornel, « La frontière (le voisin) et l'étranger. Les enjeux identitaires d'un conflit frontalier », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2002, no 24, p. 5.
[83] Peter Sahlins, *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, University of California Press, 1984.
[84] Le premier ouvrage est collectif : Sophie Cœuré et Sabine Dullin (éds.), *Frontières du communisme : Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'octobre au mur de Berlin*, Paris, La Découverte, 2007, 458 p. ; Sabine Dullin, *La frontière épaisse : aux origines des politiques soviétiques, 1920-1940*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014, 355 p.
[85] Parmi les publications les plus récentes, voir : Gérard Béaur, Hubert Bonin et Claire Lemercier (éds.), *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'antiquité à nos jours*, Genève, Droz, 2006, 829 p. ; Andrey Shlyakhter, « La contrebande aux frontières de l'URSS dans les années 1920 : méthodes d'évaluation et mesures de lutte » dans *Frontières du communisme*, Paris, La Découverte, 2007, p. 406-427 ; Adriana Dorfman, « A cultura do contrabando e a fronteira como um lugar de memória », *Estudios historicos*, mai 2009, vol. 1, p. 10 ; Francesco Correale, *La Grande Guerre des trafiquants: le front colonial de l'Occident maghrébin*, Paris, L'Harmattan, 2014, 482 p. ; Mariana Reis de Castro, *Contrabando e contrabandistas: Elvas na Primeira Guerra Mundial*, Lisbonne, Imprensa de Ciências Sociais, 2019 ; Béatrice Touchelay, *Fraudes, frontières et territoires, XIIIe-XXIe siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2020 ; Alexandre Dupont, « Les États

Notre analyse met l'accent sur le rapport entre les actions illicites et leur contrôle. L'étude des pratiques illégales couvre un champ tellement important qu'il semble impossible d'en tracer un contour net. Des études d'économie, de criminologie et d'histoire peuvent être mobilisées pour comprendre les usages criminels[86]. Le crime organisé, phénomène qui intègre partiellement notre étude, reste cependant un parent pauvre de l'historiographie[87]. Résultat de pratiques à la fois politiques et illégales, notre sujet pourra aussi être raccroché aux recherches consacrées à la clandestinité politique durant le 20e siècle[88]. Conjointement aux études consacrées à la contrebande, ces enquêtes aident à comprendre comment les phénomènes illicites s'adaptent aux contraintes légales voire à la répression, qui constituent une frontière à franchir. Sans perdre de vue la législation française et internationale en matière de trafic d'armes, nous étudierons le contrôle policier, judiciaire et militaire qui s'exerce sur les limites et l'ensemble du territoire hexagonal. En ce sens, les travaux d'Alain Dewerpe sur l'espionnage et le secret d'État sont incontournables. L'historien précise :

> « Les acteurs clandestins organisent en effet leur action selon des règles originales, inconnues jusqu'alors. Ils construisent une vision du monde, à la façon wébérienne, qui leur est propre et qu'ils tendent à proposer à la société tout entière ; ils génèrent des pratiques particulières du secret ; ils inventent des technologies sociales spécifiques, ensemble de procédures construites, d'attitudes et de modes d'action ; produisent des schèmes originaux de perception du secret, ils proposent ceux-ci au public qui, en retour, contribue à les adapter, les transformer et en étendre l'assise sociale[89]. »

Compte tenu de l'influence du contexte sur la structuration des réseaux clandestins, nous insisterons sur la relation, constante dans les faits, entre le trafic d'armes et sa répression[90].

Être attentif à la nature du phénomène est indispensable à l'étude des stratégies clandestines. La distinction entre le « marché noir » et le « marché gris » souligne des rapports à la légalité différents : la contrebande est totalement illicite, toujours clandestine, et plutôt

---

européens au défi de la contrebande maritime. La contrebande d'armes depuis Anvers, Newport et Marseille dans les années 1870 » dans *Fraudes, frontières et territoires (XIIIe-XXIe siècle)*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2020, p. 303-316.

[86] Gary Becker, « Crime and Punishment: an economic approach », *Journal of Political Economy*, 1968, vol. 72, no 2, p. 169-217 ; Carlo Morselli, *Inside criminal networks. Studies of organized crime*, New York, Springer, 2009, 204 p. En histoire, voir par exemple : Fabrice Grenard, *La France du marché noir : 1940-1949*, Paris, Payot et Rivages, 2012, 431 p. ; Laurence Montel, « Proxénétisme et corruption à Marseille dans les années 1920 et 1930. Pratiques et représentations » dans Olivier Dard et al. (éds.), *Scandales et corruption à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 109-122.

[87] L. Montel, « Faire du crime organisé un objet d'histoire », art. cit., p. 101-102.

[88] Par ordre de publication, voir notamment : François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, no 3, p. 21-42 ; Laurent Douzou, « L'entrée en résistance », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, no 3, p. 9-20 ; Olivier Wieviorka, « À la recherche de l'engagement (1940-1944) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1998, vol. 60, no 1, p. 58-70 ; F. Monier, *Le complot dans la République*, *op. cit.* ; Donatella Della Porta, *Clandestine political violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 326 p. ; Virgile Cirefice, Grégoire Le Quang et Charles Riondet (éds.), *La part de l'ombre: histoire de la clandestinité politique au XXe siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, 305 p.

[89] Alain Dewerpe, *Espion : une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, p. 121.

[90] Voir notamment : D. Della Porta, *Clandestine political violence*, *op. cit.*, p. 113-145.

informelle ; quant au trafic d'apparence légale, il compose avec un cadre réglementaire, ce qui le conduit à être plutôt formel et pas toujours clandestin. Dans ce contexte, la marge d'intervention de l'État et ses agents, qui se situe entre l'institutionnel et l'informel, constitue une frontière mouvante qui, constamment négociée, est parfois difficile à fixer pour le chercheur. L'interdiction officielle qui pèse sur les opérations n'empêche pas la connivence de certains fonctionnaires ou d'élus pour en contredire le principe. Notre étude soulève donc des enjeux similaires à celle du crime organisé pour qui, selon Laurence Montel, « la richesse du sujet réside dans l'étude des marges : entre le légal et l'illégal, la norme légale et la norme sociale, la société légale et le crime organisé [91]». Dans un contexte marqué par des prises de décision contradictoires, le secret a été une source de mythes que notre recherche entend décrire et déconstruire.

Faire l'histoire d'un secret revient aussi à décrire le sens qu'il revêt. Des recherches consacrées à l'espionnage, au complot et à la criminalité ont chacune permis de le démontrer[92]. En nous plaçant dans le sillage de ces études, nous étudierons le trafic d'armes comment le secret, véritable produit social, entraîne avec lui de nombreuses représentations. Il convient ainsi de proposer une autre voie que certaines études qui, du fait d'une approche peu critique des sources, sont parfois tombées dans le piège d'une histoire écrite avec la plume des romans d'espionnage. L'histoire des envois d'armes est aussi celle des salauds et des espions, personnages transgressifs qui, s'ils fascinent ou inspirent le dégoût, ne laissent pas indifférents. Les rapports et les articles de presse consacrés au trafic des armes durant la guerre civile espagnole en disent parfois plus sur les préoccupations du moment que sur l'objet qu'ils décrivent. À ce titre, la perception des envois n'échappe pas à la perception « franco-française » des événements[93]. Pour décrire l'essence du phénomène, il importe de déconstruire ces biais, ou sinon d'en comprendre la portée.

2) <u>La force des frontières invisibles</u>

Les frontières légales ne constituent pas le seul obstacle à franchir. Au début du 20e siècle, le sociologue allemand Georg Simmel avait démontré l'existence de frontières internes à la société qui, selon lui, tenaient au degré de participation de membres de collectivités ou de groupes à celle-ci[94]. Ces frontières sociales, limites parfois floues, sinon rigides, séparent

[91] L. Montel, « Faire du crime organisé un objet d'histoire », art. cit., p. 106.
[92] A. Dewerpe, *Espion*, *op. cit.* ; F. Monier, *Le complot dans la République*, *op. cit.* ; Dominique Kalifa, *Les bas-fonds : histoire d'un imaginaire*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, 394 p.
[93] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit., p. 91-92.
[94] Groupe Frontière, « La frontière, un objet spatial en mutation », art. cit.

des individus en différents groupes sociaux. Ces derniers doivent donc composer avec des « frontières symboliques » qui servent de démarcations discrètes entre des entités culturelles et sociales ; la langue, la culture ou le capital économique en font partie[95]. Cette définition conceptuelle, très peu reprise en histoire, fait l'objet d'un usage fort par la géographie et la sociologie[96]. Notre travail propose d'en tirer pleinement parti.

Ce faisant, il conviendra d'identifier les individus capables de franchir les frontières invisibles. Cette démarche doit aider à comprendre pourquoi certains protagonistes cumulent plusieurs affiliations. Il s'agit aussi d'aller plus loin, avec le trafic illégal des armes, dans la mesure où cette pratique amène l'intervention d'acteurs qui servent les deux partis en lutte. Interroger la multipolarité de certains individus est un moyen d'« explorer la loyauté », ou plutôt de nuancer cette notion étriquée[97]. Les sociologues Lilian Mathieu et Violaine Roussel rappellent que leur discipline fait usage du terme de « courtage » (*brokerage*) pour qualifier les personnes qui favorisent :

> « […] la connexion de différents mondes sociaux antérieurement sans contact, à même de favoriser leur coalition dans une action commune voire, par un mécanisme de changement d'identité (*identity shift*), leur unification comme nouvel acteur potentiel. Les acteurs structuralement situés à l'intersection de différents univers sociaux, et ainsi en mesure de jouer le rôle de « courtiers », se signalent fréquemment par des propriétés sociales particulières telles que des compétences linguistiques ou une mobilité supérieure, favorisant leurs déplacements au sein du monde social[98]. »

Les individus disposant de compétences propres sont donc ceux qui sont le plus mobiles. Des compétences spécifiques s'avèrent particulièrement utiles pour le trafic d'armes, qui requiert une expérience de l'illégalité et une capacité à connecter des mondes politiques et culturels différents et à se déplacer, au sens propre et figuré, de l'un à l'autre.

Ces frontières invisibles s'exercent avec une intensité variable sur les individus. Dans son ouvrage sur *Les classes sociales dans la mondialisation*[99], la sociologue Anne-Catherine Wagner soumet l'idée selon laquelle le développement des moyens de communication abolit les distances de manière très inégale, selon les individus[100]. D'après elle, la « distance est d'abord un produit social[101] » et, pour cette raison, le rapport à l'espace serait différent selon les classes sociales[102]. Cela, nous le verrons, a de fortes implications sur le phénomène que nous

[95] L. Jeanpierre, « Frontière », art. cit., p. 162-165.
[96] *Ibid.*, p. 157-164.
[97] Nous faisons ici référence aux travaux de : Jana Osterkamp et Martin Schulze Wessel (éds.), *Exploring loyalty*, Göttingen Bristol, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017, p. 7-9.
[98] Lilian Mathieu et Violaine Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore » dans *Penser les frontières sociales : enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2019, p. 13.
[99] Anne-Catherine Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, Découverte, 2007.
[100] D'après la sociologue, cette inégalité existe dans la mobilité car les individus les plus pauvres sont ceux qui subissent le plus le contrôle des flux aux frontières. *Ibid.*, p. 41.
[101] *Ibid.*, p. 42.
[102] *Ibid.*, p. 43.

étudions. Entrepris par des personnes qui appartiennent à des groupes sociaux distincts, le trafic n'est pas voué à la même réussite selon les individus et les pratiques mises en œuvre. Certains parviennent plus facilement que d'autres à franchir les frontières qui les entourent.

3) L'histoire transnationale en héritage

L'approche transnationale est avant tout une manière d'analyser des phénomènes qui dépassent les frontières. Elle n'est pas une fin en soi, mais doit plutôt être considérée comme un moyen complémentaire à d'autres pour observer des circulations qui unissent des aires géographiques de tailles variables. Le trafic d'armes en fait partie[103]. D'après Pierre-Yves Saunier, cette approche

> « privilégie ce qui fonctionne à travers et entre les unités que les humains ont mises en place pour organiser leur vie collective, plutôt que ce qui s'est passé dedans, comme s'il s'agissait d'ensembles hermétiques. C'est une approche relationnelle qui met l'accent sur les relations et les créations, les circulations et les liens entre ces unités – entre elles et à travers elles – et la façon dont ces relations se sont faites, pas faites ou défaites[104]. »

La perspective d'une histoire transnationale nous amène à développer plusieurs démarches de recherche. La première consiste en l'identification des *connexions humaines de la contrebande*[105]. D'après Pierre-Yves Saunier, il s'agit essentiellement de comprendre « comment, quand, où et pourquoi les connexions se font et se défont[106] ». Pour cela, il est nécessaire de replacer les acteurs transnationaux dans leur contexte propre, afin de mieux comprendre comment leur activité dépend de possibilités et de contraintes, passées comme présentes, qui guident leurs choix[107]. L'objectif sera donc d'identifier ces intermédiaires – la littérature anglo-saxonne les qualifie de *brokers* – qui participent à la création de nouvelles « formations », celles des réseaux de contrebande. Les termes « courtier », « intermédiaire », « *broker* » seront donc utilisés ici sans variation de sens pour qualifier ceux qui jouent un rôle dans les connexions transnationales de la contrebande. Nous n'oublierons pas non plus de citer les expressions collectives qui permettent une connexion dans des lieux dédiés, qu'ils soient déjà en place ou créés à l'occasion : il en va ainsi pour les comités politiques, les sociétés et organismes officiels qui servent de support au trafic des armes.

---

[103] Pierre-Yves Saunier, *Transnational history*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, p. 10-11.
[104] Depuis l'anglais (notre traduction): « an approach that emphasises what works between and through the units that humans have set up to organize their collective life, rather than what has been happening within these units taken as monads. It is a relational approach that focuses on relations and formations, circulations and connections, between, across and through these units, and how they have been made, not made and unmade ». *Ibid.*, p. 2.
[105] Les connexions analysées en histoire transnationale ne sont pas forcément humaines, il s'agit de tout ce qui agit comme un intermédiaire permettant la connexion au-delà des frontières. Des réseaux de transport ou encore des éléments de la biosphère peuvent jouer ce rôle. S'en remettre à : *Ibid.*, p. 33-57.
[106] *Ibid.*, p. 35.
[107] *Ibid.*, p. 34.

L'historiographie des engagements a montré la pertinence de la focale transnationale[108]. Les engagements armés dans le conflit espagnol, dans son acceptation la plus large, ont fait l'objet de plusieurs analyses qui, de la guerre civile jusqu'aux années 1950, montrent comment le choix des armes suppose une transgression des frontières culturelles, politiques et matérielles[109]. Depuis quelques années, de nombreuses recherches ont mis l'accent sur la nature transnationale des engagements sur fond de guerre civile espagnole ou, plus largement, durant l'entre-deux-guerres[110]. Ce renouvellement historiographique est celui qui est le plus susceptible d'influencer la manière d'étudier les fournitures d'armes à la République espagnole. L'histoire de l'antifascisme en a suivi la voie puisque des appels se font entendre pour sortir des études dites « nationales » et proposer un paradigme plus adapté à la nature du phénomène[111]. En effet, celui-ci repose en partie sur des internationales politiques (anarchiste, communiste ou socialiste) ainsi que sur des groupes économiques et criminels qui ont vocation à se connecter au-delà des frontières. Selon Hugo García, cette démarche devrait permettre de faire une histoire plus accomplie des mouvements clandestins de l'entre-deux-guerres, car elle éclaire les liens des mouvements antifascistes avec des groupes militants concurrents ou des cercles apolitiques[112]. En utilisant la focale transnationale, nous insisterons moins sur certains tropismes intérieurs pour accentuer les dialogues entre des entités politiques, culturelles et économiques au-delà des frontières, fussent-elles visibles ou non.

---

[108] Sidney Tarrow, *The new transnational activism*, New York, Cambridge University Press, 2005, 258 p. ; Simon Schaffer, Lissa Roberts, Kapil Raj et al. (éds.), *The brokered world: go-betweens and global intelligence, 1770-1820*, Sagamore Beach, MA, Science History Publications, 2009, 522 p. ; Jean-Paul Zúñiga et Alessandro Stanziani (éds.), *Pratiques du transnational: terrains, preuves, limites*, Paris, Bibliothèque du Centre de recherches historiques – EHESS, 2011, 285 p. ; Brigitte Studer, *The Transnational World of Cominternians*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

[109] Robert Gildea et Ismee Tames (éds.), *Fighters Across Frontiers: Transnational Resistance in Europe 1936 48.*, Manchester, Manchester University Press, 2021. Voir aussi : Édouard Sill, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational : le volontariat étranger antifasciste durant la guerre d'Espagne (1936-1938)*, Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, Paris, 2019, 840 p.

[110] L'historiographie est abondante sur ce sujet, voir notamment : Daniel Laqua (éd.), *Internationalism reconfigured: transnational ideas and movements between the World Wars*, Londres, Tauris, 2011, 255 p. ; N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.* ; C. Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, *op. cit.* ; Hugo García, « Transnational History: A New Paradigm for Anti-Fascist Studies? », *Contemporary European History*, novembre 2016, vol. 25, nº 4, p. 563-572 ; Hugo García et al. (éds.), *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, 350 p. ; Arnd Bauerkämper et Grzegorz Rossoliński-Liebe (éds.), *Fascism without borders: transnational connections and cooperation between movements and regimes in Europe from 1918 to 1945*, New York Oxford, Berghahn, 2017, 373 p. ; Michael Seidman, *Transatlantic antifascisms: from the Spanish Civil War to the end of World War II*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018, 339 p. ; Morris Brodie, *Transatlantic anarchism during the Spanish Civil War and Revolution, 1936-1939: fury over Spain*, Abingdon, Oxon ; New York, NY, Routledge, 2020.

[111] H. García, « Transnational History », art. cit. ; Hugo García, Mercedes Yusta, Xavier Tabet et al., « Beyond Revisionism: Rethinking Antifascism in the Twenty-First Century » dans *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 1-19.

[112] H. García, « Transnational History », art. cit., p. 565.

IV. Surveiller, administrer et réprimer : les traces du trafic

État des sources

Le trafic d'armes se situe au carrefour de pratiques commerciales, criminelles, politiques, diplomatiques et de maintien de l'ordre. Le phénomène a donc laissé des traces qu'il a été possible d'identifier. Les archives, très nombreuses en réalité, sont administratives, judiciaires, policières, militaires et politiques ; l'inventaire de ces fonds a été reproduit en annexe (voir p. 627 et suiv.).

Les archives de surveillance et de répression constituent une première entrée en la matière. Les sources policières et militaires consultées, françaises ou non, sont conservées au sein des Archives nationales françaises (ANF), du Service Historique de la Défense de Vincennes (SHD), des Archives de la préfecture de police de Paris (APP), de l'*Archivo General de la Administración* (AGA), de l'*Archivo General Militar de Ávila* (AGMAV) – qui reste encore peu connu des chercheurs – et de l'*Archivo Histórico del Ejército del Aire* (AHEA). Les Archives départementales de Gironde (ADG), de l'Aude (ADA), des Pyrénées-Orientales (ADPO), de Haute-Garonne (ADHG) conservent aussi quelques sources sur le sujet. En France, la surveillance policière est effectuée par la Direction Générale de la Sûreté nationale (DGSN)[113]. La « Sûreté » rassemble les inspecteurs et commissaires de police spéciale qui travaillent sous la direction du ministère de l'Intérieur ; la préfecture de police se charge de Paris et du département de la Seine de manière autonome. Il faut ajouter à cela les effectifs de gendarmerie, qui se chargent du maintien de l'ordre, les différentes polices municipales et brigades mobiles de police judiciaire. Au sein de l'armée, le 2e Bureau coordonne les services d'espionnage du Service de renseignement (SR), pour les missions illégales à l'étranger, et la Section Centrale de Renseignement (SCR), pour la défense du territoire[114]. Il dépend de l'État-major des Armées (EMA), qui répond aux ordres du ministère de la Défense nationale et de la guerre. En Espagne, ce sont surtout les services de renseignement qui apportent des informations sur le trafic d'armes. Les forces franquistes surveillent aussi les activités républicaines sur le territoire français et dans toute l'Europe[115]. Au nord des Pyrénées, ils

[113] Sur ces questions, voir notamment : Jean-Marc Berlière, « Ordre et sécurité. Les nouveaux corps de police de la troisième République », *XXe siècle. Revue d'histoire*, septembre 1993, no 39, p. 23-37 ; Jean-Marc Berlière et Denis Peschanski (éds.), *La police française, 1930-1950 : entre bouleversements et permanences*, Paris, Documentation française, 2000, 324 p.
[114] Olivier Forcade, *La république secrète : histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau monde, 2008, 701 p.
[115] Diego Navarro Bonilla, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain » dans Sébastien Laurent (éd.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009, p. 232.

utilisent les *Servicios de Información de las Fronteras del Norte de España* (SIFNE) ainsi que le *Servicio de Información Política y Militar* (SIPM) qui, créé en novembre 1937, absorbe ensuite le SIFNE, à la fin du mois de février 1938[116]. Côté républicain, des archives du *Sección de Información Diplomática Especial* apporte aussi de rares informations, tout comme le *Servicio de Información y Coordinación* anarchiste espagnole dont les archives sont conservées à l'Institut International d'Histoire sociale d'Amsterdam (IIHS). Les archives anglaises de sécurité intérieure (MI5) et extérieure (MI6) conservées aux *National Archives of the United Kingdom* (NAUK) arrivent également en renfort de sources précédemment citées. On peut enfin citer les sources judiciaires françaises produites pendant la guerre civile ou durant les années suivantes, lorsque la Troisième République, le régime de Vichy et les autorités nazies ont enquêté sur le rôle des communistes, du Front populaire et des « juifs » dans le trafic des armes. À cet égard, les pièces préparatoires du procès de Riom (1942) intenté contre Léon Blum et consorts se révèlent très utiles.

Des archives administratives peuvent aussi être mobilisées. En France, la limite est parfois floue entre la surveillance et la bureaucratie. Dans l'ensemble, le trafic d'apparence légale est plus administré que surveillé par les autorités : les archives du contrôle français se basent notamment sur les déclarations en douane. Les archives diplomatiques de l'ambassade française en Espagne, au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), et celles du Quai d'Orsay, à La Courneuve (CADC), apportent des informations sur le contrôle du trafic et une correspondance concernant le projet de « non-intervention ». En Espagne, le trafic d'apparence légale est effectué sous le contrôle plus ou moins lâche de l'État central républicain. Des archives administratives sont pour certaines conservées au sein des archives des franquistes, lorsque ces derniers ont saisi des archives républicaines à la fin du conflit (on parle de « *documentos rojos* »), ou sont classées dans des fondations politiques et des centres d'archives nationaux. Les documents officiels de la République espagnole nous renseignent sur le *qui*¸ le *quand* et le *comment* des acquisitions illégales. Des discussions pour des missions d'achats, des contrats et des récapitulatifs des missions menées pour l'acquisition d'armements sont conservées dans les fondations politiques liées à deux anciens ministres républicains ayant supervisé les opérations, Indalecio Prieto (*Archivo de la Fundación Indalecio Prieto*) et Juan

[116] Le SIPM était préalablement intitulé *Servicio de Información Militar* (SIM), il subit de profondes transformations en novembre 1937, date à laquelle il change de nom. Notons que certaines publications parlent de *la Frontera* plus que de *las Fronteras* pour le SIFNE. Il est très probable que le SIFNE ait été orthographié de différentes manières après sa création. Sur le panorama des services de surveillance, voir par exemple : Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida: exilio y represión en la Francia de Franco : 1937-1951*, Valence, Universitat de València, 2012, p. 44-46.

Negrín (*Archivo de la Fundación Juan Negrín de Las Palmas de Gran Canaria*), ainsi qu'au sein de l'ambassade espagnole à Paris (à l'AGA). Il s'agit le plus souvent de fonds liés aux commissions d'achats républicaines à Paris et de la correspondance des délégués aux achats, des ministres espagnols et des ambassadeurs à Paris. À cet égard, on peut signaler les archives de Luis Araquistáin et de Marcelino Pascua situées au sein de l'*Archivo Histórico Nacional* (AHN), deux ambassadeurs en poste à Paris durant la guerre civile, et celles de Luis Jiménez de Asúa, qui occupe des fonctions diplomatiques dans la capitale française puis à Prague ; ses fonds sont conservés dans la *Fundación Pablo Iglesias* (FPI).

Des sources politiques ont également été exploitées. Les témoignages et les mémoires de militants ont été étudiés, dans la mesure du possible, de même que la correspondance politique échangée en marge des achats effectués par l'ambassade républicaine à Paris. Les archives des internationales politiques n'ont pas été utilisées, sauf celles liées au mouvement anarchiste, qui sont conservées au sein de l'IIHS. Celles du Komintern et de l'Internationale Ouvrière Socialiste (IOS) comportent des informations sur le soutien à l'Espagne républicaine mais, comme la presse militante, ce sont des fonds déjà bien explorés par les chercheurs qui, en apparence, n'apportent pas d'informations très précises sur les opérations clandestines[117]. Les échanges politiques sont cependant indirectement connus grâce à la surveillance des autorités françaises et franquistes, qui interceptent des conversations et des documents relatifs à l'achat et au transport des armes. C'est le signe d'un corpus à la fois riche et limité.

Nous pouvons à ce titre signaler les fonds qui, à l'avenir, permettraient de renforcer notre analyse. Afin d'approfondir l'approche internationale du sujet, cette thèse pourra tirer profit de la documentation de la Société des Nations, conservée à Genève, ou du Comité de « non-intervention » conservée au sein des institutions britanniques. Le RGASPI (les archives militaires russes) n'a pas été visité, mais ces archives ont déjà fait l'objet d'une approche très fine par d'autres études mobilisées dans cette thèse[118]. Il en va de même pour la CAMPSA-Gentibus, une société commerciale républicaine organisant le transport de matières premières, et des copies des archives de surveillance franquistes conservées au sein de l'*Archivo del Servicio Histórico Militar* (ASHN), dont les originaux semblent se trouver à l'AGMAV. En France, les archives de douanes sur notre sujet n'ont pas pu être identifiées. Des tableaux de transit pour la frontière pyrénéenne sont cités par des agents en douane faisant une déposition

[117] A. Elorza et M. Bizcarrondo, *Queridos camaradas*, *op. cit.* ; N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*
[118] Pour rappel : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.* ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.* ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*

pour le procès de Riom[119]. En 1940, un rapport du contrôleur général de l'armée fait savoir que des procès-verbaux ont été produits en vue de formaliser l'aide gouvernementale à apporter aux républicains espagnols en vue du transit d'armes[120]. Dans son monumental travail sur les douanes, Jean Clinquart fait référence à des documents produits par les douanes de Perpignan sans donner de référence précise ; il est donc probable que ces fonds ne soient pas ouverts au public[121]. Si le résultat de la surveillance douanière est connu par des voies indirectes, il s'agit d'une piste qui reste à approfondir.

Apports, limites et traitement du corpus

Les sources sur le trafic d'armes sont significativement nombreuses. Les « fonds de Moscou » rassemblent des archives de surveillance produites par la Sûreté, la préfecture de police et le 2e Bureau. Comme les franquistes et leurs alliés, les autorités françaises interceptent de la correspondance, elles comptent de nombreux informateurs fiables qui donnent des indications sur un phénomène qui peine à échapper aux regards, en raison de son importance. Il est possible de recroiser ces données qui, par ailleurs, circulent entre les services, français ou non. Les *informations* recueillies, lues ou entendues font l'objet d'un traitement des services qui, une fois déchiffrées et recroisées, se transforment en *renseignements*[122]. Une fois établis, ils donnent lieu à l'édition de synthèses sous forme de rapports.

Les archives de surveillance et de répression ont parfois fait l'objet de vives critiques. Produit d'une démarche au statut moral ambigu, les archives de police ont souffert d'un manque de légitimité sur le plan scientifique[123]. Ces sources comportent des biais relatifs aux missions de la police, qui recherche des coupables et surveille les atteintes au pouvoir politique[124]. Leurs auteurs sont également susceptibles d'interpréter les événements selon les peurs du moment, notamment celles de l'étranger et du complot communiste[125]. Les risques de désinformations, volontaires ou non, existent aussi[126]. Les dénonciations, qui nourrissent le travail de

[119] Dossier des dépositions faites en vue du procès de Riom. ANF, fonds Édouard Daladier, 496AP/38.
[120] Copie du rapport n° 157 du contrôleur général de l'armée, Gaston Cunin, et ses annexes ; produit le 31 décembre 1940. *Ibid.*, 496AP/41.
[121] Jean Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2000, p. 313.
[122] Olivier Forcade et Sébastien Laurent, *Secrets d'État : pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, A. Colin, 2005, p. 34 et suiv.
[123] Jean-Marc Berlière, « Archives "interdites", archives "spéciales" ? Quelques réflexions à propos des Archives policières… », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 8, 2009/2, p. 2-3. [en ligne]
[124] *Ibid*., p. 11.
[125] Cela vaut par exemple pour le travail de renseignement de l'armée française, au sein de laquelle se développe une « psychose » de l'insurrection communiste. Voir : Georges Vidal, *L'arme française et l'ennemi intérieur, 1937-1939 : enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 101 et suiv.
[126] O. Forcade et S. Laurent, *Secrets d'État*, *op. cit.*, p. 33 et p. 47-49.

renseignement, répondent également à des stratégies rythmées par un calendrier diplomatique, judiciaire, policier, politique, voire interpersonnel[127]. L'interprétation des informations est parfois le produit d'une tension, bureaucratique ou idéologique, entre celui qui produit le renseignement et celui qui la commande[128]. En somme, tout porte à croire que la surveillance policière se concentre sur certains individus quand elle en oublie d'autres. Dans un contexte clandestin où l'exhaustivité semble tout à fait impossible, les silences des archives posent parfois question. Il va de soi que les phénomènes totalement illégaux sont plus difficiles à retracer que ceux qui composent avec la loi. Cependant, l'absence de sources sur certains individus peut interroger sur leur véritable implication, qui a peut-être été grossie par les représentations populaires ou, au contraire, a été passée sous silence par des services de surveillance qui craignent l'intervention de personnages trop puissants, ou collaborent avec eux. En prenant l'exemple de Paul Carbone et de François Spirito, Laurence Montel rappelle que l'histoire consiste souvent à nuancer les deux[129]. Dans notre étude, la discrétion qui entoure l'action des communistes dans le trafic des armes interroge sur leur véritable implication, qui a certainement été surestimée sans être tout à fait nulle, bien au contraire.

Les lacunes sont réelles, mais elles ne doivent pas faire oublier le riche apport historique du corpus d'archives exploité. Utiliser des sources institutionnelles pour l'étude d'un phénomène clandestin apporte par ailleurs un autre regard aux événements qui, sinon, sont surtout éclairés par la presse[130]. La grande diversification des services de surveillance, très forte durant les années 1930, offre au chercheur une meilleure couverture des événements qui, elle, permet les nombreux recoupements[131]. Ces derniers sont aussi rendus possibles par les documents de nature administrative et, en ultime recours, par les surveillances externes, notamment franquistes. Finalement, Jean-Marc Berlière rappelle que les lacunes des archives de surveillance ne sont pas si éloignées de celles des autres sources historiques :

---

[127] Cette question a notamment été traitée par Cesare Mattina. Pour une publication récente, voir : Cesare Mattina, « Dénoncer corruption et clientélisme à Marseille. Les élus entrepreneurs de la dénonciation entre logiques néo-managériales de l'action publique locale et luttes partisanes en France (1977-2014) » dans *Corruption et politique dans les démocraties européennes*, 63e-76e éd., Paris, L'Harmattan, 2019, p.

[128] Peter Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 » dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica - Institut de stratégie comparée, 2001, p. 63-81.

[129] L. Montel, « Faire du crime organisé un objet d'histoire », art. cit., p. 104-105.

[130] *Ibid.*, p. 103.

[131] Jacques Frémeaux, « Conclusion », dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica ; Institut de stratégie comparée, 2001, p. 322.

> « L'historien qui use des archives policières, s'il s'astreint à comprendre le fonctionnement de la machine, ses règles, ses lois, ses usages, n'est pas plus démuni, naïf, manipulé que celui qui étudie des documents diplomatiques, parlementaires, militaires, comptables, judiciaires…[132] »

Le chercheur doit soumettre les sources à un exercice critique et les recouper dans la mesure du possible ; voilà une considération certes évidente, mais qu'il est bon de rappeler.

Le traitement des archives n'est pas toujours simple, compte tenu de l'éparpillement des informations. L'ampleur du corpus est vite apparue comme un défi à résoudre. Les sources rassemblent en effet une multitude d'informations qu'il est nécessaire de recouper et, comme pour n'importe quel sujet, de choisir. L'apport du corpus permet de mettre l'accent sur les relations interpersonnelles dans une mesure suffisante pour dégager des conclusions solides. Une approche plus théorique permet d'éviter d'écrire une thèse en catalogue, qui reviendrait à réaliser une tentative d'inventaire exhaustif du trafic d'armes et des acteurs. Il importe aussi de donner de la consistance aux faits étudiés. Nous avons affaire à un sujet qui est parfois difficile à mesurer, sinon trop mineur pour donner lieu à des analyses statistiques poussées. Des calculs peuvent néanmoins être portés sur nos sources, notamment pour l'analyse de réseaux, la répression judiciaire de la contrebande et l'évolution chronologique des flux d'armements passant par la France. Cette lecture plus proche des méthodes de l'histoire quantitative apporte un complément aux approches qualitatives développées au fil de la thèse. Ce travail, d'ailleurs, repose sur l'exploitation de sources qui sont relativement différentes, lorsqu'il s'agit de la contrebande ou du trafic d'apparence légale. C'est la preuve, aussi, que ces deux phénomènes méritent d'être analysés de manière distincte malgré les liens qui les unissent.

V. De l'étude des représentations à celle des pratiques

L'argumentaire de la thèse est divisé en quatre sections. À chaque fois, une introduction revient sur certaines notions, sur les débats historiographiques et sur les sources utilisées, afin de décrire les enjeux soulevés dans la partie. Un prologue revient sur la décision de « non-intervention », acte qui constitue la genèse de notre sujet.

La première partie constitue un état de l'art préliminaire. Nous décrirons les représentations françaises du trafic d'armes durant le conflit (chapitre 1) et les déformations mémorielles qui en découlent (chap. 2). S'il est d'usage de présenter la mémoire des événements en fin de manuscrit, il m'a cependant semblé important de décrire la perception du phénomène en amont. Cela permet de justifier l'apport de cette thèse tout en procédant à une déconstruction utile pour revenir à l'essence des événements.

[132] Jean-Marc Berlière, « Archives "interdites", archives "spéciales" ? », art. cit., p. 12.

La deuxième partie décrit les connexions de la contrebande, pratique totalement illégale qui existe avant le conflit et était déjà régulée comme telle. Revenir sur le caractère transnational de la mobilisation (chap. 3) nous invite à présenter le panorama des engagements antifascistes dans le conflit et le fonctionnement franco-espagnol et politico-criminel du trafic des armes, le tout à échelle individuelle. Un chapitre plus conceptuel offre ensuite un regard sur les temps, les espaces et les facteurs fondamentaux de la contrebande (chap. 4), phénomène qui ne peut être interprété par le seul prisme de l'affiliation partisane ou nationale.

La troisième partie est ensuite consacrée au trafic d'armes qui compose avec la loi. En commençant par une histoire politique des commissions d'achats parisiennes, nous mettons l'accent sur la décision politique qui guide les achats d'armes (chap. 5). Vient ensuite un développement sur le *modus operandi* des opérations, qui reposent sur des montages légaux et financiers spécifiques (chap. 6). Les achats donnent lieu à des relations avec les courtiers en armements que nous étudierons en partie grâce à une analyse de réseaux. Ce chapitre sera aussi pour nous l'occasion de revenir sur les appuis et les blocages trouvés par les républicains espagnols en France et ailleurs pour obtenir des armes. Après avoir présenté la décision politique et le fonctionnement du trafic, nous reviendrons sur les intermédiaires qui le permettent (chap. 7). Discuter l'image du « trafiquant d'armes » nous invite à décrire les représentations particulièrement négatives qui pèsent sur cette activité et ses protagonistes, dont nous dresserons ensuite un « type idéal » qui, nous le verrons, diffère largement de celui de la majorité des « contrebandiers » étudiés dans la partie précédente.

Enfin, une dernière partie consiste à faire un retour sur la circulation des armes et, surtout, leur régulation par l'État. Une première section concerne la contrebande, qui subit plus expressément le contrôle des autorités françaises sinon la répression (chap. 8). Des complicités existent à certaines époques et en fonction des agents, mais la régulation du phénomène reste dans l'ensemble stricte. Enfin, un dernier temps est consacré au trafic qui compose avec la loi (chap. 9). Le retour sur ce phénomène, qui a été beaucoup plus étudié par l'historiographie, nous invite à un constant dialogue avec l'historiographie des événements. En interrogeant les formes de la « non-intervention » et de son « relâchement », c'est d'ailleurs bien ce que cette partie nous invite à faire.

Avant de conclure, un court épilogue revient sur la trajectoire d'individus engagés dans le trafic des armes. Ensuite, les annexes font état des sources consultées, de la bibliographie et fournissent des repères chronologiques et cartographiques utiles à la lecture. Des annexes méthodologiques sont ensuite consacrées à l'analyse de réseau, à la répression judiciaire de la contrebande et aux flux de navires. Les index et tables des matières clôturent ce travail.

Prologue : Le retrait français de l'été 1936

L'appel aux armes des républicains espagnols et le choix français d'une neutralité dans le conflit, au moins officiellement, est un épisode bien documenté par l'historiographie[1]. En réponse à une sollicitation du Président du conseil espagnol José Giral, le 19 juillet, le gouvernement hexagonal se met d'accord sur le principe d'un soutien matériel discret au *Frente Popular*. Il ne s'agit pas seulement d'une aide « fraternelle », comme le formule le dirigeant espagnol, mais aussi d'une transaction rendue possible par la clause d'un accord commercial signé en 1935. Du personnel diplomatique espagnol acquis au soulèvement militaire entrave cependant les démarches de livraison et brise le secret des opérations : le 24 juillet 1936, *L'Écho de Paris* lance une campagne de presse qui force les dirigeants du Front populaire à reconsidérer leur appui à l'Espagne[2]. En parallèle, le président du conseil Léon Blum subit des pressions de la part des radicaux Camille Chautemps, ministre d'État, ainsi que par Jules Jeanneney, président du Sénat, et Édouard Herriot, son homologue à la Chambre des députés. Tous lui font part de leurs réserves concernant les livraisons d'armes[3]. Les chercheurs ont aussi mis l'accent sur la pression exercée par l'Angleterre, principale alliée de la France[4]. Ils ont sur ce point

[1] Les événements ont d'abord été décrits par les anciens protagonistes, qui utilisent le peu d'archives disponibles à l'époque. En 1965, date du colloque organisé par Pierre Renouvin et René Rémond, la documentation accessible est peu nombreuse. En 1977, durant les échanges ayant donné lieu à la publication des *Cahiers de Léon Blum*, la *Documentation Diplomatique française* est mobilisée par les intervenants. Par la suite, de nombreux ouvrages ont synthétisé les événements. Outre les biographies sur Léon Blum qui en font état, nous faisons ici référence à quelques publications marquantes : P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 330-335 ; D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 14-44 ; David Wingeate Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 65-68 ; Juan Avilés Farré, *Pasión y farsa: franceses y británicos ante la Guerra Civil Española*, Madrid, Eudema, 1994, p. 14-28 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 219-235 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 123-125.

[2] Serge Berstein, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, p. 514.

[3] Claude Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne: actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004, p. 30 ; Assemblée nationale, *Les événements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, *op. cit.*, p. 217.

[4] Nous renvoyons le lecteur aux références citées à propos du retrait français de juillet-août 1936. Entre la peur d'un conflit généralisé et la proximité idéologique avec le camp franquiste, il importait à l'Angleterre de rester neutre. La question a été bien étudiée par l'historiographie : J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.* ; Enrique Moradiellos García, *La perfidia de Albión: el gobierno británico y la Guerra Civil Española*, Madrid, Siglo Veintiuno Editores, 1996, 408 p. ; Jean-François Berdah, *La démocratie assassinée: la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg, 2000, 451 p.

surtout fait écho aux différents témoignages et à la documentation diplomatique qui étaient accessibles.

L'étreinte anglaise se manifeste en plusieurs épisodes. Venu les 23 et 24 juillet à Londres avec Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, Léon Blum reçoit plusieurs avertissements de la part de son allié anglais. Durant cette réunion prévue de longue date, le *Prime Minister* Stanley Baldwin prévient que son pays ne suivra pas en cas de guerre mondiale provoquée par la France ; quant au ministre des Affaires étrangères Anthony Eden, il recommande la « prudence » à Léon Blum dans les affaires espagnoles[5]. À partir de ce moment et jusqu'à l'adoption de la « non-intervention » par la France, le *Foreign Office* exerce une constante pression diplomatique afin de décourager l'aide française et de promouvoir un embargo vis-à-vis du conflit[6]. Dès son retour de Londres, Léon Blum annonce au délégué républicain Luis Jiménez de Asúa qu'il doit annuler la commande du *Frente Popular* à cause des réserves britanniques[7]. Le lendemain, la décision est entérinée lors d'un Conseil des ministres qui laisse éclater des divisions qui vont bien au-delà des partis[8]. Les livraisons de matériel de guerre sont proscrites, mais les avions désarmés peuvent être encore livrés, tout comme les ventes de l'industrie privée, si elles s'effectuent par l'intermédiaire de pays tiers. Ainsi, la France propose une aide « indirecte et conditionnée » qui, du 26 juillet au 7 août, permet aux républicains d'obtenir du matériel de guerre grâce à l'intervention de la Lituanie et du Mexique, à qui sont officiellement destinées les armes[9].

---

[5] Léon Blum en fait part devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale : Assemblée nationale, *Les événements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, *op. cit.*, p. 216-217. Voir aussi : P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 340 ; D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 17-18 ; D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 65 ; Douglas Little, *Malevolent neutrality: the United States, Great Britain, and the origins of the Spanish Civil War*, Ithaca, Cornell University Press, 1985, p. 283.

[6] Enrique Moradiellos García, « La política británica ante la guerra civil española », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 6, p. 189 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 15-17 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 219-220.

[7] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 65 ; P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 409-410 ; S. Berstein, *Léon Blum*, *op. cit.*, p. 517.

[8] Parmi ceux qui militent en faveur d'une aide à l'Espagne républicaine se trouvent le ministre d'État Maurice Viollette (radical), Pierre Cot, ministre de l'Air (radical), Vincent Auriol, ministre des Finances (socialiste) et Édouard Daladier, ministre de la Défense nationale et de la guerre (radical). Face à eux, Camille Chautemps (ministre d'État), Paul Bastide (Commerce) et Yvon Delbos (Affaires étrangères), tous radicaux, font partie des plus vifs opposants. D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 22 et suiv. ; S. Berstein, *Léon Blum*, *op. cit.*, p. 518.

[9] Témoin privilégié des événements, en raison de son poste au cabinet de la Présidence du Conseil, Jules Moch a livré plusieurs témoignages sur cette aide. Le Mexique a servi de couverture aux envois de matériel de guerre terrestre et la Lituanie aux envois d'avions militaires qui partent quelques instants avant que la France se rallie à une politique de « non-intervention ». Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Laffont, 1976, p. 130.

La posture française connaît quelques fluctuations avant l'adoption officielle de la « non-intervention ». Le 30 juillet, l'atterrissage accidentel de deux avions italiens au Maroc français prouve que le camp de la rébellion militaire reçoit une aide étrangère. Afin de prévenir toute escalade militaire, un nouveau conseil des ministres convient qu'une décision collective doit être adoptée vis-à-vis de l'Espagne. Du 1er au 8 août, Paris s'adresse à Rome, Berlin, Londres et Moscou afin de les inviter à rejoindre une « convention internationale de non-ingérence »[10]. Durant cette période, elle se réserve le droit de procéder à des livraisons au cas où de nouvelles violations seraient constatées, ce qu'elle fait effectivement après avoir obtenu la preuve que l'Allemagne et l'Italie assistaient le camp insurgé[11]. Les 7 et 8 août, deux nouveaux conseils des ministres provoquent une nouvelle donne. Nous savons peu de choses du premier, sinon qu'il a été le théâtre de divisions[12]. Le second donne lieu à une vive opposition de plusieurs ministres radicaux, qui menacent de démissionner si le gouvernement n'adopte pas une stricte position de neutralité dans le conflit[13]. Une décision unilatérale de « non-intervention » est prise en attendant que d'autres pays s'y joignent, elle interdit l'envoi de troupes et de matériel de guerre en Espagne. La proposition française est progressivement acceptée par l'Italie et le Portugal (le 21 août), l'URSS (le 23) et l'Allemagne (le 24) ; au début du mois de septembre 1936, le nouveau Comité de « non-intervention » compte 27 membres[14].

De nombreuses causes expliquent les revirements du gouvernement de Léon Blum. L'historiographie insiste généralement sur la conjugaison de facteurs internes (pression de ministres radicaux et de l'opinion publique) et externes (avec l'alliance anglaise). Si cette explication peut être retenue, au moins dans l'ensemble, elle mérite cependant d'être nuancée. Selon l'historien Renaud Melt :

> « L'interprétation classique et confortable de l'historiographie française insiste sur l'hostilité de l'Angleterre à une intervention française. En tenant compte des attentes de l'opinion, des conservatismes du Quai d'Orsay et de l'étendue réelle de la pression anglaise, on peut restituer les dirigeants français à leurs véritables responsabilités[15]. »

[10] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 66-67 ; D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 15 et 28-29.
[11] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 25 et 30-31 ; D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 66-67.
[12] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 40.
[13] *Ibid.*, p. 40-41.
[14] À la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et l'URSS s'ajoutent presque toute l'Europe, à l'exception notable de la Suisse, qui reste neutre et ne veut participer à un pacte international. Les autres pays membres sont l'Albanie, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, la Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Yougoslavie. Sur les ralliements successifs, voir notamment : Sébastien Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », *Prévention, gestion et sortie des conflits*, 2006, p. 210.
[15] Renaud Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 459.

Ángel Viñas insiste à raison sur le fait que, lors des journées des 23 et 24 juillet 1936, la pression du gouvernement anglais sur Léon Blum était forte, mais pas « insurmontable »[16]. D'après Tom Buchanan, celle-ci l'aide même à défendre le projet d'embargo auprès de la gauche plus interventionniste[17]. Quant à Frédéric Monier, il rappelle que le dirigeant du Front populaire s'est peu expliqué sur les réserves anglaises : de fait, celles-ci n'étaient peut-être pas si déterminantes[18]. Léon Blum est considéré comme le véritable responsable de la « non-intervention » par les anciens ambassadeurs républicains à Paris, tels Luis Araquistáin ou Ángel Ossorio y Gallardo[19]. De manière très intéressée, ses anciens alliés au gouvernement le désignent aussi comme l'initiateur de cette politique. Au cours d'échanges pour négocier la réouverture de la frontière pyrénéenne, en mai et en juillet 1938, les radicaux Camille Chautemps et Georges Bonnet font savoir à l'ambassadeur espagnol Marcelino Pascua que l'abstention française n'était pas de leur fait, mais qu'il s'agissait d'une décision de Léon Blum et des socialistes[20].

Le Quai d'Orsay a cependant une certaine influence dans la prise de décision française. Outre Yvon Delbos, en charge des Affaires étrangères durant l'éclatement du conflit, le personnage le plus influent de cette administration est sans doute Alexis Léger. L'homme de lettres, prix Nobel de littérature en 1960, est secrétaire général du Quai d'Orsay durant le conflit espagnol. Certains témoignages contemporains font de lui le véritable ministre de la politique extérieure française et insistent sur la confiance que Léon Blum lui accorde[21]. Durant l'été 1936, il aurait joué de tout son poids afin que la France mette en place un système de non-immixtion dans les affaires espagnoles[22]. D'après Claude Thiébaut, « Alexis Léger serait donc à l'origine *et* de l'idée, *et* de sa mise œuvre[23] ». À en croire l'historien Renaud Meltz, une de ses plus

[16] Notre traduction (n.t.) : « insuperable ». Ángel Viñas, *La soledad de la República: el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, p. 35.
[17] Tom Buchanan, *Britain and the Spanish Civil War*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1997, p. 48.
[18] Frédéric Monier, *Léon Blum : la morale et le pouvoir*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 150.
[19] Ángel Ossorio y Gallardo évoque un refus anglais qui est sans cesse utilisé par les responsables gouvernementaux français. Ángel Ossorio y Gallardo, *Mis Memorias*, Madrid, Tebas, 1975, p. 212-214. La responsabilité de Léon Blum est aussi violemment engagée par son prédécesseur à l'ambassade d'Espagne : Luis Araquistáin, *La verdad sobre la intervención y no intervención en España*, Madrid, Ediciones propaganda, 1938 (cité dans : AHN, Luis Araquistáin, legajo 75, documento 6).
[20] Camille Chautemps est vice-président du conseil, Georges Bonnet est ministre des Affaires étrangères. Voir : rapport de l'ambassadeur espagnol en France, Marcelino Pascua, intitulé « Entrevista con el señor Chautemps », le 30 mai 1938 (AHN, Marcelino Pascua, legajo 2, expediente 1) ; rapport de l'ambassadeur espagnol en France, Marcelino Pascua, intitulé « Conversación con el Ministro de negocios extranjeros Sr Bonnet », le 9 juillet 1938 (*Ibid*.).
[21] C. Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne », art. cit., p. 27 ; R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 456.
[22] R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 456-458.
[23] C. Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne », art. cit., p. 24.

grandes réussites serait d'avoir fait croire à une décision collective pour la « non-intervention » alors que cette décision avait été mûrie par lui et quelques fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères[24].

* *
*

Cette remise en cause des responsabilités individuelles nous invite à repenser la politique française à l'égard du conflit espagnol. Afin de comprendre les implications profondes de la politique de « non-intervention », cette thèse revient sur le développement de la contrebande, pratique totalement illicite, et du trafic d'apparence légale, qui profite de montages juridiques plus ou moins aboutis pour se développer. Nous tâcherons aussi de décrire comment la France régule des flux d'armements qu'elle n'a jamais totalement encouragé ni organisé. Il s'agit ainsi de nuancer très fortement les représentations dominantes des événements qui, en France, font croire à une aide intense et durable de la part du gouvernement. Ce récit, qui prend racine durant les événements, sera d'abord analysé.

[24] R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 459.

PREMIERE PARTIE

Se représenter, se souvenir, écrire : un état de l'art préliminaire

Pourquoi et comment étudier les représentations françaises des envois d'armes ?

Cette première partie dresse un état de l'art des représentations françaises des envois d'armes à la République espagnole et, par conséquent, du soutien subsidiaire de l'appareil gouvernemental français. Comprendre comment cette assistance a été perçue – et peut encore l'être – est un préalable nécessaire. Ainsi, il s'agit de mieux justifier l'apport de cette thèse qui, grâce à de nouvelles sources et une approche repensée, nuance très fortement certaines constructions mémorielles, quand elle ne les contredit pas totalement.

Ce tableau des représentations s'appuie sur des notions qu'il convient de définir. Nous parlerons de la « mémoire » des envois d'armes en Espagne républicaine. En effet, lorsqu'ils se souviennent des faits ou écrivent sur ce sujet, les témoins et les historiens participent à une (re)construction mémorielle. Il faut cependant se garder de tout effet d'emphase à ce propos : les phénomènes mémoriels qui seront ici analysés sont sans commune mesure avec ceux analysés par les historiens, sociologues et anthropologues pour d'autres événements tels que la Seconde Guerre mondiale ou les violences politiques durant la guerre civile espagnole. Pourtant, même modeste, une mémoire des événements existe. Il est nécessaire de la définir et, pour cela, il convient de s'arrêter sur sa délimitation par les historiens et les auteurs mis à profit en sciences humaines. La mémoire sera avant tout analysée comme phénomène social puisque, d'après le philosophe Paul Ricœur, « pour se souvenir, on a besoin des autres[1] ». Ainsi, la mémoire personnelle s'inscrit au sein du (ou des) groupe(s) auquel on appartient en société. Le philosophe emprunte ici au sociologue Maurice Halbwachs, dont les écrits sur *La mémoire collective* sont publiés à titre posthume en 1950[2]. Dans cette recherche fondatrice, ce dernier rattache la mémoire d'une société, ou « mémoire collective », aux groupes qui la composent. La mémoire collective servirait aux individus du groupe pour s'identifier aux autres membres de la société[3]. Dès lors, la mémoire d'un groupe connait des changements dans le temps à mesure que ses membres individuels disparaissent et que le groupe change lui-même[4].

[1] Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 147.
[2] Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950, 170 p.
[3] *Ibid.*, p. 50.
[4] « En tout cas, puisque la mémoire d'une société s'effrite lentement, sur les bords qui marquent ses limites, à mesure que ses membres individuels, surtout les plus âgés, disparaissent ou s'isolent, elle ne cesse pas de se transformer, et le groupe lui-même change sans cesse ». *Ibid.*, p. 48.

La « mémoire collective » repose sur des vecteurs et supports, pour ne pas dire des « lieux de mémoire[5] ». La presse, la justice, les commémorations, ou la littérature testimoniale sont autant de vecteurs qui influencent les représentations de l'aide à l'Espagne. Nous pouvons ici reprendre l'historien Henry Rousso qui, dans son ouvrage *Le syndrome de Vichy*, définit un « vecteur » comme

> « tout ce qui propose une reconstruction volontaire de l'événement, à des fins sociales. Qu'elle soit consciente ou non, qu'elle délivre un message explicite ou implicite, les nombreuses représentations de l'événement participent toutes à la définition de la mémoire collective[6]. »

Ce sont les « mémoriens[7] », qu'on peut aussi qualifier d'« entrepreneurs de mémoire[8] » ou de « producteurs de mémoire » (les trois termes seront utilisés sans variation de sens) qui assurent un rôle clé dans la mobilisation de ces vecteurs de transmission en vue de la constitution d'une mémoire collective. Il faut donc s'intéresser à ces personnes et aux liens qu'elles entretiennent entre elles autant qu'aux supports, les « lieux de mémoire », faisant office de maillon essentiel dans la transmission des souvenirs.

Les représentations collectives sont plurielles car elles relèvent des nombreux groupes qui composent une société. Différents discours peuvent donc coexister grâce à des supports et des acteurs différents. Si elles ne dialoguent pas dans tous les cas, les représentations de l'aide à l'Espagne peuvent parfois se répondre : on le verra, la dénonciation des uns amène la réfutation ou la revendication des autres.

Enfin, notons que notre développement puise surtout dans les grandes études sur la Seconde Guerre mondiale. Il ne s'agit pas de faire état de la mémoire espagnole des événements, qui a déjà fait l'objet de nombreuses analyses. Plusieurs synthèses permettent de revenir sur la mémoire de la guerre civile et de l'internationalisation du conflit[9]. Les chercheurs étudient aussi

---

[5] L'expression est de Pierre Nora qui, dans les ouvrages qu'il a dirigés sur *Les lieux de mémoire* de 1984 à 1992, s'intéresse aux supports plus ou moins concrets de la mémoire dont les commémorations font partie. Cette expression a depuis été de nombreuses fois reprise et même galvaudée, puisque des chercheurs l'utilisent parfois sans analyser son rôle pour forger une « identité collective ». Cela est pourtant essentiel chez Pierre Nora.

[6] Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 251.

[7] L'expression est de Stéphane Michonneau qui parle du « métier de mémorien » pour l'opposer à celui de l'historien (« conclusions » du colloque « Mémoires des massacres du XXe siècle », *Mémorial de Caen*¸ 22 au 24 novembre 2017. Actes à paraître).

[8] Michael Pollak, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Éditions Métailié, 1983, p. 13 et suiv.

[9] Sur la question des livraisons d'armes, voir : Ángel Viñas, *Las armas y el oro: palancas de la guerra, mitos del franquismo*, Barcelone, Pasado y Presente, 2013, 502 p. Plusieurs synthèses utiles sur des « mythes » de la guerre civile et la manière d'étudier son internationalisation : Enrique Moradiellos García, « La intervención extranjera en la guerra civil: un ejercicio de crítica historiográfica », *Ayer*, 2003, n° 50, p. 199-234 ; Paloma Aguilar Fernandez, *Memoria y olvido de la guerra civil española*, Madrid, Alianza, 1996 ; Julio Aróstegui et François Godicheau (éds.), *Guerra Civil: mito y memoria*, Madrid, Marcial Pons Historia / Casa de Velázquez, 2006, 406 p. ; Élodie Richard et Charlotte Vorms, « Transition historiographique ? Retour sur quatre-vingts ans d'histoire de l'Espagne, de la Seconde République à la transition », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, n° 127, p. 13-41.

les formes de récits possibles qui émergent en Espagne[10]. La mémoire française des envois d'armes a suivi des chemins différents. Celle-ci se raccroche plutôt à celle de la Seconde Guerre mondiale : les entrepreneurs de mémoire sont parfois les mêmes, les vecteurs mobilisés aussi, et l'association entre guerre d'Espagne et Seconde Guerre mondiale se veut étroite pour de nombreux témoins. La mémoire du second conflit, omniprésente, gomme tout sur son passage[11].

[10] Josefina Cuesta Bustillo, *La odisea de la memoria: historia de la memoria en España, Siglo XX*, Madrid, Alianza Editorial, 2008, 496 p. ; Javier Rodrigo, *Cruzada, paz, memoria: la Guerra Civil en sus relatos*, Grenade, Comares, 2013, 165 p. ; Michael Richards, *Historias para después de una guerra: memoria, política y cambio social en España desde 1936*, Barcelone, Pasado & Presente, 2014, 492 p. ; Pablo Sánchez León et Jesús Izquierdo Martín (éds.), *La guerra que nos han contado y la que no: memoria e historia de 1936 para el siglo XXI*, Madrid, Postmetropolis Editorial, 2017, 431 p. ; Carmen Moreno-Nuño, *Haciendo memoria: confluencias entre la historia, la cultura y la memoria de la Guerra Civil en la España del siglo XXI*, Madrid : Frankfurt am Main, Iberoamericana ; Vervuert, 2019, 319 p.

[11] Un phénomène semblable est observé par Édouard Sill pour le récit des anciens volontaires des Brigades internationales, qui est phagocyté par celui des militants ayant pris part à la Seconde Guerre mondiale : Édouard Sill, « La fabrique de l'épopée. L'écriture d'une histoire officielle communiste des Brigades internationales, un récit transnational inachevé (1937-1957) » dans *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 77-88.

Chapitre 1 : Les représentations immédiates des envois d'armes

Comprendre les enjeux idéologiques et politiques soulevés par la question espagnole durant la guerre civile et ses suites immédiates est un recours indispensable. Ce sont en effet des déformations originelles qui, à grands traits, influencent les représentations postérieures des événements. Affaire passionnante pour l'opinion publique, épisode aux allures romantiques pour beaucoup, la guerre d'Espagne a eu des échos importants en France. L'historiographie en a d'ailleurs fait état[1]. Cependant, comme le remarque Pierre Laborie, le conflit « n'est pas avant tout perçu comme une affaire entre Espagnols, comme un événement extérieur à replacer et à analyser dans son contexte propre[2] ». D'après l'historien, le « miroir espagnol » sert surtout aux Français pour rejouer leurs propres divisions en opérant une « récupération ombilicale » du conflit et de ses enjeux supposés[3]. Cette thèse de Pierre Laborie semble aujourd'hui incontournable pour étudier la perception de la guerre civile espagnole au nord des Pyrénées. De fait, cela explique des déformations mémorielles ayant pris corps à l'origine des événements : les envois d'armes ont, comme d'autres phénomènes, été perçus comme une affaire franco-française plus que dans une logique de dialogue franco-espagnole.

Durant la guerre d'Espagne et jusqu'à la fin des années 1940, plusieurs lignes de force se dégagent à propos de l'attitude du gouvernement français. Aux regrets publiquement exprimés d'une abstention gouvernementale de la part de la gauche répondent des accusations de complot de la part de la droite et de l'extrême droite. Ce sont deux discours qui divisent profondément le paysage politique français. Dans ce contexte, le rôle réel ou supposé de l'URSS en Espagne comme en France est l'objet central des attentions. Pour mieux comprendre les

[1] Outre les nombreuses monographies sur l'attitude de groupes sociaux ou de cercles politiques français face au conflit, ce sont surtout des ouvrages collectifs qui permettent d'approcher la question : Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, 437 p. (première édition en 1990) ; Jean-Pierre Amalric et Geneviève Dreyfus-Armand, *La guerre d'Espagne et la France, Actes des Journées Manuel Azaña (Montauban, 7 et 8 novembre 2013)*, Toulouse, Framespa, 2013, 153 p. ; Jordi Canal et Vincent Duclert (éds.), *La guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, 395 p. Nous pouvons enfin citer deux synthèses sur cette question : David Wingeate Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, 467 p. ; Geneviève Dreyfus-Armand, *L'Espagne, passion française (1936-1975) : guerres, exils, solidarités*, Paris, Les Arènes (Firme), 2015, 255 p.

[2] Pierre Laborie, *Les Français des années troubles : de la guerre d'Espagne à la libération*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003, p. 108.

[3] Pierre Laborie a ébauché cette idée dans : Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 89-99 (première édition en 1990).

prises de positions respectives, un rapide état des lieux de la ligne éditoriale des principaux titres de presse s'impose.

I. L'aide à l'Espagne : entre crispations et regrets

A. La question espagnole, une affaire d'opinion

La guerre d'Espagne, véritable objet passionnel pour ses contemporains à travers le monde, a été un incontestable terrain d'engagement pour les intellectuels et les journalistes. Les Soviétiques représentent les « sauveurs » de la République espagnole aux yeux de certains intellectuels[4]. D'une manière générale, la guerre d'Espagne, et par corrélation le trafic d'armes à sa destination, est un sujet d'opinion largement relayé par la presse française. Les Français, si l'on se réfère aux sondages cités par Jean-Marie Mayeur, sont très ouverts aux problématiques extérieures[5]. Ces derniers sont cependant très divisés sur le cas espagnol. En ce sens, la presse française témoigne des multiples lignes de fracture que la guerre d'Espagne et le trafic d'armes ont exacerbées. Certains journalistes présentent le phénomène comme une violation unilatérale qui ne profite qu'à l'un des deux camps, qu'il soit franquiste ou républicain : de fait, à droite comme à gauche, la presse et les militants dénoncent l'injustice de la « non-intervention » pour mieux valoriser la bravoure du parti qu'ils soutiennent qui, lui, ne recevrait pas d'armes.

Les divisions entre les droites et les gauches françaises valent également pour les lignes éditoriales. Comme l'a détaillé David Wingeate Pike, on peut schématiquement opposer un premier bloc, de gauche, favorable au *Frente Popular* espagnol, et un second, conservateur et réactionnaire, qui refuse et dénonce toute assistance à la République espagnole[6]. Dans ce dernier ensemble, certains journaux ont vite fait de signaler toute aide – réelle ou supposée – au camp républicain. Parmi eux, *L'Écho de Paris* et *L'Action française* sont notamment parvenus à faire fléchir le gouvernement français dès le début du conflit. Leur campagne a participé à la suspension officielle des livraisons d'armes à la République espagnole, elle a également forcé les dirigeants du Front populaire à respecter l'embargo[7].

---

[4] Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, CNRS éditions, 2017, p. 274.
[5] Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, p. 366.
[6] Pour un tableau plus détaillé, s'en remettre notamment à D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 33-43.
[7] Pierre Renouvin et René Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 338 ; Eugen Joseph Weber, *L'Action Française*, traduit par Michel Chrestien, Paris, France, Stock, 1962, p. 421. Pour Eugen Weber, « c'est là peut-être que l'Action française contribua de la façon la plus efficace à la victoire des nationalistes, car son hostilité à toute aide à l'Espagne empêcha effectivement toute livraison importante à l'armée républicaine ».

La presse d'extrême droite, « remarquablement renseignée[8] » lorsqu'il s'agit de dénoncer les livraisons semi-officielles, fait néanmoins état d'une certaine irrégularité dans ses parutions[9]. Ces journaux, de tendances parfois divergentes, sont néanmoins unanimes dans leur critique des envois d'armes et des départs de volontaires au sud des Pyrénées. Si la presse de droite peut être assez bien renseignée, elle a aussi produit des articles au contenu purement spéculatif. En témoignent les rapports de la 14e Brigade régionale de Police mobile, qui indiquent en octobre 1936 que, dans un climat propice à la délation journalistique, la police, la justice ainsi que la préfecture sont quotidiennement « alertées par la dénonciation de faits mythiques, qui n'ont jamais permis la moindre inculpation légale[10] ». Au début de l'année 1937, un membre de la même brigade regrette les dénonciations « à tort et à travers[11] » à propos de supposés dépôts ou d'envois d'armes. Il ajoute qu'« aucun des articles parus à ce sujet, n'a pu fournir le moindre indice sérieux justifiant sa véracité[12] ». Le phénomène ne semble pas faiblir. En janvier 1938, le procureur général de Montpellier explique une dénonciation infondée par « l'état de nervosité d'une opinion facile à s'alarmer et dont les réactions [sont] trop souvent grossies par les informations tendancieuses de la presse[13] ».

La division entre les deux camps et les suspicions répétées débouchent sur de multiples fausses dénonciations auprès des services de la Sûreté[14]. De fait, on peut facilement s'accorder sur l'idée selon laquelle le secret est producteur de mythes, et ce dès le déroulement des événements. Le prétendu complot qui associe les communistes, la Russie soviétique et le Front populaire est un des mythes qui a façonné la mémoire de l'aide à l'Espagne républicaine.

[8] Robert Samuel Thornberry, *André Malraux et l'Espagne*, Genève, Droz, 1977, p. 39.
[9] *L'Action française*, *La Liberté*, et *Candide* connaissent de grands succès éditoriaux puis des baisses très brutales : D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 42-43.
[10] Rapport du commissaire-chef de la 14e Brigade régionale de Police mobile adressé au contrôleur général des services de Police criminelle, à Montpellier le 17 octobre 1936. Archives nationales françaises (ANF), F7 14676.
[11] Rapport du commissaire de Police mobile sous-chef Bringe adressé au commissaire divisionnaire chef de la 14e Brigade régionale, à Montpellier le 9 janvier 1937. ANF, F7 14676.
[12] *Ibid.*
[13] Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Montpellier le 5 janvier 1938. Service Historique de la Défense (SHD), GR 7N² 2544, dossier 2.
[14] C'est en tout cas ce qui est expliqué dans un inventaire des archives nationales françaises à propos d'une cote archivistique se rapportant à des rapports sur les dépôts d'armes et le trafic faisant suite aux événements de février 1934. L'auteur de l'inventaire évoque les dénonciations faites par une opinion publique alertée par la presse. Il indique ensuite que « [l]a plus grande partie des enquêtes entreprises sur ces bases par la police aboutissaient à un résultat négatif. N'ont donc été conservés que les dossiers qui pouvaient présenter quelque intérêt […]. Il en a été de même pour les dossiers de transferts d'armes en Espagne pendant la guerre civile, époque où il régnait "une sorte d'hypnose quant à ces questions" (lettre du préfet de la Gironde en date du 3 décembre 1936), et où la plupart des renseignements reçus par la Sûreté générale s'avéraient faux ». J. Mady, *Service central d'identification et sûreté nationale. (1885-1944). Répertoire numérique détaillé (F7 14616-F7 14885*), archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, 2002, p. 19-20. [consultable en ligne]

B. « Ce sont les Soviets qui tirent les ficelles du Front Populaire » : à droite, le temps des complots

L'attitude du gouvernement français envers la République espagnole – ou celle qu'on lui attribue – soulève à droite une véritable levée de boucliers. Nombreuses sont les accusations à l'encontre du Front Populaire français, à qui l'on reproche de faire le jeu de la Russie soviétique en voulant prêter main-forte à la République espagnole.

Pour mieux comprendre les virulentes dénonciations de la presse de droite, il faut rappeler à quel point l'idée d'un complot « rouge » s'est enracinée en France durant l'entre-deux-guerres. Comme l'a souligné Frédéric Monier, la mouvance communiste – et par affiliation la Russie soviétique – est dénoncée dès 1920 comme étant à l'origine d'une conspiration pouvant attenter à la sûreté de l'État[15]. Une iconographie politique satirique contribue à une mise en scène peu flatteuse des bolchéviques durant les années 1920 et 1930[16]. L'anticommunisme connait son paroxysme sous le Front populaire. À cette époque, Jacques Bardoux publie de nombreux pamphlets[17] censés démontrer l'imminence d'une insurrection marxiste sur le territoire français[18]. L'homme politique évoque un vaste complot communiste qui aurait été préparé en 1935 et dont le Parti communiste – qui soutient le Front populaire – serait une des mains agissantes[19]. Pour cette raison, les historiens Serge Berstein et Jean-Jacques Becker signalent que « les élections de 1936 apparaissent comme une véritable catastrophe, rapprochant le moment tant redouté de l'apocalypse révolutionnaire[20] ». L'arrivée au pouvoir du Front populaire suscite effectivement de nombreuses craintes ; les grèves de mai et juin 1936 permettent à la thèse de la conspiration de gagner en crédibilité auprès de l'opinion[21]. L'alliance gouvernementale de Front populaire est ainsi perçue comme un outil utile au Parti communiste français (PCF) pour arriver au « Grand Soir » et précipiter la France dans une nouvelle guerre[22]. Finalement, comme le remarque Sophie Cœuré, l'affaire espagnole donne à ce discours de

[15] Frédéric Monier, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 98.
[16] S. Cœuré, *La grande lueur à l'Est*, *op. cit.*, p. 252.
[17] Jacques Bardoux, *J'accuse Moscou*, Paris, Flammarion, 1936, 48 p. ; Jacques Bardoux, *Le chaos espagnol : éviterons-nous la contagion ?*, Paris, Flammarion, 1937, 47 p. ; Jacques Bardoux, *Les Soviets contre la France : quel jour éclatera la révolution communiste ?*, Paris, Grevin & Flammarion, 1936, 47 p. ; Jacques Bardoux, *Staline contre l'Europe*, Paris, Flammarion, 1937.
[18] Jean-Jacques Becker et Serge Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France. 1917-1940*, Paris, Orban, 1987, vol.1, p. 164-166.
[19] *Ibid.*
[20] *Ibid.*, p. 280.
[21] *Ibid.*, p. 281-293.
[22] S. Cœuré, *La grande lueur à l'Est*, *op. cit.*, p. 285.

l'authenticité, car celle-ci « cristallise les enjeux de l'influence soviétique en France, en même temps qu'elle en modifie progressivement l'image[23] ».

1) La campagne de presse de l'été 1936

Avec la guerre civile espagnole, la rhétorique du complot bolchévique prend une nouvelle dimension. Les historiens ont décrit les remous provoqués par la publication d'une série d'articles à propos de la volonté de Léon Blum d'accéder à la demande matérielle des républicains espagnols, ces derniers sollicitant expressément des envois d'armes pour en finir avec l'insurrection militaire[24]. Avec la publication d'une série d'articles, le 23 juillet, la presse de droite se montre unanime pour dénoncer les dangers d'une aide française[25]. Ceci s'explique tant par l'existence d'un courant pacifiste qui craint des complications internationales que par l'anticommunisme de certains[26]. Le 24 juillet, après les révélations faites par des membres de l'ambassade espagnole favorables au général Franco, Henri de Kérillis publie un article dans *L'Écho de Paris* : sur décision gouvernementale, la France s'apprêterait à livrer 8 canons de 75 avec 200 obus chacun, 50 mitrailleuses et 12 millions de cartouches, 25 avions Potez de bombardement et 12 000 bombes d'avion. Dramatique, le journaliste ajoute : « c'est M. Blum qui, d'un cœur léger, a décidé de jeter la France dans l'aventure espagnole[27] ». Le 25 juillet, la volte-face du gouvernement français dans sa décision d'aider les républicains espagnols n'apaise pas la situation. Comme le remarque Catherine Breen, « les attaques redoublent contre le gouvernement, en particulier Pierre Cot [ministre de l'Air jusqu'en janvier 1938], partisan de l'intervention[28] ».

L'amalgame entre les situations française et espagnole et, surtout, la crainte d'un vaste complot communiste expliquent la récurrence des attaques contre le gouvernement français. Dès le 24 juillet, un article de *L'Écho de Paris* écrit par un correspondant londonien défend cette conjecture :

> « Les Anglais sont proprement écœurés de voir la France obéir au doigt et à l'œil à Moscou. Voilà qui pourrait bien, demain, déterminer le gouvernement anglais qui vient, pour sa part, de refuser sèchement de faire droit à la requête du gouvernement de Madrid, à adopter une attitude froide à l'égard d'une France livrée à l'anarchie communiste et aux ordres de la troisième internationale[29]. »

[23] *Ibid.*, p. 273.
[24] Serge Berstein, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, p. 514.
[25] Catherine Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, Éditions Médecine et hygiène, thèse de doctorat, Genève, 1973, p. 27.
[26] *Ibid.*, p. 32.
[27] Henri de Kérillis, « Il faut empêcher le gouvernement de ravitailler les communistes espagnols », *L'Écho de Paris*, n° 20 734, 24 juillet 1936.
[28] C. Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, *op. cit.*, p. 29.
[29] R.L. (*sic*), « C'est Blum qui a donné l'ordre de fournir les armes », *L'Écho de Paris*, n° 20 734, 24 juillet 1936.

Surtout, en livrant supposément des armes, le gouvernement de Léon Blum est associé aux atrocités qui ont lieu à l'intérieur du camp républicain, cruautés qui sont abondamment relayées dans la presse de droite. Le 25 juillet, François Mauriac signe ainsi un article pour *Le Figaro* au sein duquel il évoque les massacres outre-Pyrénées tout en fustigeant la possibilité d'une aide française :

> « Mais s'il était prouvé que nos maîtres collaborent activement au massacre dans la péninsule, alors nous saurions que la France est gouvernée non par des hommes d'État, mais par des chefs de bande, soumis aux ordres de ce qu'il faut bien appeler l'Internationale de la haine[30]. »

Près d'un mois plus tard, le 26 août, un autre article associe le gouvernement Blum aux atrocités ayant lieu en Espagne :

> « Évêques fusillés, religieuses violées, prêtres massacrés, églises incendiées, cadavres de nonnes exhumés et exposés, les jeunes filles de l'aristocratie exposées nues, puis égorgées, tel est le tableau de chasse du *Frente Popular* que soutiennent de leurs approbations, encouragements et munitions, les membres du cabinet Blum[31]. »

Cette dénonciation d'une collusion entre le gouvernement français et les auteurs des exactions du camp républicain puise ses racines dans la peur d'une contagion révolutionnaire qui pourrait toucher la France. Un article du 28 novembre 1936 signé par Guy Mounereau dans *Le Figaro* témoigne de la force de ce sentiment :

> « Comme le voisinage de la guerre transforme une province et une ville ! Quel pays en France était plus aimable, – la Provence mise à part, – plus insouciant en apparence, mieux fait pour une vie commode, heureuse et paisible que le Roussillon ? Quelle ville était plus agréable, plus liée au passé par ses monuments, plus près de l'activité moderne par son commerce que Perpignan ? […]
>
> En Roussillon, depuis la fin du mois de juillet, tout ce qui est anarchiste ou communiste est sacré, inviolable, digne de tous les respects, de toutes les attentions, de toutes les mignardises. […]
>
> Et c'est ainsi que, depuis la dernière semaine de juillet, la ville de Perpignan, par la lâcheté des uns, par la passion des autres, par l'incurie de la préfecture et de la police, par le silence du gouvernement, avec la collaboration d'un ramassis de trafiquants, est devenue la citadelle de la Fédération Anarchiste Ibérique et, subsidiairement, du communisme…
>
> Perpignan, centre de recrutement pour les anarchistes catalans…
>
> Perpignan, centre d'approvisionnement en armes pour les rouges espagnols…
>
> Perpignan, terrain d'expérience en France pour la révolution à venir…[32] »

Cette crainte d'une contagion révolutionnaire trouve sa source dans les mouvements complotistes de l'entre-deux-guerres. Elle est nourrie par un entretien du général Francisco Franco dans *Le Journal* publié très tôt dans le conflit, le 24 juillet 1936. À cette occasion, il défend la thèse selon laquelle les communistes avaient préparé un complot que les insurgés militaires espagnols se devaient de prévenir[33]. Cette assertion persiste encore de façon assez

[30] François Mauriac, « L'Internationale de la haine », *Le Figaro*, n° 207, 25 juillet 1936.
[31] Extrait cité dans J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France. 1917-1940*, *op. cit.*, p. 307.
[32] Guy Mounereau, « Notre enquête sur l'agitation révolutionnaire. Le Roussillon aux mains de la F.A.I. », *Le Figaro*, n° 20 858, 28 novembre 1936.
[33] C. Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, *op. cit.*, p. 30.

nette en Espagne, dans l'opinion conservatrice et même dans un pan réduit de l'historiographie[34]. Durant les événements, elle donne de la crédibilité à la thèse d'une conspiration communiste préparée en France.

2) La peur du « Grand Soir » ou la rémanence du discours anticommuniste

Avec l'affaire espagnole, l'idée d'un « complot rouge » devient un sujet à succès à droite[35]. En 1937, Jacques Bardoux annonce que la révolution espagnole avait été préparée dès le printemps 1936. Dans sa brochure *Le chaos espagnol : éviterons-nous la contagion ?*, l'auteur explique même que « Madrid est pour la France un miroir » et qu' « [e]lle peut y reconnaître son visage, tel qu'il eût été, si le complot communiste avait réussi en juin ou en novembre 1936 »[36]. D'après Catherine Breen, cela amène par conséquent les milieux de droite à croire que :

> « [l]e complot qui se trame en France est celui même qui a mené l'Espagne à la guerre civile. Les Russes ont préparé la Révolution en Espagne depuis le printemps 1936, en envoyant des spécialistes de la révolution, des armes et des munitions ; ces experts russes travaillaient en liaison étroite avec les communistes de Paris, et la révolution devait éclater le même jour dans les deux pays. […] Ainsi le résultat sera finalement semblable en France et en Espagne : révolution, guerre civile, puis – et cela sera différent de l'Espagne –, invasion allemande en France[37]. »

Les tenants de cette théorie supposent que la France est l'exécutante des manœuvres soviétiques. Les documents utilisés ont beau être des faux assez grossiers, ils se montrent assez convaincants et donnent lieu à des amalgames à propos de l'influence de l'URSS[38]. Pour Sophie Cœuré,

> « [l]a mobilisation organisée pour l'Espagne joue son rôle dans l'activité des milieux de droite que dénoncent l'URSS, le danger qu'elle incarne par l'ingérence du Komintern, le Parti Communiste français considéré comme son bras français, et toute une série d'"agents" et d'"espions" clandestins ou imprudemment abrités par la France[39]. »

L'abondance de chiffres et de détails rend les thèses de Jacques Bardoux possibles, malgré les falsifications[40]. En outre, cela repose sur des représentations solidement ancrées à droite,

---

[34] Sur le mythe d'un complot communiste et la propagande franquiste et néofranquiste autour de cette idée, voir : Herbert Rutledge Southworth, *Conspiracy and the Spanish Civil War: the brainwashing of Francisco Franco*, New York, Routledge, 2002, 249 p. ; Ángel Viñas, « Sobre mitos y falacias de la Guerra Civil que aún persisten », *Bulletin hispanique*, 15 juillet 2016, nº 118-1, p. 49-64.

[35] C. Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, *op. cit.*, p. 47-48 ; Sophie Coeuré, « 2. Endiguer le bolchevisme ? La « double frontière » dans le répertoire de l'anticommunisme (1917-1941) » dans *Frontières du communisme : Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'octobre au mur de Berlin*, Paris, La Découverte, 2007, p. 54 et suiv.

[36] J. Bardoux, *Le chaos espagnol : éviterons-nous la contagion ?*, *op. cit.*, p. 41.

[37] C. Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, *op. cit.*, p. 46.

[38] *Ibid.*, p. 46-47. Catherine Breen s'appuie sur les écrits d'Herbert R. Southworth et de David T. Cattell pour montrer comment des faux ont été utilisés en Angleterre avant d'être diffusés pour permettre de justifier le soulèvement franquiste (voir Herbert R. Southeworth, *Le mythe de la croisade de Franco*, Paris, Ruédo Iberico, 1964 ; David T. Cattell, *Communism and the Spanish Civil War*, Berkeley, University of California Press, 1955).

[39] S. Cœuré, *La grande lueur à l'Est*, *op. cit.*, p. 274-275.

[40] C. Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, *op. cit.*, p. 48.

comme en témoigne la propagande entreprise par les « Républicains nationaux » d'Henri de Kérillis, qui diffusent leur bulletin à plus de 300 journaux pour transmettre leur doxa anticommuniste[41]. À titre d'exemple, en 1936, une affiche éditée par leur Centre de propagande à l'occasion des élections du printemps représente les membres du gouvernement de Front populaire comme des marionnettes aux mains de Moscou : « Ce sont les Soviets qui tirent les ficelles du Front populaire ».



Image 1 : Centre de propagande des républicains nationaux, « Ce sont les Soviets qui tirent les ficelles du Front populaire », affiche lithographique en couleur, 82 x 61 cm, 1936 (Source gallica.bnf.fr / BnF) – reproduction en annexes

De plus en plus, le trafic d'armes et les violations prétendues de la « non-intervention » par la France servent de preuve au prétendu complot communiste. En 1936, Pierre Héricourt, collaborateur de *L'Action Française* est chargé de couvrir la guerre d'Espagne[42]. L'année suivante, il publie *Pourquoi mentir : l'aide franco-soviétique à l'Espagne rouge*[43]. Dans cet

[41] S. Cœuré, *La grande lueur à l'Est*, *op. cit.*, p. 261.
[42] Olivier Dard, « Nationalistes français et reportages de guerre de l'Éthiopie à l'Espagne » dans Emmanuel Mattiato, Manuelle Peloille et Olivier Dard (éds.), *Correspondants de guerre 1918-1939 : Maroc, Éthiopie, Espagne*, Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 2021, p. 203-209.
[43] Pierre Héricourt, *Pourquoi mentir ? L'aide franco-soviétique à l'Espagne rouge*, Paris, Baudinière, 1937, 132 p.

ouvrage, il associe explicitement le gouvernement de Front populaire à l'aide apportée par les Soviétiques à la République espagnole. L'auteur cite notamment une « Russie des Soviets […] aidée dans sa besogne d'intervention en faveur des rouges par plusieurs pays, notamment par la France[44] » et explique en conclusion que le gouvernement français serait « l'auxiliaire » d'une URSS qui installe une dictature communiste en Espagne. L'ouvrage est traduit l'année suivante et semble avoir connu un certain succès. Pour cette raison peut-être, un nouveau feuillet est publié sous un titre explicite : *Les Soviets et la France fournisseurs de la Révolution espagnole*[45]. En introduction de cette brochure, il rappelle pourquoi il a été amené à écrire sur un tel sujet : éviter que l'Espagne ne devienne « une seconde Russie » et, surtout, mettre en garde le lecteur :

> « C'est avec ces "*gens-là*" que le gouvernement français a collaboré, plus étroitement que jamais, depuis le 18 juillet 1936. C'est pour le triomphe des soviets et de leurs méthodes en Espagne qu'il a livré des armes, des munitions, des avions, sans se soucier de savoir si les stocks de notre sécurité, en cas d'agression à l'Est, étaient suffisants[46]. »

La brochure rassemble de nombreuses photographies censées prouver une intervention du gouvernement de Front populaire. Il s'agit par exemple de paquets de cartouches d'origine française accolés à un ticket de passage en gare de Cerbère à propos desquels l'auteur se livre à une conclusion tranchée : « ces papiers authentiques ne peuvent laisser la place à aucun doute : la France a fourni des munitions en abondance[47] ». Il va de même pour une autre photographie d'un paquet de cartouches de provenance française qui suffit d'ailleurs à lui faire remettre en cause la « non-intervention » hexagonale[48]. Le fait que ces cartouches aient été récupérées par les franquistes – la légende fait mention du « camp de récupération de Valladolid » – sur les champs de bataille suffit à authentifier le document. Surtout, l'utilisation de photographies et leur mise en série prennent le pas sur la volonté de connaître l'itinéraire des armes et le contexte de leur arrivée en Espagne. Pierre Héricourt utilise aussi des tableaux statistiques, procédé de persuasion apparemment très efficace[49]. Les chiffres avancés sont parfois farfelus et les conjectures à leur propos le sont tout autant. Si le journaliste rappelle assez justement que le seul matériel saisi par les franquistes ne suffit pas à évaluer correctement l'aide à l'Espagne républicaine, il ajoute que « [p]our arriver à évaluer l'effort total de la France

[44] *Ibid.*, p. 11.
[45] Pierre Héricourt, *Les Soviets et la France fournisseurs de la révolution espagnole : 100 documents photographiés et recueillis par l'auteur*, Paris, Baudinière, 1938, 121 p.
[46] *Ibid.*, p. 10.
[47] *Ibid.*, p. 76-77.
[48] *Ibid.*, p. 87.
[49] Ce procédé est aussi utilisé par les services de propagande des insurgés espagnols, par leurs partisans français et par les services italiens et allemands. L'apport de ces sources pour estimer les flux d'armements sera abordé dans la dernière partie de la thèse.

officielle et de la Russie en faveur des révolutionnaires de la péninsule ibérique il faudrait donc multiplier mes totaux par dix au moins, peut-être vingt ou trente ![50] ».

Les accusations formulées à l'encontre du gouvernement de Front populaire ont une certaine résonnance à l'étranger. S'il ne convient pas d'en faire une présentation exhaustive, le rappel de quelques exemples montre que les écrits français s'inscrivent dans une littérature européenne d'un style équivalent, notamment en Angleterre[51]. Jacques Bardoux, lui-même, ne puisait-il pas dans les écrits de l'Anglais Arthur Lodevay – spécialiste des conspirations maçonnique, juive et communiste – pour faire l'étalage de preuves documentaires[52] ? En 1937, la brochure anglaise *I accuse France* – publiée sous le pseudonyme de « *a Barrister*[53] » – dénonce par exemple le Front populaire français qui serait de « connivence » avec les républicains en supportant la « sauvagerie communiste et anarchiste, par l'exportation directe ou indirecte, la réexportation et le transport en Espagne d'armes, de munitions, de matériel de guerre, d'avions[54] ». Le régime franquiste, dans une démarche de dénonciation des manquements à la « non-intervention » réalisés au profit de l'Espagne républicaine, fait même publier un « Catalogue du matériel pris à l'ennemi » en août 1938[55]. La brochure, constituée à l'initiative du *Servicio de Recuperación de Material de Guerra* franquiste entend mettre en avant le large éventail des fournisseurs d'armes de l'armée républicaine pour mieux « prouve[r] manifestement la vénalité des agents d'achats marxistes[56] ». Surtout, l'imprimé valorise des soldats qui, malgré ces « chiffres rigoureusement vérifiés qui figurent dans les tableaux respectifs[57] », combattent avec succès. Ainsi, le fascicule promeut la nature providentielle de Francisco Franco qui « leur a permis [aux soldats] de saisir des montagnes d'un matériel de guerre suffisant pour armer des milliers et des milliers de combattants[58] ». La surestimation des fournitures faites aux républicains doit attester du génie militaire de Francisco Franco. D'après Miguel Iñiguez Campos, il s'agit d'une œuvre de propagande mise en place durant la guerre et

[50] P. Héricourt, *Pourquoi mentir ? L'aide franco-soviétique à l'Espagne rouge*, *op. cit.*, p. 101.
[51] Hugo García, *Mentiras necesarias: la batalla por la opinión británica durante la Guerra Civil*, Madrid, Biblioteca nueva, 2008, p. 193-195.
[52] Les documents cités par J. Bardoux seraient des faux fabriqués par la propagande franquiste. Jamais Lodevay ni J. Bardoux n'ont pu donner d'explication crédible concernant leur provenance. C. Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, *op. cit.*, p. 47.
[53] A Barrister (pseudonyme), *I accuse France*, Londres, Spanish Presse Services Limited, 1937.
[54] (notre traduction [n.t.]) : « The communist and anarchist savagery, by the direct or indirect export, the re-export and the transport to Spain of arms, munitions, war material, of airplanes ». *Ibid.*, p. 2.
[55] *Exposición de guerra. Catálogo del material cogido al enemigo*, Saint-Sébastien (Espagne), 1938, 32 p. Consulté dans : SHD, GR 7N² 2532, dossier 1.
[56] (n.t.) : « prueba palmariamente la venalidad de los Agentes de compra marxistas ». *Ibid.*, p. 3.
[57] (n.t.) : « cifras rigurosamente comprobadas que figuran en los carteles respectivos ». *Ibid.*
[58] (n.t.) : « les ha permitido conquistar montañas de material de guerra, suficiente, para armar miles y miles de combatientes ». *Ibid.*

les premières années de la dictature par les historiens du régime afin de légitimer système en place[59]. Cependant, cela sert aussi un objectif plus immédiat puisque la publication d'un tel catalogue permet aux services insurgés de faire pression sur les livraisons faites au profit des républicains, même s'ils restent allusifs concernant leur origine[60]. Cela s'inscrit plus généralement dans la propagande franquiste internationale à laquelle les républicains tentent de répondre[61]. En 1937, les services républicains font notamment publier *Le Livre Blanc de l'intervention italienne en Espagne*[62]. Produit sur initiative de Julio Álvarez del Vayo à la suite d'échanges avec les ministres des Affaires étrangères anglais et français Antony Eden et Yvon Delbos, ce *Livre Blanc* avait une double vocation. Il s'agit à la fois d'exercer une pression diplomatique à l'encontre des puissances fournissant les insurgés et de mettre fin à la politique de « non-intervention »[63]. Surtout, sa forme diffère très peu des écrits de ses adversaires : la brochure réalise un effort pédagogique évident en ayant recours à de nombreuses photographies, à des extraits de rapports et à une chronologie documentée des événements. Les services de propagande franquistes n'hésitent donc pas à user de méthodes similaires, ce qui complexifie le discernement entre le vrai et le faux pour des lecteurs non avertis. D'une manière générale, les brochures publiées par les partisans de Franco mettent en avant la recherche de vérité afin de dénoncer les abus de leur adversaire, le tout en ayant recours à des « preuves » – photographiques, chronologiques et textuelles – dont le lecteur ne peut pas vérifier l'authenticité. Dans le cas de cette production écrite, sans place réservée au conditionnel, il faut faire confiance au présent de vérité générale. Sans doute, l'engagement partisan et les divisions autour du cas espagnol ne font qu'augmenter la possible véracité de tels écrits, en France comme à l'étranger.

[59] Miguel Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan: las dificultades de abastecimiento republicanas y su viraje al mercado negro durante el primer año de guerra (julio 1936-mayo 1937)*, Thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid, Madrid, 2016, p. 40-41.

[60] *Ibid*., p. 4. L'introduction de la brochure explique en effet l'existence d'une « aide reçue par les marxistes, de différentes nations qu'il ne vaut mieux pas nommer… » mais fait figurer dans ses tableaux statistiques des armes de différentes provenances, dont la France (n.t. : « *la ayuda recibida por los marxistas, de diferentes naciones que más vale no nombrar…* »). La volonté d'un rapprochement avec la France de la part de Franco peut expliquer que cette dernière ne soit pas explicitement nommée.

[61] Félix Luengo Teixidor, *Espías en la embajada: los servicios de información secreta republicanos en Francia durante la Guerra Civil*, Bilbao, Servicio Editorial, Universidad del País Vasco, 1996, p. 43-44. Sur la propagande républicaine à Paris, voir notamment : Hugo García, « La propaganda exterior de la República durante la Guerra Civil. Origen, éxitos y miserias de los servicios de París », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2009, nº 39-1, p. 215-240.

[62] H. García, *Mentiras necesarias*, *op. cit.*, p. 190-193.

[63] Propos tenus par Julio Álvarez del Vayo lors d'un entretien à lire dans : Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 79.

Toutes ces révélations sont nourries par des publications dans la presse de droite en France et à l'étranger. Durant toute la durée du conflit, elles profitent du secret des opérations pour gagner en véracité. La part d'ombre qui entoure le trafic d'armes brouille un peu plus la limite entre ce qui est réel et ce qui ne l'est pas. En outre, l'existence de discours contraires de la part des « deux Espagnes » irréconciliables augmente le sentiment d'incertitude autour de ces pratiques clandestines. Dans *Les Soviets et la France fournisseurs de la Révolution espagnole*, Pierre Héricourt justifie ainsi sa démarche :

> « La presse des partis de gauche et de la révolution a mené un grand tapage autour de l'intervention de Mussolini et d'Hitler qui ont envoyé des armes et des hommes aux nationalistes dressés contre la dictature rouge.
>
> On s'est vanté à Paris, à Genève et à Londres, d'avoir au contraire observé une stricte neutralité et d'avoir respecté une sorte de pacte de non-intervention afin de ne donner aucune excuse aux pays "fascistes" de répliquer à des envois de matériels par des envois de matériel, à des envois de bataillons par des envois de régiments.
>
> Cependant, les soldats du général Franco se plaignaient constamment d'avoir en face d'eux des Français et des Russes et surtout des avions, des canons, des tanks, des matériels sans cesse renouvelés, provenant de Moscou ou de Paris.
>
> Où était la vérité[64] ? »

Un sentiment de désarroi semble avoir marqué les mémoires collectives. Ceci, les archives orales conservées par l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) permettent de le vérifier[65]. Les témoins interrogés sont tous d'anciens fonctionnaires. Dominique Boyer, de l'Inspection des Finances, dit avoir été « tout à fait contre les rouges » mais a ensuite expliqué ne pas avoir bien compris ce qu'il se passait à l'époque[66]. Pour Pierre Chancel, ancien administrateur civil, « [o]n comprenait mal. C'était peut-être la presse qui faisait ça, ou la radio[67] ». Jean Meary, de l'Inspection des Finances, indique que les événements espagnols divisaient car, si la possibilité d'une victoire de Franco était jugée « désagréable », « [d]e l'autre côté, c'était presque aussi désagréable de voir M. Staline » et les « rouges être à la frontière pyrénéenne » ; d'après lui, cela pouvait faire craindre le « Grand Soir »[68].

C'est donc dans une grande incertitude que l'aide à l'un des deux camps est dénoncée dans la presse ou dans d'autres médias. Pour l'historien américain Eugen Weber, chaque doute propre à la guerre d'Espagne finissait par être associé à un complot des Russes. Un exemple illustre est celui du bombardement de Guernica, dont l'incendie est imputé à tort aux

---

[64] P. Héricourt, *Les Soviets et la France fournisseurs de la révolution espagnole : 100 documents photographiés et recueillis par l'auteur*, *op. cit.*, p. 7.
[65] Sur ces témoignages, voir l'inventaire : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/igpde-editions-publications/Guide-TO.pdf [en ligne].
[66] Dominique Boyer (entretien 1, cassette 1, plage 9), « Impressions sur la Guerre d'Espagne » (5 : 30). 16 septembre 1991. Archives orales de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE).
[67] Pierre Chancel (entretien 2, cassette 1, plage 8), « La guerre d'Espagne (3 : 00). 3 mai 1993. *Ibid.*
[68] Jean Meary (entretien 1, cassette 1, plage 7), « La guerre d'Espagne (24 : 00). 25 septembre 1990. *Ibid*.

communistes en mai 1937[69]. La peur d'un complot russe en France fait le lit de nombreux amalgames. De fait, l'aide de la Russie soviétique, de l'Internationale communiste, du PCF et du gouvernement de Front populaire sont assimilés comme les tenants d'un même parti agissant secrètement malgré les annonces publiques. Dans ce cadre, les nuances et les différences – sur la situation intérieure espagnole, par exemple – s'effacent pour produire un discours homogène et apparemment cohérent. Bien entendu, toute la presse de droite n'a pas adhéré aux thèses de Bardoux et aux théories du complot développées à propos des communistes et de leurs prétendus projets. Certains ont pu dénoncer des livraisons d'armes et de matériel de guerre par pur calcul politique, afin de paralyser le gouvernement Blum[70]. D'autres, comme Émile Buré (directeur de *L'Ordre*) ou Pertinax (chroniqueur pour *L'Écho de Paris*) ont pu refuser de voir l'œil de Moscou partout sans défendre camp républicain[71]. Enfin, il se peut que quelques journalistes aient dénoncé des livraisons d'armes soviétiques sans pour autant associer cette aide au Front populaire français[72].

Ces accusations s'effectuèrent malgré tout à un rythme soutenu. Les communistes sont alors présentés comme la pièce maîtresse d'un complot dont le trafic d'armes pour l'Espagne républicaine ne serait – tout comme la formation des Brigades internationales – que l'un des ressorts. Dans l'ensemble, on retiendra que la France du Front populaire est associée à cette aide en raison de la grande part d'ombre qui entoure son existence. Cette campagne de presse sera ensuite fréquemment citée par tous les anciens acteurs du Front populaire quand la question leur était posée de savoir pourquoi la République espagnole n'a pas été aidée. À gauche, pourtant, on regrette d'abord une aide trop faible, voire inexistante, tout en faisant de l'antifascisme le socle de la solidarité avec les républicains espagnols.

C. À gauche, le temps des regrets et la naissance du mythe antifasciste

La période de la guerre civile espagnole donne l'occasion à des dirigeants du Front populaire d'exprimer publiquement leurs regrets et leur impuissance. La posture de la gauche concernant l'Espagne répond aux lignes de fractures de l'antifascisme français, fortement divisé sur les questions de politique extérieure. Jacques Droz a montré que l'opposition entre une ligne

[69] E.J. Weber, *L'Action Française*, *op. cit.*, p. 424. Il a d'ailleurs fallu attendre la chute du régime franquiste pour que l'incendie de Guernica ne soit plus officiellement reconnu comme étant l'œuvre des républicains. Voir notamment : P. Aguilar Fernandez, *Memoria y olvido de la guerra civil española*, *op. cit.*, p. 273-278.
[70] J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France. 1917-1940*, *op. cit.*, p. 307.
[71] C. Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, *op. cit.*, p. 30.
[72] J.-J. Becker et S. Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France. 1917-1940*, *op. cit.*, p. 304-305. Article de *La Petite Illustration* du 26 novembre 1938.

pacifiste, largement majoritaire, et des courants bellicistes ou révolutionnaires crée une fracture qui traverse tous les partis durant les années 1930[73]. Le conflit espagnol creuse cette brèche[74].

1) Vœux des solidarités et aveux d'impuissance

Dans un contexte de désunion, les publications de presse et les rassemblements pro-républicains servent d'espaces privilégiés pour exprimer la solidarité antifasciste. Le PCF constitue un des soutiens les plus visibles de la République espagnole. Durant les manifestations et les meetings, militants et dirigeants réclament régulièrement « des canons, des avions pour l'Espagne »[75]. Cet engagement s'ajoute aux actions humanitaires des cercles de tous bords[76]. Dans la presse partisane, des militants antifascistes dénoncent fréquemment le caractère inique de l'embargo sur les armes[77]. Certains groupes politiques font la publicité des livraisons illégales qu'ils effectuent. Il en va ainsi pour *Le Libertaire*, dans lequel les membres de l'Union anarchiste (UA) évoquent leur action contrebandière[78]. Ce type d'intervention peut aussi avoir lieu dans le cadre de réunions publiques consacrées au conflit. À titre d'exemple, Roger Marcadé, le maire socialiste de Pessac, fait savoir qu'il a envoyé des armes en Espagne durant un meeting sur la guerre civile[79]. Quant à l'anarchiste Louis Mercier, aussi connu sous le nom de Charles Ridel, il profite de la projection d'un film pour faire part de son engagement dans la colonne Durruti, en Espagne, et demander à ce que des armes soient livrées à la Confédération

---

[73] Jacques Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe : 1923-1939*, Paris, La Découverte, 1985, p. 177-212 (chap. 6).

[74] Michael Seidman, « Was the French Popular Front Antifascist? » dans Hugo García et al. (éds.), *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 49 et suiv.

[75] Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 34-35 ; Anne Mathieu, *Nous n'oublierons pas les poings levés : reporters, éditorialistes et commentateurs antifascistes pendant la guerre d'Espagne*, Paris, Syllepse, 2021, p. 124-128 et p. 153-155.

[76] Par ordre de publication, voir notamment : David Berry, *L'anarchisme français et la révolution espagnole. 1936-1939*, Paris, Alternative Libertaire, 2001, p. 191 et suiv. ; Valentin Cionini, « Solidarité Internationale Antifasciste, ou l'humanitaire au service des idées anarchistes », *Diacronie*, 29 juillet 2011, n° 7-3 ; Nicolas Lépine, *Le socialisme international et la guerre civile espagnole*, thèse, Laval (Québec), Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2013, 314 p. ; Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, Thèse, EHESS, Paris, 2014 ; Célia Keren, « Quand la CGT faisait de l'humanitaire : l'accueil des enfants d'Espagne (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, 2018, vol. 264, nº 3, p. 15-39.

[77] La question de l'aide à l'Espagne divise cependant. Sur ce point, voir notamment : Anne Mathieu, *Nous n'oublierons pas les poings levés : reporters, éditorialistes et commentateurs antifascistes pendant la guerre d'Espagne*, Paris, Syllepse, 2021, p. 119-155 (chap. 2).

[78] Cité dans : Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France. II, de 1914 à nos jours*, Paris, François Maspéro, 1975, p. 29-35 ; Valentin Frémonti, *Solidarité internationale antifasciste (1937-1939) – Une action humanitaire et libertaire dans la guerre d'Espagne*, Paris, Alternative Libertaire, 2017, p. 22-23. Un ouvrage de David Berry peut contenir des informations similaires, puisque cet auteur cite régulièrement la presse libertaire pour ses recherches. Celui-ci demeure cependant introuvable : D. Berry, *L'anarchisme français et la révolution espagnole. 1936-1939*, *op. cit.*

[79] Rapport du parquet du procureur général de la Cour d'appel de Bordeaux adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice le 1er février 1937. ANF, BB/18/3038, « dénonciation de Hilaire Darrigrand contre Marcade (*sic*), maire de Pessac ».

Nationale du Travail (CNT), une structure libertaire très bien implantée en Catalogne[80]. Selon lui, la révolution espagnole ne peut triompher que si elle « gagne dans d'autres pays, notamment la France[81] ». Cette aide, d'après un de ses camarades, doit prendre exemple sur celle des communistes : « Les Soviets ont livré des bateaux d'armes et de munitions et on ne leur a pas déclaré la guerre [82] ». Il poursuit, et indique que « [l]e prolétariat français ne doit pas faire top attention aux sirènes politiques et aux réunions de Genève[83] ». Ce type de manifestations souligne l'existence d'un militantisme révolutionnaire qui, de manière certes marginale, s'oppose au gouvernement de Front Populaire tout en se maintenant à l'écart du mouvement de soutien communiste. Sur fond de « non-intervention », l'aide à l'Espagne donne parfois lieu à des accrochages entre les partisans du camp républicain. Régulièrement, les militants font cependant valoir le caractère symbolique de leur démarche, qui ne peut pallier à elle seule les besoins du camp républicain. Très hostiles à la posture gouvernementale, ces déclarations ne semblent pas avoir eu beaucoup d'écho au-delà des cercles interventionnistes.

La mobilisation la plus visible est aussi la plus consensuelle. Outre la promotion de l'aide humanitaire en Espagne, les journaux de gauche dénoncent surtout l'« abandon » de la République espagnole inhérent à la signature du pacte de « non-intervention ». En ce sens, les services républicains ont mené une guerre des mots à l'aide d'une agence de presse officielle en France afin de glorifier la cause républicaine[84]. La fondation du journal *Ce soir* montre la variété des soutiens de papier apportés à la République espagnole. D'après Carlos Serrano, la création du journal communiste aurait été permise grâce à l'aide du gouvernement espagnol (cette idée était déjà défendue par David W. Pike[85]) ainsi que par le Komintern, les Affaires étrangères soviétiques et le PCF[86]. D'autres journaux de gauche militèrent activement pour la cause républicaine : parmi eux, *La Vague*, ressuscité le temps d'une année par Marceau Pivert[87] ou encore *L'Humanité*, communiste, qui ont activement dénoncé le pacte de

[80] Compte rendu d'une projection ayant eu lieu le 24 janvier 1937. Rapport du directeur de la police d'Etat de Nice adressé au procureur de la République local, le 25 janvier 1937. ANF, BB/18/3038.
[81] *Ibid*.
[82] Il s'agit de Lucien Huart, un anarchiste ayant rejoint la Comité pour l'Espagne libre, structure qui rassemble des révolutionnaires et des militants dits « réformistes ». *Ibid*.
[83] *Ibid*.
[84] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 54 ; Yannick Pech, *Les services secrets républicains espagnols en France : 1936-1939 : organisation, réseaux, action*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2005, p. 41. L'office de tourisme étant, d'après Yannick Pech, un « véritable centre de propagande pro-républicain ».
[85] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 40 ; En 1955, Salvador de Madariaga, ancien ambassadeur espagnol à Paris, accuse le quotidien d'avoir été utilisé sous la seule responsabilité de Juan Negrín depuis Barcelone, ce qui est cité par C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 89.
[86] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 89-90.
[87] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 48.

« non-intervention »[88]. En 1937, le numéro *L'Espagne envahie : un an de non-intervention* témoigne de l'ambivalence de certains médias subventionnés à des fins de propagande[89]. Dénonçant « la comédie de la non-intervention » en citant toutes les preuves flagrantes de l'intervention italo-allemande[90], le directeur et gérant cite l'aide soviétique comme seul moyen de réponse face aux fournitures italo-allemandes. Il en appelle aussi à la fin de la « non-intervention », peut-être pour alléger la position des Soviétiques dont il recevait des subventions[91].

En parallèle, l'engagement d'intellectuels pour la cause républicaine lui donne une grande visibilité. En dehors des publications sur la guerre d'Espagne, ces derniers se sont organisés tant bien que mal pour alerter l'opinion sur les méfaits de la « non-intervention ». C'est notamment par le biais de pétitions – une pratique qui s'était fortement répandue depuis les années folles[92] – que la cause *Frente Popular* fait alors écho dans l'opinion publique française. L'une d'elles permet de mieux comprendre les prises de position pro-républicaines. Intitulée « Déclaration des intellectuels républicains au sujet des événements d'Espagne », elle est publiée en décembre 1936 dans un numéro du journal communiste *Commune*[93]. Signée par 41 universitaires, près de 200 professeurs agrégés ainsi que 94 personnes de lettres et des arts[94], elle souligne la « magnifique résistance des républicains espagnols qui défendaient devant Madrid leur liberté et la nôtre contre l'attaque du fascisme international » et préfigure le « péril fasciste » qu'encoure la France[95]. La pétition dénonce la politique de « non-intervention » mise en place sur initiative française, jugée inefficace au vu des violations effectuées au bénéfice du camp franquiste[96]. Les livraisons aux troupes républicaines sont cependant complètement passées sous silence. Il s'agit surtout de dénoncer l'embargo.

---

[88] *Ibid.*

[89] Lucien Vogel, *L'Espagne envahie : un an de non-intervention*, Paris, 1937. Lucien Vogel est à cette époque directeur de *Lu* et *Vu* et dirige la formule issue de la fusion des deux hebdomadaires. Des articles de presse étrangère y étaient résumés. D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 51.

[90] Lucien Vogel, *L'Espagne envahie*, *op. cit.*, p. 12-13.

[91] Note d'information du ministère de l'Intérieur du 21 juillet 1937 (ANF, 20010216/191, dossier 6 984). Dans cette note, il est signalé que Lucien Vogel entretient « les meilleures relations avec les Ambassades d'URSS et d'Espagne » et qu'il « recevrait des subventions de l'Ambassade de l'URSS ».

[92] Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises : manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 88.

[93] *Ibid.*, p. 167.

[94] La pétition aurait, d'après le journal La Commune, dépassé les 1 400 signatures d'intellectuels : *Ibid.*, p. 170.

[95] *Ibid.*, p. 167-168.

[96] *Ibid.*, p. 168-169. La pétition indique notamment que le délégué espagnol à la SDN a dénoncé les interventions italo-allemandes sans que la presse française l'ait fait, que la Commission d'enquête anglaise a elle aussi recueilli des éléments, que des personnalités « neutres au-dessus de tout soupçon » ont apporté leurs témoignages concordants et, enfin, qu'il existe « l'évidente supériorité actuelle en avions et en tanks [du camp franquiste], par exemple qui ne peut trouver d'explication que dans les violations continuelles du pacte ».

Léon Blum n'oublie pas de mobiliser les vecteurs populaires pour exprimer ses regrets. Le 6 septembre 1936, il profite d'un grand meeting de la fédération socialiste à Luna-Park pour donner du sens à la neutralité du gouvernement français. Évoquant la situation en Espagne et la décision de ne pas aider la République espagnole (afin de ne pas inciter une aide italienne et allemande au camp insurgé), il explique :

> « Et alors, si ces pensées sont maintenant suffisamment claires et suffisamment présentes devant votre esprit, ne vous étonnez pas trop les amis, si le gouvernement, je dis le gouvernement mais je pourrais aussi bien parler à la première personne car j'assume toutes les responsabilités au nom... au nom du gouvernement que je préside. Je n'accepte pas d'acception de personne ou d'acception de parti. Si nous avions mal agi, je serais aussi coupable en ayant laissé faire qu'en ayant fait moi-même. Et je n'accepte pas, pour ma part, ces distinctions même amicales, même ménagères de ma personne. Alors, ne vous étonnez pas si nous en sommes venus à cette idée. La solution, ce qui permettrait peut-être à la fois d'assurer le salut de l'Espagne et le salut de la paix, c'est la conclusion d'une convention internationale par laquelle toutes les puissances s'engageraient, non pas à la neutralité, il ne s'agit pas de ce mot neutralité qui n'a rien à faire en l'espèce, mais s'engageraient à l'abstention en ce qui concerne les livraisons d'armes, s'engageraient à interdire l'exportation, en Espagne, du matériel de guerre[97]. »

Par la suite, Léon Blum distille les prises de position publiques afin de justifier l'abstention française. En décembre suivant, devant la Chambre des Députés, il juge la « non-intervention » décevante, mais ne veut pas la supprimer afin de maintenir la paix :

> « Et à l'inverse, la politique de non-immixtion, malgré les froissements, malgré les surprises, les déceptions, les déchirements qu'elle a pu causer, elle a du moins diminué ces risques et atténué les dangers. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et au centre.*) On nous a affirmé que nous nous les étions exagérés, que nous avions, somme toute, cédé à la menace plutôt qu'au péril. […]
>
> Messieurs, je crois, moi, tout au contraire, que, au mois d'août dernier, l'Europe a été au bord de la guerre, et je crois qu'elle a été sauvée de la guerre par l'initiative française[98]. »

Pour Léon Blum, le pacifisme passe avant l'antifascisme[99].

2) Confession publique et prégnance de la solidarité soviétique

L'image de la posture gouvernementale française ne se limite pas à l'abstention. Une inflexion majeure dans la représentation des événements tient à la rédaction d'une série d'articles par Léon Blum dans son journal *Le Populaire*, en juin 1938. Il semble que cette publication devait répondre à des accusations de Pierre-Étienne Flandin[100]. Mais il se pourrait

[97] Version retranscrite depuis un extrait audio du discours de Luna Park du 6 septembre 1936. Une version assez proche de l'ensemble du discours est notamment retranscrite dans : Léon Blum, *L'œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, Paris, Albin Michel, 1964, p. 387-397.

[98] Discours prononcé le 5 décembre devant la Chambre des Députés à l'occasion d'un vote de confiance. Celui-ci est voté à 350 voix pour, 171 contre, et donne lieu à l'abstention des communistes qui marquent ainsi leur désapprobation vis-à-vis de la question espagnole. *Ibid.*, p. 399.

[99] M. Seidman, « Was the French Popular Front Antifascist? », art. cit., p. 50.

[100] Outre le débat engagé dans la presse, il est intéressant de constater qu'une note de la préfecture de police indique que « Flandin posséderait dans son dossier, la preuve que M.M. Blum et Auriol ont facilité les opérations de ravitaillement en armes, munitions et pétrole, aussi bien du côté des Républicains que du côté des Nationaux (*sic*) ». Note d'information de la préfecture de police, 17 juin 1938. Archives de la préfecture de police (APP), 1 W 00028. Je remercie Frédéric Monier d'avoir attiré mon attention sur ce document.

également qu'elle résulte d'une pression exercée par les républicains espagnols puisque le ministre des Affaires étrangères espagnol Julio Álvarez del Vayo se félicite que la publication d'un premier article soit le résultat d'une conversation qui « ait influencé d'une certaine manière la position, plus courageuse que d'habitude, adoptée par notre ami [Léon Blum][101] ». Quelques jours plus tôt, le gouvernement français avait décidé de fermer la frontière pyrénéenne qui, pendant plusieurs mois, avait été ouverte aux flux d'armements. Alors qu'il ne siégeait plus à Matignon, Léon Blum souhaitait certainement peser sur la politique hexagonale. Quelle qu'en soit l'origine, pour la première fois l'ancien président du Conseil donne la mesure du changement de stratégie française vis-à-vis du conflit espagnol. Regrettant d'abord l'échec du contrôle international, il dit avoir changé de position vers la moitié de l'année 1937 car « l'intervention italo-allemande […] prenait même un caractère officiel[102] ». Le lendemain, Léon Blum ajoute :

> « Le gouvernement français a donc respecté scrupuleusement la signature donnée pour tout ce qui dépendait directement de lui. Mais, pour le surplus, il s'est désintéressé de l'exécution des accords. Il a cessé, si l'on me passe l'expression, de faire du zèle. Là où régnait une curiosité vigilante, soupçonneuse, inquisitoriale, il a laissé s'installer une certaine neutralité indifférente. Pour tout exprimer en une seule formule, il s'est refusé à remplacer le contrôle international, supprimé du fait des dictatures totalitaires, par un contrôle national[103]. »

Ce passage bien connu[104] à propos de l'aide française laisse supposer une certaine impuissance du gouvernement français qui avait le choix de « la dénonciation en droit, ou bien le relâchement en fait[105] ». Ce changement de position ne correspond pas à une reprise en mains pure et simple de l'approvisionnement des républicains espagnols, mais il vise plutôt à laisser les républicains profiter des armes soviétiques « exactement comme les rebelles recevaient du matériel allemand et italien[106] ». Surtout, si Léon Blum admet un changement de conduite de la part de la France, il revendique l'existence d'une aide française, mais insiste sur son caractère plus faible que l'aide soviétique, aide qui est d'ailleurs d'un secours « considérable » et d'un « caractère vital » pour les républicains[107] :

---

[101] (n.t.) : « haya influido en cierto modo sobre la posición, más valiente que de costumbre, adoptada por nuestro amigo ». Dans une lettre écrite le 28 juin 1938, qu'il adresse à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Julio Álvarez del Vayo précise qu'une conversation qu'il a eue avec le journaliste et homme politique socialiste Salomon Grumbach, proche de Léon Blum, aurait pu déboucher sur la publication de l'article de Léon Blum dans *Le Populaire*. Archivo Histórico Nacional (AHN), Marcelino Pascua, caja 1, exp. 21.
[102] Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention », *Le Populaire*, 24 juin 1938, n° 5 609.
[103] Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », *Le Populaire*, 25 juin 1938, n° 5 610.
[104] Cet article, avec les deux autres publiés dans le même journal au mois de juin 1938, est souvent repris par les historiens. Ils sont tous cités dans L. Blum, *L'œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, *op. cit.*, p. 409-415.
[105] L. Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », art. cit.
[106] Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. Et l'URSS ? », *Le Populaire*, 29 juin 1938, n° 5 614, p. 1.
[107] *Ibid.*

> « Le gouvernement français a agi autrement que le gouvernement soviétique et j'ai pris une part personnelle à cette conduite différente. Je ne m'en sens que plus étroitement tenu de rejeter le rapprochement faux et injurieux qu'on s'acharne à établir – en France et ailleurs – entre des attitudes qui ne sont pas comparables[108]. »

Cette série de révélations, loin de faire de la France une puissance agissante pour les fournitures d'armes à la République espagnole, en fait plutôt un acteur du laisser-faire, abandonnant ainsi à l'URSS et aux communistes le privilège de l'action et des éloges.

En raison des abstentions gouvernementales, l'aide apportée par l'URSS donne à cette dernière une image très positive pour une partie l'opinion. Déjà créditée par la mise en place de Fronts populaires[109], l'Union soviétique profite de la fébrilité intérieure française pour gagner en estime. Comme l'explique Sophie Cœuré, « [e]lle parvient [l'URSS], en raison des hésitations manifestes de la SFIO et de la faiblesse des libertaires ou des trotskistes, à fédérer et surtout à incarner le soutien concret à la République agressée, capitalisant la sympathie solidaire[110] ». Cette aide, alors publique, Carlos Serrano estime qu'elle confère au PCF une dimension nouvelle car « elle lui gagne des sympathies, elle lui attire des militants, elle lui donne son prestige[111] », ce qui n'étonne pas dans la mesure où ce parti s'était présenté comme le garant de la République espagnole[112]. Dans un contexte d'abstention européenne, le combat mené par les communistes semble être la seule action qui prend la mesure du péril fasciste. Dans ce cadre, un certain romantisme entoure même l'aide à l'Espagne.

L'approvisionnement de la République espagnole en armes revêt une dimension tragique. Carlos Serrano rappelle en effet qu'après la « capitulation » tchécoslovaque, « dans les derniers mois de l'année 1938 en France, l'évocation de l'Espagne prend une ampleur comme jamais auparavant dans le discours communiste et elle y acquiert la densité dramatique d'un dernier espoir[113] ». Cette densité dramatique et romantique doit beaucoup aux écrits de certaines figures de lettres engagées aux côtés de la République espagnole. André Malraux, intellectuel et romancier de renom, a par exemple consacré un ouvrage remarquable au combat des républicains espagnols. Son œuvre, entre reportage et roman[114], est publiée en décembre 1937 et traduite l'année suivante dans la langue de Shakespeare. Celle-ci donne une image courageuse de soldats républicains ne luttant pas à armes égales avec le camp franquiste qui,

---

[108] *Ibid.*
[109] S. Cœuré, *La grande lueur à l'Est*, *op. cit.*, p. 264-265.
[110] *Ibid.*, p. 274.
[111] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 162.
[112] Roberto Ceamanos Llorens, « Regards croisés, regards interessés. El partido Comunista francés y el Frente Popular español », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2011, nº 41-1, p. 156. La défense de la République espagnole était présentée comme un moyen de protéger la France et l'Union soviétique.
[113] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 146.
[114] Pierre Campion, « Écrire l'événement L'Espoir de Malraux dans la guerre d'Espagne », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2001, vol. 101, nº 4, p. 1236-1237.

lui, bénéficie d'armes modernes en quantités[115]. André Malraux apporte cependant quelques indices sur les armes employées par les républicains en citant les avions déclassés mis au service des volontaires combattant en Espagne, mais aussi l'aide par l'entremise mexicaine[116]. Il évoque aussi les avions venus d'Amérique mais qui n'ont pas de mitrailleuses modernes[117]. En insistant sur la supériorité des adversaires des républicains[118], André Malraux dénonce la « non-intervention » tout en donnant des lettres de noblesse au combat républicain. Dans ce cadre, l'aide soviétique devient salutaire. Outre les passages sur l'angoissante attente des armes provenant d'URSS[119], l'écrivain livre un passage marquant à propos de la mise en service des premiers avions soviétiques qui sauvent un peuple espagnol de la défaite en novembre 1936. Dans son ouvrage, c'est tout le peuple de Madrid – et donc d'Espagne ? – qui exprime en chœur son soulagement à l'arrivée de la nouvelle chasse républicaine[120]. Avec cette œuvre, Malraux donne à la guerre d'Espagne une dimension romantique partagée par beaucoup d'autres écrits. L'URSS est d'ailleurs présentée comme la seule puissance – ou presque[121] – pouvant sauver le *Frente Popular* alors que Malraux tait son rôle d'intermédiaire pour les achats d'avions en France, en Belgique et en Tchécoslovaquie[122]. Ces envois d'avions constituent pourtant la « pierre de touche » de l'antifascisme pour Pierre Cot, car ils rassemblaient tous les futurs acteurs de la Résistance, dont Jean Moulin[123].

Dans ce cas comme dans d'autres, le combat antifasciste mené par l'Union soviétique est présenté comme la seule issue pour une République espagnole abandonnée par les démocraties bourgeoises et subissant les terribles assauts des franquistes, qui sont aidés par l'Allemagne et l'Italie. Comme le résume Carlos Serrano, l'activité communiste vis-à-vis de

---

[115] André Malraux, *L'espoir*, Paris, Gallimard, 1972, p. 115. Il est notamment question du trafic d'armes sur la frontière portugaise avec la livraison de 14 avions allemands accompagnés de 150 spécialistes ; s'y ajoutent 18 bombardiers venus directement d'Italie. Outre cette citation, Malraux ne manque pas de décrire l'écrasante supériorité des chasseurs Heinkel et des bombardiers Junker, tous deux allemands.

[116] *Ibid.*, p. 175-176 et p. 119. Il est alors question d'un navire mexicain avec « 20 000 fusils... Presque plus d'avions... Presque pas de canons... Les mitrailleuses ».

[117] *Ibid.*, p. 280.

[118] R.S. Thornberry, *André Malraux et l'Espagne*, *op. cit.*, p. 59-60.

[119] A. Malraux, *L'espoir*, *op. cit.*, p. 119 et 157, 175-176, 199, p. 328.

[120] Malraux écrit : « Les mains des hommes se crispent sur l'épaule ou la hanche des femmes. De toutes les rues, de tous les toits, de tous les orifices de cave, de toutes les bouches de métro, ceux qui depuis dix-huit jours attendant d'heure en heure les bombes, regardent. Enfin, l'escadrille ennemie fait demi-tour vers Gétafé (*sic*), et une huée de cinq cent mille voix, sauvage, inhumaine, délivrée, monte vers le ciel gris où foncent les avions de Madrid ». L'épisode se déroule durant la bataille de Madrid, à la fin de l'année 1936. *Ibid.*, p. 421.

[121] *Ibid.*, p. 119. « Le seul pays qui puisse nous aider, tôt ou tard, à part le Mexique, c'est la Russie » ; Léon Trotsky a d'ailleurs attaqué l'auteur français qui, selon lui, supportait une aide stalinienne dangereuse sans réellement apporter de soutien à l'aide du président mexicain Lázaro Cárdenas. R.S. Thornberry, *André Malraux et l'Espagne*, *op. cit.*, p. 61.

[122] Sur ce point, voir notamment R.S. Thornberry, *André Malraux et l'Espagne*, *op. cit.*, p. 38-39.

[123] Sabine Jansen et al., *Rapport de la Commission d'historiens constituée pour examiner la nature des relations de Pierre Cot avec les autorités soviétiques*, Paris, B. & cie, 1995, p. 35.

l'Espagne est perçue d'une façon très singulière : « efficace, utile pour ne pas dire indispensable, très largement populaire en France même, elle peut apparaître comme envahissante, peut-être parfois manipulatrice[124] ». Les intellectuels français favorables à la République espagnole présentent toutefois cette aide sous un jour très flatteur. Si elle n'a pas permis d'éviter la défaite, elle a sans doute donné à la résistance républicaine des allures héroïques.

Après cette défaite est venu le temps des jugements. L'attitude du gouvernement de Front populaire, abstentionniste dans les paroles, mais garant d'une aide par procuration, laisse entendre que le soutien à l'Espagne est avant tout une œuvre soviétique, et par corrélation communiste. Cela n'a pas empêché les principaux protagonistes de l'assistance matérielle à l'Espagne de devoir rendre des comptes à leurs détracteurs au lendemain de la guerre civile espagnole.

II. L'ère des jugements (1940-1947)

A. Le procès de Riom et l'Espagne

Après la défaite française de 1940, plusieurs anciens dirigeants du Front populaire ont dû se justifier face à un pouvoir vichyste qui les jugeait coupables de la débâcle. On accuse les anciens décideurs d'avoir désarmé la France. Cette attaque judiciaire force la défense à énoncer les raisons de sa conduite, notamment vis-à-vis du cas espagnol.

Le procès de Riom a installé l'idée selon laquelle la défaite de 1940 a été causée par un retard hexagonal dans sa politique d'armement[125]. Tant Léon Blum pour son aide à l'Espagne que Pierre Cot pour les livraisons d'avions à la République espagnole, les anciens dirigeants sont accusés d'avoir causé la perte française en puisant dans les stocks de matériel militaire français. Ce procès, voulu par le régime de Vichy, se déroule de février à avril 1942 à Riom, dans le Puy-de-Dôme. Pierre Cot absent, les principaux accusés sont Léon Blum, Édouard Daladier, Maurice Gamelin (ancien chef des Armées), Guy La Chambre (ancien ministre de l'Air) et Robert Jacomet (ancien contrôleur général de l'Administration des Armées)[126]. Concernant l'épisode espagnol, les magistrats reprochent notamment à Pierre Cot l'envoi

[124] Carlos Serrano, « Le PCF et la guerre d'Espagne » dans Serge Salaün, Centre de Recherche sur Idéologie et Discours et Carlos Serrano (éds.), *Autour de la guerre d'Espagne : 1936-1939 ; actes du colloque organisé à la Sorbonne par le CRID les 7 et 8 novembre 1986*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1993, p. 159.
[125] Philippe Garraud, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005, vol. 219, nº 3, p. 87.
[126] Il s'agit donc d'un procès où les principaux accusés sont surtout des responsables politiques et non des militaires. Henri Michel, *Le procès de Riom*, Paris, Albin Michel, 1979, p. 102-107.

d'avions en Espagne républicaine mais l'absence de ce dernier et l'aspect diplomatique de la question semble en avoir freiné le développement[127]. Il faut aussi souligner que ni Léon Blum ni Édouard Daladier n'ont été inquiétés pour les transits de provenance soviétique, opérations qui ne consistaient pas à prélever des stocks de l'armée française[128]. Le procès tourne au fiasco et n'apporte pas les résultats escomptés. Pire, les accusés retournent l'accusation contre l'État-major des Armées sur qui ils rejettent la faute de la défaite. Édouard Daladier et Léon Blum sortent ainsi grandis de cette épreuve[129] alors que le régime de Vichy, lui, égratigne l'image qu'il voulait se donner avec ce procès[130].

Riom n'en reste pas moins un chaînon essentiel pour la constitution d'une mémoire collective de l'aide à l'Espagne. C'est à l'occasion de cette procédure que plusieurs dénonciateurs de la première heure deviennent des témoins de probité pour le pouvoir vichyste. La délation par voie de presse ou dans les cercles parlementaires est reprise par un petit cercle, ce qui permet la constitution d'une mémoire judiciaire. L'examen du dossier de dépositions du procès de Riom, conservé au sein des fonds Daladier[131], donne à voir quelles sont les personnes invitées à s'exprimer sur un tel sujet : des anciens membres de l'armée de l'Air ayant observé des envois de matériel ; des engagés volontaires aux côtés des insurgés franquistes ; et des journalistes d'extrême droite ayant voyagé en zone franquiste. Ainsi, un lien se forme entre la dénonciation du « complot » durant la guerre civile et son jugement par la suite.

Plusieurs exemples démontrent que les délateurs des premiers instants gagnent en crédibilité. Jean Coudert, journaliste de *L'Action Française* est par exemple interrogé sur les passages d'armes en Espagne, mais il regrette ne rien savoir de précis sur le sujet[132]. Il propose cependant de faire parvenir des listes de matériel recensé par les franquistes sur les champs de bataille[133]. Il s'agit probablement des listes *Servicio de Recuperación de Material de Guerra* dont il a été question précédemment. Il en va de même pour Pierre Dignac, ancien parlementaire et auteur du pamphlet *Les malfaiteurs publics*, qui est publié en 1941 après avoir passé le « contrôle de presse »[134]. Dans cet opus, il appelle à un jugement sévère par la Cour de Riom – « sans indulgence et sans faiblesse » – et espère que son livre pourra servir en vue du

[127] *Ibid.*, p. 169-170.
[128] *Ibid.*, p. 170-172.
[129] *Ibid.*, p. 387.
[130] *Ibid.*, p. 393-394.
[131] ANF, Fonds Daladier, vol. 2 (1919-1975). Cotes 496 AP/28-48 : la préparation de la France à la guerre et les responsabilités de la défaite (1919-1943).
[132] Coudert Jean. Déposition du 16 septembre 1940 faite devant René Baraveau, membre de la Cour Suprême de Justice. ANF, Fonds Daladier, 496AP/38.
[133] *Ibid*.
[134] Pierre Dignac, *Les malfaiteurs publics (Documents d'histoire 1924-1940)*, Grenoble, Arthaud, 1941, 192 p.

procès[135]. Comme d'autres, Pierre Dignac voit dans le conflit espagnol un complot susceptible de toucher la France[136]. Invité à s'exprimer à la fin de l'année 1941, il signale au juge la publication de son ouvrage et précise que celui-ci concerne des faits « de notoriété publique », qui ont notamment été communiqués dans la presse, mais il dit néanmoins ne pas en savoir plus[137]. Le 1er octobre 1940, Pierre Héricourt, auteur des deux brochures citées précédemment, est lui aussi auditionné. Appelé à témoigner en tant que directeur général de la nouvelle Légion Française des Combattants créée par Vichy à la fin du mois d'août, il revient à cette occasion sur ses publications et les chiffres qui y sont consignés. Comme d'autres, il regrette cependant de ne pas pouvoir apporter plus d'éléments car il aurait pour sa part « tout donné » dans ses brochures[138].

Malgré la faiblesse documentaire de l'accusation, la Cour de Justice de Riom entend se reposer sur ces journalistes et pamphlétaires. Il s'agit ici d'une étape charnière du processus mémoriel durant lequel l'attaque politique est intégrée à une entreprise judiciaire. Après les accusations par voie de presse et la formulation judiciaire des griefs précédemment énoncés, leur récusation par les principaux accusés constitue une troisième étape décisive d'un processus mémoriel.

L'appropriation des termes du réquisitoire par les prévenus constitue une étape importante pour la mémoire des événements. Parti aux États-Unis, cible privilégiée de la presse de droite et d'extrême droite durant la guerre civile espagnole[139], Pierre Cot publie *Les procès de la République* en 1944, à New York, pour faire connaître sa position. Reprenant les accusations du procès de Riom, il explique :

> « La livraison d'avions et de matériels de guerre à la République espagnole fut un des principaux griefs articulés contre moi par le Conseil de Justice Politique ; ce fut aussi une des trois accusations retenues par la Cour Suprême de Justice.
>
> Si j'attachais de l'importance aux poursuites ordonnées et aux décisions prises par le Gouvernement de Vichy, ma défense serait brève et simple ; elle consisterait à observer qu'aucun des matériels envoyés en Espagne par le Front populaire n'aurait pu être mis en ligne en 1940 contre l'Allemagne ou l'Italie[140]. »

Cependant, même s'il se dédouane en expliquant qu'« un seul » des avions livrés aux républicains aurait pu servir à l'armée française et qu'il n'existe « aucun rapport de cause à

[135] *Ibid.*, p. 74.
[136] *Ibid.*, p. 31- 34.
[137] Dignac Pierre. Déposition du 2 septembre 1941 faite devant René Baraveau, membre de la Cour Suprême de Justice. ANF, Fonds Daladier, 496AP/38.
[138] Héricourt Pierre. Déposition du 1er octobre 1940 devant René Baraveau, membre de la Cour Suprême de Justice. ANF, Fonds Daladier, 496AP/39.
[139] Sabine Jansen, *Pierre Cot : un antifasciste radical*, Paris, Fayard, 2002, p. 309 et 314.
[140] Pierre Cot, *Le procès de la République*, New York, Éditions de la Maison française, 1944, vol. 2/2, p. 303.

effet entre les fournitures d'avions ou d'armes de guerre à la République espagnole et la défaite de la France[141] », Pierre Cot inscrit son action dans une démarche politique qu'il assume totalement[142]. Il se présente également comme un défenseur d'un combat antifasciste :

> « Grâce à ces campagnes [de presse contre son action comme ministre de l'Air], je devins, aux yeux des Français, une sorte de personnage symbolique, représentant la lutte des masses populaires contre le fascisme, dans la conscience du peuple, en effet, cette lutte se confondait, avec la défense de la République espagnole[143]. »

Aussi, il revoit à la baisse les accusations qui avaient été formulées contre lui au sein des colonnes de presse et des brochures d'extrême droite. Mentionnant l'allocution du député d'extrême droite Jean-Louis Tixier-Vignancour au Palais Bourbon du 11 décembre 1937, qui lui reproche d'avoir fait livrer 540 avions militaires aux républicains espagnols, il poursuit :

> « Je regrette beaucoup d'avoir à déclarer que ces chiffres ne correspondaient pas à la vérité. Si les lois du Gouvernement de Vichy permettent de condamner les gens à cause de leurs intentions et non pas, comme dans tous les pays civilisés, seulement à cause de leurs actions, il faut me condamner au maximum, car j'aurais été heureux de livrer, pour la défense de la démocratie contre le fascisme, tous les avions « identifiés » par M. Pierre Héricourt, énumérés par M. Tixier-Vignancour, ou signalés par M. de Kérillis ; j'en fus malheureusement empêché par les règles de la "non-intervention"[144]. »

Après Riom, la défense de Pierre Cot, principale cible de l'aide à l'Espagne, mêle donc les regrets d'une aide trop faible à la revendication manifeste d'un combat antifasciste.

B. Clore la question espagnole

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est question de régler la question des livraisons d'armes à l'Espagne. Léon Blum profite d'une tribune de presse pour revoir l'aide du gouvernement français à la hausse. En effet, ce dernier explique que « la politique française se fixa, le 8 août, dans le sens de la non-intervention », et qu'il a « assumé publiquement la responsabilité [de la non-intervention relâchée], dans *Le Populaire*, et, autant qu'il s'en souvienne, à la tribune »[145]. Mais, alors que Léon Blum avait jusqu'ici justement fixé le début du « relâchement » à la moitié de l'année 1937 et qu'il avait défendu l'idée d'une « non-intervention » française effective, il offre à voir un *relâchement* plus *interventionniste* qu'auparavant et donne à celui-ci des bornes chronologiques plus larges :

> « Il est vrai que le pacte de non-intervention, observé par nous, n'a pas été respecté par l'Allemagne et par l'Italie. Devant l'évidence de leur mauvaise foi, devant leur refus de se soumettre à un contrôle

[141] *Ibid.*, p. 304.
[142] « Par contre ces fournitures, sans relations avec l'insuffisance de l'Armée de l'Air, constituent un acte politique dont j'entends revendiquer la responsabilité ». *Ibid.*
[143] *Ibid.*, p. 304-305.
[144] Par la suite, Pierre Cot indique par contre que les chiffres de la brochure *I accuse France* (129 avions, dont 83 de guerre) « semblent assez voisins de la vérité ». *Ibid.*, p. 332.
[145] Dans le journal *Le Populaire* du 15 octobre 1945. Cet article est publié en réponse à une information erronée d'un journal parisien, mais il n'a pas été possible de le retrouver. L. Blum, *L'œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, *op. cit.*, p. 417-418.

> efficace, nous avons alors fait comme elles. Nous avons fourni des armes sans le dire, et surtout, car nos disponibilités d'alors étaient bien faibles, nous en avons fait passer. Nous avons pratiqué la « non-intervention relâchée », ce qui veut dire que nous avons organisé presque officiellement la contrebande. Cette organisation a fonctionné pendant toute la durée du gouvernement de Front Populaire et lui a même survécu assez longuement. […]
>
> Voilà ce qu'a été la non-intervention[146]. »

À la révision des chiffres et l'inscription de son action dans la stricte limite du droit de Pierre Cot répond donc la revendication d'une action pleine dans la durée et presque totale dans les faits pour Léon Blum.

Afin de clore le temps des procès, une loi votée le 31 août 1946 débouche sur la création d'une Commission d'enquête parlementaire chargée d'enquêter sur les événements en rapport avec l'armistice de 1940, de 1933 à 1945[147]. Bien que cet ensemble imposant de témoignages des acteurs de la vie politique, diplomatique, économique et militaire français soit officiellement une annexe au procès-verbal du 8 août 1947, il n'est publié qu'entre 1951 et 1952[148]. Cette commission, composée de 42 parlementaires ainsi que 18 « représentants des organisations de résistance, des anciens combattants, des victimes de la guerre et du fascisme »[149], souffre évidemment de biais car elle ressemble à une revanche sur le procès de Riom. Et pour cause, celle-ci prend soin de démontrer ce qui avait été mis en avant par les anciens accusés : les dirigeants n'étaient pas responsables de la défaite, l'effort de guerre fut pleinement rempli, la faute revient surtout à une mauvaise gestion de l'État-major[150]. Cela dit, elle n'en reste pas moins une source de premier ordre qui sert de « lieu » pour fixer la mémoire des événements.

La commission d'enquête parlementaire permet aux anciens dirigeants du Front populaire de clore un chapitre clivant. C'est Léon Blum qui, en premier lieu, intervient sur l'Espagne pour rappeler qu'il avait été très surpris par le coup d'État militaire et qu'il avait décidé d'agir seulement après la preuve de l'intervention italienne[151]. En outre, il dévoile que 40 à 50 appareils auraient été livrés aux républicains espagnols par le gouvernement français ; afin de ne pas dégarnir les forces aériennes françaises, les avions étaient prélevés sur des

[146] *Ibid.*, p. 417-418.
[147] Jean Stengers, « Les Événements survenus en France de 1933 à 1945. Témoignages et Documents recueillis par la Commission d'Enquête parlementaire ; Les Événements survenus en France de 1933 à 1945. Rapport de M. Charles Serre, député, au nom de la Commission d'Enquête parlementaire », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1952, vol. 30, n° 3, p. 993.
[148] *Ibid.*, p. 994.
[149] *Ibid*, p. 995.
[150] *Ibid.*, p. 997.
[151] Assemblée nationale, *Les évènements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'Enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, vol. 3, p. 215 et 217-219.

commandes d'autres pays[152]. Surtout, l'ancien président du Conseil revient plus précisément sur la nature de l'aide française et sa durée. Il clarifie ainsi ce point qui avait fait l'objet de déclarations discordantes :

> « Il y a eu une période d'un certain nombre de mois, pendant laquelle nous, nous sommes restés scrupuleusement fidèles aux engagements que nous avions contractés et que nous avions fait accepter par les autres en retour. Lorsque nous nous sommes aperçus, à l'évidence, que ces engagements n'étaient tenus que par nous, nous en sommes venus au principe de « non-intervention relâchée », c'est-à-dire que nous avons volontairement et systématiquement fermé les yeux sur la contrebande des armes et même, à partir d'un moment, nous l'avons presque organisée. […]
>
> Il en a été ainsi pendant la fin du mon gouvernement et il en a été aussi ainsi pendant le gouvernement Daladier, Bonnet étant ministre des Affaires étrangères. Je dois dire d'ailleurs que la continuation de cette pratique a été pendant le ministère Chautemps-Delbos et au début du Ministère Daladier[153]. »

De cette façon, Léon Blum va à rebours des attaques de l'extrême droite, qui avait dénoncé à maintes reprises des manquements de la part du gouvernement français dès le début du conflit. Il précise même durant combien de temps l'aide française fut effective :

> « Un des plus hauts fonctionnaires de l'administration française à l'heure actuelle [Gaston Cusin[154]] qui par son origine appartenait à l'administration des douanes a été l'organisateur en chef de cette contrebande qui a été pendant à peu près un an et demi extrêmement active et qui, jointe aux envois venant par mer de l'Union soviétique a permis à diverses reprises à la République espagnole de pouvoir lutter contre l'armée franquiste sans une infériorité de matériel trop sensible[155]. »

Ces déclarations apportent plus de précisions que la série d'articles qu'il avait signée dans *Le Populaire*, elles éclaircissent un peu plus son propre engagement concernant l'aide française. Désormais, il est communément admis que la France a participé indirectement à un trafic qui provenait surtout d'Union soviétique, et que cette aide faisait plus office de mesure de rétorsion que d'un complot savamment préparé, comme l'entendait une partie des droites hexagonales.

Les déclarations de Pierre Cot apportent elles aussi des précisions sur son action vis-à-vis de l'Espagne républicaine. L'ancien ministre est en effet appelé à se justifier devant une commission qu'il juge être plus politique que technique[156]. Voulant se défaire des griefs formulés à son encontre au procès de Riom[157], et voulant rappeler la portée politique de son action en faveur de l'Espagne, il explique avoir agi pour la « sécurité collective » durant ce qui était, pour lui, la première bataille de la Seconde Guerre mondiale. Il ajoute :

---

[152] *Ibid.*, p. 219.
[153] *Ibid.*
[154] Gaston Cusin est nommé Inspecteur général de l'Économie nationale en 1946.
[155] Assemblée nationale, *Les évènements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, *op. cit.*, p. 219.
[156] Le 1er août 1947, durant l'introduction de sa séance, il explique alors : « Je ne pense pas vous choquer en observant que votre Commission n'est pas composée d'historiens ou de techniciens de l'aviation. C'est une Commission politique ». *Ibid.*, p. 263.
[157] *Ibid.*, p. 273.

> « Et je reconnais volontiers que par la suite, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour utiliser les faibles droits que nous nous étions réservés pour continuer à secourir ceux qui luttaient contre nos adversaires communs, les fascistes et les troupes d'Hitler. Si c'est être coupable que d'avoir aidé les républicains espagnols, alors je suis coupable et je n'ai qu'un regret, c'est de ne l'avoir été pas davantage encore. Je le déclare, j'ai envoyé des avions à l'Espagne républicaine. Je le répète, je regrette de ne pas en avoir envoyé plus[158]. »

Comme pour rappeler le caractère antifasciste et avant-gardiste de sa lutte, il précise le rôle tenu par Jean Moulin dans l'aide à l'Espagne républicaine. Celle-ci acquiert dès lors un nouveau statut :

> « Si je vous ai parlé de l'aviation populaire, c'est aussi pour avoir l'occasion de rendre hommage à celui de mes collaborateurs qui s'est le plus occupé d'elle. J'ai nommé mon chef de cabinet, mon ami Jean Moulin, créateur et premier président du CNR [Conseil national de la Résistance]. Permettez-moi de signaler aussi la part prise par Jean Moulin dans l'aide que nous avons apportée à l'Espagne républicaine[159]. »

Ainsi, Pierre Cot raccroche encore plus son combat à la cause antifasciste, comme cela avait été le cas durant la guerre civile espagnole[160]. Assurément, l'approvisionnement en avions de la République espagnole en est un des exemples les plus flatteurs à cette époque car il porte le sceau de l'antifascisme.

Conclusion : en finir avec l'abstention française

Des premiers jours de la guerre d'Espagne jusqu'à la fin des années 1940, c'est sur le ton de la récusation qu'ont été faites les multiples confidences publiques des principaux protagonistes de l'aide à l'Espagne républicaine. Celles-ci ont presque toujours été réalisées en réponse aux accusations de leurs adversaires. Ainsi, un processus de sédimentation permet à différentes couches – différents discours, mobilisés au moyen de différents vecteurs mémoriels – de constituer une première mémoire collective.

En raison du contexte clandestin des opérations et des clivages partisans autour de la question espagnole, l'accusateur comme l'accusé n'ont eu de cesse de voir dans l'aide à l'Espagne un phénomène dont la réalité leur échappe mais auquel ils veulent donner de l'intelligibilité. La presse de droite impute au gouvernement français une conduite frauduleuse dans les affaires espagnoles et fait parfois de l'aide à l'Espagne l'indice d'un complot communiste imminent. À gauche, on reproche à l'inverse au gouvernement sa politique d'abstention tout en faisant de l'Union soviétique – et des communistes – les seuls acteurs d'un possible salut du *Frente Popular*. Ce faisant, les communistes deviennent l'objet central du

[158] *Ibid.*, p. 274.
[159] *Ibid.*, p. 279.
[160] S. Jansen, *Pierre Cot*, *op. cit.*, p. 314.

débat au point que l'antifascisme se change en clé de lecture indispensable pour parler de l'aide à l'Espagne républicaine.

Durant la Seconde Guerre mondiale et ses lendemains, il est aussi question de juger les événements antérieurs. La justice devient un objet politique qui permet de rejouer et régler les rivalités anciennes. Ainsi, le procès de Riom attribue aux dirigeants du Front populaire la responsabilité de la défaite et fait de l'armement des républicains espagnols une des causes du désœuvrement matériel français. Par la suite, la Commission d'Enquête parlementaire de 1947 sert à clore le temps des procès et à en finir avec des points de discorde sans cesse rejoués. À son issue, il est admis que la France a aidé à l'approvisionnement des républicains, mais sur une période réduite. Ce soutien consiste surtout à laisser passer des fournitures provenant de tiers pays, à commencer par l'Union soviétique. L'image de l'approvisionnement en matériel aéronautique change sensiblement. Véritablement clivant durant le conflit, Pierre Cot s'impose comme une figure de l'antifascisme grâce à son combat d'avant-garde. Ce faisant, il deviendra l'un des témoins les plus entendus par l'historiographie.

Chapitre 2 : La constitution d'une mémoire collective

Introduction : la place du silence (années 1940-1960)

Après les années 1940, la mémoire des événements s'apaise. Le temps des procès est suivi par un silence. Cette période rappelle le « refoulement » observé par Henry Rousso pour la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France[1]. Le contexte n'encourage effectivement pas à revenir sur la guerre d'Espagne. Certains protagonistes comme Gaston Cusin ou Jules Moch poursuivent une carrière politique ou dans la haute administration, ils taisent pour le moment leur rôle. Aucune synthèse historique ne fait encore consensus pour la guerre d'Espagne, alors que la guerre froide rend peut-être plus difficile l'appréhension d'une aide présentée comme étant *franco-soviétique*. En France, le climat politique est à la réconciliation plus qu'à la discorde ; en Espagne, Franco est au pouvoir et les relations avec ce régime se sont normalisées. En outre, l'évocation de cette aide ne peut que rappeler la défaite républicaine de 1939. Cela reste un traumatisme.

Le silence post-événementiel est souvent de règle. De nombreux épisodes du premier 20e siècle sont concernés par une rapide décrue des témoignages après une période faste. Cela vaut par exemple pour les témoignages sur la Grande Guerre, à propos de laquelle les publications baissent drastiquement dès 1920[2]. En ce qui concerne l'engagement des volontaires en Espagne républicaine, et particulièrement celui des brigades internationales, les témoignages de vétérans ont rapidement été oblitérés par la mémoire de la Résistance[3]. Il faut attendre les années 1950 à 1960 pour qu'un renouveau éditorial ait lieu autour de ce sujet. Malgré son rapide développement, la rédaction d'une histoire officielle à dimension mémorielle connait un déclin concomitant au début de la Seconde Guerre mondiale[4]. Pour cette dernière, on observe également une éphémère profusion dans l'instant d'après-guerre, puis une baisse brutale. En cause, un besoin fort pour les « témoins de l'immédiat » d'être entendus non

[1] L'historien construit son ouvrage *Le syndrome de Vichy* autour de plusieurs périodes : le deuil inachevé (1944-1954) ; la période de refoulement (1954-1971) ; le miroir se brise (1971-1974) ; les périodes postérieures. H. Rousso, *Le syndrome de Vichy*, *op. cit.*

[2] Sur les 302 volumes qu'il a recensés en 1929, Jan Norton Cru dénombre une majorité de publications pendant la guerre (187). Par la suite, celles-ci baissent considérablement : de 40 en 1919, elles passent à 17 en 1920, pour connaître une lente baisse jusqu'en 1928. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Etincelles, 1929, p. 693-684.

[3] É. Sill, « La fabrique de l'épopée. L'écriture d'une histoire officielle communiste des Brigades internationales, un récit transnational inachevé (1937-1957) », art. cit., p. 82 et suiv.

[4] *Ibid.*, p. 77-82.

seulement par les tribunaux, mais aussi par la société tout entière[5]. Cependant, dès 1950, le phénomène de publication de témoignages connait lui aussi un rapide déclin, à tel point qu'il faut attendre 1994 pour observer un essor éditorial équivalent[6]. Les raisons sont multiples, mais il semble qu'une lassitude a pu se ressentir chez le public. De nombreux anciens déportés ont vite fait part de leurs difficultés à être lus et édités[7]. Pour cette raison peut-être, et puisque la période est à la réconciliation, la publication en 1948 de l'ouvrage *Les Brigades internationales : L'Aide étrangère aux Rouges espagnols* par les services de propagande franquiste n'a qu'un écho très limité en France, si ce n'est nul[8].

Finalement, il faudra attendre le milieu des années 1960 et les premières études sur le Front populaire pour que l'aide à l'Espagne républicaine soit à nouveau évoquée. À partir de ce moment, et plus particulièrement de la fin des années 1970 jusqu'aux années 1990, les anciens protagonistes de l'aide à l'Espagne apporteront chacun des informations sur le trafic d'armes au point de modifier la représentation des événements. Amenés à témoigner dans des cadres où ils sont peu confrontés à des échanges contradictoires, leurs révélations ont pu subir des déformations progressives. Petit à petit, quelques acteurs, peu nombreux, ont monopolisé cet objet pour devenir les gardiens du temple de la mémoire collective.

I. L'avènement d'un récit politique gouvernemental (années 1960-1970)

En France, à partir du milieu des années 1960, une mémoire collective de l'aide à l'Espagne émerge grâce au retour à la parole d'anciens protagonistes. Ces producteurs de mémoire sont devenus des acteurs incontournables pour raconter et expliquer les événements, ce qui a eu tendance à transformer leur mémoire personnelle en support collectif.

[5] L'expression « témoins de l'immédiat » est de Pierre Vidal Naquet, elle est citée dans : Laurent Joly et Françoise Passera, « Se souvenir, accuser, se justifier : les premiers témoignages sur la France et les Français des années noires (1944-1949) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2016, vol. 263, nº 3, p. 5.
[6] *Ibid.*, p. 8.
[7] Ce phénomène a été observé par Annette Wiervorka. Dès les années 1946-1947, de nombreux déportés disent en effet avoir du mal à trouver un éditeur et que leurs témoignages ne se vendent pas. *Ibid.*, p. 26.
[8] Il y aurait beaucoup à dire sur cette brochure, qui reprend les multiples accusations formulées contre le Front populaire français – notamment celles de Pierre Héricourt – afin de dénoncer les soutiens apportés à l'Espagne républicaine. Minimisant considérablement l'aide apportée aux franquistes par l'Allemagne et l'Italie, l'ouvrage explique par exemple que « L'aide française aux rouges espagnols en fournitures d'armes et de matériel de guerre fut très intense en dépit de l'adhésion de la France au Comité de Non Intervention pendant tout le temps que dura la guerre, et principalement pendant les années 1936 et 1937 » (p. 20). Son style est tellement proche des publications complotistes des années de la guerre civile qu'il est possible qu'il ne s'agisse que d'une réédition en langue française d'une publication plus ancienne. En 1948, il est aussi édité en anglais sous un titre similaire. Bureau d'Informations Espagnoles, *Les Brigades internationales : L'Aide étrangère aux Rouges espagnols*, Madrid, Bureau d'Informations espagnoles, 1948, 162 p.

A. Les « producteurs de mémoire » de l'aide à l'Espagne : une histoire « d'en haut »

1) Ceux qui écrivent l'histoire

Les « producteurs de mémoire » constituent une catégorie de personnes qui permettent, par leur action, de structurer un passé commun et de constituer une mémoire collective. Comme le rappelle Gérard Noiriel, les « entrepreneurs de mémoire », ainsi qualifiés par les sociologues, jouent un rôle crucial vis-à-vis des mémoires individuelles :

> « Grâce à eux les souvenirs disparates, souvent flous, voire confus, que chaque membre d'un groupe a gardé d'un passé commun deviennent plus homogènes, et acquièrent une visibilité dans l'espace public[9]. »

Ainsi, les producteurs de mémoire sont ceux qui mobilisent les représentations contemporaines des événements pour constituer une mémoire collective de l'aide à l'Espagne. Pour se faire, ils profitent de rencontres entre anciens responsables politiques qui évoquent le Front populaire et ses acteurs. Si l'on s'en tient à la typologie proposée par Henry Rousso pour *Le Syndrome de Vichy*[10], les vecteurs sont dits « savants » lorsqu'ils cherchent à gagner en intelligibilité et à donner du sens aux événements. Toutefois, les acteurs empruntent aussi aux « vecteurs officiels » – notamment la justice – pour gagner en clarté et en crédibilité. Ensemble, grâce à ces espaces dédiés et compte tenu de leurs profils, les producteurs de mémoire participent de la création d'une mémoire d'« en haut » de l'aide à l'Espagne.

Ce sont d'anciens personnages politiques de premier plan qui, en comité restreint, communiquent sur la France des années 1930. Le phénomène relève d'une tendance générale lorsqu'il s'agit d'écrire sur cette période. Frédéric Monier a en effet souligné la part prise par d'anciens élus et militants pour la mémoire et l'histoire du Front populaire[11]. Jusqu'aux années 1960, ces derniers ont obtenu une plus large audience que les recherches scientifiques. Il en va ainsi pour Georges Lefranc, ancien militant socialiste, pacifiste et cégétiste qui publie une synthèse marquante sur la période du Front populaire[12]. Dans les années 1970, les historiens savants arrivent sur le devant de la scène, mais ils ne remettent pas totalement en cause certaines représentations « légendaires ou pieuses » encore très présentes dans les mémoires collectives[13].

---

[9] Gérard Noiriel, « Histoire, mémoire, engagement civique », *Hommes & Migrations*, 2004, vol. 1 247, nº 1, p. 19.
[10] H. Rousso, *Le syndrome de Vichy*, *op. cit.*, p. 253.
[11] Frédéric Monier, « Le Front populaire » dans *Histoire des gauches en France. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Découverte, 2007, vol. 2, p. 252-253.
[12] *Ibid.*, p. 252. Dont voici la référence : Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire : 1934-1938*, Paris, Payot, 1965, 501 p.
[13] F. Monier, « Le Front populaire », art. cit., p. 252.

Les livraisons d'armes au *Frente Popular* constituent presque un cas d'école. André Blumel, ancien directeur du cabinet de Léon Blum et membre de ses deux premiers gouvernements, est appelé à témoigner sur le sujet. Sa version des faits figure en annexe de l'ouvrage de Georges Lefranc[14] et dans *Les Cahiers de Léon Blum* consacrés à la « non-intervention », ceci en tant qu'« invariable ami[15] ». En mars 1965, l'organisation d'un colloque sur Léon Blum par René Rémond et Pierre Renouvin conforte le récit des anciens protagonistes comme source de mémoire collective[16]. Durant cette rencontre scientifique, la présence de Gaston Cusin – il semble que ce soit une première pour ce genre d'événement – de Pierre Cot ou Jules Moch est remarquée, ainsi que celle d'André Blumel et de Robert Blum, fils de l'ancien président du Conseil, dont il s'est fait le représentant après son décès[17]. En parallèle, il participe aux éditions des recueils de textes de son père chez Albin Michel avec le concours de la Société des Amis de Léon Blum. Cela ne tient donc sûrement pas du hasard si, au mois de mars 1965, une sélection de textes de Léon Blum sur la guerre d'Espagne paraît chez Albin Michel[18]. Preuve du statut spécifique accordé aux anciens acteurs, le colloque organisé par René Rémond et Pierre Renouvin permet aux témoins d'intervenir directement dans le propos scientifique, et même de l'infléchir. En outre, le rapport consacré à la politique extérieure du premier gouvernement Léon Blum est discuté par Robert Blum, Pierre Cot et Jules Moch[19].

En 1978, la publication d'un numéro spécial des *Cahiers de Léon Blum* consacré à la « non-intervention »[20] constitue un autre jalon essentiel. Par cette publication, un groupe réduit de producteurs de mémoire est amené à revenir sur la « non-intervention » française et, surtout, son « relâchement ». À quelques exceptions près, la revue invite les mêmes témoins que le colloque de 1965, puis les laisse communiquer librement[21]. Daniel Blumé rappelle par ailleurs le rôle tenu par Cletta Mayeur, femme de Daniel Mayeur, qui « participa totalement à cette

[14] André Blumel, « La non-intervention en Espagne » dans *Histoire du Front populaire, 1934-1938*, 2e édition, Paris, Payot, 1974, p. 494-500.
[15] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 4.
[16] P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*
[17] Vincent Auriol (ministre des Finances du 4 juin 1936 au 21 juin 1937, Garde des Sceaux du 29 juin 1937 au 14 janvier 1938 puis ministre de la Coordination des Services à la Présidence du Conseil du 13 mars au 10 avril 1938) ou encore Guy La Chambre (ministre de l'Air du 18 janvier 1938 au 21 mars 1940) ont notamment été invités mais n'ont pas pu se rendre au colloque.
[18] L. Blum, *L'œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, *op. cit.*
[19] P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 355 et suiv.
[20] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*
[21] Robert Blum, Jules Moch, Gaston Cusin (dont la conversation est reproduite intégralement) et Julio Álvarez del Vayo. Pierre Cot n'est pas présent mais Daniel Mayeur, socialiste proche de Léon Blum et ancien journaliste chez *Le Populaire*, l'est. *Ibid.*, p. 5.

tâche. D'abord en me mettant en relation avec les personnalités françaises et britanniques qui m'ont, à leur tour, apporté aide et témoignages[22] ». D'une manière générale, cette revue confère aux témoins une place particulière et reconnaît la portée historique de leur parole, sans pour autant les soumettre à la critique. En avant-propos, Robert Verdier – un socialiste proche de Léon Blum – l'explique :

> « Il va de soi – est-il nécessaire de le préciser ? – que ces textes ne sont qu'une première contribution au grand débat historique, toujours ouvert, sur la non-intervention. Nous nous efforcerons d'apporter ultérieurement d'autres éléments d'information, dans l'esprit qui est le nôtre, celui de la discussion la plus libre[23]. »

Plus intéressant encore, Ernest Labrousse écrit sous le titre « Sur les jugements de l'Histoire » un texte qui fait office de préface. Ancien militant socialiste puis communiste, directeur de cabinet de Léon Blum, en 1948, il professe des propos qui ne laissent guère de doute concernant la place des anciens témoins dans l'écriture de l'histoire du Front populaire :

> « Cette maturation du jugement collectif ne s'opère pas d'une traite. Elle exige des délais. Il faut que les sources s'élargissent, que les événements se situent dans des contextes plus complets. La *Société des Amis de Léon Blum* y a contribué de son mieux, soit d'elle-même, soit associée à d'autres initiatives. Historiens, acteurs et témoins politiques ont été déjà plusieurs fois rassemblés en colloques. Et les archives diplomatiques anglaises se sont ouvertes.
>
> Il s'agit aujourd'hui d'autre chose. Œuvre d'historien due principalement à Daniel Blumé, le présent numéro des *Cahiers de Léon Blum* est avant tout documentaire. Il regroupe des textes connus, publie ou utilise des textes inédits. Il forme et interprète en tenant compte des résultats déjà obtenus aux colloques parisiens de 1965 et 1972, ainsi qu'au colloque franco-britannique de Londres de 1971. Il présente des mises au point. Son objet : être un instrument pratique de travail, établir parfois le pointillé provisoire de quelques schémas explicatifs. […]
>
> Disons-le pour notre part à l'auteur ; et à André Blumel notre invariable ami, cher et fin visage à jamais fixé dans notre mémoire. À vous lire, à vous entendre, on pressent quelque chose qui va au-delà de vos personnes. Et l'on se met à penser que le jugement de l'Histoire c'est vous[24] !»

Cette dernière phrase interroge sans pour autant surprendre. Il va de soi que le statut de témoin – celui qui y était, qui a vu – donne de l'autorité au discours[25]. Des années 1950 jusqu'aux années 1970, cette « parole d'or des anciens », pour reprendre Olivier Wieviorka[26], a été peu contredite par les historiens de la Seconde Guerre mondiale[27]. Tout porte à croire qu'il en a été

[22] *Ibid.*, p. 6-7. Moins exposée dans ce numéro, Cletta Mayeur semble aussi avoir été une « entrepreneuse de mémoire » de Léon Blum. Les cotes du centre d'histoire de Sciences Po concernant les études universitaires sur Léon Blum et la Société des Amis de Léon Blum semblent mettre son rôle en évidence (Centre d'histoire de Sciences Po Paris. Cotes 3 MA 6 et 3 MA 7 [Cotes non consultées]).
[23] *Ibid.*, p. 1.
[24] *Ibid.*, p. 3-4.
[25] P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 204-206.
[26] Olivier Wieviorka, *La mémoire désunie : le souvenir politique des années sombres de la libération à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 159.
[27] François Hartog, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, p. 191-214 ; Pierre Laborie, *Penser l'événement : 1940-1945*, Paris, Gallimard, 2019, p. 306 et suiv.

de même pour la guerre d'Espagne et le Front populaire : témoins et historiens se confondent facilement[28].

2) L'âge d'or des témoignages

Durant les années 1970, d'autres vecteurs ont permis aux producteurs de mémoire de faire œuvre. À ce moment, il convient de laisser une trace écrite (non contradictoire) pour se rappeler et transmettre. En 1973, Giulio Ceretti publie ses mémoires chez Julliard[29]. Militant communiste influent de l'entre-deux-guerres, il joue un rôle crucial dans l'approvisionnement en armes des républicains espagnols. L'édition de ses souvenirs est l'occasion de revenir sur l'histoire de la compagnie maritime France Navigation, qui se chargeait des envois d'armes en Espagne. D'autres supports existent également. Au lendemain de la mort de Francisco Franco, l'ancien ministre de l'Air Pierre Cot publie un article sur la « non-intervention relâchée » dans les colonnes du journal *Le Monde*[30]. Le même journal publie l'année suivante une lettre inédite de Vincent Auriol. Celle-ci doit montrer la « non-intervention » sous un jour nouveau ; il s'agit surtout de défendre la conduite des anciens dirigeants français[31]. En 1979, deux ans après la mort de l'ancien ministre de l'Air, la publication d'un livre-hommage permet par ailleurs à Gaston Cusin de s'exprimer pour y fournir un témoignage qui, en substance, n'apportait rien de réellement nouveau[32]. Ces quelques années qui suivent la mort du dictateur espagnol correspondent à une période très faste durant laquelle les producteurs de mémoire publient l'essentiel de leurs témoignages. Jules Moch et son ouvrage *Une si longue vie* (1976)[33], la publication des *Cahiers de Léon Blum* sur la « non-intervention »[34], et celle du livre consacré à France Navigation[35], sont autant d'occasions pour les anciens protagonistes français du trafic d'armes de revenir sur cet épisode. Par la suite, hormis quelques initiatives sans rayonnement[36], l'interview de Gaston Cusin par Sophie Cœuré – partiellement reprise par Pierre Péan – clôt cet

[28] F. Monier, « Le Front populaire », art. cit., p. 252.
[29] Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T : 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973.
[30] Pierre Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », *Le Monde*, 21 nov. 1975p.
[31] Vincent Auriol, « Le jeu de Dupes de la non-intervention. Une lettre inédite de Vincent Auriol à Léon Blum sur la guerre civile espagnole », *Le Monde*, 26 novembre 1976.
[32] Gaston Cusin, « Pierre Cot, premier de cordée » dans *Hommage à Pierre Cot : avec les témoignages de ses collaborateurs et amis*, Mayenne, Impr. Floch, 1979, p. 111-118.
[33] Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Laffont, 1976.
[34] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*
[35] Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, 442 p.
[36] Plusieurs publications ont été réalisées mais n'ont pas été des succès littéraires. On peut citer Jean Jérôme, qui a trafiqué pour le compte des communistes, ou Jean Rivoual, engagé dans la compagnie (elle aussi communiste) France Navigation. Ils se situent toutefois à l'écart des autres témoignages. Jean Jérôme, *La part des hommes : souvenirs d'un témoin*, Paris, Acropole, 1983, 288 p. ; Jean Rivoual, *Entre calme et tempête, itinéraire d'un bourlingueur engagé*, s.l., 2010, 240 p.

âge d'or du témoignage[37]. Ces échanges, loin d'apporter de nouveaux éléments aux déclarations antérieures, confortent la posture auparavant tenue par Gaston Cusin. À la fin des années 1990, compte tenu du décès des anciens protagonistes, la mémoire des événements finit par se fixer. Assurément, ces nombreuses déclarations servent de point d'ancrage – disons de « lieu de mémoire » – pour les représentations collectives.

3) Un groupe restreint

Ces producteurs de mémoire constituent un groupe hermétique qui contribue à l'élaboration d'une mémoire « d'en haut ». En effet, ils sont tous ou presque de bons amis qui ont tissé des liens durant la période du Front populaire. Gaston Cusin joue un rôle crucial dans ce processus. Comme ancien responsable officieux de l'aide à l'Espagne républicaine, il est assez tardivement appelé à communiquer sur son rôle et, plus généralement, sur l'aide clandestine apportée par la France à l'Espagne républicaine. Louis Mexandeau, son gendre, m'a expliqué dans un entretien que Gaston Cusin était l'ami de Giulio Ceretti, de Pierre Cot et de Jules Moch, mais qu'il avait aussi gardé de très bons rapports avec certains dirigeants républicains en exil[38]. Rappelons également le rôle de la Société des Amis de Léon Blum, qui fédère certains proches de l'ancien président du Conseil pour défendre sa mémoire et son œuvre. De cette manière, on constate la constitution d'un groupe assez fermé qui, s'il a effectivement participé à l'aide à l'Espagne républicaine, en donne une vision « d'en haut ». Dans ce groupe restreint des « entrepreneurs de mémoire », aux liens familiaux s'ajoutent des liens d'amitié, qui pour certains ont été tissés durant les événements sur lesquels reviennent les témoins. Les biais sont évidents.

En définitive, l'aide apportée à l'Espagne républicaine est surtout dépeinte par un groupe étroit qui communique dans un contexte particulièrement favorable, dans la mesure où sa parole est peu soumise à la critique. Après les accusations des premières années, une approbation des anciens responsables politiques émerge. Alors que la majorité des fonds d'archives n'ont pas encore été ouverts, et que la nature clandestine des opérations peut laisser croire à un manque de sources écrites officielles, il faut s'en remettre exclusivement ou presque à la rare parole des témoins. De ce fait, il n'est pas question ni même possible de soumettre leurs témoignages à la critique. Invités à communiquer pour des raisons politico-personnelles

[37] Pierre Péan, *Vies et morts de Jean Moulin*, Paris, Fayard, 1998, 715 p.

[38] Entretiens Louis Mexandeau (16/01/2018) – voir en annexe pour les modalités d'entretien. En outre, Louis Mexandeau m'a expliqué que Gaston Cusin aurait continué à correspondre avec Juan Negrín, ancien chef de gouvernement de la République espagnole en 1937 puis dirigeant de la République espagnole en exil. Gaston Cusin aurait même obtenu un diplôme de reconnaissance de la République espagnole en exil, mais il n'a pas été possible d'en retrouver la trace, au même titre que ladite correspondance.

– les publications d'hommages – ou lors d'événements scientifiques, leur témoignage fait autorité. Ainsi, même s'ils n'ont pas pu participer directement au trafic d'armes compte tenu de leur position, leur mémoire personnelle des événements acquiert progressivement un usage collectif. Cela marque ainsi le succès de cette mémoire d'« en haut », celle de membres de cabinet, qu'ils soient ministres ou hauts fonctionnaires.

B. Une mémoire contre toutes : le succès du récit gouvernemental

1) Un tableau des ressemblances : images iconiques de l'aide à l'Espagne

La mémoire collective est un tableau des ressemblances. Ce postulat de Maurice Halbwachs[39], qu'il conviendrait évidemment de nuancer, se vérifie ici. Pour le sociologue, les groupes sociaux ont besoin de constituer une mémoire collective homogène, au point même que

> « les changements, c'est-à-dire les événements qui se sont produits dans le groupe, se résolvent eux-mêmes en similitudes, puisqu'ils semblent avoir pour rôle de développer sous divers aspects un contenu identique, c'est-à-dire les traits fondamentaux du groupe lui-même.[40] »

S'agissant de l'aide à l'Espagne, une mémoire collective se fixe progressivement autour de quelques événements faisant office de lieux de mémoire. Ainsi, plusieurs anecdotes sont autant de pieuses légendes reprises par ceux qui se souviennent de l'aide française à l'Espagne républicaine. Il s'agit d'un processus qui semble poursuivre la constitution d'une mémoire du Front populaire français autour d'une « série d'images iconiques[41] ». Alors que la politique intérieure est parfois réduite à la semaine de quarante heures ou aux congés payés, l'aide à l'Espagne est limitée à ses propres images. Il s'agit autant des « larmes d'impuissance » de Léon Blum face au dilemme espagnol que de la pression anglaise, qui force le gouvernement français à revenir sur sa volonté d'aider ses homologues espagnols. C'est aussi l'aide fournie avant l'application de la « non-intervention » par le truchement du Mexique et de la Lituanie, assistance consistant à envoyer du matériel français sous fausse licence durant les premiers jours du conflit. À cela il faut ajouter l'envoi d'avions français civils ou désarmés grâce à Pierre Cot. Ce soutien, aussi relatif soit-il[42], est cité à valeur d'exemple. Si l'aide de provenance

[39] M. Halbwachs, *La mémoire collective*, *op. cit.*, p. 49-50.
[40] *Ibid.*, p. 50.
[41] José Luis Ledesma, « La historiografía y los frentes populares en Francia y España: una mirada comparada », *Historia y Política: Ideas, Procesos y Movimientos Sociales*, 20 mai 2019, nº 41, p. 49. Voir aussi : F. Monier, « Le Front populaire », art. cit., p. 252.
[42] D'après René Quatrefages, l'envoi d'avions en Espagne « n'a eu qu'une portée limitée dans l'effort de guerre républicain et [...] son caractère symbolique a surtout contribué à donner bonne conscience aux tenants de l'aide au *Frente popular* ». René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 40.

mexicaine aux républicains est également évoquée, ce sont surtout les envois soviétiques transitant par la France qui font l'objet d'une attention particulière. Ainsi, plusieurs exemples sont convoqués pour prouver l'existence d'une aide française de concours avec l'URSS. Parmi eux, deux figurent dans de nombreux témoignages : le déchargement d'armes à Dunkerque, à la fin de l'année 1936, et leur convoyage par la douane française pour garantir le régime d'internationalité des marchandises ; le renversement de caisses de munitions dans le port de Bordeaux (et sa divulgation par la presse). D'une manière générale, la place belle est accordée aux transits de provenance soviétique aux dépens des autres envois (comme la Pologne, par exemple)[43]. *Exit*, donc, les mémoires clivantes des événements qui nuancent ou altèrent le récit d'une action « noble » à l'issue pourtant tragique.

2) L'écrasement de la chronologie

Ainsi, l'aide à l'Espagne perd de ses reliefs pour devenir un objet mémoriel homogènement constitué. La lecture des événements à travers le prisme de l'aide soviétique constitue une première esquisse du tableau des ressemblances. L'écrasement de la chronologie en constitue une autre. Si beaucoup d'anciens témoins reprennent d'abord la périodisation avancée par Léon Blum (volonté d'intervention ; « non-intervention » stricte puis relâchée), d'autres l'abandonnent ensuite. Alors qu'il avait toujours été invité à s'exprimer sur l'envoi d'avions réalisé sous sa responsabilité, Pierre Cot devient un producteur de mémoire de la « non-intervention relâchée », celle réalisée en transit international. En 1975, pour le journal *Le Monde*, il annonce même que celle-ci aurait été adoptée fin septembre 1936 et aurait duré toute la durée du conflit[44]. Il en va de même pour Jules Moch qui, en 1965, annonce que le trafic sous transit international n'a jamais été interrompu du temps du Front populaire, sous-entendant ainsi que l'aide française aurait été totale sur la période[45]. En 1976, dans son ouvrage *Une si longue vie*, il révise la chronologie et fait savoir – comme Pierre Cot – que la « non-intervention relâchée » aurait été adoptée dès le 30 septembre 1936, pour toute la durée du conflit[46]. Cet écrasement de la chronologie et la réduction de toute la période à quelques faits isolés est un phénomène mémoriel observé ailleurs. On peut à ce titre s'en remettre à Pierre Laborie qui, à propos de la Seconde Guerre mondiale, souligne :

[43] Louis Mexandeau m'a répondu qu'il avait surtout entendu Gaston Cusin parler d'« une collaboration avec les communistes et bien entendu pour le transfert d'armes soviétiques » et qu'il ne disait rien – dans son souvenir – sur des armes d'autres provenances. Entretiens Louis Mexandeau (16/01/2018).
[44] P. Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », art. cit.
[45] Pour lui, la « non-intervention relâchée » ressemblait « presque à de la contrebande désinstéressée ». P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 370-371.
[46] Pour lui, « ce système fonctionnera sans à-coups d'octobre 1936 à la fin de la guerre, en mars 1939 ». J. Moch, *Une si longue vie*, *op. cit.*, p. 132.

> « Une interprétation d'une parcelle de passé, rigoureusement datée, et formée dans un contexte culturel spécifique, est élargie à la dimension d'une vision d'ensemble, par glissements successifs. Vulgarisée par des passeurs et des relais d'opinion efficaces, elle devient prépondérante, à la fois parce que la nouveauté de son éclairage marque les esprits, parce qu'elle semble amener une cohérence séduisante, parce qu'elle répond à des attentes plus ou moins formulées jusque-là[47]. »

De fait, l'existence de transit d'armes de provenance soviétique – phénomène qui a essentiellement lieu en 1938 – sert pour expliquer le soutien français sur toute la période. Le constat est simple, il est flatteur vis-à-vis des anciens responsables politiques français et il repose sur des représentations solidement édifiées durant les années 1930 et 1940.

Il en ressort que les producteurs de mémoire sont les gardiens d'un temple dont ils ne semblent pas connaître tous les dédales. L'économie des arguments (ou la pauvreté des exemples mobilisés) témoigne de la fixation de plus en plus aboutie de l'aide française dans la mémoire collective. Par conséquent, celle-ci est résumée à des envois en transit international d'armes et de matériel de guerre de provenance soviétique, ceci sous couverture de la douane et de l'appareil d'État français, durant (presque) toute la période.

La constitution d'un tableau des ressemblances qui affecte les particularités est phénomène relativement fréquent. Il est courant que des témoins s'approprient des faits qu'ils n'ont pas vécus. Cécile Vast a par exemple montré que, malgré les appartenances identitaires multiples, des processus d'appropriation existent pour la mémoire de la Résistance française[48]. Selon Paul Ricœur, la fiabilité du témoignage serait aussi jugée par rapport à la possibilité pour le témoin de le réitérer dans le temps[49]. Ainsi, pourquoi ne pas penser que la rareté des exemples convoqués tiendrait à la volonté de gagner en crédibilité pour le témoin ? Compte tenu du fait que la mémoire collective se constitue autour d'un tableau des ressemblances – sans pour autant s'y réduire – il est probable que les producteurs de mémoire se soient accrochés à ce qui faisait consensus sans rechercher la différence. Parfois, une procédure de contrôle de l'information pouvait exister et favoriser la constitution d'une mémoire collective. En introduction de son autobiographie, Giulio Ceretti explique par exemple avoir soumis son projet de rédiger ses mémoires à Palmiro Togliatti, Jacques Duclos et Luigi Longo, tous d'éminents responsables communistes[50]. On peut supposer sans risque que les réunions scientifiques ou à titre amical entre les quelques producteurs de mémoire aient pu jouer un rôle pour l'homogénéisation du récit et la canonisation des exemples.

---

[47] Pierre Laborie, *Le chagrin et le venin : occupation, résistance, idées reçues*, Édition revue et Augmentée., Paris, Gallimard, 2014, p. 35-36.
[48] Cécile Vast, *L'identité de la Résistance : être résistant de l'occupation à l'après-guerre*, Paris, Payot, 2010, p. 197 et suiv.
[49] P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 204-206.
[50] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 9-10.

Concrètement, la mémoire de quelques-uns – cette mémoire de cabinet – devient une mémoire collective solidement ancrée. Parfois, il est cependant difficile de savoir de qui les « nous » et les « on » sont le nom. Ainsi, certaines allocutions se font en des termes vagues au point qu'il est compliqué de discerner si l'aide est faite au nom d'un ministère, d'un gouvernement, d'un appareil d'État, ou de tout un peuple[51]. Il est délicat, dans ces conditions, de fixer les limites de cette mémoire de cabinet. Le récit est partiel, forcément partial, déforme naturellement les faits et révise la chronologie.

3) La construction de mémoires autonomes

S'il est épineux de discerner les contours de la mémoire collective dominante, des indices laissent entendre que son succès se fait aux dépens de ce que Pierre Laborie appelle des « contre-mémoires[52] », mémoires que l'on peut aussi qualifier d'« autonomes » en ce qui concerne cette recherche. D'après Maurice Halbwachs, l'existence d'une différence significative conduit à la constitution d'un nouveau groupe plutôt qu'à la coexistence de deux mémoires au sein d'une même unité sociale[53]. On rejette donc la différence à la marge plutôt qu'on l'intègre. À la périphérie de la mémoire dominante, un inventaire non exhaustif permet de prendre la mesure de ces mémoires plurielles.

Il existe de véritables mémoires autonomes qui relativisent l'importance de l'aide apportée par la France, voire la contredisent. Les souvenirs de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Jean Zay ont été couchés sur le papier en prison, d'où il écrit avant son exécution par la Milice, en 1944. Ils sont publiés à titre posthume chez Julliard en 1945 et 1946. L'ouvrage tombe dans l'oubli et en ressort tardivement : il est de nouveau publié en 1987 puis à trois reprises entre 2004 et 2017[54]. L'absence de référence à ses souvenirs par les producteurs de mémoire s'explique peut-être par le positionnement critique de Jean Zay vis-à-vis de l'aide française, qui parle entre autres de livraisons « toujours dérisoires[55] ». Giulio Ceretti est encore

[51] Gaston Cusin, qui témoigne assez tardivement, prend cependant soin de citer nominativement les personnes ayant participé à l'envoi d'armes en Espagne. À titre d'exemple, Pierre Cot se montre parfois plus vague. À propos de l'envoi de matériel militaire en transit par la France, il indique que « L'orientation qui fut prise alors fut ce qu'on a appelé la non-intervention relâchée. Elle n'était, certes, pas satisfaisante mais du moins permettait-elle à ceux qui voulaient aider l'Espagne de pouvoir le faire, d'autant plus que l'Union soviétique avait demandé à la France la faculté de décharger ses navires dans les ports de la mer du Nord et de la Manche, ne voulant pas s'exposer à des incidents en Méditerranée ». On peut se demander qui sont ceux « qui voulaient aider », et à qui la « France » fait précisément allusion. P. Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », art. cit.

[52] La notion de « contre-mémoire » est peut-être trop réductrice ici. On pourrait aussi parler de « mémoire dissidente » afin de sous-entendre une autonomie mémorielle sans pour autant se positionner « contre » une mémoire dominante. P. Laborie, *Le chagrin et le venin*, *op. cit.*, p. 290-293.

[53] M. Halbwachs, *La mémoire collective*, *op. cit.*, p. 50.

[54] Respectivement chez les Éditions de l'Aube (2004), chez Belin (2012) et Alpha (2017).

[55] Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Le Roeulx, Talus d'Approche, 1987, p. 110-111.

plus critique. Publié en 1973, interviewé ensuite par Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, il se montre très virulent à l'encontre de Léon Blum, personnage emblématique de l'aide à l'Espagne :

> « Chaque fois, il me reçut bien gentiment quoique dès les premiers entretiens, je devais me rendre compte que c'était un mou, incapable de prendre une décision, laissant ce soin à ses collaborateurs, lesquels, le plus souvent, ne valaient pas grand-chose[56]. »

Rappelant au lecteur qu'il ne le connaissait pas « à fond », il poursuit :

> « Je peux seulement conclure qu'il était fuyant, très peu concret, passablement hypocrite. Très bon causeur, cela oui. Et quel comédien ! Lorsqu'il parlait de l'Espagne et de son "impuissance" à lui venir en aide "à cause des Anglais" disait-il, il lui arrivait d'avoir les yeux remplis de larmes. Comme disait l'ambassadeur [républicain espagnol Luis] Araquistain (*sic*) : "Léon pleurait son impuissance"…[57] »

Dans une profonde diatribe dans laquelle il n'épargne que Gaston Cusin, il s'en prend successivement à la « politique criminelle » de la « non-intervention » défendue par Léon Blum[58], aux multiples refus français de fournir des armes[59] et au fait que Blum ait attendu un an pour laisser transiter du matériel soviétique par le territoire hexagonal[60]. En tout état de cause, il insiste pour dire que l'aide accordée par l'URSS et la concession de Léon Blum de laisser transiter des armes ont été des entreprises trop tardives et donc inefficaces. Somme toute, son libelle s'inscrit plus largement dans une mémoire militante qui ne pardonne pas à l'ancien responsable politique d'avoir fait le choix de la « non-intervention ». Héritage difficile à assumer pour les socialistes français, la neutralité française est dans l'ensemble mal perçue par la gauche[61].

Grâce aux souvenirs militants, il est possible de porter un autre regard sur l'aide à l'Espagne. L'examen non exhaustif d'une littérature politique apporte quelques indices sur ces mémoires « d'en bas » et leur opposition avec celle produite par d'anciens membres de cabinets. Il en va ainsi de la figure de l'ancien préfet des Pyrénées Orientales Raoul Didkowski. Cité par Gaston Cusin ou Jules Moch en grand soutien de l'acheminement d'armes et de matériel de guerre en Espagne républicaine[62], son action est dénoncée par ailleurs. Dans une notice du

---

[56] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 130.
[57] *Ibid.*, p. 131.
[58] *Ibid.*, p. 163.
[59] *Ibid.*, p. 163-164.
[60] *Ibid.*, p. 169.
[61] Sur le difficile héritage pour le socialisme français, voir : Claude Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 24. Cette impression reste d'ailleurs très vivace, pour preuve : Gilbert Grellet, *Un été impardonnable : 1936, la guerre d'Espagne et le scandale de la non-intervention*, Paris, Albin Michel, 2016, 277 p.
[62] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 83 ; J. Moch, *Une si longue vie*, *op. cit.*, p. 133.

Nouveau Dictionnaire de Biographies Roussillonnaises, Gérard Bonet signale que le fils de Charles Bourrat, préfet et ami de Raoul Didkowski, présente une version diamétralement opposée à celle du socialiste révolutionnaire Maurice Jaquier : pour le premier, l'ancien haut fonctionnaire aurait fait tout son possible malgré les hésitations gouvernementales ; pour Maurice Jaquier, le militant qu'était Raoul Didkowski se serait effacé derrière le préfet en empêchant par tous les moyens la contrebande destinée à la Catalogne républicaine[63]. Michel Feintuh, alias Jean Jérôme, membre du PCF et responsable de la main-d'œuvre immigrée (MOI), abonde dans ce sens. Dans ses mémoires, il regrette qu'une parole dominante taise les obstacles que les militants de terrain ont pu rencontrer :

> « Avec le recul de quatre décennies, certains historiens qui étudient la guerre civile d'Espagne se livrent souvent à des synthèses qui faussent la vérité.
>
> C'est ainsi qu'il suffit de mettre dans le même sac les quelques années se situant entre 1936 et 1939 pour réussir à blanchir les auteurs de la non-intervention, qui, pourtant, portent la lourde responsabilité de l'échec de la résistance des démocrates espagnols. […]
>
> Au début de l'agression fasciste, le contrôle pour l'application de cette même politique garrottait toute aide française à la république espagnole. Il fallait des ruses de Sioux pour faire parvenir à travers les frontières terrestres ou par mer le moindre matériel de guerre à l'Espagne républicaine.
>
> Des antifascistes français se donnèrent à cette action d'aide avec un élan et un courage admirables. Je voudrais raconter ici le cas de l'un d'eux, dont les historiens ne parleront jamais, car il n'a pas laissé de trace écrite de son action[64]. »

L'opposition avec une mémoire dominante est palpable. Une analyse de certains vecteurs mémoriels – presse, livres, notices d'associations, commémorations, etc. – pourrait la mettre davantage en évidence, mais il n'a malheureusement pas été possible d'aller en cette direction.

La présence de républicains espagnols venus défendre l'œuvre de Léon Blum peut aussi être trompeuse. Au gré des événements, ce sont sensiblement les mêmes témoins qui sont appelés à défendre l'œuvre du gouvernement français. Il s'agit surtout de Julio Álvarez del Vayo et de Luis Jiménez de Asúa, deux socialistes proches de Blum qui ont tous deux exercé de courtes charges diplomatiques en France. Ambassadeur à Paris, de mai 1937 jusqu'au printemps 1938, Ángel Ossorio y Gallardo, n'est jamais mobilisé par ceux qui racontent l'aide de la France à l'Espagne. Dans ses mémoires publiés à titre posthume, il regrette que la France n'ait pas honoré des commandes d'armes passées en 1935[65]. Il présente Léon Blum comme un

[63] À noter que Jean-Guy Bourrat, le fils de Charles Bourrat, est lui-même sous-préfet honoraire. Gérard Bonet et Jean-Jacques Amigo (éds.), *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises, 1789-2011*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 2011, p. 367. Sur les altercations de Maurice Jaquier avec Raoul Didkowski, voir : Maurice Jaquier, *Simple militant*, Paris, Denoël, 1974, p. 137-141. Maurice Jaquier relate d'ailleurs un échange particulièrement virulent avec Léon Blum au début du conflit, en raison du refus de ce dernier de livrer des armes à l'Espagne (p. 122-123).

[64] J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 180-181.

[65] Il meurt en 1946, en Argentine. Ángel Ossorio y Gallardo, *Mis Memorias*, Madrid, Tebas, 1975, p. 212.

homme ayant aveuglément suivi une diplomatie anglaise marquée par l'anticommuniste et trop conciliante avec l'Allemagne nazie. Pour lui, « Blum, bien qu'il fût juif et socialiste, n'était pas un Français. C'était un Allemand de plus[66] ». Critique envers la prohibition de la vente des armes par la France, il pointe l'abandon de l'Espagne par cette dernière. Ángel Ossorio y Gallardo défend l'action de quelques ministres français pour mieux attaquer celle de Léon Blum :

> « Nous ne demandions rien. Ni un homme, ni une arme, ni une action, ni un mouvement. Nous nous limitions à défendre, comme un droit élémentaire, notre liberté de commerce et de transit des armes que nous acquérions en Russie ou où nous le pouvions. Léon Blum nous le refusait totalement ! Y compris la courtoisie dans notre traitement[67]. »

Ce témoignage fait exception tant en raison de son contenu que par son contexte éditorial. Publié à Madrid, en langue espagnole, il n'est pas écrit par un proche de Léon Blum, comme le sont Julio Álvarez del Vayo et Luis Jiménez de Asúa. À défaut, une publication dans la grande maison d'édition Ruedo Ibérico, fondée en 1961 à Paris afin de contourner la censure franquiste[68], lui aurait peut-être donné plus de visibilité. D'autres responsables politiques partagent ses réserves à l'égard du gouvernement français. Il en va ainsi pour Luis Araquistáin qui, dès 1938, attaque violemment l'homme pour sa décision d'avoir pris l'initiative de la « non-intervention[69] ». Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il n'est pas le seul à faire de Léon Blum le principal responsable de la défaite républicaine, sinon de la guerre mondiale[70].

Bilan : un discours politique

Sans souvenirs partagés, il est impossible à une mémoire collective de naître. Quand il s'agit de l'assistance à l'Espagne républicaine, une s'impose à toutes les autres. D'après Paul Ricœur, cette confiscation pose problème lorsque « la ressource du récit devient ainsi le piège, lorsque des puissances supérieures prennent la direction de cette mise en intrigue et imposent un récit canonique [71] ». Le philosophe estime en effet que le « maniement de l'histoire autorisée » conduit à « une dépossession des acteurs sociaux de leur pouvoir de se raconter

[66] Notre traduction (n.t.) : « Blum, a pesar de ser judío y socialista, no era un francés. Era un alemán más » *Ibid.*
[67] (n.t.) : « Nosotros o pedíamos nada. Ni un hombre, ni un arma, ni una acción, ni un movimiento. Nos limitábamos a defender, como era elemental derecho, nuestra libertad de comercio y el tránsito de las armas que adquiríamos en Rusia o donde podíamos. ¡Todo nos lo negaba León Blum (*sic*) ! Incluso la cortesía en el trato. » *Ibid.*, p. 213.
[68] 177 ouvrages sont publiés jusqu'en 1982. La majorité est en langue espagnole.
[69] Luis Araquistáin, La verdad sobre la intervención y no intervención en España, Madrid, Ediciones propaganda, 1938 (cité dans : AHN, Luis Araquistáin, legajo 75, documento 6).
[70] Il en est question dans les mémoires de l'ancien chef du gouvernement républicain Francisco Largo Caballero, qui sont cités par José Calviño (Lettre de José Calviño à Luis Araquistáin, le 23 février 1953 – F. Largo Caballero meurt en 1946. AHN, Luis Araquistáin, leg. 26, C2-121). Voir aussi l'article : Ángel Ossorio y Gallardo, « La muerte de L. Blum », *El Nacional*, 25 août 1944, Mexique (cité dans : AHN, Marcelino Pascua, leg. 10, 8e).
[71] P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 580.

eux-mêmes[72] ». La seule autorité des témoins les plus prolixes ne peut suffire à expliquer ce constat, cela pour plusieurs raisons. La première est que, en l'absence de traces physiques laissées par la contrebande, les observateurs sont plus à l'écoute des récits, discours et diverses commémorations lorsqu'il s'agit de se souvenir. Ces vecteurs, les politiques et militants les affectionnent particulièrement. Par ce biais, leurs représentations se font dominantes et mettent au ban les « contre-mémoires » qui, avec peu ou moins de moyens, pourraient altérer leur version des faits. Dans ce cadre, l'aide à l'Espagne est ramenée à sa seule dimension politique. Nous en venons ainsi à la seconde raison : la forte connotation politique accolée aux envois d'armes laisse de côté toute une partie des protagonistes. Nous pourrions emprunter la notion de « zone grise » créée par Primo Levi pour qualifier les témoins passifs des crimes de masse dont le récit ne s'inscrit ni du côté des bourreaux ni celui des victimes[73]. Cet entre-deux vaut certainement pour la grande majorité des Français n'ayant pris part au conflit espagnol. Une « zone grise » existe également pour ceux ayant participé aux envois d'armes sans parti pris idéologique. Nous le verrons, une grande partie des contrebandiers, des transporteurs ou des trafiquants d'envergure internationale n'inscrivent pas leur action dans un champ politique. Protagonistes de premier ordre, leur récit ne trouve pas sa place dans le récit qui oppose fascisme et antifascisme. Contrebandiers et criminels n'ont par ailleurs pas forcément eu vocation à témoigner d'un engagement répréhensible et peu flatteur. En dehors des militants, rares sont les écrits qui évoquent le trafic d'armes à destination du conflit espagnol[74].

La canonisation de certains faits au détriment d'autres, moins flatteurs, peut revenir à un choix presque inconscient des témoins. Paul Ricœur rappelle à ce propos que « voir une chose, ce n'est pas en voir une autre. Raconter un drame, c'est en oublier un autre[75] ». Dans les années 1970, la « non-intervention » et le sort réservé aux réfugiés espagnols, en 1939, ne constituent pas les seuls drames à oublier. C'est en effet à cette époque que, dans la mémoire collective, la France n'est plus pensée comme « résistante »[76]. Pourtant, dans les discours, l'aide au *Frente Popular* s'affirme de plus en plus comme un premier combat contre le nazisme.

[72] *Ibid.*
[73] Cité dans : Enzo Traverso, *1914-1945, la guerre civile européenne*, Paris, Hachette, 2009, p. 10 et suiv.
[74] Les trafiquants sont pourtant prolixes quand il s'agit de raconter leurs aventures, mais rares sont les écrits traitant de la question espagnole. Certains sont par exemple publiés avant les faits, ou ne parlent pas de la guerre civile : Pierre Desgranges, *Au service des marchands d'armes*, Paris, Alexis Redier, 1934 ; Alexandre Klaguine, *Au-delà de l'Oural*, Paris, Éditions du Scribe, 1946. Une exception notable est l'écrit d'Antonius Raab, en langue allemande : Antonius Raab, *Raab fliegt: Erinnerungen e. Flugpioniers*, Hamburg, Konkret-Literatur-Verlag, 1984, p. 134-137.
[75] P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 584.
[76] O. Wieviorka, *La mémoire désunie*, *op. cit.*, p. 186-187.

C. L'aide à l'Espagne : une première entrée en Résistance ?

L'association de la guerre d'Espagne au conflit mondial conduit de nombreux acteurs à faire l'amalgame entre les envois d'armes et le combat clandestin de la Résistance.

En 1965, lors du colloque organisé par les historiens Pierre Renouvin et René Rémond, plusieurs proches de Léon Blum livrent des impressions semblables. Aux côtés de Jules Moch, Gaston Cusin et Robert Blum, Pierre Cot proclame :

> « Nous avons décidé de livrer d'abord quelques avions. Je dois dire que ces avions ne provenaient pas de l'armée de l'air, c'étaient des Potez, nous avons livré ensuite quelques escadrilles de Dewoitine. Ensuite est venu ce que l'on a appelé la non-intervention, atténuée ou relâchée ; à ce moment-là, les livraisons d'armes étaient une affaire entre Jules Moch et moi ; un troisième personnage, Cusin, était mêlé à cette affaire ainsi qu'un quatrième qu'il est peut-être bon de citer, car l'homme qui, à mon Cabinet, était chargé de cela, était Jean Moulin, qui est depuis entré au Panthéon, mais cela n'avait aucun rapport avec les raisons qui l'ont fait entrer au Panthéon…[77] »

Cette idée, Pierre Cot n'est le seul à la défendre. C'est une thèse profondément ancrée qui est reprise en 1982 par sa sœur Laure Moulin lorsqu'elle avance que son frère « faisait l'apprentissage de la clandestinité[78] » en aidant les républicains espagnols, par Pierre Péan en 1998 quand il titre que « Jean Moulin commence la guerre en juillet 1936[79] » ou encore par Daniel Cordier, son ancien secrétaire de 1942 à 1943, qui évoque en 2011 un « premier combat contre le fascisme » avec l'envoi clandestin d'avions aux républicains[80]. Il en va de même pour Gaston Cusin qui, en 1977, associe l'aide clandestine de certains fonctionnaires en faveur de la République espagnole à leur engagement futur pour la Résistance[81]. En 1990, il parle d'« archéo-résistance » pour qualifier la ligne anti-italienne (et donc, d'après lui, favorable à la République espagnole) de François Darlan, qui voulait défendre les intérêts militaires français en mer Méditerranée[82]. Il existe donc une perception qui, jusqu'à la fin des années 1990, présente les envois d'armes comme lutte d'avant-garde. Cette idée est celle du camp de la résistance nécessaire de ceux qui, dès 1936, auraient compris les enjeux de la lutte antifasciste en Espagne.

---

[77] P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 368.
[78] Laure Moulin, *Jean Moulin*, Paris, Presses de la Cité, 1982, p. 125.
[79] P. Péan, *Vies et morts de Jean Moulin*, *op. cit.*, p. 133.
[80] Daniel Cordier, *Jean Moulin : la République des catacombes*, Paris, Gallimard, 2011, vol. 2/1, p. 58.
[81] Gaston Cusin parle en effet pour Max Hymans, secrétaire d'État, de quelqu'un de « très « interventionniste » dans les affaires d'Espagne, de même qu'il devait être dans la Résistance le premier à recevoir un parachutage anglais » et dit de Jean Dorval et Raymond Bizot, agents des douanes chargés de faire passer le matériel de guerre aux républicains espagnols à la frontière pyrénéenne, qu'ils étaient « "gonflés à bloc" ; ils l'ont d'ailleurs prouvé dans la Résistance ». D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 77 et 81-85.
[82] Archives orales IGPDE, Gaston Cusin (entretien 3, cassette 1, plage 9), « Délégué aux relations interministérielles avec la République espagnole (organisation du passage des armes) – 1936-1939 » (14 :40). 1990. On remarque que Pierre Péan ne retranscrit par cette expression, alors que le passage dont il est extrait est reproduit dans son ouvrage : P. Péan, *Vies et morts de Jean Moulin*, *op. cit.*, p. 152.

Il semble également que la participation aux combats de la Résistance ait été pensée dans la continuité de l'engagement aux côtés des troupes républicaines espagnoles. Carlos Serrano rappelle justement que la guerre outre Pyrénées fut pour des volontaires de nombreux pays « le premier combat face à face, les armes à la main, contre un fascisme jusque-là toujours vainqueur. Une première résistance après tant de batailles perdues sans avoir été même engagées[83] ». Rémi Skoutelsky observe également une permanence entre l'engagement dans les Brigades internationales et celui dans la Résistance française ; pour les anciens volontaires interrogés, la continuité était évidente[84]. Ainsi, pour la guerre d'Espagne comme pour la Seconde Guerre mondiale, deux visions s'opposent : au choix de la capitulation répond celui de la résistance antifasciste.

Ce lien entre ces deux combats majeurs a d'abord été mis en avant par le Parti Communiste français. Au lendemain de guerre mondiale, le PCF a en effet cherché à ce que les internés des combats de 1940 et les volontaires en Espagne républicaine soient considérés comme d'anciens combattants, ceci afin d'occulter la stratégie du parti durant la période 1939-1941[85]. Cette association est aussi propre à l'idée – défendue dès la guerre civile – selon laquelle le conflit espagnol a pu servir de « répétition générale » d'un conflit de plus grande ampleur. Enfin, pour de nombreux anciens protagonistes, l'assimilation est naturelle puisque l'évocation d'un souvenir plus ancien (la guerre d'Espagne) passe nécessairement par celui d'un autre plus récent (la Seconde Guerre mondiale) : la mémoire, rappelons cette évidence, va du présent vers le passé.

La tournure très politique de la mémoire de l'aide à l'Espagne la rapproche de l'engagement communiste. Il convient donc d'en interroger les mécanismes d'élaboration pour en comprendre les enjeux.

D. Se souvenir d'une action communiste : usages politiques d'une mémoire collective

L'association du combat antifasciste communiste aux envois d'armes à la République espagnole finit par confondre les deux objets en un seul. Un pareil processus interroge. Pour le comprendre, il importe de discerner si nous avons affaire à une mémoire communiste, qui s'impose dans les représentations collectives, ou plutôt à une mémoire de l'action des communistes, partagée par des bases plus larges. Si la question peut sembler naïve, compte tenu

[83] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 160.
[84] Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, p. 299-317.
[85] O. Wieviorka, *La mémoire désunie*, *op. cit.*, p. 132.

du poids de la mémoire gouvernementale socialiste, la présence de nombreuses similarités dans les discours des uns et des autres pose question. Avant de revenir sur les mécanismes mémoriels à l'œuvre, il importe cependant de rappeler le contexte politique toxique pour la mémoire de l'engagement communiste, celui de la Guerre froide.

1) La Guerre froide : un lourd contexte aux légères conséquences

La mémoire du soutien communiste est altérée par le contexte de Guerre froide. L'historien Fernando Hernández Sánchez a récemment restitué comment les souvenirs et les études sur le conflit espagnol ont participé à l'édification d'un récit hostile à l'intervention stalinienne en Espagne. D'anciens responsables politiques influents du *Frente Popular* ont dénoncé la conduite des militants affiliés à l'URSS pendant la guerre civile ou au sortir de celle-ci. Il en va ainsi pour Francisco Largo Caballero, ancien chef du gouvernement de septembre 1936 à mai 1937, pour Luis Araquistáin, ambassadeur à Paris d'octobre 1936 à mai 1937, ou Indalecio Prieto, en charge des portefeuilles de l'Air, de la Marine et de la Défense nationale sur une période allant de septembre 1936 à mars 1938. Avec des nuances qui leur sont propres, ces trois anciens protagonistes du trafic dénoncent vertement la trahison et l'immixtion soviétique en Espagne[86]. Au sud des Pyrénées, le thème de la « croisade » anticommuniste développé pendant la guerre civile est ensuite repris par le régime vainqueur, qui propose un récit selon lequel le général Franco et ses partisans ont agi pour prévenir un coup d'État communiste en Espagne. En contexte de Guerre froide, ce poncif est porteur[87]. Sur fond de lutte entre les deux blocs, ces discours servent de base au développement d'un récit historique qui dénonce la « trahison » de la révolution espagnole par les Soviétiques dont le seul objectif serait, en fin de compte, l'installation d'une dictature totalitaire en péninsule Ibérique[88].

La mémoire française des envois d'armes reste presque relativement hermétique à ces publications qui, pourtant, ne passent pas inaperçues. Les publications d'Indalecio Prieto, Luis Araquistáin et de Francisco Largo Caballero ne sont jamais mobilisées. Alors que les anciens membres des Brigades internationales articulent leur discours pour contrer le poids néfaste, pour eux, de ces publications, la question des livraisons de matériel de guerre semble rester

[86] Fernando Hernández Sánchez, *Guerra o revolución: el Partido Comunista de España en la Guerra Civil*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 15-22.
[87] *Ibid.*, p. 22 et suiv. Voir aussi : É. Richard et C. Vorms, « Transition historiographique ? », art. cit., p. 16-19 ; Á. Viñas, « Sobre mitos y falacias de la Guerra Civil que aún persisten », art. cit.
[88] F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 25 et suiv. Sur ce point, voir notamment les publications de Burnett Bolloton et Gerald Brenan : Burnett Bolloten, *The grand camouflage: the communist conspiracy in the Spanish Civil War*, Londres, Hollis & Carter, 1961 ; Gerald Brenan, *Le labyrinthe espagnole*, Paris, Ruedo ibérico, 1962. Sur l'influence de la Guerre froide concernant l'historiographie anglo-saxonne, voir : Darryl Anthony Burrowes, *Historians at war: Cold War influence on Anglo-American representations of the Spanish Civil War*, Brighton/Chicago, Sussex Academic Press, 2019, 300 p.

relativement à l'écart des débats[89]. L'ouvrage de Burnett Bolloten, publié en 1961[90], et traduit en français 1979 chez Ruedo Ibérico sous le titre « La Révolution espagnole », n'est pas cité. Il en va de même pour l'ouvrage de Pierre Broué et Émile Témine[91] ou celui de Gerald Brenan, témoin de la guerre civile, publié en 1943 en anglais et traduit en français pour Ruedo Ibérico en 1962[92]. Ces enquêtes sont toutes très soupçonneuses envers l'action des communistes en Espagne. Celle de Burnett Bolloten vise à mettre au jour la conspiration communiste pour prendre le pouvoir en Espagne républicaine quand celle de Pierre Broué et Émile Temime, critique envers le Parti Communiste français, consacre une partie de son développement à la liquidation des membres du Parti Ouvrier d'Unification marxiste (POUM) et à la mise au ban des anarchistes espagnols par les Soviétiques, durant la guerre civile. Quant à Gerald Brenan, bien qu'il étudie les origines de la Révolution espagnole au très long terme, il consacre quelques pages à la guerre civile espagnole en fin d'ouvrage sur l'URSS pour rappeler que « [l]a Russie est un pays totalitaire où la bureaucratie est toute puissante ; les hommes qui la gouvernent […] sont cyniques et opportunistes ; le régime, dogmatique et autoritaire[93] » pour ensuite expliquer la soudaine hégémonie des communistes en Espagne par leur « répugnance sociale », le quasi-monopole des envois d'armes et leur opportunisme politique dénué de scrupules[94].

Cette historiographie résolument antisoviétique est profondément ancrée. Charlotte Vorms et Élodie Richard rappellent qu'il faudra attendre 1979 et la publication de l'ouvrage d'Ángel Viñas sur l'« or de Moscou » pour que le mythe franquiste d'un gouvernement républicain à la solde de Moscou soit remis en cause pour la première fois[95]. La mémoire collective de l'aide à l'Espagne ne semble cependant pas souffrir de cette image toxique de l'intervention soviétique en Espagne. La permanence d'une image mythique dans la mémoire collective de l'URSS est par exemple perceptible pour les almanachs que Marie-Claire Lavabre et Denis Peschanski ont étudiés[96]. En France, en dépit des nombreuses polémiques, la mémoire de la Résistance communiste est restée relativement unie[97]. Voilà qui peut expliquer la construction d'un récit qui, en France, accorde la part belle à l'intervention des communistes.

[89] Sur l'écriture d'un récit mémoriel des anciens volontaires en Espagne : É. Sill, « La fabrique de l'épopée. L'écriture d'une histoire officielle communiste des Brigades internationales, un récit transnational inachevé (1937-1957) », art. cit.
[90] B. Bolloten, *The grand camouflage: the communist conspiracy in the Spanish Civil War*, *op. cit.*
[91] Pierre Broué et Émile Temime, *La révolution et la guerre d'Espagne*, Paris, Les Éditions de minuit, 1961.
[92] G. Brenan, *Le labyrinthe espagnole*, *op. cit.*
[93] *Ibid.*, p. 226.
[94] *Ibid.*, p. 227-228.
[95] É. Richard et C. Vorms, « Transition historiographique ? », art. cit., p. 23.
[96] Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 162.
[97] *Ibid.*, p. 209-210.

La mémoire de l'aide à l'Espagne semble évoluer à la marge des travaux historiques majeurs sur la guerre civile. Une tendance forte depuis les années 1940 et jusqu'aux années 1960 consiste en l'étude de l'internationalisation du conflit avec des références à l'intervention soviétique, l'aide mexicaine et le choix de la défense de l'embargo par la France et le Royaume-Uni[98]. Si les références aux envois de matériel de guerre provenant des deux premiers pays sont constantes dans les témoignages que nous avons étudiés, il n'en va pas de même pour la « non-intervention ». En effet, de nombreuses pages sont consacrées aux facteurs ayant conduit à la neutralité française quand « l'abandon » représenté par cette décision est mis sous silence par la volonté, soi-disant ferme et résolue, d'aider l'Espagne républicaine secrètement. À l'instar des communistes pour la Seconde Guerre mondiale, les anciens responsables gouvernementaux s'accordent pour grossir la portée et la durée de leur aide.

2) La concordance des récits : un temps qui s'écrase, une intervention qui grossit

Durant les années 1960-1970, les témoins des envois d'armes à l'Espagne ont tendance à écraser la chronologie. Ce processus, dont il a été fait état précédemment, repose sur un effet de lissage qui gomme les incohérences et fait rejaillir un semblant de continuité pour la période étudiée. L'ouvrage *Les brigades de la mer*, consacré au trafic d'armes entrepris par les communistes français, comporte deux exemples éloquents. La livraison d'armes par un petit navire amené par le militant communiste Henri Heyriès jusqu'à Rosas, en Catalogne, sert à démontrer que celui-ci est le premier à toucher un port républicain espagnol depuis le début de la guerre civile[99] ; la recommandation de Léon Blum à Gaston Cusin, pour que ce dernier se rende auprès de Jacques Duclos et Maurice Thorez, photographie à l'appui, prouve qu'une entente entre le gouvernement français et le PCF a permis d'aider la République dès le 12 août 1936[100]. Si les auteurs de l'ouvrage aboutissent à la conclusion que l'aide aux républicains espagnols n'avait souffert d'aucune interruption et d'aucune saisie en douane[101], Giulio Ceretti et Jean Jérôme se montrent plus prudents sur la continuité d'une aide. Ils ne remettent pas en cause les efforts des militants français ni les envois pris en charge par l'Internationale

[98] É. Richard et C. Vorms, « Transition historiographique ? », art. cit., p. 14.
[99] Les deux auteurs le disent très clairement puisqu'ils indiquent que l'arrivée, le 16 septembre 1936, du navire correspondait au « premier bateau d'armes à toucher un port de la République espagnole » D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 11-38.
[100] La référence à la note est faite par Gaston Cusin ; une reproduction de celle-ci est présente en milieu d'ouvrage. On a du mal à en distinguer la portée puisque seules quelques lignes - dont la date a été rajoutée *a posteriori*, feraient office de l'accréditation dont parlent les deux auteurs. *Ibid.*, p. 106.
[101] *Ibid.*, p. 104.

communiste, mais ils font savoir que le gouvernement français a maintenu ses frontières fermées aux envois soviétiques durant plus d'une année[102].

Le recours aux chiffres permet aussi de présenter l'action des communistes et du gouvernement sous un jour favorable. Les occurrences sur le transit de navires avec du matériel de guerre donnent à lire une interprétation des faits la plus complaisante possible, pour le gouvernement français. Gaston Cusin évoque pour *Les cahiers de Léon Blum* « plusieurs centaines de navires[103] » quand Daniel Blumé suggère dans la même publication 300 navires[104] dont on ne sait, pour aucun des deux, s'il s'agit d'un chiffre qui additionne les entrées et les sorties de navires ou si cela ne correspond qu'à l'un des deux. L'année suivante, Gilles Hertzog et Dominique-Antoine Grisoni évoquent « près de quatre cents arrivées et départs de navires bourrés d'armes et de munitions[105] » sans que l'on sache si ces chiffres sont fournis par Gaston Cusin – dont le témoignage est retranscrit en amont – ou s'il s'agit de leur propre estimation. En ayant recours à des montants qui pourraient être divisés par deux, une déformation (pour ne pas dire *manipulation* ou *triche statistique*) conduit le lecteur à croire que l'aide apportée par le gouvernement a été plus massive qu'elle ne l'était vraiment. Au demeurant, le recours aux chiffres donne un crédit scientifique au témoignage. Comme le remarque Pierre Laborie,

> « si la vérité des chiffres n'est souvent qu'un maquillage de la vérité, leurs effets de persuasion constituent en revanche des armes efficaces. Ils attribuent l'autorité de la science à de simples opinions ou croyances et abusent de la crédibilité du sens commun[106]. »

Si la critique est sévère, le fond semble juste : les exemples numéraires ont un effet rhétorique certain.

Un autre mécanisme conduit les témoins à réduire les pays fournisseurs à un cercle qui réunit, par ordre d'importance, les Pays baltes, le Mexique et l'URSS. Ainsi, en 1965, Jules Moch cite le Mexique, la Lituanie et l'URSS[107], ce que fait également Pierre Cot dans un article de presse dix années plus tard[108]. En 1979, Gaston Cusin mentionne successivement des envois « en provenance, pour la plus grande partie, de l'URSS et du Mexique[109] » ou des livraisons provenant de Russie ajoutées à des « arrivages moins massifs venus essentiellement des pays de la Baltique[110] ». Il semble être le seul, à l'occasion des entretiens recueillis dans *Les cahiers*

[102] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 169 ; J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 180.
[103] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 84.
[104] *Ibid.*, p. 89.
[105] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 112.
[106] P. Laborie, *Le chagrin et le venin*, *op. cit.*, p. 151.
[107] P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 371.
[108] P. Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », art. cit.
[109] G. Cusin, « Pierre Cot, premier de cordée », art. cit., p. 114.
[110] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 110.

de Léon Blum, à citer des expéditions d'armements venant d'Allemagne (sans que cette dernière connaisse la destination), de pays d'Europe centrale (notamment la Hongrie), de Norvège ou d'Estonie[111]. Le processus de sélection mémorielle peut s'expliquer par une mise en exergue du caractère antifasciste de la lutte : les envois provenant des dictatures d'extrême droite que sont la Pologne et la Grèce ne sont pas cités ; ceux issus de Tchécoslovaquie, en partie annexée par l'Allemagne nazie en 1938 avec le consentement de la France, ne le sont pas non plus. Au demeurant, il semble surtout que la mémoire collective se constitue autour de quelques anecdotes qui, au fil des années, deviennent des « lieux de mémoire » incontournables. Dans ce cadre, il apparaît tout à fait logique que les envois au Mexique, à la Lituanie et à l'URSS soient cités dans la mesure où certains des témoins y ont effectivement pris part.

Les envois de provenance soviétique et, subsidiairement, le rôle des communistes français finissent par gagner une importance considérable dans la mémoire collective. Si d'anciens membres de cabinet se montrent prudents (Gaston Cusin cite par exemple les « seuls capables de faire de grosses interventions[112] »), des communistes comme Giulio Ceretti se figurent comme les seuls à avoir fourni des armes aux républicains espagnols[113]. Quand ils ne se présentent pas comme les seuls animateurs du trafic d'armes, Giulio Ceretti, Jean Jérôme et Gaston Cusin dépeignent les autres protagonistes – la gauche radicale, les anarchistes et les républicains espagnols – comme des acteurs mesquins ou inefficaces[114]. Du côté des anciens responsables gouvernementaux, la nuance consiste à s'afficher en acteur *déterminant*. Dans l'ensemble, ces représentations dessinent les contours d'une mémoire politique sans reliefs. La confusion entre l'aide à l'Espagne et le rôle des communistes en est d'ailleurs symptomatique.

Les mémoires de Jules Moch représentent un cas d'école de l'association des Soviétiques aux envois d'armes en Espagne républicaine. Quand il explique que « d'octobre 1936 à mars 1939, il a été déchargé dans nos ports, pour l'Espagne, 127 000 tonnes de matériel de guerre apportées par 164 navires, dont 34 Soviétiques[115] », cela mérite qu'on y revienne. Il convient d'abord de mettre en doute l'incroyable mémoire de Jules Moch. Les chiffres cités sont en effets ceux extraits d'un tableau reproduit en annexe du premier ouvrage sur la guerre faisant d'Espagne faisant autorité, celui publié en 1961 par Hugh Thomas ; Jules Moch n'y fait

[111] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 82-83.
[112] *Ibid.*, p. 82.
[113] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 177 et 179.
[114] Pierre SALMON, « La gauche révolutionnaire contre l'Internationale communiste : une relecture de la contrebande d'armes franco-espagnole de la guerre civile (1936-1939) », *Le Mouvement Social* (à paraître, 2021).
[115] J. Moch, *Une si longue vie*, *op. cit.*, p. 132.

pourtant pas référence[116]. Ce tableau, que nous reproduisons ci-dessus de la manière la plus fidèle possible, appelle plusieurs remarques.

		CHARGEMENTS							
Date	Nationalité	Avions	Canons	Canons anti-aériens	Tanks	Camions	Matériel de guerre (tonnes)	Munitions (tonnes)	Divers
Mars [1938]	3 Soviétiques 13 Britanniq. 2 Grecs	- - -	- - -	- - -	- - -	45 - -	- - -	- - -	9235 T essence 18 958 T mazout Importantes quantités de manganèse, ammoniaque, poix, amiante, asphalte, maïs
Total Janv.-Mars 1938	7 Soviétiques 34 Britanniq. 17 Grecs 1 Américain 59	8				564	1850		28 049 T essence 32278 T mazout 4650 T lubrifiant 187 tracteurs
Septembre 1936 mars 1938 Total général	34 Soviétiq. 39 Britanniq. 71 Espagnols 17 Grecs 1 Mexicain 1 français 1 Américain 164	242	703	27	731	1386	69200	29125	920 off. et hommes 28049 T essence 450 T vêtements 325 T médicaments 100 F.M. [fusils mitrailleurs] 500 obusiers 32278 T mazout 4650 T lubrifiant 187 tracteurs

Tableau 1 : Passages des navires destinés à l'Espagne par le détroit du Bosphore (source : attaché militaire allemand, repris dans : Hugh Thomas, La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 642-645)*

On peut d'abord douter du bien-fondé de recourir à un tel catalogue. Ce dernier concerne en effet les estimations d'envois soviétiques passés par le détroit du Bosphore selon l'attaché militaire allemand en Turquie ; en aucun cas, ces livraisons ne correspondent aux fournitures ayant transité par la France qui, elles, partent de Mourmansk à partir de décembre 1937. En tout état de cause, ce procédé discutable sur la forme met en lumière plusieurs déformations mémorielles. La première suppose une continuité de l'aide française durant toute la guerre civile, le tout sans variation de flux dans le temps. Cela a pourtant bien été le cas[117]. La seconde se rapporte à la survalorisation du rôle joué par les communistes ; inconsciemment, d'abord, puisque Jules Moch utilise un tableau des livraisons soviétiques pour parler de l'aide *française* et peut-être plus volontairement, ensuite, quand ce dernier cite les 34 navires soviétiques sans faire référence aux autres pavillons cités dans le tableau d'Hugh Thomas. Enfin, on peut

[116] Il s'agit du tableau intitulé « L'aide soviétique à l'Espagne d'après les renseignements de l'attaché militaire allemand » : Hugh Thomas, *La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 642-645.
[117] Plusieurs spécialistes s'y sont intéressés, dont Gerald Howson : Gerald Howson, *Arms for Spain : the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, p. 130-135 (chap. 18) et p. 278-301.

observer ici encore une déformation qui consiste en une interprétation statistique favorable à la parole du témoin. En effet, Jules Moch ne compte pas les 69 200 tonnes de matériel de guerre qui correspondent au total de la période courant de septembre 1936 à mars 1938 mais préfère additionner les matériels divers (essence, mazout, lubrifiants, vêtements et médicaments) pour les périodes de mars 1938, janvier à mars 1938 et septembre à mars 1938 (donc, trois fois la même période) pour arriver au total de 127 000 tonnes. Simple erreur ou une manipulation grossière, ce procédé démontre que le témoin a cherché à s'appuyer sur des données extérieures pour donner du crédit à son témoignage ; le tout, pour inscrire son récit dans les représentations collectives dominantes. Il minore ainsi l'apport des républicains espagnols (71 navires espagnols sont inscrits aux côtés des 34 de pavillon soviétique) et passe sous silence l'extrême faiblesse de l'apport français en la matière (seul un navire est inscrit). Ce cas permet de reposer la question qui ouvrait cette partie pour y apporter enfin des éléments de réponse : ces déformations mémorielles sont-elles le signe d'un triomphe de la mémoire collective communiste ou s'agit-il plutôt de l'affermissement d'une mémoire qui associe les livraisons d'armes aux communistes ?

3) Les communistes et les anciens gouvernants : des procédés similaires pour des mémoires différentes

La similitude des mécanismes employés pour la mémoire collective communiste française de la Seconde Guerre mondiale et celle de la guerre civile espagnole est un premier élément de réponse. L'historien Franck Liaigre remarque que d'anciens résistants communistes proposent un même récit, celui d'une rapide entrée en Résistance. De nombreux militants insistent sur un engagement précoce, dès le début du conflit, c'est-à-dire avant la rupture unilatérale du pacte de « non-agression » germano-soviétique par l'Allemagne nazie[118], en juin 1941 ; de la même manière, les anciens responsables gouvernementaux et les communistes ayant participé aux envois d'armes en Espagne s'accordent à inscrire leur action le plus en amont possible de la guerre civile. De surcroît, les chiffres de la Résistance intérieure communiste font parfois l'objet d'un gonflement à travers le temps. Franck Liaigre le démontre clairement pour l'attentat organisé par le détachement Valmy, au cinéma Le Grand Rex, en octobre 1942 : 5 soldats allemands sont blessés à cette occasion, mais un premier communiqué des Francs-Tireurs et Partisans (FTP) annonce dans un premier temps 33 morts ; en 1947, Roger

[118] Franck Liaigre, « Du poids des témoignages dans la construction d'une histoire mythique : les FTP et la Résistance armée communiste » dans *Le témoin, le sociologue et l'historien : quand des policiers se mettent à table*, Paris, Nouveau monde, 2010, p. 298-290.

Ferrand parle de 80 morts allemands quand Charles Tillon en évoque une centaine, en 1991[119]. D'après la sociologue Marie-Claire Lavabre, la mémoire collective communiste de la Résistance tend à valoriser le rôle des communistes au détriment des autres forces politiques, à commencer par les gaullistes. Selon elle, la mémoire communiste parvient à faire fi des nombreux faits qui altèrent la thèse d'un engagement précoce du Parti en Résistance[120]. Du reste, nous avons vu que l'association entre le combat antifasciste durant la guerre civile espagnole et celui de la Résistance est mis en avant par certains témoins. Ce lien n'est pas le seul qui pourrait accréditer l'idée d'un triomphe de la mémoire collective communiste. Ces derniers, en effet, ont un rapport à l'histoire particulier, qu'ils révisent et instrumentalisent[121]. Pour Marie-Claire Lavabre, leur mémoire collective serait plus efficace que d'autres en raison de l'organisation en « société-parti » du PCF (l'expression est d'Annie Kriegel)[122]. Par voie de conséquence, la mémoire collective militante serait restée très homogène malgré les multiples polémiques qui auraient pu l'affaiblir[123]. Ainsi, les représentations émanant des communistes auraient pu s'imposer aux autres.

Pourtant, malgré les usages communs, croire que nous avons affaire à un récit communiste des événements semble relever du mirage. Il s'agit tout au plus d'une mémoire collective dont le contenu évoque le rôle des communistes. Plusieurs éléments permettent d'avancer cette hypothèse. D'après Marie-Claire Lavabre, il semble en effet que « la mémoire communiste, telle [qu'elle] tenterai[t] de la découvrir, n'est particulière que dans ses contenus tandis que ses mécanismes éclairent le fonctionnement de toute mémoire politique[124] ». En tout état de cause, voir le développement précédent sous l'angle d'une mémoire *politique*, plus que communiste, explique que dans un cas comme dans l'autre, des procédés mémoriels aient abouti à un effacement des incohérences en vue de l'établissement d'une mémoire collective cohérente. La nature politique de la mémoire permet de penser que ses membres se soient attachés à constituer un discours consensuel et qu'ils aient aussi cherché à convaincre les personnes extérieures au groupe. Ainsi, certains usages prennent leur sens dans un cas comme dans l'autre, et peuvent être pensés en dehors du seul prisme communiste. Dès lors, si l'on s'en

[119] *Ibid.*, p. 301-303.
[120] Ces faits sont nombreux. M.-C. Lavabre cite les polémiques sur la désertion de Maurice Thorez en septembre 1939, les discussions sur le caractère politique ou économique des grèves des mineurs en mai 1941, la demande de parution légale du journal *L'Humanité* faite aux occupants allemands de juin à août 1940 ou encore les lettres de députés communistes au maréchal Philippe Pétain pour témoigner contre Léon Blum. M.-C. Lavabre, *Le fil rouge*, *op. cit.*, p. 207-209.
[121] *Ibid.*, p. 223.
[122] *Ibid.*, p. 24.
[123] *Ibid.*, p. 209-210.
[124] *Ibid.*, p. 23.

remet à l'historien, linguiste et spécialiste de rhétorique Marc Angenot, l'arrangement des faits dont il a été fait état auparavant prend tout son sens :

> « Un discoureur habile met hors d'atteinte directe (si l'adversaire n'est pas trop perspicace), dans cette schématisation pré-argumentative, tout ce qui importe à sa stratégie, des dichotomies, des inclusions, des équivalences, des présuppositions, des inférences et des hypothèses esquissées, des "faits bruts" qui sont une sélection et déjà une interprétation, des amalgames ou bien des disjonctions propices à sa thèse. Comme sophisme, si sophismes il y a, c'est le plus élémentaire et le plus évanescent de tous : retenir les seules données qui seront favorables à mes conclusions, écarter ou ignorer celles qui s'y opposent et argumenter impavidement à partir de là. Il n'est guère besoin d'invoquer ici la fausse conscience ou la sophistique du reste, la psychologie de sens commun suffit : nous retenons beaucoup mieux les données et les faits qui nous accommodent[125]. »

La sélection de faits accommodants explique pourquoi il vaut mieux faire mention d'une *mémoire sur les communistes* que d'une *mémoire communiste*. Celle-ci, en effet, est essentiellement produite par d'anciens responsables gouvernementaux – Gaston Cusin, Jules Moch, Pierre Cot – qui sont respectivement un cégétiste modéré, un socialiste et un radical. Ces derniers ont cependant collaboré avec les militants staliniens pour acheminer des armes en Espagne républicaine. Dès lors, on peut effectivement parler d'une mémoire sur l'action des communistes, phénomène accommodant dans la mesure où le PCF a effectivement joué un rôle de premier ordre pour les envois d'armes clandestins.

Finalement, les entrepreneurs de mémoire reprennent les termes de leurs ennemis politiques d'hier. Durant le conflit espagnol et ses lendemains, les envois d'armes clandestins sont régulièrement perçus comme l'indice d'un complot franco-soviétique qui, d'après certains, est organisé par le gouvernement de Front populaire et les militants communistes. Pour les responsables gouvernementaux français, il s'agit d'un moyen d'associer leur combat à une lutte antifasciste qui a ensuite acquis ses lettres de noblesse. Ainsi, ces derniers évoquent un phénomène qu'ils ont connu et à propos duquel il est possible de partager suffisamment de souvenirs pour constituer une mémoire collective des événements. En définitive, parler d'une aide de provenance soviétique revient à évoquer l'appui gouvernemental français, quand l'inverse est également vrai. Tout le monde gagne, en somme, à annoncer cette aide comme désintéressée, régulière et importante. Cela peut pourtant étonner au regard de l'évolution de l'historiographie depuis les années 1940, très critique à l'égard de l'intervention soviétique en Espagne.

[125] Marc Angenot, *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008, p. 149.

Bilan : Se souvenir d'un Front populaire qui résiste, ou la constitution d'un récit glorificateur

À rebours des évolutions historiographiques de l'époque, la mémoire des envois d'armes à destination de l'Espagne participe de la constitution d'un récit qui glorifie l'action de ses anciens protagonistes. Cette mémoire « d'en haut », celle d'anciens ministres ou membres de cabinets, présente les livraisons de matériel de guerre comme une première entrée dans la Résistance, œuvre résolument antifasciste. Dès lors, on se souvient des communistes et des Soviétiques comme des acteurs centraux de cette aide.

Après une période silencieuse, la question espagnole fait un retour soudain dans les discours. La mort de Franco et celle des anciens ministres français ayant participé aux envois d'armes constituent deux éléments moteurs du calendrier mémoriel. On se souvient, on commémore, plus qu'on ne dénonce. Ainsi, les cycles mémoriels étudiés s'apparentent aux régimes définis par Henry Rousso pour la Résistance[126] : après un deuil inachevé (1944-1954) puis une période de refoulement (1954-1971), un miroir se brise : les témoins sont appelés à parler. Durant les années 1970, un discours sur la France des années sombres, celle d'un pays ayant collaboré durant la Seconde Guerre mondiale, se développe et gagne en influence[127]. La France, à cette époque, n'est plus pensée comme « résistante[128] ». Dans ce cadre, il est possible que d'anciens responsables politiques aient cherché à masquer les apparences, ou du moins à trouver des moyens pour revoir leur engagement à la hausse. S'il est admis que la France a collaboré, il est probable que les anciens protagonistes de la guerre civile espagnole aient insisté sur leur première lutte contre le fascisme. Dans les récits, cela vaut sûrement mieux que les différentes abstentions françaises. Le démembrement de la Tchécoslovaquie en 1938 à la suite des accords de Munich constitue à ce titre une très bonne illustration.

Le souvenir qui allie l'action de l'Union soviétique, des gouvernements de Front populaire et des communistes français ne contribue pas seulement à rejouer l'idée d'un complot franco-soviétique dans une autre tonalité. De fait, cette association oublie de plus en plus le rôle des républicains espagnols dans leur propre affaire, pour mieux taire ou justifier « l'abstention française ». Ce sont ainsi d'anciens politiques français qui témoignent sur la politique de « non-intervention » ou sur l'internement des réfugiés espagnols après l'épisode de la « *Retirada* » républicaine, en 1939. Cela se justifie pleinement si l'on s'en remet à Paul Ricœur,

[126] H. Rousso, *Le syndrome de Vichy*, *op. cit.*
[127] Rappelons à ce propos la publication en 1973 de l'ouvrage de Robert Paxton sur *La France de Vichy (1940-1944*) chez les Éditions du Seuil.
[128] O. Wieviorka, *La mémoire désunie*, *op. cit.*, p. 186-187.

pour qui un drame en efface toujours un autre[129]. De cette manière, l'action gouvernementale française est considérée comme décisive, quand la conduite espagnole est tue ou déconsidérée. Dans la prolifique œuvre de Jean Lacouture sur Léon Blum, un passage relatif à deux lettres de l'ancien président du Conseil espagnol Juan Negrín témoigne de cette tendance. Envoyées en 1950 à Jules Moch, leur gratitude serait révélatrice du rôle joué par le gouvernement français. Pour Jean Lacouture,

> « peut-être la modération, l'indulgence de certains des responsables espagnols de l'époque doit-elle être attribuée à la conscience qu'ils ont de leurs propres fautes, des divisions qui, tout autant que les manquements de leurs amis, les ont conduits à la défaite[130]. »

Ainsi se poursuit la récupération ombilicale française des événements espagnols évoquée par Pierre Laborie, pour la période de la guerre civile. Des années 1960 aux années 1970, l'affaire espagnole ne cesse d'être franco-française : pour celle-ci, l'Espagne n'est pas au cœur des contenus mémoriels, pas plus que pour les vecteurs mobilisés. Il en va sûrement de la vision hexagonale de l'Espagne au début du 20e siècle qui, peu favorable, a pu participer à cette mise en retrait des républicains. Pour René Girault, en effet, le désintérêt des historiens pour les relations franco-espagnoles pouvait notamment s'expliquer par « la conviction largement répandue en France, d'une Espagne décadente, archaïque, misérable, donc impuissante, ce qui pose le problème plus large des rapports entre une Puissance et un État *faible* (ou considéré comme tel)[131] ». Dans ce cadre, c'est à la France, et non pas l'Espagne, que revient le souvenir de l'action, ce sont ses gouvernants et les communistes qu'on représente comme efficaces et entreprenants.

L'idéalisation de la lutte antifasciste en Espagne conduit également à effacer – ou à ne pas prendre en compte – la mémoire des trafics d'armes sans motivation politique ou dont le mobile idéologique n'est pas communiste. Et pour cause, depuis les années 1960, les recherches sur le Front populaire avaient tendance à scruter les événements à travers le prisme politique[132]. On peut donc légitimement penser qu'une attention portée aux mémoires familiales, anarchistes ou des trafiquants d'armes n'auraient pas fait émerger les mêmes souvenirs. Paradoxalement, les représentations dominantes des livraisons de matériel de guerre en Espagne ne sont pas celles des contrebandiers ni des républicains espagnols. Au sortir des années 1970, malgré les

[129] P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 584.
[130] Jean Lacouture, *Léon Blum*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 391.
[131] René Girault, « Réflexions sur la méthodologie de l'histoire des relations internationales. L'exemple des relations franco-espagnoles » dans *Españoles y franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, Centro de Estudios Históricos, Departamento de Historia Contemporánea, 1986, p. 151-159.
[132] J.L. Ledesma, « La historiografía y los frentes populares en Francia y España », art. cit., p. 48.

possibles discussions sur les envois d'armes clandestins, l'image glorifiante d'une France qui résiste s'impose.

II. Une mémoire de papier (années 1990 à aujourd'hui)

En 1993, avec le décès de Gaston Cusin, le groupe social véhiculant la mémoire dominante des envois d'armes en Espagne perd son représentant le plus éminent. Ce décès ne constitue pas à proprement parler une rupture, mais consacre plutôt une baisse de dynamisme entamée depuis les années 1980. Avec la disparition de l'ancien haut fonctionnaire, c'est aussi une ambiguïté qui s'éloigne : ancien adjoint de Jean Moulin pendant le conflit espagnol, Gaston Cusin sert sous les ordres de Maurice Papon au sortir de la Seconde Guerre mondiale. À partir des années 1980, il devient fervent défenseur de l'homme d'État, qui est accusé de collaboration[133]. Les retombées de l'épisode ont sans doute été négatives pour le récit de l'aide à l'Espagne qui, jusqu'alors, faisait foi. Pour autant, la disparition de cet ancien protagoniste ne dissipe pas totalement les anciennes représentations des envois d'armes. Dans cette partie, nous verrons que plusieurs mémoires collectives des envois d'armes survivent grâce à des vecteurs savants et culturels, et que certains groupes sociaux conservent des représentations anciennes. Cela vaut spécialement pour les recherches académiques.

A. Les travaux académiques et la paradoxale mémoire franco-française d'une solidarité internationale

Si les travaux académiques consacrés aux années 1930 gagnent en importance, à partir des années 1970, ils ne renversent que timidement les anciennes idoles[134]. L'examen de ce vecteur savant ne remplace pas notre développement introductif ni les précisions historiographiques qui seront fournies au fil de la thèse. En prenant l'exemple de plusieurs livres de synthèse et de publications plus spécialisées, il s'agit de montrer comment les recherches universitaires ont pu se faire le relais de représentations mémorielles antérieures. Nous le verrons, ces études ont paradoxalement tendance à enfermer le sujet dans une interprétation « franco-française » d'événements internationaux. Ainsi se poursuit la « récupération ombilicale » du conflit énoncée par Pierre Laborie[135].

[133] La question mérite approfondissement. Pour une courte approche, voir : Charles-Louis FOULON, « CUSIN GASTON - (1903-1993) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 8 avril 2021. URL : https://www-universalis--edu-com.fennec.u-pem.fr/encyclopedie/gaston-cusin/
[134] F. Monier, « Le Front populaire », art. cit., p. 252-253.
[135] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit.

1) L'international, la France et l'Espagne

La question des armes s'inscrit dans celle de l'internationalisation du conflit qui, depuis la fin des années 1970, devient un thème majeur de l'historiographie de la guerre civile[136]. Les ouvrages collectifs permettent de saisir les évolutions récentes de la recherche. En France, la solidarité internationale à l'égard de l'Espagne républicaine fait l'objet d'un regain d'intérêt[137]. En 2006, le colloque l'Association des Anciens Combattants en Espagne républicaine (ACER) accorde par exemple une grande importance au volontariat international et à la mobilisation en faveur de la République espagnole en Europe[138]. Dix ans plus tard, il en va de même pour l'ouvrage dirigé par Jordi Canal et Vincent Duclert[139]. La teneur de ces publications démontre la volonté pour les chercheurs de replacer la guerre civile dans son contexte européen. La dimension internationale du conflit, les mobilisations humanitaires à l'échelle française ou locale, ainsi que les départs de volontaires font bonne figure. En parallèle, l'exil républicain, la révolution sociale espagnole et l'attitude des grandes puissances à l'égard de l'Espagne font aussi l'objet d'une attention spécifique.

Dans ce cadre pourtant favorable, la mobilisation humaine et matérielle propre aux envois d'armes occupe une place très marginale. En 2016, par exemple, elle est très succinctement citée par Jean-François Berdah dans le chapitre sur les « Solidarités internationales et engagements individuels[140] ». L'historien résume :

> « Si l'on excepte les États qui jouèrent un double jeu par intérêt économique ou stratégique, comme la Pologne et la Grèce, qui vendirent leur vieux matériel militaire au gouvernement de Madrid pour financer leur réarmement ou par esprit de lucre, ou encore le rôle médiateur joué par les pays d'Amérique latine à propos du droit d'asile diplomatique, la solidarité internationale en faveur de la République espagnole se résuma finalement à la France, à l'Union soviétique et au Mexique[141]. »

Ce court passage constitue un bon exemple de la persistance de certaines représentations au sein des travaux académiques français. La référence aux envois d'armes depuis la Pologne et la Grèce révèle une meilleure prise en compte de la production historiographique non hexagonale, mais des représentations anciennes subsistent néanmoins. Parmi elles, l'importance de l'aide française aux côtés de l'Union soviétique et du Mexique, alors même que Gerald Howson,

---

[136] É. Richard et C. Vorms, « Transition historiographique ? », art. cit., p. 23.
[137] Le constat dressé par Frédéric Monier en 2007 peut donc être en partie révisé. Frédéric Monier, « Deux regards sur une histoire : les soutiens à l'Espagne républicaine en France (1936-1939) », *Études Jean-Richard Bloch*, 2007, n° 13, p. 15-16.
[138] Roger Bourderon, *La guerre d'Espagne : l'histoire, les lendemains, la mémoire. Actes du colloque « Passé et actualité de la guerre d'Espagne, » organisé à l'initiative de l'ACER, auditorium de la mairie de Paris, 17-18 novembre 2006*, Paris, Tallandier, 2007, 494 p.
[139] Jean-François Berdah, « Solidarités internationales et engagements individuels » dans *La guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 117-133.
[140] Une seule page est consacrée à cette question. *Ibid.*
[141] *Ibid.*, p. 121.

mobilisé par l'auteur français, remarque dans son enquête que le relâchement français de la « non-intervention » reste difficile à prouver, en pratique[142]. D'une certaine manière, comme d'autres avant lui, le chercheur entretient la vision des événements développée par les témoins invités à s'exprimer dans les années 1960-1970 : la France serait, derrière l'URSS (voire le Mexique), la puissance ayant le plus pesé dans l'internationalisation du conflit. Ce cas est représentatif d'une tendance générale, puisque les relations internationales du régime *Frente Popular* sont généralement étudiées selon cette perspective[143]. Pertinente à bien des égards, cette démarche a le tort d'oublier une grande partie de la diplomatie souterraine des républicains pour acheter du matériel de guerre hors de France et d'Union soviétique.

Dans l'ensemble, l'historiographie française fait survivre certaines représentations anciennes. Il n'est en effet jamais (ou que très rarement) question de la politique déployée par les républicains espagnols pour se fournir des armes et les acheminer en Espagne. Quant à la « non-intervention relâchée », elle est souvent confondue avec les envois d'avions civils dans les premiers mois du conflit ; ses bornes chronologiques englobent presque toute la durée de la guerre. Enfin, exception faite de Jean-François Berdah et de quelques autres[144], la livraison de matériel non soviétique est très peu citée.

2) Les envois d'armes au prisme de la solidarité politique

En dehors de la lecture interétatique des événements, c'est fréquemment sous l'angle de la solidarité que sont analysées les fournitures d'armes à la République espagnole. Il en va ainsi de la publication d'Ami-Jacques Rapin sur les réseaux clandestins d'approvisionnement de la République espagnole à l'échelle du territoire français, et celle d'André Balent, à l'échelle de la Catalogne du Nord[145]. Ces recherches ont le mérite de remettre les anonymes au centre de

[142] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 103.

[143] Il en va ainsi pour les recherches de relations internationales qui optent pour une approche comparée. Voir notamment : Michael Alpert, *A new international history of the Spanish Civil War*, Basingstoke, Macmillan, 1994, 209 p. ; Juan Avilés Farré, *Pasión y farsa: franceses y británicos ante la Guerra Civil Española*, Madrid, Eudema, 1994, 229 p. ; Enrique García Moradiellos, « Un Triángulo vital para la República : Gran Bretaña, Francia y la Unión Soviética ante la Guerra Civil española », *Historia Nova*, 1999, nº 1 ; Jean-François Berdah, *La démocratie assassinée : la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg, 2000, 451 p. ; Ángel Viñas, *La soledad de la República : el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, 551 p. ; Ángel Viñas, *El Escudo de la República : el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010 (première édition en 2006) ; Ángel Viñas, *El honor de la República : entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, 618 p.

[144] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit. ; Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 101-126.

[145] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit. ; André Balent, « Les réseaux clandestins d'aide à l'Espagne républicaine en Catalogne du Nord, passages de volontaires et d'armes (1936-1939) » dans *Catalans du*

l'analyse. Cette évolution est notable, dans le sens où les études sur la solidarité accordaient surtout une grande importance aux acteurs gouvernementaux et aux intellectuels[146]. De cette manière, la mise à profit de nombreux témoignages permet l'avènement d'une histoire des envois d'armements qui tempère celle qui avait été racontée par les anciens ministres et membres de cabinet, durant les années 1960-1970. Les initiatives individuelles de militants font l'objet d'une analyse plus poussée qu'auparavant ; en marge, de courts extraits sont consacrés aux fonctionnaires français qui ont refusé de prêter main-forte au trafic clandestin[147]. Ainsi, des représentations partisanes finissent par se substituer à celles des anciens responsables politiques.

Étudier les fournitures d'armes au prisme de la solidarité enferme cependant le sujet dans sa seule dimension politique. Ami-Jacques Rapin réduit par exemple le trafic illégal à une lutte d'influence entre anarchistes et communistes. Pour lui, « l'histoire des réseaux internationaux de contrebande d'armes […] offre un reflet déformé du rapport de forces politiques entre les différentes composantes du camp antifasciste espagnol[148] ». Pour André Balent, qui étudie les envois d'armes conjointement aux passages de volontaires en Espagne, l'attention est surtout portée sur les partis de gauche français ayant participé à cette solidarité clandestine. Cet amalgame entre livraisons d'armes et politique fait, en somme, de l'ombre aux opérations ayant été réalisées sans motivation partisane. Dès lors, au moment où il convient d'analyser le transit de matériel de guerre par la France, ce sont d'anciens militants politiques qui sont appelés à témoigner de leur action. En procédant ainsi, au détriment d'archives administratives ou de surveillance, ces recherches réunissent des sources dont la nature ne pourra pas mettre en doute la réflexion de l'historien. Cette analyse des envois d'armes sous l'angle de la solidarité semble être une singularité française. À l'étranger, la plus grande partie des études qui sont consacrées aux fournitures de matériel de guerre a plutôt insisté sur le versant pécuniaire et apolitique[149].

Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 37-51.

[146] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 18-19.

[147] S'il s'agit souvent de courts extraits qui servent à nuancer l'idée d'une « non-intervention relâchée » qui aurait profité à toute la contrebande politique. A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit., p. 36 ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 125-126.

[148] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 126.

[149] Il en va par exemple ainsi pour ces publications, classées par ordre chronologique : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.* ; Morten Heiberg et Mogens Pelt, *Los negocios de la guerra: armas nazis para la República española*, Barcelone, Crítica, 2005, 258 p. ; Hilario Raguer Suñer, *Gunpowder and incense: the Catholic Church and the Spanish Civil War*, traduit par Gerald Howson, Londres, Routledge, 2012, 418 p. ; Sarah Elizabeth Inglis, *Danza de la Muerte: Greek Arms Dealing in the Spanish Civil War, 1936-1939*,Simon Frazer University, Burnaby, 2014 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.* ; Fernando Mikelarena Peña, *Muertes oscuras:*

Au demeurant, l'histoire de la mobilisation humaine et matérielle en faveur de l'Espagne républicaine, certes internationale, est ramenée à un cadre d'analyse national. Frédéric Monier remarque que la « récupération hexagonale des événements », celle dont Pierre Laborie a fait état[150], conduit à une interprétation particulière de l'affaire espagnole :

> « Dans cette optique, l'étude des élans de solidarité et des engagements s'inscrirait avant tout dans une histoire interne. Elle mettrait en lumière l'entrée en crise de l'opinion publique française et le délitement du consensus relatif existant autour de la Troisième République. Cette analyse, exacte ou juste dans une certaine mesure, a eu aussi d'autres conséquences. Elle n'a guère favorisé une histoire à deux voix, franco-espagnole, des engagements et des solidarités au nord des Pyrénées[151]. »

C'est ainsi que la dimension transnationale du trafic d'armes est mise à l'index et que peu de place est laissée aux républicains espagnols. Il en va de même pour les trafiquants internationaux ayant pris part aux achats de matériel de guerre dans divers pays d'Europe et d'Amérique du Nord avant leur passage par la France. De fait, l'histoire de ces envois devient celle d'un engagement solidaire qui répond à des enjeux hexagonaux. En parallèle, l'analyse du climat intérieur français se fait au détriment des contextes politiques, sociaux, économiques ou même culturels d'autres espaces.

En définitive, l'analyse des envois d'armes à l'Espagne reste un des parents pauvres de l'histoire française du conflit espagnol. En dehors de quelques communications, réalisées à des dates anniversaires, ensuite publiées, peu de recherches sont dédiées à cette thématique. Notre cas d'étude ne fait pas école puisque, jusqu'ici, les rares articles sur le sujet restent peu cités. Celles-ci se concentrent souvent sur l'engagement individuel comme une manifestation de solidarité politique ou sur sa dimension hexagonale, voire locale ; elles procèdent ainsi d'un double biais. Dans le premier cas, un pareil recours oublie la portée apolitique des envois d'armes. Dans le second, il se désintéresse des initiatives d'acteurs et d'organisations ayant pu agir en marge des institutions et par-delà les frontières. Il semble que ce soit la place accordée au témoignage, pour un phénomène dont beaucoup pensent encore qu'il n'a pas laissé de traces, qui conduise les chercheurs français à entretenir de telles représentations. Si Frédéric Monier regrettait leur absence pour les études sur la solidarité[152], on peut déplorer l'inverse : en protégeant la parole du témoin de la critique scientifique, c'est une histoire testimoniale que l'on promeut.

---

contrabandistas, redes de evasión y asesinatos políticos en el País del Bidasoa, 1936, Arre, Pamiela Argitaletxea, 2017.

[150] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit.

[151] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 20.

[152] *Ibid.*, p. 41-42.

3) La parole d'or du témoin

Les études sur les mouvements clandestins accordent une place importante au « témoin-acteur ». Ce sont en effet d'anciens protagonistes qui sont amenés à raconter afin de remplir le vide archivistique.

La « parole d'or[153] » du témoin existe en raison du désintérêt des chercheurs pour les archives de surveillance et de renseignement. Ce désintérêt se fonde d'abord sur la conviction selon laquelle la nature clandestine des opérations n'aurait pas laissé suffisamment d'archives. Pour le journaliste Pierre Péan, qui écrit la biographie de Jean Moulin :

> « La reconstitution de ce combat clandestin ne peut se faire que par touches, de manière impressionniste, au moyen de témoignages nécessairement fragmentaires, puisque, par définition, il est censé ne pas avoir eu lieu et n'a donc pas laissé de traces écrites[154]. »

Cette impression est aussi partagée par Carlos Serrano, dans son enquête sur les communistes français et l'Espagne, ainsi que par André Balent, qui évoque une absence de traces dans les archives[155]. La disparition d'une partie de la documentation administrative française – avant restitution depuis les années 1990 – a pu donner du poids à cette certitude. C'est en tout cas ce que laisse entendre Sophie Cœuré dans son ouvrage dédié aux archives dites « de Moscou », puisqu'elle avance que leur saisie par les autorités allemandes aurait conduit à une « oblitération de la mémoire[156] ». Il se peut aussi que les sources de renseignement et judiciaires soient connues, mais manquent de légitimité sur le plan scientifique et éthique. Jean-Marc Berlière remarque que le produit de la surveillance policière, cet objet « sale », reste largement ignoré ; il demeure souvent mal exploité et sous-utilisé par les chercheurs[157]. Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'inertie de la recherche ni le poids des habitudes. Il est évident qu'un chercheur ayant trouvé une source riche en contenu, sur laquelle il a développé des compétences et des connaissances particulières, ne se risque pas toujours à marcher hors des sentiers battus. À cet égard, force est de constater que l'assurance infondée d'une absence d'archives écrites, ou à défaut leur illégitimité, a conféré au témoignage son statut de majesté. Cependant, il convient d'interroger l'usage de cette « parole d'or » qui, au gré des études, installe certaines images au détriment d'une réalité plus complexe.

---

[153] Il s'agit d'une expression d'Olivier Wievorka, utilisée pour évoquer la tendance des historiens à conforter les anciens résistants français jusqu'aux années 1970. O. Wieviorka, *La mémoire désunie*, *op. cit.*, p. 159.
[154] P. Péan, *Vies et morts de Jean Moulin*, *op. cit.*, p. 153.
[155] Carlos Serrano indique qu'« [e]n fait, beaucoup de ses aspects restent, aujourd'hui encore, mal connus, et les archives sont le plus souvent muettes à ce sujet ». C. Serrano, « Le PCF et la guerre d'Espagne », art. cit., p. 43 ; A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit., p. 37.
[156] Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique ; (de 1940 à nos jours)*, Paris, Payot, 2007, p. 186.
[157] Jean-Marc Berlière, « Archives "interdites", archives "spéciales"? Quelques réflexions à propos des archives policières », *Histoire@Politique*, 2009, nº 8.

La confiance que certains historiens accordent aux témoins conforte les représentations anciennes. D'après Pierre Laborie, il en va ainsi pour les récits de la Résistance :

> « Des historiens […] jugent intouchables des propos à jamais sanctuarisés par la notoriété de leurs auteurs, apportent leur crédit à certaines des assertions avancées et les reprennent à leur compte, comme pour signifier que l'affaire est entendue, qu'il n'y a pas à y revenir[158]. »

L'histoire des envois d'armes n'a pas échappé à cette règle. Un exemple tiré de la biographie de Pierre Cot, écrite par Sabine Jansen, permet de l'illustrer. La chercheuse cite en effet Noberto Morell qui, durant les premiers jours du conflit, aurait fait savoir à Léon Blum qu'un « roi de France ferait la guerre » ; elle justifie ainsi l'absence d'opposition rencontrée par Pierre Cot dans sa volonté d'aider matériellement la République espagnole[159]. Il a été possible de trouver la référence de ce passage, oubliée par l'historienne. Il s'agit en réalité d'une affirmation de Pierre Cot, datée de 1975, quand ce dernier fut invité à s'exprimer sur la « non-intervention relâchée ». À cette occasion, il annonce que, durant l'été 1936, « le commandant Morell (*sic*), qui appartenait à l'Action française, avait déclaré que si la France avait un roi il aurait envoyé immédiatement deux corps d'armée à la frontière pyrénéenne[160] ». Cette citation cachée pose plusieurs problèmes. Sur la forme, on peut déplorer plusieurs erreurs factuelles concernant le nom (Henri Morel) et la date (mars 1938) de la visite faite à Léon Blum[161]. Sur le fond, on peut regretter qu'un témoin soit mis à profit sans posture critique. De fait, un événement de mars 1938, période à laquelle la France infléchit nettement sa posture en faveur de passages d'armes pour l'Espagne républicaine, sert à illustrer la position du gouvernement pendant l'été 1936. En reprenant ainsi Pierre Cot, Sabine Jansen écrase involontairement la chronologie au profit d'une explication séduisante, qui conforte la « mémoire de cabinet » développée durant l'après-guerre. De pareils écueils, d'une portée souvent mineure, sont néanmoins relativement répandus en histoire. Ils contribuent, en fin de compte, à une confusion préjudiciable entre récit scientifique et mémoriel. Il en va ainsi pour la Seconde Guerre mondiale, à propos de laquelle Franck Liaigre observe que

> « les écrits historiens, eux-mêmes largement fondés sur les témoignages et les écrits résistants, ont bien souvent conforté en retour les souvenirs des témoins et influencé leurs propos. Peu d'historiens ont confronté les discours des témoins aux documents d'archives disponibles[162]. »

---

[158] P. Laborie, *Le chagrin et le venin*, *op. cit.*, p. 286.
[159] L'occurrence se situe en note de bas de page. S. Jansen, *Pierre Cot*, *op. cit.*, p. 117.
[160] P. Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », art. cit.
[161] Pour un retour sur la réunion, voir notamment l'article d'Anne-Aurore Inquimbert qui lui est consacré : Anne-Aurore Inquimbert, « Monsieur Blum... un roi de France ferait la guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, n° 215, p. 35-45.
[162] F. Liaigre, « Du poids des témoignages dans la construction d'une histoire mythique : les FTP et la Résistance armée communiste », art. cit., p. 297-298.

Par la même occasion, de moins en moins de place est laissée à la contradiction, à la discussion et à la demande de précisions. Des anecdotes personnelles sont ainsi reprises au sein de vecteurs mémoriels, puis sont confortées par des recherches académiques. Apparemment cohérentes, intellectuellement séduisantes, ces représentations s'imposent dans les études historiques[163]. Ce faisant, malgré une ouverture de la quasi-totalité des fonds d'archives sur le sujet depuis le courant des années 1990, c'est vers une histoire testimoniale que s'inclinent le peu de recherches françaises consacrées aux envois d'armes à la République espagnole.

Préférer des témoignages aux sources administratives a des vertus, mais cela enferme notre objet d'étude dans la vision des anciens protagonistes. De fait, ce procédé contribue à l'écriture d'une histoire « d'en haut » qui conforte les représentations dominantes des événements véhiculées durant les années 1960-1970. Comme l'a observé Nicolas Mariot pour l'histoire de la Première Guerre mondiale, ce sont en effet les acteurs les plus éduqués et les plus aisés qui sont convoqués dans la recherche[164]. De cette manière, en raison des témoignages qu'ils ont pu écrire, de leur facilité à mettre en récit leur propre action, et de la plus grande publicité qui leur est donnée, les anciens responsables gouvernementaux conservent une certaine influence. Plus à la marge, certaines études font appel à des témoins moins en vue. Celles-ci paraissent cependant avoir un impact très faible sur la recherche[165]. Bien qu'elles ne semblent pas partisanes, ces publications enferment l'analyse dans sa dimension politique puisque ce sont des militants qui sont invités à s'exprimer. En se désintéressant de sources d'une autre nature, ou au minimum à des témoignages écrits « hors parti[166] » (par exemple, celui des policiers ou des contrebandiers), ces enquêtes académiques produisent un savoir incomplet. Cette « parole d'or » du témoin est de surcroît assez dommageable quand elle existe en dépit d'études scientifiques qui se montrent plus nuancées, quand elles ne contredisent pas totalement certaines idoles.

---

[163] Un exemple illustre concerne l'entrevue de Léon Blum avec les responsables républicains espagnols à la fin du mois de juillet 1936 : en pleurs, le président du Conseil aurait expliqué vouloir démissionner car il ne pouvait pas aider ses homologues du *Frente Popular*. Cette anecdote, qui concerne quelques responsables gouvernementaux, sert souvent pour illustrer la politique française à l'égard de l'Espagne républicaine. Pourtant, d'après Jacques Keorgat, elle aurait été mise en avant par les amis de Léon Blum, après que les événements lui aient donné tort. Jacques Kergoat, *La France du Front populaire*, Paris, La Découverte, 1986, p. 190.

[164] Nicolas Mariot remarque qu'il y a proportionnellement peu d'écrits populaires publiés par rapport aux écrits des milieux aisés. Ainsi, ce sont ces derniers qui sont le plus convoqués dans les oeuvres historiques. Nicolas Mariot, « Avec qui on écrit l'histoire : le cas du témoignage combattant dans l'historiographie française de la Grande Guerre », *Genèses*, 2014, nº 95, p. 141.

[165] À ma connaissance, les recherches de Carlos Serrano, Ami-Jacques Rapin et André Balent, qui reposent sur des témoignages publiés ou oraux, ne sont pas citées par les grandes synthèses sur la guerre d'Espagne. C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.* ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit. ; A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit.

[166] L'expression choisie ici semble plus adéquate que « apolitique » ou « dépolitisé » puisque les événements racontés ont une nature très politique.

Le recours aux témoignages est souvent préféré à certaines recherches académiques françaises et espagnoles. Au nord des Pyrénées, depuis la fin des années 1970, plusieurs enquêtes nuancent la représentation des événements précédemment énoncée. Les recherches d'Henri Michel[167], de Jacques Kergoat[168], de Carlos Serrano[169] ou de René Quatrefages[170] invitent le lecteur à rester critique à l'égard de l'attitude du gouvernement français durant le conflit espagnol. Réalisées grâce à une documentation archivistique judiciaire ou de renseignement, ces études ont le mérite d'apporter un nouveau regard sur les événements, mais elles ne sont presque jamais citées dans les synthèses de plus grande envergure. La même carence concerne les publications espagnoles[171]. Pour les plus récentes, il en va ainsi pour les travaux d'Ángel Viñas, qui présente l'appui soviétique comme la conséquence d'un abandon de la part de la France plus que l'indice d'une aide de cette dernière[172]. Ricardo Miralles se montre également critique puisqu'il évoque une aide française « faible » et indique à propos de la « non-intervention relâchée » que, « [e]n réalité, ce fut bien peu et pour peu qu'on veuille la reconsidérer ou la réévaluer, elle a toujours concerné des quantités presque insignifiantes[173] ». Alors que la production historiographique espagnole a sensiblement évolué depuis les ouvertures d'archives, dans les années 1990, en France une partie significative de ces recherches mentionne une aide secrète qui, en dépit des contraintes internes et externes, est la plus importante possible. Il est très rarement question de faire état de la posture soviétique à l'égard du conflit, malgré les nombreux débats sur le sujet dans la littérature anglo-saxonne et espagnole[174]. Ce désamour de la production historiographique étrangère, au profit de témoignages d'anciens protagonistes français, porte la marque de la récupération ombilicale

[167] H. Michel, *Le procès de Riom*, *op. cit.*, p. 169 et suiv.
[168] J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 186 et suiv La première édition est de 1986.
[169] C. Serrano, « Le PCF et la guerre d'Espagne », art. cit., p. 103 et suiv.
[170] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit.
[171] Le désintérêt pour les recherches réalisées dans le pays voisin semble mutuel en ce qui concerne la période 1936-1939. Voir : J.L. Ledesma, « La historiografía y los frentes populares en Francia y España », art. cit., p. 36.
[172] L'ouvrage est publié en 2009, mais il fait suite à de nombreuses autres publications, depuis la fin des années 1970 : Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 488.
[173] (n.t.) : « En realidad, fue bien poco y por más que se la quiera reconsiderar o reevaluar afectó siempre a cantidades cuasi insignificantes ». Ricardo Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París » dans *Al servicio de la República: diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación - Marcial Pons, 2010, p. 133.
[174] Outre les travaux d'Ángel Viñas, les synthèses de Daniel Kowalsky et Yuri Rybalkin offrent une approche faisant autorité : Daniel Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española : una revisión crítica*, Barcelone, Crítica, 2004, 534 p. ; Yuri Rybalkin, *Stalin y España: la ayuda militar soviética a la República*, Madrid, Pons, 2008, 261 p. Nous pouvons également faire référence de Stanley Payne, qui divise plus la communauté historienne, certains lui reprochant de prendre à son compte certaines thèses d'une littérature trop subjective, quand il s'agit d'évoquer le rôle de l'URSS en Espagne : Stanley G. Payne, *Unión Soviética, comunismo y revolución en España (1931-1939)*, Barcelone, Plaza & Janés, 2003.

des événements espagnols en Hexagone. C'est le paradoxe d'une mémoire franco-française d'une solidarité internationale.

B. Une mémoire savante marginale ? Retour sur la production parahistorique

Ce genre si particulier que sont les « militaria[175] » nécessite d'être rapidement évoqué comme vecteur mémoriel des envois d'armes. Ce phénomène se rattache aux études parahistoriques, c'est-à-dire celles qui produisent un savoir historique hors du cadre méthodologique scientifique. Elles méritent à ce titre d'être analysées comme un vecteur « savant[176] » sans pour autant être associées au monde académique.

Cette littérature est florissante, à tel point qu'il semble impossible de la quantifier d'après Gérald Howson[177]. En Espagne et en Angleterre, de nombreuses publications ont été dédiées aux armes et au matériel de guerre du conflit espagnol ou, plus spécifiquement, à la Légion Condor envoyée par l'Allemagne nazie en Espagne[178]. En péninsule Ibérique, l'appétence pour l'armement de la guerre civile conduit certains passionnés à ouvrir des musées[179]. En France, une pareille dynamique existe à moindre échelle. Bien que la Seconde Guerre mondiale y représente l'écrasante majorité des publications, des ouvrages consacrés à l'aviation ou aux armes de la guerre civile ont été édités[180]. Ces livres apportent bien souvent des considérations techniques très précises sur les armes, mais font fi du contexte historique. Jean Huon se borne par exemple à une courte introduction pour opposer le courage des

[175] Le terme fait référence à un nom utilisé par les collectionneurs, de nombreuses revues et des publications, mais il n'est pas reconnu comme un nom propre par l'Académie française.
[176] D'après Henry Rousso, un vecteur est savant quand il vise à donner de l'intelligibilité. H. Rousso, *Le syndrome de Vichy*, *op. cit.*, p. 253.
[177] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 343.
[178] Dont voici un aperçu non exhaustif, classé par ordre alphabétique d'auteur : Raúl Arias Ramos, Lucas Molina Franco et Rafael A. Permuy López, *Legión Cóndor: estructura de una fuerza de combate*, Valladolid, Galland Books, S.L.N.E, 2011, 291 p. ; José Mario Armero et Manuel González (éds.), *Armas y pertrechos de la guerra civil española*, Madrid, Poniente, 1981, 186 p. ; Carlos Caballero Jurado et Ramiro Bujeiro, *The Condor Legion: German troops in the Spanish Civil War*, Oxford, Osprey, 2006, 64 p. ; José María Manrique García et Lucas Molina Franco, *Las armas de la Guerra Civil Española: el primer estudio global y sistemático del armamento empleado por ambos contendientes*, s.l., La Esfera de los Libros, 2006 ; Gerald Howson, *Aircraft of the Spanish Civil War*, Londres, Putnam, 1990 ; José María Manrique García et Lucas Molina Franco, *Las armas de la Guerra Civil Española: el primer estudio global y sistemático del armamento empleado por ambos contendientes*, 1. ed., Madrid, Esfera de los Libros, 2006, 613 p. ; Lucas Molina Franco, *Legión Cóndor: La historia olvidada*, Valladolid, Quirón, 2000 ; Rafael Permuy López, *La aviación en la Guerra Civil Española*, Madrid, Susaeta, 2012, 251 p. ; Steven Zaloga, « Soviet tank operations in the Spanish civil war », *The Journal of Slavic Military Studies*, 1999, nº 3, p. 134-162 ; Steven Zaloga et Tony Bryan, *Spanish Civil War tanks: the proving ground for Blitzkrieg*, Oxford/Long-Island, Osprey Pub, 2010, 48 p.
[179] Il en va par exemple ainsi pour le *Museo de la Retirada* de Camprodon, fermé en 2015, où étaient conservées près de 200 armes laissées lors de l'exode républicain de 1939, ou du musée que Gerard Aubach doit ouvrir à Arbeca en 2020 afin de montrer des pièces militaires de la guerre civile.
[180] Parmi eux, on peut citer : Jean Huon, *Les armes de la guerre civile espagnole : 1936-1939*, Chaumont, Crépin-Leblond, 2008, 48 p. ; Patrick Laureau et José Fernandez, *La légion Condor*, Outreau, Lela Presse, 1999 ; Jean Massé, *Des avions pour l'Espagne! La guerre civile aérienne en Espagne vue de France*, Saint-Estève, Presses Littéraires, 2006, 146 p.

volontaires à la « trahison » de Staline ; il n'est pas question des moyens d'approvisionnement ou de leur évolution chronologique[181]. Sur l'internet, des forums de collectionneurs – dont on ne fera pas ici l'inventaire – contribuent aussi à cette dynamique. Ces derniers reproduisent certains poncifs largement répandus par ailleurs. Cependant, réduire la parahistoire à un vecteur mémoriel qui véhicule des lieux communs constituerait un procès injuste.

La littérature parahistorique semble jouer un rôle de passerelle de la science à la divulgation. Cela vaut pour Patrick Laureau, qui a mené des recherches de doctorat avant de faire éditer un ouvrage grand public sur la Légion Condor[182]. À l'inverse, Gerald Howson a d'abord écrit un ouvrage parahistorique pour ensuite publier une enquête plus solide, scientifiquement, sur le trafic d'armes[183]. Dans un cas comme dans l'autre, ces itinéraires éditoriaux laissent entendre que les « militaria » arrivent en complément des publications scientifiques. Pour cela, on est en droit de penser qu'il en va de même pour le lecteur, qui peut recourir invariablement aux deux types de ressources.

Il se peut même que le contenu proposé au sein de l'éventail parahistorique n'ait pas à rougir de celui qui est véhiculé par la production scientifique. Il s'agit d'abord d'un examen quantitatif et qualitatif d'armements qui requièrent un temps et une expertise qui fait souvent défaut aux historiens. Aussi, certaines études prennent en compte des références scientifiques spécialisées quand les ouvrages de synthèse ne le font généralement pas. Le livre de Jean Massé sur l'aviation républicaine repose par exemple sur une consultation rigoureuse d'archives et tente d'analyser l'évolution des flux de matériel de guerre dans toute sa complexité[184]. Certains forums de passionnés d'histoire semblent également constituer un vecteur parahistorique sur la toile. À titre d'exemple, un fil de conversation ouvert en 2003 sur « La guerre d'Espagne » donne lieu à des échanges recensés sur 22 pages, ce dont se félicitent certains participants[185]. Actif jusqu'en 2016, cet espace de débat compte 325 messages qui abordent successivement les origines du conflit, le rôle des Soviétiques dans celle-ci, la légitimité du général Franco, ou la

[181] J. Huon, *Les armes de la guerre civile espagnole*, *op. cit.*, p. 5.
[182] Patrick Laureau a publié un ouvrage sur la Légion Condor en 1998. Avant cela, ses travaux de thèse ont fait l'objet d'une publication en deux tomes, semble-t-il à compte d'auteur : P. Laureau et J. Fernandez, *La légion Condor*, *op. cit.* ; Patrick Laureau, *L'aviation de la République espagnole pendant la guerre civile 1936/1939*, Thèse de doctorat, Toulouse 2-Le Mirail, Toulouse, 1978, 311 p. ; Patrick Laureau, *La Aviación Republicana Española, 1936-1939. 1*, s.l., 1980, 240 p. ; Patrick Laureau, *La Aviación Republicana Española, 1936-1939. 2, Los cazas*, s.l., 1980, 250 p.
[183] G. Howson, *Aircraft of the Spanish Civil War*, *op. cit.* ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*
[184] L'ouvrage prend en compte les livraisons soviétiques et américaines sans oublier d'intégrer les changements de front comme facteur spatial. J. Massé, *Des avions pour l'Espagne ! La guerre civile aérienne en Espagne vue de France*, *op. cit.*
[185] *Forum Histoire - Passion Histoire • Consulter le sujet - La guerre d'Espagne*, http://www.passion-histoire.net/viewtopic.php?f=48&t=2576, (consulté le 23 avril 2019).

volonté de ce dernier de prévenir un coup d'État communiste en Espagne (ce qui est, rappelons-le, une thèse franquiste qui reste encore très diffusée en Espagne[186]). D'une manière générale, ces échanges ne sont pas éloignés des débats historiographiques récents[187]. Peut-être est-il intéressant de revenir sur l'ouverture du fil de conservation afin de situer la place occupée par les envois d'armes chez certains passionnés. Alors que le créateur du thème de débat cite « les démocraties occidentales, qui ont préféré ne pas intervenir dans cette guerre civile », un internaute lui répond :

> « Certes, officiellement les démocraties occidentales avaient pris l'engagement de ne pas s'immiscer dans la guerre d'Espagne, mais cela ne signifie pas que leurs dirigeants n'y aient pas pris part en coulisse. Je sais par exemple que des réseaux de transport d'armes vers les républicains espagnols ont été réactivé (*sic*) pendant l'occupation par la résistance (et pas uniquement des communistes). Avec le fascisme bien installé en Italie et la montée en puissance du nazisme en Allemagne, il me paraît évident que les démocraties occidentales – et en particulier la France – n'avaient pas intérêt à ce que Franco arrive au pouvoir. Mais évidemment, la France n'a pas envoyé la légion Condor...[188] »

Cette approche liminaire des milieux de la parahistoire laisse entendre que les passionnés sont parfois très bien renseignés. De plus, on peut croire qu'une partie des imprécisions puisse venir d'une lecture d'écrits scientifiques erronés, comme l'a démontré Martin Bostal pour les reconstituteurs historiques du Moyen Âge[189]. Dans certains cas, il se peut que des aficionados soient mieux informés et proposent un contenu plus documenté que celui offert par les synthèses académiques.

C. Une maigre publicité par les vecteurs culturels

Cette partie fait un tour d'horizon des « vecteurs culturels » tels que Henry Rousso les définit : il s'agit entre autres du cinéma, de la littérature ou de la télévision[190]. Même s'ils offrent une maigre publicité au sujet, ces derniers contribuent à transmettre les représentations précédemment énoncées.

La guerre d'Espagne est un événement qui fait l'objet d'un certain intérêt auprès du grand public : les différents vecteurs culturels que sont la littérature, la bande dessinée ou les reportages historiques diffusent certaines représentations sur le conflit outre Pyrénées. Depuis son déroulement, celle-ci est la toile de fond de plusieurs succès éditoriaux. De la révolution

---

[186] Á. Viñas, « Sobre mitos y falacias de la Guerra Civil que aún persisten », art. cit. ; Eduardo González Calleja, « Los discursos catastrofistas de los líderes de la derecha y la difusión del mito del "golpe de Estado comunista" », *El Argonauta español*, janvier 2016, nº 13.

[187] Ces thèmes font partie de ceux qui sont débattus par l'historiographie espagnole et anglaise : É. Richard et C. Vorms, « Transition historiographique ? », art. cit., p. 30 et suiv.

[188] *Forum Histoire - Passion Histoire • Consulter le sujet - La guerre d'Espagne*, http://www.passion-histoire.net/viewtopic.php?f=48&t=2576, art. cit.

[189] Martin Bostal, *L'histoire face à l'histoire vivante. Expérimentation, méditation et représentations à travers la pratique de la reconstitution historique du Moyen Âge*, thèse de doctorat, Université Caen Normandie, 2020.

[190] H. Rousso, *Le syndrome de Vichy*, *op. cit.*, p. 253.

sociale utopique, ensuite brisée, en passant par les chemins de l'exil, les sources d'intérêts sont nombreuses. La nomination de Lydie Salvayre pour le prix Goncourt 2014 pour son livre *Pas Pleurer* témoigne d'un engouement pour le conflit espagnol[191]. Dans ce cadre, les fournitures d'armes à l'Espagne républicaine occupent une place périphérique. Tout au plus, c'est l'abandon de la République espagnole par le gouvernement de Léon Blum, à la suite de l'adoption de la politique de « non-intervention », qui est abordée conjointement au départ de volontaires remplis d'utopie.

Les reportages vidéographiques constituent un vecteur qui fait plus référence aux envois d'armes en Espagne. En 2011, *La traversée solidaire* propose une image poétique de la compagnie maritime France Navigation. Le reportage retrace la mission du *Winnipeg*, navire de la société communiste, dépêché par Pablo Neruda pour réfugier au Chili 2 500 Espagnols fuyant le franquisme[192]. Il laisse une large place aux témoins et se montre ainsi peu critique concernant les événements historiques évoqués. *In fine*, quand l'origine de la société d'armateur est rappelée par *L'Humanité*¸ c'est l'action des communistes français qui est citée, et non l'apport financier des républicains espagnols[193]. Plus récemment, en 2016, le journaliste Patrick Rotman a réalisé un reportage sur les Brigades internationales à l'occasion des 80 ans de la guerre civile[194]. S'affirmant plus « critique » car richement documenté[195], celui-ci a cependant véhiculé certains lieux communs sur les approvisionnements en matériel de guerre et la place des Soviétiques en Espagne. En effet, exception faite des avions fournis par le gouvernement français avant l'accord de « non-intervention », l'URSS est présentée comme l'unique pourvoyeuse en armes de la République espagnole. Ces achats, Patrick Rotman indique qu'ils ont été effectués grâce à l'or espagnol, entièrement envoyé en Russie. Quant aux services secrets soviétiques, ils « agissent bientôt en Espagne comme chez eux ». À l'occasion de la promotion de son reportage, le documentariste précise :

[191] Lydie Salvayre, *Pas pleurer*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.
[192] Dominique Gautier, Jean Ortiz, *La traversée solidaire*, SL, Creav Atlantique/France Télévision, 2011, 52 min.
[193] À propos de sollicitation du navire par Pablo Neruda, l'auteure indique : « Il prend contact avec France-Navigation, société d'armateurs créée en 1937 par les communistes français pour venir en aide à la République espagnole après la décision de non-intervention du gouvernement de Léon Blum ». Marie-José Sirach, « Le Winnipeg et le poète, une aventure solidaire », article en ligne, 9 novembre 2011. Pourtant, les travaux de C. Serrano démontrent que la compagnie a été fondée essentiellement grâce à des capitaux républicains espagnols. C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 101-102.
[194] Patrick Rotman, *La Tragédie des Brigades internationales*, SL, Arte France/Kuiv-Michel Rotman/France Télévisions, 2016, 100 min.
[195] Patrick Rotman dit en effet s'appuyer sur « des milliers de pages d'historiens qui ont travaillé sur la guerre d'Espagne ». Interview radio pour *L'instant M*, France Inter, 24 octobre 2016 à 9h40.

> « la seule puissance qui va aider le camp républicain en armes, en chars, en avions, c'est l'Union soviétique […]. D'ailleurs c'était pas gratuit puisqu'en échange de ces armes et de ces avions tout l'or de la banque d'Espagne a été livré en Union soviétique[196]. »

Si le réalisateur semble renseigné, il est cependant mal informé. Des erreurs ponctuelles auraient pu être évitées si les études scientifiques idoines avaient été mobilisées. Celles-ci ont largement démontré que l'URSS n'avait pas été le seul fournisseur en armes de la République espagnole[197], que tout l'or espagnol n'avait pas été envoyé en URSS[198], et que cette dernière n'agit pas totalement à sa guise en Espagne[199].

Certaines bandes dessinées consacrées au conflit espagnol accordent une grande importance aux Soviétiques quand il s'agit d'évoquer les fournitures d'armes. En 2017, *Mattéo* offre à voir le manque d'armement du camp républicain[200] et l'arrivée du matériel de guerre soviétique à Barcelone, dans le courant du mois de septembre[201]. Un an plus tard, Yann et Julliard publient *Double 7*, une bande dessinée sur des aviateurs du camp républicain. Ils expliquent dans l'introduction que « l'unique soutien de la jeune République espagnole, lâchement abandonnée à son sort par la France et la Grande-Bretagne, est l'Union soviétique qui lui livre avions et pilotes, chars, canons, et munitions ». Selon eux, cela sert de prétexte à Staline pour spolier le métal jaune espagnol et organiser des purges à l'arrière du front[202]. Les détails apportés concernant l'or espagnol, envoyé secrètement de Carthagène à Odessa, montrent que les auteurs ont une connaissance aiguisée de la littérature scientifique[203]. Ces derniers ont tendance à proposer une vision négative des fournitures d'armes et de matériel de guerre soviétique. Cette représentation est fondée sur une production historiographique qui est

---

[196] *Ibid.*

[197] Il en va ainsi pour des publications françaises : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.* ; R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit.

[198] Presque un quart des réserves d'or sont transférées à Paris au début du conflit. Sur ce point, voir : Ángel Viñas, *El Oro de Moscú: alfa y omega de un mito franquista*, Barcelone, 1979, 535 p. ; Á. Viñas, *Las armas y el oro*, *op. cit.* ; Pablo Martín Aceña, *El oro de Moscú y el oro de Berlín*, Madrid, Taurus, 2001, 420 p.

[199] Les références sont ici très nombreuses. Parmi les contributions récentes, voir : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.* ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.* ; F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*

[200] Au début du 4e tome, les principaux protagonistes arrivent en Espagne avec des armes italiennes volées à des militants français d'extrême droite. Ils sont emprisonnés le temps d'un interrogatoire : « Les armes, pourtant, ils n'en avaient pas trop, les républicains, mais du livré tout cuit, tout gratuit, ils n'étaient pas habitués… Complexe de pauvres ». Jean-Pierre Gibrat, *Mattéo. Quatrième époque (août-septembre 1936)*, Paris, Futuropolis, 2017.

[201] *Ibid.*

[202] Yann, Julliard, *Double 7*, Paris, Paris Dargaud, 2018.

[203] Les auteurs font dire à des personnages que 7 800 caisses sont chargées à bord d'un navire qui doit partir pour Odessa, ce qui est la quantité effectivement citée dans la littérature consacrée au sujet d'après Angel Viñas (Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 381-387). Ils ajoutent également que la valeur du chargement est de 518 millions de dollars, quantité effectivement avancée par les études scientifiques. Sur ce point, se référer à : Ángel Viñas, « The Financing of the Spanish Civil War » dans *The Republican Army in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 270.

peu ou pas évoquée en France dans le monde académique. Cependant, en procédant de cette manière, les auteurs renforcent l'association de l'URSS aux envois d'armement ; les sources d'approvisionnements qui ne lui sont pas subordonnées sont passées sous silence. Louée ou critiquée, l'Union soviétique reste ainsi au centre des débats quand il s'agit d'aborder l'approvisionnement en matériel de guerre de la République espagnole.

En définitive, ces vecteurs mémoriels montrent que notre objet d'étude est sujet à des représentations qui proposent un contenu sensiblement différent de celui offert par une partie des recherches scientifiques. Invoquer les fournitures en armes est souvent le prétexte pour présenter la Russie soviétique comme une puissance qui s'immisce dans les affaires intérieures de la République espagnole. Le rôle de l'appareil d'État français dans ces fournitures est passé sous silence : c'est plutôt d'« abandon » dont il est question.

D. Une mémoire collective immobile ? Les témoignages de hauts fonctionnaires des Finances

Avec cette sous-partie, nous déplaçons notre analyse vers la mémoire d'un groupe social. Les représentations des hauts fonctionnaires des Finances français sont en partie accessibles grâce à des entretiens qui, à partir des années 1980, sont conservés sur bande sonore[204]. Ces échanges, basés sur des questions ouvertes, n'ont pas donné lieu à des demandes de précisions ni à un exercice durant lequel l'observateur met en doute la parole des témoins. Quant à ces derniers, ce sont d'anciens hauts fonctionnaires du ministère des Finances – ayant compétence sur les douanes – qui ont bien voulu livrer leurs impressions sur la guerre d'Espagne et de nombreuses autres thématiques[205]. L'analyse de dix-huit témoignages laisse apparaître des éléments de cohérence et permet de mettre en lumière des représentations qui existent hors des vecteurs énoncés précédemment.

Cette approche permet d'observer une mémoire assez stable depuis les événements. La remémoration des massacres perpétrés dans le camp républicain[206] ou dans les deux camps[207] est un premier trait saillant. Il s'agit là de souvenirs qui ont été largement véhiculés par la presse de droite et d'extrême droite pendant les premières semaines du conflit, ce que remarquent par

[204] Il s'agit des archives de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), dont l'inventaire est reproduit en annexe.
[205] Il s'agit de leur carrière et de leurs impressions propres aux événements politiques de leur époque.
[206] Dominique Boyer (« Impressions sur la guerre d'Espagne », entretien 1, cassette 1, plage 9, le 16/09/1991) ; Pierre Strohl, (« La guerre d'Espagne (1936) », sans indication, le 17/10/1991). Archives orales de l'IGPDE.
[207] Pierre Chancel (« La guerre d'Espagne », 2-1-8, le 03/05/1993) ; Pierre Fromaget (« La guerre d'Espagne et les relations internationales », 1-1-16, le 23/12/1991) ; Jean Meary (« La guerre d'Espagne », 1-1-7, le 25/09/1990). *Ibid*.

ailleurs Pierre de Calan et Pierre Chancel[208]. Indépendamment de la mémoire dominante dont il a été fait état, des années 1960 aux années 1970, plusieurs témoignages insistent sur l'abandon de l'Espagne républicaine par le gouvernement de Léon Blum, durant l'été 1936[209]. Surtout, c'est l'arrivée massive de réfugiés en 1939 et leur internement dans les « camps de la honte » qui semblent avoir laissé une trace profonde[210]. Quand elles ne sont pas le produit des campagnes de presse, les représentations du conflit sont celles qui se sont imposées lorsque la question espagnole s'est brusquement invitée en France, avec près de 500 000 réfugiés. Parallèlement à ces représentations de l'exil, il apparaît également que la crainte d'un complot soviétique a nettement marqué les esprits. Gérard Cornu évoque les gouvernements « marxistes et inféodés à l'URSS[211] » quand il fait référence au camp républicain espagnol. Quant à Pierre Fromaget, il dit avoir vécu à cette époque « sous la menace du communisme, enfin tout de même d'une expansion de l'influence soviétique de l'Oural jusqu'à Brest » ; d'après lui, « ça a été à deux doigts de se passer ![212] ». Jean Meary se remémore la peur du « Grand Soir », c'est-à-dire d'une révolution communiste, et signale que la présence de Staline et des « rouges » à la frontière pyrénéenne était aussi désagréable que celle de Franco, soutenu par l'Allemagne et l'Italie[213]. Pourtant, les témoins qui évoquent les envois d'armes, et semblent en avoir été avertis, ne font pas spécialement référence à l'URSS. René-Pierre Cassou cite des « camarades qui faisaient de la contrebande » pour les républicains[214]. De son côté, Jean Gimon signale l'existence de dossiers de la direction générale des douanes découverts *a posteriori* pour indiquer que « des ordres avaient été donnés pour fermer les yeux pour la frontière ». S'il dit ne pas pouvoir en témoigner l'ampleur, il révèle que des archives – que je n'ai malheureusement pas localisées – devraient être conservées à Fontainebleau[215]. Pour sa part, Georges Rolles parle

[208] Pierre de Calan (« La guerre d'Espagne », 2-1-5, le 8/12/1988) ; Pierre Chancel (« La guerre d'Espagne », 2-1-8, le 03/05/1993). *Ibid*.
[209] À titre d'exemple, bien qu'il dise n'avoir pas été un homme de gauche à l'époque, Claude Gruson parle d'une « non-assistance absolument faible et honteuse, […] une reculade triste ». Claude Gruson (« Guerre d'Espagne », 3-1-4, le 21/02/1989). *Ibid*.
[210] René-Pierre Cassou (« La guerre d'Espagne », 2-1-11, le 7/2/1992) ; Adrien Mazerolles (« Guerre d'Espagne », 2-1-2, le 2/12/1992) ; Robert Labonnelie (« La guerre d'Espagne », 1-2-6, le 19/9/1991) ; Pierre Strohl (*Ibid.*). *Ibid*.
[211] Gérard Cornu (« La guerre d'Espagne », 2-1-3, le 21/2/1991). *Ibid*.
[212] Pierre Fromaget (« Guerre d'Espagne et menace communiste, 2-1-1, le 23/12/1991). *Ibid*.
[213] Jean Meary (« La guerre d'Espagne », 1-1-7, le 25/09/1990). *Ibid*.
[214] Pierre-René Cassou (« La guerre d'Espagne », 2-1-11, le 7/2/1992). *Ibid*.
[215] Probablement à Pierrefitte-sur-Seine, aujourd'hui. Jean Gimon (« Le fascisme, le nazisme et la guerre d'Espagne », 1-1-24, le 17/03/1994). *Ibid.* Jean Clinquart fait référence aux fonds de la Direction des douanes à Perpignan, mais ne cite pas la localisation de ce fond : Jean Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2000, p. 311 et suiv.

d'une aide « sous le manteau » et ajoute que « le gouvernement a fait quelques petites choses, mais ça n'a pas été extraordinaire[216] ».

En définitive, ces entretiens montrent que, soixante ans plus tard, certains groupes sociaux ont des représentations qui ont peu évolué depuis les événements. Chez ces témoins avertis et informés, la peur du « Grand Soir » permet de lire à quel point la crainte d'un complot communiste reste profondément ancrée. Cela confère aux communistes et aux Soviétiques un rôle central dans la question espagnole, influence que l'historiographie a aujourd'hui remise en question. D'un autre côté, la mémoire collective d'un groupe dont on devine la sensibilité de gauche se veut plus critique envers l'action gouvernementale française puisqu'elle se souvient de l'Espagne par le prisme de camps d'internement. Pour ces témoins, on remarque un écart notable avec la mémoire dominante quand il s'agit d'aborder les envois d'armes à la République espagnole. En effet, ce souvenir ne les conduit pas à valoriser le rôle de l'URSS ni celui de l'État français, dont l'aide est jugée trop faible. L'analyse de cette mémoire professionnelle vérifie la persistance de certaines représentations autant que l'existence d'une mémoire plus critique à propos du gouvernement de Front populaire vis-à-vis de l'Espagne.

Après six décennies, force est de constater que les travaux académiques et les publications de témoignages n'ont pas renversé les conceptions héritées des campagnes de presse contemporaines du conflit. C'est un cas singulier, qui contraste avec d'autres groupes sociaux comme les associations pour lesquelles la mémoire des événements semble en constante évolution[217]. Pour autant, il ne s'agit pas d'une affaire singulière. En effet, d'après Maurice Halbwachs, « […] dans un monde qui change sans cesse, certaines zones ont acquis une stabilité et un équilibre relatifs, et que rien d'essentiel ne s'y est transformé pendant une période plus ou moins longue[218] ».

Conclusion : Faire l'histoire d'un secret

Ce chapitre met en lumière les liens qui existent entre différents vecteurs mémoriels. Pour la période courant des années 1990 à la fin des années 2010, il semble que les travaux scientifiques soient ceux qui jouent le rôle le plus important. Cette influence est relative. Le monde académique français est resté assez hermétique aux évolutions qui lui étaient

[216] Jean Rolles (« La guerre d'Espagne », 2-1-9, le 23/09/1991). *Ibid*.
[217] Nous renvoyons aux travaux d'Anélie Prudor, qui apportent un éclairage novateur sur la question : Anélie Prudor, « "España en el corazón". Travailler les mémoires transfrontalières de l'Espagne républicaine : acteurs, enjeux et processus (Sud-ouest français/Aragon) », sous la direction de Galia Valtchinova, Toulouse-Jean Jaurès, Centre d'Anthropologie sociale (CAS), Toulouse, soutenance prévue en 2021.
[218] M. Halbwachs, *La mémoire collective*, *op. cit.*, p. 81.

extérieures ; dans ces conditions, il entretient certaines représentations transmises par les anciens protagonistes. Les témoins convoqués par les historiens n'apportent pas véritablement d'éléments nouveaux concernant les envois d'armes. Au contraire, ils servent à donner du crédit au chercheur autant qu'ils l'influencent. Par ailleurs, l'étude d'autres vecteurs, culturels ou savants, indique que l'autorité de la mémoire académique est à nuancer. Certains groupes sociaux semblent en effet conserver une mémoire des événements qui a très peu évolué depuis la fin de la guerre civile. Somme toute, les déformations mémorielles que nous avons pu constater sont partie prenante de mythes solidement ancrés depuis la guerre civile. Parmi eux, celui d'une Union soviétique omnipotente, seule fournisseuse de matériel de guerre, et d'un État français, complice de cette pratique, font bonne figure.

Le trafic d'armes a fait l'objet de trois dévoilements successifs. La période qui s'étend de la guerre civile jusqu'aux années 1940 aboutit d'abord à la constitution d'une mémoire immédiate des envois d'armes. La droite accuse la gauche d'actions prohibées ; cette dernière s'en dédouane. À ce moment, on se représente les fournitures d'armes comme une œuvre franco-soviétique. Ensuite, après un premier silence, une deuxième période concerne la revendication par la gauche des envois d'armes à l'Espagne républicaine. On se souvient, par écrit ou sur invitation d'historiens, de l'aide apportée ; on constitue un récit complaisant pour ne pas dire glorificateur qui, en toile de fond, insiste sur le caractère antifasciste de la lutte. Enfin, des années 1990 à aujourd'hui, on écrit – surtout – plus qu'on ne se souvient. Le témoignage acquiert à cette époque un statut que des sources vivantes pourraient contredire. Pour l'essentiel, notre étude s'est cependant consacrée à la constitution d'une mémoire de papier.

Jusqu'à présent, l'histoire des fournitures d'armes en Espagne ne semble pas s'être totalement défaite du secret qui pèse sur son existence. En raison de sa dénonciation par les uns ou de sa revendication par les autres, la représentation d'une manœuvre franco-soviétique est celle qui s'impose au détriment des autres. La recherche historique s'est en effet longtemps reposée sur des témoins dont l'action n'a jamais été totalement secrète puisqu'elle avait déjà été dévoilée par la presse, la justice ou dans le cadre de la publication de mémoires. Cela a favorisé l'émergence de nombreux mythes que cette thèse entend nuancer à l'aide d'archives administratives, de surveillance et de répression.

DEUXIEME PARTIE

Contre la loi : les connexions de la contrebande

Introduction : Pour une histoire transnationale de la contrebande

Dans cette partie, nous arrêterons notre analyse à la *contrebande*, c'est-à-dire au transport illégal d'armes et de matériel de guerre *par* et *depuis* le territoire français. Il s'agira de livraisons terrestres et maritimes, mais pas de celles effectuées par voie aérienne. Ces dernières existent, mais il semble que le phénomène soit plutôt marginal[1]. Les armes et le matériel sont ceux recensés par la législation hexagonale[2]. Dans la mesure où nous intégrerons nombre d'affaires ayant fait l'objet d'un procès, les lois françaises serviront néanmoins de référence fondamentale pour délimiter notre objet étude. Des entreprises qui n'ont pas donné lieu à un règlement judiciaire seront cependant intégrées si la documentation permet de recouper les faits. Les flux de marchandises se rapportant au « marché gris », certes illégaux, mais qui composent *avec la loi*, seront étudiés dans la partie suivante.

Par extension, les contrebandiers sont ceux qui se donnent à cette pratique *hors de la loi*, qui y prennent une part active, que ce soit en effectuant des tâches de transport, stockage, d'achat, de vente ou de recel. Ici naît la difficulté conceptuelle pour circonscrire le champ d'un phénomène et de ses acteurs. François Marcot l'avait signalé pour la Résistance, et cela vaut pour les flux illégaux : où arrête-t-on les limites de l'action[3] ? Nous retiendrons les individus qui s'exposent à des risques légaux *concrets et immédiats* en raison de leur participation aux envois d'armes illégaux. Nous nous en remettrons aussi à la définition proposée par le spécialiste en géopolitique Jean-Christophe Antoine, pour qui le

> « trafiquant d'armes […] peut également cumuler les fonctions et les professions, se trouver à l'origine d'une filière, ou bien servir de relais sans jamais être au contact des armes acheminées, ou encore effectuer des montages financiers au profit d'autres intermédiaires[4] »

Nous le verrons, certains acteurs restent cependant invisibles dans les sources de police et de répression. Nous exclurons aussi ceux qui, à l'instar des douaniers qui ferment les yeux sur une marchandise, ne jouent qu'un rôle passif dans la circulation du matériel prohibé.

[1] Des échanges conservés aux Archives départementales de Haute-Garonne nous informent sur quelques envois par voie aérienne. Le plus souvent, il s'agit de caisses d'armes et de munitions chargées discrètement à bord d'avions en partance pour l'Espagne. Cette contrebande a été observée dans l'aérodrome d'Air France à Montaudran et celui des établissements Latécoère à Toulouse. Le socialiste Jean Blanc, qui s'occupe aussi des envois d'avions républicains depuis Toulouse, est mêlé à cette pratique. Voir not. : Minute du cabinet du préfet, le 13 mars 1937 (Archives départementales de Haute-Garonne, 1 M 694) ; rapport du ministre de l'Intérieur adressé au préfet, le 11 juin 1937 (*Ibid.*).

[2] Voir la liste en annexe – liste du matériel prohibé à l'exportation p. 678 et suiv.

[3] François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, nº 3, p. 22.

[4] Jean-Charles Antoine, *Au cœur du trafic d'armes. Des Balkans aux banlieues*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 14.

La contrebande dans les sciences sociales

Un rapide état de l'art aide à saisir les enjeux intellectuels soulevés par l'analyse de la contrebande. En histoire, elle est la chasse gardée d'études consacrées à l'émergence de l'État moderne. Dans le sillage de la pensée wébérienne, ces recherches mesurent l'affirmation du pouvoir étatique par le biais de l'affermissement des frontières, ceci sur la période courant essentiellement du 17e au 19e siècle[5]. Entre autres, Francis Démier parle d'un phénomène qui va au-delà des seuls enjeux économiques dans la mesure où

> « elle suscite de nombreux débats sur la morale, le lien social, la consolidation de l'esprit civique et patriotique […]. C'est aussi un problème politique, car la maîtrise des lignes de douanes est un indice de la reconquête du territoire national face à l'étranger[6] ».

Puisque le développement de l'État est généralement considéré comme abouti à la fin du 19e siècle en Europe occidentale, les études sur la contrebande sont moins fréquentes pour le siècle suivant. Dans l'ensemble, ce sont surtout les nombreuses restrictions matérielles qui font l'objet d'études[7]. Par ce biais, des recherches analysent les stratégies des acteurs de la contrebande. Il ne s'agit plus seulement de politiques étatiques, mais aussi de lire les faits à l'échelle de l'individu.

La frontière est aussi traitée comme une démarcation qui impose aux autochtones des stratégies particulières. Dans une synthèse de sociologie historique sur la globalisation, Jean-François Bayart nuance l'idée selon laquelle la contrebande pourrait être entendue comme un indice de faiblesse de l'État à ses frontières[8]. Et pour cause, il rappelle qu'en forçant le pouvoir à déployer des mesures contre les contrebandiers, ces derniers participent à son

---

[5] La bibliographie « contrebande » proposée par l'ouvrage collectif *Fraude, contrefaçon, contrebande de l'Antiquité à nos jours* montre que la grande majorité des études de référence concernent cette période. Voir Gérard Béaur, Hubert Bonin et Claire Lemercier (éds.), *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'antiquité à nos jours*, Genève, Droz, 2006, p. 19-20. Récemment, il en va de même avec la publication des actes d'un colloque sur les frontières et les fraudes. Malgré des bornes chronologiques beaucoup larges, l'essentiel des contributions s'arrête au 19e siècle : Béatrice Touchelay (éd.), *Fraudes, frontières et territoires (XIIIe-XXIe siècle)*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2020.

[6] Francis Démier, « Les cotonniers français et la contrebande sous la Restauration » dans Gérard Béaur, Hubert Bonin et Claire Lemercier (éds.), *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'antiquité à nos jours*, Genève, Droz, 2006, p. 105.

[7] Sans exhaustivité, voici quelques titres récents couvrant le premier 20e siècle, ils concernent respectivement le Portugal durant la Première Guerre mondiale, l'URSS des années 1920, l'Espagne des années 1930 et la France des années 1940. Mariana Reis de Castro, *Contrabando e contrabandistas: Elvas na Primeira Guerra Mundial*, Lisbonne, Imprensa de Ciências Sociais, 2019 ; Andrey Shlyakhter, « La contrebande aux frontières de l'URSS dans les années 1920 : méthodes d'évaluation et mesures de lutte » dans *Frontières du communisme*, Paris, La Découverte, 2007, p. 406-427 ; Fernando Mikelarena Peña, *Muertes oscuras: contrabandistas, redes de evasión y asesinatos políticos en el País del Bidasoa, 1936*, Arre, Pamiela Argitaletxea, 2017, 462 p. ; Fabrice Grenard, *La France du marché noir : 1940-1949*, Paris, Payot et Rivages, 2012, 431 p.

[8] Jean-François Bayart, *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 87.

renforcement[9]. En définitive, la majorité des historiens analysent la frontière comme un outil de contrôle de la circulation des hommes, des biens et de l'information[10].

Les envois d'armes illégaux au prisme de la guerre civile

Pour le conflit espagnol, le sujet fleurit partout, mais n'a jamais eu son véritable jardin. Bien qu'ils soient cités dans toutes les synthèses ou presque, les envois d'armes en contrebande ont rarement fait l'objet de recherches à part entière[11]. Réalisées à l'occasion de colloques internationaux, elles ont été publiées par des personnes qui n'étaient pas spécialistes de la guerre civile, des flux illégaux ou même de la période contemporaine, ce qui n'a certainement pas aidé à leur diffusion. Pour cette raison, le peu d'études faisant une place de choix à la contrebande n'a pour ainsi dire qu'un impact très faible, sinon nul. Le manque supposé d'archives sur cette pratique secrète, certes infondé, peut expliquer le faible nombre de ces essais et la forte proportion des témoignages en leur sein. En devenant l'argument fort de ces études, les témoignages de militants n'ont pas seulement regagné la place qui leur avait été confisquée. Ils ont aussi accentué le caractère politique, disons *antifasciste*, de la contrebande à destination de la guerre civile. Par ailleurs, la rareté présumée des sources de surveillance et de répression ou, à défaut, leur illégitimité[12], a affaibli la portée heuristique de ces recherches. Car on pense qu'il ne reste *rien*, on se doit de *tout* raconter, reproduire et inventorier. Étape nécessaire à la production du savoir historique, ce processus d'érudition a par son excès engendré une pauvreté conceptuelle pour bon nombre de recherches. En somme, des efforts de clarification sont rarement réalisés pour définir la pratique à l'étude. Ami-Jacques Rapin oppose par exemple filières « artisanales » et « industrielles » pour parler respectivement de la contrebande et des livraisons sous licence. Cette différence, sans cesse justifiée par l'ampleur sans pareille des

[9] *Ibid.*, p. 92-93.
[10] Cela renvoie à une définition utilisée en géographie : Claude Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques, 1980, p. 151.
[11] En dehors des extraits des synthèses ou monographies sur la guerre civile, ces trois références sont apparemment les seules consacrées exclusivement aux envois qui se font hors de la loi : René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 17-41 ; Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 101-126 ; André Balent, « Les réseaux clandestins d'aide à l'Espagne républicaine en Catalogne du Nord, passages de volontaires et d'armes (1936-1939) » dans *Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 37-51.
[12] Sur le manque de légitimité des sources de police, voir notamment : Jean-Marc Berlière, « Archives "interdites", archives "spéciales"? Quelques réflexions à propos des archives policières », *Histoire@Politique*, 2009, nº 8.

envois d'apparence légale, met sous silence la participation de certaines industries dans les fournitures d'armes par contrebande[13]. Pour le reste, l'écart entre flux illégaux et commerce sous licence est parfois mesuré (à tort) selon l'échelle du phénomène. René Quatrefages distingue ainsi un trafic « local » de contrebande à des flux de dimension « nationale » ou « internationale » qui existent grâce à la participation de certaines structures officielles[14]. Cette différence a l'inconvénient de n'intégrer que partiellement la dimension internationale de la contrebande, et de taire le soutien – même indirect – que certains gouvernements apportent aux flux illégaux. D'autres études préfèrent enfin le qualificatif « clandestin » pour nommer invariablement le commerce d'apparence légale et les échanges interlopes[15]. Ainsi, s'opère un rapprochement entre des pratiques qui, malgré de nombreuses différences, ont en commun le secret qui les entoure.

État des sources : apports et limites

La nécessaire discrétion de la contrebande interroge légitimement sur les moyens qui s'offrent à l'historien pour en faire l'analyse. Même éparpillées, des sources existent. Dans son essai consacré au pays de la Bidassoa, Fernando Mikelarena démontre qu'il est possible de compter sur une documentation de presse, de surveillance ainsi que sur celle qui a été produite par les contrebandiers[16]. Sans autoriser une lecture aussi fine que celle qui a été proposée pour cette partie du Pays basque espagnol, les sources recueillies sont nombreuses et permettent une approche en profondeur des événements. En ce qui concerne les flux d'armes illégaux, nos efforts se sont concentrés sur des archives en France, où le phénomène est surveillé et réprimé. La majorité des archives sollicitées dans cette partie sont conservées aux Archives nationales françaises, à la Préfecture de police et au Service Historique de la Défense et, dans une moindre mesure, dans des centres d'archives départementales. Aux Archives nationales, la documentation de police générale (F^7) nous renseigne sur les affaires criminelles ayant donné lieu à des enquêtes, parfois suivies de procès. De manière complémentaire, les fonds « de Moscou » comportent des données sur la surveillance des étrangers et des groupes politiques d'extrême gauche ou criminels. En complément, des fonds du ministère de la Justice nous informent sur plusieurs affaires ayant été traduites devant les tribunaux français[17]. Les archives

[13] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit.
[14] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit.
[15] A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit.
[16] Il s'agit de leurs mémoires, mais aussi de photographies ou actes de mariages qui permettent de recomposer les réseaux d'amitiés et familiaux des contrebandiers. F. Mikelarena Peña, *Muertes oscuras*, *op. cit.*
[17] Notamment la série BB/18/3038 à BB/18/3041, qui concerne les affaires judiciaires en lien avec la guerre civile. Malheureusement, sa consultation n'a pas été riche en découvertes ; il s'agit d'une correspondance dont des traces

de la Préfecture de police apportent des renseignements semblables pour la région parisienne. Il s'agit ici autant de surveillance que de répression puisque de nombreux rapports sont écrits par des services qui recueillent, collectent et analysent les informations qui leur remontent. Au Service Historique de la Défense, les archives du 2e Bureau – celui du renseignement et du contre-espionnage – concernent les affaires qui peuvent affecter la sûreté de l'État. Dès lors, la contrebande aux frontières, celle effectuée par les groupes politiques ou les intrusions « étrangères » font l'objet d'une correspondance, voire de rapports. Si la documentation de douane n'a malheureusement pas été localisée, le fait que les infractions relevées soient remontées aux forces de l'ordre nous autorise à penser que la majorité des affaires n'est pas restée à l'écart de notre analyse.

Dans l'ensemble, les archives produites par les différentes administrations françaises et leur correspondance nous lèguent un corpus documentaire conséquent. Le tout permet d'analyser la surveillance à la frontière et sur le territoire ainsi que les échanges que les différentes administrations entretiennent à cette fin. À la marge, l'usage des témoignages donne de la voix à certains contrebandiers qui ont pu livrer des impressions absentes des procès-verbaux et des rapports de surveillance. Pour leur part, les archives espagnoles ne nous sont pas d'un grand secours, puisque celles du gouvernement légal et de l'insurrection militaire concernent surtout les achats et les acheminements d'armes sous le régime d'apparence légale. Ce manque de sources s'explique peut-être par l'incapacité du régime républicain à contrôler la frontière catalane. Jusqu'en mai 1937, ce sont en effet les forces anarchistes espagnoles qui gèrent les flux de marchandises passant par les Pyrénées[18]. Si des traces écrites existent, elles n'ont pas été localisées.

Ces archives possèdent des limites qu'il ne faut point méconnaître. Ces fonds sont lacunaires, puisque seuls les phénomènes réprimés peuvent faire l'objet d'une analyse approfondie. Cela soulève la question du « chiffre noir » que les criminologues rapportent à la partie non comptée des délits ; à son propos, seules des projections peuvent être effectuées[19]. Dès lors, notre tableau relève plutôt d'une peinture impressionniste qui, par petites touches successives, essaye de redonner à l'ensemble le caractère qui est le sien[20]. Certes, le

sont trouvées ailleurs, aux archives nationales, à celles de la préfecture de police ou à Vincennes, pour l'armée de Terre.

[18] Enrique Moradiellos García, *Negrín: una biografía de la figura más difamada de la España del siglo XX*, Barcelone, Península, 2015, p. 241-243.

[19] Robert Cario, *Pour une approche globale et intégrée du phénomène criminel : introduction aux sciences criminelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 80.

[20] Cette métaphore picturale n'est pas la nôtre : Pierre Péan, *Vies et morts de Jean Moulin*, Paris, Fayard, 1998, p. 138.

raisonnement *a silentio* a des limites pour penser le reste. Composé à partir à partir d'acteurs n'ayant pas les capacités d'échapper au système répressif – nous pourrions dire, *les moins compétents* –, il donne une image déformée d'un phénomène. Pour cette raison notamment, il est très difficile d'apporter une estimation quantitative exacte des marchandises ayant passé les frontières en contrebande.

Pour de nombreux protagonistes, l'histoire est difficile à écrire. Il en va d'abord ainsi pour ceux qui bénéficient de la bienveillance des autorités ou qui, du fait de fines stratégies, parviennent à échapper à toute mesure de contrôle et de répression. Au surplus, la place des femmes fournit un exemple de protagonistes que les archives de surveillance laissent dans l'ombre. Le poème « Le linge et l'étendoir » de Serge Pey offre une belle entrée pour l'illustrer :

> « Les voisins pensaient que ma mère était folle. Comment comprendre qu'elle étendait parfois le linge sur l'étendoir ou sur le champ, à même l'herbe, ou encore sur les branches des arbres ? Comment concevoir qu'elle le posait à l'ombre ou en plein vent, maintenu par de gros cailloux, comme des points de ponctuation d'une phrase secrète ?
>
> […] Plus particulièrement ce matin, ma mère avait enlevé le linge de l'étendoir et l'avait couché sur l'herbe puis était partie allumer un feu à l'autre bout du champ.
>
> - La folle fait sécher son linge dans la fumée, dirent les voisins.
>
> Ma mère étendait vraiment son linge n'importe comment. Elle ne respectait pas les saisons, elle le ne rentrait pas lorsqu'il pleuvait. Parfois elle le laissait exposé aux rôdeurs de la nuit. Alors que l'étendoir était vide, elle disposait souvent le linge sur l'herbe pleine de rosée. Mais ce que les voisins ignoraient, c'était que ma mère n'étendait pas de linge, elle faisait des signes : les draps étendus sur l'herbe et maintenus par des pierres signifiaient que le passage était libre et que l'on pouvait descendre de la montagne sans danger. Si elle laissait une paire de pantalons orphelins sur le fil, il fallait se tenir sur ses gardes, car la police attendait au carrefour des deux vallées. […] Un drap seul sur l'étendoir avec une jupe rouge signalait l'arrivée des armes ou d'un colis dangereux.[21] »

Ce récit de la période post-guerre civile illustre adroitement l'enfermement des femmes dans les tâches du dedans. Pour la raison invoquée, il ne fait guère de doute que la majorité des forces de l'ordre ont pu penser les femmes *incapables* de l'illégal. Dès lors, leur rôle reste souvent insondable dans les sources de surveillance et de répression. Il semble en aller ainsi avec la contrebande destinée à la guerre civile, pratique pour laquelle les hommes sont ceux qui retiennent l'attention des autorités. Qu'en est-il, par exemple, de Jeanne Van Simmertier, qui pendant son arrestation « s'est bornée à protester son innocence et à assurer que son mari l'avait prise avec lui seulement pour la distraire[22] » ? Sur cela, les archives de surveillance et de répression restent muettes : à mesure que les enquêtes avancent, les femmes disparaissent.

Malgré leurs limites, les archives consultées permettent une approche globale des dynamiques de la contrebande, des contraintes déployées par l'appareil d'État et des stratégies

[21] Le poème complet dans : Serge Pey, *Le trésor de la guerre d'Espagne : récits d'enfance et de guerre*, Paris, Zulma, 2011, p. 17-19. Mes cordiaux remerciements à Karine Lamarche pour la référence.
[22] Rapport du procureur général près de la Cour d'appel de Chambéry adressé au garde des Sceaux, le 23 avril 1937. Service Historique de la Défense de Vincennes (SHD), GR 7N² 2132, dossier 3.

des individus pour les transgresser. Elles donnent également de la voix aux acteurs qui, volontairement ou non, immédiatement ou quelques années plus tard, livrent des informations sur les buts qu'ils poursuivent. Les limites énoncées atténuent certes notre propos, mais ne nous empêchent pas de fixer les grands jalons de cette pratique illégale. De manière plus concrète, ces sources nous aident aussi à faire une « histoire d'en bas[23] » de la contrebande. En portant mon analyse au plus près des individus, je décrirai des stratégies qui, face à un large éventail de contraintes, ont permis de traverser les frontières en contexte d'illégalité. Ainsi, cette partie propose une version alternative au récit des anciens responsables gouvernementaux qui, nous l'avons vu, a imprégné la mémoire de la guerre civile et, par effet de contagion, les pages de la majorité des grandes études. Sans s'en réclamer complètement, notre recherche emprunte à la « micro-histoire » qui, par un changement d'échelle, aide à comprendre des phénomènes qui ne le sont pas autrement[24]. C'est précisément pour lire les événements sous un jour nouveau que les méthodes de l'histoire transnationale viennent renforcer notre étude.

Pour une histoire transnationale du commerce interlope

Les rares études consacrées à la contrebande d'armes pour le conflit espagnol depuis la France ont souvent ramené ce phénomène à sa seule dimension hexagonale. En procédant à son analyse sur le territoire français ou à une échelle plus fine, la tentation est grande de confondre l'identité du phénomène avec son espace d'observation. Dans son étude des réseaux clandestins de fournitures en armes, Ami-Jacques Rapin nous offre un exemple du type, car, d'après lui,

> « qu'elle recouvre des réalités artisanales comme dans le cas [du militant communiste de Millas André] Gendre ou industrielles comme dans le cas des transits organisés par [Gaston] Cusin, la filière française joue un rôle essentiel pour le bon fonctionnement des réseaux clandestins de fourniture d'armes à la République espagnole[25]. »

Certes, ce rôle est essentiel, pour ne pas dire crucial. Pour s'accomplir, les envois en contrebande vers le conflit espagnol devaient obligatoirement passer par le territoire français. Pour ce faire, le camp républicain et ses partisans ont dû nouer des collaborations plus ou moins durables sur cet espace. C'est cette ultime ramification de la contrebande qui a le plus retenu l'attention des chercheurs au nord des Pyrénées. Quoique cruciale, celle-ci a joué un rôle à proprement parler secondaire puisque, dans la majorité des cas, ce sont des groupes politiques

[23] En référence aux travaux d'Edward Palmer Thompson : Edward Palmer Thompson et al., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Éditions Points, 2017. La première édition en langue anglaise date de 1963.
[24] Ce courant de pensée est assez largement mobilisé pour l'histoire de la contrebande, comme cela l'a été par ailleurs. Cet emprunt peut-être explicite, comme pour Francisco Correale, ou implicite, mais clairement apparent dans les méthodes de recherche et d'écriture, pour Fernando Mikelarena. Voir : Francesco Correale, *La Grande Guerre des trafiquants : le front colonial de l'Occident maghrébin*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 21-22 ; F. Mikelarena Peña, *Muertes oscuras*, *op. cit.*
[25] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 125.

et des institutions officielles espagnoles qui en sont à l'initiative. En France, le recours durable à des témoignages comme seule trace archivistique a conduit les chercheurs à se concentrer sur le versant nord-pyrénéen du trafic[26]. Par voie de conséquence, une lente dérive méthodologique a consisté en l'étude du trafic d'armes selon une approche nationale aux contours mal définis. Sans dire son nom, elle a imposé des frontières territoriales à un phénomène qui été justement amené à les transgresser, ce qui aboutit à une oblitération des ramifications non françaises du trafic, essentiellement ibériques. Ainsi se poursuit le « rétrécissement hexagonal » du conflit espagnol dont Pierre Laborie faisait état pour parler des manières dont, en France, on se le représente[27]. Cette « récupération ombilicale » apporte beaucoup d'ombre aux actions des militants étrangers, alors que leur rôle dans les mobilisations antifascistes des années 1930 est pourtant connu depuis assez longtemps[28]. Il en a longtemps été ainsi pour l'histoire des engagements dans le conflit. Pendant longtemps, celle-ci s'inscrivait surtout dans une logique interne qui prêtait peu attention à la dimension franco-espagnole des mobilisations[29].

Dans un autre domaine, ce phénomène n'est pas sans rappeler les oublis qui accompagnent le nom de *French Connection*. Cette organisation criminelle internationale spécialisée dans le trafic d'héroïne a ainsi été qualifiée en 1962 par l'auteur étasunien Robin Moore, avant d'être popularisée par un film de William Friedkin[30]. Pourtant, le rôle du grand banditisme français dans cette nébuleuse ne saurait faire oublier qu'elle est toujours restée éclatée à l'échelle internationale entre les marchés d'approvisionnement orientaux et sa destination, l'Amérique du Nord[31]. Cet exemple remet en question le cloisonnement national qui procède de différentes études consacrées aux phénomènes internationaux. Certes, l'analyse par une fenêtre d'observation nationale a la qualité de mettre en exergue certains tropismes tout en proposant une lecture fine des événements. Cependant, cette démarche laisse de côté certains

[26] L'article d'André Balent sur les filières de Catalogne du Nord constitue une très bonne illustration du phéomène : A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit.
[27] Cette question est traitée dans le chapitre 2 de la thèse. Pour l'étude de Pierre Laborie, voir : Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas *(éds.)*, *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 89-99.
[28] Il en va ainsi pour les militants rattachés à l'IC. Depuis les années 1960, le rôle Willi Müzemberg, l'un de ses principaux dirigeants, a été mis en perspective avec la migration antifasciste allemande à Paris. On connait aussi très bien l'influence Giulio Ceretti au sein de la compagnie France Navigation. Voir : Claudio Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international » dans José Gotovitch, Anne Morelli et Karim Cham (éds.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, p. 18-21 ; Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, 442 p.
[29] Frédéric Monier, « Deux regards sur une histoire : les soutiens à l'Espagne républicaine en France (1936-1939) », *Études Jean-Richard Bloch*, 2007, n° 13, p. 20.
[30] Alexandre Marchant, « La French Connection, entre mythes et réalités », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012, vol. 115, n° 3, p. 89.
[31] Voir notamment : *Ibid.*, p. 94 et suiv.

acteurs qui, hors du schéma national, jouent un rôle direct ou indirect dans les phénomènes observés. C'est pour s'en préserver que l'histoire transnationale peut être mobilisée.

L'histoire de la contrebande s'apparente parfois à un labyrinthe : des relations complexes se tissent et se détissent, sans qu'on y voie toujours le début ni la fin. Pour trouver un chemin qui fait sens, nous considérerons les accointances politiques de ces formations, mais nous n'oublierons pas les critères qui, au-delà des logiques partisanes, entrent en compte pour décider de la bonne (ou mauvaise) issue des missions clandestines d'achat d'armes. L'approche relationnelle de l'histoire transnationale devra nous aider à entendre comment les liens qui unissent des individus et des organisations d'Espagne, de France et d'ailleurs ont permis la contrebande des armes. Ces relations ont amené la création de certaines structures, institutionnelles ou non, pas toujours officielles, ou parfois détournées de leur mission autorisée. Sans ces formations, il n'y aurait point de flux illégaux. Il s'agira donc de comprendre comment, avec qui, et pour combien de temps certaines connexions se sont établies au-delà des frontières françaises avec comme ultime but d'apporter au conflit les ressources matérielles utiles à sa poursuite.

La perspective d'une histoire transnationale nous amène à développer plusieurs démarches de recherche. La première consiste en l'identification des *connexions humaines de la contrebande*[32]. L'objectif sera donc d'identifier les intermédiaires – la littérature anglo-saxonne les qualifie de *brokers* – qui participent à la formation des réseaux contrebande. Les sociologues Lilian Mathieu et Violaine Roussel rappellent que leur discipline fait usage du terme de « courtage » (*brokerage*) pour qualifier les individus qui, grâce à des compétences culturelles et sociales particulières, permettent la connexion entre différents groupes sociaux[33]. Les termes « courtier », « intermédiaire », « *broker* » seront donc utilisés ici sans variation de sens pour qualifier ceux qui jouent un rôle dans les connexions transnationales de la contrebande. Nous n'oublierons pas non plus de citer les expressions collectives qui permettent une connexion dans des lieux dédiés, qu'ils soient déjà en place ou créés à l'occasion.

Notre attention sera également portée sur les *circulations* transnationales. Les vecteurs de circulation des armes seront essentiellement étudiés dans le chapitre 4, dont la thématique se rapporte directement à la transgression des frontières en contexte d'illégalité. Dans ce même

[32] Les connexions analysées en histoire transnationale ne sont pas forcément humaines, il s'agit de tout ce qui agit comme un intermédiaire permettant la connexion au-delà des frontières. Des réseaux de transport ou encore des éléments de la biosphère peuvent jouer ce rôle. S'en remettre à : Pierre-Yves Saunier, *Transnational history*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, p. 33-57.

[33] Lilian Mathieu et Violaine Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore » dans *Penser les frontières sociales : enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2019, p. 13.

chapitre, nous emprunterons à Pierre-Yves Saunier sa notion de « régime circulatoire[34] » pour définir les dynamiques de circulations des armes et comprendre les différentes stratégies déployées par les acteurs à cette fin. En d'autres termes, il s'agira d'établir des régimes de circulation qui, de manière simultanée ou successive, existent et permettent par différents moyens l'achat puis le transport illégal des armes.

Enfin, une dernière approche consiste en l'identification des *lieux de la contrebande*. Pour cette raison, les espaces frontaliers doivent retenir notre attention. Le cas a fait école – au point que les chercheurs parlent de *border* (ou *borderland*) *studies* – et a une place de premier choix dans les études d'histoire transnationale[35]. Si du marché noir peut exister au sein d'un territoire, les limites administratives ont un rôle essentiel vis-à-vis des flux illégaux. Sans frontière, il n'y a point de contrebande, car, comme le résume Jean-François Bayart, « la contrebande a besoin de la frontière dont elle vit[36] ». Le professeur de sociologie historique comparée décrit par ailleurs des populations « transitives » ou « véhiculaires » qui, comme certains groupes touaregs, kurdes, arméniens ou juifs, ont fait de leur forte mobilité et de leur capital linguistique un atout pour se dédier à la contrebande[37]. Cette recherche nous donnera une occasion pour étudier des réseaux qui, aux frontières suisses, belges et espagnoles, se sont ainsi spécialisés dans les échanges interlopes. À une échelle plus fine, des bars, des cabarets et salons de jeux ou des demeures sont aussi des espaces indispensables à l'activité de contrebande. L'analyse spatiale ne s'arrête pas là, puisque les organisations peuvent aussi être considérées comme des *lieux* des échanges interlopes. Quel que soit le domaine – politique, religieux, affaires, culture, etc. – leur rôle comme outil de dépassement des frontières n'est plus à prouver[38]. Il fera ici l'objet d'une analyse.

En définitive, pour comprendre la nature transnationale de la contrebande, cette partie mettra en valeur le rôle joué par des acteurs – individuels et collectifs – et des lieux utiles à la contrebande. Pour ce faire, nous solliciterons ici l'énorme somme documentaire que constituent les archives de surveillance et de répression. Les limites qui sont les leurs ne sauraient faire oublier les apports significatifs représentés par les noms, les lieux et autres qui peuplent les dénonciations, procès-verbaux d'arrestations, enquêtes et informations judiciaires. Si nous

[34] La notion est citée dans l'ouvrage de synthèse déjà sollicité. Pour plus de détails, s'en remettre à l'essai du même auteur consacré à la protection sociale mais aisément adaptable à d'autres domaines : P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 65 et suiv. ; Pierre-Yves Saunier, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 : projets et ingénierie de la convergence et de la différence », *Genèses*, 2008, vol. 71, nº 2, p. 4.
[35] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 10.
[36] J.-F. Bayart, *Le gouvernement du monde*, *op. cit.*, p. 87.
[37] *Ibid.*, p. 165.
[38] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 103-106.

pouvons regretter que la documentation de première main soit très mince en comparaison du reste, on se doit de rappeler ici l'apport des témoignages écrits et des études scientifiques qui ont servi à l'écriture de cette partie.

Cette partie doit mettre en lumière les politiques étatiques de lutte contre la contrebande, la manière dont celle-ci s'est formée, et les stratégies que les acteurs mettent en place pour composer avec les frontières en contexte d'illégalité. Cet objectif sera poursuivi au sein de deux chapitres. Le premier concerne les connexions de la contrebande. Pour celui-ci, l'histoire transnationale servira à comprendre les relations tissées par différents groupes, politiques ou criminels, français ou non, officiels ou privés, afin de faire naître et vivre des flux illégaux. Après cette revue d'ensemble du phénomène, nous explorerons les autres facteurs utiles aux connexions illégales. Ce même développement servira aussi à décrire les stratégies déployées par ces derniers pour transgresser les frontières visibles et invisibles d'une pratique transnationale.

Chapitre 3 : Une mobilisation politique transnationale par procuration

La contrebande est tout un monde. Celui-ci a ses ramifications et ses codes. Cette thèse nous offre la possibilité d'y plonger afin d'expliquer les dynamiques qui l'animent. Une première approche donne à voir un univers complexe, qu'il est difficile de décrire sans avoir recours à une observation politique ou spatiale. En nous fournissant une délimitation méthodologique nécessaire, les études consacrées à la contrebande des communistes, des anarchistes, ou à l'échelle de la France ou d'espaces plus réduits se sont avérées utiles[1]. L'objectif est ici différent, puisqu'il s'agit aussi de comprendre les alliances qui peuvent unir ces groupes entre eux et avec d'autres milieux. À cette fin, l'approche transnationale nous permet de tirer le fil de la contrebande pour restituer depuis son initiative jusqu'à sa conclusion. Ce faisant, cette étude tourne le dos à la majorité des publications françaises puisqu'elle redonne aux connexions provenant d'Espagne l'importance qui est la leur. De fait, nous verrons que de nombreuses initiatives trouvent leur origine au sud des Pyrénées pour ensuite s'accomplir en France, voire en Belgique ou en Suisse. Pour se procurer des armes en contexte d'illégalité, les services républicains officiels espagnols ont, en sus des forces politiques ibériques, déployé de nombreux moyens auprès des milieux politiques français, tant au sein des réseaux officiels que des organisations politiques et syndicales. Depuis l'Espagne, mais aussi la France, des comités et des commissions se sont spontanément montés pour satisfaire l'approvisionnement en armes illégal. Il s'agit en effet d'abord d'antifascisme, puisque de nombreuses forces politiques faisant de la contrebande à destination du conflit s'en réclament ouvertement, mais cela relève aussi de groupes criminels qui ont apporté leur savoir-faire à des groupes inexpérimentés en la matière. En effet, si la pratique de la contrebande des armes n'a, semble-t-il, rien d'exceptionnel pour des groupes anarchistes ou communistes[2], elle semble constituer une première expérience à court terme pour les milieux antifascistes que nous allons étudier. Nous mettrons ici de côté

[1] Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 41 et suiv. ; David Berry, *History of the French Anarchist Movement, 1917-1945*, Westport, Greenwood Press, 2002, p. 191 et suiv. ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art cit ; A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art cit ; Bernard Lavallé et al., *« Car ce combat est aussi le nôtre »: Bordeaux, le Bordelais et la guerre d'Espagne*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2018, p. 144 et suiv.

[2] Des groupes qui ont lutté contre l'autorité étatique – notamment communistes et anarchistes, mais aussi nationalistes – ont, depuis le 19e siècle au moins, fait de la frontière un outil pour échapper au contrôle, à la répression, voire pour s'approvisionner en armes et en munitions. P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 40-41.

les réseaux des insurgés espagnols, qui se prêtent moins à la contrebande que leurs ennemis. De fait, ce chapitre servira plutôt à apporter des éléments de réponse à la réflexion de Pierre Laborie qui, à la fin des années 1980, demandait « comment, concrètement, accorder antifascisme et pacifisme[3] ».

Pour décrire les achats d'armes en contrebande durant les premiers mois du conflit nous emprunterons à Béatrice Hibou la notion de « décharge »[4]. Tiré des recherches de Max Weber, qui l'utilisait pour parler du système de délégation qui avait cours dans les systèmes féodaux, le terme permet aussi de mettre en doute l'idée d'un « retrait de l'État » qui a été développée pour parler des politiques de privatisation récentes[5]. Pour la politologue, au contraire,

> « nous n'assistons pas à la destruction de l'État, à sa remise en cause et à sa perte de légitimité et de souveraineté, mais à la continuation de sa formation ou de sa reconfiguration dans un contexte de multiplication des contraintes et aussi des opportunités internationales[6]. »

D'après elle,

> « si l'on considère que les points d'intervention de l'État peuvent s'étendre au-delà des institutions et que la question de la souveraineté est distincte de celle du pouvoir étatique, l'apparition de ces acteurs, de ces flux et de ces pouvoirs apparemment concurrents de l'État peut alors être comprise comme des points, nouveaux ou non, de son intervention[7]. »

Dès lors, on arrivera plus facilement à expliquer la place des institutions officielles espagnoles, actives, mais qui délèguent les achats en contrebande, et les françaises, plus en retrait, qui comptent sur l'implication des forces ouvrières pour accomplir un travail qu'elles ne voulaient (et ne *pouvaient*) pas assumer. Depuis l'Espagne, un système de « décharge » confie progressivement aux forces politiques d'extrême gauche et au monde criminel le soin d'agir. Cela mérite d'être démontré. Afin de comprendre cette mobilisation par procuration, il est d'abord nécessaire de passer en revue les différents cercles politiques ayant participé aux envois d'armes illégaux.

I. Panorama de la mobilisation en faveur du camp républicain

Les formes de mobilisations, au sens large du terme, seront ici l'objet d'une revue d'ensemble, ce qui constitue un passage utile (sinon nécessaire) pour comprendre les connexions qui seront décrites dans un second temps. Il s'agit ainsi d'établir un bref panorama des différentes structures mobilisées dans le conflit espagnol, notamment de celles qui ont

[3] Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 93.
[4] Béatrice Hibou, « La "décharge", nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, 1999, vol. 73, n° 1, p. 6-15.
[5] *Ibid.*, p. 6-7.
[6] *Ibid.*, p. 7.
[7] *Ibid.*, p. 9.

participé à la contrebande. Cet état des lieux n'a pas vocation à être exhaustif, mais plutôt à rendre compte des différentes cercles politiques et organismes ayant pris part au conflit[8]. Les nombreux comités, partis ou syndicats dont la mobilisation pour des envois en contrebande a été éphémère, sinon nulle, seront ici laissés de côté.

A. Des organisations politiques internationales divisées

Les mobilisations en faveur de l'Espagne républicaine durant la guerre civile ont surtout été étudiées dans le large spectre de l'antifascisme et des mobilisations humanitaires. Le mouvement politique a fait l'objet de nombreuses synthèses pour la période l'entre-deux-guerres[9]. Elles ont notamment rendu compte d'un positionnement militant majoritairement pacifiste, ce qui, comme en France, a pu créer des divisions profondes au sein des partis de gauche lorsqu'ils ont dû se positionner face aux crises diplomatiques et politiques de la guerre civile[10]. Les mobilisations humanitaires ont aussi fait état de plusieurs recherches, comme le montre la publication collective dirigée par José Gotovitch et Anne Morelli consacrée au 20e siècle ou d'autres, spécifiquement dédiées à la guerre civile[11]. Ainsi, le pacifisme, l'antifascisme et la cause humanitaire ont été analysés comme des mouvements de pensée et des moyens d'action qui ont participé simultanément aux engagements en faveur des républicains espagnols.

Ces formes de militantisme peuvent se lire à la loupe des structures politiques déjà existantes. À l'échelle internationale, la gauche est principalement divisée entre le mouvement communiste, socialiste et anarchiste. Créée en 1919, l'Internationale Communiste (IC) – également connue sous le nom de Komintern et de Troisième Internationale – coordonne les partis communistes du monde entier[12]. Il semble que l'IC soit restée assez à l'écart de l'aide totalement clandestine et ait concentré ses efforts pour organiser une aide sous couverture légale

[8] Pour l'illustrer, nous pouvons faire référence à l'envoi par le consul républicain espagnol de Lille d'une lettre dans laquelle il invite les organisations et associations locales jugées à envoyer des vivres. Le document est transmis à 37 organisations à Lille, 17 autres à Roubaix et une à Houplines. Beaucoup d'entre elles ont des liens de parenté évidents, notamment les organisations communistes. AGA, caja 11 042, exp. 6 384.

[9] Hugo García, « Transnational History: A New Paradigm for Anti-Fascist Studies? », *Contemporary European History*, novembre 2016, vol. 25, no 4, p. 563.

[10] Sur l'importance de l'antifascisme à cette époque : *Ibid.*, p. 567-568 ; Jacques Droz montre que la SFIO a connu des crises internes très dures en raison de la montée du fascisme en Europe : Jacques Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe : 1923 - 1939*, Paris, La Découverte, 1985, p. 192-203.

[11] José Gotovitch, Anne Morelli et Karim Cham (éds.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, 282 p. ; Laura Branciforte, *El Socorro Rojo Internacional en España (1923 - 1939) : relatos de la solidaridad antifascista*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2011, 322 p. ; Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, Thèse, EHESS, Paris, 2014 ; Sébastien Farré, *Colis de guerre : secours alimentaire et organisations humanitaires (1914-1947)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 87-119.

[12] Une des nombreuses synthèses ici : Serge Wolikow, *L'internationale communiste, 1919-1943 : le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Atelier, 2010, 287 p.

avec le truchement du Parti Communiste français[13]. Pour cette raison peut-être, Walter Krivitsky, en sa qualité d'ancien chef des services secrets soviétiques en Europe, jusqu'en 1937, explique que l'activité principale du Komintern consistait au départ en l'organisation de meetings et de collectes de fonds[14]. En parallèle, la section française du Secours Rouge Internationale (SRI) participe avec des comités d'obédience communiste à l'organisation d'une aide humanitaire qui constitue la face visible de l'aide à l'Espagne républicaine[15]. La section française prend le nom de Secours Populaire Française (SPF) en 1936. En parallèle, on peut signaler le rôle de comités communistes autonomes qui, au début du conflit, participent à l'élan de solidarité et à la création du Comité International de Coordination et d'Information pour l'aide à la République espagnole. Avec d'autres comités nationaux et internationaux, il participe largement aux campagnes de solidarité et à l'aide humanitaire en faveur du camp républicain[16].

Les Internationales socialistes et anarchistes ont également œuvré à combattre à leur manière l'embargo sur les armes dans le conflit espagnol. L'Internationale Ouvrière Socialiste (IOS) créée en 1923 regroupe parmi tant d'autres des partis en France (la Section Française de l'Internationale Ouvrière, SFIO), d'Espagne (le *Partido Socialista Obrero Español*, PSOE), d'Angleterre (le *Labour Party*) ou encore de Belgique (le Parti Ouvrier belge, POB). Cette structure a servi de plateforme d'échange entre des membres de partis au pouvoir pendant la guerre civile, au risque parfois de voir les différentes tendances s'y déchirer sur la question espagnole[17]. En son sein, de nombreux débats ont été conduits contre la politique de « non-intervention » et de nombreuses discussions ont été engagées pour la dénoncer. Cependant, cette condamnation laissait surtout entendre de ses vœux qu'une aide *officielle* devait être fournie – il n'était donc pas question d'encourager un trafic illégal, au moins publiquement[18]. Pour sa part, l'Association Internationale des Travailleurs (AIT, 1922)

[13] Antonio Elorza et Marta Bizcarrondo, *Queridos camaradas: la Internacional Comunista y España, 1919-1939*, Barcelone, Planeta, 1999, p. 306 et suiv.. Walter Krivitsky parle également des envois de volontaires et des structures commerciales mises en place, mais pas d'éventuelles consignes pour organsier un trafic totalement clandestin. Ce témoignage, publié après le conflit et sa désertion des services de renseignements soviétiques, doit être interprété avec précaution : Walter Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, New York / Londres, Harper & Borthers edition, 1939, p. 83 et suiv. ; Carlos Serrano suppose que le PCF ne se serait pas dédié au trafic d'armes sans consigne de l'IC, dont Giulio Ceretti disait recevoir ses ordres : C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 104.
[14] W. Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, *op. cit.*, p. 79.
[15] En 1936, le Secours Rouge Français (SRF) change en effet de nom pour s'appeler le Secours Populaire Français (SPF).
[16] C. Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international », art. cit., p. 39-41.
[17] Une thèse a récemment été consacrée aux partis socialistes face à la guerre d'Espagne : Nicolas Lépine, *Le socialisme international et la guerre civile espagnole*, thèse, Laval (Québec), Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2013, 314 p.
[18] Il va ainsi pour Walter Citrine, président de la Fédération Internationale Syndicale (concurrente du Profintern, affilié au Komintern) qui, comme d'autres, dénonce la non-intervention et appelle à la fourniture d'une aide légaliste. *Ibid.*, p. 55.

rassemble de nombreuses structures partisanes du syndicalisme révolutionnaire ou de l'anarcho-syndicalisme[19]. Le mouvement reste marginal, sauf en Espagne, où la Confédération nationale du Travail (CNT, 1910) compte près d'un million et demi de militants au début de la guerre civile. Au sud des Pyrénées, la Fédération Anarchiste Ibérique (FAI, 1927) a été créée pour unir les mouvements anarchistes ibériques et afin de constituer une force chargée de préserver la pureté idéologique de la CNT[20]. Ainsi, la FAI servait de garde-fou de la ligne politique antiréformiste, tout en soutenant des modes d'action directe violents et clandestins. En 1937, elle réunit près de 150 000 adhérents. En avril 1937, c'est pour échapper aux critiques formulées par les structures non ibériques que la CNT décide la création d'une structure internationale externe à l'AIT, celle-ci est nommée *Solaridad Internacional Antifascista* (SIA)[21]. Sa création *ex nihilo* transforme l'organisation en un outil capable de satisfaire les urgentes nécessités de la guerre menée en Espagne. D'après l'historien Valentin Cionini,

> « la faible influence du mouvement libertaire hors des frontières espagnoles et le besoin vital qu'a la CNT de trouver des soutiens à l'étranger pour contrer politiquement l'IC et améliorer son approvisionnement en armes, matériel médical, vivres, sont aussi des facteurs prépondérants dans la création de la SIA[22]. »

En outre, il s'agit surtout pour la mouvance socialiste et anarchiste de combattre l'influence des communistes qui se montrent plus efficaces dans l'aide apportée à l'Espagne républicaine, au moins dans sa publicité[23].

B. Dispersion des efforts de solidarité et collaborations trans-partisanes

La guerre civile espagnole est un théâtre où les structures internationales communiste, socialiste et anarchiste rivalisent pour s'imposer comme les principaux soutiens d'une Espagne républicaine « antifasciste ». La lutte en Espagne revêt un enjeu idéologique crucial puisque le camp républicain fait face à une insurrection militaire soutenue par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. Dans cette bataille livrée par les armes et les mots, socialistes comme anarchistes sont

[19] Voir : François Guinchard, *L'Association internationale des travailleurs 1922-1936. Du syndicalisme révolutionnaire à l'anarcho-syndicalisme*, Orthez, Éditions du temps perdu, 2012.
[20] La structure avait aussi une mission extérieure. En France, il s'agissait notamment de maintenir un lien avec les militants exilés. Sur ce point, voir : Julián Vadillo Muñoz, *Historia de la CNT. Utopía, pragmatismo y revolución*, Madrid, Catarata, 2019, 2021 p. ; Julián Vadillo Muñoz, *Historia de la FAI. El anarquismo organizado*, Madrid, Catarata, 2021, 256 p.
[21] Valentin Cionini, « Solidarité Internationale Antifasciste, ou l'humanitaire au service des idées anarchistes », *Diacronie*, 29 juillet 2011, n° 7, p. 4.
[22] *Ibid.*, p. 3.
[23] Plus que le Komintern, l'URSS tire grandement profit de l'aide humanitaire et des envois d'armes officieux qu'elle organise. Pour Sophie Coeuré, « Elle parvient [l'URSS], en raison des hésitations manifestes de la SFIO et de la faiblesse des libertaires ou des trotskistes, à fédérer et surtout à incarner le soutien concret à la République agressée, capitalisant la sympathie solidaire ». Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, CNRS éditions, 2017, p. 274.

conscients du bénéfice que tire le Komintern de son action en Espagne. L'IOS en est parfaitement avertie[24]. Il en va de même pour l'AIT qui, comme nous l'avons vu, développe des moyens pour contrer l'influence de l'Internationale communiste. Il n'empêche que, grâce à l'aide qu'elle fournit à la République espagnole, l'URSS gagne des sympathies à gauche[25]. Une grande partie des socialistes se restreint à une dénonciation de l'embargo quand les anarchistes organisent une aide matérielle plus discrète. Cette concurrence entre grands adversaires idéologiques ne saurait faire oublier les déchirements internes aux différentes tendances. Le socialisme français est divisé sur la question de l'Espagne entre pacifistes et une minorité interventionniste[26], les Travaillistes anglais autour de la « non-intervention »[27], alors que l'AIT connaît quant à elle des crises internes qui opposent la CNT aux sections non espagnoles[28].

À l'échelle nationale, les divisions entre les différentes tendances de gauche se reconnaissent aussi dans l'émergence de grands mouvements de solidarité. De nombreuses organisations de gauche ont décidé d'agir par le biais de campagnes de collectes de dons, par l'organisation de meetings, ou l'envoi de vivres et de médicaments. Ces initiatives sont le fait d'associations, de syndicats ou de partis politiques[29]. Elles se traduisent par la mise en place de nombreux comités de soutiens à l'Espagne républicaine ou aux victimes de la guerre civile. C'est pour décrire la dispersion des efforts de solidarité que Frédéric Monier a choisi de parler de « maquis des comités[30] ». D'après lui,

> « Les logiques politiques ont […] eu des incidences lourdes. Les mésententes entre partis, syndicats et associations groupés dans le Rassemblement populaire en France [l'organisation qui sert de base

[24] N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*, p. 12 et p. 58-61.
[25] S. Cœuré, *La grande lueur à l'Est*, *op. cit.*, p. 274.
[26] J. Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe*, *op. cit.*, p. 192 et suiv. ; La Gauche Révolutionnaire a été celle a le plus virulemment défendu l'idée d'une intervention en Espagne et dénoncé la mise en place de la politique de « non-intervention » par Léon Blum : Jacques Kergoat, *Marceau Pivert : « socialiste de gauche »*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1994, p. 109-113.
[27] Tom Buchanan, *The Spanish Civil War and the Britain Labour Movement*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 73 et suiv.. Voir aussi : Helen Graham, *Socialism and war: the Spanish Socialist Party in power and crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 327 p.
[28] Celles-ci accusent notamment la CNT de « réformisme » en raison de sa participation à la politique du gouvernement républicain. V. Cionini, « Solidarité Internationale Antifasciste, ou l'humanitaire au service des idées anarchistes », art. cit., p. 4. Pour defs anarcho-syndicalistes comme Helmut Rudiger, la défense de la révolution devait cependant laisser la place à certains compromis, au risque de tout perdre : Julián Casanova, *De la calle al frente: el anarcosindicalismo en España 1931 - 1939*, Barcelone, Crítica, 1997, p. 177-178.
[29] Nous ne citerons pas ici toutes les publications ayant trait à cette thématique, elles sont nombreuses. Pour une vue d'ensemble, voir : Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne: actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, 437 p. Ici, trois publications sont consacrées à la Ligue des Droits de l'Homme, la CGT et le PCF : Mamadou Bassirou Barry, « La Ligue des droits de l'homme et la guerre d'Espagne » dans *Retour de Moscou : Les archives de la Ligue des droits de l'homme 1890-1940*, Paris, La Découverte, 2004, p. 58-7 ; Célia Keren, « Quand la CGT faisait de l'humanitaire : l'accueil des enfants d'Espagne (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, 2018, vol. 264, n° 3, p. 15-39 ; C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*
[30] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 28-32.

> électorale au Front populaire], rendent compte de la dispersion des efforts de solidarité, et de la mise sur pied d'organismes à vocation humanitaire distincts, sinon concurrents[31]. »

En France, la dynamique est à l'éclatement. Les militants de l'Union anarchiste (UA) et de la Fédération Anarchiste de langue française (FAF) unissent leurs forces à la demande de la CNT et de la FAI au sein du Comité Anarchosyndicaliste pour la Défense et la Libération du Prolétariat espagnol (CASDPLE). Au sein du CASDPLE, la CGT-Syndicaliste Révolutionnaire (CGT-SR), la branche française de l'AIT, joue aussi un rôle important. Mais celle-ci refuse de se rassembler avec des forces révolutionnaires, comme le souhaite les militants libertaires espagnols[32]. Sa tradition politique le lui refusait : elle était une le fruit d'une scission anarchisante de la CGT-Unitaire, qui s'était dissociée de la CGT des années 1920 à 1936, car celle-ci était jugée trop proche du pouvoir ; en 1936, la CGT et la CGT-U se réunissent sous les auspices du Front populaire. Pour rallier des tendances réformistes à sa cause, l'AIT soutient la création d'une nouvelle initiative[33]. Le Comité pour l'Espagne Libre (CEL) est en effet fondé dès la fin du mois d'août 1936 pour fédérer les efforts de la mouvance libertaire et même au-delà[34]. Celui-ci est confié aux membres de l'UA, qui sont prêts à accepter la collaboration avec des mouvements politiques non libertaires[35]. En novembre 1937, le CEL est transformé en section française du SIA sur demande de la CNT aux militants de l'UA, ce qui constitue une exception à l'échelle européenne puisque toutes les autres sections sont créées *ex nihilo*[36].

Les divisions existent dans d'autres milieux politiques. La Commission de Solidarité pour l'Aide au Peuple Espagnol (CSAPE) qui regroupait les membres du Rassemblement populaire (SFIO, PCF et radicaux) est créée le 3 août mais s'effrite seulement un mois plus tard. De leur côté, les communistes français multiplient rapidement les efforts pour organiser l'aide à l'Espagne républicaine. Carlos Serrano rappelle que des initiatives ont été prises dès la fin du mois de juillet 1936 pour l'envoi d'émissaires dans différents départements frontaliers et

[31] *Ibid.*, p. 29.
[32] Un véritable conflit oppose la CGT-SR et l'AIT. Celui-ci se solde par la démission de Pierre Besnard de son poste de secrétaire général de l'AIT, sur pression de la CNT et de la FAI. David Berry, « Solidarité internationale antifasciste : les anarchistes français et la guerre civile d'Espagne » dans *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 82-85. Voir aussi : https://maitron.fr/spip.php?article157323, notice BESNARD Pierre [Eugène, Pierre Besnard, dit] par Jean Maitron, Guillaume Davranche, version mise en ligne le 7 mars 2014, dernière modification le 2 juin 2019 [consulté le 20 mars 2020].
[33] Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France. II, de 1914 à nos jours*, Paris, François Maspéro, 1975, p. 30.
[34] *Ibid.* David Berry parle lui du mois d'octobre, ce qui semble tardif : D. Berry, « Solidarité internationale antifasciste : les anarchistes français et la guerre civile d'Espagne », art. cit., p. 78.
[35] D. Berry, « Solidarité internationale antifasciste : les anarchistes français et la guerre civile d'Espagne », art. cit., p. 77-78 et 83.
[36] V. Cionini, « Solidarité Internationale Antifasciste, ou l'humanitaire au service des idées anarchistes », art. cit., p. 11.

l'organisation de meetings de solidarité[37]. Une Commission d'Aide à l'Espagne Républicaine est créée dès la fin du mois afin d'organiser des envois de médecins ou des collectes de fonds. L'organisation, créée sur initiative du SRI, dépend du SPF[38]. En août, elle est renommée « Comité d'Entr'aide aux Républicains Espagnols[39] ». Entre autres, le PCF est aussi à l'initiative du Comité National de Défense du Peuple espagnol, situé au n° 8 avenue Mathurin-Moreau, à Paris, qui organise l'envoi de volontaires en Espagne[40]. En parallèle, la création du « Comité Bilbao » en avril 1937 rappelle que le PCF peut aussi être à l'origine d'initiatives plus spontanées et ciblées, qui permettent de collaborer avec des partis communistes d'autres pays.

Au total, cette brève revue de différents comités d'aide à l'Espagne républicaine nous rappelle l'importance de leur rôle humanitaire. En toile de fond, ce sont souvent des collectes de fonds, l'organisation de meetings, l'envoi de vivres, de vêtement ou de médicaments qui sont en jeu. Parfois, ces formes de solidarités aux ressorts divers servent de façade à l'organisation d'activités moins avouables, spécifiquement du trafic d'armes en contrebande. Pour cette raison, l'analyse des comités d'aide peut servir pour comprendre les connexions entre différentes composantes politiques qui approvisionnent l'Espagne républicaine en matériel de guerre.

L'idée de « maquis des comités » constitue une très bonne entrée pour étudier la complexité des mécanismes de solidarités. Anarchistes comme socialistes français ont pu reprocher au PCF de ne pas œuvrer à l'unité sur la question espagnole[41]. Mais ces concurrences entre les différentes mouvances de la gauche française ont pu s'effacer au profit d'alliances de circonstance. C'est pour signaler l'existence d'affiliations partisanes multiples que Frédéric Monier cite l'exemple de Pablo Picasso, qui rejoint des comités pacifistes socialistes et communistes. Son cas comme d'autres interroge les choix qui guident l'adhésion à plusieurs structures de solidarité de la part de partisans du camp républicain[42]. En outre, une microhistoire de ces comités nous montre que des structures concurrentes à l'échelle nationale peuvent être amenées à travailler ensemble à l'échelle locale. Pour l'illustrer, Michel Cadé cite le cas du Comité de Défense de la Révolution Espagnole Antifasciste installé dans l'hôpital militaire de Perpignan à compter du mois de septembre 1936[43]. Si le comité départemental ne survit pas au

[37] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 39.
[38] Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, p. 111.
[39] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 39-40.
[40] R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 111 et suiv.
[41] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 29-30.
[42] *Ibid.*, p. 28-29.
[43] Michel Cadé, *Le parti des campagnes rouges : histoire du Parti Communiste dans les Pyrénées-Orientales 1920-1939*, Marcevol, Éditions du Chiendent, 1988, p. 225 et suiv.

divorce de mai 1937 entre les communistes et les anarchistes, il avait au départ accueilli des partis de toutes les tendances, qui collaboraient pour soutenir l'Espagne républicaine[44]. De fait, ces processus d'affiliations et de collaborations des comités, certes ponctuels, mériteront d'être soulevés dans l'étude de connexions « politiques » qui sera ensuite proposée. Y procéder permet de revisiter l'histoire des engagements dans le conflit. Celle-ci a longtemps été réduite à l'étude des membres du gouvernement et des intellectuels[45]. La question du *qui*, *avec qui*¸ *pourquoi*, et *comment* devra éclairer le fonctionnement souterrain de comités qui reste mal connu dans leur ensemble[46]. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de porter un regard qui fasse fi de cadres d'analyses parfois trop étroits : il en va ainsi pour l'affiliation politique.

C. Un antifascisme transnational

L'analyse des mobilisations dans le conflit espagnol a longtemps été tributaire d'une lecture « nationale » des événements. En 2007, Frédéric Monier suggérait déjà qu'une nouvelle lecture de l'engagement dans la guerre civile devait être proposée, car les études avaient jusqu'ici peu mis l'accent sur sa dimension franco-espagnole[47]. Ce constat ne constitue pas à lui seul un manifeste pour l'histoire transnationale, mais il rappelle cependant qu'une lecture « nationale » des mobilisations dans le conflit a depuis longtemps souffert de lacunes. Et pour cause, la production historiographique française s'était plutôt placée dans la lignée de la vision de Pierre Laborie qui avait assez justement insisté sur l'importance d'un « rétrécissement » du conflit espagnol de la part de l'opinion publique. Dès lors, il était surtout question d'analyser le conflit à travers son prisme hexagonal. Par conséquent, insiste Frédéric Monier, les travaux se sont surtout placés dans cette optique nationale qui laissait peu de place aux « regards croisés par-dessus la frontière[48] ». Cela vaut à l'échelle européenne, où la tendance a été à l'écriture de nombreuses études de cas « nationales » de l'antifascisme[49]. Auteur d'une synthèse de référence, Jacques Droz montre par la construction de son ouvrage que cette interprétation a longtemps fait loi[50].

[44] *Ibid.*, p. 225-226.
[45] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 18-19.
[46] C'est un constat observé en 2007 par Frédéric Monier qui a été en partie résolu depuis, même si cette histoire reste en friche. *Ibid.*, p. 28.
[47] *Ibid.*, p. 20.
[48] *Ibid.*
[49] Hugo García et al., « Beyond Revisionism: Rethinking Antifascism in the Twenty-First Century » dans *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 2-3.
[50] Les différents chapitres de son ouvrage concernent tous des pays ou, à défaut, des espaces géographiques cohérents. J. Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe*, *op. cit.*

Une analyse transnationale des mouvements de solidarités du territoire français doit pouvoir résoudre en partie au moins en partie les lacunes signalées. L'histoire de l'antifascisme est en cours de renouvellement et puise maintenant dans le paradigme transnational pour l'analyse de mouvement de solidarités[51]. Selon Hugo García, cette démarche aide à faire une histoire plus accomplie des mouvements clandestins de l'entre-deux-guerres[52]. Elle pourrait aussi nous éclairer sur les liens des mouvements antifascistes avec d'autres groupes politiques concurrents ou extérieurs à la sphère du militantisme[53]. De nombreuses études ont d'ailleurs insisté sur la « remarquable capacité de l'antifascisme pour passer les frontières[54] ». En fin de compte, les arguments sont suffisants pour nous inviter à sortir du schème national.

Penser la mobilisation pour la République espagnole au-delà des frontières participe à la déconstruction des limites présumées du monde politique. Nous l'avons vu, notre analyse aura pour tâche de comprendre les collaborations entre les militants et les structures de différents pays. Elle devra pour cela se défaire des limites nationales. Il s'agira de voir au-delà des frontières politiques habituelles, qui ne rendent pas toujours compte de la complexité des relations qui sont nouées en vue d'opérations de contrebande. Il faudra pour cela proposer une grille de lecture qui ne se réduit pas aux mobilisations partisanes. Celle-ci devra rendre compte des liens qui existent avec des structures officielles, des entreprises et des individus du monde criminels qui n'agissent pas par (seule) motivation antifasciste. Ainsi, nous mettrons en lumière le rôle de l'ambassade espagnole et des multiples instances intermédiaires ou comités qui, depuis l'Espagne, se déploient en France et ailleurs pour acheter des armes et du matériel de guerre. Au surplus, cette attention particulière pour les organismes politiques et les structures officielles espagnols nous éclaire sur le rôle d'organisations qui, par-delà les frontières, ont agi dans le conflit sans que l'historiographie française en ait toujours bien rendu compte.

En définitive, nous rappellerons ici que la lecture transnationale des événements peut servir pour montrer la complexité des relations que des acteurs individuels et collectifs ont tressées durant la guerre civile, en marge des mobilisations politiques officielles. Au demeurant, nous ne devrons pas non plus réduire notre analyse à une étude des mobilisations antifascistes. Certes, de nombreuses études nous ont démontré que l'*antifascisme* ou l'idée de *solidarité politique* sont des entrées signifiantes. Néanmoins, s'y limiter passe sous silence une partie du système. Pour certains protagonistes, la période antifasciste est une étape cruciale, mais elle

[51] H. García, « Transnational History », art. cit., p. 567-568.
[52] *Ibid.*, p. 572.
[53] *Ibid.*, p. 565.
[54] Notre traduction (n.t.) : « the remarkable power of anti-fascism to cross borders ». *Ibid.*, p. 569.

s'inscrit dans un parcours jalonné par d'autres luttes. Tous, d'ailleurs, ne s'en réclament pas. C'est donc pourquoi nous préférerons le terme générique de *mobilisation* plus à même de n'oublier aucune des forces vives de la contrebande.

II. Les réseaux espagnols : connexion politique et patronage étatique

Cette partie tire le premier fil de la contrebande. De l'aide provenant des groupes politiques espagnols et en passant par celle provenant des structures officielles du camp républicain, nous verrons comment des missions d'achats illégales ont été menées depuis le sud des Pyrénées. À cette fin, la décomposition des structures officielles républicaines, l'explosion spontanée du nombre de délégations politiques puis la recentralisation des efforts de guerres au bénéfice de l'État espagnol serviront d'indices pour comprendre le déploiement des comités et le départ de délégués pour l'achat d'armes en contrebande.

A. La révolution libertaire entre en contrebande

1) Délitement étatique et montée en puissance des forces révolutionnaires

L'insurrection militaire de juillet 1936 plonge l'État républicain espagnol dans la torpeur. Disloqué par la rébellion militaire, le gouvernement central fait preuve d'un attentisme qui profite aux très éclectiques milices populaires formées spontanément face aux insurgés. Sur les barricades, les militants du syndicat réformiste de tendance socialiste *UGT* (*Unión General de Trabajadores* – affiliée au PSOE) et ceux de la CNT forment le plus gros contingent de cette résistance populaire[55].

Durant les premiers jours du conflit, les milices et comités de défense montés dans l'urgence jouent un rôle majeur dans la résistance aux militaires espagnols. Même si cette opposition a été salutaire pour la Seconde République espagnole, Julián Casanova rappelle que le peuple en armes n'a pas été seul à lutter contre les insurgés[56]. Cette conjoncture a cependant galvanisé des forces ouvrières qui en ont profité pour amorcer la révolution sociale que le coup militaire disait justement prévenir. Pour ce faire, les forces ouvrières ont reçu des armes d'un gouvernement central hésitant en la matière[57]. Cette solution d'urgence a cependant poursuivi le démembrement d'un État républicain déjà grandement affaibli par l'insurrection militaire[58]. En conséquence, la perte du « monopole des armes » l'a empêché de contenir un processus

[55] À Madrid l'UGT est majoritaire, alors qu'à Barcelone il s'agit de la CNT. Voir : J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 155 ; Helen Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2002, p. 79.
[56] J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 155.
[57] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 82.
[58] *Ibid.*, p. 83.

révolutionnaire rapide et violent[59]. En contexte de rupture de la légalité républicaine, la nouvelle importance des comités locaux conduit à une « atomisation » du pouvoir[60].

Les différentes forces politiques de tendance ouvrière ont rapidement œuvré à unir leurs efforts. Dès le 21 juillet, le Comité Central des Milices Antifascistes de Catalogne est fondé. Cet outil était pensé comme un moyen pour défendre l'élan révolutionnaire des premiers jours, coordonner le maintien de l'ordre et avoir une force de projection dans les régions prises par les insurgés[61]. Créé sous la pression de la CNT, qui y est largement représentée, le comité compte sur la participation de l'UGT, du POUM (*Partido Obrero de Unificación Marxista*, un parti marxiste antistalinien) puis, à partir de sa création le 23 juillet, du PSUC (*Partit Socialista Unificat de Catalunya*, qui constitue la branche catalane du Parti Communiste espagnol). L'expérience, qui ne dure guère plus de deux mois, est révélatrice d'une certaine dispersion à l'échelle nationale puisque d'autres initiatives similaires sont organisées partout ailleurs[62].

Des efforts sont rapidement conduits pour coordonner la résistance. Il en va ainsi pour le mouvement libertaire catalan où le Comité Central des Milices Antifascistes ne se contente pas de fédérer les différentes tendances de la gauche révolutionnaire, mais tente aussi de coordonner les multiples « comités de défense » (ou « révolutionnaires ») de Catalogne et d'Aragon[63]. François Godicheau a étudié la manière dont cette volonté de centralisation s'est peu à peu développée. D'après lui, les libertaires ont adapté leurs stratégies pour disposer d'organismes proches du modèle centralisé et dirigiste communiste, dont « l'efficacité » les obnubilait[64]. Dans cette lutte d'influence entre les forces de gauche, l'approvisionnement en

[59] Julio Aróstegui, « Los componentes sociales y políticos » dans Manuel Tuñón de Lara et al. (éds.), *La guerra civil española: 50 años después*, 3e édition, Barcelone, Labor, 1989, p. 45-66 ; J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 155-156 ; François Godicheau, *La guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne, 1936-1939*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 96 et suiv. ; José Luis Ledesma, « Qué violencia para qué retaguardia o la República en guerra de 1936 », *Ayer. Revista de Historia Contemporánea*, vol. 76, no 4, 2009, p. 98.

[60] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 79 ; Julián Casanova, *República y guerra civil*, Barcelone, Crítica / Marcial Pons, 2009, p. 204-205 ; F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 106-107. L'idée d'« atomisation » du pouvoir est notamment avancée par José Luis Ledesma. Sur ce point, voir par exemple : José Luis Ledesma, « Una retaguardia al rojo: las violencias en la zona republicana » dans Francisco Espinosa Maestre *(éd.)*, *Violencia roja y azul: España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 152-250.

[61] J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 166.

[62] À Madrid, par exemple, le PCE a sa propre structure avec les *Milicias Antifascistas Obreras y Campesinas* (MAOC) qui avaient été créées dès 1933 mais ont dû attendre 1936 pour avoir un statut légal. Alors qu'elles servaient au départ à la protection de meetings, les MAOC serviront de noyau de base pour la formation de la nouvelle « armée populaire » que la République mettra en place dans les mois qui suivent. H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 83-84.

[63] J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 171.

[64] Des transformations sont opérées en 1937, avec l'introduction de méthodes politiques rigides et le recours plus fréquent à des organismes centralisés. Pour François Godicheau, « l'ensemble de ces transformations peut être considéré comme un processus de bolchevisation, ou, à tout le moins, de militarisation du mouvement libertaire ». F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 340 et suiv. (p. 347 pour la citation).

armes devient vite un enjeu majeur. Avec elles, c'est à la fois le monopole de la violence légitime et l'endiguement de l'insurrection militaire qui sont en jeu.

Le manque d'armes a rapidement mis en alerte les différentes forces de la gauche espagnole. L'historien anarchiste Francisco Olaya Morales signale la création de nombreuses commissions d'achats par les syndicats et partis de gauche espagnols. Si la profusion d'initiatives a fait l'objet de critiques de la part des dirigeants républicains, le spécialiste espagnol considère que c'est surtout en raison du vide laissé par le gouvernement central que ces délégations ont été mises en place :

> « Les milices se sont organisées car le gouvernement n'avait aucune force à opposer à l'armée et à la majeure partie de ses forces de l'ordre, en sédition ouverte. Les commissions locales, provinciales, de syndicats ou de partis politiques qui ont été envoyées à l'étranger, avec plus d'enthousiasme que de moyens économiques, se sont formées à cause de la carence absolue du gouvernement Giral [qui dirige la République espagnole] et de tous les autres […][65]. »

Celles-ci s'installent à Paris, mais aussi dans d'autres villes françaises ou à l'étranger[66]. Nous sommes assez mal renseignés sur un phénomène qui semble se manifester par épisodes éphémères[67]. Ces délégations sont surtout connues pour les critiques que les envoyés officiels du *Frente Popular* ont formulé contre elles, nous y reviendrons[68]. Notre tâche sera ici de retracer le fonctionnement des initiatives en lien avec la principale force révolutionnaire du début du conflit, la CNT et la FAI.

2) Une connexion franco-espagnole sous surveillance

La venue de délégations anarchistes sur le territoire français n'échappe pas aux services de surveillance français. Au début du mois d'octobre, une note de renseignement du 2e Bureau français évoque la venue d'un négociant oranais au Maroc français pour y acheter des armes pour le compte des anarchistes espagnols. Cette information de « très bonne source » ajoute que le nommé Triquera est

---

[65] (n.t.) : « Las milicias se organizaron porque el gobierno no tenía ninguna fuerza a oponer al ejército y a la mayor parte de sus fuerzas de orden público, en franca subversión. Las comisiones locales, provinciales, de sindicatos o de partidos políticos que fueron enviadas al extranjero, con más entusiasmo que medios económicos, se formaron a causa de la carencia absoluta del Gobierno Giral y de otros elementos […] ». Francisco Olaya Morales, *El oro de Negrín*, Madrid, Nossa y Jara, 1998, p. 80.

[66] F. Olaya Morales parle de « *comisiones* », terme qu'il vaudrait mieux traduire par « mission » ou « délégation » que « commission ». *Ibid.*, p. 81-82.

[67] Le fait est assez connu. Nous citerons l'exemple une très éphémère mission catalane, dont l'activité cesse en raison de l'arrestation à Perpignan d'un nommé Pompeyo Mestres avec les 6 kg d'or dédiés à un achat qui devait se conduire en Suisse. *Ibid.*, p. 82.

[68] L'arrivée d'une multitude de délégations politiques ou locales (basques, catalanes, asturiennes, etc.) est fréquemment décrite comme un facteur de paralysie des initiatives républicaines (voir par ex. : Gerald Howson, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, p. 80). Cependant, il s'agit aussi d'un discours politique de la part des délégués officiels du gouvernement central. Le chapitre 5 sera l'occasion d'y revenir.

> « accompagné et présenté par un Adler (*sic*) qui paraît appartenir à la bande d'anarchistes espagnols qui se répandent partout en France, en ce moment, soit disant (*sic*) pour acheter des munitions et des armes pour la compte de la Catalogne.
>
> Ces anarchistes ignorent tout de la question des exportations d'armes[69]. »

La nature des activités des anarchistes espagnols sur le territoire français et ses possessions inquiète les autorités. À la fin du mois d'octobre 1936, un rapport coécrit par deux inspecteurs de la Sûreté nationale résume ainsi :

> « Il est de notoriété publique, en effet, que les éléments anarchistes de Catalogne se livrent, depuis quelques mois, de part et d'autre de la frontière, à une recrudescence d'activité très marquée. Il est facile de constater le passage quotidien, à la frontière et à Perpignan, de nombreux Espagnols qui, pour la plupart, entrent en relation avec les anarchistes militants de notre ville. Ces étrangers voyagent généralement en voiture automobile, ils sont porteurs de passeports réguliers, mais souvent non visés à leur entrée en France.
>
> Un certain nombre d'entre eux semblent (*sic*) uniquement chargés du ravitaillement en vivres, produits pharmaceutiques, etc… pour les populations civiles et pour les armées espagnoles ; d'autres s'occupent de l'approvisionnement en munitions ; d'autres, semblent avoir pour mission, d'après leurs accointances à Perpignan, de maintenir une liaison étroite et constante entre les anarchistes français et espagnols de Catalogne[70]. »

En décembre, une délégation de la FAI est de nouveau signalée à la préfecture de police de Paris[71]. C'est une étroite surveillance de leurs déplacements et des renseignements recueillis auprès des gérants d'hôtels qui font savoir à la police que le groupe mené par Joaquín Sole Martí est venu se procurer des armes dans la région[72]. En janvier et en février 1937, c'est le militant de la FAI Luis Rodrigo qui aurait voyagé dans le sud de la France et à Paris pour y gérer des achats d'armes. Un rapport signale que celui-ci a effectué des démarches dans la capitale en vue d'achats d'armes auprès des filiales du Comité pour l'Espagne Libre. Il aurait rencontré pour cela deux responsables qui s'y dédient, Jules Chazanoff et Louis Lecoin[73].

La Catalogne révolutionnaire concentre la majorité des initiatives. Au mois d'août 1936, les comités régionaux de la CNT et de la FAI décident l'envoi d'une délégation en Suisse pour y acheter des armes[74]. La mission conduite par Facundo Roca, Manuel Mascarell et Germinal Esgleas devient vite un échec. L'impossibilité d'acheter des armes en territoire helvétique (un embargo venait d'être décidé) les conduit à se rendre en France pour y coordonner les achats des différents comités et ainsi éviter gaspillages et efforts inutiles[75]. Le manque de moyens économiques dont ont souffert les libertaires espagnols pour les achats d'armes est assez évident

[69] Note de renseignement du 2e Bureau (EMA – SCR), 6 octobre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[70] Rapport des inspecteurs de police Mauran et Pare adressé au commissaire de police mobile détaché en mission à la préfecture des Pyrénées-Orientales, le 28 octobre 1936. Archives départementales des Pyrénées Orientales (ADPO), 1 M 772.
[71] Note de la préfecture de police, décembre 1936. Archives de la préfecture de police de Paris (APP), BA 1663.
[72] Note de la préfecture de police, décembre 1936. SHD, GR 7 N² 2544, dossier 2.
[73] Rapport de la préfecture de police, le 10 septembre 1937. APP, BA 1663.
[74] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 83.
[75] *Ibid.*

d'après Francisco Olaya Morales[76]. Des archives de surveillance nous invitent cependant à le nuancer[77]. En plus s'y ajoutent les carences en ressources humaines pour mener les achats en contexte d'illégalité. De ces difficultés ont accouché de nombreux échecs en France, mais aussi en Belgique ou en Suisse. On peut imaginer que ces déconvenues ont amené les anarchistes espagnols à agir plus en retrait, depuis la Catalogne, pour superviser les achats menés en France.

Le Comité Central des Milices Antifascistes de Catalogne semble être à l'initiative des nombreux achats menés en France. Au tout début du mois d'octobre 1936, un rapport cite la réorganisation des achats d'armes en France sur demande du Comité Central des Milices[78]. Ce dernier agit au-delà du seul spectre de l'anarchisme français puisque plusieurs témoignages font état d'une aide fournie par la Gauche Révolutionnaire, l'aide dure de la SFIO[79]. Divisé par les fractures politiques internes entre les tenants d'une ligne réformiste et ceux d'une posture plus dure, notamment défendue par la CNT et la FAI, le Comité Central cesse d'exister au tout début du mois d'octobre[80]. En son sein, les deux organisations libertaires sont celles qui semblent jouer le rôle le plus important pour les achats d'armes hors d'Espagne. L'existence des délégations qui se rendent en France depuis l'Espagne repose d'une part sur la mise à profit de ressources économiques, sociales, culturelles et symboliques d'individus. Ce sont d'autre part des alliances propres aux comités qui font la connexion *politique* de la contrebande. Nous tâcherons donc de présenter comment ces deux échelles humaines, l'une individuelle et l'autre collective, permettent de lire la contrebande.

3) Le facteur individuel : l'exemple de Facundo Roca

Les connexions politiques de la contrebande d'armes peuvent d'abord être analysées à l'échelle individuelle. Nous nous arrêterons ici sur l'exemple d'un des membres de la première mission d'achat cénétiste, celui de Facundo Roca Gascó. Son cas peut servir pour établir un profil type d'acteur politique espagnol participant à la contrebande d'armes. Une première trace sa venue en France est attestée au début du mois d'août 1936 à l'occasion d'un meeting organisé

[76] *Ibid.*, p. 83-84.
[77] En août, un rapport de la préfecture de police indique que « l'argent ne fait pas défaut » pour les missions d'achats d'armes. En octobre, une délégation espagnole est signalée avec 77 millions de francs pour des achats d'armes. Note de correspondance du 7 août 1936 (APP, BA 1665) ; Rapport de la préfecture de police du 24 octobre 1936 (APP, BA 1665).
[78] Rapport de la préfecture de police, le 6 octobre 1936. APP, BA 1665.
[79] Il en va ainsi pour Julián Gorkin, qui indique qu'une aide a été fournie par le dirigeant du parti Marceau Pivert. Cité dans : J. Kergoat, *Marceau Pivert : « socialiste de gauche »*, *op. cit.*, p. 109 ; Maurice Jaquier, secrétaire général aux côtés de ce dernier, dit avoir réservé toutes les livraisons d'armes qu'il effectuait pour le Comité Central : Maurice Jaquier, *Simple militant*, Paris, Denoël, 1974, p. 131.
[80] Miguel Íñiguez, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, Vitoria-Gasteiz, Asociación Isaac Puente, 2008, vol. 3/, p. 427-428.

par l'Union anarchiste[81]. Cette mission conduite aux côtés du militant anarchiste Augustin Souchy pourrait être sa première, puisque Facundo Roca a obtenu un passeport quelques jours plus tôt[82]. Un rapport de police indique que le meeting n'était pas la seule motivation de leur venue puisque « leur voyage avait également pour objet d'achat de cartouches pour mitrailleuses Hotchkiss et de six mitrailleuses pour le compte des organisations anarchistes de Catalogne[83] ». C'est probablement ensuite qu'il est nommé délégué de la CNT aux achats d'armements avec Germinal Esgleas et Manuel Mascarell, puisque ce dernier obtient un passeport pour la France plus de trois semaines après Facundo Roca[84]. À ce moment, leur mission est politique et ne profite d'aucun vernis officiel pouvant prémunir Facundo Roca de l'expulsion qui avait été prononcée contre lui le 17 juillet 1931, puis notifiée le 29 août 1936 à Perpignan[85]. Celle-ci avait été décidée en raison de ses activités syndicales. C'est donc de manière très précaire qu'il poursuit les missions clandestines avec le soutien de Jules Chazanoff, militant de l'UA, et du très récent CEL[86]. Sa présence aux côtés des militants de l'UA est ensuite signalée à plusieurs reprises, comme ici, en septembre 1936 par un rapport qui détaille la nature du comité :

> « À la suite de réunions tenues récemment à Madrid et à Barcelone, la Confédération Nationale des Travailleurs d'Espagne et la Fédération Anarchiste Ibérique ont réalisé avec l'Union Générale des Travailleurs d'Espagne une sorte d'unité d'action.
>
> Comme première conséquence de cet accord la commission administrative de l'UGT aurait décidé d'envoyer des délégués à Paris pour constituer avec des éléments de la CNT et de la FAI qui sont déjà ici, une délégation permanente qui s'occuperait de l'organisation de la propagande en faveur de l'Espagne et surtout des achats de matériel de guerre**.**
>
> À la tête de la délégation de la CNT se trouverait un nommé Rocca (*sic*), qui serait muni de pleins pouvoirs pour toutes transactions à effectuer. Celui-ci serait secondé par un autre espagnol habitant, croit-on, dans les environs de Bagneux [il s'agit très probablement de Manuel Mascarell[87]][88]. »

Facundo Roca intègre ensuite une nouvelle commission d'achat créée le 9 octobre à l'initiative de l'ambassadeur Luis Araquistáin. Plusieurs études font mention de sa qualité de secrétaire général au sein de la commission officielle de l'ambassade républicaine[89], mais il est difficile

[81] Note de correspondance de la préfecture de police, le 7 août 1936. APP, BA 1665.
[82] Son passeport a en effet été délivré à Barcelone le 1er août, soit une semaine plus tôt que sa venue à Paris. Rapport des inspecteurs de police Mauran et Pare adressé au commissaire de police mobile détaché en mission à la préfecture des Pyrénées-Orientales, le 28 octobre 1936. ADPO, 1 M 772.
[83] Note de correspondance de la préfecture de police, le 7 août 1936. APP, BA 1665.
[84] Manuel Mascarell obtient le sien le 24 août à Barcelone. Rapport des inspecteurs de police Mauran et Pare adressé au commissaire de police mobile détaché en mission à la préfecture des Pyrénées-Orientales, le 28 octobre 1936. ADPO, 1 M 772.
[85] *Ibid*.
[86] Note de correspondance de la préfecture de police, le 7 août 1936. APP, BA 1665.
[87] M. Íñiguez, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, *op. cit.*, p. 1 086.
[88] Rapport de la préfecture de police, le 20 septembre 1936. APP, BA 1665.
[89] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 89 ; Ricardo Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación - Marcial Pons, 2010, p. 128.

d'en savoir plus sur cette nomination[90]. De fait, il se peut qu'il ait été nommé à titre « politique » puisque des représentants de toutes les autres forces de gauche et de toutes les provinces participent aussi à la commission[91]. Cette qualité de secrétaire général n'a cependant pas laissé de trace dans les archives consultées – à la différence de Manuel Mascarell[92] –, raison pour laquelle on peut penser qu'il a occupé cette charge officielle pour bénéficier d'une immunité diplomatique. Durant cette période, il supervise cependant les achats des militants anarchistes du CEL aux côtés desquels il est cité à plusieurs reprises.

L'élection de Facundo Roca à la tête des délégations d'achats doit beaucoup aux ressources personnelles dont il dispose. Un dossier de surveillance nominatif constitué par la police française nous apprend que le militant est venu très tôt en France comme ouvrier-cimentier et maçon[93]. Arrivé dans la région lyonnaise à ses 17 ans, il est surveillé à partir de 1928 par la police qui, en raison de ses activités syndicales, le considère comme un « fervent propagandiste des théories anarchistes »[94]. Recommandée depuis quelque temps par la police, son expulsion est prononcée le 17 juillet 1931 ; il a 32 ans. La vie qu'il a mené en France lui a sans doute apporté des connaissances linguistiques utiles aux achats de contrebande. S'y ajoute un certain crédit politique. Expulsé de France pour ses activités politiques, Facundo Roca cumule ensuite de nombreuses responsabilités au sein de la CNT. C'est en raison de son activité politique au sein de la section des Transports du syndicat qu'il est arrêté en mai 1935[95] et pour cette raison peut-être qu'il est considéré par Francisco Olaya Morales comme un « militant connu » de la FAI[96]. Acteur politique rompu aux actions directes, Facundo Roca occupe de nombreuses charges importantes dès l'été 1936. Il est nommé membre du Comité Central d'Approvisionnement de Catalogne, puis du comité de liaison

[90] Pablo Roca semble avoir participé à un comité de contrôle, mais il n'a pas directement participé aux achats de l'ambassade républicaine. Sur ce comité, voir le rapport de Luis Araquistáin, ambassadeur d'Espagne, « *Informe sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la comisión de compras de París* », décembre 1936. AFIP, 2205.

[91] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 128.

[92] Son nom apparaît dans plusieurs échanges en 1936 : il est cité comme « membre de la commission d'achat » (Télégramme du ministère de la Marine et de l'Air adressé à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, le 7 décembre 1936 à Valence. IIHS, CNT 5 E 31, archives de la « *sección nacional de coordinación y servicio de información exterior* ») et intervient même comme « secrétaire général de la commission » après que celle-ci ait été dissoute pour transmettre de la documentation aux délégations politiques qui la composaient (Document sans date, fin décembre 1936. *Ibid.*)

[93] Cette information et les suivantes sont extraites de travaux de Célia Keren. Le dossier original (Archives nationales françaises [ANF], 19940472/183, dossier 16387) n'a pas été consulté. Voir C. Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, *op. cit.*, p. 179 et suiv.

[94] Il est en effet affilié à la Confédération Générales du Travail Unitaire (CGT-U), un syndicat qui réunit des groupes proches du PCF, mais aussi de tendance socialiste et anarchiste.

[95] M. Íñiguez, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, *op. cit.*, p. 1460.

[96] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 83.

CNT-FAI-PSUC-UGT[97]. Affilié aux deux premières organisations (cela n'a rien d'exceptionnel), il est ensuite accrédité par l'ensemble des structures du Comité Central des Milices Antifascistes comme délégué aux achats d'armes et de matériel de guerre à l'étranger[98].

Facundo Roca semble aussi avoir été choisi en raison des compétences dont il dispose par ailleurs. Impliqué dans les missions culturelles et sociales avant la guerre civile, il deviendra de nouveau un pourfendeur de l'assistance sociale. Il se convertit même en acteur de premier plan de la politique d'accueil des enfants réfugiés de la guerre civile en France. Ce poste, obtenu après la dissolution de la commission d'achat républicaine à laquelle il était officiellement rattaché, lui permet de bénéficier d'un sursis pour l'expulsion qui lui avait été notifiée. Cependant, comme l'a démontré Célia Keren, cette nomination n'est pas factice et le conduit à s'impliquer véritablement dans cette affaire pendant de très longs mois[99]. Ce travail pour l'évacuation des enfants réfugiés en France ne semble cependant pas avoir freiné ses activités parallèles, puisqu'il participe en juin 1937 à une assemblée plénière de l'AIT à Paris avec un mandat de la FAI[100]. Représentant à l'étranger de cette structure durant le conflit[101], Facundo Roca dispose d'un parcours qui a renforcé son capital culturel (au moins linguistique), symbolique (sur le plan politique) et social (grâce au mélange des deux). De fait, sa nomination pour l'approvisionnement en armes relève d'une stratégie globale des anarchistes espagnols. En effet, d'après Célia Keren,

> « son adjonction à la délégation de l'Assistance sociale parisienne révèle simplement combien l'existence de ce programme participe ou, du moins, profite à une stratégie plus large de présence internationale du mouvement anarchiste – présence devenue cruciale dans le contexte de l'internationalisation de la guerre civile qu'il s'agisse d'acheter des armes ou d'accueillir des enfants. D'un point de vue concret, la supervision des évacuations d'enfants vers la France constitue une manière de pérenniser une représentation à l'étranger et notamment à Paris […][102]. »

Nul doute que cette stratégie globale du mouvement anarchiste s'est reposée sur des individus disposant de compétences internationales, linguistiques, sociales et culturelles adaptées à la situation[103]. Facundo Roca représente à ce titre un exemple typique.

---

[97] M. Íñiguez, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, *op. cit.*, p. 1460.
[98] *Ibid.*, p. 1460.
[99] C. Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, *op. cit.*, p. 180-182.
[100] M. Íñiguez, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, *op. cit.*, p. 1460.
[101] *Ibid.*
[102] C. Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, *op. cit.*, p. 181.
[103] Germinal Esgleas et Manuel Mascarell semblent disposer de moins de compétences internationales (c'est ce que leur parcours laisse penser) que de solides réseaux politiques et personnels. Voir M. Íñiguez, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, *op. cit.*, p. 544 et p. 1086.

4) Des comités éclectiques et désargentés

Une analyse à l'échelle des comités nous permet de comprendre autrement les connexions politiques espagnoles de la contrebande. Leur venue est particulièrement suivie par les services policiers français au début du conflit. Et pour cause, cette période est celle durant laquelle une foule de comités antifascistes sont créés dans les villages espagnols afin de remplir le vide laissé par le pouvoir républicain, diriger l'économie, la politique et maintenir l'ordre[104]. Le 20 septembre 1936, un rapport de la préfecture de police remarque par exemple que « des délégués de comités locaux transporteraient assez souvent d'Espagne à Paris de fortes sommes d'argent pour financer des achats d'armes[105] ». Un retour sur le financement de plusieurs de ces missions apparaît comme une clé utile pour comprendre les connexions qui ont permis à des comités éphémères d'exister.

Le manque de moyens économiques oblige les missions espagnoles à exploiter toutes les ressources possibles. En janvier 1937, un rapport signale l'arrivée de José Guaita Sanchez avec un compatriote dans le port de Sète quelques semaines plus tôt[106]. Les autorités françaises sont d'abord surprises des sommes transportées par les deux ressortissants espagnols qui, d'après la déclaration faite en douane, amènent avec eux des bijoux et des monnaies d'or d'un montant total d'environ 1 100 000 francs. Les objets amenés forment un conglomérat tout à fait éclectique puisque, en sus des monnaies en or, José Guaita transporte pêle-mêle des pendentifs, des bagues, des épingles pour cravates, des croix en or ou des chapelets en argent[107]. Ayant obtenu un passeport pour « mission spéciale » à Barcelone le 28 septembre 1936, le délégué n'arrive en France qu'à la fin du mois d'octobre. Il doit se rendre en Suisse où, d'après un second rapport, il serait question de « conclure des achats d'armes et de produits alimentaires, pharmaceutiques et d'habillements pour les gouvernementaux[108] ». Si l'origine de la mission est au départ assez vague, le même rapport nous apprend que José Guaita et les individus qui l'accompagnent sont « en mission, par la Généralité de Catalogne » et resteraient « en relation constante avec l'ambassade d'Espagne »[109].

Au mois de juin 1937, une autre affaire nous permet d'observer des mécanismes d'achat similaires. Une enquête établit qu'une opération a été menée en Suisse, où des « comités

[104] J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 171.
[105] Rapport de la préfecture de police, le 20 septembre 1936. APP, BA 1665.
[106] Rapport du commissaire de police mobile Spotti adressé au commissaire divisionnaire, chef de la 14e brigade régionale, à Montpellier le 9 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.
[107] *Ibid*.
[108] Rapport de l'inspecteur de police mobile Bègue adressé au commissaire de police mobile, chef de la 2e section du contrôle général des services de police criminelle, le 12 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.
[109] Extrait souligné dans le texte. *Ibid*.

espagnols se disant mandatés pour se procurer des armes » (sans plus de précision) auraient fourni au contrebandier Michel Rochas près de 2 268 000 frs suisses afin qu'il achète le matériel visé[110]. Une note de l'Inspection générale de la police helvétique permet de retracer les nombreux virements effectués durant l'automne 1936 depuis des banques françaises vers des proches de Michel Rochas[111]. Là aussi, l'essentiel provient d'un conglomérat de métal précieux qui doit être refondu.

Dans l'ensemble, ces exemples soulignent les difficultés économiques des groupes politiques catalans. En l'absence de moyens financiers importants, une économie de prédation peut constituer un recours utile. Dans une lettre publiée en 1956, l'anarchiste Louis Mercier se souvient par exemple de son camarade « Bianchi, le voleur qui offrit le produit de ses cambriolages pour acheter des armes[112] ». Largement dénoncé à l'époque par les insurgés militaires espagnols par voie de presse, le pillage de ressources des élites et de l'Église espagnole reste cependant difficile à retracer ; il s'agit comme dans le cas présent d'objets souvent impossible à identifier. Il est donc possible que les missions citées précédemment ait eu recours à ce type de procédé, mais il convient de préciser que les saisies, les réquisitions et les pillages surviennent surtout durant l'été 1936, en pleine révolution sociale[113].

La mission conduite par l'anarchiste italien Gino Bibbi nous présente un cas mieux documenté. Installé à Gandia depuis 1934 avec d'autres exilés italiens, ce partisan de l'action directe dirige une délégation d'achats d'armes deux ans après[114]. Pour ce faire, près de 2 500 000 francs lui sont confiés. Leur origine est crapuleuse, puisqu'il s'agit d'une partie d'un butin de 20 millions de francs ayant été subtilisé grâce au concours de Pablo Rada, Antonio Rexach, Ángel Galarza[115], Enrique Metziat et un dénommé Bellver[116]. En Espagne, cette affaire donne lieu à une enquête du ministère de l'Intérieur contre Gino Bibbi. À ce titre, plusieurs

[110] Rapport du commissaire de police mobile, chef de la 2e section, pour l'inspecteur général chargé des services de police criminelle, le 30 juin 1937. ANF, F7 14678.
[111] Note de l'inspection générale [de police suisse], le 26 mai 1937. ANF, F7 14678.
[112] Louis Mercier, « Refus de la légende », *Témoins*, 1956, no 12-13.
[113] Voir par exemple : J. Aróstegui, « Los componentes sociales y políticos », art. cit., p. 54 ; F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 108-109.
[114] Antonio Calzado Aldaria et Bernat Martí i Pellicer, « Il tesoro degli anarchici. El exilio italiano en España y la compra de armas para la República: algunos pícaros y un ministro, 1936-1937 » dans Eduardo Higueras Castañeda, Ángel Luis López Villaverde et Sergio Nieves Chaves (éds.), *El pasado que no pasa. La Guerra Civil Española a los ochenta años de su finalización*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2020, p. 397-406.
[115] Le nommé est ministre est nommé ministre de l'Intérieur en septembre 1936, mais n'est plus en charge lors de l'affaire.
[116] L'affaire donne lieu à plusieurs assassinats, d'abord pour subtiliser les valeurs et ensuite pour cacher les preuves. Les 17,5 millions sont répartis entre Rada, Metziat et Rexach. Pour plus de précisions, s'en remettre aux études de Gerald Howson et Miguel Iñiguez Campos : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 204 et 227 ; Miguel Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan: las dificultades de abastecimiento republicanas y su viraje al mercado negro durante el primer año de guerra (julio 1936-mayo 1937)*, Thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid, Madrid, 2016, p. 282 et suiv.

déclarations sont adressées au le ministre de la Justice cénétiste Juan García Oliver. Conservées dans les archives de la CNT, à l'Institut International d'Histoire Sociale, ces dernières nous permettent de comprendre la distribution financière de la mission d'achat.

Dans une déclaration qu'il donne après son arrestation, Gino Bibbi confirme que cette somme lui aurait été fournie par Pablo Rada et Enrique Metziat, en plusieurs fois, à Paris :

> « La première fois j'ai reçu 500 000 frs que j'ai mis à disposition de la Région de Gandia (*sic*), à Paris, pour l'achat d'objets dont je n'ai pas la connaissance.
>
> La seconde fois ce furent 1 000 000 de francs que j'ai livrés à Paul Jouhaux [fils du leader de la CGT Léon Jouhaux[117]] pour l'achat d'armement, en présence de Meciá (*sic*) et Pablo Rada, pour lesquels ledit achat n'a pas pu s'effectuer à cause de l'arrestation du même Jouhaux à la frontière franco-belge.
>
> Plus tard, j'ai reçu une autre quantité de 500 000 francs que j'ai donné à différentes entreprises pour l'achat de produits agricoles et alimentaires.
>
> Et dernièrement, j'ai encore reçu 500 00 francs, somme que j'ai donnée à Giopp Giobb pour la réalisation d'un projet d'explosifs maritimes, sans avoir connaissance jusqu'à aujourd'hui en quoi ladite somme aurait pu être employée[118]. »

Ses dires sont confirmés par les différentes sections et organisations ayant reçu son concours financier. Le 30 mars, le secrétariat de la fédération régionale des paysans du Levant affiliée à la CNT-AIT dit avoir reçu des articles alimentaires de Gino Bibbi pour une valeur de 500 000 frs[119]. Le jour suivant le comité régional de Gandia corrobore le témoignage et précise que cette somme a été destinée à la contrebande d'armes[120]. La structure, affiliée à la CNT et à la FAI, déclare avoir obtenu le matériel de guerre de « quelques compagnons » payés par Gino Bibbi[121]. En annexe, deux tableaux récapitulent les armes reçues par le comité régional, qui s'est ensuite chargé de les redistribuer à deux milices populaires affiliées à la CNT[122].

---

[117] Il ne semble pas y avoir de lien entre le leader de la CGT et son fils, qui est mêlé à plusieurs ventes crapuleuses à la République espagnole. Un rapport d'un responsable de la troisième commission d'achats républicaine à Paris indique que « son père ne veut pas en entendre parler » (n.t. : « su padre no quiere ni hablar ». Rapport de Francisco Matz, chef de la *Comisión Técnica*, adressé à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, le 3 juillet 1937 AFIP, 2205.

[118] (n.t.) : « La primera vez recibí 500 000 Francos que puse a disposición de la Comarcal de Gandia, en Paris, para la compra de objectos de los que no tengo conocimiento. La segunda cantidad fue de 1 000 000 Francos que entregué a Paul Jouhaux para compra de armamento, en presencia de Meciá y Pablo Rada, y que no puedo efectuarse dicha compra por la detención del mismo Jouhaux en la frontera Franco-belga. Mas tarde he percibido otra cantidad de 500 000 francos que entregué a distintas Entidades para productos agricoles y alimenticios (*sic*). Y últimamente precibí (*sic*) otros 500 000 francos cuya cantidad entregué a Giopp Giobb para la realización del proyecto de explosivos marítimo, sin tener conocimiento en lo que se haya podido emplear dicha cantidad, hasta la fecha ». Déclaration de Gino Bibbi, à Valence le 23 mars 1937 – secrétariat du *ministro de la Gobernación* (Intérieur). IIHS, CNT, 63 D 2.

[119] Lettre du secrétariat de la *Federación regional de campesinos de Levante – secretaria general*, à Valence le 30 mars 1937. IIHS, CNT, 63 D 2.

[120] Lettre du *comité comarcal de Gandia*, le 31 mars 1937. IIHS, CNT, 63 D 2.

[121] *Ibid*.

[122] Il s'agit de la *Columna Confederal* et de *Columna de Hierro*. Cette dernière est particulièrement connue comme une troupe de choc anarchiste regroupant des miliciens de l'AIT qui étaient aussi de militants politiques déterminés. Comme d'autres, cette milice a connu de véritables pénuries d'armements depuis sa création durant l'été 1936. M. Íñiguez, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, *op. cit.*, p. 423-424.

L'inventaire des équipements livrés à la *Columna Confederal* et la *Columna de Hierro* donne à voir un matériel particulièrement hétéroclite : 386 fusils et 12 pistolets de différents calibres, 5 fusils-mitrailleurs, 3 mitrailleuses, 2 fusils antitanks, un mortier de 50 mm et un autre de 7 [pouces ?] et ½, 800 bombes à main, 900 grenades Lafitte, 1 300 détonateurs et divers équipements tels que des miroirs de tranchées ou du matériel de communication. Pour les accompagner, 14 000 cartouches de fusils sont livrées (soit 35 munitions par fusil, c'est peu), ainsi que 2 000 autres « de différents calibres » et 300 cartouches pour pistolet (ce qui donne 25 balles par arme, sans qu'on sache si le calibre est toujours le bon). Les deux lance-mortiers et les fusils antitanks ne semblent disposer d'aucune provision.

Les autres achats sont aussi attestés puisque le comité révolutionnaire italien de Paris et le Comité d'Action Républicaine Antifasciste, qui confirment chacun avoir reçu 500 000 frs, même s'ils se montrent très vagues à l'heure d'exprimer à quoi cette somme a été allouée[123]. Si le premier montant semble avoir été utilisé à des fins de propagande, le second pourrait se rapporter à un projet d'attentat contre des navires allemands et italiens[124]. Enfin, une dernière attestation sur l'honneur provient de Paul Jouhaux, qui confirme par écrit avoir reçu la somme d'un million de francs pour « l'achat de matériel de guerre, pour la cause du Gouvernement de la République espagnole[125] ».

En définitive, cet exemple nous permet d'observer le mécanisme de financement et l'éclectisme de certaines missions d'achats. Dans le cas de Gino Bibbi, plusieurs structures lui confient des achats. Le seul trait d'union de leurs missions est l'internationalisation du conflit. Il s'agit de matériel militaire destiné aux milices anarchistes (ces dernières souffrent d'un sous-équipement chronique), mais aussi d'articles sanitaires, agricoles, de propagande voire de l'organisation d'attentats contre des puissances étrangères impliquées dans le conflit espagnol, l'Allemagne et l'Italie. Pour ce faire, Gino Bibbi a d'abord centralisé les ressources économiques qu'il a ensuite redistribuées à différents comités. Parmi eux, les organisations d'exilés antifascistes italiens jouent un rôle singulier.

[123] Pour le Comité d'Action Républicaine Antifasciste, un responsable politique espagnol parle des « actions en faveur de la cause républicaine en Espagne » et le responsable du Comité révolutionnaire italien évoque « la défense de l'Espagne antifasciste ». Lettre de Camillo Berneri – *Oficina de propaganda exterior* de la CNT-AIT-FAI (1er avril 1937 à Barcelone) ; Lettre de Cipriano Facchinetti (le 9 avril 1937 à Paris). IIHS, CNT, 63 D 2.
[124] A. Calzado Aldaria et B. Martí i Pellicer, « Il tesoro degli anarchici », art. cit., p. 402-403.
[125] Fait anecdotique, le document est écrit sur un papier à entête de la coopérative nationale de reboisement. Lettre de Paul Jouhaux, le 8 avril 1937. IIHS, CNT, 63 D 2.

5) Une conjoncture espagnole défavorable aux achats anarchistes

Ces études de cas montrent une contrebande à la portée géographique limitée. Provenant exclusivement du Levant espagnol, les missions se conduisent avant tout en France, Belgique et Suisse. Les délégations d'achats sont souvent le fait d'anarchistes qui, forts du soutien de groupes politiques français, cherchent du matériel pour armer les forces révolutionnaires au sud des Pyrénées. Leurs démarches reposent sur quelques figures individuelles qui semblent concentrer tous leurs efforts pour mener des missions qui nécessitent des compétences linguistiques, un capital symbolique politique et des connaissances culturelles des pays où ils s'engagent. Rapidement, les missions d'achats d'armes s'essoufflent. Après un été favorable à la dynamique révolutionnaire, celles-ci diminuent au fil du conflit pour presque disparaître dans le courant de l'année 1937. C'est une conjonction de facteurs qui décide de l'érosion de la capacité de projection du mouvement anarchiste espagnol hors de ses frontières.

Les efforts de (re)centralisation de l'État républicain, pour mener la guerre, expliquent en partie la perte d'influence du mouvement anarchiste. D'abord dépassée par les événements, la Seconde République multiplie les initiatives à partir du mois de septembre 1936 pour asseoir son pouvoir. Largement abordée par l'historiographie, la concentration du pouvoir aux mains du gouvernement central a consisté en une lutte contre les particularismes politiques et régionaux pouvant disperser la conduite de la guerre[126]. Une lecture classique consiste à souligner l'opposition de plus en plus forte qui, sur fond d'internationalisation du conflit, sépare les partisans de la *guerre* et ceux de la *révolution*. Les anarchistes, dans ce cadre, sont régulièrement présentés comme des défenseurs de la seconde avant tout[127]. Si ces derniers sont effectivement nombreux à défendre la révolution sociale, des chercheurs ont montré que les bases dirigeantes libertaires et de nombreux militants acceptent certains compromis afin de gagner la guerre et, donc, de défendre la révolution. Consciente du contexte politique intérieur et international, la CNT participe au rétablissement de la légalité républicaine puis, à partir de l'automne 1936, à la reconstruction de l'État central, avec lequel ses dirigeants acceptent de collaborer[128]. Pour de nombreux anarchistes, guerre et révolution sont intimement liées. La formule d'Helmut Rudiger, délégué de l'AIT en Espagne, est à ce titre souvent reprise : à la

[126] J. Aróstegui, « Los componentes sociales y políticos », art. cit., p. 66-75 ; H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 215 et suiv ; F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 200 et suiv.
[127] Pour un retour sur les débats historiographiques sur ce point : J. Aróstegui, « Los componentes sociales y políticos », art. cit., p. 54 et suiv.
[128] *Ibid.*, p. 54-59 ; J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 178-197. Voir aussi : F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 126- 169 (chap. 3).

question de savoir s'il faut donner la priorité à la première ou à la seconde, il souligne « si on perd la guerre, on perd tout, et pour un demi-siècle ou plus il n'y aura plus aucune discussion de plus sur le problème de la révolution[129] ». Cela n'empêche pas certains accrochages. Outre les différends pour le contrôle de l'économie ou de la justice, la question des armes est sujette à tensions. La militarisation des milices anarchistes et leur intégration progressive dans la nouvelle Armée Populaire (*Ejército Popular*) constitue l'un des principaux enjeux[130]. De fait, cette question soulève celle du « monopole de la violence légitime » qui, selon Max Weber, est une caractéristique essentielle de l'État[131]. Au début du conflit, celui-ci n'a plus le contrôle de la situation sur une bonne partie du territoire. Une nouvelle justice révolutionnaire donne lieu souvent, mais pas toujours, à des épisodes d'une grande violence[132]. Si la Catalogne est sous le contrôle hégémonique de la CNT durant les premières semaines de la guerre, c'est aussi car cette dernière est la mieux armée[133]. Pour certains comités locaux et leurs militants, le monopole des armes ne doit pas échapper aux forces prolétariennes, seules capables de défendre la révolution armes à la main[134].

Peu à peu, les forces libertaires perdent les outils qui leur permettaient une conduite autonome de la guerre, quand l'État faisait défaut. En Espagne, le Comité Central des Milices Antifascistes a servi de *medium* aux forces politiques du Levant pour centraliser leurs efforts et conduire des achats d'armes, mais cette structure disparaît rapidement. À l'étranger, le processus de recentralisation aboutit à la dilution des commissions d'achats autonomes au sein de l'institution centrale de l'ambassade parisienne[135].

L'opposition de l'État central aux forces dissidentes intérieures se concrétise dans la concurrence entre les anarchistes et les autres forces politiques. Une enquête de la préfecture de police nous informe des raisons qui, à la fin de l'année 1936, poussent la CNT et la FAI à redoubler d'efforts avec le soutien du CEL. D'après l'auteur du rapport, les militants espagnols

[129] Ces phrases sont prononcées à la Plénière de l'AIT du 11 juin 1937. (n.t.) : « Si se pierde la guerra se pierde todo, y para medio siglo o más tiempo ya no habrá ninguna discusión más sobre el problema de la revolución ». Cité dans : J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 177.
[130] Entamée dès septembre 1936, cette intégration des milices autonomes dans l'Armée Populaire prendra plusieurs mois. H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 148 et suiv.
[131] Cette question est traitée dans Max Weber, *Le Savant et le Politique*, trad. Catherine Colliot-Thélène, Paris, Plon, 1959 (édition originale en 1919).
[132] J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 172-174 ; F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 108-113 ; J.L. Ledesma, « Una retaguardia al rojo: las violencias en la zona republicana », art. cit., p. 186-187.
[133] F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 105.
[134] Durant le printemps, un article de *Soledad Obrera* juge que la garantie de la révolution est celle d'un peuple en armes ; il convient donc de refuser de se faire désarmer et de conserver les milices créées durant les premiers jours du conflit. José Peirats, *La CNT y la revolución española*, Cali, Madre Tierra, 1988, vol. 2, p. 143.
[135] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 87.

> « ont, paraît-il, constaté qu'un grand danger les menacerait dans le cas où, les rebelles vaincus, l'effort des républicains et des communistes se porterait contre les anarchistes.
>
> Ils ont constaté aussi que les communistes et les troupes régulières restent le plus souvent à l'arrière et sont bien armés, tandis que les miliciens anarchistes, qui sont en première ligne, ont beaucoup de mal à se procurer des armes en quantité et de qualité suffisante. C'est la raison pour laquelle ils auraient décidé de faire le nécessaire pour se ravitailler eux même en armes[136]. »

Le conflit entre les différentes forces politiques du camp républicain culmine durant les « journées de mai » 1937. Au début de ce mois, de très violents troubles opposent en Catalogne la CNT à l'État central républicain. Le sujet a fait l'objet de très nombreux témoignages et ensuite d'études pour en connaître son origine et sa portée[137]. Souvent qualifié de « guerre civile dans la guerre civile » ou d'opposition entre « révolution et contre-révolution »[138], ce conflit aboutit à un démantèlement du POUM et à une mise au pas de la CNT et de la FAI. Résultat de longues dissensions internes, ces violents affrontement politiques résultent du processus de centralisation qui avait peu à peu retiré à certaines forces politiques leur autonomie. Leur effet immédiat sur la contrebande en armes est difficile à estimer. Si un rapport adressé à l'État-major français des armées évoque des acquisitions plus intensives[139], d'autres sources évoquent plus tard un arrêt des achats de contrebande. En septembre 1938, un rapport de la préfecture de police résume :

> « Dès le début de la révolution espagnole, en août 1936, plusieurs membres de la Fédération Anarchiste ibérique furent envoyés en France pour y acquérir des armes et du matériel de guerre. […]
>
> Lors de la rupture du gouvernement avec les membres de la FAI en mai 1937, les anarchistes espagnols cessèrent toute activité et on ignore ce qu'ils firent des armes qu'ils avaient stockées avant cette date. Toutefois, on croit savoir que celles-ci furent revendues en grande partie au CSAR [La Cagoule, organisation terroriste d'extrême droite] dont plusieurs dépôts furent découverts à Paris.
>
> D'autre part, les recherches effectuées à l'effet de découvrir les armes qui pourraient être restées entre les mains des anarchistes, n'ont donné à ce jour aucun résultat[140]. »

La mise à l'arrêt des activités anarchistes pour les achats d'armes semble n'avoir duré qu'un temps. François Godicheau a démontré que les événements de mai ont débouché sur un redéploiement des libertaires et la mise en place d'un nouveau réseau clandestin[141]. Dans un

[136] Rapport de la préfecture de police, le 7 novembre 1936. APP, BA 1665.
[137] Pour un récit détaillé des événements : J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 221 et suiv.
[138] Cette opposition entre « révolution et contre-révolution » est à nuancer puisque cette première aurait été fortement diluée durant les mois précédents. *Ibid.*, p. 227-228. Pour une approche approfondie sur les événements de mai 1937, voir : Ferran Gallego Margaleff, *Barcelona, mayo de 1937: la crisis del antifascismo en Cataluña*, Barcelone, Debate, 2007, 627 p.
[139] Il s'agirait de préparer une riposte à la répression dont les anarchistes souffrent en Catalogne. Un informateur « signale avoir constaté lui-même que des envoyés de la FAI achètent des armes et des munitions à n'importe quel prix et prennent tout ce qu'ils peuvent trouver : mitraillettes, Mauser, Bergmann, Parabellum, etc… ». Note de renseignement adressée à l'EMA (2e Bureau), le 29 mai 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 1.
[140] Rapport de la préfecture de police, septembre 1938. ANF, F7 14677.
[141] F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 351 et suiv.. Sur ce point, on peut aussi renvoyer aux jugements de militants anarchistes pour leur opposition au régime républicain durant la guerre civile. Ce phénomène est traité traité dans le livre précédant, mais il fait l'objet d'une analyse plus approfondie ici : François Godicheau, *No*

contexte de lutte politique avec les communistes, les anarchistes espagnols se sont inspirés des modèles de leurs adversaires, raison pour laquelle François Godicheau parle de « processus de bolchevisation » des structures politiques libertaires[142]. D'après l'historien, des discussions seront même menées en vue d'un coup d'État préventif dans le cas où un processus de paix mettrait la CNT en péril :

> « Dans une telle perspective, l'approvisionnement clandestin en armes grâce aux petits groupes d'actions du type de ceux qui furent annihilés par la police, la couverture de la section de la Défense et de la SIA et le contrôle des industries de guerre […] étaient des thèmes importants qui mobilisaient l'attention de la direction[143]. »

Au-delà des projets éphémères, il faut aussi signaler la poursuite des achats à travers des structures dédiées. Il en va d'abord ainsi pour la section française de la Solidarité Internationale Antifasciste (SIA) dont la création en novembre 1937 sert pour l'approvisionnement d'armes en contrebande sous couvert d'aide humanitaire[144]. Le rôle des sections politiques françaises à cette fin explique sans doute l'aide financière de la CNT et de la FAI à la section française de la SIA et même à l'Union Anarchiste[145]. D'après la préfecture de police, une partie de ces sommes servirait aux militants français pour effectuer des achats d'armes[146].

Depuis juillet 1936, tout indique que les forces politiques espagnoles ont su s'adapter pour parer aux nombreuses crises. Faisant preuve d'une certaine résilience, les structures ont déchargé une partie de leurs achats sur les militants libertaires français et les comités de soutien du moment. Leur rôle, dont on ne saurait oublier l'importance, devient mineur au fil du conflit. C'est une tendance inverse qui caractérise le travail de l'ambassade républicaine espagnole.

B. Le rôle de l'ambassade parisienne

Les achats d'armes de l'ambassade républicaine espagnole ont mauvaise presse. Jugés incompétents par les uns, malhonnêtes par les autres, les membres des différentes commissions ont fait l'objet de violentes attaques qui masquent la réalité de leurs actions[147]. Les achats d'armes sous licence constituent la majorité des opérations, en nombre et en valeur absolue. Leur couverture légale, plusieurs fois décrite les historiens, les écarte de ce chapitre. Il n'en va

callaron: las voces de los presos antifascistas de la República (1937 - 1939), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012, 284 p.

[142] F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 346.

[143] *Ibid.*, p. 356.

[144] J. Maitron, *Le mouvement anarchiste*, *op. cit.*, p. 30-31.

[145] Note de la préfecture de police, le 18 décembre 1936, SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.

[146] Rapport de la préfecture de police, 20 septembre 1936. APP, BA 1665.

[147] Pierre Salmon, « "Le scandale des commissions d'achats à l'étranger" : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939) » dans *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Bruxelles, Peter Lang, 2020, p. 99-100.

pas ainsi pour la contrebande d'armes, qui reste largement méconnue et n'a, apparemment, jamais fait l'objet d'analyse approfondie. Après un bref historique des commissions d'achats républicaines, nous reviendrons sur les acquisitions et les transports clandestins qu'elles organisent. Recours d'urgence ou solution d'appoint, cette pratique profite du soutien de militants d'extrême gauche, mais aussi d'individus sans motivation politique affichée.

1) Les commissions d'achats républicaines

Il convient d'abord de dresser une brève chronologie des différentes commissions ayant servi au camp républicain. L'objectif n'est pas d'établir un état des lieux détaillé de celles-ci – nous le ferons dans la partie suivante de la thèse[148] – mais plutôt de fournir la base indispensable au lecteur pour comprendre le développement qui va suivre. En France, plusieurs commissions d'achats se sont succédées au sein de l'ambassade républicaine[149]. Durant l'été 1936, une première commission d'achats est organisée puis placée sous la responsabilité d'Álvaro de Albornoz, le nouvel ambassadeur de la République espagnole à Paris. Les historiens s'accordent sur le rôle funeste d'un contrat de monopole de la commission avec la Société Européenne d'Études et d'Entreprises (SEEE)[150]. La commission sise au n° 27 avenue George V a une histoire marquée par l'inexpérience de ses membres et la désorganisation ambiante[151]. Et pour cause, certaines délégations syndicales espagnoles, des partis politiques, des personnes agissant en totale autonomie et même le gouvernement républicain espagnol ont effectué des démarches qui entraient parfois en concurrence avec son travail[152]. Si un pareil constat a laissé des traces – y compris dans l'historiographie[153] – il convient de rappeler que l'historien cénétiste Francisco Olaya Morales présente les choses autrement, et considère que les commissions d'achats autonomes ont eu comme objectif de remplir le vide laissé par le gouvernement central espagnol[154]. La création de commissions d'achats par des groupes

[148] Voir notamment page 249 et suiv.
[149] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 76-79 et 100-101 Voir aussi : *Pleno de regionales del Movimiento libertario. Informe sobre las comisiones de compras [...]* – rapport du comité péninsulaire de la FAI (septembre 1938, Barcelone). IIHS, FAI, 35 C.
[150] *Ibid.*, p. 76 et suiv.
[151] *Ibid.*, p. 76 et suiv. ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 127-128.
[152] *Pleno de regionales del Movimiento libertario. Informe sobre las comisiones de compras [...]* – rapport du comité péninsulaire de la FAI (septembre 1938, Barcelone). IIHS, FAI, 35 C.
[153] Comme exemple récent, on peut citer la thèse de Miguel Iñiguez Campos qui explique que « de toutes les commissions qui ont causé des problèmes aux délégués républicains, peut-être que les plus nuisibles ont été celles que la CNT et la FAI ont envoyé aussi bien en France que dans d'autres pays européens » (n.t. : « De todas las comisiones que causaron problemas a los enviados republicanos, quizás las más dañinas fueron las que enviaron la CNT y la FAI tanto a Francia como a otros países europeos »). En dépit des difficultés – notamment financières – connues par les anarchistes pour leurs achats en France, on a du mal à comprendre le bien-fondé de ce jugement contre leurs démarches d'achats. M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 265-266.
[154] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 80.

politiques régionaux n'est donc pas le signe manifeste d'une rivalité de ces dernières avec l'ambassade, quoique cela existe, et participe encore moins d'un travail néfaste pour les achats d'armes. Au contraire, ces initiatives, certes désordonnées, doivent être pensées comme une réponse spontanée à la léthargie, sinon la paralysie, du gouvernement central au début de la guerre civile.

Au courant du mois d'octobre 1936, la création de la *Comisión de Compras* doit régler les problèmes des premières semaines. Il s'agit en premier lieu de sortir de la paralysie provoquée par le contrat de monopole de la Société européenne[155]. En second lieu, cette fondation ambitionne de régler le désordre ambiant en centralisant les achats, raison pour laquelle les commissions autonomes y sont intégrées. Si cette logique semble avoir été suivie imparfaitement, la commission d'achat officielle du n° 55 de l'avenue George V poursuit un travail conséquent. À cette fin, la commission fondée par l'ambassadeur Luis Araquistáin compte sur l'aide des trois hommes qui ont constitué le « noyau de la commission d'achat » : Alejandro Otero, José Calviño et Martí Esteve[156]. Sa dissolution en décembre 1936 donne lieu à la création de la nouvelle *Comisión Técnica de Adquisiciones especiales,* en 1937. Sise au 61 rue Victor-Emmanuel III, la « *Comisión Técnica* » procède à des achats d'armes en contrebande jusqu'à la fin du conflit.

2) La contrebande comme solution d'urgence

Rapidement, le réseau diplomatique se tourne vers des achats en contrebande. En raison de l'embargo décidé par la France, le camp républicain doit se fournir des armements en totale clandestinité. Dans un rapport du mois de septembre 1936, Alejandro Otero se plaint de pareilles difficultés :

> « Pour le Gouvernement du Front populaire espagnol, pour les rouges, il n'y avait pas d'armes ! Les banques refusaient de réaliser nos opérations, les détenteurs d'armes ne vendaient pas sans licence, les gouvernements nous refusaient leurs permis d'exportation. L'Espagne n'avait donc qu'à disparaître[157]. »

En marge des commandes sous couverture légale, acquises avec la plus grande difficulté et au prix d'énormes sacrifices financiers, le responsable républicain évoque « [l]es opérations

[155] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 100.
[156] (n.t.) : « These three were the nucleus of a buying commission formed, as Calviño drily put it, 'by spontaneous generation' ». Les trois individus avaient été les animateurs de la première commission d'achat. *Ibid.*, p. 79.
[157] (n.t.) : « ¡ Para el Gobierno del Frente Popular español, para los rojos, no había armas! Los bancos se negaban a hacer nuestras operaciones, los tenedores de armas no vendían sin licencia, los gobiernos nos negaban sus permisos de exportación. España, pues, tenía que ocultarse ». Rapport d'Alejandro Otero sur le fonctionnement des achats d'armes au début de la guerre civile, le 22 septembre 1936. Francisco Largo Caballero, *Obras completas. Escritos y discursos, 1940-1946*, Madrid/Barcelone, Fundación Francisco Largo Caballero/Instituto Monsa de Ediciones, 2009, vol.9, p. 3271 et suiv.

clandestines [qui] doivent se faire sans contrat fiable et avec tous les risques » que cela importe[158]. La lecture des différents rapports des membres des commissions d'achats rend compte de la priorité donnée aux acquisitions sous licence. En parallèle, cependant, des achats de contrebande de plus petit volume sont réalisés. Un rapport du début du mois de septembre signale par exemple les acquisitions des commissions autonomes pour le Front d'Irun :

> « Hormis ce matériel supervisé par la commission officielle de l'ambassade, aussi bien les Catalans que les Basques ont acquis de leur côté de petits lots d'armes divers que, en raison de leur faible volume, on permettait l'extraction clandestine en les dirigeant presque totalement vers le front de Guipuscoa[159] »

Ces opérations clandestines sont aussi encouragées par les réseaux officiels. Le militant de la Gauche Révolutionnaire Maurice Jaquier évoque les achats en contrebande organisés durant les premiers jours du conflit :

> « Un camarade du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes assure, depuis le 20 juillet, une permanence à Perpignan. En liaison avec le nouvel ambassadeur d'Espagne en France, Fernando de los Ríos [à Paris pour assurer l'intérim avant l'arrivée d'Álvaro de Albornoz], il a réussi à faire passer chaque jour des camions d'armes et de matériel stratégique vers Barcelone et Madrid. L'ambassade achète. Une partie des énormes fonds recueillis par la Commission de solidarité du rassemblement populaire bifurque dans cette direction. Bien sûr, les envois sont camouflés. Ils sont censés être du ravitaillement : du lait condensé, des conserves, des médicaments…[160] »

Cette participation du réseau diplomatique aux envois d'armes clandestins reste cependant peu documentée. Quelques rares rapports l'évoquent, comme une note de la police française concernant le trafic d'armes que le consulat espagnol de Perpignan semble encourager au début du conflit[161]. Aide difficilement identifiable dans les sources, marginale dans les faits, la contrebande d'armes par les voies officielles républicaines a souffert de la comparaison avec des envois sous couverture légale qui s'avéraient plus sûrs et volumineux. Dispersés, ces achats s'expliquent autant par l'urgence de la situation que le manque d'alternative viable dans le domaine du trafic sous licence. Avec l'essor des envois d'apparence légale et la poursuite du conflit, le travail des commissions officielles républicains en matière de contrebande ne s'éteint pas, sinon croît.

[158] (n.t.) : « Las operaciones clandestinas se tienen que hacer sin contrato solvente y a todo riesgo ». *Ibid.*
[159] (n.t.) : « Aparte de este material controlado por la Comisión oficial de la Embajada, tanto los catalanes como los vascos, han adquirido por su parte pequeños lotes de armas diversas que, por su poca importancia admitían la extracción clandestina, habiendo sido dirigido casi todo ello al frente de Guipúzcoa ». Rapport intitulé « Adquisiciones de armas y municiones y su transporte – Paris, 6/7 de septiembre 1936 », par Toribio Echevarría. AGA, RE 135, carpeta 5 (Francia I, 1936).
[160] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 124.
[161] Note du commissaire responsable de la surveillance du territoire, région de Toulouse, décembre 1937. ANF, F^{7} 14677.

3) Un maintien des flux illégaux

L'enlisement du conflit pousse les instances officielles de la République à poursuivre les achats et le transport en contrebande. Maurice Jaquier – encore lui – évoque ainsi les passages de « quantités homéopathiques » transportées à travers la frontière grâce à l'aide de douaniers et de garde-mobiles[162]. Son témoignage met en lumière la décharge que les milieux politiques français réalisent au bénéfice du réseau diplomatique espagnol : d'après lui, « si le matériel et les camions étaient payés par l'Ambassade d'Espagne à Paris, tout le reste reposait sur des militants bénévoles qui prenaient sur leurs nuits, sur leur repos, leurs loisirs[163] ». Il convient cependant de nuancer la portée illégale de certaines opérations. Il en va ainsi pour certaines livraisons d'avions civils à des pays tiers et dont l'envoi est cependant organisé dans le plus grand secret à travers la frontière pyrénéenne[164]. En novembre 1936, Maurice Jaquier est justement cité par un rapport de gendarmerie à propos d'un passage à Saillagouse avec du matériel aérien[165]. Bien que son arrivée surprenne une partie du personnel de surveillance, ce transport bénéficie des couvertures légales lui faisant échapper à une mesure de répression ; il ne s'agit pas *stricto sensu* de contrebande. Bien plus qu'un indice d'illégalité, le secret sert parfois à préserver les opérations de toute indiscrétion qui pourraient conduire à un scandale politique ou diplomatique, voire à la saisie ou la destruction du matériel.

Plusieurs affaires attirent l'attention des services de police sur les activités de contrebande initiées par l'ambassade républicaine. Une grande partie de cette activité se concentre non pas au sein des locaux de la *Comisión Técninca*, mais dans ceux de l'Office commercial situé dans l'avenue George V. Le 22 janvier 1937, la police judiciaire remarque le chargement d'une quarantaine de caisses au n° 27 de l'avenue, où est située une succursale de l'*Oficina Comercial*[166]. Après une filature, ils sont arrêtés par un barrage à Bourg-la-Reine, où ils déclarent travailler pour l'Office commercial de l'ambassade et se rendre pour les uns à Toulouse, et les autres à Cerbère. Remis en liberté, une ordonnance de non-lieu sera décidée à leur égard après qu'une expertise ait conclu que le matériel transporté – des détonateurs – n'était pas inscrit sur la liste des marchandises prohibées à l'exportation[167]. Les 25 et 26 février, les

[162] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 129.
[163] *Ibid.*
[164] Sabine Jansen, *Pierre Cot : un antifasciste radical*, Paris, Fayard, 2002, p. 311-312.
[165] Extrait d'un rapport du sous-lieutenant commandant du sous-secteur de Sainte-Léocadie sur le franchissement de la frontière franco-espagnole par un camion chargé de matériel de guerre. Rapport intégré au compte-rendu de la mission du Commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (région des Pyrénées-Orientales, 10 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.
[166] Copie d'une lettre du ministre de la Justice en date du 6 février 1937. CADC, 396PO/B 561, dossier 2bis.
[167] Rapport du procureur général près la Cour d'Appel de Paris adressé au garde des Sceaux, le 16 juin 1938 à Paris. SHD, GR 7N² 3022, dossier 1.

gendarmes d'Elne et d'Estagel arrêtent deux camions contenant du matériel de guerre[168]. Les premières déclarations des chauffeurs puis l'enquête nous apprennent que l'Officine commerciale située de l'avenue George V est encore à l'initiative[169]. En outre, le matériel de contrebande devait passer en Catalogne après qu'une partie de celui-ci ait transité par Narbonne. Depuis Paris, le transport est effectué par une société privée qui traite habituellement avec le Comité d'entr'aide au Peuple espagnol, une organisation communiste de type humanitaire qui envoie des ambulances et du matériel sanitaire au sud des Pyrénées[170]. Par la suite, l'ambassade est directement visée par les autorités françaises, que ce soit pour une dénonciation de stockage d'armes par le propriétaire de locaux qu'elle loue[171] ou avec l'audition du directeur de l'Officine commerciale, après qu'il ait été nommé par les deux chauffeurs arrêtés à Elne[172]. Le 30 avril, le n° 27 de l'avenue George V est à nouveau l'objet d'une enquête suite à l'arrestation à la porte de Champerret d'un camion contenant 80 pistolets automatiques Parabellum et 4 sacs de munitions[173]. Destiné à l'armée espagnole et devant être livré à Port-Bou, le matériel de provenance belge est transporté par un chauffeur déjà impliqué dans plusieurs missions et arrêté pour cette raison à Bourg-la-Reine, le 22 janvier[174].

En définitive, ces affaires semblent démontrer que l'Officine commerciale de l'avenue George V reste active malgré les attributions officielles qui reviennent à la *Comisión Técnica* de l'avenue Victor Emannuel III. Ces achats nous laissent entrevoir un fonctionnement en décharge et une porosité des frontières entre les missions légales et clandestines. Il est probable que ces transports organisés par l'Officine commerciale soient en réalité des commandes de la *Comisión Técnica* susnommée. Au sein de l'avenue George V, un mélange des genres associe la mission humanitaire au transport clandestin par des acteurs apparemment apolitiques. Ultimes acteurs du système de décharge de la contrebande, ces chauffeurs officient toujours de

[168] Le premier, arrêté à Elne, comporte 11 caisses avec 1 100 000 amorces de cartouches de fulminate de mercure ; le second contient 150 caisses remplies d'obus de 105 millimètres non amorcés (pour environ 600 obus). Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN, cabinet du directeur général), à Perpignan le 26 février 1937. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.
[169] Rapport du procureur près la Cour d'Appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Montpellier le 27 février 1937. SHD, GR 7N² 2609, dossier 1 ; rapport du procureur général de la République adressé au procureur général près la Cour d'Appel de Montpellier, à Perpignan le 16 avril 1937. ANF, F^{7} 14677.
[170] Rapport du procureur général de la République adressé au procureur général près la Cour d'Appel de Montpellier, à Perpignan le 16 avril 1937. ANF, F^{7} 14677
[171] État récapitulatif de toutes les affaires de trafic et de détention d'armes signalées au contrôle général des services de police criminelle du 1er janvier au 15 avril 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12 226.
[172] Cette audition ne nous apprend rien de véritablement intéressant. Raphael Vargas (*sic*), directeur de l'Officine commercial, réfute le transport de matériel et explique que les camions de l'ambassade ont seulement servi au transport de denrées alimentaires ou encore de produits pharmaceutiques, mais jamais d'armes et munitions
[173] Rapport de la préfecture de police, le 1er mai 1937. SHD, GR 7N² 2616, dossier 2.
[174] *Ibid*.

manière camouflée. Cette pratique, quand elle est mise à jour par la police, aboutit à leur condamnation par la justice française[175].

La documentation consultée confirme que les autorités républicaines espagnoles poursuivent leurs efforts dans le même sens jusqu'à la fin du conflit. Des bordereaux de livraisons de la *Comisión Técnica* saisis par les autorités franquistes ont été localisés aux archives militaires d'Ávila (pour une copie, voir p. 680)[176]. Ces sources constituent un ensemble documentaire tout à fait exceptionnel, puisqu'elles nous informent sur les tenants et les aboutissants des livraisons réalisées en contrebande depuis le mois d'octobre 1937 jusqu'à la fin du conflit. Sont renseignés la date, le numéro d'expédition, l'origine, le conducteur (parfois), le fournisseur, le transitaire et lieu de sortie et, *surtout*, la nomenclature officielle de la marchandise (par exemple, du « lait condensé ») en marge du contenu véritablement transporté. Cette documentation nous offre une opportunité de rappeler les sphères de l'internationalisation du conflit espagnol. Nombre d'envois concernent du matériel dont l'exportation en Espagne n'est pas interdite : il s'agit essentiellement de moyens de transport (camions, voitures et motos), d'ambulances, de matériel d'imprimerie, de denrées alimentaires ainsi que de marchandises n'ayant pas été prohibées (des masques à gaz, du matériel d'avions dits « civils », etc.). On pourrait donc croire, comme l'ont affirmé Gilles Hertzog et Dominique-Antoine Grisoni, que la Commission technique a limité son action aux achats de matériel civil et de denrées alimentaires[177]. La présence de 200 opérations de contrebande dans ces bordereaux officiels nous permet aujourd'hui de le contredire[178]. Les munitions légères et les projectiles lourds composent l'extrême majorité de ces envois (1 732,5 tonnes, soit 8,7 tonnes par opération en moyenne[179]) parmi lesquels nous trouvons un nombre plus réduit de canons antiaériens (42) et d'armes légères (14,4 tonnes, plus 77 armes ; il s'agit de pistolets)[180].

---

[175] En dehors du non-lieu prononcé en juin 1938 pour le transport de détonateurs, les chauffeurs sont tous condamnés à des peines allant de 1 à 2 mois de prison pour le transport de matériel de guerre. Voir notamment : Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 3 juin 1937. ANF, F7 1677 ; rapport du garde des Sceaux, ministre de la Justice, adressé au ministère de la Défense nationale et de la guerre, le 22 juin 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4 ; rapport du procureur général près la Cour d'Appel de Paris adressé au garde des Sceaux, le 16 juin 1938 à Paris. SHD, GR 7N² 3022.

[176] *Albaranes de la Comisión Técnica Española de material enviado desde París – "documentos rojos"*. AGMAV, cajas 273,1,1 et 273,6,3. Des copies existent par ailleurs, elles ont été localisées par Ramón Salas Larrazábal et sont citées par : Ángel Viñas, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, p. 323 et suiv.

[177] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 58 ; Cette affirmation a largement été remise en cause depuis. Voir notamment : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 331.

[178] Ce chiffre ne correspond pas au nombre de véhicules ayant franchi la frontière, puisque plusieurs opérations sont effectuées parfois par le même chauffeur. Ce qui différencie ces opérations semble être le fournisseur.

[179] Ce chiffre et les suivants sont arrondis au dixième.

[180] Ángel Viñas s'étonne du manque de matériel lourd dans ces flux, mais il ne s'agit que de la contrebande, partie infime des achats réalisés par la *Comisión Técnica* Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 323 et suiv.

Ci-dessous, la chronologie des envois de munitions et d'obus – presque toujours en pièces détachées – nous montre une pratique assez régulière en dépit d'une très nette explosion durant le printemps 1938. Au départ, les envois restent extrêmement faibles (1,2 puis 1,5 tonne en octobre et novembre 1937) avant un premier pic proche des 100 tonnes en décembre 1937. La tendance est à la baisse, jusqu'en avril, quand les envois augmentent de façon exponentielle pour plusieurs semaines. Cette courbe répond d'assez près aux ouvertures et fermetures officielles de la frontière par les autorités françaises[181].

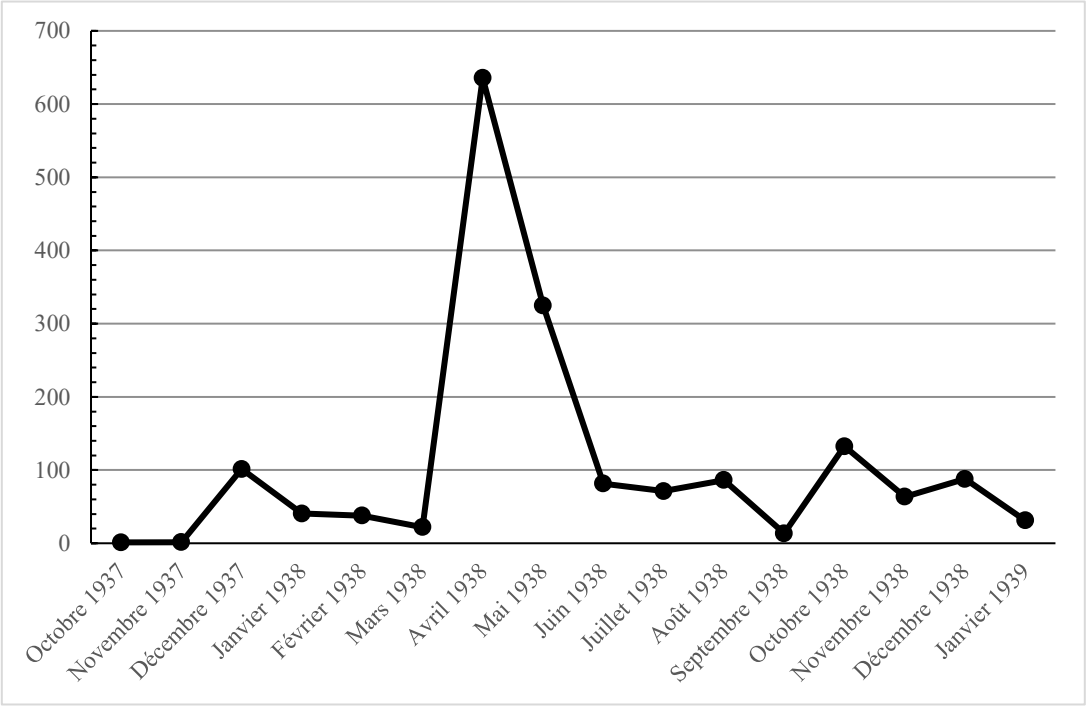

Graphique 1 : Les livraisons de munitions et d'obus en contrebande opérés par la Comisión Técnica - *oct. 1937-janv. 1939 (en tonnes)*

S'il semble beaucoup plus facile durant le printemps 1938, ce passage souffre néanmoins de quelques contraintes puisque la marchandise continue à être camouflée par les services de la *Comisión Técnica*. Le passage par Cerbère[182] ou, à titre exceptionnel, par La Tour de Carol et Le Perthus est réalisé par une équipe très réduite de chauffeurs. Ils sont quatorze[183] à être invariablement cités par les bordereaux d'envois avec, parmi eux, quatre ayant fait l'objet

[181] L'ouverture et la fermeture de la frontière feront l'objet d'un chapitre dans la partie suivante. Pour une synthèse sur ce qui concerne la période qui va de mars 1938 à la fin du conflit, s'en remettre à : Ángel Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el gobierno Daladier y la crisis de Munich » dans *Españoles y franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, CSIC, 1986, p. 161-201.

[182] Ici, c'est Julien Cruzel qui se charge du transit. Par ailleurs, le maire socialiste de la ville a une très forte implication dans le commerce d'apparence légale des Pyrénées-Orientales.

[183] Seuls leurs noms sont connus. Par ordre d'apparition, nous avons : Auffret (ou Offret), Harmonic, Fournier, Barreau, Regnault, Defrance, Hernaez, Crosson, Dignoire, Jung, Rival, Prieto, Fresnay et Raymond.

d'arrestations et de jugements pour avoir envoyé des armes en contrebande à destination du camp républicain[184]. Ce très petit milieu participe à l'envoi par route – de manière presque exclusive – de marchandises jusqu'à la Catalogne, où elles sont généralement livrées au parc militaire de Figueras ou à Port-Bou[185]. Réalisés pour le compte du Sous-secrétariat des Armements, à Barcelone, ces livraisons proviennent d'industries françaises[186].

Les commissions d'achats républicaines ont activé le levier de la contrebande d'armes sans jamais s'en départir. Pratique d'appoint, elle se caractérise finalement par des volumes relativement faibles en comparaison du trafic d'apparence légale. En France ou en dehors, l'ambassade espagnole parisienne a joué un rôle de premier plan pour les achats illégaux durant tout le conflit. En plus de son rôle pour l'acquisition des marchandises, elle a aussi œuvré à trouver les vecteurs nécessaires à son transport en contexte d'illégalité. Omniprésente, celle-ci compte en France sur les soutiens politiques et criminels nécessaires à son fonctionnement.

III. Les mobilisations politiques françaises

En France, le premier relais est militant. Dans l'ensemble, la mobilisation politique est à l'éclatement. Le pays connait de fortes crispations qui se font croissantes depuis l'élection du Front populaire en mai 1936 et le mouvement de grève ouvrier qui s'en suit[187]. À gauche, les forces ouvrières se retrouvent aussi surprises que le gouvernement de Léon Blum par la tentative de putsch des militaires espagnols. Nous verrons ici quel a été le rôle du pouvoir politique qui, préférant se décharger sur des militants, est resté très en retrait de la contrebande. Ces derniers ont rapidement été à l'initiative d'aides spontanées ou d'actions structurées par les partis et syndicats. Comme en Belgique[188], ou en Suisse[189], la classe ouvrière devient vite l'un des pivots d'une aide essentiellement motivée par l'antifascisme.

---

[184] Trois d'entre eux sont impliquées dans les affaires du début de l'année 1937 ayant été citées précédemment (Pierre Rival, arrêté le 22 janvier près de Paris ; Alfred Crosson, arrêté à Estagel en février 1937 ; et Lucien Dignoire, arrêté le 22 janvier et le 30 avril). Il faut y ajouter José Hernaez, qui a été arrêté le 13 octobre 1936 et le 19 décembre 1937 pour des transports destinés à la Généralité de Catalogne.

[185] Une grande partie des armes est envoyé directement à travers la frontière quand l'autre partie fait une halte à Narbonne.

[186] Parmi lesquelles sont cités les Ateliers d'Estampage de Bourges, le CEMO (Vierzon), les Chantiers navals de Meulan, les chantiers navals Jouet et Cie (Sartrouville), Oreste Biginelli (Clermont-Ferrand) et la Société française de Munitions dirigée par un certain Barbou (son siège est à Paris).

[187] David Wingeate Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 59-60.

[188] José Gotovitch, « La Belgique et la guerre civile espagnole : un état des questions », *BTNG*, 1983, vol. 14, p. 497-532.

[189] Sébastien Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco : de la guerre civile à la mort du dictateur ; (1936-1975)*, Lausanne, Antipodes, 2006, p. 61 et suiv. ; Miguel Filgueiras Casal, *Genève, les anarchistes romands et la guerre d'Espagne, ou une histoire des influences anarcho-syndicalistes au sein de la classe ouvrière genevoise*, Mémoire de licence d'histoire générale de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, Université de Genève, Genève, 2000.

A. Entre *laisser-faire* et *aide indirecte* : le soutien de l'appareil gouvernemental

En matière d'aide illégale, l'action de l'appareil gouvernemental est tout à fait limitée. On connait depuis longtemps la position du gouvernement Blum, qui finit par refuser une assistance militaire à l'Espagne pour préférer une politique de « non-intervention » dans le conflit. En parallèle, certains responsables politiques ont cependant voulu apporter à l'Espagne républicaine une aide matérielle de faible volume qui, d'après les premiers intéressés, s'est toujours inscrite dans un cadre (pseudo)légal[190]. En janvier 1939, un rapport de la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre (DGCMG) fait un retour sur des fournitures de différentes sociétés françaises[191]. Entre autres, la synthèse revient sur une vente de munitions que la Société Méridionale d'Industrie a réalisée en octobre 1937 en faveur de l'ambassade en présence de Monteil, chef de cabinet du garde des sceaux[192]. Cité dans cette affaire, le dénommé Jacques Barbou est encore mentionné en décembre 1937 pour une vente de 50 000 douilles d'obus au gouvernement espagnol avec, d'après lui, « le blanc-seing du Président du Conseil » Camille Chautemps[193]. Mentionnées par les bordereaux d'exportation de la *Comisión Técnica*, ces ventes font partie des différentes opérations que l'ambassade espagnole réalise à partir de la deuxième moitié du conflit[194].

En tout état de cause, cette aide des sociétés françaises avec le soutien du gouvernement français paraît tardive et limitée. Les différentes enquêtes qui comptent l'armement saisi sur les troupes républicaines après leur déroute, en 1939, s'accordent pour dire que la proportion d'armes françaises est très faible, et qu'une grande partie de celui-ci a été produite avant 1920, ce qui sous-entend qu'elles ont dû être vendues par des pays tiers qui en avaient fait l'acquisition

[190] Pierre Cot parle par exemple d'une « interprétation restrictive […] donnée à notre décision du 8 août » pour justifier l'envoi de plusieurs dizaines d'avions au camp républicain. Pierre Cot, *Le procès de la République*, New York, Éditions de la Maison française, 1944, vol. 2/2, p. 322 ; Blum va dans le même sens en assurant avoir respecté les cadres fixés par le projet de « non-intervention » : Assemblée nationale, *Les évènements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, vol. 9/3, p. 219 ; Bien après, Gaston Cusin le confirme : « Nous avons toujours fait des choses d'apparence légale. On ne pouvait faire autrement. […] Les gens de droite poussaient de hauts cris mais, d'après les règlements internationaux, nous avions le droit pour nous ». Dans Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 86.

[191] Rapport sur les fournitures clandestines de matériel de guerre, d'armes et de munitions à des puissances étrangères et notamment à l'Espagne adressé au contrôleur général Jacomet, secrétaire général du ministère de la défense nationale et de la guerre, le 30 janvier 1939. SHD, GR 6N 343. Pour plus de détails, voir une synthèse de ce rapport écrite par René Quetrafages : R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 36-39.

[192] Il s'agit probablement d'Eugène Montel, député de l'Aude qui, depuis Narbonne et du fait de sa présence dans l'entourage de Léon Blum est invariablement cité comme un des agents officieux de l'aide à l'Espagne républicaine en France.

[193] Rapport sur les fournitures clandestines de matériel de guerre […], *op. cit.*

[194] *Albaranes de la Comisión Técnica Española de material enviado desde París – "documentos rojos"*. AGMAV, cajas 273,1,1 et 273,6,3.

après la Première Guerre mondiale[195]. En tout état de cause, le gouvernement est contraint par la politique de réarmement qui, en 1936, fait apparaître les manques de l'armée française[196]. À cela s'ajoutent d'un côté la vigilance inquisitoriale de la presse et des parlementaires de droite et, de l'autre, le contrôle étroit de la production du matériel de guerre depuis les nationalisations des industries de guerre du 11 août 1936[197]. Les engagements internationaux du pacte de « non-intervention » arrivent en surplus pour expliquer la pauvreté de l'assistance matérielle du gouvernement en matière de contrebande. Il en va aussi de nombreuses réserves idéologiques à l'égard du camp républicain, nous le verrons[198].

Liés par de multiples contraintes internes et externes, les responsables politiques français ont défendu la ligne qui oscille entre *laisser-faire* et *aide indirecte*. Léon Blum et Pierre Cot en témoignent tous les deux, puisque le premier parle d'une contrebande sur laquelle « nous avons volontairement et systématiquement fermé les yeux » (ensuite « presque organisée »)[199], quand le second évoque un laxisme à l'heure de contrôler le départ des avions depuis les aérodromes français[200]. Concrètement, cette ligne se cristallise dans le rôle de Marceau Pivert, chef de la Gauche Révolutionnaire (GR) et nommé à ce titre secrétaire de la Présidence du Conseil chargé de la presse, de la radio et du cinéma en 1936. Le parti dont il est le secrétaire général est de taille modeste[201]. Organisation ennemie du PCF, elle entretient en Espagne des liens forts avec le POUM, parti ouvertement antistalinien[202]. D'après les témoignages du poumiste Julián Gorkin et du militant Maurice Jaquier, le chef de la GR use de son poste à la

[195] Rapport du contrôleur général J. Paradis sur les armes d'origine française retrouvées dans l'armement des Milices espagnoles passées en France en février 1939, le 10 juin 1939 (SHD, GR 6N 343) ; rapport du contrôleur général de l'armée Cunin sur les cessions de matériel de guerre à l'étranger, le 31 décembre 1940 (ANF, 496 AP/41).

[196] Ces manques ont fait l'objet de nombreuses attaques de la part des opposants du Front Populaire. Celles-ci se cristallisent sous le régime de Vichy avec, en 1942, le procès de Riom. Pour plus de détails, voir Philippe Garraud, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005, vol. 219, nº 3, p. 87.

[197] En janvier 1939, la DGCMG s'en montre satisfaite et considère que « bien que gênée à cet égard par l'absence de sanctions efficaces dans cette dernière loi, elle a néanmoins atteint dans la plupart des cas son but qui était d'empêcher qu'à la faveur de circonstances particulièrement délicates, certaines entreprises bénéficient, à l'insu de la puissance publique, d'une situation privilégiée au regard des lois et règlements en vigueur ». Rapport sur les fournitures clandestines de matériel de guerre, d'armes et de munitions à des puissances étrangères et notamment à l'Espagne adressé au contrôleur général Jacomet, secrétaire général du ministère de la défense nationale et de la guerre, le 30 janvier 1939. SHD, GR 6N 343.

[198] Cf. p. 347 et suiv.

[199] Assemblée nationale, *Les évènements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, *op. cit.*, p. 219.

[200] « [...] je n'avais pas à me demander avant d'autoriser ces avions à quitter un aéroport français, quelles étaient les intentions du pilote » P. Cot, *Le procès de la République*, *op. cit.*, p. 333.

[201] Seulement 642 adhérents en 1935, dont plus des deux tiers se concentre dans la capitale. J. Kergoat, *Marceau Pivert : « socialiste de gauche »*, *op. cit.*, p. 95.

[202] *Ibid.*, p. 95-97 et 109.

Présidence du Conseil pour aider ses camarades à acquérir des armes[203]. C'est aussi lui qui fait l'intermédiaire entre l'entourage de Léon Blum et Maurice Jaquier, ce dernier n'hésitant pas à faire de Léon Blum, Eugène Montel, Vincent Auriol et Jules Moch des « complices involontaires » qui, quand cela s'avérait nécessaire, étaient cités en référence aux forces de l'ordre françaises[204]. Au-delà du spectre des témoignages, nous avons peu de traces de l'action de Marceau Pivert qui est cité dans une seule affaire jusqu'à sa démission de la Présidence du Conseil en janvier 1937[205]. Il semble donc que ses démarches aient essentiellement consisté à encourager la contrebande tout en défendant la ligne politique de « non-intervention » du gouvernement[206]. Motivée par la crainte d'un conflit mondial, cette position contraste avec les efforts menés en coulisses. Si elle apparaît contradictoire, sa ligne personnelle est révélatrice d'une posture propre aux milieux gouvernementaux français, qui laissent aux militants antifascistes le soin des opérations illégales. D'après Jacques Kergoat, si Marceau Pivert considère que le gouvernement doit faire appliquer la « non-intervention », il invite « la classe ouvrière par son action autonome et indépendante, [à] aider les antifascistes espagnols en se procurant elle-même les armes nécessaires, en les acheminant elle-même en contrebande[207] ».

B. Du parti au militant : l'engagement antifasciste français

1) Une pratique improvisée

La prise en charge de l'assistance matérielle par la classe ouvrière française est d'abord le produit de nombreuses initiatives spontanées. Les témoignages militants sur l'aide à l'Espagne républicaine font état d'une pratique improvisée durant les premières semaines du

[203] Le premier est cité par Jacques Kergoat *Ibid.*, p. 109 ; Maurice Jaquier explique : « Il profitait de sa mission pour faciliter les achats d'armes, pour aplanir toutes sortes d'obstacles. Il transmettait les nouvelles qui lui parvenaient de Barcelone à toutes les stations de radio. Il surveillait les activités des agents franquistes en France et au Maroc français, en interceptant, par exemple, bon nombre de leurs télégrammes… ». Voir : M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 133-134.

[204] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 131.

[205] Il s'agit de l'affaire qui mène à l'arrestation des deux militants politiques français César Motola et Henri Ferré à la Cure le 20 octobre 1936. Ils essayent sans succès de joindre Marceau Pivert par téléphone suite à leur interrogatoire. Cela ne semble pas suffire à l'inspecteur des douanes qui ne veut pas se contenter d'une autorisation par voie téléphonique, mais seulement d'un ordre écrit de ses chefs. En somme, les deux individus sont quand même poursuivis. Extrait de la déposition du témoin Louis Robert, inspecteur des douanes à la Cure. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.

[206] J. Kergoat, *Marceau Pivert : « socialiste de gauche »*, *op. cit.*, p. 109 et suiv.

[207] *Ibid.*, p. 111 ; Dans la même optique, Maurice Jaquier fait dire au militant (Henri ?) Grandjouan « Ce qu'ils envisagent est exactement dans la ligne préconisée par Pivert : faire assumer par les travailleurs l'aide directe à l'Espagne ». Voir : M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 127.

conflit[208], ce que confirment plusieurs études sur les mobilisations politiques durant le conflit[209]. Une grande partie de cette mobilisation est destinée au Pays basque espagnol, où les forces du *Frente Popular* affrontent des troupes rebelles mieux armées. Cette assistance de faible ampleur n'empêche pas la prise de la ville d'Irun par les forces putschistes, ce qui met fin à toute possibilité d'approvisionnement terrestre du front nord espagnol (voir la carte 2, p. 697). Par ailleurs, cette aide ne cesse pas, mais elle s'essouffle.

Le dépouillement des archives de surveillance françaises donne plusieurs exemples de mobilisations de la classe ouvrière pour l'envoi de matériel en Espagne. Le 18 août 1936, une note de la préfecture de police évoque l'achat de deux avions que la Fédération du Bâtiment parisienne projette d'offrir au gouvernement espagnol[210]. À la même époque, il est aussi question d'un don de trois avions par les ouvriers des établissements aéronautiques Nieuport, qui collectent également des fonds afin renouveler l'opération[211]. Malgré la structuration progressive de ces efforts de solidarité, des initiatives spontanées subsistent durant tout le conflit. En octobre, un rapport du procureur général de la Cour d'appel d'Aix fait part du transport de 11 pistolets automatiques par Gabriel Diné[212]. Le militant français, surveillé de longue date pour ses activités antimilitaristes et des actes de rébellion[213], reconnait avoir acheté ces armes « pour ses camarades espagnols anarchistes, et qu'il les avait transportées, lui-même, à Barcelone[214] ». Un autre exemple est celui de la subtilisation d'avions dans le camp d'aviation militaire du Laissac. Henri Galy dirige l'équipe franco-espagnole qui participe au vol de trois avions Potez dans le courant du mois de décembre 1936. Réalisée d'après lui « uniquement

[208] Ces témoignages signalent souvent le « courage » et l' « ingéniosité » des militants se dédiant à cette pratique. Le militant communiste Jean Jérôme évoque par exemple « un élan et un courage admirables ». Voir : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 23 et suiv. ; Jean Jérôme, *La part des hommes : souvenirs d'un témoin*, Paris, Acropole, 1983, p. 181 ; André Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, 1986, n° 24, p. 122 et suiv ; M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 117 et suiv.

[209] Dont voici trois exemples significatifs : C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 41 et suiv. ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 102 et suiv. ; B. Lavallé et al., *Car ce combat est aussi le nôtre*, *op. cit.*, p. 144 et suiv.

[210] Note de correspondance de la préfecture de police, 18 août 1936. APP, BA 1664.

[211] Les ouvriers feraient un emprunt commun et projetteraient de vendre des timbres au profit des républicains espagnols. L'information provient de la surveillance d'une séance de la CGT à Ivry, au début du conflit, mais à une date exacte inconnue. Notes intitulées « Crèche Municipale, rue Louis Coutant », sans date (vers août-septembre 1936). APP, BA 1665.

[212] Copie d'un rapport du procureur général près la Cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 13 octobre 1936 à Aix. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.

[213] https://maitron.fr/spip.php?article3272, notice DINÉ Gabriel par Jacques Girault, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 15 janvier 2019.

[214] Copie d'un rapport du procureur général près la Cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 13 octobre 1936 à Aix. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.

pour un idéal[215] », cette mission révèle plusieurs subterfuges que les militants politiques déploient, faute de mieux. Après avoir trompé le chauffeur de taxi, ils parviennent à en faire autant avec le gardien du camp en lui téléphonant pour annoncer leur venue[216]. Lors des deux appels, ils imitent la voix du chef-pilote du camp dont Henri Galy, membre du club d'aviation associé au camp militaire, connaissait l'arrêt maladie[217]. Ils déclarent leur intention de réaliser des essais des Potez, ce qu'ils parviennent à faire, puis s'enfuient en Espagne, où ils livrent les appareils[218]. Comme d'autres affaires, cet exemple illustre les difficultés matérielles et humaines auxquelles les militants antifascistes doivent faire face pour apporter un soutien matériel au camp républicain. Progressivement remplacées par de projets plus structurés, elles semblent connaître une réelle décrue sans réellement disparaître. La plus grande partie de cette assistance devient rapidement un attribut des syndicats et partis qui, à travers la mise en place de comités, peuvent rassembler les forces nécessaires à un soutien plus endurant.

2) Une solidarité en quête de structuration : les fournitures communistes et anarchistes

Les milieux antifascistes français structurent rapidement leurs efforts. L'affaire est relativement bien traitée par l'historiographie française pour qu'on n'ait pas besoin d'y revenir en détail. Les recherches utilisent presque toujours le biais des partis politiques pour analyser les envois en contrebande[219]. L'enfermement du sujet dans sa seule dimension politique peut aller jusqu'à la caricature, qu'il s'agisse d'un apparent oubli des envois d'armes réalisés sans motivation politique idéologique, pour André Balent[220], ou, dans le cas d'Ami-Jacques Rapin, d'une restriction du sujet à une lutte d'influence entre le PCF et les anarchistes[221].

---

[215] Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Montpellier le 22 mars 1937. ANF, F^7 14676.

[216] Rapport N° 6996 du commissaire de Police mobile Léon Alleguede adressé au contrôleur général des services de recherches judiciaires, le 22 décembre 1936 à Millau. ANF, F^7 14676.

[217] Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 22 mai 1937. SHD, GR $7N^2$ 2616, dossier 2

[218] Rapport du commissaire spécial d'Albi adressé au préfet de l'Aveyron (cabinet), à Albi le 23 décembre 36. CADC, 396PO/B 561.

[219] On peut notamment citer l'apport des enquêtes réalisées concernant le rôle des militants français du Parti communiste dans les envois d'armes et de matériel de guerre au camp espagnol : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.* ; C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*

[220] Les différents exemples mobilisés, tirés d'une longue série d'entretiens réalisés de 1974 à 2008, concernent exclusivement des militants politiques. A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit.

[221] « Si la prise de contrôle communiste des filières d'acheminement de fournitures militaires s'inscrit dans la même perspective hégémonique que celle qui guide la politisation stalinienne en Espagne, elle est néanmoins plus aisément justifiable en termes stratégiques. La solidarité internationale des militants anarchistes ne pouvait que difficilement fournir le soutien logistique nécessaire à la poursuite d'une guerre moderne ». A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 102.

L'assistance illégale des communistes français aux Républicains espagnols se concentre essentiellement durant les premières semaines du conflit. En marge de la mobilisation légale des comités d'aide à l'Espagne, André Moine, ancien secrétaire régional dans les Basses-Pyrénées et des Landes évoque la contrebande d'armes destinées au front basque jusqu'en septembre 1936. L'assistance matérielle, qui « restera au stade artisanal » de l'aveu même du militant politique, concerne des quantités assez faibles[222]. La découverte d'archives sur une expédition qu'il cite nous montre que ces opérations ne sont pas toujours couronnées de la réussite qu'on veut bien leur attribuer. Le militant communiste décrit l'arrestation de deux camionneurs à Boucau, juste après qu'ils aient déchargé une partie du matériel sur bateau et caché le reste dans un bosquet[223]. Arrêtés par des douaniers arme au poing, ils auraient été condamnés à « quelques mois de prison »[224]. La seule arrestation dans ce petit port à cette période fait référence à des occupants d'une camionnette avec deux tonnes d'armes, munitions et explosifs[225] qui « allaient être déchargés dans un chalutier espagnol amarré au port du Boucau[226] ». S'il est effectivement possible qu'un bateau espagnol soit parti avec des armes et qu'une partie ait été mise à l'abri, une saisie du matériel a bien eu lieu de la part des autorités françaises. Celle-ci pourrait avoir été secrètement négociée avec la République espagnole, puisque le ministère des Finances transmet des instructions verbales à la douane en vue d'une éventuelle transaction[227]. Par ailleurs, les trois individus arrêtés ne sont pas condamnés à de la prison ferme, mais à des peines allant de 4 à 6 mois de sursis[228]. Au-delà de ces détails anecdotiques, les archives policières nous apprennent que la mission a été menée de concert

[222] Grâce à ses souvenirs en tant que responsable politique dans la région et aux témoignages rassemblés, il propose l'inventaire suivant : une tonne et demie de fusils par mer, une grosse caisse de munitions passée à travers le cordon de gardes mobiles, une hélice d'avion par des pêcheurs, un fusil-mitrailleur avec munitions par le député Prosper Moquet, un avion en pièces détachées (dont on ne sait pas comment il serait passé en Espagne), deux camions d'armes depuis Bordeaux, quelques envois de lots d'armes par barques et bateaux, et des wagons de mitrailleuses à destination de Bilbao, avec couverture légale du gouvernement français. A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 122-123.
[223] *Ibid.*, p. 124.
[224] *Ibid.*
[225] Un rapport du procureur général près la Cour d'Appel de Pau adressé au garde des Sceaux (le 7 septembre 1936) donne un inventaire que nous reproduisons ici *in extenso* : 89 fusils de guerre de modèles français et étrangers, 9 carabines et mousquetons de guerre étrangers, 6 fusils-mitrailleurs français et étrangers, 4 parabellums, 10 pistolets de calibre 7,65 mm, 22 baïonnettes modèles étrangers, 3 chargeurs cylindriques, 3 600 cartouches de fusils-mitrailleurs, 70 kg de cartouches diverses, 500 cartouches de pistolets, 650 cartouches de parabellum et 4 bandes de mitrailleuse en toile. CADC, 86CPCOM 146.
[226] Note de correspondance de la préfecture de police, le 19 septembre 1936. APP, BA 1665.
[227] Le rapport indique que le Directeur des douanes « avait reçu de Paris des instructions émanant du Ministère des Finances, lui prescrivant d'entrer en pourparlers avec M. le Consul d'Espagne à Bayonne en vue d'une transaction ». Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Pau adressé au garde des Sceaux, le 7 septembre 1936. CADC, 86CPCOM 146.
[228] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Pau adressé au garde des Sceaux, le 9 mars 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.

avec le Secours Rouge International (SRI) communiste. À nouveau, les missions humanitaires se trouvent mêlées aux envois de contrebande. Au juge d'instruction, le chauffeur Édouard Decœur décrit l'itinéraire de sa mission :

> « Le 1er septembre, j'ai été engagé par un conseiller municipal [communiste] de Gennevilliers, M. [Henri] Colin, pour effectuer un transport ne devant contenir que des vivres et des produits pharmaceutiques. Quelques jours plus tard, j'ai été mis en relations par M. Colin avec deux inconnus. Ces derniers m'ont d'abord conduit, 12 avenue Mathurin Moreau à Paris, siège du Secours Rouge International, où j'ai effectué un premier chargement, puis ils m'ont conduit devant un pavillon à Drancy, où un nouveau chargement a été effectué, nous sommes partis au port du Boucau, par Bayonne[229]. »

Des expéditions similaires semblent avoir été renouvelées. À Montreuil-sous-Bois, dans la banlieue rouge de Paris, le conseiller municipal communiste André Barte est à l'initiative de nombreuses actions en faveur du camp républicain. Responsable du Comité d'Entr'aide aux Républicains espagnols – qui dépend de la branche française du SRI – il organise à ce titre de nombreux envois de vivres, produits pharmaceutiques et de vêtements au sud des Pyrénées. Soupçonnées de livrer des armes et des munitions sous couvert d'aide humanitaire, les caravanes que son comité destine à Madrid, via Marseille, sont de nombreuses fois dénoncées puis fouillées par la police[230]. La visite policière des locaux à Montreuil ne permet pas de constater la moindre fraude, même si plusieurs chargements de nuit par des volontaires rendent les opérations suspectes[231]. En octobre 1936, la découverte d'armes, de munitions, de couteaux de tranchées et de vêtements chez un militant d'Avignon conduit la police à interroger André Barte[232]. Désigné par un vendeur comme celui ayant pris livraison de 928 poignards, le responsable communiste est aussi le propriétaire du camion ayant déchargé le matériel en urgence chez le militant avignonnais[233]. Bien que la destination marseillaise du chargement soit la même que celle des envois du Comité d'Entr'aide, André Barte parvient à esquiver des poursuites en justifiant qu'il ne pouvait pas contrôler les allées et venues des camions du comité. Dans cette affaire, où est aussi cité le trésorier du Comité National de Défense du Peuple espagnol – qui siège au 8, avenue Mathurin Moreau –, seul le militant ayant reçu livraison des armes est inquiété[234].

[229] Note de correspondance de la préfecture de police, le 19 septembre 1936. APP, BA 1665.
[230] Le 8 décembre 1936, un article de *L'Action Française* accuse par exemple le Comité d'envoyer armes et munitions en Espagne. Rapport de la préfecture de police, janvier 1937. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[231] *Ibid*.
[232] Rapport du commissaire de police mobile Jobard adressé au commissaire de police chef de la 2e section du contrôle général des services de police criminelle, le 4 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 3.
[233] *Ibid*.
[234] Rapport du procureur général près la Cour d'Appel de Nîmes adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 26 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.

En dehors des envois réalisés dans le giron des comités d'aide à l'Espagne républicaine, plusieurs événements sporadiques montrent que des militants du Parti poursuivent leurs efforts. À Villeurbanne, en octobre 1936, une véritable usine clandestine de fabrication est aménagée par des élus communistes[235]. L'affaire dite « des grenades de Lyon » implique plusieurs militants qui, bénévolement, étaient mobilisés pour fabriquer plusieurs milliers de grenades destinées à l'armée républicaine[236]. D'autres réseaux artisanaux existent ailleurs. André Balent retrace le fonctionnement d'une « filière roussillonnaise » placée sous la responsabilité du militant communiste André Gendre, à Millas[237]. D'abord passées en contrebande à dos d'homme, ces opérations de faible volume[238] sont ensuite envoyées grâce à des camions citernes que des douaniers socialistes et des policiers laissent passer[239]. Bastion communiste, Marseille est également un centre d'envoi d'armes, *a priori* à destination de Barcelone[240]. Pour la cité phocéenne, où la Fédération communiste départementale se montre très active, seuls des témoignages nous renseignent sur les activités de contrebande des militants d'extrême gauche[241]. En général, celle-ci a laissé la place à un véritable désert archivistique, dont l'étendue est bien plus importante que pour d'autres filières. En plus d'un possible laxisme des autorités à leur égard, on peut supposer que la contrebande communiste est restée de faible envergure. Comme l'indique Ami-Jacques Rapin, et le supposaient Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog avant lui, les envois des filières « artisanales » communistes ont rapidement été remplacés par des réseaux mieux structurés[242], ceux du trafic d'apparence légale.

---

[235] Rapport du procureur général à Lyon adressé au garde des Sceaux, le 19 décembre 1936 à Lyon. SHD, GR 7N² 2544, dossier 2.

[236] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 104.

[237] A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit., p. 41.

[238] Michel Cadé rapporte en effet que « s'il ne fut pas totalement inexistant, il fut, de l'aveu de ses responsables, peu considérable à partir du centre de Millas. En effet le matériel lourd, quelle que fut sa provenance, passait par chemin de fer, sous plombs de douane et son expédition échappait totalement à l'organisation d'André Gendre ». M. Cadé, *Le parti des campagnes rouges*, *op. cit.*, p. 230.

[239] A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit., p. 41-42.

[240] Robert Mencherini, « 1938-1939 : le temps des crises. De la guerre d'Espagne à la déclaration de guerre » dans *Midi rouge, ombres et lumières : une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950*, Paris, Syllepse, 2004, vol.1, p. 94.

[241] Une recherche sur les moteurs de recherche en ligne des archives départementales est restée infructueuse. La meilleure entrée serait une recherche minutieuse par entrée nominative, mais le temps a manqué pour la réaliser. Pour une courte synthèse des envois en contrebande à Marseille, voir : A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 104-105.

[242] Pour les auteurs des *Brigades de la Mer*, le passage des techniques artisanales au montage d'une compagnie de transport communiste est un indice intéressant. Voir la transition : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 40 et suiv ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 101-102.

De pair avec les milieux politiques espagnols, les libertaires français se mobilisent plus durablement dans la pratique contrebandière[243]. Illustrer ce soutien est pour nous l'occasion de revenir sur les expéditions organisées par le Comité pour l'Espagne Libre (CEL). Dans ses mémoires, Louis Lecoin, responsable du comité, confirme les envois d'armes à destination de la guerre civile :

> « Nous enverrons en Espagne jusqu'à cinq camions par semaine, de quatre à cinq tonnes chacun, pleins de linge, vêtements, denrées alimentaires, cachant les armes et les munitions, que nous nous procurerons. Gros effort de notre part ; apports insignifiants en raison des immenses besoins des révolutionnaires espagnols[244]. »

Des livraisons camouflées sont effectivement organisées depuis un Centre de Ravitaillement des Milices Antifascistes d'Espagne, dont le siège est au 20 rue d'Alésia, à Paris[245]. Le CEL – qui se transforme en novembre 1937 en section française de la SIA – organise une aide destinée aux miliciens libertaires, celle-ci doit contrer l'influence du SRI en Espagne. Durant le conflit, ses membres organisent en France et en Belgique de nombreuses acquisitions sur le marché privé des armements[246]. Pour cela, ils comptent notamment sur le soutien des fondateurs de la *French Connection*, Paul Carbone et François Spirito[247]. Le comité devient en France le relais indispensable de la CNT et de la FAI[248]. C'est dans ce cadre que Facundo Roca, mandaté par le Comité Central de Défense des Milices Antifascistes de Barcelone, est amené à traiter plusieurs fois avec eux[249].

Un retour sur le parcours de plusieurs de ses membres permet de comprendre les raisons de cette connexion française. En dehors des relations anciennes entre les appareils politiques, ce sont des affinités personnelles qui expliquent cette mobilisation durable. Fondateur du CEL, Louis Lecoin est un militant de longue date qui, au cours de sa vie, passe près de 12 années en prison pour son combat antimilitariste[250]. Objecteur de conscience, il anime aussi le journal *Le Libertaire* et s'est fait connaître dans les années 1920 pour la défense des militants espagnols devant être extradés au sud des Pyrénées[251]. Avec d'autres camarades de l'Union anarchiste

[243] Le sujet fait l'objet d'une analyse dans un article à paraître : Pierre Salmon, « La gauche révolutionnaire contre l'Internationale communiste : une relecture de la contrebande d'armes franco-espagnole de la guerre civile (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, 2021.
[244] Louis Lecoin, *Le cours d'une vie*, Paris, Liberté, 1965, p. 154.
[245] Note de la préfecture de police, 18 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.
[246] Pour plus de détails, voir notamment Pierre Salmon, « La gauche révolutionnaire contre l'Internationale communiste », art. cit. (à paraître).
[247] *Ibid*.
[248] Rapport de la préfecture de police, le 7 novembre 1936. APP, BA 1665.
[249] Ses rencontres avec les militants français sont citées à plusieurs reprises. Voir notamment : rapport de la préfecture de police, le 7 août 1936 (APP, BA 1665) ; rapport de la préfecture de police, le 20 septembre 1936 (*Ibid*.).
[250] L. Lecoin, *Le cours d'une vie*, *op. cit.*, p. 9-10.
[251] En 1922, avec le comité Nicolau-Mateu, du nom des deux accusés du meurtre du président du gouvernement espagnol Eduardo Dato, puis en 1927, pour Francisco Ascaso, Buenaventura Durruti et Gregori Jover.

(UA), il entretient d'excellents liens avec la FAI et la CNT. Il va ainsi pour Émilienne Morin, maîtresse de Buenaventura Durruti, chargée de superviser les opérations d'achats en France et pour Louis Anderson, collaborateur du *Libertaire* et chargé d'achats pour les milices anarchistes au début du conflit[252]. Au demeurant, l'Espagne est une terre de prédilection pour les militants anarchistes d'Hexagone, et inversement[253]. Cela explique des relations fortes entre les militants libertaires des deux pays.

Plusieurs activistes français se montrent particulièrement actifs. Louis Lecoin fait référence au rôle de Pierre Perrin (dit « Odéon ») comme le convoyeur des armes vers l'Espagne républicaine[254], ce qui est confirmé par les archives de surveillance[255]. Le militant de l'UA, lui aussi objecteur de conscience, accumule de nombreuses fonctions dans les activités de soutien à l'Espagne libertaire. Chargé du recrutement de volontaires pour la Centurie Faure[256], il est aussi le premier responsable de la colonie d'enfants « Ascaso-Durruti » de Llansa, non loin de la frontière française ; celle-ci accueille surtout orphelins de guerre[257]. C'est sa proximité avec le charismatique leader anarchiste Buenaventura Durruti, dont il semble avoir « capté la confiance » qui expliquerait son rôle dans les fournitures d'armes en contrebande[258]. Dans les opérations d'achats d'armes, le militant Jules Chazanoff (dit « Chazoff ») a une fonction éminente, mais Louis Lecoin se montre curieusement silencieux à son propos[259]. Pourtant, le pacifiste est cité à de très nombreuses reprises comme responsable des achats pour les libertaires espagnols[260]. Menant ses missions seul, ou avec Louis Lecoin, il traite parfois directement avec

---

https://maitron.fr/spip.php?article155462, notice LECOIN Louis [Dictionnaire des anarchistes] par Édouard Sill, Guillaume Davranche, version mise en ligne le 28 février 2014, dernière modification le 17 septembre 2019.

[252] Rapport de la préfecture de police, 6 octobre 1936. APP, BA 1665.

[253] D. Berry, « Solidarité internationale antifasciste : les anarchistes français et la guerre civile d'Espagne », art. cit., p. 73-74.

[254] L. Lecoin, *Le cours d'une vie*, *op. cit.*, p. 154.

[255] Note de la préfecture de police du 18 décembre 1936 (SHD, GR 7N² 2616, dossier 1) ; Dossier « Solidarité Internationale Antifasciste – Mouysset », rapport de la police judiciaire, le 3 avril 1939 (APP, BA 1899).

[256] Rapport de la préfecture de police, 24 octobre 1936. APP, BA 1665.

[257] https://maitron.fr/spip.php?article107852, notice ODÉON Pierre (PERRIN Pierre, dit) par Jean Maitron, version mise en ligne le 20 novembre 2010, dernière modification le 18 décembre 2010. Pierre Perrin est effectivement cité dans des échanges pour l'accueil d'enfants réfugiés en Charente, en mai 1939, après son évacuation d'Espagne. Lettre de Baylet, directeur de la colonie « Maison Heureuse » au préfet de la Charente-Inférieure, le 1er mai 1939. Archives départementales de la Charente-Maritime, 5 M 6/23. Mes remerciements à Célia Keren pour la référence.

[258] Rapport de la préfecture de police, 6 octobre 1936. APP, BA 1665.

[259] On pourra peut-être l'expliquer par le différend qui les oppose à partir de l'été 1939. À cette époque, Jules Chazoff accuse Louis Lecoin de détourner de l'argent du SIA à son profit. Un rapport de police dit que Jules Chazanoff a l'intention de le faire savoir. https://maitron.fr/spip.php?article153853, notice CHAZANOFF Jules [dit Chazoff] [Dictionnaire des anarchistes] par Jean Maitron, notice complétée par Guillaume Davranche, Rolf Dupuy et Édouard Sill, version mise en ligne le 9 mars 2014, dernière modification le 31 juillet 2016 [consulté le 10 mars 2020].

[260] Note de correspondance, 7 août 1936 (APP, BA 1665) ; Rapport la préfecture de police, 10 septembre 1937 (APP, BA 1663) ; Rapport de la préfecture de police, le 20 septembre 1936 (APP, BA 1665) ; Rapport de la préfecture de police, le 6 octobre 1936 (APP, BA 1665) ; Rapport de la préfecture de police, 17 octobre 1936 (APP,

les anarchistes espagnols pour opérer des achats de grande envergure. Électricien de métier puis correcteur chez *Le Jour*, il ne possède *a priori* pas de compétences dédiées à cette tâche. À partir d'octobre, il semble que Pierre Odéon lui soit préféré, mais Chazoff continue à mener des démarches conjointes avec le responsable du CEL[261]. Qu'il se soit montré réservé en raison de frais de mission non remboursés par les délégations espagnoles pourrait expliquer cette mise à l'écart[262]. En marge des opérations d'envergure, les achats du CEL de faible volume sont aussi effectués par les petites mains du comité. Il en va ainsi en octobre 1936, pour l'achat de cinq pistolets automatiques par l'anarchiste Jean Souarnec[263] et en décembre, avec l'acquisition de six pistolets par Egistro Vermicelli[264].

3) Un combat parmi d'autres ? L'ampleur du phénomène en question

En définitive, les achats de contrebande des milieux antifascistes semblent nous offrir un reflet de la mobilisation partisane dans la guerre d'Espagne. Les partis de gauche français sont nombreux à proposer leur aide à travers leur appareil politique ou par le biais des comités de soutien. La mobilisation ne s'arrête pas au spectre de la lutte entre anarchistes et communistes, puisque toute la gauche semble y participer avec une implication variable[265]. L'objectif n'était cependant pas de dresser un inventaire à la Prévert de l'engagement antifasciste, mais plutôt d'en rappeler les tenants et les aboutissants. Cette solidarité française a été faite de fractures aujourd'hui bien connues[266] que les représentants de la République espagnole pouvaient d'ailleurs regretter[267].

BA 1665) ; Rapport de la préfecture de police, 24 octobre 1936 (APP, BA 1665) ; Rapport de la préfecture de police, 7 novembre 1936 (APP, BA 1665) ; Note de correspondance de la préfecture de police, 5 décembre 1936 (APP, BA 1665) ; Note de la préfecture de police, correspondance, le 20 décembre 1936 (APP, 1W 1829/97478) ; Note de la préfecture de police, le 8 janvier 1937 (ANF, 19940496/36, dossier 769) ; Note de correspondance de la préfecture de police, le 9 janvier 1937 (APP, BA 1666).

[261] Rapport de la préfecture de police du 6 octobre 1936. APP, BA 1665.

[262] Rapport de la préfecture de police, 24 octobre 1936. APP, BA 1665.

[263] Rapport de la préfecture de police, 17 octobre 1936. APP, BA 1665.

[264] Procès-verbal de l'agent de police de Blanc-Mesnil Henri Pannetier, le 13 janvier 1937. ANF, F^{7} 14677.

[265] Les achats d'armes en contrebande donnent même lieu à un combat des forces révolutionnaires socialistes et anarchistes contre les milieux staliniens. Pierre Salmon, « La gauche révolutionnaire contre l'Internationale communiste », art. cit.

[266] Voir : F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 29-30.

[267] Il en va ainsi pour le consul de Sète, qui regrette à propos des divisions entre le Comité d'Entr'aide communiste de Béziers et les milieux anarchistes de Montpellier que « il ne fut cependant pas possible que les dirigeants de chacun des groupes de tendance politique opposée (principalement anarchiste et communiste) mettent de côté leur amour propre en établissant une direction conjointe […] ». Il reproche notamment aux communistes une conduite autonome distincte des anarchistes, prêts à collaborer avec les représentants de la République espagnole. (n.t.) : « No fue sin embargo posible que los dirigentes de cada uno de los grupos de tendencia política opuesta (principalmente anarquistas y comunistas) cediesen en su amor proprio estableciendo una directiva conjunta ». Mémoire du consulat de Sète, correspondance de l'année 1937 (envoyée le 15 mars 1938). AGA, caja 11 074, dossier 6871.

Des collaborations existent cependant, comme à Perpignan, où la Gauche Révolutionnaire de Maurice Jaquier cherchait d'après lui à collaborer avec les anarchistes et les communistes[268]. Dans cette ville, l'union des forces se fait cependant en opposition aux communistes. En février 1938, la création d'un comité de SIA réunit les anarchistes, les Pivertistes du comité Continental Bar et le maire socialiste de la ville[269]. Petit à petit, les militants du PCF avaient abandonné l'unité d'action pour organiser la solidarité collective en leur nom. D'après Michel Cadé,

> « autant que du refus de collaborer avec les anarchistes et autres "trotskistes", cette rétraction du PCF témoignait de la part sans cesse grandissante prise, au crépuscule du Front populaire, dans son action en faveur de l'Espagne par ses aspects clandestins[270]. »

Les bénéfices politiques d'une aide à l'Espagne sont évidents. Au sud des Pyrénées, ils permettent de renforcer les positions des communistes, qui tendent à devenir hégémoniques. En France, ils laissent penser que la solidarité antifasciste ne peut pas se réaliser hors du spectre du Komintern. Il est possible que les profits d'une mobilisation en faveur du camp républicain ne s'arrêtent pas là : d'après un rapport de la préfecture de police sur le Comité pour l'Espagne Libre, le soutien du CEL aux sections de la CNT et de la FAI apporte des avantages économiques à l'Union Anarchiste, dont sont issus ses membres, et à son organe de presse, *Le Libertaire*[271].

L'impact du phénomène interroge. Il a été l'objet de vives critiques par d'anciens protagonistes qui, ensuite, ont été reprises sans précaution par les historiens. Ami-Jacques Rapin estime par exemple que

> « si l'on fait abstraction des réseaux communistes, qui préfigurent à une plus petite échelle le dispositif mis en place par l'Internationale et les services soviétiques, il n'est pas outrageant d'affirmer que le caractère artisanal de ces filières ne pouvait répondre aux besoins massifs en armements des milices espagnoles, puis de l'armée républicaine. […] Composés d'amateurs, souvent mal organisés, les petits réseaux clandestins de contrebande ne sont pas susceptibles de fournir en quantité suffisante le matériel militaire nécessaire à un conflit qui s'enfonce dans la durée[272]. »

Certes, l'internationalisation de la guerre d'Espagne impose certains défis logistiques. Il ne fait guère de doute que l'aide apportée par l'Union soviétique est vitale pour la République[273]. Si

---

[268] Il aurait multiplié des démarches en ce sens lors de son arrivée à la tête du comité dit « du Continental Bar ». M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 128.
[269] M. Cadé, *Le parti des campagnes rouges*, *op. cit.*, p. 227.
[270] *Ibid.*, p. 228.
[271] Les ressources du CEL sont tirées des souscriptions des milieux libertaires et d'un apport économique des organisations anarchistes espagnoles. Ce préciput viendrait en surplus. Note de la préfecture de police, 18 décembre 1936. SHD, GR 7N² 1616, dossier 1.
[272] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 105.
[273] Sur ce point, voir se rapporter aux synthèses sur les livraisons de matériel de guerre : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.* ; Yuri Rybalkin, *Stalin y España: la ayuda militar soviética a la República*, Madrid, Pons, 2008, 261 p. ; Ángel Viñas, « Armas y hombres para España. Los apoyos exteriores en la guerra civil » dans *Economía*

certains militants anarchistes préfèrent la défense de la révolution à un conflit moderne, cette opposition est, dans l'ensemble, très caricaturale. Comme nous l'avons mentionné, les besoins d'une guerre nouvelle n'échappent pas aux bases libertaires, qui participent à l'effort général. Un phénomène perceptible, par contre, est la lutte d'influence des différences forces politiques locales afin de contrôler l'approvisionnement en armes. Dans ce cadre, il convient de souligner que les communistes espagnols tirent un profit non négligeable de l'aide apportée par l'Union soviétique[274]. De leur côté, les réseaux anarchistes éprouvent de réelles difficultés pour l'achat de matériel militaire stratégique qui pourrait leur être utile (des avions, du matériel lourd, etc.). Si le phénomène est complexe à chiffrer, force est de constater que les acquisitions effectuées par les libertaires sont sans commune mesure avec l'approvisionnement russe. Dans ce cadre, l'existence des filières artisanales peut avoir une double vocation. D'une part, il s'agit de remplir un vide lorsque l'État central fait défaut, durant les premières semaines. D'autre part, ces fournitures, certes incomplètes, peuvent être considérées comme un ravitaillement d'appoint afin d'armer les milices anarchistes pas toujours bien équipées par le gouvernement central. Cela, on le suppose, peut jouer un rôle afin de conserver le monopole de la violence légitime ou, sinon, de le reconquérir, à partir du printemps 1937.

En France, le phénomène relève d'une poignée d'individus[275]. Leur engagement dans le conflit espagnol allie plusieurs facettes de l'internationalisation du conflit. Pour quelques-uns, contrebande et enrôlement militaire sont étroitement liés. Impliqué dans le vol des avions Potez du camp du Laissac, l'aviateur Raoul Delas meurt en septembre 1937 près d'Alicante, quelques semaines après sa condamnation pour le vol des appareils[276]. Associé à Édouard Decœur lors du transport d'armes à Boucau, le communiste Francisco Asensi s'engage dans les Brigades internationales à sa sortie de prison, dans le courant de l'année 1937[277]. Ami-Jacques Rapin cite aussi l'exemple de Robert Léger, rentré d'Espagne en raison des persécutions qu'il y subit comme libertaire, pour s'adonner en France à la contrebande d'armes[278]. Condamné à 13 mois

y economistas españoles en la Guerra Civil, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008, p. 339-424 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*

[274] Une approche récente : Fernando Hernández Sánchez, *Guerra o revolución: el Partido Comunista de España en la Guerra Civil*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 469-470.

[275] Une centaine d'individus sont arrêtés et jugés pour des faits de contrebande à destination de l'Espagne (voir le tableau 7, p. 480).

[276] Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Montpellier le 9 février 1938. ANF, F^7 14676.

[277] https://maitron.fr/spip.php?article10296, notice ASENSI Francisco, dit Paco par Natacha Lillo, version mise en ligne le 10 octobre 2008, dernière modification le 7 octobre 2016.

[278] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 103. Voir aussi : https://maitron.fr/spip.php?article154026, notice LÉGER Robert [Dictionnaire des anarchistes] par René Bianco, notice complétée par Rolf Dupuy, version mise en ligne le 19 avril 2014, dernière modification le 2 juin 2019.

de prison en octobre 1937, il fait partie de ceux pour qui elle « s'assimile à un mode substitutif de solidarité dans le contexte d'un contrôle politique accru des volontaires internationaux en Espagne[279] ». Par ailleurs, les témoignages du communiste Jean Jérôme et du libertaire Maurice Jaquier nous rappellent que certains participent à des missions politiques en Espagne sans pour autant prendre part au combat[280].

Entre fuite et poursuite du combat, la mobilisation dans la contrebande d'armes se présente comme une solution de continuité pour de nombreux militants. Comme les envois de vivres, la fondation de colonies d'enfants, les livraisons d'armes et le départ en Espagne constituent des aspects de l'engagement antifasciste transfrontalier durant la guerre civile. En tout état de cause, l'envoi illégal de matériel est un phénomène beaucoup plus marginal que l'engagement militaire[281]. Désigné responsable des achats d'armes à Perpignan, Maurice Jaquier indique qu'il n'y avait de toute manière « pas beaucoup de volontaires[282] » et que seuls « huit copains » s'organisaient pour faire passer les envois d'armes en contrebande, à Perpignan[283]. Pour sa part, Jean Jérôme laisse entendre que les missions illégales du PCF sont organisées par quelques individus qui, en raison du manque de ressources humaines, s'épuisent à la tâche[284]. Sûrement moins noble que l'engagement comme combattant, la contrebande apporte apparemment plus de risques immédiats, en tout cas sur le plan légal[285]. Cela compte certainement dans un pays où le respect de la loi compte énormément[286]. Plus dangereux, l'engagement comme volontaire ne relève pas de l'inconnu, puisqu'une partie non négligeable des engagés ont une expérience du feu[287]. Au contraire, la contrebande nécessite des compétences souvent méconnues des militants, raison pour laquelle ces derniers s'en remettent à un monde criminel rompu à cette pratique.

---

[279] *Ibid.*, p. 103.
[280] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 103 et suiv ; J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 194 et suiv.
[281] Plus de 10 000 volontaires se rendent en Espagne pour y combattre. Sans pouvoir donner un chiffre exact, la contrebande ne dépasse pas plusieurs centaines d'individus.
[282] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 124.
[283] *Ibid.*, p. 129.
[284] Cela conduit par ailleurs au décès d'un militant, qui meurt de pleurésie. J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 182 et suiv.
[285] Malgré les dispositions légales contre le départ de volontaires, la France se montre incapable de trouver un fondement juridique assez solide pour réprimer cette pratique. Édouard Sill, « Pénaliser l'idéal ? L'État français confronté au volontariat combattant de ses ressortissants durant la guerre civile espagnole », *Cultures & conflits*, août 2019, nº 113, p. 59 et suiv.
[286] Laurent Douzou parle d'un rapport à la légalité très important en France pour expliquer la faible entrée en Résistance. Cela vaut sûrement pour la contrebande. Laurent Douzou, « L'entrée en résistance », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, nº 3, p. 10.
[287] R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 147-149.

IV. Les liens avec le monde criminel

Le recours à des réseaux criminels pour obtenir des armes hors des voies légales est un processus qui a été documenté par quelques témoignages[288]. Quand les acteurs politiques daignent en parler, cette interaction est souvent réduite à sa teneur insolite. Le recours à des archives de surveillance nous permet d'apporter un nouvel éclairage à ces alliances de circonstances.

A. Mafia et trafiquants : les alliances ingrates du camp républicain

La rencontre entre les partisans de la République espagnole et le monde interlope a été présentée comme une aventure dommageable. Le diplomate Pablo de Azcárate est appelé en juillet 1936 au sein de l'ambassade d'Espagne à Paris afin d'aider Fernando de los Ríos dans sa mission d'intérim. Il a plus tard rendu compte d'une situation chaotique pour décrire l'ambiance qui y règne lors de son arrivée, le 20 du mois :

> « Durant cette période, l'ambassade d'Espagne à Paris offrait un spectacle indescriptible, elle était convertie en un véritable Caravansérail* dans lequel à toute heure du jour et durant une bonne partie de la nuit entraient et sortaient des individus de toutes nationalités et de toutes natures pour offrir tous types d'armes, de munitions et d'avions. L'ambassade avait été investie par le monde trouble et sans cœur du trafic des armements. Pour vendre leurs armes usagées et leurs avions désossés, les trafiquants voulaient profiter de l'opportunité exceptionnelle qu'offraient d'un côté l'angoissante situation du gouvernement espagnol qui nécessitait avec la plus grande urgence des avions, des fusils et des mitrailleuses et, de l'autre, notre totale incompétence dans le domaine militaire, qui faisait de nous des proies faciles des trafiquants sans scrupules[289]. »

Un rapport écrit début 1936 par un officiel républicain le confirme : l'ambassade avait été dans l'obligation de traiter avec « une foule d'aventuriers internationaux » pour des opérations qui ont débouché sur des scandales préjudiciables aux réserves financières espagnoles[290].

De leur côté, les militants politiques sont revenus sur de pareilles mésaventures. André Moine se rappelle

---

[288] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 25-29 ; A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 125-126.

[289] (n.t.) « Durante aquel período, la embajada de España en París ofrecía un espectáculo indescriptible, convertida en un verdadero Oriente*, en el que a todas horas del día y buena parte de la noche entraban y salían individuos de las más diversas nacionalidades y cataduras ofreciendo toda clase de armas, municiones y aviones. Sobre la embajada se había volcado el mundo turbio y sin entrañas del tráfico de armamentos, ávido de aprovechar la oportunidad excepcional que para la venta de armas averiada o aviones de deshecho ofrecían, por una parte, la angustiosa situación del gobierno español que exigía con la máxima urgencia los aviones, los fusiles y las ametralladoras (…), y por otra, nuestra total incompetencia en materia militar, que hacía de nosotros fácil presa de traficantes sin escrúpulos ». Le terme « **caravansérail** » a été choisi pour donner une traduction semblable à Gerald Howson, qui cite aussi ce terme dans la traduction vers l'anglais du même passage. On notera par ailleurs que l'auteur britannique a fait le choix de ce terme comme titre de chapitre, sûrement en référence à un passage de l'enquête de Hugh Thomas. Pablo de Azcárate, *Mi embajada en Londres durante la Guerra Civil Española*, Barcelone, Ariel, 2012, p. 29-30 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 75- 80 (p. 76 pour la traduction) ; Hugh Thomas, *La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 233-234.

[290] (n.t.): « una nube de aventureros internacionales ». Rapport "Adquisiciones de armas y municiones y su transporte – Paris, 6/7 de septiembre 1936", par "T. Echevarría". AGA, RE 135, carpeta 5 (Francia I, 1936).

> « des trafiquants qui, profitant de la situation et de notre inexpérience, se faisaient payer fort cher et trompaient tant qu'ils pouvaient. Les camarades d'Irun m'avaient déjà signalé des bandes de mitrailleuses dont une partie des cartouches étaient vides[291]. »

Quant au militant communiste marseillais Lucien Molino, il s'est livré sur l'alliance de circonstance qui avait été formée avec les « truands » de « la bande à [François] Spirito »[292]. Acteurs incontournables du « milieu » marseillais, les hommes proches du célèbre bandit fournissaient un matériel de qualité douteuse, mais que les communistes marseillais ne pouvaient refuser, faute de mieux[293]. Lucien Molino signale que « les rapports avec les truands de la bande à Spirito n'étaient pas faciles, faciles », raison pour laquelle les militants politiques multipliaient les précautions, quitte à solliciter l'escorte d'hommes de main « armés jusqu'aux dents »[294].

Les militants libertaires du Comité pour l'Espagne Libre (CEL) souffrent des mêmes difficultés. Il en va ainsi au début du mois de janvier 1937, lorsque deux délégués du camp républicain font irruption dans leurs locaux arme à la main pour récupérer une somme de 100 000 francs allouée à des achats de matériel de guerre. Selon toute vraisemblance, cette affaire pousse Louis Lecoin et Jules Chazanoff à s'écarter des réseaux criminels[295]. Et pour cause, « les militants [du CEL] estiment qu'il y a lieu d'être circonspect à l'égard des trafiquants d'armes qui sont devenus pour la plupart des "gangsters"[296] ». Quelques mois plus tôt, les membres du CEL s'étaient tournés vers Paul Carbone (l'illustre associé de François Spirito) pour acheter des armes qui leur étaient impossible d'acquérir autrement[297]. Pour cette affaire, la préfecture de police estime que le courtage a été effectué par l'avocat de gauche Henry Torrès[298]. L'ancien député peut en effet faire la connexion grâce aux contacts dont il jouit dans ces deux milieux : comme homme de loi, il a été le défenseur des anarchistes espagnols Francisco Ascaso, Buenaventura Durruti et Gregori Jover en 1927, et a bénéficié pour cela du soutien de Paul Faure et Louis Lecoin, principal animateur du CEL ; plus tard, comme candidat à la députation, il a bénéficié des services de Paul Carbone et François Spirito comme agents

[291] A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 125-126.
[292] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 25.
[293] *Ibid.*, p. 27.
[294] *Ibid.*, p. 27-29.
[295] Note de correspondance de la préfecture de police, le 9 janvier 1937. APP, BA 1666.
[296] *Ibid.*
[297] Rapport de la préfecture de police, 17 octobre 1936. APP, BA 1665.
[298] *Ibid*.

électoraux[299]. En marge de leur assistance aux anarchistes, ces derniers ne manquent par ailleurs pas l'occasion de traiter des envois d'armes avec le camp franquiste[300].

De nombreuses affaires d'armes gérées de concert avec le milieu français semblent effectivement avoir conduit à des achats impropres. Nous ne reviendrons pas sur toutes les vicissitudes connues par les militants politiques français et les services républicains en France. Documentés pour la plupart par des archives françaises de police, ces incidents avérés ne doivent cependant pas masquer la réalité d'alliances qui ont fait les beaux jours de la contrebande des armes destinées au camp républicain.

B. Sans bruit et sans reproches : une collaboration durable

En dépit des coalitions de fortunes, les partisans du camp républicain espagnol ont su nouer des alliances profitables avec certains réseaux criminels. De fait, si l'on s'en remet aux propos des responsables espagnols cités précédemment, on peut supposer que les différents scandales ont été le fait d'escroqueries rendues possibles par l'urgence des premières semaines. La méconnaissance du marché des armements et du monde interlope qui l'accompagne arrivent en arguments supplémentaires pour l'expliquer. Au fil du conflit, plusieurs affaires révèlent cependant des opérations plus discrètes que les « scandales » des premiers jours.

1) Suisse-Espagne, d'une frontière à l'autre

Le 29 mai 1937, l'arrestation de Georges Chabrolhes par la douane Suisse met en lumière l'existence d'un réseau composé de trafiquants français, suisses et espagnols[301]. On apprend que l'expérimenté contrebandier aurait opéré sous les ordres de Jean Erich Genski, un proxénète déjà connu des services de police. Au départ, rien ne permet de déterminer la destination exacte des armes dont on ne connait que l'origine (des armureries genevoises) et le moyen de passage à la frontière franco-suisse.

Rétrospectivement, l'arrestation à Genève du délégué de la Généralité de Catalogne Albert Oller, quelques semaines plus tôt, permet d'en savoir un peu plus. Sa mise à l'arrêt est en effet suivie par celle de Jean Ronchi, à Genève, et conduit les polices françaises et suisses à saisir l'ampleur d'une « affaire [qui] paraît dépasser en importance toutes celles découvertes en Suisse jusqu'ici[302] ». L'enquête révèle rapidement que des armes étaient stockées dans le

[299] Rapport de la préfecture de police, 7 novembre 1936. APP, BA 1665.
[300] Ces derniers, qui sont organisés depuis la Belgique pour le Maroc espagnol, ont lieu dès le début du conflit. Lettre du directeur des renseignements généraux adressée au préfet de police, août 1936 (APP, 1W 862/37785) ; copie d'un rapport de la préfecture de police, 12 février 1937 (SHD, GR 7N² 2616, dossier 1).
[301] Note de synthèse du ministère de l'Intérieur sur l'affaire Chabrolhes – Genski – Suter, sans date. ANF, F⁷ 14678.
[302] Rapport du commissaire spécial d'Annemasse adressé à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 19 mai 1937. SHD, GR 7N² 2595, dossier 2.

domicile suisse du militant communiste Joseph Vergain, chez qui Georges Chabrolhes retirait le matériel avant de le passer en contrebande[303]. Rapidement, des liens sont établis entre Jean Erich Genski, Joseph Vergain et Jean Ronchi[304]. D'abord considéré comme « le cerveau » de l'organisation, Jean Erich Genski a finalement un rôle mineur au sein de la filière. L'organisation, qui importait les armes et munitions d'Allemagne, vers la Suisse, pour ensuite les destiner à l'Espagne républicaine, compte sur la collaboration d'individus qui « avaient partie liée ou bien se connaissaient », ce que les premières arrestations n'avaient pas permis de découvrir[305]. Les premiers éléments de l'enquête permettent vite de savoir qu'un contrat de 436 000 francs a été passé avec un commerçant bernois conjointement avec un dénommé Schuch (sans plus de précision), qui aurait aussi été chargé d'acquisitions auprès d'un armurier de Bâle[306].

À Narbonne, lieu de réception de la marchandise, une enquête menée par la police spéciale révèle l'importance d'une organisation dépendant officiellement de la Chambre de commerce de Barcelone[307]. La structure, qui a pour mission de centraliser des achats et les envoyer ensuite en Espagne républicaine, réceptionne de nombreux camions qu'elle redirige en Espagne[308]. Pour le commissaire spécial de Carcassonne, « il n'y a aucun doute que ces camions peuvent transporter toutes sortes de marchandises y compris des armes et des munitions[309] ». Le commissaire spécial signale la présence de la citoyenne helvétique Alice Schmutz, concubine et associée de José López Guerra, qui est pour sa part délégué espagnol chargé des achats d'armements pour la Chambre de commerce catalane[310]. Si la police soupçonne un lien entre cette centrale d'achats et la contrebande suisse, c'est d'abord en raison de la similitude entre le nom d'Alice Schmutz avec le dénommé Schuch ayant acquis des armes avec Albert Oller[311]. Indépendamment de la connexion catalane et de cette proximité phonique, peu d'éléments concrets sont avancés par l'enquête pour attester avec certitude qu'il s'agit bien de la structure ayant reçu les armes. Cependant, les liens forts que l'organisation narbonnaise entretient avec l'ambassade espagnole méritent qu'on y revienne. Dans cette structure, José

[303] Note du commissaire de police mobile chef de la 2e section adressée à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 9 juin 1937. ANF, F7 14677.
[304] Note de synthèse du ministère de l'Intérieur sur l'affaire Chabrolhes – Genski – Suter, sans date. ANF, F7 14678.
[305] Note du commissaire de police mobile chef de la 2e section adressée à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 9 juin 1937. ANF, F7 14677.
[306] Note de synthèse du ministère de l'Intérieur sur l'affaire Oller, sans date. ANF, F7 14678.
[307] Rapport du commissaire spécial de Carcassonne, 6 juillet 1937. APP, BA 1663.
[308] *Ibid*.
[309] *Ibid*.
[310] Rapport du directeur des Renseignements généraux et des Jeux adressé au préfet de police, le 4 septembre 1937 à Paris. APP, BA 1663.
[311] Rapport du commissaire spécial de Carcassonne, 6 juillet 1937. APP, BA 1663.

López Guerra dispose d'une accréditation de l'ambassade parisienne, mais il ne se rend jamais à la Chambre Officielle de Commerce d'Espagne à laquelle il est affilié[312]. Une voiture sur place est également immatriculée au nom de Félix Merodio, un socialiste basque ayant déjà représenté l'ambassade pour des achats d'armes[313], et une autre au nom d'Adrien Pujol. Ce peintre en bâtiment avait été arrêté par la douane le 9 octobre 1936 alors qu'il était sur le point de faire passer du matériel d'aviation en Espagne par un col proche de Cerbère[314].

Depuis l'Allemagne vers l'Espagne, le matériel acheté a fait un long détour par des armureries suisses pour ensuite gagner clandestinement la France. Pour leur introduction sur le territoire hexagonal puis leur transfert vers Narbonne, les partisans du camp républicain espagnol comptent sur la collaboration de milieux criminels. Plusieurs fois arrêté pour des affaires de vol et paris sur des courses illicites[315], Jean Ronchi jouit d'une réputation « très médiocre[316] ». C'est lui qui permet, avec d'autres, l'achat de plus de 315 fusils mitrailleurs, 20 mitraillettes, quelques dizaines de pistolets automatiques et 25 000 cartouches. Ce montant ne correspond qu'au matériel saisi[317].

2) Le support des réseaux de proxénétisme et de distribution de drogue

Le 13 avril 1937, l'arrestation de Michel Rochas près de la frontière suisse nous informe autrement sur les relations nouées entre les partisans du camp républicain et le monde criminel. Appréhendé aux côtés de sa maîtresse avec 142 pistolets, son passage à La-Roche-sur-Foron avait été signalé comme étant susceptible d'être un transport d'armes pour les « partis de

[312] Rapport du directeur des Renseignements généraux et des Jeux adressé au préfet de police, le 4 septembre 1937 à Paris. APP, BA 1663.
[313] *Ibid.* Félix Merodio a notamment représenté la *Comisión Técnica* de l'ambassade républicaine en signant un contrat pour l'achat d'avions le 6 juillet 1937 (IIHS, FAI, 52 B, rapport « De la conducta de las comisiones de compras ») et le 22 juillet 1937 avec la société « Aéromarine » (voir : AHN, fonds Marcelino Pascua, caja 11, carpeta 7). Il a aussi voyagé avec des membres de la Commission à Prague à la mi-juillet (Rapport de la légation de Prague, 14 juillet 1937. AGA, R 1048, exp. 29).
[314] Rapport du commissaire spécial de Carcassonne, 6 juillet 1937. APP, BA 1663.
[315] Rapport de la préfecture de police, juin 1937. APP, BA 1663.
[316] En cause, outre des condamnations déjà citées, une affaire d'un vol de couverture au baron Édouard de Rothschild, dont il avait été le valet en 1925. Notice individuelle de renseignement, le 10 novembre 1925. ANF, F^{7} 14677.
[317] Le total est difficile à établir. Jean Ronchi est arrêté avec 20 mitraillettes, 20 fusils mitrailleurs (FM) et 25 000 cartouches et il est estimé qu'il aurait aussi introduit 50 FM sur un stock de 200 (dont le reste est saisi à Nyon). À cela s'ajoutent des perquisitions qui permettent la saisie de 40 FM Erma à Genève, 40 à Neuchâtel et 18 caisses de FM (sans indication de nombre) de même marque à Bâle. 15 FM Bergmann sont aussi saisis à Nyon. Pour sa part, Georges Chabrolhes avait été arrêté avec 21 pistolets automatiques alors que des chargeurs de FM Bergmann ont été retrouvés dans sa voiture. L'achat mené par Albert Oller, qui ne concerne qu'une partie du marché, s'élève à 436 000 francs (sans plus d'indications). Note de synthèse du ministère de l'Intérieur, sans date (ANF, F^{7} 14678) ; rapport du commissaire spécial d'Annemasse adressé à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 19 mai 1937 (SHD, GR 7N^{2} 2595, dossier 2) ; *idem*, le 19 mai 1937 (SHD, GR 7N^{2} 2132, dossier 4).

droite » parisiens[318]. Après sa capture, Michel Rochas explique rapidement agir « pour le compte du "Front populaire" et que les armes qu'il transportait avaient comme destination "les gouvernementaux d'Espagne"[319] ». L'information surprend au départ la police, réservée à l'égard d'un individu de « médiocre réputation », qui avait notamment été condamné pour « excitation d'une mineure à la débauche »[320]. Il s'avère que Michel Rochas est connu pour

> « tirer ses moyens d'existence du produit de la prostitution des nombreuses maîtresses qu'il aurait. C'est, dit-on, un habitué des établissements de plaisir et des boîtes de nuit de Montmartre. Il est connu comme souteneur […][321]. »

Ce dernier persiste et indique avoir été en contact avec des membres de l'avenue George V, siège de la commission d'achat républicaine, et précise avoir été en contact avec le capitaine Paolo Pacco, attaché à l'ambassade espagnole parisienne et un dénommé López (*sic*), qu'il représentait à Genève[322]. La réticence du magistrat instructeur à approfondir l'investigation[323] nous empêche d'en savoir beaucoup plus sur le rôle joué par les services officiels républicains. Cependant, l'enquête menée de concert par la justice française et suisse permet de découvrir que Michel Rochas aurait reçu 2 268 000 frs suisses (sous forme de monnaie d'or) de la part de représentants de comités espagnols[324]. Aussi, il est rapidement avéré qu'il a bénéficié de l'aide de Michel Babaz, un coiffeur de La-Roche-sur-Foron qui est proche de la SFIO[325]. Ce militant sans histoire avoue sans peine avoir réalisé quatre voyages pour faire passer 90 pistolets en contrebande, ainsi que 7 mitraillettes et une vingtaine de kilogrammes de munitions[326]. Après avoir été transportée par la frontière à dos d'homme, la marchandise devait être dirigée sur Toulouse puis l'Espagne[327]. Tel quel, peu nous est dit sur ce qui permet la connexion entre les services officiels républicains, des comités espagnols et de militants du Front populaire avec un proxénète.

---

[318] Rapport du préfet de Haute-Savoie destiné au ministre de l'Intérieur (DGSN), le 14 avril 1937 à Annecy. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[319] *Ibid*.
[320] L'affaire est définitivement jugée à Paris en novembre 1929 et lui vaut d'écoper de 15 mois de prison, 50 frs d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour. *Ibid*.
[321] Note du directeur des Renseignements généraux et des Jeux adressée au préfet de police, le 5 mai 1937. APP, BA 2046.
[322] Communication du commissaire spécial au contrôleur général des services de police criminelle (2e section), le 20 avril 37 (ANF, F7 14678) ; note du commissaire de police, chef de la 2e section, pour l'inspecteur général chargé des services de police criminelle, 30 juin 1937 (ANF, F7 14678).
[323] En raison « de dires trop suspects pour s'empresser de mettre en cause le personnel d'une ambassade ». SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[324] Note du commissaire de police, chef de la 2e section, pour l'inspecteur général chargé des services de police criminelle, 30 juin 1937. ANF, F7 14678.
[325] Compte rendu de l'affaire (ministère de l'Intérieur). ANF, F7 14678.
[326] *Ibid*.
[327] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Chambéry adressé au garde des Sceaux, le 23 avril 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.

Dans cette affaire, une information cruciale semble cependant passer inaperçue aux yeux des enquêteurs. Lors de son arrestation, Michel Rochas explique aux policiers « qu'il ne parlerait qu'en présence de son défenseur, Me Henri (*sic*) Torrès[328] ». Là aussi, le célèbre avocat paraît avoir joué le rôle d'intermédiaire entre les cercles politiques favorables au camp espagnol et les milieux criminels dont sa profession le rapproche. On peut supposer que ce réseau profite du soutien de la présidence du Conseil, dont Henry Torrès est proche, mais rien ne permet de l'affirmer[329].

Une dernière affaire atteste de liens étroits entre les services officiels républicains, la présidence du Conseil et des milieux criminels de la Côte d'Azur. Dans le courant du mois de juin 1937, une enquête motivée par des dénonciations de l'extrême droite marseillaise révèle l'envergure d'une filière qui participe aux envois d'armes en contrebande à destination de l'Espagne et à l'importation de bijoux et d'objets de valeur depuis ce pays[330]. En outre, une partie du groupe est chargée de surveiller le départ des convois à Marseille « et d'assurer en quelque sorte un service de police destiné à dépister les importuns qui chercheraient à connaître les dates de départ des convois pour le signaler au gouvernement de Burgos [où siègent les Franquistes][331] ». Philippe-Antoine Guerrieri travaillerait directement avec les « agents de Barcelone », ce qui ferait de lui « en quelque sorte un agent officiel de la généralité de Barcelone[332] ». Des livraisons seraient régulièrement organisées entre Port-Vendres et Rosas, en Espagne, par des individus surveillés et rémunérés par la Généralité de Catalogne[333]. La partie afférente aux achats d'armes et leur envoi par voie de mer serait plus particulièrement confiée à Paul Gauthier et Henri Camail, qui disposent pour cela de trois petits navires.

L'association criminelle azuréenne est composée de personnes à la sombre réputation. « Bande constituant l'association d'individus pour la plupart tarés ou véreux », écrit le chef de

[328] Rapport du préfet de Haute-Savoie destiné au ministre de l'Intérieur (DGSN), le 14 avril 1937 à Annecy. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[329] Dans ses mémoires, Louis Lecoin explique connaître André Blumel, le directeur du cabinet du président du Conseil de Léon Blum. Et pour cause : il l'aurait « rencontré maintes fois chez Torrès ». L. Lecoin, *Le cours d'une vie*, *op. cit.*, p. 155.
[330] Si un premier rapport se montre discret sur l'origine de la source (« un parti politique adversaire du gouvernement actuel »), un rapport suivant cite le PSF et le PPF comme la source quasi exclusive ayant permis l'enquête (Rapport du directeur de la police d'État (*sic*) de Nice adressé au chef de la DGSN, le 30 juin 1937 (SHD, GR 7N² 3026, dossier 3) ; rapport du commissaire divisionnaire, chef des services de police spéciale, adressé au préfet des Bouches-du-Rhône (secrétariat général pour la police), le 15 octobre 1937 (SHD, GR 7N² 2603, dossier 3)).
[331] Rapport du directeur de la police d'État à Nice adressé au chef de la DGSN, le 30 juin 1937. SHD, GR 7N² 3026, dossier 3.
[332] *Ibid*.
[333] *Ibid*.

la police spéciale de Marseille[334], les uns sont liés autant au trafic de stupéfiants[335] et les autres à une pratique de proxénétisme de grande envergure[336].

Les liens qui les unissent au conflit espagnol sont complexes. Au surplus de la *Generalitat*, un certain Perez (*sic*), délégué espagnol de la FAI à Monaco est nommé comme étant celui qui assure à Nice « les rétributions de ceux qui s'intéressent au trafic des armes sur notre territoire[337] ». Le régime de propriété des navires servant à la contrebande apporte des informations supplémentaires. Plusieurs rapports évoquent en effet l'achat d'une petite embarcation en Italie avec l'argent du PCF pour se livrer au trafic des armes[338]. Si on ne sait pas avec certitude de quel navire il s'agit, on peut supposer que les rapports font allusion au *San Sylvestro* (ou *San Sylvestri*), « tout récemment » acquis d'après un rapport daté de la fin du mois de juin 1937[339]. Quant au *Cap Ferrat*, on sait qu'il a été acheté au début de l'année à un armateur marseillais par Henri Camail puis revendu et renommé *Gyuri*[340] avant le mois d'août[341]. Multipliant les allers-retours en Grèce, il est probable que ce soit lui qui ait cédé le navire à l'Espagne républicaine en contrat dit de « *time charter* » (un affrètement temporaire) avec l'armateur grec Socrate Theophanides[342]. La nature criminelle des activités du groupe semble expliquer des relations avec des groupes comme la FAI et le PCF, qui s'opposent à cette époque comme de véritables ennemis idéologiques dans le conflit espagnol. D'après un rapport du service de sûreté de Nice, les individus de l'organisation « [vivent] le plus souvent du jeu, des femmes ou des transactions malhonnêtes[343] ». Pour cette raison, ils « opèrent en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie et même en Angleterre » afin de pratiquer le commerce

[334] Rapport du commissaire divisionnaire, chef des services de police spéciale, adressé au préfet des Bouches-du-Rhône (secrétariat général pour la police), le 15 octobre 1937. SHD, GR 7N² 2603, dossier 3.
[335] Henri Camail a été arrêté le 24 mars 1937 alors qu'il allait s'y livrer avec un Joseph Testa. *Ibid*.
[336] D'après les services de police niçois, Philippe-Antoine Guerrieri « contrôle à Nice plusieurs individus qui lui servent de rabatteurs et aussi suivant les circonstances de receleurs ». Rapport du directeur de la police d'État (*sic*) de Nice adressé au chef de la DGSN, le 30 juin 1937. SHD, GR 7N² 3026, dossier 3.
[337] Rapport du commissaire-chef de la Sûreté nationale de Nice, le 31 mai 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 2.
[338] Note de l'EMA (SR – SCR – 2e Bureau), le 6 juillet 1937 (SHD, GR 7N² 2132, dossier 4) ; copie d'une note des services de renseignements généraux adressée à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 14 juillet 1937 (ANF, 19940496/36, dossier 769).
[339] Rapport du directeur de la police d'État (*sic*) de Nice adressé au chef de la DGSN, le 30 juin 1937. SHD, GR 7N² 3026, dossier 3.
[340] Rapport de Letort, commissaire spécial aux ports, adressé au commissaire divisionnaire chef des services de la police spéciale, le 28 mars 1937 à Marseille. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.
[341] Rapport du commissaire divisionnaire, chef des services de police spéciale, adressé au préfet des Bouches-du-Rhône (secrétariat général pour la police), le 15 octobre 1937. SHD, GR 7N² 2603, dossier 3.
[342] À la mi-octobre 1937, Henri Camail dit s'être rendu à Athènes et devoir s'y rendre de nouveau (Rapport du commissaire divisionnaire, chef des services de police spéciale, adressé au préfet des Bouches-du-Rhône (secrétariat général pour la police), le 15 octobre 1937. SHD, GR 7N² 2603, dossier 3). Sur l'historique du navire, voir la note écrite par Martí Esteve le 17 septembre 1937 sur l'incendie du *Gyuri* (AGA, caja 11 060, exp. 6493).
[343] Rapport du service de la Sûreté adressé au commissaire de la police, chef de la Sûreté, le 19 mai 1937 (*sic*). SHD, GR 7N² 2544, dossier 2.

clandestin des armes et des objets de valeurs, ce qui leur vaut d'avoir fait l'objet de renseignements dans de nombreux pays voisins[344]. Individus incontournables du milieu de la Côte d'Azur, rompus à la clandestinité et particulièrement au commerce des armes, il est tout à fait probable que ces contrebandiers aient traités avec plusieurs factions à des fins purement économiques et sans parti pris idéologique.

Au début du mois de janvier 1937, une enquête avait déjà révélé des relations nouées entre une partie du groupe azuréen avec la présidence du Conseil et l'ambassade républicaine. C'est à la suite de la publication d'un article de presse que Charles Beck dit « de Beaufort » est arrêté avec Georges Pierre (*alias* Gustave Georges) en territoire helvétique[345]. L'enquête dévoile vite l'existence d'un vaste réseau qui, depuis le mois de novembre précédent, a multiplié les démarches pour acheter de grandes quantités de matériel de guerre. En plus de Paul Gauthier, l'affaire mêle plusieurs individus de Marseille et de Suisse pour l'achat de 1 000 mitrailleuses Mauser d'une part, et de 100 000 fusils avec leurs cartouches de l'autre. Lors de son arrestation, Georges Pierre menace les agents de police suisses d'appeler le président du Conseil français. Ces derniers croient à la manipulation, particulièrement car le trafiquant change plusieurs fois de version et déclare successivement avoir passé commande pour la Chine, puis pour des militants du Parti Social français ou du Parti Populaire français, deux organisations d'extrême droite. Les déclarations de Charles Beck sont néanmoins confirmées. Il déclare en effet « être très lié avec le frère de M. Léon Blum, président du Conseil et c'est par ce frère qu'il serait très bien renseigné sur les affaires de l'État[346] ». Proche du député d'extrême droite Xavier Vallat[347], sa proximité avec René Blum servi de courtage pour approvisionner l'Espagne républicaine[348]. Bien informé sur le fonctionnement de la commission d'achat républicaine du n° 55 avenue George V[349], Charles Beck aurait été contacté par Paul Gauthier, qui l'aurait mis en relation avec Georges Pierre. Lors de son arrestation, ce dernier avait en sa possession « une carte de la frontière franco-espagnole avec des marques au crayon » ainsi qu'une autre des lignes ferroviaires de France[350]. Pour le commissaire spécial d'Annemasse, il est déplorable qu'on suppose l'existence d'une relation entre Charles Beck, des proches du gouvernement français

[344] *Ibid*.
[345] Rapport du commissaire de police spéciale d'Annemasse, le 20 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[346] *Ibid*.
[347] Rapport de l'inspection du contrôle général des services de police criminelle, le 6 février 1937. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[348] Rapport de l'inspection du contrôle général des services de police criminelle, le 19 février 1937. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[349] Il se montre capable de citer à la fois son adresse, sa fermeture sur ordre d'Indalecio Prieto et la participation à cette dernière d'Alejandro Otero, Martí Esteve ou Facundo Roca. *Ibid*.
[350] *Ibid*.

voire avec des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et celui des Affaires étrangères[351]. D'après l'officier de police :

> « Il y a une question qui ne manque pas de laisser chez quelques-uns une impression que sinon nos dirigeants mais tout au moins quelques personnes de leur entourage peuvent favoriser ou encourager le trafic reproché à [Georges Pierre].
>
> Il en résulte un état d'esprit qui peut être de nature à nuire au prestige de notre pays et qu'il est de mon devoir de signaler. Il convient, à mon avis de changer cet état d'esprit en remettant les choses au point en établissant que Beck de Beaufort et consorts qu'ils se livrent véritablement au trafic des armes sont de simples trafiquants agissant à leur risques et périls (*sic*)[352]. »

En tout état de cause, bien qu'il soit établi par la police criminelle que des repris de justice ont été sollicités pour pratiquer la contrebande d'armes avec une protection des autorités aux contours nébuleux[353], aucune suite ne semble avoir été donnée. Certes limité, ce soutien semble être assez efficace pour que les affaires se conduisent sans bruit ou, à défaut, ne soient pas compromises par des enquêtes trop poussées.

Conclusion : repenser les connexions de la contrebande

Malgré les premiers scandales, l'Espagne républicaine et le monde criminel ont noué des relations durables. Les affaires ayant connu un accomplissement discret n'ont, semble-t-il, jamais été étudiées en France. Après la revue de plusieurs exemples significatifs, il convient d'expliquer comment ces connexions sont rendues fonctionnelles. Il s'agit ici de prendre un peu de hauteur pour proposer un schéma explicatif qui fait sens au-delà des études de cas.

La figure d'Henry Torrès nous permet d'abord d'insister sur l'importance des acteurs dont la polarité politique est éclatée[354]. Socialiste, l'avocat a été membre du Parti communiste puis de la SFIO. Indépendant après 1929, il fréquente différents militants de gauche français qui, comme Louis Lecoin, composent un paysage politique particulièrement dispersé. Son passif à la barre des tribunaux l'a mis au contact de criminels comme Michel Rochas. Il fait office d'intermédiaire discret de l'aide clandestine au camp républicain. Dans une autre mesure, l'exemple de Charles Beck témoigne d'une capacité à composer avec différents milieux politiques. Sa trajectoire ne répond pas à une logique partisane qui s'inscrit en dehors des clivages habituels, elle correspond plutôt à une posture *apolitique*. Conjointement à son rattachement au monde des jeux et du spectacle de la Côte d'Azur, son expérience passée

[351] Rapport du commissaire de police spéciale d'Annemasse, le 20 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[352] *Ibid*.
[353] Rapport de l'inspection du contrôle général des services de police criminelle, le 19 février 1937. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[354] Pour Henry Torrès, s'en remettre notamment à sa notice sur le site du *Maitron*. On note qu'aucune mention de son rôle pendant la guerre civile n'est faite. http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article132843, notice TORRÈS Henry par Michel Dreyfus, Nicole Racine, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 29 décembre 2019.

comme industriel et actionnaire d'un journal lui ont certainement fourni un carnet d'adresses conséquent, s'il n'en disposait pas déjà.

Ce dernier exemple nous permet d'insister sur la nature économique de la connexion entre les partisans du monde républicain et le monde criminel. Dans son témoignage fourni *a posteriori*, Lucien Molino explique par exemple que

> « [François Spirito], ça l'intéressait parce qu'il prenait une commission sur chaque transaction ; et nous, ça nous évitait de chercher d'autres fournisseurs. […] Les truands, il n'y avait que le fric qui les intéressait… Les Espagnols qui comptaient sur les armes que nous leur faisions parvenir, ça, ils s'en fichaient totalement[355] ».

Au surplus, les multiples relations nouées avec les armuriers en Suisse nous rappellent l'importance du volet économique dans les échanges de contrebande, nous y reviendrons.

À la fois apolitique, économique et partisane, la connexion avec le monde criminel se fait dans des lieux sur lesquels il convient de revenir. Outre les salles de jeux et les cabarets, il faut insister ici sur le rôle de la frontière. C'est elle qui donne à la contrebande sa raison d'être et qui motive, comme lieu de passage et d'asymétrie sur le plan légal, le développement des jeux d'argent ou de la prostitution. Au-delà des différences, ces relations ont pour point commun la transgression frontalière. De manière plus concrète, ces connexions se forment dans des espaces dédiés. Les rencontres peuvent se faire dans les résidences luxueuses des mafieux, comme cela a été rapporté par Lucien Molino[356] ou par la préfecture de police, pour l'entrevue entre Paul Carbone et le militant libertaire Jules Chazanoff[357]. Traiter une transaction dans un lieu aussi intime doit à la fois créer une atmosphère de confiance tout en exprimant une domination symbolique, qui se manifeste par l'ostentation de richesses. La conclusion des affaires peut aussi bien se réaliser à l'étranger ou au sein de l'ambassade républicaine. L'exemple de la Chambre de Commerce de Barcelone située à Narbonne nous rappelle l'importance de certains lieux officiels. Dans ce *terminus* émerge un monde composite. La police signale en effet la présence de militants de nationalité suisse, française, et espagnole, avec des individus représentant les intérêts des communautés de Catalogne et du Pays basque. La tendance majoritaire y est socialiste[358].

[355] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 27-28.
[356] *Ibid.*, p. 28.
[357] Rapport de la préfecture de police, le 17 octobre 1936. APP, BA 1665.
[358] Malgré la découverte d'un carnet du Secours Rouge international dans une de ses voitures, la tendance politique à la Chambre de Commerce semble nettement socialiste. La police a en effet noté le passage à des fins de contrôle de Daniel Ovalle, proche d'Indalecio Prieto et maire socialiste de Getafe. Le militant basque Félix Merodio, également socialiste, est propriétaire d'une des voitures de la structure officielle. Rapport du directeur des Renseignements généraux et des Jeux adressé au préfet de police, le 4 septembre 1937. APP, BA 1663.

C'est un monde aux frontières poreuses qui se constitue autour des connexions criminelles. L'analyse de quelques exemples nous a permis de vérifier ici encore la collaboration de l'ambassade républicaine avec la Généralité de Catalogne et des militants politiques français et espagnols. C'est dans ce cadre que des individus n'appartenant pas à ces groupes permettent de faire le courtage. D'une certaine manière, ainsi s'opère la loi de la « force des liens faibles » connue grâce à Mark Granovetter, qui veut qu'un soutien efficace soit souvent fourni en dehors des liens forts déjà tissés au sein de ses connaissances proches[359]. Malheureusement, la volonté de conduire des procès rapides et discrets ne permet pas de connaître tous les ressorts d'alliances. Nous ne disposons ici que d'un aperçu. Décidée à réprimer la contrebande d'armes, la police reste parfois muette à l'heure d'évoquer ceux qu'elle qualifie sobrement d'« agents de Barcelone » ou de « gouvernementaux ». Toutefois, la difficulté à catégoriser les individus et les réseaux auxquels ils appartiennent est aussi le signe que nous avons affaire à des personnes compétentes, qui sont en mesure de faire valoir plusieurs affiliations. Proxénètes, ils se convertissent en contrebandiers expérimentés. Apolitiques, ils ont l'habilité de se rendre utiles – sinon incontournables – de milieux militants qui les présentaient comme des individus peu recommandables. « Marginaux » par leur conduite, infréquentables en raison de leurs activités économiques, « médiocres » sur le plan de la réputation, ils semblent pourtant disposer d'une assez grande marge de manœuvre de la part des républicains espagnols qui, d'une manière ou d'une autre, ont besoin de tous les soutiens possibles pour agir. Ainsi, leur position ambivalente nous invite à repenser la contrebande destinée au conflit espagnol au-delà des seules affiliations politiques ou criminelles. Pour certains milieux criminels, la guerre civile représente une opportunité économique.

Par l'analyse des acteurs et des lieux de la contrebande, ce chapitre entend revisiter les événements. Une telle entreprise n'est en soi pas nouvelle : les rares études sur le sujet ont toutes essayé à leur manière de nommer les protagonistes des flux illégaux, de localiser leurs activités, de dater leur aide. Plus que l'objet, c'est le regard qui est porté sur qui se veut novateur. Analyser les connexions de la contrebande nous place au plus près des acteurs individuels et collectifs qui stimulent les flux illégaux. Depuis l'Espagne, la France, la Belgique ou la Suisse des groupes politiques se connectent en vue de la circulation illégale des armes. Si la mobilisation antifasciste dans le conflit est une entrée idoine pour la compréhension de ce

[359] Cet article concerne une enquête sur la recherche d'emplois aux États-Unis. Dans son enquête, Mark Granovetter prouve grâce à une analyse de réseaux que on a souvent plus de chances d'obtenir des informations, donc de l'aide, venant des connaissances extérieures que venant d'amis proches. Cela s'explique qu'on ne chercherait pas une information si un proche en dispose déjà, puisqu'il aurait déjà pu nous la fournir. Mark Granovetter, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, nº 6, p. 1360-1380.

phénomène illégal, des clés d'analyses se situent ailleurs. Nous l'avons vu, le monde criminel apporte un soutien déterminant aux groupes politiques pour l'achat et l'acheminement des armes vers la péninsule Ibérique. Dans une autre mesure, la participation d'individus sans motivation politique ou expérience criminelle nous rappelle que le sujet doit aussi être lu au-delà des affiliations. Celle-ci invite à ne pas analyser les événements par la seule fenêtre de l'engagement politique. Dans une autre optique, nous avons pu voir que le prisme national paraît bien faible au moment d'étudier la contrebande. Pour le dire autrement, tout nous invite à repenser les envois d'armes illégaux à destination de l'Espagne. Sans oublier l'importance du critère politique ni celui des tropismes nationaux, le présent chapitre invite donc à porter un regard par-dessus les frontières. Dès lors, comment tirer le fil de la contrebande ?

Fernando Hernández Sanchez propose la métaphore de « frontière sauvage » pour décrire les confins franco-espagnols non contrôlés qui, après la Seconde Guerre mondiale, sont peuplés de réfugiés, trafiquants, furtifs, espions, policiers, résistants, guérilleros, gendarmes, chasseurs d'indésirables et fugitifs de misère[360]. Par opposition, la surveillance et la bonne administration ultérieures permettraient une certaine « domestication » de l'espace frontalier[361]. Aussi séduisante soit-elle, cette formule ne permet pas de qualifier le mélange des genres qui, pour la guerre civile, mêle proxénètes, militants antifascistes et hommes de cabinets gouvernementaux. C'est ici que la notion de « décharge » permet de qualifier la surprenante association. Dans un contexte d'illégalité, elle sert à comprendre comment des milieux politiques ont délégué une partie du travail à des groupes qui étaient prêts à en assumer le risque, en plus d'en connaître les ressorts.

[360] Fernando Hernández Sánchez, *La frontera salvaje: un frente sombrío del combate contra Franco (1944-1950)*, Barcelone, Pasado y Presente, 2018, p. 8.
[361] *Ibid.*, p. 9.

Chapitre 4 : Temps, espaces et facteurs fondamentaux des connexions contrebandières

Le chapitre précédent étudie les mécanismes politiques qui animent la contrebande. Pour ce faire, il se place à l'échelle des individus et, surtout, à celle des organisations, des comités, partis et structures officielles qui prennent une part plus ou moins active à cette pratique illégale. De l'Espagne vers la France, du politique vers le criminel, de l'officiel à l'acteur privé, la « logique de décharge » est une clé d'analyse utile pour comprendre les connexions transnationales de la contrebande. Il en va de même pour l'affiliation partisane des individus. Mais cette clé de lecture *politico-criminelle* n'explique pas pourquoi certains protagonistes entrent en contrebande, quand d'autres s'y refusent. Les connexions transnationales sont le fait d'opportunités ou de contraintes antérieures que les individus mettent à profit[1]. Ainsi, des expériences migratoires, professionnelles, ou encore des attaches familiales servent à la contrebande. Cela sera l'objet d'une première partie. En plus, ce chapitre propose aussi de se place à une échelle macro pour mettre en lumière les temps et les espaces des envois d'armes illégaux. Il s'agit en définitive de laisser de côté le facteur politique – disons organisationnel – pour nous concentrer sur certains facteurs sous-jacents des circulations illégales.

I. Entrer en contrebande : étude des facteurs individuels d'engagement

Dans un essai « pour une sociologie de la Résistance », François Marcot appelle à étudier la « fonctionnalité » et l'« intentionnalité » pour penser les relations de cette dernière avec la société[2]. L'*intentionnalité* se place du côté des acteurs pour comprendre les *intentions* qui les poussent à faire ce qu'ils veulent (résister) ; le principe de *fonctionnalité* analyse la *fonction sociale* des Résistants, c'est-à-dire ce qu'ils peuvent apporter. Malgré une intention relativement fréquente, tous n'ont pas les mêmes moyens et possibilités d'agir[3]. Si les deux peuvent se mêler étroitement[4], une analyse distincte permet de comprendre les variables spatiales et chronologiques de l'engagement de différents groupes sociaux. Action clandestine

[1] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 31.
[2] F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », art. cit.
[3] *Ibid.*, p. 23-25.
[4] *Ibid.*, p. 28-29.

au même titre que la Résistance, certes bien différente en termes de contexte et de risques, la contrebande d'armes peut tirer parti du cadre heuristique de cette étude.

A. Hors des partis : les facteurs d'intentionnalité de l'aide illégale

1) Une intentionnalité idéologique

Le facteur idéologique est évidemment un des éléments les plus importants. Dans sa monographie sur les volontaires français des Brigades internationales, Rémi Skoutelsky s'interroge sur les raisons du départ en Espagne comme combattant[5]. Celles-ci sont surtout idéologiques, puisqu'elles recouvrent la volonté de lutte contre la guerre, héritée de la Première Guerre mondiale, le combat contre le fascisme, la défense de la France, de ses valeurs révolutionnaires, de la République ou de la classe ouvrière. En marge de ces combats, qui ne sont pas sans rappeler la « récupération ombilicale » du conflit identifiée par Pierre Laborie[6], existe aussi une affinité personnelle pour l'Espagne[7]. Face aux juges et inspecteurs, certains disent avoir agi pour un idéal, comme Henri Galy[8]. D'autres expliquent avoir acheté des armes pour soutenir leurs camarades, il en va ainsi pour Gabriel Diné[9]. Chez ces individus, la pratique illégale exprime une solidarité politique voire de classe. Les chiffres de la répression judiciaire nous donnent à voir un certain nombre d'ouvriers, mais dans des proportions qui ne dépassent pas celles de la société française à cette époque[10]. Au surplus, la part importante, mais difficilement quantifiable, d'individus politisés – affiliés à un parti ou un comité de soutien – fait penser que la contrebande conserve une forte dimension politique. Après coup, il semble que les témoignages communistes ont eu tendance à souligner l'antifascisme qui allait de pair avec la défense de la République espagnole ; quant à eux, les militants proches des milieux libertaires ont mis en avant des valeurs révolutionnaires et une solidarité internationale de classe[11].

---

[5] R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 169 et suiv.
[6] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit., p. 91.
[7] R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 189-191.
[8] Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Montpellier le 22 mars 1937. ANF, F^{7} 14676.
[9] Copie d'un rapport du procureur général près la Cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 13 octobre 1936. SHD, GR 7N^{2} 2132, dossier 3.
[10] Voir notamment le tableau 18, p. 747. Parmi les 96 individus identifiés, 9 sont ouvriers, 21 sont employés et 24 sont considérés comme « artisans et commerçants ». Ces catégories peuvent être discutées. D'autres critères, comme l'absence d'emploi, le secteur de travail, etc., nous empêchent de tirer des conclusions hâtives.
[11] Le membre du PCF André Moine cite la « guerre fasciste » menée contre la République, dont la cause « était celle de la paix en Europe et de la liberté de tous les peuples ». Lui aussi communiste, Jean Jérôme s'arrête sur le « courage admirable » des « antifascistes français ». De son côté, Louis Lecoin met plus en avant les valeurs révolutionnaires des « antifascistes » et attaque l'action des communistes contre les militants « plus ou moins libertaires ». Maurice Jaquier se montre quant à lui tout à fait enthousiaste lorsqu'il décrit la « Catalogne libertaire » pour laquelle il fallait venir en aide. A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes

Cela n'est pas suffisant. Pour se consacrer à la contrebande, il faut aussi disposer d'une « culture politique », telle que l'a définie Serge Berstein. D'après-lui, celle-ci allie idéologie, références et expériences personnelles[12]. Ces trois variables individuelles peuvent expliquer l'*intention* de certains individus d'agir illégalité pour la cause espagnole.

Le principe d'*intentionnalité* explique autant la mobilisation de la classe ouvrière que son refus de participer au commerce illégal des armes. Durant la guerre civile, le pacifisme est si profondément ancré que, en 1939, la société française préfère encore à peu près tout à la guerre[13]. L'exemple communiste est révélateur de fractures profondes qui existent entre une ligne pacifiste, qui défend la politique gouvernementale de « non-intervention », et une autre plus interventionniste, qui demande à aider l'Espagne. 1934 est un premier jalon. Face à la montée du fascisme en France et sur la scène internationale, le parti mesure le vide qui s'est créé autour de lui. Il prend une série de mesures qui abandonnent l'idée de « classe contre classe » et promeuvent une collaboration avec les autres partis progressistes[14]. Dans ce cadre, le projet d'une alliance de Front populaire puis sa mise en œuvre témoignent d'une volonté de normalisation politique. Invité à suivre cette voie par le Komintern, le PCF représente même un modèle du genre sur la scène internationale[15]. La question espagnole crispe la position du Parti. Officiellement, on s'attèle à maintenir intacte la coalition de Front populaire malgré le choix de l'embargo[16]. Nombre de militants agissent certainement par fidélité à l'égard de l'Union soviétique qui, jusqu'en octobre 1936, défend officiellement la neutralité dans le conflit. Cette stratégie n'empêche pas le PCF d'avoir une attitude qui rompt avec celles des autres mouvements progressistes. Malgré sa politique légaliste, il finit par dénoncer la « non-intervention » en Espagne et, surtout, par soutenir secrètement l'envoi de volontaires et d'armes à destination du conflit[17]. D'autres facteurs expliquent cette attitude ambivalente. D'une part, la multiplication des grèves et leur dure répression à partir de la fin de l'année 1937, qui créent une grande fracture au sein de la coalition gouvernementale. De l'autre, la politique française à l'international, qui provoque de vives protestations du PCF, notamment quand la France signe les accords de Munich, qui autorisent l'Allemagne nazie démembrer la

en 1936 », art. cit., p. 126 ; J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 181 ; L. Lecoin, *Le cours d'une vie*, *op. cit.*, p. 156-157 ; M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 100 et suiv.

[12] Serge Berstein, « La culture politique » dans *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 371 et suiv.

[13] J. Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe*, *op. cit.*, p. 211.

[14] *Ibid.*, p. 188-189.

[15] S. Wolikow, *L'internationale communiste, 1919-1943*, *op. cit.*, p. 28-30.

[16] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 111.

[17] J. Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe*, *op. cit.*, p. 190.

Tchécoslovaquie afin de préserver la paix[18]. En Hexagone, cette crise internationale a un fort écho chez les militants communistes, elle transforme pour eux l'Espagne en bataille symbolique[19]. Mais l'aide de membres du PCF avait été engagée plus tôt dans le conflit.

La logique de parti n'explique pas entièrement la conduite de ses membres. Au contraire, ces divergences entre le discours et la pratique offrent un reflet de celles qui opposent l'appareil exécutif à la base militante. Il apparaît que l'assistance illégale des premières semaines est surtout le fait d'initiatives locales de la part de militants décidés bon gré mal gré à soutenir l'Espagne républicaine. Quant au départ de volontaires, encore faut-il rappeler que celui-ci a existé avant que l'appareil politique communiste s'y dédie et en dehors de son champ d'action[20]. Au surplus, un rejet de la politique de « non-intervention » de la part d'adhérents communistes ne signifie pas forcément une adhésion aux moyens de la combattre. Pour la Résistance, François Marcot rappelle que l'exercice de la violence était refusé par une partie considérable des citoyens français[21]. Il en va de même pour les pratiques illégales au milieu du siècle[22].

Durant la guerre civile, la contrebande des armes peut faire l'objet d'une double désapprobation morale. Elle concerne d'abord le fait d'enfreindre la loi pour une action depuis longtemps prohibée. C'est aussi l'illégitimité de l'objet – des armes – qui est en jeu. En 1936, Marceau Pivert fait projeter *Les Marchands de Mort*, reportage qui fait le lien entre les groupements d'armements, la presse et les grandes puissances[23]. Le succès de l'enquête américaine dans les milieux antifascistes français symbolise le discrédit moral qui accompagne le trafic d'armes dans la société. Faut-il rappeler que la contrebande d'armes reste un épiphénomène de la mobilisation dans le conflit espagnol ? Une entrée dans cette pratique illégale coûte peut-être plus qu'elle ne rapporte. Dans un article qui a fait date, Gary Becker soulignait le caractère utilitariste de la transgression. D'après lui, un point de basculement se situe lieu lorsque les avantages l'emportent sur la réprobation sociale[24]. D'une certaine manière, cela rejoint l'analyse d'Olivier Wieviorka pour analyser l'engagement en Résistance. D'après l'historien, le critère idéologique est important, mais, pour la France de la Seconde Guerre mondiale, l'engagement personnel s'explique surtout par des arbitrages entre des intérêts privés

[18] Serge Wolikow, *1936, le monde du Front populaire*, Paris, Le Cherche midi, 2016, p. 233-243.
[19] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 146 et suiv.
[20] Sur la constitution des Brigades internationales, voir notamment : R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 50 et suiv.
[21] F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », art. cit., p. 28-29.
[22] L. Douzou, « L'entrée en résistance », art. cit., p. 10.
[23] J. Kergoat, *Marceau Pivert : « socialiste de gauche »*, *op. cit.*, p. 98.
[24] Gary Becker, « Crime and Punishment: an economic approach », *Journal of Political Economy*, 1968, vol. 72, nº 2, p. 169-217.

et collectifs[25]. Selon lui, il faut que les acteurs aient des raisons personnelles de s'engager au bénéfice du collectif. Dans le cas espagnol, les profits (économiques ou symboliques, notamment) semblent peu nombreux. Ils n'ont visiblement pas contrebalancé la forte aversion à l'égard des pratiques illégales, en général, et du trafic d'armes, en particulier. À défaut d'avantages individuels, encore faut-il avoir l'intention d'agir, ce qui représente une minorité de cas. Cela explique sans doute l'importance prise par certains individus qui, des colonies d'enfants en passant par le trafic des armes, cumulent de nombreuses activités de soutien au camp républicain.

Certains s'accommodent de l'ingratitude. Il s'agit déjà d'individus qui, comme nous l'avons exposé précédemment, ont une motivation idéologique pour agir. De l'origine d'une personne en passant par les convictions politiques, nombreux sont les facteurs qui équilibrent le caractère illégitime et immoral des opérations. Dans ce cadre, la classe ouvrière occupe une place notable. Les moyens d'action clandestins, voire violents, sont plus proches de leur horizon, au contraire des classes supérieures[26]. Cela explique en partie la surreprésentation d'ouvriers dans les individus condamnés par la justice française pour contrebande[27]. D'un autre côté, ce rapport à la violence et à la clandestinité explique aussi le rôle de premier plan des anarchistes français et celui des milieux criminels. Pour eux l'*intention* et la *fonction* se confondent.

2) Un engagement à petite échelle ? Partir en bons voisins

Au-delà de ces critères, nous pourrons aussi rappeler que la mobilisation dans la guerre civile se fait en famille et en bons voisins. À Chimay, en Belgique, Jean-Baptiste Touchard est arrêté avec son fils Jean alors qu'il compte passer des armes en contrebande vers la France, pour ensuite les diriger vers l'Espagne[28]. Les affiliations entre les contrebandiers mélangent parfois relations familiales et (in)amicales. Un rapport indique :

> « [Jean-Baptiste] Touchard, contrebandier notoire, avait un certain moment comme passeurs l'équipe H. qui travaillait avec les membres de sa famille. Ils n'exercent d'ailleurs aucune autre profession que celle de contrebandier, qui est leur seule ressource, mais H. ne peut actuellement se livrer à aucune activité étant l'objet d'un extrait de jugement de la Justice française, et son principal coéquipier est alité à la suite d'une balle de revolver essuyée, il y a quelques semaines au cours d'un passage de contrebande.

[25] Olivier Wieviorka, « À la recherche de l'engagement (1940-1944) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1998, vol. 60, nº 1, p. 58-70.
[26] F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », art. cit., p. 29.
[27] L'absence de cadres et de professions supérieures nous a invité à repenser la catégorisation des emplois. Voir le tableau 18, p. 747.
[28] Note de la Direction générale de la Sûreté nationale, à Paris le 15 janvier 1937. ANF, F^{7} 14680.

Bien que sollicité[,] H. n'aurait pas travaillé pour Touchard dont il est devenu l'ennemi […][29]. »

Comme lieu de connexion de ces relations professionnelles, personnelles et amicales, les bars et cabarets sont régulièrement cités. Jean-Baptiste Touchard aurait son « quartier général » à l'Hôtel du Commerce, à Hirson, « où se font les rendez-vous, les liaisons et les règlements des comptes entre contrebandiers Français et Belges (*sic*)[30] ». Quant à Jean Erich Genski et Georges Chabrolhes, il semble que leur lieu de réunion habituel soit la Select Brasserie située Place nationale, à Annemasse[31]. En août 1936, la venue d'une délégation antifasciste de la ville d'Olot, rappelle que les comités locaux servent d'espaces privilégiés de connexion[32]. Les trois délégués de la petite ville – 12 000 habitants – rejoignent en France Francisco Gutiez, sans qu'on sache comment ils sont entrés en contact avec lui. Parfois, des membres d'une même famille se mobilisent sur plusieurs des différents fronts de l'antifascisme. À Narbonne, le frère de José Hernaez (qui a été condamné à trois mois de prison ferme pour contrebande) est cité comme convoyeur de volontaires en Espagne[33]. On apprend qu'il serait notamment logé par Lucien Casier, un militant anarchiste également condamné à de la prison pour une affaire de contrebande d'armes destinée au camp républicain[34]. L'exemple des Cristofol sert aussi à dépasser la lecture politique des événements pour la placer sous un prisme familial. À Marseille, le député communiste des Bouches-du-Rhône Jean Cristofol est cité comme ayant participé à l'achat et l'envoi d'armements aux républicains espagnols[35]. À Enveitg, dans les Pyrénées-Orientales, c'est Aubin Cristofol, douanier et membre de la SFIO, oncle du député, qui participe à des envois d'armes grâce aux relations qu'il possède à La Tour de Carol[36]. Il existe, en définitive, de véritables familles contrebandières.

3) La motivation économique

La contrebande doit être perçue comme une activité économique à part entière. La lecture politique de la guerre civile a souvent laissé de côté cet argument. Pourtant, les connexions criminelles nous montrent qu'une partie des achats illégaux de l'ambassade

[29] Rapport de l'inspecteur principal de police spéciale Orth adressé au commissaire spécial, chef de service à Charleville, le 19 janvier 1937. ANF, F^{7} 14680.
[30] *Ibid*.
[31] Rapport de l'inspecteur de police mobile Desvignes adressé au commissaire divisionnaire chef de la 10e brigade de police mobile, à Lyon, le 7 juin 1937. SHD, GR 7N^{2} 2595, dossier 2.
[32] Rapport du commissariat spécial de Wissembourg, le 27 août 1936. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[33] Note del gabinete diplomático, sans date [vers juillet 1937]. AGA, R 1061, exp. 19.
[34] Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 24 avril 1937. SHD, GR 7N^{2} 2132, dossier 3.
[35] Lucien Molino en parle dans le témoignage déjà cité. Des informations plus générales sont aussi fournies par le Maitron en ligne. D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 26-29 ; https://maitron.fr/spip.php?article21118, notice CRISTOFOL Jean par Antoine Olivesi, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 9 juillet 2019.
[36] A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit., p. 44.

espagnole et des militants est déchargée sur des milieux dont la motivation est essentiellement (sinon totalement) pécuniaire. De même, la participation d'entreprises françaises d'armement laisse penser que le conflit espagnol a représenté une opportunité économique, même si l'interdiction des ventes semble avoir été plutôt suivie par les industriels français[37]. L'engagement à des fins économiques est abordé très succinctement par Rémi Skoutelsky, qui considère ce phénomène marginal pour les Brigades internationales[38]. Il est en revanche étudié plus en profondeur par Édouard Sill. Ce dernier rappelle que de nombreuses rumeurs ont fait état de primes versées contre un engagement dans les armées gouvernementales espagnoles. Ces nouvelles étaient néanmoins infondées[39]. Il étudie aussi le chômage comme un facteur de mobilisation, la recherche d'emploi étant d'après lui une motivation chez une grande partie des volontaires[40]. Dans le cas de la contrebande, plusieurs indices laissent à penser que nous avons même affaire à une activité de subsistance. En décembre 1936, le militant Egistro Vermicelli se trouve par exemple sans travail depuis six mois[41]. C'est contre un déjeuner et une paie de cinq francs[42] que ce père de quatre enfants est chargé par Louis Lecoin d'aller chercher deux colis d'armes[43].

En parallèle, l'ambassade républicaine s'appuie aussi sur des chauffeurs rémunérés. Le salaire qui leur est fourni est d'environ 50 frs par jour, ce qui représente presque le double d'une paie de manœuvre sans qualification[44]. Cela est relativement intéressant au regard des amendes infligées pour de la contrebande, qui oscille généralement entre 25 et 200 frs. L'arrestation de Henri Chaussepied et Lucien Dignoire avec du matériel de guerre acheté par l'ambassade permet d'en savoir un peu plus sur les opportunités d'un recrutement. Aux inspecteurs, le premier indique avoir recherché un collègue pour le transport qui a mené à son arrestation : « je

[37] Rapport du contrôleur général J. Paradis sur les armes d'origine française retrouvées dans l'armement des Milices espagnoles passées en France en février 1939, le 10 juin 1939. SHD, GR 6N 343.
[38] R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 198.
[39] Édouard Sill, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational : le volontariat étranger antifasciste durant la guerre d'Espagne (1936-1938)*, Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, Paris, 2019, p. 201-205.
[40] *Ibid.*, p. 218-219. Cela est également vrai pour les volontaires suisses : Nic Ulmi et Peter Huber, *Les combattants suisses en Espagne républicaine (1936 - 1939)*, Lausanne, Antipodes, 2001, p. 57.
[41] Rapport de l'agent de police de Blanc-Mesnil Henri Pannetier, le 13 janvier 1937. ANF, F^7 14677.
[42] En 1936, le pain coûte 2,5 frs le kilogramme, le salaire moyen est de 802 frs par mois. Les variables selon l'âge, le sexe et la profession sont fortes. Voir Emmanuel Chadeau, *L'économie nationale aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1988, p. 236.
[43] *Ibid*.
[44] En avril 1937, le directeur de l'office commercial de l'ambassade d'Espagne indique que la paie est de 50 frs par jour, mais cela pourrait être d'un peu plus, puisque les dénommés Crosson et Lejeune indique avoir perçu un salaire journalier de 65 frs lorsqu'ils sont arrêtés dans le sud de la France lors d'un transport d'armes. Voir respectivement : Procès-verbal de directeur de l'office commercial de l'ambassade d'Espagne, le 6 avril 1937 (ANF, F^7 14677) ; Rapport du procureur général de la République adressé au procureur général près de la Cour d'Appel de Montpellier, à Perpignan le 16 avril 1937 (ANF, F^7 14677).

me suis abouché avec Dignoire que je connaissais un peu et lui ai demandé de m'accompagner ; je lui avais promis de lui donner 40 ou 50 Francs par jour[45] ». De son côté, Lucien Dignoire explique avoir accepté cette mission, mais il se montre vague concernant une éventuelle motivation économique :

> « Je ne travaille pas en ce moment et c'est ma femme qui subvient à nos besoins. M. Chaussepied que je connais vaguement m'a demandé aujourd'hui si je voulais l'accompagner sans aucune rétribution, j'ai accepté parce que je suis sans rien faire[46]. »

Au demeurant, l'exemple de Henri Ferré et César Motola en octobre 1936 rappelle que motivation économique et caractère idéologique peuvent être étroitement mêlés. En plus de 35 pistolets, les deux individus transportaient aussi 50 kg de sucre, 49 paquets d'allumettes, 350 cigares suisses et 4 briquets automatiques de manière dissimulée[47]. D'une valeur de 30 065 francs, la marchandise sort de la catégorie de celle qui est habituellement envoyée en Espagne à des fins humanitaires.

B. Les facteurs fonctionnels : mobilité et expériences transgressives

Parler de fonctionnalité permet d'aborder les formes d'action et les nécessités d'une pratique. À l'instar de la Résistance[48], la contrebande recrute en fonction de ses besoins. Dans ce contexte, le recours à des comités de soutien à l'Espagne républicaine a comme principale fonction de camoufler le stockage et le transport d'armes sous un volume considérable de matériel médical, de vivres ou d'autres biens de première nécessité. Il faut à ce titre insister sur la nature très politique des missions humanitaires durant l'entre-deux-guerres[49]. Facette la plus visible de la mobilisation antifasciste, l'envoi de vivres, médicaments et autres denrées sert de façade à des activités moins acceptables. Pour les militants, cependant, ces missions n'entrent pas nécessairement en conflit, elles peuvent même se compléter[50].

---

[45] Rapport de la préfecture de police, le 1er mail 1937. SHD, GR 7N² 2616, dossier 2.
[46] *Ibid*.
[47] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Besançon adressé au garde des Sceaux, le 12 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[48] Concernant le principe de fonctionnalité, François Marcot souligne que « la Résistance recrute en vertu de ses besoins propres et les acteurs remplissent des fonctions qui ne peuvent pas être accomplies par des éléments interchangeables de la société ». F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », art. cit., p. 25.
[49] En ce qui concerne la guerre civile espagnole, plusieurs ouvrages ont mis en exergue la nature politique des missions humanitaires. Voir notamment : N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.* ; C. Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, *op. cit.* ; S. Farré, *Colis de guerre*, *op. cit.*, p. 89-117.
[50] C'est un sujet abordé dans un article à paraître en 2021 : Pierre Salmon, « La gauche révolutionnaire contre l'Internationale communiste », art. cit.

Les réseaux clandestins préalablement tissés par les milieux politiques peuvent servir à stocker et faire passer des armes[51]. C'est ainsi que les sièges de journaux, les bars, comités ou habitations de militants sont mis à profit pour le stockage des armes. Il arrive parfois que les cercles politiques comptent sur l'aide de groupes criminels. Ces derniers apportent leur connaissance des réseaux clandestins tout en encourant les risques judiciaires qui peuvent effrayer les moins téméraires. L'importance des milieux anarchistes au début du conflit et l'exercice soutenu de la contrebande au fil des mois s'explique de la même manière : ayant l'intention d'exprimer leur solidarité avec l'Espagne libertaire, ils ont déjà connu de nombreuses condamnations qui, *a priori*, ne freinent pas sinon motivent leurs actions politiques.

La contrebande repose sur des individus disposant des ressources humaines et matérielles utiles à l'achat, au stockage et au transport illégal de marchandises. Dans ce cadre, le système de décharge étudié dans la partie précédente trouve une explication concrète. Les structures officielles républicaines délèguent une grande partie de leur action aux milieux politiques, criminels voire sur des acteurs que l'on peut qualifier de « neutres » car, comme les chauffeurs de camion, ils ne sont ni des militants ni des acteurs de la criminalité organisée.

1) Savoir franchir les frontières

La nécessaire mobilité de la contrebande explique à la fois la représentation d'une population frontalière, des emplois dits « de contacts[52] » et d'individus qui, en raison de leur expérience migratoire ou politique, disposent d'importantes ressources linguistiques. Il importe de trouver des personnes capables de franchir les frontières visibles et invisibles de la contrebande.

En passant une frontière étatique, ou en projetant de le faire, un contrebandier ne fait pas seulement face au contrôle régalien matérialisé par la présence policière. Il doit aussi composer avec des « frontières symboliques » qui servent de limites discrètes entre des entités culturelles et sociales[53]. Des mots jusqu'aux normes sociales, les frontières franchies en contexte d'illégalité sont nombreuses. C'est pour les passer qu'un ensemble de compétences est mis à profit par les acteurs de la clandestinité.

Nous analyserons ici les obstacles de la contrebande comme des frontières « sociales ». Cela nous renvoie à un concept de sociologie qui permet de décrire des limites immatérielle,

[51] André Moine fait un retour sur quelques réseaux qui avaient servi pour venir en aide aux mineurs des Asturies, réprimés suite à au mouvement insurrectionnel de 1934. A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 122.
[52] Voir en annexe, tableau 19, p. 748
[53] Laurent Jeanpierre, « Frontière » dans Olivier Christin (éd.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Éditions Métailié, 2010, p. 162.

instables et mouvantes, au contraire de frontières étatiques dont le tracé est nettement fixé[54]. Comme le rappellent Lilian Mathieu et Violaine Roussel, c'est une limite « constamment négociée, bougée (y compris imperceptiblement) et remise en jeu par ses usages[55] ». C'est pour surpasser ces limites plus ou moins discrètes que le contrebandier développe des « savoirs-faire » ou « savoirs être » spécifiques. Recourir au concept de « frontières sociales » permet d'établir un inventaire des ressources mobilisées par les acteurs de la contrebande. C'est ainsi que leur fonction peut être entendue.

2) Entrer en clandestinité, expériences clandestines

La première frontière que le contrebandier doit franchir est évidemment légale. L'adaptation aux contraintes dressées par l'appareil d'État repose sur une expérience clandestine et sur un « savoir passer » qu'Adriana Dorfman définit comme étant la culture frontalière qui permet aux habitants de jouer sur les différences et similitudes nationales, linguistiques, ethniques, économiques ou religieuses d'un territoire à l'autre pour exercer la contrebande[56]. L'entrée en clandestinité des individus suppose l'exercice de pratiques et d'attitudes spécifiques.

La mobilisation de militants antifascistes contre l'interdiction des envois d'armes à l'Espagne républicaine conduit certains à entrer en clandestinité. Cette découverte par la force des choses, par ailleurs étudiée pour la « prise du maquis » durant la Seconde Guerre mondiale[57], suppose un apprentissage consacré au dénouement d'obstacles jusqu'ici inconnus. Pour les contrebandiers « politiques » de la guerre civile, l'obstacle légal le plus conséquent se matérialise aux frontières d'entrée et de sortie du territoire français. Maurice Jaquier cite ainsi « le blocus et le contrôle de la frontière » que les socialistes révolutionnaires ont dû supporter pendant plusieurs mois[58]. Le militant communiste Jean Jérôme parle également des difficultés posées par le contrôle français, raison pour laquelle « il fallait des ruses de Sioux pour faire parvenir à travers les frontières terrestres ou par mer le moindre matériel de guerre à l'Espagne républicaine[59] ». Pour lui, il ne fait guère de doute que « des antifascistes français se donnèrent à cette action d'aide avec un élan et un courage admirable[60] ». L'élan, le courage et la ruse sont

[54] L. Mathieu et V. Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore », art. cit., p. 6.
[55] *Ibid.*, p. 7.
[56] Adriana Dorfman, « A cultura do contrabando e a fronteira como um lugar de memória », *Estudios históricos*, mai 2009, vol. 1, p. 3.
[57] De l'expression corse « prendre le maquis ». Voir notamment Stéphane Simonnet, *Maquis et Maquisards*, Paris, Belin, 2015, p. 61 et suiv.
[58] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 129.
[59] J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 180-181.
[60] *Ibid.*, p. 181.

des mots qui peuvent symboliser la fierté et, peut-être, l'excitation qui accompagne l'action illégale. *A posteriori*, le communiste André Moine en fait même un devoir politique :

> « En tout cas, au moins pour nous communistes à la frontière, aux prises avec les réalités tragiques de la guerre fasciste, aucune hésitation, aucune interrogation politique ne nous a effleurés. Et c'est notre fierté d'avoir mis nos actes en conformité avec notre conscience[61]. »

Cette entrée en clandestinité est rarement soudaine. Pour une partie signifiante des contrebandiers antifascistes, la plongée dans le monde interlope s'inscrit même dans une certaine continuité. Il en va ainsi pour Maurice Jaquier, qui se définit comme un « révolutionnaire professionnel » pour la période courant de 1934 à 1945[62], et pour Louis Lecoin, qui fait état de douze années passées en prison en raison de son combat antimilitariste et pacifiste[63]. Un exemple significatif est celui de Jean Jérôme qui, après son arrivée en France en 1929 comme réfugié juif et révolutionnaire, se voit dans l'obligation d'y demeurer clandestinement[64]. Expulsé en 1931[65], le militant communiste « continuai[t] à vivre, "illégalement", des années […] tout en poursuivant l'action et la lutte[66] ». Dans une autre mesure, le cas du militant Henri Ferré nous montre que l'expérience clandestine peut être l'objet d'un mélange des genres. Arrêté en octobre 1936 à la frontière franco-suisse avec des armes qu'il destine à la CGT[67] puis, par ce biais, à l'Espagne, le syndicaliste a fait l'objet de plusieurs condamnations pour des délits de droit commun et politiques[68]. D'abord poursuivi pour « outrages, rébellion et vol » en mars 1917, il écope de 8 mois de prison avec sursis. Il est de nouveau condamné en avril 1918 pour « vol qualifié » puis est poursuivi en 1921 pour un délit politique sous l'accusation de « provocation de militaires à la désobéissance ». L'année suivante, il est poursuivi pour « coups et blessures ». Son passif judiciaire, qui relève tout ou partie de son engagement politique, le classe en tout cas parmi les militants transgressifs[69]. Les

[61] A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 126.
[62] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 10.
[63] L. Lecoin, *Le cours d'une vie*, *op. cit.*, p. 9- 10.
[64] Le passage est assez intéressant pour qu'il retienne notre attention : « Mon arrivée en France en 1929 avait été l'accomplissement d'un grand rêve. Le pays de la grande Révolution de 89, le pays des Droits de l'Homme, le pays qui avait assuré l'asile à des hommes bannis de leur patrie pour avoir lutté en faveur de la liberté m'attirait comme tout jeune révolutionnaire de ma génération. (...) Et voici qu'une force anonyme occulte, par l'intermédiaire de cette même France des libertés, me frappait à l'improviste, sans aucune forme de juste, sans jugement ni possibilité de me défendre devant un organisme représentatif de la légalité. Je ne pouvais pas avaler cette iniquité ». J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 141.
[65] Rapport de la préfecture de police, janvier 1959. APP, GA 113/221 888.
[66] J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 142.
[67] Aucune indication supplémentaire n'est apportée. Note de la DGSN pour le contrôleur général des Services de police criminelle, à Paris le 21 octobre 1936. ANF, F^{7} 14678.
[68] Rapport de l'inspecteur de police mobile Malo adressé au commissaire de police, chef de la 2e section du contrôle général des services de police criminelle, le 14 novembre 1936. ANF, F^{7} 14678.
[69] Sa fiche sur Le Maitron évoque plusieurs épisodes violents qui l'opposent aux communistes, en 1923. Son parcours n'est ensuite pas connu. https://maitron.fr/spip.php?article154147, notice FERRÉ Henri [Dictionnaire

figures du réfugié clandestin, de l'objecteur de conscience et du repris de justice partagent l'expérience de la déviance qui, si elle ne détermine pas la pratique contrebandière, peut rendre son exercice moins redoutable. À cet égard, il convient d'insister sur la présence de militants révolutionnaires qui, durant l'entre-deux-guerres, ont souvent un rapport spécifique à la légalité. Du fait de leurs activités ou de leurs opinions politiques, nombre d'entre eux ont une connaissance des usages interdits. Pour beaucoup, la « domination légale » des États n'est pas légitime et doit à ce titre être renversée[70]. Cette considération est la source d'expériences qui, ensuite, peuvent être bénéfiques aux pratiques illégales.

En l'absence de compétences nécessaires, les groupes politiques et officiels sont dans l'obligation de s'adapter. À défaut de pouvoir compter sur un nombre de militants ayant l'*intention* et la *fonction* utiles à la contrebande, ils déchargent une partie de leur action sur des cercles criminels. Quand ils entrent bon gré mal gré dans le monde interlope, des individus développent cependant leurs compétences sociales et culturelles. Il semble en effet que des néo-contrebandiers aient pu adapter leur conduite pour déjouer des frontières légales. Il en va ainsi pour José Hernaez qui participe à plusieurs opérations de contrebande durant le conflit. Le 13 octobre 1936, il est d'abord arrêté à bord d'un wagon suite à un contrôle douanier, en gare de La Tour de Carol. C'est sans plus de précautions qu'il transporte dans une valise 825 cartouches et six chargeurs de revolvers pour les miliciens espagnols[71]. L'enquête permet de découvrir que d'autres opérations similaires ont été menées : au cours du deuxième semestre de l'année 1936, il aurait passé une quarantaine de pistolets au sud des Pyrénées. Réalisées pour le compte de la Généralité de Catalogne, ces expéditions rudimentaires sont sévèrement punies par le tribunal de Prades, qui le condamne à 6 mois d'emprisonnement, 500 frs d'amendes auxquels il faut ajouter 19 475 frs au bénéfice des douanes[72]. Après sa sortie de prison, dans le courant de l'année 1938, il est plusieurs fois cité dans le transport d'armes en contrebande que l'ambassade organise depuis des usines françaises jusqu'aux centres d'approvisionnement de l'armée républicaine, en Catalogne[73]. Pour ces livraisons, bien plus importantes, mais mieux camouflées, il ne sera nullement inquiété. Pourtant, il va sans dire que les 121 tonnes d'armes

---

des anarchistes] par Jean Maitron, notice revue par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 1er mai 2014, dernière modification le 5 mai 2014 [consulté le 17/02/2020].

[70] Enzo Traverso, *1914 - 1945, la guerre civile européenne*, Paris, Hachette, 2009, p. 272 et suiv.

[71] Rapport du procureur de la République près le Tribunal de Perpignan adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 24 décembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 2.

[72] *Ibid*.

[73] *Albaranes de la Comisión Técnica Española de material enviado desde París – "documentos rojos"*. AGMAV, cajas 273,1,1 et 273,6,3.

et de munitions qu'il a introduites en Espagne au cours de ses 17 voyages[74] sont sans commune mesure avec les quantités de ses premières missions.

Pour les militants antifascistes, il arrive aussi que le manque d'expérience rende difficile le mariage de raison avec le monde interlope. Certains activistes comme Gabriel Diné assument pleinement les charges qui peuvent être retenues contre eux, voire s'en prévalent[75]. Ainsi, la transformation d'une arrestation ou d'un jugement en plaidoyer politique conduit certains antifascistes à dévoiler de nombreuses informations susceptibles d'être retenues contre eux, ce qui les expose à des peines que d'autres sont en mesure d'éviter. Il en va autrement pour ceux qui sont doués d'une certaine expérience. Proxénète connu des services de police, Michel Rochas est l'un d'entre eux. Arrêté en avril 1937 avec presque 150 pistolets dans son véhicule, il se refuse d'abord à toute déclaration sans la présence de son avocat[76], mais déclare officieusement que ces armes ont été achetées pour le gouvernement officiel républicain[77]. Il écope de trois mois de prison ferme sous la peine d'importation frauduleuse d'armes[78] quand Gabriel Diné est condamné à quatre mois de prison mois pour le transport de 11 pistolets sous l'inculpation d'importation frauduleuse et de non-déclaration d'armes prohibées[79]. Si des facteurs exogènes entrent ici en jeu – les parquets sont différents, les inculpations aussi – il semble que la méconnaissance des attitudes utiles face à la police puis la justice ait pu infléchir négativement la peine du militant libertaire quand un ensemble de « savoirs être » permet au proxénète d'échapper à une peine plus lourde.

Parfois, les bouches se délient sans le concours des agents de l'État. Cela vaut pour un militant antifasciste ayant aidé Henri Galy à subtiliser les Potez dans le camp du Laissac, en décembre 1936. En janvier 1937, les déclarations d'un pilote de l'armée républicaine espagnole attirent en effet l'attention de la police française sur Georges Paquet, qui « se flattait d'être venu en France avec six autres aviateurs voler trois appareils français d'aviation du Midi de la France et d'avoir ramené ces appareils en Espagne[80] ». Ce genre de mégarde peut aussi surgir dans des

[74] Comptage réalisé grâce aux *Albaranes de la Comisión Técnica*. Il s'agit précisément de 121 377 kilogrammes. *Ibid*.
[75] Copie d'un rapport du procureur général près la Cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Aix le 13 octobre 1936. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[76] *Ibid*.
[77] Rapport du commissaire de police, chef de la 2e section de police criminelle, adressé à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 30 juin 1937. ANF, F7 14678.
[78] Rapport du commissaire spécial d'Annemasse adressé à l'inspecteur général chargé des services de police criminelle (Paris), le 10 juillet 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[79] Copie d'un rapport du procureur général près la Cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Aix le 20 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[80] Rapport du commissaire spécial de Marseille Doucet adressé au commissaire divisionnaire chef des services de Police spéciale, à Marseille le 24 janvier 1937. ANF, F7 14676.

milieux rompus à la clandestinité. Le 20 janvier 1937, un rapport du consul général de France à Liège indique qu'un « contrebandier se targue d'avoir fait entrer le 9 janvier 120 mitraillettes Schneider (*sic*), 350 chargeurs pour lesdits engins et 100 000 cartouches » et aurait ajouté « que la surveillance à la frontière française paraissait peu efficace »[81]. Deux jours plus tard, une nouvelle communication du diplomate permet d'apprendre qu'Armand Rolland, le contrebandier prolixe, a été arrêté et que d'autres arrestations vont suivre[82]. Malgré toutes les précautions prises pour l'achat puis le transfert de marchandises, il en faut parfois peu pour que d'imprudentes conversations conduisent à la mise à l'arrêt d'un réseau de contrebande.

L'entrée en clandestinité suppose souvent une expérience de la part de ceux qui décident d'envoyer des armes à destination de l'Espagne. À défaut, il est nécessaire d'apprendre vite pour camoufler et transporter la marchandise. Des individus qui en sont capables ont des fonctions utiles aux envois d'armes illégaux. Mais cela ne suffit pas, car il convient aussi de savoir franchir certaines frontières moins perceptibles.

3) Les frontières invisibles d'une pratique transnationale

Simultanément aux obstacles légaux qu'il se doit de déjouer, un contrebandier a l'obligation de composer avec de multiples frontières discrètes et insoupçonnées. De la langue, en passant par les normes sociales et les non-dits d'une culture nationale, d'une profession ou d'un groupe politique, les acteurs de la contrebande sont tenus d'une certaine flexibilité pour passer les frontières sociales de la contrebande. Pour cela, la disposition de ressources personnelles lui permet de savoir parler, être et acheter se révèle nécessaire.

L'expérience migratoire peut conditionner les engagements individuels. Si le phénomène est trop faible pour qu'on puisse en tirer des enseignements statistiques, une appréciation qualitative montre qu'une partie des contrebandiers d'origine espagnole a des attaches anciennes avec la France. Leur arrivée en Hexagone s'inscrit dans le cadre de la vague d'immigration espagnole économique des années 1920. Une fois installés, de nombreux militants se politisent, s'ils ne l'étaient pas déjà[83]. Mis en cause dans une affaire de contrebande à destination du conflit espagnol, le communiste Francisco Gutiez vivait en France depuis mai

[81] Rapport de Fernand Sarrien, consul général de France à Liège adressé à Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, le 20 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[82] Rapport de Fernand Sarrien, consul général de France à Liège adressé à Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, le 22 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[83] Pour une approche du phénomène : Natacha Lillo, *Espagnols en « banlieue rouge ». Histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XXe siècle*, Thèse de doctorat, IEP Paris, Paris, 2001.

1917[84]. Sans nouvelles d'une de ses filles, qui habite Valladolid, il part au sud des Pyrénées au début du mois septembre 1936, puis est condamné en France à 18 mois de prison par défaut[85]. S'y ajoutent ceux qui, comme José López Guerra, responsable des envois d'armes à Narbonne, ou Facundo Roca, émissaire de la CNT et de la FAI en France, ont émigré en France pour des raisons professionnelles avant de retourner en Espagne.

L'origine des individus semble aussi être un facteur qui peut être pris en considération. La répression du trafic illégal s'effectue surtout aux frontières[86]. Les contrebandiers jouent sur le différentiel légal qu'ils ont été amenés à franchir au cours de leur existence. Nous pouvons citer à ce titre l'affaire qui amène à l'arrestation de Jean Erich Genski et Georges Chabrolhes dans le courant de l'année 1937[87]. Né à Genève, Georges Chabrolhes vit à Ambilly, en Haute-Savoie, d'où il conduit la contrebande en territoire helvétique. Il est aidé par Jean Erich Genski, citoyen allemand né à Gross-Lichterfeld, en Allemagne, et vivant à Gaillard, en Haute-Savoie. De l'autre côté de la frontière, ils sont aidés notamment aidés par André Vergain, un citoyen suisse. Pour cet exemple, nous avons affaire à des individus doués d'une certaine mobilité, contrainte ou choisie, d'une part car ils ont dû quitter leur lieu de naissance pour un autre pays, de l'autre car ils vivent à côté d'une frontière qu'ils sont amenés à franchir régulièrement. Ce phénomène a aussi été observé chez les Brigadistes par Rémi Skoutelsky[88]. Néanmoins, ce facteur de la mobilité ne doit pas faire oublier l'importance de certaines connexions françaises qui, même immobiles, s'avèrent être des relais efficaces pour la pratique de contrebande. Comme le souligne Pierre-Yves Saunier, « l'immobilité n'est pas un antonyme de connexion[89] ».

Des compétences linguistiques sont utiles à la contrebande. Cette condition explique la forte présente des individus vivant dans des aires frontalières, de militants politiques ou de personnes ayant connu une expérience migratoire. Le bilinguisme de ces espaces, l'acquisition de compétences linguistiques, sociales et culturelles de la part des travailleurs immigrés ainsi que la proximité militante sont les fondements des « ressources internationales populaires » qui, pour Anne-Catherine Wagner, sont utiles aux interactions sociales transnationales[90]. On peut

[84] Rapport de la préfecture de police, le 2 octobre 1936. ANF, F^7 14680.
[85] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Paris adressé au garde des Sceaux, le 10 mai 1937 à Paris. SHD, GR 7N^2 2132, dossier 3.
[86] Voir la carte 7, p. 743.
[87] Voir notamment : note de synthèse sur l'affaire Chabrolhes, Genski et Suter. ANF, F^7 14678.
[88] R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 153-154.
[89] Depuis l'anglais (n.t.) : « immobility is not the antonym of connection ». P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 34.
[90] Anne-Catherine Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, Découverte, 2007, p. 76-79.

ainsi expliquer l'importance considérable de certains acteurs qui, comme Facundo Roca d'un côté, ou Pierre Odéon de l'autre, profitent de leur expérience politique ou migratoire pour acquérir des armes. Pour les contrebandiers, les « ressources internationales populaires » précédemment acquises s'avèrent utiles, sinon nécessaires, pour mener des achats d'un pays à l'autre.

Les acteurs de la contrebande sont souvent polyglottes. Arrêté en septembre 1938 dans une affaire de trafic d'armes, Eusèbe Pablos avoue à cette occasion avoir pris contact avec l'armurerie Flobert au début de la guerre civile pour y traiter des opérations illégales[91]. Proche de plusieurs comités antifascistes de tendance libertaire, marié depuis 1918 à une Française, travaillant en région parisienne, il est sollicité pour son bilinguisme :

> « Au début de la guerre d'Espagne, j'ai cherché à trouver à Paris des armuriers susceptibles de vendre du matériel de guerre aux Républicains espagnols. C'est ainsi que j'ai été amené à faire la connaissance du patron de la maison Faubert (*sic*). Je n'ai servi que d'interprète et d'intermédiaire à mes compatriotes spécialement accrédités et mandatés par le Gouvernement républicain espagnol pour effectuer à l'étranger des achats d'armes. Mon rôle se bornait là ; j'ai toujours agi sans recevoir la moindre rétribution et simplement pour servir mon pays et lutter contre les fascistes[92]. »

Dans l'ensemble, c'est dans cette population immigrée que sont recrutés les délégués espagnols qui se rendent en France pour des missions d'achats d'armes. Ce sont ces acteurs qui, par leurs compétences linguistiques, permettent la connexion transnationale utile à la contrebande.

Dans une autre mesure, la langue est aussi un facteur qui explique la cohésion de réseaux transnationaux de contrebande. Des groupes composés d'individus de plusieurs nationalités se retrouvent souvent unifiés par la pratique d'une seule et même langue, le français. À la frontière belge, l'usage de la langue de Molière facilite les échanges entre des contrebandiers belges et français. L'affaire d'importation d'armes de Bavay réunit ainsi huit individus, dont la moitié sont des Français et l'autre, des Belges[93]. Tous habitent dans le Hainaut, au nord ou au sud de la frontière.

L'absence de compétences linguistiques – à titre individuel ou collectif – place bon nombre de contrebandiers en situation d'échec. Un achat mené par quatre Espagnols à Saint-Étienne au début de l'année 1937 sert de révélateur aux difficultés qui peuvent être rencontrées sur le territoire français. Des quatre individus, seul Luis Hernandez s'exprime « difficilement » en français[94] quand le groupe avec lequel il se rend en France s'exprime généralement en

[91] Procès-verbal de l'audition de Pablos Eusèbe, le 8 septembre 1938 à Paris. ANF, F^{7} 14680.
[92] *Ibid*.
[93] Pour l'état civil des prévenus, voir notamment le rapport du procureur général près la Cour d'appel de Douai adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 14 avril 1937. Les informations citées ci-dessous sont extraites du dossier conservé sous la cote ANF, F^{7} 14677.
[94] Rapport du commissaire de police, chef de la Sûreté, adressé au commissaire central de Saint-Étienne, le 24 février 1937. SHD, GR 7N^{2} 2132, dossier 3.

espagnol[95]. Cette absence de compétence linguistique a certainement alerté les forces de l'ordre qui, à deux reprises, ont contrôlé l'équipe avant son arrivée à la frontière franco-espagnole[96]. Surtout, elle a probablement handicapé les quatre acheteurs dans leur acquisition d'une machine utile à la fabrication d'armes. De l'aveu même des vendeurs, « cette machine qui ne servait plus depuis plusieurs années était rouillée et dans un état permettant de dire qu'il est difficile sinon impossible de l'utiliser pour le rayage des canons de fusils[97] ».

Les difficultés linguistiques, auxquelles peut facilement s'ajouter l'inhibition lorsqu'il s'agit de classes populaires[98], peuvent donc expliquer une partie des échecs. Si certains acteurs peuvent aussi faire comme Maurice Jaquier et « apprendre sur le tas[99] », il ne fait guère de doute qu'en l'absence de cette ressource culturelle, des achats d'armes et de matériel de guerre ont pu être gênés, et des contrôles de police moins facilement déjoués.

Des compétences techniques sont aussi nécessaires aux achats de contrebande. En février 1937, l'arrestation de quatre militants espagnols avec une machine à rayer les canons hors d'usage interroge sur la capacité de certains acteurs à mener des achats stratégiques[100]. Au-delà des problèmes de langue, cet achat impropre rappelle que les acquéreurs doivent posséder une bonne connaissance du pays et disposer de compétences techniques propres aux armements. Une maîtrise des usages culturels et des lois sert de fonction pour obtenir du matériel utilisable. En novembre 1936, l'arrestation de quatre militants anarchistes à Vauvert, dans le Gard, illustre le caractère hétéroclite de certaines acquisitions illégales. De retour de mission, les libertaires transportent avec eux un ensemble pour le moins disparate : un fusil mitrailleur daté de 1915 avec deux chargeurs en mauvais état, trois pistolets parabellum de marque Mauser, un pistolet à barillet espagnol, un pistolet automatique américain, et sept autres pistolets automatiques, ce à quoi s'ajoutent plus de 600 cartouches de pistolets de 406 cartouches de mitrailleuse de modèle 1886[101]. Pour un expert militaire sollicité,

[95] Rapport du commissaire de police, chef de la Sûreté, adressé au commissaire central de Saint-Étienne, le 9 mars 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 3.
[96] Un contrôle de gendarmerie est effectué au Puy puis un autre à Millau. *Ibid*.
[97] *Ibid*.
[98] A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, *op. cit.*, p. 70.
[99] Maurice Jaquier indique que ses notions d'espagnol étaient au départ très limitées. M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 113-114.
[100] Les quatre acheteurs parlent espagnol, ils repartent avec une machine rayée, qui ne peut servir à rayer es canons de fusil. Cet achat n'a rien d'illégal, il semble inutile. Rapports du commissaire de police, chef de la Sûreté de Saint-Étienne, adressé au commissaire central de la ville, les 24 février et 9 mars 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 3.
[101] Copie d'un rapport du préfet du Gard adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN, cabinet du directeur général), le 7 novembre 1936 à Nîmes. ANF, 19940496/36, dossier 769.

> « en raison de la diversité d'armes saisies et de différentes dates de fabrication, des munitions dont la plus récente est de 1926, il semblerait que les individus arrêtés ou leurs complices, aient récupéré ce matériel d'armement chez divers brocanteurs ou armuriers civils[102] ».

Pour comprendre ce genre de tribulations, il faut rappeler la difficile situation du marché clandestin des armes. Celle-ci provient d'abord d'une inflation de la demande et donc des prix. En septembre 1936, quelques jours après la première réunion du Comité de « non-intervention », un fabricant d'armes belge signale « n'avoir jamais fait tant d'affaires qu'en ces temps-ci, surtout en mitraillettes, dont il pourrait vendre tout ce qu'il pourrait fabriquer[103] ». À Liège, des policiers découvrent au mois de novembre suivant qu'une dizaine de démarcheurs espagnols sont présents et « cherchent à se procurer des armes à tout prix. Ils offrent aux commerçants, étant donné les risques actuels, le double de ce qu'ils offraient il y a quinze jours pour ces mêmes armes[104] ». D'après Gerald Howson, le prix des armes a effectivement doublé lorsqu'il s'agissait d'en fournir aux émissaires républicains[105]. Tout laisse à croire qu'il en allait de même ailleurs.

En France, il est difficile de se fournir des armes sur le marché interlope. Ce explique que les militants libertaires du Comité pour l'Espagne Libre recevaient tout le matériel qu'on était en mesure de leur offrir[106]. Parfois, les ventes portent sur de petites quantités durement négociées. Le récit d'une affaire résume à lui seul les nombreuses difficultés auxquelles doivent faire face les militants politiques français :

> « Une offre a été faite dernièrement par l'intermédiaire d'un officier en retraite pour l'achat de 12 mitraillettes dont un spécimen a été présenté au Comité pour l'Espagne Libre. Ces armes sont détenues par l'armurier [Jean] Pétavy (connu pour être un des fournisseurs habituels des éléments de droite) qui réclamait 2 500 frs pour chacune d'elles. Après marchandage, ce dernier aurait consenti à les laisser à 2 100 frs, mais Lecoin aurait trouvé ce prix encore trop élevé. Au surplus, ce militant n'avait pas, paraît-il, suffisamment de fonds pour s'en rendre acquéreur et on suppose que c'est pour se procurer les sommes nécessaires qu'il est parti mardi dernier par le train de Barcelone. Il doit rentrer incessamment à Paris[107]. »

En tout état de cause, il semble que les partis de droite ont connu de pareilles difficultés. Alors qu'il cherchait des mitrailleuses pour les envoyer ensuite sous la dénomination de « lait condensé » en Espagne, le militant franquiste Juan Larraquistu se serait heurté « à de grosses

---

[102] Compte rendu de l'adjudant-chef, maître-armurier Baldeyron, du 113e régiment d'artillerie, à Nîmes le 6 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.

[103] Rapport du consul de France à Gand et Ostende adressé au ministre des Affaires étrangères Yvon Delbos, à Gand le 16 septembre 1936. CADC, 86CPCOM/145.

[104] Rapport du consul général de France à Liège adressé au ministre des Affaires étrangères Yvon Delbos, le 26 novembre 1936. CADC, 86CPCOM 145.

[105] L'historien britannique fait notamment référence à une mission de Daniel Ovalle pour acheter des armes. Les prix de la Société Grimard atteignent 139 $ pour un fusil Mauser, alors que le prix est habituellement de 60 $ pour un fusil Mauser neuf. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 85-86.

[106] Rapport de la préfecture de police, 14 novembre 1936. APP, BA 1665.

[107] *Ibid*.

difficultés pour se procurer en France le matériel dont il a les commandes[108] », ce qui l'oblige à continuer ses recherches.

Les militants antifascistes doivent également composer avec des vendeurs d'armes qui sont par ailleurs des adversaires politiques. Edgar Grimard, homme fort de l'industrie des armes liégeoise, est par exemple connu pour être membre du parti Rexiste, un courant politique monarchiste d'inspiration fasciste[109]. En France, André Moine témoigne d'entraves dues aux opinions politiques des fabricants d'armes :

> « (…) nous ne sommes du reste jamais préoccupés de leur origine (*sic*). Je peux rappeler à titre d'exemple qu'avec le camarade André Mercier, député, nous allâmes à Saint-Étienne où, un jour, nous conclûmes un marché de plusieurs centaines de mitrailleuses de la manufacture Darne. Or, le lendemain, au moment de régler les formalités, le fils du directeur, jugeant la question plus politiquement que son père qui n'avait vu là qu'une bonne affaire, refusa le marché. On voit par cet incident comment, en France, l'importance politique de la guerre était saisie par les milieux des affaires[110]. »

C'est pour parer à ce genre d'obstacle que Paul Jouhaux se travestit en militant d'extrême droite pour acheter des armes en Belgique. Ce renseignement, connu des services de police français[111], est ensuite décrit par un article du journal *Le Matin* avec plus de précision :

> « Il ne nie pas qu'il se proposait d'acheter des armes pour les rouges espagnols. Mais il était averti que la firme Anciens Établissements Pieper, avec lesquels il devait traiter, ne nourrissait aucune sympathie pour le *Frente popular*. C'est pourquoi il s'est donné comme le lieutenant Paul des Croix de Feu. C'est pourquoi aussi il a essayé d'entrainer de véritables Croix de Feu dans l'affaire. Il ne tenait pas à se présenter sous le nom de Jouhaux[112]. »

En définitive, les entraves ont été nombreuses pour les achats d'armes en contrebande. Les acquisitions peuvent porter sur des marchandises hors d'usage vendues à des prix prohibitifs. Si les exemples précédemment développés dans la thèse nous invitent à la nuance, on ne peut pas, sur le fond, contredire ici les études qui ont souvent fait état d'achats de forte portée symbolique, mais de faible valeur stratégique.

4) Une fonction qui ne fait pas l'action

Malgré tout, être un individu polyglotte mobile et fort d'une expérience clandestine ne détermine pas une participation à la contrebande d'armes. Durant la guerre civile, des individus riches de ces qualités ont également été accusés de se prêter à cet exercice illégal sans que les enquêtes aient pu le confirmer. Dans leur cas, le soupçon formulé à l'égard d'un individu doit plutôt être considéré comme un indice de mauvaise réputation aux yeux de ceux qui les signalent et les surveillent. Ces connexions « non faites » malgré des qualités propices doivent

[108] Rapport du commissariat central de police de La Rochelle, le 28 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2609, dossier 1.
[109] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 111.
[110] A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 123.
[111] Note du ministère de l'Intérieur, 25 janvier 1937. ANF, F⁷ 14677.
[112] Article du 12 mars 1937. Cité dans : ANF, 19940496/36, dossier 769.

nous mettre en garde contre tout déterminisme sur le profil des trafiquants d'armes en contrebande.

Homme des salons de jeux au nord et au sud des Pyrénées, Jacques Roseyro est suspecté de se livrer au trafic d'armes au profit des gouvernementaux. En octobre 1936, lorsque cette information de la Section de Centralisation du Renseignement (SCR) est relayée, il est cité par un rapport de la police mobile comme « joueur – vivant dans l'oisiveté la plus complète, il se serait pour se procurer de l'argent, livré à différents trafics : contrebande, vente de stupéfiants[113] ». Lors de la prise d'Irun, entre la fin du mois d'août et le début du mois de septembre 1936, son rôle est mal défini et le bruit court même à Biarritz, sa ville d'origine, qu'il aurait trouvé la mort[114]. Ayant fui de son propre aveu des représailles communistes, il se serait réfugié en France. Dans son cas, les soupçons en disent finalement beaucoup sur la défiance qu'il inspire. Suspecté de livrer des armes « aux groupements espagnols », par des services de police comme par le 2e bureau de l'État-major des armées françaises, il est aussi soupçonné d'espionnage en Afrique du Nord – où il a multiplié les voyages – et de s'être livré au trafic de stupéfiants et de cartes grises[115]. Ayant fait l'objet d'une interdiction des Jeux en 1936, la dilapidation de la fortune dont il disposait le rend suspect de se livrer à des pratiques illégales à des fins lucratives[116]. En outre, ses voyages quasi journaliers entre la France et l'Espagne insurgée alertent les autorités des deux pays qui le fouillent régulièrement sans qu'aucun fait ne puisse lui être reproché[117]. Au surplus, il se peut que les excellentes compétences linguistiques qu'il fait valoir auprès de l'espionnage militaire français à des fins de recrutement soient, conjointement à ses allées et venues à l'étranger, ce qui sème au départ le doute sur sa nationalité et plus tard sur son implication dans le trafic d'armes[118].

Marcel Siesel a un profil sensiblement différent. Ancien étudiant en médecine, « il a été suspecté, mais sans preuve absolue, de se livrer à l'espionnage et d'avoir participé à un trafic

[113] Rapport du commissaire de police Jobard adressé au commissaire de police, chef de la 2e section du contrôle général des services de police criminelle, le 19 octobre 1936. ANF, F7 14676.
[114] Il dit avoir fui la ville espagnole pour échapper à des représailles des communistes qui la quittaient également. Note de la SCR, le 9 décembre 1937. SHD, GR 7N2 2544, dossier 2.
[115] Rapport de la direction des renseignements généraux et de la police administrative (DGSN), le 25 février 1938. ANF, F7 14676.
[116] *Ibid*.
[117] Rapport du commissaire divisionnaire de Hendaye adressé au sous-préfet de Bayonne, le 9 décembre 1936. ANF, F7 14676.
[118] Une note du 2e bureau de l'EMA en vue de sa demande de recrutement (Note N° 31 038. SHD, GR 7N2 2544, dossier 2) permet de savoir qu'il maitrise l'anglais et l'espagnol au même titre que le français, et qu'il aurait aussi de « bonnes notions » en italien et en allemand. Cette information, produite par l'individu, doit être prise avec précaution. Quand il est signalé, en octobre 1936, le rapport de la SCR cité indique qu'il « paraît être de nationalité française » (Rapport du commissaire de police Jobard adressé au commissaire de police, chef de la 2e section du contrôle général des services de police criminelle, le 19 octobre 1936. ANF, F7 14676).

d'armes à destination de l'Espagne[119] ». L'individu a une réputation désastreuse. Outre les soupçons de pratiquer des avortements illégaux[120], ce jeune trafiquant de cocaïne a déjà été confronté à la justice pour avoir acheté de l'opium au Luxembourg grâce à de fausses ordonnances pour ensuite le revendre[121]. Il est également considéré par les autorités militaires françaises comme un individu « hâbleur et rusé », qui

> « a bénéficié d'une indulgence qu'il ne méritait pas. Grâce à la confiance d'un certain nombre de personnalités qu'il a réussi à tromper, il a pu, soit échapper à des poursuites, soit prendre des dispositions pour subir un examen mental concluant à son manque de discernement. C'est un comédien, appartenant une famille conservatrice et se disant politicien de gauche. Il fréquente indistinctement les milieux fascistes ou antifascistes. Par sa mère, il est de descendance allemande[122]. »

Individu réputé manipulateur, c'est son manque d'affiliation claire qui semble inquiéter les autorités. En plus de son élasticité politique, ses origines allemandes sont mal perçues par les autorités militaires, qui considèrent qu'« étant donné sa moralité très douteuse il n'hésiterait pas à entrer en relation avec le [service de renseignement] allemand si une telle liaison devait lui fournir des subsides[123] ». Germanophone, on lui soupçonne de ce fait une germanophilie d'intérêt.

Ces deux exemples d'individus suspectés de contrebande à destination du conflit espagnol ont des qualités partagées par d'autres trafiquants. Polyglottes, passeurs de frontières et aguerris aux opérations illégales, il semble cependant que les soupçons à leur égard n'aient pas été fondés. En l'état, nous pouvons donc croire à un effet de source propre à la surveillance des mondes interlopes. En effet, la mention d'un « trafic d'armes avec l'Espagne » permet parfois de mesurer la réputation d'un individu. Et pour cause, nous avons affaire à des personnes douées d'une malléabilité sur le plan politique et national, ce qui, d'ailleurs, les a conduits à proposer leurs services aux bureaux d'espionnage français[124]. Les autorités françaises semblent plutôt réservées à l'égard de personnes qu'elles ne parviennent pas à faire entrer dans le cadre de la normalité dite « nationale ». Dès lors, le trafic d'armes est une des étiquettes que l'on peut provisoirement accoler aux individus dont le comportement et les origines sont jugés « douteux ». Plus tard qualifié d'« israélite[125] », interné en raison de « propos gaullistes et

[119] Rapport du général Girault, commandant de la 6e région militaire, adressé au général commandant la 9e région militaire (en communication au 2e Bureau de l'EMA), le 2 novembre 1937. SHD, GR 7N² 2846, dossier 17-18.
[120] Rapport du lieutenant-colonel chef du Bureau régional d'études de Metz, le 22 décembre 1937. SHD, GR 7N² 2846, dossier 17-18.
[121] Rapport du général Girault, commandant de la 6e région militaire (nov. 1937). *Ibid*.
[122] *Ibid*.
[123] Rapport du lieutenant-colonel chef du Bureau régional d'études de Metz (déc. 1937). *Ibid*.
[124] Comme Jacques Roseyro, Marcel Siesel aurait demandé à être employé par le 2e Bureau de l'EMA. Rapport du lieutenant-colonel chef du Bureau régional d'études de Metz, le 22 décembre 1937. SHD, GR 7N² 2846, dossier 17-18.
[125] Note de renseignement du 2e Bureau de l'EMA, février 1941. SHD, GR 7N² 2846, dossier 17-18.

antinationaux[126] », Marcel Siesel fait partie des individus pour lesquels coule l'encre des ennemis d'État. La *fonction* d'un acteur ne le détermine pas s'engager. Pouvoir n'est pas être, raison pour laquelle ces exemples nous invitent à nous garder de tout déterminisme (sociaux, politiques, de genre, ethniques, etc.) à propos des connexions transnationales de la contrebande.

Bilan : intentionnalité et fonctionnalité des acteurs de la contrebande

Penser l'*intentionnalité* ou la *fonctionnalité* de certains individus ou de certains groupes explique autant leur implication voire leur retrait de cette pratique illégale. Cette approche des facteurs individuels d'engagements permet de porter un autre regard sur la connexion politique qu'est la contrebande, mais aussi sur la logique de décharge qui l'accompagne. C'est grâce à un travail de sous-traitance que des individus qui en avaient l'*intention* et la *fonction* ont transgressé les frontières qui leur étaient dressées.

Cette approche nous a conduit à étudier les frontières sociales imperceptibles du trafic d'armes. Passées toutes ou en partie par les contrebandiers, elles sont parfois un obstacle pour ceux qui ne disposent pas du des ressources culturelles, sociales et symboliques suffisantes. La première limite concerne l'entrée dans l'illégalité. Une condition assez largement partagée par les acteurs est leur expérience de la clandestinité et de la criminalité ou, à défaut, les ressources personnelles pour accéder à ce monde. Il s'avère crucial de disposer d'une bonne connaissance de la frontière ou de compter sur ceux qui pourront aider à éviter les contrôles, se cacher et dissimuler les armes. En définitive, il importe de trouver des acteurs capables de franchir les nombreuses frontières de la contrebande ; il s'agit de leur *fonction*.

Outre les archives de répression judiciaire, la pratique est assez surtout documentée par de nombreux rapports de renseignement policiers et militaires. Pour cette raison, il faut rester prudent quand ces sources font état de la « moralité douteuse » des individus, de leur « appât du gain » et de leur « médiocre » réputation. En prêtant une attention plus forte aux groupes politiques et aux réseaux criminels déjà connus, les forces de l'ordre et l'appareil judiciaire surexposent certains individus pour en oublier d'autres. Ainsi les militants de terrain qui sont en contact direct avec les opérations illégales courent des risques plus importants que certains responsables politiques qui encouragent parfois une pratique, sinon la tolèrent, mais ne s'y hasardent pas. Les femmes, visiblement sous-représentées dans l'exercice de la contrebande, disparaissent totalement de la répression judiciaire. Dans un contexte de graves crises politiques

[126] Note de renseignement du 2e Bureau de l'EMA, sans date (probablement janvier ou février 1941). Note de renseignement du 2e Bureau de l'EMA

intérieures, il faut donc faire preuve de la plus grande prudence pour ne pas confondre le contrebandier du conflit espagnol avec celui de l'ennemi d'État.

L'analyse des compétences individuelles doit se faire avec discernement. Il faut d'une part se garder de tout déterminisme, puisque la disposition de ressources suffisantes ne conduit pas forcément à entrer en clandestinité ; ici joue l'*intention* des individus. D'autre part, les frontières dont nous avons fait état ne sont pas toujours perçues comme telles par les acteurs de la contrebande. En octobre 1936, le militant communiste Hippolyte Belle est arrêté après la découverte d'armes à son domicile. Déposées à la hâte par les conducteurs d'un camion du comité d'Entr'aide, ces dernières devaient prendre la direction de l'Espagne républicaine. Pour le procureur général de Nîmes,

> « les conducteurs se sont adressés à [Hyppolite] Belle pour décharger leur véhicule, parce qu'ils connaissaient ses opinions politiques et aussi parce qu'il est peu intelligent et considéré dans son parti comme un de ceux à qui l'on peut confier des missions dangereuses qu'il accepte sans se rendre compte de la gravité de ses actes[127]. »

Preuve en est que les limites de la contrebande restent parfois difficilement perceptibles pour les premiers concernés.

II. Temps et lieux des envois d'armes illégaux

A. Les « régimes circulatoires » de la contrebande

Pensée pour l'histoire du domaine social, la notion de « régime circulatoire » nous fournit un cadre heuristique pour l'analyse de la circulation des hommes, des idées et des objets dans une perspective d'histoire transnationale[128]. Pierre-Yves Saunier la soumet aux regards critiques pour étudier les mécanismes et les acteurs qui, successivement ou simultanément, participent à la création d'un régime circulatoire spécifique. Cette idée répond d'abord à l'envie de mettre de l'ordre pour des circulations qui « semblent aller dans tous les sens[129] ». Un ordre existe et peut être compris grâce à une prise en compte des lieux, des moments et des mécanismes[130]. En d'autres termes, cette notion peut nous aider à identifier les séquences propres aux acquisitions d'armes en contexte d'illégalité. Il est possible, enfin, de raccrocher ce concept à la *fonctionnalité* des individus et aux structures puisqu'il s'agit « à la fois

[127] Procureur général près la Cour d'appel de Nîmes, rapport adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 26 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[128] P.-Y. Saunier, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 », art. cit.
[129] *Ibid.*, p. 14.
[130] *Ibid.*

[d']accéder à la manière dont circulations et connexions sont mises en place et à la manière dont elles offrent des ressources à ceux qui les utilisent pour agir[131] ».

Pierre-Yves Saunier distingue ainsi plusieurs régimes circulatoires pour le domaine social des années 1800 aux années 1940[132]. Le premier concerne l'apparition de nombreux acteurs, en plusieurs lieux, qui essayent d'inspirer un changement. Un deuxième se rapporte à l'institutionnalisation de ces efforts. Enfin, un troisième est relatif à la création de nouvelles structures devant permettre de créer des standards communs dans le domaine politique, professionnel et social. Il s'agit à ce moment d'orienter les circulations existantes et d'en mettre en place de nouvelles. S'ils se succèdent dans le temps, ces régimes circulatoires coexistent et sont même amenés à interagir entre eux[133]. Le modèle proposé par Pierre-Yves Saunier pour le domaine social peut servir à l'étude de la contrebande. À cette fin, l'analyse de la *fonctionnalité* et de l'*intentionnalité* de certains individus ou groupes sociaux arrive en renfort pour comprendre les régimes circulatoires du trafic illégal des armes.

Le premier régime circulatoire de la contrebande apparaît sensiblement proche de celui du domaine social. De nombreuses interventions sont observées dans plusieurs lieux, en France mais aussi en Belgique et en Suisse, elles sont le fruit d'individus venant de ces pays ou d'Espagne. Ce premier régime est celui du désordre, car les nombreuses initiatives spontanées ont en commun l'absence de coordination voire même la totale improvisation de ses acteurs. Comme pour le domaine social analysé par Pierre-Yves Saunier, on observe une absence de spécialisation des acteurs qui, dans son cas, militent pour plusieurs causes et, dans le nôtre, cherchent des armes, des vivres, des médicaments pour finalement obtenir ce qui est disponible. Ces missions explosent par leur nombre au début du conflit. Guidées par l'*intention* spontanée d'individus voulant apporter leur aide au camp républicain, elles sont souvent d'un très faible volume en raison de la faible *fonctionnalité* d'individus, souvent sans grands moyens économiques ni connaissance du marché. S'il ne semble jamais totalement disparaître, ce premier régime décroît très vite et sert de support à l'émergence d'un deuxième régime.

Au fil des premières semaines, une structuration des achats en contrebande a lieu en Espagne et ailleurs. Cette deuxième période correspond à un nouveau régime circulatoire. Les structures partisanes ont un rôle à jouer. Encore dispersés, ces efforts émergent des comités, partis, et autres structures collectives ayant comme principale fonction de rassembler des

[131] *Ibid.*
[132] *Ibid.*, p. 17-20.
[133] *Ibid.*, p. 21.

individus décidés à aider le camp républicain. Cette dynamique naît véritablement en Espagne et trouve en France un soutien de la part de nombreuses structures politiques d'extrême gauche. À cette occasion a lieu une convergence entre l'*intentionnalité* et la *fonctionnalité* des cercles français. Pour la Résistance française, François Marcot fait la différence entre deux formes d'action qui peuvent être adaptées à notre étude, pour comprendre le changement de régime circulatoire de la contrebande[134]. D'une part existe une « Résistance-mouvement », phénomène sociétal qui comprend tous les actes de solidarités et actions individuelles et, de l'autre, une « Résistance-organisation » qui correspond à une petite minorité organisée. Alors que la première est à l'image des nombreux actes de soutien spontanés des militants politiques français, la seconde se rapproche des efforts menés à l'échelle des comités, partis et syndicats, où l'on nomme, accrédite et délègue à des individus des fonctions pour l'achat illégal des armes et leur envoi en Espagne. Nous assistons donc à l'émergence d'une « contrebande-organisée » qui, comme pour la Résistance du même nom, doit son existence à un mouvement de soutien beaucoup plus vaste. Pour l'illustrer, nous pouvons citer la contrebande prise en charge par les communistes français, pour laquelle Ami-Jacques Rapin a justement analysé un changement de statut au fil du conflit :

> « Les premières initiatives proviennent de militants – essentiellement français pour des raisons géopolitiques évidentes – animés par la volonté de soutenir la lutte de leurs camarades espagnols. Mais ces filières artisanales sont rapidement supplantées par des réseaux mieux structurés, sous contrôle communiste. Le PCF dans un premier temps, puis l'Internationale dans un second temps, mobilisent leurs militants dans des dispositifs de contrebande de matériel de guerre de plus en plus complexe[135]. »

Ce deuxième régime circulatoire est donc celui où des structures dédiées sont mises en place, pour lequel les méthodes se spécialisent et les volumes sont plus importants. Il convient à ce propos de souligner la forte connexion entre pratique politique et criminelle. Ce régime circulatoire repose en partie sur le support de la criminalité organisée, qui a comme fonction d'acquérir, transporter et stocker des armes. Installées durant les premières semaines, ces initiatives survivent de longs pour ensuite voir leurs efforts intégrés ou concurrencés par le travail des structures officielles espagnoles.

Le troisième régime circulatoire de la contrebande est corrélé à l'institutionnalisation des achats par des structures officielles. S'il émerge rapidement, celui-ci a d'abord joué un rôle tout à fait marginal. Celui-ci a été doublement affaibli, d'une part par la volonté de l'ambassade républicaine d'acheter des armes sous licence et, d'autre part, en raison du rôle plus actif des commissions politiques et régionales durant les premières semaines du conflit. Ses attributions

[134] F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », art. cit., p. 23.
[135] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 101-102.

se font cependant croissantes. Durant le courant de l'année 1937, les passages d'armes en contrebande de l'ambassade ne semblent pas avoir de commune mesure par ailleurs ; il s'agit pourtant d'une activité périphérique au travail des commissions d'achats. Ce régime circulatoire marque la lente dépolitisation de la contrebande. Alors que les premiers transports semblaient effectués par des militants, on observe que des individus qui n'appartiennent pas au mouvement de soutien de la République espagnole apparaissent. Cette « neutralisation » de la contrebande est le fruit d'une dépolitisation des efforts qui, du fait de l'importance retrouvée des structures officielles républicaines, signale aussi l'intégration des groupes autonomes, régionalistes et politiques en vue des efforts de guerre. Ce basculement n'est pas seulement le signe d'une recentralisation à marche forcée au bénéfice de la Seconde République espagnole. De part et d'autre, les historiens ont observé un déclin du mouvement de solidarité envers l'Espagne républicaine. L'analyse des flux de volontaires partis en Espagne et celle des débats parlementaires montre un progressif désintérêt pour le conflit espagnol[136]. D'après Frédéric Monier, ce détachement pour la guerre civile trouve une triple explication[137]. Le conflit espagnol reste d'abord une réalité étrangère analysée sous un regard français. Par ailleurs, au fil du conflit les comités se montrent beaucoup plus divisés qu'en 1934, date de leur création, et 1936, époque à laquelle règne une logique de consensus. Enfin, l'aide destiné à ce conflit perd peu à peu sa rhétorique « combattante » pour devenir plus humanitaire : le soutien se normalise. De plus, Claudio Natoli observe un épuisement progressif de l'élan de solidarité à l'échelle internationale. Selon lui, cela s'explique essentiellement par des facteurs diplomatiques et par l'image négative du communisme et de l'Union soviétique à partir de 1937[138]. Encore faudrait-il y apporter quelques nuances. Il est nécessaire de préciser que l'URSS procède à des envois irréguliers à partir de la fin de l'année 1936[139]. Quant aux efforts de solidarité, ils ne disparaissent pas totalement, puisque la question espagnole s'invite de manière épisodique dans les débats publics. Durant l'hiver 1938-1939, à partir de la grande

[136] Les débats parlementaires en rapport avec l'Espagne diminuent à partir de l'année 1938, mais il y a un regain d'intérêt au début de l'année 1939. F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 37. Frédéric Monier fait référence aux travaux de Jules Maurin et de Rémi Skoutelsky.
[137] *Ibid.*, p. 38-41.
[138] Pour le chercheur italien, les causes sont nombreuses : la « grande terreur » stalinienne altère fortement l'image du communisme à l'échelle internationale et l'avenir des Fronts populaires en particulier. La « non-intervention », la « capitulation » des régimes libéraux face au fascisme, l' « isolationnisme » soviétique, les tensions politiques internes du camp républicain espagnol et la perspective de plus en plus importante d'une victoire du camp franquistes sont autant d'arguments supplémentaires. C. Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international », art. cit., p. 41.
[139] . Pour une analyse croisée du calendrier de livraisons : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 130-131 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 227 et suiv.

offensive républicaine de l'Ebre, le sujet devient de nouveau sensible[140]. À ce moment, il ne s'agit cependant plus de solidarité militante, dont nous ne trouvons pas la trace concernant la contrebande, mais plutôt d'un engagement de « mauvaise conscience » de la part des démocraties occidentales[141].

Quoiqu'il en soi, il y a peu de chances pour que cet affaiblissement de la solidarité militante avec le peuple espagnol n'ait pas affecté son versant clandestin, en France comme ailleurs. Pour le dire autrement, l'*intentionnalité* d'une aide politique va en dépérissant. Cela explique l'essoufflement des solidarités politiques, issues du deuxième régime circulatoire, qui, sans disparaître, laissent plus de place à l'entreprise centralisée par l'ambassade républicaine et ses commissions d'achats.

En définitive, le recours à la notion de régime circulatoire nous permet d'isoler trois séquences de la contrebande d'armes. Si elles apparaissent successivement, ces pratiques sont aussi simultanées. Elles sont également complémentaires et peuvent être réalisées par les mêmes acteurs. En parallèle émerge l'apparition d'un autre régime circulatoire que nous observerons dans la partie suivante, celui du trafic d'apparence légale. D'une envergure beaucoup plus importante, entrepris par des acteurs spécialisés et souvent extérieurs au monde politique, ce modèle de circulation concerne aussi du matériel stratégique auquel les acteurs de la contrebande d'armes ne sont pas en mesure d'accéder.

B. Esquisse spatiale des circulations illégales

Ce développement ne propose pas une lecture cartographique détaillée de la contrebande des armes, mais seulement une approche d'ensemble. Il s'agit surtout de rendre compte du facteur spatial qui, s'il a été traité par épisodes successifs, doit être analysé en dialogue avec les notions et concepts jusqu'ici mobilisés.

Pierre-Yves Saunier consacre une partie à la formation de territoires qui servent d'espaces d'échanges, de connexions et de circulations[142]. Il évoque aussi la création de circuits qui permettent les circulations transnationales et l'intérêt que revêt l'étude des acteurs qui exploitent des circuits ou en créent de nouveaux[143]. Quant à François Marcot, il ne manque pas de rappeler que l'analyse de la *fonctionnalité* compte beaucoup sur la prise en compte du territoire, qui possède des ressources utiles à certains types d'action[144]. Notre analyse tâchera

[140] F. Monier, « Deux regards sur une histoire », art. cit., p. 37.
[141] D'après Sébastien Farré, c'est sûrement ce sentiment qui a poussé les nations occidentales à aider l'Espagne républicaine, qu'ils avaient préalablement abandonnée. S. Farré, *Colis de guerre*, *op. cit.*, p. 109.
[142] P.-Y. Saunier, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 », art. cit., p. 112-115.
[143] *Ibid.*, p. 43 et suiv.
[144] F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », art. cit., p. 25.

de montrer les lignes de force de la contrebande à l'échelle du territoire français. Pour ce faire, nous mettrons en lumière ses sources d'approvisionnement et les espaces de franchissement frontalier.

1) Deux sources majeures de contrebande : la Belgique et la Suisse

Une esquisse spatiale de la contrebande doit d'abord montrer *où elle naît*, et *pourquoi elle y naît*. En dehors du territoire français, la Belgique et la Suisse ont une place majeure vis-à-vis des circulations illégales de matériel de guerre. Pour comprendre l'importance de la contrebande dans ces territoires, il convient d'abord d'insister sur le rôle des migrations politiques. Comme la France ou la Belgique, la Suisse sert de zone de repli aux militants révolutionnaires chassés de leur pays. Il s'agit parfois d'individus « nomades » qui sont habitués à la clandestinité[145]. En ce qui concerne le cas helvétique, certains chercheurs ont mis l'accent sur le parcours d'exilés politiques (italiens, allemands, mais pas seulement) pour qui l'illégalité est un mode de fonctionnement quotidien[146]. Les exemples mobilisés dans cette thèse montrent des militants régulièrement harcelés par les services de répression, qui vivent de gré ou de force dans la clandestinité. De fait, ces pays d'accueil comptent des individus étant au fait des pratiques irrégulières et qui, pour beaucoup, ont gardé des contacts avec leur pays d'origine. Pour cette raison, il n'est pas exagéré d'affirmer que, dans une certaine mesure, l'exil produit les relais utiles à la circulation illégale des armes.

La Belgique est une terre de contrebande. Sixième exportateur d'armes mondial en 1936[147], le pays s'engouffre avec intérêt dans les affaires espagnoles[148]. José Gotovitch rappelle joliment que la gauche a « l'Espagne au cœur », alors que l'électorat catholique joue un rôle important pour la reconnaissance du régime de Franco[149]. Si l'antifascisme y vit avec force – le départ de volontaires en Espagne républicaine le traduit –, il ne faut pas surestimer l'union des forces qui s'effrite dès 1936[150]. L'aide matérielle qui émerge en Belgique reste cependant le plus vaste mouvement de solidarité que le pays ait jusqu'ici connu. En dépit du manque de coordination des efforts, des fonds, des vivres, des vêtements ou des médicaments sont récoltés

[145] Gérard Noiriel, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 153-154.
[146] Brigitte Studer, *Un parti sous influence: le Parti Communiste Suisse, une section du Komintern : 1931 à 1939*, Lausane, L'Âge de l'Homme, 1994 ; Jean-François Fayet, *VOKS : le laboratoire helvétique: histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Chêne-Bourg, Georg, 2014, 598 p.
[147] Le complexe Herstal, à Liège, est la tête de pont de cette fabrication d'armes légères. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 81-82.
[148] J. Gotovitch, « La Belgique et la guerre civile espagnole », art. cit., p. 497.
[149] *Ibid.*, p. 513 et suiv. (p. 524 pour la citation).
[150] On peut renvoyer à l'ensemble de l'article, ou plus particulièrement au passage suivant : *Ibid.*, p. 518 et suiv.

puis envoyés en Espagne ; des enfants de républicains sont aussi accueillis[151]. Sous le coup de nombreuses dissensions internes, la Belgique prend rapidement une série de mesures pour réguler le commerce des armes et refuser toute exportation à destination de l'Espagne[152]. Au mépris des dispositions officielles, la gauche locale semble jouer un rôle important dans l'approvisionnement en armes du camp républicain, autant pour le commerce sous licence que celui de contrebande[153]. En territoire belge, elle peut compter sur un marché des armements plus ouvert qu'ailleurs. En juin 1939, la comparaison avec l'offre française que réalise la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre fait valoir la meilleure qualité des armes belges pour un coût plus bas :

> « Tout d'abord il faut bien reconnaître que sur le marché des pistolets automatiques la France n'a qu'une place modeste. La qualité ne prime pas. La demande n'a donc jamais été considérable, le fait est attesté par le petit nombre de pistolets Union qu'on a trouvés, puisque le fabricant de ces armes était, par ailleurs, un trafiquant avéré et toujours prêt par conséquent à fournir toutes les quantités d'armes qu'on aurait pu lui demander.
>
> Les hauts prix qu'en raison des suites du mouvement social de 1936, les industriels français ont été menés à demander, ont rendu la concurrence impossible avec d'autres pays (Belgique entre autres) qui fournissent pour un prix inférieur une qualité très supérieure par surcroit[154]. »

Conjointement aux opportunités wallonnes et flamandes, le territoire Suisse joue un rôle notable dans la contrebande des armes. L'historien Sébastien Farré signale l'intérêt des deux belligérants espagnols pour les capacités industrielles militaires locales[155]. Par voie de conséquence, plusieurs achats sous licence y sont effectués, notamment par le biais du Mexique. Parallèlement, un trafic de contrebande de plus faible ampleur prend rapidement racine. Celui-ci met des émissaires de la *Generalitat* catalane en relation avec des milieux politiques genevois. En septembre 1936, un accident de voiture à la frontière franco-suisse met en évidence le rôle de plusieurs anarchistes espagnols en territoire helvétique[156]. En Suisse, les miliciens anarchistes de la CNT et de la FAI étaient en contact avec Lucien Tronchet, membre du groupe *Le Réveil* et secrétaire permanent de la Fédération ouvrière du bois et du bâtiment[157]. L'affaire, soldée par un procès, donne lieu à des discussions diplomatiques entre Suisse et la Généralité

[151] *Ibid.*, p. 522.
[152] Le corps diplomatique belge joue un rôle notable pour interdire tout envoi. La peur d'une révolution « rouge » est brandie comme un argument. *Ibid.*, p. 507 et 526 et suiv.
[153] José Gotovitch cite l'exemple du secrétaire national du Parti Ouvrier Belge (POB), Jean Delvigne, qui est mêlé à une affaire très médiatique au début du conflit. Il évoque également la contrebande effectuée par les forces syndicales du pays. *Ibid.*, p. 507-508 et 522. Nous signalons à ce propos la thèse de Nicolas Lépine, qui revient plusieurs fois sur ce sujet : N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*
[154] Rapport du contrôleur général J. Paradis sur les armes d'origine française retrouvées dans l'armement des Milices espagnoles passées en France en février 1939, le 10 juin 1939. SHD, GR 6N 343.
[155] S. Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco*, *op. cit.*, p. 61.
[156] *Ibid.*, p. 61 et suiv.
[157] Rapport du commissaire spécial d'Annemasse adressé au contrôleur général des services de police administrative, le 6 octobre 1936. ANF, F^{7} 14676.

catalane pour qu'un échange de prisonniers ait lieu[158]. Elle ne met pas un terme au soutien des milieux anarchistes genevois puisque, d'après Miguel Filgueiras Casal, des envois seront organisés par Lucien Tronchet et André Bösiger au moins jusqu'en mai 1937[159].

Malgré les soutiens politiques qui y existent, la France reste une zone d'approvisionnement secondaire des républicains espagnols. Les multiples comptages effectués sur les troupes républicaines en 1939, lors de leur repli en France, font savoir que la proportion d'armes française est finalement restée très faible. Si l'inventaire définitif de ces armes et ces munitions a été perdu lors de la débâcle française de juin 1940, il semble de mémoire d'homme que le matériel français était présent en très faible quantité[160] : en juin 1939, une enquête partielle indique que les chiffres fournis ne décelaient qu'une seule véritable surprise, celle d'un apport français extrêmement faible[161]. En plus des prix élevés et de la mauvaise qualité des armes déjà évoqués, le ministère de la Défense nationale estime aussi qu'il s'agit d'une conséquence de la loi de contrôle d'août 1936 sur la production de matériel de guerre, qui a permis une meilleure régulation de la circulation des armes[162].

Après achat, c'est le passage clandestin d'un espace à l'autre qui fait la contrebande. Pour l'introduction en France puis à destination de l'Espagne, l'assistance de milieux politiques et criminels s'avère souvent décisive.

La pratique de contrebande s'installe sur des temps longs et des espaces étendus. Pour la Belgique, le consul général de France à Liège alerte dès septembre 1936 d'une contrebande qui, depuis Liège, part en Espagne par voie maritime[163]. En décembre, l'arrestation de cinq hommes devant transporter 50 000 cartouches en France témoigne de l'enracinement du phénomène[164]. Au mois de janvier suivant, l'arrestation à Gommegnies de plusieurs « fraudeurs

[158] S. Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco*, *op. cit.*, p. 63-64.
[159] Cité par Sébastien Farré, à qui vont par ailleurs mes remerciements. Ce travail de Master n'a pas été consulté. Voir : *Ibid.*, p. 64. On notera aussi l'existence au Collège du travail de Genève de fonds relatifs au trafic d'armes. Dans les archives de Lucien Tronchet, un dossier de 27 pièces est relatif à un répertoire d'armes et de matériel de guerre livré aux groupes anarchistes. Malheureusement, ces documents n'ont pas été consultés. Voir l'inventaire : https://inventaires.collegedutravail.ch/index.php/trafic-darmes-1936-1937 [consulté le 15 mars 2020, à 17h30].
[160] Le contrôleur général Gaston Cunin cite un lieutenant-colonel ayant eu le rapport entre les mains. Rapport du contrôleur général Cunin sur les cessions de matériel de guerre à l'étranger, le 31 décembre 1940. ANF, fonds Édouard Daladier, 496AP/41.
[161] Rapport du contrôleur général J. Paradis sur les armes d'origine française retrouvées dans l'armement des Milices espagnoles passées en France en février 1939, le 10 juin 1939. SHD, GR 6N 343.
[162] Rapport du contrôleur général Jacomet, secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le 30 janvier 1939. SHD, GR 6N 343.
[163] Rapport du consul général de France à Liège adressé au ministre des Affaires étrangères, le 25 septembre 1936. CADC, 86COCOM 145.
[164] Copie du rapport du commissaire divisionnaire chef de la 12e brigade de police mobile adressé au contrôleur général des services de police criminelle, à Reims le 16 décembre 1936. CADC, 86CPCOM 146.

connus[165] » rappelle que le phénomène n'est pas exclusivement politique, mais aussi assisté par le monde criminel[166]. À cette époque, d'autres affaires mettent en alerte les autorités françaises sur l'ampleur des flux de contrebande. Le 19 janvier, l'une d'elles a lieu à Chimay, où la police spéciale estime à propos des passeurs d'armes que :

> « Il est évident […] que d'autres passages ont eu lieu bien avant et l'avis des milieux contrebandiers il ne s'agit dans cette affaire non d'une bande de traficant (*sic*) travaillant isolement (*sic*), mais simplement d'un groupe de cette organisation qui compterait parmi elle un armurier de Liège procurant une partie des armes à cette organisation[167]. »

Il en va de même pour l'entrée depuis la Suisse où, malgré les dispositions légales qui y sont prises, la contrebande s'accélère fortement à partir du mois de novembre 1936[168]. En juin 1937, l'inspecteur de police mobile Desvignes se désole d'une frontière rendue perméable par la fine connaissance des lieux dont jouissent les contrebandiers :

> « Une surveillance constante de la frontière franco-suisse est effectuée par les Services de la Douane et de la Gendarmerie, en accord avec le Commissariat Spécial d'Annemasse. Tous les faits intéressant le trafic des armes sont communiqués entre ces Services. […] Ces contrebandiers sont connus font l'objet d'une surveillance toute spéciale, mais seules les fouilles fructueuses peuvent amener leur arrestation, au moment du transport des armes, au passage à la frontière[169]. »

En octobre 1937, un commissaire français considère que la connivence de la population rend impossible toute action. D'après lui,

> « Dans le Pays basque où la contrebande est entrée dans les mœurs, il est extrêmement difficile d'obtenir des renseignements de la part des contrebandiers eux-mêmes, qui ne se dénoncent jamais. Or, tous les habitants sont plus ou moins fraudeurs[170] ».

Ce cliché ne fait pas tout. D'après le militant anarchiste André Bösiger, il semble aussi que la complaisance de douaniers français pouvait servir à l'introduction d'armes à destination du conflit espagnol[171].

---

[165] Rapport de commissaire divisionnaire chef de la 2e brigade régionale de police mobile adressé au contrôleur général des services de police criminelle, à Lille le 27 janvier 1937. ANF, F7 14677.
[166] Les différents contrebandiers arrêtés sont connus pour avoir été mêlés à plusieurs affaires du type. En faisant une analyse de l'aide de la gauche belge aux républicains espagnols, José Gotovitch avait laissé de côté le rôle des réseaux criminels. J. Gotovitch, « La Belgique et la guerre civile espagnole », art. cit., p. 522.
[167] Rapport de l'inspecteur de police spéciale Orth adressé au commissaire spécial chef de service à Charleville, le 19 janvier 1937. ANF, F7 14680.
[168] Copie du consul général de France à Genève adressé à l'ambassadeur de la République française à Berne, le 7 novembre 19363 ANF, 19940496/36, dossier 769.
[169] Rapport de l'inspecteur de police mobile Desvignes adressé au commissaire divisionnaire, chef de la 10e brigade de police mobile, à Lyon le 7 juin 1937. ANF, F7 14677.
[170] Rapport du commissaire divisionnaire d'Hendaye adressé à l'inspecteur général des services de police criminelle, le 27 octobre 1937. SHD, GR 7N2 2557, dossier 1.
[171] André Bösiger, *Souvenirs d'un rebelle : 60 ans de luttes d'un libertaire jurassien*, Saint-Imier, Canevas, 1992, p. 62.

2) La sortie du matériel : itinéraires maritimes et terrestres

Pour leur acheminement en Espagne, les armes suivent plusieurs itinéraires. Celui sur lequel nous sommes le moins bien renseignés est le recours au système de cabotage. Pourtant, de nombreux rapports évoquent une pratique pour laquelle il paraît difficile, sinon impossible, d'avoir une estimation concrète. Ce système est mis en place dès le début du conflit. André Moine évoque des envois sur des barques qui, depuis Boucau, permettent l'approvisionnement de cargos républicains espagnols[172]. Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog entament leur ouvrage par le récit d'un envoi de contrebande sur une tartane à destination de Rosas, en Catalogne[173]. La pratique ne semble pas disparaître avec le développement du trafic sous licence. En mars 1937, l'ambassade française en Espagne (installée à Saint-Jean-de-Luz) informe que « de nombreux voiliers pratiquent actuellement la contrebande des armes entre la côte française et la côte espagnole de la Méditerranée[174] ». L'information vient sûrement des autorités franquistes, dont l'ambassadeur français Jean Herbette est réputé proche[175]. Ces derniers se réjouissent en juin 1938 d'avoir coulé deux navires qui auraient réalisé à eux seuls 80 à 100 voyages en Espagne[176]. Des envois du même type semblent se poursuivre, puisqu'en novembre 1938, un rapport de l'ambassade française en Espagne évoque le départ

> « depuis Marseille par des bateaux de faible tonnage qui, sans jamais s'aventurer en haute mer, suivraient les eaux territoriales françaises jusqu'au Cap Crau où ils continueraient leur route jusqu'aux ports de Rosas et le Puerto de la Selva[177] »

C. Un « espace-temps » de la contrebande, l'exemple des insurgés militaires dans le Pays-basque

Il est possible d'isoler régime circulatoire et espace de la contrebande. L'exemple du Pays basque français permet d'observer un approvisionnement à la fois précoce et intense au bénéfice des insurgés militaires, futures forces dites « nationales ». Cela est pour nous l'occasion de revenir sur une contrebande résiduelle, mais suffisamment organisée et

[172] A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 123.
[173] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 11 et suiv.
[174] Télégramme de Jean Herbette au départ de Saint-Jean-de-Luz adressé au ministère des Affaires étrangères, le 27 mars 1937. CADN, 396PO/B 561.
[175] C'est une affaire bien connue de l'historiographie, mais qui mériterait approfondissement. En France, l'étude référence sur le sujet reste : Yves Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960) : journaliste et ambassadeur*, Paris, MAE-Peter Lang, 2003, 394 p. ; Pour un exemple plus récent, voir : Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, San Sebastian, Hiria, 2008, p. 36 et 127-133.
[176] Ce chiffre mélange le transport de vivres et de matériel de guerre. Il s'agit du navire français *Le Gaulois* et de l'espagnol *La Guardia*. Servicio de Información y Policía Militar, le 20 juin 1938. AGMA, caja 2882,3: Notas informativas de barcos contrabandistas de material de guerra (II).
[177] Télégramme de l'ambassade française en Espagne, le 23 novembre 1938. CADN, 396PO/B 561.

importante pour avoir laissé son lot de représentations[178]. Le soutien aux factieux prend racine dans les villes qui comptent une forte présence espagnole. Ainsi, Paris, Bordeaux, Marseille et les villes du sud-ouest des Pyrénées – d'où il est possible de se rendre en zone insurgée – sont celles où plusieurs affaires sont signalées. De petite envergure, le trafic illégal destiné aux insurgés comporte trop peu d'informations sur ses protagonistes pour entrer dans le cadre analytique jusqu'ici proposé. Par l'attention moindre qu'elle porte aux acteurs, notre esquisse spatiale permet précisément une approche. Car elle est déjà décrite par ailleurs, nous ne reviendrons pas sur celle organisée au bénéfice du camp républicain.

Disons-le clairement en guise de préambule, le trafic illégal au profit des insurgés espagnols relève globalement du mirage. Dans le Pays basque, les autorités françaises n'ont de cesse d'être alertées d'une forte contrebande, celle-ci se révèle insaisissable. Par crainte que les militaires franquistes bénéficient en France d'un soutien qui leur est interdit, les milieux de gauche français multiplient les dénonciations. Souvent infondées, celles-ci offrent un reflet du climat de défiance qui règne en France à cette époque. Il en va ainsi en octobre 1936 lorsque Julien Sampaix, célèbre journaliste de *L'Humanité*, évoque un supposé trafic prohibé au sein de la Société parisienne de Mécanique et Précision. L'article donne lieu à une enquête très approfondie de la part des autorités qui, malgré la « moralité douteuse » des dirigeants, ne trouvent rien qui puisse accréditer l'accusation[179]. Interrogé par l'inspecteur de la préfecture de police, Lucien Sampaix déclare :

> « Franchement, je me suis "emballé" dans cette affaire de trafic d'armes, à la suite des premiers renseignements qui m'étaient parvenus, accompagnés de photographie que j'ai publié (*sic*). J'ai cru, en effet, avoir découvert une fabrique d'armes clandestine. […] Par ailleurs, je vous prie, en lisant mes articles, de faire la part journalistique et celle de la réalité. En principe, je me renseigne, j'essaie d'obtenir des précisions et j'enjolive ![180] »

Le conflit est jalonné par des accusations qui trahissent plus le sentiment d'injustice des forces de gauche que l'existence d'un trafic structuré au bénéfice des rebelles espagnols. En mai 1938, des cheminots du sud-ouest estiment que des « colis suspects » prenant la route des Pyrénées sont en réalité des paquets d'armes, ce qui conduit des militants communistes à évoquer l'existence d'un trafic d'armes lors d'une réunion publique[181]. La déclaration donne lieu à une

[178] Faisons ici référence à l'œuvre de Bernard Manciet, traduite de l'Occitan en langue française par Guy Latry (Bernard Manciet, *Romans*, Serres-Morlaás, Éditions In8, 2018, p. 127 et suiv). Ce roman ne traite pas du Pays basque mais de la contrebande dans l'ambiance sombre et pluvieuse des Landes, avant que celle-ci soit destinée au sud des Pyrénées. Elle concerne aussi bien le camp républicain que les insurgés franquistes. Mes remerciements à Guy Latry pour la référence.
[179] Rapport de la préfecture de police, le 18 novembre 1936. ANF, F^{7} 14676, dossier n° 941 191.
[180] *Ibid*.
[181] Rapport du préfet de Gironde au ministre de l'intérieur (DGSN – Direction des services de RG et de la police administrative), le 10 mai 1938. ADG, 1 M 444.

enquête qui est vite clôturée en raison d'accusations infondées[182]. En dépit du grand nombre d'affaires sans suite, les insurgés espagnols ont déployé en France une activité, certes résiduelle, mais tangible. En dehors de quelques opérations menées en Suisse, Belgique ou dans des villes méditerranéennes françaises, le Pays basque est le véritable pôle de la contrebande d'armes qui leur parvient.

L'histoire commence avant la guerre civile. Plusieurs recherches citent des préparatifs ayant permis la livraison d'armes en amont du soulèvement militaire. Grâce à une enquête minutieuse, Fernando Mikelarena retrace l'achat d'armes qui sont introduites depuis le Pays basque français au bénéfice de la Phalange espagnole[183]. Avec l'aide des frères Erviti, deux contrebandiers connus dans le pays, la commande est reçue avant le soulèvement de l'été 1936. Cette activité prend ses racines dans les réseaux commerciaux illégaux de bétail du pays de la Bidassoa[184]. Bien implantée, elle profite même de la complicité des autorités locales. Fernando Mikelarena a par ailleurs décrit la manière dont ces réseaux sont mobilisés par les futures forces insurgées espagnoles, afin de préparer le coup d'État du 18 juillet[185]. À ce titre, il cite les efforts menés en juin 1936 par un chef des Requetés pour s'offrir la collaboration de contrebandiers locaux en vue de faire venir 1 000 pistolets et 50 mitrailleuses depuis le territoire français. C'est peut-être une partie de cet armement qui est saisie en Espagne chez Ignace-Marie Plazaola (un intermédiaire du chef basque « traditionnaliste » Serafin Sensen Lopez) à la fin du mois de juin 1936[186]. Cette découverte, à Rentería, de 25 pistolets et d'un revolver provenant d'Hendaye inquiète les autorités françaises. Et pour cause, l'ambassadeur français explique :

> « Quelle puisse être la participation directe du fabricant [français] à ce trafic, il paraît incontestable que les produits de sa manufacture trouvent un débouché important dans la contrebande qui se fait à travers la frontière espagnole. À aucune époque cet état des choses ne serait favorable à notre prestige, ni à nos intérêts. Mais il est particulièrement fâcheux aujourd'hui, car nous avons plus de raisons que jamais pour souhaiter le maintien de l'ordre intérieur en Espagne[187]. »

Cela s'ajoute à d'autres initiatives. Gerald Howson fait par exemple état une commande d'armes de Xavier de Bourbon-Parme. Celle-ci aurait été réalisée avant le conflit puis livrée à ses partisans au mois de septembre 1936, à Saint-Jean-de-Luz[188].

---

[182] Rapport du préfet de Gironde au ministre de l'intérieur (DGSN – Direction des services de RG et de la police administrative), le 14 juin 1938. ADG, 1 M 444.
[183] F. Mikelarena Peña, *Muertes oscuras*, *op. cit.*, p. 151 et suiv.
[184] *Ibid.*, p. 123 et suiv.
[185] Des contacts seraient pris très tôt entre le général Emilio Mola et le contrebandier Modesto Liquiniano. F. Mikelarena Peña, *Muertes oscuras*, *op. cit.*
[186] Lettre de Jean Herbette, ambassadeur français en Espagne, à Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, 25 juin 1936. ANF, 19940496/36, d. 769.
[187] *Ibid*.
[188] La commande concerne 6 000 fusils, 150 mitrailleuses lourdes, 300 mitrailleuses légères et 5 000 000 de cartouches. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 84-87.

Établie depuis plusieurs mois, l'activité de contrebande des insurgés franquistes et de leurs partisans paraît insaisissable. Le 28 juillet, le commissaire spécial de Pau apprend grâce au consul d'Espagne local que « depuis quelque temps déjà, un trafic clandestin se pratique avec les rebelles d'Espagne[189] ». Celui-ci aurait les Landes pour origine et serait ensuite dirigé sur Burgos, après un passage par les Basses-Pyrénées. La même source nous fait savoir que des opérations similaires existeraient partout ailleurs dans la région. Quelques jours plus tard, le 31 juillet, des renseignements semblables sont communiqués à Hendaye, où des gardes mobiles sont envoyés en renfort pour empêcher la contrebande[190]. Le lendemain, le préfet des Basses-Pyrénées remarque que la surveillance reste insuffisante pour empêcher « la contrebande très importante au profit des insurgés[191] ». Malgré les mesures prises ultérieurement, l'union des futures forces franquistes rend leurs activités très opaques. Le 22 août, le commissaire divisionnaire d'Hendaye explique :

> « Carlistes et Alphonsistes [les deux courants monarchistes espagnols], vivant habituellement ou réfugiés dans notre pays, ont également réussi à s'entendre pour constituer une société très fermée, sur la côte basque, s'intéressant aux dons d'argent, aux communications avec le quartier général de Burgos, à des fournitures de divers ordres ; ce sont eux qui ont tenté d'introduire sur le front rebelle l'Infant Don Juan [prétendant alphonsiste, père de Juan Carlos, roi d'Espagne en 1975].
>
> Malgré une très active et incessante surveillance, douanière et policière, il n'a pas été établi qu'ils ont fait passer des armes aux insurgés. Leur activité serait particulièrement fructueuse, dans les comptes rendus qu'ils peuvent apporter aux insurgés sur la presse française qui serait très étudiée, l'observation des éléments "Front populaire" à la frontière Hendaye-Irun, et la fourniture de produits chirurgicaux[192.] »

Au fil des premières semaines, les dénonciations se succèdent. Plusieurs concernent l'achat de matériel ou de moteurs d'aviation. Certains seraient menés depuis le n° 47 du Golf-Hôtel, à Saint-Jean-de-Luz, où les insurgés auraient installé une officine qui centralise les achats avec l'aide de la compagnie Hispano-Suiza[193]. En retard sur leurs objectifs militaires, les partisans du camp franquiste expliqueraient ce manque par une faiblesse matérielle. Ils « cherchent [donc] à se procurer ces avions partout même en France[194] ».

[189] Rapport du commissaire spécial (chef de secteur) de Pau adressé au Directeur Général de la Sûreté Nationale (Direction de la police du territoire et des étrangers) et au 4e bureau (surveillance des frontières (armes, poudres, explosifs). ANF, 19940496/36, dossier 769.
[190] Lettre adressée à Jean Pujo, receveur particulier des Finances en retraite à Hendaye, le 31 juillet 1936. Producteur inconnu. ANF, 19940500/321, dossier 4 679.
[191] Télégramme du préfet de Pau adressé aux ministres des Finances et de l'Intérieur, le 1er août 1936. ANF, 19940500/321, dossier 4 679.
[192] Rapport du commissaire divisionnaire d'Hendaye adressé au directeur de cabinet du ministère de l'Intérieur, le 22 août 1936 à Hendaye. ANF, 19940496/62, dossier 1 750.
[193] Voir notamment : rapport du commissaire de la surveillance du territoire, à Toulouse le 10 septembre 1937 (ANF, 20010216/297, dossier 13 604) ; copie d'un rapport secret du commissariat spécial d'Hendaye, le 14 septembre 1937 (*Ibid*.)
[194] Rapport de l'attaché de l'Air de l'ambassade de France en Espagne adressé au ministre de l'Air (État-major général – 2e bureau), à Madrid le 21 septembre 1936. CADC, 86CPCOM 145.

Malgré de nombreux signalements, il faut attendre décembre 1936 et une dénonciation des réseaux d'espionnage républicains pour qu'une affaire de contrebande soit enfin mise à jour par la police française. Le 21 du mois, un télégramme de l'ambassade espagnole signale que le stockage de 20 caisses de moteurs d'aviation a été signalé à la police biarrote[195], ce qui conduit la police locale à ordonner une saisie dès le lendemain[196]. Destinées au commandant militaire de Vera, en Andalousie, les pièces provenaient d'atelier de la compagnie Air France à Marignane[197]. Avant d'être acheminées chez Joseph Larronde, à Biarritz, l'ingénieur André Lapierre les aurait remises en l'état dans son atelier du Bourget[198]. « Sympathisant de gauche », ce dernier aurait eu recours à un intermédiaire parisien pour traiter l'affaire avec les cercles militaires espagnols et réaliser ainsi une plus-value de 50 000 francs[199]. Au-delà de ces alliances de circonstances, l'itinéraire du matériel étonne : des ateliers du Bourget en passant par Biarritz, de Marignane à Vera, ce difficile assemblage laisse supposer de réelles difficultés d'approvisionnements pour les insurgés qui ont dû trouver du matériel *où c'était possible*.

Espace de forte contrebande destinée aux deux camps puis, rapidement, seulement aux partisans du camp franquiste, le Pays basque est une élection contrainte. Le sud-ouest de la France est une zone où l'aristocratie espagnole est implantée depuis plusieurs années. Pedro Barruso Barés estime que la présence de cet « exil doré » sert de terreau à la mobilisation en faveur des insurgés dès le début de la guerre civile[200]. Cette colonie reste cependant une exception à l'échelle du territoire. Ce manque de ressources humaines explique certainement que la contrebande des Franquistes n'ait pas été si importante en France. Ces lacunes expliquent sans doute que les insurgés aient préféré le développement d'un réseau d'espionnage qui permettait de dénoncer, saboter et détourner le trafic d'apparence légale dont bénéficie le camp opposé[201]. Au surplus, l'aide conséquente de la part de l'Allemagne et de l'Italie explique

[195] Télégramme de Luis Araquistáin adressé au ministère des Affaires étrangères espagnol, le 21 décembre 1936. AHN, fondos Luis Araquistáin, legajo 70, 27-108 (telegramas).
[196] Rapport du commissaire spécial Sangla adressé au commissaire divisionnaire d'Hendaye, le 22 décembre 1936. ANF, F^7 14676.
[197] Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône adressé au ministre de l'Intérieur, à Marseille le 21 décembre 1937. ANF, F^7 14677.
[198] Rapport du commissaire en chef de Seine-et-Oise, le 18 novembre 1937 à Aulnay-sous-Bois. ANF, F^7 14677.
[199] *Ibid*.
[200] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, *op. cit.*, p. 27 et suiv.
[201] La question est largement traitée par plusieurs enquêtes : P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, *op. cit.* ; Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida : exilio y represión en la Francia de Franco : 1937-1951*, Valence, Universitat de València, 2012, 498 p. ; Pedro Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso. Terrorismo y espionaje en Francia durante la Guerra Civil Española », *Diacronie*, 29 décembre 2016, n° 28-4.

sûrement la rapide décrue d'une contrebande rapidement devenue inutile. Ainsi, un régime circulatoire en remplace un autre.

Conclusion : par-delà de l'affiliation

Ce chapitre use d'une approche plus conceptuelle pour décrire les connexions de la contrebande. Il importait de voir au-delà du seul critère d'affiliation, certes déterminant, mais qui ne peut expliquer à lui seul les raisons pour lesquelles les connexions se font et se défont. Nous avons emprunté les notions de *fonctionnalité* et l'*intentionnalité* pour comprendre pourquoi certains individus jouent un rôle dans la contrebande d'armes. Il en ressort que c'est le cumul de différents facteurs qui permet aux individus de jouer un rôle dans la contrebande des armes. Celle-ci est une pratique transnationale d'abord prise en charge par des individus mobiles. Militants politiques, émigrés économiques, habitants frontaliers, parfois mêmes tout cela à la fois, les acteurs de la contrebande disposent de « ressources internationales populaires » qui s'avèrent utiles pour franchir les frontières. Décrites par la sociologue Anne-Catherine Wagner pour parler des échanges internationaux des classes populaires, ces ressources sont le plus souvent le fait de proximités militantes et/ou de langue[202]. Les attaches familiales et personnelles rappellent aussi que la contrebande peut-être une affaire de famille ou de voisinage, qui ne doit pas être seulement lue sous l'angle de l'engagement politique. En somme, de l'humanitaire au trafic des armes, de l'économique au politique, les connexions transnationales sont le fait d'individus capables de jouer plus rôles. Au-delà de l'affiliation, c'est donc aussi du côté des parcours individuels qu'il faut regarder.

En outre, le concept de « régime circulatoire » aide à penser autrement les moyens et les stratégies qui, successivement puis simultanément, ont été déployées par ces différents acteurs. L'évolution des pratiques et des stratégies de la part de certains protagonistes correspond à plusieurs régimes qui, successivement puis simultanément, permettent la circulation illégale des armes à destination du conflit espagnol.

Pour l'achat ou son passage frontalier, une analyse des dynamiques territoriales des flux illégaux montre que les deux camps ont eu besoin d'un soutien humain, d'abord motivé par des raisons idéologiques, mais aussi pécuniaires. De Belgique, Suisse ou France vers l'Espagne, plusieurs groupes locaux servent ponctuellement à la mise en place d'une pratique transnationale. Ainsi, la France apparaît comme une plaque tournante où se tissent des relations

[202] A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, *op. cit.*, p. 76-79.

qui naissent ailleurs et se poursuivent ensuite. Le paradoxe veut que, en matière de contrebande, le territoire hexagonal soit donc à la fois un carrefour et une périphérie.

TROISIEME PARTIE

Avec la loi : acteurs et enjeux des achats d'armes sous licence

Introduction : Un bilatéralisme contrarié

Les conditions du retrait français de l'été 1936 sont bien décrites par l'historiographie[1]. La conjoncture nationale et internationale pousse la France à ébaucher le projet européen de « non-intervention », le 1er août, puis à le soumettre et à en respecter le principe, à partir du 8[2]. Sans revenir en détail sur cet épisode, il convient de décrire ses retombées sur la politique d'achat républicaine.

Le retrait français a, pour cette partie, une triple conséquence. La première incidence, immédiate et durable, est la dégradation des relations bilatérales franco-espagnoles, notamment en matière d'armements. En refusant d'honorer la clause d'un contrat de 1935, le gouvernement du Front populaire suspend la question des armes à des échanges non officiels, donc sporadiques et précaires ; leur issue est toujours incertaine. Au nord des Pyrénées, une incertitude existe entre la possibilité d'aider la République espagnole, d'un côté, et la défense d'une ligne légaliste en accord avec le projet de neutralité, de l'autre. Cette brèche est exploitée par les partisans d'un soutien au régime légal espagnol, mais aussi par ceux qui souhaitent un respect strict de la neutralité. Si les relations bilatérales sont maintenues, la République du *Frente Popular* se retrouve prise en tenaille entre ces logiques contradictoires. Isolée sur la scène internationale, elle ne cesse de mobiliser les relais diplomatiques et d'opinion pour

[1] Un récit détaillé des événements est fourni dans de très nombreuses monographies. Pour deux exemples récents, voir : Ángel Viñas, *La soledad de la República: el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, p. 29 et suiv. ; Frédéric Monier, « Le désengagement des démocraties : l'invention française de la non-intervention » dans Jordi Canal et Vincent Duclert (éds.), *La guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 106-116. Pour plus de précisions, on peut s'en remettre à n'importe quelle synthèse sur la guerre d'Espagne et le Front populaire. On citera néanmoins quelques travaux ayant servi à la rédaction de ce paragraphe : Hugh Thomas, *La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 233 ; Pierre Renouvin et René Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 329 et suiv ; Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 9 et suiv. ; David Wingeate Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 65-66 ; Juan Avilés Farré, *Pasión y farsa: franceses y británicos ante la Guerra Civil Española*, Madrid, Eudema, 1994, p. 15-19 ; Ricardo Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Marcial Pons, 2010, p. 123-125.

[2] F. Monier, *Léon Blum*, *op. cit.*, p. 148. Sur la mise en place du projet européen de « non intervention » et sur le rôle de la France à cet effet, voir : Claude Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne: actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 23-43 ; Renaud Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 456 et suiv.

défendre ses intérêts[3]. Les acquisitions d'armes pâtissent d'un embargo qui n'est jamais officiellement levé.

La deuxième incidence découle du retrait français et des autres nations européennes. La République espagnole doit par conséquent recourir à un système qui passe outre les relations interétatiques habituelles. Pour cela, elle envoie des délégués qui mènent une politique d'achats depuis la France, espace privilégié durant tout le conflit pour obtenir du matériel de guerre en Europe, et en Amérique du Nord. En marge de la contrebande, des représentants officiels du *Frente Popular* stimulent un trafic qui compose avec la loi. Gaston Cusin, responsable officieux de la « non-intervention relâchée » auprès du gouvernement français, a ensuite parlé de « chose d'apparence légale » pour qualifier les flux d'armements par la France[4]. Nous pourrions aussi faire référence à la notion de « marché gris » pour décrire les ventes à mi-chemin entre l'officiel et le « marché noir »[5]. Effectué grâce à l'obtention de licences d'exportation, ce trafic s'appuie sur certaines failles juridiques pour exister. Il bénéficie de l'intervention plus ou moins directe d'États et de structures officielles, qui en tirent souvent parti. Dès lors, les quantités de matériel sont beaucoup plus importantes que ce que permet la seule contrebande ; il est ainsi possible de répondre aux exigences d'une guerre civile qui s'internationalise, à compter de l'automne 1936.

La troisième conséquence, enfin, est l'exploitation par les républicains des seuls appuis directs qui lui sont offerts, ceux du Mexique et de l'Union soviétique. L'aide mexicaine est désintéressée, mais ce pays n'a pas les moyens d'apporter un support matériel à la mesure du conflit[6]. Compte tenu des difficultés qu'il rencontre auprès de ses alliés naturels, le régime légal espagnol est dans l'obligation de se tourner vers le seul soutien qui peut leur accorder des facilités pour obtenir des armes et les payer, l'URSS[7]. Qualifié de « virage vers l'Union

[3] La question a été traitée par de nombreuses études. Pour l'aspect franco-espagnol, voir notamment : Enrique García Moradiellos, « Un Triángulo vital para la República : Gran Bretaña, Francia y la Unión Soviética ante la Guerra Civil española », *Historia Nova*, 1999, nº 1 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 29 et suiv. ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.* ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit. Ainsi que la trilogie d'Ángel Viñas Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.* ; Ángel Viñas, *El escudo de La República: el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010 (première édition en 2006) ; Ángel Viñas, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, 618 p. La question a aussi été traitée de la perspective de la Société des Nations : David Jorge, *Inseguridad colectiva. La Sociedad de Naciones, la guerra de España y el fin de la paz mundial*, Valence, Tirant Humanidades, 2016, 783 p.

[4] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 86.

[5] En référence à une clarification lue dans : Jean-Charles Antoine, *Au cœur du trafic d'armes. Des Balkans aux banlieues*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 14.

[6] Sur les rapports hispano-mexicains durant la guerre civile : Thomas G. Powell, *Mexico and the Spanish Civil War*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1981, 210 p. ; Éric Lobjeois, *Le Mexique et l'Espagne, 1936-1952 : la guerre civile, l'exil, la République et Franco*, Thèse, Paris 7 Diderot, Paris, 2002 ; Mario Ojeda Revah, *México y la guerra civil española*, Madrid, Turner, 2004, 341 p.

[7] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 438 et suiv.

soviétique » par Ángel Viñas[8], le renforcement des relations hispano-russes est d'abord une solution de la dernière chance. Il s'affirme ensuite et permet à la République espagnole d'offrir une résistance victorieuse aux assauts des franquistes, lourdement appuyés par l'Allemagne et de l'Italie[9]. Salvatrice, cette aide donne lieu à une relation durable, mais qui est cependant source de frustrations dans la mesure où elle est coûteuse, irrégulière et aboutit à la livraison d'équipements d'une qualité parfois bien en deçà des attentes[10]. Si cette question est bien connue, les efforts des républicains pour trouver des solutions alternatives le sont beaucoup moins. Cette partie s'attachera à mettre en lumière les acteurs et les enjeux propres aux fournitures d'armes hors du giron soviétique.

* *
*

L'embargo suppose une nouvelle administration des achats par le *Frente Popular* qui, depuis l'Espagne et par le biais de Paris, met en place un plan d'approvisionnement qui se veut le plus efficace possible. La multiplication des commissions d'achats républicaines et les luttes pour leur contrôle portent préjudice aux acquisitions de matériel de guerre. Pour le comprendre, il est nécessaire d'insister sur les motivations politiques et techniques qui, au sud des Pyrénées, orientent la politique d'approvisionnement. Consacré aux commissions parisiennes, le chapitre 5 est écrit dans cette perspective. Une fois la tête du système présentée, il importe de revenir sur le fonctionnement du « marché gris » des armements. Le chapitre 6 entend décrire les moyens déployés pour couvrir légalement les acquisitions de matériel, sans oublier la relation avec les intermédiaires ni le contexte politique local, deux facteurs qui influent sur la bonne conduite des opérations. Il s'agit du *modus operandi* des opérations d'achats. En utilisant la France, la Pologne et la Grèce comme espaces d'observation, nous essayerons de comprendre

[8] Du titre de l'ouvrage : Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*

[9] Ángel Viñas, « Armas y hombres para España. Los apoyos exteriores en la guerra civil » dans *Economía y economistas españoles en la Guerra Civil*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008, p. 339-424 ; Sur les interventions allemandes et italiennes dans le conflit, voir aussi : John F. Coverdale, *La intervencion fascista en la guerra civil española*, Madrid, Alianza Editorial, 1979, 390; Walther L. Bernecker, « La intervención alemana en la guerra civil española », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 77-104 ; Paul Preston et Enrique Moradiellos García (éds.), *La República asediada : hostilidad internacional y conflictos internos durante la Guerra Civil*, Barcelone, Ediciones Península, 1999, 326 p. ; Morten Heiberg et Ferran Esteve, *Emperadores del Mediterraneo: Franco, Mussolini y la Guerra Civil española*, Barcelone, Crítica, 2004 ; Ángel Viñas, *La República en la guerra: contra Franco, Hitler, Mussolini y la hostilidad británica*, Barcelone, Crítica, 2012, 406 p. ; Luis Suárez Fernández, *Franco y el III Reich: las relaciones de España con la Alemania de Hitler*, Madrid, La Esfera de los Libros, 2015, 590 p. ; Javier Rodrigo, *La guerra fascista: Italia en la Guerra Civil española 1936-1939*, Madrid, Alianza Editorial, 2016, 367 p.

[10] Cette question est traitée dans : Gerald Howson, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, p. 130 et suiv. ; Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit. ; Yuri Rybalkin, *Stalin y España: la ayuda militar soviética a la República*, Madrid, Pons, 2008, 261 p. ; Daniel Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española : una revisión crítica*, Barcelone, Crítica, 2004, p. 195 et suiv.

les difficultés et les réussites des républicains espagnols dans leur entrée dans le « système-monde » des armements. Loin d'empêcher le trafic de guerre, la prohibition gêne en revanche la majorité des relations bilatérales que les deux belligérants peuvent entretenir en vue de l'acquisition d'équipements stratégiques. D'apparence légale, le trafic n'en reste pas moins un secret, certes mal gardé, qui compte sur le concours d'intermédiaires dont le mobile est essentiellement économique, alors que le conflit espagnol est généralement analysé sous l'angle politique. Il s'agira enfin de prêter une attention plus fine à ces derniers. Traitée dans le chapitre 7, cette question procède d'une double démarche : déconstruire les représentations des trafiquants d'armes pour ensuite établir un « type idéal » qui pourra peut-être être remobilisé par d'autres études d'histoire transnationale.

Chapitre 5 : Histoire politique des commissions d'achats parisiennes

L'embargo sur le matériel de guerre force le régime républicain espagnol à trouver des solutions alternatives. Spontanément, nombre de délégations prennent place pour acheter les armements nécessaires à la poursuite du conflit. À Paris, l'ambassade crée une première commission afin de coordonner les initiatives disparates qui s'y concentrent. Cette expérience dure seulement quelques semaines. À cette commission succède une autre qui, elle aussi, est dissoute après quelques mois pour laisser la place à un nouvel organisme. Les historiens ne retiennent de ces commissions que la précarité de leur existence. En nous plaçant depuis la perspective de l'État républicain espagnol, ce chapitre entend réviser leur histoire inachevée.

Les commissions parisiennes : un sujet en friche

A. Une histoire inachevée

En France, l'histoire de ces officines est mal documentée. Leur rôle n'est parfois même pas abordé quant à l'étude des soutiens matériels à l'Espagne[1], ou ne fait l'objet que de brèves allusions[2]. L'analyse de l'approvisionnement matériel du camp républicain se focalise essentiellement sur les organisations politiques françaises et les militants ayant pris part au trafic. Dans ce cadre, les ouvrages de synthèses limitent leur description au rôle des communistes français pour les envois d'armes à la République espagnole. Bartolomé Bennassar, par exemple, fait référence à la compagnie maritime France Navigation pour illustrer les fournitures de matériel à la République espagnole[3]. À propos de cette entreprise, l'ambassadeur Luis Araquistáin est brièvement cité, mais son rôle est marginal : s'il exprime en premier le souhait de créer une pareille société, l'initiative revient aux militants français[4].

L'importance accordée aux témoignages participe à la construction d'un récit « franco-français » qui ne laisse pas de place aux commissions d'achats espagnoles. Beaucoup

[1] René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 17-41.
[2] Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 40 ; Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 115.
[3] Bartolomé Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, p. 140-142.
[4] *Ibid.*

d'études s'en remettent à l'enquête sur la compagnie France Navigation – *Les brigades de la mer*[5] – qui, à défaut d'archives en nombre, construit l'essentiel de son travail sur une récolte de témoignages. Faute de mieux, les récits qui y sont consignés ont permis de réaliser ce qui reste à ce jour l'étude française la plus approfondie sur les structures d'achats espagnoles[6]. À la notable exception de José Calviño, seul membre de la commission dont le témoignage est reproduit, les faits sont essentiellement présentés depuis la perspective de l'Internationale communiste. C'est pourquoi on accorde à cette dernière une hégémonie grandissante pour les fournitures d'armements à la République espagnole, processus qui aboutirait à une dépossession totale de la chancellerie parisienne[7]. Et pour cause, les témoins sollicités proposent un récit dont ils tirent un bénéfice moral, quitte parfois à dévaloriser l'intervention de l'appareil d'État républicain. Appelé à reconstituer le rôle de l'ambassade, le communiste Giulio Ceretti est introduit avec beaucoup d'empathie par Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog dans *Les Brigades de la mer* [8]. La publication de ses mémoires un an avant leur enquête aurait pourtant dû inviter les deux auteurs à plus de prudence, puisque l'antifasciste italien n'hésite pas à y formuler plusieurs accusations grossières contre les républicains. Il juge par exemple que le « poète Araquistain (*sic*) » et ses confrères à Paris préféraient faire de la poésie plutôt que d'acheter des armes aux heures les plus sanglantes d'octobre 1936[9]. Haut lieu de la « gabegie et de l'impuissance », l'ambassade ne pouvait pas remplir son rôle, alors que « dans toute la pagaille, NOUS étions [Émile] Dutilleul [le trésorier du PCF] et moi à peu près les seules personnes sérieuses[10] ». Il fait ainsi référence à l'appui du Comité international pour l'Aide à l'Espagne républicaine.

Il faut sortir du champ académique hexagonal pour disposer d'un récit (un peu) plus apaisé des commissions républicaines à Paris. Celles-ci ont été plusieurs fois décrites au cours des deux dernières décennies[11]. Les historiens retiennent essentiellement leurs difficultés en

[5] Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, 442 p.
[6] Particulièrement : *Ibid.*, p. 44-59.
[7] Les auteurs considèrent que l'ambassade cesse toute action en vue de fournitures de matériel de guerre à compter de 1937, ce qui est totalement erroné. *Ibid.*, p. 58.
[8] Rencontré en mars 1978, il est décrit comme un « septuagénaire pétulant, l'œil et le verbe pétillant de malice, sénateur en retraite, collectionneur de livres rares, qui accommode pêle-mêle ses visiteurs, l'Histoire et ses souvenirs ». *Ibid.*, p. 44.
[9] Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T : 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973, p. 169-170.
[10] Émille Dutilleul est le trésorier du PCF. Il est longtemps question de l'incapacité des Espagnols à prendre des décisions efficaces, au contraire des communistes français. *Ibid.*, p. 172 et suiv.
[11] Par ordre chronologique : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 75-80 et 99-104 ; Ángel Viñas, *El Escudo de la República : el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 99-122 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit. ; Miguel Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan: las dificultades de abastecimiento republicanas y su viraje al mercado*

vue des achats et leur manque d'efficacité, malgré la bonne volonté de leurs membres. Pour Gerald Howson, ces derniers « peuvent avoir été des enfants dans un monde de prédateurs, mais il est improbable que les professionnels les plus endurcis aient pu faire mieux[12] ». Pour Ángel Viñas, l'embargo sur les armes rend la tâche de l'ambassade trop compliquée, car elle oblige celle-ci à multiplier les sources d'approvisionnements et les montages légaux très précaires, sans réelle garantie de livraison. En somme,

> « la République n'aurait pas pu soutenir les exigences croissantes qu'imposait la guerre en recourant simplement au matériel obtenu par ce type de procédés. [Ces derniers] consommaient d'ailleurs une énorme quantité d'efforts, d'argent et, en dernier lieu, un capital politique qui faisait déjà défaut. Ils constituaient un apport complémentaire intéressant, mais on ne pouvait pas trouver en eux la principale source d'approvisionnement pour des raisons de qualité, de sécurité et, en dernier lieu, de volume[13]. »

En substance, l'historiographie s'attache surtout à faire état de la désorganisation de l'ambassade et du caractère vain de ses efforts. On lui donne alors l'image d'un « caravansérail », expression utilisée en premier par le républicain Pablo de Azcaráte pour relater la situation chaotique durant son passage dans la chancellerie, peu de temps après le coup d'État franquiste[14]. Cette impression a souvent conduit les chercheurs à se détourner des commissions, ou du moins à se limiter à une description fugace. Pourtant, la désorganisation des achats peut aussi être lue comme l'indice de la compétition politique, au sein de la République espagnole, à laquelle se livre différentes structures pour contrôler le cours de la guerre.

B. La bataille de Paris

La fenêtre parisienne interroge plus largement les politiques d'approvisionnements des républicains pendant la guerre civile. Cette question relève en grande partie de la place à accorder à l'influence grandissante des militants staliniens dans ce domaine. En France, les études consacrées aux fournitures de matériel militaire se limitent essentiellement à décrire la

negro durante el primer año de guerra (julio 1936-mayo 1937), Thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid, Madrid, 2016, p. 244-288.

[12] (notre traduction [n.t.]) : « Dr Otero and his colleagues at the buying commission may have been children in this predatory world, but it is improbable that the most hardened professionals would have been able to do very much better ». G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 111.

[13] (n.t.) : « la República no hubiera podido sostener las crecientes exigencias que imponía la guerra recurriendo simplemente al material obtenido por este tipo de procedimientos. Consumían, además, una enorme cantidad de esfuerzos, dinero y, no en último término, un capital político del que no andaba sobrada. Constituían un interesante aporte complementario pero en ellos no podía radicar la principal fuente de aprovisionamientos por razones de cualidad, seguridad o, en último término, mero volumen ». Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 100.

[14] C'est le titre d'un chapitre de G. Howson. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 75- 80. En 1962, la traduction de l'ouvrage d'Hugh Thomas comporte une référence au « caravansérail » décrit par P. de Azcárate (Hugh Thomas, La guerre d'Espagne, Paris, Robert Laffont, 1962, p. 233-234). Les mémoires de l'ancien ambassadeur sont publiées à titre posthume en 1976 sous le titre *Mi Embajada en Londres durante la guerra civil española*, permettant ainsi une plus large diffusion de cette anecdote.

nécessité d'une aide communiste, par opposition aux autres démarches. En 1979, les auteurs de l'enquête *Les Brigades de la Mer* évoquaient par exemple les initiatives « spontanées, généreuses, mais désordonnées » des forces antifascistes, dont la mobilisation restait purement « symbolique »[15]. Pour eux, « seule une organisation puissante, l'Internationale communiste, pouvait, avec l'URSS, "sauver l'Espagne"[16] ». Pour Ami-Jacques Rapin, la position monopolistique de l'Union soviétique s'explique principalement par sa capacité à fournir et transporter des armes massivement et en toute sécurité, ce que les autres cercles (notamment anarchistes) ne pouvaient pas faire[17].

À l'étranger, l'intervention des services soviétiques a généralement fait l'objet d'approches beaucoup plus critiques. Celles-ci jettent l'opprobre sur l'immixtion de l'URSS en Espagne, qui est présentée comme particulièrement néfaste[18]. Ángel Viñas a fait un grand effort pour déconstruire les « mythes » qui entourent l'action soviétique dans le conflit espagnol[19]. Selon lui, une remise en contexte permet de comprendre pourquoi l'URSS était la seule puissance pouvant aider la République espagnole. Pour l'expliquer, il revient sur l'abandon de cette dernière par plusieurs démocraties occidentales, telles que la Suisse, l'Angleterre, les États-Unis et la France[20]. Faute de soutien pour l'approvisionnement matériel, l'Union soviétique devient l'unique alternative viable sur laquelle compter dès l'été 1936[21].

La forte dépendance des républicains espagnols vis-à-vis de fournisseurs étrangers nous conduit à interroger les stratégies qu'ils déploient afin de s'approvisionner. Pour ce faire, Ángel Viñas défend l'idée d'une guerre civile faite de « virages » diplomatiques. D'après lui, l'intervention croissante de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste aurait poussé la République espagnole à effectuer le tournant le plus important du conflit, vers Moscou, seule place capable de lui livrer des armes en quantité et de manière efficace[22]. Ce « virage soviétique » aurait reposé sur trois piliers : l'envoi de réserves d'or à Moscou, la commande de matériel militaire à crédit en Russie et l'utilisation du système financier soviétique en Europe pour faire d'autres

[15] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 90.
[16] *Ibid.*
[17] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 110 et suiv.
[18] Beaucoup d'entre elles font dans l'excès, on va parfois jusqu'à présenter Staline sous un jour démoniaque. Pour une synthèse sur la question : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 1-2 ; Fernando Hernández Sánchez, *Guerra o revolución: el Partido Comunista de España en la Guerra Civil*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 31-34.
[19] Les publications sur le sujet sont, depuis 1979, vraiment nombreuses. Récemment, on retiendra une de ses synthèses : Ángel Viñas, *Las armas y el oro: palancas de la guerra, mitos del franquismo*, Barcelone, Pasado y Presente, 2013, 502 p.
[20] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 387 et suiv.
[21] *Ibid.*, p. 447.
[22] *Ibid.*, p. 397.

achats[23]. En somme, l'axe entre Moscou et l'Espagne n'aurait cessé de se renforcer au détriment de l'ambassade parisienne, réduite à un rôle d'appoint[24].

Ce chapitre nuance cette idée. S'il en va ainsi, c'est avant tout car l'aide apportée par l'Union soviétique a aussi manqué d'efficacité dans son appui militaire à la République espagnole[25]. L'historiographie a bien documenté l'irrégularité de ses envois et leur forte décrue, à partir de 1937[26]. Ángel Viñas en est même un fin analyste[27], mais il sous-estime l'impact de ce soutien précaire sur la stratégie espagnole en matière d'achats. Le « virage soviétique », certes effectif, ne doit pas faire oublier les nombreuses solutions alternatives que les représentants républicains explorent partout en Europe pour rattraper leur important déficit matériel[28]. Le tournant soviétique se double en effet de plusieurs initiatives qui, depuis Paris, permettent de trouver en Europe et même en Amérique du Nord d'autres sources d'approvisionnements. En France, les échecs essuyés au début de la guerre civile ne poussent pas les républicains espagnols à concentrer toute leur énergie dans l'aventure soviétique. L'ambassade reste ouverte et ne cesse de proposer des chemins de traverse[29]. De fait, les fournitures d'équipements militaires permettent de voir une diplomatie parallèle qui, durant tout le conflit, sauve les républicains d'une infériorité matérielle trop sensible. Au surplus, ils mettent en relief les luttes politiques qui, depuis l'Espagne, influent sur la course aux armements. À Paris, les commissions d'achats ne sont pas à l'abri des nombreuses batailles qui déchirent le régime républicain. Entre le militaire et le civil, le pouvoir central et ses marges, entre toutes les forces politiques qui se désunissent sur la conduite de la guerre, l'ambassade se retrouve prise en tenailles entre des logiques contradictoires. Celles-ci l'empêchent de mener pleinement sa mission sans pour autant la priver totalement de ses prérogatives. L'historiographie a montré comment le camp républicain a multiplié les batailles en vue du contrôle hégémonique des événements, même après la guerre et jusqu'à Mexico[30]. Paris est l'une d'entre elles.

[23] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 114.
[24] *Ibid.*, p. 113-117.
[25] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 346-347.
[26] G. Howson est le premier à avoir insisté sur ce point grâce aux fonds d'archives russes. Depuis, il faut aussi s'en remettre à Y. Rybalkin : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 137 et suiv. ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*
[27] Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit., p. 361 et suiv.
[28] La République dispose de moins d'armes que son adversaire dès le début du conflit, notamment en ce qui concerne du matériel d'aviation moderne. Cet écart se creuser rapidement. Pour une analyse comparée des réceptions d'armes, voir : Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit.
[29] C'est une piste qu'Ángel Viñas expose très superficiellement : d'après lui, la commission reste ouverte comme solution de replis. Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 120.
[30] C'est un axe fort de l'historiographie du conflit, qui a notamment été étudié par Helen Graham. En ce qui concerne la mainmise sur un appareil « extérieur », nous pouvons nous en remettre à Abdón Mateos, qui documente finement les divisions du camp républicain après la guerre. Helen Graham, *The Spanish Republic at*

C. Une histoire politique : sources et objets d'étude

Ce chapitre a pour objectif de faire une histoire des achats d'armes depuis la perspective de l'appareil d'État républicain. Les missions des républicains en Europe ont été décrites par Miguel Íñiguez Campos à grand renfort d'archives, mais sans réel dialogue entre elles[31]. Notre démarche consistera à caractériser les relations entre Paris et le gouvernement central concernant les achats d'armements. Pour ce faire, nous utiliserons avant tout une documentation officielle espagnole. Le contrôle du pouvoir républicain sur la chancellerie parisienne, certes ténu, permet de disposer de sources considérables. D'apparence légale, le trafic a donné lieu à des échanges dont nous pouvons encore avoir la trace, qu'il s'agisse de l'ambassade espagnole[32], des ambassadeurs[33] ou des ministres espagnols jouant un rôle actif dans cette question[34]. Outre la correspondance, ces fonds comportent de nombreux rapports produits par des membres de l'administration républicaine – parfois d'anciens agents des commissions d'achats –, auxquels il faut additionner ceux écrits par les anarchistes espagnols, observateurs attentifs des démarches entreprises par le gouvernement légal espagnol[35]. À cela s'ajoute une vigilance à l'égard des activités de l'ambassade, qui émane essentiellement des réseaux diplomatiques[36] et militaires[37] du régime franquiste. Les sources de surveillance française, plus discrètes sur le sujet, seront moins mobilisées.

Il s'agira de revisiter l'histoire des structures d'achats au prisme des rivalités politiques qui ont animé son existence. De nombreuses divisions altèrent le travail de l'ambassade. Un premier défi concerne le rétablissement d'un pouvoir central dépassé par le processus révolutionnaire au sein de son propre camp[38]. En ce sens, Paris n'échappe pas aux débats sur la centralisation de l'effort de guerre, qui conduit à une lutte contre la dispersion d'énergie. En

War, 1936-1939, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2002, 472 p. ; Abdón Mateos, *La batalla de México: final de la guerra civil y ayuda a los refugiados, 1939-1945*, Madrid, Alianza, 2009, 320 p.

[31] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*

[32] Conservées à l'*Archivo General de la Administración* (AGA), série « *Archivo de la Embajada de Espana en París* ».

[33] Notamment Luis Araquistáin et Marcelino Pascua. Archives situées au sein de l'*Archivo Histórico Nacional* (AHN).

[34] Voir les archives de Juan Negrín, ministre des Finances (septembre 1936-mars 1938), chef du gouvernement (mai 1937-fin du conflit) et de la Défense nationale (mars 1938-fin du conflit) ; archives en partie situées à la *Fundación Juan Negrín de Gran Canaria* (AJNC). Voir également celles d'Indalecio Prieto, ministre de la Marine et de l'Air (septembre 1936-mai 1937), puis ministre de la Défense nationale (avec le portefeuille de la Guerre, mai 1937-mars 1938) ; *Archivo Fundación Indalecio Prieto* (AFIP).

[35] Il s'agit des fonds de la CNT et de la FAI, conservés à l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam (IIHS).

[36] En l'occurrence, les fonds dits « de Burgos », siège des Affaires étrangères franquistes. Ils sont conservés à l'AGA.

[37] Il s'agit des archives du SIFNE, ensuite intégré au SIPM. Celles-ci sont en partie conservées à l'*Archivo General Militar de Ávila* (AGMAV).

[38] Sur ce point : H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 79- 130 (chap. 2).

outre, des frictions politiques opposent différentes tendances militantes de la République, qui cherchent chacune à mettre la main sur les fournitures d'armements depuis la chancellerie. À défaut, on la contourne, on la disqualifie, on la calomnie, on demande à épurer la structure ou à la dissoudre. La question des acquisitions de matériel stratégique soulève aussi celle des moyens à accorder à la guerre. De fait, notre étude se décompose en quatre temps. Les trois premiers seront consacrés à un retour chronologique sur chaque commission ; un dernier point permettra d'analyser les achats républicains dans une approche plus quantitative.

I. La première commission d'achat : un pouvoir éclaté (été 1936)

A. La création du *Servicio de Adquisiciones Especiales*

Les premières initiatives pour centraliser les achats d'armes émergent dans un contexte particulièrement hostile. Le coup d'État militaire provoque la désertion massive de diplomates espagnols[39]. Paris n'y échappe pas, et les républicains sont rapidement obligés de solliciter du personnel politiquement fiable pour assurer la continuité diplomatique nécessaire aux acquisitions de matériel de guerre. Le socialiste et professeur de droit Fernando de los Ríos est le premier à arriver dans la capitale à cette fin. Il est rejoint par Luis Jiménez de Asúa, également professeur de droit, et Pablo de Azcárate, représentant de l'Espagne à la Société des Nations (SDN). Ils accueillent le nouvel ambassadeur Álvaro de Albornoz le 27 juillet[40]. Peu à peu, le personnel délégué aux achats forme un effectif composite qui, d'après le socialiste Alejandro Otero, rassemble des « professeurs, des journalistes, des politiques et des militaires[41] ». Parmi eux se trouvent notamment José Calviño, socialiste attaché au ministère des Finances, et Martí Esteve, avocat et homme politique catalan, deux acteurs essentiels de la commission[42].

Ces premières adjonctions doivent beaucoup aux rapports de force existants au sein de la République espagnole. Au sud des Pyrénées, l'appareil d'État est dans un premier temps totalement dépassé par l'insurrection militaire et, dans son propre camp, par la montée en puissance des milices ouvrières[43]. Dans ce contexte, il devient crucial de contrôler les activités de l'ambassade parisienne, où le destin de l'Espagne semble se jouer. En 1938, un rapport de

[39] 244 des membres de la carrière diplomatique quittent leur charge durant les premiers mois du conflit. Cela représente environ deux tiers du personnel. À la fin du conflit, presque la totalité du personnel aura été renouvelée. Ángel Viñas, « Una carrera diplomática y un ministerio de Estado desconocidos » dans *Al servicio de la República: diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación ; Marcial Pons Historia, 2010, p. 268.
[40] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 125-126.
[41] (n.t.): « Profesores, periodistas, políticos y militares ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[42] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 79.
[43] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 79 et suiv.

la Fédération Anarchique Ibérique (FAI) constate que les agents du gouvernement envoyés à Paris « étaient des personnes directement et étroitement liées aux ministres les plus influents[44] ». La plupart sont des membres du Parti socialiste espagnol (le PSOE)[45] ; ils partagent d'ailleurs des affinités personnelles[46]. Indalecio Prieto compte parmi ceux qui exercent une influence indiscutable sur ces nominations d'urgence. La FAI accuse en effet ce légataire de l'aile droite du PSOE d'avoir introduit ses proches collaborateurs au sein de la première commission d'achat[47]. Privé de portefeuille ministériel, il disposait cependant d'une certaine ascendance sur José Giral, chef du gouvernement républicain du 19 juillet au 4 septembre 1936[48]. Son magnétisme sur Fernando de los Ríos est notoire[49]. S'il est difficile de mesurer l'étendue de son influence, son intervention dans la nomination d'Alejandro Otero a également été documentée[50]. De cette manière, l'ambassade se situe plutôt dans la ligne légaliste que l'administration de Santiago Casares Quiroga avait brièvement essayé de défendre contre les milices ouvrières, jusqu'à sa destitution le 19 juillet[51]. Disposé à armer les organisations d'extrême gauche pour défendre la République, son successeur José Giral attribue néanmoins les postes stratégiques à des figures plus modérées qui, comme Luis Jiménez de Asúa, jouissent de nombreuses relations d'amitié au sein des cercles socialistes français[52].

À Paris, la délégation aux achats se structure peu à peu. D'abord improvisée, elle est normalisée après la venue du ministre des Finances Enrique Ramos à Paris, durant la mi-août[53]. Elle quitte l'ambassade espagnole pour s'installer au 27, avenue George V, dans les locaux de l'*Oficina Comercial*, raison pour laquelle on l'a souvent confondu avec cette dernière[54]. À compter du 26 août, elle fonctionne officiellement sous le titre de *Servicio de Adquisiciones*

---

[44] (n.t.) : « eran […] personas directa y estrechamente ligadas a los Ministros (*sic*) más influyentes ». Rapport de la *Sección Nacional de Coordinación – Servicio de Información* : « *De la conducta de la comisión de compras* », vers 1938. IIHS, FAI 52 B 3.

[45] Ricardo Miralles souligne aussi l'appointement de quelques républicains non affiliés au parti socialiste. R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 127.

[46] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 77.

[47] Les services de renseignement de la FAI accusent la première commission d'achat d'avoir été essentiellement composée par les « amis d'Indalecio Prieto ». Rapport de la SNC – SIE, « *De la conducta de la comisión de compras* » vers 1938. IIHS, FAI 52 B 3.

[48] Octavio Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, Madrid, Fundación Indalecio Prieto/Ministerio de Defensa, 2017, p. 58-60.

[49] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 77.

[50] O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 165-166 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 79.

[51] Sur les remaniements ministériels des premières heures, voir : H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 80-83.

[52] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 91.

[53] C'est confirmé par deux membres des commissions d'achats : rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936 (AFIP, 2205) ; rapport détaillé de la commission délégation réalisée à Paris durant la période du 21 juillet au 15 octobre (*aviación militar*), par Juan Aboal. AFIP, 2205.

[54] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 80.

Especiales (SAE)[55]. D'après Fernando de los Ríos et Juan Aboal (un militaire délégué aux achats), elle est placée sous la responsabilité de Luis Jiménez de Asúa[56], mais celui-ci signale pourtant la présence d'Alejandro Otero à ce poste[57]. Elle est à ce moment divisée en plusieurs sections ; l'une d'entre elles est dédiée à l'aviation et une autre au matériel de guerre et à son transport[58]. D'après Miguel Íñiguez Campos, le *modus operandi* de la commission consiste à localiser la marchandise, chercher un pays pour couvrir l'achat, à fixer les conditions financières, à trouver un moyen de transport puis à le protéger[59]. En amont, elle se charge de vérifier si les offres qu'on lui a adressées sont sérieuses[60]. Pour y parvenir, elle fait face à de nombreuses difficultés.

B. Les difficultés politiques et techniques des délégués républicains

Les activités du SAE ont été marquées par de nombreuses difficultés techniques et politiques. Nous ne procéderons pas à une description des montages légaux nécessaires aux achats – cela viendra plus tard – mais proposons seulement une vue d'ensemble sur les obstacles rencontrés par le personnel républicain à Paris.

La délégation socialiste espagnole escompte avant tout acquérir du matériel militaire français, ce qu'il obtient au prix de longs efforts et de nombreuses tergiversations de la part du gouvernement français[61]. À ce stade, il ne s'agit encore que de relations bilatérales entre la France et l'Espagne, qui aboutissent entre autres à la livraison de 13 avions de chasse Dewoitine 372 et 6 bombardiers Potez 54. Ce sont les appareils envoyés juste avant le 8 août, date d'adoption de la politique de « non-intervention » par la France[62]. La timidité puis le retrait de l'appui français invitent à trouver des solutions alternatives.

Outre la fermeture française, les difficultés sont partout tenaces. Alejandro Otero souligne que les fabricants ou les commerçants d'armes refusaient toutes les avances

[55] Le « Service d'acquisitions spéciales ». R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 127 ; ce nom est ensuite conservé du côté du ministère des Finances pour désigner les autres commissions, après la dissolution de la première : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 89-121.
[56] Rapport de Juan Aboal sur les activités de l'ambassade du 21 juillet au 15 octobre 1936 (rapport écrit à Madrid et adressé au ministre de la Marine et de l'Air. AFIP, 2205). M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 246.
[57] Rapport de Luis Jiménez de Asúa sur les achats d'armes effectués en France (*sección política*), le 21 septembre 1936. AFIP, 2205.
[58] La section aviation est dirigée par Corpus Barga, André Malraux, Juan Aboal et Luis Riaño, avec des assesseurs. Celle des transports par Toribio Echevarría, Rufino García Larrache et Pablo de Azcaráte. D'autres sections sont chargées de la santé et de l'alimentation, de la comptabilité, de la clé de communication, du personnel. Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[59] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 255.
[60] Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205
[61] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 125-128.
[62] *Ibid.*, p. 125 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 255-257.

républicaines : « Pour le gouvernement du Front populaire espagnol, pour les rouges, il n'y avait pas d'armes[63] ! ». D'après lui, c'est pour résoudre ce problème que l'intermédiaire du Mexique est sollicité, comme acheteur officiel, et celui de la Société Européenne d'Études et d'Entreprises (SEEE), au titre de contractant et payeur[64]. Signalé pour la première fois en 1977 par Ángel Viñas[65], ce montage procède de trois contrats passés entre la République espagnole, représentée par Álvaro de Albornoz, le gouvernement mexicain et la SEEE[66]. Son caractère spoliateur est connu. La société obtient en effet le monopole pour l'ensemble des fournitures à l'Espagne, en France et partout ailleurs ; s'y adjoint une commission de 7,5 % sur la valeur des achats[67]. L'entreprise est mise à contribution pour conclure les affaires dans différents pays européens sous le contrôle étroit d'Alejandro Otero[68]. Les historiens ont beaucoup discuté des tenants et des aboutissants d'un tel accord. Et pour cause, l'inconstitutionnalité du monopole en Espagne le rendait caduc et donc surprenant[69]. Bien qu'il ait aidé la République espagnole à effectuer plusieurs opérations dans toute l'Europe[70], son existence paralyse l'ambassade parisienne, qui se retrouve prise au piège d'une exclusivité vampirique. S'en suit un litige juridique qui doit attendre la fin du conflit pour se résoudre[71].

Les républicains espagnols font face à d'autres difficultés. Celles-ci sont politiques, notamment en France, où la presse gêne considérablement les fournitures de guerre. Le gouvernement se montre réticent à les envoyer[72]. Par ailleurs, les délégués aux achats avouent facilement leur « totale incompétence[73] » ou leur « suprême ignorance » dans le domaine des armements, raison pour laquelle ils sont rejoints par des militaires devant apporter une expertise

[63] (n.t.) : « ¡Para el Gobierno del Frente Popular español, para los rojos, no había armas! ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[64] *Ibid*.
[65] Ángel Viñas, *El Oro de Moscú: alfa y omega de un mito franquista*, Barcelone, 1979, p. 217.
[66] Copie du contrat. Note du ministère de la Marine (France), le 19 septembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[67] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 128-129.
[68] Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[69] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 78 ; Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 129.
[70] Pour un montant de 64 millions de francs de commissions prélevés, en plus desquels elle réclame 38 millions supplémentaires, ce que l'ambassade espagnole juge nul et sans effet. Aide-mémoire adressé à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, le 10 octobre 1938. AGA, caja 11 217, expediente 7 334. Alejandro Otero donne également un détail des opérations réalisées en France et en Europe durant les premières semaines du conflit : Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[71] Le litige n'est pas réglé au début de l'année 1937, comme l'affirme Ricardo Miralles. Des échanges ont lieu en 1938 pour évoquer la possibilité d'un arbitrage, voire son annulation (lettre adressée à l'ambassadeur d'Espagne, 27 octobre 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 9, exp. 9). R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 127.
[72] Rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936 (AFIP, 2205) ; rapport de Toribio Echevarría, les 6 et 7 septembre 1936 à Paris (AGA, RE 135, carpeta 5 (« Francia I »).
[73] (n.t.) : « nuestra total incompetencia ». Pablo de Azcárate, *Mi embajada en Londres durante la Guerra Civil Española*, Barcelone, Ariel, 2012, p. 30.

technique[74]. Alejandro Otero évoque aussi des pièges tendus de la part « de voleurs et d'espions » qui, guidés par « la recherche du profit et la soif de commission », incommodent la structure avec des offres peu sérieuses sinon malveillantes[75]. En outre, le socialiste invoque un problème de devises et un manque de consignes claires provenant d'Espagne[76], ce que Ángel Vinas réfute[77]. Ces deux problèmes seront pourtant fréquemment soulevés par la suite. En tout état de cause, ces difficultés expliquent grandement la dissolution de la SAE par Luis Araquistáin après son arrivée à Paris comme ambassadeur, le 24 septembre 1936. D'après lui, outre l'atmosphère rendue « irrespirable » par les intrigues des négociants, cette suppression se justifie aussi par la nécessité d'accorder une véritable place aux commissions concurrentes venues d'Espagne, celles-là mêmes que les délégués accrédités par le pouvoir central accusent de disperser les efforts[78].

C. Les mots du désordre : querelles politiques autour des achats d'armes

La dispersion des efforts pour l'achat d'armes a été abondamment décrite par les sources républicaines espagnoles, ensuite reprises par l'historiographie[79]. Gerald Howson rappelle que de nombreuses délégations espagnoles mandatées par des organisations politiques, syndicales ou locales viennent chercher des armes qu'elles n'arrivent pas à se procurer[80]. Alejandro Otero critique en effet « l'avalanche d'individus et de commissions de Madrid et de provinces qui exigent, provoquent, insultent et, surtout, distraient notre attention et volent notre temps[81]. » Luis Jiménez de Asúa tance sévèrement les délégations, notamment celles de Catalogne ou

[74] Rapport de Juan Aboal sur les activités de l'ambassade du 21 juillet au 15 octobre 1936 – écrit à Madrid et adressé au ministre de la Marine et de l'Air. AFIP, 2205.

[75] (n.t.) : « ladrones y espías », « el lucro, el afán de comisión ». Rapport d'Alejandro Otero (sección de armas), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205. Rétrospectivement, Pablo de Azcárate avoue avoir eu beaucoup de mal à distinguer les offres sérieuses des véritables arnaques : P. de Azcárate, *Mi embajada en Londres durante la Guerra Civil Española*, *op. cit.*, p. 30.

[76] « Que le gouvernement nous donne ses ordres, qu'il nous communique ses nécessités. Que nous ayons ici de l'or, de l'or et de l'or. Si nous avons à acheter des tanks, des canons et des avions, nous devons avoir ici des centaines de millions de francs ». (n.t.) : « Que el Gobierno nos de sus órdenes, nos comunique sus necesidades. Que tengamos aquí oro, oro, y oro. Si hemos de comprar tanques, cañones y aviones necesitamos tener aquí centenares de millones de francos ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

[77] D'après lui, les devises existent et le problème est ailleurs : il faut en effet savoir utiliser les moyens à disposition, ce qui n'est pas rendu facile par les trafiquants d'armes, qui sont généralement peu scrupuleux. Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 127.

[78] Voir l'extrait : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 108. Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205. Ce rapport, auquel nous faisons plusieurs fois référence, est reproduit en annexe de la thèse, p. 684 et suiv.

[79] Par exemple : *Ibid.*, p. 108-109 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 254 et suiv.

[80] Il s'agit de la CNT, du Parti Communiste Espagnol (PCE), de la Généralité catalane, d'un parti de gauche catalan (*Esquerra*), d'*Euzkadi* (le gouvernement basque) ou de comités locaux. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 80.

[81] (n.t.) : « Y sobre Paris caen una avalancha de individuos y comisiones de Madrid y provincias que exigen, provocan, insultan y sobre todo distraen nuestra atención y roban nuestro tiempo ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

envoyées sur ordre de l'administration centrale madrilène[82]. Il évoque par exemple les dénommés San Juan et Cuitro, des représentants catalans qui s'étaient rendus en Allemagne sans connaître la langue et dépourvus de visa. Il attaque aussi Antonio Bolaños, dépêché par le gouvernement madrilène en France « avec la croyance qu'acheter des armes était pareil qu'acheter des lentilles ou des oranges[83] ». Pour Alejandro Otero, les efforts des commissions aboutissent à un véritable gaspillage :

> « Beaucoup reçoivent de l'argent et s'en vont, pour revenir au bout de quelques jours ou semaines sans armes et avec moins d'argent. Quelques-uns, les plus chanceux, sont revenus de longs voyages en ayant acheté quelques vieilles tentes de campagne et quelques gourdes ou un vieux morceau de fer. D'autres qui ne sont pas sortis de Paris se sont contentés d'acheter quelques camions pour transporter des armes qu'ils n'ont pas réussi à acheter. La plupart sont revenus donner de mauvais résultats à la caisse de l'ambassade et ont regagné l'Espagne en cachant leur échec entre la tromperie et les manipulations[84] ».

En dépit d'indiscutables faillites, il importe de rappeler ce que ces récriminations ont de partisan. S'il en va ainsi, c'est d'abord en raison du positionnement politique de leurs détracteurs, qui se situent dans le spectre d'une gauche modérée peu disposée à partager ses attributions avec des mouvements populaires. En Espagne, rappelons-le, le processus révolutionnaire paralyse le pouvoir central qui, pendant de nombreux mois, ne parvient pas à récupérer le monopole de la force et des armes[85]. Dans un contexte d'effritement du pouvoir central, il ne fait guère de doute que les initiatives locales sinon dissidentes ont pu être mal accueillies. De plus, il importe de rappeler que ces rapports ont été écrits dans un climat guère propice à l'autocritique. Et pour cause, ces rapports sont produits par des acteurs appelés à rendre des comptes auprès du pouvoir central, qu'il s'agisse des ambassadeurs[86] ou de personnes ayant occupé des charges stratégiques pour les achats, comme Luis Jiménez de Asúa ou Alejandro Otero. Dans un contexte particulièrement délétère – Madrid est sauvée *in extremis*

---

[82] Rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936. AFIP, 2205.

[83] (n.t.) : « con la creencia de que comprar armas era lo mismo que comprar lentejas o naranjas ». Rapport de Luis Jiménez de Asúa, *Ibid*.

[84] (n.t.) : « Y muchos reciben el dinero y se van, para volver al cabo de días o semanas sin armas y con menos dinero. Algunos, los más afortunados volvieron de largos viajes habiendo comprado unas cuantas tiendas de campaña viejas, y algunas cantimploras o algún pedazo de hierro viejo. Otros que no salieron de Paris se contentaron con comprar unos camiones para transportar armas que no consiguieron comprar. Los más volvieron a rendir mal unas cuentas a la caja de la Embajada y regresaron a España a ocultar su fracaso entre insidias y falsedades ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

[85] Julio Aróstegui, « Los componentes sociales y políticos » dans Manuel Tuñón de Lara et al. (éds.), *La guerra civil española: 50 años después*, 3e édition, Barcelone, Labor, 1989, p. 45-46 ; Julián Casanova, *De la calle al frente: el anarcosindicalismo en España 1931 - 1939*, Barcelona, Crítica, 1997, p. 155-156 ; François Godicheau, *La guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne, 1936-1939*, Paris, O. Jacob, 2004, p. 96 et suiv. ; José Luis Ledesma, « Qué violencia para qué retaguardia o la República en guerra de 1936 », *Ayer. Revista de Historia Contemporánea*, 2009, vol. 76, nº 4, p. 98.

[86] Un rapport postérieur d'Alejandro Otero confirme que les ambassadeurs Álvaro de Albornoz et Luis Araquistáin ont dû se justifier des dépenses engagées. Rapport d'Alejandro Otero, sous-secrétaire aux armements, adressé à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, le 10 janvier 1938. AFIP, 1505.

fin novembre[87] –, il ne fait guère de doute que les animateurs de la structure parisienne aient préféré se prémunir de toute condamnation, morale ou judiciaire, quitte à chercher des coupables dans les rangs de leurs concurrents politiques. Dès lors, on peut aussi interpréter leurs critiques comme un moyen de défense contre des forces révolutionnaires dont l'importance se fait croissante au sein du camp républicain[88]. Le rapport écrit en septembre 1936 par Luis Jiménez de Asúa est parfaitement représentatif du climat de défiance que cette redistribution du pouvoir entraine. D'après lui :

> « les choses ont déjà atteint des limites intolérables. Les individus que le gouvernement antérieur a envoyés avec des pouvoirs directs, ceux qui sont venus comme délégués de la Généralité, ceux qui sont arrivés comme représentants du Front populaire ou de partis, en s'en allant d'ici sans résultat, ont voulu ternir, non seulement notre travail, mais aussi notre honneur personnel avec des calomnies de la plus vile espèce[89]. »

Réfutant tout intéressement économique, il indique avoir une « intelligence supérieure à celle des délégués et leurs compères de pacotille » gravitant autour de la chancellerie[90]. Il s'arrête longuement sur les difficultés politiques rencontrées par les membres de l'ambassade, le manque d'informations dont ils disposent et les problèmes de devises dont ils souffrent, raison pour laquelle « cela n'est pas juste de rejeter toutes les fautes sur nous[91] ».

Les délégués officiels formulent des critiques qui visent à décrédibiliser l'action des forces autonomes du camp républicain, qu'elles soient politiques ou régionales. Dans le rapport qu'il adresse au ministère de la Marine et de l'Air, Juan Aboal fait part d'un grand « désordre » dans les achats, marqués par les comportements irréguliers et les dépenses incontrôlées auxquelles on apportait de vagues justifications[92]. D'après lui, puisque « le désordre ne conduit à rien d'utile », il était urgent de procéder à l'organisation plus efficace de l'approvisionnement de matériel de guerre[93].

Les accusations contre les délégations concurrentes peuvent également servir de contre-feu à un possible évincement de la commission ou, pire, un anathème politique. Ce facteur éclaire autrement les mots de Luis Jiménez de Asúa à l'égard d'Antonio Bolaños, dont

[87] Guy Hermet, *La guerre d'Espagne*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 110-114.
[88] À partir de septembre 1936, il n'est plus possible de gouverner sans les forces révolutionnaires, notamment celles de la CNT. H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 134 et suiv.
[89] (n.t.) : « No obstante según mis noticias, las cosas han llegado ya a términos intolerables. Los individuos que el Gobierno anterior mandó con poderes directos, los que han venido como delegados de la Generalidad, los que llegaron como representantes del Frente Popular o partidos, al irse de aquí fracasados, han querido empañar, no ya nuestro trabajo, sino incluso nuestra honra personal con calumnias de la especie más vil ». Rapport de Luis Jiménez de Asúa, *Ibid*.
[90] (n.t.) : « he acreditado tener alguna inteligencia superior a la de los delegados y delegadillos que han ido viniendo ». *Ibid*.
[91] (n.t.) : « No vale cargar todas la culpas sobre nosotros ». *Ibid*.
[92] Rapport de Juan Aboal sur les activités de l'ambassade du 21 juillet au 15 octobre 1936 ; rapport écrit à Madrid et adressé au ministre de la Marine et de l'Air. AFIP, 2205.
[93] (n.t.) ; « el desorden no conduce a nada útil ». *Ibid*.

on sait qu'il a été envoyé par le gouvernement central, mais aussi ceux qu'il adresse à Daniel Ovalle. D'après le diplomate, celui qui

> « se prend pour un Napoléon greffé d'un négociant, faisait savoir à D. Fernando de los Ríos que lui n'était pas venu en touriste et quand on lui a exposé les difficultés qu'il y avait en France et en Belgique […], il a affirmé que pour lui toutes ces difficultés s'aplaniraient[94] ».

Les pressions effectuées par ce délégué sur l'ambassade expliquent sûrement l'amertume de Luis Jiménez de Asúa à son égard. Dans une lettre qu'il adresse le 6 août au socialiste Amós Sobrás Gurrea, Daniel Ovalle se plaint de « la lenteur qu'on emploie pour résoudre les affaires », lenteur qui serait le résultat de formalités bureaucratiques en inadéquation avec la situation[95]. Puisque les démarches entreprises par les délégués envoyés d'Espagne ne sont pas concrétisées par l'ambassade, il demande de mettre

> « le camarade Indalecio Prieto au courant de ce qu'il se passe pour qu'avec son autorité et son énergie il mette fin à tout ceci et que nous nous organisions rapidement, car on ne gagne pas seulement une cause par les armes, on la gagne aussi par l'organisation[96] ».

De fait, on peut légitimement mettre en doute l'impartialité de Daniel Ovalle, comme l'a fait Ángel Viñas[97], mais on peut également souligner que celle-ci fait défaut chez les délégués de l'ambassade qui, tel Luis Jiménez de Asúa, ont dû défendre leur action sous le feu roulant des critiques.

Les membres de la commission n'échappent pas aux reproches intéressés. Daniel Ovalle appelle à l'épuration du personnel, demande à ce qu'ils rendent des comptes et « qu'on les punisse avec la peine qu'ils méritent[98] ». Après avoir décrit plusieurs affaires de malversations, la FAI dénonce « l'incompétence » du gouvernement central et propose de mettre en place des organismes de contrôle des achats, qu'elle intégrerait avec les autres partis du camp républicain[99]. Fernando de los Ríos est aussi la cible de violentes diatribes. La communiste espagnole Dolorès Ibarruri le présente par exemple comme un homme trop charitable pour la mission qui lui est confiée. Pour Gerald Howson, cette critique se justifie par la méfiance

---

[94] (n.t.) : « se cree un Napoleón injerto en negociante, hacía saber a D. Fernando de los Ríos que él no había venido como turista y cuando se le expusieron las dificultades que había en Francia y en Bélgica, tanto por los Gobiernos como por las casas particulares para la compra de armas, afirmó que para él todas las dificultades se allanarían ». *Ibid*.

[95] (n.t.) : « la lentitud que se emplea para resolver los asuntos ». Lettre de Daniel Ovalle à Amós Sobrás Gurrea, le 6 août 1936 à Paris. AFIP, 2205.

[96] (n.t.) : « el camarada Indalecio Prieto al corriente de lo que ocurre para que con su autoridad y su energía ponga fin a todo esto y nos organicemos rápidamente, pues no solamente las armas ganan una causa, también, la gana la organización ». Lettre de Daniel Ovalle à Amós Sobrás Gurrea, *Ibid*.

[97] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 129-130.

[98] (n.t.) : « que se les castigue con la pena que se merezcan ». Rapport de Daniel Ovalle daté du 24 août 1936 (AFIP, 2205). L'affaire est citée : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 130.

[99] Rapport du comité péninsulaire de la FAI, septembre 1938 (*Pleno de regionales del Movimiento libertario. Informe sobre las comisiones de compras, la subsecretaría de armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la República – por la creación del ministerio de armamento*). IIHS, FAI 35 C.

politique réciproque entre ces deux derniers[100]. D'une manière générale, il ne fait guère de doute que Fernando de los Ríos, Luis Araquistáin, Alejandro Otero et consorts ont fait l'objet d'attaques intéressées de la part des anarchistes et des communistes, qui dénoncent leur incurie et leur malhonnêteté[101].

La fonction politique des sources pouvant servir à l'histoire de cette commission d'achat transparait clairement. Ainsi, la chancellerie offre un reflet des divisions entre partisans de la guerre et de la révolution. Après des premières semaines marquées par la faillite de l'appareil d'État républicain[102], les partisans d'un retour à l'ordre promeuvent un renforcement du pouvoir central. Il s'agit de reprendre l'autorité qui était exercée *de facto* par les organisations révolutionnaires et locales. Une pareille entreprise passe par une lutte contre les particularismes politiques ou régionaux que l'on accuse de disperser l'effort de guerre[103]. La stratégie d'achat d'armes ne fait d'ailleurs pas figure d'exception. Dans son étude des réseaux d'espionnage républicains en France, Félix Luengo Teixidor décrit par exemple le développement d'initiatives spontanées, parfois concurrentes, qui sont ensuite placées sous un contrôle plus étroit de l'ambassade, qui centralise les efforts[104]. Il s'agit de concentrer un pouvoir qui s'était grandement atomisé. La deuxième commission d'achat relève singulièrement de cette dynamique.

II. L'union antifasciste à l'épreuve : l'expérience de la *Comisión de Compras* (octobre 1936-décembre 1937)

Le mois de septembre 1936 constitue un tournant dans la conduite du conflit. Après la chute d'Irun, qui reliait le Pays basque républicain à la France, et celle de Talavera de la Reina, près de Madrid, le gouvernement Giral est remplacé par l'autoproclamé « gouvernement de la Victoire »[105]. Celui-ci ambitionne de renforcer le pouvoir étatique et d'intensifier l'effort de guerre en y associant les classes populaires, notamment celles affiliées à la CNT[106]. C'est à

[100] L'historiographie reprend souvent l'anecdote selon laquelle Fernando de los Ríos aurait refusé une offre composée de bombes de 100 kg, préférant des petits obus de 15 ou 20 kg qu'il considérait comme moins « barbares ». L'information provient peut-être de Dolores Ibárruri. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 25 et 77 ; José Fernández Castro, *Alejandro Otero, el médico y el político*, Barcelone, Noguer, 1981, p. 174.
[101] P. Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger », art. cit., p. 91-98.
[102] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 79-130.
[103] *Ibid.*, p. 215 et suiv. ; Juan Negrín travaille activement en ce sens. Voir : Enrique Moradiellos García, *Negrín : una biografía de la figura más difamada de la España del siglo XX*, Barcelone, Península, 2015, p. 235-238 et 259-263.
[104] Félix Luengo Teixidor, *Espías en la embajada: los servicios de información secreta republicanos en Francia durante la Guerra Civil*, Bilbao, Servicio Editorial, Universidad del País Vasco, 1996, p. 60-74. L'ensemble de son ouvrage montre cette aspiration à centraliser la conduite de la guerre.
[105] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 99.
[106] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 131-137.

cette fin que, le 4 septembre, le socialiste Francisco Largo Caballero est nommé chef de l'exécutif par le président Manuel Azaña. Chef du syndicat réformiste UGT, son ancrage à gauche est donné comme garantie aux forces prolétariennes[107]. En plus des socialistes et d'autres partis républicains modérés, son gouvernement intègre des communistes et des partis régionalistes (les Catalans de la *Esquerra* et le Parti National Basque (PNV))[108]. La proposition faite à la CNT divise le mouvement qui, fidèle à sa ligne antiréformiste, accepte le principe mais refuse dans un premier temps toute participation directe au système parlementaire[109].

Outre le retour à l'ordre escompté sur le plan intérieur, ce nouveau gouvernement aspire à remettre la main sur les affaires extérieures. Pour cette raison, Pablo de Azcárate, Fernando de los Ríos et Luis Jiménez de Asúa sont nommés ambassadeurs à des postes clés, respectivement Londres, Washington et Prague. Álvaro de Albornóz est rappelé au profit du théoricien socialiste et proche conseiller de Francisco Largo Caballero, Luis Araquistáin[110]. Peu après son arrivée à Paris, ce dernier crée une nouvelle commission d'achat qui promeut l'union antifasciste.

A. Une constitution sous le sceau de l'antifascisme

Luis Araquistáin procède rapidement à une réorganisation des achats au sein de l'ambassade parisienne. Lors de son arrivée, il retrouve un service complètement désarticulé à la tête duquel ne restent qu'Alejandro Otero, José Calviño et Antonio Lara, de la *Unión Republicana*[111]. La nouvelle « *Comisión de Compras* » prend place au 55 avenue George V[112], où elle fonctionne officiellement à partir du 9 octobre, soit juste à échéance d'un des contrats signés avec la SEEE[113].

L'ambassadeur inscrit cette fondation dans une démarche éminemment politique. Dans un rapport remis après la dissolution de la commission, il insiste en effet sur l'importance d'organiser la structure « de manière démocratique », raison pour laquelle il décide de la

[107] *Ibid.*, p. 131-132.
[108] *Ibid.*, p. 131.
[109] *Ibid.*, p. 135-137 ; Il existe aussi une certaine méfiance à l'égard de Largo Caballero, qui dirige le syndicat concurrent de la CNT : J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 178-181.
[110] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 99.
[111] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 128.
[112] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 101-102.
[113] Cela laisse supposer que cette création répondait aussi à des impératifs juridiques. Dans la copie des contrats retrouvée, seul le premier contrat sur l'acquisition de vivres et de produits pharmaceutiques fait mention d'une durée (de deux mois à compter du 8 août). On peut supposer qu'il en allait de même pour les deux autres contrats, mais les extraits consultés ne font mention d'aucune date (Note du ministère de la Marine (France), le 19 septembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1). Luis Araquistáin parle d'« erreurs » à propos du contrat signé avec la Société Européenne d'Études et d'Entreprises, mais il ne dit pas explicitement que celui-ci a conduit à création de la nouvelle commission (*Informe sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la comisión de compras de París*, décembre 1936. AFIP, 2205).

constitution d'un « conseil ou comité de contrôle » qui inclut les délégations régionales et syndicales présentes à Paris[114]. Placé sous la présidence d'Antonio Lara, cet organisme associe les représentants basques et catalans, puis ceux des Asturies et de Valence. Il accueille la CNT, qui souhaitait l'intégrer, puis fait de même avec l'UGT, dans un souci d'équité[115]. Ainsi constitué, le comité de contrôle revêt plusieurs objectifs. Luis Araquistáin reconnaît d'abord une manœuvre pragmatique visant à neutraliser d'éventuelles attaques, car « les plus dures critiques des services de Paris étaient précisément venues de quelques milieux syndicaux[116] ». D'après lui, il apparait aussi crucial d'« unifier et de coordonner autant d'effort [jusqu'ici] dispersé », en comptant pour cela sur la « compétence professionnelle desdites [délégations] »[117]. On demande à celles-ci de communiquer leurs nécessités à l'ambassade, qui se charge ensuite de les transmettre au gouvernement central[118]. En faisant la promotion de « l'esprit de collaboration qui animait toutes les forces antifascistes », Luis Aráquistain se pose en rassembleur d'une République espagnole divisée[119]. Dans ses bureaux, celui-ci réunit la CNT, l'UGT, les socialistes, les républicains de gauche, les nationalistes basques et les membres de l'*Esquerra* catalane[120].

Cette description rétrospective doit cependant être nuancée. On peut en effet supposer que Luis Araquistáin exagère afin de se présenter comme le premier – le *seul* – pouvant véritablement unir les forces antifascistes. L'initiative n'est d'ailleurs par nouvelle, puisque la frange gauche du PSOE à laquelle il est rattaché avait déjà proposé la création d'un mouvement d'union aux anarchistes peu avant le conflit, il s'agit des *Alianzas obreras*[121]. Une telle démarche lui permettrait de briguer une charge ministérielle qui lui avait justement échappé en septembre 1936[122]. Par ailleurs, malgré ce qui a été écrit, cette alliance est loin d'être intégrale[123] : l'absence du POUM et, surtout, celle des communistes espagnols sont notables. Pourtant, des membres du PCF nouent une collaboration, certes houleuse, mais soutenue avec

[114] (n.t.) : « en forma democrática » ; « consejo o comité de control » . *Informe sobre el origen… op. cit.*
[115] *Ibid*.
[116] (n.t.) : « las más duras críticas de los servicios de París habían salido precisamente de algunos medios sindicales ». *Ibid*.
[117] (n.t.) : « unificar y coordinar tanto esfuerzo disperso » ; « la competencia profesional de dichos organismos ». *Ibid*.
[118] *Ibid*.
[119] (n.t.) : « espíritu de colaboración que animaba a todas las fuerzas antifascistas ». *Ibid*.
[120] *Ibid*.
[121] Toutes les tendances politiques ouvrières étaient invitées à y participer : Rocío Navarro Comas, « El Frente Único, las Alianzas Obreras y el Frente Popular: La evolución teórica de los anarquistas ante la colaboración obrera », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 15 avril 2011, nº 41-1, p. 103-120.
[122] Il espérait un portefeuille aux Affaires étrangères : H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 132-133.
[123] H. Graham évoque en effet une commission semblable au cabinet de Front populaire de F. Largo Caballero. *Ibid.*, p. 157.

les services de l'ambassade[124]. En substance, le comité ressemble donc davantage au projet d'union antifasciste que défendaient les anarchistes espagnols en septembre 1936. À cette date, la CNT avait proposé la création d'un « Conseil National de Défense », sorte d'organisme ouvrier auquel les républicains étaient conviés et duquel les communistes étaient exclus[125]. Celui-ci avait été présenté comme une alternative quand un portefeuille ministériel leur avait été offert. Du côté de l'ambassade, on peut imaginer que Luis Araquistáin soutient un projet semblable par opportunisme, mais aussi en raison de sa profonde défiance à l'égard de l'influence soviétique en particulier et du communisme en général[126].

Au demeurant, les attributions du comité de contrôle semblent avoir été plus politiques que techniques. Les sources sont très discrètes sur ce point. En l'état, cette structure paraît surtout avoir eu pour rôle de notifier les demandes particulières et de discuter collégialement les démarches de la *Comisión de Compras*. Du reste, nous en savons peu, si ce n'est que l'ambassade a accordé une immunité diplomatique à des militants pour des activités exercées de manière autonome[127]. En substance, les tractations semblent en effet avoir été directement traitées par Alejandro Otero (direction des opérations), assisté en premier lieu de José Calviño et Martí Esteve, puis du lieutenant-colonel Luis Riaño et du major José Jácome (aviation) et, enfin, du colonel Luis Monreal (artillerie et explosifs)[128]. Contrairement aux délégués locaux et régionaux, leurs noms apparaissent régulièrement dans les procédures d'achats de la République. Parmi eux, José Calviño ne cesse de prendre en importance. Considéré par Giulio Ceretti comme le protégé d'Indalecio Prieto[129], il est aussi présenté en intime de Francisco Largo Caballero et de Juan Negrín, ministre des Finances puis président du Conseil des ministres de mai 1937 jusqu'à la fin de la guerre[130]. Il semble également proche d'Alejandro Otero[131] et de Luis Araquistáin, avec qui il continuera de correspondre après le conflit[132]. Grâce à ce jeu de solidarités interpersonnelles, plus de pouvoir se concentre entre ses mains qu'entre

[124] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 50-56 ; G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 169-172 Ceretti formule un véritable réquisitoire contre l'ancien ambassadeur espagnol.
[125] J. Casanova, *De la calle al frente*, *op. cit.*, p. 180.
[126] Durant la guerre civile, Luis Araquistáin accuse plusieurs fois les communistes d'avoir réalisé des manœuvres pour le gêner. Après 1939, il donne libre cours à une rhétorique anticommuniste qui dénonce une conspiration de ces derniers pour infiltrer l'appareil d'État républicain durant la guerre. H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 133-134 et 156-157 ; F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 17-19.
[127] Nous faisons ici référence à F. Roca : cf partie 2, p. 152.
[128] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 101.
[129] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 171. Dans une lettre adressée le 17 avril à Francisco Largo Caballero, Indalecio Prieto dit ne pas le connaître, ce qui est étonnant vus les échanges qu'il a eus avec lui les mois précédents (pour l'ensemble, voir AFIP, 2205). Le terme de « protégé » semble cependant excessif.
[130] Rapport du cabinet du préfet de police, 1er bureau, le 9 août 1945. APP, 1 W 1465/8157.
[131] Une note du SIFNE les présente comme des « amis ». Note du SIFNE n° 24 2597. AGMAV, 9 202 exp. 4.
[132] Voir : AHN, Luis Araquistáin, legajo 26, C2-121. Leurs échanges s'étendent de 1937 à 1959 et restent cordiaux.

celles des délégués politiques et régionaux. Ces derniers sont d'ailleurs progressivement marginalisés par une administration républicaine en quête de recentralisation.

B. Une politique d'approvisionnement en quête de recentralisation

Après la torpeur de l'été 1936, l'État républicain renforce le cadre institutionnel des achats d'armes. Cela passe par une distribution plus claire des attributions. La première commission semble surtout avoir été le produit des influences dominantes au sein du gouvernement central, ce qui était susceptible de lui laisser une certaine autonomie. Improvisée dans un contexte de désarticulation de l'appareil d'État, on connait peu les canaux officiels qui ont décidé de son fonctionnement, si ce n'est celui des Finances. Pour la *Comisión de Compras*, une triple tutelle est à l'œuvre. Celle-ci est effectuée par Francisco Largo Caballero, comme chef du gouvernement et ministre de la Guerre, Juan Negrín, aux Finances, et Indalecio Prieto, chargé de la Marine et de l'Air[133]. En tant que président du Conseil, le premier s'était chargé de la nomination des ambassadeurs, en plus d'intervenir dans la reconstruction de l'armée républicaine[134]. Pour sa part, Indalecio Prieto s'attache à réorganiser deux institutions ébranlées par l'insurrection militaire, l'Air et la Marine[135]. Juan Negrín institue une politique financière centralisatrice qui remet la main sur plusieurs secteurs jugés vitaux pour la conduite de la guerre[136]. Cela passe par un renforcement du pouvoir central qui entre en conflit avec le travail de la commission d'achats[137]. Preuve de leur importance, ces trois acteurs interviennent directement dans la décision – très controversée – d'envoyer l'essentiel de la réserve d'or espagnole à Moscou, afin de la protéger d'une capture par les militaires insurgés et d'acquérir du matériel de guerre en Russie[138]. Leur collaboration pour les achats d'armements est émaillée d'altercations[139]. Durant l'automne 1936, un nouveau plan d'approvisionnement doit remédier aux interférences.

La centralisation des acquisitions de matériel de guerre est peu à peu décidée en Espagne. L'initiative est défendue par Indalecio Prieto et Juan Negrín, qui essayent tous deux

[133] Julio Álvarez del Vayo, alors ministre des Affaires étrangères (septembre 1936-mai 1937), ne semble pas intervenir dans la question des achats de matériel de guerre.
[134] Michael Alpert, *The Republican Army in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 59 et suiv.
[135] O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 84-86.
[136] Sur ce point, voir le chapitre d'E. Moradiellos sur sa politique comme ministre des Finances de septembre 1936 à mai 1937 : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 190-247.
[137] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 156-157 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 239-241.
[138] Pour une synthèse récente : Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 372-398.
[139] Francisco Largo Caballero reproche à Juan Negrín de dépasser ses attributions en s'intéressant de trop près à cette question. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 238-239.

de convaincre Francisco Largo Caballero d'aller dans cette voie[140]. À la fin du mois de novembre, ce dernier promeut un organisme devant centraliser toutes les affaires en lien avec l'achat et la fabrication d'armements. On projette de le placer sous la responsabilité directe d'Indalecio Prieto, en tant que ministre de la Marine et de l'Air[141]. Le 18 décembre 1936, cette décision est officialisée. Un « Commissariat d'Armement et de Munitions » (*Comisaría de Armamento y Municiones* ou CAM) est créé en qualité d'annexe du département ministériel de la Marine et de l'Air, celui-ci coordonne toutes les opérations d'approvisionnement ou de fabrication de matériel de guerre. Comme prévu, sa direction est confiée à Indalecio Prieto[142]. La conséquence immédiate de la création du CAM est la dissolution de la commission d'achats parisienne, qui doit seulement liquider les transactions en cours[143].

Ce choix procède d'une redistribution des tâches qui nécessite un retour circonstancié. Ángel Viñas souligne le rôle joué par le « Conseil Supérieur de la Guerre » (« *Consejo Superior de Guerra* » ou CSG)[144], une structure que Largo Caballero avait politisée en intégrant plusieurs ministres au début du mois de novembre 1936[145]. Directement impliqué dans le décret du 18 décembre[146], le CSG semble être décisionnaire de la nomination d'Indalecio Prieto à la tête du CAM. En mars 1937, ce dernier indique :

> « Je n'ai pas sollicité et je ne souhaitais pas la charge que le Conseil Supérieur de Guerre m'a conférée en me chargeant de manière exclusive de tout ce qui a rapport avec les armes et les munitions. Je l'ai accepté avec résignation et je continue à l'accomplir avec dégoût à cause des interférences inadmissibles à bien des égards[147]. »

Au demeurant, la création du CAM semble s'inspirer d'un autre projet, celui de la restructuration de la « Commission de Munitions » qui existait préalablement. Créée le 19 août 1936, celle-ci avait pour but de coordonner la fabrication de munitions en Espagne[148]. Outre certaines difficultés matérielles, son président, le général Francisco Matz, fait part d'un manque d'informations sur les achats réalisés à l'étranger. Pour cette raison, Indalecio Prieto avait décidé de convoquer ses membres en vue d'élaborer un nouveau plan d'achat. Une réunion à laquelle participent un représentant du ministère de la Guerre, le général Bedia, le colonel

---

[140] O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 171.
[141] *Ibid.*
[142] *Ibid.*
[143] *Ibid.*, p. 171-172.
[144] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 106-107.
[145] Parmi eux, Largo Caballero, Indalecio Prieto, Julio Just (travaux publics, *Izquierda Republicana*), Vicente Uribe (agriculture, PCE), Juan García Oliver (justice, FAI) et Julio Álvarez del Vayo (affaires étrangères). M. Alpert, *The Republican Army in the Spanish Civil War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 63.
[146] O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 171.
[147] Lettre d'Indalecio Prieto adressé à F. Largo Caballero, le 4 mars 1937 à Valence. AFIP, 2205. Dans une nouvelle lettre envoyée deux jours plus tard, Indalecio Prieto parle d'une « suggestion » du chef du gouvernement (*Ibid*.).
[148] Rapport de Francisco Matz, président de la *Comisión de Municiones*, pour le sous-secrétaire du ministère de la guerre, le 5 décembre 1936 à Valence. AFIP, 2205.

Valois[149] et le général russe Dimitroff[150] aboutit à la création d'un « Commissariat de Munitions » divisé entre quatre branches. Celles-ci sont respectivement chargées de la coordination avec les États-majors, de l'industrie militaire, des acquisitions de matériel à l'étranger et, enfin, des commandes à l'URSS[151]. Le plan, qui doit donner lieu à une série d'ordonnances et de décrets, semble être celui qui a inspiré la constitution du CAM et, plus largement, les grandes lignes de la politique d'achat républicaine à la fin de l'année 1936. Pour Ángel Viñas, la création du CAM coïncide avec une vaste réorganisation de l'approvisionnement militaire qui consiste à dissocier les fournitures en URSS de celles obtenues à l'étranger[152]. Dans un contexte où l'importance de l'Union soviétique ne cesse de croître, la dissolution de la *Comisión de Compras* a surtout été interprétée comme une ingérence soviétique sinon communiste dans les affaires politiques espagnoles.

C. La dissolution de la commission : l'influence communiste en débat

Dans une lettre datée du 25 décembre, Luis Araquistáin communique à Antonio Lara que CAM centralise dorénavant la fabrication et l'achat de matériel de guerre[153]. À Paris, cela aboutit à une dissolution de la *Comisión de Compras*. Dans l'immédiat, une délégation conduite par Martí Esteve et José Calviño doit liquider les affaires en cours sous le contrôle des Finances[154]. Luis Araquistáin est démis de ses fonctions durant la mi-mai, puis remplacé par Ángel Ossorio y Gallardo, un catholique qui a longtemps été proche du monarchisme. D'abord sur la réserve, l'ambassadeur socialiste interprète ensuite la dissolution de la commission comme une vendetta des communistes à son encontre[155]. Il évoque une conspiration tournée contre Francisco Largo Caballero dont le but était de saboter l'effort de guerre, afin de rendre

[149] Probablement des pseudonymes.
[150] Il s'agit peut-être du général russe Giorgi Dimitrov mais, d'après Á. Viñas, ce dernier ne s'est jamais rendu en Espagne. Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 70-71.
[151] Rapport de Francisco Matz, président de la *Comisión de Municiones*, pour le sous-secrétaire du ministère de la guerre, le 5 décembre 1936 à Valence. AFIP, 2205.
[152] Pour cette dernière, c'est l'assesseur commercial soviétique Arthur Stachesvky (ou Artur Stajevsky) qui est en charge des opérations. Ángel Viñas signale le rôle d'Émile Dutilleul pour tous les autres achats, menés depuis Paris, mais nous verrons que cela ne correspond pas exactement à la manière dont ont été organisés les achats depuis la capitale. Comme le remarque G. Howson, il s'agit sûrement d'une décision temporaire, puisque des militaires arrivent à Paris en janvier 1937 pour s'occuper des achats d'armes. Cette division des tâches est celle que I. Prieto expose à F. Montseny en mars 1937. Cela est exposé *infra*. Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 106-107 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 333 (n. 18) ; Le rapport en question est cité dans Ramón Salas Larrazábal, *Historia del Ejército popular de la República*, Madrid, Editora Nacional, 1973, p. 2 584.
[153] Lettre de Luis Araquistáin à Antonio Lara, président de la Commission de contrôle, le 25 décembre 1936. IIHS, CNT 005 E 31.
[154] C'est le « délégué spécial du ministère des Finances » Pedro Pra López qui, sous la tutelle de Juan Negrín, contrôle les mouvements de fonds. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 240.
[155] Á. Viñas, *El Oro de Moscú*, *op. cit.*, p. 230-236.

imprescriptible une médiation avec le camp insurgé[156]. D'après lui, Indalecio Prieto et Juan Negrín sont partie prenante du complot[157]. Devenu l'un des thuriféraires de l'anticommunisme après le conflit, Luis Araquistáin fait de Juan Negrín la figure machiavélique du noyautage soviétique au sein du PSOE[158]. Aux côtés d'Indalecio Prieto, ce dernier avait effectivement réalisé un rapprochement auprès des communistes peu au goût des caballeristes, l'aile gauche du parti socialiste[159]. Cependant, même si la rigidité idéologique de Luis Araquistáin doit nous inviter à la prudence, un retour sur le contexte de l'approvisionnement en armes révèle une montée en puissance tangible de l'influence soviétique, sinon communiste. Dans ce cadre, des chercheurs ont supposé que la dissolution de la commission parisienne était le résultat de « manœuvres sciemment orchestrées » par les membres du Komintern afin de concentrer les fournitures d'armes aux mains de l'URSS[160]. Au regard de la documentation consultée, l'importance accrue des militants staliniens s'explique pourtant plus par opportunisme politique, de la part des socialistes espagnols, que par des combinaisons ourdies par les partisans de l'Union soviétique et de l'Internationale communiste.

1) Une alliance pragmatique

L'importance croissante du canal d'approvisionnement soviétique explique en partie la perte d'influence de l'ambassade. L'envoi secret de l'essentiel des réserves d'or espagnol en Russie constitue sans doute une première cause[161]. Daniel Kowalsky considère que l'assistance militaire de Joseph Staline est garantie par la promesse de dépêcher les fonds espagnols en Union soviétique[162]. D'après Ángel Viñas et Enrique Moradiellos, l'envoi de l'essentiel des réserves d'or en Russie est une initiative prise par les républicains – en premier lieu Juan Negrín – dans l'espoir d'associer l'URSS à la cause espagnole[163]. Dans un contexte hostile sur

[156] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 115.
[157] Il reproche à I. Prieto de saboter le conflit par peur de la révolution sociale. D'après lui, J. Negrín aurait volontairement retardé l'envoi de fonds. *Ibid.*, p. 115-116.
[158] Indalecio Prieto, qui défend aussi l'idée d'une infiltration communiste en Espagne, fera l'objet d'attaques moins violentes. F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 17-19.
[159] La discipline des communistes, leur capacité d'organisation et l'appui matériel de l'Union soviétique compte pour beaucoup dans ce rapprochement. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 231-233.
[160] L'historien considère que c'est « peut-être le cas ». D'après lui, les initiatives existantes hors du giron soviétiques se maintiennent, mais elles seront dorénavant contrôlées par l'Internationale communiste. Pour sa démonstration, il s'appuie sur les écrits de Giulio Ceretti d'une part, et de Gilles Hertzog et Dominique-Antoine Grisoni, de l'autre : A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 109-110.
[161] Il s'agit de 510 tonnes d'or, pour un équivalent d'environ 460 t. d'or fin. Le tour représente plus de 518 millions de dollars courants. Nous reviendrons plus tard sur le financement du conflit, mais signalons la synthèse qui fait encore autorité sur ce point : Á. Viñas, *El Oro de Moscú*, *op. cit.*
[162] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 236 ; Á. Viñas suppose qu'il s'agit d'une condition *sine qua non* : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 123-124.
[163] Et pour cause, le mouvement de devises était très compliqué pour la République espagnole, considérablement gênée par des blocages financiers dans les grandes places européennes. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 206-208 ; Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 396.

le plan international, l'arsenal militaire soviétique se présente comme la seule assurance de survie. Ainsi, il apparait clairement que le « virage soviétique » n'a pas de motivation idéologique de la part des protagonistes l'ayant décidé[164]. De fait, les fournitures d'achats durant les premiers mois du conflit sont à leur phase ascendante ; elles permettent notamment d'obtenir un matériel moderne que la République peine à acquérir ailleurs[165]. Compte tenu des problèmes d'approvisionnements et des carences de la production sur le sol républicain, Paris se trouve logiquement marginalisé par l'URSS[166]. Gerald Howson souligne d'ailleurs que les achats de la commission de Luis Araquistáin sont mis en pause lorsque les premières armes russes arrivent en Espagne[167].

En outre, on peut également mentionner le rôle joué par certains organismes communistes, voire soviétiques, dans les affaires parisiennes. Outre l'assistance du PCF à la commission, plusieurs auteurs ont signalé le rôle des réseaux de Walter Krivitsky dans plusieurs opérations. Ce responsable de haut rang du NKVD semble lié à plusieurs achats, mais les spécialistes s'accordent pour dire que l'empreinte des services russes sur les transactions républicaines reste difficile à estimer dans sa globalité[168]. En tout état de cause, il ne fait pas mention de l'ambassade parisienne dans ses mémoires, ce qui laisse penser qu'il n'a pas été en contact avec elle, ou que les bureaux russes ont seulement servi d'auxiliaire[169]. Par ailleurs, certains intermédiaires ont des connexions avec l'espionnage soviétique, mais ils ne semblent pas être des agents à plein temps, comme le suppose Gerald Howson[170]. En somme, il faut plus y voir une posture pragmatique de la part de républicains espagnols qui s'appuient sur toutes

[164] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 447.
[165] Il en va ainsi pour le matériel d'aviation et les blindés. L'artillerie ou les armes légères sont généralement de moins bonne qualité, sinon complètement dépassées. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 136-145.
[166] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 113-114.
[167] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 102.
[168] G. Howson revient sur le rôle des agents soviétiques. Il semble d'après lui qu'il s'agissait parfois de superviser la bonne exécution de contrats. Á. Viñas évoque trois affaires liées à W. Krivitsky : une en France, une autre en Tchécoslovaquie ainsi qu'une autre affaire Suisse. C'est bien peu. B. Studer puis S. Farré font référence à ce dernier contrat. *Ibid.*, p. 208- 217 (chap. 28) ; Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 102-106 ; Brigitte Studer, *Un parti sous influence: le Parti Communiste Suisse, une section du Komintern : 1931 à 1939*, Lausane, L'Âge de l'Homme, 1994, p. 504-507 ; Sébastien Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco : de la guerre civile à la mort du dictateur ; (1936-1975)*, Lausanne, Antipodes, 2006, p. 65-67.
[169] Walter Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, New York / Londres, Harper & Borthers edition, 1939, p. 75 et suiv.
[170] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 209-211. Il cite Edouard Godillot, de la Société Française de Transport Aérien (SFTA). Celui-ci n'est pas communiste, mais a par contre de bonnes relations avec les services soviétiques (voir par exemple le rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 2 septembre 1937 [AFIP, 2205]). Quant à M. Rosenfeld, il a effectivement été signalé comme un agent soviétique à plusieurs reprises, mais des rapports français le présentent surtout comme un « homme de paille à la solde des financiers étrangers » (voir par exemple le rapport de la préfecture de police du 19 octobre 1937 [SHD, GR $7N^2$ 2341, dossier 3]). Son nom n'apparaît d'ailleurs dans aucun des contrats signés, preuve que son rôle est certes important, mais secondaire.

les forces vives utiles à l'effort de guerre. D'après Francisco Largo Caballero, cela passe par les organisations ouvrières communistes, mais aussi celles de l'Internationale socialiste[171].

Les motivations de la Russie stalinienne ont fait l'objet de nombreuses spéculations. Fernando Hernández Sánchez a décrit la « croisade anticommuniste » de la littérature qui, sur fond de Guerre froide, prête à l'Union soviétique la détermination d'installer une dictature totalitaire en Espagne[172]. Des travaux académiques présentent encore l'entreprise russe comme une pure et simple politique d'asphyxie de l'Espagne[173]. Le régime franquiste a aussi mis l'accent sur le vol des ressources aurifères par des Soviétiques pourtant chargés de les protéger : il s'agit de « l'or de Moscou ». Il a été prouvé que ce « mythe » est dénué de fondements[174]. D'une manière générale, l'ouverture des archives russes et de l'Internationale communiste a permis l'écriture d'une histoire moins idéologique et plus académique[175]. Celle-ci nous informe sur ladite « Opération X », nom de code du soutien logistique et militaire à la République espagnole[176]. Nous évoquerons plus tard les raisons qui expliquent les pauses dans les envois soviétiques, mais rien n'empêche de revenir brièvement sur celles-ci dès à présent. Yuri Rybalkin considère ainsi que la stratégie russe en Espagne dépend de facteurs économiques et diplomatiques. D'après lui, entrent en ligne de compte la disposition d'humeur de Joseph Staline, la situation internationale et l'évolution militaire du conflit[177]. Pour Daniel Kowalsky, l'intervention soviétique a une incontestable motivation financière, mais elle se manifeste aussi par des immixtions sur le plan de la politique intérieure[178]. Cela vaut pour la stratégie d'achat et de production d'armes, qui fait l'objet de critiques de la part de responsables soviétiques[179], voire d'une curiosité agissante, comme pour le projet de « Commissariat des Munitions »

[171] *Informe sobre la disolución de la comisión de compras*, sans date (après 1936). Ce rapport évoque la fermeture de la commission dirigée par Luis Araquistáin et juge qu'un nouvel organisme devrait s'appuyer sur les forces ouvrières de la IIe et de la IIIe Internationale. Francisco Largo Caballero, *Obras completas. Escritos y discursos, 1940-1946*, Madrid/Barcelone, Fundación Francisco Largo Caballero/Instituto Monsa de Ediciones, 2009, vol.9, p. 3 281-3282.

[172] L'historien Burnett Bollotten parle à ce propos de « grand camouflage ». F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 22-35.

[173] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 1.

[174] Pablo Martín Aceña, *El oro de Moscú y el oro de Berlín*, Madrid, Taurus, 2001, p. 121 ; Ángel Viñas, *El Oro de Moscú: alfa y omega de un mito franquista*, Barcelone, 1979, 535 p.

[175] Avec, parmi eux, D. Kowalsky, Yuri Rybalkin et Á. Viñas, qui ont proposé des travaux de référence sur la question. F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 36-37.

[176] Une « Opération Z » similaire est déployée pour la Chine. Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 59.

[177] *Ibid.*, p. 72.

[178] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 343-352.

[179] Le général Jan Berzin, influent assesseur militaire soviétique en Espagne, invite les républicains à une urgente réorganisation des achats (hors du canal soviétique) et de la fabrication d'armes, s'ils veulent sortir vainqueurs du conflit. Á. Viñas ne cite pas de date, mais les échanges ont probablement lieu courant novembre. Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 113-114.

auquel le général Dimitroff participe avec d'autres « russes »[180]. Si le regard sur la politique intérieure espagnole se fait grandissant, l'intervention soviétique semble au départ plutôt avoir été motivée par des objectifs de politique internationale, dans une logique d'alliance avec la France et la Grande-Bretagne[181].

2) L'influence croissante du Parti Communiste d'Espagne

La posture pragmatique des sections nationales communistes explique aussi le tournant stratégique pour les acquisitions de matériel de guerre. Pour le terrain espagnol, Fernando Hernández Sánchez montre que le PCE gagne en influence auprès du PSOE grâce à leur discipline interne et à l'appui soviétique, tous deux utiles à la République en guerre[182]. Cela plait également à une partie du mouvement libertaire espagnol, qui s'inspire du modèle bolchévique pour transformer ses institutions[183]. Leur posture à l'égard du conflit est aussi considérée comme opportune. Contre les forces politiques autonomes qu'on accuse de disperser le pouvoir étatique en prônant la révolution, le PCE oppose la reconstruction de l'État et de l'Armée ; il s'agit pour eux de mener la guerre avant tout[184]. Défenseurs de la création d'une Armée populaire (*Ejército Popular*) face aux milices, les communistes espagnols se posent également en avocats pragmatiques de la petite bourgeoisie et de la paysannerie, en qui ils voient de possibles contre-révolutionnaires à satisfaire[185]. Helen Graham a montré que le parti socialiste s'est divisé entre l'aile droite du parti, réformiste, qui tient à s'appuyer sur les communistes, et l'aile gauche, qui défend une posture plus révolutionnaire que le PCE rejette pour moment[186].

En Espagne, on juge utile d'impliquer les communistes dans la conduite de la guerre. Certes, la participation du PCE divise la coalition antifasciste espagnole au pouvoir. Mais l'appui matériel soviétique qu'on leur associe est considéré comme vital pour faire face au soutien de l'Allemagne et l'Italie au général Franco[187]. Dans ce cadre, la dissolution de la

[180] Rapport de Francisco Matz, président de la *Comisión de Municiones*, pour le sous-secrétaire du ministère de la guerre, le 5 décembre 1936 à Valence. AFIP, 2205.
[181] Au départ, il ne s'agit pas d'intervenir dans la politique intérieure espagnole, en favorisant le PCE : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 210-216. Rappelons que l'URSS attend avant d'intervenir dans le conflit : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 3-4.
[182] F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 470.
[183] Ce processus est précoce, mais il est surtout engagé à partir de mai 1937, quand la CNT a été marginalisée de la vie politique espagnole. F. Godicheau, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 346-365.
[184] F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 471-472 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 231-236.
[185] F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 89-90.
[186] Helen Graham, *Socialism and war: the Spanish Socialist Party in power and crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 53 et suiv.
[187] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 231-236.

commission et la reprise en main des achats depuis Valence, capitale républicaine, sert probablement de garantie à des communistes espagnols réservés à l'égard de la conduite du conflit. Le 4 novembre, l'entrée de quatre membres de la CNT dans un nouveau gouvernement de Francisco Largo Caballero devait servir l'effort de guerre[188]. Cependant, l'emprise des forces révolutionnaires devient un point de crispation entre le PCE et le président du Conseil des ministres[189]. Sans doute, la suppression d'une commission d'achat composée d'anarchistes est favorablement accueillie par les communistes français et espagnols. Ce faisant, l'administration centrale entend mettre fin à une dispersion du pouvoir qui mécontente les membres influents du gouvernement et le PCE[190]. En l'état, les sources laissent plutôt penser à une stratégie d'inclusion des militants staliniens qu'à un complot dirigé depuis l'Union soviétique contre la commission de Luis Araquistáin.

3) L'aide du PCF, une solution transitoire

La section communiste française a aussi un rôle à jouer dans l'éviction de la commission de Luis Araquistáin. Les auteurs des *Brigades de la mer* rappellent les démarches des membres du PCF Giulio Ceretti et Émile Dutilleul auprès d'Indalecio Prieto, courant novembre 1936, afin de le convaincre de dissoudre la *Comisión de Compras* et de passer par leur intermédiaire[191]. En 1950, José Calviño a effectivement reproché à l'ancien ministre de la Marine et de l'Air d'« avoir coupé le cordon de la première commission pour l'ouvrir à des éléments qui l'ont ensuite répudié », les communistes[192]. Il a plus tard expliqué qu'il ne s'agissait pas forcément de profiter des réseaux du Komintern, surtout utile au transport du matériel[193]. D'après lui, la mesure avait pour objectif « de lier toujours davantage les communistes français au sort de l'Espagne » afin que ces derniers fassent pression sur les socialistes et radicaux français du Front populaire[194]. À ce moment, il évoque une « concession » de Francisco Largo Caballero à l'égard des Soviétiques[195]. Ainsi, la démarche

[188] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 164-165.
[189] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 231-234 ; F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 183-206.
[190] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 241 ; *Ibid.*, p. 470-471.
[191] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 47-56.
[192] (n.t.) : « pues él fue personalmente quien cerró la bolsa a la primera Comisión para abrirla a los elementos que luego le repudiaron ». Lettre de José Calviño à Luis Araquistáin, depuis la *Oficina Técnica Española*, le 21 décembre 1950 à Paris.
[193] Il estime d'ailleurs que l'ambassade peut jouer un rôle semblable à celui de l'IC. Par ailleurs, il estime que « les problèmes techniques, matériels, financiers étaient les mêmes pour tous ». En français dans le texte. D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 86 note 6.
[194] En français dans le texte. *Ibid.*, p. 86 note 6.
[195] *Ibid.*, p. 86 note 6.

des responsables gouvernementaux espagnols par rapport au PCF est semblable à celle prise vis-à-vis de leurs camarades au sud des Pyrénées.

Plusieurs indices laissent entendre que les communistes français mettent temporairement la main sur les acquisitions d'armes. Plusieurs documents accréditent qu'Émile Dutilleul se retrouve à la tête d'une commission devant réaliser tous les achats hors du canal soviétique, sauf le Mexique et quelques sources d'approvisionnement secondaires[196]. Son passeport permet de retrouver la trace d'un premier voyage en Espagne durant l'automne, le 20 novembre, puis une multiplication des séjours à compter du mois de janvier 1937[197]. Il en va aussi de la trajectoire de Daniel Wolf, un courtier qui représente la pierre angulaire de la stratégie d'achats des communistes français[198]. Cette alliance n'est cependant pas au goût de tous les dirigeants soviétiques, puisque Jan Berzin, un puissant conseiller militaire installé en Espagne, le juge peu digne de confiance[199]. Ancien collaborateur de la *Comisión de Compras*[200], Daniel Wolf permet ensuite aux membres du PCF de devenir des acteurs centraux des acquisitions d'armes en Europe, en jouant le rôle d'intermédiaire à Paris, quand l'attaché commercial soviétique Arthur Stachesky se charge de ceux menés en Union soviétique[201]. Cette soudaine arrivée des communistes français dans les affaires espagnoles ne semble pas guidée par des motivations politiques. Au contraire, cette promotion a tout d'une solution transitoire pour corriger un plan d'achat jugé défaillant.

Du côté républicain, plusieurs voies sont explorées en vue de polariser les achats. Outre ceux effectués dans d'autres ambassades, des initiatives proviennent également du gouvernement central qui, par l'intermédiaire de Francisco Largo Caballero ou d'Indalecio Prieto, préfère contourner la chancellerie parisienne, jugée peu fiable pour les opérations d'envergure[202]. Il en va ainsi pour Juan Ortiz Muñoz, envoyé par le ministre de la Marine et de

[196] Voir le rapport « Relación de buques llegados con material desde que se creó la Comisaría de Armamento y municiones », mars 1937 (AJNC, 1 MMA 2, « Comisaría de Armamento y Munición – Informes ». Voir notamment : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 105-107.

[197] Rapport de la préfecture de police, le 6 mai 1940. APP, BA 2443. Ce passeport a été saisi par les autorités françaises comme mesure à l'encontre des députés communistes « en fuite », au début de la Seconde Guerre mondiale. Il lui est délivré le 24 novembre 1936. Les voyages ont lieu par voie aérienne ou terrestre, entre Toulouse et Barcelone ou Alted (Alicante). Un second séjour a lieu en décembre. Les voyages s'arrêtent en août 1937, ce qui coïncide avec le recul de l'aide soviétique en Espagne. Sur les grandes phases de l'aide soviétiques, voir : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 3-4.

[198] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 46-53 ; G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 172-173.

[199] Par contre, l'attaché commercial Arthur Stachesvky partage l'enthousiasme des communistes français concernant Daniel Wolf. Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 113.

[200] Indalecio Prieto lui aurait ordonné de cesser toute relation avec elle. D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 55.

[201] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 332 note 18 ; Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 106.

[202] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 105. Sur la distribution de sommes d'argent par I. Prieto à des agents indépendants, voir : Rapport du comité péninsulaire de la FAI, septembre 1938 (*Pleno de regionales del*

l'Air à Paris pour des acquisitions de matériel d'aviation. Durant son séjour, ce dernier a ordre de ne pas entrer en contact avec l'ambassade et la commission d'achats[203]. Au fil des semaines, l'aide vitale de la légation mexicaine qui avait fait la force de Paris s'étiole. Des démarches menées en Autriche, aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse se soldent par une série d'échecs[204]. Compte tenu de la mauvaise publicité provoquée par des achats aux États-Unis et ailleurs, le Mexique ne souhaite plus passer par des intermédiaires – notamment à Paris – pour procéder aux achats, qui doivent dorénavant s'effectuer de gouvernement à gouvernement[205]. Si la couverture offerte par la légation n'est pas encore totalement brûlée en décembre 1936[206], elle apparait fortement compromise. À cette date, son premier secrétaire est inquiété pour plusieurs détournements de navires républicains au profit de l'Espagne franquiste[207]. À la fin de l'année 1936, le Mexique se voit remplacé en Pologne par un certain Daniel Wolf[208]. Le pays compte parmi les premiers fournisseurs de la République[209].

Ces solutions transitoires s'expliquent par les problèmes structurels qu'on attribue à la *Comisión de Compras*. Quand bien même Valence soutient des initiatives autonomes, le gouvernement central évoque la nécessité de pallier la dispersion des efforts. Dans son rapport sur le fonctionnement de l'organisme parisien, Luis Araquistáin se plaint lui-même d'une absence de plan d'achats dans les armements[210]. L'embargo sur le matériel de guerre n'empêche pas de réaliser des transactions sous couverture légale, mais ces derniers sont souvent acquis à

Movimiento libertario. Informe sobre las comisiones de compras, la subsecretaría de armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la República – por la creación del ministerio de armamento). IIHS, FAI 35 C.

[203] Francisco Olaya Morales, *El oro de Negrín*, Madrid, Nossa y Jara, 1998, p. 152-156. Juan Ortiz est envoyé en décembre, puis remplacé en mars 1937 par Ángel Pastor (Note du SIFNE, à Irun le 27 novembre 1937. AGA, R 1061, exp. 20). Une vive dispute oppose le ministre à l'ancien délégué, qui est accusé d'être impliqué dans une opération frauduleuse aux côtés de José Jácome. Passablement énervé, Juan Ortiz jette le portrait du ministre par une fenêtre à l'issue de la réunion, ce qui lui coûte quelques jours de prison. Sur ce point, voir le rapport des Forces militaires du Maroc (Tétouan) du 8 juin 1937, dans AGMAV c. 9063 exp. 2 (ce même dossier contient son interrogatoire par les franquistes, en 1940).

[204] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 483.

[205] Abdón Mateos, « Gordón Ordás y la guerra de España desde México » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Marcial Pons, 2010, p. 248.

[206] En avril 1937, le chef de la nouvelle commission d'achat la considère « complètement brûlée » ((n.t.) : « totalmente gastada »). Lettre de Francisco Matz à Indalecio Prieto, le 5 avril 1937. AFIP, 2205.

[207] Il s'agit du nommé Manuel Escudero. Une enquête des services de renseignements anarchistes espagnols lève le voile sur l'affaire. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 195-196 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 465.

[208] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 108-112. En 1938, il est même question d'un monopole de D. Wolf pour les fournitures d'armes aux républicains en Pologne ainsi que dans les Pays baltes, en Autriche et en Tchécoslovaquie. Voir le rapport de la légation d'Espagne franquiste à Varsovie, le 18 avril avril 1938. AGA, R 1048, exp. 21.

[209] Il s'agit du plus important derrière l'Union soviétique. Mais le matériel livré est beaucoup moins moderne, et moins stratégique également. *Ibid.*, p. 105-113.

[210] Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205.

des prix exorbitants, pour un équipement hétéroclite et de qualité douteuse[211]. Durant l'automne 1936, beaucoup d'initiatives parallèles existent encore, certaines paralysent les opérations des délégués de l'ambassade à l'étranger[212]. Elles provoquent un gaspillage économique que Juan Negrín et Indalecio Prieto comptent prévenir avec la dissolution de la commission et son remplacement par le CAM[213].

En définitive, il ne semble pas que la révocation de la *Comisión de Compras* soit due à une quelconque conspiration communiste contre la frange caballeriste du pouvoir. Certes, beaucoup des critiques qui lui sont adressées ne sont pas fondées, ou semblent plutôt excessivement sévères au regard du contexte. En ce sens, on peut souligner les problèmes financiers de la République et les retards de versements qui, d'après Luis Araquistáin, ont fortement gêné certaines acquisitions[214]. Si les socialistes espagnols blâment l'ambassadeur de ne pas avoir été à la hauteur de la situation[215], encore faut-il mentionner que, en pareil contexte, Gerald Howson estimait qu'il était difficile de faire mieux que les membres de la commission d'achat[216]. Au demeurant, Luis Araquistáin signale qu'il peut apparaître surprenant de dissoudre un organisme au moment où celui-ci atteignait son rendement maximal[217]. Cependant, comme l'a plus tard avoué José Calviño, cette mesure « était le prix à payer pour d'autres bénéfices, politiques, ceux-là, plus importants[218] ». Pour escompter la victoire, les responsables gouvernementaux font le pari d'une *re*-concentration du pouvoir étatique qui passe nécessaire par une rénovation des achats[219]. Ainsi, au « virage soviétique » déjà identifié par Ángel Viñas s'ajoute un autre, qui consiste en une restauration du pouvoir central au détriment des périphéries qui, jusqu'ici, avaient profité d'une certaine autonomie. Comme Francisco Largo Caballero le rappelle à son ami Luis Araquistáin en avril 1937, il s'agit d'éviter les gaspillages et une dispersion des efforts qui avaient porté préjudice à la République[220]. Dans

[211] L'affaire a été abondamment décrite. Une synthèse pour cette commission : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 92-102.
[212] Il en va ainsi en Tchécoslovaquie, durant le mois d'octobre 1936. Sur cet exemple : M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 553 et suiv.
[213] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 157 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 238-241.
[214] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 111-112.
[215] *Ibid.*, p. 117.
[216] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 111-112 ; José Calviño considère que « on ne pouvait faire de miracles, [les communistes français] pas plus que nous » (en français dans le texte). D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 86 note 6.
[217] Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205.
[218] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 86 note 6.
[219] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 240-241.
[220] Lettre du 7 avril 1937 relative à des expéditions de matériel que l'ambassade organise sans le contrôle du pouvoir central. Cité dans : *Ibid.*, p. 241.

ce cadre, le tournant vers l'Espagne s'effectue également vers les communistes. Adversaires résolus de l'éclatement du pouvoir, ces derniers ont aussi la particularité d'offrir une solution transitoire lorsque les services de l'ambassade sont dissouts. Pour Indalecio Prieto et Juan Negrín, qui poussent en cette direction, il s'agit surtout d'un calcul pragmatique afin de mener une guerre devenue « totale » et « internationale ».

Le bénéfice immédiat que les communistes tirent de cette dissolution n'est d'ailleurs pas aussi important que ce que la littérature a parfois laissé entendre. De leur côté, les Soviétiques encouragent les républicains à se procurer eux-mêmes du matériel de guerre[221]. Pour les politiques à l'initiative de la dissolution, il ne s'agit pas de confier les achats *ad vitam aeternam* aux partisans staliniens, puisque la nouvelle commission fondée par Indalecio Prieto est exclusivement déléguée à des militaires non communistes[222]. Plus qu'un complot, il s'agit d'une concession du pouvoir à l'égard des militants du Komintern, ou plutôt d'intérêts communs entre ces derniers et l'aile droite du PSOE. À la fin de l'année 1936, ils partagent tous deux la conviction que la politique d'achat doit être repensée. Pour ce faire, ils s'inspirent volontiers de la *re*-centralisation étatique qu'ils défendent également en Espagne.

III. La *Comisión Técnica* : une alternative au « virage soviétique » (janvier 1937-fin du conflit)

Au mois de janvier 1937, la mise en place d'un troisième organisme d'achat à Paris doit régler les problèmes structurels des acquisitions d'armes[223]. Celle qui prend le nom de « *Comisión Técnica Española* » (CTE) – ou simplement « *Oficina Técnica* » – a été très peu étudiée. Les chercheurs s'en tiennent souvent à quelques paragraphes pour rappeler ses principales attributions[224]. Il est vrai que la période postérieure au printemps 1937 a été moins analysée que la précédente[225]. D'autres facteurs expliquent cependant que certains aient détourné leur regard du plus durable des bureaux d'achats espagnols. Malgré son intérêt pour le levier des armements, Ángel Viñas étudie par exemple la commission dans la perspective de son retrait au profit de l'URSS[226]. D'après lui, la structure deviendrait une simple « position de

[221] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 114.
[222] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 332 note 18.
[223] G. Howson évoque la fin du mois de janvier. Une première opération a effectivement lieu au début du mois de février. En mars, le travail de la commission s'intensifie. « Crédits sollicités à Don Eusobio Rodrigo » (AFIP, 2205) ; *Ibid.*, p. 205.
[224] *Ibid.*, p. 205-207 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 128.
[225] F. Godicheau souligne que c'est aussi la plus spectaculaire. François Godicheau, « La política de orden después de mayo de 1937 y la reconstrucción del Estado », *Revista de Occidente*, 2006, nº 302-303, p. 60 ; Miguel Íñiguez Campos arrête ainsi son étude en mai 1937 : M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*
[226] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 129.

repli » au cas où la République abandonnerait tout espoir de fourniture soviétique[227]. On devine ensuite le peu d'attention pour une place jugée insignifiante. En France, Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog postulent que l'*Oficina Técinca* se réduisait à l'approvisionnement alimentaire ou de matériel civil[228]. Analyser le trafic d'armes qui s'y tramait serait donc vain. Les archives espagnoles montrent toutefois une réalité différente. Voie alternative au « virage soviétique » engagé depuis l'Espagne, la commission parisienne est l'objet de nombreux rapports de force. Limitée dans ses attributions, critiquée sur son fonctionnement, celle-ci semble néanmoins indispensable à la survie du régime républicain.

A. Une mise sous tutelle de la politique d'approvisionnement

En marge de l'ancienne commission, réduite à une liquidation des affaires en cours, Indalecio Prieto intronise un personnel militaire considéré comme fiable et discipliné. La nomination de fonctionnaires ne doit pas seulement prévenir les frictions militantes ; il s'agit aussi d'éviter la répétition de scandales concernant la rétribution des membres sous forme de commissions[229]. Après quelque temps, la structure s'installe au 61 avenue Victor Emmanuel III, où les locaux sont plus spacieux[230]. Elle divise son travail entre deux branches d'activités que sont l'artillerie et le matériel d'aviation, d'autres sections se dessinent également. Les nouveaux membres sont placés sous la présidence du général Francisco Matz, ancien directeur de la « Commissions de Munitions » et éphémère ministre de la Marine du 22 août au 4 septembre 1936. Ce dernier, qui entretient de bons rapports avec Indalecio Prieto[231], était réputé proche des « socialistes avec des aspirations révolutionnaires » avant la guerre civile[232]. Il est assisté par Alejandro Otero et Felipe Sánchez-Román, comme assesseurs, ainsi que par Eusebio Rodrigo, l'attaché commercial de l'ambassade, qui est chargé des transferts financiers[233].

Le personnel évolue peu à peu. Parmi les mouvements importants, on peut citer la nomination du colonel Ángel Pastor Velasco, en février 1937, et celles du colonel Luis Monreal et de José Calviño, qui étaient rattachés à l'ancienne commission[234]. Au début du mois de mars

[227] (n.t.) : « posición de repliegue ». *Ibid.*, p. 120.
[228] D'après eux, la nouvelle commission doit d'ailleurs transmettre aux communistes français les offres de matériel de guerre qu'on lui transmet. D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 58.
[229] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 205.
[230] Il s'agit de l'actuelle avenue F. D. Roosevelt. D'après G. Howson, ces locaux accueillent la section chargée du matériel d'aviation. La correspondance étudiée laisse entendre que tous les bureaux y sont installés, au moins après avril 1937. *Ibid.*, p. 206.
[231] O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 177.
[232] On le suppose en relation avec des « elementos socialistas con fines revolucionarios ». Rapport de la *Dirección General de Seguridad*¸ à Madrid le 1er février 1934. AGMAV, c. 9 075 exp. 2.
[233] O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 174.
[234] *Ibid.* ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 205-206.

1938, Francisco Matz est remplacé par Augusto Barcia Trelles, un politique de centre gauche reconnu. À Valence, on accuse alors le chef de l'*Oficina Técnica* d'opérations irrégulières[235]. La CTE ne semble définitivement pas échapper au contrôle de l'administration centrale.

En tant que responsable du CAM, Indalecio Prieto s'implique énormément dans les opérations d'achats parisiennes. Au début du mois de février 1937, la délégation basque à Paris lui transmet par exemple une offre pour évaluation. Le représentant d'Euzkadi précise qu'il s'agit de la manière de procéder qui leur a été dictée par le ministre lors d'un entretien à Valence[236]. L'ordre de conclure toutes les affaires avant l'entrée en vigueur du plan de contrôle de « non-intervention » peut constituer une autre illustration de ce nouveau dirigisme, encore inconnu à Paris[237]. Mais cette implication a des limites, puisqu'Antonio Cabezas Moro remarque que le ministre ne semble pas toujours bien au fait des opérations menées en France[238]. Le 17 mai 1937, en raison de la démission de Francisco Largo Caballero, Indalecio Prieto ajoute le portefeuille de la Guerre à celui de la Marine et de l'Air, formant ainsi un ministère de la Défense nationale réuni. Il choisit ce moment pour alléger sa charge de travail en déléguant une partie de ses prérogatives pour les acquisitions de matériel de guerre au sous-secrétaire du Commissariat de l'Armement (CAM)[239].

Le sous-secrétariat du CAM joue un rôle de pivot dans le contrôle des opérations depuis l'Espagne. Le poste revêt de très larges attributions qui vont du transport à la fabrication de matériel en Espagne, en passant par son achat à l'étranger[240]. En mai 1937, Ángel Pastor est nommé pour assurer la direction d'un effectif pléthorique. Il semble au départ peu enclin à l'accepter[241]. Il accepte le poste mais le quitte malgré lui, en août 1937, en raison de méthodes jugées trop brutales[242]. Il retourne à Paris tandis qu'Alejandro Otero le remplace le 12 du mois[243]. D'après Indalecio Prieto, il a le profil idoine : « l'homme accumule une expérience de

[235] Information de J.M. Quiñones de León (le 04/03/1938) retranscrite à Burgos pour le « généralissime » Franco (AGMAV, c. 2897 exp. 26). Il est ensuite fait état d'une détention dans une note du ministère des Affaires étrangères franquiste datée du 6 juin 1938, mais l'information n'a pas pu être recoupée (voir AGA, R 1047, exp. 42). F. Olaya Morales cite une épuration de la commission entreprise par le « colonel Barrio » qui précède l'arrivée d'A. Barcia. Voir : F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 300-301.
[236] Lettre de la délégation basque adressée à Indalecio Prieto, le 3 février 1937. AFIP, 2205.
[237] Cet ordre est donné le 16 février. D'après un rapport de la délégation parisienne du Ministère de la Marine et de l'Air espagnol, le 27 avril 1937. Le rapport concerne l'affaire « Fisser-Januar-Walter (*sic*) » et est signé par Alejandro Otero. AFIP, 2205.
[238] O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 173.
[239] Le ministre revient sur cela plus tard : lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Matz, le 10 août 1937. AFIP, 2205.
[240] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 243-246.
[241] Le ministre dit avoir cherché quelqu'un pour assurer la charge, mais ne pas l'avoir trouvé. Il insiste auprès d'Ángel Pastor en indiquant que l'État-major est unanime pour le nommer à ce poste. Lettre d'Indalecio Prieto à Ángel Pastor, le 27 mai 1937. AFIP, 2205.
[242] Lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Matz, le 10 août 1937. AFIP, 2205.
[243] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 242.

plus d'un an et demi dans ces affaires ; il a l'énergie, un net talent […][244] ». En outre, il semble aussi être l'homme lige du ministre[245]. Sa prise de fonction donne lieu à de nombreuses accusations de prévarication, autant de la part des anarchistes espagnols[246] que des franquistes[247]. Celles-ci paraissent infondées. Quoiqu'il en soit, elles n'empêchent pas qu'Alejandro Otero soit considéré comme « irremplaçable » par Juan Negrín, quand ce dernier prend le contrôle de la Défense nationale, en mars 1938[248]. Sa trajectoire dans la supervision des achats et, dans une moindre mesure, celle d'Ángel Pastor montrent que Paris conserve une place centrale dans la politique d'acquisition de matériel de guerre. C'est toutefois depuis l'Espagne que se règlent les opérations. En novembre 1937, une note du SIFNE fait état de voyages hebdomadaires du sous-secrétaire du CAM dans la capitale française pour coordonner les activités de la *Comisión Técnica*[249]. Dans ce contexte, l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo s'estime lésé, puisqu'il demande à ce qu'on le « tienne un peu au courant de la marche des choses ». D'après lui, « l'ambassadeur ne doit pas intervenir dans les contrats d'achats d'armes ni manœuvrer avec les médiateurs, les commissionnés et autres troupes indésirables, mais il doit savoir ce qu'il se passe et dans quelle direction vont les choses[250] ».

Les affaires de la *Comisión de Compras* sont marquées par la discontinuité. Le tableau des versements financiers sollicités par Eusebio Rodrigo donne à voir une activité soutenue jusqu'au début du mois de juin 1937, une pause puis une reprise d'octobre 1937 à janvier 1938[251]. Ce redressement des activités arrive à un moment où l'aide soviétique a été mise en pause[252]. Ensuite, à partir de l'année 1938, plusieurs sources s'accordent pour parler d'une structure qui a perdu en importance et qui n'a plus vocation à effectuer un rôle de premier plan, hormis pour l'achat d'équipement aérien[253]. Il semble en effet que les républicains concentrent

[244] (n.t.) : « El hombre lleva una experiencia de más de un año en estas cosas; tiene energía, talento claro […] ». Lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Matz, le 10 août 1937. AFIP, 2205.
[245] En avril 1937, Francisco Matz avait indiqué avoir nommé Alejandro Otero comme assesseur commercial pour satisfaire le ministre. Lettre de Francisco Matz à Indalecio Prieto, le 5 avril 1937. AFIP, 2205.
[246] Les rapports de la CNT sur les commissions d'achats conservés aux IIHS sont très critiques. Ces accusations sont paraphrasées par Francisco Olaya Morales : F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 246.
[247] On parle par exemple d'une maison de 10 millions de francs achetée comptant. Note du SIFNE, le 7 mai 1937. AGMAV, c. 9034 exp. 2.
[248] (n.t.) : « insustituible ». J. Fernández Castro, *Alejandro Otero, el médico y el político*, *op. cit.*, p. 177.
[249] On parle d'au moins un voyage par semaine. Note du SIFNE, le 29 novembre 1937. AGMAV, c. 2897 exp. 25.
[250] (n.t.) : « que me tenga un poco al corriente de la marcha de las cosas. En efecto, el Embajador no debe intervenir en contratos de compras de armas ni andar maniobrando con mediadores, comisionistas y demás tropa indeseable; pero debe saber lo que pasa y por donde andan las cosas ». Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à Indlecio Prieto, le 5 septembre 1937. AFIP, 1509.
[251] « Crédits sollicités à Don Eusobio Rodrigo ». AFIP, 2205.
[252] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 130-131 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 226-228.
[253] Rapport d'Alejandro Otero à Indalecio Prieto, le 10 janvier 1938 (AFIP, 1505) ; note du SIFNE n° 2 497, le 12 janvier 1938 (AGMAV, c. 9202 exp. 4) ; lettre d'Indalecio Prieto à Victor Salazar, le 14 janvier 1938 (AFIP, 2205).

leurs efforts pour améliorer leur capacité de production en péninsule Ibérique[254]. Pour le matériel stratégique (chars et avions), l'URSS reste le fournisseur privilégié[255]. Le levier d'approvisionnement parisien ne se tarit pourtant pas. Francisco Olaya Morales observe en effet une activité accrue de janvier à juin 1938[256]. Le mois suivant, les responsables de la commission disent recevoir des offres chaque jour[257]. En janvier 1939, une longue liste du matériel nécessaire envoyée par le gouvernement central témoigne de l'importance de l'*Oficina Técnica*[258], importance qu'elle conserve en dépit de nombreuses luttes d'influence.

B. Une centralisation inachevée

La lutte contre la dispersion des efforts a grandement motivé la dissolution de la commission de Luis Araquistáin. Cheval de bataille du gouvernement républicain, la centralisation des achats semble pourtant imparfaite dans les mois qui suivent.

Le maintien des activités de l'ancienne commission est source de tensions dans les hautes sphères du pouvoir. En mars 1937, Indalecio Prieto accuse le chef du gouvernement et ministre de la Guerre Francisco Largo Caballero d'avoir préservé la *Comisión de Compras* pour liquider les affaires en suspens, mais aussi d'avoir autorisé de nouvelles transactions[259]. Le ministre de l'Air et de la Marine regrette un fonctionnement autonome préjudiciable à la politique d'achat et appelle à mener une action commune, ce que Francisco Largo Caballero décline, préférant laisser au premier la supervision du matériel de guerre[260]. En avril, l'incorporation d'anciens membres de la *Comisión de Compras* – dont José Calviño – doit régler la marche désordonnée des opérations[261]. Cela semble néanmoins sans effet. En janvier 1938, Indalecio Prieto reproche à Alejandro Otero que l'ancienne structure n'ait toujours pas été dissoute[262]. En réponse, le sous-secrétaire du CAM indique que, dans les faits, la commission liquidatrice a bien cessé de fonctionner. D'après lui,

---

[254] De nombreuses dispositions sont prises en ce sens. Voir par exemple la proposition de décret d'Alejandro Otero adressée à Juan Negrín, le 21 juillet 1938. AJNC, 1 MDN, *Subsecretaría de Armamentos – informes*.
[255] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 229-230.
[256] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 298.
[257] Note de la représentation de l'État espagnol (franquiste) à Tallinn, le 18 juillet 1938. AGA, R 1047, exp. 34.
[258] Télégramme officiel du ministère de la Défense nationale adressé à Augusto Barcia Trelles, chef de la CTE, le 16 janvier 1939. AJNC, 1 MDN, *Subsecretaría de Armamentos – correspondancia*.
[259] Non seulement la commission « n'a pas rendu le montant des accréditifs, mais elle a même convenu de nouvelles opérations ». (n.t.) : « no ha devuelto el importe de los acreditivos levantados, sino que con él ha concertado nuevas operaciones ». Lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Largo Caballero, le 4 mars 1937 à Valence. AFIP, 2205.
[260] Lettre de Francisco Largo Caballero à Indalecio Prieto, le 5 mars 1937. AFIP, 2205.
[261] Indalecio Prieto s'était jusqu'ici refusé à incorporer des membres de la commission antérieure. Voir : lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Matz, le 30 mars 1937 ; lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Largo Caballero, le 17 avril 1937. AFIP, 2205.
[262] Lettre d'Indalecio Prieto à Alejandro Otero, le 6 janvier 1938. AFIP, 1505.

> « quand vous m'avez donné la charge du sous-secrétariat, je vous avais dit que j'allais réorganiser et reprendre en main la Commission de Paris. Et bien que cela ne paraisse pas être le cas, je l'ai fait. Non pas en supprimant des personnes […], mais en les obligeant à suivre de nouvelles normes dans le traitement des affaires, en les soumettant totalement à ma direction et mes choix. Aujourd'hui, personne, sinon moi, n'autorise des achats qui se font à Paris, depuis ce sous-secrétariat, et moi seul décide de la finalisation des affaires, dans le cadre commercial, et de la mise à disposition des fonds, spécifiquement décidée pour chaque affaire déterminée[263]. »

Cette affaire montre que le contrôle des acquisitions de matériel de guerre donne lieu à des frictions récurrentes. Affaire stratégique, cependant très sensible, elle est rejetée par certains responsables, comme Francisco Largo Caballero, mais aussi prisée par d'autres, comme Juan Negrín. Fidèle à sa politique centralisatrice, le ministre socialiste souhaite que les fournitures de matériel de guerre soient confiées à la CAMPSA-Gentibus, une entreprise qui devait contrôler tous les flux de marchandises sous la supervision du ministère des Finances[264]. La décision, qui n'est pas du goût du sous-secrétaire des Armements (le CAM)[265], ne parait pas avoir été suivie d'effet. Sur avis d'Alejandro Otero, réserver l'achat de tous les articles clairement prohibés à l'*Oficina Técnica* est la proposition qui a été retenue[266]. Néanmoins, cette passe d'armes met en évidence une concentration des pouvoirs en mal d'achèvement.

Sur la période courant de 1937 à la fin du conflit, les querelles sur l'organisation des acquisitions de matériel stratégique surgissent inlassablement. Des polémiques surviennent à plusieurs reprises à propos des acquisitions que la délégation d'Euzkadi entreprend depuis Paris. Autonome vis-à-vis du pouvoir républicain mais allié de celui-ci, le Pays basque tombe aux mains des franquistes, en juin 1937. Il continue cependant à utiliser ses compétences pour signer plusieurs contrats d'armements. L'un d'eux concerne l'achat de 25 avions Fury en Angleterre. L'affaire est une escroquerie que les Basques auraient pu éviter s'ils avaient agi en concertation avec le gouvernement républicain. Indalecio Prieto blâme le délégué Francisco Basterrechea à propos d'une somme que ce dernier a utilisé sans son autorisation, sur ordre de José Antonio Aguirre (président du gouvernement basque) et d'Heliodoro de la Torre (son chef

[263] (n.t.) : « cuando me hice cargo de la Subsecretaria, dije a usted que había que reorganizar y poner mano en la Comisión de Paris. Y aunque no le parezca eso he hecho. No justamente suprimiendo personas […], pero si obligándoles a seguir nuevas normas en la tramitación de los asuntos, sometiéndoles totalmente a mi dirección y decisión. Hoy nadie, sino yo, autoriza los pedidos que se hacen en Paris, desde esta Subsecretaria, y solo yo, decide (*sic*) la finalización de los asuntos, en el orden comercial, y la situación de fondos, específicamente para cada asunto determinado ». Rapport d'Alejandro Otero destiné à Indalecio Prieto, le 10 janvier 1938. AFIP, 1505.

[264] Bien qu'il ne partage pas cet avis, Indalecio Prieto le communique à Alejandro Otero. Lettre d'Indalecio Prieto à Alejandro Otero, le 6 janvier 1938. AFIP, 1505. Pour la constitution de la CAMPSA-Gentibus, l'historien anarchiste F. Olaya Morales parle d'un processus de centralisation étatique devant permettre de déposséder les révolutionnaires espagnoles. Avec cette constitution, le contrôle du ministère des Finances sur les flux de marchandise est total ou presque : F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 219-225 ; voir aussi M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 77.

[265] Lettre de Francisco Matz à Indalecio Prieto, le 18 décembre 1937. AFIP, 2205.

[266] Rapport d'Alejandro Otero destiné à Indalecio Prieto, le 10 janvier 1938. AFIP, 1505.

au département des finances). Le sermon tourne à la remontrance quand il s'agit de clarifier le partage des compétences en la matière :

> « J'oppose à l'interprétation que peuvent donner [ces messieurs] la mienne, qui se base sur un fait indiscutable : ce fut moi, sous ma propre responsabilité et comme chargé par le Gouvernement de la République de tout ce qui est relatif à l'acquisition d'armement, qui a permis que vous fût délivrée, conjointement à d'autres sommes, celle de 205 000 livres sterling, montant des avions Fury que vous croyiez pouvoir acquérir au moyen d'un contrat dont les garanties [vous] semblaient infaillibles. […] Je ne peux pas, en effet, accepter cette subrogation en faveur du gouvernement basque, que j'invite à revenir s'en référer à moi à propos des droits du contrat[267]. »

Les divisions entre le gouvernement central et les États statutaires espagnols concernant l'utilisation des ressources financières ont été récurrentes durant la guerre civile, notamment au plus haut lieu[268]. À Paris, la lutte contre la dispersion cristallise les débats. Francisco Matz se montre par exemple hostile au fonctionnement autonome de la section aviation[269]. Malgré cela, Indalecio Prieto avait finalement jugé bon de laisser plus de marge de manœuvre à cette division[270]. En septembre 1938, un rapport émanant de l'ambassade illustre que le contrôle des achats est toujours l'objet de convoitise :

> « Il faudrait aussi prévoir, à propos des organisations espagnoles et étatiques résidentes à Paris, une dépendance plus stricte et rigoureuse envers l'ambassade […]. Au moment présent, la situation de la Commission Technique d'Achats (*sic*), du Bureau financier – bien que ce soit à moindre échelle –, de la Délégation du Gouvernement basque, etc., hautement autonomes quand cela leur convient, et isolés de l'unique représentation officielle de l'État espagnol, également quand cela les arrange, n'est pas recommandable […] pour ses conséquences naturelles[271]. »

Le rapport dénonce les « interférences, confusions et oublis de toutes sortes » qui amènent graduellement selon lui du « désordre et du chaos et de l'indiscipline ». Pour cette raison, il en appelle à « structurer autoritairement les organisations de l'État espagnol en dépendance

---

[267] (n.t.) : « Opongo a la interpretación que puedan dar los Sres Aguirre y La Torre, la mía, que se asienta en este hecho indiscutible: que fui yo, bajo mi propia responsabilidad y como encargado por el Gobierno de la Republica de todo lo relativo a la adquisición de armamento, quien dispuso le fuera entregada a usted, junto con otras cantidades, la [suma] de doscientas cinco mil libras esterlinas, importe de los aviones "Fury" que usted creí (*sic*) poder adquirir mediante un contrato; cuyas garantías reputaba insuperables. […] No puedo, pues, aceptar esa subrogación a favor del Gobierno Vasco a que se le invita con respecto a los derechos del contrato a que vengo refiriéndome ». Lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Basterrechea, le 1er octobre 1937. AFIP, 2205. La réponse de Francisco Basterrechea est intéressante : celui-ci se plaint d'être coincé entre deux autorités qui, en fin de compte, devront se concilier pour gagner la guerre. Lettre de Francisco Basterrechea adressée à Indalecio Prieto, le 5 octobre 1937. AFIP, 2205.

[268] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 237-238 et 283-289.

[269] Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 14 septembre 1937. AFIP, 2205.

[270] Lettre d'Indalecio Prieto adressée à Alejandro Otero, le 6 janvier 1938. AFIP, 1505.

[271] (n.t.) : « Habría que prever, asimismo, en punto a las Organizaciones españolas y estatales residentes en Paris, una dependencia más estricta y rigurosa de la Embajada […]. La situación, al presente, de la Comisión Técnica de Compras, de la Oficina Financiera – aunque está en menor escala -, de la Delegación del Gobierno Vasco, etc., purísimamente autónomas, cuando lo desean a los conviene, y parte de la representación oficial única del Estado español, cuando lo desean también, es inaconsejable (*sic*), y realmente inadmisible para el propio prestigio de la Embajada, y, lo que es aún más importante, para sus naturales consecuencias ». Rapport de l'ambassade destiné à Juan Negrín, président du Conseil des ministres et ministre de la Défense nationale, le 27 septembre 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 2, exp. 19

rigoureuse […] de l'ambassadeur de la République[272] » ; l'ambassade parisienne, plutôt que le gouvernement central.

Les critiques de la politique d'approvisionnement républicaine mettent en lumière les fortes luttes d'influence, pour contrôler le fonctionnement des achats. En Espagne, la mise sous tutelle des fournitures résulte d'un processus de centralisation qui est sans cesse débattu. Face à l'emprise des forces politiques et locales autonomes, le projet républicain consiste à renforcer le pouvoir de l'État. Il peut s'agir de la chancellerie, qui souhaite se réaffirmer au nom du pouvoir central, ou de Juan Negrín, pour qui « un État en guerre a besoin pour vaincre d'avoir des Finances aussi fortes que son Armée[273] ». Cette tendance à la concentration des sources d'autorité aux mains du ministre socialiste ne cesse de croître avec sa nomination comme chef du gouvernement, en mai 1937, pour enfin culminer, en avril 1938, lorsqu'il y ajoute le portefeuille de la Défense nationale et laisse celui des Finances à son dévoué collaborateur Francisco Méndez Aspe[274]. Juan Negrín accordait une très grande importance au canal soviétique, perçu comme le principal levier d'approvisionnement de la République[275]. D'un autre côté, Indalecio Prieto a pu se montrer réservé à l'égard d'un « système centralisateur dont les résultats [lui] inspirent de sérieuses craintes[276] ». L'une d'entre elles concerne le rôle à jouer des communistes.

C. La question communiste

L'historiographie fait la part belle aux communistes pour l'étude de l'approvisionnement en armes de la République espagnole. D'après l'enquête *Les brigades de la mer*, la dissolution de la commission de Luis Araquistáin laisse le champ libre aux membres du PCF[277]. Ainsi, selon ses auteurs, ces derniers deviendraient les acteurs centraux des achats d'armes de la République, exclusivement contrôlés par l'URSS[278]. Ángel Viñas s'arrête quant à lui sur les failles du système parisien pour mieux justifier le « virage » espagnol vers la

[272] (n.t.) : « intromisiones, confusiones y olvidos de toda suerte » ; « desorden y caos y de la indisciplina » ; « estructurar autoritariamente las organizaciones del Estado español en dependencia rigurosa […] del Embajador de la República ». *Ibid*.
[273] (n.t.) : « Un Estado en guerra necesita para vencer tener su Hacienda tan fuerte como su Ejército ». Phrase rapportée par Jerónimo Bugeda, alors sous-secrétaire aux Finances. Cité dans : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 238.
[274] *Ibid.*, p. 347.
[275] *Ibid.*, p. 273-274.
[276] (n.t.) : « no estoy conforme con un sistema centralizador cuyos resultados me inspiran serios temores ». Lettre d'Indalecio Prieto adressée à Alejandro Otero, le 6 janvier 1938. AFIP, 1505.
[277] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 85-86.
[278] L'envoi des réserves d'or à Moscou aurait d'après eux provoqué cette exclusivité. *Ibid.*, p. 58-59.

Russie[279]. D'après lui, l'expérience dans la capitale prouve que toute mobilisation hors de l'orbite stalinienne était vouée à l'échec[280]. Ces affirmations se raccrochent plus généralement au débat sur l'intervention soviétique en Espagne. Nous ne reviendrons pas ici sur ce pan historiographique, mais proposerons seulement quelques éclairages concernant la place de la question communiste dans la politique d'achat républicaine à Paris.

Les militants français du Komintern jouent un rôle important au début de l'année 1937. En mars 1937, Luis Araquistáin se plaint auprès de Juan Negrín que la commission soit « au service quasi exclusif des amis communistes » ; il se voit alors dans l'impossibilité de passer des contrats de manière autonome[281]. L'ambassadeur fait sûrement référence à l'organisme qu'il avait fondé et qui était étroitement contrôlé par l'envoyé spécial des Finances Pedro Pra López depuis sa mise en liquidation[282]. De leur côté, les communistes Giulio Ceretti et Émile Dutilleul semblent en effet avoir été en contact avec le fonctionnaire pour plusieurs transactions au début de l'année 1937. Ángel Viñas a identifié un virement de 120 millions de francs afin que le trésorier du PCF effectue des achats[283]. À partir du mois de mai, les délégués français en relations directes avec Juan Negrín pour gérer des opérations[284]. Cela ne signifie pas pour autant que ces derniers aient carte blanche. Indalecio Prieto peste par exemple contre des acquisitions de matériel d'aviation « de la part de [Dutilleul] qui se font contre [sa] volonté, bien clairement exposée dans une lettre [qu'il a] écrite audit ami cela fait quelques semaines, en lui demandant qu'il s'abstienne de faire des achats de cette nature[285] ».

L'activité autonome des communistes semble d'ailleurs s'estomper au fil des mois. Gerald Howson évoque un désengagement du Komintern et des militants français à compter de juillet 1937, date qui correspond plus ou moins à la fin des missions d'Émile Dutilleul en Espagne[286]. Pour cette raison peut-être, à partir du milieu de l'année 1937, les mémoires et

[279] Il oppose au travail de l'ambassade le rôle de certains agents soviétiques ou communistes. Voir le chapitre 3 : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 89-121.
[280] Il se base pour cela sur le chapitre cité supra. Ángel Viñas, « La gran estrategia de política exterior de la República » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación ; Marcial Pons Historia, 2010, p. 85.
[281] (n.t.) : « casi al servicio exclusivo de los amigos comunistas ». Lettre de Luis Araquistáin adressée à Juan Negrín, mars 1937. AHN, Luis Araquistáin, legajo 73 exp. 3
[282] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 239-240.
[283] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 110.
[284] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 58 ; G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 173.
[285] (n.t.) : « por parte de Dutilleil (*sic*), se hacen contra mi voluntad, bien claramente expresada en una carta a dicho amigo, que escribí hace bastantes semanas pidiéndole que se abstuviera de hacer compras de esa naturaleza ». Lettre d'Indalecio Prieto adressée à Ángel Pastor, le 27 mai 1937. AFIP, 2205.
[286] Le dernier voyage en Espagne indiqué sur son passeport est du 16 août. Avant cela, il avait réalisé six déplacements durant le premier semestre 1937, après deux autres à la fin de l'année 1936. Passeport d'Émile Dutilleul dans : rapport de la préfecture de police, 6 mai 1940. APP, BA 2443. Voir aussi : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 207.

études des communistes français font uniquement référence au transport de matériel de guerre et non plus à leur achat[287]. L'époque correspond d'ailleurs à désengagement partiel des Soviétiques en Espagne, qui orientent une grande partie de leurs efforts matériels à la défense de la Chine et du Japon[288]. Dans ce contexte, il semble logique que la commission parisienne réactive des réseaux qui avaient été momentanément captés par les membres du PCF. Ainsi, Daniel Wolf réapparait comme intermédiaire de la *Oficina Técnica* au début de l'année 1938[289].

La question se pose aussi de savoir quelle place les communistes occupent au sein de la *Comisión Técnica*. Gerald Howson a remarqué qu'ils en avaient été exclus et que plusieurs de ses membres avaint d'autres préférences partisanes, comme Ángel Pastor et Luis Monreal[290]. L'historien britannique souligne par ailleurs que l'*Oficina* emploie Charles Sweeny, un mercenaire anticommuniste ; l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo, certes marginalisé, est connu pour ses attaches catholiques et monarchistes[291]. Ces faits semblent nuancer l'idée d'un complot des forces staliniennes contre les services de l'ambassade. À tout le moins, ils en relativisent la portée. D'après Gerald Howson, ces derniers tentent cependant de contrôler la CTE, sans pour autant y parvenir[292]. Un rapport non signé – mais très vraisemblablement écrit par les militants français – tend à le confirmer. En août 1937, l'auteur du document se lamente d'une mise au ban :

> « une bande de parasites et de profiteurs qui rôdent autour de la Commission d'Achats, volent vulgairement l'argent du Gouvernement et peut-être leurs complices aident-ils à éliminer notre Commission Communiste (*sic*) qui aide la cause républicaine, mais d'une manière désintéressée. […] Notre Commission d'Achats qui a su, par ses mois de travail organiser des liaisons avec l'industrie de plusieurs pays, ne demande pas mieux que de travailler comme par le passé pour effectuer les achats dont on a besoin[293]. »

Cette marginalisation ne doit pas faire oublier le rôle que les communistes avaient à jouer lors de la fondation de l'*Oficina Técnica*. Compte tenu des difficultés pour trouver du personnel fiable et compétent, Francisco Matz les avait sollicités pour disposer d'un agent qui connaisse la capitale, le français et l'espagnol[294]. La discrétion requise au sein de la commission d'achat

[287] Il en va par exemple ainsi pour : G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 174 et suiv. ; D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 60 et suiv. ; C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 98 et suiv.
[288] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 228 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 72 ; Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 189 et suiv. ; Pierre Grosser, *L'histoire du monde se fait en Asie: une autre vision du XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 160-175.
[289] Rapport d'Alejandro Otero adressé à Indalecio Prieto, le 10 janvier 1938. AFIP, 1505. Il semble que Daniel Wolf ne traite plus avec les communistes après 1937 : G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 48.
[290] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 207 Il en va de même pour A. Barcia Trelles et A. Otero.
[291] *Ibid.*
[292] *Ibid.*
[293] Rapport non signé sur « les achats de munitions et l'augmentation des prix », en français, août 1937. Est joint un « rapport du camarade Sylvere » (*sic*). AHN, Marcelino Pascua, caja 11, exp. 7.
[294] Il fait référence « aux communistes », sans qu'on sache s'il s'agit bien des membres du PCF. Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 5 avril 1937. AFIP, 2205.

avait obligé son directeur à « chercher en employant les uniques moyens utilisables, qui sont les organisations ouvrières et le camarade [Nolla], socialiste espagnol de longue date chargé du recrutement et de l'envoi en Espagne des soldats des Brigades internationales[295] ». La mention des organisations politiques et syndicales prolétariennes montre que la recherche de soutien peut s'appuyer sur des structures non communistes. Walter Schevenels est par exemple mis à contribution en tant que secrétaire belge de la Fédération syndicale internationale (FSI), structure proche de l'Internationale socialiste (IOS)[296]. Cependant, l'obéissance et l'efficacité qu'on prête aux communistes semblent leur avoir ouvert la voie pour nombre de fonctions subalternes. En difficulté pour expertiser une marchandise douteuse, Alejandro Otero ne peut compter sur un technicien socialiste habituellement sollicité. Par conséquent, « [il s'en va] à la recherche de [Dutilleul] pour qu'il [lui] donne un communiste[297] ». La formule laisse entendre que les militants du Komintern sont jugés utiles aux tâches d'exécution. Au demeurant, nous ne disposons pas de traces de leur nomination à des fonctions clés de l'*Oficina Técnica*. Cela diffère de l'Armée populaire, pour laquelle Indalecio Prieto reprochera à Juan Negrín d'avoir réservé les postes les plus importants aux communistes[298]. Dans la commission d'achats, il semble en aller autrement. Un éclairage sur le contexte général des approvisionnements soviétiques peut nous aider à le comprendre.

L'aide de l'URSS n'apporte pas toutes les garanties que les dirigeants socialistes espagnols espéraient. Plusieurs études ont fait ressortir l'irrégularité des livraisons soviétiques[299]. Gerald Howson, en particulier, a mis en lumière plusieurs pauses dans les envois, notamment entre août et décembre 1937, puis août 1938 et janvier 1939[300]. Daniel Kowalsky souligne que les relations entre les deux pays ne cessent de se refroidir en raison des ingérences

[295] Plusieurs mentions d'un certain « camarade Nolla » sont citées dans les archives. Il n'a cependant pas été possible de l'identifier. (n.t.) : « La necesidad de persona en ésta, nos obliga a buscar valiéndonos de los únicos medios utilizables, que son las organizaciones obreras y el camarada Noya (*sic*), socialista antiguo español, encargado de la recluta y envío a España de los soldados de la Brigada internacional». Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 4 mai 1937. AFIP, 2205.

[296] Voir par exemple : lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 29 septembre 1937 (AFIP, 2205) ; lettre d'Alejandro Otero adressée à Indalecio Prieto, le 10 janvier 1938 (AFIP, 1505). Le rôle de W. Schevenels dans la mobilisation en faveur de la République espagnole (notamment humanitaire) est longuement décrit dans la thèse de Nicolas Lépine : Nicolas Lépine, *Le socialisme international et la guerre civile espagnole*, thèse, Laval (Québec), Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2013, 314 p.

[297] (n.t.) : « me voy en busca de Dutulleuil (*sic*) para que me dé uno comunista ». Rapport sur l'affaire « Fisser-Januar-Walter (*sic*) », par Alejandro Otero le 27 avril 1937. AFIP, 2205.

[298] Cette accusation a depuis été nuancée. Si les communistes occupent une grande proportion des postes clés de l'État-major républicain, d'autres forces politiques ont aussi un rôle à jouer : M. Alpert, *The Republican Army in the Spanish Civil War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 209-218 ; O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 901-902.

[299] Pour une synthèse : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 200 et suiv.

[300] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 130-131.

politiques du régime soviétique en Espagne[301]. Le Parti Ouvrier Marxiste antistalinien (POUM) fait partie des sources de discorde. La structure était âprement attaqué par le PCE, qui l'accusait d'accointances fascistes et profranquistes[302]. En 1937, le POUM fait l'objet d'une violente répression gouvernementale durant les « événements de mai », qui sont aussi tournés contre la CNT[303]. Quelques semaines plus tard, l'enlèvement puis l'assassinat du leader poumiste Andrès Nin par le NKVD altèrent fortement les relations du gouvernement central espagnol avec les Soviétiques. Enrique Moradiellos a montré que Juan Negrín, Indalecio Prieto et les principaux ministres républicains ont ensuite tenu à éloigner les communistes des postes à responsabilités, en cherchant cependant à ménager les partisans staliniens, au moins publiquement[304]. En effet, Juan Negrín et le gouvernement ne voulaient pas mener d'enquête trop poussée afin de ne pas s'aliéner le soutien de l'allié soviétique, principal fournisseur de matériel de guerre[305]. Malgré cette autocensure, une méfiance froide s'installe néanmoins[306]. La documentation de Marcelino Pascua (alors ambassadeur espagnol à Moscou) laisse peu de doutes sur la nature très sensible du dossier « Nin » pour les acquisitions d'armes. Dans un brouillon, il revient sur des échanges avec Maxime Litvinov, le ministre des Affaires de l'Union soviétique. Couché sur le papier, un télégramme résume :

> « [Litvinov] m'a dit [qu'il] croit [qu']il y a quelqu'un dans le gouvernement espagnol qui cherche des difficultés avec [le] gouvernement soviétique. Me laissant entendre [qu'il s'agit des] ministres de l'Intérieur et de la Justice. Fâché par l'intervention de la police [qui] enquête [sur le] chef de la garde [de l']ambassade [russe] de Valence et dans [les] registres des maisons affectées à l'ambassade pour chercher [un] supposé communiste caché. Faisant aussi allusion [à la] libération [des] trotskystes[307]. »

Si un doute peut subsister sur l'envoi du télégramme, les pressions soviétiques sont cependant incontestables. À cette date, l'enquête menée par le gouvernement républicain inquiète les responsables communistes, en particulier celle conduite depuis le ministère de l'Intérieur, dirigé par Julián Zugazagoitia, et celui de la Justice, contrôlé par Manuel de Irujo[308]. Depuis le mois de juin, les républicains, inquiets de la supériorité matérielle ennemie, avaient multiplié les demandes de fournitures à l'Union soviétique, sans véritable succès[309]. En l'état, on peut

[301] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 347.
[302] Ces accusations se multiplient à partir de décembre 1936 : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 233-234.
[303] Le sujet a fait l'objet de nombreuses synthèses. En autres, voir : H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 254- 315 (chap. 5).
[304] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 271-280.
[305] Il s'en remet notamment à l'historien B. Bolloten. *Ibid.*, p. 274.
[306] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 278-279.
[307] (n.t.) : « Litvinof díjome cree hay alguien dentro gobierno español que busca dificultades con gobierno soviético punto diome a entender ministros Gobernación y Justicia punto resentido por intervención policía en cuestionar jefe guardia embajada Valencia y en registro casas afectas Embajada para buscar supuesto comunista oculto punto aludiome también liberación trotskistas ». Brouillon d'un télégramme, écrit à l'encre et daté du 1er août 1937. AHN, Marcelino Pascua, caja 2, exp. 2.
[308] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 272.
[309] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 226-227.

supposer que les enquêtes sur la répression du POUM ont eu une influence négative sur les livraisons russes, mais leur portée reste difficile à mesurer sur la durée. Si d'autres difficultés – notamment d'acheminement et financières – expliquent ensuite la diminution des envois d'URSS, ce contexte politique très sensible a dû inviter les républicains à chercher des solutions alternatives. La commission technique espagnole est l'une d'entre elles. En décembre 1937, en pleine impasse, Indalecio Prieto rappelle ainsi à Juan Negrín les opportunités offertes par l'agence parisienne. Compte tenu des pertes militaires sur le sol espagnol et du temps que met le matériel soviétique à arriver, le ministre indique que « nous allons nous trouver totalement sans aviation[310] ». Pour cette raison, il implore Juan Negrín de faire pression auprès du représentant soviétique en Espagne, mais aussi, à court terme, il envisage des démarches pour des achats d'équipement aérien depuis Paris, et ceci « à n'importe quel prix[311] ». Durant le printemps 1938, la négociation d'un contrat portant sur la vente de 100 appareils Seversky aux États-Unis montre que la République espagnole cherche une porte de sortie[312]. À ce titre, le virage soviétique ne semble jamais définitivement engagé.

En avril 1938, la démission d'Indalecio Prieto de la Défense nationale ne semble pas changer la donne[313]. Certes, la sortie du ministre est vue d'un bon œil par les communistes. Méfiant à leur égard, il leur refusait l'entrée dans la *Comisión Técnica* dont il avait tenu à maintenir l'activité en complément des approvisionnement soviétiques. D'après un proche d'Augusto Barcia, le dirigeant socialiste aurait même offert sa démission en raison d'ingérences des Russes, qui refusaient que l'Espagne livre un avion allemand Messerschmidt à la France[314]. Une note de renseignement prête même au dirigeant du Komintern Erno Gerö la décision de « débarquer » Indalecio Prieto de son poste de ministre[315]. Si ces informations sont sujettes à caution, elles illustrent au moins la défiance réciproque entre les communistes et le dirigeant socialiste. Cela ne semble cependant pas avoir profité au PCE et aux Soviétiques sur le long terme. La confiance à leur égard avait été grandement consommée par l'épisode Nin, durant

[310] (n.t.) : « nos quedaremos totalmente sin aviación ». Rapport d'Indalecio Prieto adressé à Juan Negrín, le 30 décembre 1937. AFIP, 2205.
[311] (n.t.) : « al precio que sea ». Le ministre de la Défense nationale fait référence à une offre d'avions Caproni, qui avait été précédemment refusée, car jugée trop chère. *Ibid*.
[312] Rien n'atteste que les négociations aient été menées à terme. Sur ce point : Lettre du sous-secrétaire en charge de l'aviation (*sic*) pour Indalecio Prieto, le 29 mars 1938 (AFIP, 2205) ; contrats Seversky, exemplaire du 15 avril (AHN, Marcelino Pascua, caja 14 , carpeta 18) et du 9 mai 1938 (AHN, Marcelino Pascua, caja 10, carpeta 4).
[313] On l'accuse de tenir des propos défaitistes : J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 139-142 ; 338 et suiv. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.* ; O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 864 et suiv.
[314] D'après le témoignage en question, les autorités russes auraient formellement refusé la livraison au motif que tout appareil intéressant devait revenir à l'Union soviétique, car cette dernière était la seule à aider l'Espagne. Note de renseignement du 2e Bureau (EMA), le 12 mai 1938. SHD, GR 7N² 2604, dossier 1.
[315] Note de renseignement de la SCR (EMA - 2e Bureau) « a.s. du rôle du Komintern en Espagne », le 3 mai 1939. SHD, GR 7N² 2609, dossier 3.

l'été 1937. À compter du printemps 1938, les divisions se font encore plus fortes[316]. Les anarchistes, qui avaient été marginalisés du pouvoir, reviennent au sein d'un gouvernement d'« Union nationale » qui doit permettre de poursuivre la guerre envers et contre tout[317]. S'il est difficile de savoir ce qu'il en ressort exactement pour les commissions d'achats parisiennes, la documentation retrouvée montre que celle-ci n'a pas été fermée par Juan Negrín. Une consultation plus approfondie de ses archives personnelles permettrait certainement d'en savoir un peu plus.

IV. Les achats parisiens : une lecture quantitative

L'analyse des commissions d'achats parisiennes ne peut faire l'économie d'une approche quantitative. Un retour sur les archives disponibles permet de mesurer autrement les attaques politiques dont elles ont fait l'objet. L'apport des structures républicaines, certes secondaire vis-à-vis de la source d'approvisionnement soviétique, est loin d'être insignifiant.

A. Les fournitures de matériel terrestre

Les quantités d'armes obtenues par la première commission sont difficiles à chiffrer. Deux comptes rendus ont été produits en septembre 1936, l'un par Toribio Echevarría et l'autre par Alejandro Otero[318]. Ils sont respectivement datés du 6 et du 22 septembre. Ces derniers ont le mérite de quantifier les achats, mais ont le défaut de se contredire. En effet, certaines commandes ont pu être annulées et de nouvelles opérations ont eu lieu entre les deux rapports. Au demeurant, les affaires se multiplient, puisqu'au moment où Alejandro Otero rédige son bilan, il indique que « depuis quelques jours, les offres sérieuses [les] accablent[319] ». En prenant le soin d'écarter les contrats non conclus, il est possible d'établir une estimation du matériel terrestre acquis depuis Paris durant les premières semaines. Même si les données sont sujettes à caution, le tableau ci-dessous met en lumière les limites de la commission d'achats. La structure semble avoir éprouvé les plus grandes difficultés à obtenir du matériel stratégique (artillerie, mitrailleuses, tanks). Outre les mentions d'un équipement de qualité parfois douteuse, les armes sont souvent reçues en petits lots, ce qui multiplie les calibres et, donc, les

[316] H. Graham, *Socialism and war*, *op. cit.*, p. 202-218 ; F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 401 et suiv.
[317] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 365 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 347-348. Sur la participation des anarchistes au gouvernement central, voir notamment : F. Godicheau, « La política de orden después de mayo de 1937 y la reconstrucción del Estado », art. cit.
[318] Rapport de Toribio Echevarría, les 6 et 7 septembre 1936 à Paris (AGA, RE 135, carpeta 5 (« Francia I ») ; rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936 (AFIP, 2205).
[319] (n.t.) : « desde hace unos días, nos abruman las ofertas serias ». Rapport d'Alejandro Otero, le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

difficultés d'approvisionnement en munitions. Elles sont quelquefois acquises sans les munitions correspondantes ; cela les rend évidemment inutiles.

Matériel	Estimation
Fusils	51 900 à 70 000*
Mitrailleuses	1 047
Pistolets et pistolets mitrailleurs	4 800
Cartouches (tous calibres)	115 550 000 à 133 000 000
Canons antiaériens	63
Pièces d'artillerie	1 à 168*
Obus (tous calibres)	41 900 à 253 918*
Grenades	600 000 à 1 000 000
Poudre	80 tonnes
Tanks	10

*Tableau 2 - Matériel acquis par la première commission d'achat parisienne (estimation au 22 septembre 1936) - * chiffre tenant compte de possibilités d'acquisition*[320]

Pour la deuxième commission (octobre-décembre 1936), les données sont beaucoup plus fiables. Des rapports circonstanciés ont été produits à l'heure où il fallait justifier l'utilité de la structure auprès du pouvoir central[321]. Un compte rendu du matériel acheté fournit des indications sur toutes les marchandises déjà arrivées en Espagne, celles en cours d'acheminement ou sur le point d'être embarquées (voir l'extrait, p. 681-683). Les affaires en cours de négociation s'y ajoutent. Le tableau entretient la confusion en intégrant aussi les articles obtenus par la première commission :

Matériel (tous calibres)	Matériel arrivé en Espagne	Matériel à embarquer ou en route	Affaires en cours de négociation*
Fusils	108 000	23 000	145 000
Mitrailleuses (dont fusils-mitrailleurs)	1 445	941	3 680 (800)
Pistolets	4 000	-	-
Cartouches	172 720 000	60 000 000	210 000 500
Canons antiaériens		16	100
Pièces d'artillerie	54	93	
Mortiers	150	-	-
Obus et projectiles	281 125	220 000	60 000
Grenades	1 000 000	-	-
Poudre	80 tonnes	-	-
Tanks	16	-	jusqu'à 250

*Tableau 3 - Matériel acquis ou en cours d'acquisition par les deux premières commissions d'achats parisiennes (estimation au 19 décembre 1936) - * chiffre ne tenant pas compte des contrats possiblement passés par les communistes (via R. Souillard), par la SEEE et par la légation mexicaine*[322]

[320] Estimation à partir de : rapport de Toribio Echevarría, les 6 et 7 septembre 1936 à Paris (AGA, RE 135, carpeta 5 (« Francia I ») ; rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936 (AFIP, 2205).
[321] F. Largo Caballero a demandé de rendre un rapport détaillé des opérations menées. D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 56-57.
[322] Estimation à partir de différents rapports sur le matériel acheté, celui arrivé en Espagne, en route, sur le point d'embarquer et les affaires en suspens. Les rapports sont produits par l'ambassade espagnole à Paris, ils ont été

La commission d'achat de Luis Araquistáin ne semble pas avoir obtenu pléthore de matériel. Certes, des possibilités d'acquisition existent, mais elles sont citées par des agents républicains qui, en mal de reconnaissance, avancent des chiffres qu'on peut considérer comme exagérément optimistes. Somme toute, Ángel Viñas estime que les résultats de la seconde commission d'achat « ne sont PAS très impressionnants[323] ». Il souligne à juste titre que le matériel stratégique – chars, artillerie – fait défaut ; les armes légères et munitions ne manquent pas, mais leur calibre n'est pas uniforme et elles sont souvent vétustes[324]. Cependant, les fusils et les munitions ont assurément été utiles aux combats engagés par les républicains, ils avaient d'ailleurs fait cruellement défaut à Irun, à la fin de l'été 1936[325]. Malgré cet apport pour les troupes d'infanterie, on est toutefois loin du matériel nécessaire aux batailles de grande envergure que la République espagnole engage au fil du conflit. À Brunete, durant l'été 1937, les 70 000 hommes commandés par José Miaja sont par exemple assistés au sol par 32 chars, 43 véhicules blindés et 217 canons de campagne[326].

Les acquisitions réalisées par la *Comisión Técnica* sont moins bien documentées. Les rapports officiels localisés sont très allusifs à l'heure de citer le matériel obtenu. Il est possible que certaines traces écrites n'aient pas été trouvées, ou qu'elles aient été détruites. Avec le peu d'archives disponibles, Ángel Viñas évoque des achats d'équipements utiles à la guerre, sans spécifier lequel[327], si ce n'est trois commandes à la France[328]. Quelques indices épars donnent cependant l'idée d'une activité assez notable. En janvier 1938, dans le rapport qu'il adresse à

écrits le 19 décembre 1936 puis transmis par transmis par Manuel Mascarell à la CNT (Voir IIHS, CNT 005 E 31). Le ministère des Affaires étrangères républicain a aussi reproduit ces rapports, dont on trouve la trace dans les archives de la *Fundación Juan Negrín de Las Palmas de Gran Canaria* (AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*) ou dans un reliquat d'archives resté à Paris, cité par Ángel Viñas. Cf : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 98-98.

[323] (n.t.) : « NO son muy impresionantes ». *Ibid.*, p. 98.

[324] *Ibid.*, p. 98-100.

[325] C'est un point qui divise fortement. Le manque de munitions et d'artillerie est cité par les républicains comme un facteur essentiel de la défaite à Irun, à la frontière basque. Le principal problème provenait de l'approvisionnement, gêné par le gouvernement français, mais on peut imaginer que les agents espagnols n'ont pas voulu perdre de nouvelles batailles le chargeur vide. Les républicains et des responsables du PCF ont, comme Ángel Ossorio y Gallardo, la rancœur tenace contre la fermeture française. Cependant, on remarquera que communiste André Moine nuance cette idée en mettant en lumière quelques envois ayant effectivement eu lieu. Ángel Ossorio y Gallardo, *Mis Memorias*, Madrid, Tebas, 1975, p. 212 ; André Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, 1986, nº 24, p. 120-127.

[326] Antony Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, p. 388.

[327] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 120.

[328] Celles-ci sont divisées en trois lots : 20 mitrailleuses Hotchkiss et 52 500 cartouches (seules 8 armes sont livrées, avec 27 500 munitions) ; 40 mitrailleuses (36 sont livrées) ; et 20 000 cartouches. *Ibid.*, p. 304 ; Dans le dernier tome de sa trilogie sur la guerre civile, il cite aussi les envois organisés par le sous-secrétaire du CAM, entre 1937 et 1939. Ce matériel est certes réduit à des armes légères et des munitions, mais on peut souligner qu'il ne s'agit que de celui parti de France en contrebande et non des flux provenant d'autres pays. Ángel Viñas, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, p. 323 et suiv.

Indalecio Prieto sur le fonctionnement de la commission, Alejandro Otero parle d'un travail réduit, mais « suffisant afin de ne pas se passer totalement d'elle[329] ». D'après lui, ce peu d'activité a permis l'entrée en Espagne durant les « dernières semaines » de 100 fusils-mitrailleurs, 50 mitrailleuses et 188 pistolets, ce à quoi il faut ajouter 89 598 100 munitions de différents types, 300 000 grenades, 88 500 fusées, plus de 843 tonnes de poudre d'obus et de munitions, ainsi que de 10 millions d'amorces et 41 937 000 douilles pour la fabrication de cartouches[330]. Celles-ci devraient être suivies par un matériel négocié durant la rédaction du rapport. D'après lui, différents courtiers proposent, à eux tous, 45 000 fusils, 1 200 mitrailleuses, 1 450 fusils-mitrailleurs, 168 pièces d'artillerie et 13 canons antiaériens. À cela il faut ajouter 70 000 000 munitions légères, 322 800 obus, 330 000 fusées, 40 107 000 douilles d'obus et 854 tonnes de poudre de fusils et de canons[331]. Si Alejandro Otero ne se fait pas d'illusions sur le fait que toutes ces propositions ne se concluront pas toutes, son rapport démontre que la *Comisión Técnica* n'a pas une activité beaucoup plus réduite que les deux premières. Au contraire, elle parvient à aimanter de nombreuses offres à un moment où son importance tend à s'amenuiser. L'équipement est encore largement composé d'armes légères, de munitions et de matières premières nécessaires à leur fabrication, ce à quoi il faut ajouter des pièces d'artillerie et des mitrailleuses plus nombreuses dans le passé. Dans ce conglomérat de fournisseurs se détachent les sources d'approvisionnement polonaises et grecques. Pour cette dernière, on peut souligner le rôle de José Calviño qui est l'agent chargé des achats auprès des Poudreries et Cartoucheries helléniques d'Athènes[332].

S'il est difficile de tirer un bilan chiffré du matériel acquis par l'ensemble des commissions, force est de constater que celles-ci jouent un rôle notable. Elles permettent d'obtenir des munitions qui font défaut à la République, pour laquelle la production accuse un déficit chronique[333]. En outre, il est possible d'établir une comparaison des fournitures réalisées par le canal soviétique. Grâce à un travail minutieux dans les archives militaires russes, plusieurs chercheurs ont synthétisé les livraisons à différentes périodes. Ci-dessous, un tableau confronte les fournitures effectivement obtenues par les deux premières commissions d'achats à ce que l'Espagne a reçu dans le cadre de « l'Opération X » :

[329] (n.t.) : « suficiente como para no prescindir de ella totalmente ». Rapport d'Alejandro Otero, sous-secrétaire aux armements, adressé à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, le 10 janvier 1938. AFIP, 1505.
[330] (n.t.) « las últimas semanas ». Ces données ont été additionnées. *Ibid*.
[331] *Ibid*.
[332] Voir par exemple les lettres de Francisco Matz adressées à Indalecio Prieto, les 9 avril, 24 mai et 9 septembre de l'année 1937. AFIP, 2205.
[333] Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 46-47.

Type de matériel	Fournitures des commissions d'achats parisiennes (juil.-déc. 1936)*	Fournitures soviétiques	
		Sept.-Nov. 1936**	Ensemble de la période
Chars	16	106	347
Pièces d'artillerie (dont mortiers)	297 (150)	174 (102)	1 526 (340)
Mitrailleuses	2 386	3 750	20 486
Fusils	131 000	60 183	497 813
Munitions	232 720 000	116 842 000	862 000 000
Obus et projectiles	501 125	348 522	3 510 000
Grenades	1 000 000	220 000	non renseigné

Tableau 4 - Comparatif des fournitures soviétiques avec celles obtenues par les deux premières commissions d'achats parisiennes (juil. 1936-déc. 1936)[334]

* Dont le matériel embarqué au 19 décembre, sans les affaires en attentes

** Période de la première phase des livraisons soviétiques (reprise fin décembre)

Le résultat est assez surprenant au regard de ce que laissent entendre de nombreuses sources, reprises par l'historiographie : en dehors des chars et des mitrailleuses, les deux premières commissions d'achats ont fourni plus de matériel terrestre que l'Union soviétique sur la même période. Au demeurant, l'artillerie et le matériel léger provenant de Russie sont souvent de médiocre qualité[335] ; c'est pourtant ce qui est reproché aux deux premières commissions d'achats[336]. En somme, il faut admettre que le travail de l'ambassade espagnole parisienne a été nécessaire sinon indispensable à la survie du régime républicain. La *Comisión de Compras* n'a pas seulement une fonction de « bouche-trou », comme le suggère Ángel Viñas[337], mais tient une place majeure dans l'approvisionnement du camp républicain au début du conflit. Certes, l'historien espagnol a raison de souligner les soucis de sécurité dans les achats, mais les problèmes de volume et de qualité auxquels il fait allusion méritent d'être nuancés si l'on tient compte du contexte général du ravitaillement républicain[338]. Paris a effectivement rencontré de nombreuses difficultés lors de l'acquisition de matériel[339], mais aucune assurance n'est fournie par l'allié soviétique à la fin de l'année 1936, autant pour la fiabilité des armes que pour leur capacité à en livrer en quantité. Durant l'automne 1936, cela ressemble surtout à un vœu pieux de Juan Negrín[340].

[334] Ce tableau a été réalisé à partir de la synthèse reproduite par D. Kowalsky. Celui-ci se base essentiellement sur les travaux de Y. Rybalkin et G. Howson. Les données de ce dernier ont été reprises pour compléter les parties manquantes. *Ibid.*, p. 214-215 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 278-284 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 71.

[335] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 136-141 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 218.

[336] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 89-100.

[337] L'auteur utilise une formule difficile à traduire (« función de relleno »), mais qui insiste sur l'idée qu'il s'agit de faire le nombre, de combler un déficit. *Ibid.*, p. 116.

[338] (n.t.) : « aporte complementario ». *Ibid.*, p. 100.

[339] Entre autres, G. Howson a bien décrit les escroqueries subies par la République sur le marché des armements. Toutes ou presque concernent des contrats signés à Paris. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 192- 201.

[340] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 209-210.

Pour la période suivante, les données récoltées nous autorisent à penser que Paris a gardé une certaine importance, du moins pour les achats de munitions et d'armes légères. Son apport a sûrement comblé en partie l'important déficit matériel de la République vis-à-vis du camp franquiste, soutenu par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste[341]. Par contre, le doute n'est pas permis concernant l'armement stratégique. Pour les chars de combat comme pour l'instrument aérien moderne, la contribution soviétique est nettement supérieure en qualité et en quantité[342].

B. À la recherche d'une flotte aérienne : la contribution parisienne

En l'absence de flotte moderne, le contrôle du domaine aérien apparaît rapidement comme une des clés de la victoire[343]. Au bout de quelques mois, les fournitures d'avions par l'Allemagne et l'Italie à Franco dépassent largement celles faites par la Russie soviétique à l'Espagne du *Frente Popular*[344]. Ce retard, très sensible en fin de compte[345], a forcé les républicains à chercher du matériel volant. Nous ne reviendrons pas ici sur les moyens développés pour l'acquérir ; il s'agit d'une approche d'ensemble.

Dès le début, la fenêtre parisienne ne permet pas de combler les manques de la flotte républicaine. Dans un rapport rédigé en octobre 1936, le commandant Juan Aboal relate l'acquisition de 25 avions militaires français plus 17 appareils civils qui peuvent servir à des fins tactiques[346]. À partir de l'automne, Gerald Howson considère que 60 à 62 avions ont été achetés par la *Comisión de Compras*, dont 36 avions militaires modernes[347]. Au moment de dissoudre la structure, un bilan officiel fait état de 91 avions commandés, chiffre légèrement supérieur celui cité par Ángel Viñas[348]. À la fin de l'automne, le spécialiste d'histoire militaire

[341] Le déficit va du simple au double pour l'aviation ou l'artillerie. En outre, les franquistes comptent par exemple 340 mortiers d'origine soviétique contre plus de 7 500 pièces italiennes et allemandes : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 214 ; Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit.
[342] La synthèse la plus récente sur ce point : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 218 et suiv.
[343] Sur l'état de la flotte en Espagne au début du conflit : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 30-32.
[344] Fin 1936, les fournitures d'avions de la part de l'Allemagne et l'Italie sont légèrement plus importantes que celles des Soviétiques à la République. Cet écart se creuse nettement en défaveur de la République durant l'hiver 1936-1937. Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit., p. 359-371.
[345] L'URSS fournit 648 avions d'après Yuri Rybalkin. Ce sont 2,2 fois moins que ce fournissent conjointement l'Allemagne et l'Italie. Concernant ces derniers, les estimations les plus récentes font état d'environ 1 500 appareils livrés aux forces franquistes. *Ibid.*, p. 390-399 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 71.
[346] Rapport de Juan Aboal sur les activités de l'ambassade du 21 juillet au 15 octobre 1936 – écrit à Madrid et adressé au ministre de la Marine et de l'Air. AFIP, 2205.
[347] Seuls 35 appareils sont en état de combattre sur le front madrilène, en novembre 1936. G. Howson compte 14 appareils civils anglais, et 16 du même type français. Il évoque une marge d'erreur de 2 à 3 avions. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 102.
[348] Il s'agit de 12 Avias, 6 Air-Speed, 20 Potez, 30 PZL Dewoitine, 4 Fokker 55 de chasse, 4 Fokker 50 de bombardement, 16 Fokker 52, 7 Lockhead Orion et 2 Delta. Le rapport évoque aussi 80 Avias, 20 Lat WS 231 et 50 Boeing en perspective d'achat, mais cela semble être une pure spéculation (Voir « *Aviación Comprada* ». IIHS, CNT 005 E 31). Ángel Viñas évoque des avions qui sont en partie liés à d'autres commandes, il souligne que tous

Jesús María Salas Larrazábal considère que 124 avions ont été fournis par la France, dont près de la moitié sont des appareils militaires ; 55 appareils de tous types auraient été fournis par d'autres nations[349]. Cette estimation semble correcte : Joan Aboal cite des appareils des avions-écoles et appareils dits « sanitaires » impropres à l'usage militaire, pour cette raison ils n'ont pas été retenus dans notre comptage ; le rapport sur la seconde commission ne cite que les acquisitions depuis le début de l'automne, et non celles de l'été 1936. En somme, il est difficile d'avoir une idée précise. Une trentaine d'avions militaires ont été acquis par la première commission, ce à quoi il faut ajouter les 91 de la seconde (d'après le rapport de l'ambassade), ce qui porte le chiffre à plus de 120, avec une certaine marge d'erreur.

La commission d'achat acquiert des avions en nombre, mais leur apport est limité sur le plan technique. Selon les différentes estimations, les fournitures soviétiques oscillent entre 132 et 136 aéronefs à la fin de l'année 1936[350]. Une quantité à peine plus haute que ce qui a été obtenu en France (appareils militaires et civils compris) et même moins élevée que l'ensemble du parc acheté dans les autres pays confondus. En ne retenant que les avions tactiques, la République dispose d'environ 250 unités (environ 120 via Paris, plus 132 à 136 d'URSS), quand le camp ennemi reçoit 180 appareils de la part l'Allemagne et l'Italie[351]. Moins nombreux, les appareils soviétiques comptent cependant parmi les plus modernes de ceux qui sont engagés en Espagne durant la première année de la guerre[352]. Jesús María Salas Larrazábal considère que la partie française n'est pas aussi mauvaise qu'on a bien voulu l'entendre[353], mais les délégués espagnols à Paris ne cachent pas avoir d'immenses difficultés à acquérir un équipement moderne, parfois même en état de voler[354]. Une grande partie de ces avions n'ont d'ailleurs pas de vocation militaire[355]. Ceux qui l'ont, comme les Potez et Dewoitine français, se montrent

n'ont pas été livrés. La note qu'il a consultée, intitulée « *Aviones contratados por la comisión* », n'est pas datée. Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 99.

[349] Jesús María Salas Larrazábal, « La aportación aéra francesa a la guerra de España » dans *Les armées espagnoles et françaises: modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 88-89.

[350] Respectivement 133, 132 et 136 : *Ibid.*, p. 89 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 132 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 215.

[351] Sur les appareils allemands et italiens : Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit., p. 359.

[352] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 221-223.

[353] J.M. Salas Larrazábal, « La aportación aéra francesa a la guerra de España », art. cit., p. 90-92.

[354] Rapport de Juan Aboal, le 6 septembre 1936. AFIP, 2205.

[355] Sur la durée du conflit, Gerald Howson estime que les achats d'avions en France portent sur une quantité de 270 appareils. Sur cet ensemble, seuls 60 avions récents avaient un usage militaire, ils étaient souvent livrés désarmés et sans pièces de rechange. Il faut y ajouter 60 avions militaires totalement inadaptés à la guerre moderne, car fabriqués au début des années 1920. Gerald Howson, « Los armamentos: Asuntos ocultos a tratar » dans Paul Preston et Enrique Moradiellos García (éds.), *La República asediada: hostilidad internacional y conflictos internos durante la Guerra Civil*, Barcelone, Ediciones Península, 1999, p. 252.

par ailleurs bien limités face à la flotte allemande et italienne durant le siège de Madrid[356]. Dans ce contexte, l'apport décisif des chasseurs russes est singulier, il est depuis longtemps connu[357].

Pour la période postérieure, l'estimation du matériel envoyé n'est pas rendue plus facile. Les livres de comptabilité de l'ambassade espagnole tombés aux mains des franquistes leur ont permis d'établir des synthèses. De janvier 1937 à la fin de l'année 1938, ils évaluent à 104 le nombre d'appareils obtenus par la commission[358]. Ces données sont incomplètes[359]. Manifestement, ces calculs ne prennent pas en compte toutes les acquisitions de la Société Française de Transports Aériens (SFTA), une société montée par les républicains qui a permis l'achat de 120 à 140 appareils dans différents pays[360]. Par ailleurs, un livre de compte de la *Comisión Técnica* non saisi par les franquistes fait état de 145 avions achetés au 16 novembre 1937, ainsi que 200 moteurs et de nombreuses pièces de rechange[361]. Pour la période postérieure, d'autres documents tombés aux mains des partisans de Franco permettent d'ajouter 72 appareils à ce total[362]. On arrive donc à un ensemble de 217 avions acquis par la section spécialisée de la *Comisión Técnica*, montant qui doit sûrement être révisé à la hausse compte tenu des lacunes archivistiques.

En somme, 300 à 350 appareils considérés comme « militaires » ont été achetés par les trois commissions d'achats. Si cette estimation peut être revue à la hausse ou à la baisse, elle nous autorise à conclure que les commissions d'achats ne rattrapent pas le déficit matériel des républicains dans le domaine aérien[363]. Sur toute la durée du conflit, l'apport soviétique est évalué à 648 appareils, contre 621 que le général Franco reçoit de l'Allemagne et 632 de l'Italie[364]. On peut donc admettre que la défaite républicaine dans les airs se joue aussi à Paris.

---

[356] A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 241 ; R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 32.
[357] Une synthèse récente : A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 241-265.
[358] « *Examen somero de los libros de contabilidad de la Embajada roja en París (sección de aviación) y datos recogidos sobre cantidades, material y personal* ». Archivo Histórico del Ejército del Aire (AHEA), « *Examen sobre los libros de Contabilidad en la Embajada de París* » (A 3 382).
[359] Cela avait été justement remarqué par G. Howson : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 340.
[360] *Ibid.*, p. 209.
[361] Leur modèle n'est pas spécifié : 25 Dewoitine, 50 avions de chasse, 30 hydravions (marqué « *hidros* ») de chasse et 40 bombardiers, dont la moitié dits « nocturnes ». « Datos que han servido de base para pedir los créditos cuya entrega convino el subsecretario de Hacienda ». AFIP, 2205.
[362] Il s'agit de 66 avions de différents types. Il faut y ajouter 6 Gourdou que le rapport précédent citait mais n'énumérait pas. « *Examen somero de los libros de contabilidad de la Embajada roja en París (sección de aviación) y datos recogidos sobre cantidades, material y personal* ». AHEA, A 3 382.
[363] Le déséquilibre se creuse nettement durant l'hiver 1936-1937 : Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit., p. 365 et suiv.
[364] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 214 ; Ángel Viñas avance des chiffres différents. Selon les études qu'il mobilise, ce seraient plutôt 1 500 avions qui auraient été fournis par les deux puissances (le tout réparti en deux parts égales). Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit., p. 359-371.

C. Approche économique des fournitures militaires

Combien coûte la guerre ? Sur le plan économique, il est possible d'apporter des réponses. Une approche d'ensemble des dépenses républicaines dans le conflit permet de peser l'importance des achats d'armes, notamment ceux ayant été spécifiquement réalisés depuis Paris. Sur cet aspect, les données sont parfois très précises.

Les belligérants espagnols ont engagé des sommes considérables dans la guerre[365]. Celles-ci sont relativement proches, puisqu'elles représentent 744 millions de dollars courants pour la République, contre 697 à 716 millions de dollars obtenus à crédit par le camp franquiste[366]. Le gouvernement légal peut compter sur son éminente réserve d'or – la quatrième mondiale – pour acheter les ressources nécessaires au conflit[367]. De juillet 1936 à janvier 1937, un quart des réserves est vendu depuis Paris avec l'aide de Vincent Auriol, ministre des Finances, et d'Émile Labeyrie, le gouverneur de la Banque de France[368]. Le reste, estimé à 518,2 millions de dollars, est envoyé à Moscou[369]. De février 1937 à avril 1938, plusieurs ventes permettent de dégager 469,6 millions de dollars. Sur cette quantité, 28 % (131,6 millions de dollars) servent pour les fournitures soviétiques, le reste (338,5 millions) est transféré à la Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (BCEN) pour payer les services et marchandises de la République à l'étranger[370]. Cela intègre notamment le matériel civil et médical, les vivres, le transport ou encore la propagande. En août 1938, les réserves républicaines sont épuisées. Pour pallier la perte de devises, deux crédits sont pris en Russie, pour un total de 120 millions de dollars ; des ventes de lingots d'argents sont aussi effectuées aux États-Unis, elles rapportent 15 millions de dollars[371].

Les montants engagés au début du conflit sont connus avec précision. Pour la première commission, celui affecté aux « acquisitions spéciales » représente 414,9 millions de francs[372]. Pour la seconde, les dépenses atteignent 1 110 millions de francs, mais cette somme provient d'un tableau comptable qui s'arrête au 9 novembre 1936, celui-ci intègre d'ailleurs des achats

[365] Pour ce développement, nous nous en remettrons à Enrique Moradiellos, dont les interprétations se basent surtout sur les travaux de Ángel Viñas et de Pablo Martín Aceña, notamment : Á. Viñas, *El Oro de Moscú*, *op. cit.* ; P. Martín Aceña, *El oro de Moscú y el oro de Berlín*, *op. cit.*
[366] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 218.
[367] B. Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, *op. cit.*, p. 131.
[368] Il s'agit de 174 tonnes d'or fin, soit 196 millions de dollars. Juan Negrín supervise les opérations en personne. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 202-203.
[369] Il s'agit de 510 tonnes d'or, qui représentent 460 tonnes d'or fin. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*
[370] *Ibid.*, p. 218.
[371] Un premier crédit est contracté avant l'épuisement de la réserve, en mars 1938 (70 millions). Il est suivi d'un autre de 50 millions en janvier 1939. L'argent vendu à la Réserve fédérale américaine représente 1 225 tonnes. *Ibid.*
[372] Document intitulé « *primer periodo* », sans date. AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*.

de matériel stratégique non prohibé[373]. Pour l'équipement expressément militaire obtenu par la deuxième commission, un état des versements quotidiens nous apporte des informations précises jusqu'au 10 décembre ; il est ensuite possible d'ajouter des opérations menées après cette date en reprenant les chiffres fournis par l'ambassade auprès du pouvoir central (voir l'image 7, p. 680)[374]. Au total, seules les opérations conclues dont la nature est manifestement militaire ont été retenues ; au nombre de 96, celles-ci sont évaluées à 948 millions de francs.

En tenant compte de la conversion du franc vers le dollar, les paiements engagés depuis la capitale pour les achats stratégiques équivalent à 69,3 millions de dollars (1 525 millions de francs) au début de l'automne[375]. Cela représente 9,3 % des réserves monétaires espagnoles initiales, un chiffre non négligeable au regard du prix de l'aide soviétique. D'après la documentation officielle disponible en URSS, le matériel russe fourni en 1936 coûte 37,9 millions de dollars[376]. Ce montant confirme que le rôle de l'ambassade parisienne n'est pas accessoire au début du conflit. Pour la première commission (août-oct. 1936), il n'est pas toujours possible de savoir à quoi les « acquisitions spéciales » font référence ; celles-ci s'élèvent à 18,9 millions de dollars[377]. En ce qui concerne le matériel spécifiquement militaire acheté par la seconde commission, celui-ci atteint au minimum 43,1 millions de dollars (oct.-déc. 1936)[378]. Par conséquent, l'enveloppe globale allouée aux acquisitions de matériel de guerre durant l'année 1936 est de 61,9 millions de dollars, chiffre qui pourrait être relativement plus faible si nous avions connaissance des sommes exactes dépensées par la première commission d'achats.

Il est cependant plus difficile d'évaluer les sommes dépensées par la *Comisión Técnica*. La synthèse des fonds demandés au gouvernement central fait mention des valeurs sollicitées par l'officine, mais la nature des opérations n'est pas toujours précisée[379]. Les sommes approchent les 17,2 millions de dollars, mais prennent en compte l'achat de matières premières

---

[373] Voir le document « segundo periodo », sans date. AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*. Chiffres repris par : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 89.
[374] Cela se rapporte aux feuillets « *operaciones realizadas* » (AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*) ; documents sur les opérations postérieures au 9 décembre 1936 (IIHS, CNT 0005 E 31)
[375] Exactement 69 297 410 dollars. La valeur du franc évolue sur la période. Le dollar vaut 22 francs en juin de cette année. L'inflation conduit celui-ci à valoir 48 francs en octobre 1938. Pour la conversion monétaire du franc vers le dollar, nous nous en remettons à : Jean-Marcel Jeanneney, « Monnaie et mécanismes monétaires en France de 1878 à 1939 », *Revue de l'OFCE*, 1988, vol. 24, nº 1, p. 46-47 ; Dominique Lacoue-Labarthe, « FRANC FRANÇAIS », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 21 janvier 2021.
[376] Ce chiffre porte sur une période plus courte : octobre à décembre. D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 237.
[377] 18 859 090 dollars pour les 414,9 millions de frs dépensés.
[378] 948 372 615 francs qui, après conversion, valent 43 107 846 dollars.
[379] « Crédits sollicités à Don Eusobio Rodrigo ». AFIP, 2205.

ou encore d'automobiles[380]. Pour le seul matériel de guerre, ce montant atteint 12 889 059 dollars ; 7 443 564 dollars concernent l'aviation.

Motif du paiement	Montants sollicités (en dollars)
Matériel de guerre terrestre (explosifs, batteries antiaériennes, munitions, etc.)	5 443 564
Aviation	7 445 495
Autres dépenses	4 323 995
TOTAL	17 213 054

Tableau 5 - Crédits sollicités par la Comisión Técnica *(janv. 1937-janv. 1938)*[381]

Pour celui-ci, on sait par ailleurs que 687 millions de francs ont été engagés de janvier à novembre 1937, soit 27,5 millions de dollars[382]. Il est probable qu'une partie se rapporte aux 7,4 millions de dollars sollicités par la *Comisión Técnica*. En revanche, il est plus difficile de procéder à des calculs pour la période suivante : les archives saisies par les franquistes sont lacunaires. Néanmoins, une liste d'achats de 1937 à 1938 permet d'identifier plusieurs ventes après novembre 1937. En tenant compte de l'évolution de la valeur du franc, ces derniers peuvent être évalués à 3 millions de dollars[383]. Pour l'achat de matériel léger, une note du SIFNE fait état de 900 000 livres (soit 4 500 000 dollars) utilisés par José Calviño en janvier 1938[384]. Cela ne semble pas exagéré au regard des différents montants engagés auprès des Poudreries et Cartoucheries helléniques[385]. Il est donc probable que le tableau des crédits sollicités par le gouvernement central ne concerne pas l'ensemble des dépenses engagées. En définitive, l'état de la documentation nous force à la conjecture. Si on prend leur matériel terrestre acheté d'un côté (5 443 564 dollars) et l'équipement aérien de l'autre (27 480 000 dollars, plus 3 040 000 dollars), au moins 36 millions de dollars ont été dépensés

[380] Exactement 17 213 054 dollars. À cette date, 1 dollar vaut 25 francs. Pour la conversion de la livre vers le dollar, on s'en remet au cours utilisé par Ángel Viñas dans plusieurs études (1 dollar pour 4 shillings [0,2 livres]. Il faut donc multiplier le montant par cinq. Voir : Ángel Viñas, *El oro español en la guerra civil*, Madrid, Ministerio de Hacienda (Inst. de Estudios Fiscales), 1976, p. 87 ; Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 103.

[381] D'après « Crédits sollicités à Don Eusobio Rodrigo ». AFIP, 2205.

[382] 720 000 000 millions (non spécifié, sans doute en francs) auxquels il faut enlever 33 millions liés aux frais de transport et d'entretien. Cela donne un montant de 27 480 000 dollars (1 dollar pour 25 francs). « *Datos que han servido de base para pedir los créditos cuya entrega convino el subsecretario de Hacienda* ». AFIP, 2205.

[383] Exactement 3 040 297 dollars. Un résumé des achats est fourni au début du document, mais les sommes sont indiquées dans différentes devises (en livres sterling, en dollars, en francs, ainsi qu'en florins, en francs suisses et belges, ainsi qu'en reichsmarks). À la page 6, un autre tableau permet ce calcul. Pour les opérations payées en francs, la valeur retenue est de 1 dollar pour 38 francs, valeur qui est la sienne en juin 1938, à la date des opérations. « *Examen somero de los libros de contabilidad de la Embajada roja en París (sección de aviación) y datos recogidos sobre cantidades, material y personal* ». AHEA, A 3 382.

[384] Note du SIFNE n° 2 497, le 12 janvier 1938. AGMAV, c. 9202 exp. 4.

[385] Lettres de Francisco Matz adressées à Indalecio Prieto, les 9 avril, 24 mai et 9 septembre de l'année 1937 (AFIP, 2205) ; « *Datos que han servido de base para pedir los créditos cuya entrega convino el subsecretario de Hacienda* » (AFIP, 2205).

par la *Comisión Técnica*[386]. Certes, les sources sont incomplètes. Néanmoins, on peut considérer que l'activité de l'officine parisienne s'est ralentie durant la première année de son fonctionnement. En 1938, l'épuisement des réserves d'or espagnoles et l'obtention de matériel à crédit en Russie n'ont sûrement pas inversé cette dynamique, au contraire[387].

Ces calculs permettent d'avoir une idée de la contribution de l'ambassade parisienne à l'effort de guerre. Pour l'ensemble du conflit, les commissions d'achats ont dépensé environ 100 millions de dollars pour l'acquisition d'équipement militaire et stratégique (voir ci-dessous). Ce chiffre est proche de l'estimation faite par Gerald Howson pour les fournitures hors du canal soviétique[388]. Il doit cependant être revu à la hausse, puisque les données viennent à manquer après novembre 1937, particulièrement pour le matériel d'aviation, qui est le plus coûteux et surtout pour le matériel terrestre, pour lequel nous disposons d'encore moins d'informations. Par ailleurs, les comptes de l'ambassade ne donnent qu'un aperçu partiel, certes prépondérant, des achats effectués hors du levier soviétique. D'autres structures républicaines sont sollicitées, comme celle de Prague, de même que des agents traitant directement avec le gouvernement, tel Émile Dutilleul[389]. S'y ajoute aussi une aide bilatérale de la part du Mexique, sur décision du président Lázaro Cárdenas[390]. En outre, on signalera que les opérations parisiennes n'ont pas toujours connu bonne fortune. Des escroqueries ont conduit à une paralysie des valeurs républicaines, du matériel n'a parfois jamais été livré ou a été détourné au profit des franquistes[391].

[386] Soit 35 963 861 dollars (La valeur retenue pour le 1 dollar est de 25 francs (1937) puis 38 fr. (1938)).
[387] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 218 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 237-238.
[388] L'historien évoque une fourchette de 82 à 102 millions de dollars. Dans le premier cas, 30 millions seraient attribués aux achats de matériel d'aviation et 52 aux armements ; dans le second cas, il s'agirait de revoir à la hausse le coût des fournitures en provenance de Pologne. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 152.
[389] Voir par exemple : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 110.
[390] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 103 et 165-166 ; Éric Lobjeois, *Le Mexique et l'Espagne, 1936-1952 : la guerre civile, l'exil, la République et Franco*,Paris 7 Diderot, Paris, 2002, p. 56.
[391] Le thème a été bien étudié. G. Howson évoque 126 avions achetés mais non livrés. Il revient sur les sommes bloquées et sur certaines escroqueries, tout comme Á. Viñas. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 152 et 192-201 (chap. 26) ; Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 100 et 120-121.

Nature des opérations (et période)	Somme	Sommes engagées en URSS**
1ère commission d'achats, « acquisitions spéciales »* (août-oct. 1936)	18,859 (estimation haute)	37,9
2e commission d'achats, matériel militaire (oct.- déc. 1936)	43,108	
3e commission d'achats		
- matériel terrestre (janv. 1937-janv. 1938)	5,443	
- matériel terrestre (janv. 1938-fin conflit)	??	118,7 (janv.-déc. 1937)
- matériel d'aviation (janv.-nov. 1937)	27,480 (estimation basse)	45,8 (déc.1937-fin du conflit)
- matériel d'aviation (nov. 1937-fin conflit)	3,040 (estimation basse)	
Total :	97,930	202,4***

Tableau 6 : Sommes allouées aux acquisitions de matériel de guerre via Paris, récapitulatif et comparatif (en millions de dollars)

* L'ensemble n'est pas du matériel de guerre

** Tous types de matériels, d'après les chiffres officiels soviétiques, hors charges indirectes[392]

Dans leur ensemble, les achats réalisés à Paris sont moins importants que ceux effectués en Union soviétique. D'après Daniel Kowalsky, ces derniers sont supérieurs aux 202,4 millions de dollars dont fait état la documentation officielle russe. Ce chiffre, selon lui, ne prend pas en compte certaines dépenses indirectes et devrait donc plutôt se situer aux alentours de 250 ou 300 millions de dollars[393]. Plus de la moitié sont consommés entre janvier et septembre 1937, l'aide russe devenant plus irrégulière par la suite. Pour expliquer le montant des fournitures militaires soviétiques, l'historien américain souligne certains écarts de prix à la faveur des Soviétiques et, surtout, un trafic des taux de change du rouble au dollar dont l'URSS tire parti[394]. Cela, Gerald Howson est le premier à l'avoir démontré[395].

Finalement, le volet militaire semble être celui qui a le plus coûté à la République. En faisant abstraction des acquisitions en Russie (200 à 300 millions de dollars) et depuis Paris (au moins 105 millions de dollars, pour les « acquisitions spéciales »), on peut estimer que le gouvernement légal espagnol a dépensé près de 340 millions pour le matériel civil, la propagande, l'achat de vivres ou fournitures sanitaires. Une estimation basse, là aussi, compte tenu des opérations qu'il n'a pas été possible d'identifier[396]. En définitive, l'achat d'équipement

[392] D'après : Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 139.
[393] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 237-239.
[394] Du fait de crédits sûrement jamais remboursés, Daniel Kowalsky considère cependant que l'Union soviétique n'a pas tiré de bénéfice économique de son assistance à la République. *Ibid.*, p. 238.
[395] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 146-152.
[396] Nous sommes donc réduits à la conjecture. Il est cependant probable que les dépenses de matériel de guerre aient bien représenté la moitié des dépenses républicaines durant le conflit. À titre d'exemple, une note sur le budget des achats hors d'URSS prévoit un budget de 1 250 000 livres sterlings pour l'armements et l'aviation, et de 1 300 000 livres sterlings pour les denrées alimentaires et les matières premières (1 000 000), d'un côté, et les

militaire occupe une place centrale dans la mobilisation des ressources républicaines à l'échelle internationale. Sans nul doute, Paris en est l'un des principaux vecteurs.

Conclusion : une ambassade parisienne désarmée ?

La question se pose de savoir quelle place l'ambassade parisienne a occupée dans les achats d'armes du camp républicain. Que ses membres aient rarement été des anonymes peut apporter un premier élément de réponse. Il en va ainsi pour des intellectuels socialistes de renom, comme Pablo de Azcárate ou Luis Araquistáin, ou pour des politiques moins en vue, mais non moins importants, tel Francisco Matz. Mais cela tient aussi à la place que l'on accorde à l'ambassade espagnole dans la stratégie d'approvisionnement globale. Dans l'improvisation totale, une première commission d'achat offre une solution d'urgence à l'administration centrale pour obtenir le matériel de guerre utile au retour à l'ordre. Dans un contexte d'internationalisation du conflit – l'Allemagne et l'Italie amplifient leur soutien au général Franco –, une deuxième structure permet de continuer la guerre sans pour autant offrir une supériorité matérielle nette au gouvernement légal. Dans une situation d'embargo, l'acquisition d'une flotte aérienne moderne est rendue difficile.

C'est dans ces circonstances que se dessine un « virage » vers une Union soviétique. Cette dernière est plus disposée à fournir chars et avions en grand nombre. Ce changement stratégique dans l'approvisionnement de la République est perceptible au point de vue matériel et financier. Cette aide a eu une telle importance que certains historiens ont parfois eu tendance à réduire les « appuis extérieurs » dans le conflit à une lutte entre l'Allemagne et l'Italie, d'un côté, et l'URSS, de l'autre, timidement soutenue par la France au début du conflit[397]. Des études comme celle de Gerald Howson nous ont pourtant démontré que l'appui à la République ne se limite pas à l'approvisionnement soviétique[398]. D'une certaine manière, ce chapitre entend le rappeler. En ce sens, le comptage des fournitures procurées depuis Paris peut nous aider. Malgré des données imparfaites, force est de constater que la capitale française conserve une grande importance dans la politique extérieure républicaine. Certes, le matériel aérien acquis par les commissions d'achats a une fonction essentiellement supplétive, mais il en va autrement pour l'équipement léger et les munitions. Il ne s'agit pas de donner raison aux historiens officiels du régime franquiste, ou à leurs héritiers, qui ont défendu jusqu'à récemment l'idée d'une République ayant obtenu un équipement bien plus conséquent que son adversaire. Il a été

dépenses diplomatiques (50 000) et le pétrole (250 000), de l'autre. « Budget des besoins pour acheter hors d'URSS » (sans date ni producteur connus, vers 1938). AHN, Marcelino Pascua, leg. 2, exp. 5.

[397] Sur ce point, voir par exemple : Á. Viñas, « Armas y hombres para España », art. cit.

[398] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*

démontré que cet argument relève de la propagande[399]. Cependant, ce développement prouve que cet écart n'était pas, au départ, si sensible, au moins en termes de volume ; c'est ici que l'apport parisien est notable. En outre, si l'on considère que la capitale française reste une place forte de l'approvisionnement durant tout le conflit, on peut également estimer que la République ne s'est jamais totalement engagée dans le fameux « virage vers l'Union soviétique ». Effectif, celui-ci n'en reste pas moins incomplet.

Le développement des activités d'achats à Paris puis leur maintien doit beaucoup aux luttes d'influences au plus haut lieu. Dès les premiers jours, il semble qu'Indalecio Prieto possède une certaine ascendance sur les opérations, du fait de la proximité qu'il entretient avec certains délégués espagnols. Assez harmonieuse au départ – surtout pour le domaine de l'armement – sa relation avec Juan Negrín se dégrade peu à peu, pour déboucher sur une rupture totale, quand Indalecio Prieto abandonne le portefeuille de la Défense nationale, en mars 1938. Cela laisse la main au responsable des finances sur tous les leviers nécessaires à l'achat de matériel militaire, qu'il compte effectuer de préférence en Union soviétique. Mais cette question se joue aussi à l'échelle partisane. Si les lignes sont évidemment plus complexes, surtout durant la guerre civile, on peut souligner l'importance de la triangulaire entre l'aile droite du PSOE, le PCE et, enfin, un groupe qui rassemble certains socialistes de gauche à des forces ouvrières. Au départ, la politique d'achat est guidée par une logique d'union antifasciste qui laisse une place aux anarchistes. Ensuite, ces derniers sont marginalisés. Sur ce point, on peut souligner l'influence grandissante des communistes, puis leur soudain retrait durant l'été 1937. Finalement, du point de vue gouvernemental, il semble qu'il ait surtout été question de s'appuyer sur les forces jugées utiles, sinon indispensables, à l'effort de guerre. Cela place certains choix dans une logique pragmatique. Dans ce cadre, le pouvoir central a dû compter sur des relais politiques efficaces. Tous deux acquis à Indalecio Prieto et Juan Negrín, José Calviño et Alejandro Otero ont rempli cette fonction.

Ces équilibres partisans fragiles génèrent une atmosphère délétère. Les commissions d'achats et leurs membres ne cessent jamais de faire l'objet d'attaques politiques violentes. Cela provient des anarchistes de la FAI, qui considèrent par exemple que « l'administration des achats de matériel de guerre est passée par toutes les gammes de la bassesse[400] ». Face à une

[399] Á. Viñas, *Las armas y el oro*, *op. cit.*, p. 27-30 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 42 et suiv.

[400] (n.t.) : « la gestión en la compra de material de guerra ha pasado por todas las gamas de la vileza ». Rapport du comité péninsulaire de la FAI. Barcelone, septembre 1938 (Pleno de regionales del Movimiento libertario. Informe sobre las comisiones de compras, la subsecretaría de armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la República – por la creación del ministerio de armamento » ; IIHS, FAI, 35 C). Sur les critiques formulées par les anarchistes, voir : Pierre Salmon, « "Le scandale des commissions d'achats à l'étranger" : bonnes et mauvaises

telle réprobation, l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo estime cependant que « dans tous les postes publics, ceux qui n'obtiennent pas ce qu'ils veulent de nous n'ont pas d'autre consolation que nous calomnier[401] ». Cela, il est vrai, élucide certaines critiques contre l'ambassade et ses membres. Le manque chronique d'armements et le secret des opérations ont aussi rendu ces affaires sensibles sujettes à toutes sortes de spéculations.

En outre, nombre des divisions sur la conduite du conflit s'expliquent par l'opposition entre guerre et révolution. Jugeant avec sévérité la « dispersion des efforts », le gouvernement central n'a de cesse de renforcer ses prérogatives aux dépens des groupes politiques ouvriers ou locaux. Dans ce contexte de restauration puis de concentration du pouvoir étatique, toutes les activités extérieures sont reprises en main. Il en va ainsi pour les services d'espionnage républicains en France, ou pour l'accueil des enfants réfugiés espagnols, qui font tous les deux l'objet d'un contrôle plus important en 1937[402]. La centralisation des achats est précoce, mais reste cependant imparfaite. En 1937 puis en 1938, des débats surgissent régulièrement concernant l'organisation des acquisitions d'armes. Des voies intermédiaires sont prises en concurrence avec le travail des commissions. Cela n'a rien d'exceptionnel, puisqu'un phénomène tout à fait semblable a été observé pour la structuration de la propagande depuis l'ambassade parisienne[403]. L'existence de missions autonomes relève plus largement de la lutte qui, en Espagne républicaine, oppose les partisans d'un État fort à ceux qui y résistent. Qu'il s'agisse d'un laisser-faire ou d'une stratégie délibérée, l'inachèvement de la centralisation des achats a eu des résultats contraires en matière d'efficacité. D'un côté, le maintien de la commission parisienne a offert une « solution de repli » aux républicains[404] ; nous avons vu que celle-ci est largement mise à contribution. D'un autre côté, les problèmes de communication entre certains services ont aussi porté préjudice aux délégués espagnols. À titre d'illustration, on peut évoquer l'affaire des 25 avions Fury achetés en Angleterre par la délégation basque à Paris, l'opération se révélant être une escroquerie. Sur ce point, Indalecio Prieto rappelle que

fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939) » dans *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Bruxelles, Peter Lang, 2020, p. 92-95.

[401] (n.t.) : « en todos los puestos públicos los que no logran de nosotros lo que desean no tienen más consuelo que difamarnos ». Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à Indalecio Prieto, le 5 septembre 1937. AFIP, 1509.

[402] Ce phénomène s'accentue en mars 1937 pour le renseignement républicain et durant l'été 1937 pour l'accueil des enfants espagnols en France : F. Luengo Teixidor, *Espías en la embajada*, *op. cit.*, p. 69 ; Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, Thèse, EHESS, Paris, 2014, p. 270.

[403] Hugo García, « La propaganda exterior de la República durante la Guerra Civil. Origen, éxitos y miserias de los servicios de París », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2009, nº 39-1, p. 215-240.

[404] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 120.

ces mêmes appareils avaient été obtenus par la République au début du conflit, mais qu'il avait été impossible de les faire sortir d'usine. Le ministre considère que

> « si vous m'aviez à cette époque dévoilé les noms de certaines personnes qui étaient intervenues pour cette opération, connaissant leurs antécédents comme je les connaissais, je vous aurais refusé la remise de l'argent qui passe entre leurs mains, ce qui nous aurait empêché ainsi le désagrément dont, vous et moi, nous souffrons actuellement[405]. »

Si l'absence de centralisation explique cet écueil, l'étroitesse du monde des armements rendait de telles affaires inévitables. Malgré cela et le « virage soviétique », les commissions d'achats n'ont pas semblé aussi désarmées que ce que l'historiographie a laissé entendre. Elles ont même constitué une pièce essentielle de la stratégie républicaine à l'extérieur de ses frontières.

[405] (n.t.) : « Si usted me hubiera revelado entonces los nombres de ciertas personas que para esta operación habían mediado, conociendo como conocía yo sus antecedentes, me habría negado a la entrega de dinero que pasase por sus manos, librándonos así del disgusto que ambos, usted y yo, sufrimos ahora ». Lettre d'Indalecio Prieto à Francisco Basterrechea, le 1er octobre 1937. AFIP, 2205

Chapitre 6 : Le coût de la prohibition. Étude du système d'achats d'apparence légale

Avec l'exemple des commissions parisiennes, le chapitre précédent met en évidence les conflits décisionnels liés aux commerces de guerre. S'il semble important de souligner la précarité institutionnelle des acquisitions de matériel stratégique, les nombreux revirements des plans d'achats ne doivent pas faire de l'ombre aux permanences. En insistant sur le *modus operandi* des acquisitions, cette partie décrira leurs ressorts techniques et les logiques relationnelles qui les sous-tendent. Il s'agit d'une approche systémique qui fait la part belle aux acteurs utiles au contournement de la prohibition. En parallèle, nous mettrons l'accent sur les méthodes et les ressources mises à profit pour s'approvisionner en matériels de guerre malgré les difficultés légales et politiques imposées par presque tous les pays.

L'ambassade parisienne constitue un objet d'étude idoine à cette fin. Certes, des initiatives ont existé hors de l'Hexagone. Elles ont permis d'effectuer des achats depuis Prague[1], Washington[2] ou directement depuis l'Espagne[3]. Sur le long terme, Paris conserve cependant une importance considérable. Grande place financière, la capitale a le double avantage d'être proche de l'Espagne et connectée au marché mondial de l'armement. En France, d'autres initiatives émergent des canaux officiels de la République espagnole, depuis les consulats[4] ou par le biais de structures d'achats de matières premières[5], mais elles n'ont ni l'envergure ni la pérennité des commissions parisiennes en matière de fournitures de matériel de guerre.

Ce développement se déroulera en trois temps. Une première partie sera consacrée aux montages légaux nécessaires aux acquisitions. La relation entre les représentants républicains et les trafiquants d'armes sera ensuite analysée. Nous ferons enfin une étude de cas pour examiner le contexte des achats en France, puis nous mettrons cette approche en perspective

[1] Matilde Eiroa, « La embajada en Praga y el servicio de información de Jiménez de Asúa » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación ; Marcial Pons Historia, 2010, p. 219 et suiv.
[2] Soledad Fox, « Misión imposible: la embajada en Washington de Fernando de los Ríos » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación ; Marcial Pons Historia, 2010, p. 160-168 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 295 et suiv.
[3] Ángel Viñas, *El Escudo de la República: el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 107.
[4] Par exemple celui d'Alger : une information jugée « sûre » fait part d'une commande d'armes du roi d'Arabie Saoudite de 2 000 fusils, de mitrailleuses et de fusils mitrailleurs. Note de renseignement du 2e bureau (SCR), le 10 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[5] On pense notamment à la CAMPSA, un organisme officiel chargé de centraliser les achats de matières premières et de matériel non prohibé comme les voitures, motos, ou camions. M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 77.

des exemples polonais et grecs. Pour ce faire, nous mobiliserons le même corpus archivistique que pour le chapitre précédent. Les sources de surveillances françaises et franquistes viendront néanmoins renforcer notre analyse.

I. Les montages légaux et financiers

Dans sa globalité, le système d'achat utilisé par les républicains espagnols a été très bien décrit par l'historiographie. On peut ainsi s'en remettre à Ami-Jacques Rapin, qui synthétise :

> « La méthode pour contourner l'embargo consiste à trouver un fournisseur qui accepte de céder un lot d'armes à un intermédiaire (un trafiquant, une entreprise écran ou un homme travaillant directement pour le gouvernement espagnol ou l'Internationale) qui agit sur mandat de la commission d'achat espagnole ou des services soviétiques. Le montant de la transaction est réglé par le biais de la BCEN [Banque Commerciale pour l'Europe du Nord], qui gère l'aspect financier des achats d'armes après le transfert en URSS des réserves d'or de la Banque d'Espagne en octobre 1936. Il s'agit ensuite d'établir de faux certificats d'exportation qui établissent que les armes sont destinées à d'autres pays que l'Espagne. Un pays comme le Mexique accorde sans problème ce type de certificats, alors que les attachés militaires des ambassades de certains pays (Lettonie, Lituanie, Irak) en font un commerce lucratif[6]. »

À l'exception du système financier, pour lequel on doit signaler un rôle marginal de la BCEN en 1936, Ami-Jacques Rapin restitue fidèlement le procédé utilisé par les républicains[7]. En outre, on peut citer la localisation de la marchandise et son expertise, ce à quoi Luis Araquistáin fait par exemple allusion[8]. Si les étapes sont globalement connues, les études ne proposent généralement pas de synthèse facilement mobilisable. Il n'y a guère que le volet financier qui ait déjà fait l'objet d'une analyse approfondie. Grâce aux recherches d'Ángel Viñas[9]. Gerald Howson apporte de nombreux détails concernant certains montages légaux, mais on ne sait pas toujours ce qu'ils ont de singulier ou de représentatif du phénomène[10]. Pour le reste, on s'en tient le plus souvent à des faits anecdotiques, certes passionnants, mais qui ne permettent pas forcément de gagner en généralité[11]. Cette partie cherche à combler cette lacune.

---

[6] A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 108. Une description assez proche dans : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 90-92.

[7] Sur les 1 110 millions de francs utilisés à Paris entre octobre et début novembre, seuls 230 millions passent par la BCEN. Nous reviendrons plus en détail sur le fonctionnement financier. Voir le document « *segundo periodo* », sans date. AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*.

[8] À plusieurs reprises, un dénommé Leveque (*sic*) est cité comme expert ; on en connait peu sur lui, si ce n'est qu'il soit socialiste et officier d'armée. Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205. Passage cité : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 109. Pour une copie du rapport, voir les annexes : p. 684 et suiv.

[9] De nombreux autres travaux ont suivi. Á. Viñas, *El Oro de Moscú*, *op. cit.*

[10] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*

[11] On citera à ce titre M. Íñiguez Campos dont l'étude, riche en détails, offre rarement du recul sur le travail de l'ambassade. M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*

A. Les licences d'exportation : un exercice de corruption diplomatique

La prohibition internationale repose sur un système juridique fragile. Les dispositions en vigueur prennent appui sur la bonne foi des pays signataires, qui s'engagent à ne pas réexporter la marchandise qu'ils ont commandée ailleurs. Les services diplomatiques qui achètent le matériel produisent une licence d'exportation ; une fois procurée, le pays fournisseur octroie un permis d'exportation. Dans ce cadre, un acquit-à-caution doit assurer la réception du matériel[12]. Cette somme versée en garantie peut être saisie si la licence d'exportation est jugée frauduleuse, ou si des marchandises sont ensuite détournées. Grâce à l'intervention de pays tiers, la République espagnole peut faire valoir lesdites licences auprès du fournisseur qui, généralement averti du procédé, peut arguer du respect de la règlementation internationale devant le Comité de « non-intervention » ou les autorités des pays où les marchandises transitent. Dans ce cadre, les licences et les certificats d'exportation deviennent la pierre angulaire du système. Une fois obtenus, une lettre de crédit peut être ouverte ; le contrat signé, la marchandise peut être livrée. Ce système prévaut : d'après Alejandro Otero, au début du conflit, « le vendeur est responsable de l'obtention de la licence d'exportation et de transit, même si parfois nous obtenons cette licence grâce à nos moyens politiques et économiques[13] ». Dans les faits, il semble que cette deuxième option a emporté le plus de suffrages.

Sur le plan politique, le soutien du Mexique est depuis longtemps connu. On peut à ce titre citer les travaux de Miguel Íñiguez Campos, qui synthétise comment l'administration du général Lázaro Cárdenas fournit des certificats de complaisance aux républicains[14]. Fréquente durant les mois du conflit, cette aide faiblit ensuite. Au début de l'année 1937, plusieurs envois de matériel aérien sous couverture mexicaine provoquent de vifs remous diplomatiques. À la suite de protestations franquistes, le gouvernement centre-américain s'était engagé auprès des États-Unis à ne plus réexporter de marchandises prohibées et à respecter le nouveau *Neutrality Act* promulgué par Washington[15]. En avril 1937, il semble que le Mexique ne soit plus à même de fournir de signatures de complaisance[16]. Depuis plusieurs mois, la France et l'Angleterre lui

[12] Pierre Salmon, « Une impuissante "non-intervention" : les limites de la prohibition du trafic d'armes, en France, à destination de la guerre d'Espagne (1936-1939) », *Histoire@Politique*, 2019, nº 37, p. 7-8.
[13] (n.t.) : « siendo del vendedor la obtención del permiso de exportación y tránsito aun cuando nosotros facilitemos con nuestros medios políticos y económicos a veces esta licencia ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[14] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 437- 483 (chapitre 5 : « La cobertura mexicana en Europa »).
[15] Rapport de Jean Herbette, ambassadeur de France en Espagne, adressée à Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, le 11 janvier 1937 à Ciboure. CADC, 86 CPCOM 146. É. Lobjeois, *Le Mexique et l'Espagne, 1936-1952*, *op. cit.*, p. 55-56 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 236-237.
[16] Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 5 avril 1937. AFIP, 2205.

refusaient déjà plusieurs licences d'exportation, car ils savaient que les armes étaient en fait destinées à l'Espagne[17]. Au demeurant, le général Lázaro Cárdenas paraît peu disposé à octroyer des certificats d'exportation sans le consentement du pays fournisseur, qui devait être averti de la véritable finalité de la marchandise s'il venait à poser la question[18]. Si de rares pays ont pu offrir leur couverture par solidarité politique, il semble cependant que ce soit l'argument financier qui l'ait emporté chez la majorité des exportateurs.

Le camp du *Frente Popular* joue la carte de l'intéressement économique. En 1938, le représentant franquiste à Helsinki considère que

> « à part les considérations politiques, idéologiques et le reste, la principale motivation de ceux qui se dédient au trafic des armes en dépit d'être souvent des personnes aux idées nettement nationales et même conservatrices, c'est la recherche du profit, puisque "l'argent n'a pas d'odeur".
>
> Les pays qui pratiquent la vente de licences pour les armes le font naturellement en secret, camouflant les opérations avec grande précaution et chargeant des personnes d'absolue confiance de leur exécution[19]. »

L'auteur du rapport cite ensuite Mikhael Bondarenko, un ancien séparatiste ukrainien qui, sans préambule, serait entré dans le bureau du ministre de la guerre estonien pour lui demander s'il « [voulait] gagner 50 000 livres sterling[20] ». C'est dans un deuxième temps que ce courtier aurait révélé les dessous d'une commande d'avions tchécoslovaques pour l'Espagne républicaine. Par ailleurs, les exemples ne manquent pas. En janvier 1937, un rapport de la préfecture de police évoque la manière dont le président de l'association des Iraniens de France est approché par son compatriote Nicolas Israeliantz, un « brasseur d'affaires » d'après la police française de Paris. Il lui aurait dit qu'il

> « désirait obtenir une audience de notre Ministre [c.-à-d. l'ambassadeur], en vue de lui proposer de faire une commande d'avions en France au nom du gouvernement iranien, avec l'intention de livrer ces appareils à l'Espagne. Ce visiteur [lui] a avoué avoir déjà réussi une opération similaire avec un gouvernement étranger ; [le président de l'association l'a] naturellement éconduit[21]. »

En mars, le délégué espagnol aux achats José Calviño évoque une acquisition de 30 avions à laquelle il faut donner des « airs de vraisemblance[22] ». D'après lui, les solutions existent :

---

[17] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 482.
[18] *Ibid.*
[19] (n.t.) : « A parte de consideraciones políticas, ideológicas y demás, el principal estimulo de los que se dedican al trato de armas a pesar de ser a menudo gente de ideas netamente nacionales e incluso conservadoras es el afán de la ganancias, ya que "el dinero no huele". Los países que practican la venta de licencias para armas lo hacen naturalmente en secreto, camuflando las operaciones con gran cuidado y encargando su ejecución a personas de especial confianza ». Rapport de la légation d'Espagne (franquiste) à Helsinki, septembre 1938. AGA, R 1048, exp. 37.
[20] (n.t.) : « ¿Quiere su ministro ganar £50 000? ». *Ibid*.
[21] Rapport d'enquête de la préfecture de police, le 28 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2615, dossier 1.
[22] (n.t.) : « visos de verosimilitud ». Lettre de José Calviño adressée à Rafael Méndez (ministère des Finances républicain), le 20 mars 1937. AFIP, 2205.

> « Pour cette démarche nous pourrions utiliser plusieurs pays. Je suis déjà en négociations avec le gouvernement d'Estonie par le biais d'une maison belge. L'Estonie et la maison belge demandent 1 750 000 francs qu'ils se répartiraient au prorata quand les avions seraient arrivés. C'est clair que l'Estonie est un petit pays pour autant d'appareils et je ne sais pas si le gouvernement américain accepterait cette commande. Si cela ne fonctionne pas, il serait possible de nous servir de la Grèce[23]. »

Bien que nombreuses, ces opportunités sont parfois complexes à concrétiser. L'exemple tchécoslovaque le montre. Matilde Eiroa a décrit les difficultés des républicains espagnols dans ce pays pour acheter du matériel de guerre et, surtout, leur trouver une couverture légale[24]. L'obtention de licences d'exportation devient rapidement un enjeu majeur pour finaliser les opérations dans cette région, première exportatrice d'armes mondiale au début du conflit[25]. En septembre 1936, plusieurs délégués républicains se rendent en Moravie afin d'acheter l'équipement d'infanterie nécessaire à la défense de Madrid. La chancellerie bolivienne est d'abord sondée en vue d'un soudoiement :

> « le ministre de Bolivie signerait une commande d'armes et de munitions au nom de son gouvernement à la fabrique Zbrojovka de Brno, et les messieurs mentionnés le payeraient immédiatement pour ladite signature 10 000 livres sterling ; le consul recevrait 5 000 livres ; la moitié de la commande serait envoyée à la Bolivie comme cadeau et l'autre moitié irait en Espagne[26]. »

L'offre ayant été retoquée à cause de pressions franquistes, le matériel reste momentanément bloqué[27]. Le Mexique est également sondé, mais la Tchécoslovaquie s'y refuse compte tenu des multiples violations de ce pays au pacte de « non-intervention ». Prague compte le respecter, au moins publiquement[28]. Le Chili est aussi sollicité, mais décline et prévient les réseaux franquistes[29]. La Turquie l'est également, par l'intermédiaire du courtier en tabac Fesdji[30]. L'ambassadeur républicain sur place estime les chances de réussite de l'opération à 90 %, puisque le commerçant turc serait doué d'une certaine influence auprès de Mustafa Kemal

[23] (n.t.) : « Para esta gestión podíamos utilizar varios países. Ya estoy en tratos con el Gobierno de Estonia por conducto de una casa belga. Estonia y la casa belga piden un millón setecientos cincuenta mil francos que se pagarían a prorrata cuando los aeroplanos hubiesen llegado. Claro es, que Estonia es un pequeño país para tantos aparatos y no sé si el Gobierno Americano aceptaría este pedido, si esto falla es posible servirnos de Grecia ». *Ibid*.
[24] Les difficultés sont nombreuses : présence d'agents italiens, allemands et franquistes ; le refus de vente de la part d'hommes d'affaires acquis à la cause des franquistes ; les problèmes bancaires ; ou encore les problèmes de communication avec le pouvoir central. M. Eiroa, « La embajada en Praga y el servicio de información de Jiménez de Asúa », art. cit., p. 219-228.
[25] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 153.
[26] (n.t.) : « el Ministro de Bolivia firmaría un pedido de armas y municiones en nombre de su Gobierno a la fábrica Zbrojovka de Brno, y los mencionados señores le pagarían inmediatamente por dicha firma 10 000 libras esterlinas; el Cónsul recibiría 5 000 libras; la mitad del pedido se enviaría a Bolivia como regalo y la otra mitad iría a España ». Rapport de Gaspar Sanz y Tovar, de la légation franquiste à Prague, le 9 novembre 1936. AGA, R 1048, exp. 29.
[27] Rapport de Gaspar Sanz y Tovar, de la légation franquiste à Prague, le 14 septembre 1936. *Ibid*.
[28] Rapport de Gaspar Sanz y Tovar, de la légation franquiste à Prague, le 9 novembre 1936. *Ibid*.
[29] *Ibid*.
[30] Rapport de Luis Jiménez de Asúa, ambassadeur républicain à Prague : « *Tercer informe enviado por la legación española en Praga, al excelentísimo señor ministro de Estado de España* » (noviembre 1936). Fundación Pablo Iglesias (AFPI), Archivo Luis Jiménez de Asúa, 442/4.

Atatürk, le président de la Turquie[31]. Mais la manœuvre échoue, elle aussi[32]. Elle s'ajoute aux nombreux échecs essuyés par les républicains pour obtenir des licences d'exportation pour les armes tchécoslovaques[33]. Dans bien des cas, ce sont des scandales de presse qui conduisent les réseaux consulaires de ces nations à retirer leur soutien[34].

Durant tout le conflit, l'achat de licences conditionne l'acquisition de matériel dans le pays d'Europe centrale. Pour faire sortir les armes du pays, les franquistes considèrent qu'un comité républicain « n'économise pas l'argent pour corrompre de grandes et influentes personnalités tchécoslovaques[35] ». En mars 1938, le représentant des forces dites « nationales » Gaspar Sanz y Tomar pense avoir réussi à empêcher une livraison à destination des « rouges » grâce au soutien du ministre tchèque des Affaires étrangères, « grand ami de l'Espagne nationale[36] ». Près d'un mois plus tard, il annonce cependant que les armes ont quitté le pays. D'après lui, le camp franquiste n'a pas les moyens économiques ni légaux de s'y opposer : avec une documentation en règle, la sortie de la marchandise ne peut être interdite[37]. À propos du système d'achat de licences, le délégué du général Franco résume :

> « durant le premier temps de la guerre d'Espagne, les commandes d'armes qui se faisaient en Tchécoslovaquie nécessitaient seulement des signatures de représentants étrangers qu'il n'était pas difficile d'obtenir. Plus tard, durant la première moitié de l'année 1937, la commande devait être faite directement par le gouvernement intéressé […], mais en réalité on ne peut pas imputer la faute à la Tchécoslovaquie sinon à quelques ministres des pays mentionnés [la Bolivie, notamment] qui ont essayé de profiter de ces moments pour faire de copieux bénéfices[38]. »

Utile, ce moyen répugne néanmoins de nombreux représentants républicains. Il en va ainsi pour l'ambassadeur à Prague Luis Jiménez de Asúa, qui précise que « la bassesse des diplomates qui se vendent pour trente deniers [le] rend malade[39] ». Les sommes engagées sont colossales.

---

[31] *Ibid*.
[32] M. Eiroa, « La embajada en Praga y el servicio de información de Jiménez de Asúa », art. cit., p. 222.
[33] Gerald Howson cite des tentatives auprès de l'Irak, de la Chine, de l'Uruguay et de la Colombie, en plus de celles que nous avons citées. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 153 et suiv.
[34] M. Eiroa, « La embajada en Praga y el servicio de información de Jiménez de Asúa », art. cit., p. 220-224.
[35] (n.t.) : « no economiza dinero para corromper grandes e influyentes personalidades checoslovacas ». Rapport du quartier général du Généralissime [Franco], État-major, 2e section, à Salamanque le 5 juillet 1937. AGA, R 1048, exp. 29.
[36] (n.t.) : « gran amigo de la España nacional ». Lettre de la Gaspar Sanz y Tovar, de la légation franquiste à Prague, le 15 mars 1938. AGA, R 1048, exp. 29.
[37] Rapport de Gaspar Sanz y Tovar, de la légation d'Espagne franquiste à Prague, le 20 avril 1938. AGA, R 1048, exp. 29.
[38] (n.t.) : « durante el primer tiempo de la guerra de España los pedidos de armas que se hacían a Checoslovaquia necesitaban solamente firmas de Representantes extranjeros que no fue difícil obtener. Más tarde en la primera mitad del año 1937 el pedido debía ser hecho directamente por el Gobierno interesado, como lo fue el de Bolivia que se consiguió detener, y lo ha sido el actual de Estonia, pero de esto en realidad no puede cargarse la culpa a Checoslovaquia sino a algún Ministro de los países mencionados que han intentado aprovecharse de estos momentos para hacer pingües ganancias ». *Ibid*.
[39] L'expression est une allusion aux trente pièces d'argent pour lesquelles Judas Iscariote a trahi Jésus ; nous reviendrons sur l'antisémitisme de Luis Jiménez de Asúa dans le chapitre consacré aux trafiquants d'armes (n.t.) : « la vileza de los diplomáticos que se venden por treinta dineros […] me tiene enfermo ». Annexe du rapport de Luis Jiménez de Asúa destiné à Indalecio Prieto, le 27 février 1937. AFIP, 2212.

Dans de nombreux cas, on peut connaître les montants alloués à la corruption de fonctionnaires. Parfois, les délégués républicains indiquent explicitement le prix du soudoiement des réseaux consulaires. En septembre 1936, Alejandro Otero relate ainsi avoir payé 500 000 francs pour une signature de la Légation d'Haïti nécessaire à un envoi de fusils et de cartouches[40]. Dans l'état des versements quotidiens à la commission d'achats parisienne, on découvre aussi un virement de 250 000 francs au représentant irakien en France pour « service spécial » rendu[41]. On dispose parfois de données précises, comme pour le tableau récapitulatif des achats réalisés par la représentation basque à Paris. Celui-ci permet de savoir que sur les 68,2 millions de francs dépensés par le délégué Francisco Basterrechea pour l'acquisition de matériel stratégique, 4,1 millions l'ont été pour l'intervention d'États interposés[42]. Cette somme ne correspond peut-être qu'à l'argent que la République a dû engager après signature du contrat. D'une manière générale, il semble en effet que la commission pour le certificat porte sur 10 % du montant total. Dans une lettre adressée au délégué espagnol, le courtier Joseph Crozier avance par exemple ce chiffre afin de couvrir un achat de mitrailleuses dans les usines Neuhausen, en Suisse[43]. Cela peut néanmoins aller à la hausse ou à la baisse selon l'empressement des républicains et le volume de l'affaire. À l'heure de dresser les comptes pour les dépenses de guerre, ces frais se transforment généralement en « missions spéciales » ou en « divers », ce qui complique leur estimation globale.

La corruption de fonctionnaires constitue l'un des socles du système d'achat d'apparence légale. Certes, des appuis politiques comme celui du Mexique ont existé, mais celui-ci, vite démasqué, s'est épuisé pour totalement disparaître. Des falsifications pures et simples ont aussi été d'usage, mais elles semblent peu nombreuses. Ces dernières courent le risque d'être percées à jour, avec pour possible conséquence la rétention de la marchandise[44].

Il est difficile de mesurer quel a pu être le degré de connivence de certains diplomates et, par affiliation, de leurs gouvernements respectifs. Les représentants irakiens à Paris et à

[40] Le Mexique n'était pas en mesure de couvrir cet envoi. Rapport d'Alejandro Otero (*sección armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[41] Document sur les versements effectués en décembre 1936. Feuille pour les opérations réalisées le 14 décembre. AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*.
[42] Résumé des sommes versées et investies par le délégué F. Basterrechea : « Cantidades situadas en París a D. Francisco de Basterrechea (*sic*) y su inversión », le 30 septembre 1937. AFIP, 2205.
[43] Lettre de Joseph Crozier adressée à Francisco Basterrechea, le 13 mai 197 à Zürich. AFIP, 2205.
[44] Il en va ainsi pour une opération assez complexe en Norvège. Des cartouches destinées officiellement à l'Uruguay et à la Grèce sont achetées par une société française (la Société Armes Légères de Paris, dirigée par Théodore Lafitte). Les sociétés vendeuses sont la Raufoss Ammunisjonfabrikker et la Norges Spenstoffindustri. Le chargé d'affaires uruguayen à Oslo se plaint que sa signature aurait été falsifiée, ce qui bloque la livraison. AGA, R 1048, exp. 17.

Rome sont par exemple limogés après avoir signé de faux certificats d'exportation[45]. S'agit-il d'intérêts particuliers, ou cela relève-t-il plutôt d'un système que des administrations préservent en se délestant des fonctionnaires les plus exposés ? S'il est parfois difficile de répondre, force est de constater que de nombreux pays ont servi de couverture à l'Espagne républicaine et en ont tiré profit. La Grèce, l'Irak, le Yémen, la Bolivie, la Colombie, la Chine ou encore la Turquie apportent leur concours au camp du *Frente Popular*. Cela a un coût, et il est généralement excessif. Le montant des licences pouvait atteindre 10 % de la valeur des marchandises, voire plus. En contexte d'embargo, les armes étaient vendues au-dessus des prix du marché ; elles étaient parfois hors d'usage, sinon vieillissantes. Pour cette raison, Ángel Viñas considère que le travail des commissions d'achats à l'étranger demandait beaucoup d'énergie et gaspillait beaucoup d'argent, pour des résultats trop incertains[46]. En Tchécoslovaquie, les pertes liées au soudoiement infructueux ne peuvent pas lui donner tort[47].

Il s'agit cependant du prix à payer en contexte d'embargo. Outre une aide directe que le gouvernement mexicain envoie à titre gracieux au début du conflit[48], il faut s'en remettre à l'URSS pour recevoir du matériel de guerre sans intermédiaires. Gerald Howson a néanmoins démontré le caractère particulièrement spoliateur de ces opérations[49]. Les montants, souvent exagérés, et une manipulation du taux de change du rouble vers le dollar auraient provoqué un surcoût démesuré. L'historien britannique le chiffre à près de 51 millions de dollars sur les 200 millions que vaut approximativement le matériel russe[50]. En dehors des avions et des tanks, une bonne partie de l'équipement fourni est d'ailleurs assez médiocre[51]. Cela relativise les dépenses liées au soudoiement. Excessives, celles-ci n'en restent pas moins nécessaires.

De leur côté, les franquistes avouent parfois leur impuissance face à de tels montages. Ils consacrent toutes leurs forces à surveiller les opérations grâce au solide réseau d'espionnage qu'ils ont tissé dans toutes les grandes villes européennes[52]. Celui-ci permet de faire éclater des scandales d'une incontestable efficacité sur l'opinion publique et les gouvernements impliqués.

---

[45] Le premier pour l'Espagne républicaine et le second pour le camp franquiste. Note de renseignement de l'EMA, 2e Bureau (SR-SCR), le 19 avril 1937. SHD, GR 7N² 2595, dossier 2.
[46] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 100.
[47] M. Eiroa, « La embajada en Praga y el servicio de información de Jiménez de Asúa », art. cit., p. 220-226.
[48] 20 000 fusils Mauser et 20 millions de cartouches sont envoyés au début du conflit depuis Veracruz. Cet envoi est réalisé sur ordre du président mexicain Lázaro Cárdenas en août ; le gouvernement mexicain entend d'abord le réaliser à titre gracieux, puis consent à recevoir de l'argent en échange. T.G. Powell, *Mexico and the Spanish Civil War*, *op. cit.*, p. 71 ; É. Lobjeois, *Le Mexique et l'Espagne, 1936-1952*, *op. cit.*, p. 49 et suiv.
[49] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 146- 152 (chap. 20).
[50] *Ibid.*, p. 151.
[51] *Ibid.*, p. 136-145 (chap. 19) ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 218 et suiv.
[52] Diego Navarro Bonilla, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain » dans Sébastien Laurent (éd.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009, p. 231.

B. Les sociétés-écrans : l'exemple de la Société Française de Transports Aériens

Les licences d'exportation ne suffisent pas. Pour éviter les scandales et préserver ses intérêts et ceux de ses fournisseurs, la République espagnole recourt à des sociétés-écrans. Le procédé est connu dans ses grandes lignes. La Société Européenne d'Études et d'Entreprises avait par exemple servi de courtier au début du conflit ; le Mexique se présentait alors comme l'acheteur officiel. Par ailleurs, les mémoires de Walter Krivitsky sont régulièrement citées lorsqu'il s'agit de décrire le lacis de structures ayant été utilisé par la République espagnole. L'ancien agent du NKVD, passé transfuge en 1937, dit que l'ordre lui avait été donné de mettre à contribution les moyens de l'URSS dès l'été 1936[53]. D'après lui, le recours à des organismes préexistants et la création d'entreprises ont permis de développer un réseau d'import-export dans les principales villes européennes[54]. Les propos de Walter Krivitsky sont sujets à caution, d'une manière générale, et des chercheurs se montrent parfois perplexes sur l'importance de l'architecture qu'il dit avoir installée, dans le cas espagnol[55]. Pour autant, ces derniers ne remettent pas en cause son rôle dans certains achats ni l'exploitation de sociétés-écrans soviétiques par les agents du *Frente Popular*. Afin de mesurer l'empreinte des services russes dans le montage d'entreprises fictives et, plus largement, de comprendre la manière dont celles-ci sont organisées, la Société Française de Transports Aériens (SFTA) constitue un cas d'étude idoine.

1) Fondation et contrôle de la société

Les ramifications de la SFTA ont fait l'objet d'interprétations contraires. Gerald Howson considère qu'il s'agit de la structure qui se rapproche le plus de la description donnée par Walter Krivitsky[56]. La société a plusieurs fois attiré l'attention des autorités françaises, ce qui nous permet de bien connaître ses origines. L'industriel André Faraggi, un ancien ami de Pierre Cot, est interrogé par la Cour suprême de Justice en préparation du procès de Riom (1942). En tant que dirigeant de l'entreprise « Office Général de l'Air », il a été amené à ravitailler les républicains au début du conflit. Il se défend d'avoir créé la SFTA, et précise :

> « Les délégués du gouvernement espagnol nous avaient demandé de leur organiser un service propre de liaison aérienne entre la France et l'Espagne. Une telle mission sortant complètement de notre zone d'activité, nous avons refusé de la faire en leur suggérant de créer une société française dont ils auraient

[53] W. Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, *op. cit.*, p. 85-86.
[54] *Ibid.*, p. 86.
[55] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 90 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 208 ; Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 102 et suiv.
[56] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 208.

> le contrôle. C'est ainsi que fut créée la Société française de transport aérien (*sic*) avec M. [Haroldo Díez Terol] espagnol et quelques français qui agissaient en prête-noms[57]. »

Plusieurs rapports de surveillance français le confirment. La SFTA est effectivement fondée en août 1936 par Haroldo Díez, qui n'est autre que le directeur de l'Office de tourisme espagnol, une structure contrôlée par l'ambassade[58]. Comme cela pose problème pour immatriculer des avions en France, le délégué doit céder ses parts à Alfred Pilain, un prête-nom, qui les octroie ensuite à Édouard Godillot, qui devient gérant de la société fin novembre 1936[59]. Il est probable que la publication, à la fin du mois d'octobre, d'articles sur l'envoi de quatre avions Fokker depuis l'aéroport du Bourget ait provoqué le retrait d'Alfred Pilain. Cela avait en tout cas donné lieu à des échanges entre le *Foreign Office* et le gouvernement français pour retenir les avions, sans succès[60]. Au demeurant, la campagne de presse avait jeté la lumière sur la compagnie. Après la publication d'un papier sur le sujet, la Section de Centralisation de Renseignement de l'armée française demande « des enquêtes sur toutes les sociétés de transport par mer, par fer, par air »[61].

La composition du conseil d'administration nous en apprend plus sur les liens que l'organisme entretient avec le PCF et l'Internationale. Selon Gerald Howson, l'affiliation communiste d'Édouard Godillot serait la preuve de liens ténus entre la société et l'IC[62]. Si les militants staliniens ont effectivement une part à jouer dans le fonctionnement de la SFTA, il convient de la relativiser. Notons d'abord que le dirigeant de la société-écran est considéré comme un sympathisant socialiste par la police française[63]. Ses relations ne l'inscrivent pas pour autant dans une sphère politique bien définie. En juin 1938, il propose par exemple un achat à l'ambassadeur espagnol Marcelino Pascua en compagnie d'un certain Boer, de la CNT[64]. Cela semble difficilement concevable de la part d'un agent communiste ou soviétique

---

[57] Le rapport retranscrit « Harold Diez » par erreur. Procès-verbal de l'interrogatoire d'André Faraggi par Olivier Martin, pour la Cour suprême de Justice, le 9 avril au 2 juin 1941. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/38.

[58] Rapport « Société française de transports aériens », sans producteur ni date (probablement l'État-major du ministre de l'Air, en 1939) ; rapport de la DGSN (ministère de l'Intérieur) adressé au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre (en communication à la SCR), le 27 janvier 1940. Tous deux classés dans : SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.

[59] Rapport de la DGSN (ministère de l'Intérieur) adressé au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre (en communication à la SCR), le 27 janvier 1940. SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.

[60] L'épisode a lieu à la fin du mois d'octobre. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 209.

[61] « Une société aéronautique du "Frente popular" à Paris », *L'aviation française*¸ le 24 octobre 1936. Article annoté par la SCR de l'État-major des Armées. SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.

[62] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 209.

[63] Durant les années 1920, il avait été inscrit sur des listes comme « anarchiste ». Rapport de la DGSN (ministère de l'Intérieur) adressé au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre (en communication à la SCR), le 27 janvier 1940. SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.

[64] Il s'agit peut-être de Camilo Boer ou d'un Bauer. Boer et Godillot proposent un achat de 40 moteurs Hispano avec canon à l'ambassadeur. Lettre adressée à Juan Negrín, président du Conseil des ministres et ministre de la Défense nationale, le 17 juin 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 14, exp. 18.

à une époque de déchirement des gauches révolutionnaires. Il convient aussi de rappeler que Édouard Godillot est nommé directeur de la SFTA par José Calviño et Martí Esteve, qui ne sont pas non plus des agents à solde de l'Internationale[65]. Cette promotion est cependant réalisée sur « recommandation directe[66] » d'Émile Dutilleul, dont l'influence au sein du PCF n'est plus à décrire. Lorsque Édouard Godillot fait l'objet d'accusations de malversations de la part d'André Labarthe, du ministère de l'Air, le trésorier du PCF précise que « Godillot n'est pas communiste, mais qu'il continue à avoir la confiance du Parti qui le considère comme loyal et honnête. Mais que si nous pouvions obtenir des avantages positifs en le séparant de la société, nous devrions le faire[67] ». Même sur fond d'anticommunisme, la police française ne suspecte pas l'entreprise d'être un produit des services russes. Après le pacte germano-soviétique de 1939, le PCF est dissout et ses activités démantelées. Dans ce contexte, la Sûreté française rappelle que :

> « Dans les milieux aéronautiques on considère les dirigeants de cette Société comme des hommes de paille, leurs emplois antérieurs ne les désignant nullement pour diriger une affaire de transports aéronautiques. Toutefois on ne possède aucun élément susceptible d'établir qu'ils aient été commandités par les Soviets[68]. »

Parmi les prête-noms, le rapport mentionne la présence des frères Combette, Paul et Fernand, dont le premier est connu pour être un agent communiste actif, en plus d'être l'homme de confiance de Giulio Ceretti[69].

La présence de plusieurs membres du Parti ne veut pas forcément dire que le contrôle de la société échappe aux républicains espagnols. Au contraire, cela relève plutôt d'une alliance de circonstances entre le PCF et les délégués socialistes espagnols. José Calviño et Martí Esteve font savoir que, durant l'automne 1936, l'entreprise était au plus mal : dirigée par des personnes « indésirables », comme Édouard Molinier Corniglion[70], celle-ci se trouvait dans un « état

[65] Lettre de Martí Esteve et de José Calviño adressée à Indalecio Prieto, le 8 avril 1937. AFIP, 2205.
[66] (n.t.) : « en recomandación directa del propio Mr Dutilleu (*sic*) ». Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 2 septembre 1937. AFIP, 2205.
[67] (n.t.) : « que Godillot no es comunista pero que sigue teniendo confianza del partido que lo considera leal y honrado, pero que si con la separación suya de la Compañía pudiéramos obtener ventajas positivas que lo hiciéramos ». *Ibid*.
[68] Rapport de la DGSN (ministère de l'Intérieur) adressé au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre (en communication à la SCR), le 27 janvier 1940. SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.
[69] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 92-93. Sur les frères Combette, voir : Rapport « Société français de transports aériens », sans producteur ni date (probablement l'État-major du ministre de l'Air, en 1939). SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.
[70] Ce personnage haut en couleur est un aviateur et un homme de presse. Il est aussi connu pour son combat dans la Résistance. Les républicains espagnols le considèrent comme un « homme sans scrupules, capable de tout » (rapport « affaire Godillot – société française des transports aériens » du 17 novembre 1939 [sans producteur connu]. SHD, GR 7N² 2653, dossier 42). Il est aussi un ami d'André Malraux, avec qui il participe à l'achat et aux envois d'avions en Espagne républicaine au début du conflit : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 40-42 et 255-256.

délabré »[71]. C'est pour pallier cette situation que les représentants républicains auraient placé les actions entre les mains de personnes de confiance et nommé Édouard Godillot directeur[72], sur recommandation d'Émile Dutilleul. D'après eux, « le chemin qui a été emprunté a été très profitable, car la [SFTA] fournit de précieux services et elle collabore actuellement avec la commission que préside le général Matz[73] ». En 1939, un rapport classé dans les archives du ministère de la Guerre indique que « le personnel français de cette entreprise n'était que de façade : […] en réalité elle était dirigée et subventionnée par l'ambassade de la République espagnole à Paris, en liaison avec les Soviets[74] ». Sur ce point, les archives sont claires : le PCF a apporté un soutien à la société, mais il ne paraît pas l'avoir administré. Pour les franquistes, l'impression est la même, puisque d'après eux, les achats de la SFTA ont été réalisés « toujours en contact avec la fameuse Délégation technique d'aviation que dirigeait à Paris le colonel [Luis] Riaño[75] », celle qui dépend de la *Comisión Técnica*. Cette même structure dont les communistes avaient justement été exclus. C'est donc bien aux ordres de l'Espagne républicaine que l'entreprise répond.

2) La pratique et ses résultats

Sans être ni à l'origine de la société ni au cœur de son administration, l'appui des communistes a sans doute été bénéfique pour l'achat de matériel aérien. Gerald Howson évalue à 120 ou 140 le nombre d'avions que la SFTA a obtenu pour les républicains espagnols[76]. Cette activité explique certainement le chiffre d'affaires de 170 millions de francs (pour des bénéfices d'environ 50 millions) auxquels fait référence une enquête de l'armée française[77]. S'il est

[71] (n.t.) : « La Comisión la encontró ya constituida, dirigida por personas, algunas de ellas indeseables, y en estado ruinoso ». Lettre de Martí Esteve et de José Calviño adressée à Indalecio Prieto, le 8 avril 1937. AFIP, 2205.
[72] *Ibid*. Les frères Combette sont nommés à la fin de l'année 1936. Ils remplacent Lucien Cornet et, surtout, Édouard Molinier Corniglion. Rapport de la DGSN (ministère de l'Intérieur) adressé au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre (en communication à la SCR), le 27 janvier 1940. SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.
[73] (n.t.) « el camino operado ha sido muy provechoso, pues la Société de Transports Aériens viene prestando valiosos servicios y actualmente colabora con la Comisión que preside el General Sr Matz ». Lettre de Martí Esteve et de José Calviño adressée à Indalecio Prieto, le 8 avril 1937. AFIP, 2205.
[74] Rapport « affaire Godillot – société française des transports aériens » du 17 novembre 1939 (sans producteur connu. SHD, GR 7N^2 2653, dossier 42.
[75] (n.t.) : « en contacto siempre con la famosa Delegación tecinca de Aviación que dirigía en París en Coronel Riaño » : « Informe sobre el material diverso de aviación adquirido por el enemigo en diferentes fábricas de aviación […] », le 27 mars 1939 à Burgos. AHEA, A 3 382 (p. 7 du rapport).
[76] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 209.
[77] En tenant compte de la valeur du franc entre 1936 et 1938 (entre 22 et 38 frs le dollar), cela équivaut à une fourchette qui oscille entre 4,5 et 7,7 millions de dollars. Rapport « sur les fournitures clandestines de matériel de guerre, d'armes et de munitions à des puissances étrangères et notamment à l'Espagne » adressé au contrôleur général des armées Robert Jacomet, secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le 30 janvier 1939. SHD, GR 6N 343.

difficile de retracer les circuits financiers de l'entreprise, il ne fait cependant guère de doute que son travail a été soutenu.

Plusieurs investigations permettent de mieux reconstruire les montages légaux auxquels souscrit la SFTA. En France, la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre (DGCMG) est avertie par le ministère de l'Air et la Sûreté nationale que la société « achète bien des avions de tous modèles et n'exploite aucune ligne aérienne. Certaines cessions d'avions par la société au gouvernement espagnol sont nettement établies ». Cependant, la DGCMG regrette être « dépourvue de moyens d'actions personnelle (*sic*) par l'absence de sanction dans la loi du 11 août 1936 » qui encadrait la production et la vente de matériel de guerre français[78]. En janvier 1940, un rapport de la Sûreté française revient sur l'acquisition d'un terrain d'aviation à Toussus-le-Noble par la SFTA, en mars 1937, puis son rachat par la Société Toussus Paris Aviation, un organisme qui sert de couverture à l'entreprise dirigée par Édouard Godillot[79]. Là aussi, le concours d'agents d'exécution communistes se vérifie, puisque la société-écran est dirigée par Étienne Virvoulet, un militant « dévoué et sincère » nommé à ce poste par la tête du Parti[80]. Les archives de l'ambassade républicaine passées aux mains des franquistes permettent également d'en savoir un peu plus. En Belgique, Les Ateliers de Construction des Brevets Aéronautiques (LACEBA) servent de société-écran à la SFTA pour la fourniture d'avions Fokker et de Romano R-83[81]. Le camp du général Franco observe que LACEBA ont acquis des pièces détachées aux États-Unis pour le compte de la SFTA[82]. Aux États-Unis, on peut mentionner le rôle de deux sociétés qui couvrent l'activité de l'entreprise dirigée par Édouard Godillot : la Société d'Exploitations Techniques et Aériennes, grecque, qui achète les avions à la firme Bellanca Aircraft Company, et la Hannover Sales Corporation, américaine, pour la prise de possession du matériel[83].

[78] *Ibid*.
[79] Rapport de la DGSN (ministère de l'Intérieur) adressé au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre (en communication à la SCR), le 27 janvier 1940. SHD, GR 7N² 2653, dossier 42.
[80] *Ibid*. Étienne Virvoulet était proche de plusieurs dirigeants communistes, dont Maurice Tréand, Jacques Duclos ou encore Maurice Thorez. Voir : https://maitron.fr/spip.php?article134902, notice VIRLOUVET Étienne, Marc par Jean-Pierre Ravery, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 5 septembre 2020 [consulté le 12/02/2021]. La proximité d'É. Virvoulet et des dirigeants communistes est illustrée par un repas qu'il donne aux responsables du PCF et à Giulio Ceretti : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 193.
[81] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 210.
[82] « Informe sobre el material diverso de aviación adquirido por el enemigo en diferentes fábricas de aviación […] », le 27 mars 1939 à Burgos. AHEA, A 3 382 (p. 7 et 8 du rapport).
[83] « Examen somero de los libros de contabilidad de la Embajada roja en París (sección de aviación) y datos recogidos sobre cantidades, material y personal ». AHEA, A 3 382 (p. 3 du rapport). Sur ces montages légaux, voir notamment : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 222.

Il s'agit pour les républicains de prévenir des campagnes journalistiques. Quand ils parviennent à deviner certains montages, les franquistes font éclater des scandales par voie de presse ou, de manière plus discrète, ils actionnent certains leviers diplomatiques. Cela fonctionne presque toujours pour empêcher la livraison d'armes aux républicains. Il en va ainsi pour les 22 avions que la SFTA avait achetés auprès de la firme Bellanca[84]. La menace constante des services insurgés et de leurs soutiens dans différents pays force les républicains à rivaliser d'inventivité pour construire un système en perpétuelle adaptation. L'expérience grandissante des délégués du *Frente Popular* en la matière donne l'impression d'une routine empreinte de facilité :

> « Ces derniers jours nous avons constitué une société limitée avec 25 000 francs de capital qui nous sert pour que le docteur [Léo] Katz, qui fait des contrats en nos noms pour le matériel américain et belge, ne figure pas comme particulier mais comme gérant d'une société d'importation, ce qui rendra les choses moins suspectes. […] D'autre part, il faudrait que cette société réalise quelque affaire claire et propre pour que, en cas d'enquête, on puisse prouver la véritable existence de ladite société[85]. »

C. Le volet financier

1) La signature des contrats et l'ouverture des accréditifs

Pour les responsables républicains aux achats, il ne fait guère de doute que les acquisitions d'armements doivent se faire dans un cadre semi-officiel, contrôlé et vérifiable. En septembre 1936, Alejandro Otero décrit les opérations qu'il a souscrites et fait plusieurs fois allusion à de la « contrebande » qu'on lui propose, comme alternative, quand les marchés ne peuvent pas se conclure[86]. Le socialiste espagnol explique que les contrats donnent lieu à l'ouverture d'une lettre de crédit, un accréditif (« *acreditivo* ») d'un montant de 30 % sur les marchandises, prix FOB (« *free on board* », c'est-à-dire sans les taxes et coûts de transport). Le reste de l'accréditif est versé lorsqu'une licence d'exportation a été obtenue et la marchandise a été inspectée. Il faut attendre que le matériel soit livré pour que la somme soit transmise au vendeur[87]. Les montages juridiques sont scrutés minutieusement par les membres des commissions d'achats. À propos d'une affaire en cours de négociation, Francisco Matz indique par exemple à Indalecio Prieto que celle-ci

---

[84] « Informe sobre el material diverso de aviación adquirido por el enemigo en diferentes fábricas de aviación […] », le 27 mars 1939 à Burgos. AHEA, A 3 382 (p. 8 du rapport). D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 92 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 222.

[85] (n.t.) : « En estos días hemos constituido una sociedad limitada con 25 000 francos de capital que nos sirve para que el Doctor Katz que hace contratos en nuestros nombres para material americano y belga, no figure como particular sino como gerente de una sociedad de importación, que hará la cosa menos sospechosa. […] Por otra parte, convendría que esta sociedad haga algún negocio completamente claro y limpio para que, en caso de alguna investigación, pueda probarse la verdadera existencia de dicha sociedad ». Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 18 décembre 1937. AFIP, 2205.

[86] Rapport d'Alejandro Otero (*sección armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

[87] *Ibid*.

> « a reçu tous les sacrements […]. On a regardé le contrat sous tous les angles ; l'avocat l'a vu plusieurs fois, tout comme messieurs [l'attaché commercial Eusebio] Rodrigo et [le chef de la comptabilité Gonzalo] Zabala, et la Banque qui chaque jour fait plus pression dans ces affaires. Moi j'espère que tout finira bien, surtout qu'on ne peut rien faire de plus ; on a procédé avec des personnes de confiance et, en plus, à notre avis, on a pris toutes les précautions[88]. »

Cette prudence est utile. Elle permet de récupérer les accréditifs lorsque des opérations ne peuvent se conclure ou se révèlent être une escroquerie. Du propre aveu des responsables espagnols, ce procédé a cependant le défaut d'immobiliser de grandes sommes d'argent, notamment quand la marchandise tarde à être livrée[89]. Parfois, le système est même dévoyé. Il en va ainsi pour une fraude à l'accréditif que les services de renseignement anarchistes dénoncent. D'après eux, des « aventuriers » :

> « exigent avant toute chose qu'on leur fasse le dépôt accréditif, même s'ils ne peuvent pas satisfaire le contrat. Ils ne peuvent en aucun cas disposer des sommes déposées. Cela leur suffit, puisque les Banques, pour avoir seulement réalisé un dépôt d'importantes sommes dans les dates des contrats, disposent de cet argent pour négocier durant un délai fixe. Elles payent des commissions de 2 % et même plus[90]. »

Par ailleurs, la signature de l'accréditif n'empêche pas qu'une indiscrétion conduise à la saisie des biens par les franquistes durant son transport maritime. C'est pour éviter ce type de déconvenue que les membres des commissions d'achats refusent généralement les contrats douteux. Dans une lettre qu'il adresse à Rafael Valero Caminero, un intermédiaire pour des affaires en Pologne, Francisco Matz indique qu'il

> « [ne peut] pas recevoir dans ses bureaux que des Espagnols qui sont dans la légalité, et dans votre cas, je n'ai aucun doute que vous ne l'êtes pas, puisque vous êtes un jeune militaire, mis en retraite par la loi Azaña*, qui a été suspendu de son solde, et qui est hors de l'Espagne, sans servir directement le gouvernement[91] ».

[88] (n.t.) : « el asunto Straussler ha sido terminado con todos los sacramentos y le incluyo la copia del contrato para que vea lo conseguido. Se ha mirado en todas formas; el abogado lo ha visto varias veces si como los Sres Rodrigo y Zabala, y la Banca que cada día aprieta más en estas cosas. Yo espero que esto resultará bien y sobre todo que no se puede hacer más; se ha hecho con personas de garantía y además a nuestro juicio, se han tomado precauciones ». Lettre de Francisco Matz à Indalecio Prieto, le 4 mai 1937. AFIP, 2205.

[89] Rapport d'Alejandro Otero (*sección armas*), le 22 septembre 1936 (AFIP, 2205) ; rapport de Luis Araquistáin « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936 (AFIP, 2205).

[90] (n.t.) : « Pero exigen antes de nada que se les haga el depósito acreditativo, aunque no poder cumplir el contrato (*sic*), no pueden disponer nunca de las sumas depositadas. Eso les basta, ya que los Bancos, sólo por el servicio de hacerse depositar grandes cantidades en condiciones en las que por las fechas de los contratos, hay plazo[s] fijo[s] dentro de los cuales disponen de ese dinero para negociar, pagan comisiones de un dos y a veces mas (*sic*) por ciento ». Rapport de la *Sección Nacional de Coordinación – Servicio de Información Exterior*, intitulé « de la conducta de las comisiones de compras » (sans date). IIHS, FAI, 52 B 3.

[91] * La loi Azaña (1931), défendue par Manuel Azaña, est une vaste réforme de l'armée espagnole. Elle a encouragé sa démocratisation, forcé les militaires à prêter serment à la nouvelle République et laissé la possibilité à de nombreux officiers de se retirer en touchant leur solde. (n.t.) « yo no puedo recibir en estas oficinas a más españoles que a los que estén dentro de la legalidad y el caso de usted, para mí no ofrece duda que no lo está, por ser militar joven, retirado por la ley Azaña, que ha sido suspendido de sueldo, y está fuera de España, sin servir directamente al Gobierno ». Lettre de Francisco Matz à Rafel Valero Caminero, le 22 mai 1937. AFIP, 2205.

Les représentants espagnols font cependant quelques exceptions. Lorsqu'ils le jugent utile et peu risqué, ils se tournent vers des opérations de contrebande. Il s'agit souvent de commandes impérieuses, comme celles que les frères Lévy de l'usine de Bourg-lès-Valence fournissent au camp républicain. Francisco Matz indique que ces pourvoyeurs

> « nous volent autant qu'ils le peuvent, mais ils sont incontestablement devenus un peu comme notre sèche-larmes, en nous sauvant à plusieurs reprises avec des approvisionnements urgents, pour des choses que personne ne nous donne. Ces derniers temps ce sont eux qui nous ont obtenu le peu qu'en France nous pouvons trouver pour approvisionnement urgemment les Asturies ; de plus, ces hommes ne font pas de contrats, on leur donne les ordres de vive voix, ils amènent le matériel en contrebande à Marseille, ou bien là où on leur demande, et une fois que c'est entre nos mains ou embarqué, nous payons[92]. »

Parfois, des offres beaucoup plus conséquentes sont réalisées, mais elles inquiètent les délégués espagnols quant à leur faisabilité. En février 1937, un accréditif de 60 millions de francs est ouvert pour l'achat de 50 000 fusils et 50 millions de cartouches situés à New York[93]. L'affaire donne lieu à plusieurs rebondissements. Faute d'avoir pu inspecter la marchandise dans les temps, la lettre de crédit expire. S'en suivent des échanges entre Alejandro Otero et un certain Léonard, un contrebandier ayant fait ses preuves durant la « Loi sèche » :

> « L'accréditif est dangereux pour lui, car les contrats d'armes avec les Espagnols étant punis par la nouvelle Loi américaine, ce serait lui, citoyen américain, qui perdrait le plus si un jour on découvrait l'affaire.
>
> Il me propose à ce moment de la contrebande. Lui nous livre les fusils et moi l'argent en liquide. Cela ne laisse aucune trace. Mais une contrebande de 60 millions !
>
> Je consulte [Earl Russel Browder, leader du parti communiste états-unien] avec la question suivante : une opération de contrebande de 1 500 tonnes est-elle techniquement faisable ? La réponse est sans appel : "Oui. Tout est possible en Amérique"[94]. »

Pour la réalisation de la transaction, Alejandro Otero pose cependant plusieurs conditions concernant l'affrètement de la marchandise, son inspection et son paiement. Les nombreuses duperies des vendeurs ont finalement raison de l'affaire. Le délégué socialiste regrette alors des échanges avec des « gangsters » qui ont réussi à soustraire 250 000 dollars à la cause républicaine[95]. Pour éviter ce genre de désagréments, l'inscription des démarches dans un cadre

---

[92] (n.t.) : « yo creo que nos roban cuanto pueden, pero indudablemente han venido a ser algo así como nuestro paño de lágrimas, salvándonos en muchos casos con suministros urgentísimos, de aquellas cosas que nadie nos dá (*sic*). En estos días ellos son lo que nos facilitan lo poco que en Francia estamos encontrando para poder suministrar urgentemente Asturias; además estos hombres no hacen contrato, se les dá (*sic*) las ordenes de palabra, llevan el material de contrabando a Marsella, o adonde les pedimos, y una vez en nuestro poder o embarcado pagamos ». Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 23 septembre 1937. AFIP, 2205.

[93] Voir le rapport d'Alejandro Otero du 27 avril 1937 sur l'affaire « Fisser-Januar-Walter (*sic*) ». AFIP, 2205.

[94] (n.t.) : « El acreditivo es peligroso para él, porque estando castigado por la nueva Ley americana el trato de armas con españoles, sería él, ciudadano americano quien más perdería si algún día se descubriera el asunto. Y me propone un contrabando. Él entrega los fusiles y yo el dinero en billetes. Esto no deja rastro. ¡Pero un contrabando de 60 millones! Consulto con Brauder (*sic*) la siguiente cuestión: es técnicamente factible un contrabando de 1 500 toneladas? La contestación es terminante: Sí. Todo es posible en América ». *Ibid*.

[95] *Ibid*.

règlementaire sert d'assurance. Une des meilleures garanties de livraison reste l'obtention d'un certificat d'exportation à destination d'un pays non soumis à un embargo sur les armes. Quand tout est en ordre, les transactions financières peuvent avoir lieu.

2) Les montages bancaires et les problèmes de devises

Le montage financier est la partie la plus connue du système d'achat[96]. Le point ayant été le plus discuté concerne l'acquisition de matériel de guerre grâce aux réserves métalliques espagnoles. Nous ne reviendrons pas ici sur le transfert de l'or à Moscou, mais nous pouvons rappeler que cette décision constituait la seule alternative afin de protéger les devises républicaines d'une saisie des franquistes, au cas où ces derniers venaient à prendre Madrid[97]. Il s'agit d'une démarche secrète, qui a été prise à l'initiative des républicains espagnols ; elle ne représente pas un « vol » des Soviétiques, comme certains historiens franquistes ou néofranquistes ont bien voulu l'entendre[98]. En outre, Ángel Viñas a montré que cela a également permis d'échapper à un « sabotage bancaire » de la part des établissements financiers qui, à Paris, Londres ou Washington, faisaient part de difficultés techniques pour empêcher certaines opérations[99]. Ces nombreux blocages avaient une motivation idéologique[100]. Dans ce contexte, les républicains espagnols ont pu compter sur le soutien de la Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (BCEN) de Paris, une structure contrôlée par l'URSS. Après l'automne 1936, celle-ci devient la principale plateforme financière de l'Espagne du *Frente Popular*. Pour Ángel Viñas, cela constitue un des fondements du « virage vers l'Union soviétique ». En plaçant leur dépôt aurifère à Moscou, les républicains pouvaient acquérir du matériel en URSS tout en utilisant le système bancaire soviétique en Occident, afin de réaliser des achats hors du canal d'approvisionnement russe[101]. Sur les 744 millions de dollars dépensés par la République durant la guerre, 518 millions l'ont été grâce à l'or de Moscou[102]. Cette somme n'a pas été entièrement utilisée pour des achats en Russie, puisque la BCEN sert de centre payeur pour les transactions menées dans le monde entier[103].

[96] Sur ce point, l'apport le plus important reste celui d'Ángel Viñas. Nous prendrons ses synthèses les plus récentes, mais rappelons ici sa contribution la plus citée sur le sujet : Á. Viñas, *El Oro de Moscú*, *op. cit.*
[97] Entre autres : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 232-234 ; Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 373- 393 (chap. 12) ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 203-219.
[98] Pour un retour détaillé sur le transfert de l'or à Moscou, ses fondements légaux et la construction de la propagande franquiste sur ce sujet, voir aussi : Á. Viñas, *Las armas y el oro*, *op. cit.*, p. 147- 269 (chap. 2).
[99] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 399-407.
[100] *Ibid.*
[101] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 114.
[102] Une synthèse sur ce point : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 217-218.
[103] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 150-151 ; P. Martín Aceña, *El oro de Moscú y el oro de Berlín*, *op. cit.*, p. 121 ; Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 414 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 137 Y.

L'administration des dépenses par le biais de l'URSS a fait l'objet de débats. Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog estiment que le recours à la BCEN permettait aux Soviétiques de contrôler les achats républicains. Selon eux, certains dirigeants de la banque auraient néanmoins essayé de sortir l'Espagne de cette dépendance. Il s'agissait pour eux de « gagner à l'Espagne républicaine la neutralité des milieux financiers français[104] ». Si la documentation consultée n'apporte pas beaucoup de réponses, on peut cependant souligner l'existence de démarches soviétiques afin de soutenir les finances du *Frente Popular*. En juillet 1937, l'URSS propose au camp républicain la mise en place de facilités économiques – des fournitures de matières premières – contre un nouveau crédit. D'après certains dirigeants russes, ces facilités économiques auraient pour but de ne pas « livrer [les Espagnols] à la merci du capitalisme international » en entretenant des liens toujours plus étroits avec l'Union soviétique[105]. La volonté de contrôle des finances de guerre républicaines semble évidente, mais cela n'a pas empêché ces derniers de procéder à des achats hors de l'URSS. Les structures financières russes sont d'ailleurs loin d'avoir géré toutes les transactions effectuées.

Le choix des représentants espagnols de préférer les plateformes soviétiques aux autres institutions bancaires a aussi été discuté. C'est un des points sur lesquels Ángel Viñas et Pablo Martín Aceña entrent en désaccord, ce dernier considérant que la République avait d'autres options à exploiter avant de transférer l'or madrilène en URSS[106]. Au début de la guerre civile, les ministres du *Frente Popular* utilisent en effet différentes structures, comme la banque Louis Dreyfus, la Chase Bank, le Crédit Lyonnais, la Barclays ou la Banque de l'Union Parisienne[107]. Si ces dernières ont fait effectivement obstacle à plusieurs opérations, elles sont aussi disposées à servir d'intermédiaires pour le financement des conflits. Un rapport de la préfecture de police rappelle qu'un petit groupe d'établissements joue les courtiers pour tous les belligérants possibles :

> « - The Chase Bank pour l'Espagne gouvernementale et nationaliste et la Chine (accréditifs en faveur de la France, l'Angleterre, la Tchécoslovaquie, le Liechtenstein et l'Amérique du Nord et du Sud)
> - Barclays Bank pour l'Espagne gouvernementale et nationaliste ainsi que la Chine et le Japon. (Accréditifs en faveur des Empires Centraux, des pays baltes et de la Grande-Bretagne)

Rybalkin cite un témoignage de Largo Caballero à ce propos, celui-ci est produit dans le tome 2 de *Guerre et Révolution en Espagne (1936-1939)* de Georges Soria (1975).

[104] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 99-100. Sur l'hostilité des milieux capitalistes français, voir notamment : José María Borrás Llop, *Francia ante la guerra civil española: burguesía, interés nacional e interés de clase*, Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1981.

[105] (n.t) : « que nos obligarían a entregarnos a merced del capitalismo internacional, es preciso que obtengamos facilidades económicas de la URSS ». Note de Marcelino Pascua, ambassadeur républicain à Moscou, juillet 1937. AHN, Marcelino Pascua, legajo 2, exp.2.

[106] P. Martín Aceña, *El oro de Moscú y el oro de Berlín*, *op. cit.*, p. 159 et suiv.

[107] Ángel Viñas n'oublie pas de le mentionner : Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 89-90.

> - Banque Commerciale pour l'Europe du Nord pour la Chine et l'Espagne gouvernementale. (Accréditifs en faveur de l'Angleterre, la France, la Tchécoslovaquie, la Russie (URSS monopole d'État)
> - Banque de l'Union parisienne pour l'Espagne Nationaliste, la Chine et le Japon. (Accréditifs en faveur de la France, de l'Allemagne, de la Pologne et des Pays baltes)[108] »

Au 9 novembre, sur les 1 075 millions de francs passés par des banques parisiennes, 845 millions l'ont été par ces entités, pour environ 49 millions de dollars[109]. À cette date, la BCEN ne représente qu'une structure financière secondaire pour les républicains espagnols.

En outre, les archives de surveillance laissent entendre que d'autres banques continuent à être utilisées après l'automne 1936[110]. Cependant, la documentation de l'ambassade saisie par les franquistes à la fin du conflit permet de comprendre que ces établissements n'ont pas été sollicités par la République espagnole, mais par la BCEN, qui leur versait les crédits bancaires[111]. En tout état de cause, si Ángel Viñas a raison de souligner que « le système soviétique était impénétrable[112] », il faut également préciser que le concours des autres structures reste nécessaire sur la durée. Cela semble avoir été indispensable pour éviter les indiscrétions concernant les opérations d'achats depuis Paris qui, rappelons-le, avoisinent les 100 millions de dollars[113].

Malgré les solides montages financiers réalisés par le camp républicain, les problèmes de devises ne cessent de se multiplier. En 1936, Luis Araquistáin se plaint de retards pour disposer de fonds[114]. Par la suite, la situation ne fait qu'empirer. En août 1937, l'impossibilité pour le ministère des Finances de livrer des devises oblige les républicains à un curieux commerce. Pour obtenir les 300 000 livres sterling nécessaires à des acquisitions en Tchécoslovaquie, Francisco Basterrechea récupère 40 000 livres sterling d'une opération non conclue ; le Mexique fait de même pour 190 000 livres ; reste une somme que le délégué basque

[108] Rapport de la préfecture de police adressé au ministre de l'Intérieur, le 3 octobre 1938. APP, 1 W 1911/106 059.
[109] Pour une valeur du dollar située à 22 frs. Somme déduite des tableaux récapitulatifs des versements pour les deux commissions d'achats (appelés respectivement « primer periodo » et « segundo »). S'y ajoutent plus de 400 millions de francs directement versés à des agents pour lesquels il est plus difficile de connaître l'établissement de transfert financier. AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*.
[110] L'information, fournie par les forces franquistes et adressée à l'ambassadeur d'Angleterre en Espagne, est nourrie de plusieurs preuves. Rapport du ministre des Affaires étrangères adressé au ministre de l'Intérieur et à la DGSN, le 26 juin 1937. Note de renseignement transmise au ministre de l'Intérieur par la préfecture de police, le 17 septembre 1937. ANF, F7 14677, dossier 1 098 191.
[111] « Examen somero de los libros de contabilidad de la Embajada roja en París (sección de aviación) y datos recogidos sobre cantidades, material y personal ». AHEA, A 3 382 (p. 1 du rapport).
[112] (n.t.) : « el sistema soviético era impenetrable y esta cualidad atrajo a Largo Caballero, Negrín y Prieto ». Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 414.
[113] Nous faisons ici référence à l'estimation des achats pour « l'approche économique des fournitures militaires » du chapitre précédent.
[114] Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205. L'ambassadeur remet la faute sur le ministre des Finances Juan Negrín. Mais d'après Ángel Viñas, cela est dû aux difficultés bancaires françaises. Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 112.

Marcelino Aguirrezabala ne fournit qu'aux prix de nombreuses supplications[115]. Peu après, le général Francisco Matz se montre « préoccupé », car des contrats pour des obus en Grèce et des cartouches en Pologne n'ont pas pu être finalisés, faute de transfert financier[116]. En avril 1938, l'ambassadeur Marcelino Pascua indique au directeur de la *Comisión Técnica* que 200 000 livres sterling se font toujours attendre pour le paiement de munitions en Grèce[117]. Au fil du conflit, ces problèmes vont croissant. Quand ils ne mettent pas un terme aux transactions, ils affectent grandement le crédit des républicains auprès des fournisseurs.

Les ressources espagnoles ne cessent de fondre. En raison de leur épuisement progressif – qui devient total en août 1938 – plusieurs emprunts sont réalisés en URSS pour l'achat de matériel militaire *in situ*[118]. Ceux-ci sont de 70 millions de dollars (en mars 1938) et de 50 millions de dollars (en janvier 1939)[119]. En mal d'argent, les républicains doivent multiplier les initiatives pour résister à une guerre d'usure. En ce sens, on peut citer les ventes de matières premières et de vivres pour financer le conflit. Face à cela, le régime franquiste entend réagir. En décembre 1937, il fait ainsi savoir

> « qu'il ne reconnait pas comme licite le trafic qui a pour base des produits tels que les oranges par exemple, que l'ennemi exporte ou prétend exporter en vue de l'acquisition de devises étrangères qui, en définitive, sont transformées en matériel de guerre[120]. »

Ces initiatives sont de toute manière insuffisantes pour obtenir les équipements qui auraient permis à la République d'inverser le cours du conflit. À partir du milieu de l'année 1938, la conjoncture espagnole et européenne rendent la victoire de l'Espagne antifasciste de plus en plus improbable. Les difficultés financières du *Frente Popular* renforcent cette dynamique[121]. Les conséquences sont doubles. Aux incidences intérieures – notamment alimentaires[122] – s'ajoute un désœuvrement en dehors des frontières : les délégués républicains rencontrent toujours plus de problèmes pour rassembler l'argent nécessaire aux acquisitions de matériel de guerre. Sans armes, la victoire est inenvisageable.

---

[115] L'opération concerne l'achat de 50 000 fusils, 2 000 mitrailleuses et 130 millions de cartouches. Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 5 août 1937. AFIP, 2205.
[116] Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 9 août 1937. AFIP, 2205.
[117] Lettre de Marcelino Pascua adressée à Augusto Barcia, directeur de la *Comisión Técnica*, le 20 avril 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 11, exp. 8.
[118] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 234-235 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 219.
[119] L'absence de remboursement total de ces crédits fait que l'Union soviétique n'a finalement pas tiré de bénéfice économique de son engagement en Espagne. D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 240. D. Kowalsky dit que d'autres chercheurs étaient déjà parvenus à cette conclusion, car Michael Alpert l'avait déjà défendue en 1987, dans son ouvrage sur *El Ejército popular de la República* (aux pages 251-252).
[120] Télégramme de René Bonjean, chargé d'affaire à Madrid, adressé au Quai d'Orsay, le 7 décembre 1937. CADN, 396PO/B 557, 1-D3.
[121] À cette date, les ressources financières républicaines en Russie sont officiellement épuisées. Il faut s'en remettre sur une aide à crédit. E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 282-283.
[122] *Ibid.*, p. 357-358.

Bilan : Un secret en mal d'argent

Le processus d'achat des républicains espagnols se déroule généralement en trois temps. Après la localisation et l'expertise de la marchandise, il s'agit d'obtenir une licence d'exportation pour autoriser la sortie du matériel. C'est ensuite que des devises permettent d'ouvrir l'accréditif et de signer le contrat. Le respect apparent de la règlementation ne protège pas seulement les fournisseurs des indiscrétions, il offre aussi aux républicains des garanties financières en cas de fraude ou de rupture des négociations commerciales.

Ces montages souffrent de la publicité qui leur est donnée. Le problème des délégués espagnols ne relève pas d'éventuelles difficultés à trouver des diplomates à corrompre ni de la marchandise à vendre, mais de pouvoir le faire en toute discrétion. Les scandales de presse ou des manœuvres politiques plus effacées permettent aux agents franquistes et à leurs alliés d'empêcher les livraisons d'armes à la République espagnole. L'obtention de devises est l'autre talon d'Achille du procédé d'achat. Les difficultés financières ne faiblissent pas. Quand elles ne souffrent pas d'être dévoilées, ces opérations secrètes risquent aussi de se retrouver en mal d'argent.

Parfois, les franquistes s'avouent impuissants face aux moyens économiques déployés par leurs ennemis. Le système de corruption dont les républicains tirent parti a l'avantage d'adoucir les blocages politiques et légaux de nombreux pays. Cependant, cela attise aussi de la défiance au sein de leur propre camp. Cela explique sans doute les attaques des anarchistes espagnols, qui accusent les membres de l'ambassade de gaspiller l'argent espagnol au gré de manœuvres perfides, malhonnêtes et vénales[123]. C'est donc à double titre que les délégués aux achats se retrouvent sous le feu des critiques. La collaboration avec les courtiers en armements ne rend pas les choses plus faciles.

II. Je t'aime… moi non plus : l'ambassade et les courtiers en armements

A. Les mauvaises affaires de l'Espagne antifasciste

1) Un état de la question

La nature semi-légale du trafic fait perdre beaucoup de garanties aux républicains. Les dirigeants socialistes espagnols ont témoigné de leur collaboration avec des négociants d'armes sans états d'âme. Le diplomate Pablo de Azcárate se souvient du « monde trouble et sans cœur du trafic des armements » qui se trouvait dans l'ambassade durant les premiers jours du

[123] P. Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger », art. cit., p. 92-95.

conflit[124]. Toribio Echevarría décrit des « personnes d'une moralité plus que douteuse » avec qui la République était dans l'obligation de traiter[125]. Alejandro Otero relate un mélange fait de « fabricants, d'armuriers, d'intermédiaires de tous grades, de voleurs et d'espions » ; d'après lui, ce sont ces derniers qui viennent tromper les délégués de l'ambassade avec des offres malveillantes[126]. Pour cette raison, il juge que la vente de matériel de guerre ne répond à aucune considération idéologique : « les armements sont contrôlés par quelques groupes financiers d'Europe. Eux ne pensent ni au capitalisme ni au socialisme ; ils pensent seulement à notre or[127] ». Quand il s'agit de chiffrer le phénomène, l'hyperbole est d'usage : un agent de la CNT estime que « 90 % des trafiquants d'armes sont des gens peu scrupuleux[128] » ; Indalecio Prieto évoque quant à lui 99 % d'arnaqueurs[129].

Bien que les républicains aient pris la mesure des motivations des courtiers en armes, les anarchistes espagnols et communistes français condamnent cette alliance de circonstance. Les premiers accusent les membres des commissions d'achats d'agir en « profiteurs de guerre » de concert avec les trafiquants ; les seconds leur reprochent surtout une incompétence qui en fait des cibles faciles pour les courtiers peu scrupuleux[130]. Il ne fait guère de doute que ces attaques ont pour objectif de décrédibiliser le travail de l'ambassade et de s'arroger ses prérogatives en matière d'acquisitions d'armements[131]. On peut aussi penser que ces critiques résultent d'une méconnaissance des opérations de la part d'acteurs pour qui la lutte devait être menée sous l'étendard de l'antifascisme plutôt qu'avec des intermédiaires intéressés voire avec des ennemis idéologiques. Le climat de défiance à l'égard des « munitionnaires » et des « marchands de canons » a certainement renforcé l'incompréhension qui, elle, nourrit la critique.

Ces sources ont ensuite été reprises par l'historiographie. En France, *Les Brigades de la mer* est la première enquête à revenir sur le sujet[132]. À l'étranger, les publications sont plus

[124] (n.t.) : « Sobre la embajada se había volcado el mundo turbio y sin entrañas del tráfico de armamentos ». P. de Azcárate, *Mi embajada en Londres durante la Guerra Civil Española*, *op. cit.*, p. 29.
[125] (n.t.) : « gentes de una moral mucho más que dudosa ». Rapport de Toribio Echevarría, les 6 et 7 septembre 1936 à Paris (AGA, RE 135, carpeta 5 (« Francia I »).
[126] (n.t.) : « Vienen a la oficina a ofrecernos negocios: fabricantes, armeros, intermediarios de todos grados, ladrones y espías ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[127] (n.t.) : « Los armamentos están controlados por unos cuantos grupos financieros de Europa. Estos no piensan ni en capitalismo ni en socialismo; piensan en nuestro oro solamente ». *Ibid*.
[128] (n.t.) : « Reconoce nuestro informante que el 90 % de los traficantes de armas es gente poco escrupulosa ». Rapport sur les négociations d'armes émis par Claudio Sjoblom, à Barcelone le 24 avril 1938. IIHS, CNT, 005 E 33.
[129] « el 99 % de ellos [los intermediarios] son un atajo de estafadores ». Lettre d'Indalecio Prieto à Manuel de Irujo, 19 novembre 1937. AFIP, 2205.
[130] P. Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger », art. cit., p. 91-98.
[131] *Ibid.*, p. 99-100.
[132] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 93-97.

nombreuses. L'étude faisant encore autorité est celle de Gerald Howson[133], mais celle de Morten Heiberg et Mogens Pelt a aussi fait date[134]. En outre, la question est régulièrement citée dans les synthèses sur l'internationalisation de la guerre d'Espagne[135]. La nature du phénomène donne certainement envie d'y consacrer quelques pages. Certes, les informations sont parfois difficiles à recouper, mais les services policiers et militaires ont laissé des sources facilement mobilisables. Pour raconter les manœuvres des uns et la corruption des autres, les rapports de surveillance et de répression sont souvent écrits à la plume du roman d'espionnage[136]. Ils sont généralement agréables à lire, leur mise en intrigue donne parfois envie de les reprendre textuellement. Il faut dire que l'arrivée d'agents nazis ou d'« aventuriers internationaux » dans les affaires de la République espagnole a de quoi surprendre. Cela s'éloigne de la mobilisation antifasciste qui, elle, a gagné ses lettres de noblesse avec l'engagement de volontaires dans les rangs de l'armée républicaine, ou à renfort de campagnes humanitaires de très grande envergure. Les études sur le trafic de matériel de guerre ont permis d'éclairer une facette moins connue de l'internationalisation du conflit. Mais le secret des opérations ayant longtemps fait croire à une histoire impossible à écrire, les auteurs s'en sont généralement tenus à une approche descriptive. Cela s'est parfois fait au détriment de la critique des sources, qui ont une charge politique sinon idéologique. À preuve, Francisco Olaya Morales qui conclut à propos du « trouble commerce des armes » :

> « Bien sûr, les accusations des dirigeants communistes concernant le fléau des aventuriers internationaux qui ont profité de la situation ne peuvent pas être mises en doute. Mais cela ne justifie pas la gestion de ceux qui avaient l'obligation de veiller aux intérêts espagnols, obligation qui a seulement servi pour justifier la manière de procéder des dirigeants socialistes[137]. »

Notre propos n'a pas pour objectif de juger, mais de comprendre. Comprendre comment des délégués républicains ont pu éviter des pièges ou s'y compromettre, décrire de quoi est faite l'alliance avec des agents que l'on présente comme leurs ennemis objectifs. Que cette relation

[133] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*

[134] Celle-ci relate les achats d'armes républicains en Allemagne nazie et, plus particulièrement, le rôle du maréchal Göring dans plusieurs ventes d'armes à la République. Morten Heiberg et Mogens Pelt, *Los negocios de la guerra: armas nazis para la República española*, Barcelone, Crítica, 2005, 258 p.

[135] Par exemple : F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 147-152 ; Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 89- 121 (chap. 3).

[136] Sur l'essor du roman d'espionnage et les liens entre roman d'espionnage et les agents de renseignements, voir notamment : Alain Dewerpe, « La République a-t-elle besoin d'espions ? » dans *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 151-154.

[137] Passage tiré du titre : « el turbio comercio de las armas ». (n.t.) : « Desde luego, las acusaciones hechas por los dirigentes comunistas, a la plaga de aventureros internacionales que se aprovecharon de la situación no puede ponerse en duda. Pero esto no justifica la actuación de quienes tenían la obligación de velar por los intereses españoles, que sólo sirvió para justificar la manera de proceder de los primeros ». F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 152.

ne se soit jamais interrompue mérite bien une explication qui, en l'état, permet d'« explorer la loyauté[138] » en contexte de conflit.

2) Arnaques et espionnage : les infortunes parisiennes

Les arnaques et détournements de marchandises dont souffre la République sont connus. Quelques mauvaises affaires sont dues à des malversations à des agents du gouvernement légal. Parmi elles se trouve le cas de Pablo Rada, qui profite d'une connivence de ministre de l'Intérieur Ángel Galarza pour soustraire 20 millions de francs de l'ambassade parisienne. Riche en rebondissements, l'épisode se solde même par l'assassinat d'un des complices à la frontière franco-espagnole. Il provoque un scandale politique qui, malgré ses zones d'ombres, est qualifié de « sale affaire » par les chercheurs[139].

Dans leur très grande majorité, la plupart des infortunes parisiennes trouvent cependant leur origine hors des murs républicains. Les exemples de montages frauduleux ne manquent pas. Il s'agit souvent de ventes de marchandises fictives ou d'un détournement en mer au profit de l'ennemi[140]. Il en va ainsi pour l'affaire dite du *Yorkbrook*¸ du nom d'un navire venu charger du matériel de guerre à Stockholm. C'est un proche du maréchal Hermann Göring qui orchestre l'opération. La marchandise étant en partie inutilisable, c'est lui, Josef Veltjens, qui

> « aurait tenté de faire sauter le bateau en mettant une grenade dans la soute à charbon. Cet attentat ayant été découvert, il aurait alors prévenu les services franquistes pour faire saisir la cargaison afin de masquer le marché défectueux qu'il avait fait traiter[141]. »

Dans cette affaire, l'ancien chanteur à la cour impériale allemande Gunther-Arthur Gutermann est sollicité pour expertiser la marchandise. Ce dernier aurait ensuite été détenu après une dénonciation de ses comparses, ce qui l'empêche de toucher une commission de 5 % sur le montant de la vente[142]. L'histoire ne s'arrête pas là, puisque le *Yorkbrook* fait l'objet d'une tentative d'arraisonnement par le cuirassé franquiste *Canarias* lors de son arrivée dans le golfe de Gascogne. Trois chalutiers basques armés parviennent cependant à le sauver au prix de

---

[138] Jana Osterkamp et Martin Schulze Wessel (eds.), *Exploring loyalty*, Göttingen Bristol, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017, 240 p.

[139] Il s'agit de l'affaire à laquelle sont mêlés Antonio Rexach, Enrique Metziat et le dénommé Bellver. Une de ses ramifications est abordée dans le chapitre 3 de la thèse ; pour un approfondissement, voir : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 206-207 ; F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 146-147 ; Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 100-102 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 279-288 ; Antonio Calzado Aldaria et Bernat Martí i Pellicer, « Il tesoro degli anarchici. El exilio italiano en España y la compra de armas para la República: algunos pícaros y un ministro, 1936-1937 » dans Eduardo Higueras Castañeda, Ángel Luis López Villaverde et Sergio Nieves Chaves (éds.), *El pasado que no pasa. La Guerra Civil Española a los ochenta años de su finalización*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2020, p. 397-406.

[140] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 53-57 et 72-85 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 192-201 (chap. 26).

[141] Note de renseignement de la préfecture de police sur Josef Veltjens, le 12 octobre 1937. APP, BA 1663.

[142] Note de renseignement de la préfecture de police sur Gunther-Arthur Gutermann, le 12 octobre 1937. *Ibid*.

lourdes pertes[143]. C'est peu dire que la collaboration des républicains avec les trafiquants gagne à être racontée.

Le double jeu de certains courtiers est bien documenté. En octobre 1937, un rapport de la préfecture de police parisienne synthétise :

> « Des informations recueillies dans divers milieux ont permis de constater que la guerre civile en Espagne servait de prétexte à de nombreux aventuriers pour s'infiltrer dans des organismes semi-officiels chargés d'acheter du matériel et des denrées destinées aux gouvernementaux espagnols. […]
>
> Certains individus à qui le conflit espagnol a permis d'exercer leur activité ont opéré par intermédiaires et sont demeurés dans la coulisse. Bien que vendant du matériel ou des denrées au Gouvernement espagnol par l'entremise "d'hommes de paille" ; ils se sont adressés en même temps aux services d'intendance du général Franco à qui ils ont offert les mêmes produits ; ils ont même été jusqu'à aviser les rebelles des transports destinés à Valence afin que ces transports puissent être ensuite détournés.
>
> […] Il semble bien que ces mêmes individus sont (*sic*) en relations par personnes interposées avec les services de renseignement de la "Junte de Burgos" [le régime franquiste] à l'étranger, notamment avec le centre de renseignement placé dans la capitale sous la direction de l'ex-ambassadeur d'Espagne, M. [José María Quiñones de León][144]. »

La proximité de certains trafiquants avec José María Quiñones de León est tangible. Depuis l'Hôtel Meurice, ce dernier organise une ambassade officieuse des franquistes ; celle-ci sert de véritable centre de contre-espionnage[145]. Le directeur des Poudreries et Cartoucheries helléniques d'Athènes Podromos Bodosakis y loge, alors que son usine réalise des transactions avec la commission d'achats républicaine[146]. Nicolas Straussler, un des protagonistes de l'affaire des 25 avions Fury, semble aussi avoir été proche de José María Quiñones de León. Ce dernier l'avait protégé de poursuites grâce à l'intervention de l'ancien préfet de police Jean Chiappe[147].

Malgré des connivences idéologiques ou des relations d'amitié avec des soutiens de Franco, les courtiers s'abandonnent d'ordinaire au plus offrant. Gerald Howson souligne en effet que les intermédiaires les plus importants étaient aussi connus pour leurs convictions nazies, fascistes ou conservatrices[148], mais, comme Michael Miller, il rappelle que ces derniers dissocient généralement les affaires de leurs idées politiques[149]. Les franquistes en font l'amère expérience. En novembre 1936, le responsable de la légation « nationale » à Varsovie déclare :

---

[143] Deux chalutiers républicains sont coulés durant cet accrochage, qui a lieu en mars 1937. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 195 ; A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 320-321.
[144] Rapport du directeur des Renseignements généraux et des Jeux adressé au préfet de police, le 4 octobre 1937. APP, BA 1663.
[145] Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida : exilio y represión en la Francia de Franco : 1937-1951*, Valence, Universitat de València, 2012, p. 51.
[146] Note de la préfecture de police, novembre 1938. APP, BA 2007.
[147] Cela concerne le scandale politico-financier lié à Alexandre Stavisky (1934), dont Nicolas Straussler était un intime. Note de la Section de Centralisation des Renseignements, État-major des Armées françaises, février 1938. SHD, GR 7N² 3022, dossier 2.
[148] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 110-111.
[149] *Ibid.*, p. 197-201 ; Michael B. Miller, *Shanghai on the Métro: spies, intrigue, and the French between the wars*, Berkeley, University of California Press, 1994, p. 115-118.

> « Malheureusement, voici notre situation en ce moment, car notre chargement vient d'être retardé extraordinairement pour différentes difficultés soulevées, au moins en partie, à mon avis, par notre agent d'achat, M. [Stefan] Czarnecki, qui est aussi un agent des rouges. Il a probablement été ébloui face aux possibilités d'affaires avec ces derniers, qui ont d'importants crédits ouverts à Londres pour des achats ici. Il n'a pas hésité à mettre différents obstacles aux démarches de livraison de notre chargement, lesquels ont permis, tout en retardant notre chargement, une sortie plus facile pour le matériel des marxistes[150]. »

Preuve en est que les républicains n'ont pas tardé pour agir contre les manœuvres franquistes.

3) L'ambassade en quête de sécurisation des opérations

Le travail de sape des agents franquistes et les montages malveillants de certains courtiers gênent considérablement les acquisitions d'armes. Au début du mois de septembre 1936, le délégué républicain aux achats Toribio Echevarría estime que les scandales de presse et les dénonciations ont fini par rendre les opérations impossibles[151]. Luis Araquistáin parle d'un « climat de méfiance et de discrédit que pesait sur l'organisation des achats » lors de son arrivée à l'ambassade, quelques semaines plus tard[152]. D'après un courtier venu proposer ses services, les locaux de la seconde commission ne permettaient pas de réaliser des transactions en toute discrétion :

> « Au contraire, on s'y prête facilement à l'espionnage le plus élémentaire. Les échantillons, les catalogues et la correspondance s'accumulent sur les pupitres du personnel, dans la même pièce où tout le monde attend. Et comme ladite attente se prolonge durant longtemps, tout le monde peut observer, lire et prendre des notes tranquillement. D'autre part, le personnel ne prend pas les précautions élémentaires pour garder la discrétion. On parle de tout devant tout le monde[153]. »

Une solution commode consiste à trouver un lieu propice aux acquisitions d'armes. En avril 1937, l'installation de la nouvelle commission au 61 avenue Victor Emmanuel III doit régler ce problème. Son directeur Francisco Matz estime qu'un déménagement écartera les

---

[150] (n.t.) : « Desgraciadamente esta es aún la situación en este momento, pues nuestro encargo ha venido retrasándose extraordinariamente, por diferentes dificultades planteadas, al menos en parte, a mi juicio, por nuestro agente de compra Sr Czarnecki, que también lo es de los rojos, y quien probablemente deslumbrado ante las posibilidades de negocios con los mismos, que tienen abiertos importantes créditos en Londres para compras aquí, no ha dudado en poner diferentes obstáculos a los trámites de libramiento de nuestro encargo, los cuales al retrasarlo, permitían más libremente la salida del material para los marxistas ». Rapport de Juan Serrat, de la légation d'Espagne à Varsovie, le 12 novembre 1936. AGA, R 1048, exp. 22.

[151] Rapport de Toribio Echevarría, les 6 et 7 septembre 1936 à Paris (AGA, RE 135, carpeta 5 (« Francia I »).

[152] (n.t.) : « me di cuenta de la atmósfera de desconfianza y desprestigio que pesaba sobre la organización de compras ». Rapport de Luis Araquistáin, ambassadeur d'Espagne en France, « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205.

[153] L'information provient d'un certain M. Bidouze, elle est reproduite dans un rapport des anarchistes espagnols. (n.t.) : « Por el contrario se presta fácilmente al espionaje más elemental. Las muestras, los catálogos, la correspondencia, se extiende sobre los pupitres del personal en la misma habitación donde todo el mundo espera y como dicha espera se prolonga durante mucho tiempo todo el mundo puede observar, leer y tomar notas tranquilamente. Por otra parte el personal no toma las precauciones más elementas para guardar la discreción. Se habla delante de todo el mundo de todo ». Rapport du comité péninsulaire de la FAI. Barcelone, septembre 1938 (*Pleno de regionales del Movimiento libertario. Informe sobre las comisiones de compras, la subsecretaría de armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la República – por la creación del ministerio de armamento*). IIHS, FAI, 35 C.

courtiers devenus indésirables[154]. Mais, d'après Indalecio Prieto, il faut aller plus loin : « Comme règle générale, on doit mettre en quarantaine tout ce que propose l'ambassade, et il convient que dans celle-ci – où le secret n'est pas parfait – on méconnaisse ce que [la] commission fait[155] ». À l'instar de Francisco Largo Caballero, il considérait que la chancellerie parisienne ne permettait pas de réaliser des transactions en toute discrétion[156].

Le développement d'un service du contre-espionnage est aussi à l'étude. En avril 1937, Francisco Matz souligne

> « le manque d'une organisation qui nous fournisse des informations précises sur les personnes qui nous entourent et qui pourrait aller jusqu'à exercer une sorte de contre-espionnage qui nous permette d'opposer quelque chose à l'espionnage qu'exercent nos ennemis. Pour arriver à cela, nous avons réalisé quelques pourparlers avec les organisations ouvrières qui nous sont acquises, le Parti socialiste et communiste, qui ont parfaitement organisé ces services, avec le personnel de la police judiciaire qui milite dans leurs organisations. On est dans l'attente qu'avec l'aval de M. Léon (*sic*), on nous propose un service qui travaille directement à nos ordres et qui nous permette d'avoir les renseignements sur les personnes qui nous intéressent et aussi de connaître les péripéties de celles que nous souhaitons. Nous considérons que ceci est d'un grand intérêt, car ici nous ne pouvons pas avancer sans connaître les personnes qui nous entourent[157]. »

Il est difficile de savoir dans quelle mesure le projet a pu être mené à terme. Il semble qu'Indalecio Prieto se soit montré assez réticent à l'idée de confier l'espionnage à des organisations politiques, qu'il ne juge pas plus efficaces que d'autres[158]. Il est en revanche surprenant que Francisco Matz ne fasse guère mention des services de renseignements républicains déjà en place. Au sein du circuit diplomatique, le réseau d'espionnage dirigé par Luis Quintanilla, un ami de Luis Araquistáin, se chargeait notamment de surveiller les activités d'achats espagnoles depuis la France[159]. Cet organisme souffrait certes de limites évidentes. Ayant peu de succès à son actif, il ne survit pas au départ Luis Araquistáin, en mai 1937[160]. Pour le reste, il existe plusieurs initiatives émanant de l'administration républicaine, des régions

[154] Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 19 avril 1937. AFIP, 2205.
[155] (n.t.) : « Como regla general debe ponerse en cuarentena todo lo que proponga la Embajada, y conviene que en ésta (*sic*) – donde el secreto no es perfecto – se desconozca lo que esa Comisión haga ». Rapport d'Indalecio Prieto adressé à Francisco Matz, le 7 mai 1937. AFIP, 2205.
[156] Á. Viñas, *El Escudo de la República*, *op. cit.*, p. 105-106.
[157] Il est difficile de savoir à qui ce M. Léon fait référence. S'agit-il de L. Blum ? (n.t.) : « noto en esta la falta de una organización que nos proporcione informaciones precisas sobre las personas que nos asedian y hasta ejercer algo de contra espionaje que nos permite contrarrestar algo el espionaje que ejercen nuestros enemigos. Para llegar a esto hemos hecho gestiones con las organizaciones obreras que nos son afectas, Partido Socialista y Comunista, que tienen perfectamente organizados estos servicios, con personal de la Policía Judicial que milita en sus organizaciones y estamos pendientes de que bajo el aval de Mr Leon (*sic*) se nos proponga un servicio que trabaje directamente a nuestras órdenes y que nos permita tener información de las personas que nos interese y también conocer las andanzas de las que queramos. Consideramos esto de un gran interés, y pues aquí no nos podemos mover sin conocer la gente que nos rodea ». Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 19 avril 1937. AFIP, 2205.
[158] Pour le justifier, il s'appuie sur l'infiltration de nombreux espions dans les rangs des Brigades internationales. Rapport d'Indalecio Prieto adressé à Francisco Matz, le 7 mai 1937. AFIP, 2205.
[159] F. Luengo Teixidor, *Espías en la embajada*, *op. cit.*, p. 60.
[160] *Ibid.*, p. 56-60 et 81-82.

autonomes ou de structures politiques et syndicales[161]. Afin de régler le manque de cohérence de l'espionnage à l'étranger, le *Servicio de Información Diplomático Especial* (SIDE) est mis en place en avril 1937[162]. Il est probable que Francisco Matz n'ait pas souhaité collaborer avec ce service naissant, qui dépendait des Affaires étrangères républicaines, pour préférer un système qui reste sous le contrôle de la Défense nationale. Au demeurant, le SIDE réalise effectivement un contre-espionnage des opérations d'achats, mais il s'agit sûrement d'une activité secondaire, car les informations retrouvées dans les archives à ce sujet semblent peu nombreuses[163].

Malgré leur centralisation inachevée, les services républicains à l'étranger permettent de déjouer certains pièges. En novembre 1937, un rapport évoque la révocation de deux lettres de crédit à la suite d'une information défavorable fournie par Luis Jiménez de Asúa, depuis Prague :

> « Sans vacillation aucune, on a coupé à ce même moment toute relation avec M. [Louis] Mortier ; on a annulé sans préjudice les accréditifs ouverts et ledit monsieur n'a rien réclamé, et on n'a fait aucune autre opération avec lui[164]. »

En définitive, il semble évident que les autorités républicaines ont multiplié les efforts pour protéger les acquisitions d'armes des indiscrétions ennemies. Sur le long terme, il se peut que ces démarches aient eu de l'effet, puisque les ventes frauduleuses et les détournements de marchandises se font moins nombreux. Encore faut-il rappeler que le transport du matériel de guerre passe partiellement aux mains de compagnies politiquement sûres, comme France Navigation[165]. Par ailleurs, il convient de souligner que les délégués aux achats à Paris ont perfectionné leurs méthodes et appris à distinguer les affaires fiables du reste. Les montages légaux et financiers utilisés apportent aussi certaines garanties. Il n'empêche. Malgré certaines déconvenues, des prix prohibitifs ou des livraisons de médiocre qualité, les services de l'ambassade reviennent vers certains intermédiaires. Pour l'expliquer, certains protagonistes du camp républicain ont critiqué l'incompétence des délégués républicains, sinon leur manque d'honnêteté. Si cette hypothèse vaut sans doute pour quelques cas, il semble surtout que les

[161] *Ibid.*, p. 44- 68.
[162] *Ibid.*, p. 71-74.
[163] On peut citer à titre d'exemple la notice informative du SIDE n° 144 (20 octobre 1938, à Nice), concernant des commandes d'armes en Grèce, ou la n° 155 (27 octobre 1938, à Nice), concernant des canons antiaériens proposés à la commission d'achats. AGA, RE 52.
[164] (n.t.) : « Sin vacilación alguna, se cortó desde aquel mismo instante toda relación el Sr Mortier; se anularon sin perjuicio los acreditivos abiertos y ni dicho Sr ha reclamado nada, ni se ha hecho con él ninguna otra operación ». Rapport intitulé « Louis Mortier », Comisión Técnica Española, 19 novembre 1937. AFIP, 2205.
[165] Sur cette dernière, voir : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*

membres de la commission d'achats ont été pris au piège d'alliances obligées. Nous allons maintenant analyser pourquoi.

B. L'analyse de réseaux comme nouvelle approche

1) Positionnement personnel : une synthèse

Dans un effort de clarté, nous reviendrons ici seulement de manière synthétique sur notre approche méthodologique et les résultats, qui sont plus longuement développés en annexes (p. 705 et suiv.). Il convient d'abord de définir à quoi le réseau fait référence. Le terme est polysémique, sinon galvaudé[166]. Plus qu'une discipline, l'analyse de réseaux se rapporte à un ensemble de méthodes et de concepts qui aident à comprendre les interactions entre des unités sociales. On parle de « nœuds » et de « liens » qui forment un « graphe ». Celui-ci peut être complet, quand toutes les relations possibles existent, ou vide, lorsqu'aucun lien n'est présent. Nous nous situerons à la croisée des chemins entre les approches de sciences humaines et de criminologie, qui se sont appropriées ces méthodes et concepts[167].

Notre réflexion prend appui sur un corpus limité. Il s'agit concrètement d'une *base de données des relations entretenues par les commissions d'achats de la République espagnole à Paris, dans le but d'acheter des armes et du matériel de guerre dans le respect des formes contractuelles (1936-1939)*. Les nœuds correspondent aux organismes officiels, aux courtiers et aux sociétés privées. Les liens sont de deux natures. D'une part, il s'agit des relations contractuelles avec une commission d'achats pour l'acquisition de matériel prohibé. D'autre part, les relations non contractuelles entre les trafiquants ont aussi été ajoutées ; il s'agit de données plus précaires, mais qui permettent de remettre les relations d'achats républicaines au sein de leur contexte. Cela donne un aperçu sur des connexions du monde de l'armement. Dans les deux cas, on parle de liens « non orientés », puisqu'il ne s'agit pas d'une interaction allant dans une direction (comme un ordre ou une lettre, par exemple). On signalera aussi que cette base laisse plusieurs éléments de côté. Les achats en contrebande, ceux réalisés hors des murs

[166] Pour une synthèse : Pierre Musso, *Critique des réseaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
[167] Elles permettent de décrire la morphologie du graphe afin de savoir si nous avons affaire à des organisations hiérarchiques ou horizontales, si des sous-ensembles existent, si la structure d'un graphe le rend plus vulnérable ou au contraire résilient. Un autre type d'analyse peut être portée sur les nœuds, afin notamment de calculer leur position d'intermédiarité dans le graphe ; il faut chercher à comprendre si cela constitue une force ou une faiblesse pour la structure. Deux références citées en annexes : Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. 52-2, nº 2, p. 88-112 ; Francesco Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups » dans *Encylopedia of Criminology and Criminal Justice*, New York, Springer-Verlag, 2014, p. 4973-4981 ; Laurent Beauguitte, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire » dans Rosemonde Letricot et al. (éds.), *Le réseau : usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2016, p. 9-24.

parisiens (notamment en URSS) ainsi que le matériel d'aviation de la troisième commission n'ont pas été intégrés. Au total, le graphe compte 264 nœuds pour 715 relations :

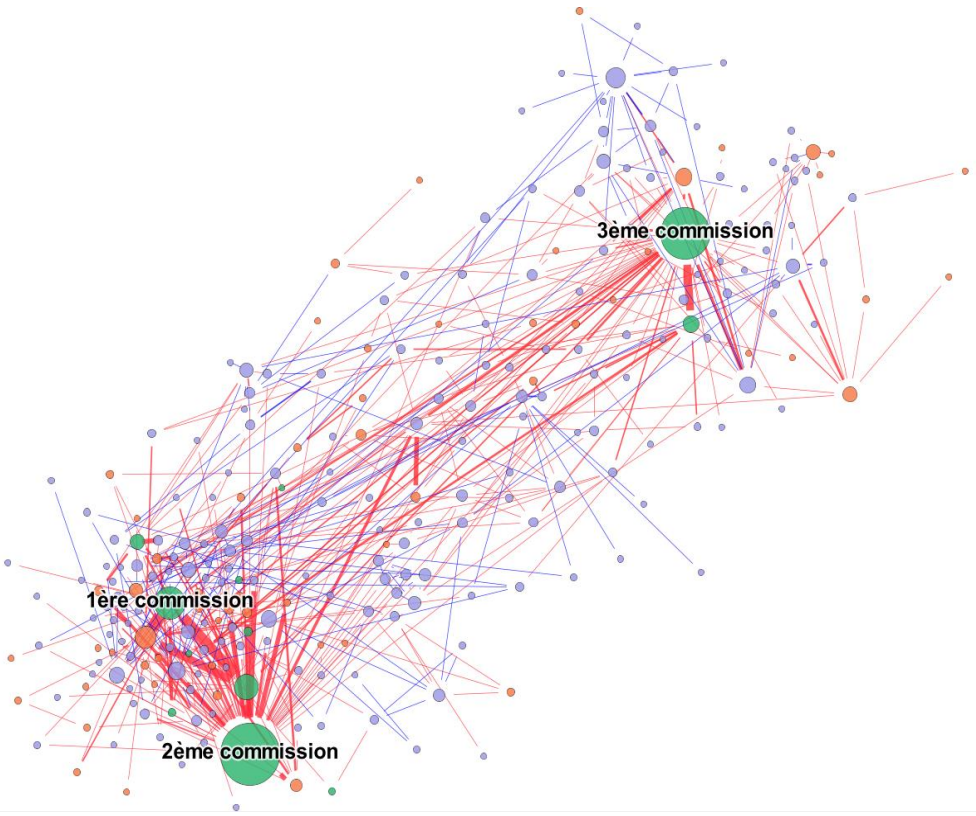

Graphique 2 : Réseau d'achats d'armes des trois commissions parisiennes figuré en fonction du nombre de relations, 1936-1939 (via Gephi*, projection OpenOrd*, fonction déchevauchement)

Légende :

Graphe : 264 nœuds pour 517 liens (pour 715 interactions)

Liens : taille 1 minimum à 15 maximum (selon nb.) – partition selon la relation : contractuelle (rouge), interpersonnelle (bleue)

Nœuds : taille 5 minimum à 50 maximum (selon degrés, pour valeur 1 à 66) – partition selon le statut : courtier (bleu), société (orange) ou organisme officiel (vert)

Ce graphe est un artefact. Il permet de lire autrement le sujet, mais le choix et la collecte ont leurs limites. Il convient avant tout de nuancer le manque de données, qui constitue un faux problème, puisque cela est le propre des sciences sociales[168]. Par contre, il est certain que cette lacune doit être entendue. Il en va ainsi pour les relations non contractuelles, qui sont sans doute les données les plus incomplètes, mais qui ont le mérite de montrer les chemins qui pourraient être suivis par l'ambassade. En outre, le choix de ne retenir que les trois commissions d'achats

[168] F. Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups », art. cit., p. 4977 ; L. Beauguitte, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire », art. cit., p. 13-14.

parisiennes fait forcément disparaître certaines interactions qui existent par ailleurs. De plus, notre graphe fige des relations qui s'étalent sur plusieurs mois, il ne rend pas compte des chemins qui ne peuvent plus être empruntés. Enfin, notre démarche a été de mesurer le poids des liens selon le nombre de contrats, ce qui peut être trompeur. Le tableau 8 montre que certains acteurs ont plusieurs relations, mais que celles-ci portent sur des montants assez faibles, quand d'autres cumulent avec peu de contrats des sommes très importantes (voir p. 480 ou p. 740). En définitive, notre graphe ne constitue qu'une image des relations d'achats nouées autour des commissions parisiennes, mais celle-ci permet de lire autrement un phénomène historique.

Cette base de données permet en effet de comprendre l'alliance entre les républicains et les trafiquants sous un nouveau jour. Les calculs et méthodes développés depuis plusieurs dizaines d'années renforcent notre analyse. Cette approche ne résout pas tous les problèmes. Des imprécisions subsistent. Cependant, compte tenu de l'extrême complexité des relations d'achats, il a vite semblé qu'une description purement qualitative n'était pas suffisante. L'esprit s'égare facilement quand il s'agit de retenir une foule d'anonymes et les liens qui les unissent. La base de données des achats républicains à Paris doit rendre certains phénomènes plus intelligibles. Cela permet aussi de faire apparaître certaines caractéristiques qu'il était impossible d'apprécier sans méthode de calcul. Cela ne dispense pas d'une démarche qualitative ; au contraire, cela la nourrit. C'est de ce jeu de va-et-vient que sera faite notre analyse.

2) Des intermédiaires incontournables : analyse des procédés commerciaux

En contexte d'embargo, les républicains espagnols réalisent rapidement qu'il est nécessaire de passer par des courtiers afin de commander du matériel de guerre en toute discrétion. Au début du conflit, le socialiste wallon Jean Delvigne indique aux républicains que « les maisons [belges] dont les propriétaires sont tous des fascistes ne livreront pas d'armes pour le gouvernement rouge de Madrid aux Espagnols qui étaient en train d'arriver[169] ». Luis Araquistáin le confirme :

> « C'est une erreur de vouloir que des Espagnols soient ceux qui font les achats, directement, allant d'un pays à l'autre. L'arrivée d'un voyageur avec un passeport espagnol ou de quelqu'un qui parle à peine une autre langue que l'espagnol suscite immédiatement les soupçons de la police et la curiosité délatrice de la presse du pays hostile à la République, ce qui est partout majoritaire[170]. »

[169] (n.t.) : « las casas cuyos propietarios son todos fascistas que no entregaran armas para el gobierno rojo de Madrid a los españoles que iban llegando ». Rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936. AFIP, 2205.

[170] (n.t.) : « Es un error querer que sean españoles quienes hagan las compras, directamente, yendo de un país a otro. La llegada de un viajero con pasaporte español o apenas hablando otra lengua que la española suscita inmediatamente las sospechas de la policía y la curiosidad delatora de la prensa del país desafecta a la República,

L'analyse de réseau nous permet de mesurer la place des courtiers au sein du graphe. Le mode de calcul le plus signifiant est celui porté sur la « centralité d'intermédiarité » (en annexes, voir « 4. Analyse des nœuds », p. 730 et suiv.). Il consiste à déterminer le nombre de fois où des acteurs se retrouvent sur le chemin entre d'autres nœuds du graphe. Un chiffre haut indique qu'un individu occupe une position d'intermédiarité forte au sein du graphe ; l'ensemble du réseau peut d'ailleurs être affecté par sa disparition. Le tableau 13 (p. 732) montre les individus ayant la plus forte centralité. Les nœuds les plus importants sont les commissions d'achats, qui sont au cœur de notre analyse. Ensuite plusieurs sociétés étant intervenues comme intermédiaires (comme la Société Européenne, ou SEEE) ou comme fournisseurs (les Poudreries et Cartoucheries helléniques) apparaissent. Des agents se démarquent également. Parmi eux, on compte ceux qui ont été mêlés à des affaires malveillantes et qui, pour cette raison, sont régulièrement cités par les rapports administratifs, de surveillance ou de répression (il s'agit de Jean Aron, Arthur Collins, Michael Rosenfeld, Édouard Weisblat ou Paul Dormann). En outre, ceux faisant l'objet d'une vigilance antérieure aux opérations républicaines ont certainement plus de chances de se retrouver au centre du graphe, car leurs relations sont plus documentées. Ces courtiers ont effectivement traité des affaires avec l'Espagne antifasciste – parfois plusieurs –, mais leur forte centralité d'intermédiarité tient aussi de l'effet de source. Mais il en va différemment pour d'autres protagonistes qui, comme Daniel Wolf, Alexandre Klaguine ou Edgar Grimard, occupent une place centrale dans le réseau d'achat d'armes. Le graphique 8 montre que les individus ayant la plus forte centralité sont ceux ayant travaillé avec deux commissions, sinon les trois (p. 717).

Parmi les agents républicains, la présence effacée de militants de la IIe et de la IIIe Internationale peut interroger[171]. Pour les socialistes, la participation de Jean Delvigne aux achats en Belgique est pourtant attestée dès le début du conflit[172]. Seul le socialiste Barthélemy Lledos semble avoir un rôle important central – il est en 21e position dans la base – mais ce dernier, qui est maire de la commune pyrénéenne d'Err, ne semble pas avoir agi avec un quelconque mandat politique[173]. Plusieurs chercheurs sont revenus sur la contribution d'agents

que es la mayoría en todas partes ». Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205.

[171] Celle de Jean Delvigne est de 262 et pour le socialiste Walter Schevenels, ce chiffre atteint de 230,89. Vient ensuite Émile Dutilleul, avec 48,49, puis René Souillard, un agent communiste français, avec 6,45. Giulio Ceretti est absent de la base. La moyenne du graphe est de 18,43 (1er agent à 2 183,98, le 30e à 560,25). Voir la distribution des degrés de centralité en annexes, tableau 13, p. 732.

[172] José Gotovitch, « La Belgique et la guerre civile espagnole : un état des questions », *BTNG*, 1983, vol. 14, p. 508 ; N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*, p. 29 et 268.

[173] Sur B. Lledos, voir notamment : https://maitron.fr/spip.php?article76479, notice LLEDOS Barthélemy, Étienne par André Balent, version mise en ligne le 2 mars 2010, dernière modification le 13 janvier 2019 [consulté le 20/05/2021].

communistes, sinon soviétiques, aux acquisitions de matériel de guerre pour l'Espagne légale[174]. Malgré cela, ils ne semblent pas être des protagonistes incontournables du trafic, car ils ne font pas partie des individus ayant la plus forte centralité d'intermédiarité. Certes, une fraction de la mobilisation militante consiste à fournir des armes en contrebande. Plusieurs, comme les communistes français, concurrencent l'activité des commissions d'achats, et finissent par opérer en dehors de ses canaux. Ils utilisent parfois des prête-noms pour ne pas s'exposer. Pour expliquer leur position marginale, il faut cependant signaler que les militants n'ont pas permis à l'ambassade de trouver des négociants fiables et encore inconnus. Dans ses mémoires, Giulio Ceretti dit avoir présenté Daniel Wolf aux républicains, qui ignoraient soi-disant ses offres[175]. Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog soulignent toutefois que le courtier hollandais traitait déjà avec l'ambassade[176]. D'après le trafiquant Maurice Marchal, Daniel Wolf a sûrement été introduit par l'intermédiaire d'un certain Trébucien, un intime de Luis Araquistáin, qui était également capitaine d'aviation de réserve dans l'armée française[177]. Selon un rapport des services de renseignements franquistes, les premiers contacts auraient cependant été noués par la Société Européenne d'Études et d'Entreprise dans le cadre de fourniture de vivres[178]. En outre, le nom du militant René Souillard apparaît dans les opérations de la deuxième commission d'achat, mais un rapport de renseignement militaire français précise au contraire que c'est Paul Dormann qui aurait monté la transaction[179]. Ce dernier est à l'origine de nombreux déboires que rencontre la structure républicaine parisienne durant l'automne 1936. Il est même accusé d'avoir dénoncé les envois d'armes aux franquistes[180]. Les socialistes ne connaissent pas de meilleures fortunes. À titre d'illustration, Jean Delvigne collabore plusieurs fois avec Adolf Abter au début du conflit[181], un trafiquant bien installé en Belgique qui fournit aussi des armes aux franquistes aux côtés du groupe mafieux de Paul Carbone et François Spirito[182]. Compte tenu de la centralité très importante de ces intermédiaires – 8e pour A. Abter,

[174] Sans compter les témoignages, ces travaux sont nombreux. Deux synthèses : C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 40-45 ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 106-110.
[175] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 172-173.
[176] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 52.
[177] Il s'agit peut-être de Jean Trébucien. Rapport intitulé « 100 tanques – comprados para el Gobierno de la Republica Española en octubre-noviembre de 1936 », octobre 1938 à Paris. Les informations sont données par Maurice Marchal. AHN, Marcelino Pascua, caja 11, exp. 8.
[178] Rapport du Servicio de Información y Policía Militar, sans date (probablement fin 1938-début 1939). AGA, R 1048, exp. 21.
[179] Note de renseignement du 2e Bureau de l'EMA, région de Paris, le 17 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[180] Note de renseignement de la Commission Technique espagnole intitulée « Paul Dormann », le 19 novembre 1937 (AFIP, 2205) ; rapport de la préfecture de police, octobre 1937 (APP, BA 1663).
[181] Note de la DGSN, le 25 septembre 1936 (SHD, GR 7N² 2132), dossier 3 ; copie d'un rapport de la préfecture de police, le 12 février 1937 (SHD, GR 7N² 2616, dossier 1).
[182] Rapport de la préfecture de police, le 19 janvier 1937. APP, 77 W 430/174 939.

14e pour P. Dormann et 18e pour D. Wolf –, on peut considérer que les militants ont eu un rôle secondaire, qui se limitait à l'accréditation de courtiers qui traitaient déjà avec la République, ou seraient amenés à le faire.

La question du recrutement est cruciale. Compte tenu de la nécessité de passer par des intermédiaires, les républicains espagnols réactivent d'abord d'anciens contacts. Au début du conflit, Daniel Ovalle dit avoir pris l'initiative de visiter

> « les personnes avec qui [il avait] fait des affaires antérieurement ainsi que d'autres personnes qui sont plus ou moins recommandables, mais qui pour ce type de marchandises sont ceux qui indiquent le mieux les lieux où elles peuvent se trouver[183] ».

Reste à savoir comment les républicains se lient avec eux. Des lettres de démarchage des trafiquants d'armes ont été localisées. Celles-ci font généralement part d'avantages commerciaux et d'un engagement idéologique, en l'occurrence antifasciste[184]. Les rares missives identifiées n'ont pas donné lieu à des relations fructueuses. Encore faut-il rappeler que les délégués républicains ont témoigné de l'arrivée d'un nombre incalculable de courtiers dans les locaux de la commission, au début du conflit. Le choix se portait sur celui qui apportait les plus grandes garanties ou qui disposait des meilleures références. D'après le renseignement militaire français, c'est ce qui explique l'importance prise par Fernando Martinez Dorrien au début du conflit :

> « Au mois d'août 1936, il est arrivé à Paris et, en vertu d'un vieux contrat – datant de 1932 – qui le liait à la maison d'exportation d'armes française, Dieu et Cie, 10 rue Clément Marot à Paris, il s'est mis à la disposition de cette maison pour faire de l'exportation d'armes en Espagne au profit des gouvernementaux. Grâce aux bonnes relations qu'il avait conservées dans différents milieux politiques gouvernementaux [espagnols] et, avec l'appui de l'Ambassade d'Espagne, à Paris, il a pu réaliser de très bonnes affaires pour lesquelles il a encaissé de très fortes commissions allant jusqu'à plusieurs millions de francs[185]. »

Ce cas rappelle que les délégués républicains ont accordé une grande importance aux recommandations émises par des cercles politiques. Ce système de bouche à oreille tend à renforcer le poids d'une minorité d'acteurs déjà bien insérés dans les réseaux. Le graphique 10 montre que la distribution des nœuds répond à une loi de puissance, puisque très peu d'acteurs concentrent la majorité des connexions du graphe (voir p. 721). Celle-ci correspond au modèle de « réseau invariant d'échelle » (*scale-free network*) d'Albert-László Barabási et Réka Albert,

[183] (n.t) : « las personas con quien yo había hecho negocios anteriormente como así a otras que son más o menos recomendables pero que para esta clase de mercancía son las que mejor indical (*sic*) los lugares donde se puede encontrar ». Rapport de Daniel Ovalle daté du 24 août 1936. AFIP, 2205.

[184] P. Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger », art. cit., p. 102-103.

[185] Note de renseignement du 2e Bureau (EMA), le 26 juin 1937. SHD, GR 7N² 2920, dossier 39-40. Un rapport qui reprend en partie cette note de renseignement évoque des relations avec le président Manuel Azaña et Jerónimo Bugeda, un socialiste très proche d'Indalecio Prieto et Juan Negrín (rapport sur Simeon Vidarte et Fernando Martinez Dorrien, sans date ni auteur, transmis par l'ambassadeur Marcelino Pascua à Juan Negrín le 15 septembre 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 2, exp. 19).

pour qui les unités les plus connectées sont celles qui sont amenées recevoir le plus de connexions[186]. En principe, ce modèle s'applique à des ensembles comprenant des milliers de nœuds, mais des chercheurs ont utilisé cette loi pour analyser des collaborations professionnelles de plus petite envergure[187]. Cette explication est cependant insuffisante pour interpréter la place prise par certains intermédiaires.

La jouissance de certains attributs individuels est un facteur décisif. Le traitement de cette question dans le prochain chapitre nous invite à l'évoquer de manière synthétique. En ce sens, on peut rappeler que les courtiers au service de la République disposent de compétences commerciales et d'un rayonnement géographiques utiles au *Frente Popular*[188]. Certains contrôlent des structures marchandes et financières transnationales, qui peuvent être bénéfiques à la République. À cela s'ajoute la « culture internationale » des trafiquants, qui appartiennent très majoritairement aux hautes classes sociales. Comme le souligne Anne-Catherine Wagner, les membres de ces groupes sociaux sont doués d'une très bonne maîtrise des langues, ils ont l'habitude de voyager et une aisance pour interagir avec des étrangers[189]. Cela constitue certainement une qualité première des courtiers en armements. Néanmoins, c'est aussi par le biais de certains procédés commerciaux que s'explique leur forte intermédiarité au sein du réseau.

Parmi les pratiques conventionnelles, Gerald Howson signale l'existence de partages territoriaux entre les trafiquants[190]. À titre d'illustration, le chercheur britannique a montré que les acquisitions de matériel de guerre auprès du *Syndykat Eksport Przemysłu Obrennego* (SEPEWE) devaient passer par un cercle réduit de courtiers, ceci sur ordre du puissant ministre des Affaires étrangères Józef Beck[191]. Indalecio Prieto rappelle au ministre de la Justice Manuel de Irujo que le recours aux agents d'achats est une obligation :

> « Depuis longtemps, je suis très préoccupé par la question des intermédiaires. Pour les armes et les munitions, jusqu'à ce qu'un des gouvernements se décide à nous aider, il est impossible de les éviter[192]. »

[186] Albert-László Barabási et Réka Albert, « Emergence of Scaling in Random Networks », *Science*, 15 octobre 1999, vol. 286, nº 5439, p. 509-512.
[187] Sergey Dorogovtsev et José Mendes, *Evolution of networks: from biological nets to the Internet and WWW*, Paperback edition., Oxford/New York, Oxford University Press, 2013, 264 p.
[188] P. Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger », art. cit., p. 102-104.
[189] Anne-Catherine Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, Découverte, 2007, p. 43.
[190] Leurs concurrents devaient passer par eux ou leurs proches s'ils voulaient réaliser des ventes à certains pays. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 111.
[191] Le SEPEWE est parfois orthographié différemment. C'est la dénomination d'un document officiel qui a été reprise. *Ibid.*, p. 110-112.
[192] (n.t.) : « Desde hace mucho tiempo ando muy preocupado con la cuestión de los intermediarios. En armas y municiones es imposible evitarlos, hasta que uno de estos gobiernos se decida a ayudarnos ». Lettre d'Indalecio Prieto adressée à Manuel de Irujo, 19 novembre 1937. AFIP, 2205.

Des procédés commerciaux douteux permettent aussi à certains marchands d'imposer leur truchement. Un rapport de surveillance français présente le représentant de la maison néerlandaise Fokker comme un virtuose de la manipulation. Outre le soudoiement de journaux et la séduction de cibles par sa femme, on dit de Michel Holtzmann que

> « Dans tous les pays où [il] a opéré, il a presque toujours réussi à se faire des relations plus ou moins suivies avec les hauts fonctionnaires, des gouvernements et des polices. Il les a mis au courant de ses occupations ambigües, dans le but de les obliger, le cas échéant, à le protéger, de bonne volonté ou de force, en employant dans ce dernier cas le procédé du chantage[193]. »

S'il faut rester prudent à l'égard de ce type de rapport, force est de constater que certains intermédiaires usent de techniques peu scrupuleuses. Giulio Ceretti a témoigné d'un système qui consiste pour les trafiquants à obtenir l'ouverture d'un accréditif pour ensuite se présenter à un fournisseur d'armes et négocier la marchandise[194]. D'autres courtiers sont restés en contact avec la commission de nombreux mois afin de liquider des transactions qu'ils étaient incapables de satisfaire. Il en va ainsi pour Léon Mirabel, un agent de Josef Veltjens qui avait été recommandé par l'ancien député socialiste Louis Berthon. Ne pouvant honorer un contrat daté du 10 novembre 1936, celui-ci profite de quatre prorogations de la lettre de crédit après son expiration, le 8 décembre. Quelques mois plus tard, la marchandise n'est livrée que de manière incomplète[195]. Le même procédé se produit avec Théodore Lafitte, qui ne peut respecter un accord signé en novembre 1936. Comme la moitié du montant a été versée à titre d'avance (soit 146 125 livres sterling), le contrat ne peut être rompu. Pour le corriger, d'autres engagements sont pris en 1937. Un d'entre eux concerne 125 tonnes de poudre qui ne sont pas livrées, faute d'expertise favorable, ce qui débouche sur un nouveau contentieux. Un autre accréditif porte sur des munitions, et la marchandise est fournie[196]. Ces deux exemples démontrent que le système de lettres de crédit peut aussi se retourner contre les républicains. Ces derniers se retrouvent pris au piège de relations dont ils ne pouvaient mesurer l'étendue.

3) L'Espagne prise au piège d'un « petit-monde » ?

La très grande connexion des milieux de l'armement ne rend pas la tâche plus facile aux républicains espagnols. Plusieurs indices laissent penser que ces derniers ont été pris au piège

[193] Rapport de renseignement sur Miguel Holzmann (*sic*), par la SCR de l'État-major des Armées, vers 1936. SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.
[194] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 171-172.
[195] Elle est honorée au 3/5 à la mi-février 1937. Des lots d'armes sont d'ailleurs incomplets, ou livrés sans les munitions correspondantes. Cette commande s'inscrit dans le cadre des livraisons d'armes *Yorkbrook*, mais il s'agit apparemment d'un autre lot que celui qui est livré en mars 1937. Voir « Nota : Léon Mirabel, 109 rue de Courcelles, Paris ». AFIP, 2205.
[196] Rapport sur la société Armes légères en Mécaniques, à Paris, le 11 mai 1938 (en espagnol). AHN, Marcelino Pascua, caja 11, exp. 8.

d'un milieu étroitement connecté. Nous ne reviendrons pas ici sur les éléments de définition ni sur tous les calculs présentés en annexe[197]. Nous pouvons cependant rappeler que le concept de « *small world* » sert à décrire des réseaux aux relations très fortes. Des chercheurs ont développé des outils afin de mesurer la taille moyenne du chemin le plus court d'un individu à l'autre au sein d'un graphe. Il en va aussi de la transitivité, qui évalue si les triades sont fréquentes dans un graphe (c'est-à-dire, si des relations *a*-*b* et *a*-*c* existent, combien il y a de chances pour que *b*-*c* existe ; ce qui forme une triade *a*-*b*-*c*).

Ces calculs peuvent être réalisés sur le corpus des achats d'armes. Il convient de rappeler que celui-ci est de petite taille (264 nœuds pour 716 relations). La distance maximale d'un point à l'autre de celui-ci est de 6 liens ; le plus court des chemins fait en moyenne 3,41 nœuds. Si ces données peuvent faire penser à un petit-monde, encore faut-il que la transitivité est faible (9 %), mais elle est relativement élevée compte tenu de la taille du graphe[198]. Il en va de même pour la densité du réseau, qui mesure le nombre de liens existants par rapport aux interactions possibles (celle-ci est de 1,5 % pour l'ensemble du graphe). Si cet indicateur est particulièrement bas, il convient de rappeler que les réseaux illégaux de distribution de drogue ont une densité inférieure à 1 %[199]. Le graphe des achats d'armes comprend d'ailleurs un plus grand nombre de triades fermées que ceux de vente de stupéfiants. À titre d'exemple, Mangai Natajaran en compte 29 pour 294 individus, quand nous en observons 201 pour 264 nœuds[200]. À la croisée des chemins entre le commercial et l'illégal, les négociations des commissions parisiennes se rapprochent plus des réseaux professionnels classiques, pour lesquels l'interaction est moins dangereuse. Au surplus, on peut considérer que les relations sans base contractuelle sont sous-estimées pour le graphe des achats d'armes. Il ne s'agit donc que d'un aperçu *a minima*.

Une approche qualitative des sources nous permet de l'apprécier. Paul Dormann est un courtier majeur de la deuxième commission d'achat. Il est proche de Simon Marcovici, qui est le directeur de la Société Européenne d'Études et d'Entreprises (SEEE), l'entreprise qui avait

[197] Voir en annexes : « densité du réseau, transitivité : un réseau "petit-monde" ? », p. 718-722.
[198] La génération de 1 000 graphes aléatoires donne des réseaux dont la transitivité est proche de 1 %, voir le graphique 9, p. 720.
[199] Cela correspond à des études portant sur des graphes qui font respectivement 736, 294 et 376 noeuds : Jean Marie Mcgloin, « Policy and Intervention Considerations of a Network Analysis of Street Gangs », *Criminology & Public Policy*, août 2005, vol. 4, nº 3, p. 618 ; Mangai Natarajan, « Understanding the Structure of a Large Heroin Distribution Network: A Quantitative Analysis of Qualitative Data », *Journal of Quantitative Criminology*, juin 2006, vol. 22, nº 2, p. 183 ; Aili E Malm, J Bryan Kinney et Nahanni R Pollard, « Social Network and Distance Correlates of Criminal Associates Involved in Illicit Drug Production », *Security Journal*, février 2008, vol. 21, nº 1-2, p. 87.
[200] Mangai Natarajan, « Understanding the Structure of a Large Heroin Distribution Network: A Quantitative Analysis of Qualitative Data », *Journal of Quantitative Criminology*, juin 2006, vol. 22, nº 2, p. 184.

obtenu le monopole des livraisons de la première commission parisienne[201]. Paul Dormann s'associe aux communistes français, mais la préfecture de police le considère comme l'homme d'autres réseaux :

> « Très connu dans les milieux des colonies russe, allemande, italienne, espagnole de Paris où il est représenté comme suspect et comme étant un agent secret hitlérien et fasciste, Dormann fréquente les éléments hitlériens, fascistes, anti-bolchévistes et trotzkystes (*sic*), ainsi que des transfuges du communisme[202]. »

En autres, on peut signaler sa proximité avec Michel Holtzmann, qu'il rencontre à Prague en 1937[203]. Michael Rosenfeld est considéré comme un de ses collaborateurs[204], tout comme Oscar Gilinsky, qui intervient dans l'affaire du *Yorkbrook*[205]. Leur prête-nom est l'avocat Henri Marmarian[206], qui apparaît également dans les marchés de l'Aero-marine[207], une société montée par Édouard Weisblat afin de vendre des navettes armées à la République espagnole, en 1937[208]. Ce dernier est connu pour être le concurrent de Michael Rosenfeld qui, rappelons-le, collabore avec Paul Dormann[209]. Quant à Me Henri Marmarian, il agit aussi de concert avec Heinrich Goldbert, un proche de Josef Veltjens (intime du maréchal Hermann Göring)[210] qui se dit l'ami d'Albert Einstein (qu'on ne présente plus)[211]. L'avocat à la Cour de Paris gère les affaires d'Oscar Gilinsky, dont les attaches « sont, parait-il, dominées par les nombreuses affaires louches auxquelles ils se sont livrés ensemble, ainsi que par l'espoir nourri par Marmarian de lui faire épouser sa fille unique Laoura[212] ». Preuve en est que les relations interpersonnelles des courtiers en armements sont pour le moins complexes.

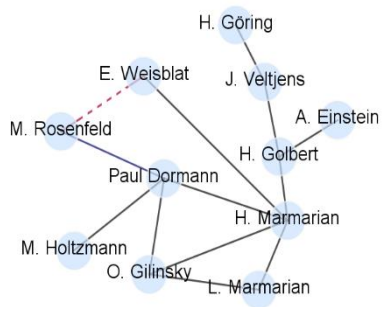

Graphique 3 : Aperçu des relations interpersonnelles de Paul Dormann (via Gephi)

[201] Rapport de la préfecture de police, octobre 1937. APP, BA 1663.
[202] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, le 25 novembre 1939. APP, 1 W 1911/106 059.
[203] Note du SIFNE n° 9 361, à Biarritz le 19 mai 1937. AGMAV, caja 9029 exp. 1.
[204] Note du SIFNE n° 5 431, à Biarritz le 6 mars 1937. *Ibid.*
[205] Note de renseignement de la préfecture de police, le 12 octobre 1937. APP, BA 1663.
[206] *Ibid*.
[207] Rapport sur l'affaire Aero-marine Ltd, sans date ni producteur (probablement les services républicains espagnols, en 1938). APP, BA 2036.
[208] Une série d'obstacles empêche la livraison complète de la commande, mais permet à Édouard Weisblat de réaliser d'importants profits. Sur l'affaire, voir G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 228-229; copie d'une note de la police administrative, le 1er avril 1939 (APP, BA 2036).
[209] Rapport de renseignements généraux, cabinet du préfet de police (services des affaires de sûreté générale – 1er bureau), le 15 févier 1939. APP, BA 2036.
[210] Rapport de la préfecture de police, le 12 octobre 1937. APP, BA 1663.
[211] Rapport de la préfecture de police sur Heinrich Golbert, sans date. APP, 1 W 1 688/97272.
[212] Rapport de la préfecture de police, mars 1939. ANF, F[7] 14680.

Il est possible de se faire une idée des sous-groupes de trafiquants existant au sein du réseau d'achat républicain à Paris. Pour les identifier, une détection des communautés a été réalisée en annexe (p. 726-730). Celle-ci repose sur une méthode de calcul devant faire ressortir certains sous-ensembles qui ont des relations plus fortes. Dix groupes ont été identifiés ; ils rassemblent entre 3 et 48 membres. Les plus importants correspondent aux trois commissions, qui ont eu tendance à polariser les individus isolés au sein du graphe : cela signifie sans doute que les dissolutions des structures d'achats ont eu un effet, même relatif. Pour le reste, il est difficile de connaître la parenté de ces réseaux. Quelques pistes peuvent toutefois être explorées. Des sources évoquent des solidarités politiques, comme ce document qu'un militant de la IIIe Internationale adresse à l'ambassade républicaine de Paris :

> « Nous avons prouvé que nous pouvions acheter en particulier des choses que le Gouvernement ne pouvait obtenir directement, parce que nous les achetions par nos amis qui se trouvent dans les plus grandes Usines de France[213]. »

Si des archives en font état, l'analyse de réseau ne permet pas d'identifier de communautés « politiques ». Par ailleurs, nous avons vu que la centralité d'intermédiarité des militants de gauche était très faible. Ces derniers ont surtout accrédité des courtiers déjà connus et dont les références étaient généralement mauvaises.

Les trafiquants ne semblent pas se rassembler en fonction de critères ethniques. Le politologue Jean-François Bayart considère que, pour les réseaux transnationaux,

> « l'identité stato-nationale, ethno-nationale ou ethno-régionale est fréquemment assignée par le regard et les politiques publiques, éventuellement discriminatoires, des sociétés d'accueil, plutôt qu'elle n'est naturellement vécue comme intériorité concernées[214]. »

Cela vaut pour notre sujet puisque, pour les communautés identifiées, un véritable patchwork de nationalités laisse entendre que les groupes se sont plutôt réunis autour d'individus possédant des compétences linguistiques différentes et des carnets d'adresses complémentaires. Cela constitue sans doute un atout afin d'agir dans plusieurs pays. En somme, on peut supposer que la transnationalité est un critère déterminant dans la formation de communautés de courtiers. Il s'agit d'une piste qui mériterait d'être explorée plus en détail.

En l'absence de dénominateurs communs linguistique, culturel ou idéologique, il semble que les trafiquants se réunissent surtout par affinité commerciale. Un rapport de la légation franquiste à Helsinki prétend que les réseaux de l'ancien trafiquant franco-grec Basil

[213] Rapport non signé sur « les achats de munitions et l'augmentation des prix », en français, août 1937. Est joint un « rapport du camarade Sylvere » (*sic*). AHN, Marcelino Pascua, caja 11, exp. 7.
[214] Jean-François Bayart, *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 184-185.

Zaharoff sont réactivés à l'occasion de la guerre civile[215]. Le document évoque le rôle de plusieurs anciens collaborateurs de différentes nationalités qui, grâce à de vieilles relations, arrivent à acheter des armes et obtenir des licences d'exportation en toute discrétion. Outre l'exemple finlandais, il est difficile de savoir si l'organisation Zaharoff a réellement servi aux républicains. Le directeur des Cartoucheries et Poudreries helléniques Podremos Bodosakis est régulièrement comparé à Basil Zaharoff en raison de ses origines. Cependant, Miguel Íñiguez Campos n'a pas trouvé trace des contacts du défunt trafiquant franco-grec au sein des cercles proches de Podromos Bodosakis[216]. Dans sa thèse sur les ventes d'armes grecques à la République espagnole, Sarah Elizabeth Inglis n'en dit mot[217]. Par conséquent, on peut considérer que la régénérescence du réseau Zaharoff est en partie une création de l'esprit. Tout au plus s'agit-il d'une œuvre inachevée.

La difficulté pour identifier des sous-groupes au sein des réseaux espagnols révèle aussi la grande complexité des relations des courtiers en armements. Certaines grilles de lecture (politique, ethnique, linguistique, etc.) s'avèrent incomplètes pour rendre compte des communautés de trafiquants. Au sein de ces réseaux transnationaux, les acteurs sont de différentes nationalités, parlent plusieurs langues, ils appartiennent à des groupes politiques parfois opposés. Les relations entre eux paraissent quelquefois éphémères. En constante recomposition, les groupes réunissent des acteurs qui ne semblent pas tenir compte de l'appartenance linguistique, politique ou nationale de leurs collaborateurs ; au contraire des sources étatiques qui nous informent de leurs activités. Les choses bougent, sans cesse, au grand dam des services de surveillance.

Ce mélange des genres – ou l'indifférence des trafiquants à l'égard des catégories utilisées par les polices – est tangible au sein des lieux où les négociants de matériel de guerre se rassemblent. À titre d'illustration, nous pouvons citer l'Hôtel Napoléon, propriété d'Alexandre Klaguine, qui a traité de nombreux marchés avec les républicains espagnols. L'hôtel parisien sert de lieu de réunion aux courtiers en armements. Le renseignement militaire français note la présence de plusieurs Russes « blancs », ceux ayant fui le régime bolchévique

[215] Il s'agit du « rôle très important que l'ancienne organisation du défunt Basil Zaharoff a pour les fournitures d'armes aux rouges. Bien établie, elle profite des ramifications partout et dispose de précieuses relations dans la branche de l'industrie des plusieurs pays et milieux gouvernementaux de grande influence ». (n.t.) : « Un papel muy importante en el suministro de armas a los rojos hace la antigua organización del difunto Basil Zaharoff, bien asentada con ramificaciones en todas partes y que dispone de valiosas relaciones en el ramo de industrias de guerra de distintos países y en medios gubernamentales de gran influencia ». Rapport de la légation d'Espagne (franquiste) à Helsinki, septembre 1938. AGA, R 1047, exp. 37.

[216] Cette appréciation est purement qualitative. M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 494-495.

[217] Sarah Elizabeth Inglis, *Danza de la Muerte: Greek Arms Dealing in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Simon Frazer University, Burnaby, 2014.

en raison d'une affiliation réelle ou supposée avec l'administration tsariste[218]. Michel Holtzmann fait partie des courtiers présents à l'hôtel. S'y ajoutent des trafiquants d'autres milieux, comme Adrian Penard-Fernandez, un négociant argentin travaillant pour les franquistes. Acheté en novembre 1936, l'Hôtel Napoléon sert d'après la police française de « rendez-vous discret d'individus se livrant à des trafics nécessitant la sécurité de leur entourage et un certain mystère[219] ». En son sein, l'amalgame de courtiers au service des deux camps espagnols ne paraît pas être source de conflit. La police française précise que « chez [Alexandre Klaguine] le point de vue financier prime sur le point de vue politique. Il est fournisseur aussi bien pour les États totalitaires que ceux à tendance démocratique[220] ».

Si nous avons affaire à une nébuleuse faite de nombreuses collaborations, encore faut-il rappeler que celle-ci est émaillée par des rivalités féroces. Dans un plaidoyer adressé au gouvernement espagnol, l'ingénieur Antonius Raab signale l'arrestation de plusieurs courtiers en Espagne, dont plusieurs finissent par disparaître[221]. Il évoque aussi le cas de Bruno Spiro, un trafiquant allemand de grande envergure dont il apprend la mort de la bouche d'Edgar Grimard, un négociant d'armes liégeois très influent[222]. Si Antonius Raab fait allusion à une plainte des franquistes aux autorités allemandes après la saisie de fusils Mauser sur les champs de bataille, les versions divergent par ailleurs. Une d'entre elles mentionne une dénonciation par Michael Rosenfeld auprès des services nazis. Ces derniers avaient accrédité Bruno Spiro pour des fournitures au camp du général Franco :

> « Rosenfeld, dit-on, désireux d'écarter de l'Espagne républicaine une présence qu'il estimait peu souhaitable à divers égards, s'est procuré des preuves de la collaboration apportée par Spiro au Gouvernement de Valence et les a fait tenir à la Gestapo[223]. »

Arrêté en Allemagne, Bruno Spiro aurait ensuite été condamné à mort et décapité à la hache, en décembre 1936, sort réservé aux cas de haute trahison[224]. Michael Rosenfeld était un de ses anciens agents[225].

---

[218] Note de renseignement du 15 décembre 1937 (sans producteur, dossier de la SCR de l'EMA) « au sujet d'un trafic international d'armes et de l'hôtel Napoléon à Paris ». SHD, GR 7N² 2824, dossier 9-10.
[219] Note de renseignement de l'inspection générale des services de police criminelle au sujet de Antonio Spina, Alexandre Klaguine et Edmond Lemonnier, 24 février 1938. ANF, 20010216/275, dossier 12 224.
[220] *Ibid*.
[221] Le document est singulier. Il s'agit d'un document manuscrit rédigé par Antonius Raab depuis une prison républicaine pour se défendre des accusations qui ont été formulées contre lui. « Instancia e informe sobre el caso Aekka, Raab y compañeros para ser entregados al Excelentísimo señor ministro de la Defensa nacional, Ministro de Gobernación, presidente del Consejo de ministros » (prison de Segorbe, 1er janvier 1938). AGA, caja 11 654.
[222] *Ibid*.
[223] Note de la DGSN, le 27 novembre 1937. ANF, 19940500/291, dossier 4803.
[224] Note de la DGSN, police administrative (recherches au service des sommiers judiciaires), décembre 1936 (ANF, 20010216/255, dossier 11 463). Certaines rumeurs évoquent aussi un suicide : rapport du consul de France à Hambourg adressé au ministre des Affaires étrangères, le 7 janvier 1937 (CADN, 396 PO/B 561, 2Bbis.
[225] *Ibid*.

Le milieu des armements ne semble pas souffrir outre mesure de ce type de rivalités. Au contraire, les sources donnent à voir un écosystème en constant renouvellement. Un rapport de la préfecture de police fait ainsi mention

> « des intermédiaires, qui sont d'autant plus vulnérables qu'ils ont l'apparence de faire leur commerce au grand jour et qui, au cas où ils voudraient tirer profit de leurs démarches, sont aussitôt "brûlés" par des concurrents ou même par ceux pour lesquels ils travaillent[226]. »

Cela est permis par l'exiguïté du monde de l'armement. Dans une lettre qu'il adresse au président du Conseil Juan Negrín, le courtier Stefan Olpinski évoque les commandes républicaines passées auprès de Daniel Wolf, de Stefan Czarnecki et d'Édouard Weisblat[227]. Visiblement informé du dessous des transactions, il dit pouvoir user de ses contacts pour fournir du matériel de guerre avec une remise de 5 à 8 % par rapport à ses concurrents[228].

Il importe aux républicains d'assainir leurs relations avec les courtiers les plus dangereux. Les rapports des responsables aux achats parisiens font régulièrement mention d'une épuration des commissions d'achats. Dans son exposé sur la dissolution de la *Comisión de Compras*, Luis Araquistáin souligne que celle-ci « avait réussi à se débarrasser de l'invasion de farfelus biens intentionnés et des bandits de toutes espèces qui pullulent autour de ce trafic[229] ». En avril 1938, Alejandro Otero fait savoir que

> « on a coupé avec une série d'aventuriers et de trafiquants d'armes sans scrupules, et sont seulement utilisées quelques entreprises solvables dont l'expérience des 18 derniers mois a montré qu'elles étaient correctes et efficaces[230]. »

L'analyse qualitative et quantitative des archives laisse néanmoins croire que la rupture totale avec certains intermédiaires est impossible. Le graphique 2 montre des liens très étroits entre les deux premières commissions ; plus à l'écart, le troisième organisme ne fait pas table rase des anciennes connexions (voir (p. 332). Si les différentes structures parisiennes gagnent en efficacité au fil des mois, il semble cependant compliqué de passer outre certains trafiquants. L'expulsion d'intermédiaires indésirables de l'ambassade amène leur départ vers d'autres

[226] Passage rayé dans le rapport. Rapport de la préfecture de police adressé au ministre de l'Intérieur, le 3 octobre 1938. APP, 1 W 1911/106 059.
[227] Lettre de Stefan Olpinski adressé à Jean Negrin (*sic*), président du Conseil de la République espagnole, à Nice en juin 1938. SHD, GR 7N² 2690, dossier 8.
[228] *Ibid*.
[229] (n.t.) : « La comisión había logrado desembarazarse de la plaga de locos bien intencionados y de bandoleros de toda especie que pululan en torneo de este tráfico ». Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205.
[230] (n.t.) : « Se ha roto con una seria de aventureros y desaprensivos traficantes de armas, y apenas se trabaja sino con unas cuantas firmas solventes, y que la experiencia de estos dieciocho meses no ha mostrado, que son correctas y eficaces ». Rapport d'Alejandro Otero adressé à Indalecio Prieto, le 10 janvier 1938. AFIP, 1505.

structures républicaines, à Prague[231] ou à Valence[232]. Au demeurant, certains négociants reviennent facilement traiter avec les délégués espagnols. En septembre 1937, une affaire laisse entrevoir la ténacité de certains courtiers pour retourner dans le sillage de l'ambassade. Deux intermédiaires accrédités par la Fédération syndicale internationale (FSI) – proche de l'Internationale socialiste – disent pouvoir fournir les fusées à des prix plus bas que ce que la commission d'achat a l'habitude de payer. Rapidement, plusieurs zones d'ombres apparaissent, des pressions se multiplient pour conclure l'opération au plus vite. Finalement, les délégués républicains découvrent que les négociations sont orchestrées par Michael Rosenfeld, qu'ils qualifient de « gangster »[233]. Ce dernier avait été arrêté dans une affaire d'espionnage et compromis pour l'obtention de licences frauduleuses pour l'Espagne. Il était en attente de jugement et sous le coup d'un arrêté d'expulsion[234]. Alors que les mandataires espagnols croyaient avoir réussi à rompre avec lui, de nouvelles initiatives sont prises pour écarter cet agent. Francisco Matz avoue cependant ses doutes à Indalecio Prieto : « si j'ai à vous le dire franchement, j'ai encore des craintes, car je ne vois pas l'élimination de Rosenfeld et de sa bande comme étant totale[235] ». L'analyse de réseau peut nous aider à le comprendre. À titre individuel, cet intercesseur a une très forte centralité dans le réseau d'achat[236]. En général, nous avons affaire à un monde aux contours étriqués, au sein duquel les connexions sont relativement faciles. Les relations intenses entre les trafiquants participent à la formation d'un « petit-monde » duquel il est difficile de se départir.

Bilan : le trafic d'armes, un petit monde résilient

L'analyse de réseau offre de nouvelles pistes de réflexion pour comprendre la relation entre la République espagnole et le monde des armements. Celle-ci explique pourquoi les membres des commissions d'achats ont préféré des intermédiaires considérés comme « immoraux » et « sans scrupules » à des militants politiques désintéressés. Les partisans de l'Espagne républicaine ont généralement accrédité des courtiers avec qui les structures d'achats traitaient déjà, ou seraient amenées à le faire. Plusieurs intermédiaires profitent du système de

[231] Annexe du rapport de Luis Jiménez de Asúa destiné à Indalecio Prieto, le 27 février 1937. AFIP, 2212.
[232] Pour l'ambassadeur, il s'agit plutôt d'une conséquence à venir que d'un fait accompli. Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París » (décembre 1936). AFIP, 2205.
[233] Rapports de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, les 23, 28 et 29 septembre 1937. AFIP, 2205.
[234] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 210-211. Copie d'un rapport de la préfecture de police adressé au président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 14 septembre 1938. SHD, GR 7N^2 2341, dossier 3.
[235] (n.t.) : « si he de decirle franco aún tengo mis temores pues no veo clara la eliminación total del Rosenfeld y su banda ». Lettre de Francisco Matz à Indalecio Prieto, le 29 septembre 1937. AFIP, 2205.
[236] Sa centralité d'intermédiarité est la 19e plus importante du réseau. Cf tableau 14, p. 734.

recommandation sur lequel reposent les négociations d'armes. Une minorité d'acteurs voit son rôle renforcé au sein du réseau alors que leurs motivations idéologiques semblent les éloigner de la cause républicaine. Seuls ces protagonistes sont en mesure de faire le courtage avec certains fournisseurs. Les travaux du sociologue Mark Granovetter nous aident aussi à le comprendre. Dans les années 1970, son enquête sur la recherche d'emploi lui a permis de conclure que les relations les plus ténues sont capables des mobilisations les plus utiles (en l'occurrence, pour trouver un emploi)[237]. Ce qu'il appelle « la force des liens faibles » peut expliquer que les républicains espagnols se soient écartés de leurs soutiens politiques habituels pour contacter des intermédiaires qui leur étaient inconnus ou hostiles mais qui, eux, avaient la capacité de leur fournir du matériel de guerre. Les armes ne font pas de politique.

Les données collectées permettent d'observer un « petit monde ». À cheval entre les échanges légaux et prohibés, celui-ci épouse la forme des réseaux criminels et des relations d'affaires. La nature de ce commerce réduit certainement le nombre d'intermédiaires avec qui travailler. Des méthodes brutales donnent à voir un écosystème en constant renouvellement. En mars 1937, un rapport de surveillance franquiste estime que la chute de Michael Rosenfeld entraine celle de Paul Dormann et Oscar Gilinsky[238]. Gerald Howson considère que son arrestation conduit aussi à celle de plusieurs agents en Suisse[239]. Mais à long terme, le système d'achat ne semble pas en souffrir. Les intermédiaires sont facilement remplacés. Une analyse des relations entre les fournisseurs d'armes et les commissions d'achats le confirme : le SEPEWE s'appuie sur peu de courtiers, mais leur nombre est suffisant pour garder le contact avec la République ; les Poudreries et Cartoucheries helléniques emploient une foule d'agents, leur substitution semble aisée, le réseau est pénétrable (voir le graphique 4, p. 370).

Agrémentés d'une approche qualitative, les calculs réalisés permettent de conclure que nous avons affaire à un système en constant renouvellement. Certes, cet aperçu est le produit de choix personnels, depuis la collecte jusqu'à la représentation des données. Il ne saurait rendre compte du phénomène dans son ensemble. En documentant la durée des relations, les attributs des trafiquants, il serait envisageable de l'enrichir. Cela nous permettrait de comprendre un peu plus une collaboration habituellement présentée comme impossible, contre nature, sinon surprenante.

[237] Sa recherche est réalisée à partir de recherches d'emplois. Il montre que ce sont les liens faibles (amis, contacts occasionnels) qui permettent d'obtenir des emplois, au contraire des liens forts (famille, amis proches). Mark Granovetter, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, nº 6, p. 1360-1380.
[238] Note du SIFNE n° 5 431, à Biarritz le 6 mars 1937. AGMAV, caja 9029 exp. 1.
[239] Dont Vladimir Rosenbaum. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 304.

III. La République et ses fournisseurs : le facteur politique local

L'analyse des montages légaux et des relations entre la République et les courtiers ne suffit pas à comprendre le système d'acquisition de matériel de guerre. Les délégués espagnols doivent aussi composer avec un facteur politique local qui, chez les fournisseurs, influence la course aux armements. Si un bref aperçu a déjà été donné avec l'achat de licences, une approche monographique devra faire état des difficultés et des facilités dont bénéficient les républicains sur la durée de la guerre civile. Il ne s'agit pas d'insister sur les facteurs stratégiques et diplomatiques, qui seront plus longuement abordés dans la troisième partie de la thèse, mais plutôt de souligner les critères idéologiques qui entrent en ligne de compte pour les ravitaillements en contexte d'embargo.

Afin de clarifier notre propos, nous procéderons à une étude de cas. Parmi les nombreux fournisseurs mobilisés par la République en Europe et en Amérique du Nord, nous choisirons l'exemple d'une démocratie libérale, la France. Un retour plus circonstancié sur deux dictatures anticommunistes (la Grèce et la Pologne) permettra de mettre en perspective le contexte hexagonal.

A. En France, blocages et aides d'intention

Étudier les achats d'armes en France fait figure de détour inévitable. Les chercheurs raccrochent souvent ce sujet au retrait du gouvernement hexagonal dans le conflit, qui refuse de livrer du matériel de guerre, propose une « non-intervention » puis la contourne, en ouvrant ses frontières à des transits de provenance étrangère[240]. En Espagne, la question reste vive. Les études font généralement référence à « l'abandon » des républicains, leur « condamnation » par le gouvernement français, sinon aux « légendes » qui entourent l'intervention de Léon Blum et consorts dans le conflit[241]. Cela revient à mettre des mots sur le désarroi qui envahit les représentants du *Frente Popular*, qui ne reçoivent pas le soutien qu'ils espéraient.

1) La possibilité d'une aide : les raisons idéologiques du retrait français

Depuis la première pétition du gouvernement du *Frente Popular*, le 19 juillet, jusqu'à la proposition officielle d'un plan de « non-intervention » par la France, le 8 août, plusieurs sollicitations du gouvernement légal espagnol sont frustrées en raison de négociations

[240] Sur la politique extérieure du gouvernement français, voir cette réédition d'actes de colloque, originellement publiés en 1967 : P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 329 et suiv.
[241] L'usage de ces termes est fréquent dans l'historiographie espagnole. Par ordre de citation, nous faisons référence à : M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 81 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 149 ; Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 438-439.

bilatérales difficiles. Sans mettre en doute les contraintes politiques internes et externes qui expliquent ce retrait, nous insisterons sur les réserves idéologiques plus profondes qui orientent les choix de l'administration française et des principaux ministres.

Dès le départ, l'aide secrète du gouvernement de Front populaire est minée par une série d'entraves administratives. Ángel Viñas signale l'existence d'un « sabotage bureaucratique » au sein de l'appareil d'État français[242]. Après avoir refusé l'aide officielle à l'Espagne républicaine le 25 juillet, le gouvernement hexagonal accepte que celle-ci passe par une tierce puissance, le Mexique. Une première commande est perdue dans les bureaux du Quai d'Orsay. Le ministre français des Affaires étrangères Yvon Delbos, qui avait proposé ce système, le refuse finalement, le 3 août, en raison de son « ridicule »[243]. Il offre de livrer des armes directement à l'Espagne, mais la commande est bloquée à cause d'une autorisation non délivrée par son propre ministère. Le gouvernement français refuse finalement, arguant que l'Angleterre ne suivrait pas la France si un conflit mondial venait à exploser par le fait de la question espagnole[244]. Au début du mois d'août, il n'est pas question de céder des armes au *Frente Popular*, du moins directement.

En 1940, le contrôleur général de l'armée Gaston Cunin dresse un rapport qui confirme les velléités de livraisons de la part des dirigeants du Front populaire[245]. Grâce aux notes du général André Boris, retrouvées dans les archives, il décrit la préparation d'une cession de « gouvernement à gouvernement » qui est paralysée puis définitivement abandonnée, à compter du 10 août[246]. Une seconde opération est envisagée en septembre 1936 pour procurer 12 millions de cartouches, mais le ministère des Finances refuse la livraison. En octobre, une nouvelle demande est réalisée pour ces munitions, mais la Direction de l'artillerie (rattachée à la Défense nationale) bloque l'envoi[247]. Le contrôleur général précise que « les cartouches seront finalement noyées en eau profonde, afin de ne plus provoquer de demandes de cession[248] ». Malgré cette décision radicale, Gaston Cunin rappelle :

[242] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 36-37.
[243] Rapport de Luis Jiménez de Asúa daté du 21 septembre 1936, à Paris (AFIP, 2205). Synthèse dans : *Ibid.*
[244] *Ibid*.
[245] Copie du rapport n° 1 575 du contrôleur général de l'armée Cunin sur « les cessions de matériel de guerre à l'étranger », le 31 décembre 1940. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41.
[246] La commande comprend 2 000 fusils, 2 millions de cartouches, 50 mitrailleuses avec 4 millions de cartouches, 8 canons de 75mm avec 1 600 coups et 10 000 bombes d'aviation. *Ibid*.
[247] Le stock est composé de 10 millions de cartouches en mauvais état, plus 2 millions en bon état. La commande est d'abord réalisée avec la couverture de l'Uruguay, puis celle du Mexique.
[248] *Ibid*.

> « il résulte qu'il y a bien eu intention de livrer ; qu'il y a eu des ordres de livraisons, commencement d'exécution pour le premier lot ; finalement contrordre pour les deux. L'absence de livraison effective tient à des circonstances extérieures ou à la résistance des services d'exécution[249]. »

Il n'est pas certain que le gouvernement français ait tenu à agir contre sa propre administration. Dans un rapport écrit en septembre 1936, Luis Jiménez de Asúa fait part d'une « énorme résistance chez Blum qui alléguait pour sa part que, la France étant l'auteure de la proposition [de "non-intervention"], elle devait commencer à la respecter[250] ». Tom Buchanan considère que la « pression anglaise » sur Léon Blum l'aide aussi à défendre le projet d'embargo face à une gauche plus interventionniste[251]. Ángel Viñas fait part d'obstacles de Léon Blum et de Vincent Auriol lorsque les républicains envoient de l'or en France pour acheter des armes, au tout début de la guerre[252]. Le communiste Giulio Ceretti prononce un réquisitoire à l'encontre de l'ancien président du Conseil, qu'il qualifie de « mou » et d'« hypocrite »[253]. Nombre de représentants espagnols partagent la même rancœur. Il en va ainsi pour Ángel Ossorio Gallardo, qui considère Léon Blum comme « politique lâche[254] », ou Luis Araquistáin, qui le dépeint en « Hamlet de la politique française », loin selon lui de « la lignée des hommes forts de France[255] ». D'après Giulio Ceretti, Léon Blum « avait toujours à la bouche l'État, la raison d'État, le respect de la lettre et de la loi[256] ».

Le gouvernement s'appuie effectivement sur l'appareil législatif en vigueur. Les engagements français reposent en premier lieu sur le décret du 3 septembre 1935 relatif à l'exportation de matériel de guerre. Le 25 juillet, le Front populaire proscrit l'envoi des produits listés en annexe du texte de loi, qui sert de référence[257]. Les livraisons d'avions désarmés et celles de l'industrie privée restent possibles[258]. L'interdiction est renouvelée à l'issue du Conseil des ministres du 8 août, la réexportation est clairement prohibée un mois plus tard[259].

---

[249] *Ibid*.
[250] (n.t.) : « una enorme resistencia en Blum que alegaba por su parte que siendo Francia la autora de la proposición tenía que empezar a cumplirla ». Rapport de Luis Jiménez de Asúa daté du 21 septembre 1936, à Paris (AFIP, 2205).
[251] Tom Buchanan, *Britain and the Spanish Civil War*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1997, p. 48.
[252] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 413-415.
[253] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 129 et suiv.
[254] (n.t.) : « político cobarde ». Á. Ossorio y Gallardo, *Mis Memorias*, *op. cit.*, p. 212.
[255] (n.t.) : « el Hamlet de la política francesa» ; « no es de la estirpe de los hombres duros de Francia ». Luis Araquistáin, qui parle ensuite d'un pacifisme hérité du socialisme de Léon Blum, dit aussi que celui-ci provient de sa « condition de juif » (n.t. : « condición de judío »). Luis Araquistáin, *La verdad sobre la intervención y no intervención en España*, Madrid, Ediciones propaganda, 1938 (cité dans : AHN, Luis Araquistáin, legajo 75, documento 6). L'extrême droite française présentait régulièrement les personnes considérées comme « juives » comme des personnes efféminées, homosexuelles et peu viriles. George L. Mosse, *The image of man: the creation of modern masculinity*, New York, Oxford University Press, 1996, p. 70.
[256] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 121 et suiv.
[257] Voir la liste en annexe, p. 678 et suiv.
[258] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 22-23.
[259] *Journal Officiel* du mercredi 11 septembre 1936. Dans : ANF, 19940496/34, dossier 697.

La France harmonise sa liste avec celle arrêtée par le Comité de « non-intervention », le 18 septembre[260]. De fait, les livraisons à l'Espagne se retrouvent prises en tenaille entre les engagements diplomatiques français et le respect de la règlementation nationale.

Le désordre intérieur du *Frente Popular* des premières semaines a sûrement encouragé la mobilisation de cet arsenal législatif. Dès les premiers jours du conflit, les autorités hexagonales précisent que tout soutien matériel devra s'inscrire dans le cadre de la règlementation. Il en va ainsi pour les délégués républicains qui arrivent à Paris ou dans le Pays basque français entre le 21 et 22 juillet 1936. Ces derniers sont interrogés par la police spéciale d'Hendaye ; consulté, le sous-secrétaire aux Affaires européennes du Quai d'Orsay indique que les autorités françaises « ne p[euvent], en principe, [s']opposer à l'achat d'armes et de munitions s'il s'agit bien du Gouvernement régulier[261] ». Il précise cependant que « une telle autorisation, en raison des circonstances actuelles, est, avant tout, une question de Gouvernement[262] ». Cette condition est cruciale. Dépassée par sa gauche, encore incapable d'endiguer l'insurrection militaire, la République espagnole est aussi le théâtre d'une violence politique et sociale que des militants d'extrême gauche exercent à l'encontre du clergé et de personnalités de droite[263]. L'affaire fait grand bruit, notamment dans la presse française[264]. L'agent diplomatique anglais à Paris ne manque pas de rappeler à la France que le gouvernement de Madrid ne serait « qu'un écran de fumée derrière lequel les éléments anarchistes les plus extrémistes géraient les événements[265] ». Pour cette raison, l'ambassadeur français en Espagne Jean Herbette invite clairement le gouvernement français à éconduire les émissaires espagnols venus durant la vingtaine de juillet :

> « Il est clair que si de tels crimes (qui rappellent singulièrement la mort de M. Calvo Sotelo*) viennent à se répéter, la cause du Front populaire espagnol en subira les plus graves préjudices dans l'opinion publique du monde entier et qu'en particulier de nombreuses voix s'élèveront en France pour dénoncer l'impuissance du Gouvernement espagnol, l'anarchie des régions qui lui restent fidèles et la catastrophe à laquelle, dira-t-on, il est inévitablement conduit par ses accointances avec des terroristes.
>
> Je me permets donc de penser qu'il serait urgent d'attirer l'attention de l'Ambassade d'Espagne à Paris et surtout celle des deux envoyés espagnols qui ont dû arriver hier de Saint-Sébastien, MM. Liceaga et García Larrache, sur l'impossibilité où le Gouvernement français se trouverait de faciliter ni même de tolérer aucune fourniture ni aucun crédit aux autorités espagnoles, au cas où des crimes analogues à

[260] Copie de l'arrêté interministériel relatif à l'harmonisation de la législation internationale sur l'embargo des armes vers l'Espagne. ANF, 19940496/34, dossier 697.
[261] Note du ministère de l'Intérieur (DGSN) relatant un appel téléphonique du Sous-directeur aux Affaires politiques et commerciales européennes du ministère des Affaires étrangères, le 22 juillet à 12h (Paris). ANF, 19940496/34, dossier 697.
[262] *Ibid*.
[263] H. Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, *op. cit.*, p. 79- 130 (chap. 2).
[264] Pour rappel, nous renvoyons le lecteur au chapitre 1, p. 53 et suiv.
[265] D'après des échanges entre l'ambassadeur anglais et Yvon Delbos, le 7 août 1936. Cité dans : B. Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, *op. cit.*, p. 156.

> ceux qui viennent d'être mentionnés se reproduiraient par suite de la passivité ou de l'impuissance des pouvoirs publics[266]. »

Il n'est pas le seul à émettre des réserves. D'après l'attaché militaire à l'ambassade de France, une aide est même rendue inutile par la situation politique au sein du camp républicain. Dans un rapport daté du 5 octobre 1936, le lieutenant-colonel Henri Morel fait savoir à un haut responsable du renseignement militaire que :

> « Ce n'est ni un Gouvernement de Gauche, ni d'extrême Gauche. C'est une anarchie sans frein. Tout s'use, tout se détraque ; aussi bien les mitrailleuses non entretenues, que les autos qui roulent sans huile, que les machines à faire le café express. Nonchalance, paresse, goût du désordre. […] C'est dans cette lâcheté collective bien plus que dans le manque d'armement qu'il faut voir la raison de la défaite du Gouvernement. On demande des avions, parce qu'on sait qu'on ne sera pas aviateur ; on ne demande pas des mitrailleuses parce qu'il faudrait les servir. C'est triste : mais ce peuple ne veut pas mourir pour sa liberté : à cela on ne peut rien. Pour justifier une aide extérieure, il fallait qu'il voulût se défendre lui-même[267]. »

Le gouvernement français semble avoir été à l'écoute de telles mises en garde. Pour Luis Araquistáin, les abstentions françaises s'expliquent par la volonté d'étouffer la révolution espagnole. Selon lui, on considère

> « comme un grand triomphe de la diplomatie française […] que la guerre ne s'étende pas hors d'Espagne, qui est ce qui préoccupe le plus, pour ne pas dire la seule chose. Ici on craint la guerre et la révolution comme la peste. Si on évite la première et on étouffe la seconde, c'est la cerise sur le gâteau […]. On craint la victoire des fascistes […] mais on ne craint pas moins notre victoire[268]. »

Le militant Maurice Jaquier a signalé des échanges houleux avec Léon Blum, qu'il accuse de saborder la révolution espagnole[269]. Quant à Giulio Ceretti, il dénonce un chef du gouvernement qui « avait peur des masses, des grèves, des manifestations de rue et peur de perdre le contrôle de la situation[270] ». Il est probable que la situation en péninsule Ibérique ait fait craindre un embrasement révolutionnaire en France. Pierre Laborie a souligné la fonction de « miroir » du conflit espagnol, qui révélait ou faisait anticiper certains dangers à l'opinion publique hexagonale[271]. Les dirigeants n'y ont sûrement pas échappé. Durant l'été 1936, la France sort

---

[266] * José Calvo Sotelo était un politique monarchiste dont l'assassinat le 13 juillet sert de prétexte au coup putsch militaire, qui était pourtant décidé de longue date. Télégrammes n° 871-873 de Jean Herbette adressée au Quai d'Orsay, le 26 juillet 1936. CADN, 556, dossier FC 1/B7. Je remercie très chaleureusement Nathan Rousselot pour avoir attiré mon attention sur ce document.

[267] Souligné dans la version originale. Rapport du lieutenant-colonel Henri Morel adressé au colonel Maurice-Henri Gauché, à Madrid, le 5 octobre 1936. SHD, GR 7N 2754

[268] Lettre de Luis Araquistáin adressée à Francisco Largo Caballero, le 17 février 1937. (n.t.) : « como un gran triunfo de la diplomacia francesa […] que la guerra no se extienda fuera de España, que es lo que más preocupa, por no decir lo único. Aquí se teme a la guerra y a la revolución como a la peste. Si se evita la primera y se estrangula la segunda, miel sobre hojuelas […] Se teme la victoria de los facciosos […] pero no se teme menos nuestra victoria ». F. Largo Caballero, *Obras completas. Escritos y discursos, 1940-1946*, *op. cit.*, p. 17 et suiv. Citation reprise de : Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 395.

[269] L'entretien aurait lieu vers le 27 juillet 1936. Maurice Jaquier, *Simple militant*, Paris, Denoël, 1974, p. 122-123.

[270] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 131.

[271] Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 95.

d'une vague de grèves très suivie, en mai et juin, que le gouvernement a tenté de canaliser autant que possible[272]. Si la peur d'un conflit civil entre droite et gauche semble avoir pesé dans la décision de Léon Blum, il confesse à Fernando de los Ríos que c'est pour éviter « la guerre européenne ou la révolution en France » qu'il se refuse à livrer des armes au *Frente Popular*[273]. Il n'en demeure pas moins terriblement affecté par la décision – on le dit éploré – et suggère de démissionner, mais les délégués républicains à Paris lui demandent de rester[274]. En septembre 1936, Alejandro Otero fulmine : « dans ce pays, sauf les avions des premières semaines, nous n'avons pas reçu beaucoup plus que des larmes de vieux impuissants et des discours de romantiques apeurés[275] ».

La cautèle française est stratégique. L'appareil d'État est effectivement marqué par une grande défiance à l'égard des républicains espagnols ou des « rouges » à qui on les assimile. Pour la Grande Muette, les sympathies vont la plupart du temps aux troupes du général Franco, même si Georges Vidal souligne à raison que certains militaires ont aussi défendu la cause républicaine[276]. Certains hauts décisionnaires, comme l'Amiral François Darlan, tiennent à défendre la République. Il s'agit de préserver les routes maritimes avec l'Afrique du Nord. D'autres, tel le commandant des armées Maurice Gamelin, proposent timidement d'intervenir. Durant l'été 1937, l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo signale même un changement de posture de l'État-major français[277] , qui aurait décidé de prêter une aide plus appuyée aux républicains et en aurait informé le gouvernement français[278]. Cela nuance l'idée selon laquelle

[272] Certes, sans usage de la force ; il s'agissait cependant d'éviter une situation révolutionnaire. F. Monier, *Léon Blum*, *op. cit.*, p. 132 ; Frédéric Monier, « Le Front populaire » dans *Histoire des gauches en France. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Découverte, 2007, vol.2, p. 246-248.

[273] Lettre de Fernando de los Ríos adressée à José Giral, chef du gouvernement espagnol, le 25 juillet 1936. Ledit document a fuité a été souvent repris par la presse hostile à la République espagnole. Reproduite dans : AGMAV, caja 2 488 exp. 11.

[274] L'anecdote a été de nombreuses fois reprise, notamment dans les biographies consacrées à Léon Blum. Les délégués républicains le font savoir à plusieurs reprises dès le conflit. Un témoignage de Luis Jiménez de Asúa et de Fernando de los Ríos est consigné : P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 407-411.

[275] (n.t.) : « En este país salvo los aviones de las primeras semanas, poco más hemos recogido que lágrimas de viejos impotentes y discursos de románticos acobardados ». Rapport d'Alejandro Otero (*sección Armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

[276] Peter Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 » dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica - Institut de stratégie comparée, 2001, p. 67-69 ; Simon Catros, *Sans vouloir intervenir... Les états-majors généraux français - Armée, Marine, de l'Air et Colonies - dans la prise de décision en politique étrangère,1935-1939*, Thèse, Paris-Sorbonne, Paris, 2015, p. 470-474 ; Georges Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939 : enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 129 et suiv.

[277] Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à José Giral (Affaires étrangères), le 31 août 1937. AFIP, 1503.

[278] Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 2 septembre 1937 (AFIP, 2205) ; rapport du ministère des Affaires étrangères républicain adressé au ministre de la Défense nationale Indalecio Prieto, le 2 septembre 1937 (AFIP, 1503). Ces propositions ne se concrétisent visiblement pas.

le commandement militaire français tenait à appliquer une « non-intervention réelle » dans le conflit espagnol durant l'été 1937[279].

Les réserves des milieux diplomatiques sont plus tangibles. Claude Thiébaut et Renaud Meltz ont souligné le rôle du secrétaire du Quai d'Orsay Alexis Léger dans la mise en place du projet de « non-intervention »[280]. La composition sociale de la Carrière a favorisé une perception des événements qui était défavorable au *Frente Popular* espagnol[281]. La bourgeoisie et les milieux économiques étaient généralement hostiles à la République espagnole[282]. S'il ne convient pas de tirer à conséquence pour l'ensemble de l'administration hexagonale et de ses dirigeants, des soutiens au régime franquiste sont cependant identifiables au plus haut lieu. Un rapport de la préfecture de police daté d'avril 1938 signale que José María Quiñones de León, ambassadeur officieux de l'insurrection franquiste,

> « est très lié avec un grand nombre de personnalités politiques, financières et industrielles de notre pays, plus particulièrement avec MM. Camille Chautemps, - Albert Sarrault, - Léger, secrétaire du Quai d'Orsay, - le maréchal Pétain, - le sénateur Milliès-Lacroix, - M. Massigli, ambassadeur et M. Renault, industriel[283]. »

Les appuis sont de taille. Promoteur de la politique de « non-intervention », Alexis Léger avait la pleine confiance de Léon Blum[284]. Le radical Camille Chautemps est l'un de ceux qui dirigent la fronde gouvernementale contre les livraisons d'armes au camp républicain, durant les premiers jours du conflit[285]. Philippe Pétain jouissait d'un prestige sans pareil au sein de l'État-major. Proche de La Cagoule, le mouvement terroriste d'extrême droite, il avait participé à la diffusion de rumeurs de complots communistes[286]. Dans les affaires espagnoles, il ne se contente pas d'une connivence passive. Un document retrouvé dans les archives franquistes expose que

> « Dans l'armée française, l'immense majorité des officiers sympathise avec nous [les franquistes], cela est illustré par la visite du maréchal Pétain à M. Quiñones de León et la proposition confidentielle de l'État-major de boycotter tout ordre qui puisse nous être contraire[287]. »

---

279 S. Catros, *Sans vouloir intervenir...*, *op. cit.*, p. 482-483.
280 C. Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne », art. cit. ; R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 458 et suiv.
281 Nathan Rousselot, « Violences et répression dans l'Espagne en guerre (1936-1937) : regard diplomatique, regard orienté ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2020, N°279, nº 3, p. 121-140.
282 J.M. Borrás Llop, *Francia ante la guerra civil española*, *op. cit.*
283 Note de la préfecture de police, avril 1938. APP, BA 2155.
284 R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 456-458.
285 Assemblée nationale, *Les événements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, vol.3, p. 217 ; C. Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne », art. cit., p. 27.
286 Simon Catros, « Entre apolitisme et anticommunisme. Les officiers des états-majors généraux et le Front populaire, 1936-1937 », *Histoire, économie & société*, 2019, 38e année, nº 4, p. 100 et suiv.
287 (n.t.) « Dentro del Ejército francés la inmensa mayoría de la Oficialidad simpatiza con nosotros, siendo exponente de ello la visita del Mariscal Pétain al Sr. Quiñones de León y el ofrecimiento confidencial del Estado

Dès les premiers jours du conflit, c'est avec cette profonde hostilité que la République espagnole doit composer. Celle de José María Quiñones de León est palpable dès ce moment, sinon avant[288].

2) Le bal des portes ouvertes : la multiplication de promesses non tenues

L'échec initial ne détermine pas les républicains espagnols à abandonner tout espoir pour obtenir du matériel de guerre en France. Si les demandes espagnoles sont ininterrompues, c'est durant les crises diplomatiques que leurs pétitions sont le plus écoutées.

À plusieurs reprises, des portes sont ouvertes au *Frente Popular*. Fortement aidés par l'Union soviétique au début du conflit, les délégués républicains effectuent moins de demandes en France. Plutôt rares, les requêtes de grande ampleur sont rarement satisfaites. En avril 1937, Francisco Matz regrette par exemple qu'une vente d'avions Potez fasse « comme toutes celles de cette envergure », c'est-à-dire qu'elles « se paralysent au moment où on veut les formaliser[289] ». À partir de l'été 1937, les ouvertures sont plus nombreuses. Le plan de contrôle maritime et terrestre instauré par le comité de « non-intervention » s'est révélé être un échec flagrant[290]. À la sortie de l'été, la France et la Grande-Bretagne adoptent une posture beaucoup moins conciliante à l'égard des immixtions allemandes et italiennes dans le conflit[291]. Des échanges ont lieu entre l'ambassadeur Ángel Ossorio Gallardo et Pierre Cot pour la livraison de 30 avions de bombardement, mais ce dernier fait part des résistances d'Yvon Delbos et d'Édouard Daladier[292]. En septembre, la France se montre plus disposée à aider le camp républicain, mais certains décideurs sont encore réservés sur la possibilité d'une assistance

---

Mayor de boicotear toda orden que pueda sernos contraria ». Rapport confidentiel, *Asesoria del Estado*, à Burgos le 4 août 1936. AGA, R 614, exp. 5. Mes remerciements à Nathan Rousselot pour m'avoir communiqué ce document.

[288] Il est question de l'élaboration d'une « commission d'achat domiciliée en France et conduite par quelqu'un de très haut placé dans la carrière diplomatique » (Note de la SCR [EMA], le 31 août 1936. SHD, GR 7N^2 2658, dossier 2). En outre, lui et Alfonso Merry del Val auraient insisté pour que le chef du gouvernement anglais Anthony Eden fasse pression sur Yvon Delbos et Léon Blum pour que la France ne livre pas d'avions au gouvernement espagnol (Note de la SCR [EMA], le 23 juillet 1936. SHD, GR 7N^2 3061, dossier 2). Cette réunion prévue de longue date entre dirigeants anglais et français a eu un grand effet sur la décision de Léon Blum de retirer son soutien à l'Espagne : D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 65. Sur les préparatifs de la guerre civile côté franquiste, voir : Ángel Viñas, *La conspiración del General Franco: y otras revelaciones acerca de una guerra civil desfigurada: edición revisada y ampliada*, Barcelone, Crítica, 2012, 430 p.

[289] Il n'est pas dit combien d'avions sont demandés. (n.t.) : « El asunto de los Potez, como todos los de esta envergadura, se paralizan en cuanto se quieren formalizar ». Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 19 avril 1937. AFIP, 2205.

[290] Cela en raison des accrochages entre les navires italiens et allemands affectés au contrôle et les forces républicaines. J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 100-107.

[291] Pour preuve, l'adoption des accords de Nyon, en septembre 1936. Il s'agit de lutter contre la piraterie que les sous-marins italiens exercent à l'encontre des navires se rendant en Espagne républicaine. *Ibid.*, p. 108 ; Sébastien Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », *Prévention, gestion et sortie des conflits*, 2006, p. 214.

[292] Note du SIFNE, 22 juillet 1937. AGMAV, caja 2 475 exp. 10.

matérielle. D'après Ángel Ossorio y Gallardo, Juan Negrín « a rendu visite à Chautemps [nouveau chef du gouvernement], à Blum [son vice-président] et à Delbos [toujours aux Affaires étrangères] et tous lui ont dit la même chose qu'ils m'ont dite à moi : pour des livraisons d'armes il n'y a même pas possibilité d'en parler[293] ». En octobre 1937, le diplomate se lamente de nouvelles démarches infructueuses, considérant qu'« il n'y a rien à espérer du gouvernement sinon des masses, qui sont de notre côté[294] ». À la fin du mois de février 1938, l'État français consent cependant à réaliser un envoi conséquent à destination de l'Espagne[295]. Des dispositions concrètes sont prises afin d'effectuer l'opération. La France se propose d'acheter des avions aux États-Unis pour le compte des républicains. Quelques jours plus tard, la porte se referme. Le nouveau ministre de l'Air Guy La Chambre fait savoir que très peu d'appareils sont disponibles aux États-Unis ; ne pouvant fournir plus de 6 appareils, il suggère aux républicains de s'en remettre à l'URSS[296]. Le 15 mars 1938, le Comité permanent de la Défense nationale réunit les ministres et les hauts fonctionnaires intéressés aux questions militaires et de politique extérieure[297]. L'entrée des troupes allemandes en Autriche et la visite du président du Conseil Juan Negrín font croire à une inflexion française dans le conflit espagnol[298]. Parmi les solutions explorées, l'intervention militaire ou la livraison de matériel font bonne figure, mais elles ne sont pas finalement pas retenues. D'autres demandes auront lieu jusqu'en janvier 1939[299]. L'issue est presque toujours défavorable. Pour pallier l'absence d'aide, la France offre d'ouvrir la frontière ; pour les républicains, il s'agit pourtant d'un ultime recours[300]. Pour Gaston Cusin, alors chef adjoint du cabinet du ministère du Commerce, le problème n'est pas politique – du moins, il ne l'est plus. D'après lui, entreprendre des démarches pour encourager le gouvernement français à agir « équivaut à enfoncer des portes

[293] (n.t.) : « Nuestro Presidente visitó a Chautemps, a Blum y a Delbos y todos le dijeron lo mismo que me habían dicho a mí: que de entrega de armas no hay ni posibilidad de hablar ». Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à Indalecio Prieto, le 10 septembre 1937. AFIP, 1509.
[294] (n.t.) : « no hay nada que esperar del Gobierno sino de las masas que están a nuestro lado ». Il adresse cette phrase au colonel Antonio Bolaños, venu demander des armes à Pierre Cot et Édouard Daladier. Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral (Affaires étrangères), le 26 octobre 1937. AFIP, 2205.
[295] Série de télégrammes de l'ambassade d'Espagne à Paris adressé au ministre des Affaires étrangères à Barcelone, le 24 février 1938. AFIP, 1503.
[296] Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à Indalecio Prieto, le 2 mars 1938. AFIP, 1503.
[297] Léon Blum (chef du gouvernement), Joseph Paul-Boncour (Affaires étrangères), César Campinchi (Marine), Guy La Chambre (Air), ainsi que les militaires Philippe Pétain, Maurice Gamelin (État-major général), Louis Colson (son adjoint), François Darlan (Marine) et Joseph Vuillemin (Air). Alexis Léger y participe aussi.
[298] Anne-Aurore Inquimbert, « Monsieur Blum... un roi de France ferait la guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, nº 215, p. 35-45 ; Anne-Aurore Inquimbert, *Un officier français dans la guerre d'Espagne : carrière et écrits d'Henri Morel, 1919-1944*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 221-228 ; Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 241 et suiv. (chap. 10).
[299] Note secrète du 7 janvier 1939 (producteur inconnu, armée française). SHD, GR 7N 2756.
[300] Ricardo Miralles rappelle que l'Espagne républicaine sollicitait avant tout du matériel de guerre, cela même avant une intervention militaire française. R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 153.

ouvertes, puisque le gouvernement est déjà bien décidé et ce qu'il manque c'est de préciser les choses et de vaincre les difficultés d'exécution[301] ».

Les obstacles techniques sont nombreux. Une aide à découvert est rendue délicate par l'alliance avec l'Angleterre, qui tient à ce que la France n'intervienne pas dans le conflit. À l'évidence, les disponibilités matérielles françaises sont de toute façon limitées. D'après l'expression consacrée d'André Blumel, l'ancien chef de cabinet de Léon Blum, la politique d'embargo consiste à « essayer d'interdire aux autres ce que nous étions hors d'état d'exercer nous-mêmes[302] ». Même si les carences de l'armement français ont été nuancées par l'historiographie[303], il ne fait guère de doute que l'explication vaut dans une certaine mesure[304]. La raison est plusieurs fois opposée aux républicains, comme en mars 1938, quand ils demandent 200 pièces d'artillerie et 150 avions au gouvernement français (soit un tiers de la flotte française). Des solutions sont recherchées avec, parmi elles, la livraison de matériel via les usines non nationalisées, ou l'achat d'armes dans d'autres pays. Cependant, le blocage ne semble pas seulement technique, puisque l'Espagne trouve aussi d'immenses difficultés à obtenir des envois de plus petite envergure, sinon sans valeur offensive.

Plusieurs commandes très maigres sont refusées par l'administration française. Entre 1937 et 1938, des livraisons de pièces de rechange pour des canons de 105 mm de campagne sont éconduites[305]. La fourniture de poudre occasionne des discussions sur ce qui doit être considéré comme du « matériel de guerre ». Peu avant la guerre civile, il avait été convenu que les poudres noires de mines et les explosifs à usage industriel ne faisaient pas partie des « poudres de guerre »[306]. Les dispositions prises à l'égard du conflit espagnol n'ayant pas repris cette clarification, il faut attendre le mois de mars 1938 pour que le ministère des Finances et celui de la Défense nationale confirment l'autorisation d'exporter des poudres à usage non militaire[307]. Toutefois, le président du Conseil Édouard Daladier précise qu'« aucune

[301] (n.t) : « esto equivale a hundir puertas abiertas, ya que el Gobierno está bien decidido y lo que falta es precisar las cosas y vencer dificultades de ejecución ». Rapport de la Commission technique espagnole : entrevue avec Cusin datée du 4 mars 1938, à 19h. AFIP, 1503.
[302] Voir par exemple : P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 339.
[303] Philippe Garraud, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005, vol. 219, nº 3, p. 87.
[304] Thierry Vivier, *L'armée française et la guerre d'Espagne : 1936-1939*, Paris, Les éditions de l'officine, 2007, p. 117.
[305] Celles-ci sont commandées en avril 1937. La pétition est officiellement annulée en juillet 1938. Tableaux des situations mensuelles des commandes de guerre destinées à gouvernements ou industriels étrangers fabriqués dans des usines françaises (gouvernement d'Espagne). SHD, GR 7N 2758, dossier 5.
[306] Lettre du directeur général des douanes adressé au ministre de la Défense nationale et de la guerre (secrétariat général – service des cessions de matériel de guerre à l'étranger), le 9 février 1938. SHD, GR 7N 2758, dossier 5.
[307] *Ibid.* ; lettre du ministre de la Guerre adressée au ministre des Finances (direction générale des douanes et régimes spéciaux), le 4 mars 1938. SHD, GR 7N 2758, dossier 5.

exportation à destination de l'Espagne des matériels soumis au décret du 3 septembre 1935, à l'exception des appareils de protection, n'a été autorisée par [son] département[308] ». L'administration militaire se montre effectivement tatillonne. En novembre 1937, une commande de masques à gaz est refusée au motif que ces derniers étaient identiques à ceux en service pour l'armée française[309]. Un camion de photographie est interdit à l'exportation, car il est « manifestement destiné à la guerre terrestre », des appareils d'optique également, tout comme des télémètres[310]. Si la majorité des demandes pour du matériel non offensif sont satisfaites, force est de constater que la Grande Muette use de démarches interminables pour rendre les livraisons impossibles[311]. Certaines demandes sont parfois traitées en haut lieu, comme la livraison de laiton refusée par le directeur du 2e Bureau – le lieutenant-colonel Louis Rivet – au titre qu'elle allait vraisemblablement servir à la fabrication de munitions[312]. En janvier 1939, les républicains espèrent toujours la remise du matériel Brandt qui avait été commandé au début du conflit et dont l'envoi avait été définitivement bloqué par l'adoption de la « non-intervention »[313]. Le faible montant des opérations (20 000 livres sterling) laisse penser que l'armée française n'aurait pas souffert outre mesure d'une livraison. Les dirigeants civils et militaires français sont pourtant obsédés par le retard français en matière d'armement[314].

3) Une aide de fortune : la mobilisation de l'industrie privée

Les arsenaux fermés, le recours à l'industrie privée est rapidement proposé comme alternative aux républicains espagnols[315]. En France, une nouvelle législation renforce le contrôle de l'État sur le commerce et la fabrication du matériel de guerre. Le 11 août 1936, un décret de nationalisation consacre la tutelle étatique sur la production des armes, mais celle-ci

[308] Lettre du président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, adressée au ministre des Affaires étrangères (direction des Affaires politiques et commerciales ; section Europe), le 16 mai 1938. SHD, GR 7N 2758, dossier 5.
[309] Il s'agit de 10 000 masques. Note de la Section de l'Armement et des Études techniques (SAET), le 24 novembre 1937. SHD, GR 7N 2758, dossier 5.
[310] La livraison du camion de photographie est refusée en novembre 1936, les télémètres en juillet 1937, les appareils d'optique en septembre 1937. Voir les échanges entre le secrétariat général des services des cessions de matériel à l'étranger, la SAET et le 2e Bureau. SHD, GR 7N 2758, dossier 5.
[311] Huit avis sont par exemple nécessaires pour que du fil barbelé soit fourni aux républicains. Note de synthèse "Espagne, fourniture de fil barbelé », janvier 1937. SHD, GR 7N 2758, dossier 5.
[312] Note du 2e Bureau (SCR – EMA) signée par le lieutenant-colonel Louis Rivet, pour la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN), le 25 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[313] « *Credito pendiente contra la casa Brandt* », document signé par Martí Esteve, commission technique espagnole, le 26 janvier 1939. AHN, Marcelino Pascua, caja 11, carpeta 7.
[314] En témoigne l'importance de la question au procès de Riom : Henri Michel, *Le procès de Riom*, Paris, Albin Michel, 1979 ; P. Garraud, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 », art. cit., p. 88-91.
[315] C'est une décision prise en conseil des ministres dès le début du conflit. Lettre de Fernando de los Ríos adressée à José Giral, chef du gouvernement espagnol, le 25 juillet 1936. Reproduite dans : AGMAV, caja 2 488 exp. 11.

s'avère d'abord limitée[316]. La supervision de la production et des cessions des équipements militaires est réalisée par la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre (DGCMG), qui dépend de la Défense nationale. D'après René Quatrefages, l'action de cette dernière est déterminante pour expliquer la très faible proportion d'armes d'origine française dans les stocks républicains espagnols[317]. La DGCMG semble pourtant relativement impuissante pour empêcher les envois de matériel au sud des Pyrénées. Elle ne cache pas son embarras lorsqu'une exportation frauduleuse de 4 canons de 120 mm est découverte puis relatée dans la presse, en mai 1938[318]. Sur invitation du ministre de l'Intérieur Albert Sarrault, aucune poursuite n'est cependant engagée contre les établissements Klaguine, qui ont effectué l'opération[319]. Ce type d'intervention manifeste, peu fréquent, consiste le plus souvent à couvrir une pratique de contrebande que l'État français prend le soin de ne pas entreprendre. Il n'a de toute façon pas la capacité de s'y opposer fermement. Sans moyens légaux et humains adéquats, la DGCMG s'avoue inapte à empêcher l'action de la SFTA, lorsqu'il est prouvé que celle-ci violait les différentes lois en vigueur[320]. En l'état, l'appareil législatif semble surtout avoir eu une fonction dissuasive, qui bride les livraisons volumineuses à la République espagnole. À cet égard, la presse a certainement joué un rôle important.

L'hostilité des fabricants explique en partie les difficultés espagnoles. Les armes de l'industrie privée française sont relativement chères et de faible qualité[321]. Les industriels ne veulent pas vendre au camp du *Frente Popular* et les délégués franquistes se chargent de spéculer sur le matériel qui doit entrer en possession des républicains[322]. En ce qui concerne

[316] Il faut en effet attendre plusieurs mois pour que la production des équipements militaires passe effectivement sous le contrôle de l'État. En cause, la nature du décret, qui est assez limitée, et la résistance de nombreuses entreprises. R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 32-33 ; P. Garraud, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 », art. cit., p. 92-94; sur cette question, voir aussi : Robert Frank, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 382 p.

[317] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 34.

[318] *Ibid*.

[319] Dépêche du préfet des Deux-Sèvres adressée au ministre de l'Intérieur (DGSN et cabinet du ministre), le 6 mai 1938. SHD, GR 7N² 3022, dossier 1.

[320] Un rapport de la DGMCG fait référence au décret du 3 septembre 1935, à la loi du 11 août 1936 et aux accords internationaux de « non-intervention ». Rapport « sur les fournitures clandestines de matériel de guerre, d'armes et de munitions à des puissances étrangères et notamment à l'Espagne » adressé au contrôleur général des armées Robert Jacomet, secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le 30 janvier 1939. SHD, GR 6N 343. Rappelons que Robert Jacomet est attaqué par le pouvoir vichyste, à Riom, en 1942, à propos du manque de matériel militaire français.

[321] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 34.

[322] Un rapport de renseignement indique que « Les Agents du gouvernement espagnol, chargés des achats en France, se trouveraient en face de grosses difficultés provoquées par le fait, dont ils auraient des preuves certaines, qu'une organisation d'achat établie par le financier Juan March, accaparerait toutes les marchandises recherchées

l'aviation française, Corpus Barga, qui mandaté pour son acquisition au début du conflit, considère que « la majeure partie de [celle-ci] est fasciste[323] ». Indalecio Prieto fait part de réticences des sociétés hexagonales, qui refusent de vendre directement ou indirectement du matériel, ce qui serait le signe de leur attitude « excessivement respectueuse[324] » envers la « non-intervention ». Pour obtenir du matériel, les républicains doivent parfois user de subterfuges peu conventionnels. En 1936, le prototype Breguet 470 Fulgur est acheté indirectement par l'ambassade, qui « a fait croire à M. Breguet qu'il était destiné aux blancs [les franquistes][325] ». Il s'agit assurément d'un procédé exceptionnel.

Dans l'ensemble, les sociétés françaises agissent de manière intéressée. En septembre 1936, Corpus Barga signale que la maison Potez « prétendait vendre de vieux appareils en se basant sur des commandes antérieures à la rébellion militaire[326] ». En octobre 1936, il se murmure que les avions fournis par l'Office Général de l'Air (OGA) étaient parfois « à peu près bons pour la réforme. On laisse entendre que ces opérations seraient largement rémunératrices pour certains[327] ». En 1940, l'administrateur délégué de l'OGA évoque effectivement un chiffre d'affaires de 60 à 70 millions de francs pour la période de juillet à novembre 1936, alors que celui-ci avoisinait plutôt les 20 millions de francs par an[328]. En août 1937, des offres sont réalisées par la maison Breguet, mais le matériel (des Breguet 413 modifiés et un B. 420) est inapte à la guerre moderne. Les républicains jugent « peu plaisant [que les représentants leur] offrent seulement du matériel déficient[329] ». Les arsenaux d'État étant fermés, il s'agit cependant de l'unique alternative. En septembre 1937, Indalecio Prieto fait avoir qu'un « changement d'orientation » du gouvernement français consiste à autoriser les

par les gouvernementaux, cela en surenchérissant les prix ». Note de la SCR intitulée « renseignements sur la situation en Espagne », le 9 octobre 1936. SHD, GR 7N² 2518, dossier 2.

[323] (n.t.) : « la mayor parte de la aviación francesa es fascista » Rapport de Corpus Barga (*sección aviación*, le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

[324] (n.t.) : « Todas ellas son excesivamente respetuosas con la actitud que respecto a nosotros guardan los Gobiernos europeos para decidirse a vendernos material, ni siquiera apelando al disimulo de que aparezcan otras naciones como compradoras ». Lettre d'Indalecio Prieto adressée à Manuel de Irujo, le 11 novembre 1937. AFIP, 2205.

[325] (n.t.) : « se ha hecho creer a M. Breguet que estaba destinado a los blancos ». Note du SIFNE datée du 6 décembre 1936. AGMAV, caja 2 491 exp. 12.

[326] (n.t.) : « esta Casa pretendía vender aparatos viejos basándose en pedidos anteriores a la rebelión militar ». Rapport de Corpus Barga (*sección aviación*, le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

[327] Dossier constitué « sur le départ, l'atterrissage, le commerce et les faux passeports, attenants aux aérodromes de Montaudran et Francazal », producteur inconnu (probablement la police spéciale de l'aéroport de Francazal), en octobre 1936. ADHG, 1 M 694.

[328] Procès-verbal de l'interrogatoire d'André Faraggi par Olivier Martin, pour la Cour suprême de Justice, le 9 avril au 2 juin 1941. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/38.

[329] (n.t.) : « es poco grato el que solo nos ofrezcan material deficiente ». Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 9 août 1937. AFIP, 2205.

usines Amiot, Gourdou et Breguet à traiter avec les républicains[330]. Ces entreprises n'ont pas encore fait l'objet d'une nationalisation, mais travaillent exclusivement pour le compte de l'État français. Il s'agit d'avions récents mais peu modernes, qui sont donc inutiles à la Défense nationale française.

En définitive, l'industrie privée a surtout livré des appareils de second choix, normalement destinés à l'exportation ou à un usage civil[331]. En parallèle, des achats de munitions et d'obus sont effectués auprès de plusieurs sociétés prêtes à réaliser des opérations de contrebande[332]. L'hostilité du monde des armements et le contexte de prohibition ont rendu les acquisitions difficiles, mais il existe cependant des soutiens politiques. En témoigne entre autres le rôle du socialiste Édouard Serre, directeur du matériel et du personnel à Air France, qui fait partie de ceux qui obtiennent des avions de « façon désintéressée » au début du conflit[333]. Luis Jiménez de Asúa considère que « pour lui, nous Espagnols, n'aurons jamais assez de gratitude dans toute notre vie[334] ». Si l'intervention du gouvernement français est quelquefois palpable, celui-ci se contente essentiellement de tolérer une pratique qu'il ne compte pas organiser. Il peut même en être tenu éloigné par les républicains qui, en 1938, évoquent par exemple un achat d'avions qu'il est « indispensable [de réaliser avec une] extraordinaire réserve et [en] absolue ignorance [du] gouvernement français[335] ». Du côté du *Frente Popular*, la confiance est loin d'être totale.

4) <u>Les voies de la solidarité politique</u>

Les difficultés rencontrées par les républicains espagnols ne doivent pas occulter les soutiens dont ils bénéficient. Dans un contexte de rupture des relations bilatérales, des fenêtres permettent les échanges utiles à l'obtention de matériel.

Pour le gouvernement français, il importe d'agir indirectement. Au lendemain de l'adoption de la « non-intervention » par la France, le 8 août 1936, le gouvernement du Front

---

[330] Lettre d'Indalecio Prieto adressé à José Giral, ministre des Affaires étrangères, le 29 septembre 1937. AFIP, 1503.
[331] G. Howson, « Los armamentos: Asuntos ocultos a tratar », art. cit., p. 252.
[332] Quelques sociétés régulièrement citées par les républicains espagnols sont aussi dans le viseur de la DGCMG. Parmi elles, on peut citer la Société Méridionale d'industrie, la société Laffite et la société Seytres. Sur les entreprises épinglées par la DGCMG pour des ventes à l'Espagne : R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 36-38.
[333] (n.t.) : « desinteresadamente ». Rapport de Corpus Barga (*sección aviación*, le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[334] Son rôle est décisif pour les envois d'avions à la République dans les premières semaines du conflit. (n.t.) : « para el que no tendremos los españoles gratitud bastante en toda nuestra vida ». Rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936. AFIP, 2205.
[335] Il s'agit de trois Potez 452, trois Amiot 143 et 5 Breguet 462. (n.t.) : « indispensable extraordinaria reserva y absoluto desconocimiento gobierno francés ». Télégramme de Marcelino Pascua adressé au président du Conseil des ministres Juan Negrín à Barcelone, sans date. AHN, Marcelino Pascua, caja 20, carpeta 20.

populaire offre aux républicains espagnols de procéder à des achats via des intermédiaires. Dans un interrogatoire, le courtier Michael Rosenfeld dit avoir été contacté par Rudolph Lemoine (plus connu sous le nom de « Rex ») afin d'organiser des livraisons pour l'Espagne[336]. Il prétend avoir été sollicité pour réaliser des ventes de la société Brandt sous couverture du Mexique. Appelé par l'ancien député Robert Jardel le 10 août, il aurait ensuite été en contact avec Paul Faure (Justice) et Marx Dormoy (Intérieur) puis avec Jules Moch (cabinet de la Présidence du Conseil)[337]. La commande est acceptée, mais elle est finalement bloquée par les Affaires étrangères. Tous les efforts ne sont cependant pas vains. En effet, des mortiers sont livrés grâce à l'entremise du Mexique, qui en achète 150 pièces aux usines Brandt et organise leur convoyage vers un port républicain. Contrairement à ce que suppose Gerald Howson, il semble cependant que cette marchandise n'arrive pas en Espagne en août, mais en décembre 1936[338]. À plusieurs reprises, d'autres commandes sont en voie d'être livrées, mais elles se retrouvent souvent immobilisées faute d'autorisation de la part du Quai d'Orsay[339]. Si quelques démarches des autorités mexicaines aboutissent, celles-ci peinent généralement à trouver une issue satisfaisante.

Les relations entre France et Espagne se refroidissent en matière d'approvisionnement en armes, mais certains circuits semi-officiels sont cependant conservés à cette fin. L'attaché militaire Henri Morel compte parmi ceux qui sont le plus sollicités par la République espagnole. D'abord réservé à l'égard du gouvernement légal espagnol, l'officier français change de posture et se mue en défenseur du camp républicain[340]. L'État-major lui reproche régulièrement de correspondre hors des canaux officiels et de répondre directement à différents ministres, dont Pierre Cot[341]. En l'absence de l'ambassadeur français Jean Herbette, parti à Saint-Jean-de-Luz au début du conflit, c'est effectivement l'attaché militaire qui recueille les pétitions républicaines. En mars 1938, il les communique au Comité permanent de la Défense nationale,

[336] Procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation de M. Rosenfeld, le 23 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[337] *Ibid*.
[338] Il s'agit de 50 mortiers Brandt de 81 mm, de 28 000 projectiles de 81 mm et de 4 000 de type « G/C », auxquels s'ajoutent 100 mortiers Brandt de 60 mm et 15 000 obus afférents. Un rapport sur les « dernières opérations faites par la commission d'achats parisienne » évoque, courant décembre, l'arrivée « heureuse » du *Carmen* avec cette marchandise (voir IIHS, CNT 005 E 31). Gerald Howson suppose à tort que celle-ci avait été chargée sur le *Jalisco*, lors de son premier voyage en Espagne. Cette erreur est reprise par Miguel Íñiguez Campos. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 103 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 449.
[339] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 447-449.
[340] Ce royaliste proche de L'Action Française est notamment convaincu par la mise en ordre de l'armée républicaine et par la politique menée par Juan Negrín à compter de mai 1937. Ce changement de posture s'amorce à partir d'octobre 1936. A.-A. Inquimbert, *Un officier français dans la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 151-160 et 181-188.
[341] *Ibid.*, p. 156 et 168-169.

qui l'a convoqué pour revenir sur la situation en Espagne[342]. En avril 1938, c'est encore lui qui fournit une requête de matériel à ses supérieurs et à un « sénateur influent »[343]. En janvier 1939, Juan Negrín le sollicite afin « d'exposer personnellement » la situation en Espagne à Édouard Daladier, président du conseil et ministre de la Défense nationale. Il importe d'insister sur le déficit matériel de la République espagnole[344].

Le plus souvent, ce sont les banquets, les repas mondains et les entrevues qui servent pour transmettre les demandes. Dans ses mémoires, l'ancien ministre de l'Éducation nationale Jean Zay se souvient de « l'ambassadeur d'Espagne [qui] invitait à dîner les ministres français et leur disait à voix basse, à l'oreille, au milieu des conversations bruyantes : "Donnez-nous des avions, donnez-nous du blé"[345] ». Les archives républicaines font plusieurs fois mention de démarches du type. Il en va ainsi pour un banquet donné en l'honneur de Julio Alvarez del Vayo, à l'ambassade républicaine, durant lequel Marcelino Pascua s'entretient avec Édouard Daladier et César Campinchi, ministre de la Marine[346]. Généralement, les déclarations font part d'une volonté résolue d'agir – contre Hitler, l'Italie ou la politique conciliante des Anglais à leur égard – mais les promesses de livraisons d'armes sont très rarement suivies d'effet.

Avec l'embargo sur le matériel de guerre, les pétitions républicaines souffrent cependant de leur caractère informel. L'absence de canal unique est source de tensions du côté espagnol. Durant le printemps 1938, les demandes d'armes du *Frente Popular* sont ainsi transmises par Juan Negrín, de voyage à Paris[347], et par Marcelino Pascua, l'ambassadeur à Paris. De son côté, le président de la *Comisión Técnica* Augusto Barcia accuse le chancelier d'avoir créé une interférence entre lui et Indalecio Prieto concernant la pétition de matériel de guerre[348].

Pour les républicains, il s'agit de trouver des appuis politiques utiles aux livraisons d'armes. L'action de cercles gouvernementaux français a été mise en lumière par une série de

[342] *Ibid.*, p. 215-216.
[343] Lettre de l'ambassadeur Marcelino Pascua adressée à Augusto Barcía, président de la CTE, le 13 avril 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 11, carpeta 8.
[344] La demande porte sur 2 000 mitrailleuses et 100 000 fusils (Note secrète du 7 janvier 1939, auteur inconnu. SHD, GR 7N 2756).
[345] Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Le Roeulx, Talus d'Approche, 1987, p. 110-111. Ces mémoires sont écrites durant la captivité de Jean Zay, pendant la Seconde Guerre mondiale.
[346] Les deux font mention de stocks d'armes limités. Lettre de Marcelino Pascua à Juan Negrín, le 7 mai 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 2, carpeta 19.
[347] Juan Negrín doit s'entretenir avec Édouard Daladier, à la Défense nationale, avec Joseph Paul-Boncour, aux Affaires étrangères et Vincent Auriol, aux Finances. Lettre d'Indalecio Prieto adressé à José Giral, le 14 mars 1938. AFIP, 1503.
[348] Correspondance entre Marcelino Pascua et Augusto Barcia, président de la CTE, du 13 au 15 avril 1938. AHN, Marcelino Pascua, caja 11, carpeta 8

témoignages[349] et d'études[350]. Sur la période du conflit, plusieurs ministres ont, comme Vincent Auriol (Finances puis Justice), joué de leur influence pour aider les républicains espagnols. La recherche de Sabine Jansen résume comment Pierre Cot, guidé par un antifascisme sincère, a usé de son poste de ministre de l'Air et des failles législatives pour envoyer de nombreux avions aux républicains[351]. Son appui est particulièrement apprécié par les dirigeants espagnols, qui en font régulièrement état. Il semble cependant que ce soit son directeur de cabinet Jean Moulin qui exécute les opérations[352]. L'ancien administrateur délégué de l'OGA André Faraggi estime quant à lui que l'ancien ministre de l'Air « était souvent débordé par l'action personnelle et directe de ses chefs de cabinets militaire et civil, le général [Jean-Henri] Jauneaud et J. Moulin[353] ». Concernant les livraisons d'avions aux républicains espagnols, c'est cependant Pierre Cot qui fait l'objet d'attaques violentes de la part de l'extrême droite[354]. Son départ du ministère de l'Air semble affecter les représentants du *Frente Popular*, qui rencontrent des difficultés pour obtenir du matériel promis par l'ancien ministre radical, lorsque Guy La Chambre le remplace, en janvier 1938[355].

La République peut cependant compter sur le soutien de hauts fonctionnaires et d'élus influents. Pour preuve, Gaston Cusin, en février 1938, en poste au cabinet du ministère du Commerce de Pierre Cot, qui fait pression sur le président du Conseil Camille Chautemps afin que ce dernier obtienne des avions aux États-Unis pour le compte des républicains espagnols[356]. Le *Frente Popular* dispose aussi de réseaux de solidarités au sein des cercles politiques proches du pouvoir. Au sein de l'Internationale ouvrière socialiste (IOS), Léon Jouhaux, chef de la CGT,

[349] Notamment : Pierre Cot, *Le procès de la République*, New York, Éditions de la Maison française, 1944, vol. 2/2, 415 p. ; P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.* (première édition en 1967) ; André Blumel, « La non-intervention en Espagne » dans *Histoire du Front populaire, 1934-1938*, 2. éd. revue et Augm., Paris, Payot, 1974, p. 494-500 ; J. Moch, *Une si longue vie*, *op. cit.*, p. 129-133.

[350] Parmi elles : Élisabeth Du Réau, *Édouard Daladier 1884 - 1970*, Paris, Fayard, 1993, p. 193 ; Eric Méchoulan, *Jules Moch : un socialiste dérangeant*, Paris/Bruxelles, LGDJ/Bruylant, 1999, p. 162-165 ; Sabine Jansen, *Pierre Cot : un antifasciste radical*, Paris, Fayard, 2002, p. 308-316 ; F. Monier, *Léon Blum*, *op. cit.*, p. 147-152.

[351] S. Jansen, *Pierre Cot*, *op. cit.*, p. 308-316.

[352] *Ibid.*, p. 312.

[353] Procès-verbal de l'interrogatoire d'André Faraggi par Olivier Martin, pour la Cour suprême de Justice, le 9 avril au 2 juin 1941. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/38.

[354] Celle-ci l'accuse régulièrement d'être un agent soviétique et un « va-t-en-guerre » : S. Jansen, *Pierre Cot*, *op. cit.*, p. 314-316; dans les années 1990, une polémique ressurgit à la suite de la publication d'un livre de Thierry Wolton, qui présente Pierre Cot comme un espion soviétique. Une commission d'historiens a démontré le caractère mensonger de cette accusation : Sabine Jansen et al., *Rapport de la Commission d'historiens constituée pour examiner la nature des relations de Pierre Cot avec les autorités soviétiques*, Paris, B. & cie, 1995, 70 p.

[355] En février 1938, un rapport de renseignement franquiste fait part d'une commande gênée par des « démarches de caractère bureaucratique » (n.t. : « determinados trámites de carácter burocrático ») pour la livraison de 6 appareils Bloch, que Guy La Chambre refuse de livrer. La cession avait été décidée par Pierre Cot. AGMAV, caja 2987 exp. 26.

[356] Le chef de cabinet de Pierre Cot reste Jean Moulin ; Gaston Cusin est son adjoint. Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral (Affaires étrangères), le 24 février 1938. AFIP, 1503.

vice-président de la Fédération Syndicale internationale (FSI), réalise des démarches aux côtés de ses collègues européens de l'IOS. Leur action de la première heure contre l'embargo est poursuivie longtemps durant le conflit[357]. Le chef de la CGT participe même à des pétitions d'armements, comme en mars 1938, aux côtés d'Ángel Ossorio y Gallardo[358]. Au sein du Parlement, le sénateur André Morizet et le député Georges Monnet, tous deux socialistes, ainsi que le président de l'Assemblée nationale Édouard Herriot, radical, font tous part de pressions passées ou futures sur Camille Chautemps, en février 1938[359]. Il en va de même pour les communistes Jacques Duclos et Maurice Thorez (secrétaire général du parti), qui réalisent les mêmes démarches sur le chef de la coalition gouvernementale[360].

Pour ne rien abandonner, les républicains s'appuient aussi sur la mobilisation des forces prolétaires. Dépité par l'insuccès des manœuvres effectuées en France, Ángel Ossorio y Gallardo juge que « toute la diplomatie doit être canalisée vers les conducteurs de masses[361] ». La mobilisation revêt souvent un caractère symbolique. Outre la contribution financière d'ouvriers pour l'achat de matériel de guerre[362], certains offrent aussi des heures supplémentaires pour fabriquer des avions destinés aux républicains espagnols[363]. La question espagnole semble néanmoins peser de tout son poids dans les conflits sociaux qui opposent le gouvernement aux masses ouvrières. Dans ses mémoires, Georges Bonnet revient sur un épisode qui émaille sa mission pour le redressement économique, lorsqu'il est ministre des Finances, de juin 1937 à janvier 1938 :

> « Le seul obstacle que je rencontrai tenait à une cause politique. La CGT, furieuse de la non-intervention en Espagne pratiquée par Léon Blum et continuée par [Camille] Chautemps, ne cessait de provoquer des grèves avec occupation d'usines et cette agitation sociale perpétuelle ruinait la confiance que notre Plan financier avait restaurée. Je me rappelle avoir reçu un jour, avec [Camille] Chautemps, dans son cabinet de Matignon, une délégation ouvrière conduite par [Benoît] Frachon [membre du PCF et de la CGT] : "Donnez des armes aux républicains espagnols, nous dit-il, et le travail reprendra instantanément"[364]. »

[357] N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*, p. 24 et 109.
[358] Rapport du SIPM, le 31 mars 1938. AGMAV, 2475 exp. 13
[359] *Ibid*.
[360] Rappelons que le PCF soutient officiellement la coalition gouvernementale. Le parti s'était rapidement employé à dénoncer publiquement l'embargo sur les armes : C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 32-35.
[361] (n.t.) : « toda la diplomacia tiene que encarrilarse hacia los conductores de masas ». Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral (Affaires étrangères), le 26 octobre 1937 (AFIP, 1509).
[362] Au début du conflit, un avion Potez 54 est payé par le syndicat métallurgiste de Paris pour 200 000 frs ; celui-ci est baptisé « Commune de Paris ». Rapport détaillé de la commission délégation réalisée à Paris durant la période du 21 juillet au 15 octobre (*aviación militar*), par Juan Aboal. AFIP, 2205.
[363] Le phénomène a été identifié à plusieurs reprises. Au début du conflit d'abord, dans un établissement parisien inconnu (note de la préfecture de police, le 22 août 1936 ; APP, BA 1664). En 1938, il est aussi question d'ouvriers qui auraient aussi accepté de travailler 40 heures par semaine pour la Défense nationale à condition qu'une aide soit fournie à l'Espagne républicaine (Rapport du SIPM, le 31 mars 1938 ; AGMAV, caja 2475, exp. 13).
[364] Georges Bonnet, *Vingt ans de vie politique*, Paris, Fayard, 1971, p. 268.

Bilan : une solidarité française à portée limitée

La République peut effectivement compter sur de nombreux relais pour obtenir des armes. Des élus, des hauts fonctionnaires et une foule d'anonymes poussent pour que l'embargo sur le matériel de guerre soit levé et que la République obtienne les équipements nécessaires à sa défense. Ángel Viñas juge inutiles les manifestations de solidarité communistes et socialistes au sein des grandes démocraties[365]. S'il semble *a priori* difficile de lui donner tort, force est de constater que le soutien de cercles politiques et d'une partie de l'opinion publique encourage les représentants du *Frente Popular* à poursuivre leurs efforts pour obtenir du matériel de guerre ou, à défaut, demander son libre transit par la France. Dans un contexte particulièrement hostile, cet appui n'a sûrement pas été superflu.

Au niveau gouvernemental, à l'exception de Pierre Cot, l'aide se limite essentiellement à une solidarité d'intention. Les négociations bilatérales entre le gouvernement hexagonal sont rapidement gênées par le contexte politique intérieur et extérieur. En sus, des considérations idéologiques encouragent des ministres et plusieurs hauts fonctionnaires à refuser l'assistance à la République du *Frente Popular*. À plusieurs reprises, des plans sont prévus pour livrer du matériel, mais la faiblesse des stocks sert d'argument pour refermer les portes qui avaient été entrouvertes. En 1940, le contrôleur général Gaston Cunin considère que des tentatives ont bien existé, mais que le gouvernement français a toujours préféré reculer[366]. Quand il lui revient de conclure sur ces atermoiements, il juge que « l'anarchie dans l'action n'est que le reflet de la confusion de l'esprit[367] ». À condition de lui donner raison, il conviendrait de souligner combien le gouvernement français apparait divisé dans son appréhension morale, idéologique et politique de la question espagnole. La volonté d'aider la République tout en refusant de soutenir la révolution sociale et celle, aussi, de préparer un conflit à venir sans dégarnir des stocks de sa propre armée en sont plusieurs causes. Il va sans dire que la situation politique intérieure et extérieure compte également.

Le résultat est pauvre en matériel. Les différentes estimations font état d'une très faible proportion d'armes françaises retrouvées aux mains des républicains[368]. Certes, des équipements Brandt ont été obtenus par l'intermédiaire du Mexique, mais cela au prix

[365] Á. Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 446-447.
[366] Copie du rapport n° 1 575 du contrôleur général de l'armée Cunin sur « les cessions de matériel de guerre à l'étranger », le 31 décembre 1940. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41.
[367] *Ibid*.
[368] René Quatrefages donne un aperçu précis du phénomène. Pour cela, il utilise le comptage des armes laissées par les troupes républicaines en France en 1939, après leur déroute face aux franquistes, ainsi que comptages effectués par les franquistes. R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 32-38.

d'énormes efforts contre la machine bureaucratique hexagonale[369]. Des mitrailleuses Hotchkiss et munitions sont livrées, mais en quantité très réduite[370]. L'hostilité larvée d'une partie du monde de l'armement, de l'administration et des gouvernants l'explique. En substance, seul Pierre Cot semble avoir apporté une aide conséquente qui, malgré une campagne journalistique et parlementaire à son encontre, a permis aux républicains d'obtenir près de 120 appareils en France[371]. Celle-ci se révèle néanmoins insuffisante dans la mesure où seule la moitié de ces avions était destinée à un usage militaire. L'historien Jesús María Salas Larrazábal considère que les aéronefs fournis par la France ont été d'une qualité relativement bonne[372]. L'inspecteur général de l'aéronautique Jacques Sabatier confirme que certaines têtes de série ont bien été envoyées en Espagne au début du conflit[373]. Acculé par le régime de Vichy, qui le juge à contumace, Pierre Cot évoque néanmoins des envois « des catégories depuis longtemps surclassées, réformées et retirées des formations militaires[374] ». Si certains appareils étaient modernes, il ne fait guère de doute que leur apport qualitatif est réduit, car le matériel français ne résiste pas à l'épreuve des premières batailles[375]. D'après le colonel républicain Herrera, en visite à Paris, il s'agit ni plus ni moins que de la « saloperie »[376].

B. Acheter des armes en dictatures : les exemples grecs et polonais

Une approche plus circonstanciée des contextes d'achats en Grèce et en Pologne remet en perspective les difficultés rencontrées en France. À l'aide de synthèses historiques et d'archives en partie inédites, nous reviendrons sur les facteurs politiques locaux qui, bien que particulièrement défavorables sur le plan idéologique, n'empêchent nullement les républicains d'obtenir du matériel de guerre.

---

[369] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 448 et suiv.
[370] Ángel Viñas, *El Escudo de la República : el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 304 ; Ángel Viñas, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, p. 323 et suiv.. Gaston Cusin évoque aussi 100 mitrailleuses livrées à la toute fin du conflit, en 1939, pour les troupes qui combattaient encore en Espagne : Daniel Blumé (ed.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 84.
[371] J.M. Salas Larrazábal, « La aportación aéra francesa a la guerra de España », art. cit., p. 88-89.
[372] *Ibid.*, p. 90-92.
[373] Déposition de Jacques Sabatier devant le conseiller Tanon, membre de la Cour suprême de Justice, le 21 octobre 1940. ANF, Fonds Édouard Daladier, 496 AP/40.
[374] P. Cot, *Le procès de la République*, *op. cit.*, p. 303.
[375] A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 241 ; R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 32.
[376] En français dans le texte. Il s'agit très probablement du lieutenant-colonel Emilio Herrera. Note du SIPM, le 14 juin 1938. AHEA, A93 (direction de l'État-major de l'Air franquiste : « asuntos y material »).

1) Le prix de l'anticommunisme

Les deux pays sont dirigés par des régimes autoritaires anticommunistes. En Pologne, le gouvernement du « renouveau moral » est dirigé par colonel Józef Beck depuis 1935. La Pologne est prise en tenaille entre la Russie bolchévique et l'Allemagne nazie, deux ennemis organiques contre qui elle entend créer une armée moderne[377]. En Grèce, le général Ioánnis Metaxás obtient le siège de Premier ministre grâce au roi Georges II. La proclamation de la dictature, le 4 août 1936, s'inspire du coup des franquistes, qui disaient prévenir une prise de pouvoir des communistes[378]. Marqué par l'anticommunisme, le dirigeant grec est aussi considéré comme un germanophile ; 38 % du commerce extérieur grec est dirigé vers l'Allemagne[379]. Malgré une sympathie qui va aux militaires insurgés, ces deux dictatures rejoignent le plan de « non-intervention ». La Pologne est même le premier État à déclarer un embargo à l'encontre des deux camps[380].

Les moyens financiers de la République espagnole invitent ces deux régimes à passer outre leurs convictions idéologiques. Gerald Howson a montré que les opérations polonaises ont rapporté près de 60 millions de dollars au gouvernement du « renouveau moral ». Les ventes, de 30 à 40 % plus chères que la normale, ont permis au régime de liquider de vieux stocks d'armes, de renflouer le système bancaire polonais et, *in fine*, de renouveler son arsenal militaire[381]. Il en va de même pour la Grèce, qui fournit une aide moins substantielle mais suffisante pour développer économiquement le pays et se réarmer en vue du conflit mondial[382]. Rien qu'en 1937, celle-ci porte sur un total de presque 11 millions de dollars[383]. Guidées par des considérations purement financières, les deux puissances traitent indistinctement avec les deux camps espagnols[384]. Malgré son anticommunisme, la Grèce de Ioánnis Metaxás collabore même avec l'URSS afin de fournir des armes au gouvernement républicain[385]. Le résultat de cette ambivalence intéressée penche nettement en faveur des républicains espagnols : fin 1937, en Pologne, 98 % des dépenses liées au conflit espagnol sont attribuées au *Frente Popular* ; en 1937, en Grèce, les dépenses des républicains sont 3,5 fois plus importantes que celles des

[377] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 105-106. Józef Beck tend cependant à incliner sa position en faveur des nazis.
[378] *Ibid.*, p. 197 ; S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 19-21.
[379] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 197.
[380] Le 23 juillet pour la Pologne, le 27 août pour la Grèce. *Ibid.*, p. 107 et 197-198.
[381] *Ibid.*, p. 110-113.
[382] S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 64-67.
[383] *Ibid.*, p. 63 ; Gerald Howson évoque un profit de 6 millions de dollars : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 199.
[384] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 107 et 190 ; S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 70-71 et 77.
[385] S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 71.

insurgés franquistes[386]. Le surcoût imposé aux républicains et les nombreuses fournitures que l'Espagne de Franco reçoit déjà de l'Allemagne et l'Italie justifient cette différence. Mais cela s'explique aussi par les capacités financières de l'Espagne antifasciste, qui sont suffisantes pour désœuvrer les forces franquistes.

Les plaintes répétées de l'Espagne antirépublicaine ne parviennent pas à avoir raison du trafic d'armes. Sarah Elizabeth Inglis fait part de nombreuses doléances formulées contre le gouvernement grec, qui autorise les ventes à l'Espagne du *Frente Popular*[387]. Officiellement cordiales, les relations entre les deux régimes sont émaillées de profondes tensions[388]. Les ennemis idéologiques du gouvernement légal s'avouent impuissants pour stopper les fournitures au camp républicain. Pour preuve, le responsable de la légation franquiste qui, en mars 1937, juge que « quand il s'agit d'acquérir des devises, peu d'États résistent à la tentation. D'après ce qu'on dit, [les républicains] ont dépensé de grandes sommes pour "apaiser les difficultés"[389] ». En novembre 1936, le délégué des franquistes Juan Serrat dit ne pas pouvoir protester contre les achats réalisés pour le compte du *Frente Popular*. Cela est dû aux montages légaux des républicains, mais aussi à un manque de moyens de l'Espagne dite « nationale » :

> « de plus, ne disposant pas de preuves concluantes sur quoi fonder une telle réclamation, et finalement estimant qu'en ce moment, […] n'importe quel geste de violence ne pouvait être que préjudiciable, en plus que notre attitude d'acheteurs ici nous n'est pas la plus à propos pour faire des protestations, c'est pour cela que je me suis limité à me plaindre des facilités que trouvent ici et continuent à trouver les rouges pour acquérir et embarquer du matériel de guerre[390]. »

Conscients de se situer sur une ligne de crête, les gouvernements grecs et polonais disent ne pas pouvoir intervenir si les achats respectent apparemment la règlementation en vigueur. En octobre 1938, une note de ministère des Affaires étrangères franquiste regrette que le navire *Diana* soit sorti avec des armes à son bord. L'administration de Józef Beck s'était pourtant

[386] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 110 ; S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 63.
[387] S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 64 et suiv.
[388] *Ibid.*, p. 72.
[389] (n.t.) : « desgraciadamente, cuando se trata de adquirir divisas, pocos Estados resisten la tentación. Según se dice, se han gastado grandes sumas para "suavizar dificultades" ». Rapport de la Légation d'Athènes adressé au secrétaire général des relations extérieures (régime insurgé), à Athènes le 4 mars 1937. AGA, R. 1047, exp. 57.
[390] (n.t.) : « no disponiendo además de pruebas concluyentes en que fundar una tal reclamación, y finalmente estimando que en estos momentos, […] cualquier gesto de violencia no podía sino sernos perjudicial, amén de que nuestra actitud de compradores aquí no es la más a propósito para hacer protestas, es por lo que me ha limitado a quejarme de las facilidades que aquí encontraban y siguen encontrando los rojos para adquirir y embarcar material de guerra ». Copie d'un rapport de la légation d'Espagne (franquiste), à Varsovie le 12 novembre 1936. AGA, R R 1048, exp. 22.

solennellement engagée à empêcher tout départ pour l'Espagne républicaine[391]. En Pologne comme en Grèce, des envois de cette nature se poursuivent jusqu'à la fin du conflit[392].

2) Un monde de l'armement sous contrôle

La République espagnole achète le matériel de guerre auprès d'institutions étroitement contrôlées par les gouvernements locaux. En Pologne, les ventes sont effectuées par le SEPEWE, une compagnie privée administrée par le régime en place. Créée dans les années 1920, elle centralise toutes les exportations d'équipements militaires qui, pour la plupart, datent de la Grande Guerre et se trouvent dans un état calamiteux[393]. La Polska Agencja Morska (PAM) se charge du convoyage maritime[394]. Le cas grec est sensiblement différent. C'est en septembre 1936 que Podromos Bodosakis suggère le rachat d'une ancienne usine du groupe Rheinmetall Fabric Borsif située dans Le Pirée. Ainsi, les nouvelles Cartoucheries et Poudreries helléniques (*Greek Powder and Cartridge Company*, GPCC) passent sous le contrôle de l'État ; modernisées, elles sont dirigées par un Podromos Bodosakis sans expérience industrielle, mais riche d'une solide réputation d'aventurier sans scrupules[395]. Des liens étroits sont conservés avec l'administrateur de la Rheinmetall-Borsig, le maréchal Hermann Göring, qui est personnellement impliqué dans des fournitures de munitions et de fusils à l'Espagne républicaine[396].

Les achats passent par des courtiers. Nous ne reviendrons pas ici sur les relations entre les délégués du *Frente Popular* et les trafiquants. Il convient cependant d'insister sur les relais qui servent à obtenir des armes. Dans le cas des Poudreries, c'est l'agent de la commission d'achat parisienne José Calviño qui fait office d'intermédiaire privilégié. En mars 1937, il mentionne des offres de Podromos Bosakis[397]. Quelques semaines plus tard, il est question d'un contrat de 60 millions de cartouches signé avec la GPCC[398]. Sur place, c'est le fils de

[391] Note verbale, ministère des Affaires étrangères (franquiste) pour l'agence polonaise en Espagne, le 18 octobre 1938. AGA, R 1048, exp. 22.
[392] À preuve, un envoi de munitions par la Grèce malgré les protestations (sans effets) des représentants franquistes. Rapport de la représentation d'Espagne (franquiste) à Athènes adressé au ministre des Affaires étrangères du régime franquiste, le 30 janvier 1939. AGA, R 1047, exp. 56.
[393] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 105-108.
[394] *Ibid.*, p. 107.
[395] On le compare à Alexandre Stavisky et à Basil Zaharoff. *Ibid.*, p. 198-199.
[396] *Ibid.*, p. 199 ; S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 3. Sur ce point, voir l'enquête : M. Heiberg et M. Pelt, *Los negocios de la guerra*, *op. cit.*
[397] Lettre de José Calviño adressée à Rafael Mendez (ministère des Finances, pour la commission de liquidation de la *Comisión de Compras*), à Paris le 20 mars 1937. AFIP, 2205.
[398] Ce contrat a été signé avec l'ancienne commission, mais il est géré par celle mise en place en 1937. Lettre de Francisco Matz (*Comisión Técnica*) adressée à Indalecio Prieto, le 24 mai 1937. AFIP, 2205.

l'ambassadeur soviétique en Espagne qui se charge de l'exécution des accords[399]. Personne en qui José Calviño et Martí Esteve ont une « confiance absolue »[400], George Rosenberg multiplie les voyages entre Paris et Athènes pour superviser les opérations[401] ; parfois, il prend part à l'équipage pour éviter que des navires soient détournés[402]. Ces agents républicains passent par une multitude d'intermédiaires pour traiter avec les Poudreries helléniques. Les contours de cette nébuleuse restent mal définis, mais l'analyse du réseau à l'échelle macroscopique permet d'observer un système plutôt dense et surtout très pénétrable :

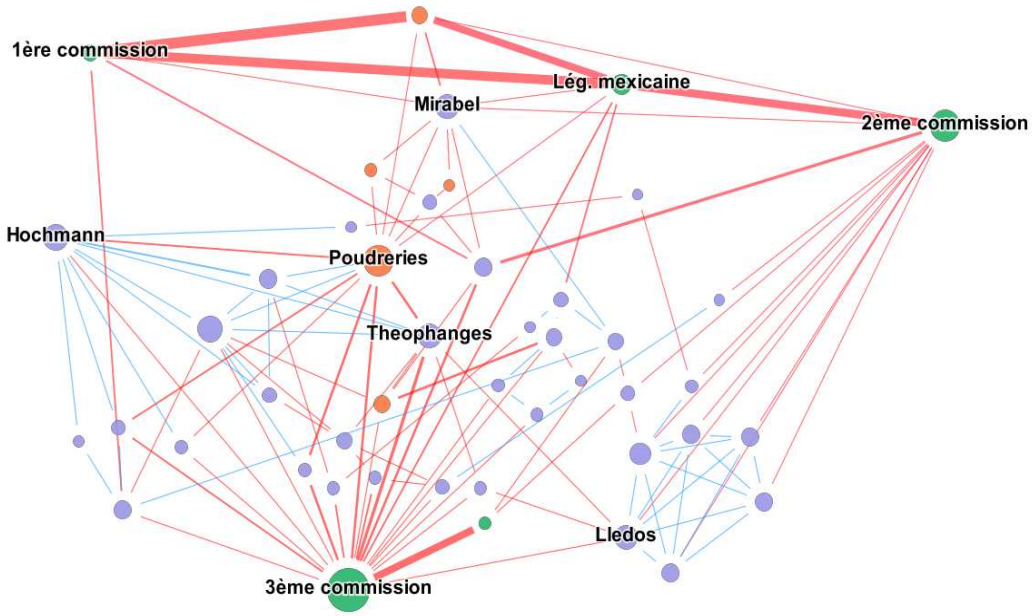

Graphique 4 : Relations entre les Poudreries et Cartoucheries helléniques et les commissions d'achats républicaines à Paris, de 1936 à 1939 (via Gephi*, projection manuelle)*

Légende :

Graphe : 29 nœuds et 63 relations ; densité de 15,5 % ; chemins moyens le plus court de 2,41 ; diamètre de 5

Liens : taille 1 à 13 (selon valeur) – partition selon la relation : contractuelle (rouge), interpersonnelle (bleue) ou mixte

Nœuds : taille 5 à 50 (selon degrés) – partition selon le statut : courtier (bleu), société (orange) ou organisme officiel (vert)

[399] Rapport du lieutenant-colonel Peyronnet, attaché militaire à la légation de France en Grèce, adressé au ministre de la Défense nationale (EMA ; 2e Bureau), le 1er avril 1937. SHD, GR 7N 2762, dossier 2. Confirmé par : S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 61. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur les liens qu'il entretient avec son père et les autorités soviétiques. Nommé en août 1936, ce dernier perd rapidement la confiance de l'URSS, qui le rappelle en 1937. L'année suivante, il n'échappe pas aux purges staliniennes : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 37 et 336.

[400] (n.t.) « persona de absoluta confianza nuestra ». Rapport sur la perte de navire *Allegro*, écrit à Paris par Martí Esteve et José Calviño le 25 mars 1937. AGA, caja 11 064, exp. 6 342.

[401] Les autorités anglaises comptent 11 voyages rien qu'en 1937 : S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*, p. 61.

[402] Cette fonction de subrécargue revient habituellement à des militants moins en vue. Rapport de la Légation d'Athènes adressé au secrétaire général des relations extérieures (Espagne franquiste), le 5 mars 1937. AGA, R 1047, exp. 57.

Outre Podromos Bodosakis, Max Hochmann, Socrate Théophangès (dit Theophanides) et Evangelos Nicolaïdes font partie des intermédiaires les plus importants[403]. En sus, de nombreux acteurs interviennent afin de signer des contrats pour des fournitures en provenance de Grèce, ou pour acquérir du matériel en France sous couverture de commandes grecques[404]. Le système polonais mobilise moins de courtiers. Une approche qualitative du réseau nous donne à voir un milieu beaucoup plus fermé[405]. Nous avons vu que Józef Beck obligeait les délégués de la commission d'achat parisienne doivent passer par des personnes accréditées[406].

Bilan : un *Frente Popular* agissant chez ses ennemis

Ce système profite au gouvernement légal espagnol. Gerald Howson rappelle que la Pologne est le deuxième exportateur d'armes à destination de l'Espagne républicaine, derrière l'URSS[407]. La question, peu connue en France, a été abondamment discutée par l'historiographie polonaise[408]. Celle-ci permet d'évaluer les livraisons du SEPEWE à 200 000 fusils, 15 000 mitrailleuses, 1,5 million de grenades, 172 millions de cartouches, 800 000 obus d'artillerie, 2 030 tonnes de poudres diverses, 75 tonnes de bombes d'avions, 96 tanks et 16 avions[409]. Il s'agit là d'une estimation *a minima*, puisque Gerald Howson ne compte pas les armes envoyées après mai 1938[410]. Pour la Grèce, il est plus complexe d'établir une estimation. La question est moins documentée[411]. Le cas des Poudreries helléniques est manifestement considéré comme une réussite économique[412], mais il est difficile d'évaluer les

[403] Une grande partie des intermédiaires des Poudreries helléniques loge à l'Hôtel du Louvre, à Paris. Sur ce point, voir le rapport du préfet de police adressé au ministre de l'Intérieur, le 30 novembre 1938. APP, BA 2007 (ou ANF, 20010216/275, dossier 12 223).
[404] Il en va ainsi pour différents achats de fusées « RYG » à l'armée française. M. de Fougeres, Léon Mirabel, Socrate Théophangès et André Richard effectuent des acquisitions pour les Poudreries qui sont en fait destinées aux républicains espagnols. Rapport « sur les fournitures clandestines de matériel de guerre, d'armes et de munitions à des puissances étrangères et notamment à l'Espagne » adressé au contrôleur général des armées Robert Jacomet, secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le 30 janvier 1939. SHD, GR 6N 343.
[405] Voir les annexes, « l'exemple du SEPEWE » (p. 723-274).
[406] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 107.
[407] *Ibid.*, p. 113.
[408] Malheureusement, des raisons linguistiques la rendent peu accessible. La question est généralement réintégrée à l'étude du réarmement et de la diplomatie polonaise pendant l'entre-deux-guerres. On peut citer : Marek Piotr Deszczyński, « Eksport polskiego sprzetu wojskowego do hiszpanii podczas wojny domowej 1936-1939 », *Kwartalnik Historyczny*, 1997, 47-58 ; Marek Piotr Desczyński, « Polski eksport sprzętu wojskowego w okresie międzywojennym : (zarys problematyki) », *Przeglad Historyczny*, 82/1-2, p. 75-113. J'en profite pour adresser mes remerciements à Wojciech Mazur pour avoir attiré mon attention sur ces publications et plusieurs documents.
[409] Il s'agit d'une estimation croisée entre les travaux de Marek Piotr Deszczyński (« Eksport polskiego sprzetu wojskowego… », art. cit., p. 57-58) et Gerald Howson. L'historien britannique s'en remet à Marian Zgorniak dans *Studia Historyczne* (n° 26, 1983, pagination inconnue). G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 260-277.
[410] *Ibid.*, p. 109.
[411] *Ibid.*, p. 199.
[412] Pour preuve : Andreas Markessinis, « The Greek arms industry under the 4th of August regime », *Metaxas Project. Inside Fasciste Greece (1936-1941)*, le 14 avril 2020 [en ligne : https://metaxas-project.com/greek-arms-industry-4th-august-regime-metaxas/ ; consulté le 04 mars 2021]

livraisons au *Frente Popular*. Les archives républicaines permettent de savoir que des lots de plusieurs millions de cartouches et de milliers d'obus étaient mensuellement expédiés en Espagne. En plus, il convient de signaler les achats réalisés par les agents des Poudreries hors des Grèce.

Ce retour sur ces deux exemples place le contexte français dans une autre perspective. Auprès de régimes politiques particulièrement hostiles, la République obtient plus facilement du matériel de guerre. La qualité des armes n'est pas toujours au rendez-vous, celles-ci sont même vendues à des prix prohibitifs. Intéressée, l'entreprise de ces dictatures anticommunistes est sûrement rendue plus aisée par le muselage de la presse et de l'opposition. Contrairement aux achats de licences d'exportation, les ventes de matériel restent imperméables aux scandales journalistiques et aux remontrances diplomatiques. Cela en dit long sur le cas hexagonal : fidèle à ses engagements, la France a sûrement exagéré la gravité des pressions diplomatiques et des campagnes de presse qui pouvaient peser sur les cessions de matériel à l'Espagne. Certes, la participation des puissances dictatoriales est intéressée. Celle de la Pologne s'explique par l'importance des stocks qu'elle cherche à liquider, à la différence de la Grèce, qui produit des munitions et en achète pour le *Frente Popular*. Les deux pays peuvent certainement profiter d'une moindre exposition sur la scène internationale pour agir. Leur engagement ne risque pas de mener à une escalade généralisée des événements, mais il peut renforcer leur isolement. En France, l'instabilité politique – notamment gouvernementale – rend toute action d'envergure compliquée. Mais dans l'équilibre entre intervention et abstention, il convient de rappeler que c'est la seconde option qui l'emporte. En somme, il ne semble pas exagéré de parler d'une République espagnole impuissante chez ses alliés et agissante chez ses ennemis. Au grand dam du camp franquiste.

Conclusion : trente-deux mois de prohibition

Le cas des commissions parisiennes illustre les difficultés des républicains pour s'approvisionner en armes durant le conflit. Si d'autres sources de ravitaillement existent – principalement en URSS – il semblait important de revenir sur les moyens et les ressources mobilisés en contexte d'embargo. Le système d'achat repose sur des montages légaux et financiers subtils. Le recours à des sociétés-écrans, à la corruption de fonctionnaires et à un dispositif bancaire opaque aide à l'obtention de matériel de guerre. Dans ce contexte, les envois pâtissent cependant de la publicité qui leur est faite par la presse et, surtout, de l'épuisement des ressources financières républicaines. Le système, certes imparfait, permet aux républicains

espagnols de ne pas souffrir d'une infériorité matérielle trop sensible pendant les trente-deux mois que dure la guerre civile.

Un des points les plus discutés par l'historiographie et les sources politiques concerne la collaboration des commissions d'achats avec les courtiers en armements. Nécessaire en contexte d'embargo, cette relation est même obligée par la plupart des fournisseurs de matériel de guerre. L'analyse de réseaux n'explique pas seulement pourquoi certains intermédiaires sont devenus incontournables. Celle-ci montre que l'Espagne antifasciste a été prise au piège d'un « petit-monde » au sein duquel les relations sont étroites. En perpétuel renouvellement, celui-ci est suffisamment résilient pour que les républicains obtiennent des armes pendant tout le conflit sans jamais échapper au versant illégal de ce marché.

L'approche nationale que nous avons menée à partir du cas français souligne l'importance du facteur politique. Certes, les républicains doivent composer avec les fluctuations du marché mondial de l'armement, dont les disponibilités varient selon la demande, franquiste, mais aussi chinoise, à partir de 1937. La spéculation entre les intermédiaires et les marchés possibles d'un pays à l'autre ne doit pas faire oublier l'importance du facteur local. En France, des considérations idéologiques et politiques provoquent une certaine inertie. Si la République espagnole profite effectivement de soutien en Hexagone, elle doit composer avec les réserves d'une grande partie des hauts fonctionnaires et du gouvernement. Cela s'ajoute aux facteurs stratégiques, diplomatiques et aux pressions de l'opinion publique, qui décident ensemble du retrait français. Les cas polonais et grec montrent que les critères idéologiques ou le manque de matériel moderne ne constituent pas à eux seuls des arguments suffisants. En dictature, la République espagnole voit certaines doctrines s'effacer. Il existe pour ces dernières un calcul stratégique à moyen terme qui peut facilement être entendu : il s'agit de se réarmer pour survivre. D'un point de vue politique, on peut cependant s'étonner de voir que des puissances militaires de second rang, malgré leur proximité idéologique avec l'Espagne franquiste, fournissent plus d'armes à la République espagnole que la France, qui fait presque figure d'alliée publique. Pour cette dernière, il s'agit surtout de respecter les engagements de « non-intervention » dans le conflit, quel qu'en soit le coût économique et politique pour le *Frente Popular* voisin. Cette difficulté, qui s'exprime avec une intensité variable selon les pays, explique le recours à des courtiers en armements et à des montages juridiques complexes. Dans ces conditions, les chances de succès sont bien minces.

Chapitre 7 : Des frontières et des mots. Qui sont les trafiquants d'armes ?

Durant l'été 1937, l'achat en Suède du navire *Tuskar* et sa transformation à grands frais par un « agent soviétique » interrogent. La presse locale devine vite que le navire rebaptisé *Lola*, passé sous pavillon panaméen, est destiné à la contrebande[1]. C'est pourquoi l'ambassadeur Roger Maugras fait part de ses impressions à propos de « trafiquants d'armes » très en vue depuis le début du conflit espagnol. D'après le diplomate,

> « la contrebande de matériel de guerre aurait pris une extension de plus en plus considérable. Des hommes d'affaires véreux s'y livrent sans distinction de nationalité et on a pu dire qu'il existe actuellement une quatrième internationale, celle des trafiquants d'armes par contrebande[2]. »

Le diplomate raccroche ainsi le trafic d'armes dont il est témoin à des représentations bien installées, celles d'une « Internationale des munitionnaires » dont les alliances et la recherche de profits ne connaîtraient aucune frontière[3]. Acteur de l'ombre, le « trafiquant » serait parfaitement disposé à agir de concert avec des financiers malhonnêtes. Il formerait, par association avec des compères de différentes nationalités, une Internationale qui, on le suppose aisément, devrait poursuivre le travail de son *alter ego* communiste. Autant d'images qui interpellent concernant le véritable statut des courtiers en armements.

À partir d'une question simple – qui sont-ils ? –, ce chapitre interroge une catégorie aux contours mal définis, celle de « trafiquant d'armes ». Il ne conviendra pas de se limiter à l'image des « marchands de mort », déjà analysée par Jean-Marie Moine[4], mais plutôt de replacer les négociants de matériel de guerre au sein d'un large éventail de représentations. Leurs activités discrètes, sinon secrètes, participent à la construction stéréotypée de la figure des courtiers en armements. Il ne s'agit pas seulement de « marchands de canons » puisque, dans la bouche de ceux qui les dénoncent, le trafiquant c'est le juif, le franc-maçon, le militant politique, l'espion ou l'apatride. Si certaines catégories apparaissent utiles pour analyser le trafic d'armes, il va sans dire que d'autres sont trop étriquées, sinon fallacieuses. Le trafiquant est un repoussoir.

[1] Roger Maugras, ministre de France à Stockholm à son excellence Monsieur Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, le 5 août 1937. CADC, 86 CPCOM 147.
[2] *Ibid*.
[3] Jean-Marie Moine, « La mythologie des "marchands de canons" pendant l'entre-deux-guerres » dans Dominique Preste (éd.), *Deux siècles d'histoire de l'armement en France. De Gribeauval à la force de frappe*, Paris, CNRS éditions, 2005, p. 348-351. On parle aussi de « l'Internationale du canon », comme en témoigne une affiche de Pierre Le Trividic qui a significativement marqué les esprits, lors de sa publication, en 1936. Philippe Mioche, « Des canons aux canettes : la sidérurgie française et la défense nationale pendant les Trente Glorieuses », *Entreprises et histoire*, 2016, vol. 85, nº 4, p. 89.
[4] J.-M. Moine, « La mythologie des "marchands de canons" », art. cit.

Pour cette raison, la seconde partie de ce chapitre sera dédiée à un exercice d'ordre plus conceptuel ; celui-ci devra aider à dresser un « type idéal » du courtier en armements, acteur transnational par excellence. Notre démarche ne se concentrera pas sur les acheteurs ni sur les fournisseurs, mais sur les intermédiaires connectant ces deux protagonistes. Il s'agira de comprendre quelles ressources leur permettent de faire le courtage au-delà des frontières. Pour ce faire, nous nous arrêterons sur un nombre restreint de trafiquants ayant joué un rôle significatif dans l'approvisionnement des républicains espagnols en matériel de guerre. Le calcul de la centralité d'intermédiarité des acteurs du réseau d'achats parisien peut nous servir d'indicateur fiable. Cette donnée mesure la place de certains individus au sein du graphe en quantifiant les fois où ils font office d'intermédiaire entre d'autres unités[5]. Dans un souci de clarté, nous prendrons aussi l'exemple de protagonistes moins en vue, si leur cas est particulièrement représentatif des phénomènes que nous étudions. Pour cela, nous mettrons à profit des archives de surveillance et de répression françaises, espagnoles et anglaises, ainsi que la correspondance administrative républicaine espagnole. La documentation produite par les courtiers en armements sera aussi exploitée.

I. Des mots à déconstruire : les visages du trafiquant d'armes

La construction de l'image du trafiquant d'armes fonctionne par associations. Personne d'aventure, mêlée au milieu des affaires, le courtier de matériel de guerre est dans l'imaginaire social un homme à qui on attribue des valeurs genrées de courage et de savoir-faire en affaires[6]. Véritable repoussoir, il est raccroché à plusieurs catégories qui sont perçues comme des menaces pour l'ordre national. En France, les représentations du trafiquant procèdent de la « récupération ombilicale » du conflit chère à Pierre Laborie : ses actions révèlent, sinon prouvent, l'existence de dangers pouvant affecter le pays[7]. La lecture des événements en dit effectivement plus sur des préoccupations intérieures que sur le contexte des achats, qui est peu pris en considération à l'heure de décrire les trafiquants de matériel de guerre. En Espagne, un processus relativement similaire est à l'œuvre, puisque les négociants d'armes sont jugés au prisme des enjeux politiques du moment. Au nord comme au sud des Pyrénées, ces

[5] Nous ne reviendrons pas ici sur la méthode de recueil des données et d'analyse, déjà présentés en annexe. Sur ce point et sur les individus ayant la plus forte centralité d'intermédiarité : p. 705 et suiv (p. 730 pour les mesures).
[6] Sylvain Venayre, « La virilité ambiguë de l'aventurier » dans Jean-Jacques Courtine (éd.), *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2011, vol.3. La virilité en crise ? Le XXe-XXIe siècle, p. 335-359 ; Dominique Kalifa, « Virilités criminelles ? » dans Jean-Jacques Courtine (éd.), *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2011, vol.3. La virilité en crise ? Le XXe-XXIe siècle, p. 257-282.
[7] Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 91-92.

préoccupations immédiates se mélangent à des représentations plus anciennes, qui diffèrent évidemment. Ces images nous offrent parfois des grilles de lecture utiles qui, dans une certaine mesure, peuvent être remobilisées. Certaines ont d'ailleurs été reprises par les historiens : il en va ainsi de l'engagement politique. Néanmoins, l'exemple du préjugé antisémite met en exergue le caractère réducteur sinon complètement fallacieux de ces catégories. Les étudier permet cependant de mieux saisir la part d'imaginaire du sujet et, *mutatis mutandis*¸ proposer une conceptualisation la moins subjective possible.

A. La vénalité de l'« affairiste » et du « marchand de mort »

Il ne fait guère de doute que les représentations du « marchand de mort » et de l'« affairiste » sont celles qui ont laissé le plus de marques. Les deux se rapportent à la dénonciation d'un capitalisme immoral, guidé par la seule recherche du profit.

1) Les images du « munitionnaire »

Ceux qu'on appelle aussi les « munitionnaires » ou les « marchands de canons » ont fait l'objet de dénonciations virulentes depuis la Première Guerre mondiale[8]. Sous la plume de pacifistes de tous bords et de l'extrême droite, les « marchands de morts » sont présentés tels des individus corrupteurs, mystérieux et capables de pénétrer n'importe quel appareil politique[9], en France comme en Espagne[10]. L'archétype du trafiquant d'armes s'est incarné dans plusieurs cibles privilégiées durant l'entre-deux-guerres.

Basil Zaharoff est la figure la plus emblématique des « munitionnaires ». Faisant l'objet de plusieurs biographies de son vivant, le marchand de matériel stratégique apparaît dans assez de supports – dont *Tintin et l'oreille cassée* – pour que Jean-Marie Moine parle de « littérature zaharovienne[11] ». En 1934, il constitue le personnage central de l'enquête de Helmuth Engelbrecht et Frank Hanighen traduite sous le titre *Marchands de mort*[12]. Le « super-vendeur de la mort » y est présenté comme un individu particulièrement habile, qui s'est enrichi grâce

[8] P. Mioche, « Des canons aux canettes », art. cit., p. 90 ; J.-M. Moine, « La mythologie des "marchands de canons" », art. cit., p. 333-338. Voir aussi les synthèses : François Bouloc, *Les profiteurs de guerre, 1914-1918*, Paris, Complexe, 2008, 385 p. ; Olivier Dard, Jens Ivo Engels et Frédéric Monier, *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Bruxelles, Peter Lang, 2020.

[9] On s'en remettra ici à la synthèse offerte par J.-M. Moine : J.-M. Moine, « La mythologie des "marchands de canons" », art. cit.

[10] *Ibid.*, p. 336.

[11] Jean-Marie Moine, « Basil Zaharoff (1849-1936), le "marchand de canons" », *Ethnologie française*, 2006, vol. 36, nº 1, p. 139.

[12] L'enquête est publiée en 1934 aux États-Unis puis traduite dans plusieurs pays. En France, notons que sa diffusion cinématographique est censurée. Helmuth C. Engelbrecht et Frank C. Hanighen, *Marchands de mort : essai sur l'industrie internationale des armes*, trduit par Renaud de Jouvenel, Paris, Flammarion, 1934, 281 p.

aux entrées dont il dispose dans toutes les chancelleries européennes[13]. À cette époque, ses détracteurs multiplient les hyperboles à son égard, faisant de lui le « roi des profiteurs de guerre », l'« homme le plus mystérieux d'Europe » ou « le plus riche du monde »[14]. Largement acquise au pacifisme au sortir de la Grande Guerre, l'opinion publique lui jette l'anathème : il s'agit ainsi de trouver un responsable. Basil Zaharoff est néanmoins cité en référence par ses pairs. Il en va ainsi pour Joseph Crozier, qui y fait mention dans une autobiographie aux allures de roman d'espionnage[15]. La même remarque vaut pour Michael Rosenfeld qui, d'après le journal *Paris-Soir*, aurait annoncé à un employé d'hôtel qu'il était le « Basil Zaharoff de ce temps[16] ». C'est certainement en connaissance de la littérature zaharovienne que les agents de surveillance écrivent sur les trafiquants d'armes. On prête facilement à ces derniers une très grande richesse, une certaine influence politique et une conduite mystérieuse. Plusieurs rapports insistent ainsi sur l'enrichissement de l'ingénieur Édouard Weisblat[17] ou sur sa capacité à corrompre les élites politiques. En juin 1939, la préfecture de police signale que sa récente naturalisation aurait été interprétée comme une « mesure de faveur » par le monde commercial et financier, notamment car « on laisse entendre que Weisblat aurait versé 400 000 francs pour acquérir la nationalité française »[18]. Des impressions semblables sont partagées à propos de Stefan Czarnecki, un trafiquant de premier ordre en Pologne[19]. En janvier 1940, la direction de la police judiciaire parisienne indique qu'il « aurait amassé une importante fortune en se livrant au commerce des armes de guerre, notamment avec la Chine et l'Espagne[20] ». Durant la « drôle de guerre », il est considéré comme « un riche étranger, dont on ignore les occupations exactes, mais que l'on soupçonne de trafic d'armes[21] ». Si ces suppositions semblent en partie fondées – Édouard Weisblat est par exemple naturalisé contre l'avis de l'administration[22] –, elles

[13] Le terme de « super-vendeur de la mort » fait référence au chapitre qui lui est spécialement consacré, mais l'ensemble de l'ouvrage évoque B. Zaharoff : *Ibid.*, p. 82-93.
[14] Pour un inventaire de B. Zaharoff, voir : J.-M. Moine, « Basil Zaharoff », art. cit.
[15] Il publie sous son pseudonyme d'attaché au 2e Bureau français. Pierre Desgranges, *Au service des marchands d'armes*, Paris, Alexis Redier, 1934.
[16] Cette information n'a pas pu être recoupée. L'essentiel réside cependant plus dans les propos que l'on prête à un trafiquant d'armes. René Delpêche, « Une employée du Quai d'Orsay et son ami sont arrêtés », *Paris-Soir*, n° 4 927, p. 3.
[17] Un rapport du cabinet de la préfecture de police daté du 15 février 1939 parle d'une fortune personnelle de « plus de 50 millions (*sic*) qu'il aurait amassés en se livrant au trafic des armements, notamment pour la Chine, l'Espagne et l'Afrique du Nord ». APP, BA 2036.
[18] Rapport confidentiel de la préfecture de police, le 8 juin 1939. APP, BA 2036.
[19] Voir not. : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 107-111.
[20] Rapport de la préfecture de police, direction de la police judiciaire, 12 janvier 1940. APP, GA 52/209779.
[21] *Ibid*.
[22] Un rapport de la préfecture de police du 23 avril 1940 donne des détails sur les soutiens dont bénéficie E. Weisblat. La préfecture de police propose son expulsion le 4 mars 1939 à la suite d'une enquête sur ses agissements. Le 17 avril, l'Intérieur demande un compte rendu de l'affaire, ce à quoi la préfecture de police répond le 26 du même mois qu'elle préconise une expulsion de Weisblat. Quand l'Intérieur prononce un arrêté d'expulsion le 15 juin 1939, il est cependant trop tard, car celui-ci venait d'être naturalisé le 25 avril (APP, BA 2036). En tout

procèdent aussi de déformations émanant des services de surveillance. L'influence des trafiquants est certes effective, mais elle se limite sûrement à quelques agents plutôt qu'à l'ensemble de l'appareil d'État. Quant à leur « immense fortune » dont il est souvent question, on peut supposer qu'elle fait office de carte de visite pour les trafiquants ; il se peut que cela ne soit que mensonge[23]. En définitive, il est difficile de discerner dans quelle mesure le stéréotype du « munitionnaire » biaise les sources. Une pareille impression vaut pour les « affairistes ».

2) L'affairisme en armements

La construction de l'image du trafiquant doit beaucoup à celle de l'affairiste. De 1932 à 1936, la multiplication de scandales financiers renforce l'idée selon laquelle la France serait en proie aux escrocs étrangers[24]. En sus de l'antisémitisme qu'elle implique, la dénonciation de « l'affairiste » et du « chevalier d'industrie » conforte la représentation stéréotypée des trafiquants d'armes capitalistes, invariablement décrits par les rapports de surveillance français comme des personnes « malhonnêtes », de « grande intelligence », de « moralité douteuse » et « dénuées de scrupules », finalement prêtes à agir dans une seule perspective économique.

L'« affaire Stavisky » transforme cette question en préoccupation majeure des services de surveillance français. Celle-ci renvoie aux manœuvres du « beau Sacha », un escroc soutenu par des personnalités politiques pour effectuer des montages financiers frauduleux. Acculé par le scandale à partir de la fin de l'année 1933, ce dernier décède dans des conditions mystérieuses en janvier 1934. Selon les premiers rapports, Alexandre Stavisky se serait donné la mort après que l'affaire a commencé à compromettre plusieurs élus, dont Joseph Garat, député-maire de Bayonne. Des doutes subsistent cependant. La thèse du suicide constitue une première zone d'ombre : d'après la police, Alexandre Stavisky se serait en effet suicidé de deux balles dans la tête. Non sans ironie, *Le Canard Enchaîné* titre que « Stavisky se suicide d'un coup de revolver qui lui a été tiré à bout portant »[25].

Nombre de trafiquants y sont directement ou indirectement associés. Il s'agit souvent d'individus déjà condamnés dans le cadre d'escroqueries, de faillites frauduleuses ou de scandales politico-financiers. C'est la motivation financière de ces individus qui est en jeu. Dans ses mémoires, Joseph Crozier postule que le monde de l'armement serait un consortium

état de cause, il apparaît que les services de police française l'informaient régulièrement « des dernières enquêtes effectuées sur son compte » (rapport du 30 mars 1939. APP, BA 2036).

[23] Un rapport de la préfecture de police indique à propos du trafiquant Michael Rosenfeld qu'il « [se dit] pourtant riche à millions, dont on ne peut trouver trace ». Rapport de la préfecture de police, le 19 octobre 1935. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.

[24] Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 637-638.

[25] *Ibid.*, p. 187 ; Jacques Kergoat, *La France du Front populaire*, Paris, La Découverte, 1986, p. 33-34.

de « puissants capitalistes de tous pays et de toutes races, unis sous le seul signe de l'argent », ce qui l'oppose aux « capitalistes ordinaires »[26]. Les sources de surveillance abondent généralement dans ce sens. Il en va ainsi à propos de Paul Dormann. Cet ancien colonel d'État-major de l'armée impériale russe est considéré « de moralité des plus douteuses », notamment pour ses antécédents frauduleux dans les transactions bancaires, minières et pétrolières à partir des années 1920[27]. En 1937, celui qui traite plusieurs opérations avec l'ambassade espagnole est représenté comme « un homme intelligent, habile, mais illusionniste s'intéressant à diverses affaires pour lesquelles il dresse rapidement les plans et les possibilités d'avenir qu'il prend immédiatement pour des réalités[28] ». Il en va de même pour Michael Rosenfeld, qui est connu pour avoir pris part aux opérations de spéculation sur le mark[29] et celle d'achat de bons hongrois[30]. Il peut à ce titre être considéré comme archétype de l'affairiste. En octobre 1935, un rapport de la préfecture de police en donne une description exemplaire :

> « très intelligent et retors, ayant une connaissance approfondie de tout ce qui touche aux questions financières et commerciales internationales, Rosenfeld se serait créé de nombreuses relations dans les milieux industriels et financiers de la capitale et il est à craindre que l'activité qu'il déploie ne l'entraine à des opérations ou des compromissions, que d'autres financiers aussi habiles que lui n'ont pas pu éviter. […] Il est représenté comme un individu portant beau, aussi bluffeur que bon parleur […], mais il apparaît surtout comme un aventurier, homme de paille à la solde de financiers étrangers qui – étant donné la personnalité de leur représentant – peuvent être considérés aussi douteux que ce dernier si l'on en juge par les quelques démarches connues de Rosenfeld ; ils poursuivraient, entre autres buts, la mainmise sur certaines entreprises françaises dont ils paraissent attendre la déconfiture presque totale pour intervenir et offrir leurs capitaux[31]. »

La surveillance des individus suspects a un caractère fortement empirique. Des liens directs avec Alexandre Stavisky sont censés parler d'eux-mêmes. Impliqué dans une vente d'avions à la République espagnole, Michel Holtzmann est un escroc mêlé à de nombreux scandales d'État en Russie, en Allemagne, en Belgique, en France et en Italie[32]. On considère qu'il « aurait été compromis dans l'affaire Stavisky[33] ». Une impression semblable est livrée à

[26] P. Desgranges, *Au service des marchands d'armes*, *op. cit.*, p. 37.
[27] Il est plusieurs fois visé pour escroquerie. On considère « sa moralité des plus douteuses ». Rapport de l'inspecteur général des services de police criminelle adressé au directeur des Renseignements généraux et de la police administrative, à Paris le 19 juin 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12 226.
[28] Rapport du directeur des Renseignements généraux et des Jeux adressé au préfet de police, à Paris, le 18 novembre 1937. APP, 1 W 1911/106059.
[29] Rapport de la DGSN (6e bureau, direction de la police du territoire et des étrangers) adressé au ministre de la Guerre (EMA 2e Bureau – SCR), le 21 janvier 1936. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[30] Un rapport indique par exemple que « Après l'affaire Stavisky, Rosenfeld aurait cherché à trouver un groupe pour acheter 40 millions de bons hongrois ». Note du commissaire de police mobile Pourcher, le 29 décembre 1936. ANF, 20010216/255, dossier 11463.
[31] Rapport de la préfecture de police, le 19 octobre 1935. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[32] Rapport de renseignement sur Miguel Holzmann (*sic*), producteur inconnu, vers 1936. SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.
[33] Note de renseignement de la SCR, le 29 avril 1938. SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.

propos de Nicolas Straussler, qui avait participé à la vente frauduleuse des 25 avions Fury aux représentants du Pays basque[34].

Dans un contexte de défiance entre la République espagnole et les trafiquants d'armes, l'image de l'affairisme est un fardeau pour les premiers concernés. Il s'agit pour eux de rassurer sur la motivation de leur mission. Maxime Stern, représentant de la maison Avio Star, en litige avec la commission d'achat, avance à l'ambassadeur espagnol qu'il a servi la République espagnole « avec conviction non seulement par intérêt commercial, sinon aussi en raison de [ses] sentiments et de [ses] opinions[35] ». Dans une lettre de démarchage qu'il adresse au chef du gouvernement espagnol Juan Negrín, le représentant commercial Stefan Olpinski indique que sa proposition

> « n'a pas un but rémunérateur mais le désir de mettre fin au vol de ces mercantiles et de procurer au Haut Gouvernement Espagnol les armes et les munitions nécessaires, à des prix inférieurs et dans un délai plus bref, par voie directe sans intermédiaire (*sic*)[36]. »

Stefan Olpinski se présente aussi comme un exilé antifasciste qui agit par idéal, ce qu'il n'est apparemment pas, eu égard à ses idoles (voir ci-contre)[37].



Image 2 : Photographie de Stefan Olpinski sous le patronage d'A. Hitler et J. Piłsudski, vers 1936 (source : © Service Historique de la Défense, GR 7N² 2960, dossier 1)

Dans un document exceptionnel – un long plaidoyer écrit de sa main –, l'ingénieur allemand Antonius Raab se défend des accusations d'espionnage, de sabotage et d'escroquerie[38]. Le dossier, singulier par son format (64 pages), offre une mise en récit de la part d'un ancien courtier de la République espagnole. Cherchant à rassurer la justice sur ses convictions idéologiques, il met en avant ses relations avec des démocrates et des socialistes allemands et sa persécution par le régime hitlérien. Ces exemples démontrent en quoi l'image négative des affairistes pèse sur celle des trafiquants d'armes. Pour ces derniers, il importe de se présenter comme des acteurs désintéressés, agissant certes par motivation commerciale, mais aussi avec droiture, sinon par conviction.

[34] On indique qu'il est un « intime » de Stavisky. Note de la SCR, février 1938. SHD, GR 7N² 3022, dossier 2.
[35] (n.t.) : « he servido con cariño no solamente por interés comercial sino también en razón de mis sentimientos y opiniones ». IIHS, FAI 52 B 3. Lettre adressée à l'ambassadeur républicain espagnol, le 23 mars 1938 à Paris.
[36] Lettre adressée à Juan Negrín, président du Conseil espagnol, juin 1938. Document saisi lors d'une perquisition. SHD, GR 7N² 2690, dossier 8.
[37] P. Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger », art. cit., p. 103-104.
[38] « Instancia e informe sobre el caso SA "Aekka", Raab y compañeros para ser entregados al Excelentísimo señor ministre de la Defensa Nacional, ministro de la Gobernación, Presidente del Consejo de ministros », écrit depuis la prison de Segorbe le 1er janvier 1938. AGA, c. 11 654.

L'image des trafiquants emprunte à celle des affairistes. Les agents de surveillance traquent chez les « munitionnaires » d'éventuels escrocs étrangers ; pour cela, ils vérifient l'existence de relations avec les scandales politico-financiers qui ont secoué la IIIe République. De fait, l'« habilité », la « grande intelligence », le « manque d'honnêteté », la « moralité douteuse » ou « l'absence de scrupules » des « trafiquants » en dit généralement plus sur l'archétype de l'affairiste que sur eux. Ainsi, par un effet de source, c'est toute une partie des courtiers qui disparaît des archives de surveillance, puisque l'ennemi, en affaire comme en armements, c'est l'agent étranger, qu'on juge malhonnête. Certes, les républicains espagnols ont dû composer avec une foule de malfaiteurs, dont certains ont véritablement été mêlés à des scandales politico-financiers. Mais dans les représentations collectives, ils sont aussi associés à d'autres images, dont ils se réclament parfois. S'il y a cependant une chose qu'ils n'invoquent pas, c'est leur origine ethnoreligieuse. Durant l'entre-deux-guerres, le préjugé antisémite a pourtant été retenu pour les définir.

B. Un agent du complot « judéo-maçonnique » ?

Puisqu'il est associé aux guerres et aux révolutions, voire à l'insécurité politique, le trafiquant d'armes est notamment identifié comme partie prenante de la conspiration que les juifs, communistes et francs-maçons ourdiraient contre plusieurs pays d'Europe. Par la nature de son commerce, le trafiquant est confondu avec un agent exogène, donc vénal, intéressé, dénué de scrupules et belliciste. Par effet d'assimilation, le discours xénophobe et nationaliste intègre complètement le marchand d'armes à la rhétorique antisémite, anticommuniste et antimaçonnique des années 1930[39]. Celle-ci hérite grandement des écrits d'Édouard Drumont qui, dans les années 1880, prétendait l'existence d'une mainmise des juifs sur la finance internationale et d'un complot « judéo-maçonnique » ; le tout devait précipiter la France et l'Europe vers la guerre[40]. Ces images, que certaines de nos sources ne cherchent pas à contredire, voire relayent parfois, font ici l'objet d'une analyse.

1) <u>En France, le trafiquant de tous les complots</u>

Dans la France de l'entre-deux-guerres, l'antisémitisme, l'anticommunisme et l'antimaçonnerie nourrissent un imaginaire du complot. Sur fond de racisme ordinaire, tout un

[39] J.-M. Moine signale que les trafiquants d'armes sont associés aux puissances occultes et à la volonté de domination universelle, ce pour quoi ils sont associés à l'idéologie du complot. J.-M. Moine, « La mythologie des "marchands de canons" », art. cit., p. 335-336.

[40] Dans les années 30, l'antisémitisme français connait plusieurs courants de pensée que nous ne résumons pas ici. L'influence de l'antisémitisme hitlérien se fait notamment plus forte. Sur ce point, voir : Grégoire Kauffmann, « L'héritage de Drumont dans les années 1930 », *Archives juives*, 2010, vol. 43, n° 1, p. 16-17.

courant d'opinion attribue aux juifs une forme d'autorité occulte, qui formerait un État dans l'État[41]. Avec la Révolution d'octobre 1917, puis la prise de pouvoir des bolchéviques, la rhétorique du complot intègre le communisme comme nouvelle composante d'une menace cachée[42].

Dans ce contexte, l'image du « juif » trafiquant d'armes intègre le discours antisémite et anticapitaliste d'Édouard Drumont. Les doutes qui entourent les origines du célèbre Basil Zaharoff ont conduit de nombreux dénonciateurs de conspirations occultes à l'utiliser pour forger leurs clichés[43]. Il a ainsi été la cible d'une diatribe antisémite de la part du financier Jacques Bonzon, qui le décrit comme un homme sans patrie, un « métèque judéo-russo-greco-anglo-français » qui, grâce à son emprise sur les hautes sphères décisionnaires de plusieurs pays, exerce un pouvoir « mystérieux » mais incontestable sur toute la vie diplomatique et politique européenne[44]. Durant la guerre civile, l'image du juif trafiquant d'armes semble encore suffisamment ancrée pour que le dessinateur Jean-Louis Chancel esquisse un « marchand de canons » sous des traits semblables à ceux du banquier juif. L'homme est corpulent, a des cheveux noirs dégarnis et un nez aquilin ; devenu riche grâce au conflit espagnol, il fait des profits trop importants pour rentrer dans son nouveau costume[45].

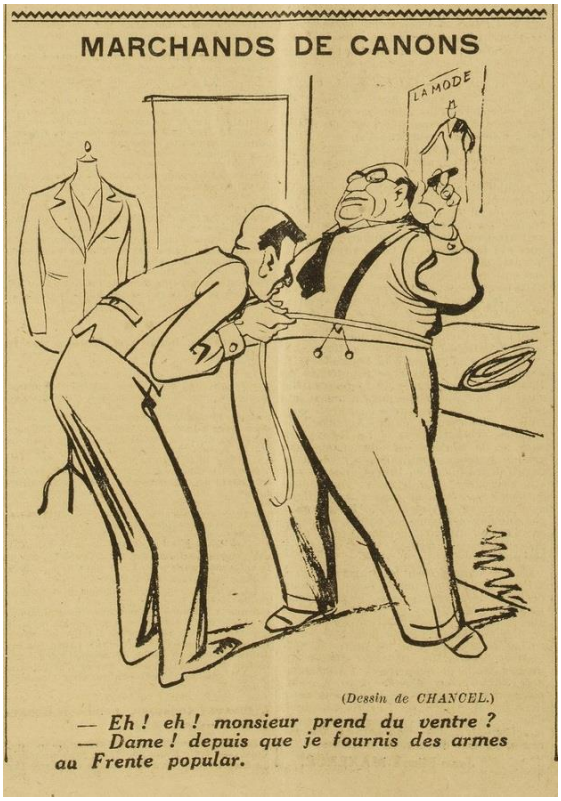

Image 3 : Jean-Louis Chancel, « Marchands de canons », Gringoire*, n° 428, 22 janvier 1937, p. 3 (Source gallica.bnf.fr / BnF)*

[41] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 177-189.
[42] La *Revue internationale des sociétés secrètes* de Mgr Ernest Jouin est excellent exemple de revue qui sert ce type de discours. En 1921, son fondateur décrit la révolution bolchévique comme un plan « judéo-maçonnique » préparé secrètement afin de causer guerre et désordre intérieur en France. Sur ce point, voir notamment : Frédéric Monier, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 125.
[43] J.-M. Moine, « Basil Zaharoff », art. cit., p. 148.
[44] On notera que Jacques Bonzon publie chez « L'Idée Libre », une maison libertaire malthusienne. Basil Zaharoff était par ailleurs de nationalité française par naturalisation. Son texte décrit également la « race internationale » des Rotschild et l' « Avidité » qui serait leur principale raison de vivre. Jacques Bonzon, *L'Internationale Financière*, Conflans-Honorine, Éditions de l'Idée Libre, 1922, p. 25-29.
[45] Au tailleur qui lui demande s'il a pris du poids, l'homme répond « Dame ! Depuis que je fournis des armes au *Frente Popular* ». Jean-Louis Chancel, « Marchands de canons », *Gringoire*, n° 428, 22 janvier 1937, p. 3.

Durant les années 1930, l'image du conspirateur « judéo-maçonnique » ne perd pas en couleurs. Les esclandres politico-financiers alimentent ce discours. Parmi eux, celui propre à Alexandre Stavisky galvanise l'extrême droite française. D'origine russe, d'ascendance juive, il profite du soutien de politiques associés à la maçonnerie. Le scandale auquel il est mêlé amalgame un peu plus le « juif » à l'affairiste[46]. En 1936, le défaut d'honnêteté des « chevaliers d'industrie » se confond avec celui du « métèque », tel qu'il est décrit par le journaliste maurassien Jean Rateau :

> « Le métèque est l'individu affairiste et vicieux, en général mal portant et taré, qui, chassé de sa patrie pour une raison quelconque, grave ou moyenne, préfère vivre en France où il sait que les forces occultes le protégeront... Il entre dans la composition de cette tourbe humaine où se mêlent escrocs, assassins, faux témoins, voleurs, marchands de femmes et de toxiques, le tout protégé par une partie de la police, elle-même soumise à la Maçonnerie. C'est la révolution à l'état latent. Les métèques forment la troupe de choc de la révolution juive, fomentée par les loges[47]. »

La guerre civile espagnole attise la haine. Dans un contexte de « rétrécissement hexagonal[48] » du conflit espagnol, l'image des trafiquants est ramenée à ces vieux clichés. Nous avons vu comment les fournitures d'armes au camp républicain sont interprétées comme l'indice d'un complot communiste d'envergure internationale tourné contre la France[49]. Pour l'illustrer, la presse d'extrême droite relaye régulièrement des articles censés documenter le bellicisme des loges maçonniques. *Gringoire* cite par exemple des « clans bolchevisants » composant la franc-maçonnerie française qui, par son « internationalisme souterrain », voudrait précipiter la France dans l'aventure espagnole[50].

Avec la montée croissante de la xénophobie et de l'antisémitisme, le personnel politique considéré comme « juif » fait aussi l'objet d'attaques de plus en plus violentes de la part de l'extrême droite[51]. Léon Blum est une cible privilégiée d'une presse réactionnaire qui voit en lui un agent belliciste par nature. On lui reproche de vouloir partir en guerre pour enrichir ses amis marchands d'armes[52]. Il en va ainsi pour *L'Action française*, qui dès le 22 juillet évoque le « mauvais instinct » de Blum, qui chercherait à s'impliquer dans le conflit espagnol[53]. Deux

[46] La presse parle d'« escroc-métèque » pour le qualifier. R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 637.
[47] Jean Rateau, *Les franco-métèques*, Paris, sans éditeur, 1936, p. 36. Cité dans : *Ibid.*, p. 178-179.
[48] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit., p. 91-92.
[49] Nous renvoyons ici à notre première partie, p. 55 et suiv.
[50] Sans auteur, « La franc-maçonnerie exige l'intervention de la France en Espagne », *Gringoire*, n° 432, 11 décembre 1936, p. 3.
[51] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 647 et suiv.
[52] Ralph Schor, *L'antisémitisme en France pendant les années trente: prélude à Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992, p. 180.
[53] Sans auteur, « Au palais. Une réponse à la dictature juive », *L'Action française*, 29e année, n° 204, p. 1.

jours plus tard, le journal se demande si « le Juif Blum nous amènera à la guerre[54] » ; le quotidien en a ensuite la certitude[55]. Qualifiant le président du Conseil de « Marchand de mort » ou le surnommant « Blum-la-guerre », l'organe royaliste s'appuie explicitement sur l'image du juif trafiquant d'armes.

Il en va aussi des premiers concernés. En décembre 1936, *L'Action française* voit dans le « scandale du Quai d'Orsay » une « nouvelle affaire Stavisky[56] ». Cette affaire d'espionnage lève le voile sur des manœuvres d'achats au bénéfice de la République espagnole. On apprend que le trafiquant Michael Rosenfeld a recouru à une secrétaire du Quai d'Orsay pour falsifier des licences d'exportation à destination de l'Espagne républicaine. Le profil du trafiquant d'armes – Rosenfeld est dit russe et « juif », comme Stavisky – et son passif expliquent sans doute que la presse d'extrême droite ait utilisé cet événement pour documenter le supposé contrôle des communistes, des juifs et des francs-maçons sur le gouvernement[57]. Plus tard, le scandale lié à l'affaire Édouard Weisblat est chargé de nombreux commentaires antisémites[58]. Ce dernier est pourtant catholique.

En France, les représentations du trafiquant d'armes procèdent beaucoup de la montée de la xénophobie, de l'antisémitisme et à la peur de complots, qui sont des thèmes associés au conflit espagnol[59]. De cette manière, le courtier est désigné comme un allié de la maçonnerie, des juifs et des communistes, quand il n'est pas lui-même décrit sous les traits du juif capitaliste.

2) Considérations antisémites espagnoles

Cet argumentaire s'exprime aussi dans l'Espagne en guerre. Pour le camp insurgé, Herbert Southworth a depuis longtemps décrypté le « mythe de la croisade » franquiste qui fédère les forces catholiques des droites antilibérales et sert à justifier le coup d'État de juillet 1936[60]. Un discours antisémite et antimaçonnique se déploie ainsi comme un étendard pour combattre la gauche républicaine[61] ou, plus généralement, en Espagne[62].

---

[54] « Encore Blum-la-Guerre. Est-ce à l'occasion des affaires d'Espagne que le Juif Blum nous amènera la guerre ? », une de *L'Action française*, 29e année, n° 206, p. 1.
[55] « Blum nous mène à la guerre », titre de la une. *L'Action française*, 29e année, n° 206, 26 juillet 1936, p. 1.
[56] Léon Daudet, « Le scandale du Quai d'Orsay », *L'Action française*, 29e année n° 352, p. 1.
[57] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 211.
[58] Gerald Howson fait référence à la campagne menée par l'hebdomadaire *Gringoire* en juin 1938. *Ibid.*, p. 228.
[59] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit., p. 96-97.
[60] Herbert R Southworth, *El mito de la cruzada de Franco*, Paris, Ruedo ibérico, 1963. Véritable référence, ce livre a été traduit et réédité de nombreuses fois.
[61] Voir notamment les deux premiers chapitres de : Javier Domínguez Arribas, *El enemigo judeo-masónico en la propaganda franquista, 1936-1945*, Madrid, Marcial Pons, 2009, p. 39-156.
[62] Gonzalo Álvarez Chillida, *El antisemitismo en España: la imagen del judío (1812-2002)*, 2e édition., Madrid, Marcial Pons, 2002, 543 p.

Le camp « national » recourt aussi à l'argumentaire antisémite à l'extérieur de leurs frontières. Dans une lettre qu'il adresse au général Sergiusz Zahorski, un membre influent d'État-major polonais, le représentant diplomatique franquiste Juan Serrat souligne que les ventes de la Pologne à la République espagnole devraient s'accorder avec ladite « Croisade » menée contre les communistes et les juifs :

> « Vous, mon Général, qui avez si bien saisi le vrai sens de notre Croisade anticommuniste et nationale, vous vous rendrez compte parfaitement combien il est douloureux pour l'opinion espagnole de voir les facilités avec lesquelles quelques traficants (*sic*) juifs peuvent acquérir pour les rouges du matériel de guerre en Pologne[63]. »

Les rapports de la diplomatie franquiste n'ont de cesse de rappeler l'appartenance juive de trafiquants d'armes, qu'elle soit réelle ou supposée. Parmi les nombreuses occurrences du type figurent le « juif Rosenfeldt (*sic*)[64] », la firme « judéo-polaco-hollandaise » Bandera, dirigée par Daniel Wolf[65], ou encore les « juifs » qui, dans différents pays d'Europe, pérenniseraient l'ancienne organisation de Basil Zaharoff[66].

De manière moins systématique, mais à plusieurs reprises, des appréciations semblables sont partagées au sein du camp républicain espagnol. Chez les militants de gauche espagnols – et français[67] –, un antisémitisme d'essence anticapitaliste subsiste avec force. Des membres de la FAI attirent l'attention sur l'existence d'une sous-commission d'achats d'armes « constituée par des éléments juifs dans sa majeure partie à la tête de laquelle figurait le juif appelé Scherover[68] ». L'ambassadeur espagnol à Paris Ángel Ossorio y Gallardo rapporte au ministre de la Défense nationale qu'« on traite trop avec les juifs Lévy[69] », quand le chef de la commission d'achat Francisco Matz qualifie ces derniers de « juifs[70] ». Cette référence quasi systématique au « judaïsme » de certains individus fait le jeu de l'antisémitisme. Nous pouvons

[63] En français dans la version originale. Lettre de la représentation de l'Espagne nationale (*sic*) adressée au général Sergiusz Zahorski, à Varsovie, le 21 juillet 1938. AGA, R. 1048, exp. 22.
[64] Représentation de l'État national espagnol en Estonie, mémorandum de septembre 1938. AGA, R 1047, exp 33.
[65] Rapport de José Felipe Alcover, Légation d'Espagne [franquiste] à Bucarest, adressé au ministre des Affaires étrangères de référence, le 25 mars 1938. AGA, R 1048, exp. 29.
[66] Rapport de la Légation d'Espagne [franquiste] à Helsinki, septembre 1938. AGA, R 1047, exp. 37.
[67] Sur ce point, voir notamment : Michel Dreyfus, *L'antisémitisme à gauche : histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011, 358 p. ; Michel Dreyfus, « Le pacifisme, vecteur de l'antisémitisme à gauche dans les années 1930 », *Archives juives*, 2001, vol. 43, nº 1, p. 54-65.
[68] (n.t.) « constituida por elementos judíos en su mayor parte al frente de la cual figuraba un judío apellido Scherover ». Dans : « Informe sobre las comisiones de compras, la subsecretaria de armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la República – por la creación del Ministerio de armamento ». Plénière régionale du mouvement libertaire – rapport du Comité péninsulaire de la FAI, septembre 1938 à Barcelone. IIHS, FAI 35 C.
[69] (n.t.) : « se trata demasiado con los judíos Levy ». Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo, ambassadeur d'Espagne à Paris, adressé à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale et des Airs, le 15 septembre 1937. AFIP, 1509.
[70] (n.t.) : « unos judíos ». Lettre de Francisco Matz à Indalecio Prieto, le 23 septembre 1937. AFIP, 2205.

à cet égard rappeler les réflexions de Jean-Paul Sartre, qui souligne à raison que c'est l'antisémite qui, lorsqu'il parle de la « question juive », fait le Juif[71].

Certaines opinions sont parfois plus explicites. Le diplomate républicain Luis Jiménez de Asúa évoque « toute la canaille juive – les Adler, les Mortier, les Abter, etc – est arrivée à Prague » où, selon lui, elle « ne recherche que le profit »[72]. Il éprouve aussi un jugement ambigu – disons antisémite – à l'égard du trafiquant Léopold Katz puisqu'il souligne que cette personne « juive » est cependant honnête et très intelligente[73]. Si de telles considérations sont courantes chez un Européen du premier 20e siècle, il est toutefois surprenant qu'elles soient paraphrasées sans aucune critique au sein d'un travail académique récent. Dans sa thèse, Miguel Íñiguez Campos estime en effet que

> « Le Dr. Leo Katz était un autre juif d'Europe orientale ou de Russie qui semble néanmoins être une personne courageuse et absolument honnête dans ses rapports avec les républicains. Selon Jiménez de Asúa, il était hautement intelligent[74]. »

Un tel égarement justifie un travail critique autour des classifications contemporaines des faits. Rappelons d'abord qu'il va de soi qu'être « juif » ou « franc-maçon » se rapporte à une catégorie beaucoup trop floue. Par ailleurs, si l'appartenance à la communauté juive a effectivement pu motiver une mobilisation auprès de la République espagnole, notamment armée[75], c'est un facteur qui n'est pas déterminant pour les ventes de matériel de guerre. Dans le cadre qui est le nôtre, une analyse de l'entourage du trafiquant d'armes allemand Josef Veltjens permet de fortement nuancer l'idée d'un soutien « juif » ou « franc-maçon » apporté à la République espagnole. Josef Veltjens est proche de hauts dignitaires nazis, en premier lieu du maréchal Hermann Göring, dont il est un intime[76]. Il recourt aux services de Léon Mirabel, un « franc-maçon » plusieurs fois signalé pour des marchés que le *Frente Popular* peine à conclure. De source républicaine, une première commande en Finlande est gênée par des cercles

[71] Jean-Paul Sartre, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1946.
[72] (n.t.) : « toda la canalla judia - los Adler, los Mortier, los Abter, etc. - han venido a Praga. Solo persiguen su ganancia […] ». Le diplomate fait référence aux courtiers qui, chassés de l'ambassade parisienne, sont venus proposer leurs services aux républicains espagnols installés à Prague. Annexe du rapport de Luis Jiménez de Asúa destiné à Indalecio Prieto, le 27 février 1937. AFIP, 2212.
[73] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 222.
[74] (n.t.): « El Dr. Leo Katz fue otro judío de Europa oriental o de Rusia que, sin embargo, aparece como una persona valiente y absolutamente honrada en sus tratos con los republicanos. Según Jiménez de Asúa, era sumamente inteligente ». M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 310 (note 727). À un autre moment, le chercheur fait aussi un tableau récapitulatif des pilotes de l'escadrille Malraux. Celui-ci semble avoir été simplement recopié depuis une source externe. Dans les observations sur certains pilotes, certains sont signalés comme « juifs ». On peut légitimement se demander ce que cela a de pertinent : *Ibid.*, p. 202.
[75] Édouard Sill, « La compagnie dite juive Naftali Botwin, une clef de lecture exemplaire des Brigades internationales comme un projet politique plutôt que militaire », *Circé. Histoire, Savoirs, Sociétés*, 16 novembre 2018, no 10 [en ligne : consulté le 15/9/2020].
[76] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 84.

maçonniques proches de Léon Mirabel, afin d'imposer ce dernier comme intermédiaire[77]. Par la suite, une autre livraison est fournie avec retard et de manière incomplète[78]. Au sein de la clique de Veltjens, l'agent Heinrich Goldbert représente un exemple semblable. D'après la préfecture de police parisienne, il quitte l'Allemagne « à cause de sa confession israélite », puis fait fortune en France grâce à des ventes à l'URSS[79]. Il s'associe également avec Josef Veltjens avec qui il monte une escroquerie aux dépens du gouvernement républicain espagnol[80]. Il est aussi signalé pour être entré en relation avec les services du renseignement franquiste à Paris par le biais de personnes interposées[81]. Un de ses agents, « juif » lui aussi, est signalé comme trafiquant « aussi bien avec Barcelone qu'avec Salamanque[82] ». On l'aura compris, cette catégorisation est beaucoup trop floue pour rendre compte d'une quelconque affiliation.

La figure du « juif » constitue, avec sa déclinaison « maçonne » ou « bolchévique », un élément central de l'identité imaginaire du marchand d'armes. Présente dans les sources de surveillance et de presse, cette représentation a même pu être reprise sans critique par la suite. L'appartenance aux réseaux soi-disant « juifs » ou « francs-maçons » ne prédispose pas une personne à servir la République espagnole. L'ambiguïté de ces termes renvoie seulement aux clichés antisémites ou antimaçonniques ; ils ne disent pas grand-chose d'individus dont on ne sait que trop peu ce qu'ils ont de « juif » ou de « franc-maçon ». Au surplus, cela ne rend pas compte des autres mobiles d'engagement dans le trafic de matériel de guerre. En effet, cette thèse n'a pas permis de découvrir la moindre trace d'un trafiquant faisant de sa religion ou sa culture juive une motivation pour livrer des armes. Il en va autrement de la politique.

C. Le rouge et l'antifasciste. Le trafic d'armes comme engagement politique

L'association entre trafic d'armes et mouvements d'extrême gauche est très nette pendant la guerre civile espagnole. Ce phénomène, étudié dans le premier chapitre, se résume selon Pierre Laborie à une série d'amalgames entre France et Espagne. Au nord des Pyrénées,

[77] Cette affaire a lieu durant les premières semaines du conflit. Écarté en raison de la trop grande commission qu'il demande, Mirabel gêne l'exportation et force ainsi le retour à Paris de l'intermédiaire qui devait le remplacer. Les armes étaient officiellement destinées au Mexique. Rapport d'Alejandro Otero, 22 septembre 1936. AFIP, 2205.
[78] Le contrat a été signé le 10 novembre 1936, et concerne des armes finlandaises. Nota : Léon Mirabel, 109 rue de Courceulles, Paris. Producteur inconnu, ambassade républicaine espagnole à Paris. AFIP, 2205.
[79] Rapport de la préfecture de police sur Heinrich Goldbert, le 12 octobre 1937. APP, 1 W 1688/97272.
[80] Rapport de la préfecture de police concernant des « individus se livrant au trafic des armes », 12 octobre 1937. ANF, F^{7} 14677.
[81] *Ibid*.
[82] Il s'agit du dénommé Grestschesny (sans plus d'indication). Note de la DGSN, le 7 juillet 1938. ANF, 20010216/275, dossier 12 223.

le conflit fait craindre l'imminence d'un complot « rouge » sur le territoire hexagonal[83]. Quand il s'agit de qualifier la menace, la presse favorable au camp « national » entretient la confusion : le « rouge » est considéré comme un « trafiquant marxiste », il est aussi assimilé à l'« anarcho-communiste » ou à l'« anarcho-marxiste ». D'autres sources que la presse font une corrélation étroite entre trafic d'armes et extrême gauche. Les services de surveillance n'échappent pas à la règle. L'exemple le plus étudié est celui des archives du renseignement militaire, qui donnent à voir une institution inquiète du risque insurrectionnel communiste, notamment depuis la vague de grèves qui accompagne l'élection du Front populaire en France[84]. Cette déformation altère l'interprétation des informations sur la guerre civile espagnole. Si Peter Jackson considère que la perception des renseignements est systématiquement favorable aux franquistes, Georges Vidal se montre plus nuancé[85]. Les soubresauts du conflit au nord des Pyrénées sont cependant régulièrement reliés à l'extrême gauche. Il en va ainsi pour une vague d'attentats que les franquistes organisent entre 1936 et 1937[86]. Durant l'après-guerre, les témoins (d'anciens militants ou des élus) ont eu tendance à ramener les envois d'armes à un engagement politique, sinon communiste[87].

Pour la contrebande, la participation des militants de gauche au trafic d'armes est certes tangible, mais limitée. Ce phénomène permet d'observer une mobilisation transnationale, dans laquelle les internationales politiques interviennent, de manière discrète, au même titre que des partis, syndicats et comités de soutien. En dehors des libertaires, la contribution des structures militantes semble cependant assez réduite, tout comme le phénomène en général. Pour le comprendre, il convient de se placer à l'échelle individuelle : les militants qui ont l'intention de se prêter à cette pratique illégale sont peu nombreux ; ceux qui souhaitent agir n'ont pas toujours

[83] Pour une partie de l'opinion, le chercheur précise que « front populaire = communisme = guerre = révolution bolchévique = terreur rouge ». P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit., p. 94.

[84] Georges Vidal, *La grande illusion ? le Parti communiste français et la Défense nationale à l'époque du Front populaire (1934 - 1939)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006, p. 91-124 ; Simon Catros, « Entre apolitisme et anticommunisme. Les officiers des états-majors généraux et le Front populaire, 1936-1937 », *Histoire, économie & société*, 2019, 38e année, nº 4, p. 88-105.

[85] Peter Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 » dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica - Institut de stratégie comparée, 2001, p. 67-69 ; G. Vidal, *La grande illusion ?*, *op. cit.*, p. 129 et suiv. Voir aussi : Peter Jackson, « Stratégie et idéologie : le haut commandement français et la guerre d'Espagne », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, nº 199, p. 111-133.

[86] Pierre Salmon, « Une politisation du renseignement : les services de surveillance français face aux attentats franquistes (1936-1937) », *Conceφtos*, 21 décembre 2020, nº 1, p. 207-221.

[87] La question a été traitée dans le chapitre 2. Sur l'importance de la mémoire communiste au détriment des engagements politiques d'autres natures, voir aussi : Pierre Salmon, « La gauche révolutionnaire contre l'Internationale communiste : une relecture de la contrebande d'armes franco-espagnole de la guerre civile (1936-1939) », *Le Mouvement Social* (à paraître : 2021).

les compétences pour le faire, et doivent donc se reposer sur des milieux criminels capables de passer les frontières.

En ce qui concerne le trafic sous licence, les choses sont sensiblement différentes. L'intervention des internationales politiques socialistes et communistes est davantage palpable. Du côté du Komintern, Émile Dutilleul et Giulio Ceretti participent aux achats d'armes d'apparence légale, d'abord en collaboration avec l'ambassade républicaine, puis en la contournant. Il est néanmoins difficile d'en savoir plus sur leur mandat. S'il semble certain qu'ils ont agi en relation avec l'Internationale communiste (IC) et le Parti Communiste français (PCF), il est plus compliqué de connaître de qui relève l'initiative. Giulio Ceretti était aussi bien mêlé à l'IC que le PCF, mais répondait aux ordres de cette première structure, selon Gaston Cusin[88]. Carlos Serrano juge que le PCF était aux ordres de l'URSS durant la guerre civile, mais Serge Wolikow parle plutôt d'une certaine autonomie, au moins vis-à-vis du Komintern[89]. Certains membres de l'Internationale Ouvrière socialiste (IOS) participent aussi à des opérations d'achats pour le compte de la République espagnole, comme les Belges Walter Schevenels et Jean Delvigne, mais leur position paraît assez isolée au sein d'une IOS qui, dans l'ensemble, tient une ligne légaliste, celle du respect de la « non-intervention »[90]. Le socialiste Barthélemy Lledos prend également part à des échanges, mais il n'est pas possible de savoir s'il le fait à titre personnel ou avec un mandat politique : son nom ne revient pas dans les études faisant référence à la participation de socialistes au trafic des armes[91].

Il semble que les internationales ont laissé agir certains militants sans pour autant faire la publicité de leur action. Leur rôle semble pourtant limité, sinon périphérique. Dans le chapitre précédent, nous avons vu qu'ils ont surtout accrédité des intermédiaires déjà connus des commissions d'achats, ou qui allaient finir par le devenir. Leur centralité au sein du réseau est du reste assez faible, même si certains d'entre eux ont fait le choix d'agir dans la coulisse, ou

---

[88] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 59 et 106.

[89] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 32 ; Serge Wolikow, *L'internationale communiste, 1919-1943 : le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Atelier, 2010, p. 29-31.

[90] Cela est une source de tension. Sur le respect du cadre légal par l'IOS, voir notamment : N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*, p. 62- 88 (chap. 2). Cette question est cependant traitée tout au long de la thèse de Nicolas Lépine.

[91] Notamment dans : Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 101-126 ; André Balent, « Les réseaux clandestins d'aide à l'Espagne républicaine en Catalogne du Nord, passages de volontaires et d'armes (1936-1939) » dans *Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 37-51 ; Nicolas Lépine, *Le socialisme international et la guerre civile espagnole*, thèse, Laval (Québec), Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2013, 314 p.

de passer outre l'ambassade parisienne. Il n'empêche : le rôle principal revient surtout aux courtiers en armements qui, eux, ne font pas de politique, ou du moins la confondent rarement avec les affaires.

La mobilisation politique existe ailleurs. Outre les militants ayant participé à des opérations en débauchant des fournisseurs, il faut aussi rappeler le rôle des membres des commissions d'achats, qui sont tous socialistes ou proches de cette mouvance. Cela ne s'arrête évidemment pas aux questions d'armements, puisque les internationales, les partis, les comités, syndicats et militants interviennent dans la campagne de soutien à la République. Celle-ci se matérialise par une assistance humanitaire particulièrement appuyée, mais aussi par le transport maritime des équipements militaires.

D. L'espion, ennemi de la nation

1) La rémanence de l'« espionnite »

L'intromission d'agents de renseignements dans les affaires d'armements fait l'objet de nombreux commentaires. Cela vaut pour les délégués républicains de Paris, qui craignent leur infiltration au sein des commissions d'achats. Ils ne sont pas les seuls à faire état du phénomène. Le SIFNE franquiste dresse une liste de trafiquants et annote que « entre eux se trouvent quelques-uns qui appartiennent au "Deuxième Bureau", à "l'Intelligent Service" [anglais] et à d'autres organisations internationales, comme les "Comitatjis" (bulgares), etc.[92] ». En France aussi, le phénomène inquiète. En novembre 1936, le préfet de police alerte le ministre de l'Intérieur sur la présence de nombreux étrangers qui prennent part aux ventes de matériel de guerre à l'Espagne républicaine. Le haut fonctionnaire fait part d'enquêtes, qui ont établi « avec une certaine précision que, parmi eux, se trouvaient des affairistes internationaux travaillant en étroite collaboration avec des agents de puissances étrangères nantis de fonctions revêtant un caractère officiel[93] ». D'après lui, l'expulsion de plusieurs agents influents – Paul Dormann, Oscar Gilinsky, Heinrich Goldbert – n'a pas apporté de solution durable :

> « après le départ de ces aventuriers notoires, d'autres de moindre envergure sont entrés en relations avec des personnages représentant en France une puissance étrangère et se sont livrés à des tractations qui constituent un trafic des plus suspects aux points de vue sécurité nationale et droit d'asile[94]. »

Il faut dire que la présence d'agents étrangers crée une véritable psychose au nord comme au sud des Pyrénées. En France, la Première Guerre mondiale est un jalon essentiel.

[92] (n.t.) « Entre ellos se encuentran algunos que pertenecen al "deuxieme boureau" (*sic*), de "L'Inteligent Service" (*sic*) y de organizaciones internacionales, como los "Comitjis" (búlgaros), & ». Cuartel general del generalísimo, Estado mayor, segunda sección – información del SIFNE, le 16 juillet 1937. AGMAV caja 9050,1.
[93] Rapport du préfet de police adressé au ministre de l'Intérieur, le 6 novembre 1936. APP, 1 W 1991/106 059.
[94] *Ibid*.

L'« espionnite » sert à définir la peur de l'agent de renseignements extérieur, qui peut être n'importe qui et se cacher partout[95]. Le conflit a laissé des marques, le contexte politique y ajoute une strate. Durant l'entre-deux-guerres, la hantise d'un complot communiste dirigé depuis l'extérieur bat son plein[96]. Ce phénomène est palpable chez les agents de renseignement militaire[97]. Pendant les années 1930, la situation internationale fait craindre la présence d'agents étrangers sur le sol français, surtout nazis ou soviétiques. C'est pour y remédier que la législation fait l'objet d'un durcissement, à partir de janvier 1934[98]. La corrélation entre présence étrangère, espionnage et subversion politique est forte pendant la guerre civile. En témoignent les déclarations du ministre de l'Intérieur Marx Dormoy qui, pendant la réunion interministérielle consacrée au renseignement du 17 septembre 1937, remarque

> « le caractère intolérable de cette implantation massive d'étrangers de toutes nationalités qui font de la France un laboratoire d'espionnage et de propagande politique. La Défense nationale est directement menacée par la présence, sur notre territoire, de 3,8 millions d'étrangers en France dont 500 000 Espagnols[99]. »

En Espagne, justement, la psychose est encore plus manifeste. En novembre 1936, les déclarations radiophoniques du général « national » Emilio Mola attisent les tensions. Son allusion à une « cinquième colonne » terrée, à Madrid, pour soutenir les quatre autres qui foncent sur la capitale a fait date. Elle a installé une peur qui a été source de violentes représailles[100]. Ce climat de soupçon généralisé altère la manière dont sont perçues les transactions de matériel de guerre. L'étude de plusieurs courtiers suspectés d'être des agents de renseignements doit nous aider à savoir de quoi l'espion est-il le nom.

---

[95] Le sujet est traité dans de nombreuses synthèses. Voir not. : Olivier Forcade, Maurice Vaïsse (dir.), *Espionnage et renseignement pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, La Documentation française, 2017, 224 p.

[96] Question traitée par : F. Monier, *Le complot dans la République*, *op. cit.*, p. 87 et suiv. ; G. Vidal, *La grande illusion?*, *op. cit.*

[97] Ce phénomène, dont nous avons vu qu'il est tangible chez nombre de militaires, est peut-être moins marqué pour la police. Voir par exemple : Simon Kitson, « À l'épreuve du politique : Marseille 1936-1938 » dans *La police française, 1930-1950 : entre bouleversements et permanences*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 43-57.

[98] Olivier Forcade, « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », *Histoire, économie & société*, 2012, nº 31-2, p. 100.

[99] Cité dans : Olivier Forcade, *La république secrète : histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau monde, 2008, p. 370.

[100] La question est abordée dans une thèse soutenue très récemment : Carlos Píriz, En Campo enemigo. La quinta columna en la Guerra Civil española (c. 1936-1941), thèse de doctorat, Université de Salamanca, 2019. Voir aussi : Xosé Manuel Núñez Seixas, « El miedo al extranjero o el enemigo como invasor (1936-1939) » dans Nancy Berthier et Vicente Sánchez-Biosca (éds.), *Retóricas del miedo: imágenes de la Guerra Civil Española*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 53-70 ; Rafael Rodríguez Tranche, « Miedo y terror en el Madrid republicano. De los bombardeos a la quinta columna » dans Nancy Berthier et Vicente Sánchez-Biosca (éds.), *Retóricas del miedo: imágenes de la Guerra Civil Española*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 115-126.

2) Mesurer l'empreinte soviétique

La participation des services secrets soviétiques aux acquisitions d'armes républicaines a fait l'objet de nombreuses études. En 1939, la publication des mémoires de l'ancien haut gradé du renseignement soviétique Walter Krivitsky n'est pas étrangère aux spéculations sur le sujet[101]. Ce dernier était le responsable de l'OGPU en Europe, la Police d'État de l'Union soviétique, qui dépend du NKVD*[102]. Il a notamment évoqué la collaboration d'agents qui, dans la grande majorité, servaient selon lui un idéal[103]. Sans remettre en doute l'idée d'une participation des réseaux de Soviétiques aux acquisitions d'armements, les chercheurs sont néanmoins d'accord pour parler d'une intervention limitée dans ce domaine[104]. Pour approfondir la question, nous allons revenir sur plusieurs courtiers qui ont été considérés comme proches du célèbre espion soviétique, sinon de services affiliés aux communistes.

Plusieurs trafiquants ont effectivement collaboré avec Walter Krivitsky. Gerald Howson estime que Michael Rosenfeld pourrait être l'un d'entre eux[105]. Jusqu'à son arrestation en décembre 1936, le courtier est mêlé à de nombreuses transactions pour le compte des républicains, dont certaines ont une issue désastreuse[106]. Quelques indices le relient aux institutions soviétiques. Parmi eux se trouve la publication d'un article de presse, en décembre 1936, qui parle de plusieurs centres d'achats dont un certain « Kry » serait le chef, tout en étant le patron de Rosenfeld[107]. Les ramifications internationales de l'organisation correspondent

[101] Walter Krivitsky a laissé un témoignage dans lequel il surestime certainement l'aide apportée par ses services aux républicains espagnols : W. Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, *op. cit.*, p. 75 et suiv. La question a été brièvement traitée dans le chapitre 5. Les déclarations de Walter Krivitsky ont été prises avec beaucoup de considérations par certains historiens qui ont dénoncé l'intervention soviétique en Espagne. Il en va ainsi pour Francisco Olaya Morales, qui voit la main du chef de renseignements un peu partout. La liste des trafiquants « soviétiques » qu'il établit n'est pas convaincante. En cause, il en va de rapports de renseignements qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse critique très rigoureuse : F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 181-186.

[102] * Depuis janvier 1934, l'OGPU est une branche du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères (NKVD).

[103] W. Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, *op. cit.*, p. 85-86.

[104] Dont nous citons quelques exemples significatifs : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 208-217 ; Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 107-109 ; Ángel Viñas, *El Escudo de la República : el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 102-106.

[105] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 210-211.

[106] Notamment l'achat de marchandises polonaises embarquées sur le *Silvia*, qui passe aux mains des franquistes. *Ibid.*, p. 194-195.

[107] « Comment les marchands de mort de la bande Rosenfeld réalisaient à Liège, Hambourg, Zürich et Prague de fructueuses affaires », *Le Journal*, n° 16 138, 24 décembre 1936 (vu dans : SHD GR 7N^2 2341, dossier 3). Gerald Howson cite un article de *L'Intransigeant* du 25 décembre au contenu très proche de celui que nous avons cité. Ce journal évoque un certain « K…y » comme chef d'organisation. *Ibid.*, p. 333 (note 15).

assez bien à la description qui en a été donnée ultérieurement par Walter Krivitsky[108]. En outre, plusieurs sources françaises de surveillance disent de Michael Rosenfeld qu'il « [opère] pour le compte de l'URSS[109] » ou qu'il est un « agent soviétique et trafiquant d'armes notoire[110] ». Il a effectivement traité des affaires avec les délégations commerciales de l'URSS à Paris et à Berlin[111]. Cette relation aurait été possible grâce à la recommandation d'un ancien ami qui travaillait pour la « Guépéou » (pour OGPU)[112]. Mais il est difficile d'en savoir plus. Le cas de Léo Katz est plus significatif. Un rapport conservé par les autorités franquistes le présente comme un « représentant direct de Moscou » ainsi qu'un « dangereux trafiquant d'armes international » recherché dans plusieurs pays[113]. Il participe effectivement à des opérations pour le compte des républicains espagnols[114]. Ses liens avec les Soviétiques sont tangibles. Le *Secret Intelligence Service* (SIS, ou MI6, pour *Military Intelligence, section 6*) rappelle que ses relations avec les communistes sont fortes. Depuis 1928, il aurait usé de sa profession de journaliste pour animer des groupes de propagande en faveur de l'Union soviétique[115]. Il est aussi directeur de la Socimex, une société d'import-export que les républicains espagnols utilisent au début du conflit[116]. Celle-ci ressemble aux entreprises-écrans décrites par Walter Krivitsky[117]. Si le doute était encore permis, ce dernier confesse au MI5 (le *Security Service* britannique) que Léo Katz était effectivement un de ses agents[118].

Certains mandataires du renseignement soviétique ont donc pris part aux opérations d'achats. Leur action est cependant limitée, non seulement dans leur envergure, mais aussi dans la durée, puisque Walter Krivitsky devient un transfuge communiste en septembre 1937. Il serait néanmoins trompeur de réduire l'intervention des services soviétiques à son activité.

Des courtiers sont soupçonnés d'appartenir au renseignement soviétique sans pour autant se situer dans la sphère d'influence de Walter Krivitsky. Parmi eux, le cas de Daniel

---

[108] Il s'agit de grandes villes européennes comme Prague, Hambourg, Zürich et Liège. W. Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, *op. cit.*, p. 71 et suiv.
[109] Note de renseignements de la SCR (EMA – 2e Bureau), le 24 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[110] Rapport de renseignements généraux, cabinet du préfet de police (service des Affaires de sûreté générale – 1er Bureau), le 15 février 1939. APP, BA 2036.
[111] Note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[112] Note de la DGSN, sans date (vers 1938). *Ibid*.
[113] En français dans le texte. Les nombreuses fautes font penser que le document a été traduit. Copie du rapport « renseignements », date et auteur inconnus (probablement vers 1938). AGA, R 1047, exp 11.
[114] Il est notamment connu pour avoir participé à des acquisitions d'avions en Amérique du Nord, sous couvert d'envois officiels pour la Turquie. Voir : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 222.
[115] Note provenant du SIS sur Léo Katz. National Archives of United Kingdom (NAUK), KV 2/1403, doc. 30 a.
[116] *Ibid*.
[117] W. Krivitsky, *In Stalin's Secret Service*, *op. cit.*, p. 85-86.
[118] Déposition de W. Krivitsky : Extrait du « Memorandum of information obtained from General Krivitsky », janvier-février 1940. NAUK, KV 2/1403, doc 29 x.

Wolf a été plusieurs fois examiné. Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog jugent que la forte présence de Russes dans ses réseaux financiers et professionnels peut laisser croire à un agent soviétique, mais ils n'en ont pas la certitude[119]. D'après l'ancien membre des commissions d'achats José Calviño, il est même probable que Daniel Wolf avait des relations directes avec les représentants soviétiques[120]. Pour Ami-Jacques Rapin, le courtier en armement a plusieurs fois servi aux militants du PCF et pourrait, à cet égard, être considéré comme un agent à la solde de l'URSS[121]. Les archives ne nous en apprennent pas beaucoup plus sur lui, si ce n'est qu'il a effectivement entretenu des liens avec des dirigeants français et étrangers du parti communiste[122]. L'ingénieur Édouard Weisblat a également été dépeint en agent soviétique. D'abord proche du célèbre spéculateur russe Serge Rubinstein, avec qui il a rompu toutes relations avant la guerre civile, ce courtier est notamment mêlé à l'affaire dite des « vedettes », en référence à des navires rapides armés que l'entreprise Aero-Marine devait fournir à la République[123]. Le journal antisémite *Gringoire* voit en lui un espion de l'OGPU[124], tout comme les services de surveillance français et anglais également. Représentant général de la maison Michelin et de la société Peugeot pour l'URSS, de 1927 à 1930, il aurait à ce titre collaboré avec plusieurs délégations commerciales de l'Union soviétique, en France et ailleurs[125]. Il a aussi été en relation avec un agent aux ordres des Russes[126]. D'après le MI5, qui échange avec le 2e Bureau français, Édouard Weisblat aurait une grande influence au sein du PCF, du Komintern et au gouvernement espagnol[127]. En 1938, les services français signalent ses connexions avec le Razvesdoupr (l'espionnage militaire soviétique) en plus de la Guépéou[128]. On peut enfin citer l'exemple de Paul Dormann et de Oscar Gilinsky, deux agents

[119] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 52.
[120] *Ibid.*
[121] Trois arguments sont mis en avant par A.-J. Rapin : 1] le fait que D. Wolf continue à travailler ensuite avec l'Internationale ; 2) qu'il serve de caution à É. Dutilleul et G. Ceretti quand ces derniers demandent à I. Prieto de se charger des envois d'armes ; 3] qu'il joue un rôle important dans l'affaire de l'*Allegro* du nom d'un navire dont la capture causerait la dissolution de la commission d'achat républicaine à Paris. Ces arguments ne sont guère convaincants, notamment car l'affaire de l'*Allegro* a lieu en mars 1937, la commission est dissoute en décembre 1936. A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 108-109. Sur ce point, voir aussi : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 207.
[122] Rapport du préfet de police adressé au ministre de la Défense nationale et de la Guerre (EMA – 5e Bureau), le 28 mars 1940. SHD, GR 7N² 2849, dossier 37.
[123] Le déroulé de l'affaire est désastreux pour les républicains espagnols, puisque les livraisons connaissent un grand retard et se révèlent incomplètes. Des sommes engagées sont perdues. Sur ce point, voir : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 227-229.
[124] Article du 17 juin 1938 cité dans : *Ibid.*, p. 228.
[125] Rapport de la préfecture de police, le 23 avril 1940. APP, BA 2036.
[126] Le Lituanien Georges Bliznianski. Rapport de la SCR (EMA – 2e Bureau), 23 septembre 1939. *Ibid.*
[127] Note du MI5, par « Mr. White (probablement Dick G. White) », le 7 juillet 1939 (information originale datant de juin 1938). NAUK, KV 2/2769-4, doc. 26 a.
[128] D'après le rapport intitulé « Summary of information on Edward Stanislas Weisblat and Lady Howard Effingham », auteur inconnu (MI5 ou MI6), le 3 mars 1943. NAUK, KV 2/2770-3, doc. 534.

russes selon Francisco Olaya Morales[129]. Ce dernier a effectivement été en contact avec la représentation commerciale de l'URSS avant la guerre civile[130]. Durant celle-ci, des sources le disent proche des services russes, voire même de l'ambassadeur en personne, dont il serait « l'homme de confiance »[131]. Quant à Paul Dormann, il est plusieurs fois soupçonné d'être un agent de la Guépéou, mais les faits ne sont jamais totalement établis[132]. Dans son cas comme pour d'autres, le doute qui subsiste est révélateur d'un engagement à géométrie variable.

À quelques exceptions près, l'affiliation « soviétique » ne constitue pas le meilleur prisme pour étudier le rôle des courtiers auprès du *Frente Popular*. Certes, certains individus entretiennent des relations avec les renseignements d'URSS. Ces liens, qui sont parfois dûment recoupés, dans notre cas, sont tissés au sein de cercles d'émigration – parfois chez les « Russes blancs » – par la Russie soviétique, qui conserve des liens forts avec eux[133]. Cela n'est pas sans inquiéter les autorités françaises, qui surveillent étroitement les milieux russes par crainte de l'espionnage soviétique[134]. Cependant, rien ne permet de sonder la profondeur de cette connexion qui, le plus souvent, est sobrement qualifiée de « contact ». Certains indices nous invitent même à considérer cette alliance comme opportuniste.

La plupart des agents dits « soviétiques » s'associent aussi avec des services concurrents. Michael Rosenfeld a été au service du 2e Bureau français, il travaille notamment avec l'agent « triple » Rudolph Stahlmann, dit « Lemoine »[135]. L'intervention des services hexagonaux lui permet de bénéficier d'un sursis pour l'expulsion qui avait été prononcée contre lui, en janvier 1936[136]. L'exemple de Daniel Wolf est sensiblement différent. Celui-ci ne compte pas que des collaborateurs proches des réseaux soviétiques puisque, d'après un ancien associé, certains de ses partenaires collaborent avec l'espionnage franquiste, la Gestapo, l'Intelligent Service, l'Ovra italienne et du 2e Bureau[137]. Si cette information doit être recueillie

[129] F. Olaya Morales, *El oro de Negrín*, *op. cit.*, p. 182.
[130] Fiche de renseignement de la préfecture de police sur Oscar Gilinsky, octobre 1937. APP, BA 1663.
[131] En français dans le texte. Rapport « Oscar Gilinsky », résumé des informations remontées 1929-1937. Auteur inconnu, probablement le MI5 (*Security Service*). NAUK, KV 2 3387-2, doc. non numéroté.
[132] Rapport de l'inspecteur général des services de police criminelle adressé au directeur chargé des renseignements généraux et de la police administrative, à Paris le 19 juin 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12 226.
[133] Nous renvoyons à l'étude de Catherine Gousseff : Catherine Goussef, *L'exil russe. La fabrique du réfugié apatride, 1920-1939*, Paris, CNRS éditions, 2008.
[134] Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, CNRS éditions, 2017, p. 75-76 et p. 185 et suiv.
[135] Rudolph Lemoine est un agent allemand naturalisé français, il est connu pour avoir livré des codes d'Enigma. Manuscrit du lieutenant-colonel André Perruche, le 12 janvier 1937. SHD GR 7N 2341, dossier 3.
[136] Note de la SCR (EMA), le 15 décembre 1936. SHD, 7N² 2341, dossier 3.
[137] Rapport intitulé « 100 tanques – comprados para el Gobierno de la Republica Española en octubre-noviembre de 1936 », octobre 1938 à Paris. Les informations sont données par Maurice Marchal. AHN, Marcelino Pascua, caja 11, exp. 8

avec prudence, d'autres sources le confirment. À titre d'illustration, Jacobus Smith, un de ses hommes en France, serait en contact avec le renseignement allemand[138]. L'exemple de Paul Dormann est encore plus significatif, car ce dernier est réputé proche des milieux fascistes, nazis, antibolchéviques et trotskystes[139]. Il est même suspecté de collaborer avec l'Ovra[140]. Selon le préfet de police, ce trafiquant n'a plus de relations avec les services soviétiques ; tout au plus, serait-il un agent subalterne[141]. En ce qui concerne Édouard Weisblat, sa tentative d'assassinat par des agents de la Guépéou en 1938 ne constitue pas un élément tangible pour réfuter son appartenance de ces services d'après Gerald Howson. L'historien britannique souligne en effet que les purges staliniennes n'épargnent pas les agents du NKVD[142]. Cette persécution pose néanmoins question : en mars 1939, Édouard Weisblat multiplie les planques car il craint des représailles de la Guépéou ; en cause, il évoque l'escroquerie qu'il a montée aux dépens de l'OGPU[143].

En l'absence d'affiliation clairement identifiable, il convient d'écarter l'idée d'agents totalement acquis à la cause communiste, sinon soviétique. L'argent est souvent présenté comme leur principal vecteur d'engagement. On dit de la carrière d'Oscar Gilinsky qu'elle « repose presque entièrement sur des affaires douteuses et sur des escroqueries financières[144] ». Les considérations idéologiques d'Édouard Weisblat sont mal définies. À Londres, il a été observé plusieurs fois en train de lire la *Pravda* et *Izvestia*, deux organes de presse soviétiques, et *The Daily Worker*, un journal communiste étatsunien[145]. À Paris, il « [professe] des opinions antibolcheviques », mais « semble se tenir à l'écart de tous partis politiques »[146]. Les services de surveillance anglais disent de lui qu'il est « homme extrêmement rusé qui a amassé une grande fortune personnelle et qui subordonne des sympathies politiques, s'il en a, à ses propres

[138] Rapport du préfet de police adressée au ministre de la Défense nationale et de la guerre (EMA – 5e Bureau), le 28 mars 1940 (SHD, 2849, dossier 37) ; note du contre-espionnage français sur Jacques Smith (*sic*), le 20 janvier 1938 (*Ibid*.).
[139] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, le 25 novembre 1939. APP, 1 W 1911/106 059.
[140] *Ibid*.
[141] Lettre du préfet de police adressée au ministre de l'Intérieur (DGSN, cabinet du directeur général – affaires réservées), le 31 août 1938. APP, 1 W 1911/106 059.
[142] Il rappelle aussi que les anarchistes espagnols considéraient que cette tentative d'assassinat pouvait être liée à une volonté des communistes de supprimer les intermédiaires non communistes qui servaient la République. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 228-229.
[143] Il s'agit de l'affaire dite « des navettes ». Note de la préfecture de police, le 30 mars 1939. APP, BA 2036.
[144] (n.t.) : « Gilinsky's history consists almost entirely of shady business dealings and financial crookedness ». Rapport de renseignement britannique destiné au *Deputy Assistant Commissioner* de la *New Scotland Yard* (police de la métropole londonienne), le 12 décembre 1945. NAUK, KV 2/3390-1, doc. 366 a.
[145] Rapport sur Édouard Weisblat, auteur inconnu (MI5 ou MI6), le 30 novembre 1938. NAUK, K 2/2769-4, doc. 48 b.
[146] Rapport de la préfecture de police, direction des renseignements généraux et des jeux, le 31 octobre 1936. APP, BA 2036.

intérêts commerciaux[147] ». Il en va de même pour Léo Katz qui, selon Walter Krivitsky, « n'avait pas de convictions politiques fortes et que l'argent compte grandement avec [lui] »[148]. Ce courtier est néanmoins considéré comme un agent de confiance par les républicains espagnols, qui traitent de nombreuses affaires avec lui[149]. Il reste un intermédiaire privilégié de la République espagnole après la défection de Walter Krivitsky.

En définitive, il ne semble pas particulièrement pertinent d'associer le courtage en armements à la cause soviétique. Si les contacts existent avec des délégations officielles d'URSS, ces relations semblent cependant ténues, sinon opportunes. La plupart des trafiquants conservent des liens avec d'autres services. Doivent-ils être considérés comme des « agents doubles » ou même « triples » ? Rien n'est moins sûr. Le terme provient d'administrations étatiques qui, en professionnalisant la fonction d'espion, cherchent à les soumettre à leur service exclusif[150]. Pour la majorité des trafiquants, l'URSS est un jalon parmi d'autres, l'Espagne aussi. Des agents de la Guépéou, du 2e Bureau, nazis, fascistes ou franquistes, il ne semble pas exagéré de postuler qu'ils le sont tous à la fois, sans l'être vraiment. Il ne faut pas confondre les courtiers avec les causes qu'ils servent. Au contraire, nous avons plutôt affaire à des individus opportunistes qui, du fait de leurs réseaux et de leurs compétences, sont des intermédiaires utiles pour différents partis, lorsqu'il s'agit de traiter certaines affaires sensibles. Pour qualifier Daniel Wolf et son frère, Miguel Martorell préfère simplement parler de « spéculateurs », terme que nous pourrions également retenir[151]. Son adjonction comme fournisseur privilégié de la République espagnole à la fin de l'année 1936 se fait en collaboration avec les communistes français et hors des canaux de l'ambassade parisienne. Cela sert sûrement ses intérêts personnels, puisque dans une lettre adressée à son frère en décembre 1936, le trafiquant annonce que « dans peu de temps ils seront appelés les "chefs" à Paris et que les autres représentants [de maisons d'armements] seront appelés pour rentrer chez eux[152] ». Par la suite, il quitte le giron

[147] (n.t.) : « is an extremely shrewd man who has made a great fortune for himself and who subordinates his political sympathies, if any, to his own commercial interests ». Rapport intitulé « Summary of information on Edward Stanislas Weisblat and Lady Howard Effingham », auteur inconnu (MI5 ou MI6), le 3 mars 1943. NAUK, KV 2/2770-3, doc. 534.

[148] Ces impressions sont livrées quand la question lui est posée de savoir si Léo Katz et un autre individu pouvaient être des agents doubles, ce qu'il pense effectivement. (n.t.) : « He always considered Katz more trustworthy than Zloczower but neither of these men have any strong political beliefs and money cunts for a great deal with them ». Déposition de W. Krivitsky : Extrait du « Memorandum of information obtained from General Krivitsky », janvier-février 1940. NAUK, KV 2/1403, doc 29 x.

[149] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 222.

[150] Alain Dewerpe, *Espion : une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, p. 25 et suiv. et p. 329 et suiv.

[151] Miguel Martorell, *El expolio nazi*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2020, p. 151-154.

[152] (n.t.) : « pronto serán llamados "los amos" en Paris y que los otros representantes serán llamados para volver a su casa ». Rapport du SIPM, sans date (après 1937, probablement 1939). AGA, R 1048, exp. 21.

des communistes pour revenir dans celui des commissions d'achats parisiennes[153]. Autre exemple d'opportunisme, celui d'Oscar Gilinsky qui « parfois se présente lui-même comme un intermédiaire, d'autres se dit attaché auprès de la Délégation commerciale soviétique[154] ». Être l'un ou l'autre lui a certainement permis de mieux tirer avantage de certaines situations. Sa « moralité douteuse » intrigue les services français et anglais[155]. Qu'ils le rattachent fréquemment à l'espionnage soviétique peut être considéré comme un indice de mauvaise réputation. En effet, cette étiquette est plausible à partir du moment où un individu n'a pas d'affiliation nationale ni de mobile d'engagement clairement établis.

E. De l'espion à l'apatride, une absence de loyauté qui inquiète

L'image de l'agent étranger emprunte beaucoup à celle de l'espion. Alain Dewerpe a souligné combien le mobile de l'engagement compte dans la perception de ces derniers, sous la Troisième république[156]. Ils font l'objet de représentations contradictoires dans la mesure où la culture populaire valorise leur action, mais les critique aussi d'un point de vue éthique. Pour l'expliquer, Alain Dewerpe souligne que le travail de renseignement est présenté comme désintéressé, transparent et de bonne moralité. Au contraire, les « espions étrangers » sont assimilés à des individus dont les méthodes et la loyauté sont sujettes à caution. Chez les partis adverses, leur conduite secrète est en proie au soupçon, sinon au dégoût[157]. Ainsi, le renseignement est associé à une activité légale et patriotique, et donc noble, au contraire de l'espionnage[158]. À peu de chose près, cette nuance vaut aussi pour différencier le trafiquant du marchand de matériel de guerre.

La peur de la menace extranationale explique l'amalgame entre trafic d'armes, espionnage et communisme. En période de lutte contre les intromissions ennemies, la présence d'individus n'ayant pas d'affiliation patriotique clairement identifiable inquiète les services de surveillance. D'une manière générale, les personnes appartenant à des minorités religieuses, ethniques et, plus largement, celles qui se situent à la marge ont une loyauté qui est facilement

[153] Le même rapport parle d'une collaboration avec José Calviño pour l'envoi d'armes en Espagne, celui-ci est un agent des différentes commissions d'achats parisiennes. Alejandro Otero fait aussi état d'opérations de la commission d'achats qui sont gérées par lui. *Ibid* ; rapport d'Alejandro Otero destiné à Indalecio Prieto, le 10 janvier 1938 (AFIP, 1505).

[154] (n.t.) : « Sometimes he called himself a broker, sometimes an attache (*sic*) to the Soviet Commercial Delegation ». Note sur Oscar Gilinsky extraite du dossier 4412 sur Paul Dorman (*sic*), d'après une note de l'inspecteur général de la Sûreté nationale française, le 16 octobre 1937. NAUK, KV 2/3387-2, doc. 25 a.

[155] (n.t.) : « doubtful morality ». *Ibid*.

[156] A. Dewerpe, « La République a-t-elle besoin d'espions ? », art. cit., p. 142-143. Le mobile (patriotique ou non) est l'objet central de son enquête : A. Dewerpe, *Espion*, *op. cit.*

[157] A. Dewerpe, « La République a-t-elle besoin d'espions ? », art. cit., p. 142-143. Pour un éclairage comparé spatialement et chronologiquement : A. Dewerpe, *Espion*, *op. cit.*, p. 32 et suiv.

[158] A. Dewerpe, « La République a-t-elle besoin d'espions ? », art. cit., p. 141-146.

mise en doute par les États qui les gouvernent[159]. Le contexte de forte xénophobie, dans les années 1930, altère sans aucun doute la manière dont les renseignements sont collectés puis interprétés. Considérés peu fiables, car étrangers, les courtiers précédemment signalés ont d'autant plus de chances d'être surveillés. Ils sont plus facilement assimilés à des espions adverses. Ainsi présentés, ce sont l'ensemble de leurs méthodes qui sont douteuses. De fait, nous sommes en présence d'un effet de source qui minore le rôle de représentants français aux dépens des négociants d'armes qui, en l'absence de fibre patriotique clairement identifiable, sont vus comme de possibles agents du désordre. Cela explique sûrement que les Français Léon Mirabel, Théodore Lafitte ou Jacques Barbou fassent l'objet de peu de rapports malgré leur très forte centralité d'intermédiarité dans les affaires espagnoles[160]. Ce premier constitue un bon exemple d'individu jouissant d'une certaine indulgence, sinon d'une bonne réputation. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1925, Léon Mirabel a été l'ancien secrétaire particulier de Jean-Victor Augagneur, quand celui-ci était ministre de la Marine, aux Travaux publics et gouverneur général de l'Afrique Equatoriale française, durant les années 1910[161]. Si ses activités dans le trafic d'armes ne sont pas inconnues de la police française et ont même donné lieu à des enquêtes, elles ne s'accompagnent pas de commentaires spécialement défavorables. Depuis avril 1938, il est même question de l'élever au grade de chevalier de la Légion d'honneur[162]. À l'inverse, la difficulté à identifier la nationalité de certains individus inquiète les services de surveillance français. Michael Rosenfeld est un exemple typique. Ce courtier naît à Smolensk, en mai 1903, ville qui devient la capitale de la nouvelle Biélorussie soviétique en 1919. Il quitte la Russie en 1918, après la victoire des Bolchéviques. Durant son exil, il obtient le passeport Nansen, qui avait été créé en 1922 pour permettre aux nouveaux apatrides de circuler en Europe. Son histoire personnelle le fait difficilement entrer dans une « case » nationale. Décrit comme un « apatride israélite[163] » ou un individu « sans nationalité définie[164] », la police française s'interroge sur son cas. En septembre 1935, elle précise que « la nationalité de Rosenfeld n'est pas nettement établie, bien que son père soit natif de Riga, il se pourrait qu'il fût d'origine allemande[165] ». D'autres services le pensent lituanien, mais c'est la

[159] Jana Osterkamp et Martin Schulze Wessel (eds.), *Exploring loyalty*, Göttingen Bristol, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017, p. 5-7.
[160] Ces rapports, s'ils existent, n'ont en tout cas pas été identifiés aussi facilement que leurs *alter ego* Paul Dormann ou Daniel Wolf. Sur les mesures de centralité d'intermédiarité, voir les annexes, p. 730 et suiv.
[161] Fiche de renseignements de la préfecture de police, octobre 1938. APP, 1 W 1688/97272.
[162] *Ibid*.
[163] Renseignement d'archive de la SCR (EMA), le 19 avril 1940. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[164] Compte rendu de l'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion (possibilité d'inculpation d'espionnage), le 30 octobre 1939. *Ibid*.
[165] Note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11463

nationalité russe – ou du moins le rattachement factice à celle-ci – qui l'emporte. En corollaire, entre les pseudonymes et les variations orthographiques, Michael Rosenfeld porte plusieurs noms : Michel Rosenfeld (un des plus répandus dans les services policiers français), Michael Rosenfeld (celui qui a ici été choisi), mais aussi Mikhaïl Rosenfeld[166] ou Michel Rosenfeldt[167]. À cela s'ajoutent les pseudonymes : Baron de Rosen (la presse) ; Rosen, Stern ou Rasky[168] ; Michel Bagnoud[169]. Cette difficulté à identifier le courtier inquiète. Il en allait ainsi pour la figure de Basile Zaharoff, dont les mystères autour de son origine ont été source de spéculations[170].

Le contexte de l'entre-deux-guerres nourrit la défiance. Hannah Arendt s'est intéressée à la place occupée par les apatrides, qu'elle qualifie aussi de « nation des minorités » et de « peuples sans État »[171]. En France et, plus généralement, en Europe, les nombreux mouvements de réfugiés font le lit d'un discours contre les « indésirables ». Au sortir de la Première Guerre mondiale, le démembrement des empires centraux et la création de nouveaux États amènent le développement en nombre des « réfugiés de paix[172] ». Des individus se retrouvent expulsés pour des raisons ethniques, religieuses ou encore politiques. Dans les pays d'accueil, la défiance est forte, autant pour l'opinion publique que pour l'État[173]. L'étranger est un bouc émissaire que l'on suspecte de vouloir bousculer l'ordre politique, économique, sociétal et même moral[174]. Le trafic d'armes, activité hautement subversive, n'échappe pas à la règle.

Le soupçon se porte surtout sur des individus qu'on juge capables de transgresser les frontières. Cela concerne les personnes pour qui l'affiliation nationale – donc morale – n'est pas clairement définie. Mais il en va aussi d'autres limites. Florence Tamagne a par exemple souligné que la surveillance des marins dans les ports français a donné lieu à un amalgame entre homosexuels, communistes et espions, à qui les services militaires français reprochent une

[166] Renseignements au sujet de l'enquête de « fiabilité » de l'originaire de Russie Rosenfeld Mikhaïl, collaborateur de la société qui fournissait des armes au gouvernement espagnol. ANF, 19440500/291, dossier 4803.
[167] Note de la DGSN, le 31 décembre 36. ANF, 20010216/255, dossier 11463.
[168] Renseignements d'archives de la SCR, le 19 avril 1940. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[169] Compte rendu de l'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion (possibilité d'inculpation d'espionnage), le 30 octobre 1939. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3
[170] J.-M. Moine, « Basil Zaharoff », art. cit., p. 140.
[171] Hannah Arendt, *L'impérialisme*, Paris, Fayard, 1982, p. 239 et suiv. (première publication en langue française, après une édition anglaise de 1951).
[172] Dzovinar Kévonian, « Deux siècles de réfugiés : circulations, qualifications, internationalisation », *Pouvoirs*, n° 144, 2013/1, p. 23.
[173] Sur ce point, deux synthèses : R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.* ; Mary Dewhurst Lewis, *Les frontières de la République. Immigration et limites de l'universalisme en France (1918-1940)*, traduit par Françoise Jaouën, Marseille, Agone, 2010.
[174] Julien Giry, « Le conspirationnisme. Archéologie et morphologie d'un mythe politique », *Diogène*, 2015, vol. 249-250, nº 1, p. 41-42.

pareille inclinaison pour la transgression[175]. Si le trafic d'armes semble plutôt préservé des préjugés homophobes, il est étroitement associé aux questions d'espionnage. En cause, l'appât du gain des trafiquants qui, comme les espions, les rend susceptibles de trahir[176]. Il en va ainsi pour l'apatride, l'affairiste et le communiste, qui nourrissent aussi la représentation du courtier en armements. Qu'ils n'aient pas de frontières nationales, éthiques ou politiques nettement tracées inquiète les autorités, qui parlent de « moralité douteuse » ou de « personne dénuée de scrupules » : il en va ainsi de leur discutable loyauté.

Bilan : le trafiquant d'armes, une image de l'agent de l'« Antifrance »

Un retour sur les représentations du trafiquant d'armes montre que le conflit espagnol est effectivement un « miroir » qui révèle les craintes intérieures du moment[177]. Pour la presse et les services de surveillance, les acquisitions de matériel de guerre font surgir plusieurs dangers. Affairiste, munitionnaire, juif, franc-maçon, rouge, espion et apatride, le trafiquant d'armes est un repoussoir qui offre un reflet de ce que l'opinion considère comme une menace pour l'ordre politique intérieur. Si, dans un souci de clarté, ces clichés ont été présentés séparément, il convient de préciser qu'ils se mélangent facilement dans l'imaginaire collectif. Ensemble, ils construisent l'image de l'« Antifrance », figure qui a connu un grand succès à l'extrême droite à partir des années 20 et 30. Il en va de même pour les services officiels républicains espagnols, franquistes et anglais qui échangent des informations sur les trafiquants d'armes. Ainsi, ces derniers appartiennent à un imaginaire collectif français, mais aussi transnational. Si ces représentations gagnent à être analysées pour ce qu'elles sont, elles en disent finalement peu sur les mobiles de l'engagement.

Une piste pouvant évidemment être retenue est celle de l'intérêt personnel, principalement financier. Cela nous renvoie aux travaux d'Olivier Wieviorka, qui a souligné que les mobiles idéologiques et économiques comptent, mais ne suffisent pas à expliquer la majorité des engagements dans la Résistance[178]. D'après lui, une partie essentielle de l'équation se situe dans le rapport entre intérêt général et privé[179]. Loin d'être un obstacle, la défense de

[175] Florence Tamagne, *A history of homosexuality in Europe: Berlin, London, Paris, 1919-1939*, New York, Algora, 2006, p. 343-353 (édition en langue française en 2000, chez Seuil).
[176] La question de l'appât du gain comme facteur de trahison nationale bat son plein pendant la Première Guerre mondiale : Emmanuel Debruyne, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ?: Agents et argent en Belgique et en France occupées, 1914-1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008, vol. 232, nº 4, p. 31.
[177] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit.
[178] Olivier Wieviorka, « À la recherche de l'engagement (1940-1944) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1998, vol. 60, nº 1, p. 58-70.
[179] *Ibid.*, p. 62-63.

causes spécifiques a pu servir aux combats clandestins[180]. Il en va sûrement ainsi pour Daniel Wolf qui, en spéculant sur le cas espagnol via des opérations douteuses au prix fort, amasse une très grande fortune[181]. Si celle-ci est difficile à évaluer, nous savons que ce courtier a tiré profit des ventes d'armes à l'Espagne pour investir dans les œuvres d'art, une entreprise de cinéma néerlandaise (la Cinetone) et plusieurs propriétés[182]. Cela pose la question de l'équilibre entre son intérêt personnel et celui de la cause espagnole. Bien qu'il ait été soupçonné d'avoir facilité la capture d'un navire républicain espagnol, Daniel Wolf ne semble pas avoir trahi le *Frente Popular*[183]. D'une manière générale, les courtiers ne sont pas insensibles à l'articulation entre leur cause spécifique et celle qu'ils servent. Au sein de ses mémoires, le trafiquant Joseph Crozier parle des groupes capitalistes qui s'engagent par aventure et goût du risque, pourvu que les profits soient à la hauteur[184]. Dans une entreprise d'autojustification, il explique avoir ménagé des intérêts opposés quand, durant la Première Guerre mondiale, il s'est enrôlé comme espion et trafiquant, au service de la France :

> « Sans négliger les intérêts du Groupe financier d'armement dont [Joseph Crozier, alias Pierre Desgranges] dépendait, il les faisait passer au second plan. Le Groupe [avec lequel il doit collaborer], au contraire, considérait d'abord ses intérêts et la guerre apparaissait seulement comme un moyen de mieux les servir. Avec des points de vue si opposées (*sic*) des conflits étaient inévitables […][185]. »

Fort de sa subjectivité, ce témoignage nous donne à voir un équilibre acceptable. Il constitue aussi une valorisation de l'engagement qui, ajouté à d'autres préjugés, altère la perception du phénomène dans sa globalité. De fait, les déformations propres aux archives de surveillance, de presse et des témoignages rendent les trafiquants énigmatiques, si l'on sort du champ des représentations. Pour ce faire, il faut être pleinement conscient des effets de sources précédemment décrits. Cela fait, il nous reste à lire entre les lignes.

[180] L'historien évoque par exemple des « aventuriers [qui] étanchèrent, dans les combats clandestins, leur soif d'action ». *Ibid.*, p. 63.
[181] Son montant est très difficile à évaluer. Giulio Ceretti parle de commissions prélevées sur les 250 millions de francs générés par les affaires espagnoles, pour Daniel Wolf. Un de ses anciens associés évoque une fortune totale de 320 millions de francs. Rapport intitulé « 100 tanques – comprados para el Gobierno de la Republica Española en octubre-noviembre de 1936 », octobre 1938 à Paris. Les informations sont données par Maurice Marchal. AHN, Marcelino Pascua, caja 11, exp. 8 ; G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 48.
[182] M. Martorell, *El expolio nazi*, *op. cit.*, p. 151-153.
[183] Il s'agit en l'occurrence de l'*Allegro*, capturé en mars 1937. Il est difficile de se prononcer sur cette accusation de collusion. En tout état de cause, il peut paraître surprenant qu'un courtier saborde des commandes de son principal client. A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 108-110.
[184] P. Desgranges, *Au service des marchands d'armes*, *op. cit.*, p. 24-25.
[185] *Ibid.*, p. 28.

II. Pour un « type idéal » du courtier en armements

A. Une fenêtre d'observation transnationale

Même si les représentations du trafiquant de matériel de guerre circulent d'un pays à l'autre, les catégories utilisées pour les décrire s'inscrivent surtout dans un cadre d'interprétation national. Ces images méritent d'être analysées pour ce qu'elles sont, mais elles sont trop étriquées pour rendre compte du profil des courtiers en armements. En tout état de cause, elles ne permettent pas d'identifier les facteurs des connexions transnationales du trafic d'apparence légale.

Pour ce faire, nous allons dresser le profil des trafiquants d'armes en isolant quelques-unes de leurs caractéristiques. Cela revient à proposer un « type idéal », concept qui connait un grand succès chez les sociologues. Popularisé par Max Weber au début du 20e siècle, celui-ci peut être utile à toute analyse empirique, y compris historique[186]. Il s'agit d'une construction intellectuelle qui accentue délibérément les traits de certains objets afin de les rendre plus intelligibles[187]. Dans notre cas, les courtiers en armements intègrent le large éventail des acteurs qui agissent à la frontière de la légalité et par-delà des limites étatiques.

L'approche transnationale est nécessaire à la description des trafiquants d'armes. En sciences sociales, les chercheurs ont ébauché de nombreuses pistes pour isoler les traits communs des acteurs appelés à agir par-delà les frontières. Il convient avant tout de préciser que ce développement n'entend pas fournir une synthèse qui, par ailleurs, est rendue très difficile par la très grande profusion des études[188]. On se doit néanmoins de souligner que des travaux académiques – surtout de sociologues et de politologues – ont généralement retenu l'expression « *broker* » (« courtier ») pour définir les intermédiaires des relations transnationales[189]. D'après les sociologues Lilian Mathieu et Violaine Roussel, les courtiers sont surtout des individus « situés à l'intersection de différents univers sociaux[190] ». Selon eux, ces derniers « se signalent fréquemment par des propriétés sociales particulières telles que des compétences linguistiques ou une mobilité supérieure, favorisant leurs déplacements au sein du

[186] Catherine Colliot-Thélène, *La sociologie de Max Weber*, Paris, La Découverte, 2014, p. 42-43.
[187] Jacques Coenen-Huther, « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, nº 3, p. 532-534.
[188] Pour une synthèse : Pierre-Yves Saunier, *Transnational history*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, 193 p. ; Darina Martykánová et Florencia Peyrou (éds.), « La historia transnacional », 2014, vol. 94, nº 2, p. 13-22.
[189] Sur ce point, voir notamment : Simon Schaffer, Lissa Roberts et Kapil Raj et al. (éds.), *The brokered world: go-betweens and global intelligence, 1770-1820*, Sagamore Beach, MA, Science History Publications, 2009, 522 p.
[190] Lilian Mathieu et Violaine Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore » dans *Penser les frontières sociales : enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2019, p. 13.

monde social[191] ». Jean-François Bayart retient aussi le terme d'« opérateurs de la mondialisation[192] » pour qualifier les individus capables de jouer un rôle au-delà des frontières. D'une manière générale, le transnationalisme est assimilé au cosmopolitisme. Ce terme définit ce qui ne peut être réduit à une seule partie du monde ou appartient à toutes ses parties à la fois. Par extension, il s'agit de l'individu qui est libre de tout attachement national[193]. Ces caractéristiques sont essentielles pour comprendre quels acteurs sont susceptibles d'opérer des connexions transnationales.

Pour ce faire, notre intérêt se portera surtout sur les ressources qui aident les individus à franchir des frontières. Ces dernières sont en premier lieu nationales, mais aussi politiques, ou sociales. Cette capacité à outrepasser les barrières n'est pas prédéterminée. Il se peut même que des sujets n'ayant pas reçu la formation nécessaire deviennent des *brokers* des échanges cosmopolites[194]. Un ensemble de facteurs peut cependant être isolé. Plusieurs études insistent sur les parcours militants et les expériences migratoires pour décrire le cosmopolitisme ouvrier[195]. D'après la sociologue Anne-Catherine Wagner, la capacité à franchir les frontières est aussi une question de classe. Elle rappelle en effet que les individus appartenant aux élites sont ceux jouissant du plus de capitaux culturels, sociaux et politiques pouvant faciliter les échanges internationaux[196]. Notre étude lui donne en partie raison. Alors que la contrebande est effectuée par des individus appartenant généralement à des classes sociales peu favorisées, les *brokers* du trafic sous licence sont surtout des personnes disposant de ressources économiques, culturelles et sociales supérieures à la moyenne, mais qui sont parfois défavorisées par leur appartenance politique, ethnique, religieuse réelle ou supposée. Ces aptitudes s'expliquent en

[191] *Ibid.*
[192] J.-F. Bayart, *Le gouvernement du monde*, *op. cit.*, p. 163-170.
[193] S. Tarrow s'en remet aux définitions qui font autorité : Sidney Tarrow, *The new transnational activism*, New York, Cambridge University Press, 2005, p. 40. Sur le cosmopolitisme, voir aussi : Pheng Cheah et Bruce Robbins (éds.), *Cosmopolitics: thinking and feeling beyond the nation*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998, 380 p. ; May Joseph, *Nomadic identities: the performance of citizenship*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999, 177 p.
[194] Sur le parcours de militants de terrains devenus des *brokers* transnationaux, voir : Anne-Catherine Wagner, *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2005 ; Brigitte Studer, *The Transnational World of Cominternians*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.
[195] A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, *op. cit.*, p. 18-19 et 76-79. Brigitte Studer insiste sur la formation politique et sociale qui est donnée aux cadres bolchéviques : B. Studer, *The Transnational World of Cominternians*, *op. cit.*, p. 90-107. Sidney Tarrow parle d'un changement récent à cet égard, il cite des « cosmopolitains enracinés » (« rooted cosmopolitans ») qui existent maintenant, mais donne quelques exemples de militants pour qui l'expérience migratoire a pris une place fondamentale dans l'acquisition d'un cosmopolitisme activiste. Parmi eux, Karl Marx (1818-1883) et Fridjof Nansen (1861-1930), le promoteur du passeport du même nom : S. Tarrow, *The new transnational activism*, *op. cit.*, p. 36-41.
[196] A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, *op. cit.*, p. 41-43.

grande partie par leur appartenance sociale. Il s'agit aussi, nous l'avons dit, d'individus doués d'une certaine mobilité.

Dans cette partie, nous étudierons certaines caractéristiques typiques des courtiers en armements. Cela nous invite à scruter les individus les plus en vue du trafic d'apparence légale. Si les données sont parfois très précises concernant certains protagonistes, elles ne sont pas suffisantes pour constituer un corpus qui pourrait être traité statistiquement. Pour cette raison, notre analyse reste essentiellement qualitative. De fait, recourir à des données empiriques nous écarte quelque peu des méthodes utilisées pour dresser un « type idéal » mais, en histoire, il est d'usage de procéder ainsi[197].

Dès lors, cela nous permet d'observer des individus cosmopolites, dont le parcours se situe à la croisée des domaines militaires, politiques et financiers. Disposer d'une assise transnationale et être doué d'une certaine flexibilité arrivent en arguments supplémentaires pour expliquer leur rôle en tant qu'intermédiaire des acquisitions de matériel de guerre.

B. Être cosmopolite ou le devenir

Le cosmopolitisme fait le trafiquant d'armes. Acquise par le biais d'une éducation spécifique, l'ouverture sur le monde s'apprend aussi au gré de déplacements choisis ou forcés. D'une manière ou d'une autre, certains individus disposent de compétences linguistiques et sociales qui en font de possibles *broker* des échanges transnationaux.

1) Une éducation ouverte sur le monde

Les chercheurs ont beaucoup insisté sur le voyage comme vecteur de cosmopolitisme[198]. Pour les élites, celui-ci a vite représenté une stratégie permettant aux individus d'améliorer leurs compétences linguistiques et leur savoir-faire relationnel. Le « Grand Tour » est une des formes les plus connues de ce vecteur d'apprentissage[199]. D'autres démarches existent. Aihwa Ong a mis en lumière les stratégies de membres de la diaspora chinoise, qui envoient leurs enfants dans différents pays pour acquérir un capital social et économique spécifique[200]. Avec l'étude des « Centraliens » au tournant du 20e siècle, Darina Martykánová offre un exemple plus proche de notre champ de recherche. Les apprentis ingénieurs de l'École centrale des Arts et

[197] J. Coenen-Huther, « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », art. cit., p. 534-535.
[198] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 35-37.
[199] Anne-Catherine Wagner, « La place du voyage dans la formation des élites » dans *Nouvelles frontières du tourisme*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 59-60.
[200] Aihwa Ong, *Flexible citizenship: the cultural logics of transnationality*, Durham, Duke University Press, 2006, p. 89 et suiv.

Manufactures de Paris constituent un groupe « vraiment mondialisé » selon elle[201]. Cette institution dispense une formation scolaire et professionnelle qui se veut internationale, dans le sens où elle permet une bonne maîtrise des langues, notamment du français[202]. D'après l'historienne, c'est l'expérience dans sa globalité qui offre une « porte d'entrée sur le monde[203] ». D'une part, l'arrivée dans l'école parisienne constitue un premier apprentissage de mobilité qui profite aux futurs diplômés sud-américains ou issus des minorités juives, grecques et arméniennes de l'Empire ottoman[204]. D'autre part, la Centrale est un lieu de brassage où les futurs ingénieurs utilisent le français et l'anglais, l'espagnol, le turc, le grec ou encore l'arménien, langues qu'ils connaissent généralement avant de venir[205]. Au sortir de l'école, les jeunes diplômés ont toutes les ressources pour intégrer des réseaux professionnels et ethnoreligieux utiles à leur future carrière internationale[206]. L'institution constitue à ce titre un exemple très significatif d'espace de formation des élites au cosmopolitisme.

Les courtiers les plus influents ont souvent fréquenté des établissements prestigieux. Michael Rosenfeld intègre l'illustre École des Cadets à Petrograd (l'actuelle Saint-Pétersbourg) jusqu'en octobre 1917[207]. Il n'a que quinze ans lorsque la révolution russe éclate. À partir de ce moment, il est incorporé comme sous-officier dans l'armée du général Nikolaï Ioudenitch, un des chefs des Russes « blancs » qui, fidèles au Tsar, s'opposent aux Bolchéviques dès leur accession au pouvoir. En novembre 1918, Michael Rosenfeld quitte la Russie pour Londres, il fait ensuite ses études au collège de Cambridge, jusqu'en 1921. Il va après à Berlin, où il intègre la faculté jusqu'en 1923. Le cas de Simon Marcovici offre une autre illustration de cursus au sein des grandes écoles. Né en 1887 dans une Roumanie récemment indépendante, il devient l'administrateur de la Société Européenne d'Études et d'Entreprise (SEEE), l'établissement qui monopolise les acquisitions de matériel pour l'ambassade durant l'été 1936[208]. Avant cela, il suit une licence ès sciences commerciales de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, puis acquiert un diplôme de l'École des Hautes Études sociales de Paris, une institution fondée en

[201] (n.t.) : « truly worldwilde ». Darina Martykánová, « Global Engineers: Professional Trajectories of the Graduates of the Ecole des Arts et Manufactures (1830s-1820s) » dans David Pretel et Lino Camprubí (éds.), *Technology and globalisation: networks of experts in world history*, Cham, Palgrave Macmillan, 2018, p. 75.
[202] *Ibid.*, p. 76-78 et 82-83.
[203] D'après le titre de l'article : Darina Martykánová, « A Gateway to the World: Jewish and Armenian Engineers of Ottoman Background at the École centrale des arts et manufactures », *Diasporas*, septembre 2017, nº 29, p. 33-51.
[204] D. Martykánová, « Global Engineers », art. cit., p. 85.
[205] D. Martykánová, « A Gateway to the World », art. cit., p. 48.
[206] *Ibid.*, p. 50.
[207] Pour l'ensemble du paragraphe, voir : note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11463.
[208] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 80.

1894 pour concurrencer une Sorbonne jugée austère[209]. Son parcours est couronné de succès. Il fonde plusieurs sociétés, dont celle qui devient plus tard la SEEE. Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 20 mars 1926, il est fait officier de cet ordre et commandeur de la Couronne de Yougoslavie[210]. En 1932, il est naturalisé français. Il est l'auteur de livres consacrés au sionisme, au capitalisme et peut même être considéré comme un des pères fondateurs de la monnaie euro[211].

Ces deux exemples montrent que l'accès à une formation académique est une étape caractéristique du parcours des *brokers* du trafic d'armes. Conjointement au déplacement, celle-ci leur permet de parfaire leurs savoirs-être, d'apprendre certaines techniques commerciales et de développer de solides réseaux professionnels. Encore faut-il insister sur l'accès très inégalitaire à l'éducation supérieure à cette époque. Simon Marcovici est en effet le fils d'une famille de riches industriels roumains[212]. Quant à Michael Rosenfeld, il est issu d'un entourage qui semble relativement aisé, ou du moins qui a réussi : son père est docteur en médecine[213] ; son inscription dans la prestigieuse et très réservée École des cadets de Petrograd signifie qu'il faisait partie d'une famille très fortunée ; son frère connait un grand succès sous le nom de Georges Schdanoff à Hollywood grâce, peut-être, à des ressources culturelles, sociales et économiques hors du commun[214] ; il est accueilli au collège de Cambridge grâce à son oncle[215].

2) <u>Un cosmopolitisme à marche forcée</u>

De nombreux scientifiques ont travaillé sur les vagues migratoires comme vecteur des connexions transnationales. Les diasporas en sont le phénomène typique[216]. Dans ce cadre, certains spécialistes ont ébauché la notion de « transmigrants » pour caractériser les personnes

[209] Note d'information de la DGSN adressée au cabinet du ministre des Affaires étrangères, le 13 décembre 1937 à Paris. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[210] Note secrète de l'EMA, provenance inconnue (probablement la SCR), le 9 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4.
[211] Simon Marcovici-Cleja, *Le problème juif mondial. Son acuité, sa solution définitive*, Paris, Centre de Recherches de Solutions du Problème juif, 1938 ; Simon Marcovici-Cleja, *Capitalism at the crossroads*, Montreal, Postwar Problems Publications, 1946 ; Simon Marcovici-Cleja, *L'unité monétaire européenne : premier pas vers l'Europe unie*, Paris, Nouvelles éditions classiques, 1949.
[212] Note secrète de l'EMA, provenance inconnue (probablement la SCR), le 9 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4.
[213] Note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[214] Renseignements sur la famille Rosenfeld, préfecture de police. APP, 1 W 814/34374.
[215] Note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[216] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 39-40 et 71-72. Pour un essai de typologie des diasporas : Devesh Kapur, « Political Effects of International Migration », *Annual Review of Political Science*, 11 mai 2014, vol. 17, nº 1, p. 484-492. La contribution des travaux de sociologie et d'anthropologie sur le sujet est majeure : D. Martykánová et F. Peyrou (éds.), « La historia transnacional », art. cit., p. 15. Pour une synthèse sur les travaux d'anthropologie et de sociologie sur les diasporas : A. Ong, *Flexible citizenship*, *op. cit.*, p. 8-16.

ayant conservé des contacts avec leur pays d'origine tout en construisant de nouvelles connexions dans le pays d'accueil[217]. Pour identifier les facteurs d'interactions au-delà des frontières, les chercheurs se sont également intéressés aux déplacements touristiques, religieux et professionnels[218].

Le cosmopolitisme des trafiquants de matériel de guerre n'est pas seulement le produit de stratégies personnelles. Une autre caractéristique des courtiers en armement est leur parcours accidenté sinon chaotique sur le plan migratoire. Une bonne partie d'entre eux provient des empires russe, ottoman et austro-hongrois qui sont démantelés au sortir de la Première Guerre mondiale. Dans la nouvelle Europe des nations, de nombreuses minorités politiques, ethniques ou religieuses sont forcées au départ. Il s'agit parfois de populations issues des anciennes élites[219]. Les vagues d'immigration ont une très grande ampleur. Rien qu'en France, les apatrides pourraient représenter jusqu'à 10 % de la population d'avant-guerre selon Hannah Arendt[220]. Si le chiffre semble exagéré, il en dit long sur l'importance du phénomène[221]. En Hexagone, un accueil particulièrement hostile leur est réservé. En plus du contrôle spécial qui s'exerce à leur égard, les étrangers sont exclus de nombreuses professions à l'époque du Front populaire[222]. Le climat intérieur est marqué par une très forte xénophobie[223].

Vécue comme un fléau par le plus grand nombre, cette mobilité forcée n'affecte pas tous les individus de la même manière. En contexte d'intense précarité, ce sont généralement les personnes disposant de ressources économiques, sociales et culturelles supérieures à la moyenne qui ont le plus de facilités à se réinventer. Hannah Arendt évoque ainsi les réfugiés célèbres qui s'en sortent plus aisément que les anonymes[224]. Claire Zalc décrit comment des étrangers recourent au statut de travailleur indépendant pour survivre. Si cette condition est

[217] D. Martykánová et F. Peyrou (éds.), « La historia transnacional », art. cit., p. 15 ; Romain Lecler, *Sociologie de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2013, p. 83.
[218] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 37 et suiv.
[219] Il en va ainsi pour les émigrés russes qui fuient la révolution d'Octobre, qui viennent généralement de classes sociales élevées. Gérard Noiriel, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe - XXe siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 146.
[220] H. Arendt, *L'impérialisme*, *op. cit.*, p. 266.
[221] Les chiffres officiels de 1936 font part de presque 6 % d'étrangers en France (2 453 000). Il est probable que certains apatrides ne soient pas comptés, mais le chiffre ne doit pas atteindre les 10 %. R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 653.
[222] G. Noiriel, *Le creuset français*, *op. cit.*, p. 90-94. Cette analyse est en partie faussée par un abus de langage : en novembre 1938, date d'un net renforcement du contrôle à l'égard des étrangers, ça n'est plus le Front populaire qui gouverne. Pourtant, Gérard Noiriel parle de lois du Font populaire à cette époque. Ralph Schor nuance d'ailleurs l'idée d'un contrôle plus fort sous le Front Populaire en rappelant que plus dispositions favorables ont été prises à leur égard à cette époque : R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 640.
[223] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 633 et suiv.
[224] H. Arendt, *L'impérialisme*, *op. cit.*, p. 266.

communément difficile, certaines entreprises sont marquées par la réussite[225]. D'après la chercheuse, ce sont les individus insérés à la fois localement et dans des réseaux familiaux ou d'appartenance qui s'en sortent le mieux[226]. La disposition de ressources économiques, sociales et culturelles entre sûrement en ligne de compte pour expliquer certaines trajectoires.

Les courtiers en armements se signalent généralement par une très grande mobilité professionnelle. Le titre de « représentant de commerce » sert parfois de couverture à des activités criminelles aux contours mal définis[227]. Il en va ainsi pour Adolf Abter, qui traite plusieurs affaires avec les républicains espagnols au début de la guerre civile. Né en 1887 à Hambourg, il entame une carrière de cinéaste en 1919. Celle-ci s'arrête en 1925[228]. Il séjourne ensuite en France, de 1925 à 1927, où il effectue la profession de correspondant de presse. Il est refoulé en raison de dettes[229]. De culture juive, il doit quitter l'Allemagne en 1933 et revient s'installer en France. Il est à ce moment représentant commercial d'une société fondée par un de ses compatriotes au Luxembourg. Celle-ci est spécialisée dans la vente de munitions dites « BG » et dans l'achat de produits et de brevets pouvant servir à leur fabrication[230]. C'est à ce titre qu'il traite avec les républicains espagnols. Un exemple semblable est celui de Gunther-Arthur Gutermann, un collaborateur de Josef Veltjens et Heinrich Goldbert. Ancien chanteur à la Cour impériale d'Allemagne, il se retrouve sans profession après la guerre. Il travaille comme agent de renseignement allemand pendant la Première Guerre mondiale puis se reconvertit dans la vente de brevets et dans les affaires bancaires en Norvège et en Suède. C'est dans ce dernier pays qu'il est envoyé pour expertiser des marchandises achetées par les républicains. Il est accueilli en tant que réfugié allemand à partir de 1937, sans qu'on sache s'il a effectivement été persécuté (selon sa version) ou s'il fuit des accusations d'escroquerie (selon certaines rumeurs)[231]. Comme Adolf Abter, il fuit à la fois des oppressions raciales et judiciaires. Ces deux courtiers exercent en indépendants, la nature exacte de leurs emplois n'est pas connue. On peut supposer qu'ils ont été obtenus grâce aux très riches relations sociales

[225] Claire Zalc, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012, vol. 114, nº 2, p. 63. Cet article synthétise plusieurs enjeux traités dans : Claire Zalc, *Melting shops : une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010, 330 p.
[226] C. Zalc, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », art. cit., p. 65.
[227] Laurence Montel, « Crime organisé et politique en France, aperçu historique », *Pouvoirs*, 2010, vol. 132, nº 1, p. 23.
[228] Les rapports de surveillance évoquent à peine cette première profession. Des informations ont été trouvées sur portail consacré au cinéma : https://www.filmportal.de/person/adolf-abter_c632c6fcae9d45e79a7304607d211d3b [consulté le 24/03/2021].
[229] Note de la préfecture de police, octobre 1936. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[230] *Ibid*.
[231] Rapport de la préfecture de police daté du 12 octobre 1937. ANF, F^{7} 14677.

permises par leurs premières activités : cinéaste et chanteur sont des professions qui aident à entrer en contact avec des cercles politico-économiques influents, ou sinon de voyager.

Le milieu des courtiers en armements est composé d'individus ayant une grande expérience de la mobilité. Les archives donnent à voir des personnes cosmopolites. Pour preuve, le dossier d'enquête relatif à Antonius Raab, qui permet de découvrir sept carnets de chèques, pour Tel-Aviv, Bruxelles, l'Autriche, Athènes (deux fois), Londres, et Amsterdam[232]. Quant à Michael Rosenfeld, il voyage régulièrement entre Londres, Amsterdam, Riga et Berlin[233]. Durant la guerre civile, Paul Dormann se signale par de nombreux déplacements à l'étranger, surtout en Angleterre, en Suisse et en Espagne[234]. Ainsi, ces derniers se rapprochent de la figure des « émigrés en mouvements » qui, au début du 20e siècle, se distinguent par leur implantation dans de multiples places européennes[235].

En dehors des migrations d'affaires, le parcours de nombre de trafiquants est marqué par l'instabilité. Michael Rosenfeld doit quitter la Russie, puis choisit de se rendre en Angleterre, aux États-Unis puis en Allemagne. L'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir le chasse de ce pays[236]. Durant son itinéraire, il travaille à la banque Schapman & Cie de Chicago, en tant que fondé de pouvoir à la municipalité de Berlin puis comme représentant financier en France. Le cas de Michel Holtzmann est encore plus caractéristique du parcours d'« aventurier » d'envergure internationale. Ancien élève dans l'école préparatoire des Mines, il est exclu pour ses tricheries aux jeux[237]. Afin de ne pas servir sous les drapeaux pendant la Première Guerre mondiale, « il mena une vie errante, faisant en sorte de ne jamais séjourner longtemps où il s'arrêtait[238] ». Il finit cependant par entrer dans une organisation civile auxiliaire grâce à l'aide de sa femme, ce qui lui offre de ne pas être mobilisé sur le front. Il doit toutefois fuir la capitale russe après avoir trafiqué des licences et des permissions pour des soldats. Il part pour Kiev, puis quitte cette ville pour Constantinople lorsque la révolution russe éclate. Les activités illégales auxquelles il s'y prête l'obligent à rejoindre Sofia, en Bulgarie. De là, il part pour Berlin, où il est condamné à de la prison. En Allemagne, de violentes campagnes antisémites le forcent à partir pour la Belgique[239]. Il doit ensuite quitter ce pays pour la France, où des démêlés

[232] Voir le dossier « Raab XXX ». AGA, c. 11 654.
[233] Note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[234] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, 25 novembre 1939. APP, 1 W 1911/106 059.
[235] Catherine Goussef, « Les Juifs russes en France. Profil et évolution d'une collectivité », *Archives juives*, 2001, vol. 34, no 2, p. 9-10.
[236] Note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[237] Pour Michel Holtzmann : rapport de renseignement sur « Miguel Holzmann (*sic*) Russe » (sans producteur, probablement la SCR), vers 1936. SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.
[238] *Ibid*
[239] Un autre rapport sans auteur ni date le précise (probablement la SCR). SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.

politico-financiers conduisent à son expulsion. Il retourne en Belgique, puis en France. En 1929, une nouvelle escroquerie provoque encore son expulsion, vers l'Italie cette fois. En 1931, il y est condamné à de la prison pour les mêmes motifs, est expulsé, puis s'éclipse en Belgique. D'ici, il se rend en Angleterre, où il est vite refoulé, pour aller en France, d'où il est extradé pour l'Italie. Après avoir purgé une courte peine de prison, il est reconduit à la frontière française. En novembre 1934, il entre en Espagne avec son secrétaire, son fils, sa femme ainsi qu'avec l'amant de cette dernière. Il est inquiété pour des manœuvres commerciales frauduleuses, mais parvient à éviter l'expulsion. À Madrid et Barcelone, il agit pour le compte de firmes allemandes et d'une société d'aviation hollandaise, la Koolhoven. Durant le conflit espagnol, il représente cette entreprise auprès des républicains.

À partir de la guerre civile, les choses ne vont pas en s'améliorant. En Hexagone, le contexte est à la chasse aux étrangers « indésirables[240] ». Michel Holtzmann se rend visiblement en Hollande et réside à plusieurs reprises en France, mais de manière assez brève[241]. Quant à Michael Rosenfeld, il avait été expulsé le 21 janvier 1936 pour avoir émis des chèques sans provision. L'enquête qui en découlait l'avait jugé « indésirable »[242]. Il bénéficie néanmoins d'un sursis le 25 juin, ce qui provoque son retour de Suisse, où il était parti. Le renseignement militaire français était directement intervenu pour demander son retour, « en raison des services que ce personnage lui a rendus et peut encore lui rendre[243] ». Il profite ensuite d'un nouveau sursis jusqu'au 1er novembre 1937[244]. Peu après, son avocat réclame une naturalisation, qui n'est visiblement pas acceptée[245]. Entre temps, en décembre 1936, Michael Rosenfeld avait été compromis pour la fabrication de faux certificats d'exportation et de faux passeports, affaire qui avait fait grand bruit dans la presse[246]. Le 3 mai 1938, il est condamné en son absence à 31 mois de prison[247]. Avant cela, il avait effectué plusieurs séjours clandestins en France. De retour en France au début de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1939, il est arrêté et détenu

[240] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 658 et suiv.
[241] Note d'information de la préfecture de police, sans date (probablement 1938). ANF, 20010216/275, dossier 12 223.
[242] Copie d'un rapport de la préfecture de police adressé par le ministre de l'Intérieur (service de la DGSN) au président du Conseil, ministre de la Défense nationale (EMA – SCR), le 14 septembre 1938. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[243] Note de la SCR (2e Bureau – EMA) adressée à la DGSN (6e Bureau), le 26 mai 1936. *Ibid.*
[244] Copie d'un rapport de la préfecture de police adressé par le ministre de l'Intérieur (service de la DGSN) au président du Conseil, ministre de la Défense nationale (EMA – SCR), le 14 septembre 1938. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[245] Note de la DGSN, le 1er décembre 1937. ANF, 19940500/291, dossier 4803.
[246] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 210-211.
[247] 18 mois pour la fabrication de faux certificats et 13 mois pour l'utilisation de faux passeports. Copie d'un rapport de la préfecture de police adressé par le ministre de l'Intérieur (service de la DGSN) au président du Conseil, ministre de la Défense nationale (EMA – SCR), le 14 septembre 1938. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.

pour purger sa peine[248]. En mai 1940, on recommande son internement à sa sortie de prison, prévue le 18 juin 1940[249]. À cette époque, les appels de Londres sont peu entendus ; la France abandonne le combat face à l'Allemagne. Besançon prise, on perd la trace de Michael Rosenfeld. D'autres s'en sortent mieux. Édouard Weisblat parvient à obtenir la naturalisation par décret le 25 avril 1939, soit une journée avant que la préfecture de police n'appelle officiellement à son expulsion[250]. Dans ce qui ressemble à une véritable course contre la montre, Édouard Weisblat laisse entendre qu'il a reçu l'appui de personnalités politiques françaises, moyennant argent[251]. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il est inquiété par le 2e Bureau et doit quitter la France pour le Portugal pour ensuite rejoindre le Brésil, le Mexique, d'où il tente de gagner les États-Unis[252].

Les protagonistes politiques des transactions de matériel de guerre ont aussi un parcours accidenté. D'une manière générale, il s'agit d'individus n'ayant pas forcément reçu d'éducation spécifique, mais qui sont devenus des acteurs transnationaux par le biais de leur carrière militante. Ce phénomène a déjà été étudié par ailleurs[253]. Il en va ainsi pour Giulio Ceretti, qui s'exile d'Italie en raison de son adhésion au communisme et continue à vivre illégalement en France durant de nombreuses années[254]. Dans la mesure où l'immigration a été un vecteur pour abolir les frontières, ce militant antifasciste italien s'inscrit dans l'internationalisme ouvrier décrit par Anne-Catherine Wagner[255]. Son action dans le courtage des armements tient aussi de sa « culture politique[256] ». En ce sens, il convient de rappeler qu'il fait partie des « kominterniens » qui reçoivent une formation à l'internationalisme en accord avec les idéaux bolchéviques[257].

[248] Renseignements d'archives de la SCR (EMA), le 19 avril 1940. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[249] Lettre du ministre de la Défense nationale et de la Guerre adressée au général commandant la 7e région militaire, le 8 mai 1940. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[250] Rapport de la préfecture de police, le 23 avril 1940. APP, BA 2036.
[251] Rapport de la préfecture de police, le 8 juin 1939. APP, BA 2036.
[252] Rapport intitulé « Summary of information on Edward Stanislas Weisblat and Lady Howard Effingham », auteur inconnu (MI5 ou MI6), le 3 mars 1943. NAUK, KV 2/2770-3, doc. 534.
[253] Dont voici quelques exemples : S. Tarrow, *The new transnational activism*, *op. cit.* ; A.-C. Wagner, *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, *op. cit.* ; B. Studer, *The Transnational World of Cominternians*, *op. cit.*
[254] On renvoie à sa biographie et à une notice biographique le concernant : G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*; https://maitron.fr/spip.php?article50882, notice CERETTI Giulio. [CERRETI Giulio, dit CERETTI Giulio]. Pseudonymes : AGOSTINI, ALLARD Paul, ALLARD Pierre, PIERRE, TOSCANI Sergio, MARTIN Jacques, FLAVIEN Lucien. [version DBK] par Michel Dreyfus, version mise en ligne le 18 juillet 2009, dernière modification le 4 octobre 2010 [consulté le 30/03/2021].
[255] La sociologue rappelle la place fondamentale de l'immigration dans la formation d'une classe prolétarienne. A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, *op. cit.*, p. 16-21.
[256] Rappelons que l'expression est utilisée par S. Berstein pour décrire le rapport entre idéologie, références et expériences politiques des individus. Serge Berstein, « La culture politique » dans *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 371 et suiv.
[257] B. Studer, *The Transnational World of Cominternians*, *op. cit.*, p. 90-107 (chap. 5).

Aussi diverses soient-elles, ces expériences apportent des ressources aux courtiers. Disposant de relais dans des pays où ils ont vécu parfois longtemps, ils peuvent les mobiliser afin d'acquérir du matériel de guerre. À marche forcée, le parcours des *brokers* est même susceptible de leur apporter de nouvelles compétences sociales ou linguistiques. Si leur *cursus* est marqué par une grande instabilité, force est de constater que les courtiers en armements ont de la ressource. Leur faculté à éviter les expulsions ou à revenir n'a certes rien d'absolu, mais elle nous invite à insister sur la capacité d'adaptation dans la mobilité. Si leur parcours ne semble pas aussi difficile que celui de la « nation des minorités » décrite par Hannah Arendt, c'est aussi en raison de leur statut social privilégié. Préalablement à leurs déplacements, ces courtiers disposaient de ressources personnelles qui les inscrivent d'emblée dans une culture cosmopolite qui, elle, facilite l'exil, sinon le rend moins pénible. Il convient de rappeler que la distance est un bien social inégalement réparti[258]. Comme le souligne le sociologue Romain Lecler, le cosmopolitisme est le fait des élites bourgeoises et aristocratiques, il se construit dans les grandes écoles[259]. D'après lui, il s'agit même d'un « projet élitiste qui caractérise les individus traversant régulièrement les frontières »[260]. En outre, cette impression tient aussi des préjugés de ceux qui écrivent leur histoire. Pour les services de surveillance, les courtiers en armements sont perçus comme un mal extérieur – juif, communiste ou autre – capable de s'implanter partout. Dans les rapports, la crainte est au retour de l'« indésirable ».

Si l'expérience de la mobilité est cruciale, il convient cependant de nuancer notre propos. Celle-ci est certes une caractéristique présente chez la majorité des trafiquants d'armes, mais elle n'est un prérequis obligatoire pour être un *broker* transnational. Pierre-Yves Saunier souligne que des individus immobiles peuvent être très connectés[261]. Sidney Tarrow a par exemple montré l'existence d'un « cosmopolitisme enraciné » qui fait la force des activismes transnationaux actuels[262].

Bilan : langues et manières des citoyens du monde

L'éducation à la mobilité puis sa pratique choisie ou forcée conduisent les individus à améliorer des ressources qui en font de possibles *brokers* transnationaux. Anne-Catherine Wagner évoque un rapport aux frontières différent pour les hautes classes sociales, qui disposent plus facilement de compétences internationales telles que la maîtrise des langues et

[258] A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, *op. cit.*, p. 41-43.
[259] R. Lecler, *Sociologie de la mondialisation*, *op. cit.*, p. 68.
[260] *Ibid.*, p. 67.
[261] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 34.
[262] (n.t.) « rooted cosmopolitans ». S. Tarrow, *The new transnational activism*, *op. cit.*, p. 35 et suiv.

des codes sociaux, ou l'aisance dans les relations avec les étrangers[263]. On s'en doute, la majorité des trafiquants mettent à profit leur éducation et leur parcours pour développer des compétences relationnelles et linguistiques. Il en va aussi de Michael Rosenfeld, qui est présenté comme « bluffeur, mais intelligent et retors[264] », ce qui laisse supposer une certaine habilité en termes de savoirs-être et de compétences linguistiques.

Si la maîtrise des langues est utile aux échanges commerciaux internationaux, elle échappe pourtant à quelques courtiers. D'après un rapport de renseignement français, il se dit de Michel Holtzmann qu'il « possède peu de culture » et qu'« il ne parle correctement aucune langue, pas même la sienne »[265]. Son secrétaire Maurice Lipschitz (ou Lipschutz) en maîtrise cependant neuf, ce qui lui vaut de travailler comme agent de liaison et traducteur pour la Fédération Anarchiste ibérique[266]. Le cas de Simon Marcovici offre une autre illustration d'apprentissage linguistique à parfaire. En août 1936, le délégué socialiste espagnol Daniel Ovalle indique que

> « aux quelques phrases que ce personnage avait prononcées, j'avais vu qu'il n'était pas Français même s'il le parlait très correctement. Je lui ai demandé s'il était Polonais ou Roumain, il m'a dit être Français. Devant mon insistance il a admis être d'origine roumaine naturalisé français. Je n'avais pas tort de demander ça, car ayant traité durant plusieurs années avec eux, je connais très bien leur moralité, laquelle laisse à désirer[267]. »

Ce jugement xénophobe rappelle que malgré d'excellentes ressources linguistiques et sociales, des courtiers peuvent être réduits à leur origine, ce qui constitue aussi un handicap. Dans les yeux de certains, Simon Marcovici reste « un juif roumain[268] ». Il est pourtant naturalisé français et l'auteur de plusieurs livres dans les langues de Shakespeare et de Molière. Cela ne l'a cependant pas empêché de signer un contrat d'exclusivité sur toutes les fournitures républicaines au début du conflit. On peut enfin citer le cas de l'Autrichien Léo Katz, qui ne parlait apparemment pas français, mais qui est devenu un intermédiaire très utile aux républicains espagnols en France[269]. Son exemple montre que l'usage de toutes les langues – y

[263] A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, *op. cit.*, p. 5-6 et 41-43.
[264] Note de renseignement de la préfecture de police, le 26 février 1936. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.
[265] Rapport de renseignement sur « Miguel Holzmann (*sic*) Russe » (sans producteur, probablement la SCR), vers 1936. SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.
[266] Note de renseignement « au sujet d'agents allemands », SCR (EMA – 2e Bureau), le 14 mars 1938. SHD, GR 7N² 320, dossier 15.
[267] L'ironie de l'histoire est certainement que Daniel Ovalle écrit son rapport dans un espagnol relativement médiocre. (n.t.) : « à (*sic*) la pocas palabras que este personage (*sic*) habia (*sic*) pronunciado vi que no hera (*sic*) francés a pesar de hablarlo muy correctamente. Le pregunte (*sic*) si era Polaco o Rumano, me dijo ser Frances. Antes mi insistencia confeso (*sic*) ser de origen Rumano naturalizado Francés, esta pregunta no hiba (*sic*) de sen caminada (*sic*) pues habiendo tratado durante varios años con ellos conozco muy bien su moralidad la cual deja a desear ». Rapport de Daniel Ovalle daté du 24 août 1936. AFIP, 2205.
[268] Note de renseignement de la SCR (EMA – 2e Bureau), le 24 août 1936. SHD, GR 7n² 2568, dossier 2.
[269] D'après un rapport de FBI (Federal Bureau of Investigation) américain sur Wostwag, une entreprise-écran utilisée par l'Espionnage militaire soviétique, le 7 juillet 1949. NAUK, KV 2/1403, document 41 a.

compris du pays d'accueil – n'est pas utile aux échanges transnationaux et que seules quelques-unes peuvent se révéler nécessaires. À défaut, les trafiquants peuvent compter sur le soutien d'assistants.

C. Être à la croisée des milieux politiques, militaires et financiers

Le courtage des armes est aussi une question de milieu. Les individus possédant la plus grande centralité d'intermédiarité dans le commerce de matériel de guerre sont réputés proches des cercles politiques et financiers. Quelques témoins en ont fait état. Avec sa plume de militant, Giulio Ceretti dit par exemple que les acquisitions d'équipements militaires lui ont permis de découvrir « comment, derrière un tas de margoulins, agissaient en secret les gros noms, les gros financiers, des hommes d'État[270] ». Cette impression, vraie dans une certaine mesure, se raccroche à la critique de la corruption des élites, très forte durant les années 1930[271]. Depuis les années 1960, les chercheurs confrontent les scandales publics aux archives policières pour montrer l'influence que les sphères économiques pouvaient exercer sur les élites politiques[272]. Notre démarche est semblable. Après un retour sur la proximité entre certains cercles politiques et celui du matériel stratégique, nous chercherons à expliquer cette connexion par une courte typologie des milieux économiques intéressés aux négociations de matériel de guerre. De fait, cela permettra d'insister sur le capitalisme des courtiers en armements. Investisseurs ou intermédiaires dans le domaine des transports, des finances, des énergies ou de l'ingénierie militaire, ces derniers ont une fonction qui les rapproche de certains entourages politiques.

1) Une connexion politico-financière

La proximité des courtiers en armements avec les hautes sphères politiques fait l'objet de commentaires récurrents mais très parfois très allusifs, dans les rapports de police. À propos de Simon Marcovici, un agent français parle d'un « prototype du gros brasseur d'affaires très actif, capable, usant de nombreuses relations, d'appuis efficaces tant en France qu'à l'étranger et de ses influences tant nationales qu'internationales[273] ». D'après la préfecture de police, ce dernier « se targue de relations d'amitié avec divers parlementaires[274] ». Le cas de Michael Rosenfeld donne à voir une multitude de soutiens au sein de la haute administration française.

---

[270] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 171.
[271] Olivier Dard, « 10 - La corruption dans la France des années 1930 : historiographie et perspectives de recherche » dans *La politique vue d'en bas pratiques privées, débats publics dans l'Europe contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 214-215.
[272] *Ibid.*, p. 213.
[273] Note secrète de l'EMA, provenance inconnue (probablement la SCR), le 9 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4.
[274] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, 8 mai 1940. APP, 77 W 340/56 300.

L'enquête pour espionnage lancée en décembre 1936 montre qu'il a été très proche de Philippe Berthelot, le prédécesseur d'Alexis Léger au Quai d'Orsay[275]. Certaines sources évoquent des contacts avec Abel Dormoy, le beau-frère de ce dernier[276]. Michael Rosenfeld s'enorgueillit aussi de fréquenter l'industriel et politique Charles de Wendel, ainsi que Georges Thomé, directeur de la Sûreté française de 1932 à 1936[277]. Interrogé par la police, il dit également avoir été joint par l'ancien député Robert Jardel pour échanger avec les ministres socialistes Paul Faure, Marx Dormoy et Jules Moch. Avec eux, il devait discuter des moyens nécessaires pour approvisionner l'Espagne sous couverture d'envois pour le Mexique, durant le mois d'août 1936[278].

Reste à séparer le vrai du faux. D'autres exemples, comme celui de Marseille, entre 1930 et 1970, montrent que les connexions entre le crime organisé et les milieux politiques locaux et nationaux sont parfois très fortes[279]. On le voit ici, la proximité des courtiers en armements avec les hautes sphères politiques est souvent dépeinte par les premiers intéressés, qui font publiquement valoir des connexions réelles ou supposées afin d'asseoir leur réputation. Cela explique sûrement que nombre de rapports sont évasifs au moment de décrire la collusion entre ces deux milieux : cette dernière n'a peut-être pas toujours la consistance que les trafiquants prétendent. Dans certains cas, les traces archivistiques sont cependant plus explicites. La correspondance relative à un problème de visa d'Édouard Weisblat offre une illustration éloquente. Parmi les demandes d'interventions, celle du ministre des Finances Paul Reynaud est notable. Le responsable politique dit le connaître personnellement et le soutenir, car il emploie plusieurs centaines d'ouvriers[280]. Son chef de cabinet précise ensuite que le courtier « rend de très grands services à la Défense nationale » et que, pour cette raison, il importe de lui accorder un visa pour l'Angleterre[281]. Président de la commission de l'Air au Sénat français, Paul Benazet envoie quant à lui une missive outre-Manche pour signifier que

[275] Philippe Berthelot quitte ce poste en 1933, il meurt l'année suivante. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 211.
[276] Il est question d'un poste à responsabilité qu'il aurait obtenu pour lui à la banque Gauthier. La banque Dormoy dément cette proximité. Copie d'une note de renseignement de la préfecture de police, juin 1934. ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[277] Note de la 5e section de la DGSN, le 20 janvier 1934. ANF, 20010216/255, dossier 11463.
[278] *Ibid*.
[279] Laurence Montel, « Crime organisé et politique en France, aperçu historique », *Pouvoirs*, 2010, vol. 132, no 1, p. 20-24.
[280] Lettre du ministre des Finances Paul Reynaud auprès de la préfecture de police, le 25 septembre 1939. APP, BA 2036.
[281] Édouard Weisblat a obtenu des parts dans plusieurs ateliers de production d'armements. Note du chef-adjoint du cabinet du ministre des Finances Paul Reynaud adressé à M. Blanc, chef-adjoint du cabinet de Roger Langeron, préfet de police, le 3 octobre 1936. APP, BA 2036.

« la correction et le dévouement de M. E. Weisblat » lui ont été loués[282]. D'après lui, la récente naturalisation de l'ingénieur peut servir de « démonstration que rien ne peut entacher l'honorabilité de M. Ed. Weisblat, car les enquêtes qui précèdent une naturalisation sont conduites par la Chancellerie de façon très sévère[283] ». Cet argument peut surprendre au regard des rumeurs de soudoiement qui entourent son obtention de la nationalité française. Le visa refusé, il profite de la débâcle française pour se rendre illégalement à Portsmouth par voie aérienne. Arrêté, il est renvoyé en France, où ses nombreux amis influents au sein du cercle gouvernemental l'auraient aidé à s'échapper pour le Portugal[284].

2) Du militaire à l'industrie lourde : la marque du capitalisme stratégique

Plusieurs intermédiaires ont un parcours qui les rapproche des questions militaires. Parmi eux se trouvent d'anciens aviateurs de la Grande Guerre. Actionnaire de la Société Française de Transports Aériens, Édouard Corniglion-Molinier est l'un d'entre eux[285]. Un autre exemple est celui de René Fonck, « l'as des as » aux 75 victoires homologuées durant le premier conflit mondial. Plusieurs fois cité en tant qu'intermédiaire – notamment auprès de la société Dewoitine[286] –, il dispose aussi d'une expérience politique comme ancien député des Vosges, au sortir de la guerre[287]. À l'instar d'Édouard Corniglion-Molinier, il jouit de solides relations au sein d'une industrie aéronautique en plein essor depuis le début du siècle. Hors de l'Hexagone, l'exemple d'Antonius Raab est comparable. Dans son plaidoyer écrit dans la prison espagnole de Segorbe, il revient sur son parcours en Allemagne, puis à l'étranger[288]. Après la guerre mondiale, il dit avoir accumulé « une grande expérience acquise durant de nombreuses années comme trafiquant d'armes, fabricant d'avions, gestionnaire d'usine et d'école[289] ». Qu'ils soient des intermédiaires utiles ou de nouveaux industriels, les aviateurs représentent un

[282] Lettre de Paul Benazet, président de la commission de l'Air au Sénat, adressée au Capitaine Jeffes, British Passport Control Officier, Broadway Buildings (Westminster, Londres), le 2 novembre 1939. NAUK, KV 2/2769-4, doc. 144 a.
[283] *Ibid*.
[284] Lettre envoyée à l'ambassade américaine de Londres à propos de la demande de visa d'Édouard Weisblat, (probablement pas le MI5), le 22 août 1940. NAUK, KV 2/2769-1, doc. 288 a.
[285] Il participe également à la constitution de l'Escadrille España mise en place par André Malraux. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 40-42.
[286] Note de la SCR (EMA – 2e Bureau) adressée à la DGSN, le 25 novembre 1937 (SHD, GR 7N² 2609, dossier 1) ; lettre de Juan Ortiz Muñoz retranscrite dans un rapport de la FAI sur « las comisiones de compras, la subsecretaria de armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la Republica », septembre 1938 à Barcelone (IIHS, FAI 35 C).
[287] Il est député de la Gauche Républicaine démocratique (GRD) du 16 novembre 1919 au 31 mai 1924.
[288] « Instancia e informe sobre el caso SA "Aekka", Raab y compañeros para ser entregados al Excelentísimo señor ministre de la Defensa Nacional, ministro de la Gobernación, Presidente del Consejo de ministros », écrit depuis la prison de Segorbe le 1er janvier 1938. AGA, c. 11 654.
[289] (n.t.) : « mi gran experiencia adquirida en muchos años como traficante en armas, fabricante de aviones, organizador de fábricas y escuelas ». *Ibid.*

cas parmi d'autres. D'une manière générale, les courtiers semblent avoir expérimenté la question militaire à travers les armes, notamment lors du premier conflit mondial. Edouard Weisblat sert ainsi comme sous-lieutenant de l'armée impériale russe. Mobilisé de 1914 à 1918, il est décoré de la Croix de Saint-Georges[290]. Paul Dormann est fait citoyen d'honneur de la ville de Prague pour avoir participé à sa défense, en tant qu'ancien colonel d'État-major de l'armée impériale russe[291]. Si le baptême du feu n'a rien d'exceptionnel pour un homme du premier 20e siècle, l'engagement comme officier des troupes russes impériales puis « blanches » est plus singulier. Sans être en mesure de l'affirmer, on peut supposer que cela inscrit les trafiquants dans des réseaux de sociabilité utiles aux achats d'armes. Ancien colonel de l'armée russe, Alexandre Klaguine se spécialise ensuite dans la vente de matériel militaire réformé grâce à des agences installées aux quatre coins de l'Atlantique[292]. La négociation de la flotte des anciennes troupes « blanches » est un de ses attributs[293]. Cette expérience est même valorisée par les négociants de guerre. Les propos de Stefan Olpinski en sont tout à fait représentatifs. Dans une lettre de démarche, il résume :

> « Étant ancien officier et ancien membre de la Commission militaire d'achat du gouvernement polonais dans les années 1918-1934 j'ai pu me faire plusieurs relations internationales nécessaires pour l'achat direct des armes et munitions auprès des établissements de ce genre et suis parfaitement expert en ce domaine[294]. »

Les courtiers ont aussi la caractéristique d'avoir une solide expérience dans le secteur des investissements. D'après le trafiquant Joseph Crozier, les affaires d'armements nécessitent de telles mobilisations de capitaux qu'« il est impossible de tracer une démarcation exacte entre les hauts financiers, les fabricants d'armements, les pétroliers et autres "Maîtres du monde" : tous ces milieux se pénètrent et les mêmes hommes reviennent[295] ». Son analyse semble assez juste. Nous l'avons vu, plusieurs individus ont effectivement un parcours qui flirte avec la finance et parfois avec les scandales qui y sont associés ; c'est le cas de Michael Rosenfeld[296]. La majorité des trafiquants jouit d'une solide expérience dans le commerce international et les investissements d'envergure ; en somme, dans le domaine de la spéculation.

[290] Rapport d'enquête sur Édouard Weisblat, candidat à la Légion d'honneur, décembre 1937. APP, BA 2036.
[291] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, 25 novembre 1939. APP, 1 W 1911/106 059.
[292] En Estonie, Finlande, Pologne, Lettonie, Roumanie, Yougoslavie, Turquie, Perse, Brésil et Uruguay. Note de renseignement de l'inspection générale des services de police criminelle, le 24 février 1938. ANF, 20010216/275, dossier 12 224.
[293] Voir le rapport de la DGMCG adressé au contrôleur général Jacomet, secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le 30 janvier 1939 (SHD, GR 6 N 343). Dans un récit autobiographique, Alexandre Klaguine s'arrête spécifiquement sur cette question : Alexandre Klaguine, *Au-delà de l'Oural*, Paris, Éditions du Scribe, 1946, p. 19.
[294] En français dans le texte. Lettre adressée à Juan Negrín, président du Conseil espagnol, juin 1938. Document saisi lors d'une perquisition. SHD, GR 7N² 2690, dossier 8.
[295] P. Desgranges, *Au service des marchands d'armes*, *op. cit.*, p. 52.
[296] Rapport de la préfecture de police, le 19 octobre 1935. SHD, GR 7N² 2341, dossier 3.

Dans la préface d'un récit autobiographique signé par Alexandre Klaguine, le prix Nobel Ivan Bounine rappelle les grands projets miniers et ferroviaires de ce « Russe d'envergure américaine[297] ». Simon Marcovici se spécialise quant à lui dans le commerce franco-roumain à partir de 1909[298]. À cette occasion, il réalise plusieurs ventes dans le secteur de la métallurgie et de la Défense nationale. En juin 1916, il s'occupe de produits chimiques pour les avions, la société est dissoute au bout de quelques mois. Il fonde ensuite un comptoir franco-anglais d'exportation et constitue une ligne d'aviation pour rejoindre Tripoli. Il prend part à plusieurs sociétés pétrolifères, notamment en Roumanie. Au début des années 1930, il se consacre à la SEEE et jouit à ce moment de « très gros appuis » bancaires. Il décroche la réalisation de grands travaux en Yougoslavie et en Perse[299]. Paul Dormann poursuit les mêmes objectifs avec moins de réussite. Après la défaite des armées « blanches » du Tsar, il part à Constantinople et y fonde une société d'import-export, La Bosphore[300]. Il s'installe à Paris en juin 1924 et y établit deux compagnies pétrolières. Ces entreprises lui permettent de mettre un pied en Espagne. En 1926, il devient directeur commercial de la Cinédor, qui permet l'exploitation de cinéma en France et à l'étranger. Il acquiert ensuite la Banque Française d'Afrique de manière douteuse, en 1929, l'institution est rapidement fermée avoir été renflouée. Il devient enfin l'administrateur-délégué de la compagnie « del Norto Africano » (*sic*), une entreprise spécialisée dans les opérations minières, bancaires et commerciales au Maroc espagnol.

Les indices concordent pour dire que les courtiers en armements se situent à la croisée de divers secteurs capitalistes. Ils partagent une expérience dans les placements risqués mais rémunérateurs. Fins négociateurs, ils font valoir leurs compétences commerciales en décrivant les affaires d'armes comme une source de rétribution qui entre dans les limites de l'acceptable. Dans sa lettre de démarchage, Stefan Olpinski parle pourcentages, il évoque la réduction des intermédiaires et, par conséquent, des dépenses dans les achats[301]. L'affaire, telle qu'il la présente, oscille entre soutien idéologique et relation commerciale. Il s'agit aussi de *curriculum*. L'aviation, les transports ou l'exploitation minière et pétrolière amènent des individus comme Paul Dormann et Simon Marcovici à voyager, à multiplier les interlocuteurs et, donc, à établir des relations utiles aux transactions de toutes natures, notamment en matière d'armements. Spécialisé dans les traverses de chemins de fer en Pologne et en Yougoslavie avant la guerre,

[297] A. Klaguine, *Au-delà de l'Oural*, *op. cit.*, p. 5-8.
[298] Note secrète de l'EMA, provenance inconnue (probablement la SCR), le 9 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4.
[299] *Ibid*.
[300] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, le 25 novembre 1939. APP, 1 W 1911/106 059.
[301] En français dans le texte. Lettre adressée à Juan Negrín, président du Conseil espagnol, juin 1938. SHD, GR 7N² 2690, dossier 8.

Daniel Wolf est contacté par la Société Européenne d'Études et d'Entreprises afin de fournir des vivres, avant de se spécialiser dans le matériel de guerre[302]. Son expérience dans les transports et ses excellents contacts en Roumanie – il y est médaillé de l'ordre commercial de ce pays[303] – ont sûrement facilité le courtage avec Simon Marcovici qui, en plus d'être un des magnats du bois, a aussi participé à de grands chantiers en Yougoslavie[304]. Ainsi, il n'est pas exagéré de supposer cette connexion particulièrement cruciale pour l'approvisionnement en armes de la République espagnole a pris racine avant le conflit, dans les Balkans.

Bilan : la quête de relais politiques

Pour leurs affaires, ces protagonistes cherchent des relais politiques. En France métropolitaine, dans ses colonies, ou à l'étranger, les investissements dans l'industrie lourde entrainent un droit de regard des milieux politiques, sinon leur parrainage[305]. De fait, il importe aux courtiers de nouer des relations solides avec les élus et les financiers jugés influents. Il faut à ce titre souligner que les intermédiaires sont généralement très bien insérés dans les cercles associatifs et commerciaux. En ce sens, Simon Marcovici constitue une très bonne illustration. Membre du comité de la chambre de commerce yougoslave, il participe aussi au prestigieux Cercle interallié, un club qui réunit des personnalités politiques, des chefs d'entreprise, des diplomates, des magistrats, avocats, écrivains et artistes de différentes nations européennes[306]. Jean Reveillaud, son adjoint et coadministrateur de la SEEE, est quant à lui président d'honneur du Conseil de la préfecture de la Seine et a été délégué-adjoint de la France en 1935 à la Société des Nations (SDN)[307]. Membre influent du syndicat de la « Presse coloniale » depuis 1928, Léon Mirabel reste sûrement en contact étroit avec les milieux politiques et financiers par ce

[302] Rapport du Servicio de Información y Policía Militar, sans date (probablement fin 1938-début 1939). AGA, R 1048, exp. 21.
[303] D'après une notice biographique du dictionnaire des entrepreneurs néerlandais (*Biografieën van Nederlandse ondernemers*) accessible via le site de l'Institut International d'Histoire sociale (dictionnaire : http://www.iisg.nl/ondernemers/ ; notice : http://www.iisg.nl/ondernemers/pdf/pers-1651-01.pdf [consultée le 30/03/2021].
[304] Note secrète de l'EMA, provenance inconnue (probablement la SCR), le 9 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4.
[305] Les projets d'investissements dans les colonies ou tierces puissances rapprochent les milieux financiers des décideurs politiques, au prix parfois de scandales, comme celui relatif au canal de Panama, qui éclate dans les années 1890. Sur le système capitaliste colonial, voir par exemple : Pierre Brocheux et Daniel Hémery, *Indochine : La colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, Découverte, 2001, p. 117-176 (chap. 3).
[306] Fondé en 1917, le club réunissait au départ des membres de la Triple-Entente. Il poursuit ses activités après la victoire de 1918. Note secrète de l'EMA, provenance inconnue (probablement la SCR), le 9 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4.
[307] Copie d'une note du ministère de la Marine, le 18 septembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.

biais[308]. Il s'agit de moyens parmi d'autres pour obtenir des appuis. Dans un régime marqué par le clientélisme, nulle ne doute qu'il soit de bon ton d'être recommandé.

D. Disposer d'une assise transnationale

Si le cosmopolitisme et l'expérience professionnelle font figure d'attributs clés, disposer d'une assise transnationale compte aussi. À cet égard, il est nécessaire de revenir sur les réseaux politiques, culturels ou commerciaux des courtiers en armements.

1) L'appartenance à des réseaux de solidarité

Le poids des réseaux de solidarité transnationaux est partout palpable. Il peut s'agir d'associations politiques, culturelles ou religieuses. Là aussi, Simon Marcovici offre une illustration significative. Nommé président de l'Association Universelle de la Défense des Juifs et des Chrétiens d'origine juive, il est également membre du Comité de défense contre la propagande antifrançaise à l'étranger[309]. Un autre exemple caractéristique est celui d'Henri Marmarian, avocat et agent d'Oscar Gilinsky, d'Édouard Weisblat, d'Heinrich Goldbert et de Paul Dormann. En 1914, étudiant en droit, il est nommé responsable de ses pairs qui, en tant que jeunes arméniens, s'engagent comme volontaires dans l'armée française[310]. Il publie de nombreux articles pour le Comité de secours pour l'Arménie à partir de 1927, un groupe placé sous influence soviétique et dont il est également membre. Durant la guerre civile, il semble encore dépendre de l'Association des Juristes d'Origine arménienne, à celle des Anciens Combattants Volontaires arméniens de l'Armée française ainsi qu'à l'Association du Conseil National arménien[311].

Outre les associations, les internationales politiques représentent un autre vecteur utile aux courtiers. Elles fournissent des relais dans les pays où l'achat puis l'approvisionnement des armes sont nécessaires. Même si nous avons nuancé son importance, il convient de rappeler le rôle de la toile communiste dans l'acquisition de matériel de guerre. La question a déjà été traitée[312]. Indépendamment, il existe d'autres réseaux de solidarité, comme ceux de la franc-maçonnerie, qui sont par exemple sollicités par Léon Mirabel, lorsque ce dernier souhaite emporter un marché en Finlande, durant l'été 1936[313]. En définitive, il semble que

[308] Depuis cette date, il publie des articles sur les questions coloniales dans *L'Œuvre*, *La Presse coloniale*, *La Gazette coloniale*, *Les Annales coloniales* et *L'Illustration*. Fiche de renseignements de la préfecture de police, octobre 1938. APP, 1 W 1688/97 272.
[309] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, 8 mai 1940. APP, 77 W 340/56 300.
[310] Philippe-Efraïm Landau, « Frères d'armes et de destin. Les volontaires juifs et arméniens dans la Légion étrangère (1914-1918) », *Archives Juives*, 2015, vol. 48, nº 1, p. 50 (note 68).
[311] Rapport de la préfecture de police, mars 1939. ANF, F^7 14680.
[312] Pour une synthèse, voir notamment : A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 106-110.
[313] Cette affaire est citée précédemment. Rapport d'Alejandro Otero, 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

l'appartenance à groupes supranationaux ait une influence positive sur les acquisitions d'armements. Plus que « juif », « communiste » ou « franc–maçon », les courtiers doivent plutôt être définis tels des acteurs insérés dans des réseaux qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent aider à passer outre les frontières.

2) Bâtir des empires marchands : le cas Daniel Wolf

Plusieurs individus traitent avec la République espagnole en tant que marchands de matériel de guerre. Ces derniers sont d'ailleurs facilement identifiables au sein du réseau d'achat du *Frente Popular* à Paris[314]. La question doit cependant être entendue plus largement : plus que d'armes, il s'agit de disposer d'une assise qui facilite les échanges transnationaux. Intermédiaire de l'ambassade républicaine espagnole à Paris, du ministère de la Défense nationale à Valence et des communistes français, Daniel Wolf dispose d'un empire commercial d'envergure. L'ancien membre de la commission d'achats José Calviño dit avoir été intrigué par la « surface européenne qu'il couvrait[315] ». Quant à Giulio Ceretti, il affirme s'être rendu compte assez rapidement que Daniel Wolf « dirigeait une petite armée de véritables marchands qui s'étaient introduits dans toutes les capitales d'Europe et jusqu'au Canada[316] ».

L'assise familiale est une des clés de voûte de cet empire. Miguel Martorell rappelle que le courtier et son frère Marcel (ou Mozes) s'appuyaient sur une famille dispersée aux quatre coins du monde[317]. Au sein de celle-ci, le support de son oncle Rudolf et de sa tante Janet s'est révélé utile à l'acquisition d'avions américains, à la fin de l'année 1936[318]. Depuis New York, ces parents avaient utilisé leurs structures commerciales pour livrer 19 appareils aux républicains espagnols[319]. Au Pays-bas, il fonde la société Gokkes en 1922 avec son beau-père ; après la mort de ce dernier, cinq années plus tard, il poursuit seul l'activité[320].

Les différents rapports consacrés à Daniel Wolf nous en apprennent plus sur le conglomérat qu'il utilise pour l'achat, le transport et les transferts financiers qui en découlent.

---

[314] Les sociétés Office Général de l'Air (25), la Société Française de Munitions (24), la Société Louis Dieu (23), Wageor et Coufinal (22), l'Aero-Marine Engines Limited (13) et les établissements Klaguine (12). On peut aussi signaler le rôle d'Edgar Grimard (16) et Adolf Abter (8), travaillant tous les deux dans le domaine des armements. Voir le tableau 13, p. 732.
[315] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 52.
[316] Cette impression était partagée par Émile Dutilleul. G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 173. Un témoignage de G. Ceretti relativement proche dans : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 46.
[317] M. Martorell, *El expolio nazi*, *op. cit.*, p. 151.
[318] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 174-177.
[319] *Ibid.*
[320] D'après une notice biographique du dictionnaire des entrepreneurs néerlandais (*Biografieën van Nederlandse ondernemers*) accessible via le site de l'Institut International d'Histoire sociale (dictionnaire : http://www.iisg.nl/ondernemers/ ; notice : http://www.iisg.nl/ondernemers/pdf/pers-1651-01.pdf [consultée le 30/03/2021].

Dans ce système, les auteurs des *Brigades de la mer* ont souligné l'importance de la Hunzedal, une compagnie de fret basée à La Haye[321]. Celle-ci ne serait qu'une filiale de la société Gokkes[322]. Installée à Rotterdam et dans différentes villes européennes, dont Paris et Varsovie, l'entreprise représente le cœur du système[323]. Avant la guerre civile, le commerçant dispose d'une structure spécialisée dans les traverses de chemins de fer et d'une plateforme financière à Londres, l'European Bank[324]. Déjà prospère, son activité se ramifie ensuite. Il met alors plusieurs filiales à contribution. À Varsovie, la Spoka Przemyslu Woljengo sert apparemment pour acheter le matériel de guerre, de même que la Polski Bank Komercyny, banque qu'il acquiert avec son frère pour réaliser les transactions financières[325]. Son succès grandissant, Daniel Wolf fonde de nouvelles sociétés pour développer son activité. À la fin de l'année 1937, il crée la Bandera afin d'assurer le transport de marchandises depuis la Pologne, les Pays baltes, l'Autriche et la Tchécoslovaquie[326]. Celle-ci s'ajoute aux nombreuses filiales dépendant des sociétés Gokkes et Hunzedal. En France, la Fracomind est établie en décembre 1936 afin d'importer des traverses de chemins de fers et de réaliser des opérations « industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières[327] ». Autant de termes vagues qui soulignent l'envergure d'une entreprise appelée à transgresser les frontières nationales.

E. Avoir une identité et des engagements flexibles

1) Multipositionnalité et flexibilité en sciences sociales : un aperçu

Les chercheurs ont prêté attention aux individus doués d'une certaine souplesse. L'anthropologue Aihwa Ong décrit la « citoyenneté flexible » des acteurs capables de s'adapter opportunément aux règles du marché et aux identités nationales. Selon elle, pour certains sujets, « la flexibilité, les migrations et les relocations, au lieu d'être forcées ou refusées, sont devenues

[321] Une succursale est présente à Rotterdam, il s'agit seulement d'une filiale, contrairement à ce que les auteurs indiquent : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 51.
[322] Rapport de la préfecture de police, février 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12 225.
[323] Rapport de la légation d'Espagne (franquiste) à Varsovie, le 18 avril 1938. AGA, R 1048, exp. 21.
[324] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 51.
[325] Rapport du Servicio de Información y Policía Militar, sans date (probablement fin 1938-début 1939). AGA, R 1048, exp. 21.
[326] Rapport de la légation d'Espagne (franquiste) à Varsovie, le 18 avril 1938. AGA, R 1048, exp. 21.
[327] La société est visiblement liée à plusieurs communistes français et étrangers. Parmi eux, un rapport signale la présence de René Maire, Maurice Tréand et Siméon Liebermann, un ancien social-démocrate russe très influent d'abord proche des Soviétiques, mais qui tombe en disgrâce. Malheureusement, il n'est pas possible de savoir combien de temps les relations entre D. Wolf et les communistes se sont poursuivies, au sein de cette société. Rapport du préfet de police adressé au ministre de la Défense nationale et de la guerre (EMA – 5e Bureau), 28 mars 1940 (SHD, GR 7N² 284, dossier 37) ; rapport de la préfecture de police, février 1937 (ANF, 20010216/275, dossier 12 225).

des pratiques plus recherchées que la stabilité[328] ». Ce concept s'attèle surtout à décrire un phénomène actuel, celui d'un marché transnational dynamique et instable. Il prête peu attention aux sujets se déplaçant non pas par stratégie, mais par obligation. Il peut néanmoins être utile dans la mesure où il insiste sur la grande mobilité de certains individus qui, par opportunisme, sont capables de s'adapter aux contraintes au sein de différentes entités nationales. D'autres concepts peuvent être utiles à notre analyse. Les sociologues et les historiens mettent en lumière la « multipositionnalité » des sujets capables de coordonner différents univers sociaux auxquels ils appartiennent[329]. Lilian Mathieu et Violaine Roussel rappellent que les courtiers se situent généralement à l'intersection de ces différents univers sociaux qu'ils sont en mesure de mobiliser[330]. Dans ce cadre, la capacité d'adaptation des individus se manifeste parfois par un mécanisme de changement d'identité (« *identity shift* »)[331].

S'il est difficile de proposer une synthèse sur l'étude du courtage, tant le sujet est foisonnant, il est possible de citer des exemples proches de notre sujet. Magali della Sudda insiste ainsi sur des courtières du catholicisme transnational qui, au début du 20e siècle, parviennent à naviguer entre des espaces géographiques, sociaux et religieux différents[332]. Les exemples cités par la chercheuse donnent à voir des *brokers* qui appartiennent à différents milieux qu'ils sont capables de connecter[333]. Avec le cas de Jan Czochralski, Katrin Steffen et Martin Kohlrausch nous fournissent une autre illustration[334]. Cet expert polonais fait partie des individus qui, du fait des nombreux changements de frontières du premier 20e siècle, n'a pas d'affiliation nationale clairement définie. Polonais de Prusse, il travaille dans ce pays, puis en Allemagne et, enfin, en Pologne. Cette identité spécifique l'aide à entretenir des relations étroites avec les milieux industriels stratégiques – notamment métallurgiques – et militaires de différents pays européens durant l'entre-deux-guerres.

---

328 (n.t.) : « Flexibility, migration, and relocations, instead of being coerced or resisted, have become practices to strive for rather than stability ». A. Ong, *Flexible citizenship*, *op. cit.*, p. 19.

329 En sociologie, voir : Romain Lecler, *Sociologie de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2013, p. 75-76 ; Lilian Mathieu et Violaine Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore » dans *Penser les frontières sociales : enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2019, p. 13. En histoire, voir noamment Simon Schaffer, Lissa Roberts et Kapil Raj et al. (éds.), *The brokered world: go-betweens and global intelligence, 1770-1820*, Sagamore Beach, MA, Science History Publications, 2009, p. viii ; Jana Osterkamp et Martin Schulze Wessel (eds.), *Exploring loyalty*, Göttingen Bristol, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017, p. 7-9.

330 L. Mathieu et V. Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore », art. cit., p. 13.

331 *Ibid.*

332 Magali Della Sudda, « La Fédération internationale des ligues féminines catholiques (1910-1914), une internationale blanche » dans Jean-Paul Zúñiga et Alessandro Stanziani (éds.), *Pratiques du transnational : terrains, preuves, limites*, Paris, Bibliothèque du Centre de recherches historiques – EHESS, 2011, p. 94.

333 *Ibid.*, p. 94-97.

334 Voir notamment Katrin Steffen et Martin Kohlrausch, « The limits and merits of internationalism: experts, the state and the international community in Poland in the first half of the twentieth century », *European Review of History : Revue européenne d'histoire*, octobre 2009, vol. 16, nº 5, p. 718-720.

2) Des identités multiples

Les affaires d'armements permettent aussi d'observer des individus dont l'identité est flexible, ou qui sont du moins capables de jouer sur leur multipositionnalité. Un exemple très connu de trafiquant fort d'une multi-appartenance culturelle et linguistique est celui de Basil Zaharoff[335]. Pour les affaires espagnoles, Michael Rosenfeld est par exemple issu des minorités germanophones de Riga par son père – qui est peut-être Allemand – tout en étant russophone par sa mère[336]. Avant la guerre civile, il est d'ailleurs en contact avec certains marchands d'armes allemands – dont Bruno Spiro – et de plusieurs cercles russes. Cela vaut aussi pour Paul Dormann. D'origine russe, ce courtier naît à Pilsen, en Tchécoslovaquie, une ville composée de fortes minorités germanophones[337]. Ce multiculturalisme est un attribut personnel qui explique sans doute ses contacts avec des milieux russes, allemands, italiens et espagnols de Paris, sans compter ses voyages en Suisse, en Roumanie et sa relation particulière avec Prague, dont il est le citoyen d'honneur[338]. Des exemples concrets de changements d'identités existent. Vivant dans la clandestinité, le communiste Giulio Ceretti doit adopter plusieurs identités : Pierre ou Paul Allard, Monsieur Pierre, Sergio Toscani, Jacques Martin, Lucien Flavien ou Agostini sont autant de pseudonymes utilisés selon les contextes[339]. Trafiquant sans envergure, en ce qui nous concerne, Paul Gippon est condamné pour avoir fait usage d'une fausse identité (sous le nom d'Auguste Thiérard) et pour le port illégal de décoration (la rosette de la Légion d'honneur)[340]. Durant la Première Guerre mondiale, Michel Holtzmann s'était fait remarquer pour s'être travesti en officier, ce qu'il n'était pas[341]. Autre exemple, celui d'Édouard Weisblat, qui attire plusieurs fois l'attention en raison de ses changements d'identité. Dans une note qui justifie son refus de visa, les services de renseignements anglais s'interrogent sur les manipulations d'état civil :

> « Cet homme était Polonais et il est maintenant un citoyen français. Il donne des noms chrétiens comme Édouard Stanislas alors qu'il s'appelait formellement Edward Casimir. Auparavant, il donnait comme lieu et date de naissance Leningrad, le 25 mai 1893. Maintenant, il les donne comme Varsovie, le

[335] J.-M. Moine, « Basil Zaharoff », art. cit.
[336] Note de la DGSN, le 14 septembre 1935 à Paris. ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[337] Rapport de l'inspecteur général des services de police criminelle adressé au directeur des Renseignements généraux et de la police administrative, à Paris le 19 juin 1937. ANF 20010216/275, dossier 12 226.
[338] Rapport de renseignements généraux de la préfecture de police, le 25 novembre 1939. APP, 1 W 1911/106 059.
[339] https://maitron.fr/spip.php?article50882, notice CERETTI Giulio. [CERRETI Giulio, dit CERETTI Giulio]. Pseudonymes : AGOSTINI, ALLARD Paul, ALLARD Pierre, PIERRE, TOSCANI Sergio, MARTIN Jacques, FLAVIEN Lucien. [version DBK] par Michel Dreyfus, version mise en ligne le 18 juillet 2009, dernière modification le 4 octobre 2010 [consulté le 30/03/2021].
[340] Paul Gippon est proche de Camille Bockholtz, ils sont signalés pour avoir envoyé des armes en Espagne à la fin de l'année 1936 ou au début de l'année suivante. Rapport du commissaire spécial de Thionville adressé au commissaire spécial de Charleville, le 2 avril 1937. SHD, GR 7N² 2973, dossier 13-14.
[341] Rapport de renseignement sur « Miguel Holzmann (*sic*) Russe » (sans producteur, probablement la SCR), vers 1936. SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.

> 19 novembre 1894. En outre, il a changé son patronyme et son style de signature. Il semble donc que Weisblat essaye d'effacer son ancienne identité[342]. »

Preuve d'une certaine flexibilité, Édouard Weisblat renonce en 1940 à la citoyenneté française chèrement acquise pour reprendre la polonaise, cette dernière lui permettant d'obtenir un passeport pour quitter Lisbonne[343]. D'après le premier concerné, il ne s'agit cependant pas d'opportunisme, mais d'une obligation. Dans une lettre écrite au Portugal, en août 1940, « il dit que c'est le gouvernement Pétain qui l'a déchu de sa nationalité française[344] ». En tout état de cause, Édouard Weisblat fait effectivement l'objet d'une dénaturalisation, mais celle-ci intervient plus tard, le 8 avril 1941, après un examen le 28 octobre 1940[345]. Malgré tout, force est de constater que Édouard Weisblat a été en mesure de jouer sur de nombreux leviers pour continuer s'en sortir. Il s'agit d'une incontestable preuve de flexibilité de la part de l'ingénieur, qui parvient à jouer sur son identité malléable.

La grande flexibilité des courtiers se manifeste dans leur capacité à incarner différents rôles. Pierre-Yves Saunier rappelle que les diplomates ont pu être des personnes extérieures à la carrière, mais qui, en raison de leurs ressources, ont été amenées à occuper cette fonction[346]. Outre les artistes et hommes de lettres, l'historien souligne le poids joué par certains acteurs économiques. Cela vaut pour nombre d'intermédiaires, dont plusieurs ont justement occupé des postes de consul. Parmi ses multiples attributions, Simon Marcovici a également occupé des fonctions diplomatiques, en tant que consul de Roumanie, à Lille[347]. Il en va de même pour Heinrich Goldbert, un des collaborateurs de Josef Veltjens et de Léon Mirabel. D'une famille alsacienne, il part à Berlin, où il intègre l'École polytechnique peu avant la Première Guerre mondiale. Diplômé ingénieur, il est mobilisé pendant le conflit au sein de l'Empire ottoman. Cette expérience lui est certainement profitable, puisqu'il devient vice-consul de l'Empire Ottoman puis de la Turquie à Munich, de 1916 en 1931[348]. Ce poste lui permet de réaliser de

[342] (n.t.) : « This man was a Pole and is now a French citizen. He gives Christian names as Edouard Stanislas, whereas he was formerly Edward Casimir. Previously he gave his place and date of birth as Leningrad, 25th Mai 1893. Now he gives these as Warsaw, 19th November 1894. In addition, he has changed his patronymic and style of signature. It therefore appears that Weisblat is endeavouring to sink his past identity ». « Draft Minute for H[ome] O[ffice] [ministère de l'Intérieur] », producteur inconnu, probablement le MI5, le 23 octobre 1939. NAUK, KV 2/2769-4, doc. 133 a.

[343] Communication de Dick G. White (MI5) au Foreign Office (Affaire étrangères), le 27 septembre 1940. NAUK, KV 2/2769-1, doc. 305 a.

[344] (n.t.) : « He says that PETAIN's Government has deprived him of his French nationality ». Extrait d'une lettre de Weisblat adressée à Mme Howard, à Lisbonne le 17 août 1940 (NAUK, KV 2/1769-1, doc. 284 e).

[345] L'information est connue grâce au répertoire méthodique sur *Les dénaturalisés de Vichy : lettres S à Z*, Pierrefitte-sur-Seine, deuxième édition numérique, 2021 (voir : ANF, BB/27/1445).

[346] P.-Y. Saunier, *Transnational history*, *op. cit.*, p. 41-42.

[347] Note secrète de l'EMA, provenance inconnue (probablement la SCR), le 9 septembre 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 4.

[348] Il occupe ce poste avant la guerre civile espagnole, à une date qui n'est pas précisée. Rapport de la préfecture de police sur Heinrich Goldbert, le 12 octobre 1937. APP, 1 W 1688/97 272.

nombreux marchés avec l'Autriche, la Turquie et les pays balkaniques. À la croisée de plusieurs milieux, ces individus disposent de compétences qui peuvent se révéler utiles à la négociation de matériel de guerre. Si le passif comme agent consulaire n'est pas une qualité première des courtiers en armements, ces exemples rappellent leur capacité à jouer plusieurs rôles.

3) Des engagements malléables

Avec les courtiers en armements, la flexibilité est aussi une question d'engagement. Nous l'avons montré avec l'exemple de l'espionnage : généralement, les *brokers* du trafic d'armes ne possèdent pas d'affiliation. Parfois, certains se manifestent par un « double jeu », conduite qui a particulièrement retenu l'attention des chercheurs sur la guerre civile, mais aussi des sociologues en général[349]. En d'autres termes, ils sont capables, comme l'a signalé Miguel Martorell, de spéculer sur des situations dont ils pourront tirer les meilleurs avantages[350]. Nous laisserons de côté cette idée de « double jeu » qui, certes peut exister, mais ne rend pas compte de relations qui, pour les trafiquants, n'ont pas forcément vocation à être exclusives : ces derniers ont aussi besoin d'obtenir des ressources pour pallier la précarité de leur condition. Nombre d'entre eux servent d'ailleurs les deux sans que ces derniers aient à s'en plaindre, si ce n'est d'un point de vue éthique. Nous nous attacherons donc à montrer comment cette flexibilité s'exprime en matière de négociation d'armements.

Il s'agit d'abord de rhétorique. En dehors de quelques lettres de démarchage, nous sommes plutôt mal renseignés sur le phénomène. Les sources font généralement référence à des individus « beaux parleurs », « hableurs », « retors » ou « intelligents ». Antonius Raab achève habilement le prologue de son plaidoyer en faisant usage d'une formule associée à la proclamation de la République espagnole, en 1931 : « *¡Salud y República!* »[351]. Bien qu'il n'ait pas conclu d'affaire avec la République espagnole, le cas de l'ingénieur Joseph Archer reste très significatif. Inventeur d'un canon éponyme durant la Première Guerre mondiale, il parvient à en faire accepter la construction après des réserves de l'État-major[352]. Ancien élève de l'École des mines, titulaire d'un doctorat en droit obtenu à Paris, il entre sans grand succès en politique. Outre son poste de maire à Cizely (135 habitants), dans la Nièvre, il tente plusieurs fois sa

[349] Pour les trahisons et affaires d'espionnage durant la guerre civile, nous renvoyons le lecteur à la deuxième partie du chapitre précédent. Concernant les études de sociologie s'étant intéressées au « double jeu » de certains individus, voir les synthèses : R. Lecler, *Sociologie de la mondialisation*, *op. cit.*, p. 75 ; L. Mathieu et V. Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore », art. cit., p. 13.
[350] M. Martorell, *El expolio nazi*, *op. cit.*, p. 151.
[351] « Instancia e informe sobre el caso SA "Aekka", Raab y compañeros para ser entregados al Excelentísimo señor ministre de la Defensa Nacional, ministro de la Gobernación, Presidente del Consejo de ministros », écrit depuis la prison de Segorbe le 1er janvier 1938. AGA, c. 11 654.
[352] D'après sa notice biographique, version en ligne sur le site de l'Assemblée nationale (https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/182 ; en ligne [consulté le 31/03/2021]).

chance comme député à compter de 1919. C'est en 1935 qu'il est élu à l'Assemblée nationale, mais de nouvelles élections lui font perdre son mandat dès l'année suivante. En 1937, il contacte l'ambassade soviétique et demande à s'entretenir avec l'attaché militaire ; ses motivations restent floues[353]. Un an plus tard, il échange aussi avec la commission d'achats républicaine à Paris. Il propose en vain d'installer une usine de fabrication de canons en Espagne et d'y introduire un système monétaire[354]. Si ses procédés de démarchage sont inconnus concernant ces deux tentatives, ils sont mieux documentés par la suite. Dix jours après le début de la Seconde Guerre mondiale, il dit tirer des leçons des premiers combats et avoir la solution à une victoire française : la commande de ses canons de différents modèles, par centaines, et de masques à gaz, d'obus, et d'un nouveau type d'essence qu'il serait en mesure de produire ; en vain, là aussi[355]. La défaite française ne sonne pas le glas de ses affaires. En décembre 1941, une lettre adressée à la *Feldkommandantur* allemande de Loches, en Indre-et-Loire, est saisie par le renseignement militaire français[356]. Celle-ci montre une certaine souplesse de la part du premier intéressé. Hier partisan d'une victoire française, il promeut une « contribution française » auprès de l'effort de guerre allemand. Faisant savoir que l'augmentation des rendements agricoles est « nécessaire pour la conduite de la guerre et [que] c'est l'ordre du Führer », il propose son système de labourage électrique[357]. Visiblement conscient que l'armée allemande s'enlise à l'Est, il indique :

> « L'électricité est une des matières premières qui figurent parmi les causes profondes de la guerre. L'absence de solution prolonge la guerre. La solution rationnelle de la distribution de l'électricité hâterait la fin victorieuse de la guerre, économiserait les vies allemandes et serait un des éléments des plus importants de construction de la Paix[358]. »

Outre les procédés rhétoriques, des éléments plus tangibles sont fournis concernant l'engagement flexible des individus. Il s'agit de rencontres, d'accords, en somme de *connexions*, qui témoignent d'un double appointement des courtiers. Nous n'allons pas revenir en détail sur l'engagement simultané des intermédiaires, ni même des trahisons que certains ourdissent. Nous pouvons cependant rappeler en quoi ces derniers se démarquent par une multipositionnalité qui, de fait, leur permet de rester à l'affût de nombreuses opportunités. En

[353] Note d'information du 2e Bureau (EMA), le 14 juin 1937. SHD, GR 7N² 2559, dossier 6.
[354] Note de la DGSN, le 15 juillet 1938. ANF, 20010216/275, dossier 12 223.
[355] Lettre de Joseph Archer intitulée « programme de guerre », le 10 septembre 1939. Elle est signée, mais on ne sait pas à quel service (militaire) français elle est adressée. SHD, GR 7N² 2559, dossier 6.
[356] Le document est en deux langues, français et allemand. Lettre de Joseph Archer intitulée « collaboration – collaboration de la France » et adressée à la *Feldkommandantur* de Loches (Indre-et-Loire), décembre 1941. *Ibid*.
[357] *Ibid*.
[358] Souligné dans le texte. *Ibid*.

avril 1938, Édouard Weisblat rencontre le plus haut diplomate franquiste en Angleterre. D'après la préfecture de police,

> « S'il a fourni des armements aux républicains espagnols, il s'est déclaré, par contre, très heureux d'avoir pu déjeuner à Londres, en avril 1938, en compagnie du Duc d'Albe, représentant officiel des nationalistes dans cette ville. On ne pense pas que cette rencontre ait eu une portée politique, mais il n'est pas douteux que, pour Weisblatt (*sic*), elle était basée sur l'espoir d'obtenir un marché pour l'Espagne nationaliste[359]. »

Quant à Adolf Abter, il se trouve à la croisée de nombreux univers. Outre le cinéma et la fabrication de munitions, il est en contact avec un rabatteur de maisons de jeux, qui est par ailleurs considéré proche des services de renseignement allemands[360]. Il traite avec le socialiste wallon Jean Delvigne, au début du conflit, mais cela ne l'empêche pas d'organiser des envois de matériel de guerre à destination du camp franquiste. Pour cela, il agit à Liège de concert avec Paul Carbone et François Spirito, les pères de la « *French Connection* »[361]. Le cas du socialiste Barthélemy Lledos est également très singulier. En janvier 1937, ce dernier s'associe avec Jean Aron, un trafiquant de stupéfiants et d'alcool, pour une livraison de barbelés à la République espagnole ; celle-ci n'aboutit pas[362]. En février 1937, il est impliqué dans une vaste escroquerie montée aux États-Unis avec plusieurs individus appartenant au crime organisé[363]. En mai 1938, son nom revient comme signataire d'un contrat avec les Cartoucheries et Poudreries helléniques. Dans cette affaire, les franquistes signalent aussi la participation de Socrate Théophangès, pour l'entreprise grecque, des courtiers Vladimir Bogovout et Boris Linde, ainsi que de Jules Descamps, le chef de cabinet militaire d'Édouard Daladier au ministère de la Défense nationale[364]. Si les informations manquent, pour confirmer l'existence de ce contrat, tout indique que Barthélemy Lledos se situe à la croisée de plusieurs univers politiques, militaires, criminels et économiques. L'individu, qui dispose d'attaches locales fortes, en tant que maire de la commune frontalière d'Err, dans les Pyrénées, est réputé proche des milieux financiers et mondains de Paris et de Barcelone[365]. À de multiples reprises, il semble jouer de ses différentes identités – de bourgeois et de prolétaire, de paysan et d'homme d'affaire, de

[359] Rapport du cabinet du préfet de police, le 15 février 1939. APP, BA 2036.
[360] Rapport de la préfecture de police, 24 mai 1937. APP, 1 W 862/37 785.
[361] Rapport de la préfecture de police, le 19 janvier 1937 (APP, 77 W 430/174 939) ; copie d'un rapport de la préfecture de police, le 12 février 1937 (SHD, GR 7N² 2616, dossier 1).
[362] Note de renseignements généraux (producteur inconnu, probablement la DGSN), le 22 août 1938. ANF, F⁷ 14680.
[363] Rapport d'Alejandro Otero du 27 avril 1937 sur l'affaire « Fisser-Januar-Walter (*sic*) ». AFIP, 2205.
[364] Rapport du SIPM sur le trafic maritime destiné à la « zone rouge », mai 1938. AGA, R 1047, exp. 54.
[365] https://maitron.fr/spip.php?article76479, notice LLEDOS Barthélemy, Étienne par André Balent, version mise en ligne le 2 mars 2010, dernière modification le 13 janvier 2019 [consulté le 20/05/2021].

révolutionnaire et de capitaliste – pour naviguer entre différents cercles, en France et en Catalogne[366]. C'est, sans aucun doute, une preuve de très grande malléabilité.

La flexibilité est aussi indispensable aux militants qui se prêtent aux opérations irrégulières. Elle est en effet nécessaire aux militants qui, comme le socialiste Jean Delvigne, ont fait le choix de contourner les directives officielles de leur propre parti en prenant part aux transactions d'achats des républicains espagnols[367]. Pour agir, ces derniers doivent également faire fi de certaines barrières symboliques.

4) Agir hors des limites de l'acceptable

Une des principales différences entre les envois d'armes et les mobilisations propres au conflit espagnol se situe dans les limites de l'acceptable. Se prêter aux opérations illégales pour des achats d'armements suppose le franchissement de plusieurs frontières éthiques et morales. La question de la contrebande nous a permis de revenir sur des individus ayant un rapport spécifique à la légalité et qui, de ce fait, ont une « fonction » utile aux opérations clandestines[368]. Il semble en effet que le faible nombre d'acteurs mobilisés s'explique aussi par la forte aversion de la population pour agir hors de la loi : une minorité d'individus a véritablement l'« intention » d'agir, notamment pour participer à des acquisitions de matériel de guerre. Dans ce contexte, les personnes tirant des avantages de transgression sont celles qui tendent le plus à s'engager. On peut à ce titre rappeler l'apport de l'économiste Gary Becker : d'après lui, les sujets se prêtant aux pratiques illégales sont ceux pour qui les bénéfices l'emportent sur la réprobation sociale[369]. Peu avant la guerre civile, le trafiquant Joseph Crozier livrait une impression semblable. Selon lui, les capitalistes ordinaires se tenaient à l'écart des ventes de matériel de guerre car, malgré leur forte rentabilité, celles-ci intègrent « un bloc dans lequel se mêle le commerce des armes, la contrebande et le trafic de stupéfiants, dont l'aboutissement normal doit être la prison et le déshonneur[370] ».

Notre analyse laisse apparaître des individus à la morale discutable. Certes, il est possible que certaines personnes voient leur rôle surévalué par rapport à d'autres. Des sujets déjà transgressifs ou considérés comme tels ont en effet plus de chances d'être surveillés et

[366] *Ibid*.
[367] La thèse de Nicolas Lépine décrit longuement cette opposition entre une logique légaliste et une autre qui prône la contrebande d'armes. Sur le cas Delvigne, voir particulièrement : N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*, p. 221-222 et p. 268.
[368] Ce point a été traité dans la première partie du chapitre 4. Nous renvoyons le lecteur à l'article de François Marcot pour les concepts d'« intentionnalité » et de « fonctionnalité » : François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, nº 3, p. 21-42.
[369] Gary Becker, « Crime and Punishment: an economic approach », *Journal of Political Economy*, 1968, vol. 72, nº 2, p. 169-217.
[370] P. Desgranges, *Au service des marchands d'armes*, *op. cit.*, p. 37.

donc de laisser des traces dans les archives. Sans totalement réfuter cet effet de source, il convient de rappeler que le produit de la surveillance a été recroisé avec de la documentation administrative. En outre, la présence d'acteurs n'étant ni communiste ou étranger nous montre que l'analyse des archives a pu faire ressortir quelques individus jugés plus « recommandables » par la police et les services de renseignement. En définitive, ce sont des individus ayant des pratiques sociales transgressives qui ont le plus d'importance au sein du réseau d'achat républicain.

Plusieurs trafiquants ont un lourd passif judiciaire. Paul Dormann cumule les déboires. Outre les nombreuses plaintes pour escroquerie et abus de confiance, la police française signale l'existence de six condamnations pour chèque sans provision, ceci rien qu'en 1936[371]. Impliqué dans plusieurs transactions avec les républicains en 1936, Jean Aron a lui aussi été plusieurs fois condamné avant la guerre civile espagnole[372]. Il semble également proche de milieux se prêtant à la contrebande maritime de stupéfiants et, avant cela, d'alcool[373]. Intermédiaire privilégié des Poudreries helléniques, le grec Socrate Théophangès a aussi connu plusieurs démêlés judiciaires. Accusé d'espionnage et de trafic de stupéfiants au Caire, en 1918, il est condamné une décennie plus tard à 4 ans et demi de prison pour la fabrication et la vente de timbres fiscaux ainsi que pour son activité de faussaire[374]. Avant son procès pour espionnage, Michael Rosenfeld avait déjà été plusieurs fois réprouvé pour avoir émis des chèques sans provision[375].

Ne pas avoir été condamné ne préserve pas d'une réputation médiocre. Proche de la nébuleuse des Poudreries helléniques, l'Autrichien Max Hochmann « a toujours déployé une activité louche » d'après la préfecture de police[376]. Plusieurs courtiers sont en étroit contact avec le milieu des jeux, dont ils sont parfois proscrits. Il en va ainsi pour Jean Aron[377], ou Henri Marmarian[378]. Quant à Oscar Gilinsky, un rapport de la Scotland Yard avance qu'il « s'est forgé

[371] Note de l'inspecteur général des services de police criminelle adressée au directeur chargé des renseignements généraux et de la police administrative, à Paris le 19 juin 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12 226.
[372] En 1931, à 8 mois de prison et 2 000 francs d'amende pour chèque sans provision ; en 1932 à trois reprises pour le même délit (pour 100 frs, ensuite 3 mois de prison avec sursis et 100 frs et, enfin, à 2 mois fermes et 200 frs) ; puis en 1933 à 50 frs d'amende pour le même problème puis à 300 frs pour abus de confiance. Note de renseignements de la préfecture de police. ANF, F^7 14680.
[373] Note de renseignements généraux (DGSN), le 22 août 1938. *Ibid*.
[374] La condamnation est prononcée par la Cour d'appel d'Athènes. Rapport nominatif de la préfecture de police, mai 1939. APP, BA 2007.
[375] Rapport de la DGSN (recherches au service des Sommiers judiciaires). ANF, 20010216/255, dossier 11 463.
[376] Rapport nominatif de la préfecture de police, mai 1939. APP, BA 2007.
[377] Note de renseignements de la préfecture de police. ANF, F^7 14680.
[378] Rapport de la préfecture de police, mars 1939. ANF, F^7 14680.

une réputation de "grand joueur" » dans le domaine des paris[379]. La transgression vaut aussi en matière de mœurs. La Sûreté française souligne que Simon Marcovici est divorcé et qu'il s'est depuis remarié[380]. Concernant Michel Holtzmann, il va sans dire que les ménages à trois avec sa femme et leurs victimes successives interpellent[381]. Giulio Ceretti est plus tard revenu sur la passion de Daniel Wolf pour « la bonne chère et les femmes[382] » :

> « Dans son lit [à l'hôtel du Ritz, où il recevait G. Ceretti], invariablement, trônait la même femme, une beauté splendide, raffinée, qui prenait des poses aguichantes… Il faisait l'amour toute la journée, entre un long coup de téléphone avec Londres et un autre avec Varsovie ou New York. Le soir, quand sa compagne, éreintée, s'endormait, il partait au bordel, où il restait jusqu'à l'aube. On m'a confié que, dans chacun des hôtels qu'il fréquentait à travers le monde, une créature aussi belle que celle du Ritz l'attendait. Ce ne sont pas des qualités particulières qui nous intéressaient, bien sûr. Je ne relate ces faits que pour donner un aperçu du personnage qui sortait quand même de l'ordinaire[383]. »

Une transgression somme toute assez normée, puisqu'elle s'inscrit dans un rapport de domination homme-femme qui est règle à cette époque. Celle-ci n'est pas sans rappeler les fantasmes qui entourent ces personnages ni la virilité qui est censée être la leur, dans les représentations collectives[384].

Le résultat est sans appel. Outre les condamnations judiciaires, des décisions administratives sont prises à l'égard des trafiquants étrangers. Parmi les individus ayant la plus grande centralité au sein du réseau d'achat républicain, seul un personnage ne fait pas l'objet d'une mesure d'expulsion pendant le conflit espagnol, ou peu après[385]. Pour justifier ces

---

[379] (n.t.) : « made himself a reputation of 'high playing' [about gambling] ». Rapport de la Scotland Yard (police métropolitaine londonienne) adressé au MI5, le 2 juin 1939. NAUK, KV 2/3387/1, doc. 79 a.

[380] Note d'information de la DGSN adressée au cabinet du ministre des Affaires étrangères, le 13 décembre 1937 à Paris. ANF, 19940496/36, dossier 769.

[381] Rapport de renseignement sur « Miguel Holzmann (*sic*) Russe » (sans producteur, probablement la SCR), vers 1936. SHD, GR 7N² 3320, dossier 15.

[382] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 46.

[383] *Ibid.*

[384] Sur ce point, voir notamment : Juliette Rennes, « Le prestige professionnel : un genre masculin ? » dans Régis Revenin et Alain Corbin (éds.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Autrement, 2007, p. 97-111 ; Sylvain Venayre, « La virilité ambiguë de l'aventurier » dans Jean-Jacques Courtine (éd.), *Histoire de la virilité*, *vol. 3. La virilité en crise ? Le XXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2011, p. 335-359 ; Dominique Kalifa, « Virilités criminelles ? », dans Jean-Jacques Courtine (éd.), *Histoire de la virilité*, *op. cit.*, p. 257-282.

[385] Daniel Wolf est interdit d'entrée sur le territoire en 1940 pour ses rapports avec les communistes français. Au sein des intermédiaires ayant une place centrale dans les achats républicains à Paris, les étrangers installés en France et prenant part au trafic d'armes sont, par ordre d'importance, les suivants : Vladimir Bogovout (1), Ersnt Hoffmann (2), Arturs Collins (3), Michael Rosenfeld (4), Daniel Wolf (5), Socrate Théophangès (6), Paul Dormann (7), Adolf Abter (8) et Max Hochmann (9). Seul Ernst Hoffmann n'a visiblement pas fait l'objet d'une mesure d'expulsion. Voir les archives : 1) Rapport de renseignements généraux du cabinet de la préfecture de police, le 25 novembre 1939 (APP, 1 W 1911/106 059) ; 3) Arrêté d'expulsion, le 1er août 1938 (SHD, GR 7N² 3022, dossier 1) ; 4) Copie d'un rapport de la préfecture de police, le 14 septembre 1938 (SHD, GR 7N² 2341, dossier ; 5) Rapport du préfet de police adressé au ministre de la Défense nationale et de la Guerre (EMA – 5e Bureau), le 28 mars 1940 (SHD, GR 7N² 2849, dossier 37) ; 6) Rapport du cabinet du préfet de police (service des affaires de Sûreté générale – 1er bureau), le 23 mai 1939 (APP, BA 2007) ; 7) Rapport de la préfecture de police, octobre 1937 (APP, BA 1663) ; 8) Rapport de la préfecture de police, le 23 mars 1940 (APP, 1 W 862/37 785) ; 9) Note pour le service de l'éloignement (préfecture de police), le 6 septembre 1939 (APP, BA 2007).

décisions, les autorités françaises s'appuient sur leurs condamnations judiciaires, leur dangerosité « d'un point de vue national » et leur participation au trafic illégal des armes. Certains profitent cependant de sursis pour résider en France durant quelques années. Touché par une mesure d'expulsion le 19 juin 1937, Paul Dormann reste par exemple en France jusqu'en mai 1939[386].

Conclusion : des individus à la mobilité peu ordinaire

Notre analyse des courtiers en armements permet d'entrevoir des individus doués d'une incroyable mobilité. Transgresseurs de normes, acteurs sans frontières, les trafiquants se mobilisent souvent par intérêt économique, quand le camp républicain promeut la mobilisation antifasciste. Cette poursuite d'intérêts spécifiques effraye ceux pour qui l'engagement doit servir une cause générale, qu'elle soit politique et/ou patriotique. Leurs ressources culturelles, professionnelles ou sociales en font cependant des individus incontournables des acquisitions d'armes. À cet égard, il convient d'insister sur leur très grande mobilité, qui se traduit par leur capacité à transgresser les frontières politiques, sociales, professionnelles ou géographiques. La part d'extraordinaire des trafiquants se situe aussi dans cette faculté à franchir des limites que d'autres ne veulent ou ne peuvent pas outrepasser. Ils ont à ce titre une « *fonction* » utile au trafic des armes[387].

Pour savoir qui sont-ils, il est nécessaire de faire fi de la plupart des représentations contemporaines. Hors de tous préjugés, il semble que le « type idéal » du courtier en armements des républicains espagnols soit une personne polyglotte et cosmopolite, ou entourée d'agents qui le sont. Issu des élites, ce dernier a intégré les plus grandes écoles européennes avant de connaître l'expérience du feu. Il a un parcours marqué par la très forte mobilité, souvent forcée dans notre cas. Dans les différents pays qu'il a connus, il a multiplié les expériences professionnelles de nature capitaliste. Proche du milieu des transports, il l'a aussi été des secteurs de la défense nationale. Il dispose de divers réseaux de solidarité transnationaux et appuie ses démarches sur des structures commerciales aux larges ramifications. Son parcours lui a permis de nouer des contacts solides avec certaines sphères politiques et économiques qui lui servent d'appui, sinon de référence. Dans un contexte de repli intérieur, ses nombreuses

[386] Il bénéficie d'abord d'un sursis jusqu'au 31 mai 1938. À compter de cette date, plusieurs sursis mensuels lui sont accordés. Rapport du directeur des renseignements généraux et des jeux adressé au préfet de police, à Paris, le 18 novembre 1937 ; note de renseignements généraux du cabinet de la préfecture de police, le 8 janvier 1940 (pour les deux : APP, 1 W 1911/106 059).

[387] Nous renvoyons ici aux concepts d'*intentionnalité* et de <i>fonctionnalité<i> déjà étudiés par ailleurs et cités dans : François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, nº 3, p. 21-42.

alliances attirent le regard des services de surveillance, qui se méfient de son origine, de ses relations et de sa moralité. Il en paye souvent le prix.

Si des liens existent avec la contrebande, la négociation internationale des armes semble reposer sur des individus aux profils différents. Certains individus agissent par mobile politique, mais leur place est tout à fait marginale dans les transactions sous licence. En outre, plusieurs sujets alternent entre trafic totalement illégal et opérations de contrebande, mais ces derniers restent relativement en retrait, ou n'interviennent que de manière sporadique. Une différence, non des moindres, provient du monde social duquel les représentants de ces deux groupes sont issus. À la différence des contrebandiers, les courtiers des achats d'armes sous licence appartiennent très majoritairement à de très hautes classes sociales. L'approvisionnement d'apparence légale se règle généralement au sein du « triangle d'or » parisien quand les affaires de contrebande se jouent souvent dans les cabarets frontaliers ou dans les « banlieues rouges » de Paris et d'ailleurs. Une partie des *brokers* du trafic d'armes international mène une vie de château. Simon Marcovici acquiert le domaine de Monthyon, en Seine-et-Marne[388] alors que Daniel Wolf et son frère font bâtir une demeure avec le plus grand club de golf d'Europe, après avoir été refoulés du célèbre club de La Haye[389]. Deux exemples qui rappellent que nous n'avons définitivement pas affaire à des individus ordinaires.

[388] Rapport de la DGSN adressé par le ministre de l'Intérieur au ministre des Affaires étrangères (cabinet), le 2 décembre 1937. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[389] M. Martorell, *El expolio nazi*, *op. cit.*, p. 153.

QUATRIEME PARTIE

La France et l'Espagne : régulations des trafics

Introduction : Une « non-intervention » et des maintiens de l'ordre

Sans mettre totalement de côté les républicains espagnols, cette partie s'intéresse davantage à la posture française vis-à-vis des circulations d'armes. Les manufactures hexagonales fournissent peu de matériel, mais le territoire local est un espace de circulation privilégié par le camp républicain. Pour le gouvernement du Front populaire et son administration, il importe de prendre des mesures à l'égard de cette pratique aux redoutables répercussions. Si les témoins les plus cités, d'anciens responsables politiques, ont parfois laissé entendre que la frontière était restée ouverte aux flux d'armements durant tout le conflit, certains chercheurs ont plutôt mis l'accent sur l'irrégularité de la politique hexagonale[1]. Œuvre incomplète et difficile à réaliser, dans la pratique, la fermeture frontalière s'est peu à peu « relâchée », selon Léon Blum[2]. Cette relaxe, il convient de le préciser, n'a jamais été exposée aux yeux de tous ni pérenne. Malgré quelques divergences concernant la chronologie des événements, les historiens sont d'accord pour parler d'une détente du contrôle, au bout de quelques mois, puis d'une suspension épisodique de celui-ci, à compter de l'année 1938. Nous parlerons donc plutôt de régulation des circulations d'armes que de « relâchement » du contrôle. En ce sens, nous analyserons la frontière comme un outil de contrôle ; elle a, à ce titre, intéressé historiens et géographes[3]. La question ainsi posée, le trafic de matériel de guerre sert à étudier comment un pays gère la guerre à ses frontières.

[1] Ángel Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el gobierno Daladier y la crisis de Munich » dans *Españoles y franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, CSIC, 1986, p. 161-201 ; René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 21 et suiv ; Jean-François Berdah, *La démocratie assassinée: la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg, 2000, p. 329 ; Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 125-126 ; Ricardo Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación - Marcial Pons, 2010, p. 136-159.

[2] L'ancien président du Conseil parle d'une stricte application durant les premiers mois du conflit, puis d'un « relâchement » ensuite. Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'aternative », *Le Populaire*, n° 5 610, 25 juin 1938.

[3] Laurent Jeanpierre, « Frontière » dans Olivier Christin (éd.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Éditions Métailié, 2010, p. 157-169. En géographie, l'essai de Claude Raffestin rappelle les formes de contrôle pouvant s'exercer sur les frontières (Claude Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques, 1980, p. 223-230). En histoire, les recherches sont tout aussi nombreuses. Nous pouvons, de manière non exhaustive, rappeler quelques titres récents : Sophie Cœuré et Sabine Dullin, *Frontières du communisme : Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'octobre au mur de Berlin*, Paris, Découverte, 2007, 458 p. ; Sabine Dullin et Étienne Forestier-Peyrat (éds.), *Les frontières mondialisées*,

Cette partie doit mettre des mots sur la conduite des autorités françaises, qui ne peut être réduite à une aide totale ou à un abandon pur et simple. Celle-ci, en effet, change considérablement selon les gouvernements à la manœuvre, les agents d'exécutions et les époques. Ces différentes variables expliquent en partie les contradictions qui, d'un témoignage à l'autre, existent lorsqu'il s'agit de définir, nommer et dater la politique hexagonale vis-à-vis des flux de matériel de guerre. Si le déroulement des faits est connu, au moins dans l'ensemble, ses formes et ses objectifs le sont beaucoup moins. Pour en faire état, les chercheurs ont longtemps dû se contenter des témoignages des responsables politiques du Front populaire[4]. Utiles à bien des égards, ces traces écrites insistent beaucoup sur la volonté d'aider l'Espagne *dès le début du conflit et durant toute sa durée*. Ils mettent généralement en avant le contexte international et les contraintes diplomatiques qui entouraient la question des livraisons et des circulations d'armes. La mémoire des événements, forcément sélective, laisse peu de place aux considérations contraires, aux incertitudes, sinon aux refus entourant l'assistance au *Frente Popular* voisin.

La régulation de la circulation des armes durant le conflit espagnol est fille de plusieurs considérations. Parmi celles que les anciens responsables gouvernementaux ont passées sous silence, la volonté de maintien de l'ordre fait certainement bonne figure. La question se joue à l'échelle internationale, d'abord, avec la mise en place d'une politique d'abstention dans le conflit, et à l'échelle intérieure, ensuite, avec la volonté de protéger le territoire hexagonal des répercussions politiques du conflit espagnol. Il s'agit également de maintien de l'ordre en Espagne, du moins à l'arrière du front républicain, puisque la France ne semble pas prête à assister une République en proie à l'agitation révolutionnaire[5]. La question peut aussi être entendue au sens large, dans la mesure où les agents d'exécution ont aussi pu être guidés par une conception toute personnelle (antifasciste, nationaliste ou encore anticommuniste) du

---

Paris, Presses universitaires de France, 2015, 98 p. ; Béatrice Touchelay, *Fraudes, frontières et territoires, XIIe-XXIe siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2020.

[4] Dont nous rappelons, par ordre chronologique, les références les plus citées : Assemblée nationale, *Les événements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, vol. 3 ; Léon Blum, *L'œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, Paris, Albin Michel, 1964, p. 387-418 ; Pierre Renouvin et René Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 329 et suiv. (première publication en 1965) ; Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, 98 p.

[5] Cette approche est le fruit d'une réflexion commune entre mes travaux et ceux de Nathan Rousselot. Un article écrit à deux mains revient sur les enjeux de maintien de l'ordre à l'arrière comme condition de l'appui français. Nathan Rousselot, Pierre Salmon, « Violencias y orden en la retaguardia republicana: el control del territorio como condición del apoyo francés (1936-1939) », article issu d'une communication pour colloque international « Violencia Política en el Siglo XX » (juin 2022 – à paraître).

maintien de l'ordre. On l'aura compris, ce sont plusieurs approches d'un même problème qui entrent en ligne de compte. Cela, disons-le d'emblée, constitue une première explication à l'apparent désordre qui règne dans la régulation du trafic d'armes.

En voulant à tout prix éviter le conflit mondial ou la guerre civile, le gouvernement français et une partie de ses fonctionnaires donnent de l'écho aux préoccupations d'une grande partie de l'opinion publique. Cette dernière – Pierre Laborie l'a démontrée – voit dans la question espagnole un miroir qui révèle, sinon annonce, les périls à venir pour l'Hexagone[6]. Aux premiers jours du conflit, le gouvernement français n'entend pas livrer des armes pour un conflit qui lui échappe, que celui-ci soit national ou international. Pour cette raison, il installe la politique dite de « non-intervention ».

L'abstention française, un garde-fou contre la guerre et la révolution

La décision française a deux causes profondes. La première, déjà bien connue, correspond à une volonté de sauvegarde de la paix mondiale. La seconde, plus discrète, résulte d'une solidarité de classe de la part des dirigeants politiques français et de la haute administration.

La décision de « non-intervention » s'inscrit dans la culture diplomatique hexagonale des années 1930. Depuis 1933, Alexis Léger et plusieurs hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay avaient préféré la négociation aux épreuves de force pour le règlement des crises internationales[7]. Cette posture rapproche ces derniers de la conception de « sécurité collective » défendue par Aristide Briand à partir de 1928[8]. D'après Claude Thiébaut, la défense du projet de non-immixtion en Espagne est une marque éclatante de cette politique[9]. Compte tenu du départ de l'Allemagne et de l'Italie de la Société des Nations (SDN), la création d'un Comité de « non-intervention » offre une cadre d'échange apprécié des Anglais, qui souhaitent des négociations les plus accommodantes possibles[10]. Cette volonté de la sauvegarde de la paix est un argument mis en avant par les promoteurs de la neutralité dans le conflit espagnol.

[6] Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 96-99.
[7] Claude Thiébaut parle de « pactomanie » pour qualifier cette inclinaison : C. Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne », art. cit., p. 25 ; R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 472 et suiv.
[8] À cette date, le pacte Briand-Kellogg est signé par 63 pays qui renonçaient à la guerre afin de régler les problèmes internationaux, le tout au profit du dialogue. Pour les conséquences de cette conception diplomatique vis-à-vis du cas espagnol, voir : C. Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne », art. cit., p. 26.
[9] *Ibid.*
[10] Gerald Howson, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, p. 116-117.

Officiellement, c'est donc pour le maintien de l'équilibre international que la France propose la création du Comité international qui réunit les différentes puissances européennes[11]. C'est le même attachement à la sauvegarde de la paix européenne qui est avancé par Léon Blum à Luna Park, le 6 septembre, lorsque, pour la première fois, il défend publiquement la décision française de « non-intervention » dans le conflit espagnol[12]. Si cet argument peut sembler sincère, il ne suffit pas à lui seul pour expliquer l'abstention de son gouvernement. Le choix d'une politique qui, sur le fond comme sur la forme, n'apportait aucune garantie doit-il être considéré comme le « triomphe de l'impuissance » des démocraties face à l'Allemagne et l'Italie, qui assistent le régime insurgé malgré tout[13] ? La formule est séduisante, elle vaut sans doute en grande partie, mais elle ne suffit pas à expliquer le retrait français et la mise en place du comité de « non-intervention ». Refuser l'assistance à un régime politique allié et faire le lit de son isolement diplomatique, c'est déjà une forme d'intervention, celle qui résulte d'une discrète solidarité de classe.

La politique hexagonale en Espagne est en partie conditionnée par la peur de la contagion révolutionnaire. En France, le contexte politique est particulièrement instable. Outre la menace posée par les ligues d'extrême droite, le pays est touché par une forte vague de grèves, après l'élection du Front populaire. Dans sa célèbre intervention sur les représentations de la guerre civile en Hexagone, Pierre Laborie insistait justement sur les inconscients de classe comme facteur clivant dans la perception du conflit[14]. Hormis José María Borrás Llop, peu de recherches ont étudié cette question de front[15]. Grâce aux recherches de Enrique Moradiellos, le facteur antirévolutionnaire est bien connu dans la prise de décision anglaise vis-à-vis de l'Espagne[16]. En France, il faut s'en remettre aux travaux de Renaud Meltz et à ceux, plus

[11] Télégramme d'Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères (destinataire inconnu), le 25 août 1936. Cité dans : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 50.
[12] Discours cité dans : L. Blum, *L'œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, *op. cit.*, p. 387-397.
[13] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 266.
[14] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit., p. 93.
[15] Des travaux existent, mais ils ne font pas forcément référence à une solidarité ou à un antagonisme de classe. Il est plutôt question d'une haine des révolutionnaires ou d'une sensibilité religieuse qui cause un malaise vis-à-vis des massacres perpétrés au sein du camp républicain : Catherine Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, Thèse de doctorat, Éditions Médecine et hygiène, Université de Genève, 1973, 229 p. ; Jean-Marie Ginesta, *Les intellectuels catholiques français face à la Guerre civile espagnole (1936-1939) : la polémique antifranquiste*,Institut d'études ibériques, Paris, 1976, 280 p. ; José María Borrás Llop, *Francia ante la guerra civil española: burguesía, interés nacional e interés de clase*, Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1981. Sur la peur du communisme dans l'armée française, voir notamment : Georges Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939 : enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 91 et suiv.
[16] E. Moradiellos García, « La política británica ante la guerra civil española », art. cit., p. 190. Cette question est plus largement étudiée dans cette étude : Enrique Moradiellos García, *La perfidia de Albión: el gobierno británico y la Guerra Civil Española*, Madrid, Siglo Veintiuno Editores, 1996, 408 p.

récents, de Nathan Rousselot pour comprendre le poids des intérêts de classe dans la gestion du conflit[17]. Le conservatisme du Quai d'Orsay, exclusivement composé de cercles bourgeois, est manifeste[18]. Alexis Léger et ses collègues sont hostiles au communisme, voire même au socialisme[19]. Plusieurs membres de la Carrière perçoivent le coup d'État militaire d'un bon œil ; ils s'effrayent plus facilement des violences de guerre des « rouges » que par celles perpétrées par les généraux factieux, qu'ils taisent volontiers[20]. Ennemi avoué de « l'Espagne rouge »[21], Alexis Léger use de tous les moyens afin que Léon Blum retire son soutien à l'Espagne républicaine[22]. D'après Renaud Meltz, le secrétaire général du Quai d'Orsay est guidé par un mélange de patriotisme et de sentiment de classe[23]. Pour eux comme pour une partie des décideurs politiques d'alors, il ne fait guère de doute que le renversement brutal de l'ordre républicain au sud des Pyrénées a pu être source de malaise, sinon d'effroi.

Les échos du conflit ne plaident pas en la faveur d'une intervention française. Au sein du camp républicain, le délitement de l'État et la montée en puissance de la révolution sociale sont accompagnés de nombreux excès[24]. Les tueries de religieux et de personnalités de droite rapprochent une partie de l'opinion publique à l'idée de « non-intervention »[25]. Cette image d'une République espagnole ayant perdu le contrôle sur le cours des événements, entretenue par le canal diplomatique et la presse, affecte la question des armes. Cela, nous l'avons vu, explique grandement le refus français de livrer du matériel de guerre au *Frente Popular*. Dans

[17] Nathan Rousselot rédige une thèse qui devrait être soutenue à l'horizon 2022. Une publication permet d'ores-et-déjà de revenir sur le sujet : Nathan Rousselot, « Violences et répression dans l'Espagne en guerre (1936-1937) : regard diplomatique, regard orienté ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2020, vol. 279, n° 3, p. 121-140. Concernant Renaud Meltz, voir : R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.* ; Renaud Meltz, « Les diplomates français et l'opinion publique dans l'entre-deux-guerres : le cas de la non-intervention dans la guerre civile espagnole » dans Vincent Genin, Matthieu Osmont et Thomas Raineau (éds.), *Réinventer la diplomatie: sociabilités, réseaux et pratiques diplomatiques en Europe depuis 1919*, Bruxelles, Peter Lang, 2016, p. 53-72 [consulté via: ⟨hal-01633026⟩].

[18] R. Meltz, « Les diplomates français », art. cit.

[19] *Ibid.*

[20] *Ibid.* ; N. Rousselot, « Violences et répression dans l'Espagne en guerre (1936-1937) », art. cit. Il en va de même pour l'ambassadeur français en Espagne Jean Herbette, qui opère rapidement un changement de posture favorable aux franquistes, jusqu'à son renvoi en octobre 1937 : Yves Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960) : journaliste et ambassadeur*, Paris, MAE-Peter Lang, 2003, p. 255-312 (sixième partie).

[21] Renaud Meltz cite les confidences de Marthe de Fels, maîtresse d'Alexis Léger, à Roger Martin du Gard (Roger Martin du Gard, *Journal*, Paris, Gallimard, 1993, p. 368). Voir : R. Meltz, « Les diplomates français », art. cit., p. 71.

[22] R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 470 et suiv. Pour cela, il n'hésite pas à utiliser les médias : R. Meltz, « Les diplomates français », art. cit.

[23] R. Meltz, « Les diplomates français », art. cit., p. 464.

[24] Julio Aróstegui, « Los componentes sociales y políticos » dans Manuel Tuñón de Lara et al. (éds.), *La guerra civil española: 50 años después*, 3e édition., Barcelona, Labor, 1989, p. 49-59 ; François Godicheau, *La guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne, 1936-1939*, Paris, O. Jacob, 2004, p. 96 et suiv. ; José Luis Ledesma, « Una retaguardia al rojo: las violencias en la zona republicana » dans Francisco Espinosa Maestre (éd.), *Violencia roja y azul: España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 152-250.

[25] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 20-21.

les premiers jours du conflit, la désertion de l'ambassade espagnole par le personnel diplomatique a sûrement accrédité l'idée d'un État républicain dépassé de toutes parts[26]. Par conséquent, Bartolomé Bennassar rappelle que la France et l'Angleterre, États bourgeois et capitalistes, n'avaient sûrement pas l'intention de voler au secours de la révolution espagnole[27]. S'il est difficile de savoir dans quelle mesure ce facteur est entré en ligne de compte, il ne fait guère de doute que le renversement violent de l'ordre en Espagne a fait craindre une situation similaire en France. Dès lors, les livraisons d'armes amènent avec elles la crainte que des forces hexagonales d'extrême gauche en prélèvent quelques équipements afin de préparer une insurrection[28].

Face à une République espagnole incapable de maintenir l'ordre, les efforts de l'administration française se déclinent sous deux formes. La France refuse d'abord de fournir des armes, sinon sabote ou complique les livraisons au gouvernement du *Frente Popular*. Cette démarche, cela a été dit par ailleurs, se joue à l'échelle de l'administration et reçoit l'accord tacite de Léon Blum, que certains militants dépeignent en bourgeois effrayé par les mobilisations prolétariennes[29]. De manière concomitante, la France propose puis met en place le projet de « non-intervention », qui prohibe l'envoi de contingent militaire, la fourniture et la circulation des armes. Comme le souligne Jean-François Berdah, la politique d'abstention proposée par la France n'a pas de valeur juridique mais consiste plutôt à réunir une somme de décisions unilatérales[30]. En France, il est essentiellement question de fermeture frontalière[31]. Il s'agit donc de réguler les flux d'armement plutôt que de livrer du matériel de guerre, ce que la France n'a jamais voulu (ou pu) faire en grandes quantités[32].

---

[26] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 125. Le 23 juillet, l'ambassadeur Juan Francisco de Cárdenas démissionne après avoir tout fait pour paralyser l'exécution de la livraison que la France avait acceptée. Sa démission est suivie de celle du ministre plénipotentiaire Cristóbal del Castillo et de l'attaché militaire Antonio Barroso qui, après avoir refusé de signer la documentation nécessaire à l'exécution de la livraison, ébruitent l'affaire pour empêcher la fourniture de matériel de guerre à la République espagnole. Avant l'arrivée d'Álvaro de Albornoz, le 27 juillet, seuls quelques envoyés spéciaux et le consul général Antonio Cruz Marín assurent la continuité diplomatique (Voir aussi : Informe de la sección política – Luis Jiménez de Asúa, le 21 septembre 1936 (AFIP, 2205) ; D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 21). Rappelons que, lors de la première année du conflit, 85% des diplomates abandonnent leur poste : Ángel Viñas, « Una carrera diplomática y un ministerio de Estado desconocidos » dans *Al servicio de la República: diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Marcial Pons Historia, 2010, p. 268-269.

[27] Bartolomé Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, p. 156.

[28] Les services de renseignements militaires sont particulièrement inquiets à ce propos. G. Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939*, *op. cit.*, p. 96 et suiv.

[29] Nous renvoyons le lecteur au chapitre 6, p. 351-352.

[30] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 267.

[31] Le « relâchement » de la « non intervention » consiste d'après Léon Blum à ouvrir une frontière qui avait été précédemment fermée. Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », *Le Populaire*, 25 juin 1938, n° 5 610.

[32] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 267.

Voir le péché originel de la « non-intervention » sous un nouveau jour, c'est inviter le lecteur à penser les relations franco-espagnoles autrement. Certes, les menaces de Londres existent, mais nous verrons que celles-ci ont aussi été utilisées comme un argument par d'anciens responsables gouvernementaux, durant ou après les événements, afin de ne pas assumer l'entière responsabilité de la politique d'abstention en Espagne. Il ne s'agit donc plus de percevoir la diplomatie française comme une œuvre totalement « *décadente* » et asservie à la politique d'apaisement du voisin britannique, comme nous y invitait Jean-Baptiste Duroselle[33], mais aussi de la penser comme *agissante*. En effet, il faut rappeler que l'administration hexagonale n'a pas d'ordres à recevoir de Londres lorsqu'il est question de contrebande sur son territoire. Le gouvernement français, certes écoute, mais fait aussi la sourde oreille aux réserves anglaises, lorsqu'il aspire à ouvrir ou fermer sa frontière aux flux d'armements. La diplomatie hexagonale a ses propres considérations.

Les facettes de la régulation hexagonale

Dans cette partie de la thèse, nous analyserons la régulation de la circulation des armes selon plusieurs perspectives. La contrebande et le trafic sous licence, pratiques différentes, appellent des solutions qui le sont également. Le chapitre 8 est consacré aux flux totalement illégaux et de leur contrôle par l'appareil d'État français. En limitant une pratique politique qui lui échappe en grande partie, l'administration française réalise une opération certes ambitieuse, mais elle ne bouscule pas ses habitudes en matière de de maintien de l'ordre. Cela s'oppose au trafic « d'apparence légale » qui fait l'objet d'un encadrement plus ou moins étroit de la part de l'administration française[34]. Le chapitre 9 aura ainsi pour but de montrer l'évolution de la politique hexagonale à l'égard de cette pratique, qui ne répond pas seulement à des objectifs politiques intérieurs, mais aussi à des enjeux de relations internationales. À la différence du contrôle de la contrebande, le phénomène appelle des solutions tout à fait exceptionnelles.

Si les deux pratiques – l'une autonome et l'autre encadrée – sont étudiées distinctement, il convient cependant de rappeler ce qui les rapproche. D'une part, il arrive que les personnes à l'initiative des opérations aient recours à la contrebande ou au trafic d'armes selon les circonstances. Par opportunisme ou par contrainte, ils peuvent faire appel à l'un ou l'autre, parfois même aux deux pour une même livraison. Si la différence entre les flux de contrebande et ceux d'apparence légale compte pour l'administration hexagonale, celle-ci est parfois mince

[33] Jean-Baptiste Duroselle, *La politique étrangère de la France. La décadence : 1932-1939*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, p. 304.
[34] Nous faisons ici référence aux propos de Gaston Cusin : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 86.

pour ceux qui sont à l'initiative. D'autre part, il importe de souligner que les deux pratiques sont, du point de vue de l'État français, touchées par la même évolution et par les mêmes incertitudes. La contrebande bénéficie même du soutien bienveillant de membres du gouvernement français. Le renforcement du contrôle au début du conflit affecte autant le trafic illégal que celui qui est encadré ; sa relaxe profite aux deux. À l'inverse, les deux phénomènes sont tous les deux concernés par la résistance d'une partie de l'administration, qui choisit d'aller à l'encontre des directives hiérarchiques pour appliquer strictement les ordres ou s'y refuser. En insistant sur ces différences et ces similitudes, il s'agit somme toute de reconsidérer la forme et la portée de ladite « non-intervention relâchée ».

Chapitre 8 : Un trafic hors la loi : contrôle et répression de la contrebande

La contrebande d'armes est un parent pauvre de l'historiographie française des mobilisations dans le conflit espagnol. Le contrôle policier, douanier et militaire ainsi que la répression judiciaire à son encontre le sont d'autant plus. Et pour cause, les rares études consacrées aux aides officieuses ont plutôt insisté sur le soutien apporté aux républicains espagnols que sur les obstacles dressés à leurs partisans. René Quatrefages cite par exemple le « rôle de premier plan dans l'aide matérielle et militaire » de la France à l'Espagne républicaine[1]. Pour l'historien, il ne fait guère de doute que, « avec la complicité d'élus locaux, de douaniers complaisants, de policiers sympathisants, des chaînes de passage s'établirent sur la frontière pyrénéenne qui ne sera jamais hermétiquement fermée[2] ». Ami-Jacques Rapin souligne cependant que des contrôles réels ont d'abord été effectués à la frontière et que « la politique de "non-intervention relâchée" n'a pas empêché les poursuites judiciaires et les condamnations des militants agissants dans le cadre de filières artisanales[3] ». Si des complicités locales existent bien et l'aide discrète de l'appareil d'État ne fait guère de doute, insister sur les soutiens non officiels laisse donc de côté la manière dont la France et ses agents ont œuvré à contrôler voire réprimer la contrebande d'armes. Ce phénomène est pourtant palpable. En effet, quand des agents de l'État français tolèrent le trafic illégal destiné à la République espagnole, d'autres le répriment. Témoin averti des événements, Gaston Cusin assume par exemple une conduite à double vitesse concernant la répression des envois d'armes. À l'égard du dirigeant de la Gauche Révolutionnaire (GR), il remarque :

> « Marceau Pivert se déchaînait aussi à longueur de journée. Il mettait 4 revolvers 7.65 [mm] dans un camion, avec une pancarte tricolore, et il se faisait arrêter par les douaniers... c'est tout ! Son action était très utile, en détournant l'attention de nous[4]. »

[1] René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 18.
[2] *Ibid.*, p. 21-22.
[3] Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 125-126 ; La citation est une réponse à Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, qui considèrent que les armes et le matériel de guerre sont passés par la frontière française sans interruption dans le temps. Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, p. 104.
[4] Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 86.

Afin d'étudier l'autre versant de la « non-intervention relâchée », ce chapitre analyse les obstacles posés à la pratique illégale de la contrebande des armes. Une première partie replace la lutte contre la contrebande dans le long terme des débats de sécurité intérieure de l'entre-deux-guerres. La politique française vis-à-vis de l'Espagne est en effet héritière de pratiques et de conceptions déjà en usage puisqu'il s'agit autant de rendre les frontières hermétiques aux circulations « d'indésirables » que de réguler la circulation des armes pouvant servir aux groupes politiques français. Nous le verrons, des évolutions notables du système de prohibition ont lieu au fil du conflit. Signe d'un « relâchement » du contrôle étatique, elles ne révoquent pas pour autant les efforts pour maintenir l'interdit, quitte à ce que certains agents usent de mesures légales et judiciaires contre les contrebandiers. Si la majorité des études s'en est désintéressé, force est de constater que, pour une partie de l'appareil d'État, la motivation antifasciste des faits compte peu au regard de la loi.

I. Des héritages : le contrôle des armes et des frontières durant les années 1930

Dans un contexte de dépression économique, d'afflux massif de réfugiés et d'augmentation des attentats politiques par la main d'étrangers, les années 1930 marquent une certaine défiance des Français à l'égard des populations allogènes[5]. Les craintes d'un péril extérieur amènent un renforcement du contrôle des frontières qui, couplé à celui de la circulation des armes, doit garantir la sécurité intérieure.

A. Réguler la circulation des armes, un enjeu de sécurité intérieure

La régulation de la circulation des armes s'est faite au gré des crises politiques de la IIIe République. La manifestation du 6 février 1934, à Paris, qui débouche sur des affrontements entre des groupes antiparlementaires avec les forces de l'ordre, est l'une des plus graves de l'époque. Résultat d'une crise politique profonde, l'émeute fait suite à de nombreuses affaires, en particulier le scandale politico-financier Stavisky et le limogeage du préfet Jean Chiappe qui en résulte. Les événements ont surpris par leur ampleur et leur violence. Avec un bilan officiel de 15 morts et 1 435 blessés[6], ces troubles auxquels participent les associations et ligues d'extrême droite ont marqué les représentations politiques. La manifestation est en effet présentée par le pouvoir exécutif comme un complot et est lue comme telle dans les milieux de

[5] Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 549.
[6] Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Paris, Julliard, 1975, p. 168.

gauche, raison pour laquelle les années postérieures seront celles de la lutte contre les ligues fascistes et plus généralement de la défense de l'ordre républicain[7].

Des lois sont très vite ébauchées pour apporter une réponse légale à la violence politique. C'est avec l'objectif de désarmer et de dissoudre les ligues qu'un décret-loi est proposé par Pierre Laval le 23 octobre 1935[8]. Celui-ci comporte un volet consacré au port d'armes prohibé portant atteinte à l'ordre public ; il punit celui-ci de prison ferme et d'une forte amende[9]. Surtout, si le décret-loi régule la gestion de l'ordre public lors des manifestations, il vise plus spécifiquement la circulation d'armes sur la voie publique[10]. Avec la publication d'un décret obligeant les armuriers à tenir un registre nominatif des ventes, le texte permet un contrôle plus étroit de leur commerce[11]. Ainsi, le gouvernement français entend réguler une violence politique en pleine effervescence, durant les années 1930. Malgré la logique d'« affrontement simulé[12] » – c'est-à-dire essentiellement symbolique – entre les groupes militants, des modes d'actions violents sont adoptés, à droite[13] comme à gauche[14]. Le contrôle de l'usage de la dynamite, des poings et des armes par les groupes politiques devient ainsi un enjeu central du maintien de l'ordre intérieur.

Dans ce contexte d'affrontement permanent, il s'agit d'administrer la circulation des armes et leur vente à des groupes politiques. Il en va ainsi, dans les Pyrénées-Orientales en octobre 1935 lorsque le préfet ordonne au commissaire central de Perpignan de faire vérifier si les acheteurs d'armes « ne font pas partie des ligues ou d'organisations

[7] Frédéric Monier, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 252-258.
[8] *Ibid.*, p. 262.
[9] En l'occurrence, il s'agit de peines d'emprisonnement de 3 à 24 mois ferme, et d'une amende de 100 à 1 000 frs. Cela peut être accompagné de peines civiques (interdiction de séjour, privations de droits, etc.). *Cf.* Communication du ministre de l'Intérieur aux préfets, au préfet de police et au gouverneur d'Algérie, en communication au garde des Sceaux et ministre de la Justice, le 3 décembre 1935. Copie consultée aux ADPO, 4 M 293.
[10] Sont visés par une peine de prison et/ou une amende, ceux qui « auront transporté sciemment des armes prohibées, ou des individus porteurs de telles armes ». Le règlement d'administration publique publié au *Journal Officiel* du 23 novembre 1935 oblige par ailleurs les détenteurs d'armes à se déclarer. *Ibid*.
[11] Il s'agit du décret du 29 mars 1934. *Ibid.*
[12] Serge Berstein, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, mars 1985, nº 5, p. 39-53.
[13] Jacques Nobécourt, *Le colonel de La Rocque ou les pièges du nationalisme chrétien (1885-1946)*, Paris, Fayard, 1996, p. 392-396 ; F. Monier, *Le complot dans la République*, *op. cit.*, p. 247-320 ; Gilles Richard, *Histoire des droites en France : De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 213 et suiv.
[14] Georges Vidal, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, 2006, vol. 640, nº 4, p. 901-922 ; Sylvain Boulouque, « Usage, sens et fonction de la violence dans le -mouvement communiste en France (1920-1936) », *Communisme*, 2004, nº 78-79, p. 105-130 ; Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, « Barbès, Nantes, Chateaubriant : les débuts de la lutte armée communiste », *Communisme*, vol. 78-79, nº 131-140, p. 2004.

politiques[15] ». C'est donc sur fond de crises politiques françaises, et plus spécifiquement la crainte d'un complot en République, qu'est pensée la question des armes à la veille de la guerre civile. En 1938, un projet de loi sur le régime des armes et du matériel de guerre va dans ce sens et précise que, jusqu'en août 1936, la régulation concernait surtout « les préoccupations du moment : complots, émeutes, attentats, auxquelles (*sic*) s'ajoutait par exemple en 1870 la nécessité de produire rapidement du matériel de guerre[16] ». Après 1935, un arsenal pénal renforcé sert de base à la répression de la contrebande d'armes durant la guerre d'Espagne. Outre les mesures prises dans l'immédiat des troubles politiques, d'autres textes servaient à contrôler le phénomène. En mai 1938, un projet de loi révèle la compilation légale dont le matériel de guerre, les armes et les munitions ont fait l'objet depuis plusieurs siècles :

> « Sans remonter jusqu'aux Déclarations royales de décembre 1660 et mars 1728, on trouve, notamment, et pour partie encore en vigueur, les lois du 24 mai 1834, du 14 juillet 1860, du 14 août 1885, du 13 avril 1895, les décrets du 4 septembre 1870, du 19 juin 1871, du 22 juillet 1920, du 3 septembre 1935, le décret-loi du 23 octobre 1935, divers articles du Code des Douanes et un certain nombre de décrets et arrêtés pris pour l'exécution des textes qui précèdent[17]. »

Durant les années 1930, ces mesures s'agrègent aux moyens mis en place pour lutter contre la contrebande en tous genres, qui avait fortement augmenté depuis quelques années[18]. Parallèlement, la crainte de la circulation d'une population étrangère jugée « indésirable » conduit à un contrôle plus strict des frontières.

B. La surveillance des étrangers

En 1956, sur fond de Guerre froide et d'Algérie, le général Guy Schlesser, chef du contre-espionnage français durant la guerre civile, revient sur la présence d'espions étrangers sur le territoire français vingt années plus tôt :

> « Pour obéir aux lois d'une traditionnelle hospitalité, la France, par ses frontières largement ouvertes, accueillait trop généreusement et pratiquement sans formalités tous les suspects du monde entier, tous les escrocs d'envergure, tous les expulsés de toujours et de partout que des postes, ses "cribles" aux frontières, insuffisants en nombre et souvent en qualité, étaient incapables de filtrer et que sa police spéciale, débordée par tant d'autres occupations, était impuissante à surveiller[19]. »

Le constat, sévère, est pourtant contredit par d'autres auteurs qui ont plutôt insisté sur le renforcement d'un contrôle aux frontières visant explicitement les populations dites

[15] Note du préfet des Pyrénées-Orientales au commissaire central de Perpignan, le 12 octobre 1935. ADPO, 4 M 293.
[16] Projet de loi fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions (gouvernement Daladier III). SHD, GR 6N 342, dossier 3.
[17] Projet de loi fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions (gouvernement Daladier III), mai 1938. SHD, GR 6N 342, dossier 3.
[18] Jean Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2000, p. 329 et suiv.
[19] Guy Schlesser, *Bulletin des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale*, n° 9, 1956.

« indésirables ». Catégorie aux contours poreux, l'« indésirable » sert de synonyme plus acceptable au terme xénophobe de « métèque »[20]. Dans les faits, il décrit souvent les apatrides, ou perçus comme tels, que Hannah Arendt qualifie de « nation des minorités » ou de « peuple sans État »[21]. Bien loin de l'image d'une France aux « frontières largement ouvertes », la philosophe indique que des collaborations officieuses avaient été mises en place entre les différentes forces de répression des pays européens pour mieux gérer le flux des populations « indésirables »[22]. D'après cette dernière, une telle pratique aurait culminé sous le Front populaire[23], ce que des études ont ensuite confirmé.

Pour la politique française à l'égard des populations étrangères, des recherches ont fait date[24]. Le recours aux travaux de Ralph Schor permet de comprendre les enjeux idéologiques propres à l'administration des frontières durant les années 1930. De 1932 à 1934, plusieurs attentats imputables à des étrangers font croître le sentiment de xénophobie en Hexagone[25]. Le 9 octobre 1934, l'assassinat du roi Alexandre Ier de Yougoslavie par des nationalistes croates, des Oustachis, donne lieu à une campagne de presse contre les étrangers « suspects »[26]. En plus des tensions propres au marché du travail, les assassinats spectaculaires et les scandales financiers auxquels sont mêlés des étrangers alimentent la xénophobie. Il s'agit, là encore, d'une conséquence de l'affaire Stavisky[27]. Si l'élection du Front populaire laisse croire à des dispositions positives à l'égard des étrangers, les différents gouvernements qui se succèdent ne rompent pas vraiment avec la politique de fermeté de leurs prédécesseurs[28]. Dans un contexte d'une très forte remontée de la xénophobie, une « chasse à l'indésirable » est encouragée par une grande partie de l'opinion[29]. En réponse, l'État renforce le contrôle à l'égard des populations dites « instables »[30]. Les anarchistes espagnols, dans ce cadre, font l'objet d'une attention spéciale des services de surveillance, qui élaborent des fichages anthropologiques pour mieux

[20] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 125.
[21] Hannah Arendt, *L'impérialisme*, Paris, Fayard, 1982, p. 247 et suiv.
[22] *Ibid.*, p. 267-268.
[23] *Ibid*.
[24] Notamment : R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.* ; Gérard Noiriel, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1988 ; Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France: XIX-XXe siècle*, Paris, Hachette, 1992, 190 p. ; Mary Dewhurst Lewis, *Les frontières de la République. Immigration et limites de l'universalisme en France (1918-1940)*, traduit par Françoise Jaouën, Marseille, Agone, 2010.
[25] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 633-636.
[26] *Ibid.*, p. 636 ; Frédéric Monier, « L'attentat de Marseille (9 octobre 1934) : régicide et terrorisme dans les années trente », *La Révolution française*, 20 mars 2012, n° 1.
[27] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 633-638.
[28] *Ibid.*, p. 639-641 ; G. Noiriel, *Le creuset français*, *op. cit.*, p. 91-94.
[29] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 648-658.
[30] G. Noiriel, *Le creuset français*, *op. cit.*, p. 97.

les réprimer[31]. En parallèle, une « pluie de décrets » renforce les effectifs aux frontières, empêche leur franchissement clandestin et punit les « agitateurs » allogènes à compter de 1938[32]. Déjà, en 1934, une loi devait prémunir la France de l'espionnage étranger quand, de manière simultanée, des mesures avaient été prises pour faciliter le refoulement aux frontières ou contraindre les populations non naturalisées au départ[33].

Le contrôle plus rigoureux des frontières est pensé comme une solution pour gérer l'afflux de populations « indésirables ». C'est à ce titre que des discussions sont engagées en novembre 1934 à l'initiative du ministère de l'Intérieur. Celles-ci sont dirigées par le directeur général de la Sûreté nationale, Charles Magny, qui rappelle durant la réunion préparatoire qu'il faut prioritairement « éviter l'afflux de nouveaux étrangers sur notre territoire » avant de procéder à des expulsions, pour ne pas rendre celles-ci inutiles[34]. C'est à son issue immédiate, le 15 novembre, qu'une circulaire est envoyée aux préfets des départements frontaliers pour qu'ils fassent connaître leur position sur les moyens à accorder à cette politique[35]. Si le délai de réponse est réduit (six jours), les demandes adressées aux préfets sont très paradoxalement nombreuses. Parmi les différentes sollicitations, ils sont notamment interrogés sur la manière dont pourrait être renforcée la collaboration entre les services de police spéciale, l'administration des douanes, les gendarmes et les gardes des Eaux-et-Forêts. Les hauts fonctionnaires sont aussi interpellés sur les espaces où il serait préférable d'augmenter les effectifs des inspecteurs de police et d'établir de nouveaux gardes républicains mobiles. Les discussions ont certes duré longtemps – près d'un an et demi –, mais l'administration centrale s'est montrée prête à installer de nouveaux agents, ce qui témoigne de sa profonde inquiétude. De leur côté, les autorités préfectorales donnent de l'écho au discours de leurs subalternes qui se plaignent notamment d'une frontière rendue perméable par la pauvreté en effectifs.

Dans les faits, le contrôle frontalier est le fruit d'une collaboration entre plusieurs services. Les gardes républicaines mobiles (GRM) et les brigades départementales de gendarmerie sont toutes deux placées sous le commandement militaire[36]. Elles ont une mission de maintien de l'ordre et de contrôle routier. S'y ajoute le commandement de la préfecture pour

[31] *Ibid.*, p. 98-99.
[32] R. Schor, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, *op. cit.*, p. 665-668.
[33] *Ibid.*, p. 582 et suiv.
[34] Procès-verbal de la réunion de préparation de la commission interministérielle chargée de l'étude du renforcement de la surveillance des frontières, le 15 novembre 1934. ADPO, 4 M 417.
[35] Circulaire du ministère de l'Intérieur (DGSN) aux préfets des départements frontaliers, le 15 novembre 1934. ADPO, 4 M 417.
[36] Les deux commandements les plus impliqués sont ceux de la 16e et de la 18e région militaire (respectivement pour les Pyrénées-Orientales d'une part, et les Hautes et Basses-Pyrénées de l'autre). La 17e région militaire, beaucoup plus calme, car moins peuplée et plus difficile d'accès, correspond au centre des Pyrénées.

la police spéciale, composée de commissaires et d'inspecteurs de police spéciale, qui fait remonter à la Sûreté nationale les mouvements de populations suspects et surveille les activités d'organisations jugées « dangereuses d'un point de vue national ». Enfin, un contrôle fiscal est effectué sous la direction générale des douanes, compétence qui revient au ministère des Finances. Il s'agit essentiellement de répression de la contrebande, mais la douane peut aussi être amenée à contrôler les flux de population.

C. Une frontière poreuse : l'exemple des Pyrénées-Orientales

À l'échelle départementale, les discussions engagées en vue du contrôle de la frontière mettent en exergue les difficultés quotidiennes pour son administration. Les Pyrénées-Orientales représentent à ce titre un espace d'observation idoine, tant pour la place accordée à ce département dans les discussions avant la guerre civile[37] que pour celle qui sera la sienne à partir de juillet 1936.

Les autorités locales insistent d'abord sur la difficulté pour adapter la surveillance au relief pyrénéen. Dans le secteur de la sous-préfecture de Céret, ce sont 108 km de frontière pour lesquels il existe 63 points d'accès faciles à surveiller, auxquels s'ajoutent deux routes nationales et une voie ferrée[38]. Sur l'ensemble du département, 230 km de frontière et 60 km de côtes, quatre gares et trois routes nationales doivent faire l'objet d'une surveillance attentive[39]. Sur toute cette étendue, les effectifs sont trop réduits pour espérer une surveillance efficace. Pour la zone attenante à Cerbère, qui compte 38 km de frontière et 14 points de passage, un commissaire de police spéciale et six inspecteurs se dédient à la surveillance ; un inspecteur est détaché à Port-Vendres[40]. Celle du Perthus, deux fois plus étendue mais moins fréquentée, compte seulement un commissaire de police spéciale et deux inspecteurs sous ses ordres, ainsi que 20 gendarmes[41]. Au total, 330 agents en douane sont affectés à la surveillance frontalière, mais 25 % d'entre eux seraient régulièrement absents pour cause de congé[42]. De surcroît, le personnel affecté à la surveillance de la frontière ne serait pas toujours compétent.

[37] Notons que le préfet des Pyrénées-Orientales est un des trois préfets présents à Paris le 15 novembre 1934 pour discuter du renforcement des frontières françaises.
[38] Rapport du sous-préfet de Céret adressé au préfet des Pyrénées-Orientales, le 16 novembre 1934. ADPO, 1 Z 74.
[39] Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales au ministre de l'Intérieur (cabinet du directeur général de la Sûreté nationale), le 20 novembre 1934. ADPO, 4 M 417.
[40] Rapport du sous-préfet de Céret adressé au préfet des Pyrénées-Orientales, le 16 novembre 1934. ADPO, 1 Z 74.
[41] *Ibid.*
[42] Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales au ministre de l'Intérieur (cabinet du directeur général de la Sûreté nationale), le 20 novembre 1934. ADPO, 4 M 417.

Le préfet l'explique du fait que « les postes frontières (*sic*) de [son] département [sont] plutôt considérés comme des endroits déshérités[43] ».

En tout état de cause, les conditions de travail y semblent particulièrement pénibles. Pour Cerbère, on rapporte au sous-préfet que le bureau des inspecteurs est si petit que le personnel se voit dans l'obligation de travailler debout[44]. La situation est telle qu'un commissaire de surveillance spéciale aurait été dans l'obligation de détruire 20 000 fiches nominatives pour gagner de l'espace[45]. À cela s'ajoute un mobilier insuffisant, ou en mauvais état, comme pour ce bureau dont les pieds ont été tellement rabotés qu'il ne serait plus possible d'y glisser ses jambes[46].

La carence en effectif est présentée comme la cause principale de la perméabilité de la frontière pyrénéenne. Pour le préfet, celle-ci est « essentiellement perméable » parce que « les effectifs de police et de gendarmerie dont [il] dispose seraient déjà manifestement insuffisants pour assurer un contrôle efficace » des points de « passage facile » dont il était question plus haut[47]. En outre, il ajoute que :

> « en dehors de ces passages connus, très praticables et régulièrement empruntés par les contrebandiers et étrangers suspects de toute catégorie, on compte dans [le] département plus d'une centaine de points vulnérables, on aura une idée assez nette de la facilité avec laquelle la frontière pyrénéenne peut être sillonnée dans tous les sens[48]. »

Concrètement, la consultation donne lieu à des inventaires pittoresques de la part des autorités locales. On citera à titre anecdotique celui du sous-préfet de Céret, qui évoque pour le col de Lly une fréquentation par

> « des indésirables de toute nature (trafiquants de cocaïne, suspects au point de vue national, globe-trotters allemands ou hollandais, dont le passe-temps principal est la photographie ou la géodésie, professionnels de la traite des blanches etc…)[49]. »

Cette mise en peinture de la frontière pyrénéenne en véritable « Cour des Miracles » doit néanmoins être nuancée. Il semble en effet qu'une partie des renseignements transmis aux autorités supérieures soit exagérée afin que les crédits financiers ne soient pas affectés à d'autres services. Ce processus, pour lequel Peter Jackson parle d'« intrusion de la politique bureaucratique », est une forme de « politisation du renseignement » sur laquelle il revient[50].

---

[43] *Ibid*.
[44] Rapport du sous-préfet de Céret adressé au préfet des Pyrénées-Orientales, le 16 novembre 1934. ADPO, 1 Z 74.
[45] *Ibid.*
[46] *Ibid.*
[47] *Ibid*.
[48] *Ibid.*
[49] Rapport du sous-préfet de Céret adressé au préfet des Pyrénées-Orientales, le 1er décembre 1934. ADPO, 1 Z 74.
[50] Peter Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 » dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica - Institut de stratégie comparée, 2001, p. 64.

Elle consiste en une interprétation et une communication de renseignements selon des considérations bureaucratiques, en l'occurrence les besoins économiques des postes. De fait, plusieurs indices nous invitent à la prudence quand il s'agit d'évoquer la « perméabilité » de la frontière pyrénéenne. La description de bureaux dans un état lamentable débouche sans ambiguïté sur une demande de réfection du matériel et d'un agrandissement des locaux. Un processus de gonflement des chiffres laisse aussi entendre que le manque d'effectif est sûrement exagéré. Il en va ainsi pour le rapport de force entre la surveillance française et espagnole autour de Céret puisque le sous-préfet compte d'abord 110 unités espagnoles faisant face à 20 unités françaises quand le préfet évoque, pour la même zone, 120 unités espagnoles pour 18 agents français lorsqu'il s'adresse au ministre de l'Intérieur[51]. Enfin, on remarquera également que le préfet n'hésite pas à politiser ses propos pour réclamer des crédits à son supérieur :

> « Si les propositions que j'ai l'honneur de présenter sont adoptées, on pourra organiser contre les terroristes, anarchistes et suspects de toute catégorie, une chasse suffisamment active pour rendre leurs exploits non pas impossibles, certes, mais beaucoup plus malaisés[52]. »

Si les enjeux bureaucratiques et économiques semblent véritables, ils ne doivent pas non plus faire oublier la réalité qui se cache derrière le discours. Et pour cause, les années 1930 sont aussi celles qui permettent la rencontre entre les intérêts de l'administration centrale et locale. Alors que des raisons de politique intérieure poussent cette première à discuter des moyens pour l'administration de la frontière, les préfets savent en tirer avantage pour demander l'amélioration d'un dispositif depuis longtemps défaillant. Largement revue à la baisse pour des raisons d'ordre budgétaire[53], l'amélioration du système de surveillance se concrétise avec les premières mesures de fermeture de la frontière de l'été 1936. En définitive, il paraît certain que la frontière pyrénéenne souffre d'un effectif inadapté à ses contraintes naturelles. Les précédents de la contrebande qui a cours à l'est comme à l'ouest des Pyrénées durant les années 1930 confirment la forte porosité de cet espace.

[51] Le sous-préfet compte 2 commissaires spéciaux, 30 agents de la sûreté, 18 inspecteurs de police spéciale et 50 carabiniers (gendarmes) du côté espagnol (*sic*.). Le préfet se montre plus flou puisqu'il évoque 120 hommes du côté espagnol, « soit 8 fois plus que les effectifs français », ce qui porterait à 18 le nombre de ces derniers.
Voir : Rapport du sous-préfet de Céret adressé au préfet des Pyrénées-Orientales, le 16 novembre 1934 (ADPO, 1 Z 74) ; Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales au ministre de l'intérieur (cabinet du directeur général de la Sûreté nationale), le 20 novembre 1934 (ADPO, 4 M 417).
[52] Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales au ministre de l'Intérieur (cabinet du directeur général de la Sûreté nationale), le 20 novembre 1934. ADPO, 4 M 417.
[53] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole – région d'Hendaye (septembre 1936). SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.

Activité économique traditionnelle des populations frontalières pyrénéennes[54], la contrebande a gagné en importance à mesure du renforcement du contrôle des frontières par les États français et espagnols[55]. Si une pareille pratique devient au 19e siècle un objet central des discussions franco-espagnoles sur les « violations territoriales »[56], Alexandre Dupont remarque qu'elle reste néanmoins un révélateur des limites de l'impuissance étatique durant le second 19e siècle[57]. En tout état de cause, des deux côtés des Pyrénées, les troubles politiques espagnols ont amené une recrudescence du trafic d'armes durant la période précédant la guerre civile.

Comme nous l'avons vu précédemment, les réseaux clandestins d'approvisionnements en armes prennent une certaine importance au début de l'été 1936. Destinée aux partis traditionalistes et réactionnaires espagnols, cette contrebande sert à préparer le coup d'État de juillet. À l'est des Pyrénées, le contrôle de la circulation des armes concerne les groupes affiliés aux forces révolutionnaires d'extrême gauche. Suite à l'écrasement d'un mouvement séparatiste à Barcelone, en octobre 1934, les autorités françaises craignent un reflux de matériel pouvant profiter aux groupes politiques hexagonaux. Selon un lieutenant de gendarmerie :

> « La répression de ce mouvement étant virtuellement terminée, il est indéniable que les insurgés vont tenter de soustraire leur armement aux perquisitions du gouvernement régulier et la France est le lieu tout indiqué de refuge. […] ces armes pourraient recevoir chez nous une destination et un usage qu'il faut interdire à tout prix[58]. »

Que ce soit vers la France ou l'Espagne, l'existence de ces flux illégaux d'armements démontre une certaine perméabilité de la frontière. À leur encontre, faute de véritables moyens, c'est une gestion empirique des événements que les autorités françaises effectuent.

Bilan : la frontière, objet du maintien de l'ordre

La présente analyse nous invite à penser le contrôle frontalier de l'année 1936 dans la continuité des crises politiques françaises et espagnoles des deux années antérieures. C'est pourquoi les autorités en poste parlent d'abord « d'affaire espagnole », « d'événements d'Espagne » avant de parler de guerre (civile). Si le soulèvement est pensé dans la continuité

[54] Alexandre Dupont, « France et Espagne face à la contrebande d'armes pro-carliste (1872-1876) : entre crise diplomatique et impuissance militaire », *Stratégique*, 2018, no 118, p. 197. Alexandre Dupont se réfère aux travaux de Jean-François Soulet (*Les Pyrénées au XIXe siècle*, Toulouse, Eché, 1987).

[55] La question a été suffisamment bien démontrée par l'ouvrage de Peter Sahlins pour qu'on n'ait pas besoin d'y revenir : Peter Sahlins, *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, University of California Press, 1984.

[56] *Ibid.*, p. 240-241.

[57] Déjà, le problème du contrôle frontalier se posait au 19e siècle, en raison d'un manque d'hommes et d'une meilleure connaissance de cet espace de la part des contrebandiers. Pour Alexandre Dupont, « la réalité est que le territoire de la frontière reste celui des frontaliers, et que l'État n'y a pas imposé son contrôle » : A. Dupont, « France et Espagne face à la contrebande d'armes pro-carliste (1872-1876) », art. cit., p. 200-201.

[58] Rapport du lieutenant Tocadens, commandant de section à Prades, sur les investigations pour la répression du trafic d'armes, à Prades le 16 octobre 1934. ADPO, 4 M 293.

des précédentes crises, ce n'est pas seulement car sa gravité est d'abord sous-estimée, mais aussi parce que le contrôle frontalier a été pensé au gré des crises politiques ayant agité la France et l'Espagne depuis les années 1930.

En tout état de cause, le contrôle exercé par les autorités françaises aux portes du territoire répond à des enjeux politiques internes. C'est ainsi que la « perméabilité » des Pyrénées fait craindre la venue d'individus « indésirables » pour l'ordre intérieur, quand le développement de la contrebande fait redouter un armement des groupes politiques français. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les crises politiques espagnoles qui définissent la conduite à adopter de la part d'autorités françaises désireuses d'éviter tout effet de contagion pour le territoire qu'elles administrent. C'est donc une forme de « récupération ombilicale[59] » avant l'heure qui est à l'œuvre puisque les autorités françaises oublient tous les facteurs externes pour le contrôle des armes et frontières. En 1936, la nouvelle législation sert en tout cas de base solide pour faire face aux enjeux à venir.

II. Illégales circulations : la guerre civile en quarantaine

Avec l'éclatement de la guerre civile, l'État français est mû par la volonté de prohiber la circulation des armes à destination du conflit. Pour son introduction en France autant que son acheminement en Espagne, un contrôle est mis en place afin d'éviter tout effet de contagion avec le territoire hexagonal. Essayer de comprendre *qui*, *comment* et *quand* (se) mettent en place de telles mesures suppose une analyse de la documentation administrative. En creux des échanges, c'est la rivalité entre différents ministères pour le contrôle des frontières qui surgit.

La politique française de contrôle de la circulation des armes peut faire l'objet d'un séquençage chronologique. Nous observerons d'abord l'administration de crise de la frontière qui, du coup d'État de juillet jusqu'à l'application des accords de « non-intervention », constitue un premier jalon de politique française. Ensuite, nous analyserons le renforcement de la surveillance de septembre 1936 jusqu'à avril 1937, puis les effets de l'application du plan de contrôle terrestre de « non-intervention » pour enfin étudier le « relâchement » qui, à partir de juillet 1937, aboutit à une baisse du contrôle de la circulation des armes.

[59] Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 91.

A. Été 1936 : une administration de crise

1) Des autorités locales à l'initiative

Durant les premières semaines du conflit, le gouvernement français s'est appliqué à rappeler aux autorités locales l'interdit qui frappait déjà la contrebande des armes. La gestion de crise abandonne au départ la question de la contrebande pour mieux se concentrer sur le régime d'exportation de matériel de guerre d'État à État. En tout état de cause, c'est seulement l'introduction d'armes espagnoles sur le sol français qui semble inquiéter les autorités françaises puisque, le 28 juillet, l'ordre est donné par le ministère de l'Intérieur de désarmer « tout élément espagnol entrant France[60] ». En l'absence de directives, les autorités appliquent la réglementation en vigueur.

Les autorités locales ont dû faire preuve d'initiative face à la crise espagnole. Le 21 juillet, le préfet des Pyrénées-Orientales s'adresse au directeur général de la Sûreté nationale pour lui rendre compte de la situation intérieure dans la Péninsule. Face à l'afflux possible de réfugiés en France, il explique :

> « Les postes-frontière (*sic*) ont été renforcés par des éléments de gendarmerie et une permanence de jour et nuit est assurée, en liaison avec la Douane. Des patrouilles sont également faites aux passages fréquentés habituellement[61]. »

C'est la gestion de crise à l'échelle locale qui force l'administration centrale à se positionner. Il en va ainsi pour des envois de bérets militaires aux insurgés dans les Pyrénées-Orientales. Inquiet de la nervosité de la population – notamment des milieux de gauche –, le préfet indique avoir autorisé l'envoi des pièces d'uniforme, mais avoir pris l'initiative d'interdire toute marchandise « pouvant être considérée comme équipement des belligérants[62] » ; il lui importerait d'ailleurs de connaître la position du directeur général de la Sûreté nationale sur la question. C'est huit jours plus tard, après consultation par le ministère de l'Intérieur, que les Affaires étrangères font savoir qu'elles « approuvent pleinement les instructions données par M. le préfet des Basses-Pyrénées »[63].

Cette irruption du Quai d'Orsay est symptomatique de la lutte d'influence que se livrent plusieurs ministères vis-à-vis de l'aide à apporter à la République espagnole et, au sein de ces

[60] Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Documents diplomatiques français : 1932-1939 - 2e série (1936-1939)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1966, vol.Tome III (19 juillet-19 novembre 1936).
[61] Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales au ministre de l'Intérieur (DGSN, cabinet du directeur général), le 21 juillet 1936 à Perpignan. ADPO, 4 M 413.
[62] Rapport du préfet des Basses-Pyrénées adressé au Directeur général de la Sûreté nationale (Intérieur), le 1er août 1936. CADN, 396PO/B 561, dossier 2bis.
[63] Lettre du ministre des Affaires étrangères adressée au ministre de l'Intérieur (Sûreté nationale – Direction de la police du territoire et des Étrangers – secrétariat), le 8 août 1936. *Ibid*.

derniers, certains hauts fonctionnaires. Le rôle du ministère des Affaires étrangères dans la mise en place de la politique de « non-intervention » est un phénomène bien documenté[64], mais son implication comme décisionnaire de politique intérieure est moins connue. Le mois d'août 1936 est celui durant lequel l'Intérieur est dépossédé de cette question au profit du Quai d'Orsay. À la suite des échanges en Conseil des ministres du 8 août, la Sûreté nationale s'adresse aux préfets pour leur communiquer une interdiction des exportations d'armes de guerre. Celle-ci est ordonnée par les Affaires étrangères :

> « Vous avise que [le] ministre [des] Affaires étrangères a adressé le 9 août à (*sic*) ministre [des] Finances [le] télégramme ci-après :
>
> Conformément à la décision prise le 8 août en Conseil des ministres, l'exportation à destination de l'Espagne et de ses possessions du matériel de guerre spécifié dans la liste annexée au décret du 3 septembre 1935 doit être, jusqu'à nouvel ordre, interdite sans exception[65]. »

Quelques jours plus tard, c'est le même ministère qui somme la direction des douanes de « prendre toutes mesures utiles » vis-à-vis d'une possible contrebande pratiquée par des citoyens espagnols dans le Pays basque[66].

D'abord livrées à elles-mêmes, les autorités locales administrent la frontière franco-espagnole de manière autonome. Jusqu'aux premières directives du Quai d'Orsay, elles pouvaient cependant fonder leur conduite sur la réglementation récente du commerce des armes. C'est pourquoi tout laisse à penser que les autorités préfectorales ont globalement dû appliquer le régime de prohibition mis à l'œuvre depuis 1934. À partir du mois d'août 1936, et spécialement du 8, l'affirmation du Quai d'Orsay comme décisionnaire unifie les efforts et met fin à la gestion dispersée de la crise, ce qui témoigne d'une véritable volonté de surveillance et, de fait, d'une mise en obstacle aux flux illégaux.

2) Le renforcement des effectifs

La préoccupation pour la surveillance de la frontière franco-espagnole débouche sur un renforcement des effectifs. Avant le conflit, la zone dénombrait des forces de maintien de l'ordre dans les proportions qui ont précédemment été énoncées. Provenant de différentes administrations, ces services sont appelés à collaborer malgré des objectifs parfois distincts.

---

[64] Plusieurs études ont montré comment Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, a œuvré à cette fin. On peut notamment se reporter à la biographie écrite par Renaud Meltz ou à l'article de portée générale écrit par Claude Thiébaut : Renaud Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 456 et suiv. ; Claude Thiébaut, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne: actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 23-43.

[65] Circulaire de la Sûreté adressée aux préfets de France, d'Algérie et de Police, le 14 août 1936. ANF, 19940498/10, dossier n° 298.

[66] Télégramme du ministère des Affaires étrangères adressé à la Direction générale des douanes (Finances), le 19 août 1936. CADN, 396PO/B 561, dossier 2bis.

Pour ceux qui surveillent la frontière, la guerre civile espagnole représente une occasion pour renouveler les demandes formulées depuis 1934. Nous pouvons à ce titre citer le premier rapport du commandant Guy Schlesser sur la surveillance de la frontière franco-espagnole à Hendaye[67]. Celui-ci constitue le premier compte rendu de mission du commandant et permet, comme les deux autres qui seront ensuite cités, de dresser un état des lieux de la surveillance. La série de rapports passe pour être inédite et a comme qualité d'avoir été produite par un adversaire des « frontières largement ouvertes[68] » et, semble-t-il, d'un partisan de la neutralité française dans le conflit espagnol. Au retour de sa mission, le chef de la Section de Centralisation du Renseignement (SCR) tient d'abord à évoquer les imperfections de la surveillance soulignées depuis 1934. Il revient par la même occasion sur les discussions engagées par la commission interministérielle, puis regrette que le décret-loi proposé l'année suivante n'ait pas été voté en raison d'un manque de crédits. Les difficultés soulignées sont globalement les mêmes, puisqu'il revient sur le déséquilibre entre les forces de l'ordre françaises et espagnoles – 80 pour 16 dans les Basses-Pyrénées – pour ensuite souligner les conséquences de cette carence :

> « Le réseau que constituent les différents postes de douaniers, de gendarmes ou de garde-forestiers disséminés sur toute l'étendue de la frontière est beaucoup trop peu resserré pour s'opposer d'une façon efficace aux pérégrinations de tous les individus qui exercent leur trafic et dont certains peuvent être dangereux au point de vue national[69]. »

À la différence des rapports produits par les autorités préfectorales, il ajoute cependant que la collaboration entre les services a « des défauts [qui] ont été souvent signalés » lorsque la surveillance en temps de paix était confiée au ministère de l'Intérieur. Pour Guy Schlesser, un commandement unique de corps de gardes-frontière, réunissant douaniers, gardes forestiers, gendarmes et inspecteurs de police spéciale permettrait d'avoir une « frontière saine » et de garantir son inviolabilité. Dans le contexte de concurrence bureaucratique déjà décrit, cette remarque révèle les disputent qui existent entre le ministère de la Défense nationale et ceux de l'Intérieur et des Finances, en vue du contrôle des frontières. Elle se double d'une sollicitation destinée au pouvoir central puisqu'un renforcement des brigades de gendarmes gardes-frontières est souhaité conjointement à l'ouverture de postes d'inspecteurs et de commissaires de police spéciale[70]. Une pareille requête trouve de l'écho dans les Pyrénées-Orientales, où le commandant de gendarmerie se plaint que seulement quatre brigades

[67] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole – région d'Hendaye (septembre 1936). SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.
[68] Nous renvoyons ici le lecteur à la citation de général Schlesser, quelques pages plus haut.
[69] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (sept. 1936), *Ibid*.
[70] Le commandant Guy Schlesser fait savoir que seulement 20 brigades avaient été créées sur les 200 demandées au départ. *Ibid*.

aient été affectées[71]. Dans ces circonstances, le ministère de la Défense nationale consent à envoyer des effectifs sur certains points sensibles[72], mais cela resterait insuffisant pour faire face à l'urgence de la situation[73]. Il en va de même dans les Basses-Pyrénées, où des gardes républicains mobiles sont envoyés dès la fin du mois de juillet pour surveiller la contrebande pouvant être effectuée au profit des insurgés[74].

Pour les autorités, les nécessités du moment semblent avoir été satisfaites, au moins dans l'ensemble, mais elles demandent encore à être renforcées. Guy Schlesser souligne qu'« un gros effort a été consenti » pour faire face à l'afflux de réfugiés et surveiller la frontière[75]. Si les effectifs sont encore « insuffisants » et les patrouilles mal réparties, les ordres semblent avoir été donnés pour que la frontière pyrénéenne soit la plus hermétique possible. En dépit des scandales ayant éclaté dans la presse, le commandant Guy Schlesser affirme que « la neutralité du gouvernement français n'en parait pas moins un fait indiscutable » et ajoute que « la conduite des autorités chargées de la surveillance de la frontière est rigoureusement conforme à la déclaration de neutralité du Gouvernement français »[76]. Le 22 août, le contrôle de la contrebande d'armes se fait meilleur, car « la surveillance douanière et policière à la frontière semble, aujourd'hui, très efficace » aux yeux du commissaire de police spéciale d'Hendaye[77]. Le même jour, les Affaires étrangères communiquent aux autorités républicaines que des mesures ont été prises pour empêcher tout approvisionnement des insurgés installés au Maroc espagnol[78]. Menés conjointement à l'échelle locale et décidés depuis Paris, les renforcements d'effectifs ne suffisent cependant pas à la fermeture complète de la frontière.

[71] Les autres brigades ont été réparties sur les autres départements pyrénéens et la frontière suisse. Rapport du ministre de l'Intérieur au préfet des Pyrénées-Orientales (cabinet), le 14 août 1936. ADPO, 4 M 417.
[72] *Ibid*.
[73] Rapport du chef d'escadron Baggio, commandant de la compagnie des Pyrénées-Orientales, au préfet des Pyrénées-Orientales, le 17 août 1936. ADPO, 4 M 417.
[74] Lettre adressée à Jean Pujo, receveur particulier des Finances en retraite à Hendaye, le 31 juillet 1936. Le producteur du document est inconnu, il s'agit très probablement d'un service du ministère de l'Intérieur. ANF, 19940500/321, dossier 4 679.
[75] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (sept. 1936), *Ibid*.
[76] *Ibid*.
[77] Les échanges concernent spécifiquement d'un signalement d'un trafic d'armes au bénéfice des insurgés espagnols. Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale d'Hendaye adressé au directeur de cabinet du ministère de l'Intérieur, le 22 août 1936. ANF, 19940496/62, dossier 1 750.
[78] Un aide-mémoire des républicains a été transmis le 7 août aux autorités françaises, mais la réponse tarde jusqu'au 22 août. Un « contrôle strict » aurait été mis en place afin d'empêcher toute assistance en « articles nécessaires à la conduite des hostilités ». Rapport du ministère des Affaires étrangères français (Afrique et Levant), le 22 août 1936 à Paris. Transmis par l'ambassade d'Espagne parisienne à son ministère de référence. AGA, « *archivo de Barcelona* », RE 123, *carpeta 3*.

3) Une frontière encore perméable : l'exemple des Basses-Pyrénées

L'exemple des Basses-Pyrénées montre que la frontière reste perméable malgré des efforts conjoints. La première cause de cette carence relève du manque d'effectif qui a de nombreuses fois été dépeint. Face au développement d'une contrebande d'armes au profit des rebelles espagnols, des mesures sont rapidement prises par l'administration des Finances. Au début du mois d'août, ce phénomène amène le déplacement des unités de la douane, puisque le préfet explique que

> « des douaniers supplémentaires sont mis en service sur [s]a demande, afin de renforcer [la] surveillance [des] contrebandes, ce renfort utile est cependant insuffisant pour assurer [un] contrôle efficace d'autant que [lui] est signalé [une] contrebande très importante au profit des insurgés[79] »

Le déplacement momentané d'effectifs de douane se veut efficace, mais pâtit vite de problèmes de ressources humaines :

> « Mais cette mesure qui entraînera une dépense importante du fait du paiement aux intéressés des indemnités réglementaires de déplacement, risque de nuire à la répression de la fraude, en raison des prélèvements effectués sur des effectifs déjà trop restreints. Aussi, M. le ministre des Finances a-t-il demandé au préfet des Basses-Pyrénées d'examiner s'il ne serait pas préférable de confier à la garde mobile, particulièrement qualifiée pour assurer la police de la circulation des armes à l'arrière de la frontière, le soin d'appuyer l'action exercée à la sortie par la douane[80]. »

Le déplacement des effectifs sur certains points stratégiques empêche une surveillance complète du territoire. La police se plaint ainsi d'un impossible dépistage des éventuels dépôts de munitions cachés en vue de leur passage frontalier[81]. Le port de Bayonne, où de nombreux bateaux espagnols viendraient fréquemment, ne peut pas non plus être contrôlé[82]. Considérée comme dissuasive par « sa nature à décourager ceux qui seraient tentés de se livrer à ce commerce [des armes][83] », la présence policière et douanière souffre donc de réelles difficultés pour mettre fin au trafic clandestin. Il en va de même pour les gendarmes et gardes républicains mobiles pourtant « dignes des plus grands éloges » d'après Guy Schlesser[84]. Leur présence ne rendrait en effet

[79] Télégramme du préfet des Basses-Pyrénées adressé au ministre des Finances et en communication au ministre de l'Intérieur, à Pau le 1er août 1936. ANF, 19940500/321, dossier 4 679.
[80] Copie d'une lettre du Directeur général des douanes adressée au ministre des Affaires étrangères, à Paris le 13 août 1936. CADN, 396PO/B 561, dossier 2bis.
[81] Copie d'un rapport du commissaire divisionnaire d'Hendaye adressé au contrôleur général des services de Police criminelle (2e section), à Hendaye le 13 août 1936. ANF, F7 14676, dossier 750 191.
[82] Rapport du préfet des Basses-Pyrénées adressé au ministère de l'Intérieur (DGSN), le 17 octobre 1936. ANF, F7 14676, dossier 899 191.
[83] Rapport du commissaire divisionnaire chef de la 7e brigade de police mobile adressé au contrôleur général des services de police criminelle, à Bordeaux le 14 août 1936. ANF, F7 14676, dossier 750 191.
[84] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (sept. 1936), *Ibid*.

> « pas impossible, aux dires d'informateurs bien placés, que les contrebandiers professionnels aient transportés à dos d'homme par des sentiers mal surveillés dans ce pays montagneux et boisé, des chargements qui ne pouvaient guère excéder une trentaine de kilos[85]. »

Des complicités sporadiques peuvent aussi expliquer la perméabilité frontalière. Celle-ci se traduit d'abord en « gestes » pour le commandant Schlesser, pour qui « l'attitude de certains Français reste regrettable ». En plus des provocations des organisations politiques, il signale « des douaniers [qui] auraient salué le poing levé la délégation communiste conduite par le député Jacques Duclos[86] ». Du côté des insurgés franquistes, les accusations se font plus virulentes. Ils font en effet savoir qu'après le 20 juillet :

> « Cette neutralité défendue par ledit gouvernement n'a, en réalité, jamais été respectée. Depuis le premier moment et dans les formes les plus diverses, elle a été violée, spécialement par la frontière d'Irun, où se sont accrus les envois d'armes et de munitions ainsi que la tolérance et même la complicité des autorités françaises en faveur des rouges, à mesure que la situation de ces derniers devenait plus difficile sur ladite frontière[87]. »

Manifestement, les accusations d'une complicité de certains agents se font doucement entendre de l'autre côté des Pyrénées. Difficile à documenter de l'aveu même des insurgés[88], la complicité de douaniers ne doit pas faire d'ombre aux efforts indiscutables menés par différents ministères contre le trafic illégal. Si des limites apparaissent rapidement, la présente analyse montre que la frontière est certes perméable, mais fermée dans la mesure du possible par les autorités locales et le gouvernement français.

Face à la conduite du gouvernement français et de ses agents, la contrebande semble avoir été réellement gênée. Le témoignage du militant communiste Michel Feintuh confirme cette impression et donne la mesure de cette application à la frontière pyrénéenne pour ceux qui voulaient acheminer illégalement des armes :

> « Au début de l'agression fasciste, le contrôle pour l'application de cette même politique garrottait toute l'aide française à la République espagnole. Il fallait des ruses de Sioux pour faire parvenir à travers les frontières terrestres ou par mer le moindre matériel de guerre à l'Espagne républicaine[89]. »

---

[85] *Ibid*.
[86] *Ibid*.
[87] Notre traduction (n.t.) : « Esta neutralidad patrocinada por dicho Gobierno, en realidad, no ha sido nunca respetada. Desde el primer momento y en las formas más diversas se ha venido violando especialmente por la frontera de Irún aumentando la intensidad de los envíos de armas y de municiones así como la tolerancia y aun la complicidad de las autoridades francesa en favor de los rojos, a medida que la situación de éstos en la dicha frontera se hacía más difícil ». AGA, *archivo de Burgos*, R 613, exp. 1 "informaciones verificadas al SIM".
[88] « La grande difficulté de documenter des faits pour lesquels les forces de police et la douane sont les premières complices devra facilement atteindre votre perspicacité ». (n.t.) : « Fácilmente se alcanzara a su perspicacia la gran dificultad de probar documentalmente hechos en que los propios agentes de la autoridad y de la aduana son los primeros cómplices »). Lettre adressée à l'ambassadeur de Grande-Bretagne et au roi d'Italie par le cabinet diplomatique insurgé, le 1er septembre 1936. AGA, *archivo de Burgos*, R 614, exp. 2, "Declaración de la Junta de Defensa sobre conducta del Gobierno francés (*sic*.)".
[89] Jean Jérôme, *La part des hommes : souvenirs d'un témoin*, Paris, Acropole, 1983, p. 180-181.

Les premières semaines du conflit espagnol sont donc, au moins dans l'ensemble, celles d'une application stricte de la législation en matière de contrebande des armes. En tout état de cause, le ministère des Finances et celui de l'Intérieur se sont appliqués à maintenir la frontière fermée, quand ses agents s'attachent au bon respect des règles. Dans ce contexte de crise, le Quai d'Orsay occupe la posture de décisionnaire quand le ministère de la Défense nationale et de la Guerre se meut en observateur satisfait de l'application de la loi et, plus généralement, du respect de la « neutralité française ». Certes, nous verrons que les hésitations françaises ont pu mener à une conduite erratique à l'égard du trafic sous licence. Celui qui se situe hors de la loi fait néanmoins face à une frontière assurément close.

B. Septembre 1936-avril 1937 : un renforcement français et de premières fissures

La crainte conjointe d'une guerre européenne et d'une propagation de la révolution sociale espagnole sur le sol français amène les autorités hexagonales à améliorer le dispositif de contrôle sur la frontière. Pour ces deux raisons, la France ferme les Pyrénées aux envois de matériel militaire, dans un sens, et aux flux humains, de l'autre.

1) L'entrée en vigueur de la « non-intervention »

Le renforcement du contrôle frontalier fait d'abord suite à la signature des accords internationaux de « non-intervention ». Après une première réunion du Comité international réuni à Londres, une liste du matériel prohibé est mise en place pour décider ce que le cadre permet encore et ce qu'il interdit.

Dans ce contexte, la France s'attache à ce que la neutralité qu'elle promeut soit respectée sur son propre territoire. C'est pourquoi le trafic légal des armes est régulé par un avis aux exportateurs publié le 8 septembre[90]. Si cette décision sort momentanément du cadre de notre analyse, elle a des implications directes pour notre sujet puisque la frontière se veut hermétique aux envois d'armes. Cela passe notamment par un renforcement du contrôle frontalier. Et pour cause, les Pyrénées deviennent l'objet de toutes les attentions, notamment des journaux qui se posent en adversaires idéologiques du gouvernement français de Front populaire. Tout passage suspect fait l'objet de discussions et de campagnes de presse dont les autorités veulent se prémunir. La contrebande est donc directement visée, certes implicitement, par les mesures de fermeture des frontières au commerce des armes.

[90] Avis aux exportateurs sur les armes et le matériel de guerre. CADC, 86CPCOM/145.

Les dispositions relatives à la « non-intervention » ont des conséquences funestes pour les envois en contrebande. En juin 1938, Léon Blum va dans ce sens en expliquant avoir respecté les accords de neutralité au moins jusqu'au milieu de l'année 1937.

> « Pour obtenir cet accord et pour en assurer l'efficacité, [le gouvernement] a volontairement renoncé à l'usage de la liberté commerciale en ce qui touche les matériels de guerre. Il a privé le gouvernement régulier d'Espagne de cette même liberté.
>
> Plusieurs mois se sont passés ainsi. […] Pendant toute cette période, la France a rempli avec l'exactitude la plus scrupuleuse les obligations qui avaient été contractées en son nom. Je me bornerai là-dessus à fournir une preuve : l'attestation solennellement délivrée par le chef du Contrôle international [du comité de non-intervention][91]. »

En juillet 1937, date de la fin du contrôle international mis en place par le *Non-Intervention Committee* sur la frontière française, la preuve serait faite d'une « neutralité » française. La déclaration de Léon Blum mérite que l'on s'y arrête. Il convient d'abord d'en relativiser la portée, car le respect « scrupuleux » de la « non-intervention » semble avoir été contredit dans la pratique par des envois d'apparence légale dès le début de la guerre civile. D'autre part, il importe que les « scrupules » du gouvernement français à respecter les dispositions légales qu'il s'était fixées ait pu être jugé absurde par les représentants espagnols, y compris en novembre 1937, lorsqu'il fait le choix d'un « relâchement » de la prohibition. On citera à titre d'exemple le ministre de la Défense nationale républicain espagnol, Indalecio Prieto, qui se plaint en ces termes des « scrupules » du gouvernement français :

> « Concernant son attitude apparemment décisive, je vois la quantité considérable de scrupules que le gouvernement français a pour tout ce qui se rapporte au transit de matériel de guerre par son territoire, scrupules qui se traduisent par une série d'exigences, que je me plais à considérer comme absurdes, sur le "maquillage" – si l'on se défait du terme indiqué de "camouflage" – dont on doit pourvoir les marchandises. La majeure partie de celles-ci n'a besoin d'aucun maquillage[92]. »

Dans ce contexte, nul doute que, en l'absence de fondement légal, la contrebande a d'autant plus souffert des dispositions françaises relatives à la « non-intervention ».

2) L'Espagne et la peur d'une insurrection « rouge »

Parallèlement à la crainte d'un conflit généralisé, la question espagnole fait aussi redouter l'irruption d'une révolution sociale en France. La peur d'une exportation de la guerre civile au nord des Pyrénées a été analysée dans la première partie de la thèse[93] et doit

[91] Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention », *Le Populaire*, 24 juin 1938, n° 5 609.
[92] (n.t.): « Veo la cantidad considerable de escrúpulos que, sobre su actitud aparente decisiva, tiene el Gobierno francés por lo que respecta al tránsito de material por su territorio, escrúpulos que se traducen en una serie de exigencias, que me atrevo a reputar de absurdas, sobre el disfraz – atendiendo a su indicación prescindo de la palabra camuflaje – que debe ponerse a las mercancías. La mayor parte de ellas no son susceptibles de disfraz alguno. ». Lettre d'Indalecio Prieto à Ángel Ossorio y Gallardo, ambassadeur de la République espagnole à Paris, le 4 novembre 1937. Archives de la FIP citée dans : Octavio Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, Madrid, Fundación Indalecio Prieto/Ministerio de Defensa, 2017, p. 590.
[93] Voir p. 52 et suiv.

être brièvement rappelée pour comprendre l'administration de la frontière espagnole au début du conflit. Cette appréhension est manifestement partagée par les milieux militaires qui, comme nous l'avons vu, se chargent de l'administration de la frontière depuis le début de la crise. En 1936, l'État-major des armées est « obsédé » par « le spectre de la subversion communiste[94] », qu'elle voulait déjà déjouer au début des années 1930[95]. Dans ce cadre, les bruits d'exactions en Espagne – tout particulièrement à Puigcerdà – amènent un renforcement du contrôle frontalier qui, par sa présence, contrarie l'activité de contrebande.

Le 19 septembre, les rumeurs à propos des violences commises en Espagne républicaine et, surtout, celle d'une tentative insurrectionnelle à Perpignan inquiètent les services de police[96]. C'est dans ce contexte que le général Goudot, chef de la 16e région militaire, recommande une fermeture totale de la frontière :

> « Il est à retenir que plus la guerre civile se prolonge en Espagne, plus la situation des habitants frontaliers devient critique – Les perpétuelles allées et venues à travers la frontière franco-espagnole de sujets espagnols très douteux, entretiennent du côté français une crainte et une anxiété qui sera susceptible de dégénérer en terreur au moindre incident.
>
> La fermeture complète de la frontière mettrait un terme aux contact (*sic*) journaliers entre français et espagnols terroristes (*sic*)[97]. »

Malgré les appels pour l'installation d'un cordon sanitaire[98], la frontière est seulement fermée à Bourg-Madame, face à Puigcerdà, alors que la surveillance est renforcée dans le périmètre[99]. En novembre, au retour de la visite des trois régions militaires qui bordent la frontière pyrénéenne, le capitaine Renaudeau d'Arc se fait lui aussi le défenseur d'un renforcement des effectifs pour faire face au risque d'insurrection armée[100].

C'est donc la volonté d'un respect apparent des accords internationaux conjointe à la peur d'une insurrection révolutionnaire qui amènent les forces de l'ordre à renforcer le contrôle dans cet espace limitrophe. Dans ce contexte, les contrebandiers doivent composer avec des forces de l'ordre en nombre considérable.

---

[94] P. Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 », art. cit., p. 67.
[95] Georges Vidal, « Les chefs de l'armée française face au communisme au début des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001, vol. 70, no 2, p. 117-126.
[96] Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales adressé au ministre de l'Intérieur, le 19 septembre 1936. ADPO, 4 M 413.
[97] Rapport du général Goudot, commandant de la 16e région militaire, au ministre de la Défense nationale et de la Guerre (EMA – 2e Bureau – Service de Renseignement), à Montpellier le 15 septembre 1936. SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[98] La métaphore médicale se veut une référence au champ lexical utilisé par l'État-major des armées quand il s'agit d'évoquer la situation à la frontière : il y a des *maux* et des *remèdes*.
[99] Compte rendu de la réunion de l'État-major des armées du 19 septembre 1936. SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[100] En conclusion, le capitaine propose un « plan particulier troubles graves » indépendant du « Plan de Protection » déjà prévu en cas de grèves. Rapport du capitaine Renaudeau d'Arc au sujet de la mission exécutée dans les 16e, 17e et 18e régions militaires, le 18 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.

3) Une frontière « peuplée d'uniformes »

Le 31 octobre, une note de renseignement de l'État-major des armées fait état du renforcement des effectifs près du village de Bourg-Madame pour dire que

> « Il y a du côté français un véritable déploiement de force armée (gendarmes et mobiles) qui occupent tous les itinéraires principaux conduisant vers l'Espagne. Bourg-Madame est peuplé d'uniformes. La route neutre de Bourg-Madame à Ur est jalonnée de 500 m. en 500 m. par des douaniers renforcés de gardes mobiles[101]. »

Tout indique que ce constat fait loi pour la plus grande partie des Pyrénées.

Au fil des semaines, la surveillance frontalière passe pour être sans cesse améliorée. Le rapport produit en novembre 1936 par le capitaine Renaudeau d'Arc confirme d'abord que la frontière reste perméable à l'est et à l'ouest des Pyrénées, mais est réputée « infranchissable » dans la région centrale[102]. Peu à peu, l'observation se fait de plus en plus soutenue, au point que le commandant Guy Schlesser fasse état de 300 gardes républicains mobiles arrivés au renfort des 200 gendarmes déjà présents pour assurer la surveillance de Cerbère à La Tour de Carol[103]. Rédigé le 10 décembre 1936, ce nouveau rapport sur la frontière franco-espagnole rend compte d'une surveillance frontalière « parfaitement organisée » sur 120 km de frontières. Il signale aussi la présence des troupes « dont l'emplacement a été judicieusement choisi – et en patrouilles remarquablement actives. Les consignes sont claires et précises ; le service impeccable est assuré sans défaillance[104] ». Un dossier d'archives de l'État-major des armées conservé au Service Historique de la Défense de Vincennes contient de nombreux échanges sur le contrôle frontalier et montre comment les effectifs ont été installés afin d'annihiler toute contrebande des armes[105]. Ces derniers témoignent d'un réel intérêt à ce que celle-ci reste étroitement surveillée grâce à la présence de plusieurs centaines d'agents.

C'est aussi la coopération entre différents services qui permet de gêner la contrebande. Dans les Basses-Pyrénées, le préfet fait état en septembre 1936 d'une très bonne collaboration entre les administrations rendant la contrebande des armes « impossible, du moins très difficile[106] ». En mars 1937, les consignes données par l'administration militaire à ses

[101] Note de renseignement du 2e Bureau, Service de Centralisation du Renseignement, État-major des armées, le 31 octobre 1936. La note est parvenue au général commandant la 16e région militaire. SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[102] Rapport du capitaine Renaudeau d'Arc au sujet de la mission exécutée dans les 16e, 17e et 18e régions militaires, le 18 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.
[103] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole – région des Pyrénées-Orientales (10 décembre 1936). SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.
[104] *Ibid*.
[105] SHD, GR 7N² 2253, dossier 1 : « frontière espagnole ». Il comprend les échanges des généraux commandants les régions militaires pyrénéennes avec leur ministère de rattachement ainsi que des archives de la Sûreté nationale.
[106] Lettre du préfet des Basses-Pyrénées au ministre des Affaires étrangères, à Pau le 14 septembre 1936. CADC, 86CPCOM/145.

agents permettent de constater que le contrôle des flux interlopes reste une priorité puisque la fouille des véhicules motorisés doit aussi être doublée de celles des chargements transportés à dos d'ânes et de mulets[107]. De l'aveu même de Maurice Jaquier, militant et contrebandier à l'occasion du conflit, le déploiement des forces de l'ordre sur plusieurs kilomètres de profondeur a rendu les envois illégaux d'armes très difficiles dans les premiers mois du conflit[108].

En définitive, les échanges administratifs prouvent que des efforts ont été faits pour que la frontière soit rendue la plus imperméable possible. Pourtant, malgré l'envoi d'effectifs et en dépit des collaborations dont se félicitent les différentes administrations, des divisions apparaissent entre les services quand certains se décident à fermer les yeux – voire à appuyer – la contrebande destinée au camp républicain.

4) Les premières complicités et une profonde fracture chez les fonctionnaires

Durant l'automne 1936, une première crise interne surgit. C'est à cet égard que le second rapport du commandant Guy Schlesser rapporte des envois de matériel d'aviation effectués avec le soutien d'une partie de l'appareil d'État français[109]. Cette pratique aux contours officiels, certes clandestine, fait ressortir les premières divisions entre une partie des effectifs décidée à appliquer la fermeture frontalière et une autre, essentiellement composée d'agents en douane, qui ignore voire encourage le trafic. Ces envois de matériel d'aviation ont été limités[110] et semblent s'inscrire dans un cadre légal[111] : profitant d'une aide d'une partie de l'administration, ils ne font pas partie *stricto sensu* de ce que nous considérons ici comme de la contrebande. Mis en liquidation à partir du mois de septembre 1936, pour cesser totalement au mois de décembre de la même année, ils ont néanmoins donné lieu à une vive animosité entre les services chargés de la surveillance. Guy Schlesser parle de « mesures arbitraires » pour qualifier une complicité que refuse l'administration militaire locale :

> « Par route et par voie ferrée roule à destination de l'Espagne le matériel de guerre, sommairement inspecté par des douaniers dont la complicité – d'ailleurs avouée – n'est que trop évidente ; si les wagons plombés échappent au contrôle des gardes mobiles, les camions sont régulièrement arrêtés par leurs

[107] Surveillance de la frontière franco-espagnole – consignes pour les postes de GRM et des Brigades de Gendarmerie Frontière (Hautes-Pyrénées), le 1er mars 1937. SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[108] Marcel Jaquier parle d'un contrôle sur 50 puis 100 km de profondeur. Maurice Jaquier, *Simple militant*, Paris, Denoël, 1974, p. 129. Cette étendue est peut-être à relativiser puisque le capitaine Renaudeau d'Arc fait plutôt état d'un cordon de 6 à 30 km composé des douanes, des gendarmes et des gardes républicains mobiles. Rapport du capitaine Renaudeau d'Arc au sujet de la mission exécutée dans les 16e, 17e et 18e régions militaires, le 18 novembre 1936. SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.
[109] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (déc. 1936). *Ibid.*
[110] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 29.
[111] Déclarations de l'industriel André Faraggi (9 avril et 2 juin 1941), dossier des dépositions faites en vue du procès de Riom. ANF, 496AP/38, 115.

> patrouilles ; mais la douane est volontairement aveugle et, sur les avis effrayés de la police spéciale, armes, munitions et avions démontés sont immédiatement dirigés sur l'Espagne.
>
> La guerre est déclarée entre les douaniers qui trahissent les devoirs de leur charge et les gendarmes et gardes qui, fidèles à leur consigne, ont refusé de compromettre la dignité de leur uniforme[112] »

En tout état de cause, la connivence de certains fonctionnaires n'échappe pas à leurs collègues, qui constatent également des expéditions d'armes et de munitions en contrebande. En janvier 1937, un officier de marine envoyé en mission spéciale dans les Pyrénées-Orientales signale des événements similaires. D'après lui, certains gendarmes auraient reçu la consigne de ne pas fouiller les camions de matériels suspects se rendant en Espagne depuis Port-Vendres[113]. D'après Guy Schlesser, le problème vient cependant des douaniers, qui rendraient la tâche des militaires inutile :

> « Les gardes mobiles ont pour mission "d'arrêter les véhicules transportant du matériel de guerre", de les signaler aux services de douane et d'alerter la police spéciale.
>
> Mais la douane est volontairement aveugle[114]. »

Pour cette raison, il réclame une application « par tous les agents de l'État » des « règlements de surveillance aux frontières »[115].

L'automne 1936 est par conséquent celui des premières crises internes entre les services de surveillance. Bien appliquée dans son ensemble, cette dernière est rendue inefficace par une complaisance qui pousse le commandant Guy Schlesser à un véritable réquisitoire sur l'intégrité dont tous les services devraient faire preuve. Aux invariables plaintes concernant la perméabilité frontalière s'ajoutent donc celles, en décembre 1936, d'une partie de l'administration qui regrette un premier « relâchement » de la surveillance. Marqués par les discussions relatives à un plan de contrôle de « non-intervention », les mois suivants seront cependant ceux d'un renforcement des dispositifs déjà en place.

C. La France sous surveillance(s) : les conséquences du plan de contrôle de « non-intervention »

La mise en place du plan de contrôle de « non-intervention » est une entreprise exceptionnelle. Première mondiale, ce dispositif de surveillance donne lieu à une coopération internationale entre différents pays membre du comité de Londres[116]. Le projet est partie

[112] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (déc. 1936). *Ibid.*
[113] Ces propos sont tenus par le commissaire spécial de Port-Vendres, qui parle de camions de matériel « sanitaire » suspects. On ne sait pas de qui provient « l'ordre » en question. Rapport du capitaine de frégate Frossard adressé au vice-amiral, préfet de la IIIe région maritime, à Toulon le 8 janvier 1937. SHD, GR 7N^{2} 2898, dossier 2.
[114] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (déc. 1936). *Ibid.*
[115] *Ibid*.
[116] Lors du discours inaugural de l'application du plan de contrôle, le colonel Lunn, chargé de la coordination du dispositif français, explique que « c'est la première fois de l'histoire mondiale qu'un pays autonome […] a accepté

intégrante des dispositions dudit Comité. Nous arrêterons ici notre analyse à l'étude de celles qui ont gêné la pratique de contrebande[117].

1) Un plan de contrôle aux résultats satisfaisants

La mise en place du plan de surveillance est le résultat tardif d'échanges entamés dès l'automne 1936. Mis en place au début du mois de septembre 1936, le comité était d'abord perçu comme un espace de discussion[118]. À partir du mois d'octobre suivant, plusieurs projets se sont succédés sur proposition de différents pays membres d'un sous-comité qui réunissait les pays les plus intéressés par l'affaire espagnole[119]. Après plusieurs propositions, dont la première émane de l'URSS, un projet est accepté par les membres du sous-comité au mois de février 1937[120]. En plus du contrôle maritime des côtes espagnoles, le plan prévoit la présence de 800 observateurs aux frontières terrestres de l'Espagne afin d'inspecter la circulation des armes et des volontaires à destination du conflit[121]. Au départ, l'objectif est d'« empêcher, ou au moins limiter, l'entrée en Espagne de matériels de guerre, puis de volontaires » grâce à la présence d'agents placés le long du massif pyrénéen[122].

Le versant français de la chaîne montagneuse est l'objet d'un contrôle accru des circulations illégales d'armes. À partir du 24 avril, à minuit, 150 agents étrangers issus de pays neutres – non membres du sous-comité – sont placés le long des Pyrénées[123]. Pour chacun des cinq départements frontaliers, une zone de surveillance est attribuée à un administrateur

---

l'idée d'avoir des observateurs admis au travail exécuté par ses fonctionnaires à l'intérieur de ses frontières ». Copie de la lettre du colonel Lunn à ses collaborateurs lors de son entrée en service. Transmise par le préfet des Basses-Pyrénées au cabinet du ministre de l'Intérieur, à la direction générale de la Sûreté nationale, au cabinet du président du Conseil ainsi qu'au cabinet du ministre des Affaires étrangères. ANF, 19940500/321, dossier 4679.

[117] Le rôle du comité de non-intervention vis-à-vis du trafic d'apparence légale sera plus largement abordé dans le chapitre suivant. Il s'agira de comprendre son impact pour la circulation internationale des armes et du matériel de guerre envoyés en transit.

[118] Il s'agissait avant tout pour les pays membres du sous-comité (notamment la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'URSS ou des pays producteurs d'armes comme la Belgique et la Tchécoslovaquie) de documenter les dénonciations au pacte de non-intervention ; aucun dispositif ne prévoyait de les punir. S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 211.

[119] Le sous-comité réunissait les membres les plus intéressés par l'affaire espagnole : en plus des grandes puissances de l'époque s'ajoutent les pays producteurs d'armes. Voir la note précédente.

[120] L'URSS propose en octobre 1936 un projet de contrôle des côtes portugaises destiné à empêcher les livraisons de matériel de guerre allemand via ce territoire. Suite au retrait de l'URSS du sous-comité le 28 octobre, l'Angleterre propose un nouveau plan relativement similaire. Après de multiples discussions, notamment avec les deux belligérants espagnols, c'est en février qu'un accord est conclu. S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 212 ; David Wingeate Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 150-151 et 180-184.

[121] S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 212.

[122] Note parvenue au 2e Bureau de l'EMA français, le 21 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.

[123] Note du ministre des Affaires étrangères adressé à Jean Herbette, ambassadeur de France en Espagne, le 24 avril 1937. CADN, 396PO/B 560, 2B².

étranger qui reste en relation avec le préfet local[124]. Chaque jour, plusieurs rapports rendent compte des patrouilles au représentant de l'exécutif[125].

La surveillance des autorités françaises effectuée dans le cadre du plan de contrôle a reçu de nombreux éloges de la part des observateurs étrangers. En mai 1937, un agent signale à propos d'un capitaine français quittant son poste que « en lui nous perdons non seulement un collaborateur zélé, mais aussi un ami simple avec toutes les qualités excellentes du bon officier français. Un exemple de la camaraderie internationale[126] ». Un observateur néerlandais fait part des « meilleurs souvenirs de la collaboration avec les autorités françaises, des diverses personnes civiles, des officiers de la gendarmerie et des gardes mobiles, mais aussi de mes camarades de l'armée française, avec lesquels je passais des heures agréables[127] ». Quelques mois plus tard, un chef adjoint du plan de contrôle indique que les autorités hexagonales « prenaient les mesures nécessaires » pour empêcher le passage de matériel de guerre et de volontaires, et que les « autorités françaises se sont acquittées de leur tâche de maintenir la guerre espagnole comme une affaire purement intérieure[128] ». En septembre 1937, un rapport produit de la commission de « non-intervention » fait enfin état de quelques « petites infractions qui sont inévitables » mais d'une collaboration « étroite et harmonieuse » avec les autorités françaises, ce qui a permis au contrôle terrestre de fonctionner « d'une manière facile et efficace »[129].

Nombre des critiques de la surveillance des Pyrénées sont plutôt françaises. En plus des publications italiennes et allemandes dénonçant l'aide du gouvernement français à des fins de propagande, des rapports de l'administration française pointent plus discrètement les failles des dispositifs de surveillance frontaliers. Dans un compte rendu écrit en juin 1937, le commandant Guy Schlesser fait état d'une surveillance à parfaire puisque de fausses alertes auraient permis de dépeupler des espaces frontaliers de services de surveillance et ainsi faciliter le passage de volontaires ou de matériel de guerre[130]. Cependant, « par la volonté de la Commission

[124] Rapport du ministre de l'Intérieur adressé aux préfets de la frontière franco-espagnole, le 27 mars 1937. SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[125] Les rapports des observateurs internationaux font état du temps, de l'état des routes et de l'itinéraire emprunté. À titre d'exemple, pour le département de la Haute-Garonne, voir : ADHG, 1 M 696.
[126] Compte rendu de patrouille de l'observateur Linssen, 10 mai 1937. ADHG, 1 M 696.
[127] L'observateur était en poste en Haute-Garonne. Lettre de J-C. de Vries adressée à l'ambassadeur de France aux Pays-Bas, le 23 août 1937. SHD, GR 7N² 2603, dossier 1.
[128] Souligné dans la source. Les propos sont extraits d'un entretien de J.-S. Walldèn publié le 13 mai 1938 par le journal de droite finlandais *Usi Suomi*. Télégramme de l'ambassadeur français à Helsinki au ministre des Affaires étrangères, le 15 mai 1938. CADN, 396PO/B 561, 2-B8.
[129] Rapport du Comité de non-intervention. Transmis par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense nationale et de la guerre (EMA – 2e Bureau), le 1er septembre 1937. SHD, GR 7N 2757, dossier 2.
[130] « Activités de la commission de contrôle international à la sortie – frontière des Pyrénées-Orientales », le 1er juin 1937. SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.

internationale, ardemment secondée par les autorités françaises, le trafic d'hommes et de matériel a été considérablement ralenti[131] ». Cette baisse aurait pour cause l'entrée en vigueur du plan de contrôle. D'après Guy Schlesser,

> « Systématiquement pris en chasse par la Commission de contrôle, les trafiquants d'hommes et de matériels ont souffert de ne plus trouver auprès de certains services de la surveillance les complaisances, pour ne pas dire les complicités pour poursuivre des opérations qui, jusqu'au mois de mars, s'avéraient sans risques[132]. »

Le résultat paraît effectif. Dans un article dénonçant la liberté d'action supposément laissée aux anarchistes espagnols pour des achats d'armes au nord des Pyrénées, le journal satirique *Aux Écoutes* explique :

> « Il va de soi que le contrôle international de la frontière pyrénéenne a, dans une certaine mesure, réduit le trafic du matériel de guerre entre la France et l'Espagne.
>
> L'un des chefs étrangers du contrôle a affirmé que le trafic avait été aboli dans une proportion de 90 % environ. Mais d'après un dirigeant anarchiste de la Barcelone, la contrebande subsiste et elle n'a diminué que de 50 % au maximum. C'est trop, c'est beaucoup trop[133]. »

Les mesures sont donc efficaces, quoique perfectibles. Si la contrebande d'armes a été incommodée durant la courte durée du contrôle international, c'est notamment grâce à un renforcement prévu en amont des dispositions internationales.

2) Une application préparée de longue date

La réduction de la contrebande durant l'application du plan de contrôle terrestre doit beaucoup aux efforts menés antérieurement par l'administration hexagonale. Dans un contexte où les pressions extérieures se multiplient, la France prend une série de mesures destinées à empêcher l'activité de contrebande[134]. Il en va ainsi à Perpignan, où le préfet Raoul Didkowski fait le choix de suspendre les autorisations de ventes des armuriers « en raison des événements d'Espagne[135] » avec le soutien du ministre de l'Intérieur et celui de la Défense nationale. Dans les Basses-Pyrénées, le préfet indique avoir mis en place une surveillance aussi étroite que possible, mais concède que les conditions de surveillance sont difficiles. Pour lui, « une étanchéité complète est matériellement presque impossible à réaliser. Pour y parvenir, il

[131] Passage souligné dans la source. *Ibid*.
[132] *Ibid*.
[133] *Aux Écoutes*, numéro du 22 mai 1937.
[134] On citera en référence la série d'articles du journal italien – *Il Giornale d'Italia* – publiée dans la courant du mois d'avril 1937 à l'initiative de Virginio Gayda. Voir les échanges entre l'ambassade de France en Italie et le ministère des Affaires étrangères. CADC, 86CPCOM/146.
[135] La suspension devient effective le 14 avril. À cette date, la décision est prise de suspendre le régime normal du commerce privé des armes dans tous les départements frontaliers. Le régime normal sera rétabli le 12 avril 1939, après le conflit espagnol. Voir notamment : Rapport de la Direction Générale du contrôle de matériel de guerre (DGCMG), le 2 avril 1937 ; rapport de la DGCMG du 19 avril 1939. SHD, 6N 343.

conviendrait de disposer d'effectifs extrêmement élevés (plusieurs milliers d'hommes)[136] ». C'est pour pallier la perméabilité de la frontière pyrénéenne que des envois de renforts sont décidés au début de l'année 1937. En anticipation du contrôle international de la frontière franco-espagnole, 17 pelotons de gardes républicains mobiles sont mis à disposition du ministère de la Défense nationale dans le courant du mois de février 1937 ; 10 le sont dans les Basses-Pyrénées[137]. Dans la même perspective, une circulaire du ministre de l'Intérieur est envoyée aux préfets des départements frontaliers dans le courant du mois de mars. Outre le fonctionnement général du plan de contrôle, l'élu rappelle aux représentants de l'exécutif que

> « le contrôle exercé par les services français à la frontière, tant sur les personnes que sur les marchandises, doit être assuré de telle sorte que les agents internationaux ne puissent y relever la moindre lacune ou négligence. Il est indispensable que ce contrôle fasse ressortir la rigueur apportée dans l'observation de nos engagements internationaux et démontre, par cela-même (*sic*), le caractère tendancieux des campagnes qui ont pu mettre en doute la bonne foi de la France, dans l'application de l'accord de non-intervention[138]. »

À la mi-juillet, tous les efforts déployés jusqu'ici sont réduits à néant. À cette date, le plan de contrôle de « non-intervention » n'a pas supporté le poids de ses échecs. La faillite du plan de surveillance a d'abord été entamée par le retrait des forces italiennes et allemandes du versant maritime du dispositif à titre temporaire, d'abord, puis définitif, ensuite[139]. C'est pour dénoncer une situation jugée inéquitable que le gouvernement français fait savoir qu'il met fin au contrôle sur sa frontière à partir du 13 juillet :

> « tout en restant fidèle aux engagements de non-intervention qu'il a contractés, estimait ne pas pouvoir admettre plus longtemps que le territoire français fût le siège d'une surveillance internationale si la surveillance pratiquée sur la frontière portugaise – suspendue depuis plusieurs jours – ne se trouvait pas rétablie sans nouveau délai ; j'ai, d'autre part, marqué la nécessité d'un parallélisme équitable entre le contrôle terrestre et le contrôle naval[140]. »

La suspension du contrôle français à la frontière espagnole a fait l'objet de témoignages, en particulier de Léon Blum qui déclare quelques mois plus tard que le gouvernement français

[136] Les échanges ont lieu en réponse aux rapports produits par le commandant Guy Schlesser durant les précédents mois. Rapport du préfet des Basses-Pyrénées adressé au général commandant la 18e région militaire (région de Bordeaux), le 7 avril 1937 à Pau. SHD, GR 7N² 2253, dossier 3.
[137] Lettre du ministre de la Défense nationale et de la Guerre adressée au ministre de l'Intérieur (direction de la police du territoire et des étrangers), le 13 février 1937. SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[138] Circulaire du ministre de l'Intérieur adressé aux préfets de la frontière franco-espagnole, le 5 mars 1937 à Paris. CADN, 396PO/B 561, dossier 2-B8.
[139] Ce retrait se fait en deux temps et c'est le 22 juin qu'il devient définitif. Il est décidé unilatéralement par les forces italiennes et allemandes après que ces dernières aient multiplié les accrochages avec l'armée républicaine espagnole. L'incident le plus important est sûrement celui qui oppose le navire allemand *Deutschland* à l'aviation républicaine, cette dernière ayant choisi de l'attaquer en réponse au bombardement de la ville d'Almeria par le cuirassé, qui était pourtant chargé de la surveillance dans le cadre du plan de contrôle. Le sujet est traité dans toutes les synthèses sur la guerre civile. Voir par exemple : Guy Hermet, *La guerre d'Espagne*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 206-207.
[140] Télégramme du ministre des Affaires étrangères adressé à l'ambassadeur français à Londres, représentant français au comité de non-intervention, le 10 juillet 1937. CADN, 396PO/B 561, dossier 2-B8.

> « s'est désintéressé de l'exécution des accords. Il a cessé, si l'on me passe l'expression, de faire du zèle. Là où régnait une curiosité vigilante, soupçonneuse, inquisitoriale, il a laissé s'installer une certaine neutralité indifférente. Pour tout exprimer en une seule formule, il s'est refusé à remplacer le contrôle international, supprimé du fait des dictatures totalitaires, par un contrôle national[141]. »

Particulièrement attachée au contrôle des envois d'armes ne profitant pas de fondement légal, l'administration française a donc fait le choix d'un « relâchement » à compter du mois de juillet 1937. Pourtant, malgré l'incontestable détente générale, des efforts sont localement déployés pour maintenir la surveillance et empêcher la contrebande. C'est donc en ordre dispersé que s'accomplit ce fléchissement.

D. Un « relâchement » en ordre dispersé

La fin du contrôle de la contrebande des armes est un fait sur lequel s'entend la majorité des études et des témoins. Ces derniers ont souvent insisté sur les difficultés initiales du contrôle à la frontière, ce qui sous-entend implicitement un relâchement ultérieur. Pour les anciens contrebandiers, il s'agit plutôt de rappeler les obstacles originels plutôt que de revenir sur une détente dont l'étendue chronologique aurait été exagérée par les chercheurs. Fustigeant les historiens qui mettent « dans le même sac les quelques années se situant entre 1936 et 1939 », Jean Jérôme (Michel Feintuh) rappelle ainsi que l'application de la « non-intervention » était très effective au début du conflit[142]. De fait, son témoignage s'oppose à l'œuvre académique qui, dans son ensemble, s'est longtemps concentrée sur l'ouverture de la frontière, le « relâchement », ou la fin du contrôle, sans pour autant s'accorder sur les aurores d'un tel phénomène. Conjointement aux errements des études académiques, l'opposition du témoin à l'historien montre aussi que la relaxe française reste peu tangible. Elle paraît au moins s'accomplir de manière dispersée. Loin d'avoir été appliquée d'un seul tenant, le relâchement du contrôle est un processus complexe et incertain. Si le plus grand pas semble franchi durant l'été 1937, cette décision ne semble pas pour autant irréversible durant les mois qui suivent. Au demeurant, cette exécution politique ne semble pas bénéficier du plein accord des administrations centrales et locales. Sans remettre en cause l'idée même d'un relâchement, nous reviendrons ici sur les efforts déployés dans un sens inverse.

1) <u>Un maintien résiduel de la surveillance</u>

Le relâchement du contrôle de la part des forces de l'ordre n'est pas un fait absolu. Le 28 juillet 1937, en retour d'inspection des départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, le colonel Nicolet fait savoir que « le retrait des "Officiers observateurs" n'a

[141] Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », *Le Populaire*, 25 juin 1938, n° 5 610.
[142] J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 180-181.

modifié en rien ni le dispositif des postes, ni les consignes données au personnel qui continue à les faire observer avec la même rigoureuse conscience[143] ». Selon lui, « le service de surveillance de la frontière continue à fonctionner à l'entière satisfaction des autorités ayant à connaître de la mission qui nous a été confiée (*sic*)[144] ». De fait, il est évident que les autorités militaires ne vont pas dépeupler une fonction qu'ils ont tâché de coloniser durant les premiers mois de la guerre civile, si ce n'est avant. Maintenue, la présence du personnel frontalier répond à des enjeux renouvelés.

Il s'agit d'abord de maintenir la mise en quarantaine du conflit installée depuis plusieurs mois. L'effritement du front républicain et l'arrivée de réfugiés inquiètent les autorités, qui prennent de nombreuses dispositions pour rendre la frontière la plus perméable possible aux entrées de ressortissants espagnols. À la fin de l'année 1938, une série de mesures permet le renforcement des effectifs le long de la frontière républicaine. Le 12 novembre, de premiers échanges aboutissent à un décret-loi visant à l'étude des conditions pour « assurer une fermeture aussi complète que possible de la frontière[145] ». Un mois plus tard, un plan aux très larges dispositions assure une présence de nombreux gendarmes. Si cette décision a pour but officiel de « sauvegarder notre sécurité » et « la vie de nos soldats »[146] par la fermeture de la France à l'Espagne républicaine, on peut supposer sans risque qu'une présence importante des autorités hexagonales a dû gêner l'activité de contrebande. Parvenu à son paroxysme avec l'annonce de l'arrivée massive de réfugiés depuis la Catalogne, l'établissement d'un cordon sanitaire est une préoccupation majeure des enjeux de la sécurité intérieure française. Décidée en amont du conflit, constamment renforcée ensuite, cette disposition a débouché sur une présence massive de forces de l'ordre qui, même après juillet 1937, ont dû faire obstacle aux envois d'armes illégaux par leur présence.

La mission des autorités aux frontières à l'égard du trafic illégal semble aussi avoir silencieusement suivi la trajectoire du gouvernement français en la matière. Les autorités militaires et policières ont pris part au « relâchement » en apportant leur assistance aux envois d'apparence légale. Ce soutien logistique n'induit pas une détente globale de la surveillance. À l'inverse, quelques rares indices laissent supposer un relâchement à double vitesse, qui profite au trafic toléré par l'État, sans pour autant bénéficier aux groupes exerçant un soutien qui fait

[143] Rapport du colonel Nicolet, inspecteur du 5e arrondissement de gendarmerie sur la surveillance de la frontière des Pyrénées, à Bordeaux le 28 juillet 1937. SHD, GR 7N² 3026, dossier 3.
[144] *Ibid*.
[145] Rapport du chef d'escadron Baggio, commandant de la compagnie de gendarmerie des Pyrénées-Orientales, le 5 décembre 1938 à Perpignan. ADPO, 4 M 417.
[146] Rapport du chef d'escadron Baggio, commandant de la compagnie de gendarmerie des Pyrénées-Orientales, le 2 décembre 1938 à Perpignan. ADPO, 4 M 417.

fi des règlements. Principal organisateur de la « non-intervention relâchée », Gaston Cusin l'admettra lui-même en expliquant avoir soutenu des arrestations en marge des envois d'apparence légale organisés plus discrètement par l'appareil d'État français[147].

2) La fin du plan de contrôle, une décision en suspens

En plus des considérations de sécurité intérieure, le contrôle de la frontière franco-espagnole est resté un enjeu diplomatique dont le Quai d'Orsay n'a pas voulu se départir. Âme du plan de contrôle, le ministère des Affaires étrangères s'est constitué en garde-fou de la contrebande. Prévenue par le consul de France à Barcelone de l'existence d'un trafic par La Tour de Carol vers la zone gouvernementale espagnole, en décembre 1937, la diplomatie française invite par exemple le ministère de la Défense nationale et de la Guerre à la « surveillance particulière » d'un tunnel par lequel auraient lieu des envois d'armes et de munitions[148]. En mars 1938, une note de synthèse des Affaires étrangères considère le versant terrestre du contrôle international comme étant « en suspens » ; le Quai d'Orsay rappelle que des mesures ont été prises en octobre 1937 en vue de son rétablissement[149]. À cette date, la restauration d'un dispositif international dépendrait du retrait des troupes étrangères engagées dans le conflit[150]. En mai 1938, la diplomatie française laisse ouverte la possibilité d'une surveillance internationale de la frontière selon les mêmes conditions qu'en 1937. Dans un télégramme adressé au consul de France à Saint-Sébastien, le ministère entend rappeler à la Grande-Bretagne que le gouvernement français

> « est disposé à accepter le rétablissement sur la frontière des Pyrénées du contrôle des observateurs du bureau de non-intervention dès que les commissions internationales dont l'envoi en Espagne est prévu pour le recensement et le retrait des effectifs étrangers seront prêtes à commencer le recensement des étrangers.
>
> Veuillez le signaler à M. [José Antonio] de Sangroniz [chef du cabinet diplomatique du général F. Franco] en lui rappelant que c'est le gouvernement français qui, devant les difficultés opposées au projet tendant à l'établissement d'un contrôle international à l'intérieur du territoire espagnol, avait proposé au Comité de Londres en décembre 1937 l'instauration d'un contrôle extérieur des frontières espagnoles. Vous ajouterez qu'il n'a pas dépendu du gouvernement français, dont l'action s'est constamment exercée dans le sens d'un développement de la politique de non-intervention, que le contrôle fût maintenu sans interruption depuis son établissement[151]. »

---

[147] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 86.
[148] Le ministère prend note, mais indique ne pas être décisionnaire en la matière, puisqu'une mention écrite au crayon à papier inscrit dans la marge du document que la « fermeture de la frontière est du ressort du ministère de l'Intérieur ». Note du directeur des Affaires politiques et commerciales adressée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre (EMA – 2e Bureau), le 16 novembre 1937. SHD, GR 7N² 2595, dossier 2.
[149] Copie d'une note de synthèse sur le développement de la politique de non-intervention dans les affaires d'Espagne, le 16 mars 1938. CADN, 396PO/B 560, dossier 2-B1.
[150] *Ibid*.
[151] Télégramme du ministère des Affaires étrangères adressé au consul de France à Saint-Sébastien (Espagne), le 6 mai 1938 à 9 heures. CADC, 396PO/B 561.

Les propos de la diplomatie française, certes exagérés, démontrent que la suspension du contrôle de l'été 1937 a d'abord été pensée comme une mesure de rétorsion transitoire. À ce titre, la détente française en matière de surveillance frontalière mérite d'être relativisée. En sus, le maintien d'une présence des forces de l'ordre laisse à penser que le « relâchement » français ne s'est pas fait sans réserve. À partir de juillet 1937, le bilan est cependant clairement à une décrue des efforts de la part d'une administration qui semble moins préoccupée par le trafic de contrebande. Les signalements et arrestations, nous allons le voir, paraissent moins cadencés.

Tirer un tel constat au regard d'un vide documentaire fait craindre un effet de source. Peu d'archives font état de consignes de « relâchement » de la répression à l'égard de la contrebande. Dès lors, la question reste ouverte de savoir si l'absence de traces signifie une baisse *de facto* de la pratique ou, à l'inverse, des efforts l'administration pour la surveiller et la réprimer. Pour y répondre, on retiendra comme principal indice que les témoignages militants évoquent tous une contrebande forte au début du conflit puis un essoufflement de cette dernière. Et pour cause, le perfectionnement du système d'envoi d'armes a permis le remplacement des flux illégaux par un système bénéficiant d'un montage légal abouti[152]. En effet, dans un contexte où la mobilisation politique décroît, les premiers régimes circulatoires de la contrebande s'essoufflent. En prime, la majorité des groupes politiques français et espagnols – principalement anarchistes – officiant hors du champ légal perdent lentement en influence au gré de la montée en puissance des forces politiques affiliées à l'IC qui, rapidement, s'investissent dans des envois bénéficiant d'une couverture légale voire de l'appui gouvernemental français. Dans ces conditions, on peut supposer que la détente française répond davantage à une baisse des flux illégaux qu'à une volonté de les encourager. Face au vide archivistique, le doute reste cependant permis. Une approche chiffrée du phénomène apporte cependant quelques éléments de réponses.

III. La répression de la contrebande

« Que l'on cesse les poursuites contre les militants qui aident l'Espagne gouvernementale », réclame en avril 1937 le militant antifasciste Jean Picquemal[153]. La plainte, formulée durant une réunion publique du Comité Roussillon-Languedoc, à Narbonne, devient ensuite plus personnelle quand le nom de Lucien Casier est cité. Quelques jours plus tôt, l'arrestation du militant libertaire donne lieu à une violente manifestation de la part du groupe anarcho-syndicaliste narbonnais ; celle-ci avait même conduit les forces de l'ordre à un transfert

[152] Nous renvoyons ici au chapitre 4 et à l'étude des « régimes circulatoires de la contrebande p. 221 et suiv.
[153] Rapport du commissaire central de Narbonne adressé au sous-préfet, le 19 avril 1937. ADA, 1 M 486.

discret du prévenu vers Perpignan en plein milieu de la nuit[154]. Un épisode qui rappelle autant l'ancrage local de la contrebande que les résistances contre la mise hors la loi des envois d'armes.

La répression qui touche les envois d'armes illégaux arrive en stade ultime du contrôle. Loin de constituer son seul moyen, l'usage de la violence – ici la répression – put être considéré comme une alternative quand les autres supports – la surveillance et le contrôle – se sont avérés défaillants[155]. Nous tâcherons ici de comprendre les modalités de cette répression. Le processus, qui fait l'objet de filets de presse, est relativement discret en comparaison des envois d'apparence légale, sujets à de véritables scandales à répétition. À rebours d'une aide gouvernementale, les poursuites judiciaires à l'égard des contrebandiers « militants » n'ont pas fait l'objet d'études scientifiques. La difficulté pour recomposer des sources éparses et l'intérêt plus manifeste pour le « relâchement » de la surveillance expliquent que cette foule de micro-événements soit restée à la marge des recherches historiques. Pourtant, nous verrons qu'avec la répression, c'est un autre versant du contrôle du trafic d'armes qui se révèle. Après une revue générale de la politique répressive de la contrebande d'armes, nous ferons une étude plus fine des ressorts idéologiques et politiques qui peuvent guider le choix d'une peine ou son abandon.

A. Un phénomène en rapide décrue

1) Les chiffres de la police criminelle

Après une augmentation exponentielle au début du conflit, les affaires de contrebande et de répression connaissent une décrue. Les chiffres de l'Inspection générale des services de police criminelle nous renseignent sur toutes les affaires de détention et de trafic d'armes et de munitions ayant été signalées au Contrôle général du même service. L'examen statistique de police ne fait pas la différence entre les affaires que nous considérons comme de la contrebande et les cas bénéficiant d'une couverture légale. Par ailleurs, tous les cas signalés sont intégrés, quelle que soit leur issue (enquête « négative », « positive », « en cours »), ce qui nous donne un chiffre qui gagne à être relativisé. L'analyse est séparée en trois rubriques qui sont la détention illégale des armes, son trafic destiné à l'intérieur et, enfin, à l'extérieur du pays. Ces dernières connaissent une croissance exponentielle avec le début de la guerre civile espagnole : après 7 cas signalés pour le premier semestre de l'année, 134 le sont pour la fin de

[154] Rapport du procureur général à Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 24 avril 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[155] Marian Eabrasu, « Les états de la définition wébérienne de l'État », *Raisons politiques*, 2012, n° 45, p. 196.

l'année[156]. Si le doute était permis, le contrôleur général rapporte que « ces affaires de trafic extérieur se rapportaient très généralement, à des armes et munitions destinées à l'Espagne[157] ». Au total, 33 affaires trouvent une issue « positive », 60 sont « négatives », et 48 sont encore en cours durant la rédaction du rapport. Le résultat des perquisitions donne une idée de l'ampleur du phénomène puisque sont saisis 9 mitrailleuses, 7 mitraillettes, 228 fusils ou carabines, 848 pistolets ou revolvers, 14 459 cartouches, 50 000 grenades, 402 kg de munitions et 43 caisses de cartouches, 12 barils de poudre, 30 caisses de matériel d'aviation et 20 caisses de fléchettes (des fusées)[158].

La période suivante est celle d'une baisse du signalement aux services de police. Pour le premier semestre de l'année 1937, le total des affaires signalées comme du trafic clandestin à destination de l'étranger s'élève à 102 (24 en janvier, 10 en février, 10 en mars, 23 en avril, 17 en mai et 18 en juin). 57 enquêtes sont « négatives » pour 20 « positives »[159]. Les quantités sont plus réduites puisque sont saisis 2 mitrailleuses, 5 fusils-mitrailleurs ou mitraillettes, 3 fusils ou carabines, 304 pistolets ou revolvers, 11 899 (et 4 sacs) de cartouches, 500 000 amorces, 2 kg de mélinite, 2 camions de munitions et 1 avion. Du dernier semestre de l'année 1936 au premier de l'année suivante, le nombre d'affaires « positives » signalées passe donc de 33 à 20, quand le nombre de fusils et carabines saisis est ramené de 228 à 3 pour un nombre de pistolets saisis presque trois fois inférieur. Si on peut regretter que des examens statistiques semblables n'aient pas été trouvés pour la période postérieure, une collecte minutieuse des données sur la répression confirme la tendance à la baisse de la contrebande des armes.

2) Les mesures de répression judiciaire

Une étude des données de la répression judiciaire du trafic a été effectuée afin de donner un aperçu des politiques coercitives à l'encontre de la contrebande. Les informations ont été collectées au fil de l'eau durant l'analyse de sources policières et militaires ; ces dernières permettent d'accéder à une correspondance suivie avec l'appareil judiciaire[160]. Elles complètent

[156] Examen statistique concernant les affaires de trafic clandestin et de détention illégale d'armes et de munitions de guerre pour l'année 1936 – rapport du contrôleur général des services de police criminelle, le 5 janvier 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12225.
[157] *Ibid*.
[158] Une partie ne se rapporte pas à la contrebande (c'est probable pour le matériel d'aviation). *Ibid*.
[159] Examen statistique concernant les affaires de trafic clandestin et de détention illégale d'armes et de munitions de guerre pour le 1er semestre de l'année 1937 – rapport du contrôleur général des services de police criminelle, le 1er juillet 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12226.
[160] Il en va ainsi pour les fonds de police générale (F^7) et les « fonds de Moscou » conservés aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, ainsi que pour de nombreux versements de l'État-major des armées au Service Historique de la Défense (GR $7N^2$).

les données issues des archives du ministère de la Justice[161]. Afin de préserver ce texte de toute considération technique, nous renvoyons dès maintenant le lecteur aux annexes pour plus de précisions méthodologiques et nous concentrerons ici sur les résultats obtenus et les considérations d'ensemble qui les accompagnent[162]. Pour cette recherche, nous nous sommes arrêtés sur une « répression » qui pouvait être considérée comme objectivement fiable. Pour cette raison, nous parlerons de *répression judiciaire* car seules les décisions de justice qui impliquent *enquête et jugement* ainsi que la reconnaissance (officielle) des faits ont été retenues. Celles-ci intègrent les dates d'arrestation, de jugement, les peines de prison (ferme ou en sursis) ainsi que les amendes. Les amendes de douanes n'ont pas été relevées puisqu'il s'agit d'une contravention, de même que les expulsions qui relèvent d'une décision administrative qui peut être décidée sur simple soupçon. Les jugements de contrebandiers français (ou d'affaires ayant des ramifications « françaises ») sont nombreux en Belgique et en Suisse, mais elles ne sont connues que partiellement et jugées selon des considérations judiciaires et idéologiques différentes ; elles n'ont donc pas été intégrées dans ce corpus. En somme, même si le corpus constitué semble tendre à l'exhaustivité, sa modestie ne nous permet pas de réaliser une étude statistique aboutie[163]. Les chiffres de cette base de données doivent donc être manipulés avec la plus grande précaution. Ils nous apportent cependant une idée des dynamiques spatiales et chronologiques de la répression de la contrebande. Le phénomène étonne d'abord par sa faiblesse, en termes d'individus passés devant la justice. Ci-contre, un tableau récapitule les jugements pour des faits de contrebande.

	Nb. de condamnations
Condamnations	69
Prison ferme	*(50)*
Prison avec sursis	*(15)*
Amende (en francs)	*(4)*
Relaxes ou non-lieux	14
Non renseignés	13
Total de jugements retenus	96

Tableau 7 : Les chiffres de la répression de la contrebande

Sur les 96 procès, 69 aboutissent à une condamnation, 14 se soldent par une relaxe ou un non-lieu et 13 ont une issue inconnue. La répression semble donc être à la hauteur de la contrebande, c'est-à-dire relativement limitée. À titre de comparaison, le départ comme

[161] Au sein des Archives nationales françaises, les cotes BB/18/3038 à BB/18/3041 (pour le dossier 1029 A 36) contient 216 dossiers judiciaires relatifs à la guerre d'Espagne, dont la majorité est relative à des affaires de trafic d'armes. Le tout est conservé aux archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine. Dans quelques cas, le dictionnaire *Maitron* en ligne a permis de recueillir des données d'état civil ou des éléments factuels sur des individus politisés. Malgré des entrées de qualité très inégale, le dictionnaire a le mérite de procéder à une collecte très large. Parfois, des archives locales (notamment départementales) n'ayant pas été consultées ont été prises en compte. https://maitron.fr/ [consulté le 06 février 2020].

[162] Pour la constitution du corpus et la valeur des résultats, voir l'annexe XX sur « la répression de la contrebande », p. 737 et suiv.

[163] Il faut compter environ 1 000 individus pour avoir une marge d'erreur réduite. Nous en sommes très loin. Claire Lemercier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, p. 125-126.

volontaire en péninsule Ibérique fait l'objet de mesures encore plus modestes, alors que la pratique est très répandue ; Édouard Sill compte quelques dizaines de condamnations pour la trentaine de milliers d'individus partis au sud des Pyrénées[164]. D'après lui, c'est la difficulté à qualifier juridiquement l'engagement armé qui explique la faiblesse des mesures[165]. La contrebande des armes fait quant à elle l'objet d'un encadrement plus strict, et ceci depuis plusieurs dizaines d'années. En outre, les archives judiciaires confirment les données statistiques de la police criminelle, puisque les envois d'armes illégaux semblent surtout faire l'objet d'une répression durant les premiers mois du conflit ; cela s'amenuise durant le premier semestre de l'année 1937.

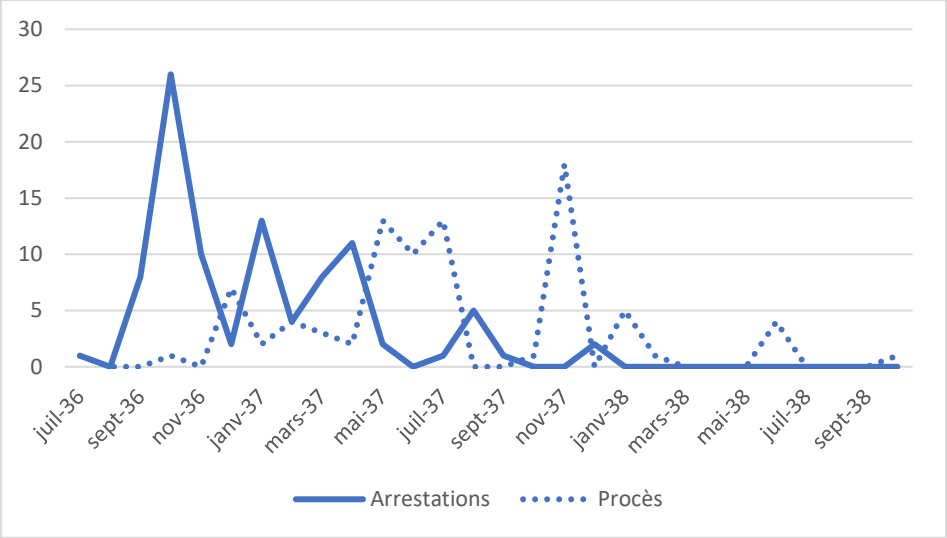

Graphique 5 : Chronologie de la répression judiciaire de la contrebande (en valeur absolue – 96 individus) – note : 2 arrestations et 10 jugements sont effectués à des dates inconnues, ils ne figurent pas dans ce graphique

Une question, qui reste ouverte, consiste à savoir s'il s'agit d'une baisse du phénomène ou seulement de la répression à son égard. Compte tenu des données récoltées, c'est la deuxième impression qui est la plus plausible. L'aide militante, très importante dans le domaine de la contrebande, est en effet très forte au début du conflit, mais elle faiblit dès 1937. Ce phénomène est palpable par ailleurs, raison pour laquelle nous avons postulé d'un épuisement de la pratique[166]. Au fil du conflit, c'est un nouveau régime circulatoire qui s'impose, celui organisé

[164] Édouard Sill, « Pénaliser l'idéal ? L'État français confronté au volontariat combattant de ses ressortissants durant la guerre civile espagnole », *Cultures & conflits*, août 2019, nº 113, p. 59-60.
[165] *Ibid.*, p. 59-61.
[166] Nous renvoyons le lecteur au développement concernant les régimes circulatoires de la contrebande (chap. 4, partie II.2. p. 221 et suiv.).Sur ce point, voir notamment les synthèses : Frédéric Monier, « Deux regards sur une histoire : les soutiens à l'Espagne républicaine en France (1936-1939) », *Études Jean-Richard Bloch*, 2007, nº 13, p. 37-41 ; Claudio Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international » dans José Gotovitch, Anne Morelli et Karim Cham (éds.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, p. 41.

ou structuré par des États ; dans notre cas, il s'agit du trafic d'apparence légale. Au demeurant, l'aide militante semble réduite : trois individus font en effet l'objet de deux jugements ; à leur égard, la vigilance semble particulièrement forte.

Plusieurs dynamiques peuvent être observées. En premier lieu, les procès, qui, à quelques mois d'écarts, donnent un reflet des arrestations des premiers mois. La justice suit son cours. Si les relaxes et les non-lieux sont plus importants à partir de l'été 1937, c'est aussi car certaines enquêtes arrivant à terme n'ont parfois pas été éclairées par de nouveaux éléments, depuis l'arrestation des individus. Il est donc normal que les condamnations soient moins nombreuses. En second lieu, il convient d'insister sur la cartographie de la répression qui, sans surprise, donne à voir un phénomène essentiellement frontalier, d'une part, et limité à quelques grandes villes, de l'autre. Nous pouvons enfin faire quelques remarques sur le profil des individus arrêtés[167]. D'un âge moyen mûr (34 ans et 6 mois), ils sont généralement trop jeunes pour avoir connu l'expérience du feu. Cela explique peut-être que certains militants aient préféré la contrebande à l'engagement dans les rangs du camp républicain. En outre, il s'agit surtout d'individus français (pour un peu plus de la moitié) et espagnols (pour un quart) ; une partie provient des autres pays frontaliers de la France, excepté l'Italie. Dans l'Hexagone, la répression de la contrebande touche donc avant tout la connexion « franco-espagnole ». En outre, presque un quart des individus a déjà été condamné par la justice (21) et la moitié ne l'a jamais été (46). La contrebande est donc une pratique qui mélange des personnes qui n'ont pas d'expérience illégale attestée à d'autres, pour qui cela semble connu, au moins en matière de condamnations judiciaires. Le rattachement socio-professionnel des individus condamnés constitue aussi une entrée intéressante[168]. On constate que les ouvriers sont sous-représentés, notamment par rapport aux volontaires des Brigades internationales[169]. Ce sont par contre les emplois dits « de contacts » qui comptent le plus de représentants dans notre base. Définie par François Marcot pour parler des voyageurs de commerces, postiers, commerçants, etc. qui composent les rangs de la Résistance française[170], cette catégorisation permet d'isoler 33 individus réprimés pour de la contrebande. Parmi eux, nombreux sont les chauffeurs (10). Cela, en fin de compte, donne un éclairage sur la manière dont fonctionne la répression. Alors que pour le départ de volontaires, la justice française cherche à punir les recruteurs, pour la

[167] Ces informations sont plus longuement développées en annexe, p. 744 et suiv.
[168] Ces informations sont plus longuement développées en annexe, p. 747 et suiv.
[169] Seuls 9 ouvriers sont présents dans notre base. Ils représentent environ 36 % de la population active française, et 62 % des engagés français dans les Brigades internationales. Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, p. 143.
[170] François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, n° 3, p. 25.

contrebande, il est difficile de pénaliser le commanditaire, qui se trouve souvent en Espagne, ou le fournisseur, qui est généralement en Belgique ou en Suisse[171]. Dans le cas présent, c'est le flagrant délit (le transport) que l'on condamne. Indirectement, cela affecte des individus politisés, qui sont en première ligne. Si leur proportion semble assez réduite (33), c'est aussi car d'autres agissent ostensiblement par seule motivation économique (21). Pour une bonne partie des personnes condamnées, il est difficile d'en savoir plus (42). Cela nous invite à souligner la prudence qui doit être la nôtre au moment d'analyser les résultats de la répression judiciaire. Si notre approche permet de dégager quelques dynamiques, elle gagnerait à être enrichie par une lecture plus minutieuse des archives judiciaires. À défaut d'avoir pu le faire, une approche au ras des sources se révèle utile.

B. Les regards de la justice sur la contrebande

1) La « couleur politique » du jugement

La question des envois d'armes illégaux est éminemment politique. Durant les années 1930, l'émergence de mouvements radicaux conduit l'État à légiférer sur la circulation et la vente des armes. Dans ce contexte, nous avons vu que le contrôle frontalier a été pensé comme un moyen complémentaire au contrôle du marché national. La législation devait essentiellement répondre à une menace qu'on suppose être à l'extrême droite qui, avant la guerre civile et pendant celle-ci, voit certaines de ses franges s'armer contre la République. Certes, la contrebande communiste n'est pas en reste. Cependant, avec le soutien antifasciste apporté au camp républicain, juillet 1936 apporte donc son lot de surprises à un appareil étatique qui avait été pensé pour lutter contre la contrebande politique intérieure.

Phénomène d'ampleur, le départ de volontaires en Espagne républicaine sert de contrepoint intéressant aux envois d'armes illégaux. Le volontariat fait l'objet de mesures réglementaires et législatives d'urgence qui doivent combler un vide juridique en la matière[172]. C'est pour y répondre que les ministres de l'Intérieur Roger Salengro puis Marx Dormoy publient une série de circulaires à partir de l'été 1936. Le 21 février 1937, une nouvelle loi donne des fondements juridiques solides à la répression du phénomène[173]. Si les mesures prises se révèlent assez rapidement inefficaces, en France comme ailleurs[174], il en va autrement pour la contrebande. L'appareil judiciaire est averti à l'égard de ce phénomène, qu'il réprime depuis longtemps. Sous les auspices du Front populaire, l'interrogation réside plutôt dans la très forte

[171] Sur la répression du volontariat : É. Sill, « Pénaliser l'idéal ? », art. cit., p. 62 et suiv.
[172] É. Sill, « Pénaliser l'idéal ? », art. cit..
[173] *Ibid.*, p. 46-57.
[174] *Ibid.*, p. 47 et 59-60.

politisation (de gauche) du phénomène : existe-t-il, comme l'ont formulé Fabien Jobard et Sophie Névanen pour le maintien de l'ordre en France, une « couleur du jugement[175] » ? Pensée pour vérifier si des individus considérés comme « maghrébins » ou « noirs » risquent des peines de plus longue durée que d'autres, des années 1960 à 2005, cette idée peut être remobilisée dans le cadre de notre étude[176]. En l'occurrence, il s'agit de vérifier si la *couleur politique* des prévenus influe positivement ou négativement sur leur jugement. Les données dont nous disposons sont peu nombreuses et plutôt lacunaires, raison pour laquelle il est difficile de mesurer statistiquement si la politisation des individus interfère sur les condamnations. S'il faut donc se montrer prudent, quelques chiffres méritent pourtant que l'on s'y arrête. Pour les 30 individus dont la motivation politique ne fait guère de doute et dont la peine est connue, la condamnation à de la prison ferme est en moyenne de 2 mois et 23 jours (médiane de 1 mois). Ceux agissant par seule motivation économique – dans le cas de contrebandiers ou de proxénètes notoires –, la condamnation moyenne est de 4 mois et 10 jours (médiane de 4 mois). Pour les 83 personnes dont nous connaissons l'issue du procès, cela atteint 3 mois et 4 jours (médiane de 1 mois) ; en ce qui concerne les seules personnes condamnées à de la prison ferme, la moyenne est de 5 mois et 10 jours (médiane de 4 mois) :

	Motivation politique *(30 cas connus)*	Motivation économique *(21 cas connus)*	Personnes avec passif judiciaire *(15 cas connus)*	Personnes condamnées *(49 cas connus)*	Personnes jugées *(83 cas connus)*
Peine de prison ferme moyenne	2 mois et 23 jours	4 mois et 10 jours	5 mois et 20 jours	5 mois et 10 jours	3 mois et 4 jours
Peine de prison ferme médiane	1 mois	4 mois	4 mois	4 mois	1 mois

Tableau 8 : Les condamnations pour contrebande selon les variables idéologiques, pénales et économiques

Cette première approche laisse donc entendre que la répression est plus clémente envers les personnes dont le mobile est partisan. Une lecture qualitative des sources laisse néanmoins apparaître des logiques plus complexes. À ce titre, il convient de souligner que ce sont les individus déjà condamnés par le passé qui écopent des plus lourdes peines (5 mois et 20 jours en moyenne).

[175] Fabien Jobard et Sophie Névanen, « La couleur du jugement : Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005) », *Revue française de sociologie*, 2007, vol. 48, n° 2, p. 243-272.

[176] L'étude a été réalisée grâce à un large échantillonnage de cas d'infractions à des agents de la force publique ensuite jugés par un tribunal de grande instance parisien, de 1965 à 2005. Le lieu de naissance et le patronyme servent comme catégorie d'analyse. Malgré les limites de cette démarche – considérées par les auteurs – des résultats significatifs sont obtenus. Ils permettent de dire que « les juges, aveugles à la couleur, ne rendent leurs décisions que sur des critères techniques », mais que les policiers vont plus se constituer partie civile si l'individu est d'origine étrangère, ce qui alourdit les peines. *Ibid.*, p. 253 et p. 261.

Les plaidoyers permettent de saisir les enjeux idéologiques propres à certains jugements. L'affaire des « grenades de Lyon » offre un premier exemple d'opposition entre des considérations militantes et judiciaires. Inquiétés en octobre 1936 pour la fabrication clandestine de grenades à Villeurbanne, les militants communistes locaux sont jugés un an plus tard. Les commentaires de la presse donnent à voir un règlement judiciaire aux ressorts politiques. Si, d'après Maurice Moissonnier, le procureur aurait rendu hommage « à l'attitude courageuse de ces militants désintéressés seulement guidés par un idéal généreux[177] », le juge se serait montré plus pragmatique à l'heure d'évoquer un « caractère idéaliste du débat [qui] ne saurait faire oublier la réalité des faits[178] ». Depuis l'Espagne, où il s'est engagé dans les Brigades internationales, le militant Louis Courbet profite de la sentence pour adresser une diatribe contre le gouvernement français. Dans les colonnes de *La Voix du Peuple*, l'hebdomadaire communiste de la région lyonnaise, il dénonce :

> « Cette condamnation ne peut que renforcer mon esprit de lutte et je suis encore plus que jamais acharné à vaincre le fascisme... Notre gouvernement de Front populaire oublie trop facilement le programme sur lequel il a été élu et il serait grand temps qu'il change d'attitude. Nos camarades socialistes espagnols ne comprennent guère la position prise par le gouvernement français à leur égard[179] ! »

Si la peine de douze mois de prison ferme à laquelle il est condamné peut laisser croire à une coloration politique du jugement, celle d'un autre prévenu le contredit. Également jugé par défaut, Léon Meynol écope de douze mois de prison, quand les autres sont tous acquittés, sauf un certain Néra, condamné à 4 mois fermes, ainsi que les militants André Christophe, Marcel Laufer et Gervais Buissière, qui sont condamnés à 6 mois de prison avec sursis[180]. En novembre 1937, la mise au jour du réseau terroriste d'extrême droite de La Cagoule altère peut-être la perception du communisme comme une menace pour la République[181].

Au demeurant, la contrebande destinée au conflit espagnol peut représenter une moindre menace. Activité qui ne compromet pas directement la paix intérieure, certes présentée comme telle par la droite, elle peut être perçue comme un secours « noble » à une République espagnole isolée. Cet argument, qui n'engage que ceux qui y croient, peut expliquer des peines plus faibles. On citera à titre d'exemple les chauffeurs communistes qui, en septembre 1936, sont arrêtés avec deux tonnes d'armes et de munitions dans le port du Boucau.

---

[177] https://maitron.fr/spip.php?article19994, notice CHRISTOPHE André, Claudius par Maurice Moissonnier, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 11 novembre 2013 [consulté le 19/03/2020].
[178] « L'affaire des grenades de Lyon », *Le Matin*, numéro 19 604, 23 mai 1937.
[179] https://maitron.fr/spip.php?article107165, notice COURBET Louis par Maurice Moissonnier, version mise en ligne le 4 novembre 2010, dernière modification le 14 mars 2017 [consulté le 19/03/2020].
[180] « L'affaire des grenades de Lyon », *Le Matin*, numéro 19 604, 23 mai 1937.
[181] L'organisation secrète met justement en avant le risque d'un complot communiste pour justifier son programme putschiste. Frédéric Monier, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 311 et suiv.

En mars 1937, les trois individus sont condamnés à des peines allant de 4 à 6 mois de prison avec sursis, ce que le procureur général de Pau estime « suffisant »[182]. Près d'un an plus tard, dans un contexte certes différent, le même homme de loi se montre plus sévère à l'encontre d'importations d'armes depuis l'Espagne franquiste. L'affaire se rapporte à un échange de bons procédés : tandis que des volontaires étaient conduits en Espagne insurgée, l'organisation locale se chargeait d'introduire des armes au bénéfice des groupes politiques de droite[183]. Pour cela, les principaux prévenus écopent de 3 à 6 mois de prison ferme[184].

Certains engagements politiques inquiètent plus l'appareil judiciaire. À l'heure où certains craignent les « bandes d'anarchistes qui se répandent partout en France[185] », des militants qui en sont proches ou assimilés semblent risquer de plus fortes peines. Pour avoir transporté 11 pistolets automatiques à ses « camarades espagnols anarchistes », le marchand forain Gabriel Diné est condamné à 4 mois de prison ferme[186]. Le même cas de figure vaut pour Lucien Casier. Inquiété pour un transport de 4 000 cartouches et d'un pistolet sans chargeur, il déclare au juge « qu'il était parfaitement renseigné sur la nature des marchandises expédiées et qu'il avait agi en pleine connaissance de cause, bien qu'il n'ignorât pas que des exportations fussent interdites[187] ». Comparaissant pour le commerce et l'exportation de matériel de guerre sans autorisation, le militant libertaire doit aussi composer avec la constitution des douanes en partie civile[188]. D'abord condamné à 3 mois de prison, la peine est renforcée d'un mois en appel même si l'exécution du sursis lui est accordée[189].

2) Les considérations techniques en balance

Des considérations techniques arrivent en surplus pour expliquer les différences d'une peine à l'autre. La récidive constitue par exemple un facteur aggravant clairement identifiable lors de l'analyse des peines prononcées. Les personnes ayant un passif judiciaire sont, rappelons-le, condamnées en moyenne à 5 mois et 20 jours de prison ferme. Par ailleurs, en raison du très large éventail législatif pouvant être mobilisé concernant la

[182] Copie d'une note du procureur général près la Cour d'appel de Pau adressée au garde des Sceaux, le 9 mars 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[183] Note de renseignement de la préfecture de police, le 18 février 1938. APP, BA 1665.
[184] Le jugement est prononcé le 30 juin 1938, puis confirmé en mars 1939. Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Pau, le 28 mars 1939. SHD, GR 7N² 3022, dossier 1.
[185] Note de renseignement du 2e Bureau (EMA – SCR), 6 octobre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[186] Rapports du procureur général près la Cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 13 octobre 1936 et le 20 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[187] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 24 avril 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[188] *Ibid*.
[189] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 24 juillet 1937. SHD, GR 7N² 2616, dossier 2.

contrebande des armes, la répression judiciaire a pu souffrir d'un manque de cohérence dans son application à l'échelle nationale. Les lois, nous l'avons vu, sont très nombreuses. Même s'il apparaît que le décret-loi d'octobre 1935 sert clairement de base commune aux représentants de la justice, il ne fait guère de doute que la kyrielle de règlements a pu altérer la cohésion en termes d'application des peines. L'exemple du vol des avions dans le camp du Laissac, certes singulier, montre que ce que nous retenons comme de la contrebande n'est pas forcément défini comme tel par le personnel judiciaire. Expliquant avoir agi « uniquement pour un idéal », Henri Galy dit n'avoir tiré aucun profit des avions qu'il a ensuite soustraits en Espagne[190]. Faisant l'objet d'une appréciation particulièrement négative, notamment pour ses fréquentations politiques[191], lui et ses deux complices identifiés sont condamnés à une peine de deux ans de prison ferme pour escroquerie[192]. Et pour cause, le vol et le passage du matériel de guerre ne sont punis dans cette affaire, au contraire de l'usage de faux noms et qualités, qui ont aidé à la soustraction des avions Potez. Cet exemple nous rappelle que l'interprétation de la loi varie selon les parquets. Localement, les réalités de terrain et les considérations personnelles entrent en jeu pour guider les choix du juge face à un phénomène à la fois criminel et politique.

L'immunité diplomatique est un des autres critères à retenir. Mis en cause par les deux chauffeurs arrêtés à Elne avec un chargement d'amorces, le délégué républicain espagnol Raphael Vargas est interrogé par la justice française au prix d'âpres négociations au sein de l'administration française. Sur demande du juge d'instruction de Perpignan, la Direction générale de la Sûreté nationale sonde le Quai d'Orsay sur la possibilité d'une perquisition des bureaux de l'ambassade et d'un interrogatoire de l'agent du *Frente Popular*[193]. Malgré le peu d'attachement à la cause républicaine de son administration, Yvon Delbos considère en retour qu'il serait « inopportun, dans les circonstances actuelles, de rechercher si d'autres services, qui ne pourraient être considérés comme relevant de l'Ambassade, n'occupent pas une partie de ces immeubles[194] ». En revanche, rien ne s'oppose à l'audition de Raphael Vargas, ce dernier ne

[190] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 22 mars 1937. ANF, F^7 14676.
[191] Le préfet fait savoir que « les renseignements recueillis sur son compte sont défavorables. Depuis un certain temps, il paraissait passablement gêné ; son café était mal fréquenté et par toutes sortes d'extrémistes révolutionnaires comme lui ». Rapport du préfet de l'Aveyron adressé au ministre de l'Intérieur (cabinet du directeur général de la Sûreté nationale), à Rodez le 21 décembre 1936. CADN, 396/PO/B 561
[192] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Montpellier le 9 février 1938. ANF, F^7 14676.
[193] Il s'agit de savoir « si les fonctionnaires précités et les locaux qu'ils occupent sont couverts par l'immunité diplomatique ». Rapport du ministre de l'Intérieur (DGSN) adressé au ministre des Affaires étrangères (Direction Europe), à Paris le 12 mars 1937. ANF, F^7 14677.
[194] Rapport du ministre des Affaires étrangères adressé à la DGSN et au contrôle général des services de police criminelle, à Paris le 24 mars 1937. ANF, F^7 14677.

profitant pas de l'immunité diplomatique[195]. Après son audition, le procureur de la République de Perpignan considère que l'affaire se situe dans une impasse :

> « Il me paraît certain que l'organisation principale responsable des délits constatés dans ma circonscription se trouve à Paris et qu'il est établi qu'elle dépend très étroitement de l'Ambassade d'Espagne. Cette situation est de nature à compliquer sérieusement l'information et à en prolonger la durée[196]. »

Si la chancellerie et son personnel restent à l'abri des mesures judiciaires françaises, il en va autrement pour René Vinck et André Perlet, les deux chauffeurs, qui sont condamnés à un mois de prison et 100 francs d'amende[197]. D'autres affaires signalent la constante protection dont jouissent les structures diplomatiques et leurs agents. En avril 1937, quand le contrebandier Michel Rochas met en cause l'ambassade espagnole et le capitaine Paolo Pacco, ses déclarations restent lettre morte. Et pour cause,

> « Le magistrat instructeur n'a pas l'intention, pour l'instant, de faire entendre le capitaine Paolo Paco, les dires de Rochas étant trop suspects pour s'empresser de mettre en cause le personnel d'une Ambassade.
>
> Toutefois si cette déposition était indispensable, elle serait reçue dans les formes prescrites pour les Ambassadeurs français et les agents diplomatiques et consulaires à l'étranger[198]. »

Le personnel de l'ambassade ne sera pas entendu. Si on peut légitimement s'interroger sur la bonne foi qui entoure la volonté de ne pas compromettre l'immunité diplomatique, l'affaire qui implique un membre de l'ambassade d'Italie à Saint-Jean-de-Luz montre que cet argument dépasse les considérations politiques. Dénoncé par une source « très sérieuse » pour le stockage d'armes dans sa villa, le dénommé Mariani n'est pas inquiété par la justice française. En effet :

> « Le Parquet saisi directement par les soins de M. Sangla, commissaire spécial à Bayonne, aurait demandé à la Chancellerie [ministère de la Justice] l'autorisation de procéder à une perquisition. La Chancellerie estimant que la propriété habitée par M. Mariani, premier secrétaire de l'ambassade d'Italie, est couverte par l'immunité diplomatique ou tout au moins qu'une opération judiciaire dans cet immeuble risquerait d'entraîner des protestations de la part de l'ambassade d'Italie, a conseillé à M. le procureur de la République de ne pas perquisitionner et même de ne pas faire surveiller l'immeuble[199]. »

La consigne est confirmée par le ministre des Affaires étrangères auprès du garde des Sceaux[200].

En dehors des champs diplomatiques, des acteurs français sont également sauvegardés de poursuites judiciaires. Il en va ainsi pour des milieux économiques stratégiques

---

[195] *Ibid*.
[196] Rapport du procureur de la République de Perpignan adressé au procureur général près la Cour d'appel de Montpellier, à Perpignan le 16 avril 1937. ANF, F^{7} 14677.
[197] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 3 juin 1937. ANF, F^{7} 14677.
[198] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Chambéry adressé au garde des Sceaux, le 23 avril 1937. SHD, GR 7N^{2} 2132, dossier 3.
[199] Rapport du préfet des Basses-Pyrénées adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN, cabinet du directeur ; cabinet du ministre), le 11 février 1937. ANF, F^{7} 14677.
[200] Lettre du ministre des Affaires étrangères adressée au ministre de la Justice (Direction criminelle, 1er bureau), le 27 février 1937. CADC, 86CPCOM/146.

que l'appareil d'État ne veut compromettre. En octobre 1937, Jacques Barbou, dirigeant de la Société Méridionale d'Industrie, est inquiété par la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre (DGCMG) pour des envois à l'ambassade espagnole effectués par le biais de la Société Française de Munitions. Pourtant,

> « La Direction Générale faisait alors connaître à M. Barbou qu'on ne reviendrait pas sur le passé, mais qu'un trafic interdit par le gouvernement ne pouvait être toléré plus longtemps. En conséquence, les commandes encore en cours à la Société Française de Munitions devaient être arrêtées et le Directeur Général proposait de ne pas saisir de l'affaire la Justice ni le Service des douanes (*sic*)[201]. »

Un an plus tard, une note de la DGCMG se montre explicite sur les raisons d'une bienveillance à l'égard des milieux industriels français. Puisque le dispositif de contrôle est relativement nouveau,

> « une grande latitude a été laissée en ce qui concerne l'application des sanctions de manière à les graduer et en permettre le jeu dans les conditions les plus favorables. C'est ainsi qu'actuellement la seule peine prévue pour infraction au règlement sur le contrôle de la fabrication est le retrait de la licence. Le plus souvent, ce serait trop brutal, et en même temps contraire aux intérêts de l'État qui ne peut se passer du concours de certains industriels[202]. »

En plus des critères économiques, des considérations personnelles entrent aussi en jeu pour expliquer la tournure de certaines affaires judiciaires. L'affaire du wagon de poudre dérouté en gare d'Elne illustre les luttes entre représentants et agents de l'État pour la poursuite ou la relaxe d'individus. En novembre 1936, le détournement de la cargaison, partie de Toulouse pour l'Alsace, mais échouée à Cerbère, révèle la complicité de membres de la SFIO toulousaine, qui seraient tous francs-maçons[203], et d'un conseiller municipal communiste d'Elne, où les explosifs ont été détournés[204]. L'enquête lève le voile sur une affaire « montée de mains expertes, intéressant avec le patrimoine de l'État, la Défense nationale[205] ». Si les faits

[201] Rapport sur « les fournitures clandestines de matériel de guerre, d'armes et de munitions à des puissances étrangères et notamment à l'Espagne » adressé au contrôleur général Jacomet, secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, le 30 janvier 1939. SHD, GR 6N 343, dossier 2.

[202] Note de la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre adressé à son secrétaire général, le 27 septembre 1938. SHD, GR 342, dossier 3.

[203] L'aide apportée par certains réseaux francs-maçons mérite enquête. Le détournement implique René Desbals, secrétaire de la section SFIO toulousaine et filleul de Vincent Auriol, Fernand Coll, secrétaire fédéral des jeunesses socialistes, franc-maçon, Laurent Clément et Paul Comte, membres du parti socialiste et aussi francs-maçons. Copie d'une lettre anonyme transmise par le commissaire divisionnaire, chef de la 7e brigade de police criminelle, au contrôleur général des services de police criminelle, le 12 janvier 1937 à Toulouse. ANF, F7 14676. Sur le *Maitron*, seule la fiche de Fernand Coll a été trouvée, elle confirme l'appartenance de ce dernier à la Loge « La Française des Arts ». https://maitron.fr/spip.php?article20329, notice COLL Fernand, Adolphe par Gilles Morin, Georges Portalès, version mise en ligne le 14 janvier 2014, dernière modification le 16 janvier 201 [consulté le 25/03/2020].

[204] L'affaire a été plusieurs fois commentée dans l'historiographie française. Voir notamment : Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 42.

[205] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Toulouse, adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, Toulouse le 11 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.

prennent une dimension nationale, du fait de commentaires de la presse locale[206], plusieurs éléments freinent les recherches. Dans une lettre non datée, le lieutenant-colonel Deschard explique au colonel Maurice Henri Gauché, chef du 2e Bureau, qu'un indicateur peut lui fournir le nom de personnes impliquées, dont l'un est proche d'un « membre influent du Gouvernement ». Il ajoute : « si cela vous intéresse, je pourrais vous "tuyauter" mieux. À mon avis, la justice a ordre de ne pas trouver les voleurs[207] ». En dépit des multiples ramifications de l'affaire, seul le sous-chef en gare d'Elne, Joseph Oliveres, fait l'objet d'une condamnation pour vol. D'abord mis en liberté provisoire pour des raisons de santé[208], il est condamné à 6 mois de prison avec sursis et 170 000 francs de dommages et intérêts à verser à la compagnie ferroviaire Pyrénées Orientales Midi[209].

Bilan : le poids des contraintes

En définitive, la répression judiciaire française de la contrebande demeure disparate, à l'échelle du territoire. Ce qui reste un épiphénomène des mobilisations antifascistes ne semble pas avoir fait l'objet de sanctions colorées. À l'heure de juger les infractions au régime de circulation des armes, ce sont surtout des considérations techniques, voire personnelles, qui entrent en jeu pour décider d'un assouplissement des règles judiciaires. S'il est apparu assez clairement que certains services pouvaient fermer les yeux ou renforcer leur vigilance à l'égard de la contrebande politique, il en va autrement pour son règlement judiciaire. Plusieurs mois après les faits, la balance républicaine pèse parfois avec plus de clémence des faits qui, au regard du contexte immédiat, semblent moins dangereux pour l'ordre intérieur que ne l'avaient pu le craindre certains agents de l'État. Pour le départ de volontaires, Édouard Sill s'est interrogé sur la faible application des peines à l'égard des prévenus[210]. Entre le manque de zèle et l'incompétence, l'historien tranche et estime que « ce prétendu "laxisme" des autorités françaises fut moins la démonstration d'une mansuétude envers les volontaires que celle d'une

[206] Le 29 décembre, le journal royaliste *L'Éclair* de Montpellier fait savoir que « […] les coupables doivent être retrouvés et arrêtés, quelles que soient leurs situations et leurs protections. Notre Code pénal s'applique à tous les Français sans exception, même s'ils sont membres influents des sections SFIO ou filleuls de ministres ». Il s'agit d'Henri Desbals, frère du conseiller municipal de Toulouse. Document lu dans un rapport du commissaire divisionnaire, chef de la 14e brigade de police mobile, adressé au contrôleur général des services de police criminelle, le 20 janvier 1937. ANF, F7 14676.

[207] Lettre adressée au colonel Gauché par le lieutenant-colonel Deschard, à Toulouse. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.

[208] Rapport du garde des Sceaux adressé au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 29 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.

[209] Rapport du préfet de Haute-Garonne adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN), à Toulouse le 22 juillet 1937. ANF, F7 14676.

[210] La majorité ne dépasse pas un mois, alors qu'elles pouvaient aller jusqu'à six mois. É. Sill, « Pénaliser l'idéal ? », art. cit., p. 59 et suiv.

incapacité à le qualifier juridiquement ainsi que d'un refus de statuer sur son caractère délictuel[211] ». La justice suit un cours différent pour la contrebande, pratique qualifiée en droit et réprimée depuis plusieurs siècles.

Les sanctions ont leur effet. En janvier 1937, l'affaire dite « de Chimay », qui mêle des contrebandiers notoires, a des retombées certaines sur les envois d'armes destinés au conflit espagnol. En tout état de cause, la pratique semble trop risquée :

> « bien que ne se faisant aucun scrupule pour frauder du tabac [les contrebandiers] refusent de passer soi stupéfiants ou armes, l'affaire étant trop dangereuse pouvant être poursuivie en cas de découverte des deux côtés, c'est-à-dire aussi bien du côté français que du côté belge.
>
> Et d'autre part les peines de prison étant trop longues pour ce genre de délits ils risquent par leur activité de perdre leur clientèle[212]. »

Les poursuites sont également redoutées à la frontière franco-suisse où, en mai 1937, un rapport indique à propos de l'arrestation du délégué catalan Albert Oller :

> « Très probablement, en raison des dernières arrestations opérées, tant en France qu'en territoire Suisse, les individus se livrant à la contrebande d'armes semblent se tenir momentanément sur une prudente réserve et n'accomplir leurs voyages de Suisse en France ou inversement qu'avec une certaine célérité entourée de toutes précautions[213]. »

En définitive, la position française à l'égard de la circulation des armes se rapporte surtout à des considérations de politique générale en la matière qui, en février 1938, sont ainsi résumées par le ministre de l'Intérieur :

> « Des affaires criminelles en cours d'instruction ont révélé que des armes avaient été transportées et entreposées clandestinement. L'opinion publique s'est émue des conséquences tragiques que ces agissements avaient entraînées ; elle s'est indignée des fins misérables vers lesquelles ils tendaient. Le gouvernement a pris les engagements de ne pas laisser menacer de la sorte l'ordre social, dont il est responsable. […]
>
> Les formalités de la loi ne sont pas suffisantes pour interdire ou révéler tous les desseins criminels. Mais leur réseau serré peut toujours, dans l'esprit de ceux qui en éprouvent les mailles, développer la crainte d'un châtiment imminent, ou fortifier la confiance en un ordre bien défendu[214]. »

Fortifier le piège pour ne pas avoir à le tendre, la formule pourrait résumer en peu de mots les contraintes légales dressées par l'appareil d'État aux contrebandiers d'Espagne. Fruit d'un héritage, la lutte contre la circulation illégale des armes a fait l'objet d'un véritable renforcement avec la guerre civile espagnole. Le conflit amène l'administration à relever plusieurs défis qui, s'ils ne sont pas nouveaux par leur nature, le sont par leur intensité. Les rivalités entre les services ajoutent des difficultés au contrôle frontalier, qui n'a jamais permis

[211] *Ibid.*, p. 61.
[212] Rapport de l'inspecteur de police spéciale Orte adressé au commissaire spécial chef de service à Charleville, 19 janvier 1937. ANF, F^{7} 14680.
[213] Rapport d'un inspecteur de la 10e brigade régionale de police mobile de Lyon, le 29 mai 1937. SHD, GR 7N^{2} 2132, dossier 4.
[214] Dépêche d'Albert Sarrault, ministre de l'Intérieur, adressée aux préfets, le 24 février 1938. ADHG, 2060 W 355.

une entière perméabilité. Le défi est aussi personnel, puisque nombre d'agents de l'État sont confrontés à la forte criminalisation d'un phénomène politique qui, pour certains, répare l'injustice : si les sources restent muettes à ce sujet, on peut supposer qu'ainsi s'opposent considérations personnelles et professionnelles. Dès lors, comment qualifier la posture de l'État français ? Malgré les soutiens ponctuellement donnés pour desserrer les liens du contrôle ou, à défaut, l'étau de la répression, les sources de première main et les témoignages appuient la thèse d'une surveillance qui a été appliquée, renforcée et administrée. Cela, cependant, ne doit pas faire oublier les efforts contraires, autant de la part des agents de l'État que de ceux qui constituent la cible de la répression.

IV. Les limites du contrôle

De juillet 1936 à la prise de la Catalogne par les troupes franquistes, en février 1939, une contrebande d'armes passe entre les mailles de la surveillance frontalière. La pratique est inhérente aux besoins immédiats de la guerre civile outre Pyrénées. Essentiellement réalisée par les partisans du camp républicain, elle a aussi été destinée aux insurgés au début du conflit, avant que ces derniers bénéficient d'une aide provenant essentiellement de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie. Face aux échanges interlopes, les autorités françaises font preuve d'une conduite inégale. D'abord dépassées, elles ont ensuite œuvré à la mise en place d'un contrôle étroit de la frontière pyrénéenne pour y faire obstacle. C'est après l'été 1937 que les efforts diminuent pour presque totalement disparaître. Dans l'ensemble, cette dynamique ne doit pas faire oublier l'application très inégale des règles selon les administrations intéressées ni les luttes qui ont opposé ces dernières en vue d'un contrôle des frontières. En guise de complément, nous exposerons plusieurs exemples qui démontrent que la conduite des autorités a aussi été inégale en fonction des espaces et des agents impliqués. Cette variabilité selon les lieux et les acteurs peut être considérée comme une permanence. Il s'agit, avec les efforts des contrebandiers pour échapper aux contrôles, d'une des deux limites du système de surveillance et de répression que nous venons de présenter.

A. Inégales surveillances

1) Des services étatiques divisés : l'exemple de la douane

La disparité des attitudes au sein des services est une première constante de la surveillance de la contrebande. Pour le démontrer, nous reviendrons sur l'administration des douanes. Celle-ci a souvent été présentée comme soutien sans réserve aux échanges interlopes dont profitent les républicains espagnols. Les plaintes sont nombreuses, notamment de la part

de l'administration militaire qui, comme nous l'avons vu, accuse à raison certains douaniers de se montrer « volontairement aveugles » à l'encontre des envois prohibés. Plusieurs témoignages ont fait état d'une aide des contrôleurs fiscaux qui, avec des fonctionnaires d'autres administrations, prêtent main-forte à la contrebande[215]. Au-delà des réécritures personnelles du conflit, cette aide est difficile à documenter[216]. Et pour cause, le « laisser faire » ou les conseils avisés ne laissent pas de traces écrites ensuite exploitables par l'historien. Dans une étude sur les filières de passages d'armes en Catalogne du Nord, André Balent va dans ce sens en précisant que les autorités « étaient tentées de fermer les yeux. Beaucoup de douaniers syndiqués, adhérents des partis de gauche en faisaient autant. Eux-mêmes participaient parfois aux actions clandestines d'aide à la République espagnole[217] ». Le fort enracinement syndical de gauche des douaniers durant les années 1930 laisse à penser que ces fonctionnaires ont apporté un soutien unanime à la contrebande politique[218]. L'affirmation mérite pourtant d'être nuancée.

Les divergences d'opinions autour du conflit espagnol ont conduit une partie du corps des douanes à réprimer la contrebande qui y était destinée. L'ancien agent des Finances René-Pierre Cassou évoque ainsi la division de ses collègues de droite et de gauche autour de la question espagnole : « soit c'était Franco ou les républicains[219] ». Le divorce de la profession autour de la cause espagnole est sous-entendu par quelques témoignages de militants politiques. Le communiste André Moine signale que « si les douaniers, en général, étaient acquis à l'idée d'aider les républicains espagnols, tous ne l'étaient pas […][220] ». Pour preuve, il cite des militants ayant connu des déconvenues avec la douane de Bayonne au sujet de chargement de contrebande ; l'affaire se conclut par l'arrestation et la condamnation des chauffeurs de camions ayant transporté le matériel de guerre[221]. Pour sa part, Maurice Jaquier évoque aussi des incidents assez violents avec des douaniers aux portes de Puigcerdà :

[215] On citera à titre d'exemple Maurice Jaquier, qui mentionne un soutien des douaniers pour passer la frontière (on suppose qu'ils pouvaient laisser passer la marchandise sans la fouiller). Il fait aussi état de communications des fonctionnaires en code pour indiquer quel point de passage frontalier devait être emprunté ou évité. Cette aide des douaniers est citée au même titre que celle des gardes républicains mobiles. Voir M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 127 et 130.
[216] J. Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, *op. cit.*, p. 313.
[217] André Balent, « Les réseaux clandestins d'aide à l'Espagne républicaine en Catalogne du Nord, passages de volontaires et d'armes (1936-1939) » dans *Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 37-51.
[218] L'ouvrage de Jean Clinquart sur l'administration des douanes est consultable en ligne. S'en remettre au chapitre VII : J. Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, *op. cit.*, p. 297 et suiv.
[219] René-Pierre Cassou (« La guerre d'Espagne », 2-1-11, le 07/02/1992). Archives orales de l'IGPDE.
[220] André Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, 1986, nº 24, p. 123-124.
[221] *Ibid.*

> « Huit ou dix hommes, moitié douaniers, moitié mobiles, nous regardent. Nous sommes sortis des voitures armes au poing pour les tenir en respect… nous leur demandons de rentrer dans la cahute qui leur sert d'abri et nous la bouclons à clé. Un coup de sifflet, un geste du bras, les camions foncent vers Puigcerda (*sic*), par la route neutre ! Nous suivons derrière tandis que les autres frappent la porte verrouillée, à tour de bras. Nous avons jeté la clé dans la nature[222]. »

D'après le militant de la Gauche Révolutionnaire, cet accrochage n'aurait pas compromis le départ des camions chargés de matériel de guerre vers l'Espagne[223].

Des archives nous renseignent ponctuellement sur le rôle de certains douaniers pour faire front à la contrebande d'armes. L'arrestation citée par André Moine, également documentée par des archives policières[224], n'est pas la seule à faire suite à un contrôle des agents fiscaux. Il en va ainsi pour une affaire qui oppose la douane aux militants antifascistes César Motola et Henri Ferré à la fin du mois d'octobre 1936. D'après le brigadier des douanes Louis Perraud, les deux individus ont accordé une trop grande confiance à la couleur de l'uniforme :

> « Le 20 octobre 1936, vers 20 heures, deux individus qui se trouvaient dans un cabriolet Mathis, se sont présentés à la douane française de la Cure [à la frontière franco-suisse]. Étant de service avec le préposé Dufour, je leur ai fait signe de s'arrêter, ce qu'ils ont fait aussitôt. Je leur ai alors posé la question réglementaire : "avez-vous des marchandises à déclarer ?". À ce moment-là, ces deux individus […] m'ont répondu : "c'est du Front populaire". J'ai renouvelé ma question : "avez-vous des marchandises à déclarer ?". Les deux individus m'ont déclaré "nous avons des armes" sans plus. Je leur ai dit : "montrez-les-moi". À ce moment-là ils ont soulevé la couverture qui se trouve à l'arrière de l'automobile et ont sorti un pistolet renfermé dans une boîte rectangulaire. Puis ils ont ajouté qu'ils tenaient à passer et qu'ils étaient pressés[225]. »

C'est à la suite de cet échange surprenant que les douanes découvrent que César Motola et Henri Ferré transportent aussi 35 armes, 50 kg de sucre, 49 paquets d'allumettes, 350 cigares suisses et 4 briquets automatiques[226]. Si la déclaration des marchandises *a posterori* permet d'abord d'éviter la qualification de fraude douanière, le procureur général estime que l'affaire doit faire l'objet d'une information judiciaire, car l'énonciation des marchandises transportées « [l'a été] sous une sorte de contrainte grâce à la fermeté des douaniers que l'on avait espéré plus dociles[227] ». Par ailleurs, ajoute-t-il, les militants antifascistes avaient voulu « échapper à la déclaration en tentant de compromettre M. le Président du Conseil » et en se réclamant d'un chef des douanes bien connu dans la région lyonnaise[228]. L'affaire aboutit à l'inculpation des deux individus pour importation d'armes et de munitions en sus de la confiscation des

[222] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 136.
[223] *Ibid.*, p. 135-136.
[224] Voir notamment : note de la préfecture de police du 19 septembre 1936. APP, BA 1665.
[225] Extrait de la déposition du témoin Perraud Louis, brigadier des douanes à la Cure. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[226] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Besançon adressé au garde des Sceaux, le 12 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[227] *Ibid*.
[228] *Ibid*.

marchandises par la douane (d'une valeur de 30 265,9 frs) et de l'amende d'un montant égal[229]. Au demeurant, d'autres cas montrent que l'administration des Finances tire parfois un bénéfice matériel de ce type d'arrestation[230], voire financier quand elle se constitue partie civile[231].

En définitive, les bénéfices matériels liés aux arrestations peuvent expliquer la nature versatile des agents de l'appareil d'État. Dans ce cadre, les considérations politiques et les définitions que chaque individu se fait de l'intégrité ou du respect de la hiérarchie entrent en jeu pour décider ou refuser une arrestation. Du laisser-faire à la répression intéressée, un large éventail tisse l'ensemble des attitudes possibles, faisant ainsi de l'agent une des clés du traitement inégal qui est réservé à la contrebande au fil du conflit.

2) Les disparités territoriales

Ces comportements variables font la force d'un contraste d'ordre territorial. Nous reviendrons ici sur plusieurs cas qui illustrent les différences pouvant exister à l'échelle des villes ou des départements.

À l'échelle locale, l'efficacité de la surveillance dépend des collaborations nouées par les forces de l'ordre. Des études consacrées aux services d'espionnage franquistes en France ont confirmé l'existence de coopérations ponctuelles entre les services de renseignements insurgés et français[232]. Cette alliance de circonstances, parfois idéologique[233], peut aussi être pragmatique. D'après Pedro Barruso Barés, la police française n'a pas toujours chassé les partisans du camp franquiste sur le sol français afin de les contrôler, mais aussi de profiter de leur présence pour mieux contrôler le trafic d'armes à la frontière franco-espagnole[234]. Dans certaines villes, la police française met à profit les informations récoltées par des groupes politiques locaux. À Marseille, il en va ainsi pour les informations que le Parti Populaire

[229] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Besançon adressé au garde des Sceaux, le 21 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2595, dossier 1.
[230] Dans l'affaire impliquant les chauffeurs René Vinck et André Perlet, le camion ayant servi au transport d'amorces de cartouches est confisqué au bénéfice de la douane. Rapport du procureur général de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 3 juin 1937. ANF, F^{7} 14677.
[231] Nous citerons deux d'entre elles à titre démonstratif : le 9 juillet 1937, Michel Babaz, Michel Rochas et Holst [sans prénom connu] doivent, en plus de leur peine de prison, payer une amende solidaire de 10 000 frs à l'administration des douanes. À la fin du mois d'août, les sept individus impliqués dans l'affaire de Bavay, à la frontière franco-belge, doivent payer une amende solidaire de 85 000 frs aux douanes. Elle s'additionne à la confiscation de deux véhicules et des armes (d'une valeur de 42 600 frs) et à une amende globale de 127 800 frs. Voir respectivement : rapport du commissaire spécial d'Annemasse adressé à l'inspecteur général chargé des services de police criminelle, à Annemasse le 10 juillet 1937 (ANF, F^{7} 14678) ; rapport du procureur général près la Cour d'appel de Douai adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 30 août 1937. ANF, F^{7} 14677.
[232] Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, San Sebastian, Hiria, 2008, p. 81 ; Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida : exilio y represión en la Francia de Franco : 1937-1951*, Valence, Universitat de València, 2012, p. 43.
[233] J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 43.
[234] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, *op. cit.*, p. 48.

Français (PPF) de Jacques Doriot et le Parti Social Français (PSF) du colonel François de la Rocque transmettent à la police après enquête. Un rapport sur les activités des comités d'aide à l'Espagne républicaine à Perpignan est ainsi transmis *in extenso* au commissaire divisionnaire de police spéciale de Marseille en mars 1937[235]. Les échanges entre la police et les partis d'extrême droite semblent soutenus puisque le même fonctionnaire indique à propos d'un signalement de contrebande d'armes à destination du conflit espagnol :

> « je prends soin de vérifier et contrôler soigneusement et minutieusement toutes les informations qui me parviennent de toutes sortes de sources, et principalement des milieux inspirés par les partis PSF et PPF et je ne manquerai pas de signaler tout fait méritant de retenir tant soit peu l'attention[236]. »

Des collaborations ponctuelles peuvent aussi exister entre les services policiers et judiciaires de part et d'autre de la frontière française. L'arrestation de contrebandiers français en Belgique ou en Suisse, ou le démantèlement de filières d'approvisionnement ayant des attaches en France amènent certains services à échanger des informations. Ces collaborations semblent naître d'une volonté commune de mettre fin à une contrebande qui porte préjudice aux différents pays impliqués. Développée au gré des multiples affaires qui animent ces territoires frontaliers depuis des décennies, cette coopération fait la force d'une surveillance frontalière efficace ; en son absence, le monde interlope profite d'un vide qui lui est favorable. En somme, il convient de rappeler que la surveillance de la contrebande des armes dépend étroitement de la qualité des informations obtenues sur place. Parfois de très bonne facture, elles peuvent être médiocres ou inexistantes dans d'autres lieux, ce qui peut laisser des « trous d'air » aux flux illégaux.

L'application inégale des consignes dans certaines circonscriptions est une autre source d'irrégularité. Comme seul exemple, nous citerons l'enquête du contrôleur de l'aéronautique Paradis, détaché à la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre sur le régime du commerce des armes et munitions de guerre dans les départements limitrophes de l'Espagne[237]. Le contrôleur regrette d'abord que l'interdiction du commerce des armes dans les Pyrénées-Orientales et dans les départements limitrophes par le ministre de l'Intérieur n'ait « été suivi[e] que de fort loin et très irrégulièrement[238] » depuis sa mise en exécution le 11 juin 1937. Il déplore ensuite que l'absence d'application du régime dans les Pyrénées-Orientales, où de nombreuses armes ont été abandonnées suite à l'exil des républicains espagnols au début de

[235] Rapport du commissaire divisionnaire chef de police spéciale adressé au préfet des Bouches-du-Rhône (cabinet), le 26 mars 1937. ANF, F^7 14721.
[236] Rapport du commissaire divisionnaire chef de police spéciale adressé au préfet des Bouches-du-Rhône (secrétaire général pour la police), le 15 octobre 1937. SHD, GR $7N^2$ 2603, dossier 3.
[237] Rapport du contrôleur de l'aéronautique Paradis auprès de la DGCMG, le 13 février 1939. SHD, 6 N 343.
[238] *Ibid*.

l'année 1939. Pour le contrôleur de l'aéronautique, les dispositions du 11 juin 1937 n'ont été que trop irrégulièrement suivies tout le long de la frontière puisque « la surveillance très sévère dans les Basses-Pyrénées va s'amenuisant de l'ouest à l'est et fait place à la plus entière liberté dans les Pyrénées-Orientales[239] ».

La surveillance de la contrebande a donc fait l'objet d'une forte variabilité dans le temps et l'espace. Les consignes données par l'administration centrale puis leur adaptation selon les considérations personnelles des agents de l'État expliquent la permanente irrégularité de la lutte contre les flux illégaux. Quand les preuves sont suffisantes, ou la surveillance efficace et de bonne volonté, le contrôle peut aboutir à une répression. C'est là un autre moyen de mesurer la conduite inégale de l'appareil d'État à l'égard des envois d'armes illégaux destinés au conflit.

B. Les stratégies contrebandières

Face aux contraintes posées par le contrôle légal sur la circulation des armes, les contrebandiers sont dans l'obligation de trouver des techniques pour camoufler la marchandise de contrebande et éviter les contrôles des forces de l'ordre. Considérés comme essentiels pour Alan Leonard Karras, les plans, actions et négociations en vue d'une violation des lois doivent être analysés pour la transgression des frontières légales[240]. Cela entre en résonnance avec les études consacrées à la contrebande, mais aussi aux pratiques illégales dans leur ensemble. Des travaux ont en effet insisté sur la manière dont les mouvements antifascistes se sont adaptés aux contraintes légales[241]. Il est également possible de s'en remettre à Frédéric Monier, qui considère la conspiration politique comme « un choix qui anticipe ou répond à une contrainte[242] » ; il en va de même pour la contrebande. Pour notre étude, les sources disponibles nous renseignent essentiellement sur les itinéraires empruntés pour fuir la présence policière et, en cas d'arrestation, des moyens mis en place pour camoufler la marchandise.

1) Penser la transgression : l'art de se rendre invisible

La partie la plus essentielle du plan consiste à se rendre invisible aux yeux des forces de l'ordre. Les témoignages de militants politiques laissent tous entendre l'importance de cette étape. Marcel Jaquier expose par exemple avoir demandé à diversifier les itinéraires dès son

[239] *Ibid*.
[240] (n.t.) : « At the same time, it is essential to consider plans to transgress these laws and policies, as well as any actions and negotiations that resulted from those plans ». Alan Leonard Karras, *Smuggling: contraband and corruption in world history*, Lanham, Rowan & Littlefield, 2012, p. 6.
[241] Hugo García, « Transnational History: A New Paradigm for Anti-Fascist Studies? », *Contemporary European History*, novembre 2016, vol. 25, nº 4, p. 6-7.
[242] F. Monier, *Le complot dans la République*, *op. cit.*, p. 269.

arrivée au sein du comité dit du « Continental Bar », à Perpignan, durant l'été 1936[243]. Il en va de même pour André Moine, qui décrit des transbordements de camion à camion mis en place pour échapper aux contrôles des forces de l'ordre :

> « Ce système de relais comportait des risques mais donnait un peu plus de liberté pour assurer les passages en Espagne qui se faisaient par mer ou à travers la frontière en passant la Bidassoa. Mais là, il fallait déjouer la double surveillance des douaniers et du cordon de gardes mobiles qui gardaient en permanence la route longeant la rivière[244]. »

Quand il ne fallait pas faire usage de « ruses de Sioux[245] » pour traverser la frontière, les contrebandiers profitaient parfois de complicités au sein des services de police et de douane. C'est à ce propos que le commandant Guy Schlesser regrette une complicité « trop évidente » des agents fiscaux ; d'après lui, il est nécessaire de s'adapter aux itinéraires empruntés par les contrebandiers[246]. Cité dans ce rapport comme ayant bénéficié d'une « bienveillance » des douanes, Maurice Jaquier le confirmera plus tard dans ses mémoires. Selon lui, dès l'été 1936 « des filières à développer sont déjà bien en place grâce à des douaniers et des gardes mobiles, aussi bien au col du Pertuis (*sic*) [Perthus] qu'au col de Cerbère et qu'en Cerdagne[247] ». La même appréciation est livrée par André Moine, qui évoque par exemple les avertissements d'un contrôle à venir que lui donnent des contrôleurs du ministère des Finances[248]. L'historien André Balent précise aussi que les douaniers de gauche appuyaient les envois illégaux[249]. Quand ils ne peuvent pas compter sur le soutien militant des fonctionnaires, les contrebandiers peuvent néanmoins les corrompre. Le soudoiement de fonctionnaires semble même faire partie des lignes de compte ; lors de son arrestation en Belgique, Paul Jouhaux

> « a été trouvé en possession d'un agenda contenant des indications au sujet de prix de différentes armes automatiques et de munitions ainsi que de frais approximatifs se rapportant au "transport", à la "commission pour frontière", à la "commission pour douanes" et à des "droits divers"[250]. »

Soutien profitable, la complicité des forces de l'ordre n'est cependant pas constante. En son absence, les contrebandiers s'appuient sur une fine connaissance des points de passages frontaliers et, au besoin, sur de tierces personnes pour le transport des marchandises.

---

[243] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 128.
[244] A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 123.
[245] J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 180-181.
[246] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole (déc. 1936). SHD, GR 7N² 2463, dossier 1.
[247] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 127.
[248] A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 124 et suiv.
[249] A. Balent, « Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 », art. cit., p. 37.
[250] Rapport du commissaire en chef aux délégations judiciaires, Palais de justice de Bruxelles, adressé au contrôleur général des services de police criminelle près de la Sûreté nationale, le 31 décembre 1936 à Bruxelles. ANF, F⁷ 14677.

Les archives permettent de lire un chassé-croisé permanent entre forces de l'ordre et passeurs d'armes. À la frontière franco-belge, le récit de l'arrestation d'un groupe de contrebandiers dans la région de Bavay et Maubeuge dévoile plusieurs techniques pour éviter les contrôles[251]. Tout démarre avec un barrage de douane installé en prévision de l'introduction frauduleuse d'armes, qui avait été préalablement signalée aux agents de douanes français. Un premier véhicule est contrôlé, sans que la visite ne laisse observer rien d'anormal. Il est suivi d'un second qui, en restant soigneusement à 250 mètres de distance, le suit à la même allure. Alors qu'une fouille est sur le point d'arriver, les occupants de l'automobile décident de forcer le barrage :

> « Les préposés se mirent en mesure d'arrêter le nouveau véhicule qui marchait doucement. Le conducteur paraissait vouloir arrêter au signal, mais au moment où il se trouvait à la hauteur du douanier, il appuya sur l'accélérateur et fonça vers l'intérieur du pays […][252]. »

Crevé par une herse jetée par les fonctionnaires, le véhicule est retrouvé deux kilomètres plus loin avec les armes passées en contrebande. Il en va autrement pour les occupants, qui ont réussi à fuir dans une forêt avoisinante. Qu'ils essayent de regagner la Belgique, ou ensuite la France, presque tous les protagonistes sont retrouvés. Connus dans la région, ils avaient mis en place un stratagème qui ressemble beaucoup à ce que les journalistes qualifient aujourd'hui de « *go-fast* » : un véhicule sert d'éclaireur quand un autre, plus puissant, doit passer en vitesse la marchandise prohibée. Là où le pays se fait moins plat, le transport d'armes peut aussi donner lieu à des usages plus prosaïques. Dans la marche franco-suisse, l'affaire à laquelle est mêlé le contrebandier Michel Rochas nous montre que les armes sont parfois acheminées par tous les moyens possibles. À trois reprises, il les transporte dans une valise, par voie ferrée, puis une fois par véhicule[253]. Si l'enquête garde ses incertitudes, elle nous apprend également que des armes étaient également transportées à dos d'homme vers le territoire français avant d'être acheminées au village de La-Roche-sur-Foron, en Haute-Savoie[254]. Dans cette même affaire, l'inspecteur de police Desvignes, parti à la recherche de dépôt d'armes à Vers, constate la porosité frontalière :

> « En compagnie de M. Chappe [brigadier des douanes à L'Éluiset] j'ai parcouru depuis un certain point l'itinéraire probable emprunté par les transporteurs d'armes, jusqu'à Vers. De cet endroit, point culminant en regard de la frontière, je me suis rendu compte que malgré le cordon douanier, des individus connaissant le terrain pouvaient parfaitement se livrer au transport des armes, en passant par

[251] Rapport de l'inspecteur de police mobile Lenoir adressé au commissaire divisionnaire, chef de la 2e brigade régionale, le 8 février 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[252] *Ibid*.
[253] Rapport du commissaire spécial d'Annemasse adressé au contrôleur général des services de police criminelle (2e section). SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[254] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Chambéry adressé au garde des Sceaux, le 29 avril 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.

> Feigers (*sic*) et Malchamp d'abord, ensuite à travers bois, passer à proximité de la ferme Ravoire, puis près du Chemin de Vers à Thônex, prendre un sentier à travers champs et bois, pour de là arriver à Vers.
>
> Ou encore en empruntant l'itinéraire suivant : (toujours depuis la frontière) château Ruiné, La Perière, Les Folliets, Les Traversières et Vers, en laissant la gare de Viry sur la gauche et Bellos (*sic*) et les Maisons Neuves sur la droite[255]. »

Dans les Pyrénées-Orientales, plusieurs signalements font également état d'itinéraires précis que des contrebandiers avertis peuvent utiliser sans être inquiétés. Nous citerons à titre d'exemple un rapport de renseignement militaire, qui synthétise :

> « Des lieux de rassemblement et de passage pour les armes et les volontaires auraient été créés, par une organisation anarchiste, dans diverses localités des départements de Haute-Garonne, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. Des militants anarchistes seraient chargés de recevoir les armes ou munitions et d'en assurer le transport en Espagne, par les chemins de montagne[256]. »

Le rapport poursuit et nomme, pour plusieurs lieux, les passeurs identifiés qui, par des cols et des pics connus, dirigeraient les armes en Espagne. S'il ne convient pas de faire un inventaire détaillé des points de passages, nous pouvons cependant retenir deux points essentiels. Le premier consiste en la possession de moyens techniques pour le passage d'armes en contrebande. Cette disposition est néanmoins inutile si les contrebandiers ne disposent pas de stratégies efficaces pour se rendre invisibles aux forces de l'ordre ; il s'agit du second point. L'art de l'évitement repose en effet sur la bonne connaissance des points de passages, des relais, caches et horaires qui pourront être utiles au passage, sinon à la fuite. Dans ce contexte, la frontière – souvent la montagne – s'établit comme la principale protagoniste d'une culture du « savoir passer »[257]. Ceux qui la méconnaissent semblent relativement impuissants. Venant de Paris, Maurice Jaquier peine à orthographier dans ses mémoires les villes et cols qu'il a dû passer à l'occasion de la guerre civile[258]. C'est pour se frayer un chemin en Espagne par des voies inconnues qu'il reçoit l'aide de contrebandiers[259]. En novembre 1934, le sous-préfet de Céret remarquait déjà que certains individus « connaissant à fond les sentiers de montagne » servaient de guide à ceux qui voulaient les franchir[260]. Dans certains cas, des individus interviennent seulement pour croiser la frontière avec des armes. Ainsi, ceux qui sont qualifiés d'« hommes de paille » sont des maillons éphémères mais déterminants de la contrebande des

[255] Rapport de l'inspecteur de police mobile Desvignes adressé au commissaire divisionnaire chef de la 10e brigade régionale de police mobile, à Lyon le 29 avril 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[256] Rapport du Bureau d'études de Cerdagne, le 30 août 1937. SHD, GR 7N² 2609, dossier 1.
[257] Rappelons qu'Adriana Dorfman définit la culture du « savoir passer » comme une culture frontalière qui permet aux habitants de jouer sur certaines différences ou similitudes linguistiques, ethniques, économiques ou encore religieuses pour passer d'un espace à l'autre : Adriana Dorfman, « A cultura do contrabando e a fronteira como um lugar de memória », *Estudios historicos*, mai 2009, vol. 1, p. 3.
[258] Maurice Jaquier parle par exemple du col du Perthuis, de Saillagousse, de Puigcerda pour Le Perthus, Saillagouse et Puigcerdà.
[259] M. Jaquier, *Simple militant*, *op. cit.*, p. 138-139.
[260] Rapport du sous-préfet de Céret adressé au préfet des Pyrénées-Orientales, le 16 novembre 1934. ADPO, 1 Z 74.

armes. Plusieurs rapports les décrivent comme des personnes vivant de la frontière, de part et d'autre de laquelle ils cultivent de nombreuses relations. En mai 1937, aux confins franco-suisses, une enquête est menée contre ces réseaux interlopes essentiels à la décharge de la contrebande :

> « En rassemblant tous ces renseignements et en faisant un rapprochement de toutes ces relations il semble que nous nous trouvons en présence d'une organisation de trafiquants spécialisés et qui emploie pour ses transports clandestins des individus tels que Chabrolhes, Taurel, Suter et autres lesquels semblent n'être qu'à proprement parler des hommes de paille mais n'ont aucune connaissance de l'origine ni de la destination de ces armes.
>
> Tous ces individus font actuellement l'objet d'une surveillance active de la part du service des douanes et de la police frontière, mais en raison de la vulnérabilité de la frontière dans cette région cette surveillance n'a pas donné encore des résultats satisfaisants[261]. »

La surveillance frontalière force les réseaux de contrebande à l'adaptation. Chevronné, le monde interlope a des routines qui permettent d'éviter les contrôles des forces de l'ordre. Dans ce cadre, la connaissance d'itinéraires, des horaires de relève, et des lieux de cache s'avèrent nécessaires à la bonne conduite des opérations. C'est en cas d'échec qu'un bon camouflage des marchandises prohibées s'avère important.

2) Le camouflage des marchandises

Le camouflage de la marchandise constitue lui aussi une étape essentielle. Il s'agit en premier lieu de ne pas se faire entendre. Pour cette raison, les trafiquants ont recours au langage codé dont nous pouvons donner un aperçu. Le réseau criminel auquel participent Gustave Georges, Paul Gauthier et Charles Beck donne une illustration du type. Dans un rapport du commissaire spécial d'Annemasse, on apprend ainsi que :

> « Dans ses correspondances Georges (Gustave) utilisait un langage convenu, on croit avoir établi que la lettre C indiquait des armes d'infanterie, les lettres RB ou AB des canons, les lettres RA des avions, la lettre R du riz, les lettres BC des conserves, les lettres JK des articles sanitaires[262]. »

Quand il prend l'apparence d'une correspondance commerciale classique, le langage codé est plus difficile à déchiffrer. Après un interrogatoire, un policier obtient la clé utilisée par le contrebandier Charles Pratali, pour échanger avec René Sidobre, une figure des comités antifascistes installés dans l'ancien hôpital militaire de Perpignan :

> « Reçu nouvelles, merci = marchandises arrivées
>
> Courrier arrivé d'accord = paiements effectués
>
> Impossible faire wagon d'oranges = donnez nouvelles marchandises
>
> Pas d'affaire légumes à X = arriverai à Perpignan le X

[261] Rapport de l'inspecteur de Police mobile Chardon adressé au commissaire divisionnaire chef de la 10e brigade régionale, à Lyon le 29 mai 1937. ANF, F7 14677.
[262] Rapport du commissaire spécial d'Annemasse adressé au contrôleur général des services de police criminelle (2e section), le 20 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.

[…] Accord, bien emballer cageots = ça ne va pas du tout

Préparer deux wagons semaine prochaine = reçu vos nouvelles, rien ne va

Cotisation salade et artichaut = monter (*sic*) nous voir[263]. »

Les exemples du type sont nombreux. Même basiques, ils semblent relativement utiles pour contourner la vigilance des forces de l'ordre.

L'assistance humanitaire constitue un moyen utilisé par les forces politiques françaises et espagnoles afin de faire passer des marchandises en contrebande de la France vers l'Espagne. Mis en place dès le début du conflit par l'ambassade avec le concours des milieux antifascistes, la pratique semble se poursuivre jusqu'à la fin du conflit. Ainsi, les différents comités d'extrême gauche utilisent le lait condensé, les vivres ou les produits pharmaceutiques comme une couverture aux envois d'armes illégaux en Espagne. Le contrôle policier semble redouté par les milieux antifascistes, puisque même des envois légaux – mais sujets à la saisie – font l'objet d'un camouflage. Il en va ainsi au début du mois de février 1937 pour un convoi de casques visé par une procédure à Fontainebleau[264]. Interpellés suite à un signalement, deux camions du comité d'Entr'aide de Montreuil sont fouillés par la gendarmerie qui découvre 5 500 casques de guerre camouflés dans les 19 paquets de linge[265]. Puisque les casques ne constituent pas un armement de guerre, l'envoi est considéré comme légal. Les deux camions sont donc autorisés à repartir après avoir réglé une contravention concernant la taille des colis[266].

L'importance du camouflage se révèle aussi au regard de l'insuccès de certaines affaires. Après les signalements – succinctement décrits par les forces de l'ordre – il semble que les errements des contrebandiers représentent la cause maîtresse des arrestations. Le 12 mars 1937, les gardes mobiles du col du Perthus arrêtent Vincente Boix et Casimiro Fuster, tous deux Espagnols, avec un chargement de 150 kg d'explosifs et de 400 amorces électriques[267]. Chargé dans deux sacs en toile, le contenu est découvert sans peine lorsque la voiture est arrêtée à la frontière espagnole. Deux semaines plus tard, c'est le jeune José Cervera qui est arrêté dans la gare de Bourg-Madame alors qu'il tirait une petite caisse cerclée de fer[268]. La manipulation de la marchandise avait attiré l'attention des gendarmes, ce qui conduit la douane à faire ouvrir la caisse et découvrir presque 4 000 cartouches, un pistolet automatique et un chargeur vide de

[263] Interrogatoire de Charles Pratali : procès-verbal établi par Marceau Mazet, commissaire de police judiciaire à Dijon, le 7 décembre 1936. ANF, BB/18/3038.
[264] Procès-verbal de la gendarmerie nationale (section de Fontainebleau), le 12 février 1937. ANF, F^{7} 14677.
[265] *Ibid*.
[266] *Ibid*.
[267] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 15 mars 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[268] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 1er avril 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 3.

mitraillette[269]. Quelques jours plus tôt, la même technique semble cependant avoir fonctionné pour faire passer deux autres colis déclarés comme « outils et raccords »[270].

Le meilleur des camouflages ne semble cependant pas résister à une fouille minutieuse. À Elne, le 25 février 1937, le passage d'un camion provenant de l'ambassade semble suspect aux agents en douane, qui le fouillent. C'est sous des sacs de pommes de terre qu'ils découvrent onze caisses dissimulées avec des amorces de cartouches[271]. Le lendemain, la gendarmerie d'Estagel arrête un autre camion de l'ambassade dans les mêmes conditions. Derrière plusieurs caisses de vis officiellement transportées se cachent quatre autres, qui contiennent près de 600 obus non amorcés. D'après le procureur général chargé de l'enquête,

> « Les premières caisses contenaient des vis ou rondelles en assez mauvais état, et avaient été disposées de façon à dissimuler les autres emballages dont une vérification rapide a démontré qu'ils contenaient des obus[272]. »

Si, par définition, il s'avère très difficile de connaître le nombre de dissimulations ayant fonctionné, on peut supposer que celles-ci ont un rôle limité à l'heure d'introduire des armements qui, par leur poids et leur taille, sont difficilement camouflables.

À petite ou grande échelle, les techniques de dissimulation employées par les contrebandiers jouent un rôle essentiel pour déjouer le contrôle frontalier. Un mauvais camouflage conduit à des arrestations où la présence policière est la plus importante, et les fouilles nombreuses. Sans qu'on puisse le vérifier, on peut aussi supposer qu'un camouflage remplit son rôle pour les forces de l'ordre qui seraient tentées de fermer les yeux sur une pratique qu'ils ne veulent pas proscrire. « Savoir passer » utile aux contrebandiers, cacher la marchandise fait néanmoins office d'ultime recours pour des individus n'ayant pas su échapper au contrôle. Le fait ne constitue pas une grande découverte. Concrètement, la véritable singularité relève plutôt de la mise à profit de techniques de contrebande anciennes par des militants politiques qui, en raison de leur soutien à l'Espagne, sont entrés de plain-pied dans un monde interlope qui leur était parfois inconnu. Même si l'apprentissage semble assez rapide pour bon nombre d'individus, l'entrée en clandestinité constitue une frontière considérable pour des milieux antifascistes. D'une part, cela explique sûrement l'importance conservée par les

[269] *Ibid*.
[270] L'envoi (qui pèse 53 kg) avait été réalisé selon les mêmes conditions. Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 24 avril 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[271] Rapport du procureur près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 27 février 1937. SHD, GR 7N² 2609, dossier 1.
[272] Rapport du procureur près la Cour d'appel de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 16 avril 1937. ANF, F⁷ 14677.

réseaux de contrebande chevronnés tout au long du conflit. D'autre part, il s'agit sûrement d'une raison pour laquelle les militants politiques qui prennent part aux envois d'armes illégaux sont souvent (mais pas toujours) ceux qui ont déjà une expérience de la clandestinité. Pratique transnationale, le trafic prohibé amène ses acteurs à composer avec des frontières discrètes dont les enjeux dépassent le seul contexte d'illégalité.

Conclusion : Un fort contrôle pour une pratique modeste

Espace en relative déshérence, ou pour le moins marginal, la frontière franco-espagnole devient en quelques mois un enjeu d'envergure internationale. À l'échelle hexagonale, la guerre civile arrive après des mois – sinon des années – d'échanges entre les différentes administrations en vue d'un renforcement du contrôle frontalier. Le temps est à la peur de l'indésirable et du complot contre la République. En somme, la circulation des armes et celle aux limites du territoire ont fait l'objet de différents renforcements, certes inaboutis, mais qui devaient prémunir l'État contre des périls extérieurs tout en pacifiant les relations politiques du dedans. Avec le développement d'une contrebande à toutes ses frontières et sur son territoire, l'appareil d'État fait face à un phénomène illégal difficile à contenir. Malgré les efforts variables des différentes administrations et de leurs agents, sur les Pyrénées mais aussi sur les frontières belge ou suisse, les autorités restent relativement impuissantes face aux flux illégaux. La répression, menée selon des critères techniques, existe, se renforce pour ensuite s'évanouir. Si cette dernière a pu effectivement décourager le monde militant et une partie des contrebandiers, la baisse des arrestations et des procès ne relève pas entièrement d'une victoire éclatante de l'appareil d'État contre ce phénomène illégal. Et pour cause, le déclin des actes de solidarités et le changement de régime circulatoire des flux d'armements participent conjointement à la disparition d'une pratique précaire, la contrebande, qui expose les militants directement à une répression. Dans cette optique, on peut penser que le développement des envois d'apparence légale de provenance soviétique a pu réparer ce qui était perçu par beaucoup comme une injustice et, de cette manière, désarmer en grande partie la contrebande militante. À toutes les échelles de l'État de droit, des soutiens ponctuels existent néanmoins. De l'agent de contrôle frontalier jusqu'aux cabinets gouvernementaux, plusieurs actes de complaisance, sinon de complicité, permettent à des militants antifascistes et au monde interlope d'envoyer des armes à destination du camp républicain et ceci de manière totalement illégale. Ainsi se développent les failles à l'encontre d'un phénomène que d'anciens gouvernants disent avoir encouragé, mais qu'ils n'ont jamais réussi à totalement empêcher. Le contrôle, relativement important sur la durée, s'exerce à l'égard d'une pratique qui, au regard de la mobilisation dans

le conflit, est plutôt modeste en termes d'acteurs engagés. Dans une certaine mesure, cela souligne que l'appareil d'État ne tenait pas à ce qu'une mobilisation de type autonome, sinon révolutionnaire, fleurisse sur son propre territoire sur fond de guerre civile espagnole. Il s'agit en effet de maintenir l'ordre.

Chapitre 9 : « Non-intervention *relâchée* » ou « *élastique* ». Le trafic d'apparence légale, l'action officielle et ses marges

I. Introduction : Un « relâchement » du contrôle en débat

A. Les mots et l'histoire du phénomène

Facette très connue des relations franco-espagnoles durant la guerre civile, le « relâchement » de la « non-intervention » est pourtant difficile à définir, dans la pratique. Léon Blum y fait référence pour la première fois en juin 1938 pour décrire l'ouverture des frontières aux transits d'armements de provenance étrangère, d'Union soviétique notamment, afin de protester contre les violations allemandes et italiennes du pacte européen de non-ingérence dans le conflit[1]. En citant les envois d'avions aux républicains espagnols dès juillet et août 1936, Pierre Cot et Jules Moch utilisent cependant cette expression dans une acceptation beaucoup plus large[2]. Tous s'accordent néanmoins pour parler d'une pratique encadrée par l'État, qui profite d'une interprétation lâche de la législation. Si les termes de « clandestins purs et durs[3] » ou de « contrebande[4] » sont parfois employés, c'est davantage pour faire référence au secret des opérations qu'à leur illégalité. Gaston Cusin, cheville ouvrière du « relâchement », précise :

> « Nous avons toujours fait des choses d'apparence légale. On ne pouvait faire autrement. On pouvait cacher toujours la nature de la marchandise, mais les règlements du Transit International font que l'on ne peut pas interdire les sorties de marchandises en transit[5]. »

Il fait ainsi référence au décret du 3 septembre 1935 qui stipule que les exportations d'armes ne peuvent avoir lieu sans autorisation du ministère des Affaires étrangères. La traçabilité des opérations est garantie par un acquit-à-caution, c'est-à-dire par une caution laissée en douanes après la sortie du matériel[6]. La pièce, fournie par le consul du pays importateur dans un délai de trois mois après livraison, peut être falsifiée. Elle n'empêche pas des opérations, mais les décourage fortement. En étudiant le trafic s'effectuant sous le couvert de cette réglementation,

[1] Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », *Le Populaire*, 25 juin 1938, n° 5 610.
[2] L'ancien ministre de l'Air Pierre Cot se montre assez ambigu. Il évoque généralement les transits de matériel de guerre comme une action relevant de la « non-intervention relâchée » et, à cette occasion, évoque les envois d'avions à l'Espagne républicaine au début du conflit. Jules Moch confond les deux pratiques. Pierre Renouvin et René Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 368-371 ; Pierre Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », *Le Monde*, 21 nov. 1975.
[3] Selon G. Cusin : Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 86.
[4] D'après Jules Moch : P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 370.
[5] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 86.
[6] Il s'agit de l'article 5 du décret, publié dans : *Journal Officiel* n° 213, 11 septembre 1935. Une copie a été reproduite en annexe, p. 678 et suiv.

nous ne ferons référence qu'au « marché gris » des armements. Les flux d'avions par voie aérienne, qui répondent à une législation différente, ne seront étudiés que brièvement dans ce chapitre ; il convient de préciser que ces derniers ont aussi été réalisés grâce à une « interprétation restrictive » de la législation en vigueur, selon Pierre Cot[7]. Les moyens de contrôle étant quasiment nuls car, une fois les avions décollés, les autorités ne peuvent pas véritablement agir à leur encontre. Cette pratique est moins visible et reste assez résiduelle.

L'épisode du « relâchement » est connu, mais des témoignages contradictoires compliquent sa mesure. Jules Moch fait référence à « la non-intervention relâchée » ou « élastique » – sans variation de sens – pour décrire un système qui fonctionne « sans à-coups d'octobre 1936 à la fin de la guerre », après que les violations allemandes et italiennes ont été rendues manifestes, lors d'une séance de la Société des Nations (SDN)[8]. Le terme « élastique », qui rend paradoxalement compte de possibles fluctuations de la pratique, ne semble pas avoir été repris par les autres témoins, qui préfèrent évoquer un « relâchement » continu. Pierre Cot mentionne ainsi une frontière hermétique seulement au début du conflit, pour la phase qui va de la fin du mois d'août au 30 septembre 1936[9]. Gaston Cusin, en ce qui le concerne, se montre plus mesuré lorsqu'il signale une première période « timide » puis une seconde, à partir de 1937 ou 1938, durant laquelle le gouvernement français met en place un système d'aide plus abouti[10]. Quant à Léon Blum, il fait allusion au milieu de l'année 1937, date à laquelle l'intervention italienne et allemande « prenait même un caractère officiel[11] ». D'après lui, le gouvernement français aurait « cessé […] de faire du zèle » et aurait refusé de remplacer le contrôle international placé sur la frontière pyrénéenne par une surveillance nationale[12]. La même incertitude plane concernant le nombre de cargaisons ayant transité par la France. Le communiste Giulio Ceretti cite 227 voyages pour la seule compagnie France Navigation, mais il s'agit de tous les frets et pas uniquement de livraisons d'armes[13]. Gaston Cusin avance le

[7] Pierre Cot, *Le procès de la République*, New York, Éditions de la Maison française, 1944, vol. 2/2, p. 332-333.
[8] Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Laffont, 1976, p. 132. Lors du colloque de 1965 consacré à Léon Blum, il évoquait déjà une absence d'interruption du trafic : P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 371.
[9] P. Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », art. cit.
[10] Gaston Cusin fait référence à la fondation de France Navigation (15 avril 1937) durant la deuxième période, ainsi qu'à la bataille de l'Ebre, qui a lieu à partir de juillet 1938. Il est ultérieurement indiqué que les envois s'intensifient au début de l'année 1937 après le piratage de navires en mer Méditerranée ; ces actes ont pourtant lieu durant le printemps et l'été 1937. D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 82-86.
[11] Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention », *Le Populaire*, 24 juin 1938, n° 5 609.
[12] L. Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », art. cit.
[13] Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T : 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973, p. 176.

chiffre de 300 cargaisons passées sans le moindre incident diplomatique[14]. Jules Moch fait référence à 164 navires d'octobre 1936 à 1939, mais ce chiffre est en réalité celui des transits toutes catégories confondues entre la mer Noire et l'Espagne du Levant ; en aucun cas, il ne s'agit de la France[15].

Grâce aux ouvertures d'archives à partir des années 1990, la régulation des flux de matériel de guerre est mieux documentée. En l'absence de sources de première main, ou presque, les chercheurs s'en remettaient avant à des témoignages. En 1979, Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog avancent par exemple le chiffre de 400 cargaisons d'armes de guerre passées par la France, chiffre qui dépasse les estimations les plus optimistes[16]. Ils mentionnent également une frontière ouverte aux flux d'armements « sans interruption dans le temps, sans restriction sur les quantités ou les types de matériels, sans obstacle dans le transport, sans saisie aucune par la douane[17] ». Vingt ans plus tard, Ami-Jacques Rapin tire parti d'une historiographie renouvelée pour contredire cette affirmation et rappeler l'irrégularité des flux ainsi que l'existence de contrôles à la frontière pyrénéenne[18]. Plusieurs études ont en effet mis l'accent sur l'intermittence de la politique française plutôt que sur la continuité chère aux anciens responsables politiques du Front populaire. De la fin des années 1980 jusqu'aux années 2010, la question fait l'objet de publications marquantes sous les plumes d'Ángel Viñas, de René Quatrefages, de Juan Avilés Farré, de Jean-François Berdah ou encore de Ricardo Miralles[19]. Ces derniers soulignent que le contrôle se fait plus lâche à partir de la deuxième moitié de l'année 1937. Ils rappellent l'existence de fermetures frontalières aux transits, du 19 janvier au 17 mars 1938, puis le 26 mai, de manière partielle, et le 13 juin, de façon totale. Ils insistent généralement sur la rareté des flux dans la deuxième moitié de l'année 1938, mais ne

[14] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 88.
[15] J. Moch, *Une si longue vie*, *op. cit.*, p. 124 ; Ces chiffres, nous l'avons vu dans le chapitre 2, sont tirés des recherches d'Hugh Thomas : Hugh Thomas, *La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 645.
[16] Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, p. 112.
[17] *Ibid.*, p. 104.
[18] Ami-Jacques Rapin, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 125-125.
[19] Ángel Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich » dans Centro de Estudios Históricos (éd.), *Españoles y franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, Centro de Estudios Históricos, Departamento de Historia Contemporánea, 1986, p. 161-201 ; René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 17-41 ; Juan Avilés Farré, *Pasión y farsa: franceses y británicos ante la Guerra Civil Española*, Madrid, Eudema, 1994, p. 133-151 ; Jean-François Berdah, *La démocratie assassinée : la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg, 2000, p. 329 ; Ricardo Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Marcial Pons, 2010, p. 136-152.

font guère (sinon peu) mention des derniers transits au début de l'année 1939, événement auquel quelques témoignages font référence[20]. En tout état de cause, l'approche de relations internationales a permis de nuancer un récit qui, jusqu'ici, était essentiellement celui d'anciens responsables politiques français.

B. Les sources de la régulation

À l'aide de sources françaises et espagnoles en partie inédites, ce chapitre entend apporter une contribution à l'historiographie du « relâchement ». En ce qui concerne le *Frente Popular*¸ nous utiliserons les archives des ambassadeurs espagnols en France, qui participent aux échanges concernant les circulations d'armes[21]. Au sein de l'administration centrale, ce sont les ministères tutélaires des commissions d'achats parisiennes qui interviennent le plus sur cette question[22]. Nous mobiliserons donc les fonds d'Indalecio Prieto, en charge de la Marine et de l'Air (sept. 1936-mai 1937) puis de la Défense nationale (mai 1937-mai 1938)[23]. Juan Negrín, ministre des Finances (sept. 1936-avril 1938) et président du Conseil des ministres (mai 1937-mars 1939), intervient beaucoup lorsqu'il est ministre de la Défense nationale, à partir d'avril 1938. En tant que président du Conseil, il s'adresse à ses homologues français pour leur demander d'ouvrir la frontière. Les archives que nous avons consultées, notamment celles de sa fondation, nous apportent assez peu d'informations, mais les recherches d'Ángel Viñas et d'Enrique Moradiellos peuvent être utilisées sur ce point[24].

Les sources de surveillance et administratives permettent aussi d'en savoir plus. Pour le versant français, la documentation ministérielle laisse peu de traces d'échanges concernant l'ouverture de la frontière. Cependant, les services policiers, douaniers et militaires discutent avec les autorités locales concernant des flux d'armements qui s'effectuent par les ports français

[20] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 84 ; D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 211.

[21] Pour les achats d'armes, le ministère des Affaires n'est pas décisionnaire, il transmet généralement les demandes des Finances ou de l'Air puis de la Défense nationale. Nous mobilisons ces archives à travers la correspondance des anciens ambassadeurs à Paris : Luis Araquistáin (sept. 1936 à mai 1937 – ses archives personnelles sont conservées à l'*Archivo Histórico Nacional* (AHN)), Ángel Ossorio y Gallardo (mai 1937-avril 1938 – une partie de ses échanges sur l'ouverture de la frontière sont consignés dans l'*Archivo de la Fundación Indalecio Prieto* (AFIP)) puis Marcelino Pascua (avril 1938-fin du conflit – ses archives personnelles sont conservées au sein de l'AHN).

[22] Sur les différents ministères républicains, voir les annexes p. 702 et suiv.

[23] Nous renvoyons donc à la documentation conservée à l'AFIP, spécialement au carton « paso de material por Francia » (AFIP, 1503).

[24] Nous avons notamment travaillé sur des fonds de l'*Archivo de la Fundación Juan Negrín de Las Palmas de Gran Canaria*, consultation qui mériterait d'être approfondie. Son rôle est cependant bien connu grâce à Enrique Moradiellos ou Ángel Viñas, qui utilise des archives privées situées à Paris. Nous en remettrons à : Ángel Viñas, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, 618 p. ; Enrique Moradiellos García, *Negrín: una biografía de la figura más difamada de la España del siglo XX*, Barcelone, Península, 2015, 651 p.

et à travers les Pyrénées[25]. Lorsque des consignes sont données pour fermer les yeux sur le trafic, les traces viennent à disparaître, mais il est possible d'utiliser une documentation externe. Pour les envois de provenance soviétique, les archives militaires russes ont été finement analysées par Gerald Howson, Yuri Rybalkin et Daniel Kowalsky[26]. Grâce au réseau diplomatique plus ou moins officiel qu'ils ont installé dans différents pays, les autorités franquistes disposent d'informations sur les navires en partance pour l'Espagne[27]. Les forces dites « nationales » surveillent aussi le trafic sur le territoire français. Ils utilisent à cet effet les *Servicios de Información de las Fronteras del Norte de España* (SIFNE) ainsi que le *Servicio de Información Política y Militar* (SIPM) qui, créé en novembre 1937, absorbe ensuite le SIFNE, à la fin du mois de février 1938[28]. Ces archives sont conservées à l'*Archivo General de la Administración*, au sein du centre des archives du ministère de l'Armée de l'Air, et de l'*Archivo General Militar de Ávila* (AGMAV)[29]. L'apport des sources de surveillance franquistes a parfois fait l'objet de critiques. Selon Ángel Viñas, ces dernières sont inexploitables car elles comportent des chiffres supérieurs à la réalité, elles mélangent parfois le matériel de guerre avec ce qui n'en est pas, et elles évoquent des opérations qui semblent tout à fait improbables[30]. Même s'il mentionne des données plus fiables pour le printemps 1938, il considère que ces sources ont seulement valeur de propagande[31]. La charge idéologique de ces archives est certes indiscutable, mais les conclusions du chercheur sont peut-être excessives. Si les informations fournies par les services « nationaux » sont parfois tendancieuses, celles-ci apportent aussi des renseignements qualitatifs et quantitatifs très pointus. Des études ont insisté

[25] Nous mobilisons ainsi des archives administratives et de surveillance qui sont en grande majorité conservées aux Archives nationales françaises (ANF), au Service Historique de la Défense de Vincennes (SHD) ainsi qu'à la Préfecture de police de Paris (APP). De nombreux rapports font état de la circulation de navires voire de consignes données pour faciliter le transit des armes.

[26] Il s'agit des RGVA (Archives militaires d'État russes). Gerald Howson, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, 354 p. ; Daniel Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española : una revisión crítica*, Barcelone, Crítica, 2004, 534 p. ; Yuri Rybalkin, *Stalin y España: la ayuda militar soviética a la República*, Madrid, Pons, 2008, 261 p.

[27] Ces informations sont principalement classées dans les archives dites de « Burgos », siège du ministère des Affaires étrangères franquiste. Voir notamment : *Archivo General de la Administración* (AGA), R 1047 et R 1048.

[28] Le SIPM était préalablement intitulé *Servicio de Información Militar* (SIM), il subit de profondes transformations en novembre 1937, date à laquelle il change de nom. Notons que certaines publications parlent de *la Frontera* plus que de *las Fronteras* pour le SIFNE. Il est très probable que le SIFNE ait été orthographié de différentes manières après sa création. Sur le panorama des services de surveillance, voir par exemple : Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida: exilio y represión en la Francia de Franco : 1937-1951*, Valence, Universitat de València, 2012, p. 44-46.

[29] Les sources conservées à l'*Archivo General de l'Administración* (AGA, les fonds dits « de Burgos ») et à l'*Archivo Histórico del Ejército del Aire* (AHEA) sont utilisées par de nombreuses études. Celles de l'AGMAV sont par contre moins connues des chercheurs.

[30] Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 323 et suiv.

[31] *Ibid.*

sur le grand degré de précision des sources de surveillance du camp « national »[32]. Comme tous les services de surveillance, le but premier est de collecter des informations, puis de les croiser pour obtenir un renseignement fiable. Après avoir recoupé les sources, nous disposons ainsi de données sur le volume de marchandises passé par la France, ou sur les consignes verbales du gouvernement hexagonal aux autorités locales (pour une copie, voir p. 690). L'administration du général Franco a d'ailleurs conscience de ses propres limites : elle souligne que certains chiffres sont exagérés[33] ou signale des tableaux statistiques qui, à son grand regret, ne permettent pas de différencier le matériel de guerre du reste[34].

C. Mesurer les flux de matériel de guerre

Afin d'apporter une contribution au débat historiographique, il importe d'isoler les différentes séquences du « relâchement » français. Pour cela, nous avons procédé à un comptage systématique des flux de matériels de guerre sur le territoire français. Seuls les armes et le matériel de guerre prohibés à l'exportation et circulant sous le régime du transit international ont été retenus. À cette fin, les recherches de Gerald Howson constituent un premier socle de travail incontournable[35]. Les sources administratives et de surveillance complètent ces informations. Toutes les données récoltées ont été entrées dans une base dont la version simplifiée est reproduite en annexe (voir le tableau 20, p. 752 et suiv.).

La définition de notre corpus implique des choix sur lesquels il est nécessaire de revenir. En effet, le « relâchement » français ne peut se limiter aux seuls passages de marchandises en transit international, même s'ils en constituent la forme la plus évidente. Les départs d'avions par voie aérienne ou les procès pour trafic d'armes représentent d'autres moyens de mesure, qui sont exclus de la présente analyse. Nous avons également décidé de ne pas retenir les navires ayant fait escale et qui, manifestement, ne déchargent pas leurs marchandises : la mise à terre d'une cargaison suppose en effet un changement de statut juridique ; s'y refuser protège les armateurs de certaines mesures réglementaires, comme la saisie de leur navire. Le matériel circulant de manière totalement illégale, c'est-à-dire en contrebande, est laissé de côté ; son

[32] Nous renvoyons ici à plusieurs études récentes : Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, San Sebastian, Hiria, 2008 ; Diego Navarro Bonilla, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain » dans Sébastien Laurent (éd.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009, p. 225-238 ; J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*

[33] Le chiffre de 200 avions de chasse envoyés vers la Catalogne depuis le port de Bordeaux est jugé « peu vraisemblable » (n.t. : « poca versimilitud de esta información »). Note du SIPM, le 17 mars 1938 à Burgos. *Archivo General Militar de Ávila* (AGMAV), caja 2475,14.

[34] Résumé d'informations sur les navires avec du matériel de guerre. Quartier général du Généralissime, État-major de la Marine (*Segunda sección*), mai 1938. AGA, R 1047, exp. 2.

[35] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*

volume est cependant beaucoup plus faible, puisqu'on parle généralement de quelques dizaines d'armes, sinon de chargements de quelques tonnes à peine. Il arrive aussi que des armes entrent sous le régime d'apparence légale puis sortent en contrebande depuis un port méditerranéen ou par la frontière pyrénéenne. Depuis Marseille, ou des ports de petite envergure comme Sète ou La Nouvelle, des envois ont lieu sans qu'on soit toujours en mesure d'en retracer l'origine. De nombreux départs de navires sont en effet signalés par les franquistes, mais on peut rarement vérifier s'ils transportent effectivement du matériel de guerre et, si tel est le cas, quelle est la quantité d'équipements stratégiques à bord[36]. Ces livraisons montrent que les montages juridiques n'ont rien d'absolu en soi : quand cela est possible, les responsables des opérations n'hésitent pas à détisser certains montages juridiques, afin d'accélérer des envois ou de les rendre moins visibles. Afin de ne pas compter plusieurs fois le même chargement, entre l'entrée et la sortie du territoire, nous avons fait le choix de ne mesurer que l'ouverture de la frontière aux flux d'armements. Cette décision a cependant le défaut de ne pas mettre en évidence les latences qui peuvent exister entre l'arrivée de matériel en France et sa livraison effective en Espagne.

La mesure du phénomène est perfectible. Pour quantifier les flux de matériel de guerre, nous avons choisi de mesurer le poids des chargements à la place de la nomenclature des marchandises. Cet indicateur a le mérite de rendre compte de l'ampleur des flux, mais il ne fait pas la différence entre des chargements d'une utilité stratégique très variable. S'il va de soi que 200 tonnes de bombes valent moins que les avions qui les transportent, c'est cependant le volume des opérations qui inquiète les autorités françaises, notamment quand celles-ci deviennent impossibles à camoufler. Les lacunes des données nous obligent à procéder à plusieurs estimations : chronologique, d'abord, lorsque les dates d'entrées sont inconnues ; quantitatives, ensuite, quand le poids des marchandises transportées ne l'était pas non plus[37]. Enfin, il est probable que certains transits n'aient pas été identifiés. Gaston Cusin et Jules Moch font référence à un déchargement de matériel de guerre dans le port de Dunkerque puis à son envoi par camions sous le système de transit international[38]. Si le procédé employé suppose que

[36] C'est une des difficultés signalées par Ángel Viñas : Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 323 et suiv.
[37] Au niveau chronologique, quand la date d'entrée est inconnue, nous avons considéré que les marchandises étaient entrées durant le mois de sortie. Parfois, la date de départ depuis un port étranger est connue mais pas celle de l'arrivée en France, on peut ainsi estimer à quelques jours près l'arrivée sur la façade atlantique. Pour les rares envois de marchandises françaises, nous avons considéré que la date d'entrée correspondait à celle du départ. En ce qui concerne le poids des marchandises, nous avons procédé à des estimations selon le matériel embarqué ; lorsque celui-ci était inconnu, nous avons retenu le poids moyen des autres voyages effectués par le même navire. Dans certains cas, il était impossible de procéder à une estimation.
[38] Cet envoi auquel Jules Moch et Gaston Cusin font référence a probablement eu lieu assez tôt dans le conflit. Il aurait ensuite été dirigé vers Perpignan sur des camions plombés, avec la surveillance de la douane : P. Renouvin

les quantités étaient modestes, cette anecdote suffit à rappeler que les données rassemblées peuvent encore gagner en précision. Il n'empêche que, dans l'ensemble, elles sont suffisantes pour livrer une impression qui donne une idée à la fois précise et novatrice des événements. Nous disposons ainsi d'une vue d'ensemble qui, malgré une possible marge d'erreur, laisse apparaître la forte irrégularité des flux d'armements :

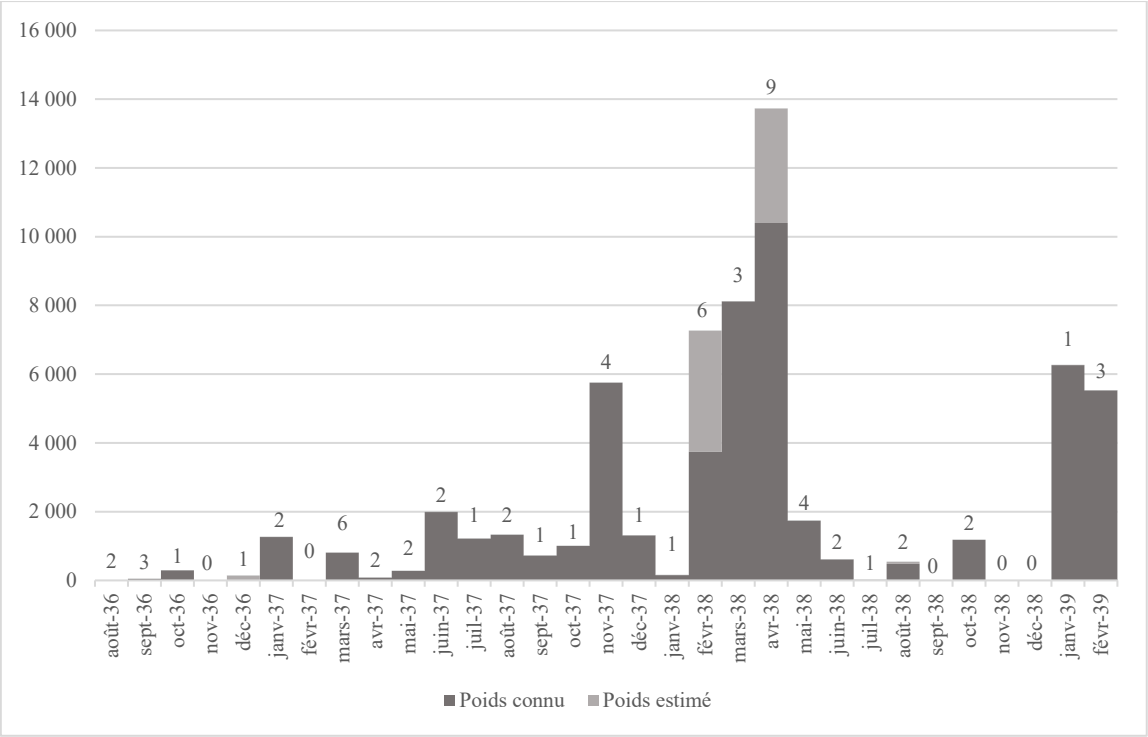

Graphique 6 : Variation chronologique des flux en transit international par la France (en tonnes pour les séries et en nombre de cargaisons pour les étiquettes)

Ce graphique complète et nuance les témoignages et les études de relations internationales. Dans l'ensemble, l'ouverture de la frontière aux flux d'armements durant tout le conflit se vérifie, mais elle mérite d'être relativisée. À partir du début de l'année 1937, des envois sont réguliers, mais ils sont peu nombreux et portent généralement sur des petits volumes, qui sont plus faciles à dissimuler. Une accélération des envois se déroule à partir de l'été 1937, mais celle-ci est très légère. Les transits sont cependant marqués par leur forte irrégularité, car seuls le printemps 1938 et le début de l'année 1939 donnent lieu à des livraisons de très grande envergure. Il y a donc un maintien des flux, mais une inconsistance qui s'explique notamment par les ouvertures et fermetures officielles de la frontière pyrénéenne. La cadence des cessions soviétiques rythme également les transits d'armes en Hexagone. D'après Gerald Howson, ces derniers correspondent à environ 13 000 tonnes de matériel du 17 mars au 11 août

et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 371 ; J. Moch, *Une si longue vie*, *op. cit.*, p. 132 ; D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 86.

1938, période de large ouverture de la frontière aux envois soviétiques[39]. Pour l'ensemble de cette période, l'historien estime à 19 000 tonnes le poids des équipements passés par la France, chiffre que nous devons réviser à la hausse, car il semble plus proche des 21 000 tonnes ; Gerald Howson semblait méconnaître plusieurs voyages que nous avons pu identifier[40].

Les données analysées permettent de procéder à une évaluation globale des envois. Au total, les frontières ont été ouvertes à plus de 54 000 tonnes d'équipements stratégiques, chiffre auquel nous pourrions ajouter, selon nos propres estimations, plus de 7 000 tonnes d'armements[41]. Les livraisons passées par la France semblent conséquentes, mais elles méritent d'être relativisées. D'une part, presque tout le matériel déchargé en 1939 arrive trop tard pour franchir la frontière pyrénéenne[42]. D'autre part, ces expéditions paraissent assez dérisoires en comparaison de l'ensemble de l'arsenal reçu par les républicains espagnols. À défaut de pouvoir fournir une estimation globale des équipements obtenus, nous savons cependant que les Soviétiques auraient envoyé 500 000 à 600 000 tonnes de matériel de guerre en Espagne[43].

Le nombre de cargaisons identifiées nuance fortement les témoignages, puisque seuls 65 navires ont été entrés dans la base. Il est probable que plusieurs cargaisons aient été omises, mais la lecture des archives et de l'historiographie ne laisse pas penser à une grande marge d'erreur. Outre la surenchère mémorielle propre aux événements, il est vraisemblable que les anciens protagonistes aient fait une interprétation maximaliste des faits en comptant tous les voyages pour l'Espagne (avec ou sans armes) ou également ceux effectués depuis les ports méditerranéens. Ces derniers sont probablement assez nombreux puisque, quand la sortie a lieu depuis un port du Midi, ce sont généralement de petits navires qui transportent les armes en cabotage jusqu'à l'Espagne.

Dans l'ensemble, cette première approche confirme certains témoignages, mais nuance certaines certitudes. Le territoire français est le théâtre de transits d'armements pendant tout le conflit, mais l'ouverture franche de la frontière est épisodique. Si le renforcement du contrôle semble avoir un certain effet, au moins durant la première année, celui-ci n'a cependant rien d'absolu. Afin de comprendre ce phénomène avec plus de finesse, un retour chronologique sur les événements s'impose. Celui-ci permettra d'insister sur les facteurs de relations

[39] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 239-240 et p. 278 et suiv.
[40] 21 142,606 tonnes, dont 3 403,1 tonnes qui font l'objet d'une estimation.
[41] Pour le matériel connu grâce aux archives administratives et de surveillance, il s'agit exactement de 54 269,9 tonnes de matériel ; du reste, l'estimation fait part de 7 053,75 tonnes d'armements. Si nous devions oser la métaphore, nous pourrions préciser que cet équipement stratégique et les munitions équivaut au poids de six tours Eiffel.
[42] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 242-243 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 74-75.
[43] Il est probable qu'une partie de ce chiffre corresponde à du matériel non prohibé. D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 209 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 64.

internationales qui conditionnent la régulation française des flux d'armements. Pour compléter cette approche, nous reviendrons ensuite plus brièvement sur certaines permanences qui, à l'échelle française, jouent sur l'intensité du trafic d'armes.

II. Des flux sous le coup des relations internationales

Cette première partie insiste longuement sur les facteurs de relations internationales et leurs retombées concrètes dans la régulation des flux d'apparence légale. Les échanges sont initiés par le camp républicain qui, avec le soutien de groupes politique, demande la libre circulation des armes jusqu'à l'Espagne. Pour les autorités hexagonales, il importe de trouver une solution qui soit en adéquation avec ses objectifs diplomatiques et sa situation intérieure.

Dans cette partie, nous isolerons trois séquences. La première, d'août 1936 à juillet 1937, correspond à la période durant laquelle la France tente globalement d'appliquer la « non-intervention » sur son territoire. Ensuite, jusqu'aux premiers mois de l'année 1938, les autorités hexagonales effectuent un « relâchement » qui, même s'il ne constitue pas un abandon pur et simple du projet de « non-intervention », correspond effectivement à une première ouverture. Il faut cependant attendre le mois de février pour que le gouvernement français relâche le contrôle à l'égard de flux qui, s'ils sont plus importants, se révèlent tout à fait irréguliers. Durant ces séquences, les échanges franco-espagnols se traduisent par des consignes pour accélérer ou freiner le trafic. Il convient d'y revenir.

A. Août 1936-juillet 1937 : une impuissante « non-intervention »

Malgré des transits ponctuels, les envois par la France restent peu nombreux durant la première année du conflit. Avant la fin du contrôle terrestre sur la frontière pyrénéenne, à la mi-juillet 1937, 21 transits internationaux sont effectués par le territoire français, pour un total d'un peu moins de 5 000 tonnes de matériel de guerre ; il s'agit d'à peine 10 % du matériel total, pour un tiers des expéditions[44]. Avant l'été 1937, le passage par l'Hexagone n'est pas indispensable. Des navires peuvent en effet livrer des armes au front Nord, dans le Pays basque et les Asturies[45]. Quant aux équipements venant d'Union soviétique ou de Grèce, ils peuvent rejoindre un port du Levant espagnol[46]. Le détroit de Gibraltar fait cependant l'objet d'un blocus très efficace par la flotte franquiste. Utile sans être indispensable, le passage par le territoire

[44] 4 751,571 tonnes. Nous renvoyons aux annexes pour le détail des transits, p. 752 et suiv.
[45] Concernant les livraisons sur la côte nord, voir notamment : Rafael González Echegaray, *La marina mercante y el tráfico marítimo en la Guerra Civil*, Madrid, Libreria Editorial San Martín, 1977, p. 281-183 et p. 311-312 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 233-235.
[46] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 233-235 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 203.

français s'effectue néanmoins pour des cargaisons qui, dans leur grande majorité, entrent par la Suisse ou par des ports de la façade atlantique (voir le tableau 20, p. 752 et suiv.). Les autorités essayent généralement d'intervenir pour bloquer ces flux de matériel de guerre, ils y arrivent parfois, mais ils s'avouent aussi désarmés lorsque des transits profitent des failles juridiques du système de prohibition.

1) Vie et mort de l'embargo international

À partir du 8 août 1936, la France fait officiellement la promotion d'une non-ingérence dans le conflit espagnol. Le fonctionnement de cette politique dite de « non-intervention » a déjà bien été étudiée par les chercheurs[47]. S'il n'est pas question de revenir en détail sur son fonctionnement, il est cependant nécessaire de décrire ses applications et ses limites.

Les nouvelles dispositions diplomatiques ont des retombées concrètes sur la politique française. L'*International Committee for the Application of Non-Intervention in Spain* se réunit pour la première fois à Londres le 9 septembre 1936. Il est rejoint par 27 pays – dont l'Allemagne, l'Italie et l'URSS – mais certaines puissances font le choix d'un embargo de manière autonome ; c'est le cas de la Suisse, des États-Unis et des pays d'Amérique latine. Après une première séance, un sous-comité est créé pour réunir les pays frontaliers (France, Portugal et Angleterre) et les principaux producteurs d'armes (Belgique, Tchécoslovaquie, Allemagne, Italie, Suède et URSS)[48]. Cette instance est avant tout pensée comme un espace d'échanges entre les différentes nations intéressées par l'affaire espagnole. Aucune obligation juridique ne découlait d'un accord qui encourage seulement les signataires à joindre la parole aux actes[49]. Comme de nombreux autres pays, la France prend rapidement des dispositions pour ne pas se limiter à l'interdiction des exportations qui avait été prononcée le 8 août 1936, sur décision du Quai d'Orsay. Un mois plus tard, le ministre des Affaires étrangères Yvon Delbos obtient la publication d'un avis aux exportateurs dans le *Journal Officiel* ; le transit et le transbordement de matériel de guerre et de munitions à destination de l'Espagne sont interdits[50]. Cette décision intervient en complément de la loi du 3 septembre 1935, qui régule la circulation

[47] Outre les synthèses sur la guerre civile, voir notamment : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 115-119 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 219 et suiv. ; Sébastien Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », *Prévention, gestion et sortie des conflits*, Genève, Euryopa, 2006, p. 201-219 ; Enrique Moradiellos García, « La no intervención: una farsa política y diplomática » dans Ángel Viñas et Julio Aróstegui (éds.), *En el combate por la historia: la República, la guerra civil, el franquismo*, Barcelone, Pasado y Presente, 2012, p. 221-234.
[48] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 114-115.
[49] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 267.
[50] Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle (éds.), *Documents diplomatiques français : 1932-1939 - 2e série (1936-1939)*, tome III, Paris, Imprimerie Nationale, 1966, p. 343-344. Voir aussi : Avis aux exportateurs du 8 septembre 1936 (Centre des Archives Diplomatiques de la Courneuve (CADC), 86 CPCOM/145).

internationale des armes[51]. Dès le 18 septembre, ce décret est harmonisé avec les décisions du comité de Londres[52]. Cette ultime décision est celle qui rend le transit définitivement impossible sur le territoire français d'après Luis Jiménez de Asúa, délégué du *Frente Popular* à Paris[53]. En parallèle, des dispositions sont prises contre les autres pratiques qui sont jugées contraires aux accords de « non-intervention ». Le départ de volontaires en Espagne, lui aussi interdit par les accords européens, fait l'objet de trois circulaires entre le 21 août et le 9 décembre 1936 ; insuffisantes pour endiguer le phénomène, elles sont complétées par une nouvelle loi qui entre en application le 21 février 1937[54]. Quant au départ d'avions pour l'Espagne, il est de plus en plus étroitement encadré. Le 21 janvier et le 18 février 1937, plusieurs mesures sont prises pour interdire le survol de la frontière pyrénéenne et les livraisons d'aéronefs en péninsule Ibérique[55].

Ces décisions servent de garantie à la mise en œuvre d'une véritable politique européenne de « non-intervention ». Après avoir arrêté une liste commune du matériel devant être prohibé à l'exportation, le comité de Londres discute des modalités d'un plan de contrôle. Les échanges ont lieu dès le mois d'octobre 1936. L'Union soviétique propose de contrôler plus étroitement la frontière du Portugal allié des franquistes, qui sert à la réception de matériel de guerre provenant d'Allemagne, d'Italie et d'ailleurs[56]. Le 12 novembre 1936, l'Angleterre présente un autre plan qui, au mois de décembre suivant, reçoit l'accord de principe des républicains espagnols. Il est question d'établir un contrôle terrestre, maritime et aérien grâce à différents observateurs placés dans plusieurs pays[57]. La France propose de suspendre les livraisons d'armes puis de procéder à une médiation dans le conflit. Après le refus du régime franquiste et des républicains espagnols, l'Allemagne et l'Italie se retirent du projet qu'elles

[51] La publication du décret dans le *Journal Officiel* est reproduite en annexes. Voir l'image 6, p. 678 et suiv.
[52] Copie de l'arrêté interministériel relatif à l'harmonisation de la législation internationale sur l'embargo des armes vers l'Espagne, ANF 1994496/34, dossier 697.
[53] Il indique que le transit est prohibé depuis quatre jours. Rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936. AFIP, 2205.
[54] Édouard Sill, « Pénaliser l'idéal ? L'État français confronté au volontariat combattant de ses ressortissants durant la guerre civile espagnole », *Cultures & conflits*, août 2019, nº 113, p. 55-57 ; Ángel Viñas, *El escudo de La República: el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 300-301.
[55] Le survol de la frontière est interdit sur une zone de moins de 10 km. En outre, seuls les avions commerciaux effectuant des lignes régulières pour l'Espagne peuvent s'y rendre, ceci sur autorisation. Cette décision, qui gêne, sinon empêche, les opérations qui échappent au contrôle de l'État, résulte de la loi du 21 janvier 1937, du décret du 18 février 1937 et de l'arrêté interministériel du même jour. Voir : communication du président du Conseil, du ministre de l'Air et du ministre de l'Intérieur aux préfets, aux commissaires spéciaux et aux chefs de sous-secteurs de police aérienne et des aéroports, le 18 février 1937. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[56] David Wingeate Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 150-151 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 278 ; S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 212-212.
[57] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 180.

avaient préalablement soutenu[58]. C'est seulement à la troisième tentative qu'un plan est adopté pour contrôler les flux d'armements et de volontaires pour l'Espagne[59]. Engagés en décembre 1936, les échanges se concrétisent tardivement, car il faut attendre le 20 avril 1937 pour que le système de contrôle entre en vigueur. Celui-ci prévoit l'installation d'observateurs sur les frontières françaises et portugaises, ces derniers sont issus de pays neutres du comité de Londres, pour la frontière pyrénéenne, mais ils sont Anglais sur la bordure qui sépare le Portugal de l'Espagne franquiste. Un contrôle maritime des côtes est exercé par les flottes anglaises, françaises allemandes et italiennes alors que plusieurs ports accueillent des observateurs pour contrôler la circulation des navires[60]. L'ensemble du système est reproduit en annexe (voir p. 698).

Le projet européen révèle très rapidement ses grandes faiblesses. D'une manière générale, il convient de rappeler la position fragile du comité de Londres. Depuis l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie fasciste, la Société des Nations (SDN) a laissé éclater au grand jour son incapacité à trouver des sanctions collégiales efficaces[61]. Avec la guerre civile espagnole, la création d'un comité de « non-intervention » permet des échanges avec l'Italie et l'Allemagne tout en sacrifiant la SDN. Cette dernière est néanmoins utilisée par le Mexique et l'Espagne républicaine, qui multiplient les interventions contre l'embargo ou l'immixtion de l'Allemagne et de l'Italie dans le conflit. Ces discours amènent rarement les décisions souhaitées, mais ils sont d'un grand renfort moral pour le *Frente Popular* et ses partisans ; nous y reviendrons peu[62]. À Londres, le comité de « non-intervention » reprend les mêmes antiennes que la SDN. Pour le *Foreign Office*, en charge de la politique extérieure britannique, il s'agit avant tout de promouvoir un « apaisement » avec les dictatures totalitaires. Pour cette raison, Antony Eden, ministre des Affaires étrangères, recommande de ne pas apporter des preuves de violations portugaises, allemandes et italiennes de manière trop brusque dans les séances du comité, afin

[58] *Ibid.*, p. 180-183.
[59] *Ibid.*, p. 183-184 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 294-296 ; S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 212.
[60] En France, il s'agit de Cherbourg, Brest, Verdon, Marseille, Oran et Sète : R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 307-308.
[61] René Girault et Robert Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, Paris, Payot, 2004, p. 353 et suiv. ; Jean-Michel Guieu, « L'"insécurité collective". L'Europe et la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2009, vol. 30, nº 2, p. 36 et suiv. ; Michel Marbeau, *La Société des Nations Vers un monde multilatéral, 1919-1946*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, p. 169-188.
[62] Plusieurs interventions ont lieu, le 30 septembre, le 27 novembre et le 10 décembre 1936, puis à trois reprises l'année suivante. Voir : Éric Lobjeois, *Le Mexique et l'Espagne, 1936-1952 : la guerre civile, l'exil, la République et Franco*, Thèse de doctorat, Paris 7 Diderot, Paris, 2002, p. 39-47. C'est un point qui a récemment été approfondi par David Jorge : David Jorge, « La Guerra de España en el contexto de la crisis internacional de entreguerras », *Amnis*, janvier 2015 [en ligne] ; David Jorge, *Inseguridad colectiva. La Sociedad de Naciones, la guerra de España y el fin de la paz mundial*, Valence, Tirant Humanidades, 2016, 783 p.

de ne pas compromettre son existence[63]. Sébastien Farré remarque que « le bon fonctionnement de la non-intervention dépendait de la bonne volonté des principaux acteurs ou d'un calcul pragmatique des différents gouvernements, selon lequel le *statu quo* était jugé préférable à un éventuel durcissement de la crise internationale[64] ». De fait, il semble que l'Allemagne et l'Italie aient pensé qu'une aide limitée et discrète serait tolérée par la France et l'Angleterre[65]. Le fonctionnement du comité ne semble pas leur donner tort. Dès le départ, les preuves de violations de l'embargo font l'objet de simples réfutations[66]. Les sanctions sont bornées aux cas les plus flagrants et elles semblent même difficilement applicables[67]. Afin de protester contre l'aide du Portugal, de l'Allemagne et de l'Italie, l'URSS se retire momentanément du comité, le 25 octobre 1936, et reprend sa liberté de commerce avec l'Espagne[68]. Sans aucun doute, la politique d'apaisement n'a pas fonctionné.

Il faut cependant attendre l'échec du plan de contrôle pour que la faillite du comité de « non-intervention » semble plus évidente aux yeux de la France. Durant la mi-mai 1937, la responsabilité de la Légion Condor dans le bombardement de Guernica, quelques jours plus tôt, est établie malgré les tentatives des franquistes pour attribuer la culpabilité aux « rouges »[69]. Plusieurs incidents opposent aussi les forces républicaines à la marine italienne et allemande chargée du contrôle. Le 21 mai, une attaque de l'aviation de *l'Ejército Popular* sur le navire *Deutschland* provoque la mort d'au moins 22 matelots[70]. Le cuirassé italien *Barletta* est aussi l'objet d'un assaut, cinq jours plus tard[71]. En représailles, les forces italiennes et allemandes annoncent leur retrait du plan de contrôle maritime le 30 mai et, le lendemain, le *Deutschland*

[63] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 116-117.
[64] S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 211-212.
[65] *Ibid.*, p. 212.
[66] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 133-134 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 117. Dès le 10 septembre 1936, le consul français à Palma de Majorque observe un chargement de matériel de guerre italien sur l'île. L'information est transmise par le ministre des Affaires étrangères français à Charles Corbin, ambassadeur à Londres et représentant français au comité de « non intervention » (CADC, 86 CPCOM/146 ; plusieurs autres violations du type sont consignées dans le même carton d'archive).
[67] Le 10 octobre, Charles Corbin fait part de « cas concrets de manquements présumés » dans un télégramme probablement adressé à Yvon Delbos. Cité dans : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 52-53 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 267.
[68] L'URSS revient en novembre dans le comité. D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 150-151 et p. 181.
[69] En France, l'extrême droite défend notamment la thèse selon laquelle ce seraient des anarchistes qui auraient incendié la ville. *Ibid.*, p. 217-224 ; Michael Alpert, *Franco and the Condor Legion: the Spanish Civil War in the Air*, Londres/New York, Bloomsbury Academic, 2019, p. 125-132.
[70] Les raisons de l'attaque ne sont pas claires, mais il semble que les pilotes des forces républicaines ont confondu le navire avec le cuirassé franquiste *Canarias*. R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 308-309 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 101.
[71] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 309.

bombarde le port d'Almería[72]. Au prix de nombreux efforts, la Grande-Bretagne et la France parviennent à faire revenir l'Italie et l'Allemagne dans le plan de contrôle mais, en réponse à une nouvelle agression contre la marine allemande – cette fois contre le croiseur *Leipzig* – les puissances fascistes et nazies se retirent définitivement, le 23 juin[73]. L'épisode, particulièrement connu, donne lieu à une véritable escalade entre les forces allemandes et espagnoles[74]. Il sonne le glas du plan de surveillance maritime. Le contrôle est pour un temps maintenu par l'Angleterre et la France. Le 13 juillet, la diplomatie hexagonale notifie que, compte tenu l'asymétrie de la surveillance maritime et du retrait du contrôle anglais à la frontière portugaise, depuis quelques jours, elle mettait fin au contrôle international de la frontière pyrénéenne[75]. Sans être totalement abandonné par la France ni par les autres puissances, le système de « non-intervention » a montré son impuissance pour lutter contre l'approvisionnement en matériel de guerre des belligérants. En Hexagone, son application restait imparfaite.

2) La crise d'Irun (août-septembre 1936) : une aide au compte-goutte

La crise d'Irun peut servir d'exemple aux hésitations françaises des premiers mois. Après quelques semaines, l'avancée des troupes franquistes coupe le territoire républicain en deux (voir la carte 2, p. 697). Sur le front Nord, la ville d'Irun reste le seul point d'approvisionnement terrestre avec la France. À partir de la mi-août, les insurgés militaires dirigés par Alfonso Beorlegui se lancent à l'assaut de la ville ; les républicains ne disposant pas de munitions suffisantes pour se défendre, la cité basque tombe le 5 septembre.

Des versions contradictoires entourent cet épisode. Certains, comme Gaston Cusin, parlent d'une application stricte de la « non-intervention » qui joue en la défaveur des républicains[76]. C'est une impression partagée par l'ancien ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo, qui fait référence à un wagon de cartouches bloqué par Léon Blum depuis le début de la guerre civile[77]. Pourtant, d'autres versions font part d'un soutien français. Au lendemain de la chute de la ville, Toribio Echevarría, alors délégué républicain à l'ambassade, mentionne un wagon passé en transit pour Irun, mais il évoque également des obstacles politiques et

[72] Au moins 20 personnes sont tuées, plusieurs dizaines sont blessées ; il s'agit de victimes civiles. *Ibid.* ; Antony Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, p. 402.
[73] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 309.
[74] On prête à Adolf Hitler la volonté d'intervenir lorsque le *Deutschland* est attaqué par l'aviation républicaine. Après le bombardement d'Almería, Indalecio Prieto aurait eu l'intention d'attaquer la flotte allemande, ce que refuse la Russie soviétique. A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 402-403.
[75] Communication d'Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, à Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, le 10 juillet 1937 ; ladite communication doit être lue le 12 juillet devant le comité de « non intervention ». P. Renouvin et J.-B. Duroselle (éds.), *Documents diplomatiques français*, *op. cit.*, tome VI, p. 353-354.
[76] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 74-75.
[77] Selon lui, cela provoque la chute de la ville. Ángel Ossorio y Gallardo, « La muerte de Léon Blum », *El Nacional*, 25 août 1944 (au Mexique). Vu dans AHN, Marcelino Pascua, leg. 10, exp. 8.e.

administratifs de plus en plus importants[78]. Le militant communiste André Moine revient sur plusieurs exemples pour contredire l'idée d'une ville tombée à cause de la rétention de wagons de munitions par les autorités préfectorales[79]. D'après lui, c'est une erreur d'aiguillage qui aurait empêché d'effectuer la livraison à temps ; restées bloquées à Hendaye, les armes auraient ensuite été embarquées sur le port de Boucau, avant d'être envoyées en Espagne[80]. Plus étonnant encore, Luis Jiménez de Asúa fait référence au transfert de vivres et d'armes depuis Barcelone jusqu'à Hendaye grâce à l'aide de Gaston Cusin, alors que ce dernier n'y fait guère allusion[81]. Enfin, la presse acquise aux insurgés militaires signale aussi plusieurs livraisons. D'après le *Hamburger Fremdenblatt*, journal nazi, la douane convoie un camion de deux tonnes et demie de munitions avec l'autorisation du préfet de Bayonne, ceci juste avant la chute d'Irun[82]. *L'Action Française* se plaint des menaces de prison qui pèsent contre ses journalistes, qui suivent l'affaire[83]. Le général Goudot, en mission dans les Basses-Pyrénées, fait part de campagnes de presse « violentes » à propos de livraisons d'armes à Irun[84].

Au fond, il semble que les contradictions ou incohérences soient dues à l'existence de plusieurs affaires dans l'affaire. En dehors des actes de contrebande, deux types de livraisons peuvent retenir notre attention. Une partie se rapporte à des armes expédiées depuis Barcelone via le territoire français, pour ensuite transiter en Espagne. Après quelques jours d'échanges, l'ambassadeur Jean Herbette communique au consul de Saint-Sébastien, en Espagne, que les forces locales pourront recevoir des armes et munitions si ces dernières sont envoyées sur des camions français et selon la règlementation en vigueur ; ces échanges ont lieu le 12 août[85]. Selon le même principe, le 16 août, au moins un wagon plombé avec des munitions entre par La Tour de Carol, dans les Pyrénées-Orientales, pour être dirigé sur Irun[86]. Le 27 août, un autre wagon passe Cerbère et suit le même itinéraire avec 20 caisses de munitions de cartouches. Ce

[78] Rapport de Toribio Echevarría, les 6 et 7 septembre 1936 à Paris (AGA, RE 135, carpeta 5 (« Francia I »).
[79] André Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, 1986, nº 24, p. 120-123.
[80] *Ibid.*, p. 124.
[81] Rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936. AFIP, 2205.
[82] D'après un rapport de la préfecture de police, septembre 1936. APP, BA 1666.
[83] Il est question de menaces de Léon Blum et de Marc Rucart, garde des Sceaux. « Les trafiquants d'armes du "Front Populaire" – L'affaire des mitrailleuses du Verdon », *L'Action Française*, 30e année, n° 32, le 1er février 1937, p. 1.
[84] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole – région d'Hendaye (septembre 1936). SHD, GR 7N² 2463, dossier 1 (cet extrait est sûrement une reproduction d'un rapport du général Goudot, commandant de la 16e région militaire, adressé au ministre de la Défense nationale (EMA – 2e Bureau), le 16 septembre 1936 à Montpellier). SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[85] Rapport de Jean Herbette adressé au consul de Saint-Sébastien, le 12 août 1936. Centre d'Archives diplomatiques de Nantes (CADN), 396PO/B 563 2D[5].
[86] Télégramme du préfet de Perpignan adressé au ministre des Affaires étrangères, le 16 août 1936 à 22h. CADN, 396PO/B 563 2D[4].

chargement de 1 tonne arrive deux jours plus tard en Espagne[87]. Une autre partie des armes passées par Hendaye provient du navire *Le Tourcoing*, de la compagnie Wilhelmsen, qui a déchargé 200 mitrailleuses neuves en provenance d'Hambourg ; les insurgés militaires mentionnent cette opération[88]. Le 2 septembre, ces marchandises, d'un poids de 14 tonnes, sont transbordées dans le port du Verdon, près de Bordeaux. Elles sont effectivement envoyées vers Irun, mais la chute de la ville empêche la livraison[89]. Dans le port de Boucau, celles-ci étant ensuite embarquées sur un navire espagnol en partance pour Bilbao ; il s'agit d'une livraison à laquelle André Moine fait référence[90].

Si elles interpellent la presse ennemie des Fronts populaires, qui crie au scandale, ces opérations sont cependant réalisées dans un strict respect de la légalité. Le commandant Guy Schlesser rappelle que les expéditions depuis la Catalogne sont effectuées en transit international, ce qui reste autorisé jusqu'à la publication d'un avis aux exportateurs dans le *Journal Officiel*, le 8 septembre[91]. À l'égard du respect de la législation, l'administration française se montre même assez pointilleuse. Le 14 août, un camion est arrêté dans les Pyrénées-Orientales avec trois tonnes de munitions. Visiblement entré sans le plombage de douane, il est renvoyé en Espagne après que le consul républicain de Perpignan a versé 50 000 francs aux fonctionnaires des Finances à titre transactionnel[92]. Difficiles à mettre en pratique, ces expéditions donnent lieu à de longues procédures ; elles doivent s'effectuer dans le cadre de la légalité. Le commandant Guy Schlesser mentionne ainsi l'arrestation d'un camion en Béhobie, le 24 juillet, et la condamnation du conducteur à deux mois de prison pour avoir voulu passer des armes en contrebande[93]. Les mitrailleuses déchargées du *Tourcoing* font l'objet des mêmes considérations. Le parquet signale en effet ne pas avoir à intervenir à l'encontre d'un transit qui n'était pas interdit avant le 8 septembre et qui, pour deux types

[87] Copie d'un télégramme du préfet des Pyrénées-Orientales adressé au ministère de l'Intérieur (cabinet), à la présidence du Conseil (cabinet) et aux Affaires étrangères (cabinet), le 27 août à 20h30 (SHD, GR 7N 2595, dossier 1) ; rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale à Hendaye, le 29 août 1936 (GR 7N² 2518, dossier 2).
[88] Informations du *Servicio de Investigación Militar* (franquiste), le 3 septembre 1936. AGA, R 613, exp. 1.
[89] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Pau adressé au garde des Sceaux, le 29 décembre 1936. ANF, F⁷ 14677.
[90] *Ibid.* ; A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 125-126.
[91] Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole – région d'Hendaye (septembre 1936). *op. cit.* SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.
[92] Rapport du général Goudot, commandant de la 16e région militaire, adressé au ministre de la Défense nationale (EMA – 2e Bureau), le 16 septembre 1936 à Montpellier (SHD, GR 7N² 2598, dossier 1) ; télégramme du préfet des Pyrénées-Orientales adressé au ministre des Affaires étrangères, le 15 août 1936 à 21h50 (CADN, 396PO/B 563 2D⁴.
[93] Il s'agit plus probablement du 21 juillet 1936, date d'arrestation d'Ambrosio Lapitz dans les mêmes conditions. Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole – région d'Hendaye (septembre 1936). *op. cit.* SHD, GR 7N² 2253, dossier 1.

d'infractions, ne peut être poursuivi car ni l'expéditeur ni le destinataire ne se trouvent en France[94]. Certes, un ordre de Paris est visiblement donné pour laisser passer les armes, mais cela ne consiste pas à fournir un soutien aveugle de la part des autorités françaises[95]. Faute d'avoir les autorisations nécessaires au transit international, la cargaison est en effet bloquée jusqu'au 4 septembre[96]. Cette latence empêche la livraison via Hendaye, mais les armes sont ensuite envoyées par navire dans le respect de la légalité[97].

À plusieurs égards, l'épisode d'Irun est emblématique de la politique française des premiers mois. Il en va d'abord des résistances des Affaires étrangères, qui sont particulièrement impliquées dans cette affaire. Dans des échanges postérieurs aux événements, l'ancien ministre des Finances Vincent Auriol présente Yvon Delbos comme le principal obstacle aux livraisons d'armes pour Irun[98]. D'après lui, ce dernier aurait tâché de retarder les transits autant que possible : en changeant plusieurs fois de formule, il aurait tout fait pour ne pas livrer les armes avant l'échéance du 8 septembre ; en parallèle, il aurait également pressé Léon Blum afin d'empêcher les opérations[99]. Le Quai d'Orsay, pourtant, était tout à fait averti de l'importance capitale d'Irun pour le *Frente Popular*. Le 25 août, un officier du Deuxième Bureau vient au ministère des Affaires étrangères, où il expose que « le maintien du théâtre d'opération Nord est seul capable d'assurer la victoire des gouvernementaux ; elle exige l'armement du front Irun-Azpeitia et la prise d'Oviedo[100] ». Par ailleurs, Jean Herbette l'ambassadeur en Espagne, semble aussi freiner les envois en Espagne républicaine. En contact avec le gouverneur civil du *Frente Popular* de Saint-Sébastien et avec le Quai d'Orsay, il est critiqué par des monarchistes espagnols et un ancien conseiller de l'ambassade, qui l'accusent d'avoir permis le ravitaillement clandestin des forces gouvernementales[101]. Il a pourtant une

[94] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Paul adressé au garde des Sceaux, le 29 décembre 1936. ANF, F^{7} 14677.
[95] Informations provenant du SIM (franquiste), le 3 septembre 1936. AGA, R 613, exp. 1.
[96] Les armes sont officiellement destinées à Hodeïda, en Turquie d'Asie, via Port-Soudan. Rapport du commissaire de police mobile Garnung adressé au commissaire divisionnaire de Bordeaux, le 21 novembre 1936. SHD, GR 7N^{2} 2595, dossier 1.
[97] Les armes sont envoyées sur la vapeur *Donayo* (*Ibid*.). Un rapport franquiste évoque également le départ de quatre canons de 75 mm depuis le port du Boucau le 6 septembre à bord de l'*Alejandro*, ce à quoi André Moine fait aussi allusion. Ce dernier signale que l'opération est tout à fait régulière. Il est probable que ces canons venaient de Catalogne, mais il est impossible d'en avoir la certitude : Informations transmises par le SIM du camp insurgé à la deuxième section d'État-major, le 7 septembre 1936 (AGA, R 613, exp. 1) ; A. Moine, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », art. cit., p. 124-125.
[98] Lettre de Marcelino Pascua, ambassadeur d'Espagne en France, adressée à Julio Alvarez del Vayo, ministre des Affaires étrangères républicain, le 18 octobre 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 1, exp. 21.
[99] *Ibid*.
[100] Au Nord, les républicains disposent de troupes, de ports, d'industries métallurgiques et de guerre. Le rapport souligne aussi l'importance de la liaison avec la France. D'après un compte rendu des renseignements transmis par un officier du 2e Bureau d'EMA français au ministère des Affaires étrangères. SHD, GR 7N 2757.
[101] D'après une note de correspondance de la préfecture de police, le 8 septembre 1936 (APP, BA 1664). Le conseiller à l'ambassade Jean-Baptiste Barbier l'accuse d'avoir servi d'intermédiaire en signalant l'état des forces

part de responsabilité dans le filtrage de l'aide au régime légal. D'après lui, un envoi de Barcelone pour Hendaye ne peut être effectué avec des camions espagnols ; si cela a lieu, il ne pourra pas s'agir en aucun cas de matériel de guerre[102]. Finalement, il fait part de risques de débordement du conflit en France, si des armes venaient à y transiter, mais le Quai d'Orsay autorise le passage de camions à condition que toutes les formalités légales – notamment le plombage des cargaisons – soient remplies[103]. Il aura fallu attendre 6 jours pour que l'Espagne, régime légal et agressé, puisse accomplir une opération régulière. Ces difficultés logistiques résultent sûrement de réserves idéologiques. D'après Yves Denéchère, l'ambassadeur français est rapidement envahi par la crainte d'une victoire des « anarchistes » en Espagne, ce qui explique sa circonspection envers le *Frente Popular* et peut-être, par effet de contagion, celles de Léon Blum[104]. En dépit des blocages provenant essentiellement du Quai d'Orsay et d'une partie de l'administration locale, une aide est fournie à l'Espagne républicaine. Ce soutien, effectué grâce à l'intervention précoce de Gaston Cusin, permet certaines opérations. Tardives, ces dernières portent sur des quantités limitées qui, malgré le respect du cadre légal et la discrétion observée, n'empêchent pas les scandales de presse et les plaintes du régime militaire insurgé. C'est trop tard et trop peu pour sauver Irun.

3) La cautèle française

Durant les mois qui suivent, la France défend une politique très précautionneuse à l'égard des livraisons d'armes aux républicains espagnols. Les quelques cargaisons transitant sur le territoire affrontent généralement une montagne de procédures. En parallèle, une stricte surveillance est mise en place pour décourager, sinon empêcher, les transits en Hexagone. Il convient de revenir sur quelques exemples significatifs.

À partir du 8 septembre 1936, les républicains espagnols rencontrent des résistances de plus en plus fortes pour faire passer des armes sur le territoire hexagonal. En annexe de sa thèse, Miguel Íñiguez Campos fournit un document exceptionnel qui, jour par jour, donne le résultat des entretiens de Luis Jiménez de Asúa avec des politiques et des hauts fonctionnaires français,

républicaines et leur manque d'armes : Jean-Baptiste Barbier, *Un frac de Nessus*, Rome, Barbier, 1951, p. 610-611. Je remercie Nathan Rousselot d'avoir attiré mon attention sur cette référence.

[102] Télégramme de Jean Herbette, ambassadeur de France en Espagne, adressé au consulat de France à Saint-Sébastien, le 7 août 1936 (CADN, 396PO/B 563 2D[5]) ; communication téléphonique de M. de Charmasse (Quai d'Orsay) à Jean Herbette, le 7 août 1936 à 17h30 (*Ibid.*) ; télégramme du Quai d'Orsay pour Jean Herbette, le 10 août 1936 à 17h30 (*Ibid.*).

[103] Télégramme du Quai d'Orsay à Jean Herbette, le 11 août 1936 à 20h10. CADN, 396PO/B 563 2D[5].

[104] Yves Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960) : journaliste et ambassadeur*, Paris, MAE-Peter Lang, 2003, p. 261-262.

du 10 au 26 septembre, afin d'obtenir des facilités de différents ordres[105]. Le document confirme que Jules Moch (secrétaire du gouvernement), André Blumel (cabinet de Léon Blum), Gaston Cusin (cabinet des Finances) et Vincent Auriol (ministre des Finances) sont des interlocuteurs privilégiés par les républicains. Ces derniers refusent cependant d'accéder à des demandes qui leur sont adressées, notamment lorsqu'il s'agit de transit[106]. Au ministère des Finances, Gaston Cusin représente un soutien de taille mais, le 21 septembre, Luis Jiménez de Asúa se plaint des « démarches très difficiles et fastidieuses » qu'il doit mener auprès de cette institution[107].

Pour la question des transits, les obstacles techniques ne sont cependant pas insurmontables. Avant la publication de l'avis aux exportateurs, le 8 septembre, ces opérations sont possibles si les formalités légales classiques sont remplies. Il importe cependant de trouver un destinataire officiel autre que l'Espagne. Il en va ainsi pour le matériel arrivé de Suisse à Marseille, durant l'été 1936. Pour le *Jalisco*, parti le 21 août, et le *Durango*, qui sort le 3 septembre, la cargaison est officiellement destinée au Mexique, qui couvre les opérations[108]. Le deuxième navire est pour un temps interdit de départ par la douane car son prédécesseur a été observé en train de décharger des armes à Alicante[109]. La légation mexicaine de Paris doit intervenir auprès de l'administration des douanes pour laisser sortir le navire[110]. Des poursuites sont envisagées contre l'espagnol Álvaro Costa, qui était secrétaire de l'ambassadeur espagnol Álvaro de Albornoz, car il a participé à l'expédition du *Jalisco* ; il en va de même pour le capitaine du mexicain *Durango*[111]. Bien que ces derniers n'étaient pas couverts par l'immunité diplomatique, il semble que le Quai d'Orsay n'ait pas jugé opportun de les poursuivre. Le 15 octobre, le *Jalisco* part à nouveau selon les mêmes conditions, mais les autorités françaises ne disent pas avoir le moyen pour l'en empêcher[112].

---

[105] Il s'agit d'avions, de passeports, de réfugiés et de transits d'armes. Miguel Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan: las dificultades de abastecimiento republicanas y su viraje al mercado negro durante el primer año de guerra (julio 1936-mayo 1937)*, Thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid, Madrid, 2016, p. 739-744.

[106] Le 11 septembre, par exemple, Vincent Auriol refuse l'envoi de cartouches situées sur l'île d'Oléron, tout comme une opération de transit. Dans ce contexte, Gaston Cusin se charge des détails techniques pour le chargement du *Jalisco*, un navire en partance pour l'Espagne avec du matériel de guerre. *Ibid.*

[107] (n.t.) : « gestiones penosísimas y lentas ». Rapport de Luis Jiménez de Asúa (*sección política*), 21 septembre 1936. AFIP, 2205.

[108] Rapport du procureur de la République auprès du tribunal de Marseille adressé au procureur général d'Aix, le 6 octobre 1936. CADC, 86 CPCOM/146.

[109] Copie d'une dépêche télégraphique adressée au préfet des Bouches-du-Rhône par le ministre de l'Intérieur, le 15 octobre 1936 ; copie d'un rapport du préfet des Bouches-du-Rhône adressé au ministre de l'Intérieur, le 12 décembre 1936. CADC, 86 CPCOM/146.

[110] *Ibid*.

[111] Rapport du procureur de la République près du Tribunal de Marseille adressé au procureur général d'Aix, le 16 octobre 1936. CADC, 86 CPCOM/146.

[112] Rapport du ministre de la Marine adressé au ministre des Affaires étrangères, le 20 octobre 1936. CADC, 86 CPCOM/146.

De plus grandes difficultés concernent l'exportation de matériel français. Les commandes de matériel effectuées par la légation mexicaine de Paris auprès de la société Brandt sont plusieurs fois contrariées. Averti de la destination véritable des armes, Yvon Delbos refuse d'accorder une licence d'exportation à de multiples reprises[113]. Après de longues démarches, des livraisons ont finalement lieu. Le 25 octobre, le *Lingaugh* (le navire est parfois orthographié différemment[114]) obtient une licence pour partir avec des obus Brandt à destination officielle du Mexique[115]. D'après Gerald Howson, le vapeur se rend à Sète, où il décharge une partie de ses marchandises sur le *Carmen*, et en envoie une autre sur l'Espagne par voie ferrée[116]. Le chercheur estime que le *Lingaugh* n'a peut-être pas touché l'Espagne, mais des archives françaises permettent d'en savoir plus. Selon le commissaire spécial de Sète, le *Lingaugh* s'est bien arrêté dans le port local à cause d'une avarie de machine[117]. Avant cela, le vapeur a connu plusieurs déconvenues. Autorisé à sortir de Marseille sur ordre de la présidence du Conseil, il a cependant obligation de le faire en restant dans les eaux juridictionnelles[118]. À Sète, il est mis sous séquestre pour un problème d'ordre financier[119]. Il est ensuite autorisé à repartir grâce à « l'intervention d'un délégué de l'ambassade d'Espagne à Paris[120] ». Le navire serait ensuite reparti à destination officielle du Mexique et aurait profité d'une escale en Espagne pour y décharger son arsenal de guerre. Quant au *Carmen*, sur lequel le *Lingaugh* a transbordé 30 tonnes de matériel, il transporte aussi des mortiers et des obus Brandt qui avaient été obtenus par le Mexique au début du conflit[121]. Dans un cas comme dans l'autre, les républicains doivent user de montages compliqués et, surtout, de beaucoup de patience.

[113] M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 446-449.
[114] *Linhaug*, *Lynchang*, *Linchang*, *Lineham* ou encore *Lynkham* : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 334.
[115] L'information provient d'un tableau comptable de la commission d'achat républicaine à Paris (voir AHN, Marcelino Pascua, exp. 7). Gerald Howson parle d'un voyage depuis Klapeida, en Baltique, pour Carthagène au même moment. Il semble en fait que deux navires aient porté le même nom. *Ibid.*
[116] *Ibid.*
[117] Rapport du commissaire spécial de Sète adressé au directeur général DGSN, le 12 décembre 1936. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[118] Rapport de renseignement « secret », dont le producteur est inconnu (probablement la DGSN), le 28 novembre 1936 (ANF, F^7 14676) ; télégramme de l'ambassadeur Luis Araquistáin à son ministre des Affaires étrangères, le 10 décembre 1936 (AHN, Luis Araquistáin, leg. 70, exp. 27-108).
[119] Rapport du gouverneur militaire de Saint-Sébastien (Espagne) adressé au SIM, le 31 décembre 1936. AGMAV, c. 2897,20.
[120] Rapport du préfet de l'Hérault adressé au ministre de l'Intérieur et au directeur général de la DGSN, le 24 décembre 1936. ANF, F^7 14676.
[121] Il s'agit de 50 mortiers Brandt de 81 mm, de 28 000 projectiles de 81 mm et de 4 000 de type « G/C », auxquels s'ajoutent 100 mortiers Brandt de 60 mm et 15 000 obus afférents. Un rapport sur les « dernières opérations faites par la commission d'achats parisienne » évoque, courant décembre, l'arrivée « heureuse » du *Carmen* avec cette marchandise (voir IIHS, CNT 005 E 31). Gerald Howson suppose à tort que celle-ci avait été chargée sur le *Jalisco*, lors de son premier voyage en Espagne. Cette erreur est reprise par Miguel Íñiguez Campos. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 103 ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 449.

La surveillance inquisitoriale exercée à l'encontre des flux d'armements explique les précautions prises par les républicains espagnols. Plusieurs exemples montrent que les autorités locales gèrent le trafic en respect des engagements de neutralité[122]. En mai 1937, le préfet de Seine-Inférieure fait savoir que le navire *Denisem*, stationné à Rouen, doit charger des marchandises qui, après avoir été envoyées vers Marseille depuis Bâle, avaient ensuite été refoulées[123]. En attente d'instructions, il apprend du ministère de l'Intérieur qu'il y aurait « nécessité d'exiger » toutes les dispositions et formalités légales utiles au départ avant embarquement[124]. L'expiration du permis de navigation et un équipage insuffisant interdisent le départ pour la haute mer, raison pour laquelle les marchandises sont transbordées sur *Scotia*. Le navire, qui semblait en règle, voit son départ interdit par les Affaires étrangères après la découverte d'une fraude ; il échappe ensuite à une arrestation de la marine lors de sa sortie précipitée du port[125]. Sur la côte méditerranéenne, les autorités françaises ne se montrent pas non plus aveugles. En avril 1937, le chef de la police spéciale indique par exemple que

> « tous les navires sans exception quittant le port de Marseille sont vérifiés et contrôlés et plus encore particulièrement les navires suspectés de se livrer à un trafic quelconque avec l'Espagne que ce soit des denrées, des trafics d'armes ou enfin suspectés aussi d'embarquer des volontaires ou du matériel divers pouvant servir aux belligérants[126]. »

D'après lui, la presse de droite signale de manière tendancieuse des départs de navires « bourrés de munitions » dans un objectif politique. Il admet que des navires sont effectivement sortis pour le Mexique mais ont fait escale en Espagne, rappelle avoir signalé ces cas, et précise que « la police spéciale n'a pas à s'occuper si ces navires […] font escale à Alicante, ou dans d'autres ports espagnols pour y débarquer ce matériel[127] ». Ce travail, précise-t-il, revient à la douane, qui n'a rien eu à redire sur ces départs[128]. Qu'il soit de bonne ou de mauvaise foi, l'argument a le mérite de montrer que nombre d'agents ne tiennent pas à dépasser leurs prérogatives ni le cadre légal de leurs fonctions.

Des autorités locales interdisent aussi l'entrée de navires suspects. Il en va ainsi pour les unités qui tentent de ravitailler la côte nord de l'Espagne, alors sous le coup d'un blocus de la

---

[122] Ce point de vue est aussi celui d'Ángel Viñas : Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 303-305.
[123] Télégramme chiffré du préfet de Seine-Inférieure adressé au ministère de l'Intérieur (cabinet et Sûreté nationale), au contrôle général des services de police criminelle et communiqué aux cabinets des Affaires étrangères, de la Défense nationale et des Finances. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.
[124] Rapport du préfet de Seine-Inférieure adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN et inspection générale des services de police criminelle), le 19 juin 1937. ANF, F⁷ 14680.
[125] *Ibid*. L'inspection générale des services de police criminelle demande aussi à retenir le navire le temps de l'enquête. Lettre de l'inspection générale des services de police criminelle, le 16 juin 1937. ANF, F⁷ 14680.
[126] Rapport du commissaire divisionnaire Sallet, chef des services de police spéciale, adressé au préfet des Bouches-du-Rhône, à Marseille le 17 avril 1937. SHD, GR 7N² 2595, dossier 2.
[127] *Ibid*.
[128] *Ibid*.

flotte franquiste. L'*Andra¸* parti de Pologne le 21 février 1937, est étroitement surveillé lors de son escale en rade de Dunkerque. En réparations, le navire fait l'objet d'un contrôle de la part de la police et de la douane, qui tiennent aussi à éviter un incendie du bâtiment, qui est particulièrement endommagé[129]. La présence de policiers et de la douane a pour but de contrôler toutes les entrées et sorties à bord du vapeur, tout en veillant à ce que les cales contenant les munitions restent fermées[130]. Le *Scotia¸* arrêté en rade de Cherbourg, est quant à lui arraisonné par la douane et la gendarmerie locale, qui constatent la présence de 13 300 caisses de matériel de guerre[131]. Considéré comme suspect, le bâtiment est étroitement surveillé par les autorités locales, qui l'empêchent d'entrer dans le port. En juin 1937, le vapeur estonien *Tiiu* est interdit d'entrée par le commandant du port du Havre[132]. Si le navire peut finalement décharger ses équipements à Honfleur après avoir fourni une attestation d'exportation pour la Grèce, le ministère de l'Intérieur demande au préfet des Bouches-du-Rhône, où les marchandises doivent sortir, « de bien veiller à l'application de la règlementation en vigueur[133] ».

Il arrive que la surveillance se traduise par des mesures coercitives. À la fin du mois de décembre 1936 et au début de l'année suivante, les vapeurs *Waalhaven*, *President Harding* et de *American Traveller* se délestent de plusieurs caisses d'avions au Havre[134]. Dans leur chargement, 19 appareils Vultee de provenance américaine sont mis sous séquestre après leur arrivée. Ils sont ensuite surveillés par le ministère de l'Intérieur, qui interdit tout montage ou envol[135]. En avril 1937, la situation étant toujours bloquée, Indalecio Prieto, ministre de la Marine et de l'Air, fait savoir que Léon Blum et Pierre Cot sont intervenus, « mais des obstacles ont surgi d'autres départements ministériels ou d'organismes subalternes de l'administration[136] ». Un mois plus tard, il n'arrive pas à comprendre pourquoi le gouvernement

[129] Rapport du commissaire spécial de Dunkerque adressé au préfet du Nord et au sous-préfet de Dunkerque, le 13 mars 1937. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[130] Le navire était chargé de 32 tanks, Renault FT-17, de 18 tonnes d'obus et 10 tonnes de cartouches : *Ibid.* ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 268-269.
[131] Copie d'un rapport du commissaire spécial de Cherbourg adressé au contrôleur général des services de police criminelle, le 31 mars 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[132] Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale Chauvineau adressé au directeur général de la Sûreté nationale (contrôle général des services de police administrative), le 15 juin 1937. SHD, GR 7N² 2595, dossier 2.
[133] Lettre du commissaire de police de Honfleur adressée au préfet du Calvados (cabinet), le 25 juin 1937 ; lettre du ministre de l'Intérieur (DGSN) destinée au préfet des Bouches-du-Rhône, le 29 juin 1937. ANF, F7 14680.
[134] Les avions ont été achetés par la société Hunzedal, société de Daniel Wolf. Voir notamment les rapports du préfet de Seine-Inférieure adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN et contrôle général des services de police administrative), les 6, 8, 11 et 16 janvier 1937. ANF, 19440496/36, dossier 769.
[135] Au total, il semble que ce sont 33 avions qui ont été déchargés de ces trois navires. Le directeur de la Sûreté nationale communique l'information aux Affaires étrangères, au ministère de l'Air, aux préfets et aux commissaires spéciaux des départements où les avions avaient été préalablement envoyés (communication du 17 avril 1937). Voir : CADN, PO/B 561, dossier 2B.
[136] (n.t.) : « pero luego han surgido obstáculos o de otros departamentos ministeriales o de organismos subalternos de la Administración ». Aide-mémoire d'Indalecio Prieto pour Julio Álvarez del Vayo, ministre des Affaires étrangères, en vue de son voyage à Paris, le 27 avril 1937. AFIP, 2205.

français oppose toujours une résistance à ce propos[137]. D'après un rapport de la préfecture de police, c'est l'application de la loi interdisant le départ d'avions de tourisme qui aurait bloqué la sortie des appareils[138]. Il faut finalement attendre le mois de juillet pour que le ministère de l'Air fournisse un certificat de navigabilité[139]. La majeure partie des avions décolle le 15 août 1937, mais le dernier appareil doit attendre le 15 décembre pour partir[140]. Cette affaire n'est pas relative à une sortie de matériel en transit international, mais elle illustre les difficultés auxquelles les républicains font face, lorsqu'il s'agit de passer par l'Hexagone. Les exemples similaires sont nombreux. Un cas concerne le déchargement de 340 caisses de machines à fabriquer des cartouches, au Havre, en janvier 1937. L'opération appelle l'attention de la police spéciale, qui signale que les marchandises pourraient être considérées du matériel de guerre[141]. L'affaire est suivie jusqu'à Marseille, où les machines sont destinées. Dans la cité phocéenne, la douane empêche le départ du *Ciudad de Ibiza*, qui a chargé la cargaison, elle les restitue seulement après que 50 000 francs ont été versés à titre de transaction provisoire. Le propriétaire a obligation de prouver que les équipements ne sont pas destinés à l'Espagne[142]. Il va sans dire que de tels comités d'accueil n'invitent guère à utiliser le territoire français comme un espace de transit.

Au fil des affaires, les républicains espagnols constatent la prudente réserve du gouvernement français, qui n'agit que lorsqu'il est sollicité et souvent à contretemps. L'État central semble s'en remettre aux autorités locales, qui décident seules de la marche à tenir ; les instructions, quand elles existent, sont rarement claires[143]. Les soutiens, plus forts aux Finances et au ministère de l'Air qu'ailleurs, ne compensent cependant pas les résistances de l'administration locale et d'une partie du gouvernement central, notamment du Quai d'Orsay. Si les transits se font plus nombreux à partir de l'année 1937, ils portent sur des quantités

[137] Rapport d'Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, à Ángel Pastor, délégué républicain à Paris, le 27 mai 1937. AFIP, 2205.
[138] *Ibid*.
[139] Cette information est tirée d'un article d'Albert Ch. (*sic*) Morice pour *Le Journal.* Cité dans : rapport de la préfecture de police, le 7 juillet 1937. APP, BA 1663.
[140] Document français intitulé « dates d'arrivée des avions américains », sans date. AGA, c. 11 655, dossier « diversos ».
[141] Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale du Havre adressé au sous-préfet, le 13 janvier 1937 ; rapport du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Intérieur (DGSN ; contrôle général des services de police criminelle), le 20 janvier 1937. SHD, GR 7N² 2616, dossier 1.
[142] Rapport du procureur général près la Cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 10 mars 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[143] Émile Temime, « 30. L'influence de la Guerre d'Espagne » dans Marc-Olivier Baruch et Vincent Duclert (éds.), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 459-460.

limitées et sont souvent lents et pénibles à mettre en œuvre. Dans ce cadre, l'application de la loi sert généralement d'argument pour refuser ces opérations.

4) La loi comme refuge

Durant la première année du conflit, les retombées juridiques de « non-intervention » sont au cœur de nombreux échanges. D'un côté, la correspondance entre les différentes administrations françaises laisse entendre que l'embargo reste difficile à appliquer, dans la pratique. De l'autre, ces discussions montrent aussi que la loi sert à justifier des opinions contraires. Les défenseurs de l'abstention se réfugient régulièrement derrière la loi pour fonder leur position. La bataille devient également juridique lorsque les soutiens du *Frente Popular* jouent sur les failles règlementaires pour contourner des engagements auxquels ils n'adhèrent pas.

Dès le début du conflit, les autorités s'interrogent sur le sens à donner à la décision de neutralité. Les navettes du *Jalisco* entre Marseille et l'Espagne sont source de discordes. En 1936, son départ de Marseille attire l'attention du garde des Sceaux, qui souhaite engager des poursuites. Aux Finances, le ministre Vincent Auriol rappelle cependant que le voyage s'étant déroulé avant la publication de l'avis aux exportateurs du 8 septembre 1936, il ne peut faire l'objet de mesures règlementaires[144]. En octobre, une nouvelle sortie depuis Marseille relance les débats. Après avoir été sollicité, le ministre de la Marine explique que :

> « Les papiers du *Jalisco* étant en règle au départ de Marseille pour la Vera-Cruz (*sic*), ce bâtiment pouvait appareiller et aucun moyen légal ne pouvait l'en empêcher. Ce serait seulement après constatation de la fraude qu'il serait possible d'agir contre les signataires de l'acquit-à-caution[145]. »

La législation en vigueur comporte des failles que les républicains espagnols peuvent exploiter. À la fin de l'année 1937, la Direction Générale du Contrôle de matériels de guerre rappelle que les sommes ne sont pas toujours déposées en douane ; quand cela est réalisé, rien n'empêche que les pays prêts à payer la pénalité détournent les marchandises de leur destination officielle[146]. En tout état de cause, la règlementation française complique les livraisons de matériel de guerre à destination du conflit sans pour autant les empêcher totalement, raison pour laquelle nous avons parlé d'une « impuissante "non-intervention"[147] ». Pour la République

[144] Lettre du ministre des Finances au garde des Sceaux, ministre de la Justice (direction criminelle, 1er Bureau), le 5 janvier 1937. ANF, BB/18/3038.
[145] Rapport du ministre de la Marine adressé au ministre des Affaires étrangères, le 20 octobre 1936. CADC, 86 CPCOM/146.
[146] Ces remarques sont formulées après qu'un transporteur (M. Olphe-Galliard) a proposé d'instaurer un transitaire unique (lui-même) pour le matériel de guerre. Rapport de la DGCMG sur les propositions de M. Olphe-Galliard au sur les exportations de matériel de guerre, le 13 décembre 1937. SHD, GR 6N 343, dossier 3.
[147] P. Salmon, « Une impuissante "non-intervention" : les limites de la prohibition du trafic d'armes, en France, à destination de la guerre d'Espagne (1936-1939) », art. cit., p. 6-12.

espagnole, l'enjeu se fixe sur l'obtention d'une licence d'exportation qui, si elle est apparemment régulière, débouche rarement sur une mise sous séquestre de la marchandise. À titre d'exemple, le vapeur *Dobesa* n'est pas retenu lors de son départ, en février 1937, au motif que des acquits-à-caution ont été fournis par la légation mexicaine[148]. Le procédé est pourtant douteux. D'après les services de renseignements franquistes, Jean Bonet, consul du Mexique à Marseille, n'est autre que le responsable de la société Ginesta, qui se charge du transit des marchandises[149]. Ce renseignement attire d'ailleurs l'attention du secrétaire général du Quai d'Orsay, Alexis Léger, qui demande à être informé sur les opérations de la société[150]. Le Mexique, qui offrait son soutien, le retire progressivement en raison des incidents diplomatiques liés ces opérations[151].

Le Quai d'Orsay entend agir pour régler les manques de la législation française. En février 1937, Yvon Delbos demande à renforcer l'avis aux exportateurs du 8 septembre 1936 en raison des fraudes à l'acquit-à-caution[152]. En pleines discussions pour l'adoption d'un plan de « non-intervention », la diplomatie hexagonale craint que certains manquements soient interprétés comme une « négligence[153] ». Un nouvel avis aux exportateurs est proposé par Alexis Léger, mais la présidence du Conseil n'y donne pas suite[154]. Le 12 avril, Yvon Delbos réitère cet appel auprès de Léon Blum et de Vincent Auriol[155]. Ce dernier lui oppose cependant que les mesures demandées (accueil de la douane à bord de navires, autorisation d'exportation après un échange avec le pays destinataire) ne sont pas compatibles avec les nécessités commerciales et les conventions internationales en vigueur[156]. À partir de ce moment, une discussion s'engage entre le ministre des Finances, partisan d'une aide aux républicains espagnols, et Yvon Delbos, qui promeut une stricte neutralité de la France. Le 19 mai, un nouvel

[148] Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN ; contrôle général des services de police criminelle), le 6 février 1937. SHD, GR 7N² 2132, dossier 3.
[149] Jean Bonet serait nommé directeur de la société Ginesta courant décembre 1936 (Note du SIFNE, le 8 décembre 1936. AGMAV 2475,16). Un rapport de police française présente Jean Bonet comme un « associé » de la maison Ginesta (Rapport du commissaire spécial aux ports Letort adressé au commissaire divisionnaire chef des services de police spéciale de Marseille, le 22 janvier 1937. CADC, 86CPCOM/146.
[150] Rapport du commissaire spécial aux ports Letort adressé au secrétaire général du Quai d'Orsay Alexis Léger (transmission par la présidence du Conseil), le 3 avril 1937. ANF, 19940496/36, dossier 769.
[151] Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 5 avril 1937 (AFIP, 2205). Pour le président mexicain, il n'est plus question de devenir le pays officiellement destinataire sans l'accord du fournisseur. Cette décision complique de nombreuses opérations : M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*, p. 482.
[152] Rapport du ministre des Affaires étrangères adressé à la présidence du Conseil et au cabinet du ministre des Finances, sans date (vers le 8 février 1937). CADC, 86 CPCOM/146.
[153] *Ibid*.
[154] Copie d'un rapport de la présidence du Conseil adressé au secrétaire général du Quai d'Orsay Alexis Léger, le 3 avril 1937. CADC, 86 CPCOM/146.
[155] Le document n'a pas été retrouvé, mais il en est question ici : rapport du Vincent Auriol, ministre de la Justice, adressé à Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, le 23 avril 1937. CADC, 86 CPCOM/146.
[156] *Ibid*.

arrêté interministériel est publié dans le *Journal Officiel*, mais il ne s'agit que d'une petite victoire pour le Quai d'Orsay. En effet, le texte ne consiste qu'à élargir la liste déjà très détaillée des matériels interdits à l'exportation en Espagne[157]. Le 9 juin, le mot final revient au ministre des Finances qui, en vertu de la conférence de Barcelone (14 avril 1921), se montre catégorique : d'après lui, il est impossible de s'opposer au transit international si celui-ci est apparemment régulier[158]. Son administration, si elle le souhaite, est couverte.

Les échanges autour du renforcement des mesures sont représentatifs des rapports de force qui se nouent sur fond de guerre civile espagnole, durant le printemps 1937. En pleine application du plan de « non-intervention », les Affaires étrangères souhaitent raffermir le système de contrôle. Outre les considérations propres au projet d'embargo européen, la diplomatie française espère peut-être ménager le camp franquiste, qui s'affirme de plus en plus comme un possible vainqueur[159]. En mai 1937, l'ambassadeur Jean Herbette défend cette posture. Celui-ci appelle à faire cesser des transits d'armes qui attisent « des rancunes bien difficiles à déraciner » auprès des forces dites « nationales », quand elles viendraient à gagner[160]. Ses rapports ont certainement eu un certain effet au sein de sa hiérarchie, même si cette dernière semble encore dubitative sur l'issue du conflit[161].

À la croisée du renforcement ou du relâchement, la France fait cependant le choix du *statu quo*. Comme l'a justement fait savoir l'ancien ministre de l'Éducation nationale Jean Zay, cette mesure ne saurait satisfaire les forces en présence[162]. Défaillant, le contrôle attire des critiques à droite, mais il est suffisamment handicapant pour empêcher des opérations d'envergure. Au regard de ses résultats, la décision française a en effet de quoi surprendre. Plus qu'un aveu d'impuissance, cette dernière peut aussi être lue comme le signe d'une certaine ambiguïté de la part du gouvernement français qui, durant la première année du conflit, ne souhaite pas agir mais assume difficilement cette décision auprès des républicains espagnols et des bases militantes de gauche. La question de l'aide à l'Espagne représente un nœud gordien

[157] Le *Journal Officiel* du 19 mai n'a pas été retrouvé, mais une copie est produite par l'attaché commercial à l'ambassade espagnole Nicolás Perces Kioli, le 21 mai 1937 (AFIP, 1508). Une copie du projet d'arrêté est aussi disponible : ANF, 19940496/34, dossier 697.
[158] Rapport du ministre des Finances adressé au ministre des Affaires étrangères, le 9 juin 1937. CADC, 86 CPCOM/147.
[159] Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 305 et suiv.
[160] Rapport de Jean Herbette adressé au Quai d'Orsay, le 7 mai 1937. CADN, 396PO/B 563 2D[4].
[161] Pour le Quai d'Orsay, l'issue du conflit reste trop incertaine : Y. Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960)*, *op. cit.*, p. 291 et suiv.
[162] Témoin des événements, en tant que ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay estime que le gouvernement de Front populaire est intervenu « assez pour se le voir reprocher dans le camp adverse, pas assez pour donner aux républicains un appui efficace » : Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Le Roeulx, Talus d'Approche, 1987, p. 110. Ce témoignage est écrit durant la Seconde Guerre mondiale, depuis la prison où Jean Zay est interné.

pour les politiques au pouvoir. Durant l'été 1936, ces derniers semblent peu disposés à agir fermement lorsque le *Frente Popular* leur demande des armes et des facilités bancaires. D'après Ángel Viñas les difficultés « techniques » qui surgissent à ce moment à la présidence du Conseil et aux Finances ont un sens véritablement idéologique, compte tenu du contexte[163]. En 1936 et au début de l'année 1937, il en va sûrement de même lorsque le gouvernement de Léon Blum, réputé proche de la Seconde République, s'appuie une législation qui permet quelques transits de matériel de guerre, mais les rend très difficiles.

L'Espagne républicaine donne encore peu l'impression de pouvoir de gagner une guerre d'usure. Durant la première année du conflit, la loi sert de refuge pour ne pas trop aider un *Frente Popular* en proie à l'agitation révolutionnaire. Cette considération, qui tient finalement peu compte de la situation réelle en Espagne, s'explique plutôt par les représentations hexagonales du conflit, qui fait craindre plusieurs périls, dont celui de la révolution[164]. Il ne s'agit probablement pas seulement du Quai d'Orsay et des membres de la Carrière, dont l'anticommunisme est notoire, mais plus d'une perception partagée au sein des milieux gouvernementaux et de la haute administration, pour qui la victoire du *Frente Popular* est plus à craindre que celle du régime franquiste et de ses alliés. Installée comme garde-fou contre la révolution, la « non-intervention » a sans doute été conservée pour des raisons semblables. Attaqué par des militants politiques, qui l'ont plus tard accusé d'avoir saboté la révolution espagnole[165], Léon Blum est noyé d'informations qui découragent toute action en faveur du camp républicain. Celles-ci remontent de Jean Herbette qui, depuis Saint-Jean-de-Luz, son lieu de refuge, décrit une Espagne sujette aux violences anarchistes[166]. Par peur de la révolution sociale et d'un conflit mondial, l'État-major se range au départ presque unanimement du côté de la « non-intervention[167] ». L'attaché militaire Henri Morel, resté à Madrid, se montre aussi très réservé à l'égard des forces républicaines. Dans une Catalogne qui conserve une certaine autonomie vis-à-vis du gouvernement central, il évoque par exemple le « manque d'esprit

[163] Ángel Viñas, *La soledad de la República: el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, p. 405.
[164] Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 91 et suiv.
[165] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 131 ; Maurice Jaquier, *Simple militant*, Paris, Denoël, 1974, p. 122-123.
[166] Y. Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960)*, *op. cit.*, p. 261-262.
[167] Peter Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 » dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica - Institut de stratégie comparée, 2001, p. 67-69 ; Georges Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939 : enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 133-134.

guerrier » des troupes locales qui, mal organisées, offrent une capacité de résistance douteuse[168]. Par conséquent, l'aide aux forces gouvernementales semble peu opportune. Celle-ci fait craindre une guerre mondiale sinon civile, à l'échelle française. En plus, compte tenu des nombreux rapports qui soulignent le désordre qui règne dans le camp républicain, l'appui même indirect au camp républicain semble voué à l'échelle.

Peu à peu, les nouvelles qui remontent au gouvernement français sont moins critiques à l'égard du *Frente Popular*. Avec une certaine latence vis-à-vis de la situation réelle en Espagne, les différentes administrations décrivent un État central républicain en pleine mesure de ses moyens politiques et militaires. D'abord réservé, Henri Morel se montre assez enthousiaste concernant la mise en place de l'« Armée populaire » républicaine, qui offre une image plus obéissante et organisée que les milices politiques et syndicales, qui avaient gagné en importance depuis le début du conflit[169]. D'autres épisodes surviennent ensuite. En novembre 1936, la résistance victorieuse des troupes gouvernementales à Madrid constitue un premier jalon. Les événements de mai 1937, qui se soldent par une marginalisation des anarchistes et l'arrivée au pouvoir de Juan Negrín sont également bien perçus. S'adressant à sa hiérarchie, le lieutenant-colonel Morel décrit les incidents comme un « pronunciamento feutré, sans bruit de bottes », qui représente un « 18 juillet inversé » ; un retour à l'ordre qui, en somme, ne doit pas déplaire à ses supérieurs hiérarchiques[170]. Quant à l'influence communiste en Espagne, qui a fait l'objet de nombreuses spéculations, le Quai d'Orsay et l'État-major comprennent peu à peu qu'elle est dissociable de la révolution[171]. De plus en plus favorable à un rapprochement avec les franquistes, Jean Herbette est destitué en octobre 1937 par Eirik Labonne, qui installe sa résidence auprès du gouvernement républicain[172]. Sans remettre totalement en cause le principe de « non-intervention », cette nouvelle orientation s'inscrit dans une suite de décisions plus favorables au *Frente Popular* que naguère[173].

Bilan : Des flux sous la coupe des appréciations françaises

Durant la première année du conflit, le maintien de flux en transit international appelle plusieurs observations. À première vue, il semble que l'application française de la

[168] Rapport du lieutenant-colonel Morel, attaché militaire de l'ambassade de France en Espagne, adressé au ministre de la Défense nationale et de la Guerre, le 13 avril 1937. SHD, GR 7N 2755, dossier 1.
[169] Anne-Aurore Inquimbert, *Un officier français dans la guerre d'Espagne : carrière et écrits d'Henri Morel, 1919-1944*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 187-188.
[170] *Ibid.*, p. 185-186.
[171] G. Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939*, *op. cit.*, p. 140-143.
[172] Y. Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960)*, *op. cit.*, p. 308-312.
[173] Nathan Rousselot, « Un diplomate face à la guerre civile espagnole : l'ambassade d'Eirik Labonne (octobre 1937 - octobre 1938) », *Relations internationales*, 2017, vol. 170, nº 2, p. 15 et suiv.

« non-intervention » n'a pas de véritable effet sur les flux d'armements. En annexe, le tableau récapitulatif des livraisons montre que plusieurs cargaisons passent par la frontière franco-suisse à destination officielle du Mexique (cf. tableau 20, p. 752 et suiv). L'origine des flux laisse penser que l'aide française existe, mais n'est pas encore totalement indispensable durant la première année du conflit. L'Espagne républicaine peut en effet être approvisionnée directement sur sa côte nord ou sur le Levant. C'est d'ailleurs seulement quand le plan de contrôle impose une stricte surveillance de la côte basque et asturienne que les flux augmentent par le territoire français. Depuis la fin de l'année 1936, le blocus nationaliste de la zone nord rendait déjà les déchargements difficiles[174]. En 1937, certaines opérations ont lieu alors que le plan de contrôle est officiellement entré en application ; les armes ne sortent pas à la frontière pyrénéenne, mais par des ports méditerranéens.

Certaines traces documentaires et des déclarations postérieures laissent croire à une aide française à cette période. Dans un témoignage, Gaston Cusin fait savoir qu'il faisait dérouter les navires ou changer leur cargaison lorsque des signalements des agents de la « non-intervention » lui étaient remontés ; il était à ce moment attaché au cabinet du ministère des Finances[175]. Plus tôt dans le conflit, le commandant Guy Schlesser rapporte que des avions « Air France » sont envoyés avec l'aide de la douane, qui a visiblement ordre de laisser circuler ces convois[176]. Il relève ainsi plusieurs passages de camions chargés de matériel de guerre (surtout des avions civils) ayant eu lieu, généralement la nuit. Du 25 octobre au 1er décembre, douze convois sont signalés ; ces derniers totalisent quelques dizaines de tonnes[177]. De son côté, le SIFNE franquiste mentionne effectivement des envois d'avions par terre ou par les airs[178]. La pratique, semble-t-il assez modeste, est difficile à mesurer. Elle n'en demeure pas moins tangible. D'après Jean-François Berdah, la période courant de la fin de l'année 1936 à la majeure partie de l'année suivante est celle d'une politique française fluctuante. Les activités en faveur de la République espagnole n'auraient selon lui « pas pu prospérer sans l'assentiment des autorités concernées et notamment de Gaston Cusin[179] ». C'est indiscutable.

---

[174] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 312 et suiv.
[175] Gaston Cusin dit avoir reçu les dépêches envoyées au Comité de Londres grâce à Henri Laugier, directeur du cabinet d'Yvon Delbos et fervent partisan de l'aide à l'Espagne républicaine : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 83.
[176] Extrait d'un rapport du sous-lieutenant de gendarmerie commandant le sous-secteur de Sainte-Léocadie (29 novembre 1936). Cité dans : Mission du commandant Guy Schlesser à la frontière franco-espagnole – région des Pyrénées-Orientales (10 décembre 1936). SHD, GR 7N² 2463, dossier.
[177] *Ibid*.
[178] Ces informations sont signalées au jour le jour. Voir notamment : AGMAV, 2475,11 et 12.
[179] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 329.

Les autorités françaises ne rendent cependant pas les choses faciles. Plusieurs passages par la France sont aussi empêchés dans la mesure du possible. Les rares envois autorisés ou tolérés concernent de faibles quantités de marchandises. Ces transits s'effectuent généralement au prix de très longs échanges qui retardent les livraisons. Cette conduite « hésitante » des responsables politiques français est « trop souvent à contretemps de l'événement » selon René Quatrefages[180]. Forcément décourageante pour les républicains espagnols, cette attitude traduit aussi les conflits qui existent entre certains ministères et les fonctionnaires pour aider les républicains, ou refuser de le faire. De telles divisions apparaissent dès le début de la guerre, lorsque les transits de matériel restent sous la coupe d'une législation défaillante, mais suffisante pour faire obstacle aux expéditions d'envergure. En l'absence de ligne directrice clairement définie, les opérations républicaines, toujours très compliquées, sont soumises à la politique du Quai d'Orsay et aux appréciations des autorités locales. Dans ces conditions, les transits ne contredisent pas une « non-intervention » réelle, mais fragile.

B. Juillet 1937-février 1938 : les premiers signes du « relâchement »

À partir de l'été 1937, une série de facteurs bouscule la posture française. Le territoire français, qui devient une route presque obligatoire pour les républicains, s'ouvre plus largement aux flux d'armements. Ce revirement, annoncé de manière franche, n'aurait pas été possible sans un rétablissement de l'ordre à l'arrière du front républicain. Il n'en demeure pas moins incomplet. Si la loi est moins contraignante, il n'est pas question d'abandonner publiquement la « non-intervention » dans le conflit. La France, qui a décidé la mise en place de cette politique afin d'éviter la guerre mondiale et civile, sur son territoire, ne semble pas prête à risquer les deux pour aider la République espagnole. Ainsi faut-il souligner que la relaxe de l'été 1937, certes effective, n'a pas vocation à être durable sinon importante. Dans ces conditions, la loi peut encore servir de refuge pour refuser ou gêner les opérations.

Pour analyser cette période transitoire, nous isolerons plusieurs facteurs qui, s'ils s'entremêlent, peuvent être étudiés distinctement. Après avoir présenté la place du territoire français vis-à-vis des nécessités espagnoles, nous reviendrons sur le levier russe, crucial à cette époque. Cela étant, il importera de décrire les formes du relâchement et ses motivations, sur le territoire hexagonal.

[180] R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art cit, p. 20.

1) Toutes les routes mènent à la France

Les différents théâtres du conflit évoluent d'une telle manière que, à partir de l'été 1937, la France devient un espace de transit presque obligatoire pour les armes républicaines. Cette question, déjà bien connue par l'historiographie, fait ici l'objet d'un traitement synthétique.

Au nord de l'Espagne, le front républicain s'effrite lentement, fermant ainsi la porte aux livraisons sur la façade atlantique. L'attaque de cette enclave par les troupes franquistes s'intensifie à partir du printemps 1937. Les forces « nationales » prennent Bilbao, en juin, puis les Asturies, en octobre[181]. Cette offensive est doublée par un blocus des côtes. D'abord réalisé par la seule flotte des militaires insurgés, au début du conflit, celui-ci est pour un temps entrepris sous l'égide du plan de contrôle de « non-intervention », à partir du 20 avril 1937[182]. Pour des raisons humanitaires, les forces navales britanniques et françaises escortent quelques navires marchands et, surtout, protègent la sortie massive de réfugiés basques vers leurs territoires[183]. Cela est cependant sans effet ou presque sur les livraisons d'armes, qui sont de plus en plus difficiles. Si les arrivées de matériel de guerre sont plus nombreuses jusqu'au mois d'avril 1937, l'étau se resserre ensuite[184]. De juin à octobre 1937, ce sont seulement 3 à 6 navires qui déchargent des équipements stratégiques sur le front Nord[185]. Si quelques témoignages ont fait état de contournements du blocus de la marine du général Franco, ces derniers ont tous lieu avant cette période[186]. Afin de toucher les ports devenus inaccessibles, Indalecio Prieto ébauche un plan audacieux. D'après le ministre de la Défense nationale républicain, la perte du front Nord pourrait avoir des conséquences désastreuses sur l'issue du conflit. En septembre, il envisage l'organisation d'un convoi de navires qui, chargés de vivre et de matériels de guerre, partiraient de France sous escorte de destructeurs espagnols[187]. D'après lui, cela pourrait

[181] Guy Hermet, *La guerre d'Espagne*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 261-263 ; A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 331-335.
[182] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 312-330 ; A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 320-321.
[183] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 90-93. En France, le parti communiste joue un rôle très important dans l'évacuation de civils, organisée de concert avec la Marine : G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 178-179 ; Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 111-116.
[184] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 310-312 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 90-91.
[185] D'après Rafael González Echegaray, le *Hillfern*, le *Tiiu*, le *Scotia* et le *Thurston* touchent les côtes nord avec des armes (ce dernier navire n'est cité dans aucun fond consulté, il est peu probable qu'il ait effectivement transporté des armes). Gerald Howson fait référence au *Tiiu* et deux autres navires omis par Rafael González Echegaray : le *Reyna* et le *Heine*. R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 311-312 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 234-235.
[186] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 174-175 ; D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 65-67.
[187] Lettre d'Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, adressée à Ángel Ossorio y Gallardo, ambassadeur d'Espagne en France, le 10 septembre 1937. AFIP, 1503.

permettre aux Asturies de tenir jusqu'à l'hiver. Le plan est cependant accueilli avec frilosité par les responsables de la flotte républicaine, qui estiment que les risques sont plus importants que les bénéfices[188]. Finalement, il faut attendre octobre pour que le vapeur anglais *Margaret Rose* parte de France avec du matériel de guerre. N'ayant pu toucher Gijón avec son chargement, il retourne à Bordeaux, où il est mis sous séquestre après une réclamation de son armateur[189].

En Méditerranée, les affaires espagnoles ne sont guère plus aisées. À partir du mois du 5 août 1937, l'Italie fasciste effectue des attaques en Méditerranée et dans les Dardanelles contre tous les navires suspectés de se rendre en Espagne[190]. Ces actes de piraterie, au sens propre du terme, font suite à une information erronée selon laquelle l'Union soviétique s'apprêtait à envoyer 300 avions et 2 600 tanks en Espagne[191]. Ils touchent néanmoins le trafic républicain en plein cœur, puisque l'intense piratage des navires destinés à l'Espagne républicaine rend les fournitures venues de Grèce et des ports russes de la mer Noire difficiles, sinon impossibles. Le commerce marchand provenant des ports français d'Algérie et du Midi est lui aussi grandement affecté par les assauts du camp franquiste[192]. En presque un mois, au moins 12 navires marchands sont envoyés par le fond[193]. Alertées par ces nouvelles provocations italiennes, la France et l'Angleterre décident de mesures énergiques afin de mettre fin aux attaques. Le 14 septembre, les pays limitrophes des opérations conviennent que les agressions de vapeurs non espagnols pourront donner lieu à une riposte. Les alliés franco-britanniques, qui endossent la pleine responsabilité de la manœuvre, étendent cette mesure aux navires espagnols quelques jours plus tard. Avec ces accords scellés à Nyon, ces derniers jouent une carte résolument offensive à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie, qui avaient refusé de

[188] Ces derniers craignent de perdre des navires marchands, la flotte de guerre et le matériel stratégique dans une seule et même opération, dont ils jugent les chances de réussites presque impossibles. Ils estiment que l'envoi de navires en solitaire est préférable. Rapport de Luis González de Ubieta, de l'État-major de la Marine, adressé au ministre de la Défense nationale, le 18 septembre 1937 ; lettre de Miguel Suiza, chef de la flotte de Carthagène, adressée à l'État-major central rattaché au ministère de la Défense nationale, le 21 septembre 1937 ; lettre Vicente Rojo, colonel et chef de l'État-major central, adressée au ministre de la Défense nationale, le 22 septembre 1937. AFIP, 2111.

[189] Une dette explique cette saisie, qui amène ensuite une réclamation diplomatique de l'Angleterre. Lettres de Francisco Matz, chef de la commission d'achats, adressées à Indalecio Prieto, le 12 octobre et le 4 novembre 1937. AFIP, 2205.

[190] Les attaques ont lieu contre les navires républicains ou soviétiques. Ceux qui naviguent dans les eaux territoriales républicaines ou qui font l'objet d'une escorte par la flotte de la République espagnole font aussi l'objet d'assauts. John F. Coverdale, *La intervencion fascista en la guerra civil española*, Madrid, Alianza Editorial, 1979, p. 312 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 106-107 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 235 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 202-203. Sur la question de l'intervention italienne dans la guerre d'Espagne, nous renvoyons à : Javier Rodrigo, *La guerra fascista: Italia en la Guerra Civil española 1936-1939*, Madrid, Alianza Editorial, 2016, 367 p.

[191] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 107 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 235.

[192] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 330-332.

[193] Dont 7 sont Espagnols et 5 d'autre nationalité (dont 2 battent pavillon soviétique) ; d'autres sont également endommagés : J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 107.

participer aux échanges[194]. Pour la France et l'Angleterre, cette décision ne s'inscrit pas forcément dans un agenda pro-républicain : il est plutôt question de garantir la libre circulation maritime en Méditerranée, afin de conserver des contacts avec leurs empires coloniaux.

Malgré cette diplomatie énergique, la Méditerranée n'est pas pacifiée. Les agressions provoquent un coup d'arrêt aux livraisons soviétiques[195]. Si les accords de Nyon occasionnent une baisse significative des actions de force, elles n'y mettent pas totalement fin[196]. De fait, les franquistes orientent leurs efforts sur le domaine juridique, mais ils n'abandonnent pas les attaques, pourvues que celles-ci aient lieu dans les eaux juridictionnelles espagnoles et contre des vapeurs qui ne soient ni français, britanniques ou nord-américains[197]. La Méditerranée reste cependant trop risquée aux yeux des Soviétiques. Au gré des assauts de la flotte et de l'aviation franquiste, mais aussi de ceux de leurs alliés, 86 unités de la marine marchande russe avaient été interceptées, 10 sont capturées et 2 coulées[198]. En octobre, certains délégués de l'URSS décident toutefois d'envoyer le *Cabo Santo Tomé* depuis Odessa contre l'avis d'Indalecio Prieto, qui préférait la route Nord. Le navire, l'un des meilleurs navires marchands de la flotte républicaine, est coulé avec un précieux chargement de machines à fabriquer des munitions au large des côtes algériennes. Furieux d'apprendre que cette expédition a eu lieu, Indalecio Prieto insiste : maintenant que la France ouvre ses frontières, tout le matériel doit emprunter la mer du Nord jusqu'à un port français de l'Atlantique[199].

Au cours de l'été 1937, la dangerosité de la mer Méditerranée, les difficultés d'accès au front Nord et l'impossibilité de passer par Gibraltar expliquent que la France devienne un espace obligé pour les fournitures venant d'Union soviétique et d'ailleurs[200]. C'est justement à cette époque qu'elle décide d'ouvrir plus largement sa frontière aux flux de matériel de guerre.

---

[194] Les pays limitrophes des attaques sont ceux qui participent aux échanges. L'Espagne en est exclue. En novembre 1937, des zones de patrouilles sont mises en place contre les attaques pirates. D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 279-280 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 107-108 ; S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 214.

[195] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 203 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 235.

[196] Cette question est traitée dans : Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 123 et suiv. (chap. 6).

[197] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 108.

[198] Aucun ne transportait des armes. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 135. Daniel Kowalsky donne un chiffre légèrement différent : 84 navires arrêtés, et 3 coulés : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 209.

[199] Lettre d'Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, adressée au chargé d'affaires de l'URSS en Espagne, Semyon Marchenko, le 20 octobre 1937 ; note d'Indalecio Prieto pour le président du Conseil des ministres Juan Negrín, le 13 octobre 1937. AFIP 1503.

[200] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 235.

2) Les desseins de la nouvelle diplomatie française

Le retour au libre transit sur le territoire hexagonal constitue l'un des fers de lance de la stratégie républicaine. Les dirigeants du *Frente Popular* ont pleinement conscience de leur infériorité matérielle, qui ne cesse de s'accroître, depuis le début de l'année 1937[201]. Avec la mise en œuvre du plan de contrôle puis la chute de Bilbao, en juin, les responsables politiques et militaires espagnols poussent encore plus pour la réouverture des frontières[202]. Ces derniers sont avertis d'une orientation française qui leur est plus favorable. Le 21 juin, la chute du gouvernement Léon Blum apporte un second souffle à la politique espagnole : remplacé par Camille Chautemps, le socialiste accepte la vice-présidence à condition que Pierre Cot reste en charge de l'Air, Édouard Daladier de la Défense nationale et Marx Dormoy de l'Intérieur ; cela doit permettre de soutenir discrètement l'Espagne républicaine[203]. Quelques semaines plus tard, la presse franquiste indique que Léon Blum aurait reçu un vote de confiance des cellules socialistes « à la condition formelle et obligatoire d'approvisionner en armes et en munitions l'Espagne rouge[204] ».

Dès lors, les républicains jouent sur un levier qui, quelques semaines plus tôt, semblait totalement inefficace[205]. À court terme, les initiatives d'Ángel Ossorio y Gallardo, ambassadeur en France, d'Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, et de Juan Negrín, le chef du gouvernement, paraissent avoir été les plus efficaces. Depuis la chancellerie républicaine, le diplomate demande du matériel de guerre et des facilités de transit à Léon Blum[206]. Si le dirigeant socialiste français refuse de fournir des armes, il répète cependant que les frontières pourront s'ouvrir aux flux républicains[207]. Quoiqu'il semble avoir beaucoup pesé sur

[201] Ce déséquilibre se creuse durant le premier semestre de l'année 1937, et ceci malgré l'aide soviétique, qui reste encore importante : Ángel Viñas, « Armas y hombres para España. Los apoyos exteriores en la guerra civil » dans *Economía y economistas españoles en la Guerra Civil*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008, p. 365-379.
[202] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 267-268.
[203] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 80 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 233. Gerald Howson présente Marx Dormoy comme un partisan du « relâchement », mais les républicains disent avoir eu avec des difficultés avec lui. Pour adoucir leurs relations, Vincent Auriol propose d'établir des relations directes, ce qui semble fonctionner : lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 5 août 1937 (AFIP, 2205) ; lettre d'Indalecio Prieto adressée à Semyon Marchenko, chargé d'affaires de l'URSS en Espagne, le 22 septembre 1937 (AFIP, 1503).
[204] Le vote aurait lieu lors du congrès socialiste de Marseille, en juillet. Lettre de Jean Herbette, ambassade de France en Espagne, destinée au ministère des Affaires étrangères (section Europe), le 16 juillet 1937. CADN, 396PO/B 563, dossier 2D[4].
[205] En juin 1937, lorsqu'il discute de la réorientation de la politique extérieure avec ses ministres, Juan Negrín dit n'avoir absolument rien à attendre de la France : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 289.
[206] Télégramme d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé au président du conseil Juan Negrín, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, le 24 août 1937. AHN, Marcelino Pascua, leg. 2, exp. 2.
[207] Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à Indalecio Prieto, le 5 septembre 1937. AFIP, 1509.

l'ouverture qui s'amorce peu à peu, à partir de l'été 1937[208], l'ambassadeur parle d'un « succès très remarquable » à mettre au crédit d'Indalecio Prieto[209]. Les démarches les plus connues restent cependant celles entreprises par Juan Negrín, alors chef du gouvernement du *Frente Popular*, qui se rend secrètement à Paris, au début du mois de juillet, pour obtenir la promesse que Camille Chautemps et Léon Blum vont « fermer les yeux » sur le trafic venu d'Union soviétique[210]. Plus tard, en septembre 1937, Juan Negrín profite d'un discours prononcé à la SDN pour demander l'ouverture de la frontière à Antony Eden et Yvon Delbos. Cette pétition semble avoir un effet sur la prise de décision française[211]. Depuis la fin du mois d'août, Ángel Ossorio y Gallardo avait observé un changement d'attitude des responsables politiques français, mais il restait assez prudent à cet égard[212].

Un an après le début du conflit, les républicains espagnols tirent parti de nouveaux rapports de forces à l'échelle internationale. Juan Avilés Farré a bien décrit comment l'ouverture de la frontière constitue une mesure de rétorsion française contre l'Italie[213]. D'après le chercheur, le Quai d'Orsay et de nombreux ministres voient d'un mauvais œil la présence des troupes de Mussolini en Espagne, car celles-ci sont susceptibles de mener le général Franco à une victoire rapide et éclatante. Après avoir envisagé d'occuper l'île de Minorque puis, en vain, de négocier avec l'Angleterre et l'Italie, la France décide d'ouvrir sa frontière aux flux d'armements à partir de la mi-octobre ; à la demande d'Antony Eden, en charge des affaires étrangères britanniques, la mesure reste cependant informelle[214]. Durant la période qui coure de septembre à la mi-octobre 1937, les dirigeants espagnols restent suspendus à la décision française, qui est conditionnée par l'attitude italienne, qui refuse de négocier, et celle, prudente sinon « malveillante », de l'Angleterre[215]. Les archives diplomatiques espagnoles permettent

[208] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 138-139 ; Octavio Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, Madrid, Fundación Indalecio Prieto/Ministerio de Defensa, 2017, p. 585.

[209] (n.t.) : « éxito muy remarcable en su gestión ». L'ambassadeur dit avoir ensuite fait que le nécessaire pour concrétiser l'ouverture des ports français, mais il tente peut-être de flatter le ministre de la Défense : Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à Indalecio Prieto, le 6 octobre 1937. AFIP, 15093

[210] (n.t.) : « hacer la vista gorda ». E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 291-292. Son voyage attire l'attention des franquistes, qui sont mis au courant de sa venue et de celle du ministre des Affaires étrangères José Giral le 2 juillet : Note de la préfecture de police, le 3 juillet 1937 (APP, BA 1664).

[211] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 109-111 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 136.

[212] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 138 ; O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 585.

[213] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 109-113.

[214] *Ibid.*; pour une approche plus récente, voir : Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 147 et suiv.

[215] Jean-François Berdah fait référence à une « neutralité malveillante » de l'Angleterre : J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 285 ; Voir aussi : Douglas Little, *Malevolent neutrality: the United States, Great Britain, and the origins of the Spanish Civil War*, Ithaca, Cornell University Press, 1985, 290 p.

de lire les doutes et les angoisses créés par cette situation[216]. Quoi qu'il en soit, cette décision marque un retour à une diplomatie plus agissante à l'égard de l'Italie mais, finalement, elle n'a pas d'effet notable sur les flux d'armements[217]. En introduction de ce chapitre, le graphique 6 montre que les transits ne connaissent pas de croissance significative avant l'hiver 1937-1938 (cf. p. 514). Si cela s'explique par l'absence de livraisons soviétiques sur la période, Ángel Ossorio y Gallardo remarque que pas grand-chose n'a été fait, en octobre, au-delà des déclarations de principe sur la liberté de transit[218]. Cette nouvelle orientation est certes timide, mais elle demeure manifeste.

Le changement de posture du Front populaire français se joue aussi à l'échelle des États-majors. À partir de l'été 1937, ces derniers se trouvent très inquiets de la présence militaire italienne en Espagne et en mer Méditerranée[219]. Le rapprochement entre l'Italie et l'Allemagne inspire également quelques craintes aux responsables militaires, qui jugent finalement que l'intervention soviétique en Espagne est moins préjudiciable à court terme que celle des puissances fasciste et nazie[220]. En outre, nous avons vu que l'attaché militaire Henri Morel se montre plus optimiste que par le passé à l'égard de l'armée républicaine[221]. De son côté, l'attaché naval Raymond Moullec prend également le parti des républicains, mais laisse aussi transparaître une sympathie pour l'action des communistes au sud des Pyrénées[222]. Ces informations ont certainement eu une influence positive sur l'État-major français. En septembre 1937, celui-ci envisage sérieusement la possibilité d'une intervention militaire à Minorque[223]. Une occupation de l'île des Baléares est pensée comme une solution stratégique peu engageante qui, si elle est entreprise, permettrait de conserver des relations vitales avec l'Afrique du Nord[224]. Pendant un temps, l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo croit même qu'une aide

[216] Notamment les télégrammes d'Ángel Ossorio y Gallardo pour la période qui va du début du mois de septembre jusqu'à la mi–octobre 1937. Voir notamment : AGA, RE 135 (archives de Manuel Azaña, « Francia II ») et RE 165 (ambassade de Paris) ; AFIP, 1503 et 1509.
[217] Il n'est plus question de se rapprocher de l'Italie : Renaud Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 481-482 et p. 489-494.
[218] Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à Indalecio Prieto, le 5 octobre 1937. AFIP, 1509.
[219] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 109.
[220] Simon Catros, *Sans vouloir intervenir... Les états-majors généraux français - Armée, Marine, de l'Air et Colonies - dans la prise de décision en politique étrangère,1935-1939*,Paris-Sorbonne, Paris, 2015, p. 574-581. Le renseignement militaire juge la présence russe moins inquiétante pour la sécurité nationale que celle de l'Allemagne et de l'Italie : G. Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939*, *op. cit.*, p. 148-149.
[221] Pour un état de la question : A.-A. Inquimbert, *Un officier français dans la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 185 et suiv.
[222] Jean-Paul Eyrard, « Attaché naval en Espagne pendant la guerre civile : l'itinéraire du lieutenant de vaisseau Raymond Moullec », *Revue historique des armées*, 15 juin 2008, nº 251, p. 3-6.
[223] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 109-110 ; Thierry Vivier, *L'armée française et la guerre d'Espagne : 1936-1939*, Paris, Les éditions de l'officine, 2007, p. 111.
[224] Celle-ci est envisagée dès novembre 1936 : S. Catros, *Sans vouloir intervenir...*, *op. cit.*, p. 486 et suiv.

matérielle est possible, mais cette hypothèse est vite écartée[225]. Il est également question d'une réunion de l'État-major à la fin du mois d'août qui, d'après le chef de la commission parisienne, aurait décidé le gouvernement français à fournir des armes aux républicains espagnols[226]. Durant l'automne 1937, l'ouverture de la frontière, action à faible coût diplomatique et militaire, rassemble cependant la majorité des suffrages. Cette décision contredit l'idée d'une « non-intervention *réelle* » qui, selon Simon Catros, est défendue par une très grande partie de l'État-major général à cette époque[227]. Dans l'esprit des dirigeants politiques français, il s'agit d'apporter une contribution directe aux efforts militaires espagnols. En octobre 1937, Camille Chautemps fait par exemple savoir que la France peut faire passer le matériel nécessaire à la bataille qui se prépare dans l'Aragon[228].

Ce changement d'orientation est rendu possible par les contacts noués entre les républicains espagnols et l'État-major français. En septembre 1937, Pablo de Azcárate, ambassadeur espagnol à Londres, considère que les dirigeants du *Frente Popular* doivent mener des démarches auprès des chefs militaires français et les milieux conservateurs, s'ils souhaitent obtenir un soutien ferme de la France[229]. La négociation du matériel militaire allemand et italien récupéré par l'armée espagnole s'inscrit certainement dans cette perspective. Dès le début du conflit, l'État-major français éprouve un intérêt pour le matériel employé en Espagne[230]. Plusieurs plans de renseignements sont mis en œuvre afin d'étudier de près ce qui est considéré comme « le "prélude" ou la "répétition" d'un conflit plus étendu dont l'hypothèse n'est pas à écarter[231] ». Pour ce faire, les volontaires revenus d'Espagne sont interrogés par les services français, mais les informations obtenues par cette voie ne suffisent pas aux responsables militaires français, qui souhaitent aussi étudier le matériel[232]. À la fin du mois de mai 1937, le

[225] Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à José Giral, ministre des Affaires étrangères, le 31 août 1937 (AFIP, 1503) ; lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, le 10 septembre 1937 (AFIP 1509).
[226] Cette information est rapportée par Francisco Matz. Rapport du ministre des Affaires étrangères José Giral adressé à Indalecio Prieto, le 2 septembre 1937. AFIP, 1503.
[227] D'après le chercheur, les responsables militaires français restent à ce moment plus sensibles à la cause franquiste. En outre, ils ne veulent pas perdre l'appui des Anglais, dont ils souhaitent se rapprocher encore plus sur le terrain espagnol : S. Catros, *Sans vouloir intervenir...*, *op. cit.*, p. 483-486.
[228] Télégramme des Affaires étrangères républicaines adressé à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, le 16 octobre 1937. AFIP, 1503.
[229] Cette proposition a lieu le 9 septembre 1937 : R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 138-139.
[230] Jaime Martínez Parrilla, *Las fuerzas armadas francesas ante la Guerra Civil Española (1936-1939)*, Madrid, Servicio de Publicaciones del EME, 1988, p. 110-111.
[231] Souligné dans le texte. Plan de renseignement sur l'Espagne, sans date (probablement début 1937). SHD GR 7N² 2544, dossier 2.
[232] Les nombreux interrogatoires consultés dans les fonds du Service Historique de la Défense de Vincennes prennent cependant comme modèle le questionnaire de mars 1937. Les cotes GR 7N^2 2532 (dossier 1), GR 7N^2 2544 (dossiers 2 et 3) et GR 7N^2 3061 (dossier 3) rassemblent une majeure partie de ces interrogatoires. Édouard Sill y fait référence dans sa thèse : Édouard Sill, *Du combattant volontaire international au soldat-militant*

lieutenant-colonel Henri Morel fait état des « difficultés insurmontables » pour observer les prises de guerre républicaines[233]. Il ajoute :

> « Le gouvernement de Valence s'est vite rendu compte de l'intérêt que présentait pour nous le matériel capturé d'origine étrangère. Il a vu une *monnaie d'échange* destinée à payer les services qu'il comptait demander au gouvernement français. Tout renseignement qui m'aurait été donné à son sujet eut diminué la valeur de cette monnaie[234]. »

Un canon antichar allemand et un autre de défense antiaérienne servent ainsi à négocier la libération d'avions espagnols mis sous séquestre en France[235]. L'arrestation des appareils à Toulouse par le comité de contrôle de « non-intervention » torpille cependant la manœuvre[236]. À partir du mois de juin, les négociations reprennent[237]. À la mi-septembre 1937, elles trouvent une issue satisfaisante puisque le chef du renseignement militaire note avoir reçu du matériel d'Espagne après avoir procédé à des négociations[238]. Au début de l'année suivante, de nouvelles démarches sont entreprises. Henri Morel rencontre d'abord le chef d'État-major Vicente Rojo, qui ne voit pas d'inconvénient à ce qu'une mission militaire vienne observer du matériel allemand et italien *in situ*[239]. À la fin du mois de janvier 1938, la situation se débloque grâce à une rencontre avec Indalecio Prieto. L'attaché militaire résume :

> « Vous connaissez déjà, par mon télégramme, le bénéfice concret de cet entretien : M. Prieto accepte que des techniciens militaires français viennent en Espagne pour y étudier le matériel italien et allemand capturé. Il promet de leur accorder toutes facilités au cours de leur enquête.
>
> Il a insisté sur le caractère gratuit de cette faveur : il ne demande rien en échange ; il tient seulement par ce geste à matérialiser la solidarité qui lie, en face de la menace allemande et italienne, les armées de France et de la République espagnole[240]. »

transnational : le volontariat étranger antifasciste durant la guerre d'Espagne (1936-1938), Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, Paris, 2019, p. 30.

[233] Lettre du lieutenant-colonel Henri Morel au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 22 mai 1937. SHD GR 7N 2755, dossier 1.

[234] Lettre du lieutenant-colonel Henri Morel au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 22 mai 1937. SHD GR 7N 2755, dossier 1.

[235] *Ibid*.

[236] Lettre de Henri Morel adressée à Laurent (*sic*), le 16 juin 1937 (SHD, GR 7NN2 206). Un tiers aurait ensuite fourni des photographies du matériel demandé par l'État-major français. Par conséquent, les avions ne sont pas libérés : lettre de Henri Morel adressée au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 22 mai 1937. SHD, GR 7N 2755, dossier 1.

[237] En juin, les négociations sont effectuées par l'attaché militaire (A.-A. Inquimbert, *Un officier français dans la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 190-191). Ce dernier se plaint ensuite d'avoir été écarté au profit « d'officiers, de démarches officieuses, de personnalités de second plan pressenties. Bref, de quelque chose de fort différent de la négociation discrète, mais de gouvernement à gouvernement [qu'il avait] suggéré ». Lettre adressée à un colonel (sans plus d'indication), le 24 septembre 1937. SHD, GR 7NN2 206.

[238] Des négociations sont menées début septembre. Le 13, une caisse de matériel arrive d'Espagne grâce au capitaine Varenne : Louis Rivet, *Carnets du chef de services secrets, 1936-1944*, Paris, Nouveau monde, 2010, p. 154-155.

[239] Lettre du lieutenant-colonel Henri Morel au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 17 janvier 1938. SHD, GR 7N 2755, dossier 2.

[240] Lettre du lieutenant-colonel Henri Morel au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 29 janvier 1938. SHD, GR 7N 2755, dossier 2.

L'offre se traduit par l'envoi d'une mission militaire française qui, du 9 au 20 février, observe le matériel saisi et l'état général du front et de l'arrière[241]. S'il est difficile de mesurer quels ont été les bénéfices concrets de ces échanges, pour les républicains, il n'est pas exagéré de supposer qu'ils ont eu un effet positif sur l'ouverture de la frontière. Bon an mal an, cette dernière représente une solution peu engageante pour l'État-major français.

Finalement, les républicains espagnols tirent profit de circonstances qui, à partir de juillet 1937, incitent la France à proposer une formule plus interventionniste dans la guerre civile. Cela, nous allons le voir, procède de nouveaux rapports de forces entre les différents ministères français. Il semble également que la nouvelle donne se joue au-delà des ministères, et même en leur sein, puisque tous disposent de fonctionnaires « interventionnistes » et « non-interventionnistes »[242]. Cette opposition, qui existe dès le début du conflit, semble à ce moment tourner à l'avantage de ceux qui souhaitent aider plus franchement le *Frente Popular*. Une ouverture effective qui, nous allons le voir, n'a cependant rien d'absolu.

3) Une ouverture incomplète : les consignes françaises et leurs limites

La nouvelle orientation stratégique française amène des mesures concrètes. Nous sommes globalement bien renseignés sur les attributions françaises des opérations. Dans le système d'aide aux républicains, l'importance capitale de Gaston Cusin, déjà connue grâce aux témoignages, est confirmée par de nombreuses sources contemporaines des événements[243]. Douanier de profession, ancien syndicaliste de la CGT, ce dernier est placé au cabinet du sous-secrétaire aux Finances Roger Brunet, dont le ministre est Georges Bonnet, un radical[244]. Grâce à cette fonction, Gaston Cusin intervient auprès de la direction générale des douanes, la Sûreté nationale, l'État-major, les préfets, l'administration locale ainsi que celles des chemins de fer[245]. À la fin de l'année 1937, des douaniers acquis à la cause républicaine intègrent la nouvelle brigade volante de répression des fraudes qui, grâce à ses attributions, peut se déplacer sur les

[241] Compte rendu des techniciens militaires en Espagne gouvernementale, 9 au 20 février 1938. SHD GR 7N 2758, dossier 3.
[242] Un inventaire non exhaustif mais très intéressant est fourni par Gaston Cusin : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 77-78.
[243] Les républicains espagnols y font régulièrement référence. Voir par exemple : rapport de Francisco Matz, chef de la commission d'achats, adressé à Indalecio Prieto, le 30 octobre 1937 (AFIP, 1503) ; rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral, le 1er novembre 1937 (*Ibid*.) ; rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 4 novembre 1937 (AFIP, 2205) ; note de Bernardo Giner de los Rios, ministre des Communications et des Transports, adressé à Ángel Ossorio y Gallardo, le 23 février 1938 (AGA, c. 11 070, exp. 6 524).
[244] Gaston Cusin explique que la nomination de R. Brunet, socialiste, en sous-secrétaire de G. Bonnet a étonné, car ce dernier avait provoqué la chute de socialistes au pouvoir. Gaston Cusin évoque cet épisode en confondant le gouvernement Chautemps III (juin 1937) et Daladier III (avril 1938) : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 76-77.
[245] Gaston Cusin cite plusieurs de ses interlocuteurs : *Ibid.*, p. 77-82.

points sensibles du trafic[246]. Ils ne reçoivent pas leurs ordres de l'administration locale ou de leur hiérarchie, mais de Gaston Cusin[247]. Il faut, remarque Jean Clinquart, une « chaîne de transmission des ordres […] à la fois courte et fiable[248] ». L'ensemble du système montre que le Quai d'Orsay se retrouve en partie dépossédé de la gestion du conflit, qui devient ainsi une affaire de politique intérieure.

Les archives espagnoles nous apportent des indications supplémentaires sur le partage des compétences. Si Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, semble jouer un rôle, les délégués du *Frente Popular* préfèrent passer par Gaston Cusin, « [leur] grand ami[249] ». Le 1er novembre, ce dernier est convoqué avec Roger Brunet à la chancellerie espagnole par Ángel Ossorio y Gallardo, qui souhaite évoquer les blocages rencontrés par les républicains[250]. En procédant ainsi, l'ambassadeur aurait provoqué un emballement au sein des cabinets ministériels français. Pour cette raison, Gaston Cusin indique que seuls Martí Esteve, Eusebio Escudero et Francisco Matz, tous membres de la commission d'achats, devront intervenir[251]. À ce propos, le haut fonctionnaire précise :

> « avec l'intervention de l'ambassadeur et des ministres on arrive seulement à créer des difficultés (…). Les difficultés sont nombreuses et il est nécessaire de limiter l'action supérieure seulement aux cas nécessaires et aux hautes personnalités dont nous avons besoin, laissant les mains libres à ceux des échelons inférieurs mais qui sont, néanmoins, les responsables directs de la mise en marche des affaires dans les conditions ; sans tapage[252]. »

Ainsi, l'autonomie laissée à Gaston Cusin montre que l'intervention du pouvoir politique reste encore très lâche, dans cette phase des opérations. Quant au transport, sa prise en charge échappe quelque peu aux communistes français, en décembre 1937. Du côté soviétique, le général Grigorovich demande en effet à écarter Émile Dutilleul « dont il reconnaît la bonne foi mais dont il proclame aussi son incompétence ou au moins son laisser-aller[253] ». Souhaitant une

[246] *Ibid.*, p. 81.
[247] Jean Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2000, p. 315.
[248] *Ibid.*
[249] (n.t.) : « gran amigo nuestro ». Rapport de Francisco Matz, chef de la commission d'achats, le 30 octobre 1937. AFIP, 1503.
[250] Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral, le 1er novembre 1937. AFIP, 1503.
[251] Martí Esteve règle les questions de transport, Eusebio Rodrigo est attaché commercial. Quant à Francisco Matz, c'est le responsable de la commission. Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 4 novembre 1937. AFIP, 2205.
[252] (n.t.) : « con la intervención del Embajador y de los Ministros solo se consigue el crear dificultades y que teme pueda ocurrir un fracaso. […] Las dificultades son muchas y es preciso limitar la acción superior, solo a los casos necesarios y ante las altas personalidades que precisen, dejando mientras tanto actuar, a los de menos categoría, pero que son los encargados directamente de poner en marcha los asunto en las condiciones impuestas; sin escándalo ». *Ibid*.
[253] Le général Grigorovich est très certainement le nommé Grigori Chtern. (n.t.) : « Cree que es peligroso dejar este transporte en manos de [Dutilleul] cuya excelente buena fe reconoce pero proclamando también su incapacidad o cuando menos su desidia ». Télégramme du ministère de la Défense adressé à Cruz (sans plus d'indications), le 23 décembre 1937. AFIP, 1503.

personne proche des communistes français, il propose Victor Salazar, un intime d'Indalecio Prieto qui, tout en restant le chef des Carabiniers, est envoyé en France pour superviser les prochaines arrivées de matériel soviétique[254]. En France, contrairement à ce qu'affirme l'historiographie[255], la chute du gouvernement Camille Chautemps n'a pas de véritable effet sur cette politique. Peu après avoir été reconduit au poste de président du Conseil, le 18 janvier, celui-ci confie l'unité d'action à Gaston Cusin pour les affaires des Espagnols, qui pourront « continuer à opérer comme avant[256] ». Le haut fonctionnaire est placé à ce moment sous la responsabilité directe du président du Conseil, ce qui marque une prise en main de l'aide à l'Espagne par le pouvoir politique. Pour ce faire, il est aussi question de créer une liaison entre le ministère des Finances et celui du Commerce, où Gaston Cusin a été placé chef adjoint de cabinet[257]. Après une courte pause, les envois reprennent rapidement[258].

Durant l'ensemble de la période, le montage légal des opérations semble assez sommaire. Effectué sous le régime du transit international, le trafic fait l'objet de consignes verbales. D'après les renseignements franquistes, la police et la douane ont ordre de rester aveugles vis-à-vis du trafic de matériel de guerre[259]. Jean Clinquart évoque des instructions pour de ne pas respecter la règlementation[260]. L'absence de consignes formelles et le flou juridique peuvent être considérés comme le reflet d'une démarche hésitante qui, à cette période, est source d'une confusion néfaste pour le trafic de matériel de guerre[261]. Nous avons pourtant la trace de consignes très précises. Gaston Cusin a expliqué comment les marchandises provenant de Russie soviétique étaient désignées comme du « matériel divers » (des machines agricoles, meubles, des outils, etc.) qui, ensuite, était directement envoyé sur l'Espagne[262]. Cette pratique n'échappe pas aux franquistes, qui remarquent à l'occasion que l'appellation de « lait condensé » sert à faire passer des armements[263]. Prévenues de l'arrivée des équipements, les équipes de Gaston Cusin organisent un déchargement discret du matériel[264]. Les opérations sont

[254] *Ibid*.
[255] Les chercheurs associent généralement la chute du gouvernement à la fermeture officielle – et effective – de la frontière. Voir par exemple : J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 329.
[256] (n.t.) : « seguir operando como antes ». Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral, le 28 janvier 1938. AFIP, 1503.
[257] Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à José Giral, sans date (fin janvier 1938). AFIP, 1503.
[258] Les wagons sont arrêtés en gare de La Tour de Carol, mais le trafic reprend rapidement. Note de renseignement du SIPM, le 19 janvier 1938. AGMAV, 2898,5.
[259] Note d'information du SIFNE, le 9 novembre 1937. AGMAV, c. 2897,24.
[260] J. Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, *op. cit.*, p. 314-315.
[261] *Ibid.*, p. 316-317.
[262] Gaston Cusin décrit ce procédé : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 82.
[263] Voir par exemple : rapport du SIM, le 23 décembre 1937 (AGMAV, c. 2898,6) ; rapport du SIPM, le 26 décembre 1937 à Hendaye (AGMAV, c. 2898,16).
[264] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 83.

effectuées sous une étroite surveillance des autorités, qui empêchent quiconque de s'approcher[265]. Des caisses sont désignées afin de procéder à l'inspection des marchandises, au besoin celles-ci donnent lieu à des manipulations pour échanger les armes avec du matériel non prohibé à l'exportation. Ce système est tout à fait empirique. Si Gaston Cusin intervient dès le début du conflit, le déchargement du *Scotia*, en novembre 1937, représente un véritable précédent. Parti de Gdynia, en Pologne, l'arrivée du navire fait l'objet de blocages en France car son chargement (15 millions de cartouches, des grenades et des mitrailleuses) est impossible à camoufler[266]. D'après l'ambassadeur espagnol, le problème est inhérent à tout le trafic venu hors du canal soviétique :

> « Les Russes, comme ils comptent sur l'aide du gouvernement et des ouvriers, amènent les marchandises dissimulées de manière adéquate depuis les usines mêmes ; mais nous, nous achetons à des pays fascistes comme la Pologne, l'Estonie, la Lituanie, etc., et là-bas on ne dispose de l'aide de personne pour dissimuler le chargement[267]. »

Pour cette raison, Gaston Cusin insiste pour que celles-ci soient envoyées en transit international sur la Suisse, à destination officielle de la Chine, puis détournées vers Marseille, d'où elles seraient envoyées[268]. Dans cette affaire, c'est le montage des opérations qui est source de discorde : alors que les autorités françaises tiennent absolument à « maquiller » le transport en usant du transit international ; les républicains ne comprennent pas pourquoi « camoufler » les armes avec des sacs en jute n'est pas suffisant[269]. Les représentants du *Frente Popular* préfèrent des opérations de contrebande, mais la France ne souhaite pas abandonner totalement le recours aux montages légaux. À la demande des Espagnols, le matériel est déchargé à Honfleur puis envoyé directement à Marseille, où il sort sur de petits voiliers. Avec la multiplication de ces opérations, l'acheminement des marchandises se complique.

L'ouverture française impose des défis logistiques. Pour décharger les armes venues depuis l'Atlantique, Bassens, l'avant-port de Bordeaux, est choisi[270]. Celui-ci est préféré à des

[265] Rapport du secrétariat général du chef de l'État Francisco Franco – note pour le cabinet diplomatique sur les infractions de la France (semaine du 5 décembre au 11 décembre 1937), le 22 janvier 1938 à Salamanque. AGA, R 1060, exp. 12.

[266] Cela provoque l'incompréhension des républicains espagnols, notamment d'Indalecio Prieto : O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 589-591.

[267] (n.t.) : « Los rusos, como cuentan con el Gobierno y con los obreros, traen las mercancías debidamente disimuladas desde las fábricas mismas; pero nosotros compramos a países fascistas como Polonia, Estonia, Lituania, etc. etc. y allí no se cuenta con el concuros de nadie para disimular el cargamento ». Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à José Giral, ministre des Affaires étrangères et Indalecio Prieto, le 5 novembre 1937. AFIP, 1503.

[268] Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 4 novembre 1937 (AFIP, 2205) ; lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à José Giral, ministre des Affaires étrangères et Indalecio Prieto, le 5 novembre 1937 (AFIP, 1503).

[269] Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral, le 1er novembre 1937. AFIP, 1503.

[270] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 112-113 ; O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 587-588.

ports comme Le Havre ou Honfleur, qui avait été utilisé pour le transit d'armes polonaises depuis plusieurs mois[271]. La sortie par mer s'effectue par les ports de Sète, La Nouvelle et Marseille, mais l'acheminement direct par les Pyrénées est privilégié[272]. À la frontière franco-espagnole, la gare de La Tour de Carol (aujourd'hui « Latour-de-Carol »), qui fait face à celle de Puigcerdà, devient l'interface du trafic[273]. Sur ces points névralgiques, du personnel acquis à la cause espagnole est installé en complément des effectifs déjà en place[274]. La documentation espagnole permet de lire une correspondance concernant l'aménagement des stations en vue de l'arrivée du matériel soviétique. La gare de Puigcerdà fait ainsi l'objet de travaux pour fluidifier le trafic et le protéger des voies aériennes[275]. Ces travaux sont longtemps paralysés à cause du paiement d'une dette non réglée de la compagnie Madrid-Zaragoza-Alicante, mais la situation se débloque en janvier 1938[276]. En ce qui concerne la réception par voie maritime, le port de Rosas est par exemple réaménagé afin d'empêcher la congestion du matériel[277]. D'autres problèmes concernent le transbordement des marchandises entre la France et l'Espagne, puisque l'écartement des voies diffère d'un pays à l'autre[278]. Au fil des semaines, le gouvernement accentue donc son intervention. Interrogé fin janvier 1938 par le président de la Chambre des députés Édouard Herriot, qui vient aux nouvelles au nom des délégués du *Frente Popular*, Camille Chautemps répond : « [p]our nos amis d'Espagne je suis devenu le premier contrebandier de France[279] ». À cette époque, l'aide française atteint des niveaux jamais égalés, mais elle reste cependant assez précaire.

---

[271] Pierre Salmon, « Un trafic à la frontière du légal : le transit d'armes polonaises destinées aux républicains espagnols par le port de Honfleur (1937-1938) », *Annales de Normandie*, 2018, vol. 68, nº 1, p. 153-171.

[272] Télégramme d'Indalecio Prieto adressé à José Giral, ministre des Affaires étrangères, le 8 septembre 1937 (AFIP, 1503). À Marseille, les républicains comptent de nombreux soutiens politiques, notamment chez les dockers, mais aussi certains ennemis, comme les hommes de Simon Sabiani, dirigeant local du Parti Populaire français. Sur ce point, voir : Robert Mencherini, « 1938-1939 : le temps des crises. De la guerre d'Espagne à la déclaration de guerre » dans *Midi rouge, ombres et lumières : une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950*, Paris, Syllepse, 2004, vol. 1, p. 93-102.

[273] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 112-113.

[274] Gaston Cusin revient sur cet épisode : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 81. Voir aussi : O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 587.

[275] Lettre d'Ángel Pastor, délégué de la section aviation de Paris, adressée au ministre de la Défense nationale Indalecio Prieto, le 18 octobre 1937 ; lettre d'Indalecio Prieto adressée au chargé d'affaires de l'URSS en Espagne, Semyon Marchenko, le 20 octobre 1937. AFIP, 1503.

[276] Il est convenu que le versement de 1 million de francs suffirait pour lancer les travaux (la dette totale s'élève à 19 millions de francs) : lettre de Bernardo Giner de los Rios, ministre des Transports, adressé à Indalecio Prieto, le 30 décembre 1937 ; rapport de José Giral, ministre des Affaires étrangères, à Indalecio Prieto, le 25 janvier 1938 ; rapport ; rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral, le 28 janvier 1938. AFIP, 1503.

[277] Émile Dutilleul fait savoir que le débarquement de navires n'était pas assez protégé des attaques aériennes. Rapport d'Indalecio Prieto adressé à Francisco Matz, le 18 septembre 1937. AFIP, 2205.

[278] Sur ce point, voir notamment le dossier qui fait état de travaux importants, pour régler ce problème, à partir de décembre 1937 : AGA, c. 11 070, exp. 6 524.

[279] (n.t.) : « Por nuestros amigos de España me he convertido yo en el primer contrabandista de Francia ». Lettre d'Ángel Ossorio y Gallardo adressée à José Giral, sans date (fin janvier 1938). AFIP, 1503.

Les aspirations du Quai d'Orsay rendent l'ouverture de la frontière encore peu pérenne. Si les Affaires étrangères françaises adoptent des mesures plus énergiques à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie, cela ne passe pas nécessairement par un rapprochement avec la République espagnole. Au contraire, Alexis Léger entend même conserver celle-ci comme un outil contre les deux puissances totalitaires[280]. Et pour cause, bien que les faillites de la « non-intervention » ne fassent guère de doute, une partie de l'État-major et du Quai d'Orsay reste très suspicieuse vis-à-vis de la Russie soviétique, avec laquelle ils ne veulent pas d'alliance à long terme[281]. Arrivé en Espagne en octobre 1937, le nouvel ambassadeur Eirik Labonne cherche à établir une médiation qui, il l'espère, pourra éviter l'établissement d'un régime communiste ou fasciste au sud des Pyrénées[282]. La fin du contrôle à la frontière pyrénéenne est ainsi présentée comme une mesure de rétorsion pouvant évoluer au gré des compromis diplomatiques français. En parallèle, le Quai d'Orsay travaille toujours sur un plan de retrait des troupes engagées aux côtés des franquistes et des républicains. Les discussions, initiées depuis le début de l'année 1937, sont poursuivies au milieu de l'année suivante[283]. La diplomatie française craint vraisemblablement l'isolement en Espagne, au cas où les troupes « nationales » viendraient à gagner. Alors que l'Angleterre et le régime insurgé échangent leurs premiers représentants, en novembre 1937, le Quai d'Orsay apprend des franquistes qu'aucune relation commerciale ne pourra être rétablie tant que la France n'aura pas fermé sa frontière[284].

L'incertitude diplomatique française se traduit par un engagement prudent dans les affaires espagnoles. Il en va de la frontière, qui n'est jamais formellement ouverte, et du matériel de guerre, qui n'est pas fourni au *Frente Popular*[285]. Un exemple très significatif est celui du *Ibai¸* un navire mexicain parti des États-Unis avec un chargement d'armes et de produits alimentaires[286]. Arrivé en rade du Havre le 23 janvier 1938, le vapeur ne peut entrer à cause de

[280] R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 469-477.
[281] Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 288-296 ; Voir aussi : R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 485-489.
[282] N. Rousselot, « Un diplomate face à la guerre civile espagnole », art. cit., p. 18 et suiv.
[283] Les républicains espagnols y adhèrent car ils y voient un moyen pour que les Italiens et les Allemands, bien plus nombreux que les volontaires étrangers au sein de leurs rangs, retirent leurs troupes : S. Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », art. cit., p. 215 ; É. Sill, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational*, *op. cit.*, p. 620-625.
[284] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 115-120 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 289. Sur les échanges officieux entre la France et le régime franquiste, voir : Michel Catala, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne : l'échec des négociations pour la reconnaissance du gouvernement franquiste en 1938 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 1993, vol. 29, nº 3, p. 246.
[285] L'historiographie étrangère est généralement très critique à cet égard. À titre d'exemple, Ricardo Miralles parle du « fragile système frontalier de portes ouvertes » ((n.t.) : « El débil sistema fronterizo de « puertas abiertas »). Voir : R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 136 et suiv. Sur ce point, voir aussi : Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 323 et suiv. (chap. 12).
[286] Un rapport franquiste fait référence à 6 000 tonnes de matériel et divers, soit 20 millions de cartouches, 20 000 fusils, 20 avions et 600 tonnes de pois chiches et autres produits alimentaires (Note sur le vapeur *Ibai*,

papiers pas en règle et du matériel, qui n'est pas camouflé[287]. Le risque existe aussi que la compagnie qui possédait le bâtiment fasse une demande d'embargo sur celui-ci, raison pour laquelle Indalecio Prieto obtient que le navire soit envoyé à Mourmansk pour y décharger ses armes[288]. Il semble finalement que l'indiscrétion provienne du Quai d'Orsay, qui aurait été prévenu par Washington[289]. Les républicains doivent composer avec des autorités locales finalement très procédurières. Le navire *Reyna*, parti probablement d'Estonie, touche d'abord Le Havre, en septembre 1937. Une note des autorités françaises demande à « alerter les autorités afin de ne pas trouver de difficultés à l'opération (*sic*) », mais la police et la douane tentent d'arrêter le capitaine puis infligent une amende au navire pour manque de clarté dans les déclarations du déchargement[290]. Il part à la hâte puis il arrive à Bordeaux, où il reçoit l'ordre de ne pas entrer dans les eaux juridictionnelles françaises[291]. Lorsqu'il s'agit de faire passer du matériel de guerre en France, les Soviétiques comme les républicains s'accordent pour parler d'exigences bureaucratiques « absurdes » de la part des autorités[292]. Parfois, certains chargements mettent plusieurs mois à être livrés en Espagne[293]. Les hésitations hexagonales, sans doute fondées sur des considérations à la fois idéologiques, politiques et diplomatiques, expliquent en partie ces difficultés. Mais si le trafic est encore peu important, c'est aussi parce que l'aide soviétique se fait attendre.

4) <u>En attendant Staline</u>

La frontière est ouverte à des flux qui se font attendre. En tant que premier décisionnaire de l'Opération X, nom de code du soutien militaire à l'Espagne, Joseph Staline freine les envois d'armements à compter de l'été 1937[294]. Grâce aux archives militaires russes, Gerald Howson

producteur et date inconnus : AGMAV, c. 2897,26). D'après Gerald Howson, les fusils viennent en partie de Bolivie (il s'agit de Mauser) et les avions des États-Unis : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 236-238.

[287] Lettre d'Indalecio Prieto adressée au chargé d'affaires de l'URSS en Espagne, Semyon Marchenko, le 26 janvier 1938. AFIP, 2211.

[288] Ibid. ; télégramme des Affaires étrangères républicaines à Indalecio Prieto, le 17 mars 1938 (AFIP, 2211). Il n'est donc pas possible, comme le suggère Gerald Howson, que ce navire ait déchargé ses armes au Havre : Gerald Howson, « Los armamentos: Asuntos ocultos a tratar » dans Paul Preston et Enrique Moradiellos García (éds.), *La República asediada: hostilidad internacional y conflictos internos durante la Guerra Civil*, Barcelone, Ediciones Península, 1999, p. 251.

[289] Résumé sur l'affaire *Ibai*. Ministère de la Défense nationale ou des Affaires étrangères républicaines (vers mars-avril 1938). AFIP, 2211.

[290] Note de l'inspecteur général chargé des services de police criminelle transmise au directeur de police du territoire et des étrangers (5e Bureau), à Paris le 20 septembre 1937 ; note sans producteur ni date (probablement de Gaston Cusin). ANF, 19940496/54, dossier 1 454.

[291] Rapport de la représentation espagnole (franquiste) à Tallinn, le 3 octobre 1937. AGA, R 1047, exp. 35.

[292] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 205 ; O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 590.

[293] Gerald Howson prend l'exemple du *Ploubazlanec*, qui arrive en octobre 1937 en France, mais dont le matériel serait livré vers mars 1938 : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 109.

[294] Isolé sur la scène internationale, Juan Negrín décide d'orienter toute sa politique extérieure vers l'URSS : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 265-266. Sur le rôle de J. Staline dans les prises de décision, voir :

et Yuri Rybalkin ont mis en évidence l'irrégularité de l'aide à l'Espagne (voir le tableau ci-dessous). En attendant de recevoir le soutien soviétique, les républicains multiplient les offensives de diversions, comme à Brunete (juillet), Belchite (août-septembre) et Teruel (décembre 1937-février 1938)[295]. Très coûteuses en matériel, celles-ci permettent d'éviter un affrontement de plus grande envergure qui, faute d'équipements suffisants, pourrait précipiter la fin du conflit[296].

	Oct. 1936-août 1937	Déc. 1937-août 1938	Déc. 1938-fév. 1939	Total
Avions	475 à 496	152	0-30	648-657
Tanks	306-322	25	0	347
Véhicules blindés	60	0	0	60
Pièces d'artillerie (tous types confondus)	714-755 (ou 855)	469	3-4	1 186
Mitrailleuses lourdes	4 511	83	772	5 366
Mitrailleuses légères	5 814	4 660	2 000	12 414
Fusils	337 793	125 020	35 000	497 813
Nombre de voyage	37	14	3 ou 7	54 ou 58

Tableau 9 : Tableau des livraisons de l'Opération X (chiffres du RGVA, estimations de Gerald Howson et de Yuri Rybalkin)[297]

Pour expliquer la pause dans les envois, le blocus des côtes républicaines est une raison valable, mais insuffisante. De toute évidence, les piratages en mer Méditerranée affectent les transports, à partir du mois d'août 1937. Daniel Kowalsky remarque cependant que la fin des voyages – appelés *igrek* (pour « Y ») – ne résulte pas seulement de cet épisode[298]. En ce sens, on peut souligner que, après la conférence de Nyon, les flottes italienne et franquiste ne cessent pas les attaques, mais elles les rendent moins fréquentes. Par conséquent, la mer Méditerranée ne semble pas impraticable[299]. Preuve que les Soviétiques ne comptent pas totalement arrêter d'envoyer du matériel depuis la mer Noire, deux *igrek* partent même d'Odessa, en octobre

G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 120-129 (chap. 7) ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 200.

[295] Sur le déroulé des opérations, voir notamment : A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 383.

[296] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 267-268.

[297] Les bornes chronologiques tiennent compte du départ des navires et de leur arrivée en Espagne. Yuri Rybalkin fait ses estimations selon la sortie du matériel, Gerald Howson par rapport à l'arrivée en Espagne. Les légères variations tiennent compte des chiffres différents entre ces deux études. G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 130-131 et p. 302-303 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 71.

[298] Il s'agirait même d'un problème secondaire : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 227.

[299] C'est une impression que partage Indalecio Prieto : O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 583-584. En outre, Daniel Kowalsky cite un spécialiste russe selon qui le blocus de la Méditerranée n'est véritablement effectif qu'à partir de juin 1938 : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 227.

1937 ; l'un d'eux, le *Cabo Santo Tomé*, est cependant coulé au large de l'Algérie[300]. En septembre 1936, ce sont d'ailleurs les républicains espagnols qui, assurés du libre transit par la France, demandent à utiliser la route nord autant que possible[301].

La pause dans les envois ne peut pas être seulement attribuée à des réserves soviétiques. Les chercheurs ont effectivement souligné que les requêtes de matériel de guerre espagnoles ne reçoivent plus de réponses positives, à partir de juin 1937, à un moment où leur importance est capitale[302]. Les tensions politiques relatives au rôle du NKVD et du PCE en Espagne peuvent jouer un rôle dans cette baisse. Outre l'assassinat d'Andrès Nin dont nous avons parlé précédemment, plusieurs épisodes soulèvent des tensions entre les dirigeants soviétiques et ceux du *Frente Popular*[303]. Ces événements, dont les retombées ne sont certainement pas nulles, semblent cependant avoir un impact assez limité dans l'ensemble[304]. Daniel Kowalsky réfute en effet la thèse d'un « abandon » soviétique et souligne que l'inconsistance des envois relève plutôt de difficultés techniques et logistiques que d'une volonté de saboter le conflit, de la part de Joseph Staline[305].

L'opération X souffre effectivement de problèmes organisationnels. Gerald Howson a signalé les problèmes d'accès aux dépôts, surtout pourvus de matériel vétuste, et le manque de navires pouvant effectuer les voyages entre la mer Noire et l'Espagne du Levant[306]. Les autorités républicaines aimeraient mener ces opérations sous pavillon tricolore, mais ne reçoivent pas de réponse positive de la part du gouvernement français[307]. Il en va aussi de l'industrie militaire soviétique, qui ne peut subvenir aux besoins de la République espagnole ; pour cette raison, les autorités russes encouragent la fabrication d'armements et de munitions sur le sol espagnol[308]. En outre, l'abandon presque total de l'itinéraire méditerranéen impose des conditions de voyages difficiles depuis Mourmansk et les autres ports utilisés, sur la façade

[300] L'autre navire est le *Cabo Santo Augustin*. Ce navire aurait touché Marseille d'après Gerald Howson, mais il semble seulement y faire escale : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 297 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 203.
[301] Indalecio Prieto évoque encore la route méditerranéenne, mais il demande à emprunter l'itinéraire atlantique autant que possible. Télégramme du ministère de la Défense nationale adressé au ministre des Affaires étrangères du *Frente Popular*, le 6 septembre 1936. AFIP, 1503.
[302] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 226-227. La question est plusieurs fois abordée par Á. Viñas : Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 153 et suiv.
[303] Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 74-75. Concernant l'assassinat d'Andrès Nin, nous renvoyons le lecteur au chapitre 5, p. 283 et suiv. Sur les conséquences de cet épisode dans les relations franco-espagnoles, voir notamment : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 271.
[304] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 346-347.
[305] *Ibid.*, p. 228 et p. 346-347.
[306] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 131-134.
[307] Lettre d'Indalecio Prieto adressée à la Représentation du commissariat du peuple pour le commerce extérieur de l'URSS en Espagne, Vladimir Nemof, le 18 septembre 1937. AFIP, 1503.
[308] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 227 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 60-61.

atlantique[309]. Lorsque le retrait de la route sud-est acté, la question se pose de savoir comment transférer les marchandises qui sont restées stationnées en mer Noire[310]. Un autre problème technique concerne le passage du matériel par la France, qui inquiète les autorités soviétiques. À la fin du mois d'octobre 1937, l'ambassadeur espagnol à Moscou est averti que les autorités russes « se méfient du gouvernement français, pas seulement à cause de sa politique générale hésitante, mais aussi en raison de leur refus de fournir lui-même du matériel de guerre [aux républicains][311] ». Peu confiante envers les dirigeants de l'Hexagone et leur administration, l'Union soviétique propose même de procéder à un test en envoyant un premier chargement sans grande valeur stratégique[312]. Si les vacillations russes sèment le doute chez les chefs du *Frente Popular*, ces dernières semblent sincères. La longue mise sous séquestre des avions débarqués au Havre, en décembre 1936 et janvier 1937, paraît avoir produit une très mauvaise impression aux autorités de l'URSS[313].

Des considérations géopolitiques expliquent aussi la pause dans les envois soviétiques. Des chercheurs ont insisté sur l'importance des purges en Russie sur la politique extérieure de l'URSS[314]. Cependant, d'après Ángel Viñas, le problème est essentiellement à placer du côté de l'attitude de la France et de l'Angleterre, alliés des Russes, qui multiplient les concessions décevantes à l'égard de l'Allemagne et de l'Italie[315]. Isolée sur la scène internationale, l'URSS se rend effectivement compte que la France, avec qui elle a signé une alliance militaire, reste fortement attachée à la coalition avec les Britanniques, qui sont ouvertement anticommunistes[316]. Les réactions peu fermes face aux régimes allemands, italiens et japonais invitent les Russes à la prudence. En 1937, la politique soviétique consiste ainsi à soutenir ceux qui souffrent des agressions fascistes ou japonaises, mais ne pas le faire trop ouvertement[317]. Il

[309] Il importe absolument d'éviter les côtes allemandes, ce qui impose un grand détour aux navires venus de Russie : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 204.
[310] Indalecio Prieto demande à procéder soit à un transfert ferroviaire ou à un échange de marchandises, opérations qui nécessitent chacune du temps pour être mises en œuvre. Note d'Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, pour Juan Negrín, président du Conseil des ministres, le 13 octobre 1937. AFIP, 1503.
[311] Marcelino Pascua, ambassadeur à Moscou, rapporte des propos d'un ministre soviétique. (n.t.) : « Observo están algo escamados actitud Gobierno francés, aparte actitud vacilante política general especialmente por el hecho no facilitarnos ellos material esta clase ». Télégramme du ministère des Affaires étrangères républicain adressé au ministre de la Défense nationale, le 22 octobre 1937. AFIP, 2106.
[312] Lettre d'Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, adressée au ministre des Affaires étrangères républicain, le 31 octobre 1937. AFIP, 1503.
[313] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 205.
[314] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 104-105 ; Sabine Dullin, *Des hommes d'influence : les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, p. 172-179 et p. 248-259.
[315] Sur l'attitude de Joseph Staline vis-à-vis de l'Espagne, voir : Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 153 et suiv. (chap. 7).
[316] R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 380-383 ; Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 288-297.
[317] R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 382-384.

s'agit de ne surtout pas provoquer d'escalade ou prendre des initiatives qui laisseraient le régime de Staline isolé face à l'Allemagne et l'Italie. Cette considération est d'autant plus importante que la Russie regarde de plus en plus à l'Est. Les troubles militaires entre le Japon et les communistes chinois forcent en effet l'URSS à réorienter sa politique internationale[318]. En novembre 1936, la signature du pacte anti-Komintern par l'Allemagne et le Japon accentue cette tendance. L'année suivante, l'Union soviétique concentre une grande partie de ses efforts pour appuyer la Chine, qui est attaquée par les troupes impériales nippones. C'est ainsi que l'« opération Z » (pour « Chine ») dévie une portion du soutien matériel qui aurait pu revenir à l'Espagne[319]. À partir du début de l'année 1938, les livraisons entrent cependant dans une nouvelle phase qui, en France, oblige les autorités à des mesures inédites.

C. Février 1938-février 1939 : une ouverture cadencée

En raison de la très forte intensification des envois de matériel par la France, le mois de février 1938 peut être considéré comme une période charnière de la régulation des flux d'armements. Avant cette date, les transits ne portent jamais sur des quantités très importantes. Leur analyse chronologique montre leur intensification, au début de l'année 1938, mais celle-ci est épisodique (voir p. 514). La frontière, rappelons-le, est ensuite fermée partiellement, le 26 mai, puis presque totalement, le 13 juin. Il faut attendre le début de l'année 1939 pour que la France ouvre de nouveau ses ports à des flux de grande envergure. Cette cadence s'explique essentiellement par le rythme des envois soviétiques, d'un côté, et par la conduite diplomatique française, de l'autre.

1) Le tempo soviétique et l'aide française

L'ouverture française reste étroitement liée aux envois soviétiques. Le premier navire touchant un port français avec du matériel provenant d'URSS est le *Guilvinec*, de la compagnie France Navigation, qui entre dans la rade de Bassens le 25 ou le 26 décembre 1937[320]. Par la suite, 12 expéditions ont lieu en provenance de Russie, elles sont toutes effectuées par l'intermédiaire de France Navigation. Au total, les 14 vapeurs identifiés déchargent environ 30 500 tonnes de matériel de guerre en provenance d'Union soviétique, mais aussi d'autres pays[321].

[318] *Ibid.* ; Pierre Grosser, *L'histoire du monde se fait en Asie : une autre vision du XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 160-175.
[319] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 104-105 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 228 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 72 ; Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 189 et suiv.
[320] Le premier à l'avoir établi est : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 236.
[321] 30 502,1 tonnes (dont 6 687,1 tonnes qui ne sont que le produit d'une estimation). Notons qu'une partie du matériel déchargé par ces 16 navires provient de Pologne et de Tchécoslovaquie. Il s'agit probablement de plusieurs centaines de tonnes.

Cette somme représente presque la moitié des armes et des équipements passés par la France, mais elle ne correspond qu'à une infime partie des livraisons russes, qui oscillent entre 500 000 et 600 000 tonnes selon les estimations[322]. Ce paradoxe explique sans doute pourquoi la mémoire française des événements a beaucoup insisté sur l'aide russe, sans que l'inverse ne semble vrai. Si les expéditions d'autres provenances restent majoritaires durant tout le conflit ou presque, ils portent également sur des quantités plus faibles pour un matériel de moindre valeur stratégique. Ci-dessous, le graphique 2 montre que les envois soviétiques se concentrent surtout entre février et août 1938, période d'ouverture très franche de la France aux flux de matériel de guerre.

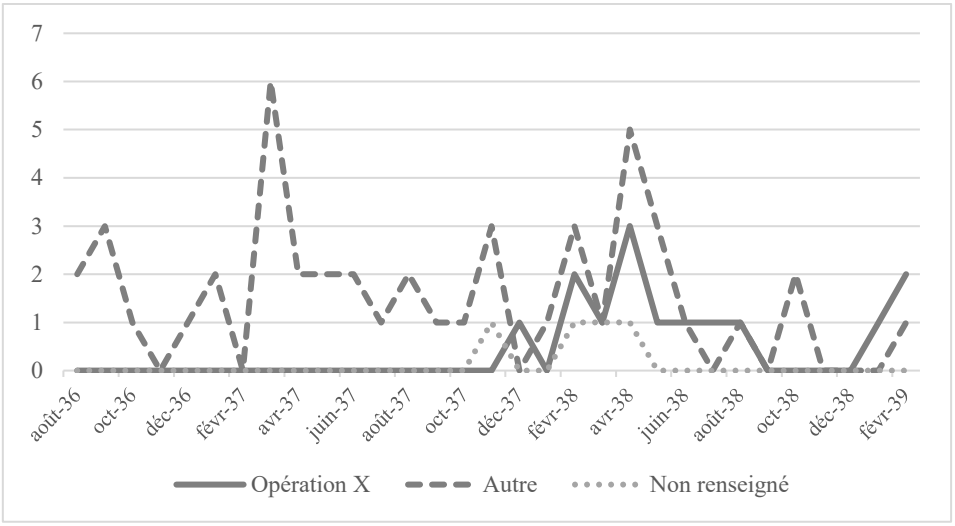

Graphique 7 : Provenance des cargaisons de matériel de guerre en transit international par la France (en nombre de cargaisons - total de 65 navires)

Le printemps 1938 est celui du relâchement. À partir de la mi-mars, date d'ouverture officielle de la frontière, le phénomène fait l'objet d'une attention maximale de la part des ennemis du *Frente Popular*. Ces derniers, qui n'avaient cessé de dénoncer les livraisons suspectes ou véridiques, observent à ce moment un « flot qui se transforme en torrent[323] ». Avertis de l'augmentation des flux, les services « nationaux » dressent des listes statistiques du matériel passé par les Pyrénées[324]. Ces tableaux se veulent aussi précis que possible (un exemple est reproduit en annexe, p. 690). Ces rapports ont un intérêt stratégique évident. Ils sont quelquefois cités *in extenso* dans la presse franquiste, ce qui peut inquiéter la diplomatie

[322] Nous ne connaissons pas de quoi ce « matériel de guerre » est composé. Il est possible que des marchandises non prohibées (comme du pétrole) soient comprises : D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 209 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 64.
[323] (n.t.) : « the flow became a torrent ». G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 234.
[324] Note de « Maria », SIPM le 24 février 1938. AGMAV, 2940,20.

hexagonale[325]. Les exagérations des « nationaux » et des Allemands sur les passages d'armes sont parfois reprises par l'historiographie[326]. En France, un exemple connu de récupération politique est celui de Pierre-Étienne Flandin, un opposant de Léon Blum, qui déclare que 25 000 tonnes d'armements ont été achetées par le Komintern en France ou fournies par l'URSS, ce qui relève du mensonge[327]. En procédant à un comptage le plus précis possible, nos recherches apportent quelques clarifications au phénomène[328]. Pour la période courant du début du mois de février jusqu'à la fin du mois de mai, nous avons identifié environ 30 000 tonnes de matériel de guerre entrées en transit par la France, toutes origines confondues[329]. La période postérieure donne lieu à une très forte baisse des flux qui, durant l'automne 1938, disparaissent presque totalement. Il faut attendre janvier et février 1939 pour de nouveaux envois ; ceux-ci proviennent majoritairement d'URSS. En dehors du canal d'approvisionnement soviétique, la Pologne reste le principal fournisseur. Pour le premier trimestre de l'année 1938, les statistiques de la Chambre de commerce et d'industrie de Varsovie font état d'environ 4 000 tonnes d'armes sorties grâce à la société Bandera, qui est contrôlée par Daniel Wolf[330]. En Russie comme ailleurs, les besoins matériels du *Frente Popular* sont énormes. Compte tenu de la défaite très coûteuse en matériel lors de la bataille Teruel, en février 1938, la réception de nouveaux équipements est d'autant plus nécessaire[331].

Grâce à l'historiographie, les causes de l'irrégularité des envois soviétiques sont aujourd'hui mieux connues. En 1938, les difficultés antérieures ne se sont pas amenuisées, bien au contraire. En Espagne, les divisions entre les communistes et les autres socialistes au pouvoir sont de plus en plus fortes. En avril 1938, Indalecio Prieto présente sa démission après s'être opposé à des membres du PCE et Juan Negrín, qui l'accusent de « défaitisme »[332]. Les communistes espagnols se retrouvent progressivement isolés à partir de cette date ; avec le

[325] Les livraisons entre le 2 avril et le 25 mai font l'objet de plusieurs publications en juin 1938. Télégramme du consulat de France à Saint-Sébastien (Espagne franquiste), le 17 juin 1938. CADN, 396 PO/B 561 2B[8].
[326] Un exemple cité : G. Howson, « Los armamentos: Asuntos ocultos a tratar », art. cit., p. 251-252.
[327] L'ensemble du matériel que nous avons compté est de 18 090 tonnes toutes provenances confondues. Sur la polémique de P.-E. Flandin et les chiffres qu'il fournit : D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 311 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 239-240.
[328] Les travaux de Gerald Howson restent une référence sur cette question : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 239-240 ; Voir aussi : G. Howson, « Los armamentos: Asuntos ocultos a tratar », art. cit..
[329] 29 101 tonnes (dont 6 847 tonnes qui ne sont que le produit d'une estimation).
[330] Exactement 4 078 tonnes, dont 1 172 qui provenaient d'Autriche. Statistiques de la Chambre de commerce et d'industrie de Varsovie (11 mai 1938), en annexe du rapport de la légation d'Espagne (franquiste) à Varsovie adressé au ministère des Affaires étrangères de tutelle, le 21 juillet 1938. AGA, R 1048, exp. 1.
[331] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 314-315. Sur la bataille, voir : A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 433- 451 (chap. 28).
[332] Fernando Hernández Sánchez, *Guerra o revolución: el Partido Comunista de España en la Guerra Civil*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 369-379 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 312-314 et p. 338 et suiv. O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 860 et suiv.

retour des anarchistes dans le nouveau gouvernement d'« Union nationale », en avril 1938, cette marginalisation croît[333]. Ces événements ne semblent pourtant pas avoir de retombées directes sur les envois, qui continuent sur le même rythme, avant de s'arrêter quelques mois plus tard[334]. Les réserves soviétiques paraissent plutôt stratégiques et économiques[335]. Sur la scène diplomatique, l'URSS compose avec un isolement de plus en plus marqué et les accords de Munich, en septembre 1938, ne font que renforcer cette tendance[336]. Signés sans l'Union soviétique, qui n'est pas conviée, ces derniers symbolisent la politique trop conciliante des démocraties françaises et anglaises vis-à-vis des puissances totalitaires : le démantèlement de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie est acté dans l'espoir d'une paix mondiale[337]. Vu que les démocraties semblent incapables d'agir face aux prétentions des Allemands, des Italiens et des Japonais, les Russes décident d'orienter leur politique essentiellement à l'Est, où la menace est immédiate[338]. Cette politique des puissances européennes explique certainement le désintérêt de Joseph Staline pour le conflit espagnol, désaffection que certains historiens ont mise en lumière[339].

Esseulé par des équilibres diplomatiques fragiles, le camp du *Frente Popular* connaît aussi des problèmes de solvabilité. À partir de mars 1938, l'épuisement des ressources républicaines est source de difficultés pour obtenir du matériel en URSS[340]. Par la suite, la Seconde République reste suspendue aux crédits obtenus en Russie pour leurs acquisitions[341]. C'est par ailleurs une réserve financière qui est opposée au communiste Ignacio Hidalgo de Cisnéros, lorsque ce dernier est envoyé à Moscou pour demander des fournitures de matériel de guerre, en novembre 1938. La bataille de l'Ebre engagée en juillet 1938, puis perdue en novembre, rendait les ravitaillements soviétiques encore plus indispensables. Elles ne sont qu'imparfaitement satisfaites, après la contraction d'un prêt de 51 millions de dollars ; embarquées tardivement sur des navires de France Navigation, elles ne sont que partiellement

[333] F. Hernández Sánchez, *Guerra o revolución*, *op. cit.*, p. 381 et suiv. Sur ce nouveau gouvernement, voir : Helen Graham, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2002, p. 365 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 347-348 ; François Godicheau, « La política de orden después de mayo de 1937 y la reconstrucción del Estado », *Revista de Occidente*, 2006, nº 302-303, p. 60-79.
[334] Sur la chronologie des envois : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 279-300.
[335] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 346. Cette idée contredit la thèse défendue par D.-A. Grisoni et G. Hertzog : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 146 et suiv.
[336] S. Dullin, *Des hommes d'influence*, *op. cit.*, p. 285 et suiv.
[337] R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 414-422.
[338] P. Grosser, *L'histoire du monde se fait en Asie*, *op. cit.*, p. 174-176.
[339] Voir par exemple : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 240-241.
[340] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 227-228.
[341] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 242. Sur les difficultés budgétaires espagnoles, voir la synthèse : E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 217-218.

livrées et ne peuvent ainsi empêcher la chute de la Catalogne, en février 1939[342]. On l'aura compris, l'aide de la Russie soviétique, qui dure jusqu'à la fin du conflit, n'est cependant pas gracieuse ni spontanée. Elle n'en demeure pas moins vitale. Pour cette raison, Juan Negrín s'implique personnellement pour obtenir l'ouverture de la frontière aux envois russes. Il en va ainsi en janvier 1938, puis en mars 1938, lorsque ces derniers s'annoncent massifs[343].

L'augmentation exponentielle des flux est accompagnée d'aménagements légaux. L'historiographie considère généralement que l'acte le plus important survient après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, en mars 1938. En France, la formation du gouvernement Blum II débouche en effet sur un *gentlemen's agreement* entre les dirigeants du Front populaire et ceux de l'Union soviétique afin de laisser le matériel transiter en Espagne[344]. Les archives dont nous disposons montrent cependant que cette décision n'est pas fondamentale. Dans le cadre du procès de Riom intenté contre certains politiques du Front populaire, après la défaite de 1940, le contrôleur général de l'armée Gaston Cunin procède à une enquête concernant les livraisons par la France[345]. Son instruction, nous l'avons vu, conclut que les cessions directes de l'armée françaises sont presque nulles ou trop réduites pour avoir laissé des traces. En complément, une annexe revient sur les consignes pour l'ouverture de la frontière pyrénéenne[346]. Établi grâce aux relevés douaniers pyrénéens, le rapport donne un aperçu des directives reçues entre juillet 1936 et décembre 1938[347]. Ce document est assez exceptionnel, car il confirme le nom des collaborateurs cités par Gaston Cusin, ainsi que les ordres que ce dernier dit avoir prodigués aux préfets pour les prévenir de l'arrivée des marchandises[348]. Il permet également de mieux dater le phénomène, puisqu'il fait référence à des ingérences de la Sûreté générale ou du préfet

[342] Grâce aux archives russes, nous connaissons mieux les détails de la commande. Préparée le 13 décembre 1938, celle-ci contient 15 lances-torpilles munis de 30 torpilles chacun, 40 tanks T-26, 134 avions divers, 359 pièces d'artillerie (pour environ 1,4 million d'obus), 3 000 mitrailleuses, 40 000 fusils et 1 350 tonnes de poudre. Une grande partie n'atteint pas l'Espagne à temps et retourne en Russie ; une autre est détruite ou saisie à son arrivée. Voir : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 194-211 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 242-243 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 228-230 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 74-75 ; Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 441 et suiv.

[343] H. Thomas, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 523-524 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 324.

[344] Voir par exemple G. Hermet, qui reprend les travaux d'H. Thomas : G. Hermet, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 222.

[345] Copie du rapport n° 1 575 du contrôleur général de l'armée Cunin sur « les cessions de matériel de guerre à l'étranger », le 31 décembre 1940. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41.

[346] Copie du rapport n° 1 575 du contrôleur général de l'armée Cunin sur « les cessions de matériel de guerre à l'étranger » – note complémentaire n° 2, le 31 décembre 1940 (ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41). Jean Clinquart y fait aussi référence : J. Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, *op. cit.*, p. 313.

[347] Ces archives existent et sont utilisées par Jean Clinquart, qui y fait référence. Nous n'avons pas pu y avoir accès : *Ibid.*

[348] Il en va ainsi de Jean Dorval et Raymond Bizot, qui sont détachés à La Tour de Carol pour réceptionner les armes. Le directeur général des douanes Louis Hyon est aussi nommé. Le rapport fait aussi référence à un certain Commant, qu'il n'a pas été possible d'identifier. Le témoignage de G. Cusin est reproduit ici : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 80.

Raoul Didkowski dans les services de douanes, depuis la fin de l'année 1937. L'intervention du pouvoir exécutif se fait plus forte, le 25 février 1938, lorsque le directeur des douanes Louis Hyon et le sous-secrétaire d'État aux Finances Max Hymans convoquent les directeurs des douanes de Bordeaux, du Havre, de Rouen et de Perpignan[349]. Il convient de clarifier des consignes qui avaient été données de vive voix, ce qui avait pu provoquer des résistances des douanes locales, qui ne tenaient pas à s'engager sans ordre formel[350]. Dès lors, les autorités fiscales ont obligation de se prêter au transit d'armes à destination de l'Espagne « même lorsque le matériel en l'espèce est présenté sous une autre dénomination » ; elles doivent obéir aux « instructions des seuls préfets ou des seuls fonctionnaires accrédités par eux »[351]. Le rapport confirme par ailleurs l'existence de mesures légales, mais secrètes, après l'arrivée au pouvoir de Léon Blum, le 13 mars 1938. Alors l'historiographie cite un décret du 17 mars 1938 non publié au *Journal Officiel*, le rapport cite deux arrêtés – des 16 et 17 du mois – qui « autorisent la réexportation de transit international du matériel de guerre à destination de l'Espagne »[352].

Au plus fort de son aide, le gouvernement français tient à asseoir son action sur des bases juridiques solides. Le recours à la loi est d'abord un outil pour forcer l'administration à coopérer, mais il s'agit aussi d'un moyen pour circonscrire le soutien à l'Espagne républicaine. Du fait de son envergure, une simple tolérance ne suffit plus. Il importe peut-être de ne pas laisser la porte trop ouverte aux communistes de France Navigation, qui se chargent de l'essentiel de l'aide. Interrogé à propos de leur rôle dans les opérations de transit, Gaston Cusin a plus tard indiqué « que c'était des gens qui étaient efficaces et s'ils n'étaient pas avec nous ils étaient dangereux[353] ». En les intégrant au système, un pas est franchi, à la fin de l'hiver 1938.

Par la suite, nous avons aussi la trace de consignes aux douanes, en mai 1938. D'après les services franquistes, des « instructions très rigoureuses et catégoriques » sont données par le ministère des Travaux publics pour détruire les registres de douanes à compter du 1er mai[354]. Le 25 du mois, il est question d'ordres du ministère des Finances pour que les douaniers de

[349] Jean Clinquart parle d'une réunion ayant lieu le 23 février, il évoque aussi la présence de Gaston Cusin, mais nous n'avons pas pu vérifier cette information : J. Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, *op. cit.*, p. 317.
[350] Cette information, citée dans le rapport Cunin, est aussi donnée par : *Ibid.*
[351] Copie du rapport n° 1 575 du contrôleur général de l'armée Cunin sur « les cessions de matériel de guerre à l'étranger » – note complémentaire n° 2, le 31 décembre 1940 (ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41).
[352] Non insérés au *Journal Officiel*, ces arrêtés sont signés par J. Paul-Boncour (Affaires étrangères), C. Spinasse (Budget), M. Dormoy (Intérieur), É. Daladier (Guerre), G. La Chambre (Air), P. Cot (Commerce), C. Campinchi (Marine) et M. Moutet (Colonies). Le décret du 17 mars est cité par : D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 296.
[353] Gaston Cusin, entretien effectué par Sophie Cœuré (« Fonctionnement du Parti communiste – suite », entretien 3, plage 16 ; 1990). Archives orales de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE).
[354] Souligné dans le texte. (n.t.) : « instrucciones muy rigurosas y categóricas ». Note du SIPM sur le passage de matériel via Cerbère et Port-Bou, le 6 mai 1938. AHEA, A 93 – « fondo asuntos y material ».

Gironde, de Haute-Garonne et des Pyrénées « respectent et fassent respecter toutes les livraisons de matériel de guerre russe et français en Espagne rouge (*sic*)[355] ». À n'en pas douter, cet épisode correspond à la contrebande « presque organisée » à laquelle Léon Blum a fait référence, au sortir de la Seconde Guerre mondiale[356]. Pour coordonner ce système, Gaston Cusin change plusieurs fois de poste. Après le ministère du Commerce, en janvier 1938, le haut fonctionnaire est nommé chef du cabinet de Vincent Auriol, le 22 mars 1938, lorsque ce dernier est chargé de la Coordination des services de la présidence du Conseil[357]. En avril, la chute du gouvernement Blum au profit de celui d'Édouard Daladier met fin à l'alliance de Front populaire, mais cela reste sans effet sur Gaston Cusin, qui est confirmé dans ses fonctions malgré sa proximité avec les socialistes, qui sont écartés du pouvoir[358]. À compter du 2 juillet, c'est depuis la direction de l'Imprimerie nationale qu'il coordonne l'aide à l'Espagne[359].

Gaston Cusin et ses collaborateurs se chargent de mettre en place les mesures techniques afin de faciliter les transits d'armes très soutenus, au début de l'année 1938, mais réduits ensuite. Il en va du transport des ailes d'avions russes qui, trop grandes, ne peuvent emprunter certaines routes ou tunnels[360]. Les problèmes de transbordement paraissent réglés, même si quelques épisodes rappellent que le passage des marchandises sur des wagons espagnols reste un défi logistique. C'est le cas à Cerbère, où l'agent en douane Julien Cruzel dit manquer de wagons espagnols pour procéder au transbordement vers Port-Bou[361]. Au début du mois de mars, ce dernier participe à une réunion entre les représentants des chemins de fer espagnols et d'Hexagone qui, en l'état, semble résoudre le problème de l'écartement des voies. Des wagons à écartement français sont en effet loués aux républicains à condition qu'ils ne touchent pas au plombage de douane, afin de ne pas compromettre la SNCF[362].

---

[355] Souligné dans le texte. Rappelons que les livraisons de matériel français sont nulles ou presque. (n.t.) : « respeten y hagan respetar todas las entregas de material de guerra ruso y francés a España roja ». Rapport du SIPM, le 25mai 1938. AGMAV, 2898,1.

[356] Assemblée nationale, *Les événements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, vol.3, p. 219.

[357] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 70 et p. 77-78.

[358] Cela grâce à une entente entre É. Daladier, L. Blum et G. Bonnet : *Ibid.*, p. 76-77.

[359] Un temps considéré comme « brûlé » par Georges Bonnet, Gaston Cusin est confirmé comme représentant plénipotentiaire français pour les envois d'armes au début du mois de juillet. Cela résulte d'une pression de Léon Blum auprès de Georges Bonnet et d'Édouard Daladier. Notes de Marcelino Pascua, le 12 juillet 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 2. exp. 1.

[360] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 170-171 ; D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 205.

[361] Lettre de Julien Cruzel adressée à l'ambassadeur d'Espagne Ángel Ossorio y Gallardo, le 23 mars 1938. AGA, c. 11 080, carpeta 6 796.

[362] Procès-verbal de conférence franco-espagnole réunie à Cerbère, le 9 mars 1938. Le document, écrit en français, tombe aux mains des franquistes : AGMAV, 2897,26.

L'ouverture française est remplie d'incertitudes. Les chercheurs rappellent régulièrement la décision française de fermer sa frontière pyrénéenne de manière partielle, le 26 mai, puis totale, le 13 juin[363]. Cette mesure est interprétée comme « une véritable agression de la part du gouvernement français[364] » par Julio Álvarez del Vayo, chef de la diplomatie républicaine, qui regrette une politique « d'étouffement par tous les moyens de l'Espagne républicaine », au début du mois de juillet[365]. Ce choix semble assez ferme puisque, fin juin, René Bonjean, le premier secrétaire de l'ambassade française en Espagne, fait savoir que sur les 6 navires devant arriver en France avec des armes, un seul aurait pu décharger son matériel[366]. En Pologne, la société Bandera suspend les envois et cherche une autre route que la France, après la mi-juillet[367]. La frontière pyrénéenne fermée, Georges Bonnet, le ministre des Affaires étrangères, propose cependant d'acheminer les marchandises à Marseille, à condition que les expéditions n'attirent pas l'attention[368]. C'est sûrement ce compromis qui a permis l'arrivée de plusieurs cargaisons en provenance d'URSS et d'ailleurs[369]. À partir de la mi-octobre et jusqu'à la mi-janvier 1939, les envois cessent de nouveau. La frontière est à ce moment ouverte grâce à un nouveau déplacement de Juan Negrín à Paris[370].

Sur l'ensemble de la période, la France oscille entre une attitude prudente et hostile. À la mi-juillet 1938, l'ambassadeur Marcelino Pascua se montre sceptique vis-à-vis des offres d'Édouard Daladier et de Georges Bonnet pour le transit de matériel de guerre. Il explique à Léon Blum qu'« il y a déjà plusieurs fois où ils nous ont promis des choses qu'ils n'ont pas réalisées ensuite, en entravant leur gestion ou en ne donnant pas les ordres appropriés[371] ». Fin

[363] Á. Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich », art. cit., p. 179-186 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 147-148.
[364] (n.t.) : « el cierre de la frontera constituye una verdadera agresión del Gobierno francés hacia nosotros ». Lettre de Julio Álvarez del Vayo adressée à Marcelino Pascua, le 24 juin 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 1 exp. 21.
[365] Il est aussi question de problèmes liés à l'or espagnol situé en France. (n.t.) : « una política de estrangulación por todos los medios de la España republicana ». Lettre de Julio Álvarez del Vayo adressée à Léon Blum, le 6 juillet 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 1 exp. 21.
[366] René Bonjean maintient son poste à Saint-Jean-de-Luz. Rapport du SIPM, le 26 juin 1938 à Burgos. AGA, R 1061, exp. 20.
[367] C'est ce que la correspondance d'agents de Daniel Wolf laisse entendre. Celle-ci est interceptée et traduite par les franquistes : lettre du nommé Binder (destinataire inconnu), le 18 juillet 1937 ; lettre adressée à Mosiewicz (auteur inconnu), le 19 juillet 1938. AGA, R 1048, exp. 21.
[368] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 151 ; Á. Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich », art. cit., p. 189.
[369] Sur les envois soviétiques de l'été 1938, voir les annexes (p. 763 et suiv.) et : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 156 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 145 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 241.
[370] Les transits sont de nouveau autorisés le 15 janvier 1939 : G. Hermet, *La guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 268 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 419.
[371] (n.t.) : « ya son varias las veces que nos prometen cosas y que luego no cumplen, obstaculizando su tramitación o no dando las órdenes convenientes ». Lettre de Marcelino Pascua, ambassadeur en France, adressée à Julio Álvarez del Vayo, son ministre de tutelle, le 22 juillet 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 1 exp. 21.

octobre, il profite d'un dîner avec le dirigeant socialiste français pour lui faire savoir que les « véritables montagnes d'obstacles » auxquelles il fait face « [lui] font croire qu'il semble que [les républicains sont] en guerre contre la France[372] ». Il faut ainsi attendre le mois de décembre pour que l'Espagne récupère 50 millions de francs qui avaient été déposés en caution auprès de la douane[373]. Désargenté et dépourvu de matériel, le camp du *Frente Popular* investit immédiatement cette somme pour renouveler son arsenal. La Seconde République paye le prix d'un équilibre diplomatique qui leur est défavorable.

2) L'Espagne républicaine prise au piège des équilibres diplomatiques

D'un point de vue diplomatique, le caractère très sensible des transits d'armes n'est jamais démenti. Du mois de février 1938 jusqu'à la fin du conflit, la régulation des flux de matériel de guerre s'invite dans plusieurs questions de relations internationales.

La crise de l'Anschluss constitue un premier jalon dont l'importance semble avoir été surestimée. Depuis la fin de l'année 1937, le « rattachement » de l'Autriche à l'Allemagne nazie devenait de plus en plus inéluctable. C'est néanmoins en mars 1938, lorsque la réunification est votée puis actée, que la crise pèse le plus dans les échanges franco-espagnols[374]. Le 13 mars, date officielle de l'annexion, un nouveau gouvernement est formé par Léon Blum afin d'engager une politique plus énergique à l'égard du régime nazi. À court terme, la question espagnole est effectivement reconsidérée[375]. Alors que le camp du *Frente Popular* subit un assaut franquiste en Aragon, Juan Negrín, le chef du gouvernement, se rend à Paris pour appuyer les démarches de l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo[376]. Du 15 au 20 mars, au cours de plusieurs réunions, différents scénarios sont envisagés : il s'agit de choisir entre l'intervention militaire en Espagne ou les fournitures de matériel[377]. Les demandes espagnoles restent cependant lettre morte. Eux qui espéraient sceller une alliance et acquérir de l'artillerie et des avions n'obtiennent que l'ouverture de la frontière aux flux d'armements soviétiques :

---

[372] Le repas, auquel Pablo de Azcárate participe, a lieu le 31 octobre. (n.t.) : « verdaderas montañas de obstáculos, que muchas veces me hacen creer que parece que estuviéramos en guerra con Francia ». Lettre de Marcelino Pascua, ambassadeur en France, adressée à Julio Álvarez del Vayo, son ministre de tutelle, le 1er novembre 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 9, exp. 4.

[373] Georges Bonnet évoque la restitution de ces cautions à la fin du mois d'août 1938 (Rapport de Marcelino Pascua, le 29 août 1938 ; AHN, Marcelino Pascua, leg. 2 exp. 1), mais elles ne sont rendues qu'au début du mois de décembre (Lettre de Marcelino Pascua adressée à Julio Álvarez del Vayo, le 2 décembre 1938 ; AHN, Marcelino Pascua, leg. 1 exp. 22).

[374] R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 410-414.

[375] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 134-139 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 381-383 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 139-143.

[376] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 326-340.

[377] A.-A. Inquimbert, *Un officier français dans la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 212-218 ; Anne-Aurore Inquimbert, « Monsieur Blum... un roi de France ferait la guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, nº 215, p. 35-45.

c'est, comme le souligne Jean-François Berdah, une « maigre consolation »[378]. À cet égard, Georges Vidal décrit une attitude diplomatique et militaire « essentiellement passive » de la part de la France[379]. Cette décision, il est vrai, ne fait que confirmer une politique déjà à l'œuvre. L'intervention de Léon Blum consiste à donner une assise légale à l'ouverture de la frontière. Par conséquent, Ángel Viñas souligne à juste titre que les réunions françaises du mois de mars doivent faire l'objet d'une réévaluation historiographique[380]. En France, il est probable que la trop grande importance accordée à cette crise résulte d'une déformation induite par les principaux témoins, d'anciens responsables gouvernementaux, qui souhaitaient peut-être insister sur leur lutte précoce contre l'Allemagne nazie. Quoiqu'il en soit, la victoire républicaine à Teruel, en janvier 1938, semble avoir pesé autant, sinon plus, sur l'augmentation des flux par le territoire français. Succès à la fois stratégique, tactique et moral, ses retombées diplomatiques sont évidentes dans la mesure où il démontre la capacité offensive de l'armée républicaine[381]. Cependant, il tourne rapidement court, en février, lorsque les franquistes parviennent à reprendre la ville. Dans ce contexte, les réserves de l'ambassadeur Eirik Labonne et de l'attaché militaire Henri Morel concernant les capacités de résistance des républicains n'ont certainement pas incité le gouvernement français et l'État-major à s'engager outre mesure dans le conflit[382].

À partir du printemps 1938, la question italienne gagne en importance pour la régulation des flux de matériel de guerre. Certains épisodes, comme l'Anschluss, laissent penser que l'alliance italo-allemande, de plus en plus forte, peut encore être défaite. L'Italie, qui a de fortes aspirations politiques en Méditerranée, espère une victoire rapide du général Franco[383]. Pour l'Angleterre, il importe de solder la question espagnole en trouvant un terrain d'entente avec le camp mussolinien[384]. En France, la chute de l'éphémère gouvernement Blum II (13 mars-8 avril 1938) n'est pas sans conséquence à cet égard. Le ministre des Affaires Georges Bonnet, tout jute nommé, entend suivre cette voie malgré les réticences d'Édouard Daladier, le nouveau chef

[378] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 385.
[379] D'après le chercheur, les raisons sont multiples : « conserver l'alliance britannique, éviter à tout prix le choix avec l'Allemagne, ménager l'Italie, maintenir les contacts a minima avec les Soviétiques si nécessaire (c'est le cas avec la non intervention relâchée) et garantir la stabilité de l'Empire. Au total, domine l'attentisme, mais pas l'immobilisme ». G. Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939*, *op. cit.*, p. 153.
[380] Á. Viñas, *El honor de la República*, *op. cit.*, p. 264-273.
[381] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 309.
[382] N. Rousselot, « Un diplomate face à la guerre civile espagnole », art cit, p. 19 ; A.-A. Inquimbert, « Monsieur Blum... un roi de France ferait la guerre », art cit, p. 42-43.
[383] R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 414. Sur les relations entre l'Italie et l'Espagne franquiste en 1938, voir : J. Rodrigo, *La guerra fascista*, *op. cit.*, p. 219 et suiv.
[384] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 146-148 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 389-390.

du gouvernement, et d'Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay[385]. Dans ce contexte, les négociations franco-italiennes se concentrent en partie sur la fermeture de la frontière, presque effective en juin 1938[386]. Il semble que la demande provient des franquistes, qui contactent le ministre des Affaires étrangères italiennes Galeazzo Ciano afin de « requérir la fermeture de la frontière hispano-française » durant les négociations[387]. Cela peut avoir pesé. Quand les relations entre la France et l'Italie se refroidissent, en janvier 1939, la France prévient qu'elle peut ouvrir sa frontière pyrénéenne par mesure de rétorsion[388].

C'est dans ce contexte que le plan de retrait de « volontaires » est ébauché. L'opération, liée au comité de « non-intervention », ambitionne le départ des derniers brigadistes ainsi que des troupes régulières italiennes. Elle fait l'objet de premiers échanges au cours du printemps 1938, lorsque le régime mussolinien accepte de soustraire quelques poignées de volontaires en échange du rétablissement d'un plan de contrôle, d'un côté, et de la fermeture des Pyrénées, de l'autre[389]. En contrepartie, il est également question de reconnaître le camp franquiste, mais cela n'est pas suivi d'effets. À la suite d'un accord pour le retrait des volontaires, durant l'été 1938, l'Italie accepte de retirer près de 10 000 troupes d'infanterie, à la mi-octobre[390]. La mesure, tardive, est aussi limitée puisque, à la fin de l'année, un peu moins de 30 000 soldats italiens restent engagés en Espagne[391]. Quelques jours auparavant, Vincent Auriol avouait au ministre des Affaires étrangères républicain que, pour Édouard Daladier et Georges Bonnet, « n'importe quel "arrangement" de retrait d'Italiens leur servirait de base pour couper toutes les possibilités de transit [aux républicains][392] ». Selon toute vraisemblance, le contexte appelle la France à tenir sa promesse.

Durant l'automne 1938, la crise tchécoslovaque s'invite aussi dans le règlement du conflit espagnol. Depuis mai, la tension n'a fait que monter entre la Tchécoslovaquie et Adolf

---

[385] Ricardo Miralles, « Georges Bonnet y la política española del Quai d'Orsay: 1938-1939 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 1994, vol. 30, nº 3, p. 118 et suiv. ; R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 491-494 ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 145-147.

[386] Á. Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich », art. cit., p. 179-181.

[387] (n.t.) : « requerir [el] cierre [de la] frontera hispano-francesa ». L'ambassadeur franquiste à Rome indique cependant que, fin mai, les Italiens n'ont pas encore évoqué le cas espagnol avec la France. Rapport de l'ambassadeur d'Espagne (franquiste) à Rome adressé au ministère des Affaires étrangères de tutelle, le 29 mai 1938. AGA, R 1061, exp. 19-21.

[388] Rapport du SIPM, le 12 janvier 1939. AGMAV, 2475,16.

[389] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 143 et suiv. ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 147.

[390] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 164-166.

[391] En septembre, le camp républicain avait décidé le retrait unilatéral des quelques 5 000 brigadistes étrangers qui étaient encore présents : É. Sill, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational*, *op. cit.*, p. 803.

[392] (n.t.) : « Cualquier « arreglo » de retirada de italianos le servirá de base para cortarnos todas las posibilidades de tránsito ». Lettre de Julio Álvarez del Vayo adressée à Marcelino Pascua, le 11 octobre 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 1 exp. 21.

Hitler[393]. Sorti renforcé de l'Anschluss, ce dernier ne cachait plus sa volonté d'annexer les territoires où se trouvent les Sudètes, des populations germanophones. Après plusieurs épisodes, la rupture est consommée, en septembre 1938, lorsque le régime nazi menace d'annexer militairement les régions qu'il convoite si aucun plébiscite ne peut être organisé pour leur rattachement au Reich. Sur initiative de Neville Chamberlain, chef du gouvernement anglais, son pays se réunit avec l'Allemagne, l'Italie et la France du 29 au 30 septembre ; la Tchécoslovaquie et l'URSS font partie des grands absents. Sans avoir mené de combats et en dépit du manque de garanties sur ses engagements, Adolf Hitler obtient les territoires qu'il convoitait ; la Tchécoslovaquie est abandonnée à son sort par ses alliés anglais et français. Ils sont nombreux, comme Neville Chamberlain, à croire que la paix est ainsi sauvée[394]. La crise des Sudètes soulève au départ un espoir chez les républicains, qui espèrent tirer profit d'un rapprochement avec les Français, au cas où un conflit mondial venait à éclater[395]. Dans cette hypothèse, la France aurait à intervenir militairement en Espagne pour ne pas perdre ses connexions avec l'Afrique du Nord[396]. Cela nourrit les craintes du camp franquistes qui, au sortir de la crise, s'avèrent infondées, puisque la France ne change pas ostensiblement sa posture à l'égard de la guerre civile espagnole[397].

Dans le cas tchécoslovaque comme pour l'Espagne, les chercheurs ont souvent considéré que la diplomatie française répondait aux ordres de Londres[398]. En avril 1938, la nomination de Georges Bonnet aux Affaires étrangères consacre visiblement cette tendance. Jusqu'en juillet, les demandes anglaises pour la fermeture de la frontière sont effectivement pressantes et écoutées[399]. Sans remettre totalement en cause cette idée, on doit cependant la nuancer. En juin 1938, le chef du gouvernement Édouard Daladier s'adresse aux républicains, à qui il explique avoir dû fermer la frontière à cause de l'Angleterre, mais aussi des parlementaires et des sénateurs et, à son avis, d'une campagne d'agitation des communistes

[393] Sur la politique extérieure française et cet épisode, voir : R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 413 ; R. Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 510-543.
[394] Contrairement à Neville Chamberlain, Édouard Daladier ne se fait guère d'illusions sur l'imminence de la guerre : R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 417.
[395] R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 150.
[396] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 163 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 408.
[397] Á. Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich », art. cit., p. 198.
[398] Pour le cas des Sudètes : R. Girault et R. Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, *op. cit.*, p. 416.
[399] Á. Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich », art. cit., p. 174-178 ; Enrique Moradiellos García, *La perfidia de Albión: el gobierno británico y la Guerra Civil Española*, Madrid, Siglo Veintiuno Editores, 1996, p. 272-285 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 389 et suiv. ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 148 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 364.

contreproductive[400]. D'après Juan Avilés Farré, la pression anglaise est d'ailleurs mal accueillie par la France, qui essaye de gagner du temps avant de clore la route pyrénéenne[401]. Celle-ci semble même servir d'excuse aux politiques français, lorsque ces derniers ne souhaitent pas endosser la pleine responsabilité morale de leurs actions. Ministre des Finances en octobre 1937, Georges Bonnet félicite l'ambassadeur britannique Eric Phipps pour les pressions anglaises sur son propre gouvernement, afin de ne pas ouvrir publiquement la frontière[402]. Il est probable que ce soit également lui, en mars 1938, qui propose une manœuvre machiavélique à Eduardo Aunós Pérez, un émissaire franquiste. Les archives diplomatiques « nationales » conservent en effet la trace d'un plan préparé par des responsables politiques radicaux qui, en pleine crise tchécoslovaque, espèrent arriver au gouvernement. D'après les notes d'Eduardo Aunós, ces derniers

> « désirent que, de manière très discrète [les franquistes] fassent des démarches auprès du gouvernement anglais, pour qu'il fasse pression sur [le gouvernement français] avec la plus grande énergie afin d'obtenir la fermeture de la frontière avec les rouges et une intervention contre les ports qui sont aujourd'hui le centre de la contrebande, en invoquant les principes de la "non-intervention" qui ont été acceptés par le premier gouvernement Blum[403]. »

Afin de garantir le succès de la démarche, les responsables politiques français joignent un exemplaire de la missive que l'Angleterre devrait adresser à la France ; ils insistent sur le secret des opérations. Ce type d'archive est tout à fait singulier, et on peut être en mesure de penser que ce genre de procédé aussi. On peut supposer qu'elle provient de Georges Bonnet, dont les échanges avec Eduardo Aunós sont conservés dans le même dossier ; il se peut qu'elle ait été transmise par des politiques dont il est proche. Quels que soient les doutes sur les auteurs de cette mission, l'affaire permet de soulever la double pression qui pèse sur la frontière pyrénéenne : outil de relations internationales, la régulation des flux répond également à des considérations politiques intérieures dont on ne saurait sous-estimer l'importance. Concernant le passage d'armes, les franquistes remarquaient en juin 1938 que « [l]e gouvernement français navigue entre ces deux eaux : son désir d'appuyer la politique anglaise et la peur des difficultés

[400] Télégramme de Marcelino Pascua adressé au ministère des Affaires étrangères républicain, le 22 juin 1938. AHN, Marcelino Pascua, le 22 juin 1938.
[401] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 143-145.
[402] *Ibid.*, p. 112.
[403] (n.t.) : « Importantes elementos políticos Radicales-Socialistas que serán probablemente los que dirijan el futuro Gobierno Francés, desean se gestione con toda reserva cerca del Gobierno Inglés que los presione con la mayor energía, a fin de obtener el cierre de la Frontera con los rojos y la intervención de los puertos que hoy son centro de contrabando, invocando los principios de la No-Intervención, que fueron aceptados por el primer Gobierno Blum » (Notes d'Eduardo de Aunós adressées au ministère des Affaires étrangères (franquiste), le 13 mars 1938 ; AGA, R 833, exp. 12). Quelques semaines plus tôt, les républicains étaient arrivés à la même conclusion (Lettre de Marcelino Pascua adressée à Juan Negrín, le 31 mars 1938 ; AHN, Marcelino Pascua, leg. 2 exp. 19).

d'ordre intérieur[404] ». Entre la République et Franco, certaines postures semblent irréconciliables.

3) Les vues diplomatiques hexagonales : la République, Franco, sinon rien

La régulation des flux d'armements répond aussi à des considérations politiques intérieures. En France, le choix d'ouvrir ou de fermer la frontière est appuyé par les cercles qui, pour des raisons idéologiques, soutiennent un des deux camps. Pierre Laborie a souligné comment les divisions de l'opinion publique se cristallisent autour d'enjeux qui transcendent les clivages politiques habituels : l'antifascisme, le pacifisme, la sensibilité religieuse ou de classe en font partie[405]. Ce contexte transforme le concours matériel à l'Espagne républicaine en enjeu central des relations franco-espagnoles.

En France, les soutiens de la République espagnole restent fortement ancrés à gauche, mais ils dépassent aussi les divisions de partis. Certains chercheurs ont insisté sur les pressions qui, de la part des socialistes et des communistes, sont exercées pour empêcher la fermeture de la frontière ou, à défaut, demander son ouverture[406]. Au milieu de l'année 1938, l'ambassadeur Marcelino Pascua évoque un cercle réduit comprenant les socialistes Léon Blum et Vincent Auriol, Gaston Cusin, cégétiste qui leur est acquis, les communistes Maurice Thorez et Jacques Duclos, ainsi que Léon Jouhaux, le secrétaire général de la CGT[407]. Mais il ajoute également le nom de Georges Mandel, ministre des Colonies et homme fort de la droite, celui d'Édouard Herriot, un radical, et de Paul Reynaud, qui appartient à la droite modérée[408]. À l'exception d'Édouard Herriot, ces derniers ont plus tard été nommés par Gaston Cusin, lorsqu'il dressait la liste des fonctionnaires et politiques « interventionnistes »[409]. En substance, le soutien à l'Espagne semble plus répondre à des vues personnelles qu'à des logiques de parti. Si la couleur politique reste un indicateur pour reconnaître les partisans du *Frente Popular*, au moins dans l'ensemble, c'est aussi la marche à tenir contre l'Allemagne, l'Italie et le régime franquiste qui expliquent pourquoi certains protagonistes souhaitent ouvrir ou fermer la frontière pyrénéenne.

---

[404] (n.t.) « El Gobierno francés navega entre estas dos aguas: Su deseo de secundar la política inglesa y el miedo de las dificultades de orden interior ». Rapport du SIPM, le 8 juin 1938 à Burgos. AGA, R 1061, exp. 20.
[405] P. Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 », art. cit..
[406] La défense des intérêts républicains espagnols semble cependant plus énergique chez les communistes que chez les socialistes : C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 135-154 ; Nicolas Lépine, *Le socialisme international et la guerre civile espagnole*, thèse, Laval (Québec), Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2013, p. 126-141.
[407] Lettres de Marcelino Pascua adressée à Julio Álvarez del Vayo, le 21 juin 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 9 exp. 4.
[408] *Ibid.* Sur le rôle joué par Édouard Herriot, nous renvoyons à la récente publication de Jean-Marc Delaunay : Jean-Marc Delaunay, « Herriot et l'Espagne ou l'embarquement pour S'y Taire… » dans Bruno Benoît (éd.), *Édouard Herriot en quatre portraits : le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'européen*, Villeneuve d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion, 2020, p. 244 et suiv.
[409] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 78.

Il n'est pas non plus impossible que ces appuis soient rendus possibles par des appartenances idéologiques qui transcendent les partis. Les services franquistes font ainsi référence à une réunion organisée par les communistes et la franc-maçonnerie, en mai 1938, afin d'étudier la question du soutien à l'Espagne, notamment en ce qui concerne la liberté de transit. Selon toute vraisemblance, cette dernière rassemble des élus du PCF (Maurice Thorez et Jacques Duclos), des socialistes (Jean Zyromski, Camille Huysmans), un membre du parti radical sensible au fascisme (Philippe Lamour) ainsi que des francs-maçons proches du socialisme (Édouard Serre) et de la CNT (le nommé Boer)[410].

Ces milieux exercent des démarches qui certes ne sont pas nouvelles en 1938, mais jouent un rôle apparemment décisif à partir de cette date. Il s'agit par exemple d'une pression électorale, en mars 1938, lorsque les communistes conditionnent leur vote parlementaire à Camille Chautemps à condition que ce dernier laisse passer du matériel en provenance de Russie[411]. L'inverse est également vrai. Le contexte économique et social intérieur, qui s'est particulièrement dégradé depuis la fin de l'année 1937, donne lieu à de nombreux mouvements de grèves[412]. Dans ce cadre, la question espagnole ne disparaît pas derrière les revendications ouvrières, mais s'agrège à ces dernières. En juin, l'ambassadeur Marcelino Pascua fait ainsi mention d'un

> « chantage fait par le gouvernement [français] contre les socialistes et les communistes pour, en les menaçant avec une fermeture de la frontière déjà effective (quoique peut-être temporaire), les faire entrer dans le chemin de la raison avec le problème des revendications des fonctionnaires, des retraites et des autres revendications sociales avec lesquelles le gouvernement a dû composer ces derniers temps. Aussi absurde et immorale que cette explication n'y paraisse, vous comme moi nous ne voudrions pas y croire. Mais il ne faut pas oublier que la politique française a des profondeurs très étranges[413]. »

Une fois la frontière fermée, les bases syndicales françaises envisagent de faire une grève générale des transports qui, elles l'espèrent, forceraient le gouvernement Daladier à ne pas prendre de mesures préjudiciables aux intérêts espagnols[414]. La presse sert aussi pour influencer le cours des événements, comme en juin 1938, lorsque Léon Blum décide de publier une série d'articles dans son journal, *Le Populaire*, afin d'exposer l'injustice que représente le retour du

[410] Il s'agit peut-être de Camilo Boer. Un nommé Blondel est présent, mais il n'a pas été identifié. Rapport du SIPM, le 26 mai 1938. AGA, R 1047, exp. 46.
[411] Rapport du SIPM, le 7 mars 1938. AGMAV, 2475,13.
[412] Serge Wolikow, *1936, le monde du Front populaire*, Paris, Le Cherche midi, 2016, p. 240 et suiv.
[413] (n.t.) : « chantaje hecho por el Gobierno en contra de los socialistas y comunistas para, amenazándoles con un cierre ya efectivo, aunque quizás temporal de la frontera española, hacerles entrar en razón, en su juicio, en el problema de las reivindicaciones de los funcionarios, pensiones a la vejez y demás reivindicaciones sociales con que acuciaban al Gobierno en estos últimos tiempos. Tan disparatada e inmoral parece la explicación, que Vd. como yo todavía, me resisto un tanto creerlo. Pero no hay que olvidar que la política francesa tiene fondos muy extraños ». Lettre de Marcelino Pascua adressée à Julio Álvarez del Vayo, le 17 juin 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 2, exp. 21.
[414] Rapport du SIPM, le 28 juin 1938 à Marseille. AGA, R 1047, exp. 45

contrôle sur les Pyrénées[415]. S'il est parfois difficile de savoir qui amorce ces campagnes, nous avons cependant la trace d'efforts déployés par le *Frente Popular* à cette fin. Un exemple pour le moins surprenant est celui des contacts établis avec Henri de Kérillis, en décembre 1938, que les délégués républicains envisagent de subventionner afin qu'il réalise une campagne de presse en leur faveur[416]. Les clivages ne sont pas toujours là où on les attend : grande figure des « nationaux » français, Henri de Kérillis avait provoqué le recul du gouvernement français en juillet 1936, en publiant une série d'informations sur des livraisons que la France s'apprêtait à effectuer. En octobre 1938, par défiance envers l'Allemagne nazie, il devient le seul député de droite à voter contre les accords de Munich, ce qui l'avait rapproché des prises de position du PCF[417]. À la mi-janvier 1939, les communistes, cégétistes, et les socialistes entreprennent une nouvelle campagne de presse qui, en insistant sur la menace que représente une alliance entre l'Allemagne, l'Italie et le camp franquiste, demande d'ouvrir la frontière aux flux pyrénéens[418]. L'effet de cette bataille est difficile à mesurer, mais elle a sans doute une influence sur l'autorisation donnée aux transits de matériel de guerre. En raison des pressions franquistes, la mesure reste cependant tardive et limitée. En parallèle, les républicains multiplient les appels à la solidarité internationale. Outre la SDN, espace privilégié à cette fin, on peut aussi faire référence aux « Treize points » édictés par Juan Negrín, le 1er mai 1938. Offerte aux yeux de tous, cette liste rassemblait les prérequis nécessaires à une négociation interne ou internationale pour mettre fin au conflit[419].

La reconnaissance du régime « national » entre en ligne de compte dans la régulation des flux d'armements. Bien que des contacts existent depuis 1937, c'est à partir du gouvernement Daladier III, le 10 avril 1938, que les échanges prennent de l'épaisseur[420]. Les pourparlers s'accélèrent néanmoins à la fin du mois d'octobre, après leur victoire dans la bataille de l'Ebre et la conférence de Munich[421]. Si à ce moment, la déclaration de neutralité des franquistes en cas de conflit mondial rassure, c'est cependant bien plus tard, le 27 février 1939, que la France reconnaît officiellement le régime de Franco. Les accords Bérard-Jordana signés deux jours plus tôt entre le sénateur Léon Bérard et le ministre des Affaires étrangères

[415] Notes de Marcelino Pascua à propos de son entretien avec Léon Blum, le 2 juin 1938 à 16h (AHN, Marcelino Pascua, leg. 2 exp. 1). Nous renvoyons aussi le lecteur à la page 66.
[416] Lettres de Marcelino Pascua adressée à Julio Álvarez del Vayo, le 2 et le 6 décembre 1938. AHN, Marcelino Pascua, leg. 1 exp. 22.
[417] Gilles Richard, *Histoire des droites en France : De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 245.
[418] Rapport de la préfecture de police, le 16 janvier 1939 (APP, BA 1664) ; note du SIPM, le 26 janvier 1939 (AGA, R 833, exp. 8).
[419] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 360 et suiv.
[420] M. Catala, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne », art. cit..
[421] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 163-164 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 416 et suiv.

Francisco Gómez-Jordana permettent cette reconnaissance[422]. Dans les clauses, les franquistes obtiennent les valeurs républicaines et le matériel resté en France.

Au gré des échanges, la frontière française revêt pour les forces franquistes un caractère crucial. Il a été possible de retrouver une clé de télégramme de José María Quiñones de León, l'ambassadeur officieux du général Franco à Paris. Loin des règles de discrétion nécessaires, le document possède une forte charge idéologique, puisque les noms de dirigeants français ou certains éléments de vocabulaires sont codifiés selon les considérations politiques des franquistes. Ainsi, la place de la frontière dans les relations extérieures du camp « national » s'éclaire : le maréchal Philippe Pétain est baptisé « vérité », la pression anglaise sur la France consiste à « réguler », la fermeture de la frontière correspond au « pain » et, quand il s'agit de la bordure catalane, celle-ci est surnommée « finalité »[423]. Les pourparlers entre la Troisième République et le régime de Franco confirment cet intérêt. Nous nous concentrons pour l'instant seulement sur ces relations diplomatiques, laissant pour plus tard les manœuvres franquistes plus violentes à l'égard des flux d'armements. Dès janvier 1938, le camp « national » pose la fermeture de la frontière comme condition du retour des liaisons commerciales[424]. En avril, la même demande est formulée pour procéder à des échanges politiques[425]. En conseil des ministres, le général Francisco Gómez-Jordana présente la circulation de matériel en point d'orgue des problèmes extérieurs du régime de Burgos[426]. Du côté français, Georges Bonnet tente de rassurer les « nationaux » sur ce point. En octobre, par exemple, il fait savoir qu'il a réalisé plusieurs actions pour le régime de Franco. Parmi elles, le politique français évoque le blocage de la flotte de pêche républicaine, de l'or espagnol et, sa « détermination, à son avis bien respectée, d'empêcher le passage d'armes par la frontière catalane[427] ». Sur fond de crise des Sudètes, les franquistes faisaient de l'arrêt des envois de matériel de guerre une condition de leur neutralité[428]. En 1939, alors que la défaite républicaine paraît inéluctable, la question empoisonne encore les relations entre la France et le régime insurgé. En cause, l'ouverture de

[422] Michel Catala, « L'ambassade espagnole de Pétain (mars 1939-mai 1940) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 1997, vol. 55, n° 1, p. 31.
[423] « Verdad – mariscal Pétain » ; « Regular – Inglaterra hará presión sobre ese gobierno » ; « Pan – cierre frontera » « finalidad – frontera catalana ». Extrait des clés utilisées avec José María Quiñones de León, ministère des Affaires étrangères franquiste (sans date, probablement 1938). AGA R 833, exp. 12.
[424] M. Catala, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne », art. cit., p. 246.
[425] *Ibid.*, p. 251.
[426] Rapport de l'ambassadeur de France en Espagne, le 4 mai 1938. CADC, 86CPCOM/148.
[427] (n.t.) : « la determinación, a su juicio bien cumplida, de impedir el paso de armas por la frontera catalana ». Bref mémoire présenté par Eduardo de Aunós concernant son entretien avec le ministre des Affaires étrangères français Georges Bonnet qui a eu lieu le 24 octobre, note écrite le 31 octobre 1938 (le rapport est compris dans un autre, qui évoque un déjeuner avec Anatole de Monzie, ministre des Travaux publics et proche de Georges Bonnet). AGA, R 833, exp. 12.
[428] J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 163-164.

la frontière française, certes tardive, mais qui permet d'envoyer quelques équipements en Espagne[429]. Dans cette affaire, Georges Bonnet a une attitude double dans la mesure où il accorde le libre transit des armes pour les républicains[430], mais il semble également en avoir saboté l'exécution[431]. À la fin du mois de janvier 1939, il bloque par exemple deux wagons mais en laisse autant passer en Espagne républicaine : c'est trop peu pour vaincre, mais assez pour susciter l'incompréhension des franquistes qui ne saisissent pas ce pas en arrière[432].

Entre le camp du *Frente Popular* et le régime de Franco, certains préfèrent aussi ne pas trancher. Le choix d'une « non-intervention » – officiellement maintenue durant tout le conflit – rappelle que la France a parfois eu du mal à engager des décisions fortes face aux incertitudes militaires et diplomatiques propres à la guerre civile. Il en va des chefs de l'armée, pour qui les conditions ne sont pas réunies en faveur d'une intervention. Certes, l'inclinaison de plusieurs officiers envers les franquistes est tangible[433], mais l'État-major craint surtout de s'engager dans un conflit qui pourrait s'étendre hors de Péninsule, car le manque de matériel est encore criant[434]. L'Espagne républicaine offre peu de garanties en cas d'intervention car, à l'exception de quelques coups d'éclat, l'« Armée populaire » semble peu capable d'enchaîner les victoires. En mars 1938, en pleine crise de l'Anschluss, l'attaché militaire Henri Morel se montrait sceptique sur l'opportunité d'une aide matérielle limitée pour la République qui, selon lui, « ferait surtout espérer une aide plus grande[435] ». Au mois de mai, il parle d'un « désordre […] disparu » et d'un « bon moral », mais il ne considère pas pour autant que l'armée « soit devenue bonne »[436]. Quelques semaines plus tard, un ingénieur français de retour de mission en Espagne mentionne un « enthousiasme [qui] a complètement disparu » pour une armée républicaine qui « n'a pas grande valeur » en raison de son manque de discipline[437]. L'ouverture de la frontière semble d'ailleurs sans effet, puisque le lieutenant-colonel Henri Morel fait part

[429] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 84 ; D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 211 ; J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 419.
[430] Rapports sur les échanges avec Georges Bonnet, le 20 janvier 1939. AHN, Marcelino Pascua, leg. 2 exp. 1.
[431] Rapport de José María Quiñones de León adressé à Francisco Gómez Jordana, ministre des Affaires étrangères (franquiste), le 24 janvier 1939 (AGA, R 833, exp. 10). Cette version est corroborée par le témoignage de Julio Álvarez del Vayo : D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 71.
[432] Les 4 wagons ne forment qu'une partie de la cargaison, qui reste difficile à retracer dans sa globalité. *Ibid*.
[433] Peter Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 » dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica - Institut de stratégie comparée, 2001, p. 67-69 ; G. Vidal, *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939*, *op. cit.*, p. 157.
[434] T. Vivier, *L'armée française et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 112 et suiv. ; S. Catros, *Sans vouloir intervenir...*, *op. cit.*, p. 666- 749 (chapitre IX).
[435] Compte rendu confidentiel de l'exposé fait par l'attaché militaire à Barcelone sur la situation militaire en Espagne (EMA – 2e Bureau), mars 1938. SHD, GR 7N 2755.
[436] Rapport du lieutenant-colonel Henri Morel adressé au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 14 mai 1938 à Barcelone. SHD, GR 7N 2756, dossier 2.
[437] Note de la Section de renseignements de l'EMA, le 27 juin 1938. SHD, 7N 2762, dossier 2.

du « matériel puissant acquis à prix d'or » que les troupes gouvernementales ont toujours abandonné lors de leurs retraites militaires[438]. Selon lui, cette faiblesse devient même un atout pour les troupes du *Frente Popular* : « contraintes à la simplicité et à la pauvreté, c'est alors qu'[elles] mettent en échec l'agresseur[439] ». D'après Jean-François Berdah, la confiance ne semble pas beaucoup plus grande envers les troupes franquistes car, en octobre 1938, la France juge l'issue du conflit tellement incertaine qu'elle préfère défendre une médiation entre les deux camps[440]. Cette solution, sans cesse proposée à partir de 1937, fait face aux résistances tantôt d'un camp ou de l'autre, lorsque Juan Negrín défend la « résistance » à l'extrême, ou quand les franquistes refusent tout compromis[441]. Au moment où le camp républicain sombre dans la défaite, en février 1939, sa demande d'armistice ne reçoit pas de retour favorable de la part des forces du général Franco[442]. La Catalogne tombée aux mains des « nationaux », ce sont près de 500 000 réfugiés qui, avec une armée républicaine défaite, arrivent en France. Jusqu'à la victoire définitive du régime franquiste le 1er avril, les combats se poursuivent en Espagne, mais cela n'est plus du ressort du gouvernement hexagonal, qui détourne progressivement son regard des Pyrénées.

* *
*

Depuis le début du printemps 1938, la régulation des flux d'armements se retrouve prise au piège d'équilibres intérieurs qui, sans jamais négliger les enjeux diplomatiques du moment, compliquent encore plus ces derniers. La solidarité envers le camp du *Frente Popular* est régulièrement mise en porte-à-faux par une réorientation de la politique extérieure française. La République espagnole souffre d'une stratégie de la conciliation poussée à ses extrêmes. En se concentrant sur les engagements de principes et leurs retombées immédiates, l'approche de relations internationales ne fournit qu'un aperçu du phénomène. En effet, à la marge de l'action officielle, d'autres facteurs influencent positivement ou négativement les flux d'apparence légale.

[438] Rapport du lieutenant-colonel Henri Morel adressé au ministre de la Défense nationale et de la guerre, le 8 juin 1938. SHD, GR 7N 2755, dossier 2.
[439] *Ibid*.
[440] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 416.
[441] Á. Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich », art. cit., p. 189-190 ; J. Avilés Farré, *Pasión y farsa*, *op. cit.*, p. 151-157 et p. 166 et suiv. ; R. Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », art. cit., p. 151 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 248 et suiv. ; N. Rousselot, « Un diplomate face à la guerre civile espagnole », art. cit., p. 18-23.
[442] J.-F. Berdah, *La démocratie assassinée*, *op. cit.*, p. 426 ; E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 423.

III. Les marges de l'action officielle

Dans l'ensemble, la cadence des flux de matériels est déterminée par des actions institutionnelles. De manière plus synthétique, il importe aussi de revenir sur les facteurs qui, à la marge, gênent ou favorisent la circulation du matériel. Au-delà des seules relations internationales, le camp républicain s'appuie également sur les transporteurs, acteurs essentiels de l'acheminement des armes sur terre et sur mer. En France, ils souffrent néanmoins de blocages de certains fonctionnaires et des manœuvres franquistes qui, pour ces derniers, agissent par la lettre et par la force pour empêcher les livraisons.

A. Une administration locale en butte aux consignes

Les anciens responsables politiques ont surtout insisté sur l'obéissance de l'appareil administratif durant le processus de « relâchement ». Il en va ainsi pour Jules Moch et André Blumel, des proches collaborateurs de Léon Blum[443], qui font référence à la « parfaite docilité des préfets, la déférente soumission de l'État-major, prompt à correspondre aux directives du président du Conseil[444] ». Gaston Cusin évoque des opérations très « calé[e]s » effectuées avec le concours de la police, de l'État-major, des préfets locaux, de la douane et des chemins de fer[445]. Selon lui, le transit était effectué dans « une harmonie et une coordination parfaites » ; lorsqu'un « fonctionnaire récalcitrant » paralysait les opérations, il usait de ses relations directes avec les différents cabinets politiques et civils pour régler le problème[446].

Les archives laissent pourtant apparaître une aide française minée par les blocages de l'administration locale. Il ne s'agit pas de procéder à un état des lieux exhaustif d'un phénomène déjà décrit par ailleurs[447]. Encore faut-il signaler qu'au plus fort de l'appui français, les résistances de l'administration ne cessent pas. Le rapport du contrôleur général Gaston Cunin mentionne des obstructions de la part du personnel d'exécution de La Tour de Carol, en janvier 1938[448]. Preuve que les difficultés persistent, en mai 1938, les douanes de Cerbère reçoivent l'ordre de ne plus tenir de registres sur les passages d'armes ; elles risquent d'être « sévèrement

[443] À partir de juin 1936, Jules Moch est secrétaire général du premier gouvernement de Léon Blum ; en mai 1937, il est sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil ; il devient enfin membre du cabinet des Travaux publics en mars et avril 1938 (gouvernement Blum II). André Blumel est nommé directeur de cabinet de Léon Blum quand ce dernier accède au pouvoir.
[444] P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, *op. cit.*, p. 424.
[445] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 82.
[446] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 107-108.
[447] En dehors des exemples déjà cités, voir : A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 38 ; Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 118 ; O. Cabezas Moro, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, *op. cit.*, p. 589.
[448] Copie du rapport n° 1 575 du contrôleur général de l'armée Cunin sur « les cessions de matériel de guerre à l'étranger » – note complémentaire n° 2, le 31 décembre 1940. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41.

punies » si elles le font[449]. Plutôt que de multiplier les exemples, ce développement entend revenir de manière synthétique sur les raisons qui expliquent ces résistances locales. Ainsi s'agit-il d'apporter une contribution modeste aux recherches sur l'histoire de l'autorité et, en miroir, de la désobéissance[450].

L'historiographie souligne les problèmes posés par l'absence de directives claires. Les 7 et 8 août 1936, alors que la France s'apprête à s'engager dans la voie de la « non-intervention », des instructions contradictoires gênent le décollage d'avions Potez et Dewoitine à destination de l'Espagne[451]. Les consignes de contrôle sont ensuite globalement respectées et, au moment du « relâchement », ces difficultés surgissent à nouveau. D'après l'historien Émile Temime, l'instabilité du personnel politique et administratif a pu être la source de consignes incohérentes qui, en l'état, ont laissé les autorités locales seules décisionnaires[452]. Témoin attentif des échanges entre Raoul Didkowski, le préfet des Pyrénées-Orientales et son père, en poste à Alger, Jean-Guy Bourrat estime « certain que les diverses variations de la politique de non-intervention et les directives parisiennes ne semblaient pas faciles à suivre pour les autorités locales[453] ». En pleine incertitude, le respect de la loi est sûrement apparu comme la solution la plus prudente aux yeux des autorités. En outre, Jean Clinquart fait mention de « cafouillages », en décembre 1937 et en janvier 1938, qui résultent d'une absence de concertation entre les équipes de Gaston Cusin et les autorités locales[454]. L'historien cite les cas du *Mostaganem* et du *Guilvinec*, deux navires de France Navigation qui amènent du matériel que l'administration ne veut pas laisser passer sans ordre écrit de Gaston Cusin ou du préfet, qui s'y refusent. Dans le cas du *Guilvinec*, un article du journal *La Liberté Sud-Ouest* se félicite que des « sanctions » aient été prises après les dénonciations de Maurice Marchand, un capitaine de vaisseau en retraite qui se dit aussi journaliste maritime à Bordeaux[455]. Il a été possible de retrouver plusieurs lettres adressées par ce dernier à des hauts fonctionnaires, des

[449] (n.t.) : « severamente castigadas ». Note du SIPM sur le passage de matériel via Cerbère et Port-Bou, le 6 mai 1938. AHEA, A 93 – « fondo asuntos y material ».
[450] Nous rappelons à ce titre deux publications sur le sujet : Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert (éds.), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875 - 1945*, Paris, La Découverte, 2000, 587 p. ; Pierre Karila-Cohen, « L'autorité, objet d'histoire sociale », *Le Mouvement Social*, 2008, vol. 224, nº 3, p. 3-8.
[451] 26 Dewoitine D 372 et 12 Potez 54 partent en Espagne du 4 au 9 août : R. Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole », art. cit., p. 29.
[452] É. Temime, « 30. L'influence de la Guerre d'Espagne », art. cit., p. 459-460.
[453] Jean-Guy Bourrat, « Témoignage : le préfet des Pyrénées-Orientales, la guerre d'Espagne et les passages d'armes » dans *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 47.
[454] J. Clinquart, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, *op. cit.*, p. 316-317.
[455] Article « L'affaire du Guilvinec – épilogue », *Liberté du Sud-Ouest*, le 18 janvier ; transmis par le préfet de Gironde au ministre de l'Intérieur. ANF, F^{7} 14680.

responsables politiques ainsi qu'à la presse. En mars 1938, l'une d'elles décrit la complicité des agents en douanes du port de Bassens. En raison de cette « malice […] cousue de fil rouge », il demande au directeur des douanes de Bordeaux de « licencier un bon nombre des agents[456] ». Apparemment averti des consignes données par le ministère des Finances et de l'Intérieur, il regrette que le fonctionnaire local s'y plie :

> « Monsieur le directeur, il y avait autrefois de Grands Fonctionnaires qui avaient de leur mission une conception élevée ; ils éclairaient le Pouvoir, et quand celui-ci s'entêtait dans son erreur, ils lui tenaient tête. Leur race est-elle éteinte ?
>
> Vous comprendrez bien, monsieur le directeur, que la présente lettre s'adresse en réalité, par-dessus votre tête, à d'autres exemplaires qu'à vous. Vous devinez bien que si je la fais tirer à cent exemplaires, c'est pour l'envoyer à quelques journaux, à quelques parlementaires et à quelques-uns de nos ministres actuels, en attendant de l'envoyer à ceux qui les remplaceront la semaine prochaine[457]. »

C'est ainsi une double pression, celle de l'opinion publique et de la hiérarchie, locale ou non, qui s'exerce sur les fonctionnaires. Ce cadre explique que certains d'entre eux refusent d'agir tant qu'aucun ordre formel ou texte ne les force à le faire. Dans ce contexte, rejeter les ordres ou s'y soumettre n'est pas seulement une question de rapport à la légalité, c'est aussi une sourde résistance politique.

Le cas du Havre montre que les refus d'obéissance ont parfois des fondements idéologiques. Les difficultés rencontrées dans le port sont nombreuses. En janvier 1937, le blocage des avions américains semble avoir été partiellement motivé par des « organismes subalternes de l'administration » locale[458]. Autre exemple, celui du *Tiiu*, à qui l'entrée du port est refusée, en juin 1937, au motif qu'il ne possède pas les déclarations nécessaires au déchargement[459]. Le navire se rend alors à Honfleur, où il débarque son matériel le 23 du mois[460]. Quelques mois plus tard, en novembre 1937, de nouveaux blocages entraînent des plaintes de l'ambassadeur espagnol. Selon les responsables de la commission d'achats,

> « Tout ce qui s'est passé avait produit un malaise augmenté par l'intervention de l'ambassadeur, qui a fait que le ministre de l'Intérieur [Marx Dormoy] a donné des ordres directs au chef des douanes du Havre, un fasciste reconnu, qui les a refusés en lui faisant savoir qu'il dépendait seulement du ministre des Finances et qu'il n'était pas disposé à recevoir d'autres ordres que ceux qui lui viennent du ministre avec portefeuille M. Georges [Bonnet]. Cela a fait que nous avons perdu toute la rade du Havre et que pour l'instant nous ne pouvons amener aucun navire par ici[461]. »

---

[456] Lettre de dénonciation de Maurice Marchand adressée au directeur des douanes de Bordeaux, le 22 mars 1938. SHD, GR 7N² 2532, dossier 1.
[457] *Ibid*.
[458] (n.t.) : « organismos subalternos de la Administración ». Aide-mémoire d'Indalecio Prieto pour Julio Álvarez del Vayo, ministre des Affaires étrangères, en vue de son voyage à Paris, le 27 avril 1937. AFIP, 2205.
[459] Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale Chauvineau adressé au directeur général de la Sûreté nationale (contrôle général des services de police administrative), le 15 juin 1937. SHD, GR 7N² 2595, dossier 2.
[460] Rapport du receveur principal des douanes à Caen adressé au préfet du Calvados, le 24 juin. CADC, 86CPCOM/147.
[461] (n.t.) : « todo lo ocurrido había producido malestar, aumentado por la intervención del Embajador que ha hecho que el Ministro del Interior haya dado órdenes directamente al Jefe de Aduanas del Havre, reconocido fascista, el

Si le port ne semble pas déserté par les vapeurs républicains, au moins à long terme[462], l'épisode souligne l'existence de fortes résistances idéologiques à l'aide à l'Espagne. Cela nuance en partie le témoignage de Gaston Cusin, qui a fait savoir que le port du Havre avait été abandonné en raison de la présence de nombreux espions[463]. Le phénomène existe sur d'autres points névralgiques du trafic. En octobre 1937, les autorités françaises invitent les fonctionnaires du camp républicain à ne pas s'adresser à leurs homologues, en gare de La Tour de Carol, « car ledit personnel est fasciste, comme pourront le vérifier [les] fonctionnaires [espagnols] par leurs lectures et leurs commentaires[464] ». Les soucis posés par cet effectif encouragent Gaston Cusin à le remplacer à la toute fin du conflit[465]. Le même problème existe aussi à Cerbère, puisque l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo mentionne un chef de douane « fasciste », en novembre 1937[466]. Si le terme est peut-être employé dans son acception la plus large, il ne fait aucun doute que ces fonctionnaires sont à ranger dans le camp des ennemis du *Frente Popular*.

Les difficultés ne sont pas toujours idéologiques. En juillet 1937, le navire grec *Gyuri* est touché par un incendie accidentel durant son escale à Marseille. À bord, le vapeur transporte 550 tonnes de matériel de guerre à destination officielle du Mexique. Le navire ne doit pas effectuer de transit par le territoire hexagonal, mais la police saisit son journal de navigation, afin d'empêcher son départ. Le consul d'Espagne local regrette que les « autorités françaises, soupçonnant qu'il s'agisse de marchandises pour l'Espagne loyale, a comme toujours été crapuleuse[467] ». Des problèmes similaires surviennent avec le transit de matériel soviétique, en 1938. Ivan Maïski, l'ambassadeur russe à Londres, dénonce « l'incroyable corruption de l'ensemble de l'administration française » qui en gêne le développement[468]. La même impression est livrée par l'attaché naval soviétique en Espagne, qui mentionne les grandes

cual las ha rechazado haciéndole saber que solo depende del Ministro de Hacienda y que no está dispuesto a recibir más ordenes que las que vayan del ministro con cartera M Bonet (*sic*). Esto ha dado lugar a que perdamos toda la rada del Havre y que por ahora no podamos llevar por allí barco alguno ». Lettre de Francisco Matz, chef de la commission d'achats, adressée à Indalecio Prieto, le 4 novembre 1937. AFIP, 2205.

[462] Nous renvoyons le lecteur aux annexes sur les transits de matériel de guerre après novembre 1937 p. 759 et suiv.

[463] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 110.

[464] Lettre manuscrite du colonel Ángel Pastor, délégué d'aviation à Paris, adressé à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, le 18 octobre 1937. AFIP, 1503.

[465] D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 85.

[466] (n.t.) : « pues dicho personal es fascista, como podrán comprobar nuestros funcionarios por sus lecturas y comentario ». Rapport d'Ángel Ossorio y Gallardo adressé à José Giral, ministre des Affaires étrangères, le 1er novembre 1937. AFIP, 1503.

[467] (n.t.) : « las Autoridades francesas de todos los órdenes, recelosas de que se tratase de mercancías para la España leal, ha sido tan canallesca como siempre ». Rapport du consul d'Espagne à Marseille adressé à l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo, le 1er septembre 1937. AGA, c. 11 060, exp. 6 493.

[468] (n.t.) : « la increíble corrupción del conjunto de la administración francesa ». D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 205.

quantités d'argent nécessaires au soudoiement des fonctionnaires afin de laisser passer des marchandises par la frontière[469].

Le respect de la loi, les considérations idéologiques et la corruption sont autant de facteurs qui expliquent les ralentissements des flux d'armements par la France. En première ligne du phénomène, l'administration des douanes et la police des ports sont celles qui montrent le plus de réticences à appliquer les instructions de Paris. À partir du relâchement de l'été 1937, l'armée française semble plus docile[470]. Si des résistances existent dans le personnel militaire d'exécution, elles sont discrètes sinon muettes. En tout et pour tout, des obstructions régulières minent les directives que le pouvoir central n'a jamais souhaité rendre officielles et encore moins publiques. À cet égard, Émile Temime souligne l'« impuissance des gouvernements successifs à définir une politique, et surtout à l'imposer[471] ».

B. La lettre et la bombe : les résistances franquistes au trafic

De la lettre à la bombe, les manœuvres franquistes revêtent différentes formes qui, simultanément ou non, sont amenées à se compléter. Celles-ci prennent appui sur des réseaux d'espionnage et diplomatiques déjà dépeints par l'historiographie[472]. Afin de surveiller le trafic d'armes, ces derniers installent des agences dans toute l'Europe, notamment en France[473]. Les flux de matériels font en effet partie des mobilisations qui motivent le plus l'implantation d'une rame d'activités clandestines sur le territoire hexagonal[474]. Les chercheurs ont décrit l'agrégat de services qui mêlent les différentes tendances politiques du camp « national » aux services italiens et allemands[475]. L'aide des militants locaux d'extrême droite a également été soulignée, qu'il s'agisse du Parti Social français (PSF) de François de La Rocque, du Parti Populaire français (PPF) de Jacques Doriot, ou de l'organisation terroriste de la Cagoule[476]. La villa

469 *Ibid.*
470 D. Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention*, *op. cit.*, p. 81-83.
471 É. Temime, « 30. L'influence de la Guerre d'Espagne », art. cit., p. 461.
472 Avec notamment : Marina Casanova, *La diplomacia española durante la guerra civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores, 1996, 331 p. ; Morten Heiberg et Manuel Ros Agudo, *La trama oculta de la Guerra Civil: los servicios secretos de Franco ; 1936-1945*, Barcelone, Crítica, 2006, 340 p. ; Antonio M. Moral Roncal, *Diplomacia, humanitarismo y espionaje en la Guerra Civil española*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2008, 619 p. ; P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.* ; J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*
473 D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 110-111 ; D. Navarro Bonilla, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain », art. cit., p. 231.
474 J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 47 ; P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 298-299.
475 P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje; op. cit.*, p. 58 ; J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 48.
476 D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 166 et suiv. ; Philippe Bourdrel, *La Cagoule*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 177 ; P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje.*, *op. cit.*, p. 32-33 ;

Nacho Enea et celle de la Grande Frégate, à Saint-Jean-de-Luz, ainsi que le Grand Hôtel de Biarritz polarisent rapidement les activités d'espionnage du territoire français ; le *Servicio de Información de las Fronteras del Norte de España* (SIFNE) est amené à coordonner ces agences[477]. En tant qu'émissaire officieux des militaires à Paris, l'ancien ambassadeur monarchiste José María Quiñones de León joue aussi un rôle majeur mais relativement autonome[478]. À partir du 23 décembre 1936, date de nomination de Julián Troncoso Sagredo à la *Comandancia Militar* d'Irun, cette dernière exerce une influence de plus importante dans les activités secrètes des franquistes en France[479]. Son intervention et celle des services italiens marquent un tournant violent dans les modes d'action contre le trafic de matériel de guerre, nous y reviendrons[480]. Une fois récoltées, les informations sur les achats ou la circulation des armes servent pour infléchir autant que possible la conduite du gouvernement français.

Les pressions diplomatiques et journalistiques sont les deux champs d'action les plus connus des « nationaux ». Au fil de cette thèse, il a plusieurs fois été question des échanges diplomatiques et des campagnes de presse contre le trafic des armes. La première, certainement la plus notoire, est celle initiée par Henri de Kérillis, durant la vingtaine de juillet 1936. Grâce à des informations transmises par les partisans de Franco, le journaliste se retrouve à l'origine de la vive campagne contre les livraisons d'armes à l'Espagne[481]. Ce franc succès, les autorités « nationales » ne cessent de l'entretenir. C'est à cette fin que des partisans du général Franco installent un système international de propagande à Paris, peu après le soulèvement militaire[482]. José María Quiñones de León fait aussi la liaison avec les journaux français. En avril 1938, il évoque par exemple l'arrivée du *Winnipeg*, de France Navigation, avec 6 000 tonnes de matériel de guerre à Bordeaux, et précise que « comme d'habitude, [il s'est chargé] de que la presse dénonce l'arrivée [du navire][483] ». En France, les journaux des droites conservatrices sinon extrêmes participent activement à ces campagnes. Parmi les titres les plus engagés, on peut retenir l'implication de *La Liberté* (de Jacques Doriot), *L'Action française* (journal du

D. Navarro Bonilla, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain », art. cit., p. 230-231 ; J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 38-43.

[477] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 72-84 ; J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 59.

[478] J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 35.

[479] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 64-72 ; Pedro Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso. Terrorismo y espionaje en Francia durante la Guerra Civil Española », *Diacronie*, 29 décembre 2016, N° 28, 4, p. 2-11.

[480] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 143.

[481] Cette campagne de presse est abordée dans la partie 1 de la thèse, p. 53 et suiv.

[482] J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 40.

[483] (n.t.) : « como de costumbre, me preocupé de que la prensa denunciara la llegada del Winnipeg ». Lettre de José María Quiñones de León adressée à Francisco Gómez-Jordana, ministre des Affaires étrangères des franquistes, le 14 avril 1938. AGA, R 1047, exp. 44.

« nationalisme intégral »), *Gringoire*, *L'Émancipation nationale*, *L'Écho de Paris* et *Le Jour*[484]. Des campagnes sont aussi organisées depuis l'étranger, comme en Italie[485] et, bien entendu, en Espagne « nationale »[486].

Les dénonciations diplomatiques et journalistiques constituent la facette acceptable d'une conduite parfois beaucoup plus violente. Produit d'une guerre d'« exportation », pour Pedro Barruso Barés[487], ou d'une « répression extraterritoriale », selon Jordi Guixé[488], la lutte par les armes des franquistes à l'extérieur de frontière espagnole a déjà été décrite par l'historiographie. En France, les franquistes organisent de nombreuses actions de sabotage du matériel républicain, quand ils n'ont pas simplement essayé de subtiliser des navires civils ou militaires[489]. Entre décembre 1936 et juin 1937, ces derniers organisent plusieurs attentats avec l'aide de militants français d'extrême droite et du vice-consul italien à Port-Vendres. Les cibles offrent un reflet déformé de la mobilisation antifasciste du Sud de la France : le consulat espagnol de Perpignan, la camionnette d'un militant d'extrême gauche compromis dans de la contrebande et, surtout, des navires et des wagons de marchandises sont visés, dans les Pyrénées-Orientales, à Marseille et dans d'autres localités du Midi[490]. Les autorités françaises mettent du temps à réprimer le phénomène. Informées rapidement de l'installation de réseaux d'espionnages franquistes, il se peut qu'elles soient restées passives afin d'exercer une forme de contrôle sur les flux d'armements[491]. C'est l'échec d'une opération audacieuse qui met un coup d'arrêt aux activités secrètes des « nationaux ». En septembre 1937, le commandant Julián Troncoso tente en vain de s'emparer du sous-marin républicain C2, stationné à Brest, avec l'aide de militants du PSF[492]. L'infiltration de la mission par deux agents du *Servicio de Información y de Coordinación* de la CNT précipite l'échec de la mission. Sur le coup, les

[484] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 177.
[485] *Il Giornale d'Italia* publie par exemple une série d'articles au mois d'avril 1937 à l'initiative de Virginio Gayda. Voir les échanges entre l'ambassade de France en Italie et le ministère des Affaires étrangères. CADC, 86CPCOM/146.
[486] Avant les campagnes du printemps 1938, les franquistes multiplient aussi les articles durant l'été 1937, lorsque le contrôle français diminue : P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 137.
[487] *Ibid.*, p. 13.
[488] J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 13.
[489] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 231 et suiv. ; P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 114 et suiv. ; D. Navarro Bonilla, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain », art. cit., p. 231 ; J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 19-20 et p. 43-44 ; P. Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso. Terrorismo y espionaje en Francia durante la Guerra Civil Española », art. cit., p. 11 et suiv.
[490] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 138-139 ; Pierre Salmon, « Une politisation du renseignement : les services de surveillance français face aux attentats franquistes (1936-1937) », *Conceφtos*, 21 décembre 2020, nº 1, p. 213-214.
[491] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 48.
[492] P. Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso. Terrorismo y espionaje en Francia durante la Guerra Civil Española », art. cit., p. 13-14.

militants d'extrême droite perdent un de leurs hommes. L'arrestation du chef de la *Comandancia Militar* d'Irun sur ordre de Marx Dormoy provoque ensuite un incident diplomatique majeur[493]. Les conséquences sont lourdes pour les réseaux d'espionnage franquistes. Jean Herbette, qui s'est personnellement impliqué pour empêcher la répression de Julián Troncoso, est débarqué[494]. À partir du mois de novembre, les services de renseignement du camp « national » se retrouvent désarticulés par les expulsions ou les interdictions de séjour prononcées à l'encontre de leurs membres[495]. Ces mesures restent néanmoins assez limitées, puisque certains agents sont autorisés à vivre en France s'ils arrêtent leurs activités, quand d'autres ont seulement obligation de s'installer au nord de la Loire[496]. Il semble que les individus jugés « dangereux d'un point de vue national » soient les seuls à être fermement réprimés ; la définition a des contours suffisamment larges pour protéger les personnes jugées « francophiles », ce qui reste assez vague[497]. À la suite à cet épisode, les services franquistes passent sous le contrôle direct de l'administration militaire, qui centralise les opérations à Burgos, où siège le gouvernement franquiste[498]. En octobre 1937, la police spéciale de Marseille est avertie que les agents du général Franco ont reçu l'ordre « de façon impérative de ne se livrer à aucun coup ni action d'aucune sorte sur les navires gouvernementaux et dépôts de munitions destinés à l'Espagne gouvernementale se situant [en France][499] ». Très coûteuses en termes d'image, les épreuves de force contre le matériel républicain et certains de ses agents localisés en France n'ont pas permis d'obtenir de résultats tangibles. Pour le régime « national », qui multiplie à cette époque les efforts diplomatiques en vue de sa reconnaissance, il importe de privilégier la lettre à la bombe[500].

Si les franquistes arrêtent les attaques matérielles en Hexagone, ils n'abandonnent pas totalement l'usage de la force. Le virage opéré semble cependant bien correspondre à une lutte plus régulière dans les modes d'action. Il s'agit de bombarder les points névralgiques du trafic en Espagne qui, s'ils sont touchés, peuvent paralyser l'approvisionnement du camp républicain. La recette n'est pas nouvelle, puisqu'elle était par exemple employée lors du bombardement de

[493] *Ibid.*, p. 14-15.
[494] Y. Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960)*, *op. cit.*, p. 303-308 ; P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 140.
[495] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 141-144.
[496] *Ibid.*, p. 142 ; J. Guixé i Coromines, *La república perseguida*, *op. cit.*, p. 64.
[497] P. Salmon, « Une politisation du renseignement », art. cit., p. 215 et suiv.
[498] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 125-127.
[499] La source de l'information est jugée « absolument sûre », il s'agit sûrement de militants locaux d'extrême droite. Lettre du commissaire divisionnaire, chef des services de police spéciale de Marseille, adressée au préfet des Bouches-du-Rhône, le 12 octobre 1937. APP, BA 1663.
[500] P. Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje*, *op. cit.*, p. 127.

la ville frontalière de Port-Bou, en Espagne républicaine, en décembre 1936[501]. En novembre 1937, les autorités franquistes cherchent à agir contre des flux de matériel ayant fortement augmenté, depuis quelques semaines. Les services franquistes réalisent à ce moment plusieurs évaluations des points sensibles à détruire pour mettre fin au trafic[502]. C'est ainsi que les infrastructures ferroviaires de Puigcerdà font l'objet d'un regain d'intérêt. Les services de l'Espagne « nationale » établissent plusieurs plans afin de couper l'approvisionnement républicain. Ci-après, un croquis du 17 novembre 1937 représente une illustration des objectifs que le *Servicio de Investigación Militar* de Franco compte atteindre (l'image et un croquis similaire sont reproduits en annexes, p. 691) :



Image 4 : Mentions cartographiques pour le bombardement de Puigcerdà – annexe au rapport du SIM d'Irun, le 17 novembre 1937 (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 2940,10 »)

Le 15 janvier, un article du journal *L'Éclair* mentionne le stationnement de 100 wagons de matériel de guerre à La Tour de Carol. L'information attire l'attention des renseignements franquistes : d'après eux, « il conviendrait de bombarder d'urgence la gare de Puigcerdà et la voie ferrée à l'entrée du village de Ribas, direction Barcelone[503] ». Cinq jours plus tard, les services « nationaux » sont avertis par un informateur français que la gare de Puigcerdà est exposée aux attaques aériennes ; à proximité, les éclairages tricolores de Bourg-Madame et les

[501] Cet événement a lieu le 16 décembre, des bombes atteignent la voie ferrée ; les avions se dirigent ensuite sur la Culera, un village frontalier, qu'ils bombardent. Note de renseignement de l'EMA, le 17 décembre 1936. SHD, GR 7N² 2598, dossier 2.
[502] Rapport du *Servicio de Investigación Militar* du 17 novembre 1937. AGMAV, 2949,10.
[503] (n.t.) : « Sería conveniente el urgente bombardeo de la Estacion de Puigcerdá y férrea a la entrada del pueblo de RIBAS, dirección Barcelona ». Note du SIPM, le 15 janvier 1938. AGMAV, 2880,17.

lumières du pont international peuvent « servir de magnifique référence » pour le bombardement[504]. Le 23, les avions franquistes lancent l'assaut. Dans l'immédiat, les premières bombes provoquent l'exode de presque un millier d'Espagnols en France[505]. Les voies ferrées détruites, presque 250 wagons de matériel de guerre se retrouvent bloqués au nord des Pyrénées[506]. Quelques jours plus tard, le trafic reste « complètement paralysé » alors que 500 à 800 wagons se font encore attendre[507]. Il faut apparemment 10 jours pour que Julien Cruzel, le transitaire affecté aux opérations, réussisse à obtenir le déblocage des 250 wagons encore situés en France. Grâce à l'aide du préfet Raoul Didkowski et contre l'avis du directeur des douanes local, il serait parvenu à convaincre le ministre de l'Intérieur de la nécessité des opérations[508]. Les bombes font aussi trembler les murs des ministères, puisque l'événement aurait provoqué la fermeture temporaire de la frontière sur décision de Camille Chautemps, en janvier 1938, alors qu'il venait d'arriver à la tête du nouveau gouvernement[509]. Le bombardement crée aussi une certaine émotion chez le personnel des compagnies ferroviaires françaises, qui se montre ensuite réticent à expédier du matériel en territoire espagnol[510]. Ironie de l'histoire, le journal *L'Éclair*, qui avait médiatisé les passages d'armes, écrit :

> « Nous savons aussi que le gouvernement de Franco connaît ce trafic et qu'il est disposé à bombarder la gare de Puigcerdà et les lignes, en Cerdagne, dès que le convoi pénétrera en territoire espagnol.
>
> Nous sommes ainsi prévenus. On saura ainsi, s'ils se produisent, qui doit supporter la responsabilité des bombardements aériens[511]. »

Dans un contexte de très grande couverture des attaques aériennes, cette mise en garde a sans nul doute eu un certain effet sur les habitants locaux. En connaissance de cause, les franquistes tiennent à en appuyer sur ce levier :

> « La population de Puigcerdà ne vit pas tranquille en pensant à un nouveau bombardement. On calcule que cette semaine, 600 wagons de matériel de guerre sont passés par La Tour de Carol. Il est nécessaire de répéter l'opération de bombardement[512] ».

---

[504] (n.t.) : « servir de magnifica referencia ». Note d'information du SIFNE, le 20 janvier 1938. AGMAV, 2897,26.
[505] Rapport du préfet des Pyrénées-Orientales adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN, cabinet du directeur général), le 24 janvier 1938. SHD, GR 7N² 2603, dossier 1.
[506] Lettre du ministre des Affaires étrangères républicain adressée à Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, le 25 janvier 1938. AFIP, 1503.
[507] (n.t.) : « se encuentra completamente paralizado el tráfico ». Note d'information du SIPM, le 29 janvier 1938. AGMAV, 2898,5.
[508] Raoul Didkowski l'aide dans ses démarches. Lettre de Julien Cruzel adressée à Marcelino Pascua, ambassadeur d'Espagne, le 2 décembre 1938. AGA, c. 11 208, exp. 7 551.
[509] Télégramme du ministère (républicain) des Affaires étrangères adressé au ministère de la Défense nationale, le 25 janvier 1938. AFIP, 2211.
[510] Rapport du SIPM, le 3 février 1938. AGMAV, 2898,5.
[511] « Nous sommes avertis », *L'Éclair*, le 3 février 1938. Copie citée dans : AGMAV, 2898,5.
[512] (n.t.) : « La población de Puigcerdà no vive tranquila al pensar en un nuevo bombardeo. - Se calcula que esta semana han pasado por Latour de Carol unos 600 vagones de material de guerra. Es necesario repetir la operación de bombardeo ». Information du SIPM, le 10 février 1938. AGMAV, 2898,5.

Dans les mois qui suivent, les forces « nationales » continuent effectivement dans cette voie. À la fin du mois de janvier, le responsable du SIFNE José Bertrán y Musitu se félicite des effets de cette stratégie. Il attire l'attention de José Ungría, le chef du renseignement militaire, sur le fait que « les bombardements ont de grands effets matériels et moraux quand les gens s'aperçoivent qu'on vise des objectifs militaires[513] ». Il demande à ne plus viser les civils, notamment à Barcelone, mais ne semble guère avoir été écouté. Dans les mois qui suivent, les attaques stratégiques sont poursuivies. Durant le printemps, la multiplication des raids sur les villes frontières des Pyrénées débouche sur une campagne de presse contre le trafic d'armes des républicains, que la droite juge responsable des attaques[514]. En parallèle, les franquistes continuent leurs assauts contre le fret maritime. En juin 1938, un rapport relate qu'un bombardement a provoqué une mutinerie à bord de l'*Artois*, un vapeur français arrivé à Alicante[515]. Les dangers qui pèsent sur la circulation des armes gênent le recrutement de marins et font à cette occasion augmenter le prix des assurances de près de 15 %. Pour cette raison, les services de Franco veulent « continuer les actions aériennes qui sont la cause de toutes ces perturbations[516] ». Les mois passant, la perte de territoires par les républicains accroît la pression sur la circulation des armes. En octobre 1938, les services franquistes tiennent à « attaquer avec insistance » les ports de Rosas et de la Selva, en plus d'y installer des mines, afin de gêner tout approvisionnement en matériel de guerre[517]. C'est dire si la tension se fait forte à l'encontre du transport maritime.

C. Le montage d'un système de transport

Sous le contrôle plus ou moins lâche de l'État républicain et de ses partisans, des compagnies maritimes, des transitaires et des transporteurs font circuler le matériel de guerre. Une revue de ce système permet d'insister sur les motivations politiques et économiques de ces acteurs essentiels du trafic.

1) La question de la flotte

Les républicains espagnols soulignent régulièrement les difficultés propres au transport de matériel de guerre. Dans son rapport sur le fonctionnement de la *Comisión de Compras*, en

[513] (n.t.) : « Los bombardeos cuando la gente se apercibe de que persiguen objetivos militares, son de grandes efectos materiales y morales ». Lettre de José Bertrán y Musitu, du SIFNE, adressée au lieutenant-colonel José Ungría, du SIPM, le 31 janvier 1938. AGMAV, 2897,26.
[514] D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 306.
[515] Rapport du SIPM, le 28 juin 1938. AGA, R 1047, exp. 45.
[516] (n.t.) : « continuar las acciones aéreas que son la causa de todas estas perturbaciones ». Rapport du SIPM, le 28 juin 1938. AGA, R 1047, exp. 45.
[517] (n.t.) : « atacar con insistencia ». Rapport du ministère (franquiste) des Affaires étrangères (service national de politique et des traités), le 5 octobre 1938. AGA, R 1061, exp. 14.

décembre 1936, l'ambassadeur Luis Araquistáin fait référence aux complications pour affréter des navires et trouver des équipages de confiance[518]. Près d'un an plus tard, Indalecio Prieto précise que le plus difficile n'est pas d'acquérir des armes, mais de trouver des « procédés pour les sortir du pays producteur et les déplacer en Espagne, aspect le plus complexe du problème[519] ». Outre les obstacles posés par les administrations locales, les républicains souffrent également de détournements et destructions de marchandise qui, grâce à la connivence de membres d'équipage, se multiplient durant les premiers mois du conflit[520]. À tous égards, il faut du temps pour que le *Frente Popular* dispose d'un système d'achat et de transport similaire à celui dont bénéficient les insurgés militaires, aidés par l'Allemagne et l'Italie[521].

Nous ne reviendrons pas en détail sur les techniques de navigation qui permettent d'éviter la saisie ou le sabordage du matériel. De nombreuses études ont déjà décrit les changements de pavillon ou de nom de navires, les itinéraires empruntés et le recrutement des équipages[522]. Pour éviter les détournements, des subrécargues – souvent communistes – sont chargés de surveiller les opérations jusqu'à l'arrivée du navire à bon port[523]. Dans le cadre de l'Opération X, les autorités soviétiques multiplient les précautions qui, finalement, évitent les pertes de chargements après leur départ de Russie[524]. Parce qu'aucun *igrek* n'est coulé avec des armes, Daniel Kowalsky estime que

> « en comparaison avec les multiples échecs fracassants qui ont caractérisé une bonne partie de l'aide soviétique à la République, sans parler des insidieuses campagnes réalisées par Staline sur le front

[518] Rapport « sobre el origen, constitución, funcionamiento y disolución de la Comisión de Compras en París », en décembre 1936 (AFIP, 2205). Ce rapport auquel nous faisons plusieurs fois allusion, est reproduit en annexes. Le passage est aussi cité : Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 109.

[519] (n.t.) : « hacen falta también procedimientos para sacarlas del país productor y trasladarlas a España, aspecto del problema el más complejo de todos ». Lettre d'Indalecio Prieto adressée à Manuel de Irujo, ministre de la Justice, le 11 novembre 1937 (AFIP, 2205). Indalecio Prieto écrit à propos d'acquisitions effectuées par des délégués basques à propos desquels Manuel de Irujo a été sollicité.

[520] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 53-57 et 72-85 ; G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 192-201 (chap. 26).

[521] Parallèlement à l'aide italienne, qui est organisée par les instances fascistes, le camp du général Franco reçoit un soutien matériel par le biais de la HISMA, une société-écran qui, à l'aide de nombreuses filiales, organise les achats puis les envois : Bartolomé Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, p. 139-140 ; Christian Leitz, « La intervención de la Alemania nazi en la guerra civil española y la fundación de la HISMA/ROWAK » dans Paul Preston et Enrique Moradiellos García (éds.), *La República asediada: hostilidad internacional y conflictos internos durante la Guerra Civil*, Barcelone, Ediciones Península, 1999, p. 71-100.

[522] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 374 et suiv. ; D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 52-88 (chap. II) et 116-187 (chap. IV et V) ; Sarah Elizabeth Inglis, *Danza de la Muerte: Greek Arms Dealing in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Thèse, Simon Frazer University, Burnaby, 2014, p. 61-62.

[523] Le procédé est plusieurs fois décrit dans l'enquête de Dominique-Antoine Grisoni et de Gilles Hertzog. Voir par exemple : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 72 et suiv.

[524] D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 200-210 ; Y. Rybalkin, *Stalin y España*, *op. cit.*, p. 61 et suiv.

> domestique, le transport d'armements à destination de l'Espagne doit être considéré comme un succès de premier plan[525]. »

Hors du canal d'approvisionnement russe, les captures de navires par les franquistes tendent à baisser, à partir de 1938, ce qui est peut-être la preuve d'un perfectionnement certes tardif, mais tangible, des moyens de transport républicains[526]. Outre l'abandon des envois par la mer Noire, le recours plus important au cabotage sur les côtes méditerranéennes peut sûrement l'expliquer. Depuis la fin de l'année 1937, les républicains multiplient les livraisons par petits lots de marchandises sur des vapeurs ou des voiliers à moteur qui, de nuit et sans radio, peuvent longer les côtes jusqu'aux eaux espagnoles, où ils sont escortés par des navires rapides. Les ports de Marseille, Sète et La Nouvelle servent ainsi de base d'envois aux expéditions. En mars 1938, le consul espagnol de Port-Vendres se montre tellement satisfait du procédé qu'il propose de le généraliser[527]. Le système, qui se rapproche de la pure contrebande, témoigne que le recours aux opérations totalement illégales est envisagé lorsque cela est nécessaire, du moins partiellement. Cela ne semble cependant pas possible sans le concours des autorités françaises, ou d'une partie de celles-ci, et se limite apparemment à la sortie du matériel.

Pour effectuer les envois, les républicains se reposent sur des compagnies de transport maritime. Si la Seconde République réquisitionne des navires, des compagnies privées sont également sollicitées alors que d'autres sont fondées à l'occasion. Trop réduite pour prendre part aux opérations, la flotte du *Frente Popular* représente aussi une cible facile pour ses ennemis. Pour cette raison, l'acheminement des armes repose sur la logique de « décharge » qui consiste, comme pour la contrebande, à confier certaines démarches à des agents tiers, qui agissent hors des institutions[528]. Contrairement à ce qu'a pu affirmer le communiste Giulio Ceretti à propos de la société France Navigation, qu'il dirigeait, cette dernière ne constituait pas « le seul lien vivant et commercial entre le monde et l'Espagne du Front populaire envahie par les fascistes[529] ». Parmi les compagnies, la Stanhope SS Cie et la Mid Atlantic, tous deux Anglaises, se détachent particulièrement[530]. La première est fondée en 1934 par Jack Billmeir, un modeste courtier, et ne

[525] (n.t.) : « en comparación con los múltiples fracasos estrepitosos que caracterizaron a buena parte de la ayuda soviética a la República, por no hablar de las insidiosas campañas realizadas por Stalin en el frente doméstico, el transporte de armamento con destino a España debe ser considerado un logro destacado ». D. Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española*, *op. cit.*, p. 210.
[526] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 380.
[527] Lettre du consul d'Espagne de Port-Vendres adressée à l'ambassadeur à Paris, le 25 mai 1938. AGA, c. 11 052, exp. 6 956.
[528] Nous renvoyons le lecteur au chapitre 2 et, pour cette notion, aux recherches de Béatrice Hibou : Béatrice Hibou, « La "décharge", nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, 1999, vol. 73, n° 1, p. 6-15.
[529] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 177.
[530] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 278-283 et p. 368 et suiv.

compte au départ que de deux vieilles unités[531]. Dès le début de la guerre civile, elle est utilisée pour couvrir l'acquisition et l'affrètement de navires pour le compte des républicains, raison pour laquelle ses activités grossissent très rapidement[532]. La Stanhope possède en effet 19 vapeurs, en juin 1938[533], puis 37, à la fin du conflit[534] ; ils servent à des missions clandestines ainsi qu'au transport régulier de marchandises. Son directeur se plaint de la concurrence de la Mid Atlantic qui, fondée en juin 1937, centralise dorénavant les opérations effectuées en Grande-Bretagne[535]. Cette dernière est considérée par les franquistes comme une « société étatique ou paraétatique » créée de toutes pièces par le gouvernement républicain[536]. Nous disposons de peu de documents pour corroborer cette assertion, si ce n'est un décret du 28 juin 1937 qui, selon toute vraisemblance, charge la société de l'administration de navires espagnols[537]. L'ambassade parisienne s'étonne cependant qu'il « n'existe pas de dispositions légales sur la constitution et la fonction de cette société[538] ». Un exemple assez singulier reste celui de la flotte constituée par certains responsables des Poudreries et Cartoucheries Helléniques d'Athènes. Des rapports franquistes font allusion aux navires possédés par Podromos Bodosakis, le dirigeant de l'usine, les frères Yanoulatou, des intimes de ce dernier, ou par la société Theofanidis, qui appartient à Socrate Theophangès[539]. Ainsi, les intermédiaires grecs se chargent à la fois de la vente, de la production et du transport des armes. C'est tout à fait singulier.

2) La compagnie France Navigation

Le cas de France Navigation pose aussi question. Dès sa fondation officielle, le 15 avril 1937, la provenance des fonds fait l'objet de spéculations. En raison de la nature de ses activités, la presse d'extrême droite française présente rapidement la société comme une organisation des « Soviets »[540]. Cette information est reprise par les services de renseignement franquistes, qui

---

[531] *Ibid.*, p. 278.
[532] Rapport duc d'Albe, Jacobo Fitz-James Stuart y Falcó, de l'agence diplomatique de l'Espagne « nationale » en Grande-Bretagne, adressé à son ministre de tutelle, le 5 avril 1938. AGA, R 1047, exp. 54.
[533] Note d'un informateur franquiste à Anvers, le 1er juin 1938. AGA, R 1047, exp. 18.
[534] R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 278.
[535] Lettre de Jack Billmeir adressé à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, le 9 novembre 1937. AGA, c. 11 066, exp. 6 059.
[536] (n.t.) : « estatal o paraestatal ». Retranscription de la conversation téléphonique de Vicente Taberna y Latasa, attaché commercial à l'ambassade de Londres, avec le capitaine Junco (*sic*), le 29 mars 1939. AGA, R 1047, exp. 52.
[537] Un rapport évoque ce décret publié à la *Gaceta*, l'équivalent du *Journal Officiel* français. Note sans date ni auteur sur la « Mid Atlantic Shipping Cie Ltd », ambassade d'Espagne à Paris. AGA, c. 11 066, exp. 6 059.
[538] (n.t.) : « No existen disposiciones legales sobre la constitución y funciones de esta sociedad ».
[539] 25 navires sont listés en octobre 1937, ils sont sûrement encore plus nombreux par la suite. Rapport du ministère des Affaires étrangères franquistes (service national de politique et des traités), 1938 (AGA, R 1047, exp. 54) ; rapport de la représentation du gouvernement franquiste à Athènes, le 4 octobre 1937 (AGA, R 1047, exp. 57). Cette question est abordée tout au long de la thèse de Sarah Elizabeth Inglis : S.E. Inglis, *Danza de la Muerte*, *op. cit.*
[540] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 60-61.

considèrent qu'une partie du capital est d'origine soviétique[541]. Peu après le conflit, Eric Ericsson, un capitaine suédois ayant servi la compagnie, évoque des achats de navires par « des agents de la IIIe Internationale » pour une entreprise qui, selon lui, en relève totalement[542]. Un rapport du ministère de la Marine fait référence à des ressources provenant « soit du gouvernement des Soviets, soit des fonds de Secours rouge international, soit de la CGT, soit d'un parti politique d'extrême gauche[543] ». Jean Herbette, l'ambassadeur français en Espagne, mentionne cependant des achats de navires « par le gouvernement [républicain] de Valence grâce aux avoirs de la Banque d'Espagne ou à d'autres opérations[544] ». Il se peut que la vérité se situe entre les deux. Giulio Ceretti se réfère à un emprunt auprès du journal communiste *L'Humanité* et d'Alfred Costes, de la Fédération des Métaux[545]. D'après lui, le crédit aurait ensuite été remboursé grâce à l'ambassade républicaine à Paris qui, en payant le fret et l'assurance des vapeurs, permettait à la compagnie de réaliser d'énormes économies. Ainsi, les membres du PCF pouvaient acheter un nouveau navire tous les trois voyages[546].

Dirigée par des communistes, fondée grâce aux ressources républicaines, la compagnie semble répondre aux ordres du Komintern. Si rien ne permet de l'affirmer avec certitude, c'est cependant la thèse défendue par Gaston Cusin et Giulio Ceretti[547]. Carlos Serrano précise que ce dernier tente d'ailleurs de mettre le capital de l'entreprise à disposition de l'appareil clandestin, en août 1939, lorsque le PCF fait l'objet d'une répression en Hexagone[548]. D'après lui, cela serait une preuve que des connexions existent avec l'IC, mais « c'est la direction communiste française qui, en dernier ressort, était la responsable [de la compagnie][549] ».

L'origine soviétique des fonds semble néanmoins très peu probable. Si un rapport évoque des capitaux du gouvernement russe pour l'achat de deux vapeurs, en avril 1938, il s'agit peut-être d'une erreur ou, à défaut, d'une opération qui a bien existé, mais qui reste

[541] Rapport de renseignement sur les « personnes en entités impliquées dans le trafic d'armes avec les rouges », producteur inconnu (sûrement le SIPM), sans date. AGA, R 1048, exp. 3.
[542] Cette information est publiée dans un ouvrage où le capitaine raconte ses aventures (*Lola*, chez Wahlström & Widstrand, en 1939). Rapport du ministre de France à Stockholm adressé au ministre des Affaires étrangères, le 24 octobre 1939. ANF, BB/18/3202, dossier 1491 A39.
[543] Rapport « France Navigation », tamponné par la SCR mais probablement produit par le ministère de la Marine, sans date (SHD, GR 7N^2 2105, dossier 31). D'après Gilles Hertoz et Dominique-Antoine Grisoni, le rapport a probablement été écrit sur demande d'armateurs qui, en raison du succès économique de la société, se sont montrés très inquiets : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 418 et p. 422.
[544] Télégramme de Jean Herbette adressé au Quai d'Orsay, le 8 juillet 1937. CADN, 396PO/B 557 1D^2.
[545] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 175. Voir aussi : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 49-50.
[546] Au sein de l'ambassade, c'est José Calviño qui donne son accord : G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 175-176.
[547] Cités : C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 104-105.
[548] *Ibid.*, p. 105-106.
[549] *Ibid.*

exceptionnelle[550]. Le paiement des navires par des entités russes, la BCEN notamment, s'explique plutôt par le transfert de l'or madrilène à Moscou, qui sert de couverture aux acquisitions de toutes natures en Europe. En outre, Carlos Serrano précise que, lorsque la compagnie fait l'objet d'une perquisition, en 1939, les documents mis sous scellés ne permettent pas d'établir de lien entre le PCF, qui administre la société, et l'URSS, qu'on soupçonne d'être la commanditaire des opérations[551]. À ce moment, le procureur général à Paris regrette de ne pas pouvoir copier les documents saisis (il manque de dactylographes), mais il indique que leur examen sommaire révèle l'existence de plusieurs tiers résidants à l'étranger[552]. Cela confirme en partie les propos de l'administrateur délégué de la compagnie, Joseph Fritsch, qui déclare en marge de l'appareillage d'un navire que « ce n'est pas d'URSS que viennent [leurs] capitaux, mais d'Angleterre et de Hollande[553] ».

Une archéologie de la société permet de mieux comprendre les enjeux propres à sa fondation. L'ouvrage sur *Les brigades de la mer* présente l'entreprise comme la pièce manquante d'un puzzle qui accorde aux Soviétiques le monopole de l'approvisionnement en armes des républicains espagnols[554]. Cette hypothèse ne semble pas crédible. Certes, la compagnie présente la particularité d'être tenue exclusivement par des communistes, ce qui peut effectivement faire penser à un rattachement avec l'Internationale[555]. Néanmoins, nous avons vu que le monopole des fournitures par l'IC n'a rien d'absolu dans la pratique. En outre, les auteurs de cette enquête évoquent le besoin de disposer d'une institution non soviétique pour transporter les armes achetées hors d'URSS, au moins en façade, mais d'autres compagnies sont fondées selon les mêmes conditions et avec le même objectif. D'après Giulio Ceretti, l'idée de créer France Navigation revient à Juan Negrín qui, ministre des Finances, souhaitait sécuriser les fournitures de matériel[556]. En poste à l'ambassade parisienne, Luis Araquistáin semble aussi avoir défendu un projet semblable[557]. Francisco Matz, le chef de la commission d'achats, abonde dans le même sens lorsqu'il précise, le 5 avril :

> « Pour la mer, il existe une organisation du Parti communiste qui dispose de navires et de dotations, M. [Alejandro] Otero [du Commissariat des armements] a ainsi été chargé d'intervenir dans cette affaire

[550] Note confidentielle de la direction du service « national » de sécurité, le 5 avril 1938. AGA, R 1047, exp. 44.
[551] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 102.
[552] La documentation représente environ 10 000 feuilles, soit 200 heures de travail ; les archives sont ensuite restituées à la BCEN. Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Paris adressé au garde des Sceaux, le 25 août 1939. ANF, BB/18/3202, dossier 1491 A39.
[553] Notice sur la compagnie France Navigation, producteur inconnu (sûrement la SCR), le 4 juillet 1938. SHD, GR 7N² 2650, dossier 13.
[554] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 59.
[555] *Ibid.*, p. 61 et suiv. ; G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 98 et suiv.
[556] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 119.
[557] B. Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, *op. cit.*, p. 140.

> pour qu'ils prennent en charge la totalité de nos transports, pour lesquels ils s'entendront directement avec lui[558]. »

Le délégué républicain fait sûrement référence aux navires achetés par l'ambassade espagnole et qui, après la dissolution de la *Comisión de Compras*, sont laissés à la disposition de la société Hunzedal, de Daniel Wolf. Ce dernier les cède ensuite à France Navigation peu après sa fondation[559]. En octobre 1936, Daniel Wolf avait reçu près de 2 millions de francs de l'ambassade parisienne pour acheter un vapeur, le *Rambon*[560]. Celui-ci est le premier d'une compagnie néerlandaise, la SA Rambon qui, fondée durant l'automne 1936, change ensuite de nom pour la *Nederlansche Bevrachtingskantoor*. Cette petite flotte sert au transport de matériel acheté par l'ambassade espagnole par l'intermédiaire de Daniel Wolf ou d'autres agents[561]. D'après le journal néerlandais *Telegraaf*,

> « tous les fils se réunissent à Paris. C'est là qu'un Comité français, qui agit avec la plus extrême prudence et ne se découvre jamais, dirige l'approvisionnement et l'armement des troupes gouvernementales. Il dispose du puissant appui des syndicats français et de la Fédération Internationale des Syndicats, qui a, comme on sait, ses ramifications en Hollande et dont les représentants prêtent leur appui en cas de difficultés.
>
> C'est le comité français qui a eu l'idée d'acheter des navires à son compte et de la faire naviguer sur les ports espagnols. Cela revient beaucoup moins cher que d'affréter des bateaux[562]. »

L'appui de la Fédération *internationale des syndicats* se rapporte certainement à la FSI (la Fédération *syndicale internationale*), aussi connue sous le nom de l'Internationale d'Amsterdam. L'organisation n'est pas communiste, mais socialiste, car elle a des liens forts avec l'Internationale Ouvrière socialiste (IOS). Le comité français se rapporte à la commission d'achats qui, pour la distribution des marchandises, sollicite certains membres du PCF, mais il est impossible d'en avoir la certitude. Ces derniers sont en tout cas impliqués dans le transport d'armes avant puis après la fondation de France Navigation. Georges Fauveau embarque par exemple sur le *Sarkani*, en janvier 1937[563] ; quelques mois plus tard, il fait partie de l'équipage

[558] (n.t.) : « Para lo del mar, existe una organización en el Partido Comunista que dispone de buques y dotaciones, por lo que se comisionó al Sr Otero para que fuese él mismo quien interviniera en este asunto que se encargaran totalmente de nuestros transportes, para lo que se entenderán directamente con él ». Rapport de Francisco Matz adressé à Indalecio Prieto, le 5 avril 1937. AFIP, 2205.
[559] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 50-55 et p. 59.
[560] Opérations réalisées le 22 octobre 1936, service des acquisitions spéciales de Paris (rapport du 10 décembre 1936). Archivo Juan Negrín Canaria (AJNC), 1 MES (Ministère des Affaires étrangères), « Servicio de adquisiciones especiales – informes »
[561] Les navires de la société sont l'*Adelaar*, le *Prina*, le *Dobesa*, le *Rambon*, le *Sarkani*, le *Warmond* et l'*Obor* (voir : R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 281). Sur les navires utilisés pour les opérations polonaises, voir : G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 260 et suiv.
[562] Traduction d'un article du *Telegraaf* daté du 6 mars 1936, transmis dans le rapport du ministre de France aux Pays-Bas adressé au ministre des Affaires étrangères, le 20 mars 1937. CADC, 86CPCOM/146.
[563] Rapport du ministre des Affaires étrangères adressé au ministre de l'Intérieur (Sûreté nationale ; direction générale des services de police administrative), le 19 janvier 1937. ANF, 19940496/36, dossier 769.

du *Lola*, de la compagnie communiste[564]. Entre-temps, le 10 mars, un arrêté royal avait rendu difficile sinon impossible d'utiliser des navires néerlandais pour le transport de marchandises prohibées en Espagne[565]. Il fallait donc employer d'autres pavillons, comme celui de la France ou de l'Angleterre.

Les différents régimes de propriété des navires laissent penser que ces sociétés sont liées, au moins en partie. La Stanhope vend ainsi plusieurs de ses vapeurs à Georgios Mavroléon, qui les cède ensuite aux dirigeants des Cartoucheries helléniques[566]. Le *Stanmore* est par exemple racheté trois jours après son arrivée à Sète, où il prend le nom de *Naukratoussa* ; son équipage est remplacé par 16 marins hellènes[567]. Ce même navire entre ensuite en possession de France Navigation[568]. Le flou qui persiste autour des statuts de cette entreprise semble d'ailleurs profiter à Daniel Wolf. En octobre 1939, la police française conclue qu'il était parvenu à « se rendre maître, par des moyens indirects » de la compagnie avec Elias Van Castricum, un aventurier notoire, le nommé Heesterman et Felix Pierot, un des plus grands courtiers de Rotterdam[569]. En mai 1942, il est désigné comme le véritable propriétaire des actifs de la compagnie par les forces d'occupation allemandes, qui le répriment en tant que « juif »[570]. Dans un contexte de défaite des forces républicaines, d'interdiction du parti communiste et de persécution antisémite, il est difficile d'établir qui se cache effectivement derrière France Navigation. Cependant, l'histoire des actifs de la société démontre l'existence d'un régime de propriété complexe, qui mélange des acteurs agissant principalement par motivation économique, tel Daniel Wolf, ou politique, comme les membres du PCF. Entre eux, l'ambassade républicaine semble constituer le trait d'union.

Au gré des différents transferts de propriété, le transport des armes est délégué aux armateurs les plus dignes de confiance. Pour le transport de matériel de guerre par la France, d'autres compagnies sont utilisées, mais France Navigation prend en charge la majorité des envois, à partir de l'année 1938. La Mid Atlantic, qui a absorbé une bonne partie du trafic, est

[564] Rapport de la légation franquiste de Bucarest, annexe n° 1 de la dépêche n° 222, le 28 juillet 1937. AGA, R 1048, exp. 28.
[565] Rapport du ministre de France aux Pays-Bas adressé au ministre des Affaires étrangères, le 2 avril 1937 à La Haye. CADN, 396PO/B 561, dossier 2/B^{bis}.
[566] Il en va ainsi pour le *Stanbrook*, qui prend le nom de *Neoptolemos* et le *Stancroft*, qui est baptisé *Polyfloisvios* ; tous passent sous pavillon grec. Rapport du commissaire spécial de Sète transmis par le ministre de l'Intérieur (DGSN) au ministère de la Guerre (2e Bureau – EMA ; SCR), le 15 juillet 1937. SHD, GR 7N^{2} 2132, dossier 4.
[567] Rapport du commissaire spécial de Sète adressé au commissaire divisionnaire chef des services de police spéciale, le 7 juillet 1937. SHD, GR 7N^{2} 2595, dossier 2.
[568] Le *Guilvinec* est l'ancien *Stanmore* : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 419.
[569] Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale de Marseille adressé à l'inspecteur général des services de police administrative, le 10 octobre 1939. ANF, BB/18/3202, dossier 1491 A39.
[570] Rapport du Militärbefehlshaber in Frankreich (MBF) adressé au ministère des Finances, le 20 mai 1942. ANF, F 37/38.

à ce moment suspectée d'avoir des contacts avec les franquistes, raison pour laquelle leurs services ne sont plus demandés pour un temps[571]. Pour Marcelino Pascua, en poste à l'ambassade espagnole à Moscou, les Soviétiques

> « n'enverront aucun nouveau chargement tant que la Mid Atlantic ne sera pas réorganisée, et en aucun cas sur des vapeurs qui ne seraient pas de compagnies anglaises ou françaises qui sont importantes et sérieuses et, de préférence, qui sont en relation avec leurs gouvernements respectifs[572]. »

En Hexagone, dans ce contexte, il ne fait guère de doute que France Navigation représente une solution idoine. Depuis plusieurs mois, Gaston Cusin était en étroit contact avec la compagnie[573].

Les activités de France Navigation sont séparées entre le fret régulier de marchandises et les envois d'armes. Dans le domaine du matériel de guerre, la société couvre un champ d'activités très divers. Elle est utilisée pour l'acheminement des armes en provenance de Russie, mais seulement à partir de décembre 1937[574]. Durant le printemps 1938, date d'arrivée massive des livraisons soviétiques en France, la société gagne en importance. En parallèle, elle sert pour sortir des équipements de Tchécoslovaquie ou de Pologne, à l'instar d'autres compagnies[575]. Dans ce cadre, l'ambassade la sollicite sur ordre du ministère des Affaires étrangères républicain, qui lui demande d'envoyer des navires sur certaines destinations[576]. Finalement, la compagnie se retrouve à l'intersection de nombreux fournisseurs, communistes ou non, qui ont comme point commun de servir l'Espagne républicaine. C'est, rappelons-le, l'activité de France Navigation, mais aussi celle de la Mid Atlantic et de la Stanhope.

La particularité de la compagnie France Navigation relève surtout de son fonctionnement militant. Gilles Hertzog et Dominique-Antoine Grisoni évoquent un « agrégat composite, complexe, ambigu, d'hommes aux sensibilités et aux histoires extrêmement différentes » pour qualifier le personnel de la société[577]. De la tête de la compagnie jusqu'aux marins recrutés sur les docks, tous semblent appartenir à la mouvance communiste[578]. Prendre part aux activités de l'entreprise a été perçu comme une expérience politique singulière. Les voyages en Russie soviétique ont certainement dû fasciner les marins qui, sur les navires de

[571] Lettre de Marcelino Pascua, ambassadeur à Moscou, adressé à Juan Negrín, président du onseil des ministres, le 30 mai 1938 à Barcelone. AHN, Marcelino Pascua, leg. 2, exp. 10.4.
[572] (n.t.) : « no enviarían ningún nuevo cargamento en tanto no estuviese reorganizada Mid Atlantic y en ningún nuevo caso en vapores que no fuesen de compañías inglesas o francesas, importantes y serias y preferiblemente que estuvieran en relaciones con sus Gobiernos respectivos ». *Ibid*.
[573] D'après son propre témoignage : D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 106.
[574] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 296-300.
[575] *Ibid.*, p. 160 et p. 261-277. Nous renvoyons également le lecteur aux annexes, p. 752 et suiv.
[576] Voir par exemple : Lettre de l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo adressée au directeur de France Navigation, le 1er octobre 1937. AGA, c. 11 066, exp. 6 509.
[577] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 70-71.
[578] Sur les recrutements de marins, voir par ex. : *Ibid.*, p. 65-66 ; C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 103.

France Navigation, se prêtent ainsi à un périple relativement rare, qui provoque émerveillement ou déception[579]. Il y a également le transport des armes, source d'expérience en soi pour les matelots, lorsqu'ils bravent le blocus franquiste ou deviennent les protagonistes d'épisodes plus anecdotiques, mais non moins mémorables. Il en va ainsi le 25 mai 1938, au moment où les membres du *Trégastel* chantent « l'Internationale » poings levés face à un navire de guerre tricolore : l'événement a sans doute une signification particulière lorsqu'on connaît l'attachement du parti communiste aux « mutineries de la mer Noire », un épisode durant lequel des matelots avaient refusé d'intervenir contre les bolchéviques, une fois ces derniers arrivés au pouvoir[580]. Invité à évoquer ses souvenirs sur le pont des vapeurs de France Navigation, un ancien membre de la société estime avoir vécu « l'aventure de la compagnie à la manière des pionniers[581] ». Au jour le jour, la vie de l'équipage est aussi organisée selon les idéaux socialistes, qui rejettent la hiérarchie « bourgeoise » au profit d'un fonctionnement plus horizontal[582]. Cela inquiète la marine française, qui craint une possible « soviétisation de la flotte marchande[583] ». Les salaires très élevés, l'absence de « discipline » et le recrutement d'éléments très politisés font croire à un étiolement plus généralisé :

> « Les compagnies armant des navires au Havre sont inquiètes car elles craignent que les hommes ayant servi un certain temps sur les navires de "France Navigation" et ayant reçu le "dressage communiste", ne soient ensuite volontairement dispersées pour noyauter les équipages des autres compagnies[584]. »

Les très fortes primes versées rappellent cependant que cela est loin d'arriver. Ces dernières aident à persuader car, chez les marins, certains refusent de prendre part aux opérations par conviction idéologique ou par crainte des attaques en mer. Dans un contexte d'alliance des communistes avec les forces antifascistes non révolutionnaires, la compagnie sert de refuge à des militants très avancés qui, à l'instar des brigadistes partis en Espagne, prônent un mode d'action direct contre le fascisme.

---

[579] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 117 et suiv.. Sur cette question, voir notamment : Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir? Voyages en Russie soviétique, 1919-1939*, Paris, Odile Jacob, 2002, 369 p. ; Brigitte Studer, « Le voyage en U.R.S.S. et son "retour" », *Le Mouvement Social*, 2003, vol. 205, nº 4, p. 3-8 ; Sophie Cœuré et Rachel Mazuy (éds.), *Cousu de fil rouge: voyages des intellectuels français en Union Soviétique: 150 documents inédits des archives russes*, Paris, CNRS éditions, 2012, 379 p. ; Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, CNRS éditions, 2017, p. 155-183 (chap. VIII).

[580] Matt Perry, « Les mutineries de la mer Noire : 1919 et les origines du Parti communiste français », *Le Mouvement Social*, 2020, n°272, nº 3, p. 109-128.

[581] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 151.

[582] *Ibid.*, p. 150-151.

[583] Souligné dans la source originale. Notice sur la compagnie France Navigation, producteur inconnu (sûrement la SCR), le 4 juillet 1938. SHD, GR 7N² 2650, dossier 13.

[584] Annexe sur les « conditions particulières des équipages de France Navigation », rattachée à la notice sur la compagnie France Navigation, producteur inconnu (sûrement la SCR), le 4 juillet 1938 (SHD, GR 7N² 2650, dossier 13). Sur les craintes des autres compagnies maritimes, voir notamment : A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 114-115.

3) De la cale au camion : les chevilles ouvrières du transport terrestre

Pour le débarquement des armes, les dockers sont des acteurs omniprésents mais très discrets, du moins dans les témoignages consultés. Certaines études ont mis en lumière leur rôle dans les mobilisations en faveur de l'Espagne républicaine, à Marseille ou Bordeaux ou pour la CGT en général[585]. Les débardeurs sont occasionnellement invités à boycotter des navires suspectés d'envoyer du matériel aux franquistes[586]. À cet égard, les archives locales permettent d'observer un phénomène épisodique qui repose parfois sur des soupçons infondés[587]. Compte tenu de leur très forte syndicalisation, leur solidarité relève presque d'une évidence, mais certains dockers refusent aussi de se prêter au déchargement des armes. C'est le cas à Honfleur, en juin 1937[588].

Une fois les armes débarquées, les républicains font appel à des agences de transit voire, dans le cas d'un transport terrestre, à des compagnies et des entrepôts spécialisés. Des études ont insisté sur le rôle de plusieurs sociétés, dont certaines sont dirigées par des militants communistes[589]. En avril 1937, les républicains espagnols évoquent une réunion avec Maurice Thorez qui débouche sur une prise en charge du transport routier par le parti communiste[590]. La presse d'extrême droite et les services franquistes font plusieurs fois référence au député Jacques Duclos pour les opérations de transport[591]. Certaines études font aussi mention de Maurice Siéger, un militant actif de Montreuil proche de Jacques Duclos[592], ainsi qu'à Alphonse Pelayo et René Legrand. Administrateur de la compagnie France Navigation, ce dernier est

[585] R. Mencherini, « 1938-1939 : le temps des crises. De la guerre d'Espagne à la déclaration de guerre », art. cit., p. 195 ; Bernard Lavallé et al., *« Car ce combat est aussi le nôtre » : Bordeaux, le Bordelais et la guerre d'Espagne*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2018, p. 145-146. Voir aussi : Morgan Poggioli, « La CGT et la guerre d'Espagne », *Cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale*, 2007, nº 102, p. 9.

[586] N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*, p. 49 et p. 56.

[587] Il en va ainsi pour les navires allemands que les ouvriers communistes refusent de décharger, en novembre 1938. L'épisode donne lieu à une menace d'intervention policière. Voir : Archives départementales de Gironde, 1 M 601.

[588] Le transitaire Freiche Prime doit verser des primes supplémentaires pour que le travail reprenne. Rapport du commissaire de police de Honfleur adressé au préfet du Calvados (cabinet), le 25 juin 1937. ANF, F^{7} 14680.

[589] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 109 ; C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 103 ; A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 125 ; André Balent, « Les réseaux clandestins d'aide à l'Espagne républicaine en Catalogne du Nord, passages de volontaires et d'armes (1936-1939) » dans *Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 41.

[590] Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 5 avril 1937. AFIP, 2205.

[591] L'information est reprise de deux articles du journal d'extrême droite *La Liberté* datés des 29 et 31 mai 1931. Rapport de renseignement sur les « personnes en entités impliquées dans le trafic d'armes avec les rouges », producteur inconnu (sûrement le SIPM), sans date (AGA, R 1048, exp. 3) ; rapport du SIPM, le 25 mai 1938 (AGMAV, 2898,1).

[592] Note de la préfecture de police, janvier 1942 (APP, 77 W 168/120 196). Il participe aussi à des expéditions de navires au début de l'année 1937 (Lettre du ministre de l'Intérieur (DGSN) adressée au préfet de police (cabinet), le 10 avril 1937 (APP, 1 W 1602/908 814).

également le commissaire d'une société de transport fondée en juin 1937 ; il est proche de plusieurs associations sportives affiliées au PCF, dont il est un militant, et est adhérant au Secours Rouge international (SRI)[593]. Quant à Alphonse Pelayo, c'est un militant d'origine espagnole qui, au début de la guerre civile, s'engage comme volontaire en Espagne, puis obtient un poste au Secours Populaire de Montreuil à son retour[594]. Il monte ensuite à bord d'un navire chargé d'armes, le *Salaca*, et étonne à ce propos le commissaire de police de Honfleur pour sa maîtrise « admirable » du français[595]. Il est surtout chargé de la coordination des envois routiers d'armes destinées aux républicains espagnols. Plombier-zingueur ou terrassier selon les sources, il se dit aussi artiste peintre. Sans travail au commencement du conflit espagnol, c'est un militant très actif du PCF et de la CGT-Unitaire, depuis 1922, une organisation syndicale qui avait attiré quelques anarchistes à ses débuts, qui rompt progressivement avec ces derniers, puis se réunifie avec la CGT, en 1936. Son rôle dans les grèves en 1934 et en 1936 semble lui avoir attiré un certain crédit au sein du Parti[596]. À partir de l'été 1936, il gagne rapidement en responsabilités, au point de devenir le chauffeur attitré de nombreux dirigeants communistes, dont André Marty, député français et inspecteur général des Brigades internationales[597]. Si son parcours surprend, il est représentatif du petit cercle de militants déterminés qui, de la cale au camion, exercent les activités clandestines d'aide à l'Espagne. Entre l'humanitaire, le trafic de matériel de guerre et le volontariat armé, son engagement semble assez protéiforme, mais il s'agit, comme nous l'avons déjà démontré, de formes de mobilisations internationales qui se confondent assez facilement, lorsqu'elles ne sont pas appelées à se compléter.

La plupart du matériel de guerre passe cependant en Espagne par l'intermédiaire de transitaires ferroviaires. Les communistes travaillent de préférence avec les mêmes sociétés : Freiche Prime (ou Freich Prim), pour tout le territoire français, ainsi que Lucien Domerc, à La Nouvelle[598]. À la différence du transport routier, une grande partie du fret semble échapper à leur contrôle. Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog signalent le rôle de l'entreprise

[593] Rapport du Directeur des renseignements généraux et des jeux adressé au préfet de police, le 10 novembre 1937 (APP, 1 W 859/37 187). Voir aussi : https://maitron.fr/spip.php?article89603, notice LEGRAND René, Émile par Jean-Pierre Besse, Daniel Grason, version mise en ligne le 6 octobre 2010, dernière modification le 23 avril 2020 [consulté le 2 juin 2021].
[594] Rapport de la préfecture de police, le 24 mars 1939. APP, 1 W 933/41 728.
[595] Rapport du commissaire de police de Honfleur adressé au préfet du Calvados (cabinet), le 24 juillet 1937. AFN, F^7 14680.
[596] Jean Jérôme, *La part des hommes : souvenirs d'un témoin*, Paris, Acropole, 1983, p. 239.
[597] Rapport de la préfecture de police, le 24 mars 1939 (APP, 1 W 933/41 728). Voir aussi : https://maitron.fr/spip.php?article10172, notice AQUILINO MIRANDA Fernandez. Pseudonyme : PELAYO Alphonse, dit aussi MIRANDA par René Lemarquis, Claude Pennetier, version mise en ligne le 10 octobre 2008, dernière modification le 14 mars 2021 [consulté le 2 juin 2021].
[598] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 109. Les fautes ont été corrigées.

marseillaise Ginesta, dont nous avons déjà parlé, et de la maison Lamarthonie, à Bordeaux, et des frères Léon et Édouard Aget, à Paris[599]. À cette occasion, ils oublient cependant Julien Cruzel, le maire socialiste de Cerbère, qui est considéré comme un membre très influent du Front populaire et un agent électoral des députés locaux[600]. En tant que transitaire, ses activités lui valent d'être interrogé dans le cadre du procès de Riom, en 1941, alors qu'il avait été démis de ses fonctions de maire quelques mois plus tôt[601]. Pendant la guerre civile, il réalise en effet de nombreux envois d'armes qui, d'après la Marine française, ne lui attirent aucun problème car les « relations qu'il entretient avec le préfet des Pyrénées-Orientales [Raoul Didkowski] l'ont toujours mis à l'abri des ennuis qu'il aurait pu avoir tant avec la police qu'avec l'administration des douanes[602] ». Il paraît également proche du Deuxième Bureau français, et notamment de son chef le général Louis Rivet, à qui il rend plusieurs fois visite en 1936[603]. Lorsque la CNT et la FAI contrôlent la ville frontalière de Port-Bou, Julien Cruzel forme un conseil informel avec plusieurs dirigeants anarchistes espagnols pour organiser les relations commerciales sur la frontière[604]. Décidément incontournable, il dit avoir obtenu le monopole des envois de la part de la Direction générale des douanes de Paris et se plaint à ce titre de l'organisation d'opérations hors de son contrôle, en décembre 1938[605]. Il présente cette décision comme une « grande injustice qui se prépare avec un grand ami de l'Espagne républicaine » qui agit seulement par idéal[606]. Pourtant, ses adversaires en politique comme dans les affaires insistent surtout sur sa vénalité.

4) Les petites affaires du transport d'armes

Risqué et mal vu des grandes sociétés, le transport de matériel de guerre est fortement rémunérateur pour celles qui s'y prêtent. D'après les franquistes, Ginesta réalise des bénéfices de plus de 40 millions de francs rien qu'en mars 1938, grâce aux 140 000 tonnes de marchandises que la société envoie depuis Marseille[607]. Quant à la compagnie France

[599] *Ibid.*
[600] Rapport du ministère de la Marine (2e Bureau), fin mars 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 3.
[601] Déposition de Julien Cruzel, commissaire en douane, le 24 février 1941 (ANF, Daladier, 496 AP/38). Voir aussi : https://maitron.fr/spip.php?article21178, notice CRUZEL Julien, Antoine, Émile par André Balent, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 12 septembre 2018 [consulté le 2 juin 2021].
[602] Rapport du ministère de la Marine (2e Bureau), fin mars 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 3.
[603] Le 3 et le 21 septembre, ainsi que le 2 octobre : L. Rivet, *Carnets du chef de services secrets, 1936-1944*, *op. cit.*, p. 67-74.
[604] Rapport du ministère de la Marine (2e Bureau), fin mars 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 3.
[605] Lettre de Julien Cruzel adressée à Marcelino Pascua, ambassadeur d'Espagne, le 2 décembre 1938. AGA, c. 11 208, exp. 7 551.
[606] (n.t.) : « la gran injusticia que se prepara con un gran amigo de la Espña Republicana ». *Ibid*.
[607] Rapport du quartier général du généralissime, État-major de la Marine (2e section), établi grâce à un rapport du SIPM, le 27 mars 1938 (AGA, R 1047, exp. 54) ; résumé des informations du mois sur le matériel reçu par les « rouges » par voie maritime et terrestre, avril 1938 (AGA, R 1047, exp. 1).

Navigation, sa réussite commerciale est telle qu'elle doit augmenter plusieurs fois son capital après l'acquisition de navires[608]. Outre le fret et l'assurance que les républicains payent, Giulio Ceretti fait aussi allusion à des primes non versées à la Lloyd's, qui se charge de l'assurance maritime[609]. Des sources font parfois mention de prix prohibitifs proposés par la compagnie. Selon les services franquistes, la Société Française d'Acconage, la filiale marseillaise de France Navigation, est accusée de surfacturer ses services « à titre de "ristournes" qui allaient directement dans la poche des dirigeants marseillais de la société[610] ». Si le siège semble apparemment vouloir y mettre fin, France Navigation est également soupçonnée de réaliser d'énormes bénéfices sur l'évacuation de réfugiés de la zone basque durant l'été 1937[611]. Des informations moins tendancieuses sont aussi fournies par le chef de la commission d'achats républicaine à Paris. Après un échange avec Émile Dutilleul et Giulio Ceretti pour faire sortir des marchandises de Marseille, ce dernier se montre surpris que le prix proposé par France Navigation pour amener des cargaisons jusqu'à Valence « soit énormément cher[612] ».

Les affaires espagnoles permettent de bâtir des fortunes personnelles en des temps très réduits. Modeste courtier au début du conflit, Jack Billmeir, le propriétaire de la Stanhope, devient l'« un des plus prestigieux affréteurs britanniques de l'après-guerre » grâce à sa participation dans le conflit[613]. En mars 1939, Léon Aget ne cache pas que les affaires qu'il a réalisées avec l'Espagne lui ont permis d'acheter un très bel appartement avenue Foch, à Paris[614]. En cause, il est question d'un lot de camions républicains récupéré à un prix dérisoire au moment où le camp du *Frente Popular* évacue la Catalogne[615]. Quant à Julien Cruzel, le maire de Cerbère, les affaires espagnoles lui permettent de renflouer rapidement une faillite qu'il avait contractée avant le conflit[616]. Les accusations d'enrichissement proviennent

[608] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 101.
[609] G. Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 176.
[610] (n.t.) : « en concepto de "ristourne" que iba directamente al bolsillo de los dirigentes marselleses de la France Navigation ». Rapport du SIPM, le 27 mai 1938. AGA, R 1047, exp. 44.
[611] Une source franquiste jugée « bonne » évoque un prix de 1 000 frs par tête versé par le gouvernement basque pour l'évacuation de réfugiés ; le navire *Ploubazlanec* de la compagnie travaillerait dans ces conditions. Note de renseignement du 2e Bureau (EMA – SCR), le 17 août 1937. SHD, GR 7N² 3026, dossier 3.
[612] (n.t.) : « es enormemente caro ». G. Ceretti se présente sous le nom de Dufour. Lettre de Francisco Matz adressée à Indalecio Prieto, le 14 septembre 1937. AFIP, 2205.
[613] (n.t.) : « uno de los más prestigiosos navieros británicos de la postguerra » : R. González Echegaray, *La marina mercante*, *op. cit.*, p. 278.
[614] Note de renseignement du 7 mars 1939 (EMA – 2e Bureau). SHD, GR 7N² 3022, dossier 1.
[615] Tout le matériel roulant non militaire entré depuis le 26 janvier 1939 et jusqu'au 22 février est cédé contre une somme de 20 millions de francs versée en espèces. Note pour l'ambassadeur sur le matériel mobile entré en France durant l'évacuation de la Catalogne, le 21 février 1939 à Paris ; contrat de cession des véhicules signé entre l'ambassade républicaine et Édouard Aget, le 22 février 1939. AHN, Marcelino Pascua, caja 2, exp. 17.2.
[616] Rapport du ministère de la Marine (2e Bureau), fin mars 1937. SHD, GR 7N² 2544, dossier 3.

apparemment de l'extrême droite locale, selon André Balent[617], mais elles sortent aussi de la bouche de José Calviño, le délégué à la commission d'achats, lorsqu'il indique que « lui veut que je le respecte comme maire, mais moi je ne vois en lui rien de plus que le transitaire qui nous a exploités sans ménagement[618] ».

Le versant financier des opérations empoisonne les relations entre les républicains et les transporteurs. Quand elles sont écartées, les compagnies se plaignent de la concurrence qui leur est faite, voire n'hésitent pas à trahir la confiance qui leur avait été accordée. Du côté de la Mid Atlantic, la proximité avec les franquistes est évidente. Le nommé E. L. Burbidge, un actionnaire de la société, est considéré comme « sérieux » par les franquistes grâce à son beau-père, qui persuade les propriétaires de navires d'entrer en relation avec le général Franco[619]. Gamboa, un des directeurs, fait savoir « qu'il n'était pas rouge et que, dans sa compagnie, on avait fait tout ce qui était humainement en leur pouvoir pour garder les navires en bon état, afin que, au moment opportun, ils soient restitués à leurs propriétaires [franquistes][620] ». Quant à Jack Billmeir, il contacte les « nationaux » en octobre 1938 afin de vendre plusieurs de ses navires, mais ces derniers n'ignorent pas qu'il « est en très mauvaises relations avec les rouges, qui ont découvert comme il les a exploités[621] ». Peu après le conflit, José Calviño le qualifie de « meilleur des escrocs avec qui il a traité[622] ». Visiblement écœuré par ces manœuvres opportunistes, l'ancien membre de la commission d'achats précise que, « si un jour je devais écrire mes mémoires sur ces dernières activités qui sont les miennes [la récupération des biens républicains après la guerre], je leur donnerais comme titre "VOLEURS PARTOUT"[623] ». Dans le cas de France Navigation, il est peu probable que les affaires espagnoles aient été la source d'enrichissements personnels et encore moins de trahisons durant le conflit. Les communistes français sont cependant accusés d'avoir mis la main sur un « trésor

[617] https://maitron.fr/spip.php?article21178, notice CRUZEL Julien, Antoine, Émile par André Balent, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 12 septembre 2018 [consulté le 2 juin 2021].
[618] (n.t.) : « El quiere que le respete como alcalde, pero yo no veo en él nada más que el transitario que nos ha explotado sin reparar en medios ». Lettre de José Calviño adressé à Luis Araquistáin, le 11 janvier 1940 à Paris. AHN, Luis Araquistáin, leg. 26, exp. C2-121.
[619] Rapport du Quartier général du Généralissime, État-major (*Segunda sección*), « memorandum barcos del gobierno (rojo) en Inglaterra », vers novembre 1939. AGA, R 1047, exp. 52.
[620] Il fait parvenir ces propos à délégué espagnol au sein d'un groupe d'affréteurs. (n.t.) : « no era rojo y que en su Compañía había hecho cuanto humanamente en su poder para guardar los barcos en buen estado, a fin de que en su día fueran restituidos a sus propietarios ». Rapport de l'agence franquiste de Londres, le 17 novembre 1938. AGA, R 1052, exp. 458.
[621] (n.t.) : « Billmeir está en muy malas relaciones con los rojos, quienes han descubierto como los ha explotado ». Rapport de l'agence espagnole de Londres adressé au ministre des Affaires étrangères Francisco Gómez-Jordana, le 3 octobre 1938. AGA, R 1047, exp. 52.
[622] (n.t.) : « Billmeir es el mejor de los granujas con los cuales he tratado ». Lettre de José Calviño adressée à Luis Araquistáin, le 7 février 1940. AHN, Luis Araquistáin, leg. 26, exp. C2-121.
[623] (n.t.) : « Si alguna vez escribo mis memorias sobre estas últimas actividades mías las pondré con título "VOLEURS PARTOUT" ». *Ibid*.

espagnol » après la guerre civile. Si la question est loin d'être tranchée, les études sur le sujet laissent entendre que des membres du PCF ont effectivement été compromis dans la subtilisation des valeurs républicaines, après la défaite du *Frente Popular*[624]. C'est une histoire qui reste à écrire.

Conclusion : les facettes du « relâchement »

Très irrégulière et peu pérenne, l'aide apportée par le gouvernement français prend un sens différent selon les témoins, qui ont eu tendance à en exagérer la portée. Le flou qui pèse sur le phénomène le rend difficile à définir. En tout état de cause, la « non-intervention » est plus « élastique[625] » que « relâchée » : durant le conflit, le gouvernement français adapte l'assistance au camp républicain selon les circonstances, il révise plusieurs fois sa formule plutôt que de mettre simplement fin à la surveillance. L'État régule en effet avec une volonté toujours intacte de ne pas perdre le contrôle, tout en ménageant à la fois ses alliés et ses adversaires. Ainsi, dans le cas espagnol, la diplomatie hexagonale se fait plus *agissante* que « *décadente* »[626].

En Hexagone, entre les « interventionnistes » et les autres, aucun camp ne se détache vraiment. Outre les républicains espagnols, qui ont tendance à être oubliés par l'historiographie française, le concours des transporteurs et transitaires s'avère nécessaire. Dans ce contexte, le PCF représente l'organisation militante la plus impliquée dans l'aide à l'Espagne ; la compagnie France Navigation constitue la partie illustre d'un ensemble qui va du fret maritime jusqu'à l'acheminement routier ou ferroviaire. Si les communistes susceptibles d'intervenir sont nombreux, seule une poignée de militants s'implique pour le transport des armes. Il s'agit d'individus très politisés qui semblent avoir obtenu la confiance du Parti au fil des luttes, en Espagne ou sur les piquets de grève. Pour les chapeauter, l'assise du Komintern est effectivement appréciable, mais le PCF reste l'interlocuteur privilégié des républicains[627]. Hors de ce soutien fraternel, certains responsables politiques de droite agissent régulièrement pour aider l'Espagne. Cet appui peut surprendre, mais il montre que la question espagnole s'intègre à un équilibre complexe entre maintien de l'ordre intérieur et international. Dans ce cadre, l'aide apportée par Gaston Cusin est notable. Au gré des différents ministères, son rôle reste

[624] D.-A. Grisoni et G. Hertzog, *Les brigades de la mer*, *op. cit.*, p. 281 et suiv. ; C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 105-106.
[625] Jules Moch y fait référence. L'expression est probablement utilisée avant lui : J. Moch, *Une si longue vie*, *op. cit.*, p. 132.
[626] Nous renvoyons là aux écrits de J.-B. Duroselle : Jean-Baptiste Duroselle, *La politique étrangère de la France. La décadence : 1932-1939*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, p. 304.
[627] Sur le rôle du Komintern : A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit., p. 126.

totalement anonyme aux yeux des ennemis de la Seconde République. Hors des radars, il parvient à organiser une assistance qui culmine durant le printemps 1938, quand le matériel soviétique passe les frontières françaises. Contre lui et son système, certains fonctionnaires et ministres se dressent par idéologie ou par vénalité ; il s'agit parfois d'un calcul diplomatique qui vise à satisfaire le voisin anglais, l'Espagne « nationale » ou ses alliés. De leur côté, les franquistes et leurs partisans mobilisent la presse, les négociations bilatérales voire les actions de force pour gêner les flux d'armements. En substance, l'ensemble des ministères, des administrations locales et des partis politiques semblent tous irréconciliables autour de la question espagnole. Les États-majors français en sont particulièrement représentatifs, puisque leur position évolue constamment entre la « non-intervention » *réelle* ou l'aide militaire active. Ainsi, pour nommer les soutiens et les adversaires du relâchement, seule l'échelle individuelle a véritablement du sens. Cette incertitude est lourde de conséquences. La posture française évolue rapidement au gré des circonstances et des luttes d'influences au sein des cabinets et de l'administration locale. En l'absence de prise de position officielle, le gouvernement peut rester libre d'appuyer dans une direction ou dans l'autre. Ne pas accorder de liberté de transit sans y mettre fin est une décision en soi : celle d'une frontière négociable.

La profondeur des débats historiographiques sur la question des flux d'armements nous a obligé à un long développement qui pourtant se veut synthétique. Dans ce cadre, plusieurs aspects du trafic ont été vus succinctement car ils sont déjà connus : les campagnes de gauche pour l'aide à l'Espagne, les efforts diplomatiques de la Seconde République au sein de la SDN et les questions relatives au comité de Londres en font partie. En prolongement de notre travail, la réception du matériel en Espagne mériterait aussi d'être étudiée. Au sud des Pyrénées, les plaintes concernant les problèmes de distribution des armes en Espagne sont nombreuses, notamment au début du conflit[628]. Des mesures techniques permettent de fluidifier la répartition des équipements sur le front. Ces dernières donnent lieu à des conflits politiques similaires à ceux observés pour l'acquisition des armes. À titre d'exemple, on peut citer les consignes des socialistes, à l'international, afin que leur matériel ne tombe pas aux mains des communistes, en Espagne[629]. En avril 1937, le gouvernement central fait en sorte de récupérer le contrôle de la frontière pyrénéenne qui était tenue par les forces libertaires, depuis juillet 1936[630]. Plusieurs témoignages font état de difficultés en Catalogne, où les anarchistes sont accusés de subtiliser

[628] A. Beevor, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, *op. cit.*, p. 273 ; Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 118-119.
[629] N. Lépine, *Le socialisme international*, *op. cit.*, p. 222-223.
[630] E. Moradiellos García, *Negrín*, *op. cit.*, p. 241-242.

du matériel qui devrait revenir à l'armée républicaine[631]. D'après Gaston Cusin, ces larcins à répétition expliquent la répression des forces libertaires et de leurs alliés, durant les événements de mai 1937. À propos de cet illustre épisode, il précise :

> « Les gens de la Catalogne n'étaient pas des gens très sérieux, et ils étaient anarchistes et ils n'acceptaient pas la discipline du commandement général. Ils prélevaient sur le matériel qui était destiné à Madrid du matériel pour eux et non pas pour se battre mais pour se promener avec deux fusils au lieu d'un. Et lorsqu'il y avait une corrida, si la division devait monter au front, ils votaient pour savoir s'ils montaient la veille de voir la corrida. C'était des gens pas sérieux, pas sérieux du tout. Quand Negrín est arrivé, ça a été très très dur. Autant dire que j'ai su ce qui allait se passer, c'est que les gens du POUM [le Parti Ouvrier d'Unification Marxiste] ont été liquidés physiquement. […]
>
> Les Russes ont consenti à un envoi massif de matériel à condition qu'il arrive. […] Alors comme il y avait des obstacles physiques, ils ont été levés, d'une façon brutale… Alors bon ça, j'étais informé de tout ça[632]. »

La description caricaturale des anarchistes espagnols doit nous inviter à la prudence. Ce témoignage a cependant le mérite de nous informer sur une autre facette de la circulation des armes, qui apparaissent ici comme l'objet central des luttes politiques internes du camp républicain.

[631] Voir par exemple : J. Jérôme, *La part des hommes*, *op. cit.*, p. 249-250 ; Á. Viñas, *El escudo de La República*, *op. cit.*, p. 118-119.

[632] L'ancien haut fonctionnaire dit en avoir été informé par Giulio Ceretti. Gaston Cusin, entretien effectué par Sophie Cœuré (« Aide à la République espagnole – Dureté du contexte politique », entretien 3, plage 13 ; 1990). Archives orales de l'IGPDE.

Conclusion générale

Le secret des opérations fait la force de certains mythes. En France, le trafic d'armes destiné aux républicains espagnols est rapidement assimilé à une conspiration communiste qui, grâce à la complicité des dirigeants du Front populaire, consiste à organiser une révolution sur le territoire hexagonal. Cette image, particulièrement ancrée à droite, installe l'idée d'une URSS omnipotente dont la France serait l'auxiliaire active. Si les anciens responsables politiques de gauche et les militants ont nié toute préparation d'un quelconque complot, cela à juste titre, ils ont cependant gardé pour eux la thèse d'une action secrète à la fois pérenne et intense. Intégrée dans une grille de lecture antifasciste, cette représentation a connu un certain succès au sein de l'historiographie, qui a longtemps été celle des acteurs « d'en haut ». Ces derniers, qui sont presque toujours d'anciens membres du gouvernement français, ont proposé un récit arrangé des événements, qui présente le trafic d'armes comme un combat antifasciste d'avant-garde. Puisque chaque mythologie politique, remarque Raoul Girardet, repose sur des faits objectivement vérifiables, il nous reste à fixer ce qui relève de la pure construction[1]. Pour cette raison, nous avons discuté la nature du « relâchement » français et, plus largement, de l'engagement dans cette pratique illégale. Ce faisant, nous pouvons observer un phénomène qui connecte des groupes sociaux et politiques qui n'étaient pas en contact : les frontières tombent, avec le trafic des armes.

Cadencée, éclatée et « élastique » : une « non-intervention » révisée

En 1979, avec la publication d'un ouvrage majeur, Jean-Baptiste Duroselle consacre l'idée d'une diplomatie française « *décadente* », durant les années 1930, phénomène qui se manifeste par l'incapacité d'agir face à la montée du fascisme et du nazisme sur la scène internationale[2]. Au regard des témoignages des anciens responsables politiques du Front populaire sur le trafic d'armes, cette idée a de quoi surprendre. Ces derniers ont plutôt insisté sur la pérennité et l'importance de leur soutien à l'Espagne ; ainsi, ils entendaient certainement défendre un bilan personnel sur lequel les traces écrites venaient à manquer. L'analyse d'archives de surveillance, administratives et politiques offre une lecture plus nuancée des

[1] Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 (1986), p. 51.
[2] Jean-Baptiste Duroselle, *La politique étrangère de la France. La décadence : 1932-1939*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, 568 p.

événements. Cadencée dans le temps, éclatée dans l'espace, la « non-intervention » est aussi « élastique[3] » lorsqu'elle s'adapte aux circonstances intérieures et diplomatiques. Dans l'ensemble précaire et souvent intéressée, la participation française aux envois d'armes a certes rencontré des difficultés, mais elle témoigne d'une politique résolument *agissante* à l'égard du conflit espagnol et, de fait, sur la scène diplomatique européenne.

Dans l'affaire espagnole, la stratégie hexagonale marche à pas cadencés. La France réalise effectivement un « relâchement », à partir de l'été 1937, qui consiste à laisser transiter des marchandises sous le régime de l'apparence légale. Cette politique, déployée secrètement, constitue une solution par défaut pour les autorités hexagonales, qui refusent de livrer du matériel moderne sorti de leurs arsenaux. Tout au plus, quelques avions sont fournis, mais il s'agit essentiellement d'appareils impropres au combat ; les armes obtenues en parallèle se révèlent bien peu nombreuses. L'ouverture de la frontière est rythmée par l'agenda diplomatique français. Les flux d'armements sont freinés ou accélérés avec le contrôle plus ou moins lâche de l'administration et de Gaston Cusin, le coordinateur de l'aide matérielle à l'Espagne. Dans ce cadre, les dirigeants français cherchent à ménager leurs alliés, les Soviétiques et les Anglais, tout en conservant une certaine marge de manœuvre à l'égard des deux camps en lutte. La posture face à l'Italie fasciste compte également dans la mesure où la France et l'Angleterre espèrent la désolidariser de l'Allemagne. Toutes ces puissances sont plus ou moins partie prenante des débats qui concernent la frontière pyrénéenne, laquelle devient ainsi un objet diplomatiquement négociable, afin de sauver la paix, sinon la place de la France sur l'échiquier européen. Par conséquent, tout indique que l'administration hexagonale ne ferme pas les yeux à l'égard des fournitures matérielles. L'analyse du contrôle du trafic totalement illégal et celui d'apparence licite démontre que les autorités cherchent à décourager le phénomène dans la mesure du possible. La pratique, à classer au rang des micro-mobilisations, fait l'objet d'une étroite surveillance et d'une répression judiciaire. Pratique politique clandestine, la contrebande échappe largement au contrôle des autorités françaises. Par crainte de la révolution sociale, de la guerre civile sinon mondiale, les agents de surveillance mettent en place une stratégie de maintien de l'ordre rigoureuse, sur les bordures du territoire. Ainsi faut-il rappeler que l'étude du trafic d'armes durant le conflit espagnol permet celle des retombées d'une guerre en pays voisin. Le cas de la frontière française gagnerait à être analysé d'un point de vue systémique, au prisme de la guerre du Vietnam (1955-1975) ou celle de Syrie (2011 à aujourd'hui), qui constituent d'autres exemples de conflit

[3] D'après : Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Laffont, 1976, p. 132.

pour lesquels les pays frontaliers servent de base arrière à un soutien politique et matériel clandestin.

La stratégie hexagonale durant le conflit accuse cependant de nombreuses limites. Le programme de « non-intervention » fait vite apparaître ses lacunes juridiques. Projet défaillant, en France comme en Europe, celui-ci parvient à empêcher une généralisation du conflit – c'est son premier objectif – sans pour autant paralyser les fournitures de matériel de guerre. Dans un contexte international hostile, c'est la République espagnole, régime reconnu, qui souffre le plus de l'embargo européen. Le camp franquiste, qui bénéficie du soutien précoce et massif de l'Allemagne et de l'Italie, entre autres, tire profit de l'abstention européenne. En France, les autorités se révèlent d'ailleurs impuissantes pour réprimer les flux d'armements d'apparence légale. La prohibition est néanmoins suffisamment solide pour décourager les opérations d'envergure ; à la fin de l'hiver 1938, il faut détisser adroitement les engagements précédents pour organiser le passage substantiel de matériel de guerre. Au demeurant, il importe de dissocier la décision politique de sa mise en œuvre. D'abord appliquée, la « non-intervention » n'empêche pas les envois sporadiques ni les complicités de certains fonctionnaires ; ensuite « relâchée », elle fait face à de nombreux blocages au sein de l'administration, notamment chez les agents en douane qui gênent ces opérations d'une discutable légalité. De fait, la lecture d'archives espagnoles et françaises inédites nuance fortement l'idée d'une aide appliquée sans résistance ni aucune réserve, lieu commun surtout véhiculé par d'anciens dirigeants du Front populaire. Faute de sources, les chercheurs devaient s'en remettre à leurs appréciations rétrospectives des événements.

Dans ce contexte, la distribution des rôles est difficile à lire. Durant tout le conflit, les blocages de l'administration sont symptomatiques d'une politique jamais vraiment assumée, qui résulte d'équilibres précaires entre les « interventionnistes », d'une part, et ceux qui défendent une stricte neutralité, d'autre part. Des élus aux fonctionnaires, cette division transcende tout l'appareil politique français. Les résistances semblent effectivement plus fortes au sein du Quai d'Orsay et chez les radicaux, mais elles existent également ailleurs. Des prises de position contradictoires et une politique générale vacillante en découlent, ce qui interroge sur les capacités de la Troisième République à prendre des mesures vigoureuses et à les faire appliquer, à la veille de la Seconde Guerre mondiale[4].

[4] Sur cet aspect, nous renvoyons à : Émile Temime, « 30. L'influence de la Guerre d'Espagne » dans Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert (éds.), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 453-461.

En somme, la « non-intervention » semble plus *éclatée* que *relâchée*. Tel qu'elle est décrite par les témoins et reprise par l'historiographie, la relaxe française est difficilement perceptible. Si des envois d'avions existent, ils sont peu nombreux et se concentrent surtout durant les premières semaines du conflit. La surveillance à l'égard du trafic d'armes ne se « relâche » jamais totalement, mais s'exerce avec une intensité variable selon les époques et les agents de contrôle. À ce titre, il est difficile d'identifier un tournant clair dans la politique française par rapport au camp républicain, qui relève surtout de l'attentisme voire de l'opportunisme. Ainsi, son application demeure *éclatée* dans l'espace et dans le temps. Il importe donc de nuancer le tableau proposé par l'historiographie : ni la « France » ou le Front populaire n'ont pratiqué la « non-intervention relâchée » ; seuls quelques membres du gouvernement ont, par moments, apporté une aide plus ou moins ferme pour soutenir le trafic des armes destinées à des groupes politiques déterminés. L'assistance à la République espagnole est, de fait, canalisée. Carlos Serrano souligne d'ailleurs le rôle très important des protagonistes extérieurs à l'administration : d'après lui, les douanes et l'Intérieur « ne firent que permettre l'action de ceux qui voulaient bien l'entreprendre ; au premier rang desquels se trouvait le PCF[5] ». Cette affirmation, qu'on ne saurait totalement contredire, mérite cependant d'être nuancée.

La politique, l'argent et l'illégalité : repenser l'affiliation

Cette thèse, rappelons-le, n'a pas vocation à fournir un inventaire exhaustif des acteurs du trafic des armes. Elle offre une vue générale des événements qui entre en complément des monographies locales et celles consacrées aux dirigeants, aux militants et aux cercles politiques de divers ordres. De fait, en mettant l'accent sur les relations nouées entre des groupes militants, criminels et économiques, ce travail propose une lecture différente de celle qui avait été défendue jusqu'à présent.

Les études françaises ont surtout insisté sur le rôle des communistes dans le trafic de matériel de guerre. Cette thèse revient sur les bons offices des membres du PCF, qui interviennent effectivement dans des opérations d'achats, entre 1936 et 1937, et dans le transport des armes, à partir du printemps 1937. La compagnie France Navigation, dirigée par des communistes, est mise en place à la demande des républicains espagnols tout en étant encadrée par le Komintern. Comme la SFTA, elle intègre un large éventail de sociétés-écrans crées à l'occasion et d'entreprises déjà préexistantes sur lesquelles les républicains reposent

[5] C. Serrano, *L'enjeu espagnol*, *op. cit.*, p. 162.

leur action. Il est souvent difficile de retracer l'origine d'initiatives qui, du point de vue du camp du *Frente Popular*¸ ont surtout consisté à déléguer le trafic d'armes à des acteurs utiles et compétents, qu'ils soient politiques ou non. C'est pourquoi les communistes français, acteurs fiables et déterminés, ont été régulièrement sollicités en tant qu'agents d'exécution. Voilà qui les a placés dans des tâches à la fois importantes et exposées, ce que l'historiographie leur a bien rendu.

La mobilisation partisane dans le trafic d'armes totalement illégal dépasse cependant largement celle des communistes. Le phénomène, véritablement transnational, met en relation des acteurs venus d'Espagne, de France et d'ailleurs pour obtenir des armes là où elles se trouvent. L'intervention des gouvernements espagnols et français est lâche, dans le domaine du trafic totalement illégal, mais non nulle. Complicité ou connivence, du côté hexagonal, celle-ci consiste alors surtout à « décharger » une partie de l'action publique sur des acteurs privés afin d'acquérir le matériel utile à la poursuite de la guerre, du côté espagnol[6]. Dans ce contexte, les internationales politiques – anarchiste, socialiste et communiste – ne s'impliquent pas toutes de la même manière. L'Association Internationale du Travail (AIT) libertaire est celle qui semble occuper la part la plus active dans ce trafic totalement illégal, qu'elle confie partiellement aux anarchistes français. Ensuite, la « décharge » se poursuit généralement sur des réseaux criminels apolitiques, des contrebandiers ou des proxénètes, capables d'obtenir des armes et de les faire passer par la frontière. Ainsi, le cadre clandestin du trafic ne permet pas seulement d'observer un mélange des obédiences politiques semblable à celui des mobilisations partisanes dans le conflit, il donne également à voir un phénomène dans lequel le militant de terrain côtoie le criminel de métier. Cette relation, assez mineure en termes d'individus engagés, n'en demeure pas moins déterminante. Il en va ainsi pendant la guerre civile et pour les conflits placés sous le sceau de la clandestinité.

Les républicains espagnols concentrent leurs efforts pour acquérir du matériel grâce à des montages d'apparence légale. Durant tout le conflit, les achats sous licence sont organisés depuis l'ambassade parisienne. Ces derniers, non des moindres, entrent en complément des fournitures obtenues en Russie et par d'autres canaux de plus faible importance. Ainsi, les commissions parisiennes servent de tête de pont aux acquisitions de matériel dans toute l'Europe et, parfois, en Amérique du Nord. Dans ce cadre, l'ambassade de Paris offre un reflet des rapports du contexte politique espagnol. Après des premières semaines marquées par l'improvisation, l'union « antifasciste » est officiellement de mise, avec Luis Araquistáin,

[6] Nous renvoyons le lecteur à l'article de Béatrice Hibou sur la notion de « décharge » : Béatrice Hibou, « La "décharge", nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, 1999, vol. 73, nº 1, p. 6-15.

jusqu'à la fin de l'année 1936. Des conflits apparaissent rapidement entre les délégués de l'État central républicain et certains groupes politiques ou locaux, qui agissent de manière autonome. La fermeture de la deuxième commission, en décembre 1936, donne lieu à un redéploiement du plan d'achats. Ces derniers sont essentiellement confiés aux communistes, durant les premiers mois de l'année 1937, mais reviennent ensuite à la nouvelle *Comisión Técnica* installée à Paris. Organisée autour de militaires et de civils acquis à Indalecio Prieto, officiellement fermée aux communistes, celle-ci voit ses activités décliner progressivement, mais elle n'est jamais totalement dissoute. Après avril 1938, date du départ d'Indalecio Prieto du ministère de la Défense nationale, son maintien souligne son importance. En pleine possession des moyens utiles à la conduite de la guerre, Juan Negrín ne compte sans doute pas abandonner un levier pouvant pallier les incertitudes du canal soviétique, qui se font croissantes dès 1937.

L'absence de centralisation des acquisitions de matériel interroge. Durant tout le conflit, des forces politiques se disputent l'approvisionnement d'armes. À partir de l'été 1936, il s'agit pour l'État républicain de récupérer un pouvoir qui lui avait en grande partie échappé après la tentative de coup d'État et le déclenchement de la révolution prolétarienne. Dans ce contexte, les dirigeants républicains ne manquent pas de dénoncer la dispersion des efforts afin de reprendre en main les missions qui s'effectuent hors de son contrôle. En Espagne, cela passe par la reconstruction de l'économie nationale, le retour à l'ordre et la constitution d'une « Armée populaire » (« *El Ejército Popular* ») appelée à absorber les milices ouvrières et locales[7]. Cette centralisation du pouvoir affecte aussi les initiatives républicaines au nord des Pyrénées, notamment en ce qui concerne l'organisation de la propagande[8], de l'espionnage[9], l'accueil des enfants réfugiés[10] et, donc, l'acquisition de matériel de guerre. Dans ce cadre, il convient de souligner le rôle dévolu aux communistes français, qui travaillent avec les socialistes Juan Negrín et Indalecio Prieto. En Espagne, les dirigeants socialistes se divisent entre une aile droite qui entend gagner la guerre en renforçant le pouvoir central, plus proche des communistes, et une aile gauche plus révolutionnaire, qui se rapproche plus des forces

[7] Sur ces points, voir notamment : Michael Alpert, *El ejército popular de la república: 1936-1939*, Barcelone, Crítica, 2007, 463 p. ; José Luis Ledesma, « Una retaguardia al rojo: las violencias en la zona republicana » dans Francisco Espinosa Maestre (éd.), *Violencia roja y azul: España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 152-250 ; Enrique Moradiellos García, *Negrín : una biografía de la figura más difamada de la España del siglo XX*, Barcelone, Península, 2015, 651 p.

[8] Hugo García, « La propaganda exterior de la República durante la Guerra Civil. Origen, éxitos y miserias de los servicios de París », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2009, nº 39-1, p. 215-240.

[9] Félix Luengo Teixidor, *Espías en la embajada: los servicios de información secreta republicanos en Francia durante la Guerra Civil*, Bilbao, Servicio Editorial, Universidad del País Vasco, 1996, 159 p.

[10] Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, Thèse, EHESS, Paris, 2014.

anarchistes. Cette opposition entre *guerre* et *révolution* explique certes bien des clivages, mais elle transcende aussi les partis. Sans abandonner complètement la logique insurrectionnelle, les dirigeants anarchistes acceptent de soutenir un gouvernement, qu'ils intègrent à deux reprises, en novembre 1936 puis en avril 1938. Le retour à l'ordre souhaité par l'État central est avalisé, dans l'ensemble, par les dirigeants libertaires qui défendent un « réalisme » politique nécessaire à la lutte antifasciste[11].

Dans ces conditions, la désorganisation et l'inefficacité de l'ambassade ont régulièrement été pointées du doigt. Il faut cependant lire entre les lignes pour rappeler ce que la critique des initiatives autonomes a de politique. En reprenant parfois les rapports sur les commissions d'achats *in extenso*, certains chercheurs oublient souvent la teneur très idéologique des échanges, concernant l'acquisition des achats de matériel. Laisser-faire ou stratégie délibérée, l'absence de centralisation relève d'une tactique qui certes n'a pas toujours porté ses fruits, mais ne peut se résumer à un simple aveu d'impuissance. Malgré le « virage soviétique », les commissions d'achats ont représenté une alternative durable et voulue par les dirigeants : sur les 744 millions de dollars dont le camp du *Frente Popular* dispose au début du conflit, 200 millions servent à des acquisitions stratégiques en Russie ; ce sont environ 100 millions de dollars qui sont engagés depuis Paris pour obtenir du matériel de guerre. Pièce essentielle de la stratégie d'achats républicaine, l'ambassade réalise des opérations dans un contexte difficile et avec des résultats pas toujours à la hauteur des espérances. La clé de voûte de ce système repose sur la collaboration de courtiers en armements, acteurs indispensables des échanges internationaux qui, par leur intervention, invitent à repenser la nature des engagements dans la guerre civile.

L'affiliation politique ne suffit pas à expliquer la mobilisation dans le trafic des armes. Certes, celle-ci est palpable chez certains individus, mais elle l'est beaucoup moins pour les courtiers qui se montrent indifférents sinon hostiles au combat antifasciste. Il convient de rappeler que les affaires ne font pas de politique. Quand cela est nécessaire, la corruption permet d'en finir avec les convictions de certains dirigeants et fonctionnaires, en France et ailleurs. Comme pour la contrebande, les républicains déchargent une partie de leur action sur des individus à la loyauté parfois douteuse, mais qui savent aussi se montrer fiables. En Pologne, en Grèce, et dans d'autres pays de tendance réactionnaires, le camp du *Frente Popular* obtient

[11] Nous renvoyons à plusieurs lectures qui ont servi à cette analyse : Julián Casanova, *De la calle al frente: el anarcosindicalismo en España 1931-1939*, Barcelona, Crítica, 1997, 265 p. ; François Godicheau, *La guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne, 1936-1939*, Paris, O. Jacob, 2004, 459 p. ; François Godicheau, « La política de orden después de mayo de 1937 y la reconstrucción del Estado », *Revista de Occidente*, 2006, nº 302-303, p. 60-79.

du matériel de guerre grâce à des individus, les « trafiquants d'armes », qui se retrouvent à l'intersection de nombreuses sphères partisanes, militaires et économiques. Dans ce contexte, il n'est guère aisé de donner une couleur politique au phénomène. Certains individus sont rapidement qualifiés d'« agents soviétiques » mais ne semblent pas entrer au service exclusif de l'URSS et de sa cause. L'analyse de parcours personnels rend compte d'affiliations idéologiques pas toujours claires, quand elles apparaissent. Au sein des sociétés-écrans, le mélange d'individus de différentes obédiences – de droite comme de gauche – avec ceux agissant sans mobile partisan montre que la motivation politique existe, mais ne suffit pas à caractériser le système mis en place pour obtenir et transporter des armes. Certes, la presse et les rapports de surveillance construisent des stéréotypes concernant les « trafiquants » et les « contrebandiers » qui, *in fine*, peuvent altérer notre perception des événements. Le phénomène a beau être un véritable repoussoir, les sources sont suffisamment nombreuses pour accepter l'idée d'une interaction forte entre la République espagnole, ses délégués et le monde criminel, sinon avec certains cercles capitalistes de moralité douteuse.

Il faut prendre de la hauteur sur les archives pour comprendre les relations qui se nouent autour du trafic des armes. La notion de « décharge » explique le recours au crime organisé, aux courtiers en armements ou aux communistes, qui ont tous un rôle à jouer. Les principes de *fonctionnalité* et d'*intentionnalité* empruntés à François Marcot donnent de la profondeur à notre analyse : les individus ou des organismes cumulent différentes *fonctions* ; l'*intention* motive leur engagement[12]. De nature idéologique, la mobilisation peut également se justifier par un calcul économique des individus qui effectuent des pratiques illégales[13]. Il semble aussi que, comme pour l'entrée en Résistance, l'équation entre intérêt privé et général explique que des personnes se prêtent au trafic des armes quand certains s'y refusent. L'activité, rappelons-le, est touchée par l'opprobre dans une société française qui rejette très majoritairement la guerre et ses avatars. Compte tenu du faible nombre d'individus partageant l'*intention* et la *fonction* utiles au trafic d'armes, la pratique se retrouve aux mains d'une poignée d'acteurs qui interviennent dans une multitude de domaines : certains réseaux économiques et criminels servent parfois aux deux camps ; quant aux militants impliqués, ils cumulent souvent plusieurs activités liées à l'internationalisation du conflit, qu'il s'agisse de campagnes humanitaires ou de l'organisation du départ de volontaires en Espagne. À n'en pas douter, l'analyse de parcours

[12] François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, nº 3, p. 21-42.
[13] Gary Becker, « Crime and Punishment: an economic approach », *Journal of Political Economy*, 1968, vol. 72, nº 2, p. 169-217.

individuels dans une perspective chronologique plus ample que la seule guerre civile permettrait de mettre l'accent sur la complexité des engagements. Cela vaut autant pour les courtiers en armements que pour certains individus parfois qualifiés de « révolutionnaires professionnels[14] ». En suivant cette voie après la thèse, nous chercherons à lire les affiliations dans leur profonde subtilité.

Finalement, la contribution active d'acteurs non institutionnels interroge sur le rôle de l'État. La « décharge » est généralement considérée comme un nouvel interventionnisme de la part de la puissance publique, qui laisse aux acteurs privés le soin d'effectuer des tâches difficiles à assumer[15]. À l'inverse, la participation très importante de structures et d'individus transnationaux est parfois interprétée comme le signe d'un affaiblissement de la souveraineté étatique[16]. Le trafic d'armes durant la guerre civile espagnole est un phénomène qui se situe à la croisée de ces deux interprétations. L'État intervient effectivement de manière lâche, dans le cas français, ou indirecte, pour les délégués de la République espagnole. D'un point de vue systémique, nous pourrions finalement conclure que les dirigeants français encouragent une pratique qu'ils sont incapables d'empêcher, alors que le camp républicain délègue une action qu'il n'est pas en mesure d'entreprendre, faute de disposer de *fonctions* utiles. De fait, le trafic d'armes gagne à être étudié dans une logique relationnelle : entre l'État et ses marges, la fonction publique et les acteurs privés, les interactions sont à la fois nombreuses et mouvantes.

Des mondes qui s'ignorent ? Pratiques et acteurs du trafic d'armes

Nous avons distingué les pratiques du trafic des armes, selon qu'elles composent avec la loi ou la bafoue totalement. Les échanges d'apparence légale et ceux de contrebande impliquent des procédés dissemblables et des acteurs qui le sont aussi. La question se pose de savoir dans quelle mesure ces deux mondes s'opposent, s'ignorent ou interagissent.

Différentes stratégies sont à l'œuvre. Dans le cas de la contrebande, les procédés utilisés restent relativement rudimentaires lorsqu'il s'agit d'extraire du matériel à dos d'homme, d'âne ou par moyens motorisés. Les quantités sont très limitées et ses protagonistes risquent une

[14] Sur ce point, nous renvoyons notamment à : Sidney Tarrow, *The new transnational activism*, New York, Cambridge University Press, 2005, 258 p. ; Donatella Della Porta, *Clandestine political violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 326 p. ; Brigitte Studer, *The Transnational World of Cominternians*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

[15] B. Hibou, « La "décharge", nouvel interventionnisme », art. cit. ; Béatrice Hibou (éd.), *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999, 398 p. ; Jean-François Bayart, *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 69 et suiv.

[16] D'après Bertrand Badie, le principe de souveraineté de l'État nation est une construction historique qui tend de plus en plus à être dépassée : Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté : les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999, 306 p.

répression immédiate, en cas d'arrestation. Le trafic relatif au « marché gris » repose cependant sur des montages juridiques qui permettent d'extraire des quantités de matériel beaucoup plus importantes. Dans ce cadre, l'obtention de licences d'exportation devient rapidement un enjeu central des acquisitions. Il y a certes une différence entre les pratiques, qui sont d'envergure variable, mais aucune des deux n'est protégée des indiscrétions. À chaque échelle, la publicité donnée aux opérations est lourde en conséquence. L'arrestation, pour le contrebandier, et la saisie ou la destruction du matériel, pour le trafic sous licence, surviennent sporadiquement. Les franquistes et leurs alliés tâchent ainsi de surveiller les achats et les envois d'armes, qu'ils dénoncent, détruisent ou capturent selon les circonstances. En contexte d'embargo, les deux pratiques permettent surtout d'obtenir des équipements de seconde main, mais la qualité parfois médiocre du matériel livré par les autorités soviétiques rappelle que les fournitures d'État à État ne constituent pas une garantie suffisante. Cela n'échappe pas aux délégués républicains, qui n'ont d'autres choix pour armer leur pays.

Ces différentes pratiques relèvent de modèles distincts. Nous avons emprunté à Pierre-Yves Saunier la notion de « régime circulatoire » pour donner du sens à la structuration progressive des efforts[17]. Les connexions et les circulations relatives au trafic d'armes ressemblent à celles du domaine social ou, plus spécifiquement, à celles de l'aide humanitaire durant le conflit espagnol[18]. Dans un cas comme dans l'autre, de nombreuses initiatives sont au départ prises dans un relatif désordre par des acteurs privés. Ensuite, un deuxième régime circulatoire relève de la mise en place de structures dédiées pour aider l'Espagne ; cela se rapporte notamment aux comités de soutien. Enfin, une dernière étape – la plus aboutie – se rattache à l'institutionnalisation des efforts, qui passent progressivement sous le contrôle de l'État central républicain[19]. Si ces régimes se mettent en place successivement, une cohabitation pérenne et des interactions existent. Le trafic d'apparence légale s'impose cependant dans la durée. L'intervention plus forte des organismes officiels a certainement désarmé les militants qui, en l'absence d'action ferme au début du conflit, avaient choisi de réparer eux-mêmes ce qu'ils percevaient comme une injustice. Cette analyse vaut sans doute pour beaucoup d'autres mobilisations politiques internationales dans lesquelles les États sont amenés à intervenir. Un

[17] Pierre-Yves Saunier, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 : projets et ingénierie de la convergence et de la différence », *Genèses*, 2008, vol. 71, nº 2, p. 4-25.
[18] *Ibid*. Sur la structuration de l'aide humanitaire durant la guerre civile, voir notamment : Sébastien Farré, *Colis de guerre : secours alimentaire et organisations humanitaires (1914-1947)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 91 et suiv.
[19] Pierre-Yves Saunier observe un procédé très proche pour le domaine social, qui fait l'objet d'une très forte institutionnalisation : P.-Y. Saunier, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 », art. cit., p. 17-18.

exemple très connu est celui du départ de volontaires dans des conflits, phénomène parfois spontané qui donne lieu à un encadrement institutionnel[20].

La contrebande et le trafic d'apparence légale impliquent des acteurs au profil relativement différent. Leurs activités clandestines et politiques – ou perçues comme tel – inspirent le dégoût et suscitent la crainte de la subversion. L'absence d'engagement partisan et national se traduit par un opportunisme qui effraye les services de surveillance et les militants qui commandent le matériel. La construction très genrée de l'image du criminel et de l'homme d'affaires altère très certainement la perception des agents de surveillance, qui invisibilisent le rôle des femmes dans ces pratiques transgressives. Compte tenu de ces différents biais, il a vite semblé nécessaire de déconstruire la figure stéréotypée des « trafiquants ». Ce faisant, il est plus aisé de proposer un « type idéal » utile à l'analyse des courtiers transnationaux, figure qui laisse apparaître des personnes très mobiles, instruites et capables de s'appuyer sur des réseaux politiques, sociaux ou économiques d'envergure transnationale. Le trafic totalement illégal implique des individus plus jeunes, généralement pauvres en éducation et qui n'ont en tout cas pas connu l'expérience du feu. La pratique, très précaire, engage des criminels de petite condition qui, s'ils tirent profit de la frontière, n'échappent pas aux peines de prison. On peut donc opposer des contrebandiers désargentés à des courtiers en armements parfois issus de très grandes familles et bien insérés dans les réseaux politiques, économiques et militaires européens. Ainsi, l'analyse des acteurs offre à voir une certaine inégalité dans l'illégalité. Dans les deux cas, leur parcours est marqué par une indéniable précarité – professionnelle, sociale et économique – liée à leur activité. Mais les acteurs du trafic d'armes d'apparence légale et celui de contrebande ont un rapport distinct aux frontières matérielles et immatérielles qui, par conséquent, leur confère une mobilité spatiale et sociale particulière. De ce fait, ces deux mondes agissent ainsi à des échelles différentes. Plus attachés à leur territoire et à leur milieu social, dans le cas de la contrebande, ils sont beaucoup plus mobiles, pour le trafic d'apparence légale. À chaque échelle, ils opèrent cependant grâce à « culture internationale » spécifique[21]. Cette dernière repose notamment sur des usages frontaliers ou une appartenance au mouvement ouvrier international, pour la contrebande, ou sur une véritable éducation cosmopolitisme, pour le marché gris. L'impression générale est quand même celle de deux mondes qui se connaissent,

[20] La mise en place des Brigades internationales pour encadrer le départ de volontaires en Espagne en est un exemple. Cela vaut sûrement les conflits récents, au Proche-Orient, ou pour les guerres auxquelles participe Giuseppe Garibaldi, durant le 19e siècle.
[21] Nous renvoyons à : Anne-Catherine Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, Découverte, 2007, p. 41-65.

mais s'ignorent. C'est ainsi qu'à propos de son arrivée au sein de la commission d'achats de l'ambassade républicaine, Giulio Ceretti raconte :

> « Un petit provincial comme moi était perdu dans cette foule anonyme. J'étais ahuri de voir proposer les transactions les plus invraisemblables au milieu de bavardages interminables, de voir signer des engagements pour des dizaines de milliers de livres sterling sans même savoir si derrière la signature, l'argent existait. J'étais ahuri de tout ce brouhaha et de toute cette confusion. Pour la première fois, j'ai compris comment, derrière un tas de margoulins, agissaient en secret les gros noms, les gros financiers, des hommes d'État. Et ce fut, pour moi, une véritable révélation[22]. »

Ce récit, après tout, est aussi celui d'une rencontre entre deux mondes qui sont amenés à travailler ensemble, car les deux différents types de trafic entretiennent des contacts parfois étroits.

Il en va d'abord des délégués républicains espagnols et de leurs collaborateurs, qui entrent en relation avec des individus se prêtant au trafic d'apparence légale ou à la contrebande, si ce n'est les deux à la fois. Les militants et les acteurs apolitiques peuvent également passer d'une pratique à l'autre. Le nom de Bathélemy Lledos, par exemple, apparaît à la fois dans des affaires de contrebande d'armes et d'opérations menées sous licence. Le socialiste, maire d'une petite commune frontalière des Pyrénées, est resté au contact de petits réseaux criminels et de puissantes structures politico-financières. En contexte d'illégalité, les frontières politiques, sociales et morales sont parfois amenées à tomber. La transition de l'un à l'autre n'est pas seulement une action opportuniste, mais il marque aussi une ascension sociale et économique. Avant la guerre civile, le cas de Basil Zaharoff, qui passe du statut de petit contrebandier à celui du plus illustre des « marchands de canons » en est exemplaire[23]. Le changement de « régime circulatoire » est également l'indice d'un perfectionnement des procédés. En ce sens, le cas des membres du PCF est remarquable, car plusieurs d'entre eux passent progressivement d'un trafic de contrebande à des activités qui nécessitent des montages légaux plus complexes, pour ensuite fonder une compagnie, France Navigation. Plusieurs militants staliniens français alternent apparemment des procédés dont la forme compte finalement peu, tant qu'elles procurent le résultat espéré[24]. L'épisode espagnol offre certainement une première expérimentation des pratiques irrégulières qui, bon gré mal gré, sont poursuivies après le conflit espagnol.

Nous avons cherché à expliquer pourquoi certains individus se situent à l'intersection de différentes relations. L'analyse de réseaux apporte des mesures concernant l'importance d'acteurs au sein d'un tissu interrelationnel. Cette dernière permet de constater que les achats

[22] Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T : 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973, p. 171.
[23] Jean-Marie Moine, « Basil Zaharoff (1849-1936), le "marchand de canons" », *Ethnologie française*, 2006, vol. 36, nº 1, p. 139-152.
[24] Pour une synthèse : A.-J. Rapin, « Tant pis si la lutte est cruelle », art. cit.

de matériel de guerre se concentrent progressivement aux mains d'individus disposant de réseaux ainsi que des compétences sociales et culturelles utiles au commerce international des armes. Le trafic des armes semble finalement relever d'un tout petit monde très bien inséré dans les circuits économiques, militaires et politiques européens. La contrebande repose sur des individus capables de connecter les milieux criminels, partisans et financiers nécessaires aux achats et aux envois d'armes. Dans ce cadre, l'exemple de l'avocat Henry Torrès est particulièrement significatif. Proche des milieux politiques de gauche, il est également connecté par sa profession à certains cercles criminels. Son nom, qui apparaît dans plusieurs affaires de contrebande, a aussi été identifié de façon fortuite au sein de réseaux de plus grande envergure. En mars 1938, l'avocat anglais Marc Wilenkin écrit à Oscar Gilinsky, un « aventurier » proche de Paul Dormann, de l'avocat Henri Marmarian et, plus généralement, des cercles de Josef Veltjens, un intime du maréchal Hermann Göring. L'avocat s'étonne qu'en réponse à un de ses courriers, Oscar Gilinsky ait accidentellement glissé une lettre pour un autre homme de loi, le déjà nommé Henry Torrès[25]. L'incident, qui tient de l'anecdote, en dit long sur l'étroitesse du milieu avec lequel les républicains espagnols se doivent de collaborer durant toute la guerre, afin d'obtenir des armes. En cherchant à expliquer pourquoi les connexions se font et se défont autour d'une poignée d'individus, cette thèse écrit finalement l'histoire d'une rencontre qui, en l'état, gagne à être lue au-delà de l'affiliation politique, commerciale ou criminelle. Sans doute, cette analyse vaut-t-elle pour d'autres pratiques clandestines et, plus généralement, tous les phénomènes appelés à transgresser les frontières physiques et invisibles qui se dressent devant eux.

[25] Lettre de Marc Wilenkin adressée à Oscar Gilinsky, à Londres le 17 mars 1938. National Archives of the United Kingdom, KV/2 3387-2, document 45 a.

Épilogue : l'adieu aux armes ?

La guerre civile espagnole ne s'arrête pas en avril 1939. Au nord comme au sud des Pyrénées, des Espagnols prennent les armes, pour lutter contre le franquisme ou le nazisme[1], tandis que le régime vainqueur entend poursuivre la répression à leur égard[2]. Dans ce cadre, le matériel de guerre fait l'objet de convoitise. Celui-ci est sous le coup d'une saisie des franquistes, qui en avaient obtenu le bénéfice grâce aux accords Bérard-Jordana signés pour la reconnaissance du régime par la France, à la fin du mois de février 1939[3]. À l'instar des valeurs monétaires républicaines, ces armes sont aussi briguées par les communistes, des acteurs privés, les autorités françaises puis nazies. En plein déchirement, après la défaite, les forces politiques républicaines utilisent ces ressources pour financer l'exil[4]. Cet épisode a trop d'importance pour être réduit à l'état d'épilogue qui, dans le cas présent, se place plutôt à l'échelle individuelle. En décrivant les trajectoires de protagonistes du trafic d'armes, nous faisons un tour d'horizon des engagements qui surviennent après la guerre civile. Ainsi s'agit-il de nuancer la lecture très politique des événements : si certains acteurs poursuivent d'autres combats antifascistes, notamment durant la Seconde Guerre mondiale, d'autres continuent leurs d'activités professionnelles ou criminelles sans se soucier de la couleur de la lutte.

De la guerre civile espagnole à la Résistance, il n'y a parfois qu'un pas. L'exemple de Jean Moulin, directeur de cabinet de Pierre Cot et proche de Gaston Cusin, est significatif. Bien qu'il apparaisse très peu dans les sources consultées, sa participation aux envois d'avions aux républicains espagnols est quelquefois présentée comme un combat d'avant-garde contre le

[1] Le sujet a fait l'objet de plusieurs publications récentes. Voir notamment : Mercedes Yusta Rodrigo, « Las mujeres en la resistencia antifranquista, un estado de la cuestión », *Arenal: Revista de historia de mujeres*, 2005, vol. 12, nº 1, p. 5-34 ; Javier Cervera Gil, *La guerra no ha terminado: el exilio español en Francia, 1944-1953*, Madrid, Taurus, 2007, 769 p. ; Diego Gaspar Celaya, *La guerra continúa: voluntarios españoles al servicio de la Francia libre (1940-1945)*, Madrid, Marcial Pons Historia, 2015, 545 p. ; Fernando Hernández Sánchez, *La frontera salvaje: un frente sombrío del combate contra Franco (1944-1950)*, Barcelone, Pasado y Presente, 2018, 541 p. ; Virginie Gautier N'Dah-Sekou, *La résistance armée au franquisme, 1936-1952 : espaces, représentations, mémoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

[2] Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida: exilio y represión en la Francia de Franco : 1937-1951*, Valence, Universitat de València, 2012, 498 p.

[3] Michel Catala, « L'ambassade espagnole de Pétain (mars 1939-mai 1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1997, vol. 55, nº 1, p. 29-42 ; Jordi Guixé i Coromines, « La Comisión de recuperación de bienes en Francia: Recuperación y represión en el exterior » dans Arturo Colorado Castellary (éd.), *Patrimonio, Guerra Civil y posguerra : Congreso Internacional*, Madrid, Servicio de Publicaciones, Universidad Complutense de Madrid, 2010, p. 381-393 ; Arnaud Manas, « Chapitre 4. La banque de France, le front populaire et l'or espagnol » dans *Les banques centrales à l'échelle du monde*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 103-123.

[4] Sur ce point, nous renvoyons notamment à : Abdón Mateos, *La batalla de México: final de la guerra civil y ayuda a los refugiados, 1939-1945*, Madrid, Alianza, 2009, 320 p.

nazisme[5]. Un même effet d'assimilation existe pour les militants d'extrême gauche, notamment communistes, pour qui la guerre d'Espagne et la Résistance relèvent de la même lutte[6]. Des individus impliqués dans le trafic d'armes se signalent effectivement par leur engagement postérieur. René Legrand, un militant de la compagnie France Navigation, est par exemple fusillé par condamnation à Paris, le 21 octobre 1942, après avoir été arrêté avec des tracts et des brochures, un pistolet et des cartouches[7]. Informée de ses activités dans le trafic des armes durant la guerre civile, la préfecture de police le surveillait étroitement depuis le mois de février 1941[8]. Georges Fauveau, qui monte comme subrécargue sur les navires de la compagnie communiste, est arrêté avec sa femme pour les mêmes raisons, en décembre 1941. Il se défenestre au cours d'un interrogatoire[9]. Du côté des dirigeants de la société, Émile Dutilleul n'échappe pas à l'arrestation, en octobre 1941, tout comme Giulio Ceretti, au Danemark, en décembre 1939[10]. Si le premier doit attendre la Libération pour quitter les geôles, le second sort grâce à une intervention des services diplomatiques soviétiques ; il reste ensuite en Russie pendant la guerre. Au sein de la mouvance libertaire, Jules Chazanoff, du Comité pour l'Espagne Libre (CEL), s'écarte d'abord de l'Union anarchiste (UA) de Louis Lecoin, qu'il accuse d'avoir détourné des fonds destinés à l'accueil des réfugiés espagnols[11]. Durant la guerre, ce dernier est touché par presque toutes les répressions possibles : fiché « franc-maçon », réprimé en tant que « communiste » puis comme « juif », il est plusieurs fois interné[12]. Fatigué et malade, il s'éteint au lendemain de la Libération. Son ancien camarade Louis Lecoin continue son combat pacifiste pendant l'Occupation et les années qui suivent,

[5] Un exemple significatif est livré dans l'ouvrage du journaliste et essayiste Pierre Péan : Pierre Péan, *Vies et morts de Jean Moulin*, Paris, Fayard, 1998, p. 154 et suiv.
[6] Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 160-163 ; Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, p. 291 et suiv.
[7] https://maitron.fr/spip.php?article89603, notice LEGRAND René, Émile par Jean-Pierre Besse, Daniel Grason, version mise en ligne le 6 octobre 2010, dernière modification le 23 avril 2020 [consulté le 21/04/2021].
[8] Note de la préfecture de police, le 18 février 1941. Archives de la préfecture de police (APP), 1 W 859/37 187.
[9] https://maitron.fr/spip.php?article50626, notice FAUVEAU Georges, Louis [dit Raoul] par Daniel Grason, version mise en ligne le 10 juin 2009, dernière modification le 31 mars 2021 [consulté le 21/04/2021].
[10] https://maitron.fr/spip.php?article23559, notice DUTILLEUL Émile par Jean Maitron, Claude Pennetier, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 29 avril 2021 [consulté le 28/04/2021] ; https://maitron.fr/spip.php?article50882, notice CERETTI Giulio. [CERRETI Giulio, dit CERETTI Giulio]. Pseudonymes : AGOSTINI, ALLARD Paul, ALLARD Pierre, PIERRE, TOSCANI Sergio, MARTIN Jacques, FLAVIEN Lucien. [version DBK] par Michel Dreyfus, version mise en ligne le 18 juillet 2009, dernière modification le 4 octobre 2010 [consulté le 24/04/2021].
[11] https://maitron.fr/spip.php?article153853, notice CHAZANOFF Jules [dit Chazoff] [Dictionnaire des anarchistes] par Jean Maitron, notice complétée par Guillaume Davranche, Rolf Dupuy et Édouard Sill, version mise en ligne le 9 mars 2014, dernière modification le 8 septembre 2020 [consulté le 04/04/2021].
[12] *Ibid*.

jusqu'à sa mort, en juin 1971[13]. Chez les militants moins en vue, nous pouvons signaler les activités de Lucien Casier, qui avait été plusieurs fois inquiété pour de la contrebande d'armes, à Narbonne. Cet anarchiste, qui pendant la guerre d'Espagne revendique ses actions, s'engage ensuite dans la Résistance et devient responsable départemental de l'Armée Secrète[14]. En revanche, l'anarchiste toulonnais Gabriel Diné fait le choix du désengagement. Condamné pour contrebande pendant la guerre civile espagnole, il est plusieurs fois réprimé pour ses opinions, mais ne tisse aucun contact avec la Résistance[15]. Du côté des fonctionnaires français, Gaston Cusin est nommé chef du service du blocus, en avril 1940, puis est rétrogradé au moment de l'armistice. Il participe au réseau de résistance Buckmaster, qui est composé de cheminots et de douaniers[16]. Jean Dorval et Raymond Bizot, ses collaborateurs au sein des brigades de douanes volantes, mettent à profit leur expérience espagnole pour aider l'armée intérieure française ; cela coûte la vie au premier nommé[17]. Quant à Gaston Cusin, il devient délégué du gouvernement provisoire du Sud-Ouest, au sortir de la guerre, puis occupe plusieurs hautes fonctions au transport, à l'économie et dans les colonies. Ces trajectoires de vie, que nous avons ramenées à l'essentiel, rendent compte de certaines continuités, en termes d'engagements. L'expérience espagnole a pu servir, de part et d'autre des Pyrénées, à l'heure d'entreprendre d'autres combats clandestins. Des armes ont aussi pu être enterrées en vue de futurs conflits. En 1939, le nommé Raphaël Abello dénonce par exemple la constitution d'un important dépôt par les anarchistes espagnols, près de la frontière pyrénéenne[18]. Ces informations, que la thèse n'a pas permis de vérifier outre mesure, méritent enquête[19].

[13] https://maitron.fr/spip.php?article155462, notice LECOIN Louis [Dictionnaire des anarchistes] par Édouard Sill, Guillaume Davranche, version mise en ligne le 28 février 2014, dernière modification le 31 mai 2020 [consulté le 21/04/2021]. Nous renvoyons aussi à ses mémoires : Louis Lecoin, *Le cours d'une vie*, Paris, Liberté, 1965.

[14] http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article154418, notice CASIER Lucien, Benjamin [Dictionnaire des anarchistes] par Robert Debant, notice complétée par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 1er mai 2014, dernière modification le 15 novembre 2017 [consulté le 20/06/2021].

[15] Gabriel Diné n'entre pas en Résistance, il aurait préféré ne plus s'engager en politique : https://maitron.fr/spip.php?article3272, notice DINÉ Gabriel par Jacques Girault, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 15 janvier 2019 [consulté le 20/06/2021].

[16] https://maitron.fr/spip.php?article21233, notice CUSIN Gaston par Claude Pennetier, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 18 juillet 2009 [consulté le 20/06/2021] ; Charles-Louis FOULON, « CUSIN GASTON - (1903-1993) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 21 juin 2021. URL : https://www-universalis--edu-com.fennec.u-pem.fr/encyclopedie/gaston-cusin/.

[17] https://maitron.fr/spip.php?article150277, notice DORVAL Jean, Louis par Jean-Pierre Besse, version mise en ligne le 14 novembre 2013, dernière modification le 16 octobre 2018 [consulté le 21/06/2021] . Voir aussi le témoignage de G. Cusin, qui se trompe sur la date de mort Raymond Bizot : Daniel Blumé (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 85.

[18] Rapport du procureur général près la Cour d'appel de Montpellier adressé au général commandant de la 16e région militaire, le 3 novembre 1939. SHD, GR 7N² 2678, dossier 39.

[19] Pour cela, il faudrait consulter les fonds d'archives relatives à la Seconde Guerre mondiale, qui sont classées dans d'autres inventaires que celles de la Troisième République. Au sein des archives départementales, par exemple, les fonds « W » (archives contemporaines) s'y réfèrent.

Les affaires espagnoles doivent aussi être ramenées à leur dimension commerciale. Dans les carrières tortueuses des courtiers en armements, la guerre civile représente une occasion tout à fait spéciale. La fortune sourit à Stefan Czarnecki, un trafiquant d'envergure disposant de fortes attaches en Pologne, en Autriche et en France. Consul du Nicaragua en 1939, il reste proche du gouvernement polonais en exil, à Paris, dont il édite le journal clandestin[20]. Après la défaite de 1940, il se rapproche des forces d'occupation : il est impliqué dans un détournement de vin rationné au profit des autorités nazies qui, à une autre occasion, lui accordent un visa pour faire courir ses chevaux à Saint-Sébastien, en Espagne[21]. Il se réfugie à une date inconnue au Nicaragua, pendant le conflit, puis devient ministre conseiller auprès du Saint-Siège et, enfin, inspecteur des ambassades nicaraguayennes en Europe[22]. Installé dans le château de La Petite Malmaison, il est au sortir de la guerre considéré comme « l'un des plus grands trafiquants d'armes du monde[23] ». Des contrats avec Israël, les communistes chinois ou birmans lui permettent d'accumuler une fortune substantielle. Même si ses activités de négociant d'armes commencent à la fin des années 1920, la préfecture de police estime que « [c]'est la guerre d'Espagne, en 1936, qui a marqué le début de son ascension[24] ».

Certains parcours se révèlent autrement plus difficiles. Daniel Wolf doit fuir aux États-Unis en raison de ses origines juives. Il perd ses biens, ses nombreuses œuvres d'art et son fastueux terrain de golf, qui est transformé en aérodrome ; malade, il meurt à New York en 1943[25]. Impliqué dans plusieurs ventes frauduleuses pour la République espagnole, Paul Dormann aurait été assassiné quelques mois après la guerre civile. D'après la préfecture de police parisienne :

> « Ce drame serait une vengeance et un règlement de compte consécutif à une affaire d'armes, que Dormann aurait traitée au cours de l'année 1937 de concert avec ses agresseurs et au profit de l'Espagne républicaine[26]. »

En contact avec les deux camps espagnols, l'ancien cinéaste Adolf Abter est déporté à Auschwitz-Birkenau depuis Drancy, à la fin du mois de juin 1944[27]. Il avait auparavant travaillé avec Paul Carbone et François Spirito, deux chefs de la pègre marseillaise qui se rangent de

[20] Rapport de la préfecture de police (direction de la police judiciaire), le 12 janvier 1940. APP, GA 52/209 779.
[21] Rapport de la préfecture de police, le 16 mars 1950 ; rapport de la préfecture de police, le 2 avril 1952. *Ibid*.
[22] Rapport de la préfecture de police, le 30 octobre 1952 ; note parvenue à la préfecture de police, le 20 juin 1963. *Ibid*.
[23] Rapport de la préfecture de police, le 2 avril 1952. *Ibid*.
[24] Rapport de la préfecture de police, février 1957. *Ibid*.
[25] Miguel Martorell, *El expolio nazi*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2020, p. 153-154.
[26] Note de correspondance de la préfecture de police, le 25 octobre 1939. APP, 1 W 1911/106 059.
[27] D'après « *The Central Database of Shoah Victims' Names* » consultable sur Yad Vashem, https://yvng.yadvashem.org/nameDetails.html?language=en&itemId=3155425 [consulté le 21/06/2021].

manière opportuniste du côté de la Collaboration[28]. Le premier meurt en décembre 1943 lors d'un déraillement provoqué par la Résistance ; quant au second, il fuit en Espagne puis en Amérique, où il installe l'illustre *French Connection*. Il est ensuite extradé en France, où il doit être jugé pour collaboration – le procès ne se tient pas – et meurt bien plus tard à Toulon, en 1967, rangé des affaires.

La continuité entre la guerre civile espagnole et les engagements postérieurs ne va pas de soi. Raoul Didkowski est plusieurs fois nommé comme soutien des républicains espagnols lorsqu'il est préfet des Pyrénées-Orientales. Par la suite, il se rallie activement au régime de Vichy, qui le décore, puis se rapproche de la Résistance après le retour au pouvoir de Pierre Laval, en avril 1942[29]. Autrefois proche des Cartoucheries helléniques, le socialiste Barthélemy Lledos effectue plusieurs missions pour le 2e Bureau français au début de la Seconde Guerre mondiale, puis sert le colonel français Paul Paillole tout en travaillant avec les armées d'Occupation. En parallèle, il organise l'évasion de personnes juives en Espagne et se prête à des activités de contrebande[30]. Condamné dans différentes affaires de trafic, en 1948, ruiné par un mauvais investissement, il se suicide, en septembre 1951. Le cas du socialiste espagnol José Calviño est significatif des trajectoires très malléables. Délégué des différentes commissions d'achats, il doit emprunter les chemins de l'exil après la victoire franquiste. La défaite provoque un profond déchirement au sein du camp républicain. Chez les socialistes, la *Junta de Auxilio a los Republicanos Españoles* (JARE) d'Indalecio Prieto s'oppose au *Servicio de Evacuación de Refugiados Españoles* (SERE) de Juan Negrín, organisation qui intègre les communistes. Proche des deux dirigeants, resté en France, José Calviño se met en relation avec la SERE puis collabore avec la JARE[31]. En mai 1940, il serait en étroites relations avec Édouard Godillot, l'ancien responsable de la Société Française de Transports Aériens (SFTA), et George Rosenberg, qui s'occupait des livraisons des Poudreries helléniques ; ces derniers, proches des communistes, sont accusés de posséder une imprimerie clandestine[32]. En raison de ses fonctions au sein de la commission d'achats, il dispose de parts dans des sociétés-écrans ayant servi à l'acquisition et au transport de matériel de guerre. Ces activités, qui permettent de financer

[28] Laurence Montel, « Crime organisé et politique en France, aperçu historique », *Pouvoirs*, 2010, vol. 132, no 1, p. 24.
[29] Gérard Bonet et Jean-Jacques Amigo (éds.), *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises, 1789-2011*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 2011, p. 368-369.
[30] https://maitron.fr/spip.php?article76479, notice LLEDOS Barthélemy, Étienne par André Balent, version mise en ligne le 2 mars 2010, dernière modification le 13 janvier 2019 [consulté le 20/05/2021].
[31] Rapport de la préfecture de police, décembre 1940. APP, 1 W 1 465/8 857.
[32] Rapport du ministre de l'Intérieur (DGSN) transmis au préfet de police (cabinet), le 18 mai 1940. *Ibid*.

l'exil politique des républicains espagnols, attirent l'attention des autorités françaises, franquistes et nazies. Un rapport de la préfecture de police résume :

> « À l'arrivée des Allemands à Paris, en juin 1940, Calvino (*sic*) s'est réfugié à Vichy où il a été arrêté plusieurs fois par les autorités allemandes, sur les conseils des représentants franquistes auprès du gouvernement de Vichy. Cependant, il était relâché à chaque fois. En 1943, les menaces d'arrestation se faisant plus pressantes, craignant d'autre part d'être livré à la Gestapo, il a gagné le territoire suisse où il est resté jusqu'à la Libération[33]. »

Venu spécialement en France pour persécuter des responsables politiques républicains, Pedro Urraca Ruendeles signale l'existence d'un « trésor Calviño » essentiellement composé de navires, de chargements d'armes et d'avions non livrés[34]. Abdón Mateos le présente comme un « collaborateur forcé » des franquistes, qu'il aide apparemment à récupérer des biens républicains en échange de sa propre libération[35]. Selon la préfecture de police, il semble favorable à un retour en Espagne, en 1940, afin de se réapproprier des appartements, « déclarant [pour cela] ne pas s'opposer à la politique du gouvernement espagnol actuel[36] ». La vénalité du personnage interroge. À de nombreuses reprises, il est accusé de tirer profit des ventes de matériel et de leur transport[37]. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il réside au 61 avenue Roosevelt, dans les anciens bureaux de la commission d'achat, où il a installé le siège de la SFTA – toujours pas liquidée – et deux autres entreprises[38]. En 1959, il confesse à Luis Araquistáin vouloir « liquider une fois pour toutes les affaires de la Commission Technique espagnole[39] ». Il est question de se dédier entièrement à la politique, à la littérature et à la SAMIS, une société d'import-export montée quelques années plus tôt[40]. À cheval entre les affaires et la politique, la carrière de José Calviño dit beaucoup du trafic d'armes durant la guerre civile. Pris en tenaille entre des luttes d'influence dont il tire aussi parti, l'ancien délégué aux achats finit sa vie à Madrid, où il retourne après la chute du régime franquiste. Une fin

[33] Rapport de la préfecture de police (cabinet du préfet, 1er Bureau), le 9 août 1945. *Ibid*.
[34] (n.t.) : « tesoro Calviño ». Rapports de Pedro Urraca, le 8 et le 29 mai 1940. AGA, Fondo Movimiento Nacional, Delegación Nacional del Servicio Exterior, caja 51/20 947. Je remercie vivement Loreto Urraca pour la référence. Son travail mérite d'être signalé : apprenant tardivement que son grand-père était un des protagonistes de la persécution des franquistes hors des frontières, elle a décidé de partir à sa recherche pour écrire un livre, *Entre hienas* (Editorial Funambulista, 2018), dans lequel elle demande pardon.
[35] Abdón Mateos, *El misterioso José Calviño Ozores*, https://elobrero.es/cultura/historia/item/21797-el-misterioso-jose-calvinyo-ozores.html (consulté le 25 juin 2019).
[36] Rapport de la préfecture de police, le 20 janvier 1940. APP, 1 W 1 465/8 857.
[37] Rapports de la préfecture de police du 5 janvier 1940, du mois de décembre 1940 et du 9 août 1945 (APP, 1 W 1 465/8 857) ; note du SIFNE, le 13 juillet 1937 (AGMAV, 9 202,4).
[38] Rapport de la préfecture de police (cabinet du préfet, 1er Bureau), le 9 août 1945. APP, 1 W 1 465/8 857.
[39] (n.t.) : « Quisiera terminar una vez con todos los asuntos de la CTE ». Lettre de José Calviño adressée à Luis Araquistáin, le 29 mai 1959. AHN, Luis Araquistáin, legajo 26, C2-121.
[40] *Ibid.* et lettre de José Calviño adressée à Luis Araquistáin, le 23 février 1953. AHN, Luis Araquistáin, legajo 26, C2-121.

distincte de celle d'Ángel Pastor, par exemple, un autre délégué de la commission parisienne qui meurt dans l'indigence, en France, à la fin des années 1950[41].

Entre les fusillés, les suicidés, les fortunés et les autres, il y a en définitive des parcours qui diffèrent fortement, après l'épisode espagnol. Sans prétendre à l'exhaustivité, cet épilogue à taille humaine invite à réfléchir à la portée de l'engagement dans le trafic des armes et ses lendemains. Action qui s'inscrit dans une suite plus ou moins logique de mobilisations commerciales ou politiques, le négoce de matériel de guerre réunit des individus au parcours éclaté. Durant plusieurs mois, leur sort est lié. Il se dénoue violemment après la chute de l'Espagne républicaine, en avril 1939, épisode qui donne lieu à une lutte discrète mais féroce pour la récupération des biens matériels et financiers de l'ancien *Frente Popular*. Le sujet, qui engage des acteurs politiques – notamment communistes et socialistes –, des agents économiques et des États – franquiste, français, allemand et soviétique – constitue un autre prolongement de la lutte qu'il conviendrait d'étudier. L'adieu aux armes n'est qu'un au revoir.

[41] Carlos Lázaro, « Pastor Velasco, Ángel », dictionnaire en ligne de la *Real Academia de la Historia*, http://dbe.rah.es/biografias/55836/angel-pastor-velasco [consulté le 21/06/2021].

ANNEXES

1. Inventaire des sources utilisées

Les archives utilisées, il faut le préciser, n'apparaissent pas de manière égale dans ma thèse. En effet, certaines ont donné lieu à une analyse quantitative, dont les résultats sont reproduits en annexe. Malgré un long et fastidieux travail sur ces sources, elles sont parfois peu citées directement dans le manuscrit de thèse. D'autres archives font l'objet d'une approche qualitative ; pour cette raison, elles sont plus facilement identifiables au fil de mon enquête.

I. Sources françaises

A. Archives nationales françaises (ANF)

Conservées dans le centre de Pierrefitte-sur-Seine, elles constituent une des entrées principales de la thèse. Il s'agit essentiellement de dossiers et de notes de renseignement émanant des différents services de police français. Ces fonds sont en majorité produits par la police spéciale relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), du ministère de l'Intérieur. Cependant la correspondance avec les différents services permet aussi d'accéder à des sources externes. Ainsi, certains rapports des Renseignements généraux (Préfecture de Police) et des services du 2e Bureau de l'État-major des Armées (ministère de la Défense nationale) y sont consultables.

Les fonds dits « de Moscou »

Il s'agit de fonds très importants sur le plan quantitatif, mais qui sont longtemps restés méconnus en raison de leur histoire singulière. Confisqués par les autorités nazies en 1940, ils furent récupérés par les Soviétiques, qui les ont conservés dans le secret le plus total. Ils ne furent restitués à la France qu'à partir de 1992 et ont été ouverts au public en 2000. Ils sont aujourd'hui conservés sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. Une partie des « fonds de Moscou » n'est pas conservée aux archives nationales, mais ont été rendue à leurs institutions d'origine : le Service historique de la Défense de Vincennes et les archives de la Préfecture de police de Paris (sur ce point, voir notamment Sophie Cœuré, *La Mémoire spoliée : Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Payot & Rivages, 2007).

Les « fonds de Moscou » concernent essentiellement le contrôle des étrangers et des groupes politiques d'extrême gauche (anarchistes, communistes, etc.). Ils sont organisés autour d'un fichier central composé de fiches nominatives (versement *19940432/X* à *19940492/X*, ainsi que les cotes *19940505/X* à *19940507/X*), et de fichiers thématiques (*19940493* à *19940504*, ainsi que le versement *20010216*). Le tout relève de la Direction générale de la sûreté nationale (1930-1940)

19940494/75 : Renseignements relatifs à la surveillance policière des conditions de délivrance de permis de détention d'armes

19940494/80 : Surveillance de la détention, de la vente, des exportations et importations des armes.

19940496/36 : Correspondance relative à la délivrance des permis d'achat, de détention et d'importation d'armes

19940496/37 : *Ibid.*, suite.

19940496/40 : *Ibid.*, suite.

19940496/41 : *Ibid.*, suite.

19940496/42 : *Ibid.*, suite.
19940496/45 : *Ibid.*, suite.
19940496/53 : Dossiers relatifs à la surveillance policière de personnes. Dossiers 1410 (Mariano, Fabresse) et 1412 (Sonjesoler, Solano)
19940496/54 : *Ibid.*, différents dossiers relatifs à des délits en lien avec l'Espagne
19940496/57 : Documents relatifs aux questions de sécurité nationale, dont cas de terrorisme à Perpignan en lien avec la guerre d'Espagne
19940496/62 : Renseignements relatifs à la surveillance policière des émigrés espagnols ; listes d'étrangers
19940497/23 : Renseignements relatifs à la surveillance policière de la détention, des ventes, importations et exportations des armes
19940497/24 : *Ibid.*, suite
19940497/29 : Divers dossiers, dont renseignements sur les importations et exportations d'armes dans les ports français
19940498/10 : Renseignements relatifs à la surveillance policière des personnes et organisations suspectées d'espionnage
19940500/223 : Organisations républicains, dont marins et dockers
19940500/291 : Surveillance des étrangers, dont Michael Rosenfeld
19940500/321 : Surveillance du territoire et contre-espionnage, dont questions de contrebande à la frontière pyrénéenne
20010216/255 : Surveillance des étrangers, trafiquants d'armes
20010216/275 : Contrôle du commerce et de la détention d'armes (1920-1940)
20010216/297 : Différents dossiers relatifs aux actions des partisans du général Franco en France

Les fonds F[7], de « police générale »

Cette série archivistique est complémentaire des « fonds de Moscou » car il s'agit de la partie des archives de police ayant pu échapper à une saisie par les autorités nazies. Cet ensemble, mieux connu des historiens, apporte des renseignements précieux qui sont accessibles selon des thématiques (« espionnage », « contrebande », « Espagne », etc.) ou des entrées nominatives. Il s'agit de l'ancien fichier central de la Direction de la Sûreté générale, qui relève du ministère de l'Intérieur.

F[7] 14672 : Affaires de trafic, vols ou détention au bénéfice de partis politiques (1925-1939)
F[7] 14676 et 14677 : Trafic d'armes vers l'Espagne
F[7] 14678 : Contrebande d'armes à la frontière franco-suisse (1936-1939)
F[7] 14680 : Divers. Dont : dossiers sur de trafiquants d'armes, trafic et contrebande d'armes ; transit de matériel de guerre (1933-1940)
F[7] 14720 : Fédération Anarchiste ibérique. Dossiers sur des anarchistes espagnols membres de la Fédération Anarchiste ibérique
F[7] 14721 : Associations et groupements espagnols en France
F[7] 14722 : Dossiers en lien avec la guerre civile espagnole
F[7] 14723 : Dossiers en lien avec la guerre civile espagnole
F[7] 14751 : Archives du contrôle général des service de police administrative. Surveillance du Parti communiste
F[7] 14876 : Notes d'informations isolées se rapportant à des journalistes et organes de presse
F[7] 15172 : Archives de la sous-direction des étrangers et de la circulation transfrontalière (1917-1949) : réfugiés espagnols

Les fonds complémentaires

Il s'agit d'*archives judiciaires* (notamment la *série BB/18/3038-BB/18/3041*, sur les affaires liées à la guerre d'Espagne), d'*archives financières* (*série F*[37] pour la Délégation générale aux relations économiques franco-allemandes et les « questions juives » traitées par cette institution) et des archives personnelles (en particulier les *fonds Édouard Daladier* et le supplément relatif au procès de Riom, d'une singulière richesse pour notre sujet : versements *496AP/68-496AP/72*[1]).

Fonds Édouard Daladier, 496AP/38 à 496AP/40 : Dépositions au procès de Riom (1941-1942)

Ibid., 496AP/41 : Rapports des contrôleurs généraux de la Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre (DGCMG)

BB/18/3038 à BB/18/3041 : Direction des Affaires criminelles et des Grâces du ministère de la Justice. Guerre d'Espagne. Très nombreuses affaires de trafic d'armes et autres questions (trafic d'objets précieux, survol du territoire, réfugiés, etc.)

BB/18/3202 : Ibid. Dossier 1492 A 39 : Affaire de la société « France-navigation » (sic)

BB/18/6476 : Correspondance de la Division criminelle du ministère de la Justice. Dossiers banaux (1890-1940). Anarchistes, attentats terroristes en liaison avec la guerre d'Espagne

F/37/38 : Délégation générale aux relations économiques franco–allemandes (1927-1943 (sic)). Questions juives. Dossier « France Navigation »

B. Service historique de la Défense (SHD)

Les archives exploitées sont celles localisées dans le centre de Vincennes, qui regroupe en grande majorité des fonds de l'État-major des armées, aujourd'hui « l'armée de Terre ». Avec les archives de Pierrefitte-sur-Seine, c'est un des ensembles les plus importants utilisés pour la thèse.

Note : En principe, l'État-major général de la Marine doit disposer d'archives produites par l'attaché naval à Madrid. Ces archives (de la *série 1 BB 2*) semblent exister, puisqu'elles sont en partie exploitées par Jean-Paul Eyrard dans un article scientifique[2]. Après une demande de renseignements au centre de Vincennes, j'ai appris que l'inventaire n'a pas été terminé ; ces archives restent difficiles d'accès[3].

Les fonds Troisième République, série GR 7N

Il s'agit de dossiers de l'État-major de l'armée, dont une partie, déjà bien connue des spécialistes, est située entre les cotes GR 7N 2755 et GR 7N 2762. Un inventaire édité en 1981 permet d'avoir une description détaillée des archives produites par l'attaché militaire et les attachés aéronautiques en Espagne[4].

GR 7N 2754 : Espagne. Rapport des attachés militaires (1920-1936).

GR 7N 2755 : Espagne. Rapport des attachés militaires (1937-juin 1938).

GR 7N 2756 : Espagne. Rapport des attachés militaires (juillet 1938-juin 1940).

GR 7N 2757 : Espagne. Correspondance diplomatique (1919-1940).

[1] L'originalité de ces fonds complémentaires réside dans leur postériorité, puisqu'il s'agit en majorité d'enquêtes ayant été ouvertes à l'initiative du régime de Vichy contre d'anciens soutiens – réels ou supposés – de la République espagnole en France

[2] Jean-Paul Eyrard, « Attaché naval en Espagne pendant la guerre civile : l'itinéraire du lieutenant de vaisseau Raymond Moullec », *Revue historique des armées*, 15 juin 2008, n° 251, p. 104-111.

[3] On peut signaler la cote DM 1BB² 83, relative à la guerre d'Espagne, qui a été consultée, mais qui n'a pas apporté d'informations utiles à notre recherche.

[4] Jean Nicot, Pierre Waksman, chef d'escadrons de Menditte, *et al.*, *Inventaire des archives de la guerre, série N (1920-1940)*, Vincennes, Service Historique de l'armée de terre, tome II, 1981.

GR 7N 2758 : Espagne. Documentation : armée et guerre civile (1920-1939). Divers dossiers, dont : notes de la Section des Armées étrangères (SAE) concernant la guerre d'Espagne et ses enseignements ; correspondance « service courant » du 2e Bureau de la Section de renseignements (SR) concernant l'armée ; notes et correspondances du Service des cessions de matériels de guerre à l'étranger (déc. 1936-octobre 1937).
GR 7N 2759 : Espagne. Guerre civile : renseignements militaires. Notes de la Section renseignements (SR) et études du ministère de l'Air.
GR 7N 2760 : Espagne. Bulletins d'informations du ministère de la Marine concernant le conflit (1936-1939).
GR 7N 2761 : Espagne. Notes de la SAE, de la SR et autres sur les « nationalistes » et les « gouvernementaux » (1936-1939). Situation intérieure et militaire.
GR 7N 2762 : Espagne. Notes de la SAE, de la SR et autres sur les « nationalistes » et les « gouvernementaux » (1936-1939). Dossiers sur les ingérences étrangères et le trafic maritime.

La sous-série 7 NN 2 : Les fonds Troisième République, 2e Bureau d'Etat-major de l'armé, attachés militaire, période 1898-1942 (fonds de Moscou, supplément)

A ne pas confondre avec la série précédente, cette partie des fonds de Moscou, pour laquelle un inventaire a été produit en 2016[5], est renseignée sous la cote *GR 7 NN2*. De nombreux rapports de l'attaché militaire en Espagne, Henri Morel, permettent d'évaluer la situation militaire en Espagne, notamment de l'armée républicaine espagnole et les armements qui lui sont fournis.

GR 7 NN2 202 : Armée espagnole. Emploi de l'aviation et de chars dans le conflit (1937-1938).
GR 7 NN2 206 : Espagne. Politiques intérieure et extérieure, pression allemande, relation anglo-espagnole, guerre civile, etc. (1935-1940).
GR 7NN2 218 : Guerre civile espagnole. Situation des deux armées, déroulement du conflit, exposé sur la situation militaire, les enseignements tactiques ; études tactiques interarmes (1923-1939).
GR 7NN2 219 : Guerre civile espagnole. Origine du conflit, organisation de l'armée républicaine, défense antichar, etc. (1936-1939).
GR 7NN2 220 : Guerre civile espagnole. Intervention de combattants italiens dans le conflit.

La sous-série GR 7N²

Le plus intéressant – et bien plus conséquent en termes de volume archivistique – dépend cependant de la *sous-série GR 7N²*. Cet ensemble réunit plusieurs dizaines de cartons d'archives de la Section de Centralisation de renseignements (SCR) appartenant au 2e Bureau de l'État-major des armées ; il s'agit d'archives de surveillance, composées d'informations ponctuelles et de rapports de renseignement. Une fois recoupées, ces archives apportent de précieuses informations sur les achats d'armes menés en France ou depuis le territoire français. Cette sous-série est peu connue des spécialistes et n'a, sauf erreur de ma part, jamais été mise à profit pour l'étude du trafic d'armes. Il s'agit d'un reliquat des fonds « de Moscou » pour laquelle aucun inventaire n'a été publié à ce jour.

GR 7N² 2015 : Surveillance des activités du Komintern.

[5] Solène Bournier, sous la direction d'Hélène Guillot, *2e Bureau de l'État-major de l'armée. Attachés militaires (1898--1942), sous-série GR 7 NN 2. Répertoire numérique détaillé*, Vincennes, Service Historique de la Défense, 2016.

GR 7N² 2064 : dossier 1 : Renseignements sur la frontière espagnole, sur l'armement et l'espionnage
GR 7N² 2105 : dossier 31 : Renseignements sur la compagnie « France-Navigation » (1937-1940)
GR 7N² 2132 : dossiers 1, 3 et 4 : Correspondance et notes concernant les trafics d'armes et les suspects.
GR 7N² 2253 : dossier 1 et 3 : Application de la « non-intervention » ; documents sur la frontière franco-espagnole.
GR 7N² 2291 : dossier 16 : Dossier relatif au colonel Antonio Barroso, attaché militaire d'Espagne à Paris (1937-1940).
GR 7N² 2302 : dossier 35 : Trafic maritime entre Allemagne et Espagne (1936-1940)
GR 7N² 2328 : dossier 26 : Renseignements sur Thor Ramussen (Rassmussen)
GR 7N² 2341 : dossier 3 : Affaire Michel Rosenfeld (1936-1940)
GR 7N² 2414 : dossiers 24 et 27 : Renseignements sur Perez et Luna (trafic d'armes pour l'Espagne nationaliste) ; renseignements sur Descourtieux, Hildebrandt et Hatier
GR 7N² 2463 : dossier 1 : Mission du commandant Schlesser à la frontière franco-espagnole
GR 7N² 2518 : dossier 2 : Renseignements sur les événements d'Espagne, répercussions en France (septembre-novembre 1936).
GR 7N² 2532 : dossiers 1 à 3 : Renseignements sur la Guerre d'Espagne, événements à la frontière franco-espagnole (mars-septembre 1938) ; renseignements sur la situation intérieure en Espagne ; *Ibid*.
GR 7N² 2544 : dossiers 1 à 3 : Guerre d'Espagne, armements, forces militaires, volontaires, anarchistes espagnols.
GR 7N² 2557 : dossier 1 et 3 : Enquêtes sur des dépôts d'armes communistes ; trafic d'armes destinées aux communistes
GR 7N² 2559 : dossier 3 : Renseignements sur l'ingénieur François-Joseph Archer
GR 7N² 2568 : dossiers 1 et 2 : Renseignements l'Espagne nationaliste ; activités allemandes en Espagne et envoi d'aides en Espagne
GR 7N² 2595 : dossiers 1 et 2 : Bulletins et notes de renseignements relatifs à l'Espagne, l'aide étrangère aux deux partis et les forces républicaines et franquistes.
GR 7N² 2598 : dossiers 1 et 2 : Situation au Maroc et événements à la frontière franco-espagnole ; ravitaillement de l'Espagne nationaliste.
GR 7N² 2603 : dossier 1 : Évènements à la frontière franco-espagnole.
GR 7N² 2609 : dossiers 1 à 3 : Notes sur la situation intérieure en Espagne et sur l'aide française aux républicains ; activités de la Fédération anarchiste ibérique durant la guerre civile d'Espagne ; activités des agents gouvernementaux espagnols en France et en Afrique du Nord
GR 7N² 2616 : dossiers 1 et 2 : notes sur l'aide française aux républicains espagnols ; envois clandestins d'armes aux républicains en Espagne.
GR 7N² 2650 : dossier 13 : Fiches sur plusieurs administrateurs de la « France-Navigation » (1939-1940).
GR 7N² 2653 : dossier 42 : Renseignements sur la Société Française de Transports aériens et son directeur Édouard Godillot
GR 7N² 2678 : dossier 39 : Renseignements sur le suspect Raphaël Abello.
GR 7N² 2686 : dossier 24 : Renseignements sur La Grande Frégate, centre d'espionnage franquiste.
GR 7N² 2532 : dossiers 1 à 3 : Renseignements sur la situation intérieure en Espagne.
GR 7N² 2690 : dossier 8 : Dossier sur Olpinski Stephan (sic), agent de propagande allemand.

GR 7N² 2691 : dossiers 2 et 7 : Hommes d'affaires, trafic et espionnage ; dossier sur Henri Auerbach et Baruch Krupermann.
GR 7N² 2740 : dossiers 19 et 20 : Attentats terroristes à Cerbère et Perpignan ; renseignements sur l'ancien attaché militaire espagnol à Paris Gonzalo Navacerrada.
GR 7N² 2768 : dossiers 13 et 35 : Renseignements sur le commandant Navacerrada, attaché militaire d'Espagne à Paris ; enquête sur les fonctionnaires de la Sûreté nationale aux relations suspectes.
GR 7N² 2824 : dossiers 9-10 et 37 : Dossiers sur Fernandez et Klaguine ; dossier sur Spay von Enjelen, agent nationaliste espagnol.
GR 7N² 2845 : dossier 15 : Marthe Huysmans, déplacements à Paris et Madrid.
GR 7N² 2846 : dossier 17-18 : Marcel Siesel étudiant en médecine.
GR 7N² 2849 : dossiers sans numéro et 37 : Renseignements sur Pelaez ; renseignements sur la société Fracomind et ses agents.
GR 7N² 2920 : dossier 39-40 : Renseignements sur l'agence maritime Léopolad Walford et sur la société Dieu et Cie.
GR 7N² 2973 : dossier 13-14 : Dossier sur Paul Henri Gippon.
GR 7N² 3022 : dossiers 1 et 2 : Enquêtes sur trafics d'armes suspects ; enquêtes sur agissements suspects de marchands d'armes.
GR 7N² 3026 : Renseignements sur la situation en Espagne et au Maroc pendant la guerre civile ; surveillance de la frontière franco-espagnole ; activités des services spéciaux pendant la guerre.
GR 7N² 3033 : dossier 29 : Dossier sur les nommés Bocholz, Bucheim, Scheidweiler et Schulze.
GR 7N² 3061 : dossier 2 : Situation politique et économique en Espagne.
GR 7N² 3126 : dossier 2 : Mouvements maritimes suspects (1932-1940).
GR 7N² 3320 : dossier 15 : Renseignements sur Holzmann.

Les fonds « Troisième République », série 6N

Il s'agit ici d'une mince partie des *« fonds particuliers »*. Deux cotes concernent la mise en place d'un contrôle de la production des armements en France à l'époque de la guerre civile espagnole, le tout est produit par la Direction générale du Contrôle des Matériels de Guerre. Les enquêtes apportent des renseignements sur des ventes d'armes des industriels français aux républicains espagnols.

GR 7N 342 : dossier 3 : Projet de loi de contrôle des armes légères
GR 7N 343 : dossier 2 : Rapports de la Direction générale du Contrôle des Matériels de Guerre sur les armes envoyées en Espagne ou retrouvées sur les milices espagnoles, lors de leur entrée en France.

C. Archives de la préfecture de police (APP)

Situées à Paris, ces archives concernent le travail équivalent au ministère de l'Intérieur pour la région parisienne, sous l'égide du préfet de police. C'est un ensemble important pour la thèse. Il est également novateur car pas toujours très exploité par les chercheurs ; la nécessité de se rendre sur place pour y consulter les inventaires peut l'expliquer.

La série B, « cabinet du préfet de police ».

Celle-ci est composée de la *sous-série BA « affaires générales »*, avec des cartons thématiques consacrés à des groupes politiques, des personnalités ou aux événements relatifs à la guerre civile espagnole.

BA 1663 : Espagne, correspondance
BA 1664 : Révolution espagnole : gouvernementaux ; insurgés ; comité international de coordination pour l'aide aux réfugiés et comité international de

coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne ; réunions et meetings en faveur du Peuple espagnol
BA 1665 : Révolution espagnole : Mouvement de solidarité envers la République espagnole ; ravitaillement de l'Espagne ; pièces et rapports divers ; avions à destination de l'Espagne ; achats d'armes de guerre pour l'Espagne
BA 1666 : Révolution espagnole : divers ; copie d'un reportage remis à M. Tainttinger ; Espagnols ayant utilisé dans leurs déplacements en France et à l'étranger des passeports diplomatiques (19/09/1936-28/11/1938) ; journaux allemands et Italiens accusant la France de violer la neutralité ; coupures de presse
BA 1899 : Solidarité Internationale antifasciste
BA 2007 : Hochmann Max, Hausner Mikail
BA 2011/6 551 : Henri Calloc'h de Kérillis
BA 2011/52 875 : Kasanowsky Willy, Bockholtz Camille
BA 2036/335 : Weisblatt (sic) Edward (sic)
BA 2046 : Armement des groupements politiques (coupures de presse ; correspondance ; rapports d'ensemble ; rapports divers)
BA 2155/74 895 : Quinonés (sic) de Léon (sic)
BA 2443 : affaires Catelas Jean, Duclos Jacques, Dutilleul Emile, Monmousseau Gaston, Peri Gabriel, Ramette Arthur, Rigal Jean, Thorez Maurice, Tillon Auguste

La série W, « fonds contemporains »

Cette série concerne les fonds complémentaires sur le cabinet du préfet de police classés dans la *sous-série 1 W*. Il s'agit de dossiers de renseignements sur des organisations ou des personnalités. S'y ajoute la *sous-série 77 W* qui regroupe des rapports de renseignements généraux de même nature. Ceux ayant apporté des informations utiles à la thèse sont :

1 W 99/41 379 : Guatia Sanchez José
1 W 740/29 867 : Ceretti Giulio
1 W 814/34 374 : Famille Rosenfeld (le dossier de Michael Rosenfeld est manquant)
1 W 859/37 187 : Legrand René
1 W 862/37 785 : Société dite Abter-Becker, Abter, Lehnen
1 W 933/41 728 : Pelayo Alophonse. Famille Pelayo
1 W 959/45 152 : Gourevidis David, Carbone Paul
1 W 1073/53 659 : Posner Simon, Posner Lucie
1 W 1 126/58 174 : Robin Maurice Provoyeur Albert
1 W 1465/8 157 : Marti Esteve, Calvino (sic) Ozores, Salazar Victor, Amilibia Eustasio
1 W 1472/82 041 : Collot René, Lallemand Césaire
1 W 1478/82 430 : Pandofino Raphael
1 W 1482/82 178 : Barte André
1 W 1602/90 814 : Siéger Maurice
1 W 1688/97 272 : Goldbert Heinrich, Simon Ruth
1 W 1829/97 478 : Lecoin Louis
1 W 1911/106 059 : Dormann Paul
77 W 168/120 196 : liste des propriétaires de voitures automobiles identifiées à la date du 15/4/38 qui étaient en liaison avec la Centrale de Ravitaillement des Rouges espagnols
77 W 43/174 939 : Abter Adolphe
77 W 198/125 635 : Legrand René
77 W 303/154 366 : Collot René Fernand
77 W 340/56 300 : Dormann Paul

77 W 457/186 162 : Commission Technique espagnole
77 W 1261/3 361 : Ceretti Giulio
77 W 1439/13 518 : Barte André Maurice
77 W 1517/37725 : Pelayo Alphonse
77 W 151/34 733 : Dallidet Léon
77 W 1622/69 017 : Dutilleul Emile
77 W 2069/397 825 : Française d'Entreprises (sic) pour le commerce et l'Industrie dite Fracomind

La série G, « renseignement généraux »

Il s'agit du fond complémentaire à la *sous-série 77 W* et la *143 W* (pour cette dernière, aucune information sur la thématique de la thèse n'a été trouvée). Les cotes *GA 1-333* contiennent quelques dossiers de renseignements généraux nous intéressant, mais ils sont rares à avoir été utiles. Voir notamment :

GA 34/68 772 : Banque Commerciale pour l'Europe du Nord
GA 52/209 779 : Czarnecki Stéfan
GA 113/221 888 : Feintuh Michael dit Jean Jérôme

D. Archives départementales

Les archives départementales permettent d'apporter un éclairage local sur des événements moins connus à l'échelle de l'administration centrale. Il n'a malheureusement pas été possible de couvrir tous les départements où le trafic d'armes a existé. En effet, la situation idéale aurait été de consulter des archives dans les départements frontaliers d'entrée des flux d'armement (particulièrement ceux bordant la Belgique et la Suisse), les départements ayant une activité portuaire (de Méditerranée comme de l'Atlantique) et ceux bordant les Pyrénées, ainsi que les villes où les républicains espagnols ont pu se procurer des armes ou profiter de soutiens. Par commodité, j'ai choisi certaines zones où le trafic d'armes était particulièrement présent.

Une sélection a été faite pour des départements dont les fonds semblaient à première vue bien pourvus. Ainsi, les *Archives départementales de Gironde (ADG)* ont été sélectionnées car le port de Bordeaux concentre pour plusieurs mois des flux d'armements venant d'URSS. Les *Archives départementales de Haute-Garonne (ADHG)* ont été choisies en raison de la polarisation des activités pro-républicaines. Enfin, les *Archives départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO)* et celles de *l'Aude (ADA)* ont été sélectionnées pour étudier de plus près les activités de contrebande d'armes terrestre et maritime, ainsi que les mobilisations de soutien politique des groupes de gauche.

L'essentiel des versements consultés provient de la *sous-série 4 M « police »*. Des rapports de police y sont consultables, de même que des rapports produits par le préfet à destination du ministère de l'Intérieur. Parfois, certains documents ont été classés dans la *sous-série W* (relatives aux archives publiques produites après 1940), ou de la *sous-série 1 M* (administration générale du département et affaires politiques).

Les archives départementales permettent de lire avec une plus grande finesse les rouages locaux de certains réseaux de contrebande et la conduite des autorités à leur égard. Elles mettent en évidence les disparités de traitement selon le préfet et les services de police en place. Pour cela, on pourra regretter que le temps ait manqué et que certains fonds départementaux n'aient pas été consultés, comme ce fut le cas pour les archives départementales des Bouches-du-Rhône. Cependant, les fonds consultés n'ont pas considérablement enrichi la thèse puisque, à de rares exceptions près, les affaires étaient remontées au ministère de l'Intérieur ou à celui de la Défense nationale.

ADA, 1 M 156 : Secours Populaire de France, convois par la frontière.

ADA, 1 M 486 : Dossiers sur l'Espagne : Comité antifasciste espagnol de Narbonne ; événements d'Espagne.
ADG, 1 M 444 : Guerre d'Espagne et relations franco-espagnoles (1932--1938).
ADG, 1 M 445 : Affaires diverses liées à la sécurité du territoire, dont livraisons d'armes pour la Grèce.
ADG, 1 M 601 : Syndicat professionnel : dockers et ouvriers du ports (1936-1938).
ADHG, 1 M 694 : Surveillance des aérodromes, consignes.
ADHG, 1 M 696 : Rapports relatifs à l'organisation du contrôle de « non-intervention ».
ADHG, 2054 W 36/1 : Réfugiés politiques, réactions face à la Guerre d'Espagne.
ADHG, 2060 W 355 : Matériel de guerre, législation et application des circulaires.
ADPO, 1 M 629 : Frontière maritime et terrestre : surveillance et correspondance (1934-1940)
ADPO, 1 M 632 et 633 : Presse locale, réactions relatives à la guerre civile espagnole.
ADPO, 1 M 763 : Partis et organisations de gauche (surveillance, rapports, listes, tracts, affiches).
ADPO, 1 M 771 : Anarchistes (surveillance, procès-verbaux, dossiers individuels, correspondance).
ADPO, 1 M 772 : *Ibid*. Suite.
ADPO, 4 M 413 : Guerre d'Espagne. Rapports, correspondance (1936-1940).
ADPO, 4 M 414 : *Ibid*. Suite.
ADPO, 4 M 415 : *Ibid*. Suite.
ADPO, 1 Z 74 : Sous-préfecture de Céret, surveillance de la frontière (1934-1936).

E. Les archives diplomatiques (La Courneuve et Nantes)

Les archives diplomatiques françaises utilisées pour le travail de thèse dépendent du ministère des Affaires étrangères et sont conservées à La Courneuve et à Nantes. Ces sources apportent assez peu d'informations sur le trafic puisque les renseignements qui y sont conservés sont souvent de seconde main. Cependant, cela nous renseigne sur la manière dont la Quai d'Orsay et ses fonctionnaires ont voulu gérer « l'affaire espagnole », notamment avec l'application de la politique de « non-intervention ».

Le centre des Archives diplomatiques de La Courneuve (CADC)

Au *Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve (CADC)*, plusieurs cotes d'archives rassemblent la documentation relative à la guerre civile espagnole et à la non-intervention. Il en va ainsi pour *la correspondance politique et commerciale (CPCOM), sous-série Z, pour l'Europe (1918-1940)*. Ce versement comporte une section par pays pour la période de l'entre-deux-guerres. Il s'agit des archives de l'administration centrale du Quai d'Orsay ; y sont conservés des rapports de surveillance, français ou étrangers, ainsi que des échanges entre le Quai d'Orsay et ses représentations à l'étranger. Le ministère des Affaires étrangères français garde aussi en mémoire les accusations de collusion du gouvernement avec la République espagnole pour y envoyer des armes. Qu'elles soient fondées ou non, ces dénonciations des partisans du camp franquistes méritent d'être recroisées.

CADC, 86 CPCOM/145 : Espagne. Armée : armement, matériel de guerre, trafic d'armes (1931-sept. 1936).
CADC, 86 CPCOM/145 : Suite (oct. 1936-mai 1937).
CADC, 86 CPCOM/146 : Suite (juin 1937-février 1938).
CADC, 86CPCOM/147 : Suite (mars 1938-novembre 1939).

Le centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN)

Le *Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN)* conserve les archives de l'*ambassade de France de Madrid* durant la guerre civile (*396PO/B/553 et suiv.*) et du *consulat*

de France à Barcelone (*72PO/2/11 et suiv.*). Ces fonds apportent des informations complémentaires sur le trafic d'armes mené par des personnalités ou des entreprises françaises à l'étranger. Des documents concernent aussi la mise en place de la politique de non-intervention par la France et ses violations supposées ou avérées.
Note : la consultation des *archives de l'ambassade de France à Londres*, qui se charge de représenter la France au comité de non-intervention, aurait été intéressante pour mieux comprendre les consignes d'application de cette politique d'embargo. Cependant, la thèse concerne plus le trafic d'armes à proprement parler que la gestion de crise dans les cercles diplomatiques. De plus, une partie de la documentation pertinente sur le sujet est aussi conservée dans les archives centrales du Quai d'Orsay conservée au CADC ou compilée dans la *Documentation Diplomatique française* (voir ci-dessous, « sources imprimées »). Ces documents sont connus et exploités par les chercheurs de longue date.

CADN, 396PO/B 555 : Informations militaires, matériel utilisé en Espagne.
CADN, 396PO/B 556 : Suite; incidents de frontière, fermeture de la frontière.
CADN, 396PO/B 557 : Opérations sur mer.
CADN, 396PO/B 558 : *Ibid*.
CADN, 396PO/B 560 : Politique de « non-intervention ».
CADN, 396PO/B 561 : Suite, échanges sur la contrebande.
CADN, 396PO/B 563 : La France et l'Espagne. Divers dossiers, notamment sur les allégations de fournitures de la part de la France.
CADN, 396PO/B 566 : URSS, flotte marchande soviétique.
CADN, 396PO/B 573 : Agents en France du gouvernement de Valence et du gouvernement franquiste.
CADN, 396PO/B 574 : *Ibid*., informations sur des terroristes en France.
CADN, 396PO/B 579 : Questions maritimes.
CADN, 396PO/B 581 : Dossiers divers relatifs à la guerre civile, dont incidents sur les envois d'armes, d'avions, de bateaux, etc.
CADN, 396PO/B 586 : Informations militaires ; opérations sur mer. Informations sur les envois de matériel, le blocus maritime, etc.
CADN, 396PO/B 588 : La France et l'Espagne. Allégations d'une aide de la France à l'Espagne.

CADN, 72PO/2 83 : Correspondance sur la réglementation internationale relative au transit de matériel de guerre.

F. Archives orales – Institut de Gestion publique et du Développement économique (IGPDE)

Ces archives, peu importantes en volume, apportent des renseignements ponctuels qu'il est impossible de trouver ailleurs. Il s'agit d'une collection d'entretiens sur différents thèmes menés auprès des hauts fonctionnaires du ministère des Finances. En plus de l'entretien conduit par Sophie Cœuré auprès de Gaston Cusin, plusieurs autres bandes concernent d'anciens fonctionnaires ayant une connaissance plus ou moins fine des événements relatifs à la guerre civile espagnole et à l'aide apportée par l'appareil gouvernemental français au gouvernement espagnol. Un guide revient sur la collecte des témoignages et leur mise en valeur[6]. Ci-dessous, une liste des témoignages utilisés dans cette thèse, avec le nom, leur poste et les dates d'enregistrement relatif à chacun d'entre eux :

[6] En ligne : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/igpde-editions-publications/Guide-TO.pdf .

BOYER Dominique, inspecteur des Finances (1991-1992).
de CALAN Pierre, inspecteur des Finances (1988-1989).
CASSOU Pierre, banque de France (1992).
CHANCEL René-Pierre, administrateur civil (1993).
CUSIN Gaston, conseil d'État (1990).
FROMAGET Pierre, administrateur civil et trésorier-payeur général (1991-1992).
GIMON Jean, administrateur civil (1994).
GRUSON Claude, inspecteur des Finances (1989).
LABONELIE Robert, administrateur civil et trésorier-payeur général (1989-1992).
MAZEROLLES Adrien, administrateur civil et trésorier-payeur général (1992-1993).
MEARY Jean, inspecteur des Finances (1990).
ROLLES Jean, administrateur civil et trésorier-payeur général (1991).
STROHL Pierre, Banque de France (1990-1991).

G. Autre : entretien avec Louis Mexandeau

Afin d'obtenir quelques précisions concernant Gaston Cusin, je me suis entretenu à deux reprises avec Louis Mexandeau, son gendre. Ces échanges, qui ont donné lieu à la signature d'un contrat pour la réutilisation des données, se sont déroulés en deux temps. Dans un premier temps, j'ai réalisé un entretien avec un questionnaire dirigé, tout en laissant le témoin s'exprimer. Dans un second temps, j'ai demandé des précisions sur les points qui m'intéressaient le plus : en l'occurrence, sur le statut de « témoin » accordé à Gaston Cusin. Les échanges ont eu lieu les 13 décembre 2017 et le 16 janvier 2018.

II. Les sources espagnoles

S'il fallait oser la métaphore, nous pourrions dire que la consultation d'archives en Espagne s'apparente parfois à un véritable chemin de croix[7]. Les conditions d'accès à certains inventaires et les horaires réduits (généralement 9h-15h) ne facilitent pas le travail du chercheur. Fort heureusement, j'ai aussi pu compter sur l'aide d'un personnel bienveillant.

La documentation consultée est de trois ordres. Les archives des institutions franquistes pendant la guerre civile nous apportent beaucoup de renseignements sur les achats d'armes républicains et les flux en France. Il s'agit de sources de surveillance et de la correspondance diplomatique franquiste. À la fin du conflit, les autorités du général Franco saisissent aussi les archives de plusieurs administrations républicaines, il s'agit des « documents rouges » (« *documentos rojos* »). Enfin, il existe les fondations privées qui mélangent les documents personnels avec les archives de ministères. Dans notre cas, il s'agit d'archives qui ont été emportées après la défaite républicaine. Celles-ci ont parfois voyagé dans plusieurs pays avant de revenir en Espagne.

A. Archivo General de la Administración (AGA)

Situé à Alcalá de Henares, ce centre rassemble plusieurs fonds de première importance pour la thèse. Trois versements distincts ont été exploités :

Archivo de Burgos

Ces archives ont été produites par les autorités franquistes qui, à défaut de conquérir Madrid, choisissent Burgos comme capitale pour toute la durée de la guerre civile. Certains des

[7] Plusieurs chercheurs espagnols se sont exprimés sur le sujet : Antonio González Quintana, Sergio Gálvez Biesca et Luis Castro (éds.), *El acceso a los archivos en España*, Alcalá de Henares/Madrid, Fundación Francisco Largo Caballero/Fundación 1 de Mayo, 2019.
[Ouvrage consultable en ligne : https://1mayo.ccoo.es/f9d833e22a0c7b5f4fc5f2dfdb44c9e9000001.pdf].

fonds sont aussi qualifiés de *Archivo de Salamanca* car plusieurs ministères et le quartier général du général Francisco Franco y sont situés au début de la guerre civile.

L'accès aux inventaires de ce fonds est déplorable : consultable sur demande au maitre de salle, celui-ci est composé de deux fiches cartonnées qui décrivent sommairement le contenu de certains dossiers ; ils sont classés par ordre alphabétique, selon des mots clés (« *Francia* », « *suministros a los rojos* », « *contrabando* », etc.) ou des noms. L'inventaire, écrit à la main, est parfois difficilement lisible.

Le manque d'accessibilité est dommageable, car ces fonds ont beaucoup apporté à cette thèse et à d'autres chercheurs. Il pourrait en aller ainsi pour beaucoup d'autres travaux scientifiques. Les cartons d'archives ont été répertoriés comme des « rouleaux » (« *rollos* ») et ont fait l'objet d'une nouvelle classification, qui n'a pas été retenue afin de préférer celle à laquelle plusieurs recherches académiques font déjà référence. Une table de correspondance des références est consultable sur place. En dehors des deux versements *R 1047* et *R 1048*, qui concernent spécifiquement les « fournitures aux rouges[8] », plusieurs versements semblent moins connus des spécialistes ; ils nous apportent des informations nouvelles (notamment *R 613*, *R 833-834*, *R 1060-1061*). De manière générale, ces archives sont produites par le nouveau réseau diplomatique franquiste en Europe, le ministère des Affaires étrangères franquistes, l'État-major de la Marine, la *Segunda sección del Estado Mayor franquista* (équivalent du 2e Bureau de l'EMA français) et par les services de propagande ou de renseignement franquistes qui exploitent les renseignements provenant de leurs informateurs ou des autorités nazies et fascistes. Fruit d'un travail méticuleux, cette documentation apporte des informations très précises, même s'il faut parfois composer avec le caractère tendancieux des informations qui y sont transcrites. Ci-dessous la liste des archives utilisées avec, entre parenthèses, les nouvelles cotes :

R 613 (C82/2619 et 2620) expediente 1, 4, 7 et 77 : Divers dossiers sur les fournitures aux républicains depuis la France

R 614 (C82/2621), exp. 2, 3 et 4 : Dossiers sur la conduite du gouvernement français, sur l'organisation de l'espionnage franquiste en France

R 833 (C82/3103), exp. 3 à 13 : Dossiers sur les accords de Munich, sur l'État-major français et l'Espagne, sur la politique française vis-à-vis de l'Espagne. Correspondance avec des envoyés franquistes en France et avec différents politiques français.

R 834 (C82/3105), exp. 20 : Dossier sur la capture de navires de guerre destinés aux « rouges ».

R 1047 (C82/3601, 3602 et 3603), l'ensemble *:* Trois cartons d'archives concernant principalement les « fournitures aux rouges », selon leur aspect général, selon des dossiers consacrés à chaque pays ; ces derniers sont classés par ordre alphabétique (Allemagne à Grèce).

R 1048 (C82/3604 et 3605), l'ensemble *:* Deux cartons d'archives ; suite de la série précédente (Gibraltar à Yougoslavie)

R 1052 (C82/3616), exp. 458 : Plan de capture de navires « rouges ».

R 1060 (C82/3636) : Divers dossiers sur le contrôle frontalier, la capture de navire, les infractions à la « non-intervention ».

R 1061 (C82/3637) : Dossiers sur l'Allemagne et la France, sur la contrebande d'armes en général.

[8] « *Suministros a los rojos* », selon le classement archivistique d'époque, qui reste inchangé. Ces deux versements sont composés de 5 cartons. Pour chaque pays ou presque, les autorités franquistes ont rassemblé des renseignements sur « contrebande maritime », la « contrebande d'armes et de matériel de guerre », le « recrutement de volontaires », les « vivres ». Il s'agit de dénominations franquistes, et d'un travail de renseignement effectué en fonction des moyens d'alors : pour la Russie, où les « nationalistes » ne profitent d'aucun soutien, le dossier est presque vide. Le « R » fait référence au « *rollo* » (« rouleau »).

Archivo de Barcelona

Ce versement correspond à la section VII des archives, connue comme l'« *archivo renovado* ». Ces archives diplomatiques républicaines ont été saisies à la fin du conflit par le régime franquiste à Barcelone[9], d'où son nom. La ville catalane servait de siège au *Ministerio de Estado* (les Affaires étrangères) depuis octobre 1938. Des archivistes se consacrent à leur dépouillement à partir de 1978 (seulement !), un inventaire papier est édité en 1991. L'*archivo de Barcelona* a été conservé comme un isolat avec une signature propre (RE XXX) car les spécialistes jugeaient impossible d'intégrer cette collecte aux fonds du ministère des Affaires étrangères. Au sein de ce versement, d'autres fonds s'ajoutent aux archives diplomatiques dites « classiques » : la *Sección de Información Diplomática Especial* (*SIDE*), consacrée à l'espionnage ; la politique et les questions extérieures, notamment concernant les acquisitions d'armes ; des archives particulières ; des télégrammes ; etc. Des rapports sur les acquisitions d'armes à l'étranger côtoient des informations plus ponctuelles sur des acquisitions ou offres de matériel faites aux républicains. Ci-dessous, la liste des cotes consultées avec la nouvelle référence archivistique entre parenthèses :

RE 50 (C12/3114) : Archives de la Sección de Información Diplomática Especial (SIDE), service de Marseille.

RE 52 (C12/3116) : Archives de la Sección de Información Diplomática Especial (SIDE), service de Nice

R 123 (C12/3187) : Politique et commerce extérieurs, section Europe. Armes : dossiers par pays et selon des thématiques (dont plusieurs sur les achats de matériel de guerre à l'étranger)

RE 135 (C12/3199) : Guerre civile : archives spéciales, classées par pays. Plusieurs dossiers sur la France.

RE 165 (C12/3229) : Télégrammes, divers dossiers, dont un sur les échanges avec Paris.

Archivo de la Embajada de España en París

Archives républicaines saisies par les autorités franquistes, elles sont complémentaires aux précédentes. L'inventaire n'en est pas vraiment un, le classement des archives est parfois très sommaire. Pour la guerre civile, l'essentiel des cotes se situe entre les boîtes (« *cajas* ») 11 000 à 11 200, en plus de plusieurs cartons classés en fin d'inventaire (11 654 et 11 655). Ces archives renseignent sur les mouvements de navires, sur les consignes données aux consulats, sur les rapports avec les autorités ou des personnalités sur le sol français. Pour ces dernières, indiquées sous le format *C. 11 XXX*, plusieurs dizaines de dossiers ont été exploités :

caja 11 042, expedientes 6384 et 6401 : Echanges avec des consulats sur l'envoi de diverses marchandises ; correspondance avec le ministère de la Défense nationale sur une commission concurrente.

c. 11 045, exp. 6648 : Difficultés douanières pour l'entrée en Espagne de camions de vivres.

c. 11 047, exp. 6485 : Compagnie Mid Atlantic.

c. 11 050, exp. 6269, 6280 : Service d'Acquisitions spéciales (Bordeaux) ; mouvements de navires.

c. 11 051, exp. 6925 : Tableau de pièces nécessaires au navire Motamar.

c. 11 052, exp. 6956 : Passage de navire par la zone de Port Vendres.

c. 11 060, exp. 6493 : Vapeur *Gyuri*.

c. 11 061, exp. 6301, 6309 et 6318 : Marchandises en transit par Hendaye ; vapeur *Mar Caribe* ; ministère des Affaires étrangères sur la commission d'achat et ses fonds.

c. 11 064, exp 6334, 6342 : Système « non-intervention » ; navire *Allegro*.

[9] Il s'agit là aussi de « *documentos rojos* ».

c. 11 066, exp. 6504 et 6509 : Vapeur *Saturno* ; navires divers.
c. 11 067, exp 6314, 6513 : Dossier BEPRO ; correspondance diverse.
c. 11 070, exp. 6520, 6523 et 6524 : Alejandro Otero ; Labonne, ambassadeur de France en Espagne ; frontière de Bourg-Madame et La Tour de Carol.
c. 11 071, exp. 6 548 : ambargo vapeur *Gardelaki*.
c. 11 074, exp. 6871, 7040 : Mémoire du consul de Sète ; réclamation de paiement de facture de la maison Ginesta.
c. 11 080, exp. 6790 et 6796 : Enrique Lismonier ; frontière de Cerbère et Port Bou (1938).
c. 11 208, exp. 7551 : Agent en douane Julien Cruzel.
c. 11 212, exp. 7476 et 7477 : Léon Blum, port de La Nouvelle ; Jules Moch, port de Sète.
c. 11 217, exp. 7334 : Société Européenne d'Études et d'Entreprises (1938).
c. 11 654 : Exploitation d'avions Raab (1937)
c. 11 655 : Divers (dont achats d'avions par la Société Française de Transports aériens).

B. Archivo General Militar de Ávila (AGMAV)

Valorisées récemment, ces archives n'ont semble-t-il pas encore été exploitées dans les recherches consacrées aux acquisitions d'armes et aux flux d'armements durant la guerre civile. Le formidable travail des archivistes ne retire pas les difficultés d'accès aux inventaires, uniquement consultables sur place. Les fonds se déclinent entre des « *documentos rojos* », saisis aux républicains espagnols, et des archives de surveillance militaires. Celles-ci sont produites par le SIFNE (*Servicios de Información de las Fronteras del Norte de España*) et SIM (*Servicio de Información Militar*). Le SIM devient le SIPM en novembre 1937 (*Servicio de Información y Policiía Militar*). Au début de l'année 1938, le SIFNE est absorbé par le SIPM, qui centralise tout le travail de renseignement. Ces services fournissent des informations sur les flux d'armements à la frontière pyrénéenne, les mouvements de navires et à propos de certaines opérations d'achats d'armes par les républicains espagnols. Plusieurs rapports réalisés sur des personnalités politiques, des sociétés ou des individus compromis dans le trafic d'armes complètent ces rapports. Beaucoup de sources sur les acquisitions d'avions et leur envol pour l'Espagne sont également conservées ici. Les boîtes (« *cajas* ») sont divisées en plusieurs sous-dossiers selon des thématiques propres ; elles sont indiquées sous le format *C. X XXX,XX*, la majorité des cotes nous intéressants sont classées entre les *cajas* 2869 et 2949. Celles-ci intègrent les sources franquistes dites du « *Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor)* ».

On peut aussi un apport tardif mais significatif dans la thèse. Durant l'été 2020, j'ai pu accéder à des fonds sauvés *in extremis* de la destruction. Ces archives, que j'étais un des premiers chercheurs à consulter, sont des dossiers nominatifs du *Cuartel General del generalísimo* (2e section de l'État-major). Les versements concentrent toutes les informations produites sur les républicains espagnols et leurs alliés. Une mention spéciale concerne les militaires républicains et les personnes affiliées à la franc-maçonnerie. Ces cotes s'étalent principalement entre les *cajas* 9029 et 9075. Aucun inventaire n'a encore été publié.

caja 272 à 273 : Albanares de la Comisión Técnica española (documentos rojos)
c. 1304,1 : Ejército Nacional (Cuerpo de Aragón) : ayuda extranjera, material de guerra en Francia
c. 1965,8 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM) : información sobre la ayuda y la compra de armamento en el extranjero para la zona nacional ; informe sobre la recuperación de armamento republicano en Francia

c. 2475 (tout) : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), informes del Servicio de Información de la Frontera Norte (SIFNE) (sic) en Irún sobre la ayuda de Francia a las tropas republicanas (1936-1937). Cargos Francia (varios)
c. 2488,7-14 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), informes sobre documentación del bando republicano y sobre centrales eléctricas catalanas (documentos rojos)
c. 2491,12 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), informes sobre guerrilleros republicanos : industrias de guerra rojas (1937-1939); compras Francia
c. 2880 (tout) : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas de prensa del tráfico ferroviario por la frontera francesa
c. 2881 (tout) : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas informativas sobre el tráfico de armas
c. 2882,3-4 et 14 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas informativas de barcos contrabandistas de material de guerra; notas informativas sobre France Navigation
c. 2883,4-6 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas informativas de barcos contrabandistas de material de guerra
c. 2897,10-26 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), SIFNE. Notas informativas de barcos contrabandistas de material de guerra
c. 2898,1-16 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM) : nos informativas de tráfico terrestre o martitimo (frontera francesa) (1937-1939)
c. 2930,6 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas informativas sobre el tráfico de armas
c. 2940,20 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas informativas sobre fabricación, importación y traslados de material de guerra republicano en el frente de Cataluña y Levante
c. 2947,12 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas informativas sobre el tráfico de armas
c. 2949,2-10 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Notas informativas sobre el tráfico de armas
c. 2957,14 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor), servicio de Información y Policía Militar (SIPM). Relaciones de traficantes ocasionales con los rjos y agentes e intermediarios
c. 9029-9075 : synthèses de renseignements sur Juan Aboal, Adolf Abter, Augusto Barcia Trelles, Jean Bonet, José Calviñon, Paul Carbone et François Spirito, Paul Dormann, José Echevarría, Oscar Gilinsky, Ginesté (société), Édouard Godillot, Jean Blanc, José Jacome, Georges Kahn, Léo Katz, Francisco Maz, Luis Monreal, Evangelos Nicolaïdes, Juan Muñoz Ortiz, Alejandro otero, Ángel Pastor, Luis Riano, Facundo Roca, Michael Rosenfeld, Felipe Sánchez-Román, Daniel Wolf
c. 25 685,3 : Cuartel General del Generalísimo (Estado Mayor). Jefatura del Servicio de Recuperación de Material de Guerra

C. Archivo Histórico Nacional, Madrid (AHN)

Un centre d'archives très important, pour lequel seuls les fonds privés ont été exploités (dans la série « *diversos* »). Les archives de deux anciens ambassadeurs espagnols à Paris durant la guerre civile (Luis Araquistáin et Marcelino Pascua, indiqués sous le format *Luis Araquistáin, caja XX* ou *Marcelino Pascua,* Ibid.) y sont conservées dans l'ensemble « divers ».

Elles sont très riches. En plus de la correspondance personnelle des ambassadeurs, on y trouve une partie de la documentation officielle avec laquelle ces derniers ont fui. On peut ainsi être informés des efforts déployés pour acquérir des armes en France, pour ouvrir la frontière aux flux d'armements, des relations entre l'ambassadeur et les commissions d'achats d'armes ou de plusieurs rapports sur les activités de ces dernières.

Marcelino Pascua (MP), legajo 1 : dossiers sur l'attitude de la France ; correspondance avec le ministère français des Affaires étrangères et la fermeture de la frontière.

MP, leg. 2 (2 cartons) : correspondance avec les autorités françaises ; envoi de matériel militaire russe ; correspondance avec Staline pour l'aide (avions et navires) ; ouverture de la frontière (échanges avec les Russes) ; transit de matériel espagnol sur le territoire français ; achats Tchécoslovaquie, compagnie Mid Atlantic ; documentation diverse (dont achats d'armes, compagnie Mid Atlantic) ; rapports sur la Commission technique espagnole ; ambassade de Paris, problèmes de transit, vente du matériel espagnol à la fin du conflit ; documents sur les besoins de matériel militaire et de matières premières ; relations d'Augusto Barcia Trelles avec les autorités françaises ; infériorité de matériel et autorisation de transit par la France, à Bassens (juin-octobre 1937) ; documentation diverse (dont politique extérieure).

MP, leg. 3 : échanges avec Léger sur le refus de passage de matières premières ; échanges avec Blum sur l'aspect international ; Pascua et Souritz, matériel par la France ; échanges avec Léger, fermeture de frontière.

MP, leg. 9 : télégrammes (or en France, achat de matériel de guerre) ; lettres (or en France, achat de matériel de guerre) ; lettre de la Société Européenne et or en France.

MP, leg. 10 : offre de matériel de guerre français (Schneider, 1938) ; fournitures d'armes (Aero-Marine et Tozan) ; vente de 100 avions par les États-Unis et contrat Seversky ; ventes d'armes par M. Durieux, intermédiaire près des firmes françaises (1938) ; articles de Á. Ossorio y Gallardo ; offre de 1 000 fusils à la République espagnole (Van Staal).

MP, leg. 11 : Raab, fournisseur de quelques avions ; commission technique extérieure (sic) (achats et paiements d'armes, 1937-1939) ; échanges avec Barcia Trelles sur la commission technique extérieure ; contrats signés en 1935 pour des achats d'armes ; accord commercial de 1935 et non-intervention en 1937 ; rapport sur la Société Européenne (1938) ; dissolution de la CAMPSA.

MP, leg. 14 : sollicitations auprès de la France (blé, armes, or de la Banque d'Espagne) ; télégrammes sur des achats d'avions et difficultés en France ; télégrammes (achats d'armes, or, évacuation) ; télégrammes (achats d'armes, etc.).

Luis Araquistáin (LA), leg. 23, 26 et 31 : correspondance diverse, dont Luis Jiménez de Asúa et José Calviño.

LA, 70, 71, 73 et 75 : documentation politique, période de la guerre civile (rapports sur le cours de la guerre, les achats d'armes, l'ambassade espagnole à Paris, etc.).

D. Archivo Histórico del Ejército del Aire, Villaviciosa de Odón (AHEA)

Ce centre concentre une très grande collection sur la guerre civile aérienne (près de 600 dossiers), dont la majorité concerne le matériel utilisé, les opérations militaires ou la distribution des forces. Peu d'archives nous renseignent directement sur les acquisitions d'armes en France ou par l'intermédiaire de l'ambassade républicaine à Paris. Celles nous intéressant concernent des documents républicains récupérés à la fin de la guerre civile par les franquistes. Les listes et contrats collectés, incomplets, nous procurent des informations sur des acquisitions ayant eu lieu de janvier 1937 jusqu'à la fin de la guerre civile. Il s'agit des cotes *A 196* et *A 3 382* et de quelques documents sur la surveillance des achats et des flux d'armements (notamment *A 93*).

A 93 : Fondo de asuntos y material (jefatura del Aire Estado Mayor).

A 196 : Recuperación de material de aviación durante las operaciones de Cataluña ; delegación técnica de la subsecretaría de aviación en París (22/3 al 18/12/1939).
A 3382 : Informaciones referenes al enemigo. Examen sobre los libros de Contabilidad en la Embajada de París. Año 1939.

E. Centro Documental de la Memoria Histórica, Salamanque (CDMH)

Présenté en 2007, lors de sa création, comme le lieu de conservation des archives de la guerre civile et de la période de *posguerra*, ce centre rassemble des archives sur la guerre et la dictature espagnole, d'Espagne et d'ailleurs. Cette création est une suite logique de la « Loi de Mémoire Historique » (2007) qui encourage les recherches sur le conflit et la répression contre les civils. Étonnamment, ces fonds n'apportent que très peu d'informations pour la présente enquête.

Les versements ayant été consultés sont les fonds « *incorporados* ». D'un côté, nous disposons d'archives de la « deuxième section » de l'État-major républicain (renseignement). De l'autre, il existe des archives de la représentation diplomatique franquiste à Paris et dans le sud-ouest de la France, dans le centre de la villa Nacho Enea de Saint-Jean-de-Luz (cette représentation diplomatique n'est pas encore reconnue).

Incorporado 717, 727 et 728 : Segunda sección, información, Estado Mayor (republicano) de la Defensa.
Incorporado 1462, 1467 et 1469 : Representación del Gobierno nacional en París.
Incorporado 1471 à 1474 : Oficina Nacional de Nacho Enea.

F. Les fondations privées

En Espagne, des fondations politiques conservent des archives privées et publiques[10]. Le plus souvent, les versements mélangent des archives personnelles à une documentation publique. La guerre finie, ces derniers ont emporté ces archives dans l'exil.

Fundación Indalecio Prieto, Alcalá de Henares (AFIP)

Au sein de ce centre, les fonds Víctor Salazar ont été consultés. Ce dernier était un socialiste basque proche d'Indalecio Prieto, dont il devient le secrétaire à a Défense nationale. Víctor Salazar se charge aussi de faire le lien avec Negrín et les agents soviétiques qui se chargeaient des transits d'armes par la France et provenant d'URSS. Une grande partie de la documentation est en fait écrite par Indalecio Prieto, qui supervise les acquisitions d'armes des premières semaines de la guerre civile jusqu'à son départ du ministère de la Défense nationale, en mars 1938. C'est ensuite Juan Negrín qui occupe cette fonction. Sur les achats d'armes et leur convoyage, cette documentation est beaucoup plus riche que celle du ministère des Affaires étrangères espagnol ayant été dépouillée.

1502 : Aviación partes de guerra
1503 : Paso de material por Francia
1505 : subsecretaría de Armamento
1508 : Comité no Intervención
1509 : Embajada de España en París
1606 : Ministerio de Estado
2106 : Rusia guerra
2110 : Flota 30/04/37 al 30/07/39 1ª parte
2111 : Flota 30/04/37 al 30/07/39 2ª parte
2205 : París Comisión de compras. Comisión Técnica
2211 : Barcos
2212 : Praga. Informes. Jiménez de Asúa

[10] J'en profite pour remercier vivement le personnel de ces fondations, qui a été particulièrement aimable et aidant.

Fundación Juan Negrín, Las Palmas de Gran Canaria (AJNC)

Le centre d'archives de la Fondation Juan Negrín des îles Canaries comporte plusieurs fonds relatifs à la question des armements. Il s'agit de versements relatifs aux différents postes ministériels occupés par le dirigeant socialiste :

1 MES 3.10.10 : Ministère d'État (affaires étrangères) : service d'acquisitions spéciales (rapports).

1 MDN 0.01.07 : Ministère de la Défense nationale : sous-secrétariat de l'armement (correspondance et rapports).

1 MDN 0.01.08 : Ibid. ; correspondance.

1 MMA 2 : Ministère de la Marine et de l'Air : commissariat d'armement et de munitions.

Fundación Pablo Iglesias, Alcalá de Henares (AFPI)

Dans ce centre, ce sont les archives de Luis Jiménez de Asúa qui ont été consultées. Des rapports sur les achats de la légation espagnole à Prague nous informent sur les procédés d'achats.

Archivo Luis Jiménez de Asúa (ALJA), 442, exp. 4 et 5 : Dossiers relatifs aux achats d'armes à Prague en 1936.

ALJA, 448, exp. 4 : Légation de Prague installée à Paris (à partir de 1938).

ALJA, 450, exp. 5 : Ibid., rapports sur la situation politique intérieure.

III. Les autres sources étrangères

A. Institut International d'Histoire sociale, Amsterdam (IIHS)

L'Institut International d'Histoire sociale est un centre d'archives qui a vocation à conserver des fonds d'organisations politiques. Nous y avons consulté des archives de la Confédération Nationale du Travail (CNT) espagnole ainsi que de la Fédération Anarchiste ibérique (FAI).

CNT, 005 E 18, 31 et 33 : Archivo de la Coordinación y servicio de Información Exterior : Informe acerca de la Comisión Compra Armamento del gobierno en París; Informe sobre negocios de armas emitido por Claudio Sjoblom.

CNT 63 A 5: Archivo del Comité nacional de la CNT: Correspondencia con Diego Parra sobre compras de camiones Bernard de transporte

CNT 63 D 2 : Archivo del Comité nacional de la CNT: Gino Bibbi. Documentación sobre fondos de 2.500.000 francos para la compra de material de guerra y productos agrícolas en Francia

CNT 92 B 1 : Archivo de la Federación ibérica de juventudes libertarias (FIJL): Informes del Comité Peninsular de la FAI: Informe sobre la dirección de la guerra y las rectificaciones a las que obliga la experiencia, etc.

CNT C8/2 : Archivo del Comité nacional de la CNT : Informe sobre un viaje al extranjero para adquisición de armas.

FAI 35 C : Secretario de la FAI, Informe sobre las Comisiones de Compras, la Subsecretaría de Armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la república. Por la creación del Ministerio de Armamento'. Comité Peninsular FAI al Pleno de Regionales del Movimiento Libertario. Barcelona.

FAI 46 B/1 et 6 :

FAI 52 B3 à 5 : Informes del Servicio de Información Exterior de la Sección Nacional de Coordinación sobre la Comisión de Compras de Armas; Informes sobre armamento y material de guerra; Informes sobre la llegada de armamento en España.

B. National Archives, Londres (NAUK)

Aux Archives nationales anglaises, les séries *KV 2* concernent des individus suspectés d'appartenir à l'espionnage soviétique. Il s'agit d'archives du *Security Service* (ou MI5, pour *Military Intelligence, section 5*), mais nous y trouvons parfois de la correspondance avec le MI6 (*Military Intelligence, section 6*) et d'autres services de renseignements britanniques ou autres. Cette série a été utilisée concernant quelques trafiquants choisis comme cas d'études dans la thèse :

KV 2/1403 : Léo Katz.
KV 2/2769 à 1771 : Édouard Weisblat.
KV 2/3387 à 3390 : Oscar Gilinsky.

C. Archives polonaises

Grâce à des échanges avec le chercheur polonais Wojciech Mazur, j'ai également pu accéder à quelques fonds complémentaires relatifs aux livraisons d'armes polonaises. Ces sources sont presque toutes écrites en langue étrangère, mais les tableaux de livraison sont facilement exploitables.

AAN (Archiwum Akt Nowych, Archives de fonds contemporains), Varsovie : versements SG 616/342 et 349. Dossiers relatifs à des livraisons d'armes à l'Espagne (liste des intermédiaires, correspondance sur des départs de navire, quantités de matériel exportées).

CAW (Centralne Archiwum Wojskowe, Archives militaires centrales), Varsovie. SG: versement du General Staff (Sztab Główny), O. I – 1er Bureau de l'État-major général (Oddział I Sztabu Głównego) : OI SG I 303.4 4570 : Tableaux de livraisons polonaises avec les intermédiaires et le montant des opérations (années 1936-1937).

2. Bibliographie

I. Outils de travail

- BONET Gérard et AMIGO Jean-Jacques (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises, 1789-2011*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 2011, p. 367.
- *Biografieën van Nederlandse ondernemer [dictionnaire des entrepreneurs néerlandais]*, [en ligne : http://www.iisg.nl/ondernemers/]
- *Encyclopédie Universalis*, [en ligne : www.universalis-edu.com].
- ÍÑIGUEZ Miguel, *Enciclopedia histórica del anarquismo español*, Vitoria-Gasteiz, Asociación Isaac Puente, 2008.
- JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1033 p.
- *Le Maitron : Dictionnaire du mouvement social ouvrier* [en ligne : https://maitron.fr/].
- REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, *Diccionario Biográfico Español* [en ligne : http://dbe.rah.es/]

II. Témoignages, sources imprimées et représentations du conflit

A. Sources imprimées

- LARGO CABALLERO Francisco, *Obras completas. Escritos y discursos, 1940-1946*, Madrid/Barcelone, Fundación Francisco Largo Caballero/Instituto Monsa de Ediciones, 2009, vol.9.
- RENOUVIN Pierre et DUROSELLE Jean-Baptiste, *Documents diplomatiques français : 1932-1939 - 2e série (1936-1939)*, tomes III à XV, Paris, Imprimerie Nationale, 1966.

B. La dénonciation du trafic d'armes : sources

- A BARRISTER (PSEUDONYME), *I accuse France*, Londres, Spanish Presse Services Limited, 1937.
- BARDOUX Jacques, *Le chaos espagnol : éviterons-nous la contagion ?*, Paris, Flammarion, 1937, 47 p.
- BARDOUX Jacques, *Staline contre l'Europe*, Paris, Flammarion, 1937.
- BARDOUX Jacques, *J'accuse Moscou*, Paris, Flammarion, 1936, 48 p.
- BARDOUX Jacques, *Les Soviets contre la France : quel jour éclatera la révolution communiste ?*, Paris, Grevin / Flammarion, 1936, 47 p.
- BUREAU D'INFORMATIONS ESPAGNOLES, *Les Brigades internationales : L'Aide étrangère aux Rouges espagnols*, Madrid, Bureau d'Informations espagnoles, 1948, 162 p.
- COLLOT Jean et RIOU Gaston, *Le complot communiste : 1848-1941*, Paris, Baudinière, 1941, 287 p.
- DIGNAC Pierre, *Les malfaiteurs publics (Documents d'histoire 1924-1940)*, Grenoble, Arthaud, 1941, 192 p.
- ENGELBRECHT Helmuth C. et HANIGHEN Frank C., *Marchands de mort : essai sur l'industrie internationale des armes*, traduit par Renaud de Jouvenel, Paris, Flammarion, 1934, 281 p.
- HERICOURT Pierre, *Les Soviets et la France fournisseurs de la révolution espagnole : 100 documents photographiés et recueillis par l'auteur*, Paris, Baudinière, 1938, 121 p.

- HERICOURT Pierre, *Pourquoi mentir ? L'aide franco-soviétique à l'Espagne rouge*, Paris, Baudinière, 1937, 132 p.

C. Le témoignage des anciens protagonistes

- ASSEMBLEE NATIONALE, *Les évènements survenus en France de 1933 à 1945 : Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, vol. 9/3.
- AURIOL Vincent, « Le jeu de Dupes de la non-intervention. Une lettre inédite de Vincent Auriol à Léon Blum sur la guerre civile espagnole », *Le Monde*, 26 novembre 1976.
- ARAQUISTÁIN Luis, *La verdad sobre la intervención y no intervención en España*, Madrid, Ediciones propaganda, 1938
- AZCÁRATE Pablo de, *Mi embajada en Londres durante la Guerra Civil Española*, Barcelone, Ariel, 2012, 402 p.
- BARBIER Jean-Baptiste, *Un frac de Nessus*, Rome, Barbier, 1951, 1400 p.
- BLUM Léon, *L'œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, Paris, Albin Michel, 1964, 510 p.
- BLUM Léon, « Petite histoire de la non-intervention. Et l'URSS ? », *Le Populaire*, 29 juin 1938.
- BLUM Léon, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », *Le Populaire*, 25 juin 1938.
- BLUM Léon, « Petite histoire de la non-intervention », *Le Populaire*, 24 juin 1938.
- BLUME Daniel (éd.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé (premier numéro des « Cahiers de Léon Blum »)*, Paris, Jacques Enfer, 1978, 98 p.
- BLUMEL André, « La non-intervention en Espagne » dans *Histoire du Front populaire, 1934-1938*, 2e édition, Paris, Payot, 1974, p. 494-500.
- BONNET Georges, *Vingt ans de vie politique*, Paris, Fayard, 1971.
- BÖSIGER André, *Souvenirs d'un rebelle : 60 ans de luttes d'un libertaire jurassien*, Saint-Imier, Canevas, 1992.
- BOURRAT Jean-Guy, « Témoignage : le préfet des Pyrénées-Orientales, la guerre d'Espagne et les passages d'armes » dans *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004 (1990), p. 45-47.
- CERETTI Giulio, *À l'ombre des deux T : 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973.
- COT Pierre, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », *Le Monde*, 21 nov. 1975 p.
- COT Pierre, *Le procès de la République*, New York, Éditions de la Maison française, 1944, vol. 2/2, 415 p.
- CUSIN Gaston, « Pierre Cot, premier de cordée » dans *Hommage à Pierre Cot : avec les témoignages de ses collaborateurs et amis*, Mayenne, Imprimerie Floch, 1979, p. 111-118.
- DESGRANGES Pierre, *Au service des marchands d'armes*, Paris, Alexis Redier, 1934.
- GAUTIER Dominique, ORTIZ Jean, JIMENEZ Tomas et RUIZ Bruno, *La traversée solidaire*, reportage vidéo, Creav atlantique, 2011.
- JAQUIER Maurice, *Simple militant*, Paris, Denoël, 1974, 356 p.
- JEROME Jean, *La part des hommes : souvenirs d'un témoin*, Paris, Acropole, 1983, 288 p.
- KLAGUINE Alexandre, *Au-delà de l'Oural*, Paris, Éditions du Scribe, 1946.
- KRIVITSKY Walter, *In Stalin's Secret Service*, New York / Londres, Harper & Borthers edition, 1939 [édition française : KRIVITSKY Walter, *Agent de Staline*, Paris, Coopération, 1940, 320 p.].
- LECOIN Louis, *Le cours d'une vie*, Paris, Liberté, 1965.
- MERCIER Louis, « Refus de la légende », *Témoins*, 1956, no 12-13.
- MOCH Jules, *Une si longue vie*, Paris, Laffont, 1976.
- MOINE André, « Sur les passages d'armes dans les Basses-Pyrénées et les Landes en 1936 », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, 1986, no 24, p. 120-127.
- OSSORIO Y GALLARDO Ángel, *Mis Memorias*, Madrid, Tebas, 1975, 238 p.

- ORWELL George, *Hommage à la Catalogne*, Paris, Ivréa, 2012.
- RAAB Antonius, *Raab fliegt: Erinnerungen e. Flugpioniers*, Hamburg, Konkret-Literatur-Verlag, 1984, 174 p.
- RENOUVIN Pierre et REMOND René, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981 (1967).
- RIVET Louis, *Carnets du chef de services secrets, 1936-1944*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, 1007 p.
- RIVOUAL Jean, *Entre calme et tempête, itinéraire d'un bourlingueur engagé*, s.l., 2010, 240 p.
- ZAY Jean, *Souvenirs et solitude*, Le Roeulx, Talus d'Approche, 1987, 376 p.

D. Mémoire et historiographie de la guerre civile espagnole, étude sur les phénomènes mémoriels

- AGUILAR FERNANDEZ Paloma, *Memoria y olvido de la guerra civil española*, Madrid, Alianza, 1996.
- ANGENOT Marc, *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.
- ARÓSTEGUI Julio et GODICHEAU François (éds.), *Guerra Civil: mito y memoria*, Madrid, Marcial Pons/Casa de Velázquez, 2006, 406 p.
- BERLIERE Jean-Marc et LIAIGRE Franck, *Liquider les traîtres : la face cachée du PCF, 1941-1943*, Paris, Robert Laffont, 2007, 510 p.
- BURROWES Darryl Anthony, *Historians at war: Cold War influence on Anglo-American representations of the Spanish Civil War*, Brighton/Chicago, Sussex Academic Press, 2019, 300 p.
- CRU Jean Norton, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Étincelles, 1929.
- CUESTA BUSTILLO Josefina, *La odisea de la memoria: historia de la memoria en España, Siglo XX*, Madrid, Alianza Editorial, 2008, 496 p.
- DARD Olivier, « 10 - La corruption dans la France des années 1930 : historiographie et perspectives de recherche » dans *La politique vue d'en bas pratiques privées, débats publics dans l'Europe contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 209-222.
- DOMÍNGUEZ ARRIBAS Javier, *El enemigo judeo-masónico en la propaganda franquista, 1936-1945*, Madrid, Marcial Pons, 2009, 534 p.
- FURET François, *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXe siècle*, Paris, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995.
- GAUTIER N'DAH-SEKOU Virginie, *La résistance armée au franquisme, 1936-1952 : espaces, représentations, mémoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.
- GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Edition du Seuil, 1990, 210 p.
- GODICHEAU François, « La guerre civile espagnole, enjeux historiographiques et patrimoine politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, vol. 127, n° 3, p. 59-75.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950, 170 p.
- HARTOG François, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005.
- JOLY Laurent et PASSERA Françoise, « Se souvenir, accuser, se justifier : les premiers témoignages sur la France et les Français des années noires (1944-1949) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2016, vol. 263, n° 3, p. 5.
- LABORIE Pierre, *Le chagrin et le venin : occupation, résistance, idées reçues*, Paris, Gallimard, 2014 (2011), 404 p.
- LABORIE Pierre, *Penser l'événement : 1940-1945*, Paris, Gallimard, 2019, 535 p.
- LAVABRE Marie-Claire, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, 319 p.

- LEDESMA José Luis, « La historiografía y los frentes populares en Francia y España: una mirada comparada », *Historia y Política: Ideas, Procesos y Movimientos Sociales*, 20 mai 2019, nº 41, p. 33-61.
- LIAIGRE Franck, « Du poids des témoignages dans la construction d'une histoire mythique : les FTP et la Résistance armée communiste » dans *Le témoin, le sociologue et l'historien : quand des policiers se mettent à table*, Paris, Nouveau monde, 2010, p. 297-320.
- MATLY Michel, « L'image de la Guerre civile espagnole dans la bande dessinée entre 1936 et 1975. II : La bande dessinée étrangère et le temps du franquisme », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, juillet 2015, nº 15 [en ligne].
- MATTINA Cesare, « Dénoncer corruption et clientélisme à Marseille. Les élus entrepreneurs de la dénonciation entre logiques néo-managériales de l'action publique locale et luttes partisanes en France (1977-2014) » dans *Corruption et politique dans les démocraties européennes*, Paris, L'Harmattan, 2019.
- MARIOT Nicolas, « Avec qui on écrit l'histoire : Le cas du témoignage combattant dans l'historiographie française de la Grande Guerre », *Genèses*, 2014, nº 95, p. 136-155.
- MONIER Frédéric, « Deux regards sur une histoire : les soutiens à l'Espagne républicaine en France (1936-1939) », *Études Jean-Richard Bloch*, 2007, nº 13, p. 15-42.
- NOIRIEL Gérard, « Histoire, mémoire, engagement civique », *Hommes & migrations*, 2004, vol. 1247, nº 1, p. 17-26.
- NORA Pierre, *Les lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Flammarion, 1984.
- PUDAL Bernard et PENNETIER Claude, *Le souffle d'octobre 1917 : l'engagement des communistes français*, Ivry-sur-Seine, France, Les Éditions de l'Atelier, 2017, 383 p.
- RICHARD Élodie et VORMS Charlotte, « Les historiens pris dans les conflits de mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, vol. 127, nº 3, p. 3-12.
- RICHARD Élodie et VORMS Charlotte, « Transition historiographique ? Retour sur quatre-vingts ans d'histoire de l'Espagne, de la Seconde République à la transition », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, vol. 127, n° 3 p. 13-41.
- RICHARDS Michael, *Historias para después de una guerra: memoria, política y cambio social en España desde 1936*, Barcelone, Pasado & Presente, 2014, 492 p.
- RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 675 p.
- RODRIGO Javier, *Cruzada, paz, memoria: la Guerra Civil en sus relatos*, Grenade, Comares, 2013, 165 p.
- ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 414 p.
- SÁNCHEZ LEÓN Pablo et IZQUIERDO MARTÍN Jesús (éds.), *La guerra que nos han contado y la que no: memoria e historia de 1936 para el siglo XXI*, Madrid, Postmetropolis Editorial, 2017, 431 p.
- SOUTHWORTH Herbert Rutledge, *Conspiracy and the Spanish Civil War: the brainwashing of Francisco Franco*, New York, Routledge, 2002, 249 p.
- SILL Édouard, « La fabrique de l'épopée. L'écriture d'une histoire officielle communiste des Brigades internationales, un récit transnational inachevé (1937-1957) » dans *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 77-88.
- VAST Cécile, *L'identité de la Résistance : être résistant de l'occupation à l'après-guerre*, Paris, Payot, 2010, 367 p.
- VERGNON Gilles, « The Burden of the Rear-View Mirror. Myth and Historiography of Republican Antifascism in France » dans Hugo García, Mercedes Yusta Rodrigo, Xavier Tabet et Cristina Clímaco (éds.), *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York Oxford, Berghahn, 2016, p. 228-240.
- VIÑAS Ángel, « Sobre mitos y falacias de la Guerra Civil que aún persisten », *Bulletin hispanique*, juillet 2016, nº 118-1, p. 49-64.
- WIEVIORKA Olivier, *La mémoire désunie : le souvenir politique des années sombres de la libération à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, 303 p.

E. Archives : guides et approches

- BERLIERE Jean-Marc, « Archives “interdites”, archives “spéciales” ? Quelques réflexions à propos des archives policières », *Histoire@Politique*, 2009, nº 8 [en ligne].
- CŒURE Sophie, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique (de 1940 à nos jours)*, Paris, Payot, 2007, 270 p.
- COEURE Sophie, MONIER Frédéric et NAUD Gérard, « Le retour de Russie des archives françaises : le cas du fonds de la Sûreté », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1995, nº 45, p. 133-139.
- FONCK Bertrand, SERVANT Hélène et CŒURE Sophie, *Les « fonds de Moscou » : regards sur les archives rapatriées de Russie et les saisies de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.
- GONZÁLEZ QUINTANA Antonio, GÁLVEZ BIESCA Sergio et CASTRO Luis, *El acceso a los archivos en España*, Alcalá de Henares/Madrid, Fundación Francisco Largo Caballero/Fundación 1 de Mayo, 2019.
- LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, 120 p.
- MONIER Frédéric, « Le secret en politique, une histoire à écrire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2000, vol. 58, nº 1, p. 3-8.

III. Approche théorique

A. Frontières matérielles et immatérielles, jeux d'échelles

- ABBOTT Andrew, « Things of Boundaries », *Social Research*, 1995, vol. 62, nº 4, p. 857-882.
- COEURE Sophie, « 2. Endiguer le bolchevisme ? La « double frontière » dans le répertoire de l'anticommunisme (1917-1941) » dans *Frontières du communisme : Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'octobre au mur de Berlin*, Paris, La Découverte, 2007, p. 42-63.
- CŒURE Sophie et DULLIN Sabine, *Frontières du communisme : Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'octobre au mur de Berlin*, Paris, La Découverte, 2007, 458 p.
- DAUPHANT Léonard, « L'historiographie des frontières et des espaces frontaliers en France depuis trente ans », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 2020, nº 47, p. 295-306.
- DORNEL Laurent, « La frontière (le voisin) et l'étranger. Les enjeux identitaires d'un conflit frontalier », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2002, nº 24, p. 11-24.
- DULLIN Sabine et FORESTIER-PEYRAT Étienne (éds.), *Les frontières mondialisées*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, 98 p.
- DULLIN Sabine, *La frontière épaisse : aux origines des politiques soviétiques, 1920-1940*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014, 355 p.
- FEBVRE Lucien, « Frontière : le mot et la notion » dans *Pour une histoire à part entière*, 2e édition., Paris, Ecole Pratique des Hautes Études, 1962, p. 11-24.
- FRANK Robert, « Introduction. Le national, l'international et le transnational » dans *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 103-106.
- GASTAUT Yvan et WIHTIK DE WENDEN Catherine, « Réfléchir la traversée des frontières », *Hommes & migrations*, 2013, nº 1304, p. 7-8.
- GROUPE FRONTIERE, « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, 1er octobre 2004.
- JEANPIERRE Laurent, « Frontière » dans Olivier Christin (éd.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Éditions Métailié, 2010, p. 157-169.

- LEPETIT Bernard, « Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1993, nº 13, p. 118-138.
- MATHIEU Lilian et ROUSSEL Violaine, « Introduction : au-delà de la métaphore » dans *Penser les frontières sociales : enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2019, p. 5 et suiv.
- RAFFESTIN Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, ENS Éditions, 2019 (1980), 249 p.
- SAHLINS Peter, *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, University of California Press, 1984.
- SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational history*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2013, 193 p.

B. Le protagonisme transnational

- BADIE Bertrand, *Un monde sans souveraineté : les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999, 306 p.
- BAUERKÄMPER Arnd et ROSSOLIŃSKI-LIEBE Grzegorz (éds.), *Fascism without borders: transnational connections and cooperation between movements and regimes in Europe from 1918 to 1945*, New York Oxford, Berghahn, 2017, 373 p.
- BAYART Jean-François, *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, 448 p.
- CHEAH Pheng et ROBBINS Bruce (éds.), *Cosmopolitics: thinking and feeling beyond the nation*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998, 380 p.
- DELLA SUDDA Magali, « La Fédération internationale des ligues féminines catholiques (1910-1914), une internationale blanche » dans Jean-Paul Zúñiga et Alessandro Stanziani (éds.), *Pratiques du transnational : terrains, preuves, limites*, Paris, Bibliothèque du Centre de recherches historiques – EHESS, 2011, p. 79-99.
- DELUERMOZ Quentin et GOBILLE Boris, « Protagonisme et crises politiques : Individus "ordinaires" et politisations "extraordinaires" », *Politix*, 2015, n° 112, nº 4, p. 9-29.
- HIBOU Béatrice, « La "décharge", nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, 1999, vol. 73, nº 1, p. 6-15.
- JOSEPH May, *Nomadic identities: the performance of citizenship*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999, 177 p.
- LECLER Romain, *Sociologie de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2013.
- MARTYKÁNOVÁ Darina, « A Gateway to the World: Jewish and Armenian Engineers of Ottoman Background at the École centrale des arts et manufactures », *Diasporas*, septembre 2017, nº 29, p. 33-51.
- MARTYKÁNOVÁ Darina, « Global Engineers: Professional Trajectories of the Graduates of the Ecole des Arts et Manufactures (1830s-1820s) » dans David Pretel et Lino Camprubí (éds.), *Technology and globalisation: networks of experts in world history*, Cham, Palgrave MacMillan, 2018, p. 75-104.
- MARTYKÁNOVÁ Darina et PEYROU Florencia (éds.), « La historia transnacional », *Ayer*, vol. 94, nº 2, 2014, p. 13-22.
- ONG Aihwa, *Flexible citizenship: the cultural logics of transnationality*, Durham, Duke University Press, 2006, 322 p.
- OSTERKAMP Jana et SCHULZE WESSEL Martin (éds.), *Exploring loyalty*, Göttingen Bristol, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017, 240 p.
- RINA SIMÓN César, « Programa para una escala transnacional de los estudios ibéricos. Estado de la cuestión », *Tiempo presente. Revista de Historia*, 2017, nº 5, p. 6-7.
- SAUNIER Pierre-Yves, « Les régimes circulatoires du domaine social 1800-1940 : projets et ingénierie de la convergence et de la différence », *Genèses*, 2008, vol. 71, nº 2, p. 4.
- SCHAFFER Simon, ROBERTS Lissa et RAJ Kapil, *The brokered world: go-betweens and global intelligence, 1770-1820*, Sagamore Beach, Science History Publications, 2009, 522 p.
- SKLAIR Leslie, *The transnational capitalist class*, Oxford/Malden, Blackwell, 2001, 335 p.

- STEFFEN Katrin et KOHLRAUSCH Martin, « The limits and merits of internationalism: experts, the state and the international community in Poland in the first half of the twentieth century », *European Review of History: Revue européenne d'histoire*, octobre 2009, vol. 16, nº 5, p. 715-737.
- TARROW Sidney, *The new transnational activism*, New York, Cambridge University Press, 2005, 258 p.
- WAGNER Anne-Catherine, « La place du voyage dans la formation des élites » dans *Nouvelles frontières du tourisme*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 58-65.
- WAGNER Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, Découverte, 2007.
- WAGNER Anne-Catherine, *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2005.
- ZUÑIGA Jean-Paul et STANZIANI Alessandro (éds.), *Pratiques du transnational : terrains, preuves, limites*, Paris, Bibliothèque du Centre de recherches historiques – EHESS, 2011, 285 p.

C. Analyse de réseaux

- BARABÁSI Albert-László et ALBERT Réka, « Emergence of Scaling in Random Networks », *Science*, octobre 1999, vol. 286, nº 5439, p. 509-512.
- BEAUGUITTE Laurent, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire » dans Rosemonde Letricot, Mario Cuxac, Maria Uzcategui Moncada et Andrea Cavaletto (éds.), *Le réseau : usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2016, p. 9-24.
- BOIVIN Rémi, *Les réseaux criminels*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016.
- CALDERONI Francesco, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups » dans *Encylopedia of Criminology and Criminal Justice*, New York, Springer-Verlag, 2014, p. 4973-4981.
- CARRINGTON Peter, « Crime and Social Network Analysis » dans *The SAGE Handbook of Social Network Analysis*, Londres, SAGE Publications Ltd, 2014, p. 236-255.
- DOROGOVTSEV Sergey et MENDES José, *Evolution of networks: from biological nets to the Internet and WWW*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2013, 264 p.
- GRANOVETTER Mark, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, nº 6, p. 1360-1380.
- FREEMAN Linton C., « A Set of Measures of Centrality Based on Betweenness », *Sociometry*, mars 1977, vol. 40, nº 1, p. 35-41.
- HUSSON François, LE Sébastien, PAGES Jérôme, CAZES Pierre et ROUX Maurice, *Analyse de données avec R*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. 52-2, nº 2, p. 88-112.
- MALM Aili, BICHLER Gisela et VAN DE WALLE Stephanie, « Comparing the ties that bind criminal networks: Is blood thicker than water? », *Security Journal*, février 2010, vol. 23, nº 1, p. 52-74.
- MALM Aili E, KINNEY J Bryan et POLLARD Nahanni R, « Social Network and Distance Correlates of Criminal Associates Involved in Illicit Drug Production », *Security Journal*, février 2008, vol. 21, nº 1-2, p. 77-94.
- MCGLOIN Jean Marie, « Policy and Intervention Considerations of a Network Analysis of Street Gangs », *Criminology & Public Policy*, août 2005, vol. 4, nº 3, p. 607-635.
- MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2016.
- MERCKLE Pierre, « La "découverte" des réseaux sociaux : À propos de John A. Barnes et d'une expérience de traduction collaborative ouverte en sciences sociales », *Réseaux*, 2013, n° 182, nº 6, p. 187-208.

- MORSELLI Carlo, *Inside criminal networks. Studies of organized crime*, New York, Springer, 2009, 204 p.
- MUSSO Pierre, *Critique des réseaux*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 374 p.
- NABIAS Laurent, « L'ancienne noblesse francilienne dans les partis des XIVe et XVe siècles : une affaire de réseaux ? » dans Jacques Verger (éd.), *La forme des réseaux : France et Europe (X^e^-XXe siècle)*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017, p. 117-130.
- NATARAJAN Mangai, « Understanding the Structure of a Large Heroin Distribution Network: A Quantitative Analysis of Qualitative Data », *Journal of Quantitative Criminology*, juin 2006, vol. 22, n° 2, p. 171-192.
- PAPACHRISTOS Andrew V. et SMITH Chris M., « The Small World of Al Capone: The Embedded and Multiplex Nature of Organized Crime », *SSRN Electronic Journal*, janv. 2012, p. 97-115.
- RAAB Jörg, « More than Just a Metaphor: The Network Concept and Its Potential in Holocaust Research » dans *Networks of Nazi persecution: bureaucracy, business, and the organization of the Holocaust*, New York, Berghahn, 2006, p. 321-339.
- ROSE Isabelle, « Autour de la reine Emma (vers 890-934) : Réseaux, itinéraire biographique féminin et questions documentaires au début du Moyen Âge central », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, décembre 2018, vol. 73, n° 4, p. 817-847.
- TRAVERS Jeffrey et MILGRAM Stanley, « An Experimental Study of the Small World Problem », *Sociometry*, décembre 1969, vol. 32, n° 4, p. 425-443.
- WATTS Duncan J. et STROGATZ Steven H., « Collective dynamics of 'small-world' networks », *Nature*, juin 1998, vol. 393, n° 6684, p. 440-442.

D. Trafic d'armes, clandestinité et contrebande – études externes au sujet

- ANTOINE Jean-Charles, *Au cœur du trafic d'armes. Des Balkans aux banlieues*, Paris, Vendémiaire, 2012, 216 p.
- BEAUR Gérard, BONIN Hubert et LEMERCIER Claire (éds.), *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'antiquité à nos jours*, Genève, Droz, 2006, 829 p.
- BECKER Gary, « Crime and Punishment: an economic approach », *Journal of Political Economy*, 1968, vol. 72, n° 2, p. 169-217.
- BERSTEIN Serge, « La culture politique » dans *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- CASTRO Mariana Reis de, *Contrabando e contrabandistas: Elvas na Primeira Guerra Mundial*, Lisbone, Imprensa de Ciências Sociais, 2019.
- CIREFICE Virgile, LE QUANG Grégoire et RIONDET Charles (éds.), *La part de l'ombre : histoire de la clandestinité politique au XXe siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, 305 p.
- CORREALE Francesco, *La Grande Guerre des trafiquants : le front colonial de l'Occident maghrébin*, Paris, L'Harmattan, 2014, 482 p.
- DELLA PORTA Donatella, *Clandestine political violence*, Cambridge, Cambridge University Press (coll. « Cambridge studies in contentious politics »), 2013, 326 p.
- DEMIER Francis, « Les cotonniers français et la contrebande sous la Restauration » dans Gérard Béaur, Hubert Bonin et Claire Lemercier (éds.), *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'antiquité à nos jours*, Genève, Droz, 2006, p. 105-124.
- DOUZOU Laurent, « L'entrée en résistance », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, n° 3, p. 9-20.
- DUPONT Alexandre, « France et Espagne face à la contrebande d'armes pro-carliste (1872-1876) : entre crise diplomatique et impuissance militaire », *Stratégique*, 2018, n° 118, p. 193-204.
- DUPONT Alexandre, « Les États européens au défi de la contrebande maritime. La contrebande d'armes depuis Anvers, Newport et Marseille dans les années 1870 » dans *Fraudes, frontières*

et territoires (XIIIe-XXIe siècle), Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2020, p. 303-316.
- GRENARD Fabrice, *La France du marché noir : 1940-1949*, Paris, Payot et Rivages, 2012, 431 p.
- KALIFA Dominique, *Les bas-fonds : histoire d'un imaginaire*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, 394 p.
- KALIFA Dominique, « Virilités criminelles ? » dans Jean-Jacques Courtine (éd.), *Histoire de la virilité. Vol.3. La virilité en crise ? Le XXe-XXIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, p. 257-282.
- KARRAS Alan Leonard, *Smuggling: contraband and corruption in world history*, Lanham, Rowan & Littlefield, 2012.
- MARCHANT Alexandre, « La French Connection, entre mythes et réalités », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012, vol. 115, n° 3, p. 89-102.
- MARCOT François, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, n° 3, p. 21-42
- MONTEL Laurence, « Proxénétisme et corruption à Marseille dans les années 1920 et 1930. Pratiques et représentations » dans Olivier Dard, Jens Ivo Engels, Andreas Fahrmeir et Frédéric Monier (éds.), *Scandales et corruption à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 109-122.
- MONTEL Laurence, « Le Chicago français ? Marseille dans Détective (1928-1939) » dans Christian Amalvi, Alexandre Lafon et Céline Piot (éds.), *Le Midi, les Midis dans la IIIe République : Actes du colloque (Nérac, 13 mai 2011)*, Narrosse, Editions d'Albret / AVN, 2012, p. 173-188.
- MONTEL Laurence, « Crime organisé et politique en France, aperçu historique », *Pouvoirs*, 2010, vol. 132, n° 1, p. 17-27.
- MONTEL Laurence, « Faire du crime organisé un objet d'histoire » dans *Justice et Argent. Les crimes et les peines pécuniaires du XIIIe au XXIe siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2005, p. 99-106.
- MOULIS Philippe, « Frontières et contrebandes en France du nord 17e-18e siècles », *Dix-huitième siècle*, juillet 2013, n° 45, p. 541-563.
- PROST Antoine, *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, 250 p.
- SIMONNET Stéphane, *Maquis et Maquisards*, Paris, Belin, 2015.
- SHLYAKHTER Andrey, « La contrebande aux frontières de l'URSS dans les années 1920 : méthodes d'évaluation et mesures de lutte » dans *Frontières du communisme*, Paris, La Découverte, 2007, p. 406-427.
- TOUCHELAY Béatrice, *Fraudes, frontières et territoires, XIIe-XXIe siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2020.
- WIEVIORKA Olivier, « À la recherche de l'engagement (1940-1944) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1998, vol. 60, n° 1, p. 58-70.
- WOOD Brian et PELEMAN Johan, *The Arms Fixers. Controlling the Brokers and Shipping Agents*, Oslo, NISAT/PRIO/BASIC Report, 2000.
- YUSTA RODRIGO Mercedes, « Las mujeres en la resistencia antifranquista, un estado de la cuestión », *Arenal: Revista de historia de mujeres*, 2005, vol. 12, n° 1, p. 5-34.

IV. Les dimensions politiques et militaires du conflit espagnol

A. Synthèses et ouvrages collectifs

- BEEVOR Antony, *La guerre d'Espagne 1936-1939*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.
- BENNASSAR Bartolomé, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, 548 p.

- BOURDERON Roger, *La guerre d'Espagne : l'histoire, les lendemains, la mémoire : actes du colloque « Passé et actualité de la guerre d'Espagne, » organisé à l'initiative de l'ACER, auditorium de la mairie de Paris, 17-18 novembre 2006*, Paris, Tallandier, 2007, 494 p.
- BRENAN Gerald, *Le labyrinthe espagnole*, Paris, Ruedo ibérico, 1962.
- BROUE Pierre et TEMIME Émile, *La révolution et la guerre d'Espagne*, Paris, Les Editions de minuit, 1961.
- CANAL Jordi et DUCLERT Vincent (éds.), *La guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, 395 p.
- CASANOVA Julián, *República y guerra civil*, Barcelone, Crítica / Marcial Pons, 2009.
- GODICHEAU François, *La guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne, 1936-1939*, Paris, Odile Jacob, 2004, 459 p.
- HERMET Guy, *La guerre d'Espagne*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 339 p.
- PRESTON Paul, *La Guerra Civil española*, Barcelone, Debate, 2016.
- PRESTON Paul, *The coming of the Spanish Civil War: reform, reaction, and revolution in the Second Republic 1931-1936*, Londres, MacMillan, 1978, 264 p.
- THOMAS Hugh, *La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, 698 p.
- TUÑÓN DE LARA Manuel, ARÓSTEGUI Julio, VIÑAS Ángel *et al.* (éds.), *La Guerra civil española: 50 años después*, Barcelone, Labor, 1985, 476 p.
- VILAR Pierre, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 125 p.

B. La dimension militaire du conflit, les armes employées

- ALPERT Michael, *Franco and the Condor Legion: the Spanish Civil War in the air*, Londres/New York, Bloomsbury Academic, 2019.
- ALPERT Michael, *La guerra civil española en el mar*, México, Siglo Veintiuno Editores, 1987, 400 p.
- ALPERT Michael, *The Republican Army in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 374 p.
- ARMERO José Mario et GONZÁLEZ Manuel (éds.), *Armas y pertrechos de la guerra civil española*, Madrid, Poniente, 1981, 186 p.
- ARRAEZ CERDA Juan, *Les Chasseurs de la légion Condor*, Rennes, Ouest-France, 1982.
- CABALLERO JURADO Carlos et BUJEIRO Ramiro, *The Condor Legion: German troops in the Spanish Civil War*, Oxford, Osprey, 2006, 64 p.
- GONZÁLEZ Manuel et ARMERO José Mario, *Armas y pertrechos de la guerra civil española: textos y epígrafes*, Madrid, Poniente, 1981, 186 p.
- HOWSON Gerald, *Aircraft of the Spanish Civil War*, Londres, Putnam, 1990.
- HUON Jean, *Les armes de la guerre civile espagnole : 1936-1939*, Chaumont, Crépin-Leblond, 2008, 48 p.
- LACALLE Andrés García, *Mitos y verdades: la aviación de caza en la guerra española*, Mexico, Lito Offset Persa, 1973.
- LAUREAU Patrick, *L'aviation de la République espagnole pendant la guerre civile 1936/1939*, Thèse de doctorat, Toulouse 2-Le Mirail, Toulouse, 1978, 311 p.
- LAUREAU Patrick et FERNANDEZ José, *La légion Condor*, Outreau, Lela Presse, 1999.
- MANRIQUE GARCÍA José María et MOLINA FRANCO Lucas, *Las armas de la Guerra Civil Española: el primer estudio global y sistemático del armamento empleado por ambos contendientes*, Madrid, Esfera de los Libros, 2006, 613 p.
- MASSE Jean, *Des avions pour l'Espagne ! La guerre civile aérienne en Espagne vue de France*, Saint-Estève, Presses Littéraires, 2006, 146 p.
- MATTHEWS James, *Reluctant warriors: Republican Popular Army and Nationalist Army conscripts in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 244 p.

- PERMUY LÓPEZ Rafael, *La aviación en la Guerra Civil Española*, Madrid, Susaeta, 2012, 251 p.
- PERMUY LÓPEZ Rafael, *Los pilotos de caza de la aviación republicana: desde la sublevación militar hasta la llegada de los primeros cazas franceses*, Valladolid, Quirón Ediciones, 2001.
- SALAS LARRAZÁBAL Ramón, *Historia del Ejército popular de la República*, Madrid, Editora Nacional, 1973.
- SALAS LARRAZÁBAL Jesús María, *La guerra de España desde el aire*, Madrid, Ariel, 1971.
- ZALOGA Steven, « Soviet tank operations in the Spanish civil war », *The Journal of Slavic Military Studies*, 1999, nº 3, p. 134-162.
- ZALOGA Steven et BRYAN Tony, *Spanish Civil War tanks: the proving ground for Blitzkrieg*, Oxford/Long-Island, Osprey Pub, 2010, 48 p.

C. Acteurs et forces politiques espagnoles en guerre

- AGUILERA Manuel, *Compañeros y camaradas: las luchas entre antifascistas en la Guerra Civil Española*, San Sebastián de los Reyes (Madrid), Actas Editorial, 2012, 393 p.
- ALEXANDER Robert, *Anarchists in the Spanish Civil War*, Londres, Janus, 1999.
- ÁLVAREZ CHILLIDA Gonzalo, *El antisemitismo en España: la imagen del judío (1812-2002)*, 2e édition, Madrid, Marcial Pons, 2002, 543 p.
- AVILÉS FARRÉ Juan, « Ensayo bibliográfico: dos décadas de historiografía política sobre la Segunda República », *Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne*, 2015, nº 51, p. 151-161.
- BALLARÍN AURED Manuel et LEDESMA José Luis, *La República del Frente Popular: reformas, conflictos y conspiraciones*, Madrid, Fundación Rey del Corral de Investigaciones Marxistas, 2010.
- CABEZAS MORO Octavio, *Indalecio Prieto en la Guerra Civil*, Madrid, Fundación Indalecio Prieto/Ministerio de Defensa, 2017.
- CASANOVA Julián, *De la calle al frente: el anarcosindicalismo en España 1931-1939*, Barcelone, Crítica, 1997, 265 p.
- CASASSAS YMBERT Jordi, « El catalanismo durante la Segunda República (1931-1939) », *Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne*, 2015, nº 51, p. 119-133.
- DOLIDIER Arnaud, « Milieux et mouvements libertaires pendant la Seconde République et la Guerre Civile espagnole », *Diacronie*, 29 juillet 2011, n° 7 [en ligne].
- FERNÁNDEZ CASTRO José, *Alejandro Otero, el médico y el político*, Barcelone, Noguer, 1981, 236 p.
- FUENTES Juan Francisco, *Largo Caballero: el Lenin español*, Madrid, Síntesis, 2005.
- GALLEGO MARGALEFF Ferran, *Barcelona, mayo de 1937: la crisis del antifascismo en Cataluña*, Barcelone, Debate, 2007, 627 p.
- GODICHEAU François, *No callaron: las voces de los presos antifascistas de la República (1937-1939)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012, 284 p.
- GODICHEAU François, « La política de orden después de mayo de 1937 y la reconstrucción del Estado », *Revista de Occidente*, 2006, nº 302-303, p. 60-79.
- GONZÁLEZ CALLEJA Eduardo et BAHAMONDE MAGRO Ángel (éds.), « La España del Frente Popular », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2011, 41 (1).
- GONZÁLEZ CALLEJA Eduardo, COBO ROMERO Francisco et MARTÍNEZ RUS Ana (éds.), *La Segunda República española*, Barcelone, Pasado & Presente, 2015, 1373 p.
- GRAHAM Helen, *The Spanish Republic at War, 1936-1939*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2002, 472 p.
- GONZÁLEZ CALLEJA Eduardo, « Los discursos catastrofistas de los líderes de la derecha y la difusión del mito del "golpe de Estado comunista" », *El Argonauta español*, janvier 2016, nº 13 [en ligne].
- GRAHAM Helen, *Socialism and war: the Spanish Socialist Party in power and crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 327 p.

- HERNÁNDEZ SÁNCHEZ Fernando, « El Partido Comunista de España en la Segunda República », *Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne*, 2015, nº 51, p. 101-117.
- HERNÁNDEZ SÁNCHEZ Fernando, *Guerra o revolución: el Partido Comunista de España en la Guerra Civil*, Barcelone, Crítica, 2010, 574 p.
- HERRERÍN LÓPEZ Ángel, « El insurreccionalismo anarquista durante la Segunda República », *Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne*, 2015, nº 51, p. 119-133.
- JACKSON Gabriel, *Juan Negrín: médico, socialista y jefe del gobierno de la II República española*, Barcelone, Crítica, 2009, 448 p.
- LEDESMA José Luis, « Qué violencia para qué retaguardia o la República en guerra de 1936 », *Ayer. Revista de Historia Contemporánea*, n° 76-4, 2009, p. 83-114
- LEDESMA José Luis, « Una retaguardia al rojo: las violencias en la zona republicana » dans Francisco Espinosa Maestre (éd.), *Violencia roja y azul: España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 152-250.
- LORENZO César, *Les anarchistes espagnols et le pouvoir, 1868-1969*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, 429 p.
- MARÍN I SILVESTRE Dolors, *Ministros anarquistas: la CNT en el gobierno de la II República (1936-1939)*, Barcelone, Debolsillo, 2005, 310 p.
- MIRALLES Ricardo, *Juan Negrín: la República en guerra*, Madrid, Temas de Hoy, 2003, 423 p.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, *Negrín: una biografía de la figura más difamada de la España del siglo XX*, Barcelone, Península, 2015, 651 p.
- NAVARRO COMAS Rocío, « El Frente Único, las Alianzas Obreras y el Frente Popular: La evolución teórica de los anarquistas ante la colaboración obrera », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, avril 2011, nº 41-1, p. 103-120.
- NÚÑEZ SEIXAS Xosé Manuel, « El miedo al extranjero o el enemigo como invasor (1936-1939) » dans Nancy Berthier et Vicente Sánchez-Biosca (éds.), *Retóricas del miedo: imágenes de la Guerra Civil Española*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 53-70.
- OLAZÁBAL ESTECHA Carlos María, *Negociaciones del PNV con Franco durante la Guerra Civil*, Bilbao, Fundación Popular de Estudios Vascos, 2014, 448 p.
- PEIRATS José, *Los anarquistas en la crisis política española*, Madrid, Júcar, 1977 (2e édition), 382 p.
- PEIRATS José, *La CNT dans la révolution espagnole. Tome I*, Paris, Noir & Rouge, 2017 [édition française revue et corrigée de : PEIRATS José, *La CNT y la revolución española*, Cali, Madre Tierra, 1988, vol.2].
- PIKE David Wingeate, « Les anarchistes et la guerre d'Espagne : apports nouveaux », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2012, vol. 247, nº 3, p. 67.
- POZO GONZÁLEZ Josep Antoni, *Poder legal y poder real en la Cataluña revolucionaria de 1936: el Gobierno de la Generalidad ante el Comité Central de Milicias Antifascistas y los diversos poderes revolucionarios locales*, Sevilla, Espuela de Plata, 2012, 415 p.
- PRESTON Paul, *Franco: « Caudillo de España »*, Barcelone, Grijalbo, 1994 (5e édition), 1043 p.
- PRESTON Paul, *The Coming of the Spanish Civil War: Reform, Reaction, and Revolution in the Second Republic, 1931-1936*, Londres, MacMillan, 1994 (1978), 355 p.
- PRESTON Paul, *The Spanish holocaust: inquisition and extermination in twentieth-century Spain*, Londres, HarperPress, 2012, 700 p.
- RODRÍGUEZ TRANCHE Rafael, « Miedo y terror en el Madrid republicano. De los bombardeos a la quinta columna » dans Nancy Berthier et Vicente Sánchez-Biosca (éds.), *Retóricas del miedo: imágenes de la Guerra Civil Española*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 115-126.
- RUIZ-MANJÓN Octavio, *Fernando de los Ríos. Un intelectual en el PSOE*, Madrid, Síntesis, 2007, 511 p.
- SÁNCHEZ ASIAÍN José Ángel, *Economía y finanzas en la guerra civil española, 1936-1939*, Madrid, Real Academia de la Historia, 1999, 382 p.
- SOUTHWORTH Herbert Rutledge, *Le mythe de la croisade de Franco*, Paris, Ruedo ibérico, 1964.

- TUÑÓN DE LARA Manuel, « Los componentes sociales y políticos » dans Manuel Tuñón de Lara, Julio Aróstegui, Ángel Viñas *et al.* (éds.), *La Guerra civil española: 50 años después*, Barcelone, Labor, 1985, 476 p.
- VADILLO MUÑOZ Julián, *Historia de la CNT. Utopía, pragmatismo y revolución*, Madrid, Catarata, 2019, 2021 p.
- VADILLO MUÑOZ Julián, *Historia de la FAI. El anarquismo organizado*, Madrid, Catarata, 2021, 256 p.
- VAN DAAL Julius, *Le rêve en armes : révolution et contre-révolution en Espagne, 1936-1937*, Paris, Nautilus, 2001, 94 p.
- VIÑAS Ángel, *La conspiración del General Franco: y otras revelaciones acerca de una guerra civil desfigurada: edición revisada y ampliada*, Barcelone, Crítica, 2012, 430 p.
- VIÑAS Ángel, *¿Quién quiso la guerra civil? historia de una conspiración*, Barcelone, Crítica, 2019, 501 p.

V. La guerre d'Espagne : relations internationales et interventions étrangères

A. Généralités (Europe au 20e siècle, guerre d'Espagne)

- ALPERT Michael, *A New international history of the Spanish Civil War*, Londres, MacMillan, 1994, 209 p.
- ANCEAU Éric, BOUDON Jacques-Olivier et DARD Olivier (éds.), *Histoire des internationales : Europe, XIXe-XXe siècles*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2017, 304 p.
- CERVELLÓ Josep Sánchez, *El pacte de la no intervenció : La internacionalització de la Guerra Civil espanyola*, Tarragone, Publicacions Universitat Rovira i Virgili, 2009, 350 p.
- DULLIN Sabine, *Des hommes d'influence : les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, 383 p.
- FARRE Sébastien, « Neutralité, non-intervention et non-immixtion : la politique étrangère suisse durant la Guerre civile espagnole (1936-1939) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2009, no 93, p. 87-93.
- FARRE Sébastien, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », *Prévention, gestion et sortie des conflits*, Genève, Euryopa, 2006, p. 201-219.
- GARCIA Juan, *Guerre civile espagnole, 1936-1939 : interventions étrangères sur mer*, Thèse de 3e cycle, Ecoles des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1975.
- GIRAULT René et FRANK Robert, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, Paris, Payot, 2004, 513 p.
- GROSSER Pierre, *L'histoire du monde se fait en Asie : une autre vision du XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2019.
- GUIEU Jean-Michel, « L'"insécurité collective". L'Europe et la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2009, vol. 30, no 2, p. 21-43.
- HORN Gerd-Rainer, *European socialists respond to fascism: ideology, activism and contingency in the 1930s*, New York, Oxford University Press, 1996, 211 p.
- JORGE David, *Inseguridad colectiva. La Sociedad de Naciones, la guerra de España y el fin de la paz mundial*, Valence (Espagne), Tirant Humanidades, 2016, 783 p.
- JORGE David, « La Guerra de España en el contexto de la crisis internacional de entreguerras », *Amnis*, janvier 2015, numéro spécial [en ligne].
- LITTLE Douglas, *Malevolent neutrality: The United States, Great Britain, and the origins of the Spanish Civil War*, Ithaca, Cornell University Press, 1985, 290 p.
- MARTÍN ACEÑA Pablo, *El oro de Moscú y el oro de Berlín*, Madrid, Taurus, 2001, 420 p.
- MARBEAU Michel, *La Société des Nations. Vers un monde multilatéral, 1919-1946*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018.

- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « El contexto internacional de la guerra civil : entre la intervención y la no intervención » dans Enrique Fuentes Quintana et Francisco Comín Comín (éds.), *Economía y economistas españoles en la Guerra Civil*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, *El reñidero de Europa: las dimensiones internacionales de la Guerra Civil Española*, Barcelone, Ediciones Península, 2001, 302 p.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « La no intervención: una farsa política y diplomática » dans Ángel Viñas et Julio Aróstegui (éds.), *En el combate por la historia: la República, la guerra civil, el franquismo*, Barcelone, Pasado y Presente, 2012, p. 221-234.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « La intervención extranjera en la guerra civil: un ejercicio de crítica historiográfica », *Ayer*, 2003, nº 50, p. 199-234.
- MONIER Frédéric, « Le désengagement des démocraties : l'invention française de la non-intervention » dans Jordi Canal et Vincent Duclert (éds.), *La guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 106-116.
- NOLTE Ernst, *La guerre civile européenne : 1917-1945 ; national-socialisme et bolchevisme*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000.
- OLAYA MORALES Francisco, *La comedia de la no-intervención en la guerra civil española*, Madrid, G. del Toro, 1976, 268 p.
- OLAYA MORALES Francisco, *La intervención extranjera en la Guerra Civil*, Móstoles, Ediciones Madre Tierra, 1990, 386 p.
- MORENTE Francisco (éd.), *España en la crisis europea de entreguerras*, Madrid, Catarata, 2012, 383 p.
- PRESTON Paul, *España en la guerra civil europea: contribuciones de un hispanista*, Valence (Espagne), Universidad de Valencia, 2017.
- SALAS LARRAZABAL Jesús María, *Intervención extranjera en la guerra de España*, Madrid, Editora Nacional, 1974, 656 p.
- SCHWARTZ Fernando, *La Internacionalización de la guerra civil española*, Barcelone, Ariel, 1971, 266 p.
- TRAVERSO Enzo, *1914-1945, la guerre civile européenne*, Paris, Hachette, 2009 (2007), 370 p.

B. La diplomatie républicaine

- AVILÉS FARRÉ Juan, *Pasión y farsa: franceses y británicos ante la Guerra Civil Española*, Madrid, Eudema, 1994, 229 p.
- AVILÉS FARRÉ Juan, « Francia y la guerra civil española : Los límites de una política », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 165-184.
- BERDAH Jean-François, *La démocratie assassinée : la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg, 2000, 451 p.
- CASANOVA Marina, *La diplomacia española durante la guerra civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores, 1996, 331 p.
- DENECHERE Yves, *Jean Herbette (1878-1960) : journaliste et ambassadeur*, Paris, MAE-Peter Lang, 2003, 394 p.
- DURANGO José Alfonso, « España y la política internacional del fin de la guerra civil al comienzo de la mundial », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 257-272.
- EIROA Matilde, « La embajada en Praga y el servicio de información de Jiménez de Asúa » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación ; Marcial Pons Historia, 2010, p. 207-241.
- FABELA Isidro, RODRÍGUEZ Luis, SERRANO MIGALLÓN Fernando et ORTUÑO MARTÍNEZ Manuel, *Diplomáticos de Cárdenas: una trinchera mexicana en la guerra civil (1936-1940)*, Madrid, Trama, 2007, 180 p.

- FOX Soledad, « Misión imposible: la embajada en Washington de Fernando de los Ríos » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Marcial Pons Historia, 2010, p. 155-176.
- HERMAN John, *The Paris Embassy of Sir Eric Phipps: Anglo-French relations and the Foreign Office, 1937-1939*, Brighton/Portland, Sussex Academic Press, 1998, 276 p.
- LOBJEOIS Eric, *Le Mexique et l'Espagne, 1936-1952 : la guerre civile, l'exil, la République et Franco*, thèse de doctorat, Paris 7, 2002.
- MANAS Arnaud, « Chapitre 4. La banque de France, le Front populaire et l'or espagnol » dans *Les banques centrales à l'échelle du monde*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 103-123.
- MATEOS Abdón, « Gordón Ordás y la guerra de España desde México » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Marcial Pons, 2010, p. 241-266.
- MATESANZ José Antonio, *Las raíces del exilio: México ante la Guerra Civil Española, 1936-1939*, México, Colegio de México/Universidad Nacional Autónoma de México, 1999, 490 p.
- MIRALLES Ricardo, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación - Marcial Pons, 2010, p. 121-154.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « Las relaciones entre España y Francia en la primera mitad del siglo XX » dans Pilar Martínez-Vasseur (éd.), *La imagen de España y Francia en los medios de comunicación*, Cáceres, Universidad de Extremadura, 2003, p. 15-36.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « Un Triángulo vital para la República: Gran Bretaña, Francia y la Unión Soviética ante la Guerra Civil española », *Hispania Nova: Revista de historia contemporánea*, 2000 1998, nº 1 [en ligne].
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, *La perfidia de Albión: el gobierno británico y la Guerra Civil Española*, Madrid, Siglo Veintiuno Editores, 1996, 408 p.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « La política británica ante la guerra civil española », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 6, p. 185-210.
- OJEDA REVAH Mario, *México y la guerra civil española*, Madrid, Turner, 2004, 341 p.
- POWELL Thomas, *Mexico and the Spanish Civil War*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1981, 210 p.
- PRESTON Paul et MACKENZIE Ann, *The Republic besieged. Civil war in Spain, 1936-1939*, Glasgow, Edinburgh University Press, 1996.
- ROUSSELOT Nathan, « Un diplomate face à la guerre civile espagnole : l'ambassade d'Eirik Labonne (octobre 1937-octobre 1938) », *Relations internationales*, 2017, vol. 170, nº 2, p. 9-24.
- VIÑAS Ángel (éd.), *Al servicio de la República: diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación / Marcial Pons, 2010, 557 p.
- VIÑAS Ángel, *El escudo de La República: el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 201, 688 p.
- VIÑAS Ángel, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, 618 p.
- VIÑAS Ángel, *El oro español en la guerra civil*, Madrid, Ministerio de Hacienda (Inst. de Estudios Fiscales, 1976, 618 p.
- VIÑAS Ángel, *El Oro de Moscú: alfa y omega de un mito franquista*, Barcelone, 1979, 535 p.
- VIÑAS Ángel, « La gran estrategia de política exterior de la República » dans *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación ; Marcial Pons Historia, 2010, p. 55-88.
- VIÑAS Ángel, *La soledad de la República: el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, 551 p.
- VIÑAS Ángel, « Las relaciones hispano-francesas, el Gobierno Daladier y la crisis de Munich » dans Centro de Estudios Históricos (éd.), *Españoles y franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, Centro de Estudios Históricos, Departamento de Historia Contemporánea, 1986, p. 161-201.

- VIÑAS Ángel, « The Financing of the Spanish Civil War » dans *The Republican Army in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 246-284.
- VIÑAS Ángel, « Una carrera diplomática y un ministerio de Estado desconocidos » dans *Al servicio de la República: diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación ; Marcial Pons Historia , 2010, p. 267-424.

C. La diplomatie du camp franquiste

- CATALA Michel, « L'ambassade espagnole de Pétain (mars 1939-mai 1940) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 1997, vol. 55, nº 1, p. 29-42.
- CATALA Michel, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne : l'échec des négociations pour la reconnaissance du gouvernement franquiste en 1938 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 1993, vol. 29, nº 3, p. 243-262.
- CERUTTI Mauro (éd.), *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936-1946) : relations officielles, solidarités de gauche, rapports économiques*, Lausanne, Antipodes, 2001, 603 p.
- CHAPMAN Michael, *Arguing Americanism: Franco lobbyists, Roosevelt's foreign policy, and the Spanish Civil War*, Kent, Kent State University Press, 2011, 315 p.
- DAY Peter, *Franco's friends: how British intelligence helped bring Franco to power in Spain*, Londres, Biteblack, 2011.
- FARRE Sébastien, *La Suisse et l'Espagne de Franco : de la guerre civile à la mort du dictateur ; (1936-1975)*, Lausanne, Antipodes, 2006, 486 p.
- GUIXÉ I COROMINES Jordi, « La Comisión de recuperación de bienes en Francia: Recuperación y represión en el exterior » dans Arturo Colorado Castellary (éd.), *Patrimonio, Guerra Civil y posguerra : Congreso Internacional*, Madrid, Servicio de Publicaciones, Universidad Complutense de Madrid, 2010, p. 381-393
- HEIBERG Morten et ESTEVE Ferran, *Emperadores del Mediterraneo: Franco, Mussolini y la Guerra Civil española*, Barcelone, Crítica, 2004.
- HERNÁNDEZ GÓMEZ DE LAS HERAS María Soledad, « Portugal ante la Guerra Civil Española », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 273-292.
- LOFF Manuel, *Salazarismo e Franquismo na época de Hitler (1936-1942): convergência política, preconceito ideológico e oportunidade histórica na redefinição internacional de Portugal e Espanha*, Porto, Campo das Letras, 1996, 375 p.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « El régimen de Franco en la Europa de preguerra, guerra y postguerra (1936-1947) » dans *La alarga sombra del franquismo. Naturaleza, mecanismos de pervivencia y huellas de la dictadura*, Grenade, Comares, 2019, p. 133-145.
- MORENO JULIÀ Xavier, *Hitler y Franco*, Barcelone, Editorial Planeta, 2007, 789 p.
- PENA RODRÍGUEZ Alberto, *Salazar y Franco: la alianza del fascismo ibérico contra la España republicana: diplomacia, prensa y propaganda*, Gijón, Ediciones Trea, 2017, 438 p.
- REIN Raanan et THOMÀS Joan Maria (éds.), *Guerra Civil y franquismo: una perspectiva internacional*, Saragosse, Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2016, 250 p.
- ROSAS Fernando (éd.), *Portugal e a Guerra Civil de Espanha: colóquio internacional*, Lisbonne, Edições Colibri, 1998, 237 p.
- SANZ Rosa María Pardo, « Hispanoamérica en la política nacionalista, 1936-1939 », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 211-238.
- SUÁREZ FERNÁNDEZ Luis, *Franco y el III Reich: las relaciones de España con la Alemania de Hitler*, Madrid, La Esfera de los Libros, 2015, 590 p.
- THOMÀS Joan Maria, *Roosevelt y Franco: de la Guerra Civil española a Pearl Harbor*, Barcelone, Edhasa, 2007, 659 p.

D. Les interventions militaires étrangères dans le conflit

- ALCOFAR NASSAES José Luis, *La marina italiana en la guerra de España*, Barcelone, Editorial Euros, 1976, 326 p.
- BERNECKER Walther, « La intervención alemana en la guerra civil española », *Espacio, tiempo y forma. Serie V, Historia contemporánea*, 1992, nº 5, p. 77-104.
- BOLLOTEN Burnett, *The Grand Camouflage: The Communist Conspiracy in the Spanish Civil War*, Londres, Hollis & Carter, 1961.
- BROKENAU Franz, *The Spanish Cockpit: An Eye-Witness Account of the Political and Social Conflicts of the Spanish Civil War*, Londres, Faber and Faber, 1937.
- BROUE Pierre, *Staline et la révolution : le cas espagnol (1936-1939)*, Paris, Fayard, 1993.
- COVERDALE John et SANTOS FONTENLA Fernando, *La intervención fascista en la guerra civil española*, Madrid, Alianza, 1979, 390 p.
- DROZ Jacques, *Histoire de l'antifascisme en Europe, 1923-1939*, Paris, La Découverte, 1985, 318 p.
- ELORZA Antonio et BIZCARRONDO Marta, *Queridos camaradas: la Internacional Comunista y España; 1919-1939*, Barcelone, Planeta, 1999, 532 p.
- GARCÍA Hugo, « Transnational History: A New Paradigm for Anti-Fascist Studies? », *Contemporary European History*, novembre 2016, vol. 25, nº 4, p. 563-572.
- GARCÍA Hugo, YUSTA RODRIGO Mercedes, TABET Xavier, CLÍMACO Cristina, GARCÍA Hugo, YUSTA RODRIGO Mercedes, TABET Xavier et CLÍMACO Cristina, « Beyond Revisionism: Rethinking Antifascism in the Twenty-First Century » dans *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 1-19.
- GARCÍA Hugo, YUSTA RODRIGO Mercedes, TABET Xavier et CLÍMACO Cristina (éds.), *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, 350 p.
- GRAHAM Helen (éd.), *The popular front in Europe*, Basingstoke, MacMillan, 1987, 172 p.
- GONZÁLEZ ÁLVAREZ Manuel, *Aspectos militares de la Guerra Civil: la actuación en España de la Legión Cóndor*, León, Universidad de León (Secretariado de Publicaciones), 2006, 380 p.
- GUINCHARD François, *L'Association internationale des travailleurs 1922-1936. Du syndicalisme révolutionnaire à l'anarcho-syndicalisme*, Orthez, Éditions du temps perdu, 2012.
- GUERRA DE LA VEGA Ramón, *España y el Tercer Reich: las relaciones con Alemania en la Guerra Civil y la posguerra, 1936-1945*, Pozuelo de Alarcón, Ramón Guerra de la Vega, 2012, 271 p.
- KIRSCHENBAUM Lisa, *International Communism and the Spanish Civil War: Solidarity and Suspicion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- KOWALSKY Daniel, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española: una revisión crítica*, Barcelone, Crítica, 2004, 534 p.
- LEITZ Christian, « La intervención de la Alemania nazi en la guerra civil española y la fundación de la HISMA/ROWAK » dans Paul Preston et Enrique Moradiellos García (éds.), *La República asediada: hostilidad internacional y conflictos internos durante la Guerra Civil*, Barcelone, Ediciones Península, 1999, p. 71-100.
- MESA GUTIÉRREZ José Luis de, *El regreso de las legiones: la ayuda militar italiana a la España Nacional, 1936-1939*, Grenade, García Hispán, 1994, 193 p.
- OLAYA MORALES Francisco, *El oro de Negrín*, Madrid, Nossa y Jara, 1998, 561 p.
- PAYNE Stanley, *Unión Soviética, comunismo y revolución en España (1931-1939)*, Barcelone, Plaza & Janés, 2003.
- PONS Silvio et CAMERON Allan, *The global revolution: a history of international communism, 1917-1991*, Oxford, Oxford University Press, 2014, 365 p.
- PONS Silvio, *Stalin and the inevitable war: 1936-1941*, Londres-Portland, Frank Cass, 2002, 240 p.
- RAPALINO Patrizio, *La Regia Marina in Spagna, 1936-1939*, Milano, Mursia, 2007, 376 p.

- RODRIGO Javier, *La guerra fascista: Italia en la Guerra Civil española 1936-1939*, Madrid, Alianza Editorial, 2016, 367 p.
- RYBALKIN Yuri, *Stalin y España: la ayuda militar soviética a la República*, Madrid, Pons, 2008, 261 p.
- SAZ CAMPOS Ismael, *Mussolini contra la II República: hostilidad, conspiraciones, intervención (1931-1936)*, Valence (Espagne), Edicions Alfons el Magnànim, Institució Valenciana d'Estudis i Investigació, 1986, 268 p.
- SCHAUFF Frank et SANS MORA Guillem, *La victoria frustrada: la Unión Soviética, la Internacional Comunista y la Guerra Civil española*, Barcelona, Debate, 2008.
- VIÑAS Ángel, *La Alemania nazi y el 18 de julio: antecedentes de la intervención alemana en la guerra civil española*, Madrid, Alianza, 1974, 558 p.

VI. L'aide à l'Espagne : les contours transnationaux de la solidarité

A. La mobilisation antifasciste et l'engagement humanitaire

- BRANCIFORTE Laura, *El Socorro Rojo Internacional en España (1923-1939): relatos de la solidaridad antifascista*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2011, 322 p.
- BRODIE Morris, *Transatlantic anarchism during the Spanish Civil War and Revolution, 1936-1939: fury over Spain*, New York, Routledge, 2020.
- BUCHANAN Tom, *Britain and the Spanish Civil War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- BUCHANAN Tom, *The Spanish Civil War and the Britain Labour Movement*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 250 p.
- CARR Edward Hallett, *La Comintern y la guerra civil española*, Madrid, Alianza, 1986, 138 p.
- FARRE Sébastien, *Colis de guerre : secours alimentaire et organisations humanitaires (1914-1947)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- FAYET Jean-François, *VOKS : le laboratoire helvétique : histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Chêne-Bourg, Georg, 2014, 598 p.
- FYRTH Jim, *The signal was Spain: the Spanish Aid Movement in Britain, 1936-39*, Londres/New York, Lawrence and Wishart/St Martin's Press, 1986, 344 p.
- GILDEA Robert et TAMES Ismee (éds.), *Fighters Across Frontiers: Transnational Resistance in Europe 1936-1948*, Manchester, Manchester University Press, 2021.
- GOTOVITCH José, « La Belgique et la guerre civile espagnole : un état des questions », *BTNG*, 1983, vol. 14, p. 497-532.
- GOTOVITCH José, MORELLI Anne et CHAM Karim (éds.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, 282 p.
- IMLAY Talbot C., *The practice of socialist internationalism: European socialists and international politics, 1914-1960*, Oxford, Oxford University Press, 2018, 480 p.
- LAQUA Daniel (éd.), *Internationalism reconfigured: transnational ideas and movements between the World Wars*, Londres, Tauris, 2011, 255 p.
- LEPINE Nicolas, *Le socialisme international et la guerre civile espagnole*, thèse, Laval (Québec), Faculté des Lettres de l'Université Laval, 2013, 314 p. [publié : LEPINE Nicolas, *Guerre d'Espagne et socialisme international : dernière chance pour l'ordre démocratique d'entre-deux-guerres*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 2020].
- MARQUES Pierre, *La Croix-Rouge pendant la Guerre d'Espagne : 1936-1939 ; les missionnaires de l'humanitaire*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2000, 450 p.
- NATOLI Claudio, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international » dans José Gotovitch, Anne Morelli et Karim Cham (éds.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, p. 17-42.

- SEIDMAN Michael, *Transatlantic antifascisms: from the Spanish Civil War to the end of World War II*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018 (2017), 339 p.
- SINDIC Danielle, « L'Aide à l'Espagne républicaine des fédérations des mineurs britanniques et français et de l'UD CGT des Hautes-Pyrénées étudiée à partir d'une action spécifique en Bigorre » dans Jean Sagnes, Sylvie Caucanas et Centre de Recherche sur les Problèmes de la Frontière (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004 (1990), p. 237-250.
- STUDER Brigitte, *The Transnational World of Cominternians*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2015.
- WOLIKOW Serge, BLETON-RUGET Annie et UNIVERSITE DE BOURGOGNE (éds.), *Antifascisme et nation : les gauches européennes au temps du front populaire*, Dijon, EUD, Editions universitaires de Dijon, 1998, 272 p.
- WOLIKOW Serge et CORDILLOT Michel, *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? : les difficiles chemins de l'internationalisme, 1848-1956*, Dijon, Dijon EUD, 1993, 253 p.
- WOLIKOW Serge, *L'internationale communiste, 1919-1943 : le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Atelier, 2010, 287 p.

B. Les engagés volontaires en Espagne : études sur le camp républicain

- ÁLVAREZ Santiago, *Historia política y militar de las Brigadas Internacionales*, Madrid, Compañía Literaria, 1996, 482 p.
- CRUSELLS Magí, *Las Brigadas Internacionales en la pantalla*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2001, 516 p.
- DELPERRIE DE BAYAC Jacques, *Les Brigades internationales*, Paris, Fayard, 1968, 466 p.
- LEFEBVRE Michel, *Les brigades internationales : images retrouvées*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.
- LONGO Luigi, *Le Brigate Internazionali in Spagna*, Rome, Editori Riuniti, 1956.
- MORADIELLOS GARCÍA Enrique, « Las brigadas internacionales de la guerra de España », *Claves de razón práctica*, 1997, nº 69, p. 69-72.
- NÚÑEZ DÍAZ-BALART Mirta, *La disciplina de la conciencia: las Brigadas Internacionales y su artillería de papel*, Barcelone, Flor del Viento Ediciones, 2006, 287 p.
- REQUENA GALLEGO Manuel (éd.), *Las Brigadas Internacionales: el contexto internacional, los medios de propaganda, literatura y memorias*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2003, 213 p.
- RODRÍGUEZ DE LA TORRE Fernando, *Bibliografía de las Brigadas Internacionales y de la participación de extranjeros a favor de la República, 1936-1939*, Albacete, Instituto de Estudios Albacetenses Don Juan Manuel, 2006, 1281 p.
- SÁNCHEZ I CERVELLÓ Josep et AGUDO BLANCO Sebastián (éds.), *Las Brigadas Internacionales: nuevas perspectivas en la historia de la Guerra Civil y del exilio*, Tarragone, Publicaciones URV, 2015, 535 p.
- SILL Édouard, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational : le volontariat étranger antifasciste durant la guerre d'Espagne (1936-1938)*, Thèse de doctorat, École pratique des Hautes études, 2019.
- SILL Édouard, « La compagnie dite juive Naftali Botwin, une clef de lecture exemplaire des Brigades internationales comme un projet politique plutôt que militaire », *Circé. Histoire, Savoirs, Sociétés*, 16 novembre 2018, nº 10 [en ligne].
- SILL Édouard, « Pénaliser l'idéal ? L'État français confronté au volontariat combattant de ses ressortissants durant la guerre civile espagnole », *Cultures & conflits*, 19 août 2019, nº 113, p. 43-69.
- SKOUTELSKY Rémi, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, 410 p.

- ULMI Nic et HUBER Peter, *Les combattants suisses en Espagne républicaine (1936-1939)*, Lausanne, Antipodes, 2001, 339 p.

C. Les fournitures d'armes

- BALENT André, « Les réseaux clandestins d'aide à l'Espagne républicaine en Catalogne du Nord, passages de volontaires et d'armes (1936-1939) » dans *Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 37-51.
- CALZADO ALDARIA Antonio et MARTÍ I PELLICER Bernat, « Il tesoro degli anarchici. El exilio italiano en España y la compra de armas para la República: algunos pícaros y un ministro, 1936-1937 » dans Eduardo Higueras Castañeda, Ángel Luis López Villaverde et Sergio Nieves Chaves (éds.), *El pasado que no pasa. La Guerra Civil Española a los ochenta años de su finalización*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2020, p. 397-406.
- DESZCZYŃSKI Marek Piotr, « Eksport polskiego sprzętu wojskowego do hiszpanii podczas wojny domowej 1936-1939 », *Kwartalnik Historyczny*, 1997, vol. 104, nº 1, p. 47-58.
- FILGUEIRAS CASAL Miguel, *Genève, les anarchistes romands et la guerre d'Espagne, ou une histoire des influences anarcho-syndicalistes au sein de la classe ouvrière genevoise*, Mémoire de licence d'histoire générale de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, Université de Genève, Genève, 2000.
- GOTOVITCH José, « La Belgique et la guerre civile espagnole : un état des questions », *BTNG*, 1983, vol. 14, p. 497-532.
- GRISONI Dominique-Antoine et HERTZOG Gilles, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, 442 p.
- HAENER Daniel, « Mexikanische Luftabwehrkanonen für Republikspanien » dans Thomas Fischer et Walter Bernecker (éds.), *Unheimliche Geschäfte. Schweizer Rüstungsexporte nach Lateinamerika im 20. Jahrundert*, Zürich, Chronos, 1991, p. [pages inconnues].
- HEIBERG Morten et PELT Mogens, *Los negocios de la guerra: armas nazis para la República española*, Barcelone, Crítica, 2005, 258 p.
- HOWSON Gerald, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, 354 p.
- HOWSON Gerald, « Los armamentos: Asuntos ocultos a tratar » dans Paul Preston et Enrique Moradiellos García (éds.), *La República asediada: hostilidad internacional y conflictos internos durante la Guerra Civil*, Barcelone, Ediciones Península, 1999, p. 239-264.
- INGLIS Sarah Elizabeth, *Danza de la Muerte: Greek Arms Dealing in the Spanish Civil War, 1936-1939*, Thèse, Simon Frazer University, Burnaby, 2014.
- ÍÑIGUEZ CAMPOS Miguel, *Armas vengan de donde vengan: las dificultades de abastecimiento republicanas y su viraje al mercado negro durante el primer año de guerra (julio 1936-mayo 1937)*, Thèse, Universidad Complutense de Madrid, Madrid, 2016, 754 p.
- MIKELARENA PEÑA Fernando, *Muertes oscuras: contrabandistas, redes de evasión y asesinatos políticos en el País del Bidasoa, 1936*, Arre, Pamiela Argitaletxea, 2017, 462 p.
- QUATREFAGES René, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » dans *Les armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 17-41.
- RAGUER SUÑER Hilario, *Gunpowder and Incense: The Catholic Church and the Spanish Civil War*, traduit par Gerald Howson, Londres, Routledge, 2012, 418 p.
- RAPIN Ami-Jacques, « Les réseaux clandestins de fourniture en armes de la République espagnole » dans Stéfanie Prezioso, Jean Batou et Ami-Jacques Rapin (éds.), *Tant pis si la lutte est cruelle : volontaires internationaux contre Franco. Colloque organisé à l'Université de Lausanne les 18, 19 et 20 décembre 1997, intitulé « Les Brigades Internationales. Entre Solidarité Révolutionnaire et politique du Komintern »*, Paris, Syllepse, 2008, p. 101-126.

- SALAS LARRAZABAL Jesús María, « La aportación aéra francesa a la guerra de España » dans *Les armées espagnoles et françaises: modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 85-92.
- SALMON Pierre, « "Le scandale des commissions d'achats à l'étranger" : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939) » dans *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Bruxelles, Peter Lang, 2020, p. 89-110.
- SALMON Pierre, « Une impuissante "non-intervention" : les limites de la prohibition du trafic d'armes, en France, à destination de la guerre d'Espagne (1936-1939) », *Histoire@Politique*, 2019, nº 37 [en ligne].
- SALMON Pierre, « Un trafic à la frontière du légal : le transit d'armes polonaises destinées aux républicains espagnols par le port de Honfleur (1937-1938) », *Annales de Normandie*, 2018, vol. 68, nº 1, p. 153-171.
- SUÁREZ Xosé Manuel, *Armas para la República: La aventura del Mar Cantábrico*, Ferrol, Embora, 2009.
- VIÑAS Ángel, *Las armas y el oro: palancas de la guerra, mitos del franquismo*, Barcelone, Pasado y Presente, 2013, 502 p.
- VIÑAS Ángel, « Armas y hombres para España. Los apoyos exteriores en la guerra civil » dans Enrique Fuentes Quintana et Francisco Comín Comín (éds.), *Economía y economistas españoles en la Guerra Civil*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2008, p. 339-424.
- VINCINEAU Michel, « La guerre civile espagnole. Les exportations des armes belges », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1987, vol. 13, p. 81-123.

VII. La guerre d'Espagne à l'échelle française

A. Acteurs de la surveillance et du contrôle du trafic d'armes en France

- BARRUSO BARÉS Pedro, « La guerra del comandante Troncoso. Terrorismo y espionaje en Francia durante la Guerra Civil Española », *Diacronie*, 29 décembre 2016, n° 28 [en ligne].
- BARRUSO BARÉS Pedro, *Información, diplomacia y espionaje. La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, San Sebastian, Hiria, 2008.
- BERLIERE Jean-Marc et PESCHANSKI Denis (éds.), *La police française, 1930-1950 : entre bouleversements et permanences*, Paris, Documentation française, 2000, 324 p.
- BERLIERE Jean-Marc, *Le monde des polices en France : XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Editions Complexe, 1996, 275 p.
- BERLIERE Jean-Marc, « Ordre et sécurité. Les nouveaux corps de police de la troisième République », *XXe siècle. Revue d'histoire*, septembre 1993, nº 39, p. 23-37.
- CASANOVA Marina, *La diplomacia española durante la guerra civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores, 1996, 331 p.
- CLINQUART Jean, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2000, 482 p.
- DEWERPE Alain, *Espion : une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, 478 p.
- DEWERPE Alain, « La République a-t-elle besoin d'espions ? » dans *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 151-154.
- FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien, *Secrets d'État : pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005, 238 p.
- FORCADE Olivier, « Les conférences interministérielles du renseignement sous le Front populaire en 1937 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2012, vol. 36, nº 2, p. 27-43.
- FORCADE Olivier, *La république secrète : histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, 701 p.

- GOURLAY Patrick, *Nuit franquiste sur Brest : l'attaque du sous-marin républicain C-2, 1937*, Spézet, Coop Breizh, 2013, 146 p.
- GUIXÉ I COROMINES Jordi, *La República perseguida: exilio y represión en la Francia de Franco : 1937-1951*, Valence (Espagne), Universitat de València, 2012, 498 p.
- HEIBERG Morten et ROS AGUDO Manuel, *La trama oculta de la Guerra Civil: los servicios secretos de Franco; 1936-1945*, Barcelone, Crítica, 2006, 340 p.
- JACKSON Peter, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 » dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux Etats-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica/Institut de stratégie comparée, 2001, p. 63-81.
- JIMÉNEZ DE ABERÁSTURI Juan Carlos et MORENO IZQUIERDO Rafael, *Al servicio del extranjero: historia del servicio vasco de información de la Guerra Civil en el exilio (1936-43)*, Boadilla del Monte (Madrid), Antonio Machado Libros, 2009, 549 p.
- KARILA-COHEN Pierre, « L'autorité, objet d'histoire sociale », *Le Mouvement Social*, 2008, vol. 224, nº 3, p. 3-8.
- KARILA-COHEN Pierre, « Soldats de la loi. La gendarmerie au XXe siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 30 mars 2013, nº 120-1, p. 195-196.
- KITSON Simon, « À l'épreuve du politique : Marseille 1936-1938 » dans *La police française, 1930-1950 : entre bouleversements et permanences*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 43-57.
- LUENGO TEIXIDOR Félix, *Espías en la embajada: los servicios de información secreta republicanos en Francia durante la Guerra Civil*, Bilbao, Universidad del País Vasco, 1996, 159 p.
- MILLER Michael B., *Shanghai on the Métro: spies, intrigue, and the French between the wars*, Berkeley, University of California Press, 1994, 448 p.
- NAVARRO BONILLA Diego, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain » dans Sébastien Laurent (éd.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009, p. 225-238.
- NUÑEZ DE PRADO Y CLAVEL Sara, « Los servicios de información Republicanos (1936-1939) », *Anuario del Departemento de Historia*, 1991, nº 3, p. 31-43.
- PECH Yannick, *Les services secrets républicains espagnols en France. 1936-1939 : organisation, réseaux, action*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2005, 239 p.
- RODRÍGUEZ VELASCO Hernán, « El espionaje militar republicano durante la Guerra Civil Española », *Diacronie*, 29 décembre 2016, n° 28, 4 [en ligne].
- SALMON Pierre, « Une politisation du renseignement : les services de surveillance français face aux attentats franquistes (1936-1937) », *Conceφtos*, 21 décembre 2020, nº 1, p. 207-221.
- SOUTOU Georges-Henri, FREMEAUX Jacques et FORCADE Olivier (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux Etats-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica ; Institut de stratégie comparée, 2001, 332 p.
- WARUSFEL Bertrand, « Histoire de l'organisation du contre-espionnage français entre 1871 et 1945 » dans *« Il n'est point de secrets que le temps ne révèle » : études sur l'histoire du renseignement*, Panazol, Lavauzelle, 1998.

B. Les militaires français face au conflit espagnol

- CATROS Simon, « Entre apolitisme et anticommunisme. Les officiers des états-majors généraux et le Front populaire, 1936-1937 », *Histoire, économie & société*, 2019, 38e année, nº 4, p. 88-105.
- CATROS Simon, *Sans vouloir intervenir... Les états-majors généraux français - Armée, Marine, de l'Air et Colonies - dans la prise de décision en politique étrangère,1935-1939*, Thèse, Paris-Sorbonne, Paris, 2015, 1246 p. [Publié : CATROS Simon, *La guerre inéluctable : les chefs militaires français et la politique étrangère, 1935-1939*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020].

- EYRARD Jean-Paul, « Attaché naval en Espagne pendant la guerre civile : l'itinéraire du lieutenant de vaisseau Raymond Moullec », *Revue historique des armées*, 15 juin 2008, nº 251, p. 104-111.
- INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français dans la guerre d'Espagne : carrière et écrits d'Henri Morel, 1919-1944*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 304 p.
- INQUIMBERT Anne-Aurore, « Monsieur Blum... un roi de France ferait la guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, nº 215, p. 35-45.
- JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie : le haut commandement français et la guerre d'Espagne », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, nº 199, p. 11-133.
- MARTÍNEZ PARRILLA Jaime, *Las fuerzas armadas francesas ante la Guerra Civil Española (1936-1939)*, Madrid, Servicio de Publicaciones del EME, 1988, 398 p.
- MASSON Philippe, *La Marine française et la guerre, 1939-1945*, Paris, Tallandier, 1991,
- SABATIER DE LACHADENEDE René, *La marine française et la guerre civile d'Espagne : 1936-1939*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1993, 539 p.
- VIDAL Georges, *La grande illusion ? le Parti communiste français et la Défense nationale à l'époque du Front populaire (1934-1939)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006, 484 p.
- VIVIER Thierry, *L'armée française et la guerre d'Espagne : 1936-1939*, Paris, Les éditions de l'officine, 2007, 408 p.
- VIDAL Georges, « Les chefs de l'armée française face au communisme au début des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001, vol. 70, nº 2, p. 117-126.

C. L'opinion publique et les acteurs politiques sous le Front Populaire

- AGOSTI Aldo, « Le Front populaire dans le champ des gauches européennes » dans *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs : actes du colloque tenu à l'École Normale Supérieure (Ulm), puis aux Archives Nationales, du 4 au 6 décembre 2006*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 42-50.
- AMALRIC Jean-Pierre et DREYFUS-ARMAND Geneviève, *La guerre d'Espagne et la France, Actes des Journées Manuel Azaña (Montauban, 7 et 8 novembre 2013)*, Toulouse, Framespa, 2013, 153 p.
- AZEMA Jean-Pierre, PROST Antoine et RIOUX Jean-Pierre, *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941 : actes du colloque*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 316 p.
- BANCAUD Alain, « Le procès de Riom : instrumentalisation et renversement de la justice » dans *Justice, politique et République : De l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2002, p. 221-241.
- BARUCH Marc Olivier et DUCLERT Vincent (éds.), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, 587 p.
- BOULOC François, *Les profiteurs de guerre, 1914-1918*, Paris, Complexe, 2008, 385 p.
- BOURGEOIS Guillaume, « À la Chambre : des agents de l'étranger et des va-t-en guerre » dans Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost, Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941 : actes du colloque*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 38-44.
- BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Histoire de l'anticommunisme en France. 1, 1917-1940*, Paris, Orban, 1987.
- BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles, *Histoire des gauches en France. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2007, 776 p.
- BELLANGER Claude, *Histoire générale de la presse française. 3, de 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972.
- BERLIERE Jean-Marc et LIAIGRE Franck, « Barbès, Nantes, Chateaubriant : les débuts de la lutte armée communiste », *Communisme*, vol. 78-79, nº 131-140, p. 2004.
- BERRY David, *History of the French Anarchist Movement, 1917-1945*, Westport, Greenwood Press, 2002.
- BERSTEIN Serge, *Histoire du Parti radical*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980.

- BERSTEIN Serge, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, nº 5, janv-mars 1985, p. 39-53.
- BERSTEIN Serge, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, 835 p.
- BIRNBAUM Pierre, *Léon Blum : un portrait*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.
- BORRÁS LLOP José María, *Francia ante la guerra civil española: burguesía, interés nacional e interés de clase*, Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1981.
- BOULOUQUE Sylvain, « Usage, sens et fonction de la violence dans le -mouvement communiste en France (1920-1936) », *Communisme*, 2004, nº 78-79, p. 105-130.
- BOURDREL Philippe, *La Cagoule*, Paris, Albin Michel, 1992.
- BREEN Catherine, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, Éditions Médecine et hygiène, thèse de doctorat, Genève, 1973, 229 p.
- CHOLVY Gérard (éd.), *Religion et société en France : 1914-1945*, Toulouse, Privat, 2002, 284 p.
- CŒURE Sophie, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, CNRS éditions, 2017.
- CŒURE Sophie et MAZUY Rachel (éds.), *Cousu de fil rouge : voyages des intellectuels français en Union Soviétique : 150 documents inédits des archives russes*, Paris, CNRS éditions, 2012, 379 p.
- DARD Olivier, *La synarchie : le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 2012.
- DARD Olivier, ENGELS Jens Ivo et MONIER Frédéric, *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Bruxelles, Peter Lang, 2020.
- DARD Olivier, « Nationalistes français et reportages de guerre de l'Éthiopie à l'Espagne » dans Emmanuel Mattiato, Manuelle Peloille et Olivier Dard (éds.), *Correspondants de guerre 1918-1939 : Maroc, Éthiopie, Espagne [actes du colloque « Correspondants de guerre : aire latine 1918-1939 »], Université d'Angers, 9-10 mai 2019*, Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 2021, p. 191-220.
- DEBRUYNE Emmanuel, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées, 1914-1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008, vol. 232, nº 4, p. 25-45.
- DELAUNAY Jean-Marc, « Herriot et l'Espagne ou l'embarquement pour S'y Taire… » dans Bruno Benoît (éd.), *Édouard Herriot en quatre portraits : le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'européen*, Villeneuve d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion, 2020.
- DREYFUS Michel, *L'antisémitisme à gauche : histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011, 358 p.
- DREYFUS Michel, « Le pacifisme, vecteur de l'antisémitisme à gauche dans les années 1930 », *Archives juives*, 2001, vol. 43, nº 1, p. 54-65.
- DROZ Jacques (éd.), *Histoire générale du socialisme. 3 : de 1918 à 1945*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 710 p.
- DU REAU Élisabeth, *Édouard Daladier 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993, 581 p.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence : 1932-1939*, Paris, Imprimerie Nationale, 1983, 568 p.
- ELBAZ Sharon et ISRAËL Liora, « L'invention du droit comme arme politique dans le communisme français. L'association juridique internationale (1929-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005, vol. 85, nº 1, p. 31.
- FRANK Robert, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 382 p.
- GARCÍA Hugo, « La propaganda exterior de la República durante la Guerra Civil. Origen, éxitos y miserias de los servicios de París », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2009, nº 39-1, p. 215-240.
- JANSEN Sabine, *Pierre Cot : un antifasciste radical*, Paris, Fayard, 2002, 680 p.
- JANSEN Sabine, FRANCK Robert, BERSTEIN Serge et WERTH Nicolas, *Rapport de la Commission d'historiens constituée pour examiner la nature des relations de Pierre Cot avec les autorités soviétiques*, Paris, B & cie, 1995.

- GARRAUD Philippe, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005, vol. 219, nº 3, p. 87.
- GINESTA Jean-Marie, *Les intellectuels catholiques français face à la Guerre civile espagnole (1936-1939) : la polémique antifranquiste*, Thèse, Institut d'études ibériques, Paris, 1976, 280 p.
- KERGOAT Jacques, *La France du Front populaire*, Paris, La Découverte, 1986, 413 p.
- KERGOAT Jacques, *Marceau Pivert : « socialiste de gauche »*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1994, 346 p.
- KAUFFMANN Grégoire, « L'héritage de Drumont dans les années 1930 », *Archives juives*, 2010, vol. 43, nº 1, p. 12-22.
- KRIEGEL Annie, *Les communistes français : dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, 400 p.
- LABORIE Pierre, « Espagnes identitaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004 (1990), p. 89-99.
- LABORIE Pierre, *Les Français des années troubles : de la guerre d'Espagne à la libération*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.
- LACOUTURE Jean, *Léon Blum*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 595 p.
- LACOUTURE Jean, *André Malraux, une vie dans le siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.
- LEFRANC Georges, *Histoire du Front populaire, 1934-1938*, Paris, Payot, 1974, 554 p.
- MAITRON Jean, *Le mouvement anarchiste en France. II, de 1914 à nos jours*, Paris, François Maspéro, 1975.
- MANFREDONIA Gaetano, « L'anarchisme au XXe siècle : de la crise au renouveau » dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (éds.), *Histoire des gauches en France. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Découverte, 2007.
- MANFREDONIA Gaetano, « Les anarchistes italiens en France dans la lutte antifasciste » dans Pierre Milza (éd.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École Française de Rome, 1986, p. 223-255.
- MATHIEU Anne, *Nous n'oublierons pas les poings levés : reporters, éditorialistes et commentateurs antifascistes pendant la guerre d'Espagne*, Paris, Syllepse, 2021, 654 p.
- MATHIEU Anne, « Sous les bombes. Reporters et reportrices antifascistes dans la presse française pendant la guerre d'Espagne entre 1936 et 1938 » dans Emmanuel Lino Claude Mattiato, Manuelle Peloille et Olivier Dard (éds.), *Correspondants de guerre 1918-1939 : Maroc, Éthiopie, Espagne : [actes du colloque « Correspondants de guerre : aire latine 1918-1939 », Université d'Angers, 9-10 mai 2019]*, Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 2021, p. 221-236.
- MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 445 p.
- MAZUY Rachel, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique, 1919-1939*, Paris, Odile Jacob, 2002, 369 p.
- MECHOULAN Eric, *Jules Moch : un socialiste dérangeant*, Paris/Bruxelles, LGDJ/Bruylant, 1999, 588 p.
- MELTZ Renaud, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, 846 p.
- MELTZ Renaud, « Les diplomates français et l'opinion publique dans l'entre-deux-guerres : le cas de la non-intervention dans la guerre civile espagnole » dans Vincent Genin, Matthieu Osmont et Thomas Raineau (éds.), *Réinventer la diplomatie : sociabilités, réseaux et pratiques diplomatiques en Europe depuis 1919 [Reshaping diplomacy ; networks, practices and dynamics of socialization in European diplomacy since 1919]*, Bruxelles, Peter Lang, 2016, p. 53-72.
- MENCHERINI Robert, « 1938-1939 : le temps des crises. De la guerre d'Espagne à la déclaration de guerre » dans *Midi rouge, ombres et lumières : une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950*, Paris, Syllepse, 2004, vol. 1, p. 93-129.

- MICHEL Henri, *Le procès de Riom*, Paris, Albin Michel, 1979.
- MIOCHE Philippe, « Des canons aux canettes : la sidérurgie française et la défense nationale pendant les Trente Glorieuses », *Entreprises et histoire*, 2016, vol. 85, nº 4, p. 88-99.
- MOINE Jean-Marie, « Basil Zaharoff (1849-1936), le "marchand de canons" », *Ethnologie française*, 2006, vol. 36, nº 1, p. 139-152.
- MOINE Jean-Marie, « La mythologie des "marchands de canons" pendant l'entre-deux-guerres » dans Dominique Preste (éd.), *Deux siècles d'histoire de l'armement en France. De Gribeauval à la force de frappe*, Paris, CNRS éditions, 2005, p. 333-381.
- MONIER Frédéric, « Le Front populaire » dans *Histoire des gauches en France. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Découverte, 2007, p. 238-254.
- MONIER Frédéric, « L'attentat de Marseille (9 octobre 1934) : régicide et terrorisme dans les années trente », *La Révolution française*, 20 mars 2012, nº 1 [en ligne].
- MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, 2002.
- MONIER Frédéric, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, 339 p.
- MONIER Frédéric, *Léon Blum : la morale et le pouvoir*, Paris, Armand Colin, 2016, 285 p.
- MORIN Gilles et RICHARD Gilles, *Les deux France du Front populaire. Chocs et entre-chocs. Actes du colloque tenu à l'École normale supérieure (Ulm) puis aux Archives nationales, du 4 au 6 décembre 2006*, Paris, L'Harmattan, 2018, 413 p.
- NOBECOURT Jacques, *Le colonel de La Rocque ou les pièges du nationalisme chrétien (1885-1946)*, Paris, Fayard, 1996.
- PERRY Matt, « Les mutineries de la mer Noire : 1919 et les origines du Parti communiste français », *Le Mouvement Social*, 2020, vol. 272, nº 3, p. 109-128.
- POGGIOLI Morgan, *La CGT du Front Populaire à Vichy, de la réunification à la dissolution : 1934-1940*, Montreuil, Institut d'histoire sociale de la CGT, 2007.
- PROCHASSON Christophe, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre : 1900-1938*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, 354 p.
- PROST Antoine, *La CGT à l'époque du Front populaire, 1934-1939*, Paris, Armand Colin, 1964, 242 p.
- RACINE-FURLAUD Nicole, « Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939). Antifascisme et pacifisme », *Le Mouvement social*, octobre 1977, nº 101, p. 87.
- PEAN Pierre, *Vies et morts de Jean Moulin*, Paris, Fayard, 1998, 715 p.
- REMOND René et BOURDIN Janine, *Édouard Daladier, chef de gouvernement avril 1938-septembre 1939 : colloque de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 4-6 décembre 1975*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.
- RICHARD Gilles, *Histoire des droites en France : De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017.
- ROSSI TRAFACH Antoni, *Les anarchistes espagnols dans le département de la Seine : de 1936 à 1958 : des exilés sous surveillance ?*, Mémoire de Master, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008, 421 p.
- ROUSSELOT Nathan, « Violences et répression dans l'Espagne en guerre (1936-1937) : regard diplomatique, regard orienté ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2020, n° 279-3, p. 121-140.
- SEIDMAN Michael, « Was the French Popular Front Antifascist? » dans Hugo García, Mercedes Yusta Rodrigo, Xavier Tabet et Cristina Clímaco (éds.), *Rethinking antifascism: history, memory and politics, 1922 to the present*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 43-60.
- SCHOR Ralph, *L'antisémitisme en France pendant les années trente : prélude à Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992, 380 p.
- SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.
- SIRINELLI Jean-François, *Intellectuels et passions françaises : manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, Fayard, 1990, 365 p.
- STUDER Brigitte, « Le voyage en U.R.S.S. et son "retour" », *Le Mouvement Social*, 2003, vol. 205, nº 4, p. 3-8.

- TAILLOT Allison, *Les intellectuelles européennes et la guerre d'Espagne : de l'engagement personnel à la défense de la République espagnole*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris-Ouest, 2016, 321 p.
- TAMAGNE Florence, « Figures de l'étrange et de l'étranger : la peur de l'homosexuel(le) dans l'imaginaire occidental (1880-1945) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 20 juin 2002, nº 109-2, p. 129-142.
- TEMIME Émile, « 30. L'influence de la Guerre d'Espagne » dans Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert (éds.), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 453-461.
- THIEBAUT Claude, « Léon Blum, Alexis Léger et la décision de non-intervention en Espagne » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004 (1990), p. 23-43.
- THORNBERRY Robert Samuel, *André Malraux et l'Espagne*, Genève, Droz, 1977, 260 p.
- VERGNON Gilles, « Processus de politisation et mobilisations politiques » dans *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire. Actes du colloque de Dijon, juin 2006*, Paris, Éditions sociales, 2006, p. 29-42.
- VIDAL Georges, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, 2006, vol. 640, nº 4, p. 901-922.
- VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge, « Le Front populaire : quel événement ? Historiographie et actualité des recherches sur le Front populaire » dans *Le pain, la paix, la liberté. Expériences et territoires du Front populaire. Actes du colloque de Dijon, juin 2006*, Paris, Editions sociales, 2006, p. 11-24.
- WEBER Eugen Joseph, *L'Action Française*, Paris, France, Stock, 1962, 649 p.
- WOLIKOW Serge, « La question française dans l'Internationale communiste » dans Romain Ducoulombier et Jean Vigreux (éds.), *Le PCF, un parti global (1919-1989) : approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019, p. 15-32.
- WOLIKOW Serge, *1936, le monde du Front populaire*, Paris, Le Cherche midi, 2016, 269 p.
- WOLIKOW Serge, *Le Front populaire en France*, Bruxelles, Complexe, 1996, 319 p.

D. Les étrangers en France

- ARENDT Hannah, *L'impérialisme*, Paris, Fayard, 1982.
- BONNET Jean-Charles, *Les Pouvoirs publics et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1976, 414 p.
- CLOCHARD Olivier, LEGOUX Luc et SCHOR Ralph (éds.), *L'asile politique en Europe depuis l'entre-deux-guerres*, Poitiers, France, Association pour l'étude des migrations internationales, 2004, 205 p.
- GOUSSEF Catherine, *L'exil russe. La fabrique du réfugié apatride, 1920-1939*, Paris, CNRS éditions, 2008.
- KAPUR Devesh, « Political Effects of International Migration », *Annual Review of Political Science*, 11 mai 2014, vol. 17, nº 1, p. 479-502.
- KASPI André et GOUSSEF Catherine (éds.), « Les Juifs russes en France. Profil et évolution d'une collectivité » », *Archives juives*, 2001, vol. 34, nº 2, p. 4-16.
- KEVONIAN Dzovinar, « Deux siècles de réfugiés : circulations, qualifications, internationalisation », *Pouvoirs*, 2013, vol. 144, nº 1, p. 17.
- LEWIS Mary Dewhurst et JAOUËN Françoise, *Les frontières de la République. Immigration et limites de l'universalisme en France (1918-1940)*, Marseille, Agone, 2010.
- LILLO Natacha, *Espagnols en « banlieue rouge ». Histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XXe siècle*, Thèse de doctorat, IEP Paris, Paris, 2001.
- MARRUS Mickael, *Les Exclus. Les réfugiés européens au XXe siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1986.

- NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, Hachette, 2009, 716 p.
- NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.
- NOIRIEL Gérard, *Population, immigration et identité nationale en France : XIXe-XXe siècles*, Paris, Hachette, 1992, 190 p.
- SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, 347 p.
- ZALC Claire, *Melting shops : une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010, 330 p.

E. Les engagements et les solidarités

- ASTINGTON Oliver, *French involvement and solidarity in South West France with the Spanish Republic and Spanish Civil War (1936-1939)*, Thèse, University of Nottingham, Nottingham, 2011, 140 p.
- BALENT André et MARTY Nicolas (éds.), *Catalans du Nord et Languedociens et l'aide à la République espagnole, 1936-1946 : actes de la journée d'étude de l'association Maitron Languedoc-Roussillon, Perpignan, couvent des Minimes, 7 février 2009*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, 202 p.
- BARRY Mamadou Bassirou, « La Ligue des droits de l'homme et la guerre d'Espagne » dans *Retour de Moscou : Les archives de la Ligue des droits de l'homme 1890-1940*, Paris, La Découverte, 2004, p. 58-7.
- BERDAH Jean-François, « Solidarité internationales et engagements individuels » dans *La guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 117-133.
- BERRY David, « Solidarité internationale antifasciste : les anarchistes français et la guerre civile d'Espagne » dans *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004 (1990), p. 73-88.
- BERRY David, *L'anarchisme français et la révolution espagnole. 1936-1939*, Paris, Alternative Libertaire, 2001.
- CADE Michel, *Le parti des campagnes rouges : histoire du Parti Communiste dans les Pyrénées-Orientales 1920-1939*, Marcevol, Éditions du Chiendent, 1988, 342 p.
- CEAMANOS LLORENS Roberto, « Regards croisés, regards interessés. El partido Comunista francés y el Frente Popular español », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2011, n° 41-1, p. 143-159.
- CIONINI Valentin, « Solidarité Internationale Antifasciste, ou l'humanitaire au service des idées anarchistes », *Diacronie*, 29 juillet 2011, n° 7 [en ligne].
- CUESTA BUSTILLO Josefina et BERMEJO Benito, *Emigración y exilio: Españoles en Francia, 1936-1946*, Madrid, Eudema, 1996, 390 p.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, *L'Espagne, passion française : 1936-1975 : guerres, exils, solidarités*, Paris, Les Arènes (Firme), 2015, 255 p.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999, 475 p.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève et ALMARIC Jean-Pierre, *La guerre d'Espagne et la France, Actes des Journées Manuel Azaña (Montauban, 7 et 8 novembre 2013)*, Toulouse, FRAMESPA, 2011.
- DUCOULOMBIER Romain et VIGREUX Jean (éds.), *Le PCF, un parti global (1919-1989): approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019, 480 p.
- FREMONTI Valentin, *Solidarité internationale antifasciste (1937-1939) – Une action humanitaire et libertaire dans la guerre d'Espagne*, Paris, Alternative Libertaire, 2017, 156 p.
- HURCOMBE Martin, *France and the Spanish Civil War: cultural representations of the war next door, 1936-1945*, Farnham/Burlington, Ashgate, 2011, 245 p.

- KEREN Célia, « Quand la CGT faisait de l'humanitaire : l'accueil des enfants d'Espagne (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, 2018, vol. 264, nº 3, p. 15-39.
- KEREN Célia, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, Thèse, EHESS, Paris, 2014.
- KRIVOPISSKO Guy, « Solidarités du peuple français à l'Espagne républicaine » dans Roger Bourderon (éd.), *La guerre d'Espagne : l'histoire, les lendemains, la mémoire ; actes du Colloque « Passé et Actualité de la Guerre d'Espagne », organisé à l'initiative de l'ACER, auditorium de la Mairie de Paris, 17-18 novembre 2006*, Paris, Tallandier, 2007.
- LAVALLE Bernard, AGARD-LAVALLE Francine, LAVALLE Christophe, *« Car ce combat est aussi le nôtre » : Bordeaux, le Bordelais et la guerre d'Espagne*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2018.
- LAVOYE Fabien, *Le Parti communiste audois et les républicains espagnols : deux destins croisés : 1936-1939*, Mémoire de Maitrise, Université de Perpignan, 2000.
- MILZA Pierre (éd.), *Exils et migration : Italiens et Espagnols en France, 1938-1946 ; Résultat de trois colloques qui sont tenus à Salamanque, Turin et Paris 1991*, Paris, L'Harmattan, 1994, 695 p.
- PIKE David Wingeate, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, 467 p.
- POGGIOLI Morgan, « La CGT et la guerre d'Espagne », *Cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale*, 2007, nº 102, p. 6-11.
- SAGNES Jean et CAUCANAS Sylvie (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004 (1990), 437 p.
- SERRANO Carlos, *L'enjeu espagnol : PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Editions sociales, 1987, 292 p.
- SINDIC Danielle, « L'Aide à l'Espagne républicaine des fédérations des mineurs britanniques et français et de l'UD CGT des Hautes-Pyrénées étudiée à partir d'une action spécifique en Bigorre » dans Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (éds.), *Les Français et la guerre d'Espagne : actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29, et 30 septembre 1989*, Perpignan, Presse Universitaires de Perpignan, 2004 (1990), p. 237-250.
- *Guerre d'Espagne et immigration espagnole : rencontre organisée par l'Institut CGT d'histoire sociale, l'Institut régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées*, Montreuil-sous-Bois, VO éditions, 1999, 154 p.

VIII. Autres

- MARTORELL Miguel, *El expolio nazi*, Barcelone, Galaxia Gutenberg, 2020.
- MOSSE George, *The image of man: the creation of modern masculinity*, New York, Oxford University Press, 1996, 232 p.
- PEY Serge, *Le trésor de la guerre d'Espagne : récits d'enfance et de guerre*, Paris, Zulma, 2011.
- STUDER Brigitte, *Un parti sous influence : le Parti Communiste Suisse, une section du Komintern : 1931 à 1939*, Lausane, L'Âge de l'Homme, 1994.
- TAMAGNE Florence, *A history of homosexuality in Europe: Berlin, London, Paris, 1919-1939*, New York, Algora, 2006.
- VENAYRE Sylvain, « La virilité ambiguë de l'aventurier » dans Jean-Jacques Courtine (éd.), *Histoire de la virilité. Vol.3. La virilité en crise ? Le XXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2011, p. 335-359.
- ZALC Claire, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012, vol. 114, nº 2, p. 53-66.

3. Annexes documentaires

I. Iconographie



Image 5 : César Domela, « Des armes pour l'Espagne antifasciste », affiche signée par la CNT-FAI, la FAF, la CGT-SR et l'AIT, 118 x 75 cm, 1937. (Source : coll. La contemporaine © Adagp, Paris, 2021).

II. Sources

A. Législation française

Image 6 : Décret du 3 septembre 1935 sur l'exportation du matériel de guerre Journal Officiel *du 11 septembre 1935 (Source gallica.bnf.fr / BnF)*



9930 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 11 Septembre 1935

Pensions. — Concession de pensions civiles (p. 9952).

Nominations à des emplois réservés (p. 9952).

PARTIE NON OFFICIELLE

Rapport au Président de la République sur la situation au 31 décembre 1934 des travaux exécutés sur le programme de l'emprunt de l'Indochine (p. 9953).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Relevé des produits vinicoles d'origine et de provenance tunisiennes importés en France et en Algérie (p. 9959).

Avis de concours pour un emploi de rédacteur à la comptabilité (p. 9960).

MINISTÈRE DES FINANCES

Sociétés françaises: Avis d'abonnement au timbre avec dispense d'apposition de l'empreinte (p. 9960).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de concours pour le recrutement de professeurs techniques chef de travaux dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie (p. 9960).

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Avis aux importateurs (p. 9960).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs (p. 9960).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Avis de vacance de poste de médecin chef de service d'asile public d'aliénés (p. 9960).

Statistique municipale de la ville de Paris (p. 9960).

Annonces (p. 9963).

PARTIE OFFICIELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Réglementation de l'exportation du matériel de guerre.

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 3 septembre 1935.

Monsieur le Président,

Les exportations de matériel de guerre sont réglementées par un décret qui, ayant pour objet principal d'interdire l'expédition des armes vers la Chine en conformité d'un arrangement international aujourd'hui abrogé, ne répond plus complètement aux nécessités présentes et elles se trouvent soumises à une procédure consacrée par la pratique administrative, mais qui n'a jamais été codifiée.

Au moment où le Gouvernement se préoccupe, dans l'esprit même des études poursuivies par les organes compétents de la Société des nations, de resserrer le contrôle qu'il exerce sur les sorties d'armes, de munitions et de matériel aéronautique, il est apparu nécessaire de préciser les règles et les formalités à observer à cet égard et opportun d'abroger à cette occasion le décret du 8 novembre 1919.

C'est dans cette intention que nous avons l'honneur de soumettre à votre agrément le projet de décret ci-joint.

Je vous serais très obligé, si vous en approuvez les termes, de vouloir bien le revêtir de votre signature.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères,
PIERRE LAVAL.

Le ministre de l'intérieur,
JOSEPH PAGANON.

Le ministre des finances,
MARCEL RÉGNIER.

Le ministre du commerce et de l'industrie,
GEORGES BONNET.

Le ministre de la guerre,
JEAN FABRY.

Le ministre de la marine,
FRANÇOIS PIÉTRI.

Le ministre de l'air,
Cl DENAIN.

Le ministre des colonies,
LOUIS ROLLIN.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 14 août 1885;

Vu la loi du 13 avril 1895;

Vu les articles 27, 111 et 401 du code des douanes;

Sur la proposition du président du conseil, ministre des affaires étrangères, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances, du ministre du commerce et de l'industrie, du ministre de la guerre, du ministre de la marine, du ministre de l'air et du ministre des colonies,

Décrète:

Art. 1er. — L'exportation, sous un régime douanier quelconque, de France et d'Algérie du matériel défini à l'annexe au présent décret est subordonnée à l'obtention d'une autorisation préalable délivrée dans les conditions fixées par les articles 2 à 6 inclus.

La liste de ce matériel et son classement par catégorie peuvent être modifiés par voie d'arrêtés pris conjointement par le ministre des affaires étrangères, le ministre des finances, le ministre du commerce et de l'industrie et le ministre de la guerre, de la marine ou de l'air, suivant le cas.

Est prohibée la sortie sans autorisation des articles ci-dessus visés.

Art. 2. — Il ne devra être procédé, aux fins de cession ou de livraison ultérieure, à aucune présentation et à aucun essai de matériel des catégories A, C et D et il ne devra être accepté aucune commande de matériel des catégories A, B, C, D et E sans l'agrément préalable du ministre des affaires étrangères et du ministre de la guerre, de la marine ou de l'air, suivant le cas.

Art. 3. — Les autorisations d'exportation sont délivrées par le ministre des finances, sur l'avis favorable du ministre des affaires étrangères, du ministre de l'intérieur ou des colonies et du ministre de la guerre, de la marine ou de l'air.

Le ministre des affaires étrangères pourra, notamment, subordonner son avis favorable à la preuve que le gouvernement du pays de destination approuve l'envoi des articles dont il s'agit ou même que ceux-ci lui sont destinés.

Art. 4. — L'exportateur qui sollicite une autorisation d'exportation devra justifier auprès du préfet de sa résidence qu'il est Français, résidant en France, ou, s'il est étranger, qu'il a été régulièrement autorisé à résider en France et qu'il y réside en effet.

Il devra faire devant le même préfet une déclaration portant que les objets par lui exportés ne sont destinés à être expédiés ni par lui, ni par acquéreurs interposés, dans un autre pays que celui pour lequel l'autorisation est demandée.

La déclaration indiquera les nom, prénom et domicile de l'exportateur, la nature, le modèle, le nombre ou poids et la valeur des objets à exporter, le bureau de douane par lequel ils doivent sortir de France, ainsi que la désignation du destinataire.

Art. 5. — L'arrivée au pays de destination et la non-réexpédition des marchandises à destination d'un pays tiers seront garanties par un acquit-à-caution délivré conformément aux prescriptions des articles 111 et 401 du code des douanes.

Lesdits acquits-à-caution ne pourront être déchargés par le service des douanes que sur présentation d'un certificat du consul de France du lieu de destination attestant que les objets exportés sont bien arrivés au pays destinataire, y ont été déclarés pour la consommation et n'ont pas été réexpédiés dans un tiers pays. Lorsque le pays de destination est placé sous la souveraineté ou l'autorité de la France, le certificat susvisé sera délivré par le service des douanes local.

Ce certificat ne pourra être établi que trois mois après l'arrivée à destination des objets exportés.

Art. 6. — Les autorisations d'exportation devront être utilisées dans un délai qui sera fixé par le ministère des finances et qui ne pourra excéder la limite maximum de trois mois à partir de la date de la délivrance de l'autorisation. En ce qui concerne les pays d'Extrême-Orient, le délai pourra être renouvelé par période d'égale durée, à la demande de l'exportateur.

Art. 7. — Des arrêtés interministériels détermineront les conditions d'application du présent décret et fixeront les dérogations générales à la prohibition de sortie édictée à l'alinéa 3 de l'article 1er.

Art. 8. — Le décret du 8 novembre 1919 est abrogé.

Art. 9. — Des décrets rendus sur la proposition du ministre des affaires étrangères et du ministre des colonies assureront, s'il y a lieu, l'application du présent décret dans les colonies françaises et territoires sous mandat.

Art. 10. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux exportations subordonnées à l'octroi de licences en vertu du décret du 26 mai 1932, qui demeure en vigueur et pour l'application duquel lesdites dispositions sont substituées à celles du décret du 8 novembre 1919.

Art. 11. — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, le ministre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de l'intérieur, le ministre des finances, le ministre du commerce et de l'industrie, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre de l'air et le ministre des colonies sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 3 septembre 1935.

ALBERT LEBRUN.

Par le Président de la République :

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères,
PIERRE LAVAL.

Le ministre de l'intérieur,
JOSEPH PAGANON.

Le ministre des finances,
MARCEL RÉGNIER.

Le ministre du commerce et de l'industrie,
GEORGES BONNET.

Le ministre de la guerre,
JEAN FABRY.

Le ministre de la marine,
FRANÇOIS PIÉTRI.

Le ministre de l'air,
Cl DENAIN.

Le ministre des colonies,
LOUIS ROLLIN.

ANNEXE

CATÉGORIE A

Armements terrestres, navals et aériens.

a) Armes, munitions et matériels de guerre tels que ceux définis ci-après lorsqu'ils sont conçus pour ou destinés à la guerre terrestre, navale ou aérienne :

1. Fusils, mousquetons, carabines.
2. Mitrailleuses, fusils-mitrailleurs, pistolets-mitrailleurs.
3. Canons, obusiers et mortiers.
4. Projectiles et munitions pour les armes énumérées aux paragraphes 1er, 2 et 3 ci-dessus.
5. Périscopes, appareils d'observation, de pointage et de réglage et appareils de détection et d'écoute, y compris les appareils de visée aériens pour le tir et le lancement de bombes.
6. Appareils et engins servant au lancement de bombes, grenades, torpilles aériennes et sous-marines et autres sortes de projectiles.
7. Grenades, bombes, mines terrestres et sous-marines, fixes ou mobiles, torpilles, grenades sous-marines.
8. Artifices pour l'usage des armes, appareils et engins ci-dessus.
9. Blindages en plaques ou en formes, engins blindés et véhicules automobiles.
10. Matériels de transmission et projecteurs.
11. Machines cryptographiques.
12. Poudres et explosifs à l'exclusion de la poudre noire.
13. Matériels de protection.

b) Pièces détachées et accessoires de ces armes, munitions et matériels.

CATÉGORIE B

Armes, munitions et matériels pouvant être utilisés à la fois pour des fins militaires et des fins non militaires.

1. Armes blanches.
2. Revolvers, pistolets automatiques et leurs munitions.
3. Armes à feu destinées ou adaptées à des fins non militaires telles que la chasse ou la défense personnelle tirant des munitions pouvant être utilisées avec les armes à feu de la catégorie A.
4. Outillages spécialisés pour la fabrication des armes, munitions et matériels des catégories A, C et D.

CATÉGORIE C

Armements navals.

Navires de guerre de toute espèce, comprenant les porteurs d'aéronefs et les sous-marins, ainsi que leurs armes, munitions et matériels de guerre installés à bord des navires et faisant partie de leur armement normal.

CATÉGORIE D

Armements aériens.

1. Aéronefs, montés ou démontés, plus lourds que l'air ou plus légers que l'air, qui, d'après leur conception et leur construction, sont aptes ou destinés soit à la reconnaissance militaire ou navale, soit aux combats aériens à l'aide de mitrailleuses ou de pièces d'artillerie, soit au transport et au lancement de bombes ou de torpilles, ou qui sont aménagés ou disposés pour l'installation de l'un des matériels ou appareils visés au paragraphe ci-dessous.
2. Canons et mitrailleuses spéciaux d'avions, tourelles et affûts spéciaux.
Râteliers à bombes, porte-torpilles et dispositifs permettant le lancement de ces bombes et torpilles.
3. Hélices, fuselages, carènes, empennages et trains d'atterrissage des aéronefs visés au paragraphe 1er ci-dessus, ainsi que leurs moteurs et les pièces détachées essentielles de ceux-ci, vilebrequins, cylindres et compresseurs.

CATÉGORIE E

Autres matériels d'aéronautique.

1. Aéronefs montés ou démontés, plus lourds que l'air ou plus légers que l'air, autres que ceux compris dans la catégorie D.
2. Hélices, fuselages, carènes, empennages et trains d'atterrissage des aéronefs visés au paragraphe 1er ci-dessus, ainsi que leurs moteurs et les pièces détachées essentielles de ceux-ci, vilebrequins, cylindres et compresseurs.

Arrêté interministériel fixant les conditions d'application du décret du 3 septembre 1935 réglementant l'exportation de matériel de guerre et les dérogations générales à l'article 1er dudit décret portant prohibition d'exportation de ce matériel.

I. — FORMALITÉS A REMPLIR PAR LES MAISONS PÉTITIONNAIRES A L'APPUI DE LEURS DEMANDES D'AUTORISATION D'EXPORTATION

Art. 1er. — En dehors de la déclaration auprès du préfet de leur résidence qu'ils devront faire dans les conditions prévues à l'article 4 du décret du 3 septembre 1935, les exportateurs devront établir en un exemplaire sur papier timbré à 4 fr. et douze exemplaires sur papier libre une demande d'autorisation d'exportation rédigée d'après le modèle annexé au présent arrêté.

Ils adresseront :

a) L'exemplaire sur papier timbré accompagné de deux exemplaires sur papier libre au ministère des finances (direction générale des douanes, bureau des régimes spéciaux) ;

b) Cinq exemplaires sur papier libre :

Au ministère des affaires étrangères pour les expéditions à l'étranger ;
Au Maroc, en Tunisie et aux Etats du Levant sous mandat français ;
Ou au ministère des colonies pour les expéditions aux colonies et territoires africains sous mandat français ;
Ou au ministère de l'intérieur pour les expéditions en Algérie ;

c) Cinq autres exemplaires sur papier libre aux ministères militaires intéressés, c'est-à-dire suivant les cas :

Au ministère de la guerre (secrétariat général, service des cessions de matériel à l'étranger) ;
Ou au ministère de la marine (état-major général, 2e bureau) ;
Ou au ministère de l'air (cabinet du ministre, service de l'expansion aérienne).

Art. 2. — Pour l'application du second alinéa de l'article 3 du décret du 3 septembre 1935, les exportateurs devront, en ce qui concerne les matériels repris aux catégories A, C et D de l'annexe audit décret, présenter à l'appui de leur demande au ministère des affaires étrangères une pièce justifiant que l'expédition est faite en vue d'une fourniture directe aux autorités qualifiées du pays importateur ou, avec le consentement desdites autorités, à tel établissement privé désigné par elles à cet effet.

II. — DÉROGATIONS GÉNÉRALES A LA PROHIBITION DE SORTIE ÉDICTÉE A L'ARTICLE 1er DU DÉCRET DU 3 SEPTEMBRE 1935.

Art. 3. — Ne sont pas soumis au régime d'autorisation prévu par le décret du 3 septembre 1935 :

a) Les transports d'armes et de munitions par des personnes régulièrement autorisées à détenir ces armes, soit en raison de leurs fonctions, soit pour le sport, soit pour leur défense personnelle ;

b) La circulation des aéronefs civils repris aux catégories D et E de l'annexe audit décret lorsqu'ils sont dûment enregistrés pour assurer un service commercial ou lorsqu'ils effectuent des vols de caractère industriel, commercial ou touristique ;

c) Les avions montés ou démontés, non conçus pour ni destinés à la guerre aérienne, d'un poids à vide inférieur à une tonne ;

d) Les moteurs d'aéronefs d'une puissance inférieure à 150 C. V. ;

e) Les marchandises transportées en transit international ou transbordées sans mise à terre dans les ports de France et d'Algérie.

Toutefois, cette dérogation pourra être suspendue par voie d'avis inséré au *Journal officiel* en ce qui concerne le transit et le transbordement pour toutes destinations, qui seront alors soumis au régime d'autorisation préalable prévu dans le décret du 3 septembre 1935. Ladite dérogation pourra être suspendue dans les mêmes conditions en ce qui concerne les expéditions à destination de certains pays nommément désignés. Dans ce dernier cas, les expéditions qui demeurent autorisées donneront lieu, à la sortie, à la délivrance d'un acquit-à-caution garantissant l'arrivée au pays de destination et la non-réexpédition des marchandises dans un pays à destination duquel le transit et le transbordement se trouvent interdits. La délivrance et la décharge de cet acquit-à-caution seront effectuées dans les conditions prévues à l'article 5 du décret du 3 septembre 1935.

III. — RETOUR EN FRANCE DE MATÉRIEL EXPORTÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES AU DÉCRET DU 3 SEPTEMBRE 1935

Art. 4. — Le matériel visé à l'annexe au décret du 3 septembre 1935 qui fera l'objet d'opérations de retour pour le compte des exportateurs ne sera soumis à aucune formalité spéciale autres que celles résultant des règlements douaniers en vigueur en matière de marchandises françaises en retour.

Fait à Paris, le 3 septembre 1935.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères,
PIERRE LAVAL.

Le ministre de l'intérieur,
JOSEPH PAGANON.

Le ministre des finances,
MARCEL RÉGNIER.

Le ministre du commerce et de l'industrie,
GEORGES BONNET.

Le ministre de la guerre,
JEAN FABRY.

Le ministre de la marine,
FRANÇOIS PIÉTRI.

Le ministre de l'air,
Cl DENAIN.

Le ministre des colonies,
LOUIS ROLLIN.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

B. Les opérations d'achats : documentation du camp républicain

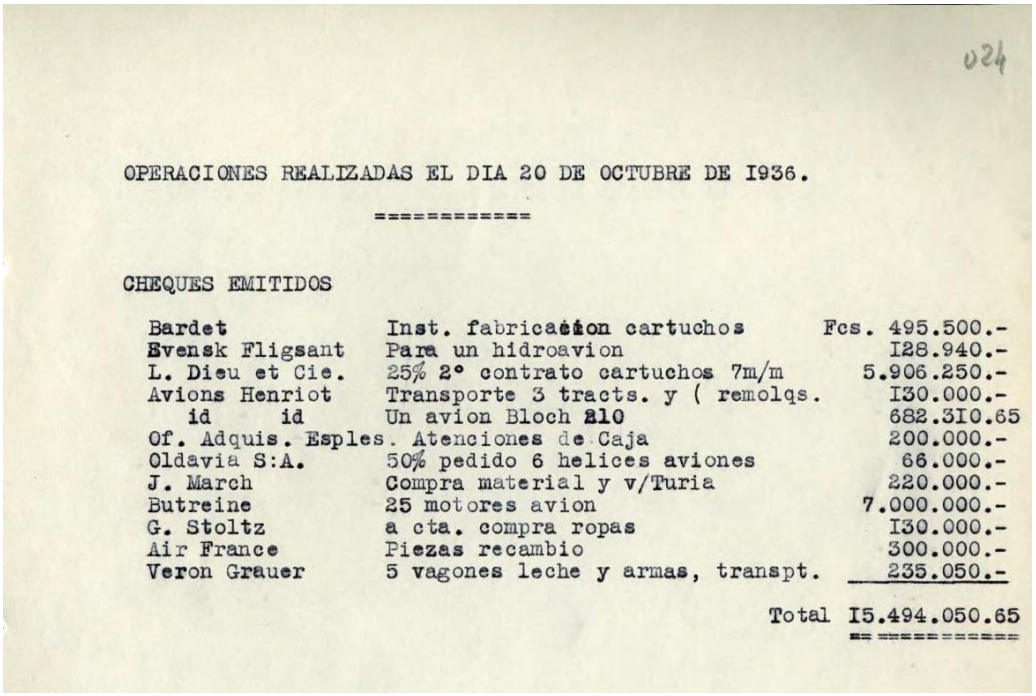

024

OPERACIONES REALIZADAS EL DIA 20 DE OCTUBRE DE I936.

==========

CHEQUES EMITIDOS

Bardet	Inst. fabricación cartuchos	Fcs. 495.500.-
Svensk Fligsant	Para un hidroavion	I28.940.-
L. Dieu et Cie.	25% 2° contrato cartuchos 7m/m	5.906.250.-
Avions Henriot	Transporte 3 tracts. y (remolqs.	I30.000.-
id id	Un avion Bloch 210	682.3I0.65
Of. Adquis. Esples.	Atenciones de Caja	200.000.-
Oldavia S:A.	50% pedido 6 helices aviones	66.000.-
J. March	Compra material y v/Turia	220.000.-
Butreine	25 motores avion	7.000.000.-
G. Stoltz	a cta. compra ropas	I30.000.-
Air France	Piezas recambio	300.000.-
Veron Grauer	5 vagones leche y armas, transpt.	235.050.-
	Total	I5.494.050.65

Image 7 : Le relevé des versements pour les achats de la deuxième commission, opérations du 20 octobre 1936 (source : « Documento n° MES 3101000010002024, Ministerio de Estado. Documentación perteneciente al archivo de la Fundación Juan Negrín »)

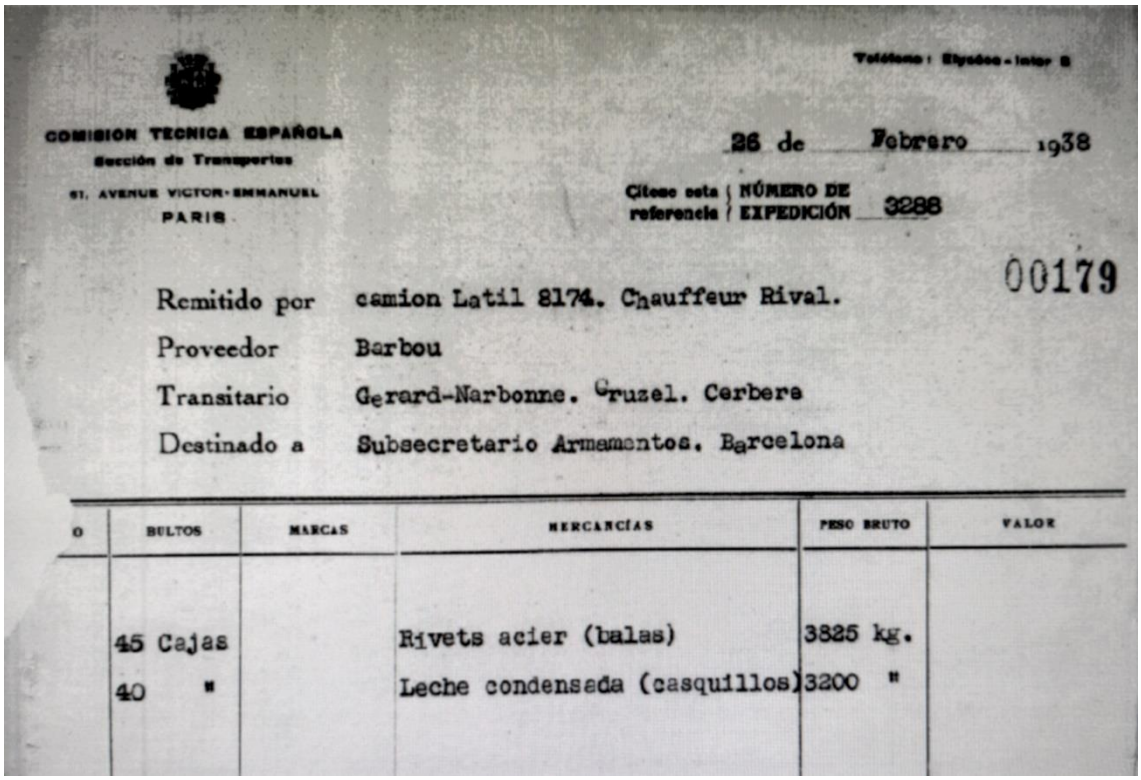

COMISION TECNICA ESPAÑOLA
Sección de Transportes
61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL
PARIS

26 de Febrero 1938

Citese esta referencia | NÚMERO DE EXPEDICIÓN 3288

00179

Remitido por camion Latil 8174. Chauffeur Rival.
Proveedor Barbou
Transitario Gerard-Narbonne. Cruzel. Cerbere
Destinado a Subsecretario Armamentos. Barcelona

O	BULTOS	MARCAS	MERCANCÍAS	PESO BRUTO	VALOR
	45 Cajas		Rivets acier (balas)	3825 kg.	
	40 "		Leche condensada (casquillos)	3200 "	

Image 8 : Bordereau de livraison de la Commission Technique espagnole, février 1938 (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 273,3,1 »)

Image 9 : Les opérations réalisées par la deuxième commission d'achats (oct.-déc. 1936) : rapport sur les contrats signés (IIHS = CNT Archives, (CNT 00 E 31), International Institute of Social History (Amsterdam)

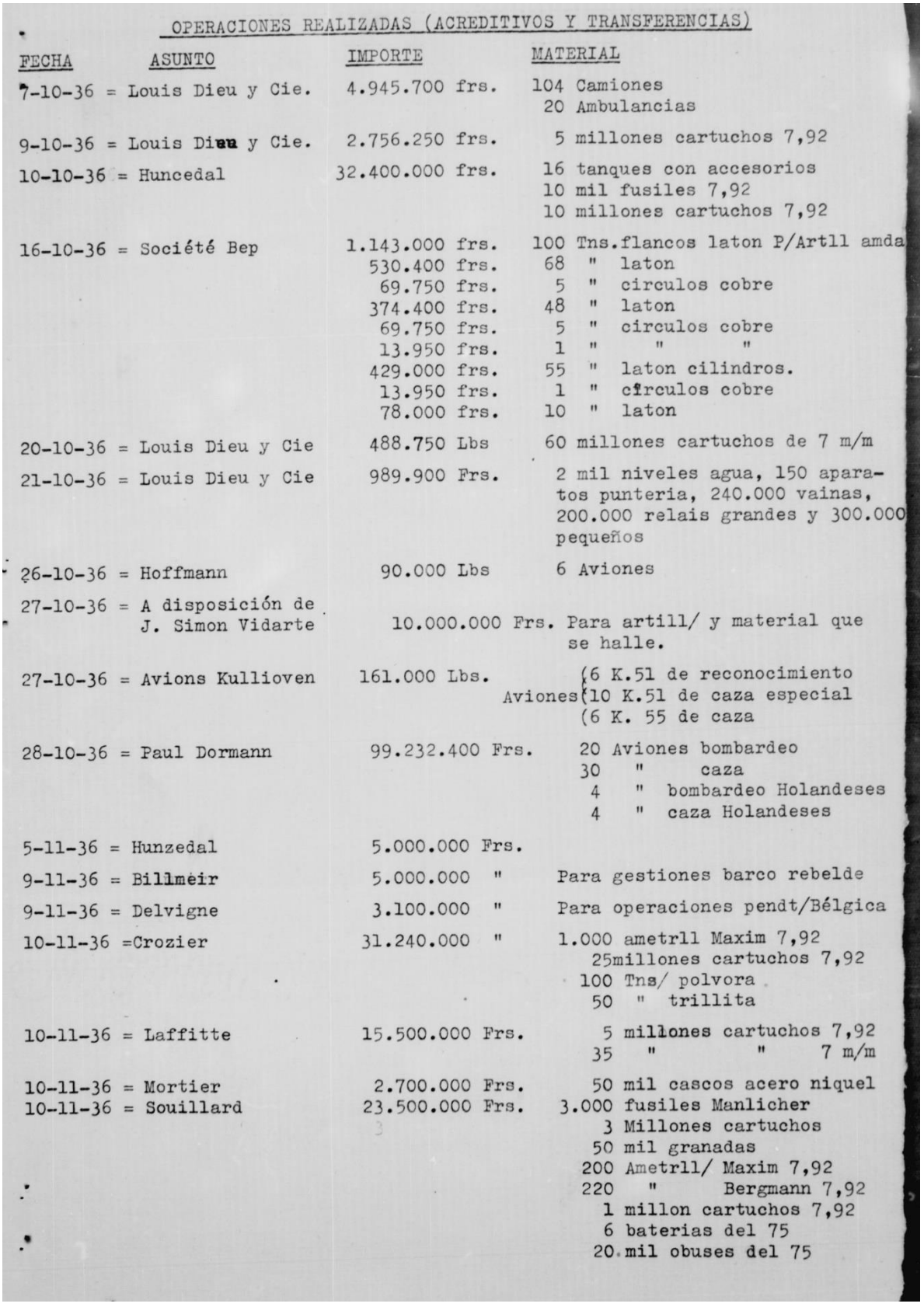

OPERACIONES REALIZADAS (ACREDITIVOS Y TRANSFERENCIAS)

FECHA	ASUNTO	IMPORTE	MATERIAL
7-10-36	= Louis Dieu y Cie.	4.945.700 frs.	104 Camiones 20 Ambulancias
9-10-36	= Louis Dieu y Cie.	2.756.250 frs.	5 millones cartuchos 7,92
10-10-36	= Huncedal	32.400.000 frs.	16 tanques con accesorios 10 mil fusiles 7,92 10 millones cartuchos 7,92
16-10-36	= Société Bep	1.143.000 frs. 530.400 frs. 69.750 frs. 374.400 frs. 69.750 frs. 13.950 frs. 429.000 frs. 13.950 frs. 78.000 frs.	100 Tns.flancos laton P/Artll amda 68 " laton 5 " circulos cobre 48 " laton 5 " circulos cobre 1 " " " 55 " laton cilindros. 1 " círculos cobre 10 " laton
20-10-36	= Louis Dieu y Cie	488.750 Lbs	60 millones cartuchos de 7 m/m
21-10-36	= Louis Dieu y Cie	989.900 Frs.	2 mil niveles agua, 150 aparatos punteria, 240.000 vainas, 200.000 relais grandes y 300.000 pequeños
26-10-36	= Hoffmann	90.000 Lbs	6 Aviones
27-10-36	= A disposición de J. Simon Vidarte	10.000.000 Frs.	Para artill/ y material que se halle.
27-10-36	= Avions Kullioven	161.000 Lbs.	Aviones (6 K.51 de reconocimiento 10 K.51 de caza especial 6 K. 55 de caza
28-10-36	= Paul Dormann	99.232.400 Frs.	20 Aviones bombardeo 30 " caza 4 " bombardeo Holandeses 4 " caza Holandeses
5-11-36	= Hunzedal	5.000.000 Frs.	
9-11-36	= Billmeir	5.000.000 "	Para gestiones barco rebelde
9-11-36	= Delvigne	3.100.000 "	Para operaciones pendt/Bélgica
10-11-36	=Crozier	31.240.000 "	1.000 ametrll Maxim 7,92 25millones cartuchos 7,92 100 Tns/ polvora 50 " trillita
10-11-36	= Laffitte	15.500.000 Frs.	5 millones cartuchos 7,92 35 " " 7 m/m
10-11-36	= Mortier	2.700.000 Frs.	50 mil cascos acero niquel
10-11-36	= Souillard	23.500.000 Frs.	3.000 fusiles Manlicher 3 Millones cartuchos 50 mil granadas 200 Ametrll/ Maxim 7,92 220 " Bergmann 7,92 1 millon cartuchos 7,92 6 baterias del 75 20 mil obuses del 75

FECHA	ASUNTO	IMPORTE	MATERIAL
12-11-36 =	Auxit	45.000.000 Frs.	5 baterias antiaereas 76
			20 mil obuses
			10 Krupp del 105
			15 mil obuses
			20 Becker antiaereos
			107 obuses
13-11-36 =	México (Etairina)	39.650.000 Frs.	10 millones cartchs. 7 m/m Etaorina Ellenik
			20 millones cartchs 7'92 Sodeberg
			15 " " 7'92 Vicent
			2'5 " caucion Oerlikon Marsella
			5 " garantia asunto Brepo
13-11-36 =	Wan Buren	8.579.016 Frs.	16 Aviones (60 p/ % del valor
13-11-36 =	Fron	1.980.500 Frs.	100 Tns. alambre alambradas
			4 milones cartuchos
13-11-36 =	Mirabell	13.360.700 Frs.	400 Ametalladoras Lahty 7'62
			10 millones cartuchos 7'92
			1.000 pistolas ametralladoras
			2 millones cartuchos
			2.000 bombas aviones surtidas
14-11-36 =	Colloredo	27.000.000 Frs.	25 mil fusiles Manlicher 8 m/m
			25 millones cartuchos 8 m/m
			500 ametralladoras Hotkiss 8 m/m
			25 millones cartuchos 8 m/m
17-11-36 =	Laffitte	2.050.000 Frs.	50 millones fulminantes cartuchos fusil (50 p/ % de su valor
En suspenso	Molmaker	12.000.000 Frs.	
	Grimard	26.000.000 "	
	Lemmens	9.750.000 "	

FECHA	ASUNTO	IMPORTE	MATERIAL
12-11-36 =	Auxit	45.000.000 Frs.	5 baterias antiaereas

Image 10 : Les opérations de la deuxième commission d'achats (oct.-déc. 1936), en décembre 1936 : extrait (IIHS = CNT Archives, (CNT 00 E 31), International Institute of Social History (Amsterdam)

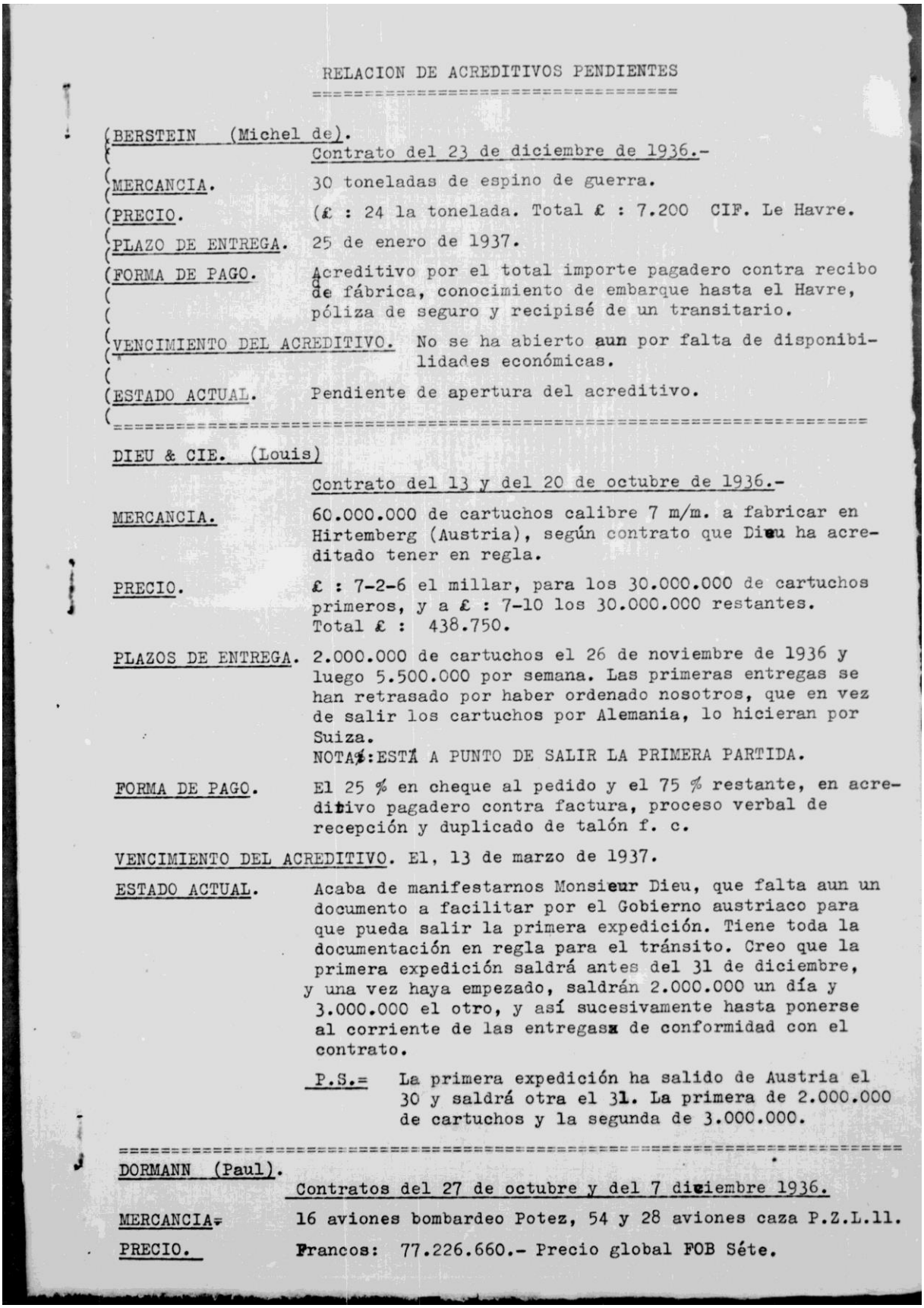

RELACION DE ACREDITIVOS PENDIENTES

BERSTEIN (Michel de).
Contrato del 23 de diciembre de 1936.-

MERCANCIA. 30 toneladas de espino de guerra.

PRECIO. (£ : 24 la tonelada. Total £ : 7.200 CIF. Le Havre.

PLAZO DE ENTREGA. 25 de enero de 1937.

FORMA DE PAGO. Acreditivo por el total importe pagadero contra recibo de fábrica, conocimiento de embarque hasta el Havre, póliza de seguro y recipisé de un transitario.

VENCIMIENTO DEL ACREDITIVO. No se ha abierto aun por falta de disponibilidades económicas.

ESTADO ACTUAL. Pendiente de apertura del acreditivo.

DIEU & CIE. (Louis)
Contrato del 13 y del 20 de octubre de 1936.-

MERCANCIA. 60.000.000 de cartuchos calibre 7 m/m. a fabricar en Hirtemberg (Austria), según contrato que Dieu ha acreditado tener en regla.

PRECIO. £ : 7-2-6 el millar, para los 30.000.000 de cartuchos primeros, y a £ : 7-10 los 30.000.000 restantes. Total £ : 438.750.

PLAZOS DE ENTREGA. 2.000.000 de cartuchos el 26 de noviembre de 1936 y luego 5.500.000 por semana. Las primeras entregas se han retrasado por haber ordenado nosotros, que en vez de salir los cartuchos por Alemania, lo hicieran por Suiza.
NOTA: ESTÁ A PUNTO DE SALIR LA PRIMERA PARTIDA.

FORMA DE PAGO. El 25 % en cheque al pedido y el 75 % restante, en acreditivo pagadero contra factura, proceso verbal de recepción y duplicado de talón f. c.

VENCIMIENTO DEL ACREDITIVO. El, 13 de marzo de 1937.

ESTADO ACTUAL. Acaba de manifestarnos Monsieur Dieu, que falta aun un documento a facilitar por el Gobierno austriaco para que pueda salir la primera expedición. Tiene toda la documentación en regla para el tránsito. Creo que la primera expedición saldrá antes del 31 de diciembre, y una vez haya empezado, saldrán 2.000.000 un día y 3.000.000 el otro, y así sucesivamente hasta ponerse al corriente de las entregas de conformidad con el contrato.

P.S.= La primera expedición ha salido de Austria el 30 y saldrá otra el 31. La primera de 2.000.000 de cartuchos y la segunda de 3.000.000.

DORMANN (Paul).
Contratos del 27 de octubre y del 7 diciembre 1936.

MERCANCIA. 16 aviones bombardeo Potez, 54 y 28 aviones caza P.Z.L.11.

PRECIO. Francos: 77.226.660.- Precio global FOB Séte.

C. Le rapport Luis Araquistáin (décembre 1936)

Image 11 : Rapport sur l'origine, la constitution, le fonctionnement et la dissolution de la commission d'achats de Paris (Luis Araquistáin, décembre 1936) – (Source : Archivo Fundación Indalecio Prieto (AFIP), « Fondo Víctor Salazar, 2205 »)

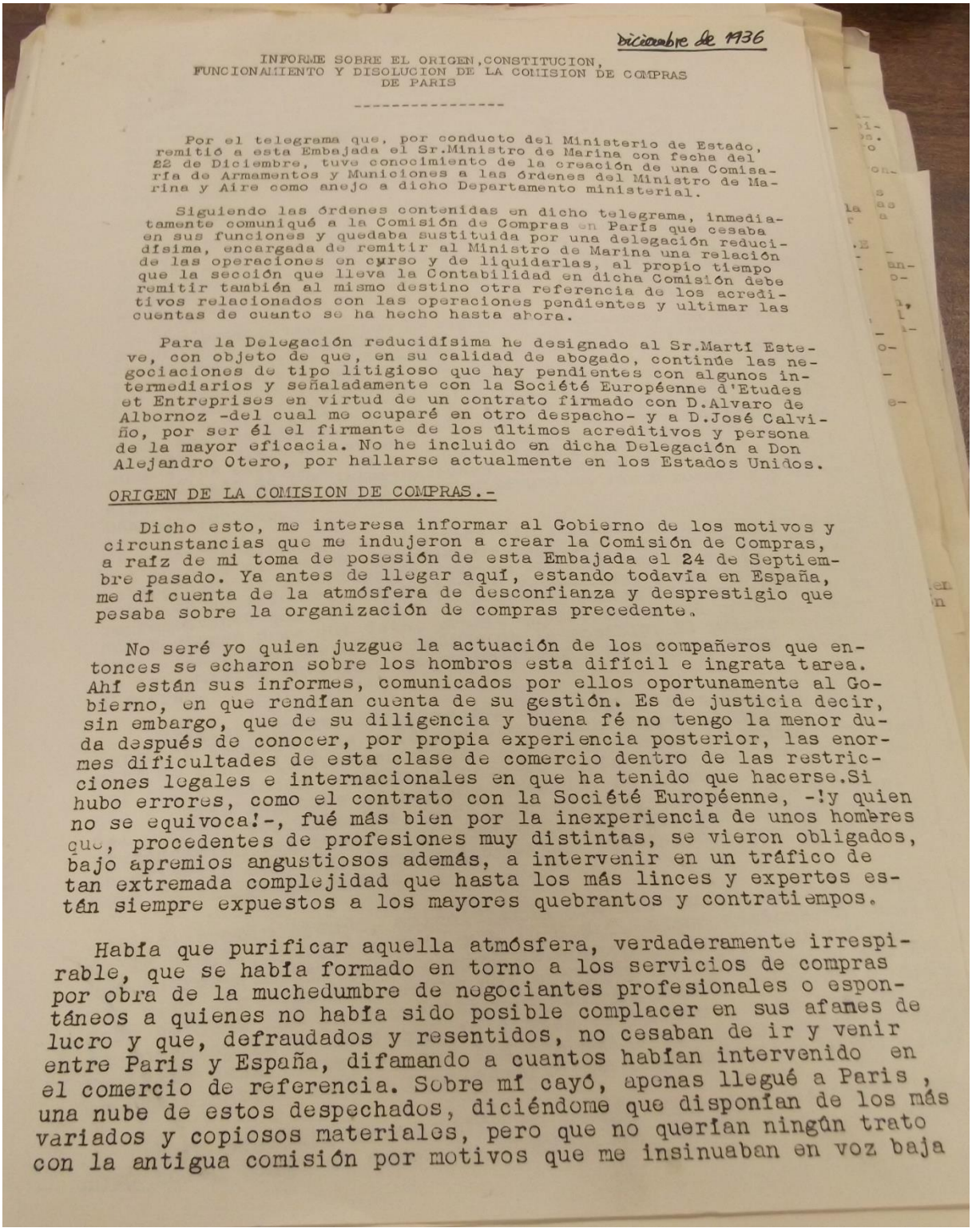

diciembre de 1936

INFORME SOBRE EL ORIGEN, CONSTITUCION, FUNCIONAMIENTO Y DISOLUCION DE LA COMISION DE COMPRAS DE PARIS

Por el telegrama que, por conducto del Ministerio de Estado, remitió a esta Embajada el Sr.Ministro de Marina con fecha del 22 de Diciembre, tuve conocimiento de la creación de una Comisaría de Armamentos y Municiones a las órdenes del Ministro de Marina y Aire como anejo a dicho Departamento ministerial.

Siguiendo las órdenes contenidas en dicho telegrama, inmediatamente comuniqué a la Comisión de Compras en París que cesaba en sus funciones y quedaba sustituida por una delegación reducidísima, encargada de remitir al Ministro de Marina una relación de las operaciones en curso y de liquidarlas, al propio tiempo que la sección que lleva la Contabilidad en dicha Comisión debe remitir también al mismo destino otra referencia de los acreditivos relacionados con las operaciones pendientes y ultimar las cuentas de cuanto se ha hecho hasta ahora.

Para la Delegación reducidísima he designado al Sr.Martí Esteve, con objeto de que, en su calidad de abogado, continúe las negociaciones de tipo litigioso que hay pendientes con algunos intermediarios y señaladamente con la Société Européenne d'Etudes et Entreprises en virtud de un contrato firmado con D.Alvaro de Albornoz -del cual me ocuparé en otro despacho- y a D.José Calviño, por ser él el firmante de los últimos acreditivos y persona de la mayor eficacia. No he incluido en dicha Delegación a Don Alejandro Otero, por hallarse actualmente en los Estados Unidos.

ORIGEN DE LA COMISION DE COMPRAS.-

Dicho esto, me interesa informar al Gobierno de los motivos y circunstancias que me indujeron a crear la Comisión de Compras, a raíz de mi toma de posesión de esta Embajada el 24 de Septiembre pasado. Ya antes de llegar aquí, estando todavía en España, me dí cuenta de la atmósfera de desconfianza y desprestigio que pesaba sobre la organización de compras precedente.

No seré yo quien juzgue la actuación de los compañeros que entonces se echaron sobre los hombros esta difícil e ingrata tarea. Ahí están sus informes, comunicados por ellos oportunamente al Gobierno, en que rendían cuenta de su gestión. Es de justicia decir, sin embargo, que de su diligencia y buena fé no tengo la menor duda después de conocer, por propia experiencia posterior, las enormes dificultades de esta clase de comercio dentro de las restricciones legales e internacionales en que ha tenido que hacerse.Si hubo errores, como el contrato con la Société Européenne, -¡y quien no se equivoca!-, fué más bien por la inexperiencia de unos hombres que, procedentes de profesiones muy distintas, se vieron obligados, bajo apremios angustiosos además, a intervenir en un tráfico de tan extremada complejidad que hasta los más linces y expertos están siempre expuestos a los mayores quebrantos y contratiempos.

Había que purificar aquella atmósfera, verdaderamente irrespirable, que se había formado en torno a los servicios de compras por obra de la muchedumbre de negociantes profesionales o espontáneos a quienes no había sido posible complacer en sus afanes de lucro y que, defraudados y resentidos, no cesaban de ir y venir entre Paris y España, difamando a cuantos habían intervenido en el comercio de referencia. Sobre mí cayó, apenas llegué a Paris, una nube de estos despechados, diciéndome que disponían de los más variados y copiosos materiales, pero que no querían ningún trato con la antigua comisión por motivos que me insinuaban en voz baja

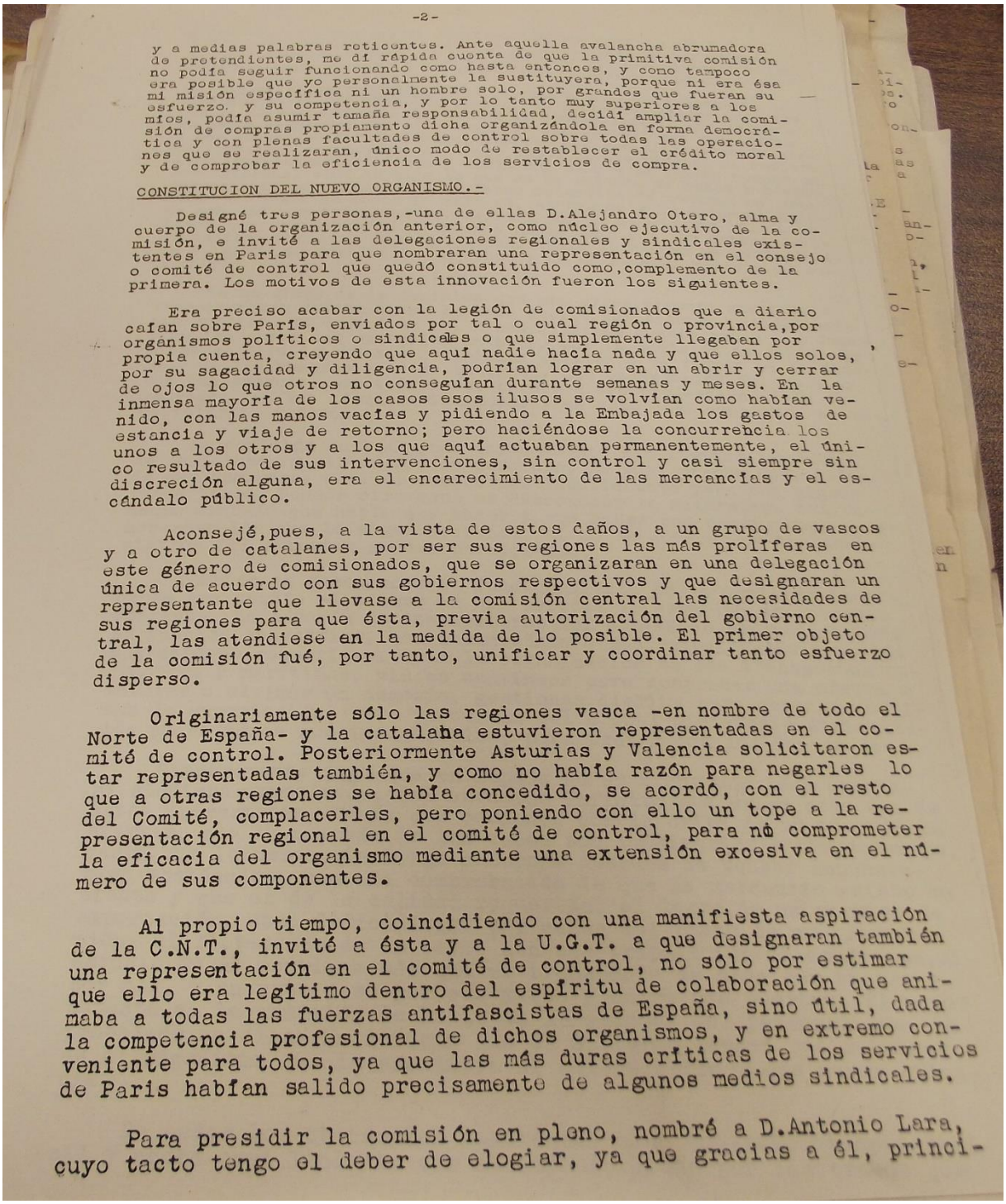

-2-

y a medias palabras reticentes. Ante aquella avalancha abrumadora de pretendientes, me dí rápida cuenta de que la primitiva comisión no podía seguir funcionando como hasta entonces, y como tampoco era posible que yo personalmente la sustituyera, porque ni era ésa mi misión específica ni un hombre solo, por grandes que fueran su esfuerzo y su competencia, y por lo tanto muy superiores a los míos, podía asumir tamaña responsabilidad, decidí ampliar la comisión de compras propiamente dicha organizándola en forma democrática y con plenas facultades de control sobre todas las operaciones que se realizaran, único modo de restablecer el crédito moral y de comprobar la eficiencia de los servicios de compra.

CONSTITUCION DEL NUEVO ORGANISMO.-

Designé tres personas,-una de ellas D.Alejandro Otero, alma y cuerpo de la organización anterior, como núcleo ejecutivo de la comisión, e invité a las delegaciones regionales y sindicales existentes en París para que nombraran una representación en el consejo o comité de control que quedó constituido como,complemento de la primera. Los motivos de esta innovación fueron los siguientes.

Era preciso acabar con la legión de comisionados que a diario caían sobre París, enviados por tal o cual región o provincia,por organismos políticos o sindicales o que simplemente llegaban por propia cuenta, creyendo que aquí nadie hacía nada y que ellos solos, por su sagacidad y diligencia, podrían lograr en un abrir y cerrar de ojos lo que otros no conseguían durante semanas y meses. En la inmensa mayoría de los casos esos ilusos se volvían como habían venido, con las manos vacías y pidiendo a la Embajada los gastos de estancia y viaje de retorno; pero haciéndose la concurrencia los unos a los otros y a los que aquí actuaban permanentemente, el único resultado de sus intervenciones, sin control y casi siempre sin discreción alguna, era el encarecimiento de las mercancías y el escándalo público.

Aconsejé,pues, a la vista de estos daños, a un grupo de vascos y a otro de catalanes, por ser sus regiones las más prolíferas en este género de comisionados, que se organizaran en una delegación única de acuerdo con sus gobiernos respectivos y que designaran un representante que llevase a la comisión central las necesidades de sus regiones para que ésta, previa autorización del gobierno central, las atendiese en la medida de lo posible. El primer objeto de la comisión fué, por tanto, unificar y coordinar tanto esfuerzo disperso.

Originariamente sólo las regiones vasca -en nombre de todo el Norte de España- y la catalana estuvieron representadas en el comité de control. Posteriormente Asturias y Valencia solicitaron estar representadas también, y como no había razón para negarles lo que a otras regiones se había concedido, se acordó, con el resto del Comité, complacerles, pero poniendo con ello un tope a la representación regional en el comité de control, para nó comprometer la eficacia del organismo mediante una extensión excesiva en el número de sus componentes.

Al propio tiempo, coincidiendo con una manifiesta aspiración de la C.N.T., invité a ésta y a la U.G.T. a que designaran también una representación en el comité de control, no sólo por estimar que ello era legítimo dentro del espíritu de colaboración que animaba a todas las fuerzas antifascistas de España, sino útil, dada la competencia profesional de dichos organismos, y en extremo conveniente para todos, ya que las más duras críticas de los servicios de París habían salido precisamente de algunos medios sindicales.

Para presidir la comisión en pleno, nombré a D.Antonio Lara, cuyo tacto tengo el deber de elogiar, ya que gracias a él, princi-

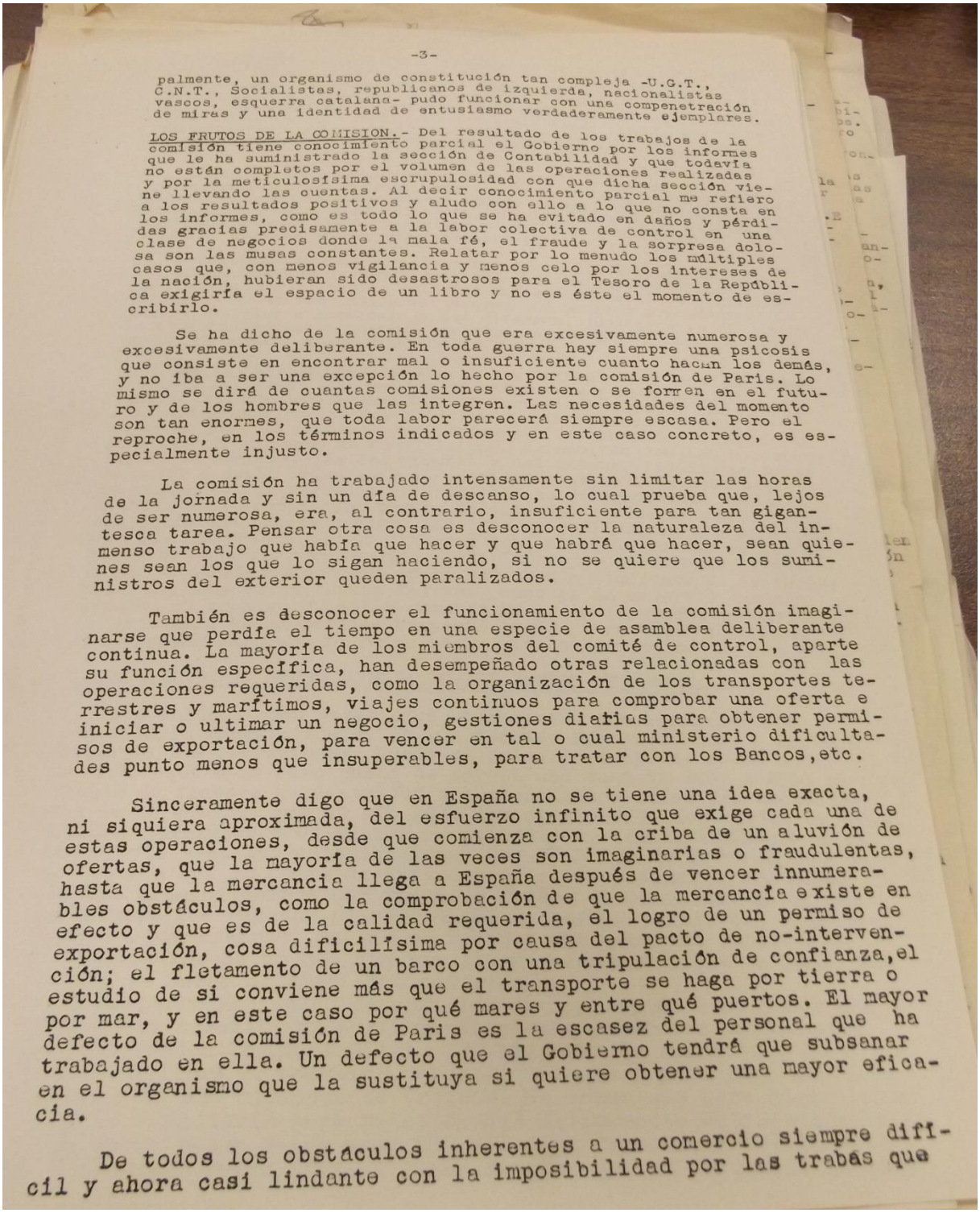

-3-

palmente, un organismo de constitución tan compleja -U.G.T., C.N.T., Socialistas, republicanos de izquierda, nacionalistas vascos, esquerra catalana- pudo funcionar con una compenetración de miras y una identidad de entusiasmo verdaderamente ejemplares.

LOS FRUTOS DE LA COMISION.- Del resultado de los trabajos de la comisión tiene conocimiento parcial el Gobierno por los informes que le ha suministrado la sección de Contabilidad y que todavía no están completos por el volumen de las operaciones realizadas y por la meticulosísima escrupulosidad con que dicha sección viene llevando las cuentas. Al decir conocimiento parcial me refiero a los resultados positivos y aludo con ello a lo que no consta en los informes, como es todo lo que se ha evitado en daños y pérdidas gracias precisamente a la labor colectiva de control en una clase de negocios donde la mala fé, el fraude y la sorpresa dolosa son las musas constantes. Relatar por lo menudo los múltiples casos que, con menos vigilancia y menos celo por los intereses de la nación, hubieran sido desastrosos para el Tesoro de la República exigiría el espacio de un libro y no es éste el momento de escribirlo.

Se ha dicho de la comisión que era excesivamente numerosa y excesivamente deliberante. En toda guerra hay siempre una psicosis que consiste en encontrar mal o insuficiente cuanto hacen los demás, y no iba a ser una excepción lo hecho por la comisión de Paris. Lo mismo se dirá de cuantas comisiones existen o se formen en el futuro y de los hombres que las integren. Las necesidades del momento son tan enormes, que toda labor parecerá siempre escasa. Pero el reproche, en los términos indicados y en este caso concreto, es especialmente injusto.

La comisión ha trabajado intensamente sin limitar las horas de la jornada y sin un día de descanso, lo cual prueba que, lejos de ser numerosa, era, al contrario, insuficiente para tan gigantesca tarea. Pensar otra cosa es desconocer la naturaleza del inmenso trabajo que había que hacer y que habrá que hacer, sean quienes sean los que lo sigan haciendo, si no se quiere que los suministros del exterior queden paralizados.

También es desconocer el funcionamiento de la comisión imaginarse que perdía el tiempo en una especie de asamblea deliberante continua. La mayoría de los miembros del comité de control, aparte su función específica, han desempeñado otras relacionadas con las operaciones requeridas, como la organización de los transportes terrestres y marítimos, viajes continuos para comprobar una oferta e iniciar o ultimar un negocio, gestiones diarias para obtener permisos de exportación, para vencer en tal o cual ministerio dificultades punto menos que insuperables, para tratar con los Bancos, etc.

Sinceramente digo que en España no se tiene una idea exacta, ni siquiera aproximada, del esfuerzo infinito que exige cada una de estas operaciones, desde que comienza con la criba de un aluvión de ofertas, que la mayoría de las veces son imaginarias o fraudulentas, hasta que la mercancía llega a España después de vencer innumerables obstáculos, como la comprobación de que la mercancía existe en efecto y que es de la calidad requerida, el logro de un permiso de exportación, cosa dificilísima por causa del pacto de no-intervención; el fletamento de un barco con una tripulación de confianza, el estudio de si conviene más que el transporte se haga por tierra o por mar, y en este caso por qué mares y entre qué puertos. El mayor defecto de la comisión de Paris es la escasez del personal que ha trabajado en ella. Un defecto que el Gobierno tendrá que subsanar en el organismo que la sustituya si quiere obtener una mayor eficacia.

De todos los obstáculos inherentes a un comercio siempre difícil y ahora casi lindante con la imposibilidad por las trabas que

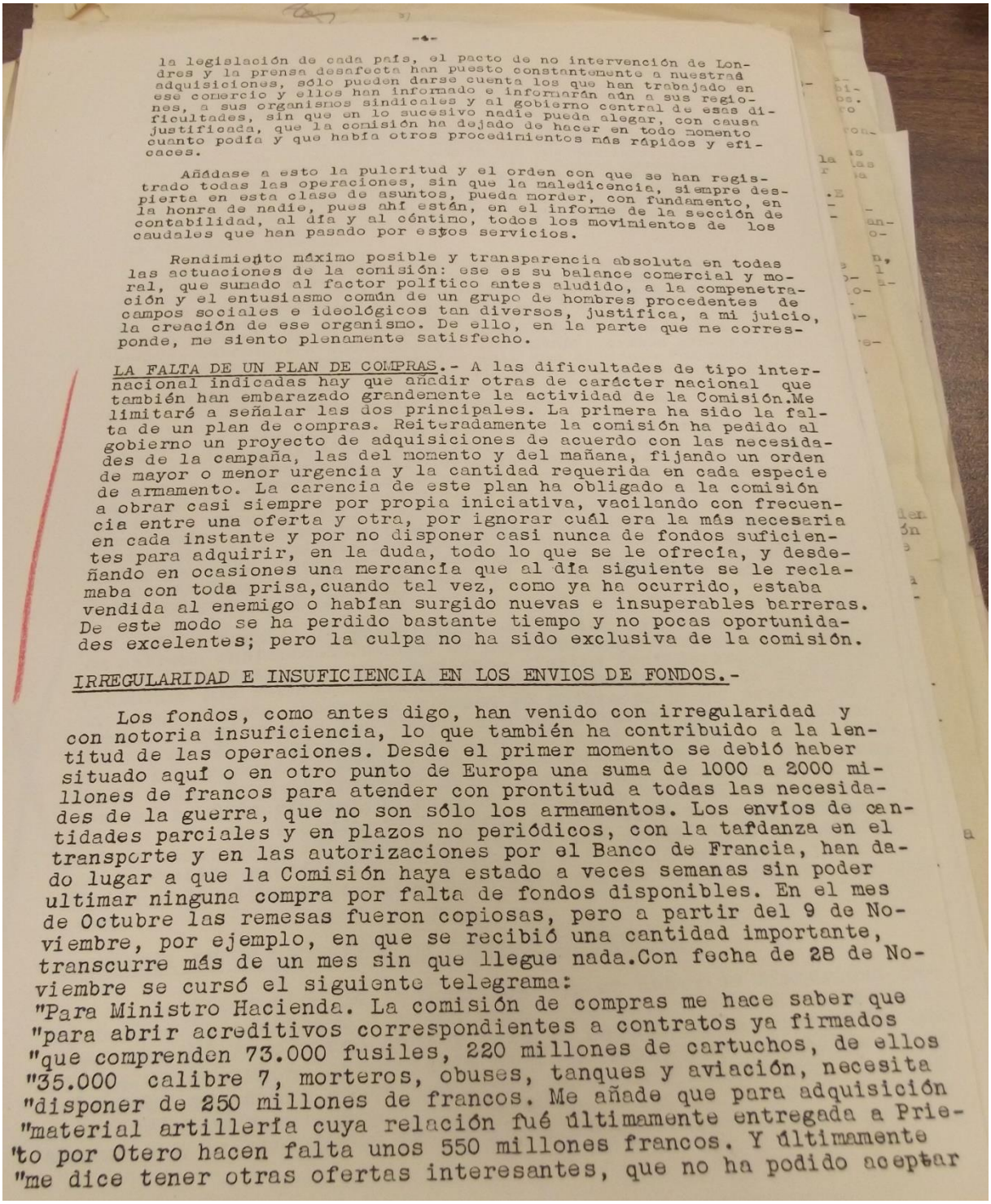

-4-

la legislación de cada país, el pacto de no intervención de Londres y la prensa desafecta han puesto constantemente a nuestraá adquisiciones, sólo pueden darse cuenta los que han trabajado en ese comercio y ellos han informado e informarán aún a sus regiones, a sus organismos sindicales y al gobierno central de esas dificultades, sin que en lo sucesivo nadie pueda alegar, con causa justificada, que la comisión ha dejado de hacer en todo momento cuanto podía y que había otros procedimientos más rápidos y eficaces.

Añádase a esto la pulcritud y el orden con que se han registrado todas las operaciones, sin que la maledicencia, siempre despierta en esta clase de asuntos, pueda morder, con fundamento, en la honra de nadie, pues ahí están, en el informe de la sección de contabilidad, al día y al céntimo, todos los movimientos de los caudales que han pasado por estos servicios.

Rendimiento máximo posible y transparencia absoluta en todas las actuaciones de la comisión: ese es su balance comercial y moral, que sumado al factor político antes aludido, a la compenetración y el entusiasmo común de un grupo de hombres procedentes de campos sociales e ideológicos tan diversos, justifica, a mi juicio, la creación de ese organismo. De ello, en la parte que me corresponde, me siento plenamente satisfecho.

LA FALTA DE UN PLAN DE COMPRAS.- A las dificultades de tipo internacional indicadas hay que añadir otras de carácter nacional que también han embarazado grandemente la actividad de la Comisión.Me limitaré a señalar las dos principales. La primera ha sido la falta de un plan de compras. Reiteradamente la comisión ha pedido al gobierno un proyecto de adquisiciones de acuerdo con las necesidades de la campaña, las del momento y del mañana, fijando un orden de mayor o menor urgencia y la cantidad requerida en cada especie de armamento. La carencia de este plan ha obligado a la comisión a obrar casi siempre por propia iniciativa, vacilando con frecuencia entre una oferta y otra, por ignorar cuál era la más necesaria en cada instante y por no disponer casi nunca de fondos suficientes para adquirir, en la duda, todo lo que se le ofrecía, y desdeñando en ocasiones una mercancía que al día siguiente se le reclamaba con toda prisa,cuando tal vez, como ya ha ocurrido, estaba vendida al enemigo o habían surgido nuevas e insuperables barreras. De este modo se ha perdido bastante tiempo y no pocas oportunidades excelentes; pero la culpa no ha sido exclusiva de la comisión.

IRREGULARIDAD E INSUFICIENCIA EN LOS ENVIOS DE FONDOS.-

Los fondos, como antes digo, han venido con irregularidad y con notoria insuficiencia, lo que también ha contribuido a la lentitud de las operaciones. Desde el primer momento se debió haber situado aquí o en otro punto de Europa una suma de 1000 a 2000 millones de francos para atender con prontitud a todas las necesidades de la guerra, que no son sólo los armamentos. Los envíos de cantidades parciales y en plazos no periódicos, con la tardanza en el transporte y en las autorizaciones por el Banco de Francia, han dado lugar a que la Comisión haya estado a veces semanas sin poder ultimar ninguna compra por falta de fondos disponibles. En el mes de Octubre las remesas fueron copiosas, pero a partir del 9 de Noviembre, por ejemplo, en que se recibió una cantidad importante, transcurre más de un mes sin que llegue nada.Con fecha de 28 de Noviembre se cursó el siguiente telegrama:
"Para Ministro Hacienda. La comisión de compras me hace saber que "para abrir acreditivos correspondientes a contratos ya firmados "que comprenden 73.000 fusiles, 220 millones de cartuchos, de ellos "35.000 calibre 7, morteros, obuses, tanques y aviación, necesita "disponer de 250 millones de francos. Me añade que para adquisición "material artillería cuya relación fué últimamente entregada a Prie-"to por Otero hacen falta unos 550 millones francos. Y últimamente "me dice tener otras ofertas interesantes, que no ha podido aceptar

"por falta fondos, y que requerirán otros 200 millones francos. "Como en cuanto a contratos pendientes es indispensable disponer "de la suma primeramente citada interese del Gobierno su rápido "envío, así como de las demás que consigno, si ha de adquirirse "material aludido."

Leyendo en el informe de la sección de contabilidad las cantidades recibidas en Octubre y Noviembre -660 millones de francos- era fácil caer en el error de pensar que con una suma así bastaba para adquirir, por mucho tiempo, todo el material necesario.Pero el error descansa, por una parte, en la idea de que los fondos recibidos sólo se destinaban a material de guerra propiamente dicho y, de otra, en el desconocimiento o el olvido de que una porción considerable del numerario disponible queda inmovilizada en acreditivos o depósitos bancarios para responder de operaciones que no siempre se consuman.

La caja de la comisión de compras se ha visto obligada a atender también otras adquisiciones que no son específicamente material de guerra, pero también indispensables para sostener la guerra, como accesorios mecánicos, gasolina, servicios aéreos, productos farmacéuticos, fletes, material rodante, ambulancias, víveres, pastos para el ganado, vestuario, gastos de viaje para los voluntarios, subsidios a sus familias, propaganda, gastos generales,etc. etc. Comparar las sumas recibidas solo con el costo del material de guerra enviado, prescindiendo del resto, equivale a formarse una opinión totalmente equivocada de la actividad de la comisión y del uso que ha hecho de los fondos a ella confiados.

Se ha censurado también el empleo de los créditos documentarios o acreditivos para responder de las operaciones, juzgándolos abusivos o innecesarios. Pero esto es también desconocer la mecánica de este comercio. Ningún presunto vendedor firma un contrato si no se deposita previamente el valor de la mercancía. Y una de dos: o se renuncia a la operación o hay que hacer el depósito.Con frecuencia, ciertamente, estos depósitos resultan inútiles,porque la mercancía no existía más que en la calenturienta imaginación del negociante, o porque no reúne las condiciones estipuladas o porque es imposible sacarla del país donde está; pero todo esto no puede saberse a priori.

Cabe también la posibilidad -ha habido desde luego un caso en extremo sospechoso- de que un supuesto negociante sea un agente secreto del enemigo y que, mediante ofertas tentadoras, que posteriormente han resultado fallidas, haya inmovilizado a la comisión una suma elevada, nada más que con el objeto de hacer perder el tiempo y comprometer las cantidades depositadas; pero nadie lleva sus intenciones escritas en la frente. Tales riesgos y paralizaciones del numerario ha habido que correrlos so pena de no haber comprado nada. Pero me interesa hacer constar que la Comisión de compras no ha sido víctima de ninguna operación fraudulenta, precisamente, creo yo, a causa de la forma corporativa con que ha funcionado y controlado la gestión de todos. Los descalabros económicos que ha habido proceden de actividades e individuos ajenos a la comisión y de algunos de ellos dará ésta cuenta en el informe que prepara.

NECESIDAD DE UN ORGANISMO DE COMPRAS EN PARIS.-

La disolución de la Comisión -es un deber de sinceridad declararlo- lo considero como un error que traerá serias consecuencias para el Tesoro nacional y para la marcha de la guerra. Se inutiliza un laborioso aprendizaje de tres meses y se prescinde de un organismo que ahora comenzaba a dar su máximo rendimiento. La Comisión había logrado desembarazarse de la plaga de locos bien intencionados y de bandoleros de toda especie que pululan en torno de

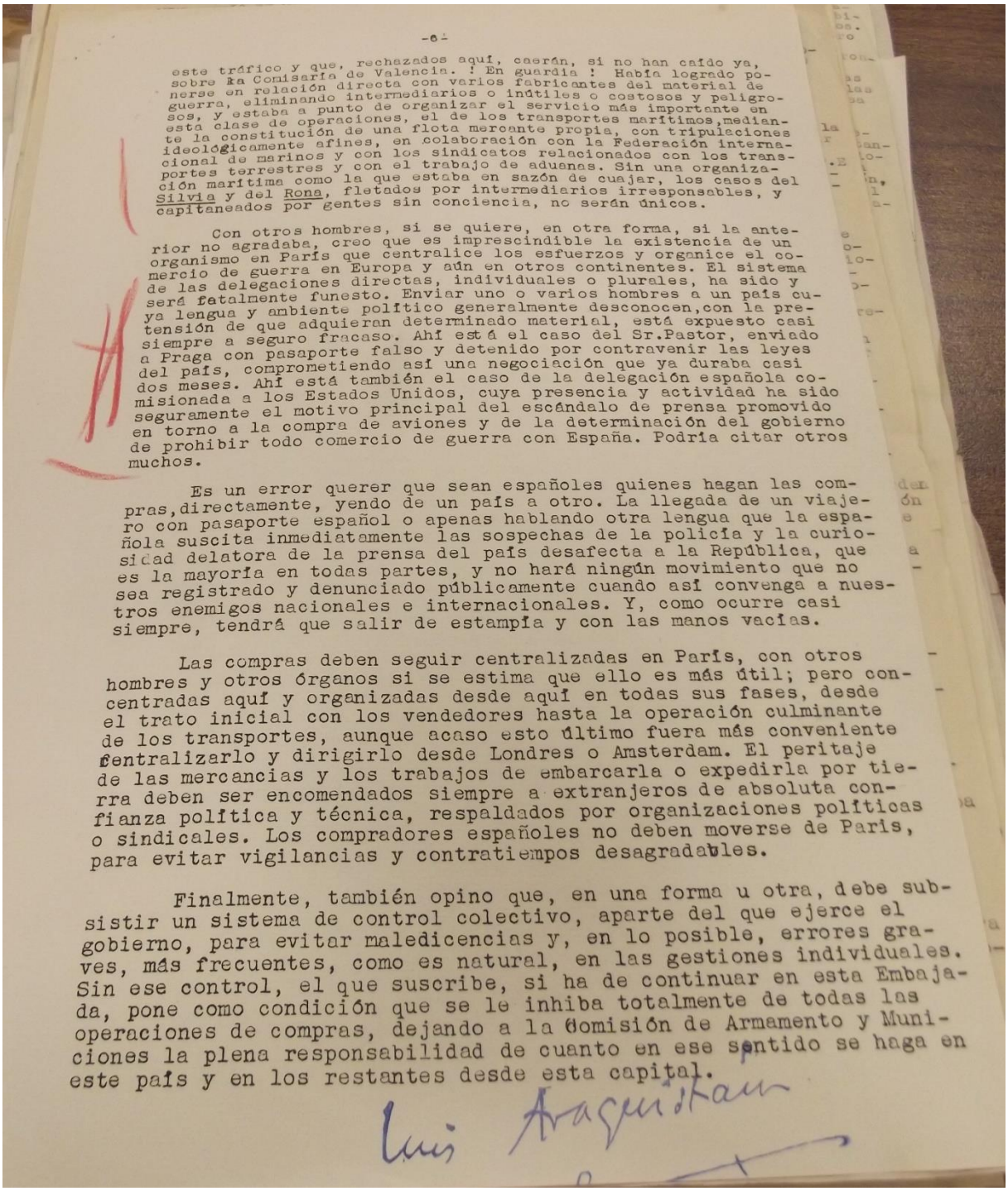

-6-

este tráfico y que, rechazados aquí, caerán, si no han caído ya, sobre la Comisaría de Valencia. ! En guardia ! Había logrado posnerse en relación directa con varios fabricantes del material de guerra, eliminando intermediarios o inútiles o costosos y peligrosos, y estaba a punto de organizar el servicio más importante en esta clase de operaciones, el de los transportes marítimos,mediante la constitución de una flota mercante propia, con tripulaciones ideológicamente afines, en colaboración con la Federación internacional de marinos y con los sindicatos relacionados con los transportes terrestres y con el trabajo de aduenas. Sin una organización marítima como la que estaba en sazón de cuajar, los casos del Silvia y del Rona, fletados por intermediarios irresponsables, y capitaneados por gentes sin conciencia, no serán únicos.

Con otros hombres, si se quiere, en otra forma, si la anterior no agradaba, creo que es imprescindible la existencia de un organismo en París que centralice los esfuerzos y organice el comercio de guerra en Europa y aún en otros continentes. El sistema de las delegaciones directas, individuales o plurales, ha sido y será fatalmente funesto. Enviar uno o varios hombres a un país cuya lengua y ambiente político generalmente desconocen,con la pretensión de que adquieran determinado material, está expuesto casi siempre a seguro fracaso. Ahí está el caso del Sr.Pastor, enviado a Praga con pasaporte falso y detenido por contravenir las leyes del país, comprometiendo así una negociación que ya duraba casi dos meses. Ahí está también el caso de la delegación española comisionada a los Estados Unidos, cuya presencia y actividad ha sido seguramente el motivo principal del escándalo de prensa promovido en torno a la compra de aviones y de la determinación del gobierno de prohibir todo comercio de guerra con España. Podría citar otros muchos.

Es un error querer que sean españoles quienes hagan las compras,directamente, yendo de un país a otro. La llegada de un viajero con pasaporte español o apenas hablando otra lengua que la española suscita inmediatamente las sospechas de la policía y la curiosidad delatora de la prensa del país desafecta a la República, que es la mayoría en todas partes, y no hará ningún movimiento que no sea registrado y denunciado públicamente cuando así convenga a nuestros enemigos nacionales e internacionales. Y, como ocurre casi siempre, tendrá que salir de estampía y con las manos vacías.

Las compras deben seguir centralizadas en París, con otros hombres y otros órganos si se estima que ello es más útil; pero concentradas aquí y organizadas desde aquí en todas sus fases, desde el trato inicial con los vendedores hasta la operación culminante de los transportes, aunque acaso esto último fuera más conveniente centralizarlo y dirigirlo desde Londres o Amsterdam. El peritaje de las mercancías y los trabajos de embarcarla o expedirla por tierra deben ser encomendados siempre a extranjeros de absoluta confianza política y técnica, respaldados por organizaciones políticas o sindicales. Los compradores españoles no deben moverse de París, para evitar vigilancias y contratiempos desagradables.

Finalmente, también opino que, en una forma u otra, debe subsistir un sistema de control colectivo, aparte del que ejerce el gobierno, para evitar maledicencias y, en lo posible, errores graves, más frecuentes, como es natural, en las gestiones individuales. Sin ese control, el que suscribe, si ha de continuar en esta Embajada, pone como condición que se le inhiba totalmente de todas las operaciones de compras, dejando a la Comisión de Armamento y Municiones la plena responsabilidad de cuanto en ese sentido se haga en este país y en los restantes desde esta capital.

Luis Araquistain

D. La surveillance du trafic : les sources du camp franquiste

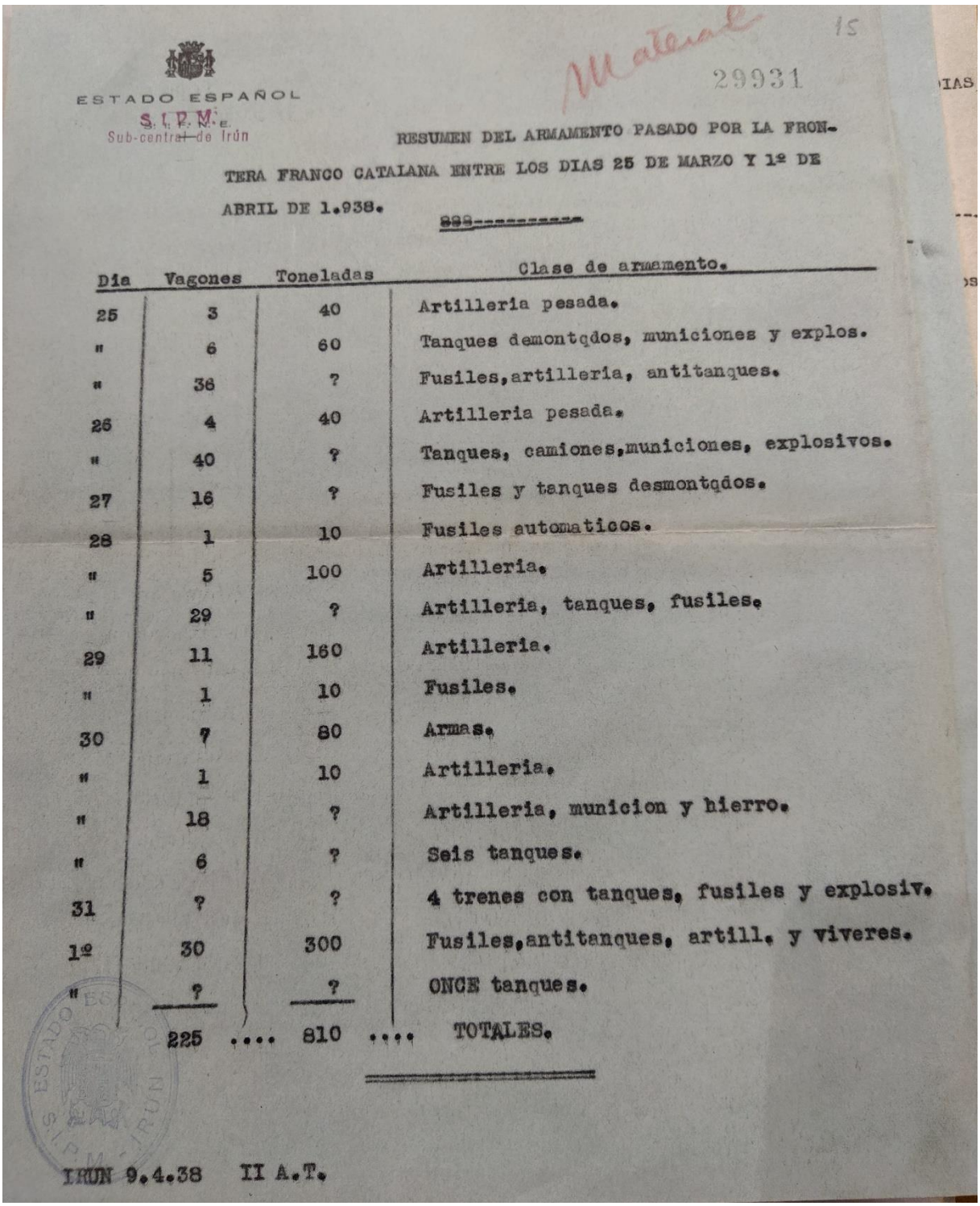

ESTADO ESPAÑOL
S. I. P. M.
Sub-central de Irún

Material 15
29931

RESUMEN DEL ARMAMENTO PASADO POR LA FRONTERA FRANCO CATALANA ENTRE LOS DIAS 25 DE MARZO Y 1º DE ABRIL DE 1.938.

Dia	Vagones	Toneladas	Clase de armamento.
25	3	40	Artilleria pesada.
"	6	60	Tanques demontqdos, municiones y explos.
"	38	?	Fusiles,artilleria, antitanques.
26	4	40	Artilleria pesada.
"	40	?	Tanques, camiones,municiones, explosivos.
27	16	?	Fusiles y tanques desmontqdos.
28	1	10	Fusiles automaticos.
"	5	100	Artilleria.
"	29	?	Artilleria, tanques, fusiles.
29	11	160	Artilleria.
"	1	10	Fusiles.
30	7	80	Armas.
"	1	10	Artilleria.
"	18	?	Artilleria, municion y hierro.
"	6	?	Seis tanques.
31	?	?	4 trenes con tanques, fusiles y explosiv.
1º	30	300	Fusiles,antitanques, artill. y viveres.
"	?	?	ONCE tanques.
	225	810	TOTALES.

IRUN 9.4.38 II A.T.

Image 121 : Tableau récapitulatif des flux d'armements passés par la frontière de Puigcerdá, rapport du SIPM (du 25 mars au 9 avril 1938) – (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 2912,61 »)



Image 4 : Mentions cartographiques pour le bombardement de Puigcerdá : annexe au rapport du SIM d'Irún, le 17 novembre 1937 (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 2940,10 »)

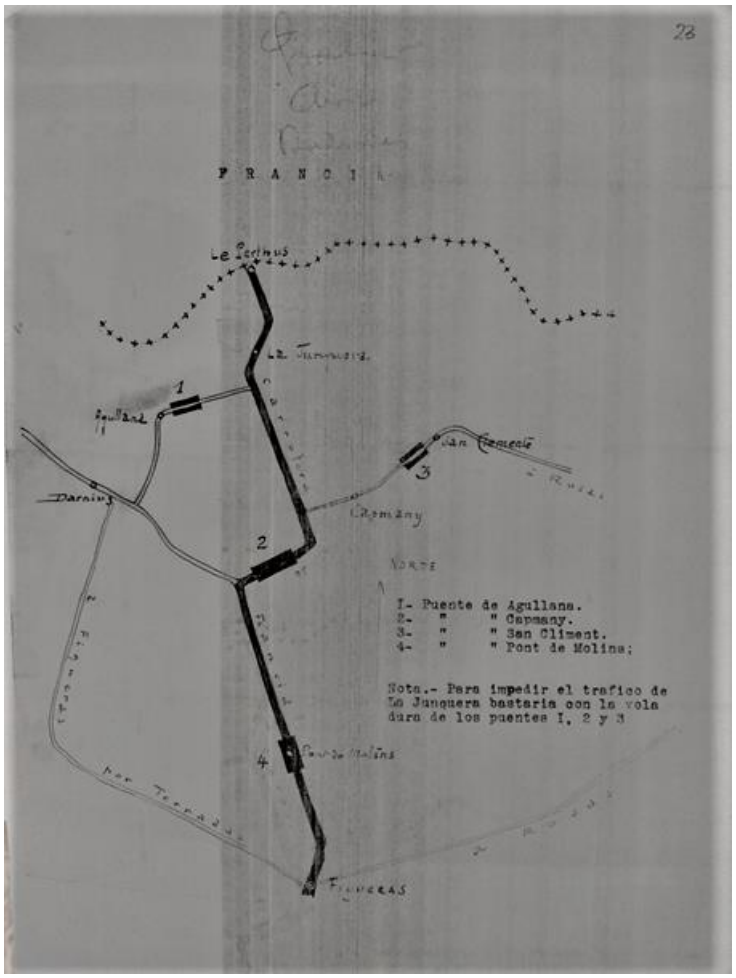

Image 13 : Mentions cartographiques pour le bombardement des routes républicaines : note du SIPM datée du 27 janvier 1938 (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 2912,61 »)

4. Repères chronologiques et cartographiques

I. Chronologie

1936

France	Espagne	International
	17-18 juillet : soulèvement militaire au Maroc et en Espagne 19 juillet : formation du gouvernement José Giral ; l'aide de la France est sollicitée 21 juillet : fondation du Comité central des Milices Antifascistes de Barcelone	
23 juillet : Léon Blum et Yvon Delbos se rendent en Angleterre 24 juillet : début d'une campagne de presse contre l'aide au gouvernement espagnol, la France refuse officiellement d'aider le camp républicain		23 juillet : des avions italiens et allemands arrivent au Maroc espagnol 1er août : la France propose à la Grande Bretagne et à l'Italie des normes communes de « non-intervention » dans le conflit
7 et 8 août : conseil des ministres sur l'aide à l'Espagne, une décision unilatérale est prise pour ne pas intervenir en Espagne		5 août : arrivée des premières unités allemandes à Cadix 21 août : déclaration de « non-intervention » de la France et de la Grande-Bretagne
	3 septembre : les troupes d'Emilio Mola et de Francisco Franco font la jonction à Talavera de la Reina 4 septembre : formation du gouvernement Francisco Largo Caballero ; participation de socialistes, communistes et de républicains modérés	25-27 août : arrivée du personnel diplomatique russe en Espagne républicaine
6 septembre : Léon Blum prononce le discours de Luna-Park, première défense des accords devant des bases militantes	5 septembre : chute définitive d'Irún, le front nord républicain est coupé de la France	

1936 (suite)

France	Espagne	International
8 septembre : publication d'un « avis aux exportateurs » interdisant le transit de matériel de guerre pour l'Espagne		9 septembre : débuts du comité de « non-intervention » à Londres
	27 septembre 1936 : les troupes du général Franco prennent Tolède 29 septembre : Francisco Franco est nommé généralissime et chef provisoire des troupes insurgées 10 octobre : création d'une armée populaire (*Ejército Popular*) en Espagne républicaine	fin septembre : le Komintern approuve la formation de Brigades internationales 4 octobre : arrivée du *Campeche*, premier navire chargé d'armes russes
	4 novembre : formation d'un nouveau gouvernement par Francisco Largo Caballero ; les anarchistes entrent au gouvernement	25 octobre : des navires emportent une partie des réserves d'or en Russie, il s'agit de l' « or de Moscou » ; l'URSS annonce reprendre sa liberté de commerce avec l'Espagne 6 novembre : formation officielle de la Légion Condor
	7 novembre : le gouvernement républicain quitte Madrid pour Valence 8-18 novembre : bataille de Madrid ; victoire républicaine	11 novembre : publication d'un plan de contrôle des ventes d'armes par le comité de « non-intervention » 18 novembre : l'Allemagne, l'Italie et le Portugal reconnaissent le régime de Franco 25 novembre : signature du pacte anti-Komintern 26 novembre : traité secret hispano-italien pour des ventes d'armes et la venue de troupes

1937

France	Espagne	International
		14 janvier : Göring et Mussolini ajustent leur aide au camp franquiste 20 janvier : le Comité de « non-intervention » se charge du contrôle des volontaires
	8 février : prise de Malaga par les troupes italiennes	

1937 (suite)

France	Espagne	International
	6 au 28 février : offensive de Jarama (Est de Madrid) ; les franquistes sont repoussés 8 au 18 mars : bataille de Guadalajara, défaite des troupes italiennes et franquistes	8 mars : adoption d'un dispositif de contrôle par le comité de « non-intervention »
20 avril : début du plan de contrôle du comité de « non-intervention », des observateurs neutres sont installés à la frontière pyrénéenne et dans plusieurs ports	26 avril : bombardement de Guernica par l'aviation allemande 3 au 7 mai : événements de Barcelone, répression des anarchistes et du POUM 17 mai : chute du gouvernement de F. Largo Caballero et formation du cabinet Juan Negrín	20 avril : début du plan de contrôle du comité de « non-intervention »
		29 et 30 mai : attaques des navires *Barletta* (Italie) et *Deutschland* (Allemagne) chargés du plan de contrôle par l'aviation républicaine L'Allemagne et l'Italie se retirent du contrôle naval
21 juin : chute du gouvernement Blum, remplacé par Camille Chautemps	19 juin : prise de Bilbao par les troupes franquistes	
13 juillet : la France suspend le contrôle international à ses frontières ; début d'un premier « relâchement » du contrôle	5 au 26 juillet : bataille de Brunete, victoire stratégique nationaliste	Juillet : le Japon attaque la Chine Août : piratages italiens en mer Méditerranée, pause des envois soviétiques
	11 août : les communistes espagnols interviennent en Aragon, où ils mettent fin à la collectivisation des terres	10 au 14 septembre : accords de Nyon, si des navires non-espagnols font l'objet d'attaques, une riposte armée pourra être effectuée (mesure ensuite étendue aux navires espagnols)
	24 août au 27 sept : bataille de Belchite, victoire tactique républicaine 26 août : prise de Santander par les troupes franquistes	
10 octobre : Eirik Labonne est nommé ambassadeur de France en Espagne		
Oct. à décembre : multiplication des transits d'armes en faveur de l'Espagne républicaine	19 octobre : Gijón est prise par les franquistes, la zone nord est conquise	
25 décembre : le *Guilvinec*, de la Cie France Navigation, touche un port français avec des armes russes à bord	31 octobre : le gouvernement républicain quitte Valence pour Barcelone	

1938

France	Espagne	International
	8 janvier : les républicains prennent la ville de Teruel (front d'Aragon)	
18 janvier : formation d'un gouvernement par Camille Chautemps	30 janvier : le général Franco est confirmé à la tête de l'État « national »	
25 février : réunion des directions des douanes en vue de la coordination du transit de matériel de guerre	22 février : les « nationaux » reprennent Teruel	
13 mars : gouvernement Blum II, ouverture officielle de la frontière		13 mars : loi sur l'Anschluss, l'Autriche est annexée par l'Allemagne
15 au 20 mars : réunions avec l'État-major à propos d'une intervention en Espagne		
16 et 17 mars : décrets secrets autorisant les transits de matériel de guerre pour l'Espagne		
	5 avril : démission d'Indalecio Prieto du poste de ministre de la Défense nationale ; formation d'un gouvernement d' « Union nationale » avec les anarchistes	
10 avril : formation d'un gouvernement par Édouard Daladier ; fin de la coalition de Front populaire		
	15 avril : les « nationaux » atteignent Vinaroz, sur la côte méditerranéenne, isolant ainsi la Catalogne du reste du territoire républicain	
26 mai : fermeture partielle de la frontière française	1er mai : proposition de paix en « treize points » par Juan Negrín	Mai : discussions anglo-italiennes pour le retrait des troupes mussoliniennes d'Espagne
13 juin : la frontière est officiellement, mais pas totalement, fermée	24 juillet : les républicains lancent l'offensive de l'Ebre	
		29 au 30 septembre : accords de Munich, la Tchécoslovaquie est privée des territoires sudètes
		Octobre : les italiens retirent 10 000 soldats d'Espagne
	15 novembre : fin de la bataille de l'Ebre, retraite républicaine	15 novembre : les derniers soldats des Brigades internationales font un défilé d'adieu
		Fin novembre : Voyage d'Ignacio Hidalgo de Cisnéros pour l'obtention d'une aide militaire russe, accordée
	23 décembre : offensive des franquistes sur la Catalogne	

1939

France	Espagne	International
	5 au 9 janvier : prise de Barcelone par les « nationaux » ; exode républicain vers la France	
15 janvier : réouverture de la frontière aux transits de matériel de guerre		
		27 février : la France et la Grande-Bretagne reconnaissent officiellement le régime franquiste
	5 au 10 mars : le colonel Casado organise un coup d'État au sein du camp républicain, des négociations sont engagées avec le camp franquiste	
	6 mars : Juan Negrín quitte l'Espagne	
		15 mars : les forces hitlériennes annexent la Tchécoslovaquie
25 mars : le maréchal Pétain, nommé ambassadeur, présente ses lettres de créance à Franco		
	28 mars : entrée des troupes de Franco dans Madrid	
	1er avril : fin des hostilités, victoire de Franco	

II. Cartes



Carte 1 : Les deux camps et les principales batailles (juillet 1936)



Carte 2 : Les deux camps et les principales batailles (août-octobre 1936)



Carte 3 : Les deux camps et les principales batailles (novembre1936-mars 1937)

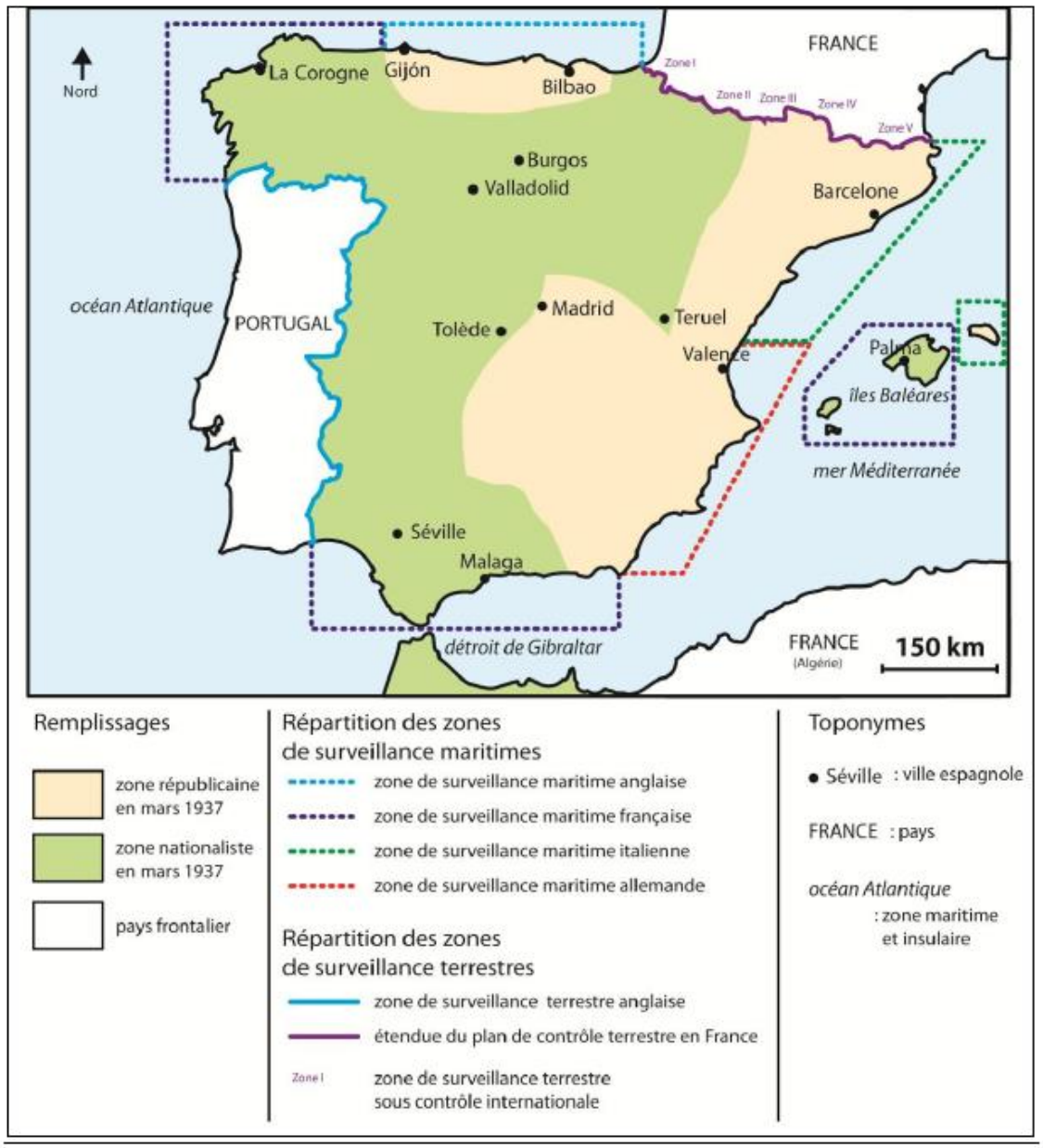

Carte 4 : Le plan de contrôle du comité de « non-intervention » (avril-juillet 1937)



Carte 5 : Les deux camps et les principales batailles (avril 1937-mai 1938)



Carte 6 : Les deux camps et les principales batailles (juin 1938-février 1939)

III. Liste des gouvernements français et de la République espagnole

La composition des gouvernements français et républicain espagnol sont ici reproduits. Dans un effort de clarté, seuls les ministères directement intéressés à la question des armements ont été indiqués. D'autres, comme l'Éducation nationale ou les Sports ne sont pas cités.

A. Composition des gouvernements républicains espagnols

L'Espagne républicaine est dirigée par une coalition de Front populaire de février 1936 jusqu'à la fin de la guerre civile. Celui-ci rassemble une grande variété de partis. Ceux dont des membres ont eu des ministères liés aux questions des acquisitions de matériel de guerre sont cités ci-dessous.

Acronymes :

PSOE : le Parti Socialiste Ouvrier espagnol

IR : I*zquierda Republicana*

Quatrième gouvernement de Front populaire, gouvernement Casares Quiroga (13 mai 1936-19 juillet 1936)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil et ministre de la Guerre	Santiago Casares Quiroga	IR
Ministre d'État (affaires étrangères)	Augusto Barcia Trelles	IR
Ministre de la Marine	José Giral Peireira	IR
Ministre des Finances	Enrique Ramos y Ramos	IR

Cinquième gouvernement de Front populaire, gouvernement José Giral (19 juillet 1936-4 septembre 1936)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil et ministre de la Marine	José Giral Peireira	IR
Ministre d'État (affaires étrangères)	Augusto Barcia Trelles	IR
Ministre de la Guerre	Luis Castelló Pantoja	Militaire
Ministre des Finances	Enrique Ramos y Ramos	IR

Cinquième gouvernement de Front populaire, gouvernement Francisco Largo Caballero (4 septembre 1936-4 novembre 1936)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil et ministre de la Guerre	Francisco Largo Caballero	PSOE
Ministre d'État (affaires étrangères)	Julio Álvarez del Vayo	PSOE
Ministre de la Guerre et de l'Air	Indalecio Prieto Tuero	PSOE
Ministre des Finances	Juan Negrín López	PSOE

Sixième gouvernement de Front populaire, gouvernement Francisco Largo Caballero (4 novembre 1936-16 mai 1937)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil et m. de la Guerre	Francisco Largo Caballero	PSOE
Ministre d'État (affaires étrangères)	Julio Álvarez del Vayo	PSOE
Ministre de la Guerre et de l'Air	Indalecio Prieto Tuero	PSOE
Ministre des Finances	Juan Negrín López	PSOE

Septième gouvernement de Front populaire, gouvernement Juan Negrín López (17 mai 1937-5 avril 1938)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil et ministre de la l'Economie et des Finances	Juan Negrín López	PSOE
Ministre d'État (affaires étrangères)	José Giral Peireira	PSOE
Ministre de la Défense nationale (Guerre, Marine et Air)	Indalecio Prieto Tuero	PSOE

Huitième gouvernement de Front populaire, gouvernement Juan Negrín López (5 avril 1938-6 mars 1939)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil et ministre de la Défense nationale	Juan Negrín López	PSOE
Ministre d'État (affaires étrangères)	Julio Álvarez del Vayo	PSOE
Ministre des Finances et de l'Economie	Francisco Méndez Aspe	IR

B. Composition des gouvernements français

Le Front populaire est une coalition qui allie le Parti radical, le parti socialiste (SFIO) et certains partis de gauche. Le Parti communiste soutient les gouvernements de Front populaire, mais il n'y participe pas. Cette coalition prend fin en avril 1938.

Acronymes :

AD : Alliance démocratique

PR : Parti radical

SFIO : Section française de l'Internationale Ouvrière

USR : Union socialiste républicaine

Gouvernement Léon Blum I (3 mai 1936-21 juin 1937)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil	Léon Blum	SFIO
Vice-président du conseil	Édouard Daladier	PR
Ministre d'État	Camille Chautemps	PR
Ministre d'État	Maurice Viollette	USR
Ministre d'État	Paul Faure	SFIO
Ministre de la Défense nationale et de la Guerre	Édouard Daladier	PR
Ministre de la Justice	Marc Rucart	PR
Ministre de l'Intérieur	Roger Salengro, puis Marx Dormoy (à partir du 24 novembre 1936)	SFIO, SFIO
Ministre des Affaires étrangères	Yvon Delbos	PR
Ministre des Finances	Vincent Auriol	SFIO
Ministre de la Marine	Alphonse Gasnier-Duparc	USR
Ministre de l'Air	Pierre Cot	PR

Gouvernement Camille Chautemps III (23 juin 1937-14 janvier 1938)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil	Camille Chautemps	PR
Vice-président du conseil	Léon Blum	SFIO
Ministre d'État	Albert Sarraut	PR
Ministre d'État	Maurice Viollette	USR
Ministre d'État	Paul Faure	SFIO
Ministre de la Défense nationale et de la Guerre	Édouard Daladier	PR
Ministre de la Justice	Vincent Auriol	SFIO
Ministre de l'Intérieur	Marx Dormoy	SFIO
Ministre des Affaires étrangères	Yvon Delbos	PR
Ministre des Finances	Georges Bonnet	PR
Ministre de la Marine	César Campinchi	PR
Ministre de l'Air	Pierre Cot	PR

Gouvernement Camille Chautemps IV (18 janvier 1938-10 mars 1938

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil	Camille Chautemps	PR
Vice-président du conseil et ministre de la Défense nationale et de la Guerre	Édouard Daladier	PR
Ministre d'État	Ludovic-Oscar Frossard	USR
Ministre d'État	Georges Bonnet	PR
Ministre de la Justice	César Campinchi	PR
Ministre de l'Intérieur	Albert Sarraut	PR
Ministre des Affaires étrangères	Yvon Delbos	PR
Ministre des Finances	Paul Marchandeau	PR
Ministre de la Marine militaire	William Bertrand	PR
Ministre de l'Air	Guy La Chambre	PR

Gouvernement Léon Blum II (13 mars 1938-8 avril 1938)[11]

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil	Léon Blum	SFIO
Vice-président du conseil et ministre de la Défense nationale et de la Guerre	Édouard Daladier	PR
Ministre d'État	Théodore Steeg	PR
Ministre d'État	Paul Faure	SFIO
Ministre d'État	Maurice Viollette	USR
Ministre de la Justice	Marc Rucart	PR
Ministre de l'Intérieur	Marx Dormoy	SFIO
Ministre des Affaires étrangères	Joseph Paul-Boncour	PR
Ministre des Finances	Vincent Auriol	SFIO
Ministre de la Marine militaire	César Campinchi	USR
Ministre de la Coordination des Services à la Présidence du conseil	Vincent Auriol	SFIO
Ministre de l'Air	Guy La Chambre	PR

Gouvernement Édouard Daladier III (10 avril 1938-13 mai 1939)

Portefeuille	Titulaire	Parti
Président du conseil et ministre de la Défense nationale et de la Guerre	Édouard Daladier	PR
Vice-président du conseil et coordination des Services	Camille Chautemps	PR
Ministre de la Justice	Paul Reynaud, puis Paul Marchandeau (à partir du 1er novembre 1938)	AD, PR
Ministre de l'Intérieur	Albert Sarraut	PR
Ministre des Affaires étrangères	Georges Bonnet	PR
Ministre des Finances	Paul Marchand, puis Paul Reynaud (à partir du 1er novembre 1938)	PR, AD
Ministre de la Marine militaire	César Campinchi	USR
Ministre de l'Air	Guy La Chambre	PR

[11] Dernier gouvernement de Front populaire. Le parti radical s'allie ensuite à la droite.

5. Annexes méthodologiques – L'analyse de réseaux : étude des commissions d'achats de l'ambassade républicaine de Paris[12]

I. Collecte et approche réflexive de la base de données

A. L'analyse de réseaux : éléments de définition[13]

Le mot « réseau » est polysémique[14]. Terme à la mode, il a fait l'objet de tant d'usages qu'il est parfois difficile d'en fixer le sens, au-delà de la métaphore. En 1954, John Arundel Barnes est le premier à utiliser le concept de « réseau social » (« *social network* »)[15]. L'anthropologue utilise cette expression pour désigner un ensemble d'unités sociales et les relations directes ou indirectes qui les unissent[16]. Nous parlerons de « nœuds » pour ces unités (ou de « points », de « sommets » ou encore d'« acteurs ») et de « liens » pour ces relations (ou d' « arêtes », etc.). L'ensemble des points et des liens éventuels entre ces points forme un graphe dont les deux états extrêmes sont la forme vide (en l'absence totale d'interaction) et la forme complète (si toutes les relations possibles existent). Celui-ci est un artefact, puisque c'est le chercheur qui décide quels sont les nœuds et les liens qu'il va étudier. Les nœuds étudiés peuvent être des personnes, des textes scientifiques (dans le cas de la scientométrie), ou encore des pays, alors que pour les relations, il peut s'agir d'interactions tout aussi variables (de la poignée de main à la relation sexuelle, en passant par les mariages ou les transactions commerciales). Ainsi, l'analyse de réseaux n'escompte pas seulement étudier les relations d'un individu, elle cherche à mettre l'accent sur la logique combinatoire qui le dépasse. Il s'agit ainsi de retranscrire comment, au sein d'un groupe, se nouent des coalitions ou des médiations ; comment, en d'autres termes, les individus interagissent[17].

[12] Je remercie vivement Renaud Alexandre et Laurent Beauguitte, qui m'ont aidé à la réalisation de ce travail.
[13] Outre les ressources scientifiques consultées, le présent développement est tributaire des enseignements du groupe de recherche « RES-HIST » (« Réseaux et Histoire » ; voir le carnet de recherche ici : https://reshist.hypotheses.org/) et du groupe « fmr » (« groupe fmr (flux, matrices, réseaux) » ; voir le carnet de recherche ici : https://groupefmr.hypotheses.org/). Laurent Beauguitte anime ces pages. En 2017, j'ai suivi une formation dispensée dans le cadre d'une école d'été du groupe « RES-HIST ». Cela m'a permis de me familiariser avec les concepts et méthodes de l'analyse de réseaux. Je remercie ici toute l'équipe.
[14] Voir notamment Pierre Musso, *Critique des réseaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
[15] Sur ce point, voir not. : Pierre Mercklé, « La « découverte » des réseaux sociaux : À propos de John A. Barnes et d'une expérience de traduction collaborative ouverte en sciences sociales », *Réseaux*, 2013, n° 182, n° 6, p. 187-208.
[16] Pierre Mercklé, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2016, p. 4.
[17] *Ibid.*, p. 9-10.

Le terme de « réseaux sociaux » porte cependant à confusion en raison de l'émergence des interfaces de communication développées ces dernières décennies. On parlera donc d'« analyse de réseaux » pour l'étude de données relationnelles. Par son utilisation de méthodes et de concepts spécifiques, celle-ci se distingue de « l'analyse d'un réseau » qui n'implique pas forcément d'approche méthodologique particulière. Il en va ainsi pour l'analyse d'un réseau routier ou de Résistance, qui peut reposer sur des méthodes propres, mais pas celles dites de « l'analyse de réseaux ».

Cette dernière hérite d'une longue histoire en sciences sociales. Depuis la création des modèles d'analyse élaborés au 18e puis au 19e siècle, les travaux se sont multipliés à partir des années 1950[18]. Depuis, ce champ d'études a été marqué par une très grande profusion dans différentes disciplines ; celle-ci tend à l'éparpillement. Nous nous passerons ici des détails sur les nombreuses applications en sciences sociales et ailleurs pour seulement souligner l'intérêt des différentes approches pour la discipline historique[19]. L'utilisation de concepts et de méthodes développées en sciences sociales peut constituer un outil complémentaire à d'autres pour revisiter l'histoire politique, celle de l'engagement ou encore des entreprises[20]. Cela permet de qualifier autrement le lien social et la place des individus au sein de « réseaux » dont la forme et la fonction nécessitent d'être définies[21]. Outil relativement récent pour la science historique, celle-ci ne se substitue pas à une fine connaissance qualitative des données, mais permet cependant d'envisager certains problèmes de façon nouvelle[22]. Pour cela, il convient préalablement de définir rigoureusement le champ des données étudiées.

B. Être ou ne pas être trafiquant : vers la constitution de la base

1. Définition élémentaire de l'objet d'étude

Avant de revenir sur le processus de collecte et celui d'encodage, il convient d'abord de proposer une définition de notre base de données. Au regard des choix réalisés et des contraintes

[18] Pour une vue d'ensemble : *Ibid.*, p. 7-20 ; Laurent Beauguitte, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire » dans Rosemonde Letricot et al. (éds.), *Le réseau : usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2016, p. 14-19.
[19] Sur ce point, voir : Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. 52-2, no 2, p. 89.
[20] *Ibid.*, p. 89-90.
[21] *Ibid.*, p. 89.
[22] *Ibid.*, p. 111. On peut à ce titre citer les travaux récents de Laurent Nabias et Isabelle Rosé, qui enrichissent tous les deux l'approche réfléxive de l'analyse de réseaux en histoire : Laurent Nabias, « L'ancienne noblesse francilienne dans les partis des xive et xve siècles : une affaire de réseaux ? » dans Jacques Verger (éd.), *La forme des réseaux : France et Europe (Xe-XXe siècle)*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017, p. 117-130 ; Isabelle Rosé, « Autour de la reine Emma (vers 890-934): Réseaux, itinéraire biographique féminin et questions documentaires au début du Moyen Âge central », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, décembre 2018, vol. 73, no 4, p. 817-847.

de la collecte, celle-ci constitue une « ***base de données des relations entretenues par les commissions d'achats de la République espagnole à Paris, dans le but d'acheter des armes et du matériel de guerre durant la guerre civile dans le respect des formes contractuelles (1936-1939)*** ».

Cela nous amène à faire quelques précisions sur la base :

- Au niveau chronologique : trois commissions d'achats se succèdent. Leurs existences sont respectivement attestées du mois d'août 1936 au 9 octobre 1936 (1ère commission), du 10 octobre 1936 jusqu'au début du mois de janvier (2e commission) et, pour la 3e commission, du début du mois de janvier 1937 jusqu'à la fin du conflit[23].
- Sur les acteurs à étudier : les différents acteurs physiques ou moraux prenant directement part aux achats sont considérés comme les unités sociales à étudier. Il s'agit d'individus, d'entreprises privées ou d'organismes officiels.
- Sur les liens analysés : les **relations contractuelles** servent pour définir les « liens ». À la base, il s'agit des signataires d'un contrat, mais j'y ajoute les relations jouant un rôle effectif dans les négociations (par exemple, le rôle d'un intermédiaire auprès d'une entreprise, cité par un rapport de surveillance). Des négociations inabouties, ou des contrats qui n'ont pas donné lieu à des livraisons (donc annulés) sont gardés : il s'agit bien de liens entre l'ambassade et le monde des armements. **Des relations entre les trafiquants sans base contractuelle connue** ont été ajoutées. Ce choix s'appuie sur des éléments parfois flous, mais a le mérite de mieux resituer le contexte dans lequel les agents républicains doivent s'intégrer. Il s'agit d'une donnée assez précaire. En somme, cela revient à intégrer les relations entre des individus qui ne se rapportent pas à des ventes d'armes via l'ambassade. Certains carnets d'adresses ont été retrouvés, des échanges entre plusieurs acteurs sont identifiables dans les archives. Parfois, les contours sont mal définis, mais il semblait utile d'intégrer les relations entre plusieurs trafiquants, à propos desquelles les rapports policiers ou militaires de surveillance donnent des informations parfois laconiques (« untel est en relation avec untel »). Si ce type de relation est discutable sur le plan méthodologique, il apporte une indication supplémentaire pour comprendre comment l'ambassade s'intègre dans un milieu qui possédait déjà des liens forts avant le conflit, et les entretient ensuite. Outre leur nature différente, ces liens ont aussi une valeur inégale. Celle-ci est comptée en nombre de relations (des affaires, qui débouchent généralement sur la signature d'un contrat), et non sur le montant d'une vente ; nous proposerons cependant un éclairage comparatif pour comprendre l'équilibrage des deux.

Cette définition procède aussi de certains choix, qui ont laissé des données de côté. Il convient de rappeler ce qui se situe hors du champ de notre étude :

- Les « armes et le matériel de guerre » portent notre intérêt sur toutes les transactions qui font l'objet d'une interdiction fixée par les lois nationales puis par l'accord de « non-

[23] Un léger chevauchement chronologique a lieu entre ces deux commissions, la 2e n'étant pas totalement dissoute quand la 3e vient à la remplacer.

intervention[24] » : le matériel d'aviation en pièces détachées (tel un carburateur), les camions, les masques à gaz, les casques, les tentes de campagne ou les machines pour monter des munitions sont exclus de l'analyse.

- Quant au « respect des formes contractuelles », il se réfère à l'apparence légale des achats, c'est-à-dire à leur acquisition, non pas en contrebande, mais dans un cadre réglementaire. L'ouverture d'une lettre de crédit (*acreditivo*) en témoigne.
- En raison des contraintes de temps, les achats de matériel d'aviation de la 3e commission d'achats n'ont pas été intégrés. Il faut signaler qu'ils sont apparemment réalisés par les mêmes acteurs que durant la période précédente. Ils sont peu nombreux, mais les opérations qu'ils concluent portent sur des quantités très importantes.
- Les opérations réalisées hors du contrôle d'une commission d'achat n'intègrent pas la base de données. Il en va ainsi pour les achats réalisés depuis l'Espagne républicaine, notamment en Russie soviétique, ou celles réalisées par des consulats ou d'autres ambassades.

2. Le processus de collecte archivistique : vers une analyse structurale

Pour cette base de données, le choix a donc été fait d'étudier toutes les informations pour une population pour laquelle la frontière est clairement fixée. Cela place notre étude dans le domaine de l'analyse dite « structurale[25] ». Dans cette perspective, il importe de viser l'exhaustivité et, pour cela, de bien connaître les relations ou absences de relations de l'ensemble étudié. Cela nous écarte de l'analyse dite « égocentrée », c'est-à-dire qui porte sur des échantillons d'individus au sein d'un vaste ensemble, mais pour lesquels les données récoltées sont beaucoup plus précises[26]. Nous préférons une approche plus globale.

Pour ce faire, la collecte a fait usage des sources à disposition. L'apparence légale du trafic a laissé de nombreuses traces, mais celles-ci ont malheureusement fait l'objet de destructions volontaires censées protéger les responsables républicains compromis. La collecte s'est déroulée en plusieurs étapes. Il s'agissait d'abord de constituer un noyau d'informations à partir des tableaux comptables républicains sauvés des destructions. La première commission d'achat n'en dispose pas, mais plusieurs rapports d'anciens responsables aux achats rendent compte de toutes les opérations effectuées[27]. Pour l'organisme qui lui succède, nous connaissons deux tables d'achats, l'une effectuée par l'ambassade pour faire état des achats effectués ou en suspens[28], ainsi que l'état journalier des virements effectués par le ministère des

[24] Voir en annexe : liste du matériel prohibé, p 678 et suiv.
[25] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 92-94.
[26] *Ibid.*, p. 91-92.
[27] L'essentiel de ces rapports est conservé dans : AFIP, 2205.
[28] « *Operaciones realizadas* » et « *relación de acreditivos pendientes* ». IIHS, CNT 005 E 18.

Finances espagnol en vue des achats[29]. Il s'agit de la structure pour laquelle les données sont les plus précises. Pour la troisième commission, on dispose également d'un tableau comptable des versements effectués pour l'ambassade en vue d'achats d'armes, mais il ne porte pas sur toute la période et reste très allusif[30]. Ces tableaux peuvent être complétés par d'autres sources officielles, celles provenant de sociétés servant d'intermédiaires (par exemple la Société Européenne d'Études et d'Entreprises[31]) ou de fournisseurs d'armes (comme le SEPEWE, le syndicat du gouvernement polonais pour l'exportation d'armes[32]). Ensuite vient une étape beaucoup plus fastidieuse, puisqu'il s'agit de compléter la base au fil de l'eau, en croisant les archives de différente nature – notamment de surveillance – avec les études ayant étudié les opérations le plus en détail[33]. De cette manière, des lacunes subsistent, puisque toutes les opérations contractuelles ne sont pas documentées de manière égale. Dispersées et parfois incomplètes, les archives n'offrent qu'une vision globale d'un phénomène de plus grande ampleur. Pour un traitement pertinent, il importe de constituer une base de calculs exploitable et au contenu rigoureusement exact.

3. De la saisie à l'encodage des données

L'intégration des données en vue d'une analyse se fait en plusieurs étapes. La première consiste à appréhender le corpus archivistique sur un sujet pour mieux en connaître les limites et les apports. Cela donne lieu à une saisie des informations qui doit en rendre compte de la manière la plus fidèle possible, sans procéder à des reformulations qui pourraient altérer le contenu[34]. Des prises de notes accompagnées de reproductions numériques des archives animent cette étape. Il faut ensuite se demander si les « liens sociaux » dont nous disposons sont formalisables en vue d'un traitement[35]. Après avoir fixé une définition élémentaire, certes amendable, une première saisie des données dans un tableur est possible. Celle-ci a été intégrée

[29] Elles font partie des archives Juan Negrín, alors ministre des Finances, mais sont classées dans le dossier du ministère des Affaires étrangères, qui en est le producteur ou le destinaire. AJNC, 1.MES.3.10.10 (« *Ministerio de Estado – Servicio de Adquisiciones Especiales* »).

[30] « *Creditos solicitados a D. Eusobio Rodrigo* ». Ce tableau comptable est complété par les télégrammes correspondants. L'ensemble se contente généralement de mentionner le responsable républicain chargé des achats, ce qui complique l'identification des opérations. Il s'arrête en janvier 1938. AFIP, 2205.

[31] « *Nota sobre el estado actuel del asunto pendiente con la* Société Europe d'Études et d'Entreprises ». AGA, caja 11 217, expediente 7 334.

[32] Archives militaires polonaises, État-major général, 1ère branche du bureau de l'État-major. CAW, O. I SG. 1.303.4.4570. Mes remerciements à Wojciech Mazur pour la référence.

[33] Parmi elles, ont été particulièrement utilisés : Gerald Howson, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, 354 p ; Miguel Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan: las dificultades de abastecimiento republicanas y su viraje al mercado negro durante el primer año de guerra (julio 1936-mayo 1937)*, Thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid, Madrid, 2016, 754 p.

[34] Claire Lemercier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, Éd. La Découverte, 2008, p. 34 et suiv.

[35] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 95.

dans un format simple, et reconnu par différents logiciels de saisie et d'exploitation de données : le format CSV (pour « *comma-separated values* »). Les données, intégrées en colonnes dans le tableau de saisie, sont ici présentées en ligne pour plus de clarté :

Colonne	Données intégrées
acteur1	Nœud en relation avec « acteur2 ». Doit être cité par une source considérée comme fiable, ou avoir fait l'objet d'un recoupement par la suite. Nom de la société privée, de la personne ou de l'organisme officiel nommés pour la proposition, la négociation ou la signature d'une vente.
acteur2	Nœud en relation avec « acteur1 ». *Idem.*
Affaire	Indication personnelle pour retrouver facilement la référence en vue d'un recoupement ultérieur. Peut contenir la date, le lieu, le type de marchandise ou le nom de l'affaire.
Contrat	Cette donnée, parfois amendée, donne des indications sur la nature du lien entre deux nœuds : la proposition (marquée « P ») ; le contrat (« C »).
Suite	Issue connue de la négociation : « N » (pour « négatif »), « P » (pour « positif », pour un contrat) et « I » (pour « inconnu »). Ces données n'ont pas fait l'objet de traitement ultérieur.
Lieu	Lieu de la négociation : Le plus souvent, il s'agit de Paris.
Marchandise	Mention des achats ; donnée qui permet d'éviter toute confusion entre deux affaires semblables.
Prix	Dans la monnaie indiquée. Malheureusement, les données ne sont pas exhaustives sur ce point, elles sont parfois légèrement contradictoires.
Date	Date exacte de signature du contrat, avec le versement de la lettre de crédit, ou à défaut au 1er du mois ; connaître le mois est plus pertinent. Cette donnée sert surtout de repère personnel.
Observations	Indication sur l'opération, ses suites, des incohérences ou recoupements possibles.
Producteur	Provenance de l'information. Ici, il s'agit de savoir si la source est de première ou de seconde main.
Source	Mention des sources archivistiques.

Tableau 1 - Première saisie des relations contractuelles autour des commissions d'achats

Cette saisie des données a ensuite donné lieu à un encodage devant faciliter les calculs. Pour plus de clarté, les différentes commissions ont été classées dans plusieurs feuillets qui ont ensuite été recompilés ; il en va de même pour les relations entre trafiquants, qui ont fait l'objet d'un classement à part. Mis dans 4 feuillets différents, l'ensemble a ensuite été encodé de la manière suivante, en format colonne :

Source	Target	Type
Nœuds en relation ; l'ordre n'a pas d'importance pour le traitement de cette base de données (il ne s'agit pas d'un graphe dit « orienté », comme dans le cas d'une lettre envoyée d'une personne à une autre). Leur nom n'est pas encodé sous forme d'un numéro, mais d'un nom simplifié. Les données, peu nombreuses au final, le permettent.		Nature de la relation : « C » pour les contrats ou leur proposition, quelle que soit l'issue (positive, inconnue ou négative) ; « R » pour les relations entre trafiquants

Tableau 2 - Encodage des relations : modèle de la table

Concernant les acteurs du trafic, plusieurs changements ont été opérés. Une table qui avait été réalisée sur les trafiquants, pour intégrer différents attributs (âge, nationalité, lieu de naissance, avec des commentaires, la mention des sources, etc.) ne se montrant pas satisfaisante, car trop incomplète, elle n'a pas été conservée. Il en va de même pour une autre qui conservait les informations sur les entreprises jouant un rôle dans le trafic d'armes. Un encodage simple a été réalisé. Celui-ci avait pour but d'éviter un recours à des catégories creuses et superficielles qui peuvent porter préjudice à l'analyse[36]. Il permet seulement de distinguer la nature des nœuds, les catégories retenues étant les suivantes :

- Des « organismes » : c'est-à-dire des institutions officielles, comme le sont les commissions d'achats ; il peut s'agir d'associations ou de partis politiques. Il s'agit de toute personne morale dont l'organisation n'a pas un but lucratif.
- Des « sociétés » : il s'agit de personnes morales, mais plus précisément d'entreprises qui, fondées dans un but lucratif, participent aux achats d'armes. Il en va ainsi pour des sociétés-écrans ou des fournisseurs d'armes. En France, les sociétés d'armes sont contrôlées par l'État à compter d'août 1936, mais certaines conservent une part d'autonomie.
- Des « agents » : il s'agit des fonctionnaires travaillant dans les organismes. Des « agents » n'ayant pas de fonction officielle ne sont pas de cette catégorie. Cette catégorie a été ensuite supprimée, puisque cette donnée était trop incomplète pour être signifiante.
- Des « courtiers » : il s'agit des intermédiaires, communément appelés « trafiquants » qui servent auprès des entreprises ou des organismes sans aucune fonction officielle.

De cette manière, une table très sommaire des nœuds a été gardée :

Id	Type_act	Label	Commentaire
Nom du nœud, tel qu'il a été codé et intégré comme « source » ou « target »	Nature du nœud, il s'agit de son attribut : « orga » ; « ste » ; « cour »	Colonne réservée pour le nom, tel qu'il devrait apparaître en cas de modélisation du réseau	Colonne indicative, pour éviter les confusions et les erreurs

Tableau 10 - Encodage des acteurs de l'analyse de réseaux : modèle de la table

De la saisie des données à leur encodage, une réflexion constante a été réalisée. Celle-ci est guidée par la volonté d'avoir des données les plus signifiantes possibles. Cette démarche nécessite une fine connaissance des données et de leur potentiel analytique. À cette fin, une table recensant les problèmes rencontrés et les solutions à leur apporter a été créée. Cet espace réflexif permet de fixer des choix et de les harmoniser, mais aussi de penser les limites et les

[36] *Ibid.*, p. 106-107.

apports de la base de données. Cela aide notamment à définir le type de graphe qui sera ensuite étudié.

4. Définition du graphe selon la terminologie de l'analyse de réseaux

Définir le champ des données ne suffit pas, il faut aussi savoir la manière dont les interactions doivent être représentées. Pour cette raison, plusieurs éléments de terminologie doivent être explicités. En nous fondant sur les éléments de définition déjà connus et sur la figure ci-contre, notre graphe est :

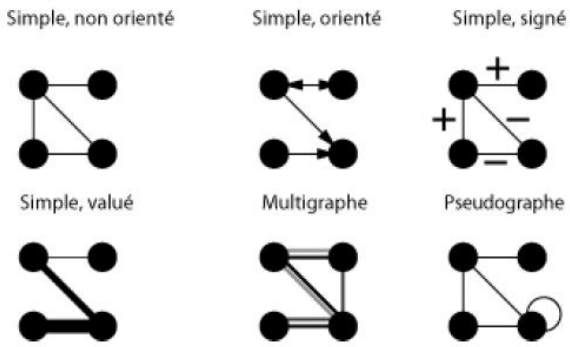

Figure 1 : Différents types de réseaux (d'après Laurent Beauguitte, dans Le réseau : usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales, op. cit., p. 13)

- valué : on calcule la somme des liens entre les unités ;
- non orienté : le lien ne part pas d'un nœud vers un autre, la relation est symétrique ;
- un « multigraphe », puisqu'il y a différents types de relations. Notons cependant que la majeure partie de l'analyse ne prend pas en compte cette multiplexité ;
- connexe, dans la mesure où tous les nœuds sont atteignables (il n'y a pas de nœuds isolés, c'est-à-dire sans interaction) ;
- incomplet, car toutes les connexions possibles n'existent pas. Un graphe complet a une densité de 1, un incomplet de 0. La densité mesure le nombre de liens présents sur le nombre de liens possibles ;
- tripartite, puisque les nœuds ont trois natures différentes (« organisme », « société » ou « courtier »). Parfois, l'analyse se passera de cette distinction.

C. Limites et apports de la base de données

Pour comprendre ce que l'analyse de réseau peut apporter, il faut d'abord rappeler ce qu'elle ne montre pas. En cela, une critique courante – si ce n'est de l'autocensure – consiste à dire que l'analyse de réseau est rendue inutile par les lacunes des sources. Il est vrai que des données ont été laissées de côté. Il s'agit des achats réalisés en Union soviétique – les plus importants pour la République –, de ceux organisés depuis l'Espagne, des avions acquis par la commission parisienne à partir de 1937, et de la contrebande. On ne peut donc pas parler d'une base des « achats républicains ». En outre, les données récoltées sont effectivement incomplètes. Les criminologues ont théorisé l'existence du « chiffre noir » pour parler de la

partie non comptée des délits[37]. Certes, l'apparence légale du trafic permet de retracer de nombreux achats, mais des dossiers ont été détruits, des informations ne filtrent jamais. Cela n'est guère surprenant pour des données de cette nature. Claire Lemercier a remarqué que des liens sont souvent absents des sources, ou qu'ils rendent parfois mal compte de certaines relations[38]. Francesco Calderoni rappelle que les personnes les plus compétentes peuvent échapper à la surveillance et que des policiers omettent parfois des informations[39].

Sans nier ces limites, on peut néanmoins fortement les nuancer. Il faut d'abord souligner que l'absence de données est un faux problème. Laurent Beauguitte le rappelle, en insistant sur le fait que tous les jeux de données ont des lacunes : c'est le propre des sciences humaines et sociales[40]. Francesco Calderoni partage la même opinion[41]. Le manque de données a d'ailleurs donné lieu à une série de réajustements de la base, afin que les informations lacunaires n'aient pas trop d'effets sur l'analyse. Pour cette raison, les fonctionnaires de l'ambassade ont été retirés du corpus de données, puisque leur nom apparaissait trop irrégulièrement. Par ailleurs, le caractère incomplet des données ne saurait contredire certaines dynamiques puisque, même avec une marge d'erreur, on peut relever l'importance de certains acteurs ou de relations plus soutenues. On peut espérer qu'un effet de saturation gomme certains déséquilibres de la base.

Par ailleurs, l'analyse de réseau montre des phénomènes difficiles à percevoir autrement. Claire Lemercier insiste sur sa pertinence pour observer certains goulets d'étranglement, des intermédiaires privilégiés, des périphéries délaissées ou des centres secondaires autonomes[42]. L'historienne française explique aussi que l'analyse de réseau a permis d'insister sur l'importance de l'appartenance à des groupes, alors qu'on se fondait parfois sur des attributs individuels classiques (comme l'âge, l'emploi, etc.)[43]. Cela permet d'éclairer autrement l'alliance de la République avec certains intermédiaires hostiles à la cause républicaine.

En dernier lieu, nous n'oublierons pas de préciser que l'analyse de réseau n'est pas une fin en soi, mais un outil complémentaire à d'autres, qui ne doit pas se dispenser d'une analyse

[37] Robert Cario, *Pour une approche globale et intégrée du phénomène criminel: introduction aux sciences criminelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 41-42.
[38] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 96.
[39] Francesco Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups » dans *Encylopedia of Criminology and Criminal Justice*, New York, Springer-Verlag, 2014, p. 4977.
[40] L. Beauguitte, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire », art. cit., p. 13-14.
[41] F. Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups », art. cit., p. 4977.
[42] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 99.
[43] *Ibid.*, p. 104 et suiv.

qualitative[44]. Si l'objectif de l'analyse de réseaux est de rendre plus intelligibles des données complexes, espérons que ce travail y parviendra dans sa modeste mesure[45].

II. Résultats et représentations du graphe[46]

L'analyse du réseau d'achats des républicains depuis Paris repose sur certains calculs, qui peuvent nous informer sur la morphologie du graphe. En l'absence de « calcul type » et, surtout, de résultats directement interprétables, il faut s'en remettre à une fine connaissance des données pour donner du sens aux calculs[47]. La représentation graphique peut quant à elle être tout à fait improductive s'il s'agit seulement de représenter une toile riche en relations[48]. Cela doit aider à mieux comprendre les données que nous décrivons, à les interpréter[49]. Dans un cas comme dans l'autre, nous avons eu recours à *Gephi*, un logiciel libre qui a cependant le désavantage de nous laisser une marge de manœuvre limitée concernant certains outils de mesure. Quelques calculs ont aussi été ensuite réalisés dans des tableurs classiques.

A. Description générale

Avant tout, il convient de souligner que nous avons à faire à un petit réseau de petite taille (264 nœuds pour 716 relations). La distance aux deux extrémités du réseau est de 7 nœuds (soit 6 liens, on parle d'un diamètre de 6) et la distance moyenne est de 3,41 nœuds.

Type de nœud	Proportion	Type de lien	Liens
Organismes	04,55 % (N = 12)	Contractuel	79,05 % (N = 566)
Sociétés	22,72 % (N = 60)	Relations	20,95 % (N = 150)
Courtiers	72,72 % (N = 192)	Total non valué	100 % (N = 716)
Total	100 % (N = 264)	(Total après valuation : 517)	

Tableau 11 : répartition des nœuds et des liens selon leur nature

Les nœuds sont séparés en trois types. Parmi eux, les organismes d'achats officiels sont minoritaires (4,55 %), il s'agit de certains fournisseurs d'armes et des acheteurs (en particulier les commissions d'achats). Les courtiers sont présents en très grand nombre (72,72 %), ce qui explique l'impression première des républicains, qui parlent par exemple d'une « avalanche »

[44] *Ibid.*, p. 89 ; F. Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups », art. cit., p. 4979.
[45] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 112.
[46] Un tutoriel très utile pour exécuter différentes formules sous R : Laurent Beauguitte, « Analyser les réseaux avec R (packages statnet, igraph et tnet) », *DEA. Analyser les réseaux avec R,* UMR Géographie-cités, 2012. En ligne sur HAL : https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00687871/document. [consulté le 20 février 2021].
[47] L. Beauguitte, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire », art. cit., p. 12-13.
[48] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 90.
[49] L. Beauguitte, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire », art. cit., p. 15-16.

de trafiquants venus proposer leurs services[50]. Les sociétés sont en modeste proportion (22,72 %), il s'agit des entreprises couvrant les achats ou des fournisseurs d'armes.

Le graphe compte 716 liens. La grande majorité concerne des liens contractuels (79,05 %), aboutis ou non, alors que 150 relations sont interpersonnelles (soit 20,95 %). Ces liens ont été valués – c'est-à-dire cumulés –, ce qui porte leur total à 517. Ils ont donc été agrégés. En tenant compte de la nature différente des nœuds et des liens, une première représentation graphique est difficilement lisible (voir *infra*). L'enchevêtrement de relations l'explique en grande partie ; seule la nature connexe du réseau est apparente (c'est-à-dire l'absence de nœuds isolés). Force est de constater que le graphe est réduit, mais les relations sont complexes. J'ai choisi de distinguer les relations ayant conduit à la signature d'un contrat d'armes à Paris (en rouge) de celles ayant une autre nature (en bleu). La taille des nœuds étant fonction de leur nombre de liens, c'est sans surprise que les trois commissions sont les unités ayant le plus de poids. Ces dernières ont été figurées en fonctions de leur « degré de centralité », c'est-à-dire du nombre de degrés (de liens) qu'elles ont en contact direct avec d'autres nœuds (on parle de nœuds adjacents). La représentation ci-dessous montre une certaine continuité entre les trois commissions d'achats, particulièrement les deux premières qui sont très proches. Il s'agit d'une projection de type « OpenOrd », plus à même de rassembler les unités aux liens forts (on parle de « clusters ») :

[50] Rapport d'Alejandro Otero (*sección de armas*), le 22 septembre 1936. AFIP, 2205.

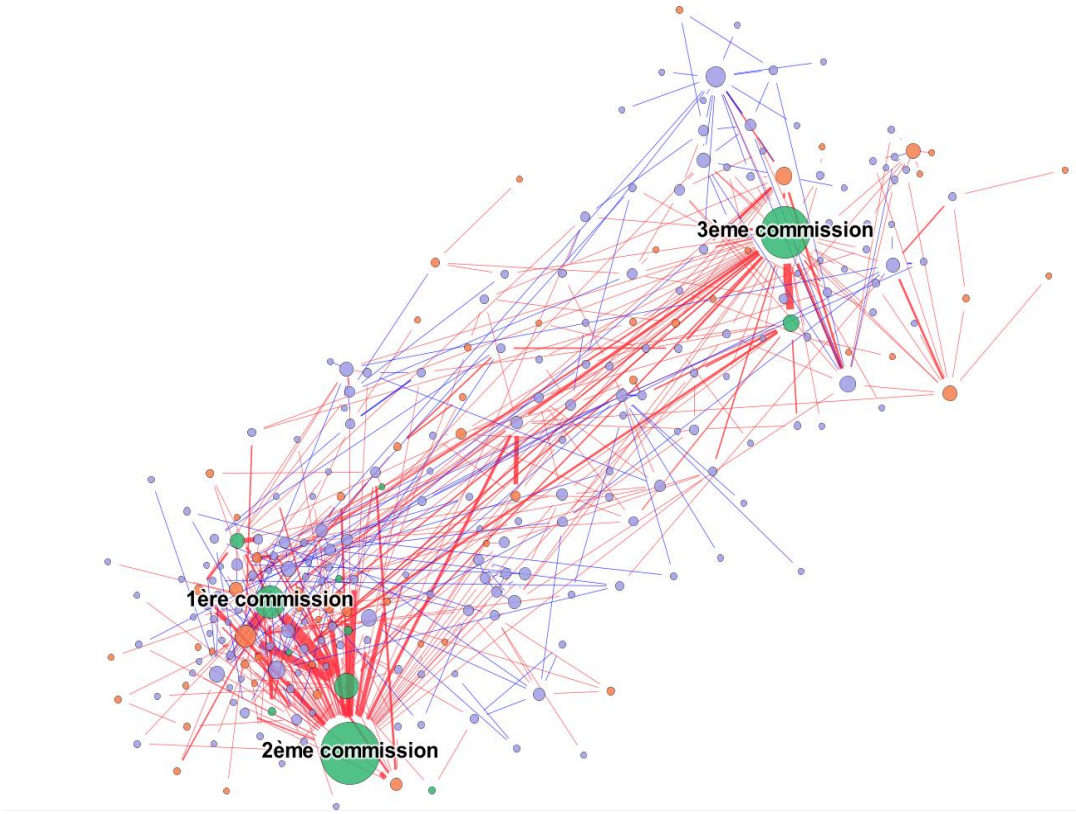

Graphique 2 : Réseau d'achats d'armes des trois commissions parisiennes figuré en fonction du nombre de relations, 1936-1939 (via Gephi*, projection OpenOrd*, fonction déchevauchement)

Légende :

Graphe : 264 nœuds pour 517 liens

Liens : taille 1 minimum à 15 maximum (selon nb.) – partition selon la relation : contractuelle (rouge), interpersonnelle (bleue)

Nœuds : taille 5 minimum à 50 maximum (selon degrés, pour valeur 1 à 66) – partition selon le statut : courtier (bleu), société (orange) ou organisme officiel (vert)

Pour montrer la continuité entre les différentes commissions, il est possible de ne retenir que les trafiquants ayant travaillé directement avec l'ambassade. Cette définition stricte a le défaut de ne pas intégrer certains fournisseurs de la République ou certains des acteurs qui opèrent des transactions via des entreprises. Cela permet cependant de figurer la continuité entre les trois commissions. Au centre se situent les courtiers ayant collaboré avec l'ensemble des organismes républicains à Paris :

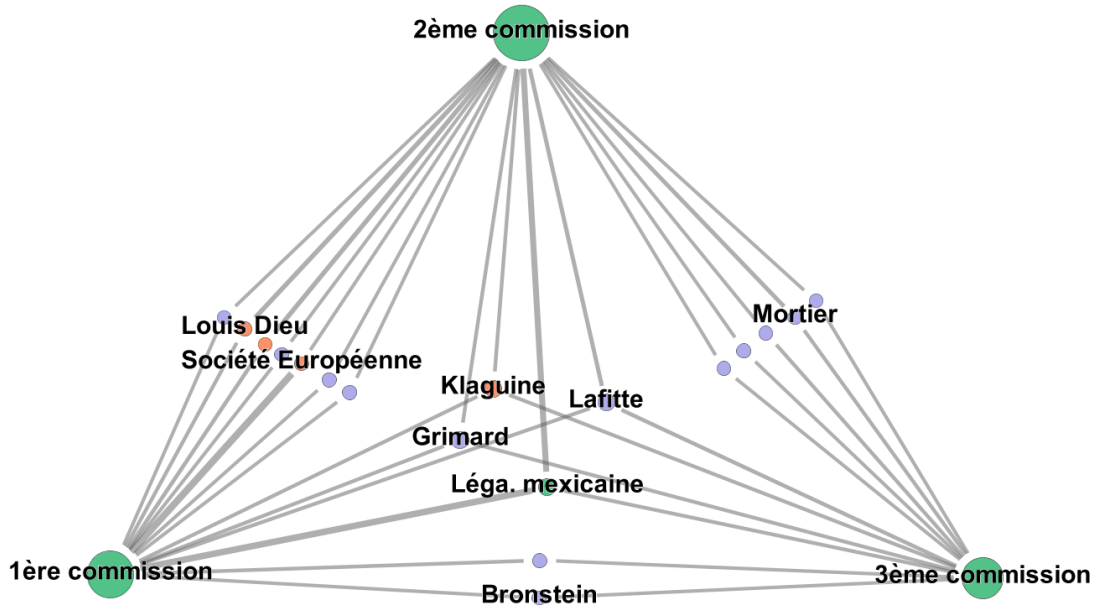

Graphique 8 : Aperçu des agents et sociétés travaillant en collaboration directe de plusieurs commissions d'achats, 1936-1939 (via Gephi, projection manuelle)

Liens : taille 5 minimum à 10 maximum (selon valeur)

Nœuds : taille 5 minimum à 50 maximum (selon degrés) – partition selon le statut : courtier (bleu), société (orange) ou organisme officiel (vert)

B. Analyse structurale 1 : morphologie et résilience du graphe

Avec l'analyse de réseaux, il importe de savoir si un graphe est hiérarchisé, multipolaire, mouvant ou tenace[51]. En criminologie, plusieurs études ont mis l'accent sur l'horizontalité des organisations criminelles alors qu'on pensait généralement que ces dernières étaient très hiérarchiques. On considère que cela leur offre une certaine résilience à l'encontre de la répression policière[52]. Il s'agit aussi de savoir si certaines connexions sont capables de durer dans le temps[53]. En histoire, des chercheurs ont eu recours à l'analyse de réseaux pour étudier la capacité des mouvements sociaux à se recomposer ou à s'adapter après des opérations policières[54]. Certains groupes sont considérés comme vulnérables si la répression de certains intermédiaires désorganise l'ensemble de leur structure[55]. De fait, on considère généralement

[51] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 88. Ces deux derniers termes restent peu employés.
[52] F. Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups », art. cit.
[53] *Ibid.*, p. 4979-4980.
[54] Voir par exemple : Cindy Banse, Laurent Beauguitte, « Mesurer l'efficacité d'un réseau de sauvetage d'enfants juifs : l'exemple du circuit Garel (Lyon1 1942-1944) », communication au colloque du CTHS « *Réseaux et Société* », 28 avril 2015 à Reims. En ligne sur HAL : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01150975/file/banse_beauguitte_CTHS2015_long_v2.pdf [consulté le 09/03/2021].
[55] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 109-110.

les réseaux dont les relations sont hiérarchiques et tenaces comme plus vulnérables, alors que des organisations multipolaires et aux liens mouvants sont généralement plus résilientes. C'est en tenant compte de ces considérations que nous analyserons la morphologie du réseau des achats d'armes républicains à Paris.

1. Densité du réseau, transitivité : un réseau « petit-monde » ?

Le concept de « *small world* » permet de mesurer si des connexions sont faciles au sein d'un réseau. Il a été défini par Stanley Milgram et Jeffrey Travers dans les années 1960 puis modélisé par Duncan Watts et Steven Strogatz[56]. Les premiers ont procédé à une analyse de la correspondance entre le Middle West et la côte ouest-américaine et ont conclu que seules 5,6 relations étaient nécessaires entre chaque individu. En 1998, les seconds ont développé un modèle qui venait compléter celui développé par Paul Erdös et Alfréd Rényi dans les années 1950. Duncan Watts et Steven Strogatz invitent à mesurer les chemins les plus courts dans un graphe, ainsi que la tendance à retrouver des triades au sein de celui-ci (si *a*-*b* et *b*-*c* existe, on mesure les chances pour qu'une connexion entre *a* et *c* existe ; on parle de transitivité). On considère généralement les petit-mondes comme des réseaux où les chemins moyens d'un point à l'autre du graphe sont courts et où la transitivité est forte. Le graphe doit être connexe, c'est-à-dire qu'aucun nœud ne doit être isolé du reste. Cela correspond à la majorité des réseaux construits à partir de données empiriques[57].

Le calcul de la densité consiste à quantifier le nombre de relations au sein du graphe. Ce chiffre a pour minimum 0, en l'absence de relations, et pour maximum 1, quand tous les liens possibles existent[58]. Un réseau complet peut en principe se montrer beaucoup plus résilient aux destructions de certaines relations, puisque des voies pourront toujours exister pour faire circuler une information. Par contre, un réseau peu dense est généralement vulnérable, dans la mesure où la suppression de quelques nœuds peut altérer l'ensemble du graphe. Pour notre objet d'étude, les données de base de la densité du graphe sont les suivantes :

[56] Jeffrey Travers et Stanley Milgram, « An Experimental Study of the Small World Problem », *Sociometry*, décembre 1969, vol. 32, nº 4, p. 425-443 ; Duncan J. Watts et Steven H. Strogatz, « Collective dynamics of 'small-world' networks », *Nature*, juin 1998, vol. 393, nº 6684, p. 440-442. Pour une synthèse : Laurent Beauguitte, César Ducruet, *Scale-free, small-world networks et géographie*, 2011. halshs-00601211.
[57] Laurent Beauguitte, César Ducruet, *Scale-free, small-world networks et géographie*, 2011. halshs-00601211.
[58] Les chercheurs multiplient souvent cet indicateur par 100 pour indiquer le pourcentage des liens présents.

	1ère commission (négociations d'armes seules) *69 nœuds ; 159 liens*	2ème commission (négociations d'armes seules) *86 nœuds ; 185 liens*	3ème commission (négociations d'armes seules) *118 nœuds ; 224 liens*	Ensemble (négociations d'armes seules) *223 nœuds ; 565 liens*	Ensemble (toutes relations comprises) *264 nœuds ; 716 liens*
Densité	0,041 (4,1 %)	0,032 (3,2 %)	0,025 (2,5 %)	0,015 (1,5 %)	0,015 (1,5 %)
Nœuds avec un seul degré	43,48 % (N = 30)	50,00 % (N = 43)	32,20 % (N = 38)	36,77 % (N = 82)	33,33 % (N = 88)
Nœuds avec deux à trois degrés	36,23 % (N = 25)	38,37 % (N = 33)	46,61 % (N = 55)	39,91 % (N = 89)	34,85 % (N = 92)
Nœuds avec quatre degrés ou plus	20,29 % (N = 14)	11,63 % (N = 10)	21,19 % (N = 25)	24,22 % (N = 54)	31,81 % (N = 84)

Tableau 12 : Données sur la densité du réseau d'achats de l'ambassade parisienne

Ce tableau montre que les différentes commissions d'achats ont des liens de moins en moins denses avec les marchands d'armes (4,1 %, 3,2 % puis 2,5 %). Ce chiffre tient uniquement compte des relations pour les négociations d'armes via Paris (conclues ou non) et laisse de côté les interactions d'autres natures. Cette baisse de la densité peut s'expliquer par les lacunes des sources, puisque nous disposons de moins de données à partir de 1938. Mais il apparaît aussi que la 3ème commission d'achats compte plus de nœuds fortement connectés que les autres, ce qui laisse penser que cette période est celle d'une stabilisation du fonctionnement quand les deux premières ont mobilisé plus d'acteurs, mais moins intensément. Pour l'expliquer, on peut rappeler que les délégués républicains n'avaient pas de carnet d'adresses au début du conflit. Ils devaient donc explorer tous les chemins possibles ; il fallait faire le maximum possible avec peu d'acteurs. Il faut aussi souligner que la 3ème commission dure beaucoup plus longtemps (deux ans, contre quelques mois pour les deux autres). À partir de 1937, on peut supposer que les délégués républicains mobilisent les acteurs avec qui ils déjà ont déjà l'habitude de travailler. En fin de compte, les relations contractuelles sont d'une faible densité (1,5 % pour les trois commissions). Ce chiffre ne change pas lorsque l'on remet les relations d'achats dans leur contexte, c'est-à-dire en comptant les liens amicaux ou professionnels n'ayant pas pour but la conclusion d'un achat d'armes via l'ambassade parisienne (il s'agit de 20,95 % des interactions, voir ci-dessus). La nature illégale des opérations peut expliquer ce faible niveau d'interaction. Des études en criminologie portant sur les gangs new-yorkais et consacrées aux réseaux de distribution d'héroïne ou de marijuana ont

toutes permis d'observer une densité légèrement inférieure à 1 %[59]. Cependant, ce chiffre est certainement sous-estimé, car les données récoltées sont lacunaires. Chaque découverte archivistique est susceptible de faire apparaître de nouveaux liens ; cela vaut pour notre corpus.

Pour comprendre la structure générale du graphe, il importe aussi de calculer la transitivité, qui est la probabilité pour que deux nœuds liés à un même point le soient aussi (si nous disposons des connexions *a*-*b* et *b*-*c*, il faut s'assurer qu'il existe un lien a-*c*). Cela revient à vérifier l'adage selon lequel « les amis de mes amis sont mes amis »[60]. Pour l'ensemble du graphe, celui-ci est de 0,093, soit environ 9 %. C'est un chiffre a *priori* assez faible, mais il semble beaucoup plus élevé que pour des réseaux criminels, puisque Mangai Natarajan en identifie seulement 29 triades fermées pour 294 individus, quand nous en comptons 201 pour 264 nœuds[61]. En outre, il est possible de calculer si le graphe dont nous disposons a une transitivité plutôt forte ou faible selon sa taille. Pour cela, nous avons suivi un modèle de génération aléatoire de graphes de 1 000 graphes de même taille (264 nœuds)[62]. Le résultat ci-contre permet de voir que les graphes générés ont une transitivité beaucoup plus faible que le nôtre (1 % contre 9 %).

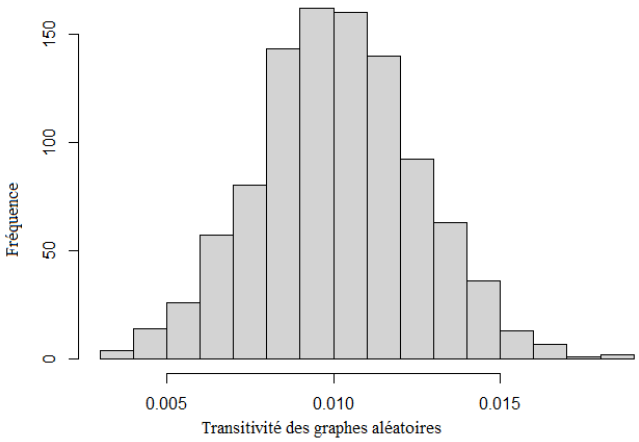

Graphique 9 : Transitivité de 1 000 graphes aléatoires de taille égale au graphe étudié (264 nœuds)

À mi-chemin entre la légalité et illégalité, le trafic d'armes pour les républicains se rapproche ici plus des réseaux professionnels classiques, pour lesquels l'interaction est moins

[59] Cela correspond à des études portant sur des graphes qui font respectivement 736, 294 et 376 noeuds : Jean Marie Mcgloin, « Policy and Intervention Considerations of a Network Analysis of Street Gangs », *Criminology & Public Policy*, août 2005, vol. 4, nº 3, p. 618 ; Mangai Natarajan, « Understanding the Structure of a Large Heroin Distribution Network: A Quantitative Analysis of Qualitative Data », *Journal of Quantitative Criminology*, juin 2006, vol. 22, nº 2, p. 183 ; Aili E Malm, J Bryan Kinney et Nahanni R Pollard, « Social Network and Distance Correlates of Criminal Associates Involved in Illicit Drug Production », *Security Journal*, février 2008, vol. 21, nº 1-2, p. 87.

[60] Laurent Beauguitte, « C comme clustering coefficient », *groupe fmr (flux, matrices, réseaux)*, billet en ligne (publié le 17/06/2014, consultation en septembre 2020). [En ligne : https://groupefmr.hypotheses.org/3221]

[61] M. Natarajan, « Understanding the Structure of a Large Heroin Distribution Network », art. cit., p. 184.

[62] Le calcul est réalisé avec R. Pour les calculs de base, voir les tutoriels : Laurent Beauguitte, « Analyser les réseaux avec R (packages statnet, igraph et tnet », *DEA. Analyser les réseaux avec R, UMR Géographie-cités* [en ligne sur HAL : https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00687871/document]. Consulté le 22 février 2021.

dangereuse. Il est sûrement la conséquence d'un monde des armements assez exigu. En cela, notre réseau peut être qualifié de « *small world* ». Cependant, remarquons que ce modèle fait référence à des graphes de petite dimension au sein desquels la moyenne des chemins entre chaque nœud est faible. Celui que nous étudions dispose d'un diamètre réduit (7 nœuds pour les deux points les plus espacés du graphe) ; le chemin moyen le plus court est assez réduit (3,41). Cependant, la transitivité reste très faible, dans l'absolu.

Par ailleurs, on peut souligner que 33 % des nœuds (N = 88) du graphe ont un degré égal à un, c'est-à-dire qu'une seule interaction. Il peut s'agir de quelques fournisseurs d'armes en bout de chaîne, ainsi que de courtiers ou d'entreprises dont le rôle est mal défini. Une grande partie de ces relations uniques ont lieu au début du conflit, période durant laquelle l'ambassade explore toutes les solutions possibles pour obtenir des armes ; une autre concerne les relations non contractuelles entre les trafiquants. Par contre, 34,85% des nœuds (N = 92) ont entre deux et trois relations, et 31,81 % (N = 84) ont au moins quatre relations. Cette distribution des relations semble relativement équitable, mais il faut néanmoins indiquer que plusieurs points ont un degré de centralité très élevé. Il s'agit des trois commissions d'achats qui se détachent du reste, celles-ci étant appelées à concentrer toutes les offres de matériel de guerre. Ci-dessous, le graphique permet de voir que la distribution des degrés est très inégale. Puisqu'une poignée de sommets concentre la majeure partie des liens, il s'agit d'un réseau très hiérarchisé :

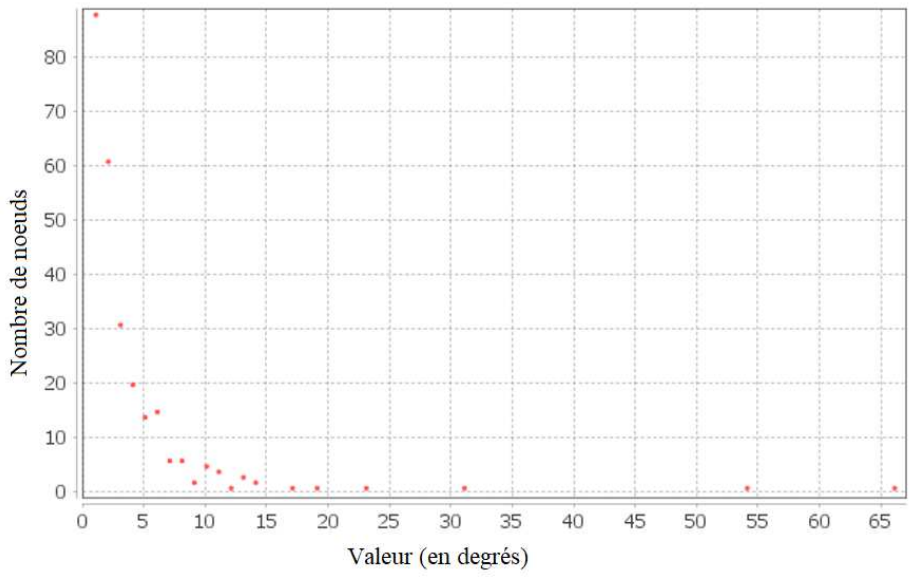

Graphique 10 : Distribution des nœuds selon leur nombre de degrés (tableau Gephi remanié pour les titres d'étiquettes)

Cette distribution ressemble pour beaucoup au modèle « *scale-free network* » (ou « réseau invariant d'échelle ») qui, d'après Albert-László Barabási et Réka Albert, sert à

qualifier la concentration de la majorité des liens dans une minorité d'acteurs[63]. Si ce modèle est normalement voué à l'analyse des réseaux dits « complexes » – c'est-à-dire avec des milliers d'unités –, il est néanmoins utile étudier des collaborations de petits groupes professionnels[64]. Pour le graphe des achats d'armes parisiens, on peut croire de prime abord à un modèle très hiérarchique et donc très vulnérable. Encore faut-il rappeler que les nœuds qui attirent la majorité de ces liens sont naturellement appelés à les recevoir, puisqu'il s'agit en premier lieu des commissions d'achats centralisant les offres. Cela porte à croire que le réseau des achats d'armes de l'ambassade parisienne est plutôt multipolaire que strictement hiérarchique. Des analyses à l'échelle macroscopique permettent de le vérifier.

2. Résilience du graphe : approches macro

Nous allons ici observer la morphologie du graphe en faisant deux analyses macro. Celles-ci sont réalisées à l'échelle de deux des plus importants fournisseurs d'armes de la République espagnole : le SEPEWE, le syndicat public d'exportation des armes en Pologne, et les Poudreries et Cartoucheries helléniques, une usine privée située en Grèce[65]. Ces deux sous-ensembles ont été sélectionnés manuellement dans le graphe, ce qui est possible compte tenu de sa taille réduite. Nous n'avons gardé que les relations qui servent de chemin entre les commissions d'achats républicaines et le fournisseur d'achat. Sur ce chemin, chaque nœud peut théoriquement constituer une porte d'entrée vers les Poudreries et le SEPEWE.

Quelques limites doivent être signalées. Il convient de souligner que les liens sont ici valués (leur taille est proportionnelle au nombre de relations) et que cette représentation tient compte des données du graphe d'origine. De cette manière, le nombre de relations entre plusieurs nœuds est parfois plus important que ce qui a réellement servi aux achats auprès du SEPEWE et des Poudreries helléniques. De plus, les relations ont été distinguées entre celles qui concernent les contrats passés pour des achats d'armes républicains via l'ambassade (conclus ou non) et les autres types de relations (relations d'amitié, professionnelle, achats hors de l'ambassade, etc.). Par ailleurs, il n'était pas toujours possible de savoir si des courtiers servaient en leur nom ou par le biais d'une entreprise. Certains, comme Daniel Wolf, disposent d'un large réseau de sociétés-écrans, mais les archives les mentionnent à titre personnel. Certains rapports évoquent un premier contrat en son nom, alors qu'une affaire différente ne

[63] Ce modèle a été théorisé à partir d'une étude du réseau internet : Albert-László Barabási et Réka Albert, « Emergence of Scaling in Random Networks », *Science*, 15 octobre 1999, vol. 286, nº 5439, p. 509-512.
[64] Sergey Dorogovtsev et José Mendes, *Evolution of networks: from biological nets to the Internet and WWW*, Paperback edition., Oxford/New York, Oxford University Press, 2013, p. 52.
[65] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 105-113 et 197-199.

mentionne que la société Hunzedal qu'il dirige, sans qu'on sache s'il a participé directement à l'affaire. Pour cette raison, les informations ont été indiquées telles que les archives le retranscrivaient : deux affaires sont figurées par deux chemins différents alors qu'elles ont probablement emprunté le même. Par ailleurs, la projection a été réalisée manuellement ; elle représente les relations entre fournisseurs et commissions d'achats en plaçant ces premiers au centre du graphique, afin de montrer les chemins qui peuvent conduire jusqu'aux arsenaux d'armes. Rappelons enfin que ce graphique représente des interactions qui s'étalent sur une période de 32 mois. Il s'agit donc d'une image fixe qui tient peu compte de l'évolution des relations, si ce n'est que les trois commissions se sont succédé dans le temps (de juillet à octobre 1936, octobre 1936 à janvier 1937 puis de cette date jusqu'à la fin du conflit). Malgré tout, ces écueils méthodologiques ne devraient pas porter préjudice à la démonstration, puisqu'il s'agit seulement de vérifier si les liens de l'ambassade parisienne avec certains fournisseurs d'armes sont résilients ou non. Pour cela, une analyse qualitative suffit.

- <u>L'exemple du SEPEWE :</u>

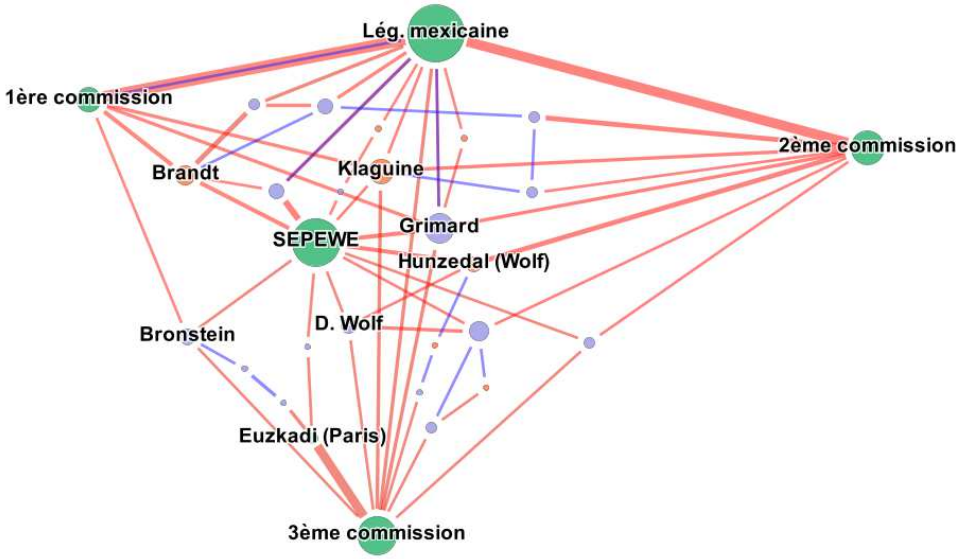

Graphique 11 : Relations entre le SEPEWE et les commissions d'achats républicaines à Paris, de 1936 à 1939 (via Gephi*, projection manuelle)*

<u>Légende :</u>

Graphe : 29 nœuds et 63 relations ; densité de 15,5 % ; chemins moyens le plus court de 2,41 ; diamètre de 5

Liens : taille 1 à 13 (selon valeur) – partition selon la relation : contractuelle (rouge), interpersonnelle (bleue) ou mixte

Nœuds : taille 5 à 50 (selon degrés) – partition selon le statut : courtier (bleu), société (orange) ou organisme officiel (vert)

Les relations entre les commissions d'achats républicaines et le SEPEWE donnent à voir un sous-ensemble de petite taille (29 nœuds et 63 relations), mais beaucoup plus dense que le

graphe d'origine (15,5 % de densité, contre 1,5 %). En soi, la situation est normale, puisque plus un réseau compte de sommets et plus sa densité tend à baisser. La représentation graphique permet d'observer un maillage assez serré. Sur les différents courtiers utilisés par l'ambassade, on voit que seulement deux ont été au service des trois commissions (Alexandre Klaguine, qui a une société au même nom, et Edgar Grimard, un commerçant d'armes liégeois). Ces relations évoluent dans le temps, puisque certains intermédiaires laissent la place à leurs concurrents : la société Brandt disparait progressivement après avoir servi la première et la deuxième commission (en 1936) ; Daniel Wolf s'affirme progressivement, que ce soit personnellement ou à travers sa firme Hunzedal. En définitive, les relations semblent assez fermées et tenaces. Cela peut laisser croire à un réseau vulnérable, puisque la disparition de certains intermédiaires clés peut affecter l'ensemble du système. Cependant, il en va autrement, puisque la République espagnole compose en réalité avec un système déjà bien en place. En ce sens, on peut souligner que les intermédiaires utilisés par les délégués républicains sont ceux qui traitaient déjà habituellement avec le SEPEWE[66]. Dans ce milieu très concurrentiel, c'est Daniel Wolf qui semble s'imposer aux dépens de ses concurrents[67]. Plus que vulnérable, ce réseau est très concurrentiel : les courtiers cherchent à obtenir le monopole des fournitures. Sur la durée, ces relations sont d'ailleurs marquées par la multipolarité, ce qui a permis aux représentants du *Frente Popular* de conserver des liens avec le SEPEWE durant tout le conflit. Dans ce cas, la centralité de certains acteurs n'est pas synonyme de vulnérabilité.

- <u>L'exemple des Poudreries et Cartoucheries helléniques :</u>

Les connexions avec les Poudreries et Cartoucheries helléniques d'Athènes sont d'un autre type. Dans ce cas, la densité est plus faible (12 %), car, malgré un nombre de nœuds plus élevé (46), les liens sont relativement moins nombreux (124). Ce sous-ensemble est beaucoup plus ouvert que celui du SEPEWE. D'une commission à l'autre – principalement à partir de la deuxième – les courtiers pour obtenir des armes se font toujours plus nombreux. On voit par exemple que Léon Mirabel utilise deux entreprises pour traiter avec les républicains. Le cas de la troisième commission montre que les intermédiaires pour se fournir du matériel de guerre via les Poudreries sont interchangeables. Le graphique ci-dessous en donne un aperçu :

[66] *Ibid.*, p. 110-112.
[67] « Informe sobre Sociedad "Bandera" ». Rapport de la légation franquiste à Varsovie, le 18 avril 1938. AGA, R 1048, exp. 21.

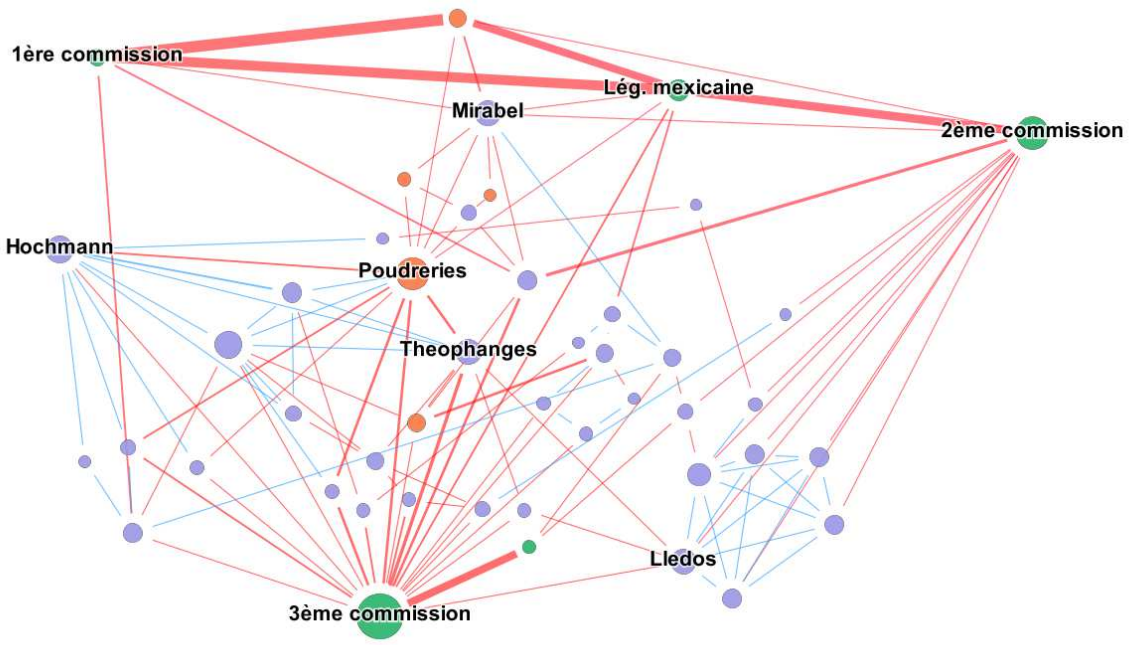

Graphique 4 : Relations entre les Poudreries et Cartoucheries helléniques et les commissions d'achats républicaines à Paris, de 1936 à 1939 (via Gephi*, projection manuelle)*

Légende :

Graphe : 56 nœuds et 134 relations ; densité de 8,7 % ; chemins moyens le plus court de 2,65 ; diamètre de 5

Liens : taille 1 à 13 (selon valeur) – partition selon la relation : contractuelle (rouge), interpersonnelle (bleue) ou mixte

Nœuds : taille 5 à 50 (selon degrés, valeur max : 20) – partition selon le statut : courtier (bleu), société (orange) ou organisme officiel (vert)

Certains courtiers semblent d'ailleurs peu utilisés et pourraient l'être davantage : Max Hochmann représente certainement une porte d'entrée non négligeable vers la commission ; Barthélemy Lledos constitue un chaînon avec un groupe ayant déjà traité avec la République espagnole et avec Theophanges, un négociant très proche des Poudreries helléniques. En définitive, le réseau des Poudreries semble mouvant, multipolaire et donc très résilient. C'est un exemple de réseau peu dense, mais très pénétrable pour les républicains espagnols. La seule limite pouvant être le grand nombre d'intermédiaires : celui-ci peut faire augmenter les prix ou multiplier le risque de rupture de relations pour des raisons personnelles, économiques ou encore idéologiques.

- Bilan :

La morphologie de ces deux sous-ensembles permet de postuler que nous avons affaire à un système résilient. Autour du SEPEWE, des relations fortes se tissent. Celles-ci sont tenaces, ce qui peut laisser penser à un système vulnérable. Cependant, il semble que cela soit

dû à une concurrence entre les courtiers qui essayent d'obtenir le monopole des fournitures, comme Daniel Wolf parvient à le faire. Dans le cas des Poudreries, les relations sont beaucoup plus mouvantes. La collecte archivistique a permis de découvrir un grand nombre d'intermédiaires ; il est probable que ceux-ci aient été encore plus nombreux et leurs relations plus denses. Leur présence ouvre les portes des Poudreries, le système semble facilement pénétrable. Dans un cas comme dans l'autre, la multipolarité des réseaux permet aux délégués du *Frente Popular* de conserver des relations dans la durée avec ces fournisseurs d'armes. Si ces relations tardent parfois à se construire – comme pour les Poudreries – elles se maintiennent ensuite d'une commission à l'autre. C'est le signe d'un système résilient qui, comme les réseaux criminels, semble moins bureaucratique que ce qu'on a longtemps voulu croire[68].

Se mettre à l'échelle des individus apporte aussi quelques éléments d'analyse. On peut signaler la présence de relations entre des acteurs qui ne sont pas clairement identifiés comme servant à des opérations d'achats de l'ambassade (en bleu). Ces liens mettent en valeur les interactions qui pourraient être mobilisées par la République espagnole pour des achats d'armes. Nous pouvons aussi nous demander pourquoi certains individus ont un « degré de centralité » plus fort que d'autres. Pour l'expliquer, il importe de ne pas se limiter aux attributs individuels classiques comme l'âge, la nationalité ou l'idéologie. Dans le cas du SEPEWE, Gerald Howson a montré que la majorité des intermédiaires ont une idéologie hostile à la cause républicaine ; certains sont même fascistes ou proches des nazis mais ils traitent avec les républicains espagnols[69]. L'exemple des Poudreries permet de voir que la nationalité ne paraît pas plus déterminante : certains proches collaborateurs de l'entreprise sont, comme Socrate Théophangès, des sujets grecs ; d'autres, comme Max Hochmann, Barthélemy Lledos ou Léon Mortier ne le sont pas[70]. Ce mélange des nationalités – voire son absence pour des apatrides – est un critère d'interprétation des réseaux du trafic d'armes qui mériterait approfondissement. Cela permettrait de mesurer la transnationalité des réseaux de fournitures d'armes ou, bien plus largement, de celles appelées à passer outre les frontières étatiques.

C. Analyse structurale 2 : détection de communautés

L'analyse de réseaux aide aussi à détecter des communautés, qui sont des sous-ensembles du graphe. Des algorithmes offrent une appréciation plus objective que la sélection manuelle que nous avons réalisée pour les Poudreries helléniques et le SEPEWE. La méthode

[68] F. Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups », art. cit., p. 2973-2976.
[69] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 110-111.
[70] Voir dossier sur Max Hochmann (1939) : APP, BA 2007.

initiale consiste en la détection de « cliques », qui sont des sous-ensembles du graphe. Notre graphe en compte 201. Ce procédé est assez rigide, car il ne fait pas justice à la volatilité de certaines relations sociales ou professionnelles. Il faut donc avoir recours à certains ajustements afin de détecter des communautés au sein du graphe. Le plus difficile reste de trouver un algorithme qui fasse justice aux données. Il faut pour cela faire une appréciation qualitative afin de vérifier si les communautés observées semblent cohérentes ou non. Il importe aussi de réaliser des ajustements pour que les communautés ne soient trop petites ni trop grandes. Certains calculs ne faisaient ressortir qu'une seule communauté rassemblant tous les nœuds, d'autres un nombre très important de communautés, mais dont une grande proportion ne comptait qu'un seul nœud.

Nous avons utilisé l'algorithme dit « Leiden » qui, après avoir fixé quelques réglages, permet d'observer 10 communautés[71]. Une appréciation qualitative nous autorise à penser qu'il s'agit la formule la plus adaptée à notre corpus. Ainsi, les 264 individus du graphe sont répartis dans dix communautés qui rassemblent de 3 à 49 individus (C1=3 ; C2=18 ; C3=20 ; C4=22 ; C5=25 ; C6=27 ; C7=30 ; C8=38 ; C9=40 ; C10=49). On peut penser que les individus isolés ont eu tendance à être polarisés par les communautés les plus fortes. Le filtrage des sommets n'ayant qu'un degré le confirme, puisque ce sont les communautés les plus importantes (C8, C9 et C10, pour les trois commissions d'achats) qui perdent le plus d'individus (C1=3 ; C2=14 ; C3=16 ; C4=14 ; C5=20 ; C6=20 ; C7=16 ; C8=21 ; C9=25 ; C10=28).

À titre de comparaison, Mangai Natajaran observe seulement 8 cliques de plus de quatre individus dans son graphe sur le trafic d'héroïne (294 individus) ; le groupe principal correspond à un ensemble de 38 personnes[72]. Pour les réseaux de distribution de marijuana, forts de 376 individus, Aili Malm et Bryan Kinney identifient des cliques plus réduites, puisqu'elles rassemblent entre 3 et 12 personnes[73]. Si la variabilité des résultats d'un algorithme à l'autre nous invite à être prudents au moment d'interpréter ces résultats, force est de constater que le graphe du trafic d'armes est composé de communautés homogènes. La forte densité de notre réseau peut l'expliquer. L'algorithme Leiden et une projection rassemblant les nœuds d'une même communauté permettent d'observer le rassemblement des individus au sein de groupes de tailles relativement similaires :

[71] Réalisé via Gephi, où les réglages suivants ont été faits : fonction modularité, résolution de 1, 10 itérations, 1 redémarrage, aucune génération de nombre pseudo-aléatoire. Pour l'algorithme, voir : Vincent Traag, Ludo Waltman, Nees Jan van Eck, « From Louvain to Leiden: guaranteeing well-connected communities », *Scientific Reports*, vol. 9: 5 233, 2019. [arXiv:1810.08473v3]

[72] M. Natarajan, « Understanding the Structure of a Large Heroin Distribution Network », art. cit., p. 184.

[73] A.E. Malm, J.B. Kinney et N.R. Pollard, « Social Network and Distance Correlates of Criminal Associates Involved in Illicit Drug Production », art. cit., p. 87.

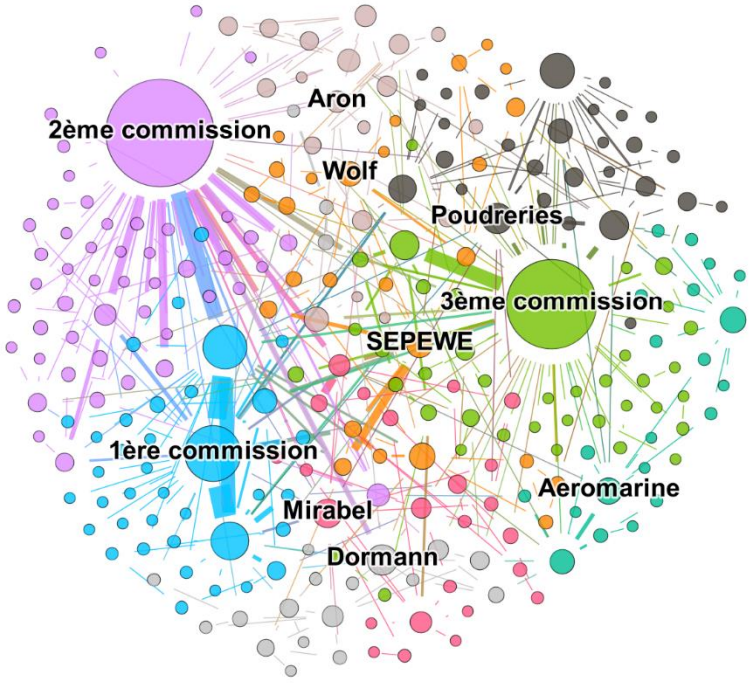

Graphique 12 : Représentation des communautés du trafic d'armes (via Gephi*, algorithme Leiden* – projection MultiGravity ForceAtlas 2, avec déchevauchement et expansion)*

*Fonction modularité, résolution de 1.0, 10 itérations, 1 redémarrage, absence de génération de nombre pseudo-aléatoire

Légende :

Liens : taille de 1 à 13 – partition des couleurs selon l'incidence des nœuds

Nœuds : taille de 5 à 50 (selon degrés, valeur max. de 66) – partition selon la communauté

Ce graphique permet seulement de rassembler les nœuds selon leur communauté, il souligne la répartition relativement homogène des nœuds au sein des dix communautés. Il montre aussi que certaines communautés se mélangent à d'autres. Un autre type de projection permet d'observer un peu plus clairement ce phénomène. Si plusieurs cliques sont rassemblées de manière très homogène (comme celle appelée « Aeromarine »), d'autres groupes semblent plus éparpillés. On peut supposer que cela fait la force du groupe auquel appartient Daniel Wolf (en orange), puisque les individus de sa communauté semblent se mélanger avec des acteurs d'autres groupes :

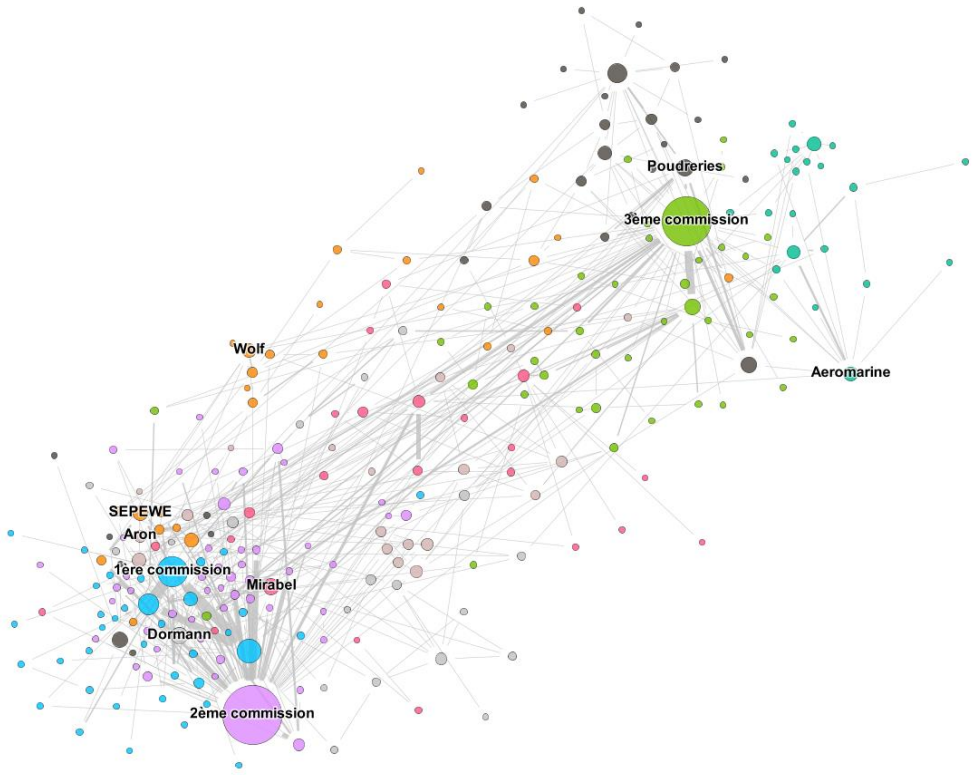

Graphique 13 : Représentation des communautés du trafic d'armes (via Gephi*, algorithme Leiden – projection Open Ord avec déchevauchement)*

*Fonction modularité, résolution de 1.0, 10 itérations, 1 redémarrage, absence de génération de nombre pseudo-aléatoire

Légende :

Liens : taille de 1 à 13

Nœuds : taille de 5 à 50 (selon degrés, valeur max. de 66) – partition selon la communauté

Cette description générale des communautés nous en dit peu sur leur composition. Pour certaines communautés (notamment celle de l'Aeromarine), ce sont des intérêts d'affaires qui rassemblent les individus. Il s'agit là aussi d'un effet de source dans la mesure où des négociations plus exposées que d'autres (en raison d'escroquerie, le plus souvent) ont fait l'objet de nombreux commentaires, qui ont ensuite permis de retracer des liens très denses. Pour des associations qui se font sans bruit, on peut cependant supposer que des connexions restent plus difficilement identifiables. Si les intérêts d'affaires constituent une explication logique, il s'agit d'une explication superficielle, puisqu'il s'agit de la base de toute association en vue de livrer des armes. Il semble cependant difficile d'en dire plus. Gerald Howson a montré que le facteur idéologique n'explique pas les alliances en vue des négociations d'achats, puisque nombre de trafiquants influents lui sont politiquement hostiles[74]. La nationalité ne semble pas

[74] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*

forcément être un critère déterminant. Dans le sous-groupe C2, on compte par exemple 14 individus, dont la plupart ont gravité autour de la société Transbaltic, dirigée par Josef Veltjens : deux sont Allemands ; trois ont une nationalité indéterminée (Hemsy, Davidowsky, Kurliansky) ; deux sont Lituaniens ; deux sont Polonais, dont au moins un de langue allemande ; trois sont respectivement Géorgien, Belge et Français ; deux autres sont Tchécoslovaques, dont un est d'origine russe[75]. De pure appréciation, ce patchwork de nationalités semble valoir pour l'ensemble du graphe[76]. En tout état de cause, la nationalité ne semble pas être le critère déterminant (sinon pas le seul) de la constitution de communautés. À l'inverse, on peut supposer que le mélange des nationalités à l'échelle individuelle ou collective est déterminant afin de faire partie d'une communauté. En effet, beaucoup de ces individus sont nés dans les anciens Empires centraux (russe, austro-hongrois ou ottoman) et sont susceptibles de maîtriser plusieurs langues et plusieurs cultures. C'est un facteur important pour définir la capacité des individus à se retrouver en situation d'intermédiaires[77]. Cela en fait incontestablement des courtiers incontournables quand la République espagnole procède à des achats un peu partout en Europe.

D. Analyse des nœuds : mesures de la centralité des individus

Mesurer l'intermédiarité des individus au sein d'un graphe est un des apports essentiels de l'analyse de réseaux. Les sciences sociales ont utilisé cette notion afin de souligner le rôle de certains *brokers* (un « courtier ») au sein des mouvements sociaux ou des groupes criminels[78]. La mesurer consiste à réaliser des calculs non plus sur la structure du graphe, mais sur les nœuds au sein de celui-ci.

Différents calculs sont possibles. On peut mesurer le degré de centralité, qui correspond au nombre de liens adjacents à chaque nœud ; c'est le choix qui a été retenu pour les représentations graphiques du réseau. Leur distribution est représentée dans le graphique 4 des présentes annexes. C'est un indicateur intéressant, mais il a le défaut de pas donner d'informations sur la place de l'individu au sein du graphe : des nœuds peuvent avoir beaucoup de degrés et se trouver à la périphérie du réseau. Pour mesurer la place d'un acteur dans le réseau, on peut calculer la centralité d'intermédiarité (*betweenness centrality*) qui, à partir d'un

[75] Ces informations sont essentiellement tirées de la surveillance de police française. Voir notamment : APP, BA 1663 ; APP, 1 W 1911/106 059 ; AN, F^{7} 14677.
[76] Cette hypothèse mériterait une analyse quantifiée ; celle-ci n'a pas été réalisée pour ce travail de thèse.
[77] Lilian Mathieu et Violaine Roussel, « Introduction : au-delà de la métaphore » dans *Penser les frontières sociales : enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2019, p. 13.
[78] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 109-110 ; F. Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups », art. cit., p. 76-77.

mode de calcul, détermine le nombre de fois où un sommet se retrouve sur le chemin entre deux nœuds quelconques du graphe[79]. Plus ce chiffre est haut et plus le nœud est un acteur incontournable du réseau[80]. La centralité d'intermédiarité permet d'observer les individus qui sont des passages obligés au sein du graphe, alors que le nombre de degrés concerne ses relations directes avec d'autres unités sans resituer cela dans le contexte général du réseau. Grâce à cette mesure, on peut identifier les points de vulnérabilité du réseau en cas de répression[81]. La distribution des nœuds selon leur centralité répond à une loi de puissance :

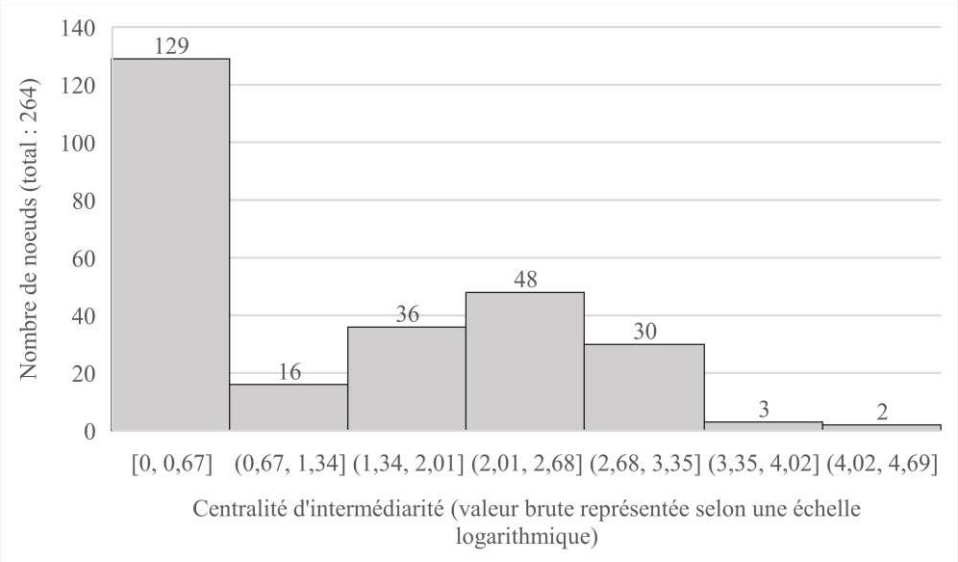

Graphique 14 : Répartition des nœuds selon leur centralité d'intermédiarité (selon leur échelle logarithmique)[82]

Une autre mesure est celle de l'excentricité (*excentricity*) d'un nœud, qui correspond à la distance maximale entre ce sommet et celui qui est le plus distant dans le graphe. Une excentricité importante signifie que le nœud se situe à la marge du réseau. Sans prétendre à l'exhaustivité, quelques mesures de base donnent une idée du poids de certains nœuds dans le graphe :

[79] Linton C. Freeman, « A Set of Measures of Centrality Based on Betweenness », *Sociometry*, mars 1977, vol. 40, nº 1, p. 35-41.
[80] Un exemple très connu est celui de la famille Médicis, étudiée par John Padgett et Christopher Ansell qui ont montré en 1993 que cette dynastie s'est imposée à Florence grâce à sa situation d'intermédiarité au sein des grandes familles de la ville. Pour une synthèse : Florian Cafiero, « L'ascension des Médicis – analyse des réseaux (2) », *Sacré Gr@@al. Histoire, philologie, programmation et statistiques*, le 24 janvier 2017 [en ligné : https://graal.hypotheses.org/758 ; consulté le 03 juin 2019].
[81] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art. cit., p. 110.
[82] Une représentation selon l'échelle logarithmique permet de rendre le graphique visible, car toutes les données se concentraient sur une seule partie du graphique. L'échelle logarithmique permet d'écraser des données qui sont très fortes : 0 pour une centralité d'intermédiarité de 0 ; 1 pour 10 ; 2 pour 100 ; 3 pour 1 000 ; 4 pour 10 000.

Rang (sur 264)	Nom	Type d'acteur	Nombre degré (moyenne du graphe : 3,92)	Excentricité (moyenne du graphe : 5,52)	Centralité d'intermédiarité (moyenne du graphe : 18,43)
30	Vladimir Bogovout	Courtier	7	5	560.25
29	Paul Bronstein	Courtier	4	5	567.66
28	Jean Aron	Courtier	8	5	577.71
27	Ernst Hoffmann	Courtier	5	**4**	654.31
26	Vladimir Rosenbaum	Courtier	6	5	658.88
25	Office Général de l'Air	Société	8	6	666.41
24	Jacques Barbou (Société Française de Munitions)	Société	5	5	682.44
23	Sté Louis Dieu	Société	5	6	699.43
22	Wageor et Coufinal	Société	11	6	822.30
21	Barthélemy Lledos	Courtier	9	5	875.05
20	Arthur Collins	Courtier	8	5	950.51
19	Michael Rosenfeld	Courtier	11	5	958.77
18	Daniel Wolf	Courtier	10	5	1 063.60
17	Édouard Weissblatt	Courtier	10	5	1 204.37
16	Edgar Grimard	Courtier	10	**4**	1 211.21
15	Socrate Théophangès	Courtier	13	5	1 266.22
14	Paul Dormann	Courtier	14	5	1 313.44
13	Aero-Marine Engines Ltd	Société	11	5	1 390.79
12	Société A. Klaguine	Société	10	**4**	1 456.25
11	Poudreries et Cartoucheries helléniques	Société	14	**4**	1 485.81
10	Délégation d'achats du pays basque à Paris (Euzkadi)	Organisme	13	5	1 544.14
9	Théodore Lafitte (Sté Armes légères et Mécaniques)	Courtier	8	**4**	1 546.62
8	Adolf Abter	Courtier	12	5	1 913.20
7	Max Hochmann	Courtier	17	5	1 964.35
6	Léon Mirabel	Courtier	13	5	2 183.98
5	Société Européenne d'Études et d'Entreprises (SEEE)	Société	19	5	2 868.18
4	Légation mexicaine	Organisme	23	**4**	3 852.95
3	Commission 1	Organisme	31	5	4 685.60
2	Commission 2	Organisme	**66**	5	11 704.34
1	Commission 3	Organisme	54	**4**	**13 718.52**

Tableau 13 : Classement des trente premiers nœuds selon leur centralité d'intermédiarité et autres données sur leur centralité au sein du graphe (en gras : indication des centralités les plus fortes)

Ces résultats appellent plusieurs observations. En premier lieu, on observe sans surprise que les commissions d'achats républicains sont les unités les plus centrales du graphe. Cela s'explique par le fait qu'elles sont appelées à mener les négociations. En outre, on observe que la deuxième commission a un degré de centralité plus haut (66), mais que c'est la troisième qui a la centralité d'intermédiarité la plus forte (13 718,52). En ce sens, on peut souligner que plusieurs individus ont, comme Théodore Lafitte, un degré faible, mais une centralité d'intermédiarité élevée. Cela indique que ces individus ont une place déterminante au sein du graphe. Le plus souvent, il s'agit comme Théodore Lafitte d'acteurs qui ont conservé des

relations avec les trois commissions d'achats. Par ailleurs, l'excentricité du réseau est d'environ 5,52 pour un réseau de diamètre 7, mais celle des trente premiers nœuds se situe généralement entre 4 et 5. Il s'agit d'un autre indicateur de centralité mais, pour un graphe de faible diamètre, cette mesure est finalement pauvre en enseignements.

L'interprétation de ces résultats doit faire l'objet de prudence. Il convient d'abord de rappeler que ce sont parfois les individus qui ont été mêlés à des escroqueries qui ont généralement fait l'objet du plus de commentaires dans les sources de première main (de l'ambassade républicaine) et de seconde main (pour la surveillance du trafic). Il en va ainsi pour Jean Aron (n° 28), Arthur Collins (n° 20), Michael Ronsenfeld (n° 19), Édouard Weissblatt (n° 17) ou Paul Dormann (n° 14). Néanmoins, les escroqueries auxquelles ils sont mêlés n'empêchent pas ces acteurs d'avoir effectivement traité avec l'ambassade républicaine, et cela à plusieurs reprises. Par ailleurs, notons que d'autres intermédiaires comme Socrate Théophangès (n° 15) ou Alexandre Klaguine (n° 12) se situent en haut du tableau sans avoir fait l'objet de rapports circonstanciés à propos de montages préjudiciables aux intérêts républicains. Il n'en reste pas moins que ce graphe surreprésente sans doute les individus ayant participé à des escroqueries aux dépens des affaires menées sans bruit.

En l'absence d'un corpus complet, certaines relations peuvent être oubliées, notamment lorsque des individus opèrent par le biais de prête-noms. Cependant, on peut compter sur un effet de saturation. Celui-ci nous autorise à penser que nous avons effectivement identifié les courtiers les plus importants de la République. Qu'ils aient signé 10 ou 12 contrats importe moins que de savoir qu'ils se trouvent en situation d'intermédiarité forte. Cela permet ensuite de réaliser une analyse qualitative sur ces courtiers[83].

Ces résultats souffrent cependant d'une limite supplémentaire, qui incombe au choix de valuer les relations selon le nombre d'affaires plutôt que sur le montant des contrats. Certes, cette mesure est rendue difficile sinon impossible par le fait que certains contrats n'ont pas été conclus ; pour certaines affaires, des montants restent également inconnus. Une réflexion sur la valuation des liens permet de comprendre cette limite.

E. Réflexions sur la valuation des liens : l'exemple de la comptabilité de la deuxième commission

La valuation des liens selon le nombre de contrats signés ne rend pas compte de la force de certaines relations. Les exercices comptables de la deuxième commission d'achats ont été

[83] C'est un procédé courant pour l'analyse des réseaux illégaux : F. Calderoni, « Social Network Analysis of Organized Criminal Groups », art. cit., p. 4979-4980.

retrouvés (voir un exemple, p. 681)[84]. Nous pouvons ainsi connaître le montant des opérations conclues ou en suspens à la fin du mois de décembre 1936. C'est une donnée singulière, qu'il a toutefois fallu recroiser pour savoir lesquelles concernaient spécifiquement des achats de matériel de guerre prohibés. Des sommes ont été données à certains agents de l'ambassade sans que l'on connaisse la nature de l'opération ; elles n'ont pas été prises en compte. Par ailleurs, il a aussi été question de réencoder ces données pour que certains courtiers apparaissent sous la même dénomination. On a enfin converti les livres sterling vers le franc en reprenant les taux de conversion utilisés par l'ambassade. En prenant en compte la liquidation des affaires après la dissolution de l'ambassade en décembre, nous pouvons estimer que près de 948 millions de francs ont été dépensés jusqu'en janvier 1937 suite à la signature de 46 contrats :

Nombre de contrats	Nombre de contractants	Prix moyen d'un contrat	Fourchette des montants d'achats	Total connu (ensemble de la commission)
96	46	9 878 881	3 831 – 99 232 400	948 372 615

Tableau 14 : Contrats d'armes identifiés pour la deuxième commission d'achat (oct. 1936-janv. 1937) – en francs

C'est une somme qu'on peut considérer comme exacte ou presque : au 9 novembre, près de 1 110 millions de francs ont été dépensés pour l'achat de matériel de guerre ou stratégique par l'ambassade républicaine[85]. Ce tableau de synthèse permet d'observer une disparité dans le montant des contrats. Il est possible de l'illustrer autrement. Ci-dessous, le tableau 8 montre une sélection de quelques intermédiaires significatifs. Il permet de voir que certains individus passent de nombreux contrats avec l'ambassade espagnole sans pour autant que ceux-ci soient d'un montant important :

Intermédiaire (et société)	Somme (en francs)	Nb. de contrats	Moyenne par contrat (en frs)
D. Wolf (Hunzedal)	77 684 300	3	25 894 767
Société Européenne d'Études et d'Entreprises (*via* Auxit)	148 471 000	6	24 745 167
E. Grimard (Soley-Grimard)	46 067 000	2	23 033 500
L. Dieu (Louis Dieu)	40 539 660	6	6 756 610
T. Lafitte (Armes légères et mécaniques)	24 687 512	5	4 937 502
Office Général de l'Air	9 879 984	6	1 646 664
J. Barbou (Société Française de Munitions)	873 360	6	145 560

Tableau 15 : Analyse comparée du nombre de contrats et de leur montant pour la deuxième commission d'achats (oct. 1936-janvier 1937) – tableau ordonné par moyenne décroissante des contrats (sélection personnelle des données)

[84] Voir les feuillets « *operaciones realizadas* » (AJNC, 1 MES, *Embajada de España en Paris – Servicio de Adquisiciones Especiales*) ; documents sur les opérations postérieures au 9 décembre 1936 (IIHS, CNT 0005 E 31).
[85] Cela comprend aussi du matériel non prohibé, tel que des ambulances, des machines pour la fabrication de munitions, etc. Sur le montant des opérations au 9 novembre, voir par ex. : Ángel Viñas, *El escudo de La República: el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 89-90.

Dans la mesure du possible, il faudrait aussi considérer le montant moyen des achats comme un attribut du poids des relations, afin de mieux les valuer. Cela inviterait à nuancer la centralité d'intermédiarité de Jacques Barbou ou de l'Office général de l'Air, qui ont tous les deux une centralité d'intermédiarité forte, mais pour un montant plus faible que ceux passés par Daniel Wolf ou Edgar Grimard. Toutefois, il convient de signaler que ces relations concernent des contrats de différentes natures, puisque Jacques Barbou fournit des appoints en munitions quand Daniel Wolf s'occupe notamment de fournir du matériel stratégique. En contexte d'illégalité, sans armes ni munitions, la République espagnole avait besoin des deux.

6. Annexes méthodologiques – La répression de la contrebande : corpus et résultats

I. Définition du corpus, collecte des données et valeur des résultats

D'entrée, il importe de **définir ce qu'est la « répression »** : s'agit-il d'une amende, d'un refoulement, d'une arrestation sans suite, d'une condamnation, etc. ? Dans le cas présent, nous nous sommes limités aux arrestations suivies de jugement devant un tribunal français. Nous aurions pu compter les contrôles aux frontières, les refoulements, voire les amendes sans jugement, mais il a paru impossible d'accéder à de telles informations de manière fiable. Ce sont des informations que nous avons régulièrement rencontrées, mais elles semblent très difficiles à quantifier : entre l'arrestation, le procès-verbal et l'ouverture d'une enquête, il existe un filtrage sur lequel nous sommes mal informés ; nous n'avons accès, pour ainsi dire, qu'à un résidu de décisions administratives. Pour cette raison, seuls les relaxes et non-lieux prononcés dans le cadre d'un procès ont été retenus. Quant à **la contrebande**, elle se rapporte à l'achat, au transport et/ou à l'envoi d'armes effectué hors de tout cadre légal. Il s'agit donc de la définition proposée en introduction de la thèse, celle d'une pratique de « marché noir », qui échappe totalement à la loi, contrairement au « marché gris », qui compose avec elle[86]. En termes d'inculpation, les charges peuvent être diverses : la justice utilise généralement le décret-loi du 23 octobre 1935 sur le maintien de l'ordre, qui réglemente la circulation des armes, mais d'autres motifs d'inculpation sont parfois mobilisés. La loi du 18 mai 1834 (contrebande d'armes de guerre) est parfois utilisée. Dans certains cas, la justice punit aussi le vol ou l'escroquerie (pour des marchandises détournées). L'arsenal législatif est très complet sur la question de la circulation des armes[87]. À titre de comparaison, un vide juridique rend l'État français relativement impuissant face aux départs de combattants volontaires dans le conflit espagnol[88]. Si les inculpations changent pour la justice, la fin reste la même pour les individus arrêtés : fournir des armes aux partisans du *Frente Popular* sans recourir à des montages légaux.

[86] Pour la définition la différence entre les différents types de trafic et leur rapport à la légalité, voir : Jean-Charles Antoine, *Au cœur du trafic d'armes. Des Balkans aux banlieues*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 14.
[87] La législation est tellement riche qu'elle en demeure complexe. Le gouvernement français cherche à la simplifier durant le conflit espagnol : Projet de loi fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions (gouvernement Daladier III), mai 1938. SHD, GR 6N 342, dossier 3.
[88] Édouard Sill, « Pénaliser l'idéal ? L'État français confronté au volontariat combattant de ses ressortissants durant la guerre civile espagnole », *Cultures & conflits*, août 2019, n° 113, p. 61.

Le corpus a été constitué grâce aux archives du Service Historique de la Défense (Vincennes) et des Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine) [89]. Il s'agit d'une documentation judiciaire, d'abord, complétée ensuite avec des rapports de police, de gendarmerie, de douanes ou de renseignement militaire, qui apportent des informations sur le contexte des arrestations et les antécédents des prévenus.

De la collecte au traitement des données, nous avons suivi la méthode d'encodage qui est de rigueur[90]. Dans un premier temps, les informations les plus diverses ont été recueillies *in extenso* : état civil, lieu de naissance, emploi, données sur l'arrestation, observations sur les individus. Dans un second temps, nous avons procédé à une normalisation des données, dans le but de pouvoir les traiter en série. Cela concerne tout autant la répression (lieu de jugement, date d'arrestation, peine de prison ferme, ou avec sursis, amende, etc.) que les individus arrêtés (zone de résidence, secteur d'emploi, lieu de naissance, etc.). Les données considérées comme impossibles à traiter statistiquement ont été laissées de côté. Enfin, une dernière étape consiste à réaliser plusieurs calculs, qui sont parfois restitués sous la forme de graphiques. Le tout est réalisé à partir d'un tableur.

Avec ses 96 individus, la base de données de la répression de la contrebande n'est pas assez ample pour donner lieu à un **traitement statistique** approfondi. En effet, Claire Zalc et Claire Lemercier rappellent que la marge d'erreur peut être considérée comme presque nulle quand l'échantillonnage atteint les 1 000 individus[91]. Avec les 96 cas étudiés, nous pouvons à peine parler de pourcentage. Dans le cas présent, le risque de surinterprétation des résultats est donc très élevé : l'oubli d'une affaire avec une poignée d'individus peut changer ostensiblement les résultats. Néanmoins, le croisement des données laisse à penser que le corpus constitué est proche de l'exhaustivité. En effet, pour le premier semestre de l'année 1937, une lecture rigoureuse des affaires signalées à l'Inspection Générale des services de police criminelle permet de voir que seules deux affaires (pour trois individus) n'ont pas laissé de traces dans les archives consultées par ailleurs[92]. S'il est possible que des affaires n'aient pas été remontées aux archives centrales, cela reste peu probable. La proportion d'arrestations et de jugements passés inaperçus semble en tout cas très faible. En effet, les notices biographiques du *Maitron*

[89] Les fonds d'archives de la Sûreté (notamment F^7 14676 à 14678) ont été riches en informations, de même que les sources du ministère de la Justice (sur notre sujet, BB/18/3038 à 3041).
[90] Claire Lemercier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, p. 45 et suiv.
[91] La taille du groupe dont est extrait cet échantillon peut être de 15 000 ou de 60 millions, la marge d'erreur sera la même. *Ibid.*, p. 125-126.
[92] Voir l'état récapitulatif de toutes les affaires de trafic et de détention d'armes signalées à l'inspection générale des services de police criminelle du 16 avril au 30 avril 1937, ainsi que celui pour la période du 16 avril au 30 juin 1937. ANF, 20010216/275, dossier 12226.

en ligne consacrées (entre autres) aux anarchistes, aux volontaires en Espagne républicaine et à certains cercles militants de gauche ne donnent pas plus d'informations que les agents répressifs et la justice n'en fournissent déjà[93]. Seul un individu ayant été condamné par la justice française pour contrebande d'armes est absent des archives que nous avons consultées. La question, dans l'ensemble, soulève le problème posé par le « chiffre noir », c'est-à-dire sur la partie non comptée des délits[94]. Sur cette inconnue, seules des projections peuvent être effectuées. De fait, nous chercherons à savoir si le phénomène est faible, ou si c'est la répression à son encontre qui l'est.

II. Approche d'ensemble du phénomène répressif

A. Des arrestations et jugements en petit nombre

En ce qui concerne les individus arrêtés et jugés, le chiffre est faible. Des données retenues, seules 96 personnes passent devant un tribunal pour avoir envoyé ou transporté des armes pour l'Espagne. L'issue des procès oscille entre la condamnation (prison ferme, avec sursis ou une simple amende), la relaxe (non-reconnaissance de culpabilité par bénéfice du doute ou insuffisance de preuves) ou le non-lieu (fin des poursuites avec possibilité d'ouvrir l'enquête à nouveau). Déjà faible en termes de jugements, la contrebande est un phénomène d'autant plus marginal en termes d'individus. En effet, trois personnes font l'objet de deux jugements au cours du conflit. Que les mêmes individus reviennent, cela constitue en soi un premier élément de réponse pour estimer le « chiffre noir » de la contrebande : peu de personnes semblent s'être risquées à cette pratique illégale ; la surveillance semble avoir été assez forte pour que certains individus soient plusieurs fois punis.

Une majorité des personnes jugées est condamnée à de la prison. Des individus cumulent parfois cette peine avec une amende, mais nous n'avons pas rencontré d'individus punis de prison ferme avec du sursis. Quelques non-lieux ont été prononcés avant les procès, mais il s'agit d'un phénomène peu important ; difficile à quantifier, il n'a pas été intégré à la présente base. Sur les 69 individus condamnés, 50 le sont pour de la prison ferme, 15 avec du sursis et 4 à une simple amende ; 14 sont relaxés ou touchés par une procédure de non-lieu ; 13 individus sont touchés par une décision de justice qui nous est inconnue. Ci-après, un tableau rend compte de ces données :

[93] Voir : https://maitron.fr/.
[94] Robert Cario, *Pour une approche globale et intégrée du phénomène criminel : introduction aux sciences criminelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 80.

Nature	Nombre de condamnations
Condamnations	69
Prison ferme	*(50)*
Prison avec sursis	*(15)*
Amende (en francs)	*(4)*
Relaxes ou non-lieux	14
Non renseignés	13
Total jugements retenus	96

Tableau 36 : Les chiffres de la répression de la contrebande

	Prison ferme (50 individus)	Prison avec sursis (15 individus)	Amende (46 individus)
Moyenne	5 mois et 10 jrs	2 mois et 25 frs	4 998,45 frs
Médiane	4 mois	2 mois	200 frs
Minimum	15 jrs	2 jrs	5 frs
Maximum	24 mois	13 mois	170 000 frs
Total	293 mois et 10 jrs	61 mois et 10 jrs	235 875 frs

Tableau 17 : Moyennes et médianes des condamnations pour contrebande

On peut enfin observer que la motivation affichée (politique ou économique) peut jouer un rôle, mais cette impression doit être interprétée avec prudence, car les données sont lacunaires et peu nombreuses.

	Motivation politique *(30 cas connus)*	Motivation économique *(21 cas connus)*	Personnes avec passif judiciaire *(15 cas connus)*	Personnes condamnées *(49 cas connus)*	Personnes jugées *(83 cas connus)*
Peine de prison ferme moyenne	2 mois et 23 jours	4 mois et 10 jours	5 mois et 20 jours	5 mois et 10 jours	3 mois et 4 jours
Peine de prison ferme médiane	1 mois	4 mois	4 mois	4 mois	1 mois

Tableau 8 : Les condamnations selon les variables idéologiques, pénales et économiques

Quelques impressions supplémentaires méritent d'être livrées. Les amendes, d'abord, portent sur un montant total de 235 875 francs. Si le montant paraît élevé, il est cependant très inégalement distribué, puisque quelques individus payent un montant beaucoup plus haut que les autres. Ce sont des amendes à verser ou d'éventuels dommages et intérêts qui expliquent ces montants. Il en va ainsi pour Joseph Oliveres, qui doit verser 170 000 frs de dommages et

intérêts à la compagnie ferroviaire Pyrénées-Orientales Midi[95]. En général, les sanctions financières portent sur une somme allant de 25 à 200 frs (en 1936, le salaire moyen est de 802 frs par mois ; un kilo de pain coûte 2,5 frs[96]). Cela, rappelons-le, s'ajoute souvent à des peines de prison ferme.

B. Chronologie de la répression

Faire une chronologie de la répression – arrestations puis jugements – offre un reflet déformé de la mobilisation militante et de la réponse étatique à son encontre. Le graphique 1 montre que les arrestations se concentrent essentiellement durant les premiers mois du conflit. Si on peut discuter des chiffres, la très forte mobilisation, au début de la guerre civile, est palpable. Au moment où le phénomène s'essouffle, la répression judiciaire prend le relais. Avec quelques variations, celle-ci s'abat sur les individus à un rythme à peu près égal à celui des arrestations des premiers mois. Durant l'été et l'automne 1937, l'État passe les militants et contrebandiers apolitiques au crible de la répression judiciaire. Cette période est pourtant habituellement considérée comme celle durant laquelle le gouvernement français « relâche » la « non-intervention ». Cela paraît néanmoins logique au regard des échéances judiciaires.

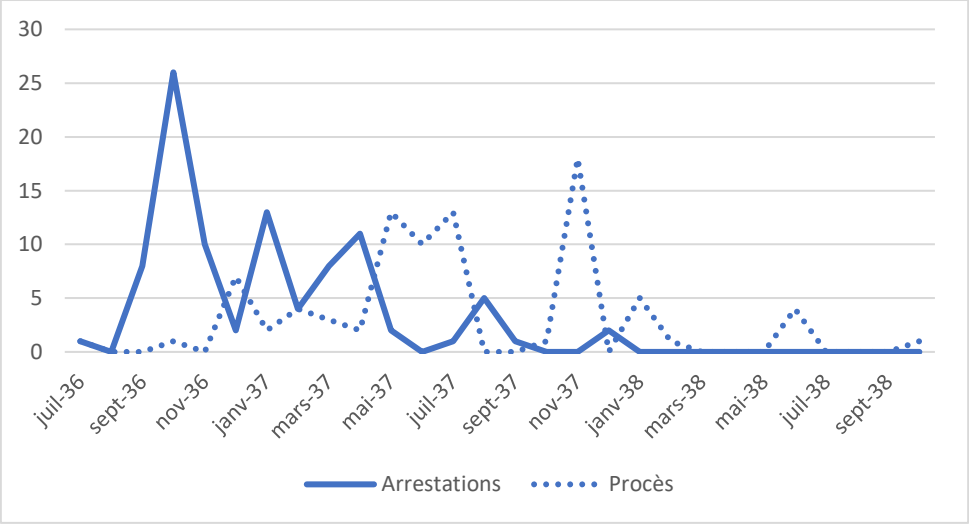

Graphique 5 : Chronologie de la répression judiciaire de la contrebande (en valeur absolue – 96 individus) – note : 2 arrestations et 10 jugements sont effectués à des dates inconnues, ils ne figurent pas dans ce graphique

Instruire un procès n'est pas condamner : pour comprendre l'attitude de l'appareil judiciaire à l'encontre de la contrebande, il est donc nécessaire de scruter les peines prononcées.

[95] Rapport du préfet de Haute-Garonne adressé au ministre de l'Intérieur (DGSN), à Toulouse le 22 juillet 1937. ANF, F[7] 14676.
[96] Voir Emmanuel Chadeau, *L'économie nationale aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1988, p. 236.

Pour les procès dont la date est connue, la tendance qui se confirme est celle de la vague répressive durant l'été et l'automne 1937. Des non-lieux et des relaxes sont prononcés, mais, avant l'automne 1937, on ne peut difficilement parler de laxisme judiciaire. Si les décisions se font ensuite plus clémentes, il importe toutefois de souligner que de nombreuses enquêtes arrivent à terme. Un an après les faits, faute de preuves, des non-lieux sont prononcés.

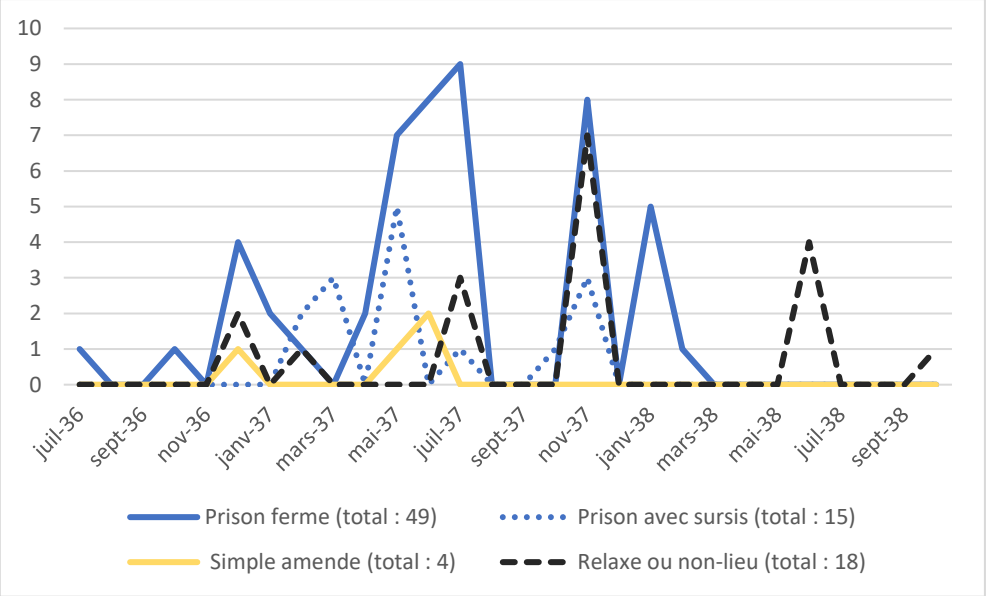

Graphique 15 : Suites données aux procès pour contrebande – note : 1 relaxe et 1 condamnation (15 jours de prison ferme) sont prononcées à des dates inconnues

La répartition des peines en valeur absolue confirme que l'appareil judiciaire condamne les individus sévèrement durant l'été 1937. L'essentiel se concentre de mai à novembre 1937 :

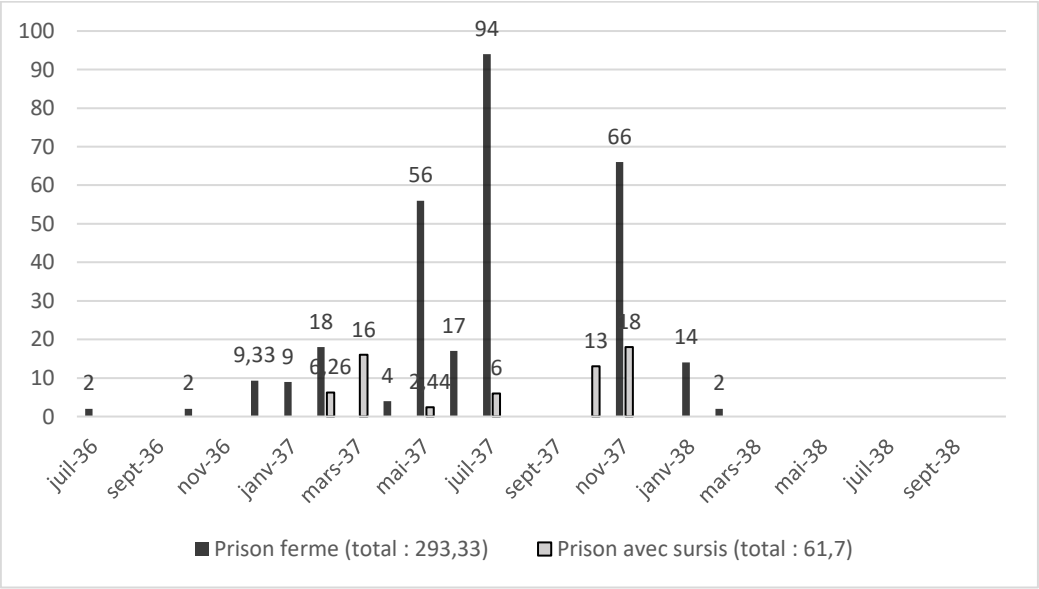

Graphique 16 : Distribution chronologique des peines de prison pour contrebande (en mois – 65 individus) – note : une condamnation est prononcée à une date inconnue (15 jrs de prison ferme)

C. Approche spatiale de la répression

Il est enfin possible de faire mention des lieux où les individus sont jugés. Contrairement au lieu d'arrestation (parfois éloigné de plusieurs dizaines de kilomètres), le tribunal compétent est toujours renseigné. Il s'agit de tribunaux correctionnels ou de cours d'appel, quand un premier jugement est contesté. Cela nous permet de confirmer l'existence d'un phénomène limité aux espaces frontaliers et aux grandes villes que sont Paris et Lyon. Le nombre très faible de procès à Toulouse peut surprendre, d'autant plus que les archives départementales de Haute-Garonne ont été consultées, sans résultat. Les grandes villes ouvrières du Nord de la France ne fournissent pas non plus de contingent à la contrebande. En effet, les individus jugés à la frontière de la Belgique proviennent surtout de milieux ruraux.

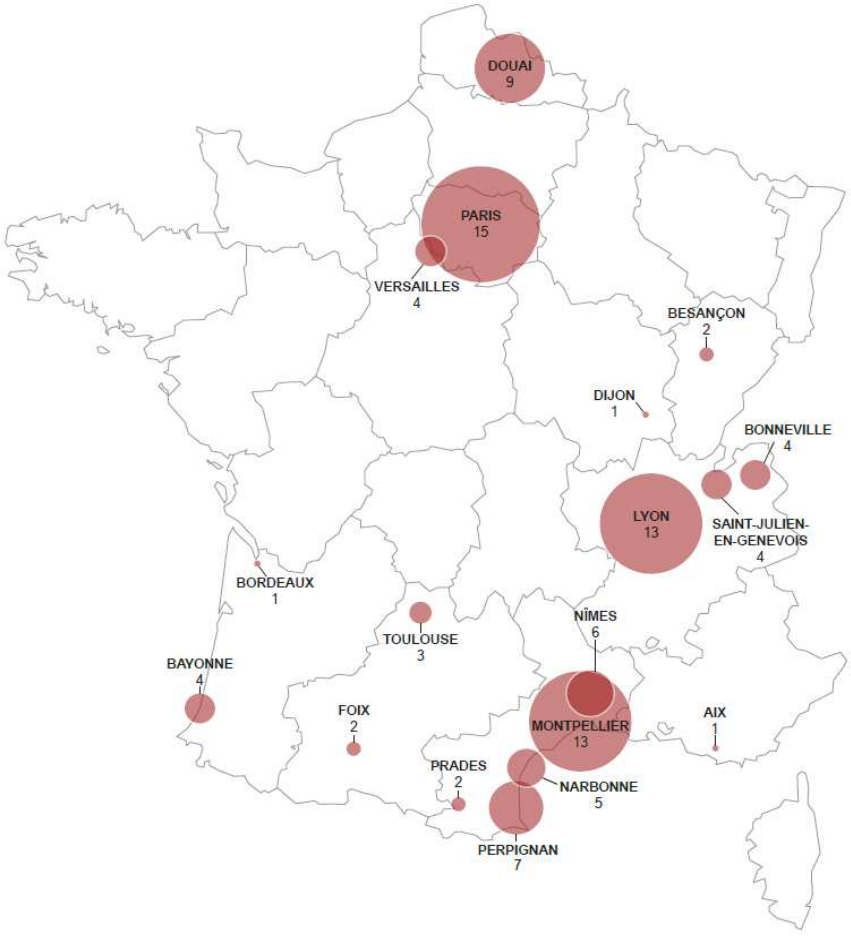

Carte 7 : Distribution spatiale des procès pour contrebande d'armes destinée au camp républicain (1936-1939)

III. Les données sur les individus

A. Traces de vie : de l'état civil à l'étude des parcours individuels

Le recueil de données nous permet aussi de porter une analyse plus centrée sur les facteurs individuels. Une première analyse concerne **l'âge des contrebandiers** arrêtés et jugés. En moyenne, ces derniers sont âgés de 34 ans et 6 mois. Ce chiffre doit être interprété avec précaution compte tenu du faible nombre d'entrées. La population jugée pour contrebande donne une image déformée des conséquences démographiques de la Première Guerre mondiale : peu d'individus ont moins de moins de 25 ans, ce qui correspond au déficit de naissance sur la période 1914-1918 ; un creusement existe pour les personnes de plus de 45 ans, il s'agit sans doute des conséquences des pertes démographiques de la population qui était en âge de combattre[97]. En définitive, peu de contrebandiers ont donc connu l'expérience du feu. Ces chiffres doivent cependant être nuancés par la présence de personnes étrangères, notamment espagnoles, qui sont parfois plus jeunes. La France, quant à elle, est considérée comme le plus vieux pays du monde, en 1939[98].

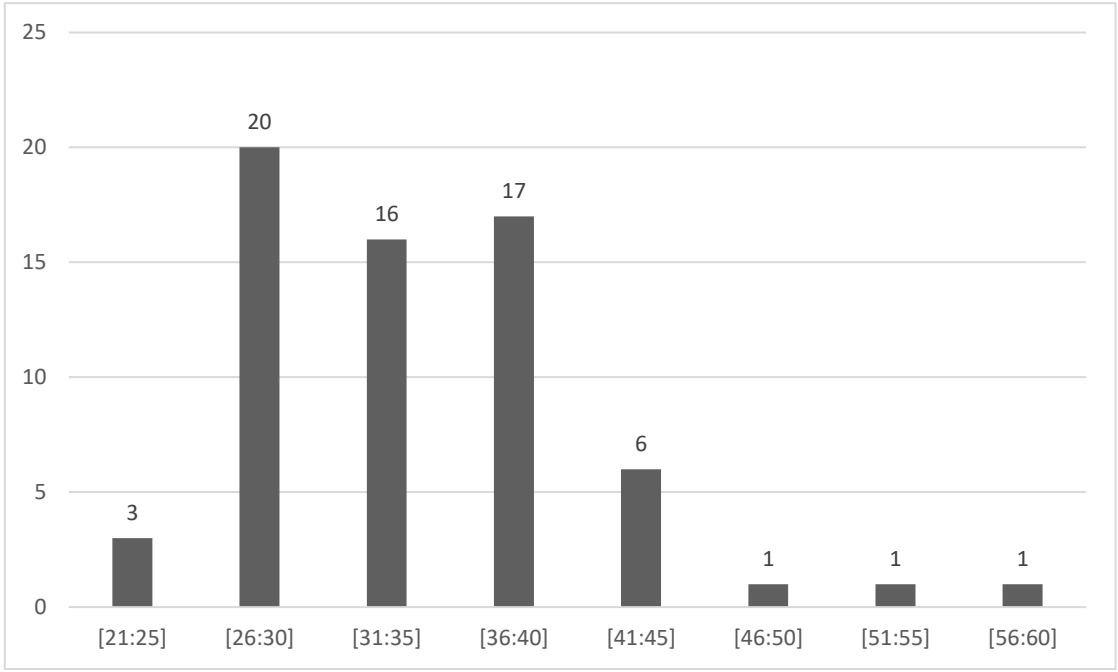

Graphique 17 : Âge des contrebandiers arrêtés et jugés (arrondi à l'unité) - 65 individus

[97] Sur le vieillissement de la population et les pyramides des âges de l'entre-deux-guerres : André Armengaud, « La démographie française du XXe siècle » dans Fernand Braudel et Ernest Labrousse (éds.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, vol.4 : La démographie française du XXe siècle, p. 610-613 et 620-621.
[98] Paul Vincent, « Conséquences de six années de guerre sur la population française », *Population*, 1ère année, n° 3, 1946, p. 429.

La **nationalité** des personnes jugées pour des faits de contrebande mérite aussi quelques commentaires. Dans l'ensemble, cette information est bien connue des services de police, qui identifient les individus par leur nom et leur nationalité, puis indiquent parfois l'âge et la profession. De fait, sur les 96 personnes passées devant des tribunaux français, seules 7 ont une nationalité indéterminée. Ci-dessous, une représentation graphique montre que la majorité des individus sont Français (58), un quart sont Espagnols (22) et le reste sont Allemands, Suisses ou Belges, c'est-à-dire qu'ils proviennent de certains espaces où naît la contrebande. Si la proportion d'individus provenant des autres pays semble faible, elle a néanmoins plusieurs explications. Les individus provenant du sud des Pyrénées ne font parfois pas l'objet de jugements – même à contumace – ou ne sont touchés que par des mesures administratives (refoulement ou expulsion). Quant aux personnes provenant des pays frontaliers, ils y sont parfois jugés ou, comme les Espagnols, échappent parfois aux décisions de justice. Quoi qu'il en soi, ce calcul, même à prendre au conditionnel, permet de décrire la contrebande comme un phénomène *franco-espagnol*.

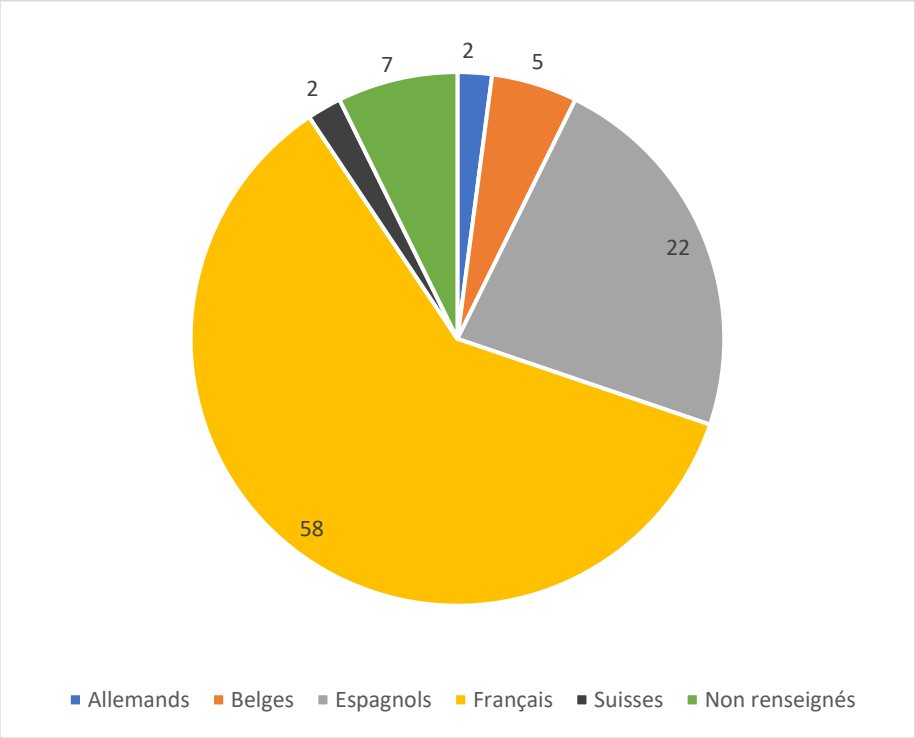

Graphique 19 : Répartition des individus arrêtés et jugés en France pour contrebande d'armes (96 individus)

D'autres calculs mériteraient approfondissement. Un premier concerne le **poids de la récidive**. Sur le corpus étudié, une nette proportion d'individus (21) a des antécédents judiciaires. En outre, la moitié des individus n'a jamais été condamné par la justice (46) ; pour

un tiers d'entre eux (29), nous n'avons aucun renseignement. Ces chiffres nourrissent des conclusions paradoxales. D'une part, la proportion de récidivistes semble très importante, si l'on rappelle que la population française reste très attachée au respect de la légalité, au milieu du siècle[99]. D'autre part, ce chiffre peut sembler faible dans la mesure où il signifie qu'une bonne partie des personnes participant à la contrebande d'armes font l'apprentissage de la clandestinité sur fond de guerre d'Espagne. Il est cependant probable qu'une partie s'y était déjà essayée sans faire l'objet d'arrestations. Dans ce cas, on peut considérer que la surveillance du trafic des armes, particulièrement active, a permis l'arrestation d'individus qui, jusqu'ici, étaient parvenus à éviter la répression policière et judiciaire. La **politisation** des personnes arrêtées pour contrebande mérite aussi que l'on y revienne. Dans notre base, 33 individus agissent ostensiblement par motivation politique. Dans 21 cas, la motivation économique est clairement établie ; il s'agit de contrebandiers ou de souteneurs notoires. Il s'agit souvent d'individus déjà connus des services de police. Pour le reste, nous ne sommes pas renseignés ou il est impossible de trancher. Il en va ainsi pour de nombreux chauffeurs transportant des armes dans des camions appartenant à des comités de soutien à l'Espagne, ou utilisés par ces derniers. Tous ne sont pas militants, ils sont parfois simplement des conducteurs professionnels.

Il serait aussi possible de réaliser une **analyse cartographique de la mobilité des individus**. Une représentation graphique avec trois points (lieu de naissance ; de vie ; et d'arrestation/jugement) permettrait de mettre en valeur les individus les plus mobiles ou, au contraire, le sédentarisme de certains. Ce calcul nécessite du temps supplémentaire. Il requiert aussi une connaissance plus fine des lieux de naissance que celle dont nous disposons. Aux frontières belges et suisses, il est fréquent que les protagonistes de la contrebande soient arrêtés et jugés à quelques kilomètres de leur lieu de résidence, qui est également proche de l'endroit où ils sont nés. Il s'agit donc de populations frontalières qui, malgré une grande mobilité pour passer d'un pays à l'autre, sont paradoxalement marquées par un certain sédentarisme.

Enfin, il serait idéal **d'affiner l'analyse statistique selon plusieurs variables** (âge, antécédents judiciaires, engagement politique, etc.), mais les données recueillies pour la thèse ne le permettent pas. C'est une piste qui, là aussi, mériterait approfondissement afin de mieux restituer certains parcours individuels.

[99] À défaut de fournir des chiffres sur la part de la population ayant été condamnée par la justice, voir : Laurent Douzou, « L'entrée en résistance », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, n° 3, p. 10.

B. Le rattachement socioprofessionnel

En histoire sociale, les spécialistes s'intéressent généralement à l'origine socioprofessionnelle des individus pour expliquer leur engagement[100]. La catégorisation est un véritable casse-tête pour les chercheurs qui adoptent l'approche quantitative : les emplois sont souvent décrits par les autorités selon des critères assez vagues. Ainsi, les autorités policières ou judiciaires font état de « journaliers » ou de l'absence de profession au moment de l'arrestation, ce qui ne permet pas de déterminer quel est leur emploi ni leur secteur professionnel. Afin de rendre justice à la répartition de la population active durant les années 1930, nous avons repris une nomenclature assez proche, celle des catégories socioprofessionnelles (CSP) établie en 1954. Nous avons ensuite procédé à quelques ajustements (fusion des agriculteurs exploitants et des salariés agricoles, par exemple) et utilisé quelques catégories de la nomenclature créée par l'INSEE en 1982.

Catégorie	Nombre (total : 96)	Emplois cités
Entrepreneurs et chefs d'entreprise	10	Entrepreneur, ingénieur, patrons d'industrie, hommes d'affaires, professions supérieures du secteur privé
Fonctionnaires	0	Tous types de fonctionnaires : enseignants, gendarmes, policiers, etc.
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	2	Emplois dans certains secteurs clés du monde intellectuel : universitaires, journalistes, parlementaires, etc. Professions libérales : médecins, avocats, etc.
Ouvriers	9	Personne qui vend sa force de travail et dont l'emploi ne nécessite aucune formation particulière, notamment intellectuelle : ouvriers, manœuvres, etc.
Employés	21	Personne du secteur privé qui vend sa force de travail, mais travaille dans un secteur où on nécessite une formation technique avancée ou intellectuelle : mécaniciens, chauffeurs, employés en douane, etc.
Professions agricoles – pêche	1	Individus exerçant leurs fonctions dans ces deux secteurs : sont intégrés les paysans, les ouvriers agricoles et pêcheurs, etc.
Artisans commerçants	24	Emplois indépendants qui recouvrent de nombreux secteurs : représentant de commerce, artisan, coiffeur, brocanteur, marchand forain, etc.
Sans emploi	3	Individu n'ayant pas d'emploi lors de son arrestation. Aucun ancien emploi n'est connu ou n'a été exercé sur un temps long. Ces individus sont classés comme « non renseignés ».
Autre	1	Emplois qui n'entrent dans une catégorie précédente. Dans notre cas : des aviateurs.
Non renseignés	25	Personne pour qui l'emploi est inconnu. Cette catégorie souligne les limites des sources utilisées, mais il existe aussi des individus « sans emploi défini », le plus souvent aux professions inavouables (proxénétisme, contrebande, etc.).

Tableau 18 : Le groupe socioprofessionnel des personnes jugées pour contrebande (96 individus)

[100] Une synthèse, certes datée, mais néanmoins utile : François Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, 1997, vol. 180, n° 3, p. 32 et suiv.

Le rattachement socioprofessionnel des personnes jugées pour contrebande appelle plusieurs appréciations. Les artisans et commerçants ressortent par exemple plus facilement du tableau. En soi, cette classification peut prêter à discussion. Il faut par exemple préciser que les chauffeurs sont considérés comme des employés, ce qui fait sens, en 1936, compte tenu de la plus grande difficulté pour trouver une personne formée au transport routier. On remarque la présence très marginale de salariés, d'ouvriers ou exploitants agricoles qui, dans les années 1930, représentent pourtant près de 36 % de la population active. Cela laisse penser à une population trafiquante plus urbaine que rurale, mais ce facteur reste à nuancer. En outre, seuls 9 ouvriers sont présents dans la base, ce qui a de quoi surprendre compte tenu de leur place dans la population active (environ 36 % également) et de la très forte proportion d'ouvriers dans les rangs des Brigades internationales (environ 65 %[101]). La grande part d'indépendants (24[102]) peut aussi étonner, dans la mesure où 92 % des volontaires engagés comme brigadistes sont des salariés[103]. Parmi les employés que nous avons identifiés, 10 sont chauffeurs de camion (10), chiffre qui, toutes proportions gardées, se rapproche des observations de Rémi Skoutelsky pour les hommes ayant porté les armes en Espagne[104]. Pour les commerçants et artisans, un certain nombre d'individus sont armuriers (6). S'y ajoutent d'autres professions qui, par leur fonction, amènent les individus à se déplacer et à entrer en contact avec la population.

La répartition par catégories socioprofessionnelles ne rend pas bien compte de certaines fonctions salariales des personnes arrêtées pour contrebande. En faisant référence à des emplois dits « de contact » pour décrire l'entrée en Résistance (voyageurs de commerce, postiers, commerçants, etc.), François Marcot nous invite à analyser notre corpus sous un nouvel angle[105].

	Métier de contact	Employé fixe	Travaux publics et industrie	Autres	Non renseigné
Nombre	33	16	17	4	26

Tableau 19 : Répartition des personnes jugées pour contrebande selon la nature de leur emploi (96 individus)

Nous pouvons reprendre cette catégorie pour toutes les professions qui amènent les individus à se déplacer *et* à rencontrer des individus du fait de leur fonction salariale. D'autres catégories

[101] Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998, p. 143.
[102] Cumul des « Chefs d'entreprise en entrepreneurs » avec les « artisans et commerçants ».
[103] R. Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 143.
[104] Entre 8,3 et 8,6 % des engagés dans les Brigades internationales sont chauffeurs de profession. *Ibid.*, p. 146.
[105] F. Marcot, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », art. cit., p. 25.

peuvent également être utilisées : les employés « fixes » (hors ouvriers) ; les « travaux publics et industries » (ouvriers, mais aussi les petits entrepreneurs) et les autres professions. De cette manière, il apparaît qu'au moins un tiers des personnes jugées pour contrebande ont un emploi « de contact ». Ces professions servent parfois façade à des proxénètes ou des contrebandiers qui, pour masquer leurs activités et justifier leurs déplacements, se disent « représentants de commerce ».

Conclusion : la contrebande et sa répression, des tendances à confirmer

La faiblesse du phénomène étudié et les lacunes archivistiques doivent nous inviter à la prudence. En dépit de ces limites, plusieurs tendances sont perceptibles. Parmi elles, on remarque la forte répression des faits de contrebande par la police et les gendarmes, au début du conflit, puis par la justice, à partir du printemps 1937. Si le phénomène peut sembler assez faible au regard de la centaine de personnes arrêtées et jugées, notons que seules quelques dizaines de personnes parties comme volontaires en Espagne républicaine sont condamnées à des peines de prison ; le phénomène, pourtant, concerne environ 30 000 individus[106]. Des peines de prison parfois très lourdes sont prononcées à l'égard des individus ayant été arrêtés pour avoir envoyé des armes en Espagne, ou tenté de le faire. Alors que les sentences prononcées à l'égard de ceux qui partent comme volontaires en Espagne sont peu nombreuses et assez courtes (jamais plus de deux mois fermes), celles de la contrebande sont plus sévères : les individus condamnés à de la prison ferme font presque 6 mois de prison en moyenne (5,86 mois, pour un groupe 50 individus)[107]. Parmi les autres tendances observées, on remarque l'existence d'une population frontalière, parfois étrangère, qui effectue des emplois dits « de contact ». D'âge mature (34 ans et 6 mois), l'individu s'adonnant à la contrebande a souvent un passif judiciaire qui, dans une certaine mesure, témoigne d'un *habitus* vis-à-vis des pratiques illégales.

Pour que ces impressions se confirment, plusieurs voies sont à explorer. Un dépouillement systématique des archives locales permettrait peut-être de découvrir de nouvelles affaires, mais on peut douter qu'il en existe beaucoup plus. Sur ce point, la consultation des Archives départementales des Pyrénées-Orientales, de la Gironde, de l'Aude et de Haute-Garonne n'a pas apporté d'informations que nous ne connaissions pas déjà. Une piste

[106] É. Sill, « Pénaliser l'idéal ? », art. cit., p. 59-61.
[107] Édouard Sill n'a pas retrouvé la trace d'individus condamnés à plus de deux mois de prison. Il ne donne pas le chiffre de condamnés, mais celui-ci semble se limiter à une poignée d'individus : Édouard Sill, « Pénaliser l'idéal ? L'État français confronté au volontariat combattant de ses ressortissants durant la guerre civile espagnole », *Cultures & conflits*, août 2019, nº 113, p. 59-60.

consisterait cependant à affiner le degré de précision concernant certaines données (d'état civil, notamment) afin de pouvoir prendre en compte plusieurs variables propres aux trafiquants. Il est également envisageable d'intégrer des corpus concernant la répression en Suisse et en Belgique qui, malgré des contextes politiques et un système judiciaire différents, sont des espaces où circulent certains des individus pratiquant le trafic en France. Compte tenu des informations déjà collectées en France sur le sujet, il n'est pas exagéré de considérer que cet apport pourrait multiplier par deux le nombre d'entrées dans notre base de données. Cela aurait aussi le mérite mieux prendre en compte les caractéristiques transnationales de ce trafic et des individus qui s'y prêtent.

7. Annexes méthodologiques – les transits de navires

Le recoupement de la documentation de surveillance française et espagnole a permis d'établir une liste des cargaisons passées sous le régime du transit international, en France, à destination du camp républicain espagnol. Le tableau reproduit aux pages suivantes se base sur les recherches de Gerald Howon, de Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, ainsi que de Miguel Campos[108]. Ces données ont ensuite servi à des calculs dont les résultats sont reproduits ci-dessous :

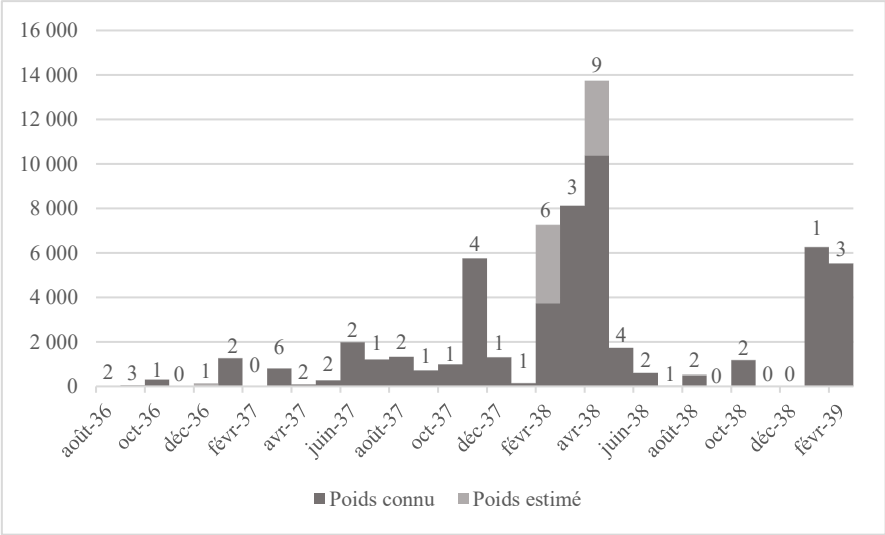

Graphique 6 : Variation chronologique des flux en transit international par la France (en tonnes pour les séries et en nombre de cargaisons pour les étiquettes)

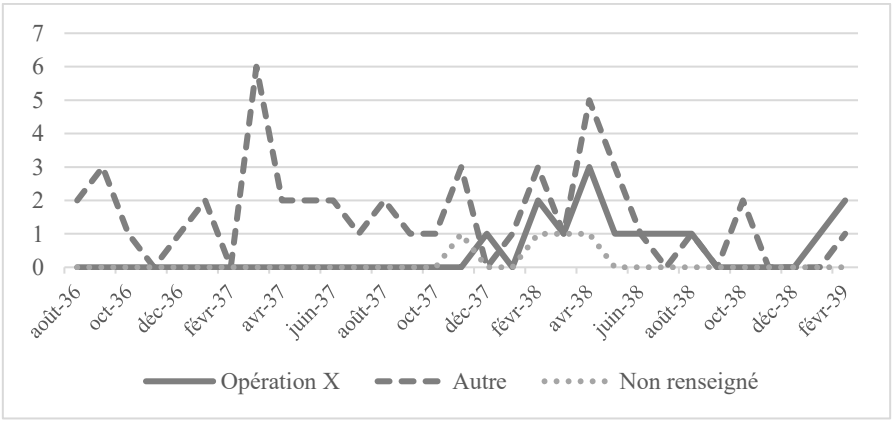

Graphique 7 : Provenance des cargaisons de matériel de guerre en transit international par la France (en nombre de cargaisons - total de 65 navires)

[108] G. Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.* ; Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, 442 p ; M. Íñiguez Campos, *Armas vengan de donde vengan*, *op. cit.*

Tableau 20 : Cargaisons de matériel de guerre destinées au camp républicain passées par la France en transit international

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
1	Voie ferrée Frontière franco-suisse	21 août 1936	-	Suisse	102 caisses de munitions	Impossible à estimer - peu signifiant	Marseille, le 21 août 1936	*Jalisco* (Mexique)	Le *Jalisco* est acheté par le gouvernement mexicain Sortie à destination officielle de Veracruz (Mexique), le navire touche Valence	Non renseigné
2	Voie ferrée Frontière franco-suisse	31 août 1936	-	Suisse	122 caisses de munitions de sûreté 29 caisses d'armes 15 caisses d'armes 40 caisses de munitions de sûreté L'ensemble correspondrait à un lot de 8 000 fusils et 8 000 000 de cartouches	Impossible à estimer	Marseille, le 3 sept. 1936	*Durango* (Mexique)	Sortie à destination officielle de Veracruz (Mexique), le navire touche Barcelone	Aget
3	Voie ferrée Frontière franco-suisse	1er sept. 1936	-	Suisse	20 canons antiaériens Oerlikon (calibre 20 mm) et 75 000 obus correspondants	10,400	Marseille, le 10 sept. 1936	*Jalisco* (Mexique)	Le navire touche Alicante ou Barcelone	Non renseigné
4	Voie maritime Port du Verdon (Bordeaux)	2 sept. 1936	*Tourcoing* (Norvège)	Allemagne	47 caisses de mitrailleuses	12,000	Le Boucau, le 6 sept. 1936	*Denayo* (Espagne)	Le fournisseur est M. Van Hustz et Cie Les armes sont officielles destinées à Hodeidah (Turquie d'Asie), via Port-Soudan Une tentative d'envoi par voie ferrée sur Irun est effectuée, mais la ville tombe aux mains des franquistes. La cargaison est donc expédiée depuis Bayonne	Humbert Balguerie ; Pierre Mansan

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
5	Voie ferrée Gare de Bellegarde (Frontière franco-suisse)	Sept. 1936	-	Suisse	58 000 cartouches de guerre 16 caisses d'armes (équipements et canons) 1 caisse de moteur d'avion	20,999	Marseille, le 14 oct. 1936	*Jalisco* (Mexique)	Sortie à destination officielle de Veracruz (Mexique), le navire touche Alicante	Non renseigné
6	Inconnue	-	-	France	32 000 fusées "V18" 15 000 fusées "V8 " 37 000 cartouches 214 000 relais pour fusées 28 000 projectiles 25 374 kg de poudre	296,118	Marseille, le 25 oct. 1936	*Linghaug* (Norvège)	Le matériel provient des établissements Brandt La présidence du Conseil intervient pour aider l'opération de transit. Sortie à destination officielle de Veracruz (Mexique), le navire touche Alicante	Aget
7	Inconnue	-	-	France	50 mortiers Brandt 81 mm 32 000 projectiles correspondants 100 mortiers de 60 mm et 15 000 projectiles correspondants 80 000 projectiles Oerlikon (calibre 20 mm)	133,650 (estimation)	Sète, le 17 déc. 1936	*Carmen* (France)	D'après Gerald Howson (*Arms for Spain*, p. 103), les marchandises de ce navire sont embarquées sur le *Jalisco* en août 1936, mais les sources républicaines espagnoles font mention du *Carmen* Le matériel aurait été amené sur Sète, il est ensuite envoyé en Espagne	Non renseigné
8	Voie ferrée Gare de Bellegarde (Frontière franco-suisse)	7 janv. 1937	-	Autriche	29 000 000 de cartouches de calibre 7 mm chargées sur 71 wagons	860,606	Marseille, le 14 fév. 1937	*Dobesa* (Hollande)	Le matériel provient de la société Hirtenberger 36 wagons sont dans d'abord retenus par les autorités françaises. L'équipage du *Dobesa* refuse de quitter Marseille sans toucher de prime Les marchandises sont achetées par la SA L. Dieu (Paris), elles sont officiellement destinées à Veracruz (Mexique). Le navire touche Valence	Aget ; Ginesta

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
9	Voie ferrée Gare de Bellegarde (Frontière franco-suisse)	15 janv. 1937	-	Autriche	8 375 caisses de cartouches de calibre 7 mm chargées sur 33 wagons	400,000	Marseille, le 12 mars 1937	*Bolivar* (Panama)	Le matériel provient de la société Hirtenberger Les marchandises sont officiellement destinées à Veracruz (Mexique)	Aget ; Ginesta
10	Inconnu	Mars 1937	-	Suisse et Tchécoslovaquie	40 tonnes de munitions venant de Suisse 7 caisses de mitrailleuses tchécoslovaques	40,000	Marseille, le 6 mars 1937	*Pepito* (Espagne)	Le navire est officiellement chargé de produits alimentaires (sardines, café, etc.) ; il s'agit d'un voilier	Non renseigné
11	Inconnu	Mars 1937	-	Suisse	252 caisses de cartouches 12 caisses d'armes (canons anti-aérien et canons d'infanterie Oerlikon)	Impossible à estimer	Marseille, le 6 mars 1937	*Gala Pi* (Espagne)	Le navire est officiellement destiné à Bassorah (Irak)	Aget
12	Voie ferrée Inconnu	Mars 1937	-	Non renseigné	700 caisses de munitions	35,000	Marseille, le 7 mars 1937	*Ampurdan* (Espagne)	Le navire est officiellement chargé de vivres et de produits pharmaceutiques Il touche Tarragone	Non renseigné
13	Voie ferrée Frontière franco-suisse	Mars 1937	-	Suisse	3 wagons de munitions	Impossible à estimer	Marseille, le 13 mars 1937	*Frutero* (Espagne)	Le navire touche Tarragone	Non renseigné

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
15	Voie ferrée Gare de Bellegarde (Frontière franco-suisse)	7 mars 1937	-	Autriche	10 750 caisses de cartouches de guerre chargées sur 42 wagons	553,882	Marseille, le 13 avril 1937	*Leonia* (Grèce)	Le matériel provient de la société Hirtenberger Sortie à destination officielle de Veracruz (Mexique), le navire touche Valence	Aget
16	Voie ferrée Frontière franco-suisse	Avril 1937	-	Suisse	10 canons anti-aérien Oerlikon de calibre 20 mm 336 caisses de cartouches	32,500	Marseille, le 23 avril 1937	*Ines* (Espagne)	Sortie à destination officielle de Bassorah (Irak)	Aget
17	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	12 avril 1937 (environ)	*Charente* (Norvège)	Norvège (port d'Oslo)	12,2 tonnes de trinitrotoluène (explosif) 37,2 tonnes de balistite (explosif)	49,400	Marseille, le 22 avril 1937	*Gala Murta* (Espagne)	Le navire est officiellement destiné à Montevideo (Uruguay)	Aget
18	Voie maritime Port du Havre	Mai 1937	-	Belgique	400 caisses de détonateurs pour mines avec amorces électriques	9,200	Marseille, le 25 mai 1937	*Vincente Fossati* (Espagne)	D'après les autorités françaises, la marchandise n'est pas prohibée à l'exportation en Espagne Le navire est officiellement destiné au Yemen	Aget ; Ginesta
19	Voie maritime Port du Havre	4 mai 1937	*Saga* (Panama)	Suède	265 tonnes de trinitrotoluène	265,000	Marseille, le 29 mai (1), le 5 juin (2) et le 8 juin 1937 (3)	1 *Ciudad de Barcelona* (Espagne) ; 2 *Frutero* (Espagne) ; 3 *Vincente* (Espagne)	Le capitaine du *Saga* demande de saisir la marchandise lors de son arrivée en France Les autorités françaises font savoir que la marchandise ne fait pas partie du matériel prohibé La marchandise est officiellement destinée à Veracruz (Mexique)	Aget

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
20	Voie ferrée Gare de Saint-Louis (Frontière franco-suisse)	Juin 1937	-	Suisse	5 canons 168 caisses de cartouches ou obus	14,400 (ou probablement plus)	Rouen, le 15 juin 1937	*Scotia* (Panama)	Le matériel est officiellement destiné à Bassorah (Irak) Un rapport franquiste évoque un matériel plus conséquent	Maurice Bouterin ; Aget
21	Voie maritime Port de Honfleur	26 juin 1937	*Tiiu* (Lettonie)	Lituanie (port de Klapeida) ou Pologne (por de Gdynia)	12 obusiers de 127 mm 5 canons de 77 mm 1 obusier de 105 mm 7 lance-mines de 77 mm 15 lance-mines de 17 mm 1 lance-mine de 25 mm 16 100 caisses d'obus 55 209 mines et obus de différents calibres	1975,466	Marseille, le 19 juillet (1) et le 23 juillet 1937 (2)	1 : *Naukratoussa* (Grèce) 2 : *Nephelegeretes* (Grèce)	Stefan Czarnecki est l'expéditeur du matériel Plusieurs estimations divergent concernant le matériel ; il est probable que celui-ci soit un peu plus important que ce qui est mentionné	Aget ; Freich Prim
22	Voie maritime Port de Honfleur	21 juil. 1937	*Salaca* (Lettonie)	Lettonie (port de Riga)	44 canons de différents calibres (107 mm, 150 mm et 152 mm) 37 800 obus 146 lance-crapouillots (canons) 6 500 crapouillots (obus) 12 126 tonnes de poudre	1801,087	Marseille, le 21 août 1937	*Neoptolemos* (Grèce)	Le navire essaye de toucher Santander, mais il n'y parvient pas ; le navire revient sur Honfleur Les marchandises sont officiellement destinées au Pirée (Grèce) Les autorités françaises soupçonnent un détournement de marchandises pour les groupes politiques d'extrême gauche	Tissier et Haugonnet ; Freich Prim

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
23	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	17 août 1937	*Al Racou* (France) **Cie France Navigation**	Pologne (port de Gdynia)	26 820 fusils 48 mitrailleuses lourdes 225 mitrailleuses légères Obus de différents calibres	172,756	Sète, le 1er sept. 1937	*Varko* (Grèce)	Stefan Czarnecki est l'expéditeur de la marchandise Le matériel est officiellement destiné au Pirée (Grèce) Le *Varko* change nom et de pavillon pour livrer le matériel : il s'appelle le *Beacon Ray* (Angleterre) Il existe différentes estimations ; il est probable que les marchandises soient un peu plus importantes que ce qui est mentionné	Freich Prim ; Lamarthorie ; Dormerc
24	Voie maritime Port de Honfleur	Août 1937	*Ploubalzanec* (France) **Cie France Navigation**	Pologne (port de Gdynia)	7 canons Krupp (probablement de 75 mm) 40 000 obus de 75 mm 16 millions de cartouches 100 tonnes de trotyl (explosifs)	1150,000	Marseille, date inconnue	Non renseigné	L'expéditeur est Stefan Czarnecki Les marchandises sont officiellement destinées à la Grèce	Freich Prim ; Jean Bernier ; Tissier
25	Voie maritime Port de Honfleur	14 sept. 1937	*Al Racou* (France) **Cie France Navigation**	Pologne (port de Gdynia)	7 canons Krupp (calibre inconnu) 75 500 obus de 37 mm, 75 mm, 77 mm et 155 mm 100 tonnes de trotyl (explosifs)	723,002	La Nouvelle, le 13 octobre 1937	*Nepheligeretes* (Grèce)	La marchandise est officiellement destinée à la Grèce	Freich Prim ; Jean Bernier ; Domerc

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
26	Voie maritime Port de Bordeaux	Début oct. 1937	*Ploubalzanec* (France) **Cie France Navigation**	Estonie (port de Tallinn)	150 tonnes de grenades à main 10 000 fusils 200 mitrailleuses Maxim 40 ou 50 wagons de munitions 2 canons de 45 (*sic*) 650 pistolets Browning 9 mm	1000,000 (estim.)	Non renseigné	Non renseigné		Non renseigné
27	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	10 nov. 1937	*Mostaganem* (France) **Cie France Navigation**	Pologne (Gdynia)	10 000 caisses d'un matériel inconnu	1400,000	La Tour de Carol (train), date inconnue	-	Les armes sont déclarées sous la dénomination « machines et pièces détachées »	Non renseigné
28	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	12 nov. 1937	*Moscayane* (France) **Cie France Navigation**	Non renseigné	Canons courts, mitrailleuses, explosifs et munitions	3500,000	Cerbère, date inconnue	-		Non renseigné
29	Voie maritime Port de Honfleur	21 nov. 1937	*Scotia* (Panama)	Pologne (port de Gdynia)	54 wagons de poudre 15 millions de cartouches Bombes à main Mitrailleuses	800,000	Marseille, date inconnue	-	L'arrivée du navire constitue un véritable précédent, puisqu'il donne lieu à plusieurs échanges sur la manière de camoufler les marchandises et sur l'itinéraire que doit emprunter la cargaison Les équipements sortent sur des voiliers	Non renseigné

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
30	Voie maritime Port de Pauillac (Bordeaux)	26 nov. 1937	*Margaret Rose* (Angleterre)	France	30 tonnes d'explosifs 25 tonnes de cartouches	55,000	La Tour de Carol (train), date inconnue et Marseille, date inconnue	*Maria del Pilar* (Espagne)	Le navire *Margaret Rose* était sorti du Havre en toute clandestinité, le 12 octobre, pour gagner Gijón. Il n'arrive pas à toucher la ville et se rend sur Bordeaux, où les marchandises effectuent un transit international. Elles sont alors bloquées en raison d'un embargo posé par la société qui possédait le navire, avant la guerre civile Une partie des armes sont fournies par M. Levy, des usines Lebel	Ginesta
31	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	26 déc. 1937	*Guilvinec* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port de Mourmansk)	20 canons antitank 45 mm 25 mitrailleuses lourdes 500 mitrailleuses légères Pièces de rechange pour canons anti-aérien de 76,2 mm Munitions et équipements	1307,000	La Tour de Carol (train), le 18 février 1938	-	Le navire est bloqué en France, Gaston Cusin intervient pour permettre la livraison	Non renseigné
32	Voie maritime Port de Honfleur	7 janv. 1938	*Bougaroni* (France) **Cie France Navigation**	Pologne (port de Gdynia)	400 tonnes d'obus non chargés	150,000	Marseille, le 2 février 1938	*Gala Antio* (Espagne)		Non renseigné
33	Voie maritime Port du Havre	7 fév. 1938	*Diana (*ex. *Scotia)* (Panama)	Pologne (port de Gdynia)	Matériel d'artillerie	1000,000	Marseille, date inconnue	-		Aget

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
35	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	12 fév. 1938	*Perros Guirrec* (France) **Cie France Navigation**	Pologne (port de Gdynia)	7 avions Matériel non spécifié	300,000	Non renseigné	-		Non renseigné
36	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	15 fév. 1938	*Gravelines* (France) **Cie France Navigation**	Non renseigné	Matériel non spécifié (canons, obus, etc.)	2421,000	Non renseigné	-	Déclaré comme des « machines agricoles »	Non renseigné
37	Voie maritime Port du Havre	Fév. 1938	*Warszawa* (Pologne)	Pologne	Fusils et cartouches	20,000	Non renseigné	-		Non renseigné
38	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	26 fév. 1938	*Ain el Turk* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port de Mourmansk)	50 moteurs de rechange pour avions 20 canons antiaériens de calibre 76,2 mm 15 mortiers Vickers de calibre 115 mm 20 canons japonais de 107 mm 152 000 obus 40 100 fusils Mosin-Nagant M 91 7 940 000 cartouches pour fusils M 91	420,000 (estimation)	Non renseigné	-		Non renseigné
39	Voie maritime Port de Honfleur	6 mars 1938	*Virginia* (Panama)	Pologne (port de Gdynia), Tchécoslovaquie et Estonie (port de Tallinn)	Matériel de guerre non spécifié (dont munitions)	1800,000	Marseille, date inconnue	-	Déclaré comme des « machines et conserves »	Non renseigné

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
40	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	13 mars 1938	*Gravelines* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port inconnu) puis Suède (port de Bergen)	20 canons de 76 mm français 35 116 obus de 76 mm 1 000 mitraillettes tchèques 50 000 fusils tchèques 10 000 200 cartouches 25 tanks T-26 5 bombardiers type SB Equipements divers	2423,000	La Tour de Carol (train), date inconnue	-		Freich Prim ; Ferrière
41	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	20 mars 1938	*Bonifacio* (France) **Cie France Navigation**	Non renseigné	Matériel de guerre (dont 21 caisses d'avions)	3894,000	Par route, date inconnue	-		Non renseigné
42	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	2 avril 1938	*Bougaroni* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS et Tchécoslovaquie	31 avions de chasse Polikarpov I-16 1 450 000 munitions pour les avions I-16 250 canons anti-tank 37 mm de type Goshkisa 5 128 00 munitions pour Goshkisa Obus de 155 mm Munitions pour fusils	2000,000	Cerbère ou Sète, date inconnue	-	Le *Bougaroni* touche Bergen, où il récupère des vivres Les munitions pour fusils viennent de Tchécoslovaquie	Non renseigné
43	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	6 avril 1938	*Winnipeg* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port de Mourmansk)	16 bombardiers Tupolev SB 7 724 bombes d'avions 45 049 obus 30 mortiers Vickers de 115 mm 10 canons Putilow 76,2 mm 35 621 672 munitions de fusils 16 924 400 munitions de fusils	4900,000	Non renseigné	-	Les 16 621 672 munitions viennent de Tchécoslovaquie	Non renseigné

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
44	Voie maritime Port de Honfleur	10 avril 1938	*Virginia* (Panama)	Pologne (port de Gdynia)	22 canons (dont certains de calibre 155 mm) 100 tonnes de cartouches sans charge 380 tonnes de munitions	500,000	Cerbère, date inconnue	-	La chute d'une caisse à Honfleur laisse entrevoir un canon de 155 mm, ce qui donne lieu à une campagne de presse Les cartouches et munitions viennent de Tchécoslovaquie	Jean Bernier
45	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	16 avril 1938	*Mostaganem* (France) **Cie France Navigation**	Non renseigné	35 canons usagés et autres marchandises	802,000	Non renseigné	-		Non renseigné
46	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	17 avril 1938	*Bonifacio* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port de Mourmansk)	10 torpilles type 93 1 000 mitrailleuses 10 000 000 munitions pour mitrailleuses 4 990 976 cartouches pour fusils	3 097,000 (estimation)	Non renseigné	-		Non renseigné
47	Voie maritime Port du Havre	23 avril 1938	*Diana* (ex. *Scotia*) (Panama)	Pologne	Munitions de fusils (732 tonnes) Obus de 155 mm (95 tonnes) Fusils (14 tonnes)	900,000	Non renseigné	-	Le navire part de Gdynia puis serait ensuite allé en Russie Les armes viennent de différentes provenances :la Tchécoslovaquie, l'Autriche et peut-être la Russie	Non renseigné
48	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	23 avril 1938	*Gravelines* (France) **Cie France Navigation**	Pologne et Tchécoslovaquie	15 avions de chasse Skoda Obus et bombes pour avions	1294,000	Par route, date inconnue	-	800 tonnes de bacon et de conserves sont aussi chargées	Non renseigné
49	Voie maritime Port du Havre	24 avril 1938	*Hada Country* (Norvège)	Canada (port de Saint-John)	22 avions avec moteurs Wright Cyclone	33,000 (estimation)	Marseille, puis Narbonne, date inconnue	-	Les avions sont fournis par la Car and Foundry Cie	Non renseigné

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
50	Voie maritime Port de La Rochelle ou de Bassens	Après le 24 avril 1938	*Virginia* (Panama)	Pologne (port de Gdynia)	22 canons 135 tonnes de munitions	200,000 (estimation)	Non renseigné	-		Non renseigné
51	Voie maritime Port du Havre	Fin mai 1938	*Brant Country* (Norvège)	Pologne (port de Montreal)	Avions	Impossible à estimer, quantités insignifiantes	Marseille, puis La Tour de Carol (train ; probable), date inconnue	-	Les avions sont fournis par la Car and Foundry Cie	Non renseigné
52	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	20 mai 1938	*Saint-Malo* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS puis Norvège (port de Bergen)	13 avions de bombardements Caisses de moteurs d'avions Plus de 2 000 caisses de cartouches pour fusils mitrailleurs	1500,000	Non renseigné	-	En plus du matériel de guerre, des vivres sont aussi chargés	Non renseigné
53	Voie maritime Port du Havre (probable)	Mai 1938 (fin du mois)	*Diana* (ex. *Scotia*) (Panama)	Pologne (port de Gdynia)	12 canons 40 tonnes de fusils et mitrailleuses 400 à 440 tonnes de munitions	650	Marseille (probable), date inconnue	-	Plusieurs estimations sont fournies, il est possible que quelques canons supplémentaires soient chargés, de même que des munitions d'artillerie	Non renseigné
54	Voie maritime Port de Marseille	25 mai 1938	*Théophile Gauthier* (France)	Grèce	12 canons	210,000	La Tour de Carol (train), date inconnue	-	Le poids des canons suppose un très grand calibre ; peu d'informations supplémentaires ont été recueillies	Non renseigné
55	Voie maritime Port du Havre	17 juin 1938	*Patria* (ex.*Virginia*) (Panama)	Suisse puis Pologne (port de Gdynia)	14 800 fusils 400 mitrailleuses 1 150 caisses de poudre 400 000 caisses de cartouches 6 caisses d'avions 1 avion	190,426	Marseille, le 3 juillet 1938	Jane (Panama)	Les marchandises sont officiellement destinées à Bassorah (Irak)	Non renseigné

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
56	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	27 juin 1938 (ou 20 juil. 1938)	*Ain el Turk* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port de Mourmansk)	25 avions de chasse I-16 Polikarpov Munitions	420,000	La Nouvelle, vers le 26 juillet 1938	-	Le navire touche Le Havre, puis Bordeaux ; il touche le port de La Selva en Espagne	Non renseigné
57	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	24 juil. 1938	*Winnipeg* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port de Mourmansk) puis Norvège (port de Bergen)	9 ou 22 avions de chasse I-16 Polikarpov	13,500 (estimation)	Marseille (probable), date inconnue	*Stanley* ou le *Prado* (France ?)		Non renseigné
58	Voie maritime Port du Havre	3 août 1938	*Diana* (ex. *Scotia*) (Panama)	Lettonie (port de Riga) et Pologne (port de Gdynia)	500 mitrailleuses lourdes et leurs trépieds 500 mitrailleuses légères et accessoires 17 400 fusils 20 000 obus 4 canons Cartouches de fusils 276 tonnes de poudre de guerre 20,65 tonnes de cartouches de fusils	479,080	Marseille, le 13 août 1938	*Ilona* (Panama)	La sortie du matériel donne lieu à de nombreux échanges entre les franquistes et le gouvernement polonais Les estimations divergent concernant les quantités de matériel, celui-ci provient de de Lettonie et de Tchécoslovaquie	Non renseigné
59	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	13 août 1938	*Bougaroni* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS (port de Mourmansk)	Environ 40 avions de chasse I-16 Polikarpov	59,600 (estimation)	Non renseigné	-	Le navire est cité par Gerald Howson (*Arms for Spain*) et Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog (*Les brigades de la mer*), aucune source n'a permis de constater le passage du navire	Non renseigné
60	Voie maritime Port de Bordeaux	Début oct. 1938	*Diana* (ex. *Scotia*) (Panama)	Pologne	500 tonnes de munitions 200 tonnes de poudre de guerre	700,000	Cerbère (probable)	-	Le navire semble avoir été mis sous séquestre à Bordeaux, courant octobre	Non renseigné

Numéro	Lieu d'entrée	Date d'entrée	*Navire d'entrée* (pavillon)	Lieu de départ	Matériel	Quantités totales (en tonnes)	Lieu et date de sortie	Nom de navire de sortie	Informations complémentaires	Transitaire (entrée et sortie)
61	Voie maritime Port du Havre (probable)	Début oct. 1938	*Patria* (ex.*Virginia*) (Panama)	Pologne (port de Gdynia)	Poudre de guerre	480,000	Non renseigné	-	D'après certaines sources, le navire charge aussi 4 avions à Tallinn	Non renseigné
62	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	17 janv. 1939	*Winnipeg* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS	Avions, moteurs d'avions, pièces d'artillerie	6265,000	La Nouvelle et Le Perthus, possible refoulement	-	Environ 130 à 140 ouvriers sont mobilisés pour aider le débardage des marchandises, à Bassens Des difficultés existent pour faire sortir le matériel. Une mince partie passe en Espagne, mais les armes sont rapidement capturées par les franquistes ou retournées en France	Non renseigné
63	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	3 fév. 1939	*Guilvinec* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS	2 700 tonnes de munitions	2700,000	Non renseigné	-	Il est probable que le matériel n'ait pas été livré en Espagne	Non renseigné
64	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	3 fév. 1939	*Bonifacio* (France) **Cie France Navigation**	Opération X URSS	Matériel de guerre non spécifié (dont munitions)	2300,000	Non renseigné	-	Il est probable que le matériel n'ait pas été livré en Espagne	Non renseigné
65	Voie maritime Port de Bassens (Bordeaux)	Début fév. 1939	*Kai* (Estonie)	Pologne (port de Gdynia)	40 000 fusils 500 mitrailleuses légères 500 mitrailleuses lourdes 12 canons anti-aérien 60 000 obus pour canons anti-aérien	527,000	Non renseigné	-	Il est probable que le matériel n'ait pas été livré en Espagne	Non renseigné

Index des noms et lieux

Index des noms, sociétés, navires et organismes

Aboal, Juan 250, 251, 253, 255, 290, 291, 364
Abter, Adolf 335, 387, 410, 423, 430, 433, 620
Adler (anarchiste espagnol) 150, 387
Adler (anarchiste espagnol) 150, 387
Adler (trafiquant) 387
Aero-Marine (entreprise) 395, 423
Aero-Marine (entreprise) 395, 423
Aget, Léon et Édouard 597, 598
Aget, Léon et Édouard 597, 598
Aguirre, José Antonio 277, 278
Aguirre, José Antonio 277, 278
Aguirrezabala, Marcelino 322
Albert, Réka 336, 337
Albornoz, Álvaro de 163, 165, 249, 252, 254, 444, 526
Albornoz, Álvaro de 163, 165, 249, 252, 254, 444, 526
Alcover, José Felipe de 386
Alexandre Ier de Yougoslavie 451
Alianzas obreras 259
Alleguede, Léon 175
American Traveller 529
Andra 529
Angenot, Marc 102
Araquistáin, Luis 32, 40, 88, 90, 94, 152, 153, 164, 234, 243, 244, 248, 253, 254, 257, 258, 259, 260, 263, 265, 266, 268, 271, 276, 279, 280, 287, 298, 304, 317, 321, 328, 329, 333, 335, 344, 349, 351, 510, 527, 586, 590, 599, 607, 622
Archer, Joseph 428, 429
Arendt, Hannah 401, 409, 414, 451
Aron, Jean 334, 430, 432

Artois 585
Ascaso, Francisco 179, 180, 186
Asensi, Francisco 183
Association des Anciens Combattants en Espagne républicaine (ACER) 106
Ateliers d'Estampage de Bourges 170
Association Internaitonal du Travail (AIT) 141, 142, 143, 154, 157, 159, 607
Augagneur, Jean-Victor 400
Aunós Pérez, Eduardo 568
Auriol, Vincent 38, 65, 80, 82, 173, 284, 293, 322, 349, 362, 363, 489, 524, 526, 531, 532, 541, 562, 566, 569
Azaña, Manuel 49, 258, 317, 336, 543
Azcárate, Pablo de 185, 245, 249, 252, 253, 258, 298, 323, 324, 544, 564
Babaz, Michel 190, 495
Baggio (chef d'escadron de gendarmerie) 461, 475
Baldwin, Stanley 38
Balent, André 20, 107, 108, 110, 112, 127, 132, 175, 178, 334, 390, 430, 493, 498, 595, 597, 599, 621
Bandera (société) 386, 424, 558, 563
Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (BCEN) 293, 304, 319, 321, 590
Banque de l'Union Parisienne 320
Barabási, Albert-László 336, 337
Barabási, Albert-László 336, 337
Barbou, Jacques 170, 171, 400, 489
Barcia Trelles, Augusto 274, 276
Barclays (banque) 320
Bardoux, Jacques 52, 55, 58, 61
Barletta 520
Barruso Barés, Pedro 230, 234, 495, 512, 580, 581
Barte, André 177
Basterrechea, Francisco 277, 278, 301, 309, 321
Bayart, Jean-François 126, 134, 341, 405, 611
Beck (dit "de Beaufort"), Charles 193, 194, 501
Beck, Józef 337, 367, 368, 371
Becker, Gary 202, 431

Becker, Jean-Jacques 52
Bedia (général) 262
Bellanca Aircraft Company 315, 316
Belle, Hippolyte 221
Bellver (anarchiste) 156, 326
Benazet, Paul 417, 418
Bennassar, Bartolomé 14, 243, 293, 350, 444, 586, 590
Beorlegui, Alfonso 521
Bérard, Léon 571
Berdah, Jean-François 13, 38, 106, 107, 439, 444, 509, 536, 542, 565, 574
Berlière, Jean-Marc 30, 33, 34, 35, 110, 127, 449
Berneri, Camillo 158
Berstein, Serge 10, 37, 52, 53, 201, 413, 448, 449
Berthelot, Philippe 417
Berthon, Louis 338
Bertrán y Musitu, José 585
Berzin, Jan 266, 269
Bianchi (anarchiste) 156
Bibbi, Gino 156, 157, 158
Billmeir, Jack 587, 588, 598, 599
Bizot, Raymond 92, 560, 619
Blum, Léon 7, 10, 18, 31, 37, 38, 40, 41, 50, 53, 54, 65, 66, 69, 72, 73, 74, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 90, 92, 96, 97, 98, 101, 104, 111, 112, 117, 120, 142, 170, 171, 172, 191, 193, 239, 347, 349, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 363, 364, 384, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 459, 465, 473, 474, 507, 508, 514, 521, 522, 524, 526, 529, 532, 534, 541, 558, 561, 562, 563, 564, 569, 570, 571, 575
Blum, René 193
Blum, Robert 80, 92
Blumel, André 80, 81, 191, 356, 363, 526, 575
Bodosakis, Podromos 342, 369, 588
Bodosakis, Podromos 327, 342, 369, 371, 588
Boer (anarchiste) 312, 570
Bogovout, Vladimir 430, 433
Boix, Vincente 502
Bolaños, Antonio 254, 255, 355
Bondarenko, Mikhael 306
Bonet, Jean 532
Bonnet, Georges 40, 74, 364, 546, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 572, 573, 577
Bonzon, Jacques 383
Borrás Llop, José María 320, 442
Bösiger, André 228, 229
Bösiger, André 228, 229
Bostal, Martin 116
Bounine, Ivan 420
Bourbon-Parme, Xavier de 232
Bourrat, Charles 89
Bourrat, Jean-Guy 89, 576
Boyer, Dominique 60, 119
Brandt (société) 357, 361, 365, 527
Breen, Catherine 53, 55, 442
Briand, Aristide 441
Brigades internationales 47, 61, 77, 78, 93, 94, 95, 117, 144, 183, 200, 202, 205, 282, 329, 387, 482, 485, 596, 613, 618
Broué, Pierre 95
Browder, Earl Russel 318
Brunet, Roger 546, 547
Buchanan, Tom 40, 142, 349
Burbidge, E. L. 599
Buré, Émile 61
Cabanellas, Miguel 9
Cabezas Moro, Antonio 274
Cabo Santo Augustin 554
Cabo Santo Tomé 540, 554
Calan, Pierre de 120
Calviño Ozores, José 90, 164, 244, 249, 258, 260, 263, 268, 271, 273, 276, 288, 295, 299, 306, 313, 314, 369, 370, 395, 399, 423, 589, 599, 621, 622
Calvo Sotelo, José 9, 351
Camail, Henri 191, 192
Campinchi, César 355, 362
CAMPSA (société) 32, 277, 303
Canal, Jordi 49, 106, 239
Canarias 326, 520
Cap Ferrat 192
Carbone, Paul 34, 179, 186, 195, 335, 430, 620
Cárdenas, Lázaro 68, 296, 305, 310
Carmen 47, 361, 527
Cartoucheries helléniques, voir: "Poudreries et Cartoucheries helléniques d'Athènes"
Casier, Lucien 204, 477, 486, 619
Cassou, René-Pierre 120, 493
Castricum, Elias Van 592
Catalogne, 63, 89, 96, 107, 127, 132, 148, 150, 151, 152, 153, 155, 160, 161, 167, 170, 187, 191, 195, 196, 210, 230, 253, 254, 390, 431, 443, 475, 492, 493, 512, 523, 524, 534, 560, 574, 595, 598, 601, 602
Catros, Simon 352, 353, 389, 543, 544
Cattell, David 55
Centre de propagande des républicains nationaux 56

Centre de Ravitaillement des Milices Antifascistes 179
Centurie Faure 180
Ceretti, Giulio 82, 83, 86, 87, 88, 96, 97, 98, 132, 140, 244, 260, 264, 268, 269, 280, 281, 313, 334, 335, 338, 349, 351, 390, 395, 403, 413, 416, 423, 426, 433, 508, 534, 538, 587, 588, 589, 590, 598, 602, 614, 618
Cervera, José 502, 617
Chabrolhes, Georges 187, 188, 189, 204, 213, 501
Chamberlain, Neville 567
Chancel, Jean-Louis 383
Chancel, Pierre 60, 119, 120
Chantiers navals de Meulan 170
Chase Bank.....320
Chaussepied, Henri..... 205, 206
Chautemps, Camille 37, 38, 40, 74, 171, 353, 355, 363, 364, 541, 542, 544, 546, 548, 550, 570, 584
Chazanoff (dit "Chazoff"), Jules 150, 152, 180, 186, 195, 618
Chiappe, Jean 327, 448
Christophe, André 485
Chtern, Grigori 547
Ciano, Galeazzo 566
Citrine, Walter 140
Ciudad de Ibiza 530
Clément, Laurent 489
Clinquart, Jean 33, 120, 450, 493, 547, 548, 560, 561, 576
Cœuré, Sophie 50, 52, 55, 56, 67, 82, 110, 141, 142, 439, 561, 594, 602
Columna Confederal 157, 158
Columna de Hierro..... 157, 158
Coll, Fernand 489
Comisaría de Armamento y Municiones (CAM) 262, 263, 271, 274, 276, 277, 287
Comisión de Compras 164, 253, 257, 258, 263, 268, 269, 270, 271, 275, 276, 289, 304, 317, 321, 328, 334, 344, 345, 586
Comisión Técnica Española (CTE) 157, 164, 167, 168, 169, 171, 189, 210, 211, 272, 274, 275, 276, 278, 281, 284, 287, 292, 295, 314, 322, 330, 356, 362, 369, 608, 622
Comité Central des Milices Antifascistes..... ..... 148, 151, 154, 160
Comité d'Action Républicaine Antifasciste..... 158
Comité d'Entr'aide 144, 177, 181
Comité de Défense de la Révolution Espagnole Antifasciste 144
Comité de Londres 12, 32, 39, 40, 354, 470, 476, 517, 518, 519, 520, 536, 540, 551
Comité International de Coordination et d'Information pour l'aide à la République espagnole 140
Comité National de Défense du Peuple espagnol 144, 177
Comité pour l'Espagne Libre (CEL) 143, 150, 152, 153, 160, 179, 181,182, 186, 216, 618
Comité Roussillon-Languedoc 477
Commissariat d'Armement et de Munitions, voir "*Comisaría de Armamento y Municiones* (CAM)"
Commission de Solidarité pour l'Aide au Peuple Espagnol 143
Comte, Paul 489
Confédération Générale du Travail - Unitaire (CGT-U)..... 143, 153, 596
Confédération Générale du Travail - Syndicaliste Révolutionnaire (CGT-SR) 143
Confédération nationale du Travail (CNT) . 63, 141, 142, 143, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 179, 180, 182, 213, 227, 248, 253, 255, 257, 259, 260, 263, 267, 268, 275, 283, 287, 291, 294, 312, 324, 361, 527, 570, 581, 597
Conseil National de Défense (CND) 260
Consejo Superior de Guerra (Conseil Supérieur de la Guerre : CSG) 262
Continental Bar (comité du) 182, 498
Cordier, Daniel 92
Cornu, Gérard 120
Corpus Barga (Andrés Rafael Cayetano Corpus García de la Barga y Gómez de la Serna)..... 251, 359, 360
Costa, Álvaro 526
Costes, Alfred 589
Cot, Pierre 12, 38, 53, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 80, 82, 83, 84, 85, 87, 92, 97, 102, 111, 166, 171, 172, 311, 354, 355, 361, 363, 365, 366, 507, 508, 529, 541, 561, 617
Coudert, Jean 70
Courbet, Louis 485
Crédit Lyonnais 320
Cristofol, Aubin 204
Cristofol, Jean 204
Crosson, Alfred 169, 170, 205
Crozier, Joseph 309, 378, 379, 403, 419, 431

Cru, Jean Norton..... 77
Cruzel, Jean 169, 562, 584, 597, 598
Cuitro (délégué espagnol) 254
Cunin, Gaston (contrôleur général de l'armée). 33, 172, 228, 348, 365, 560, 561, 575
Cusin, Gaston 11, 12, 74, 77, 80, 82, 83, 85, 87, 88, 92, 96, 97, 98, 102, 105, 131, 171, 240, 355, 363, 366, 390, 445, 447, 476, 507, 508, 513, 521, 525, 526, 536, 546, 547, 548, 549, 550, 552, 560, 561, 562, 569, 575, 576, 578, 589, 593, 600, 602, 604, 617
Czarnecki, Stefan 328, 344, 378, 620
Czochralski, Jan 425
Daladier, Édouard..... 33, 38, 69, 70, 71, 74, 169, 228, 312, 348, 354, 355, 356, 359, 362, 363, 365, 366, 430, 439, 450, 509, 541, 546, 560, 561, 562, 563, 565, 566, 567, 570, 571, 574, 575, 597
Darlan, François 92, 352, 355
Dato, Eduardo 179
Decœur, Édouard 177, 183
Delas, Raoul 183
Delbos, Yvon..... 12, 38, 41, 59, 74, 212, 216, 232, 305, 348, 350, 354, 355, 375, 442, 487, 517, 520, 521, 524, 527, 532, 536, 542
Delvigne, Jean 227, 333, 334, 390, 430, 431
Della Sudda, Magali 425
Denéchère, Yves 230, 443, 525
Denisem 528
Desbals, René 489, 490
Descamps, Jules 430
Deutschland 473, 520, 521
Dewerpe, Alain 325, 398, 399
Dewerpe, Alain 25, 325, 398, 399
Diana 368
Didkowski, Raoul 88, 89, 472, 561, 576, 584, 597, 621
Díez Terol, Haroldo 312
Dignac, Piere 70, 71
Dignac, Pierre..... 70
Dignoire, Lucien.....169, 170, 205
Dimitrov, Giorgi..... 263
Diné, Gabriel 174, 200, 211, 486, 619
Direction Générale du Contrôle de Matériel de Guerre (DGCMG)..... .171, 172, 315, 360, 358, 472, 489, 496, 531
Dobesa 532, 591
Domerc, Lucien 596
Doriot, Jacques..... 496, 579, 580
Dormann, Paul..... 334, 335, 339, 340, 346, 380, 391, 395, 397, 400, 411, 419, 420, 422, 426, 432, 433, 434, 615, 620
Dormoy, Abel..... 417
Dormoy, Marx 361, 392, 417, 483, 541, 547, 577, 582
Dornel, Laurent..... 24
Dorval, Jean 92, 560, 619
Droz, Jacques 10, 61, 62, 139, 145
Drumont, Édouard 382, 383
Duclos, Jacques 86, 96, 315, 364, 463, 569, 595
Dullin, Sabine 24, 439, 555
Dupont, Alexandre 24, 456
Durango 526
Duroselle, Jean-Baptiste 445, 458, 517, 600, 603
Durruti, Buenventura 62, 179, 180, 186
Dutilleul, Émile 244, 263, 268, 269, 280, 282, 296, 313, 314, 334, 390, 395, 423, 547, 550, 598, 618
Echevarría, Toribio 165, 185, 251, 252, 285, 286, 324, 328, 521, 522
Eden, Anthony 38, 59, 354, 519, 542
Einstein, Albert 340
Einstein, Albert 340
Eiroa, Matilde 303, 307
Ejército Popular 160, 267, 520
Engelbrecht, Helmuth 377
Ericsson, Eric 589
Erviti (frères) 232
Escudero, Eusebio..... 547
Escudero, Manuel..... 270
Esgleas, Germinal 150, 152, 154
Esquerra 253, 258, 259
Esteve, Martí 164, 192, 193, 241, 249, 260, 263, 313, 314, 357, 370, 547
Établissements Klaguine..... 358, 423
Euzkadi 253, 274, 277
Facchinetti, Cipriano 158
Farré, Sébastien 40, 139, 170, 225, 227, 228, 265, 354, 517, 520, 612
Faure, Paul..... 180, 186, 361, 417
Fédération Anarchiste Française (FAF)..... 143
Fédération Anarchiste Ibérique (FAI) 54, 141, 143, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 179, 180, 182, 189, 192, 213, 227, 248, 250, 256, 262, 269, 299, 317, 328, 381, 386, 418, 597
Fédération syndicale internationale (FSI). 140, 282, 345, 364, 591
Feintuh, Michel, voir "Jérôme, Jean"

Ferrand, Roger 101
Ferré, Henri 173, 206, 209, 494
Fesdji (courtier en tabac) 307
Fitz-James Stuart y Falcó, Jacobo 588
Flandin, Pierre-Étienne 65, 558
Flobert (armurier) 214
Fonck, René..... 418
Foreign Office 38, 312, 427, 519
Fougeres (intermédiaire) 371
Fracomind (société).....424
Frachon, Benoît 364
France Navigation (compagnie) .....
15, 82, 117, 132, 243, 244, 330, 508, 556, 559, 561, 576, 580, 587, 588, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 598, 599, 600, 606, 614, 618
Franco, Francisco .....
9, 16, 17, 53, 54, 55, 58, 59, 60, 77, 82, 94, 103, 107, 114, 115, 116, 120, 127, 157, 197, 226, 227, 228, 240, 241, 243, 267, 274, 290, 292, 293, 296, 298, 308, 315, 327, 343, 352, 354, 368, 385, 390, 393, 439, 447, 476, 493, 509, 512, 519, 520, 538, 542, 549, 565, 569, 571, 572, 573, 580, 582, 583, 584, 585, 586, 599, 617
Freiche Prime (transitaire)..... 595, 596
Fritsch, Joseph 590
Fromaget, Pierre 119, 120
Fuster, Casimiro 502
Galarza, Ángel..... 156, 326
Galy, Henri 174, 200, 211, 487
Gamboa (affréteur).....599
Gamelin, Maurice.....69, 352, 355
García Larrache (délégué républicain) .....
..... 251, 350
García Oliver, Juan 157, 262
Gauche Révolutionnaire (GR)..... 172, 447
Gauché, Maurice-Henri.....351, 490
Gauthier, Paul.....191, 193, 417, 501
Gayda, Virginio..... 472, 581
Gendre, André 131, 178
Généralité de Catalogne (*Generalitat*) .....
155, 170, 187, 191, 192 196, 210, 227, 253, 255
Genski, Jean Erich.....187, 188, 204, 213
Georges II, 367
Gerö, Erno 284
Gilinsky, Oscar .....
340, 346, 391, 395, 396, 397, 399, 422, 432, 615
Gimon, Jean 120
Ginesta (société)..... 442, 532, 597
Giobb, Giopp..... 157
Gippon, Paul 426
Giral, José.....
37, 149, 250, 257, 352, 355, 357, 360, 362, 363, 364, 542, 544, 546, 547, 548, 549, 550, 578
Girault (général)..... 219
Girault, René 13, 18, 104, 519
Godillot, Édouard 312, 314, 315, 621
Gokkes (société) 423, 424
Golbert, Heinrich .....
.....340, 388, 391, 410, 422, 427
Gómez-Jordana, Francisco 572, 580, 599
Göring, Hermann 326, 340, 369, 387, 615
Gorkin, Julián 151, 172
Goudot (général)..... 466, 522, 523
Grandjouan, Henri 173
Granovetter, Mark 196
Granovetter, Mark..... 196, 346
Grestschesny (intermédiaire)..... 388
Grigorovich (général) 547
Grimard, Edgar 216, 217, 334, 343, 423
Grisoni, Dominique-Antoine .....
15, 82, 88, 97, 132, 168, 178, 230, 244, 264, 273, 320, 335, 395, 447, 509, 586, 589, 593, 596
Grumbach, Salomon 66
Guaita Sanchez, José 155
Guépéou (OGPU) 393, 394, 395, 397, 398
Guerrieri, Philippe-Antoine 191, 192
Guilvinec..... 556, 576, 592
Guixé, Jordi ...31, 234, 327, 495, 511, 581,617
Gutermann, Gunther-Arthur 326, 410
Gutiez, Francisco 204, 212
Gyuri..... 192, 578
Halbwachs, Maurice 45, 84, 87, 121
Hanighen, Frank 377
Hannover Sales Corporation..... 315
Heesterman (intermédiaire) 592
Heiberg, Morten 17, 108, 241, 325, 579
Herbette, Jean .....
230, 232, 305, 350, 351, 361, 443, 470, 522, 524, 525, 533, 534, 535, 541, 582, 589
Hernaez, José..... 169, 170, 204, 210
Hernández Sánchez, Fernando.....
9, 94, 118, 183, 197, 246, 260, 264, 266, 267, 268, 285, 558, 559, 617
Hernandez, Luis..... 214
Herrera, Emilio 366
Herriot, Édouard 37, 364, 550, 569
Hertzog, Gilles .....
15, 82, 88, 97, 132, 168, 178, 230, 244, 264, 273, 320, 335, 395, 447, 509, 586, 593, 596
Heyriès, Henri 96
Hidalgo de Cisnéros, Ignacio..... 559
Hitler, Adolf .....
.....13,60, 75, 241, 362, 411, 521, 567
Hochmann, Max 371, 432, 433

Holtzmann, Michel 338, 340, 343, 380, 411, 412, 415, 426, 433
Howson, Gerald..... 14, 17, 99, 106, 108, 114, 115, 149, 156, 185, 216, 232, 241, 245, 253, 256, 265, 271, 280, 281, 282, 290, 291, 296, 297, 298, 304, 308, 310, 311, 312, 314, 325, 327, 337, 346, 361, 367, 371, 385, 393, 397, 441, 511, 512, 514, 527, 538, 541, 552, 553, 554, 558
Hunzedal (société) 424, 529, 591
Huysmans, Camille 570
Hymans, Max 92, 561
Hyon, Louis 560, 561
Inglis, Sarah Elizabeth..... .....17, 108, 342, 368, 586, 588
Internationale communiste (IC)..... 9, 10, 13, 17, 32, 55, 61, 63, 97, 98, 107, 139, 140, 142, 179, 181, 182, 201, 206, 243, 244, 246, 264, 266, 268, 284, 389, 390, 393, 395, 439, 447, 509, 556, 558, 589, 600, 606
Internationale Ouvrière Socialiste (IOS)..... 32, 140, 142, 266, 282, 345, 363, 390, 591
Íñiguez Campos, Miguel 17, 18, 59, 156, 244, 248, 251, 272, 305, 342, 361, 387, 525, 526, 527
Ioudenitch, Nikolaï 407
Irujo, Manuel de 283, 324, 337, 359, 586
Israeliantz, Nicolas 306
Jackson, Peter 34, 352, 389, 454, 534, 573
Jácome, José 260, 270
Jacomet, Robert..... .. 69, 171, 172, 228, 314, 358, 371, 419, 489
Jansen, Sabine 68, 71, 111, 166, 363
Jardel, Robert 361, 417
Jauneaud, Jean-Henri.....363
Jérôme, Jean 82, 89, 96, 98, 174, 184, 200, 208, 209, 463, 474, 596
Jiménez de Asúa, Luis..... 32, 38, 89, 90, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 258, 303, 307, 308, 310, 330, 333, 345, 348, 349, 352, 360, 387, 444, 518, 522, 525, 526
Jobard, Fabien 484
Jouhaux, Léon 157, 363, 569
Jouhaux, Paul 157, 158, 217, 498
Jover, Gregori 179, 186
Julliard (dessinateur) 118
Junta de Auxilio a los Republicanos Españoles (JARE) 621
Karras, Alan Leonard 497
Karras, Alan Leonard 497
Katz, Léo 387, 398, 415
Kemal Atatürk, Mustafa..... 308
Kergoat, Jacques 112, 113, 142, 173, 379
Kérillis, Henri de 53, 56, 72, 571, 580
Klaguine, Alexandre 91, 334, 342, 343, 419, 420
Klaguine, Alexandre..... 91, 343, 419, 420
Kohlrausch, Martin 425
Komintern (voir "Internationale communiste (IC)"
Kowalsky, Daniel 13, 17, 113, 241, 264, 266, 282, 297, 511, 540, 553, 554, 586
Kriegel, Annie 101
Krivitsky, Walter 140, 265, 311, 393, 394, 398
La Cagoule (CSAR)..... 161, 353, 485, 579
La Chambre, Guy..... 69, 80, 355, 363, 561
La Rocque, François de 449, 496, 579
la Torre, Heliodoro de 277
Labarthe, André 313
Labeyrie, Émile 293
Labonne, Eirik 535, 551, 565
Laborie, Pierre 20, 22, 49, 81, 85, 86, 87, 97, 104, 105, 109, 111, 132, 138, 145, 200, 351, 376, 388, 441, 442, 457, 534, 569
Labrousse, Ernest..... 81
Lacouture, Jean..... 104
Lafitte, Théodore 309, 338, 400
Lamour, Philippe 570
Lara, Antonio 258, 259, 263
Largo Caballero, Francisco..... 90, 94, 164, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 266, 268, 269, 271, 274, 276, 277, 286, 320, 321, 329, 351
Laufer, Marcek 485
Laureau, Patrick..... 114, 115
Lavabre, Marie-Claire..... 95, 101
Laval, Pierre 449, 569
Le Tourcoing..... 523
Lecler, Romain 409, 414, 425
Lecoin, Louis..... 150, 179, 180, 186, 191, 194, 200, 205, 209, 216, 618, 619
Lefranc, Georges..... 79, 80
Léger, Alexis (dit "St-John Perse") 18, 37, 37, 40, 41, 88, 239, 353, 355, 417, 441, 443, 459, 532, 543, 551, 566, 567
Léger, Robert 183
Légion Condor 114, 115, 116, 520
Legrand, René 595, 618
Leipzig 521
Lejeune (conducteur)..... 205
Les Ateliers de Construction des Brevets Aéronautiques (LACEBA) 315
Letort (commissaire) 192, 532

Lévy (frères - fabriquants d'armes)287, 318, 386, 521
Liaigre, Franck 100, 111, 449
Liceaga (délégué) 350
Linde, Boris 430
Lingaugh,.....527
Lipschitz, Maurice..... 415
Litvinov, Maxime..... 283
Lodevay, Arthur 58
Lola..... 375, 589, 592
Longo, Luigi..... 86
López Guerra, José 188, 213
Louis Dreyfus (banque)..... 320
Luengo Teixidor, Félix 59, 257, 608
Lunn (colonel)..... 469
Lledos, Barthélemy 334, 390, 430, 621
Madariaga, Salvador de.....63
Magny, Charles 452
Maïski, Ivan 578
Malraux, André 51, 67, 68, 251, 313, 387, 418
Mandel, Georges 569
Marcadé, Roger 62
Marcadé, Roger..... 62
Marcot, François 25, 125, 199, 202, 206, 223, 225, 431, 434, 482, 617
Marcovici, Simon 339, 407, 408, 415, 416, 420, 421, 422, 427, 433, 435
Marchal, Maurice 335, 396, 403
Marchand, Maurice 576, 577
Marchenko, Semyon 540, 541, 550, 552
Margaret Rose..... 539
Mariani (consul) 488
Mariot, Nicolas..... 112
Marmarian, Henri 340, 422, 432, 615
Martín Aceña, Pablo 118, 266, 293, 320
Martinez Dorrien, Fernando 336
Martorell, Miguel 398, 423, 428, 620
Marty, André 596
Martykánová, Darina..... 404, 406, 407
Mascarell, Manuel 150, 152, 153, 154, 287
Mateos, Abdón 247, 270, 617, 622
Mathieu, Lilian 27, 133, 208, 404, 425
Matz, Francisco 157, 262, 263, 265, 267, 270, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 281, 282, 288, 295, 298, 305, 313, 316, 317, 318, 322, 328, 329, 345, 352, 354, 359, 369, 386, 532, 539, 541, 544, 546, 547, 549, 550, 578, 590, 591, 595, 598
Matz, Francisco 157, 275, 314, 330, 532, 539, 541, 544, 546, 547, 549, 550, 578, 590, 591, 595, 598
Maugras, Roger 375
Mauriac, François 54
Maurice Jaquier, 89, 151, 165, 166, 172, 173, 182, 184, 200, 208, 209, 215, 351, 468, 493, 498, 500, 534
Mavroléon, Georgios 592
Mayeur, Cletta 80, 81
Mayeur, Daniel 80
Mayeur, Jean-Marie 50
Meary, Jean 60, 119, 120
Meltz, Renaud 18, 40, 41, 239, 353, 442, 443, 459, 543
Méndez Aspe, Francisco..... 279
Mercier, Louis 62, 156, 217
Merodio, Félix 189, 195
Mestres, Pompeyo..... 149
Metaxás, Ioánnis..... 367
Metziat, Enrique 156, 157, 326
Mexandeau, Louis..... 83, 85
Meynol, Léon 485
Miaja, José 287
Michel, Henri 69, 113, 357
Mid Atlantic..... 587, 588, 592, 593, 599
Miller, Michael 327
Milliès-Lacroix, Raphaël..... 353
Mirabel, Léon 338, 371, 387, 388, 400, 421, 422, 427
Miralles, Ricardo 18, 113, 152, 239, 250, 252, 355, 439, 509, 551, 566
Moa, Pío..... 17
Moch, Jules 39, 77, 80, 82, 83, 85, 88, 92, 97, 98, 99, 102, 104, 173, 361, 363, 417, 507, 508, 513, 526, 575, 600, 604
Moine, André 174, 176, 185, 200, 207, 209, 217, 230, 287, 493, 494, 498, 522, 523, 524
Moine, Jean-Marie 15, 375, 377, 614
Mola, Emilio 9, 232, 392
Molinier Corniglion, Édouard 313, 314
Molino, Lucien 186, 195, 204
Monier, Frédéric 8, 10, 11, 15, 19, 40, 52, 65, 79, 106, 109, 132, 142, 144, 145, 224, 239, 352, 377, 383, 449, 451, 481, 485, 497
Monnet, Georges 364
Monreal, Luis 260, 273, 281
Montel, Eugène..... 171, 173
Montel, Laurence 8, 11, 25, 26, 34, 410, 417, 621
Moradiellos García, Enrique..... 16, 17, 38, 46, 129, 241, 257, 264, 283, 292, 293, 442, 510, 517, 552, 567, 586, 608
Morel, Henri 111, 351, 355, 361, 534, 535, 543, 545, 565, 573, 574

Morin, Émilienne.....180, 489
Morizet, André 364
Mortier, Louis 330, 387
Mostaganem 576
Motola, César 173, 206, 494
Moulin, Jean .....
68, 75, 83, 92,105, 110, 129, 363, 110, 129, 617, 618
Moullec, Raymond 543
Müzemberg, Willi 132
Natajaran, Mangai 339
Naukratoussa..... 592
Negrín, Juan .....
32, 63, 83, 104, 248, 257, 260, 261, 263, 264, 271, 272, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 287, 290, 293, 299, 312, 321, 336, 344, 355, 360, 361, 362, 381, 419, 420, 510, 535, 540, 541, 552, 555, 558, 560, 563, 564, 568, 571, 574, 590, 591, 593, 608, 618
Néra 485
Neruda, Pablo 117
Névanen, Sophie.....484
Nicolaïdes, Evangelos 371
Nicolet (colonel).....474, 475
Nin, Andrès 283, 554
NKVD 265, 283, 311, 393, 397, 554
Noiriel, Gérard 79, 226, 409, 451
Nolla ("camarade").....282
Nora, Pierre 46
Office Général de l'Air (OGA) .....
..... 311, 359, 363, 423
Oficina Técnica .....
..... 268, 272, 274, 276, 277, 281
Olaya Morales, Francisco.....
149, 151, 153, 163, 270, 275, 276, 325, 393, 396
Oliveres, Joseph.....490
Olpinski, Stefan 344, 381, 419, 420
Oller, Albert.....187, 188, 189, 491
Ong, Aihwa 406, 424
Ong, Aihwa 406, 424
Opération X 266, 289, 552, 553, 586
Ortiz Muñoz, Juan 269, 418
Orwell, George 21, 22
Ossorio y Gallardo, Ángel.....
40, 89, 90, 263, 275, 281, 287, 300, 349, 352, 354, 355, 363, 364, 386, 465, 510, 521, 538, 541, 542, 543, 544, 546, 547, 548, 549, 550, 562, 564, 578, 593
Otero, Alejandro.....
164, 193, 245, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 257, 258, 260, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 281, 282, 285, 286, 288, 299, 305, 309, 316, 317, 318, 324, 344, 352, 388, 399, 422, 430, 590, 591
Ovalle, Daniel..... 195, 216, 256, 336, 415
Pablos, Eusèbe 214
Pacco, Paolo..... 190, 488
Pannetier, Henri..... 181, 205
Papon, Maurice..... 105
Paquet, Georges..... 211
Paradis (contrôleur général de l'armée) .....
..... 172, 205, 227, 228, 496
Parti Communiste d'Espagne (PCE) 148, 253, 262, 267, 283, 284, 299, 554, 558
Parti Communiste français (PCF).....
10, 15, 52, 55, 61, 62, 63, 67, 69, 89, 93, 95, 96, 101, 102, 110, 113, 137, 140, 143, 144, 153, 172, 175, 182, 184, 192, 194, 200, 201, 223, 243, 244, 259, 265, 267, 268, 269, 279, 280, 281, 287, 312, 313, 315, 364, 390, 395, 489, 538, 570, 571, 589, 590, 591, 592, 594, 595, 596, 600, 606, 614, 618
Parti National Basque (PNV)..... 258
Parti Ouvrier belge (POB) 140, 227
Parti Ouvrier d'Unification marxiste (POUM).
..... 95, 148, 161, 172, 259, 283, 284, 602
Parti Populaire Français (PPF).....
..... 191, 496, 579
Parti Social Français (PSF).....
..... 191, 496, 579, 581
Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE).....
..... 140, 147, 250, 259, 264, 267, 272, 299
Partido Socialista Unificado de Catalunya (PSUC) 148, 154
Pascua, 32, 40, 66, 90, 189, 248, 252, 278, 281, 283, 284, 297, 312, 320, 322, 335, 336, 338, 341, 357, 360, 362, 396, 403, 510, 521, 524, 527, 541, 555, 562, 563, 564, 566, 568, 569, 570, 571, 573, 584, 593, 597, 598
Pastor Velasco, Ángel .....
.270, 273, 274, 280, 281, 530, 550, 578, 623
Payne, Stanley G..... 17, 113
Péan, Pierre 82, 83, 92, 110, 129, 61, 618
Pelayo, Alphonse..... 595
Pelt, Mogens 17, 108, 325
Penard-Fernandez, Adrian 343
Penard-Fernandez, Adrian 343
Perez (délégué de la FAI) 192
Perlet, André..... 488, 495
Perraud, Louis..... 494
Perrin, Pierre (dit "Odéon") .....
..... 180, 243, 410, 444, 449, 571, 586
Pertinax..... 61
Peschanski, Denis 30, 95
Pétain, Philippe... 101, 353, 355, 427, 572, 617
Pétavy (armurier)..... 216
Phipps, Eric 5..... 68
Picquemal, Jean 477
Pierot, Felix 592

Pike, David Wingeate 37, 49, 50, 63, 170, 239, 470, 518
Pilain, Alfred 312
Pivert, Marceau 63, 142, 151, 172, 173, 202, 447
Plazaola, Marie-Ignace 232
Polska Agencja Morska (PAM) 369
Polski Bank Komercyny 424
Poudreries et Cartoucheries helléniques d'Athènes 288, 295, 327, 334, 342, 346, 369, 370, 371, 430, 432, 588, 592, 621
Pra López, Pedro 263, 280
Pratali, Charles 501, 502
President Harding 529
Prieto, Indalecio 31, 94, 157, 169, 193, 195, 248, 250, 254, 256, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 288, 295, 299, 300, 301, 305, 308, 313, 314, 316, 317, 318, 322, 324, 329, 336, 337, 344, 345, 352, 354, 355, 359, 360, 362, 369, 386, 387, 395, 399, 465, 510, 521, 529, 530, 532, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 552, 553, 554, 555, 558, 575, 577, 578, 584, 586, 591, 595, 598, 608, 618
Profintern 140
Prudor, Anélie 121
Pujo, Jean 233, 461
Pujol,Adrien 189
Pujol,Adrien 189
Quatrefages, René 17, 84, 113, 127, 128, 243, 358, 365, 439, 447, 509, 537
Quintanilla, Luis 329
Quiñones de León, José María 327, 353, 354, 572, 573, 580
Raab, Antonius 91, 343, 381, 411, 418, 428
Rada, Pablo 156, 157, 326
Raffestin, Claude 24, 127, 439
Rambon 591
Ramos, Enrique 250
Rapin, Ami-Jacques 17, 107, 108, 112, 127, 131, 175, 178, 182, 183, 223, 243, 246, 304, 390, 393, 395, 439, 447, 509
Rassemblement populaire 10, 142, 143
Rateau, Jean 384
Razvesdoupr 395
Rémond, René 37, 50, 80, 92, 239, 440, 507
Renaudeau d'Arc (capitaine) 466, 467, 468
Renouvin, Pierre 37, 50, 80, 92, 239, 440, 458, 507, 517, 519
Requetés 232
Reveillaud, Jean 421
Rexach, Antonio 156, 326
Reyna 538, 552
Reynaud, Paul 417, 569
Rheinmetall-Borsig (entreprise) 369
Riaño, Luis 251, 260
Riaño, Luis 314
Ricœur, Paul 45, 86, 90, 91, 103
Richard, André 371
Richard, Élodie 9, 22, 46, 95
Ridel, voir "Mercier, Louis"
Ríos, Fernando de los 165, 185, 249, 250, 251, 256, 257, 258, 303, 352, 357
Rival, Pierre 169, 170
Rivet, Louis 357, 545, 597
Roca Gascó, Facundo 150, 151, 152, 153, 154, 179, 193, 213, 214, 260
Rochas, Michel 156, 189, 190, 191, 194, 211, 488, 495, 499
Rodrigo, Eusebio 272, 273, 275, 295, 317, 547
Rodrigo, Luis 150
Rojo, Vicente 539, 545
Rolland, Armand 212
Rolles, Georges 120
Ronchi, Jean 187, 189
Rosenberg, George 370, 621
Rosenfeld, Michael 265, 334, 340, 343, 345, 346, 361, 378, 379, 380, 385, 393, 396, 400, 401, 407, 408, 411, 412, 415, 416, 419, 426, 432, 433
Roseyro, Jacques 218, 219
Rotman, Patrick 117
Roussel, Violaine 27, 133, 208, 404, 425
Rousselot, Nathan 351, 353, 354, 440, 443, 525, 535
Rousso, Henry 46, 77, 79, 103, 114, 116
Rybalkin, Yuri 17, 113, 182, 241, 266, 290, 511, 553
SA Rambon (compagnie) 591
Sabatier, Jacques 366
Sahlins, Peter 24, 456
Salaca 596
Salas Larrazábal, Jesús María 291, 366
Salengro, Roger 483
Salvayre, Lydie 117
Sampaix, Lucien 231
San Juan (délégué républicain) 254
San Sylvestro 192
Sangla (commissaire) 234, 488

Sangroniz, José Antonio.....476
Sanjurjo, José ……..9
Sanz y Tomar, Gaspar 308
Sarkani 591
Sarrault, Albert 353, 358, 491
Sarrien, Fernand 212
Sartre, Jean-Paul 387
Saunier, Pierre-Yves.....
28, 133, 134, 213, 221, 222, 225, 404, 414, 427, 612
Scotia.....528, 529, 538, 549
Schapman & Cie (banque) 411
Schdanoff, Georges 408
Scherover (courtier)..... 386
Schevenels, Walter 282, 334, 390
Schlesser, Guy.....
166, 450, 455, 460, 461, 462, 463, 467, 468, 469, 471, 473, 498, 522, 523, 536
Schmutz (délégué/e au achat).....88
Schor, Ralph 379, 384, 409, 448, 451
Schuch (déléguée aux achats).....188
Secours Rouge international (SRI)140, 144, 177, 179, 195, 596
Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO).....
67, 139, 140, 141, 143, 151, 190, 194, 204, 489, 490
Sensen López, Serafin.....232
Serrano, Carlos.....
15, 62, 63, 67, 68, 69, 93, 110, 112, 113, 117, 137, 140, 142, 143, 144, 174, 175, 201, 202, 243, 281, 335, 364, 390, 489, 538, 569, 589, 590, 593, 595, 598, 600, 608, 618
Serrat, Juan 328, 368, 386
Serre, Édouard 360, 570
Servicio de Adquisiciones Especiales (SAE) ....
.....249, 251, 253, 287, 294, 304, 309, 321
Servicio de Evacuación de Refugiados Española (SERE) 621
Sidobre, René 501
Siéger, Maurice 595
Siesel, Marcel 218, 219, 220
Simmel, Georg.....26
Skoutelsky, Rémi.....
93, 144, 184, 200, 202, 205, 213, 224, 482, 618
Smith, Jacobus..... 397
Sobrás Gurrea, Amós 256
Société d'Exploitations Techniques et Aériennes 315
Société des Nations (SDN).....
13, 32, 64, 240, 249, 421, 441, 508, 519, 542, 571, 601
Société Européenne d'Études et d'Entreprises (SEEE) .....
163, 252, 258, 287, 311, 334, 335, 339, 407, 420, 421
Société Française d'Acconage..... 598
Société française de Munitions..... 170
Société Française de Transports Aériens (SFTA) .....
265, 292, 311, 314, 315, 316, 358, 418, 606, 621, 622
Société Méridionale d'Industrie 171, 489
Société parisienne de Mécanique et Précision..
231
Socimex (société)..... 394
Sole Martí, Joaquín..... 150
Solidarité Internationale Antifasciste (SIA) 19, 62, 141, 142, 143, 162, 179, 180, 182
Souchy, Augustin..... 152
Southworth, Herbert R..... 55, 385
Spirito, François.....
.....34, 179, 186, 195, 335, 430, 620
Spiro, Bruno..... 343, 426
Spoka Przemyslu Woljengo (entreprise) .....
..... 424
Stachesvky, Arthur 263, 269
Stahlmann (dit "Lemoine" ou "Rex"), Rudolph
..... 361, 396
Staline, Joseph .....
16, 17, 52, 60, 115, 118, 120, 246, 264, 266, 552, 554, 555, 556, 559, 586
Stanhope (compagnie) 587, 592, 593, 598
Stanmore..... 592
Stavisky, Alexandre (par extension, "affaire") .
.327, 369, 379, 380, 381, 384, 385, 448, 451
Steffen, Katrin 425
Stern, Maxime 381
Straussler, Nicolas 317, 327, 381
Suter, Henri..... 187, 188, 213, 501
Sweeny, Charles 281
Syndykat Eksport Przemysłu Obrennego (SEPEWE)..... 337, 346, 369, 371
Tamagne, Florence 401, 402
Tarrow, Sidney 29, 405, 414
Temime, Émile 95, 530, 576, 579, 611, 605
Testa, Joseph..... 192
Theophanides, Socrate (dit "Théophangès").....
192, 371, 430, 432, 433
Thiébaut, Claude.....
.....18, 37, 41, 88, 239, 353, 441, 459
Thomé, Georges 417
Thorez, Maurice.....
82, 96, 101, 244, 315, 364, 508, 569, 595, 614
Tillon, Charles 101
Tixier-Vignancour, Jean-Louis..... 72
Togliatti, Palmiro 82, 86, 244, 508
Torrès, Henri..... 186, 191, 194, 615

Touchard, Jean-Baptiste 203, 204
Trébucien (aviateur) 335
Trégastel..... 594
Triquera (anarchiste) 149
Troncoso, Julián 580, 581
Tronchet, Lucien 227, 228
Ungría, José 585
Union anarchiste (UA) .....
.....62, 143, 152, 179 180, 618
Unión General de Trabajadores (Union Générale des Travailleurs : UGT).....
..... 147, 148, 152, 154, 258, 259
Unión Republicana..... 258
Urraca Ruendeles, Pedro 622
Valero Caminero, Rafael..... 317
Valois (colonel) 263
Vallat, Xavier 193
Vargas, Raphae.....l 167, 487
Vast, Cécile 86
Vayo, Álvarez del .....
59, 66, 80, 89, 90, 261, 262, 362, 524, *Tiiu* 529, 538, 577
Veltjens, Josef .....
.....326, 338, 340, 387, 410, 427, 615
Verdier, Robert..... 81
Vergain, Joseph 188, 213
Vermicelli, Egistro 181, 205
Vidal Naquet, Pierre..... 78
Vidal, Georges.....
..... 33, 352, 389, 442, 449, 466, 534, 565
Vinck, René.....488, 495
Viñas, Ángel …….9, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 40, 46, 55, 95, 107, 113, 118, 168, 169, 182, 239, 240, 241, 244, 245, 246, 247, 249, 252, 256, 262, 263, 264, 266, 271, 272, 279, 280, 287, 288, 289, 291, 293, 295, 303, 304, 310, 319, 320, 321, 348, 349, 354, 365, 366, 393, 439, 444, 509, 510, 511, 513, 517, 518, 528, 534, 541, 555, 565
Virginia……7
Virvoulet, Étienne 315
Vogel, Lucien.....64
Vorms, Charlotte 9, 22, 46, 95
Waalhaven.....529
Wagner, Anne-Catherine .....
...27, 213, 235, 337, 405, 406, 413, 414, 613
Walldèn (chef-adjoint du plan de contrôle de "non-intervention") 471
Weber, Eugen 50, 60
Weber, Max 138, 160, 404
Weisblat, Édouard .....
334, 340, 344, 378, 385, 395, 397, 398, 413, 417, 418, 419, 422, 426, 427, 430
Wendel, Charles de 417
Wieviorka, Olivier 25, 81, 202, 203, 402
Wilenkin, Marc..... 615
Winnipeg..... 117, 580
Wolf, Daniel 269, 270, 281, 334, 335, 336 344, 386, 395, 396, 398, 400, 403, 421, 423, 424, 433, 435, 529, 558, 563, 591, 592, 620
Wolf, Marcel..... 423
Wolikow, Serge 10, 139, 202, 390, 570
Yann (dessinateur)..... 118
Yanoulatou (frères)..... 588
Yorkbrook 326, 338, 340
Zabala, Gonzalo..... 317
Zaharoff, Basil .....
.342, 369, 377, 378, 383, 386, 401, 426, 614
Zahorski, Sergiusz 386
Zalc, Claire 409, 410, 480
Zay, Jean..... 87, 362, 533
Zugazagoitia, Julián 283
Zyromski, Jean 570

Index des lieux et pays

Aix, 174, 200, 211, 486, 526, 530
Alicante, 183, 269, 526, 528, 550, 585
Allemagne 7, 9, 13, 17, 20, 39, 68, 71, 72, 78, 90, 98, 100, 114, 116, 120, 141, 158, 188, 189, 192, 201, 213, 234, 241, 246, 254, 267, 290, 291, 293, 298, 321, 325, 343, 367, 368, 380, 388, 410, 411, 413, 418, 425, 441, 470, 492, 517, 518, 519, 521, 539, 543, 551, 555, 559, 560, 564, 565, 567, 569, 571, 586, 604, 605
Almería 521
Amsterdam 31, 248, 411, 591
Angleterre 13, 37, 38, 40, 55, 58, 114, 140, 192, 246, 277, 300, 305, 320, 321, 348, 356, 411, 417, 430, 444, 470, 517, 518, 520, 521, 539, 542, 551, 555, 565, 567, 568, 590, 592, 604
Annemasse 187, 189, 193, 194, 204, 211, 227, 229, 495, 499, 501
Anvers 25, 407, 588
Aragon 121, 148, 544, 564
Ariège 500
Asturies.....9, 207, 259, 318, 516, 538
Autriche 39, 270, 355, 411, 424, 428, 558, 560, 564, 620
Avignon 177
Bagneux 152
Bâle.....188, 189, 528
Îles Baléares 543
Barcelone 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 40, 46, 47, 63, 94, 107, 108, 113, 118, 129, 140, 142, 147, 148, 152, 155, 158, 161, 163, 164, 165, 168, 170, 173, 174, 178, 179, 183, 185, 188, 191, 195, 196, 197, 216, 239, 240, 241, 244, 246, 252, 254, 257, 266, 269, 288, 292, 299, 303, 324, 325, 328, 354, 355, 360, 366, 386, 388, 393, 398, 412, 418, 430, 443, 456, 472, 476, 510, 511, 517, 518, 522, 525, 533, 534, 541, 552, 558, 573, 579, 583, 585, 586, 593, 608, 617, 620
Bassens 549, 556, 577
Basses-Pyrénées 174, 176, 185, 186, 200, 207, 209, 217, 230, 233, 287, 452, 458, 460, 461, 462, 467, 470, 472, 473, 488, 493, 497, 498, 522, 523, 524
Bavay 214, 495, 499
Bayonne 176, 177, 218, 379, 462, 488, 493, 522
Béhobie 523
Belchite 553
Belgique 13, 17, 21, 39, 68, 137, 140, 151, 159, 170, 179, 187, 192, 196, 203, 217, 222, 226, 227, 228, 229, 232, 235, 256, 270, 315, 334, 380, 402, 411, 470, 480, 483, 496, 498, 499, 517
Berlin .24, 34, 55, 394, 402, 407, 411, 427, 439
Besançon 206, 413, 494, 495
Béziers 181
Biarritz 218, 234, 340, 346, 580
Bidassoa 128, 232, 498
Bilbao... 59, 144, 176, 257, 523, 538, 541, 608
Blanc-Mesnil 181, 205
Bolivie 307, 308, 310, 552
Bordeaux 30, 62, 85, 137, 176, 231, 310, 462, 473, 475, 512, 523, 524, 539, 549, 552, 561, 576, 577, 580, 595, 597
Le Bosphore 99, 420
Boucau 176, 177, 183, 230, 485, 522, 523, 524
Bouches-du-Rhône 178, 191, 192, 204, 234, 496, 526, 528, 529, 532, 550, 582
Bourg-la-Reine 166
Bourg-lès-Valence 318
Bourg-Madame 466, 467, 502, 583
Brno 307
Brunete 287, 553
Bruxelles 15, 132, 139, 162, 300, 363, 377, 384, 411, 443, 481, 498
Le Caire 432
Carcassonne 188, 189
Carthagène 118, 527, 539
Catalogne 10, 20, 22, 609
Cerbère 57, 166, 169, 189, 453, 454, 467, 489, 498, 522, 561, 562, 575, 576, 578, 597, 598
Cerdagne 498, 500, 584
Céret 453, 454, 455, 500
Chambéry 56, 130, 190, 488, 499
Cherbourg 519, 529
Chicago 94, 411
Chili 117, 307
Chimay 203, 229, 491
Chine 193, 266, 281, 308, 310, 320, 321, 378, 549, 556
Cizely 428

Colombie 308, 310
Dunkerque 85, 513, 529
Ebre 225, 508, 559, 571
Elne..... 167, 487, 489, 503
Enveitg 204
Err.....334, 430
Estagel 167, 170, 503
Estonie.....39, 98, 307, 386, 419, 549, 552
États-Unis .....
34, 71, 196, 246, 270, 284, 293, 305, 315, 352, 355, 363, 377, 389, 411, 413, 430, 454, 517, 534, 551 , 620
Fontainebleau 120, 502
Gaillard..... 213
Gand 216
Gandia 156, 157
Gard..... 215, 443
Gdynia 549
Genève.....
24, 32, 51, 53, 60, 63, 126, 170, 187, 189, 190, 213, 228, 229, 442, 517
Getafe 68, 195
Gibraltar 516, 540
Gijón..... 539
Gommegnies..... 228
Grand Hôtel 580
Grande Frégate 580
Grande-Bretagne .....
....39,118, 267, 320, 354, 463, 476, 521, 588
Grèce .....
13, 17, 39, 98, 106, 192, 241, 307, 309, 310, 322, 330, 347, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 516, 529, 539, 610
Gross-Lichterfeld.....213
Guernica 60, 61, 520
Hambourg.....343, 393, 394, 410, 523
Haute-Garonne 125, 471, 474, 490, 500, 562
Haute-Garonne 30
Haute-Savoie 190, 191, 213, 499
Hautes-Pyrénées 468, 474
Havre 529, 530, 550, 551, 555, 561, 577, 578, 594
Helsinki 306, 341, 342, 386, 471
Hendaye.....
218, 229, 232, 233, 234, 350, 455, 460, 461, 462, 522, 523, 524, 525, 548
Honfleur 7, 529, 549, 550, 577, 595, 596
Hongrie..... 39
Hongrie..... 98
Hôtel Meurice.....327
Hôtel Napoléon..... 342
Houplines 139
Irak 304, 308, 310
Irun.....
39, 165, 174, 186, 218, 233, 257, 270, 287, 463, 521, 522, 524, 580, 582, 583
Italie .....
7, 9, 10, 13, 20, 39, 68, 71, 72, 78, 116, 120, 141, 158, 192, 234, 241, 246, 267, 290, 291, 293, 298, 362, 368, 380, 412, 413, 441, 463, 470, 472, 482, 488, 492, 517, 518, 519, 521, 539, 542, 543, 551, 555, 565, 566, 567, 569, 571, 581, 586, 604, 605
Japon..... 281, 320, 321, 556
Kiev..... 411
La Haye..... 424, 435, 592
La Nouvelle 513, 550, 587, 596
La Tour de Carol.....
169, 204, 210, 467, 476, 522, 548, 550, 560, 575, 578, 583, 584
Laissac 174, 183, 211, 487
La-Roche-sur-Foron 189, 190, 499
Lettonie..... 39, 304, 419
Liège ... 212, 216, 226, 228, 229, 393, 394, 430
Lille..... 139, 229, 427
Lituanie 39, 84, 97, 304, 549
Llansa..... 180
Loches..... 429
Londres .....
9, 10, 14, 2938, 39, 58, 60, 81, 94, 99, 108, 114, 140, 149, 185, 241, 245, 252, 253, 258, 265, 319, 324, 328, 397, 407, 411, 413, 418, 424, 430, 433, 441, 445, 464, 469, 470, 473, 476, 511, 517, 518, 519, 520, 521, 536, 540, 544, 551, 567, 578, 588, 599, 601, 615
Luxembourg..... 39, 219, 410
Madrid.....
13, 17, 18, 37, 38, 40, 46, 47, 53, 55, 58, 59, 64, 68, 78, 84, 89, 90, 104, 106, 107, 113, 114, 118, 127, 139, 141, 147, 148, 149, 152, 156, 164, 165, 169, 177, 182, 233, 239, 240, 241, 243, 245, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 257, 263, 266, 270, 273, 280, 287, 290, 291, 292, 295, 303, 307, 319, 320, 322, 333, 349, 350, 351, 385, 392, 412, 439, 442, 444, 447, 465, 509, 511, 516, 526, 534, 535, 539, 542, 544, 550, 567, 579, 602, 617, 622
Malchamp 500
Marignane..... 234
Marseille .....
7, 25, 34, 177, 178, 191, 192, 193, 204, 211, 230, 231, 234, 318, 392, 401, 417, 451, 495, 513, 519, 526, 527, 528, 530, 531, 532, 541, 549, 550, 554, 563, 570, 578, 581, 582, 587, 592, 595, 597
Maubeuge 499
Mexique .....
14, 39 68, 84, 90, 97, 106, 227, 240, 252, 269,

270, 296, 304, 305, 307, 309, 310, 311, 321, 348, 361, 365, 388, 413, 417, 519, 521, 526, 527, 528, 532, 536, 578
Millas 131, 178
Millau 175, 215
Minorque 542, 543
Monaco 192
Monthyon 435
Montpellier 51, 155, 167, 168, 175, 181, 183, 200, 204, 205, 466, 478, 486, 487, 488, 490, 495, 502, 503, 522, 523, 619
Moscou 8, 16, 33, 39, 52, 53, 56, 60, 61, 95, 110, 128, 142, 246, 261, 279, 283, 293, 319, 320, 394, 479, 555, 559, 590, 593
Mourmansk 99, 552, 554
Munich 103, 169, 201, 427, 439, 509, 559, 563, 566, 567, 571, 574
Nacho Enea 580
Narbonne 167, 170, 171, 188, 189, 195, 204, 213, 477, 619
Nice 63, 191, 192, 330, 344
Norvège 39, 98, 309, 410
Nyon 189, 354, 539, 540, 553
Odessa 118, 540, 553
Olot 204
Oran 519
Ostende 216
Oviedo 524
Pau 176, 233, 462, 467, 473, 486, 523
Pays baltes 97, 270, 321, 424
Pays basque 128, 174, 195, 229, 230, 231, 232, 234, 257, 277, 350, 381, 459, 516
Pays-Bas 270, 471, 591, 592
Perpignan 18, 19, 20, 33, 37, 39, 49, 54, 88, 89, 108, 120, 127, 132, 138, 142, 143, 144, 149, 150, 152, 165, 167, 182, 184, 205, 210, 239, 351, 376, 390, 441, 449, 450, 457, 458, 459, 466, 472, 475, 478, 487, 488, 493, 496, 498, 501, 513, 522, 523, 534, 561, 576, 581, 595, 621
Le Perthus 169, 453, 498, 500, 502
Petrograd 407, 408
Pilsen 426
Pologne 7, 13, 17, 39, 85, 98, 106, 241, 270, 296, 317, 321, 322, 347, 366, 367, 369, 371, 372, 378, 386, 419, 420, 424, 425, 529, 549, 556, 558, 563, 593, 609, 620
Port-Bou 167, 170, 561, 562, 576, 583, 597
Portsmouth 418
Port-Vendres 191, 453, 469, 581, 587
Prades 210, 456
Prague ..... 32 ; 189, 258, 296, 303, 307, 308, 330, 340, 345, 387, 393, 394, 419, 426
Le Puy 69, 215
Pyrénées-Orientales 144, 150, 152, 166, 167, 169, 204, 449, 450, 452, 453, 454, 455, 458, 460, 461, 466, 467, 469, 471, 475, 496, 500, 522, 523, 536, 576, 581, 584, 597, 621
Pyrénées-Orientales, 20, 30
Rentería 232
Ribas 583
Riga 400, 411, 426
Riom 31, 33, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 113, 172, 357, 358, 468, 560, 597
Rosas 96, 191, 230, 550, 585
Roubaix 139
Rouen 528, 561
Roumanie 39, 407, 419, 420, 421, 426, 427
Saillagouse 166, 500
Sainte-Léocadie 166, 536
Saint-Jean-de-Luz 230, 232, 233, 361, 488, 534, 563, 580
Saint-Sébastien 58, 350, 476, 522, 524, 525, 527, 558, 620
Segorbe 343, 381, 418, 428
Seine-Inférieure 528, 529
Sète 155, 181, 513, 527, 550, 587, 592
Sofia 411
Stockholm 326, 375, 589
Suède 375, 410, 517
Suisse 13, 21, 39, 137, 149, 150, 155, 159, 170, 187, 193, 195, 196, 222, 226, 227, 228, 229, 232, 235, 246, 265, 270, 309, 346, 411, 412, 426, 480, 483, 491, 496, 517, 526, 549
Tel-Aviv 411
Teruel 553, 558, 565
Thônex 500
Toulouse 49, 115, 121, 125, 162, 165, 166, 190, 233, 269, 456, 489, 490, 545
Toussus-le-Noble 315
Turquie ... 39, 99, 307, 310, 394, 419, 427, 524
Union Soviétique (URSS) 17, 24, 39, 49, 55, 57, 64, 66, 67, 68, 85, 88, 94, 95, 97, 107, 113, 117, 118, 119, 120, 121, 126, 141, 142, 224, 240, 246, 263, 264, 267, 272, 276, 279, 282, 284, 290, 291, 294, 296, 297, 298, 304, 310, 311, 319, 320, 321, 322, 332, 355, 367, 370, 371, 372, 388, 390, 394, 395, 396, 398, 470,

517, 520, 540, 541, 550, 552, 554, 555, 556, 558, 559, 563, 567, 590, 594, 603, 610
Valence ..... 31 , 153, 157, 234, 240, 259, 262, 263, 267, 268, 270, 274, 276, 283, 327, 343, 345, 423, 495, 511, 519, 545, 589, 598, 617
Varsovie ..... .270, 327, 328, 368, 386, 424, 426, 433, 558
Vauvert 215
Vera 234, 531
Veracruz 310
Verdon 519, 522, 523
Vers 405, 413, 499, 500, 519
Vichy 31, 46, 69, 71, 72, 77, 79, 103, 114, 116, 172, 366, 384, 427, 621, 622
Villeurbanne 178, 485
Viry 500
Washington 258, 303, 305, 319, 552
Yémen 310
Yougoslavie 39, 408, 419, 420, 451

Table des matières

Remerciements……1

Sommaire……..……...3

Note au lecteur……5

Liste des principaux sigles et abréviations utilisés……...6

Introduction……...7

I. La découverte d'un sujet……..7

II. L'événement et son contexte……9

Le déclenchement de la guerre civile et la prohibition du trafic…… 9

Un trafic sémantique : la contrebande et « les choses d'apparence légale »…… 11

Le cadre pluriel d'une mobilisation…….. 13

III. Réviser l'histoire du trafic d'armes…… 16

Apports et limites de l'historiographie…….. 16

Cadrage du sujet et problématiques…….. 20

Nouvelles approches pour l'étude des pratiques transnationales en contexte d'illégalité 23

IV. Surveiller, administrer et réprimer : les traces du trafic……30

État des sources……30

Apports, limites et traitement du corpus……... 33

V. De l'étude des représentations à celle des pratiques…….. 35

Prologue : Le retrait français de l'été 1936……37

Première partie : Se représenter, se souvenir, écrire : un état de l'art préliminaire

Pourquoi et comment étudier les représentations françaises des envois d'armes ? ……45

Chapitre 1 : Les représentations immédiates des envois d'armes…….……49

I. L'aide à l'Espagne : entre crispations et regrets 50

A. La question espagnole, une affaire d'opinion 50
B. « Ce sont les Soviets qui tirent les ficelles du Front Populaire » : à droite, le temps des complots 52
C. À gauche, le temps des regrets et la naissance du mythe antifasciste 61
II. L'ère des jugements (1940-1947) 69
A. Le procès de Riom et l'Espagne 69
B. Clore la question espagnole 72
Conclusion : en finir avec l'abstention française 75

Chapitre 2 : La constitution d'une mémoire collective……..……77

Introduction : la place du silence (années 1940-1960) ..... 77**Erreur ! Signet non défini.**
I. L'avènement d'un récit politique gouvernemental (années 1960-1970) 78
A. Les « producteurs de mémoire » de l'aide à l'Espagne : une histoire « d'en haut » **Erreur ! Signet non défini.**
B. Une mémoire contre toutes : le succès du récit gouvernemental 84
C. L'aide à l'Espagne : une première entrée en Résistance ? 92
D. Se souvenir d'une action communiste : usages politiques d'une mémoire collective ……...93
Bilan : Se souvenir d'un Front populaire qui résiste, ou la constitution d'un récit glorificateur 103
II. Une mémoire de papier (années 1990 à aujourd'hui) 105
A. Les travaux académiques et la paradoxale mémoire franco-française d'une solidarité internationale 105
B. Une mémoire savante marginale ? Retour sur la production parahistorique 114
C. Une maigre publicité par les vecteurs culturels 116
D. Une mémoire collective immobile ? Les témoignages de hauts fonctionnaires des Finances 119
Conclusion : Faire l'histoire d'un secret 121

Deuxième partie : Contre la loi : les connexions de la contrebande

Introduction : Pour une histoire transnationale de la contrebande ……125

La contrebande dans les sciences sociales 126
Les envois d'armes illégaux au prisme de la guerre civile 127
État des sources : apports et limites 128
Pour une histoire transnationale du commerce interlope 131

Chapitre 3 : Une mobilisation politique transnationale par procuration……137

I. Panorama de la mobilisation en faveur du camp républicain 138
A. Des organisations politiques internationales divisées 139
B. Dispersion des efforts de solidarité et collaborations trans-partisanes 141
C. Un antifascisme transnational 145
II. Les réseaux espagnols : connexion politique et patronage étatique 147
A. La révolution libertaire entre en contrebande 147
B. Le rôle de l'ambassade parisienne 162
III. Les mobilisations politiques françaises 170
A. Entre *laisser-faire* et *aide indirecte* : le soutien de l'appareil gouvernemental ... 171
B. Du parti au militant : l'engagement antifasciste français 173
IV. Les liens avec le monde criminel 185
A. Mafia et trafiquants : les alliances ingrates du camp républicain 185
B. Sans bruit et sans reproches : une collaboration durable 187
Conclusion : repenser les connexions de la contrebande 194

Chapitre 4 : Temps, espaces et facteurs fondamentaux des connexions contrebandières ……199

I. Entrer en contrebande : étude des facteurs individuels d'engagement 199
A. Hors des partis : les facteurs d'intentionnalité de l'aide illégale 200
B. Les facteurs fonctionnels : mobilité et expériences transgressives 206
Bilan : intentionnalité et fonctionnalité des acteurs de la contrebande 220
II. Temps et lieux des envois d'armes illégaux 221
A. Les « régimes circulatoires » de la contrebande 221
B. Esquisse spatiale des circulations illégales 225
C. Un « espace-temps » de la contrebande, l'exemple des insurgés militaires dans le Pays-basque 230
Conclusion : par-delà de l'affiliation 235

Troisième partie : Avec la loi : acteurs et enjeux des achats d'armes sous licence

Introduction : Un bilatéralisme contrarié ……239

Chapitre 5 : Histoire politique des commissions d'achats parisiennes……...243

Les commissions parisiennes : un sujet en friche 243
A. Une histoire inachevée 243
B. La bataille de Paris 245
C. Une histoire politique : sources et objets d'étude 248
I. La première commission d'achat : un pouvoir éclaté (été 1936) 249
A. La création du *Servicio de Adquisiciones Especiales* 249
B. Les difficultés politiques et techniques des délégués républicains 251
C. Les mots du désordre : querelles politiques autour des achats d'armes..... 253
II. L'union antifasciste à l'épreuve : l'expérience de la *Comisión de Compras* (octobre 1936-décembre 1937)..... 257
A. Une constitution sous le sceau de l'antifascisme 258
B. Une politique d'approvisionnement en quête de recentralisation 261
C. La dissolution de la commission : l'influence communiste en débat 263
III. La *Comisión Técnica* : une alternative au « virage soviétique » (janvier 1937-fin du conflit) 272
A. Une mise sous tutelle de la politique d'approvisionnement 273
B. Une centralisation inachevée 276
C. La question communiste 279
IV. Les achats parisiens : une lecture quantitative..... 285
A. Les fournitures de matériel terrestre 285
B. À la recherche d'une flotte aérienne : la contribution parisienne 290
C. Approche économique des fournitures militaires 293
Conclusion : une ambassade parisienne désarmée ? 298

Chapitre 6 : Le coût de la prohibition. Étude du système d'achats d'apparence légale ……303

I. Les montages légaux et financiers 304
A. Les licences d'exportation : un exercice de corruption diplomatique 305
B. Les sociétés-écrans : l'exemple de la Société Française de Transports Aériens . 311

C. Le volet financier 316
Bilan : Un secret en mal d'argent 323
II. Je t'aime… moi non plus : l'ambassade et les courtiers en armements 323
A. Les mauvaises affaires de l'Espagne antifasciste 323
B. L'analyse de réseaux comme nouvelle approche 331
Bilan : le trafic d'armes, un petit monde résilient 345
III. La République et ses fournisseurs : le facteur politique local 347
A. En France, blocages et aides d'intention 347
B. Acheter des armes en dictatures : les exemples grecs et polonais 366
Conclusion : trente-deux mois de prohibition 372

Chapitre 7 : Des frontières et des mots. Qui sont les trafiquants d'armes ?.....375

I. Des mots à déconstruire : les visages du trafiquant d'armes 376
A. La vénalité de l'« affairiste » et du « marchand de mort » 377
B. Un agent du complot « judéo-maçonnique » ? 382
C. Le rouge et l'antifasciste. Le trafic d'armes comme engagement politique 388
D. L'espion, ennemi de la nation 391
E. De l'espion à l'apatride, une absence de loyauté qui inquiète 399
Bilan : le trafiquant d'armes, une image de l'agent de l'« Antifrance » 402
II. Pour un « type idéal » du courtier en armements 404
A. Une fenêtre d'observation transnationale 404
B. Être cosmopolite ou le devenir 406
C. Être à la croisée des milieux politiques, militaires et financiers 416
D. Disposer d'une assise transnationale 422
E. Avoir une identité et des engagements flexibles 424
Conclusion : des individus à la mobilité peu ordinaire 434

Quatrième partie : La France et l'Espagne : régulations des trafics

Introduction : Une « non-intervention » et des maintiens de l'ordre ……439

L'abstention française, un garde-fou contre la guerre et la révolution 441
Les facettes de la régulation hexagonale 445

Chapitre 8 : Un trafic hors la loi : contrôle et répression de la contrebande …….447

I. Des héritages : le contrôle des armes et des frontières durant les années 1930 448
A. Réguler la circulation des armes, un enjeu de sécurité intérieure 448
B. La surveillance des étrangers 450
C. Une frontière poreuse : l'exemple des Pyrénées-Orientales 453
Bilan : la frontière, objet du maintien de l'ordre 456
II. Illégales circulations : la guerre civile en quarantaine 457
A. Été 1936 : une administration de crise 458
B. Septembre 1936-avril 1937 : un renforcement français et de premières fissures 464
C. La France sous surveillance(s) : les conséquences du plan de contrôle de « non-intervention » 469
D. Un « relâchement » en ordre dispersé 474
III. La répression de la contrebande 477
A. Un phénomène en rapide décrue 478
B. Les regards de la justice sur la contrebande 483
Bilan : le poids des contraintes 490
IV. Les limites du contrôle 492
A. Inégales surveillances 492
B. Les stratégies contrebandières 497
Conclusion : Un fort contrôle pour une pratique modeste 504

Chapitre 9 : « Non-intervention *relâchée* » ou « *élastique* ». Le trafic d'apparence légale, l'action officielle et ses marges ……..……507

I. Introduction : Un « relâchement » du contrôle en débat 507
A. Les mots et l'histoire du phénomène 507
B. Les sources de la régulation 510
C. Mesurer les flux de matériel de guerre 512
II. Des flux sous le coup des relations internationales 516
A. Août 1936-juillet 1937 : une impuissante « non-intervention » 516
B. Juillet 1937-février 1938 : les premiers signes du « relâchement » 537
C. Février 1938-février 1939 : une ouverture cadencée 556
III. Les marges de l'action officielle 575
A. Une administration locale en butte aux consignes 575
B. La lettre et la bombe : les résistances franquistes au trafic 579
C. Le montage d'un système de transport 585

Conclusion : les facettes du « relâchement »……..600

Conclusion générale……..603

Cadencée, éclatée et « élastique » : une « non-intervention » révisée……..603

La politique, l'argent et l'illégalité : repenser l'affiliation……606

Des mondes qui s'ignorent ? Pratiques et acteurs du trafic d'armes…….611

Épilogue : l'adieu aux armes ? ……617

Annexes

1. Inventaire des sources utilisées……..……..627

I. Sources françaises…… 627

A. Archives nationales françaises (ANF)……..627

B. Service historique de la Défense (SHD)……...629

C. Archives de la préfecture de police (APP)……632

D. Archives départementales……634

E. Les archives diplomatiques (La Courneuve et Nantes) ……635

F. Archives orales – Institut de Gestion publique et du Développement économique (IGPDE) ……..636

G. Autre : entretien avec Louis Mexandeau ……..637

II. Les sources espagnoles……637

A. Archivo General de la Administración (AGA)……637

B. Archivo General Militar de Ávila (AGMAV) ……..640

C. Archivo Histórico Nacional, Madrid (AHN)……641

D. Archivo Histórico del Ejército del Aire, Villaviciosa de Odón (AHEA) …….642

E. Centro Documental de la Memoria Histórica, Salamanque (CDMH) …….643

F. Les fondations privées ……643

III. Les autres sources étrangères ……..644

A. Institut International d'Histoire sociale, Amsterdam (IIHS) ……644

B. National Archives, Londres (NAUK) ……..645

C. Archives polonaises ……645

2. Bibliographie……..……...647

I. Outils de travail……647
II. Témoignages, sources imprimées et représentations du conflit ……..647
A. Sources imprimées……647
B. La dénonciation du trafic d'armes : sources……647
C. Le témoignage des anciens protagonistes ……648
D. Mémoire et historiographie de la guerre civile espagnole, étude sur les phénomènes mémoriels……649
E. Archives : guides et approches ……651
III. Approche théorique……..651
F. Frontières matérielles et immatérielles, jeux d'échelles ……..651
G. Le protagonisme transnational ……652
H. Analyse de réseaux ……..653
I. Trafic d'armes, clandestinité et contrebande – études externes au sujet ……654
IV. Les dimensions politiques et militaires du conflit espagnol ……655
A. Synthèses et ouvrages collectifs ……..655
B. La dimension militaire du conflit, les armes employées ……656
C. Acteurs et forces politiques espagnoles en guerre……657
V. La guerre d'Espagne : relations internationales et interventions étrangères……659
A. Généralités (Europe au 20e siècle, guerre d'Espagne) ……659
B. La diplomatie républicaine ……..660
C. La diplomatie du camp franquiste ……662
D. Les interventions militaires étrangères dans le conflit ……663
VI. L'aide à l'Espagne : les contours transnationaux de la solidarité ……664
A. La mobilisation antifasciste et l'engagement humanitaire ……...664
B. Les engagés volontaires en Espagne : études sur le camp républicain ……665
C. Les fournitures d'armes ……..666
VII. La guerre d'Espagne à l'échelle française ……..667
A. Acteurs de la surveillance et du contrôle du trafic d'armes en France ……667
B. Les militaires français face au conflit espagnol……668
C. L'opinion publique et les acteurs politiques sous le Front Populaire ……669
D. Les étrangers en France ……673
E. Les engagements et les solidarités……674
VIII. Autres ……..675

3. Annexes documentaires ……..677

I. Iconographie ……677
II. Sources ……678
A. Législation française ……678
B. Les opérations d'achats : documentation du camp républicain ……680
C. Le rapport Luis Araquistáin (décembre 1936) ……684
D. La surveillance du trafic : les sources du camp franquiste ……..690

4. Repères chronologiques et cartographiques ……..692

I. Chronologie ……692
1936 ……692
1936 (suite) ……693
1937 ……693
1937 (suite) ……694
1938……695
1939 ……696
II. Cartes ……696
III. Liste des gouvernements français et de la République espagnole ……..700
A. Composition des gouvernements républicains espagnols ……..700
B. Composition des gouvernements français ……702

5. Annexes méthodologiques – L'analyse de réseaux : étude des commissions d'achats de l'ambassade républicaine de Paris ……705

I. Collecte et approche réflexive de la base de données ……705
A. L'analyse de réseaux : éléments de définition ……705
B. Être ou ne pas être trafiquant : vers la constitution de la base ……706
C. Limites et apports de la base de données ……712
II. Résultats et représentations du graphe ……714
A. Description générale ……714
B. Analyse structurale 1 : morphologie et résilience du graphe ……..717
C. Analyse structurale 2 : détection de communautés ……726
D. Analyse des nœuds : mesures de la centralité des individus ……730
E. Réflexions sur la valuation des liens : l'exemple de la comptabilité de la deuxième commission ……733

6. Annexes méthodologiques – La répression de la contrebande : corpus et résultats ……..…….....737

I. Définition du corpus, collecte des données et valeur des résultats ……737
II. Approche d'ensemble du phénomène répressif ……..739
A. Des arrestations et jugements en petit nombre ……739
B. Chronologie de la répression ……741
C. Approche spatiale de la répression ……..743
III. Les données sur les individus ……..744
A. Traces de vie : de l'état civil à l'étude des parcours individuels ……744
B. Le rattachement socioprofessionnel ……747
Conclusion : la contrebande et sa répression, des tendances à confirmer ……749

7. Annexes méthodologiques – les transits de navires…….…..751

Index des noms et lieux ……..……766

Index des noms, sociétés, navires et organismes ……766
Index des lieux et pays ……777

Table des matières ……..……781

Tables des cartes, tableaux, graphiques et images ……..……791

Table des images et figures ……791
Table des tableaux ……..792
Table des graphiques……...793
Table des cartes……...794
Résumés

Tables des cartes, tableaux, graphiques et images

Table des images et figures

Figure 1	Différents types de réseaux (d'après Laurent Beauguitte, dans Le réseau : usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales, p. 13)	p. 712

Image 1	Centre de propagande des républicains nationaux, « Ce sont les Soviets qui tirent les ficelles du Front populaire », affiche lithographique en couleur, 82 x 61 cm, 1936 (Source gallica.bnf.fr / BnF)	p. 56
Image 2	Photographie de Stefan Olpinski sous le patronage d'A. Hitler et J. Piłsudski, vers 1936 (source : © Service Historique de la Défense, GR 7N² 2960, dossier 1)	p. 381
Image 3	Jean-Louis Chancel, « Marchands de canons », Gringoire, n° 428, 22 janvier 1937, p. 3 (Source gallica.bnf.fr / BnF)	p. 383
Image 4	Mentions cartographiques pour le bombardement de Puigcerdà – annexe au rapport du SIM d'Irun, le 17 novembre 1937 (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 2940,10 »)	p. 583 et p. 691
Image 5	César Domela, « Des armes pour l'Espagne antifasciste », affiche signée par la CNT-FAI, la FAF, la CGT-SR et l'AIT, 118 x 75 cm, 1937. (Source : coll. La contemporaine © Adagp, Paris, 2021)	p. 677
Image 6	Décret du 3 septembre 1935 sur l'exportation du matériel de guerre Journal Officiel du 11 septembre 1935 (Source gallica.bnf.fr / BnF)	p. 678 et suiv.
Image 7	Le relevé des versements pour les achats de la deuxième commission, opérations du 20 octobre 1936 (source : « Documento n° MES 3101000010002024, Ministerio de Estado. Documentación perteneciente al archivo de la Fundación Juan Negrín »)	p. 680
Image 8	Bordereau de livraison de la Commission Technique espagnole, février 1938 (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 273,3,1 »	p. 680
Image 9	Les opérations réalisées par la deuxième commission d'achats (oct.-déc. 1936) : rapport sur les contrats signés (IIHS = CNT Archives, (CNT 00 E 31), International Institute of Social History (Amsterdam)	p. 681 et 682

Image 10	Les opérations de la deuxième commission d'achats (oct.-déc. 1936), en décembre 1936 : extrait (IIHS = CNT Archives, (CNT 00 E 31), International Institute of Social History (Amsterdam	p. 683
Image 11	Rapport sur l'origine, la constitution, le fonctionnement et la dissolution de la commission d'achats de Paris (Luis Araquistáin, décembre 1936) – (Source : Archivo Fundación Indalecio Prieto (AFIP), « Fondo Víctor Salazar, 2205 »)	p. 684 et suiv.
Image 12	Tableau récapitulatif des flux d'armements passés par la frontière de Puigcerdá, rapport du SIPM (du 25 mars au 9 avril 1938) – (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 2912,61 »)	p. 690
Image 13	Mentions cartographiques pour le bombardement des routes républicaines : note du SIPM datée du 27 janvier 1938 (source : « España. Ministerio de Defensa. Archivo General Militar de Ávila, caja 2912,61 »)	p. 691

Table des tableaux

Tableau 1	Passages des navires destinés à l'Espagne par le détroit du Bosphore (source : attaché militaire allemand, repris dans : Hugh Thomas, La guerre d'Espagne, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 642-645)	p. 99
Tableau 2	Matériel acquis par la première commission d'achat parisienne (estimation au 22 septembre 1936)	p. 286
Tableau 3	Matériel acquis ou en cours d'acquisition par les deux premières commissions d'achats parisiennes (estimation au 19 décembre 1936	p. 286
Tableau 4	Comparatif des fournitures soviétiques avec celles obtenues par les deux premières commissions d'achats parisiennes (juil. 1936-déc. 1936)	p. 289
Tableau 5	Crédits sollicités par la *Comisión Técnica* (janv. 1937 à janv. 1938)	p. 295
Tableau 6	Sommes allouées aux acquisitions de matériel de guerre via Paris, récapitulatif et comparatif (en millions de dollars)	p. 297
Tableau 7	Les chiffres de la répression de la contrebande	p. 480
Tableau 8	Les condamnations pour contrebande selon les variables idéologiques, pénales et économiques	p. 484 et p. 740
Tableau 9	Tableau des livraisons de l'Opération X (chiffres du RGVA, estimations de Gerald Howson et de Yuri Rybalkin)	p. 553
Tableau 10	Encodage des acteurs de l'analyse de réseaux : modèle de la table	p. 711
Tableau 11	Répartition des nœuds et des liens selon leur nature	p. 714

Tableau 12	Données sur la densité du réseau d'achats de l'ambassade parisienne	p. 717
Tableau 13	Classement des trente premiers nœuds selon leur centralité d'intermédiarité et autres données sur leur centralité au sein du graphe (en gras : indication des centralités les plus fortes)	p. 732
Tableau 14	Contrats d'armes identifiés pour la deuxième commission d'achat (oct. 1936-janv. 1937) – en francs	p. 734
Tableau 15	Analyse comparée du nombre de contrats et de leur montant pour la deuxième commission d'achats (oct. 1936-janvier 1937) – tableau ordonné par moyenne décroissante des contrats (sélection personnelle des données)	p. 734
Tableau 16	Les chiffres de la répression de la contrebande	p. 740
Tableau 17	Moyennes et médianes des condamnations pour contrebande	p. 740
Tableau 18	Le groupe socioprofessionnel des personnes jugées pour contrebande (96 individus)	p. 747
Tableau 19	Répartition des personnes jugées pour contrebande selon la nature de leur emploi (96 individus)	p. 748
Tableau 20	*Cargaisons de matériel de guerre destinées au camp républicain passées par la France en transit international*	p. 752 et suiv.

Table des graphiques

Graphique 1	Les livraisons de munitions et d'obus en contrebande opérés par la *Comisión Técnica* - oct. 1937-janv. 1939 (en tonnes)	p. 167
Graphique 2	Réseau d'achats d'armes des trois commissions parisiennes figuré en fonction du nombre de relations, 1936-1939 (via Gephi, projection OpenOrd, fonction déchevauchement)	p. 332 et p. 716
Graphique 3	Aperçu des relations interpersonnelles de Paul Dormann (via Gephi)	p. 340
Graphique 4	Relations entre les Poudreries et Cartoucheries helléniques et les commissions d'achats républicaines à Paris, de 1936 à 1939 (via Gephi, projection manuelle)	p. 370 et p. 725
Graphique 5	Chronologie de la répression judiciaire de la contrebande (en valeur absolue – 96 individus) – note : 2 arrestations et 10 jugements sont effectués à des dates inconnues, ils ne figurent pas dans ce graphique	p. 481 et p. 741
Graphique 6	Variation chronologique des flux en transit international par la France (en tonnes pour les séries et en nombre de cargaisons pour les étiquettes)	p. 514 et p. 751
Graphique 7	Provenance des cargaisons de matériel de guerre en transit international par la France (en nombre de cargaisons - total de 65 navires)	p. 557 et p. 751

Graphique 8	Aperçu des agents et sociétés travaillant en collaboration directe de plusieurs commissions d'achats, 1936-1939 (via Gephi, projection manuelle)	p. 717
Graphique 9	Transitivité de 1 000 graphes aléatoires de taille égale au graphe étudié (264 nœuds)	p. 720
Graphique 10	Distribution des nœuds selon leur nombre de degrés (tableau Gephi remanié pour les titres d'étiquettes)	p. 721
Graphique 11	Relations entre le SEPEWE et les commissions d'achats républicaines à Paris, de 1936 à 1939 (via Gephi, projection manuelle)	p. 725
Graphique 12	Représentation des communautés du trafic d'armes (via Gephi, algorithme Leiden* – projection MultiGravity ForceAtlas 2, avec déchevauchement et expansion)	p. 728
Graphique 13	Représentation des communautés du trafic d'armes (via Gephi, algorithme Leiden – projection Open Ord avec déchevauchement)	p. 729
Graphique 14	Répartition des nœuds selon leur centralité d'intermédiarité (selon leur échelle logarithmique	P .731
Graphique 15	Suites données aux procès pour contrebande – note : 1 relaxe et 1 condamnation (15 jours de prison ferme) sont prononcées à des dates inconnues	p. 742
Graphique 16	Distribution chronologique des peines de prison pour contrebande (en mois – 65 individus) – note : une condamnation est prononcée à une date inconnue (15 jrs de prison ferme)	p. 742
Graphique 17	Âge des contrebandiers arrêtés et jugés (arrondi à l'unité) - 65 individus	p. 744
Graphique 18	Répartition des individus arrêtés et jugés en France pour contrebande d'armes (96 individus)	p. 745

Table des cartes

Carte 1	Les deux camps et les principales batailles (juillet 1936)	p. 696
Carte 2	Les deux camps et les principales batailles (août-octobre 1936)	p. 697
Carte 3	Les deux camps et les principales batailles (novembre1936-mars 1937)	p. 697
Carte 4	Le plan de contrôle du comité de « non-intervention » (avril-juillet 1937)	p. 698
Carte 5	Les deux camps et les principales batailles (avril 1937-mai 1938)	p. 699
Carte 6	Les deux camps et les principales batailles (juin 1938-février 1939)	p. 699
Carte 7	Distribution spatiale des procès pour contrebande d'armes destinée au camp républicain (1936-1939)	p. 743

« DES ARMES POUR L'ESPAGNE » : ANALYSE D'UNE PRATIQUE TRANSFRONTALIERE EN CONTEXTE D'ILLEGALITE (FRANCE, 1936-1939)

RESUME : L'histoire française du trafic d'armes destiné à la guerre civile espagnole (1936-1939) a été tributaire du récit des anciens responsables politiques du Front populaire. Le secret qui pèse sur les opérations a longtemps laissé croire à une documentation archivistique trop négligeable pour en faire une analyse approfondie. De fait, les témoins ont progressivement installé l'idée d'un trafic d'armes à l'image des mobilisations antifascistes dans le conflit, c'est-à-dire essentiellement militant. Les anciens responsables politiques français ont également insisté sur l'aide secrète du gouvernement plutôt que sur l'application de la politique dite de « non-intervention », qui consiste à promouvoir un embargo sur le matériel de guerre.

En s'appuyant sur des sources espagnoles et françaises de surveillance, de répression, politiques, commerciales et administratives, sans oublier les témoignages, cette thèse déconstruit des représentations propres au trafic d'armes. Par le jeu d'une approche qualitative et quantitative, cette recherche propose une histoire « par le bas » du trafic, de ses acteurs, de ses pratiques et du secret qui l'entoure. Le phénomène, qui suppose la participation de cercles économiques et criminels, repose sur des individus capables de transgresser les frontières matérielles et immatérielles. Il importe donc de souligner la nature relationnelle – surtout transnationale – des opérations, qui trouvent leur origine en Espagne et s'accomplissent ailleurs. Dans ce cadre, l'attitude des autorités hexagonales à l'égard des flux illégaux est scrutée avec attention. Loin d'avoir été totalement encouragées ou appuyées, les livraisons de matériel de guerre par la France ont fait l'objet d'un contrôle étroit et durable.

MOTS-CLES : frontière(s), clandestinité, secret, contrebande, trafic d'armes, transnational, analyse de réseaux, Front populaire, « non-intervention », France, guerre, Espagne, guerre civile espagnole.

"ARMAS PARA ESPAÑA": ANÁLISIS DE UNA PRÁCTICA TRANSFRONTERIZA EN UN CONTEXTO DE ILEGALIDAD (FRANCIA, 1936-1939)

RESUMEN: La historia francesa sobre el tráfico de armas destinado a la guerra civil española (1936-1939) se ha construido en gran medida en torno a la narración de los antiguos responsables políticos del Frente Popular. El secreto que rodea a estas operaciones ha llevado a creer durante mucho tiempo que los documentos de archivo al respecto eran demasiado reducidos como para permitir un análisis exhaustivo. De hecho, los testimonios han instaurado progresivamente la idea de un tráfico de armas esencialmente militante; es decir, un tráfico que sigue el ejemplo de los movimientos antifascistas que rodearon el conflicto. Del mismo modo, los antiguos responsables políticos franceses han insistido en que el gobierno ofreció una ayuda de carácter secreto en vez de aplicar la política de "no intervención", que consistía en fomentar el embargo de material armamentístico.

Esta tesis tiene por objetivo deconstruir tales representaciones sobre el tráfico de armas, apoyándose para ello en fuentes de vigilancia españolas y francesas, en archivos de represión, políticos, comerciales y administrativos, y, por supuesto, en testimonios. Por medio de un enfoque cualitativo y cuantitativo, esta investigación propone una historia del tráfico de armas "desde abajo", que parte de sus actores, de sus prácticas y del secretismo que les rodea. El fenómeno, que supone la participación de círculos económicos y criminales, depende de individuos capaces de transgredir fronteras tanto materiales como inmateriales. Es crucial, por lo tanto, destacar el vínculo –sobre todo transnacional– de las operaciones que, a pesar de tener su origen en España, se llevan a cabo en el extranjero. En este contexto, el comportamiento de las autoridades francesas frente al flujo ilegal de armas es examinado con atención. Por lo tanto, lejos de permitirse o apoyarse, los envíos de material de guerra a través del territorio galo son el objeto de un control estrecho y permanente.

PALABRAS CLAVE: frontera(s), clandestinidad, secreto, contrabando, tráfico de armas, transnacional, análisis de redes, Frente popular, "no-intervención", Francia, guerra, España, guerra civil española.

« DES ARMES POUR L'ESPAGNE » : ANALYSE D'UNE PRATIQUE TRANSFRONTALIERE EN CONTEXTE D'ILLEGALITE (FRANCE, 1936-1939)

RESUME : L'histoire française du trafic d'armes destiné à la guerre civile espagnole (1936-1939) a été tributaire du récit des anciens responsables politiques du Front populaire. Le secret qui pèse sur les opérations a longtemps laissé croire à une documentation archivistique trop négligeable pour en faire une analyse approfondie. De fait, les témoins ont progressivement installé l'idée d'un trafic d'armes à l'image des mobilisations antifascistes dans le conflit, c'est-à-dire essentiellement militant. Les anciens responsables politiques français ont également insisté sur l'aide secrète du gouvernement plutôt que sur l'application de la politique dite de « non-intervention », qui consiste à promouvoir un embargo sur le matériel de guerre.

En s'appuyant sur des sources espagnoles et françaises de surveillance, de répression, politiques, commerciales et administratives, sans oublier les témoignages, cette thèse déconstruit des représentations propres au trafic d'armes. Par le jeu d'une approche qualitative et quantitative, cette recherche propose une histoire « par le bas » du trafic, de ses acteurs, de ses pratiques et du secret qui l'entoure. Le phénomène, qui suppose la participation de cercles économiques et criminels, repose sur des individus capables de transgresser les frontières matérielles et immatérielles. Il importe donc de souligner la nature relationnelle – surtout transnationale – des opérations, qui trouvent leur origine en Espagne et s'accomplissent ailleurs. Dans ce cadre, l'attitude des autorités hexagonales à l'égard des flux illégaux est scrutée avec attention. Loin d'avoir été totalement encouragées ou appuyées, les livraisons de matériel de guerre par la France ont fait l'objet d'un contrôle étroit et durable.

MOTS-CLES : frontière(s), clandestinité, secret, contrebande, trafic d'armes, transnational, analyse de réseaux, Front populaire, « non-intervention », France, guerre, Espagne, guerre civile espagnole.

"ARMS FOR SPAIN": ANALYSIS OF AN ILLEGAL CROSS-BORDER PRACTICE (FRANCE 1936-1939)

ABSTRACT: The French history of the flux of arms destined to the Spanish civil war (1936-1939) has been constructed around the narrative of former *Front populaire* officials. The secrecy surrounding these operations has led to believe that archives were too negligible to carry out an exhaustive analysis of the phenomenon. In fact, witnesses have progressively established the belief that weapon trafficking sprung from the same antifascist movements that framed the conflict; in other words, that it was motivated by militancy. Likewise, former French political leaders have insisted that the government offered a covert aid rather than applying the "non-intervention" policy that encouraged the embargo of weapons to Spain.

The aim of this thesis is to deconstruct such representations of arms trafficking. To do so, Spanish and French surveillance archives have been used as a support, as well as testimonies and repression, political, commercial and administrative records. By shifting the focus and examining the role of actors, practices and the secrecy surrounding them, this research uses a qualitative and quantitative approach to write a history of arm trafficking *from below*. Being a practice inscribed within larger economical and criminal spheres, it relied on individuals' capability of crossing physical and imaginary borders. Hence, it is key to highlight the relational and transnational nature of operations, which were executed abroad despite having their origin in Spain. This context promoted the scrutiny of the French authorities' response to the illegal flux of arms. Far from encouraging or supporting the delivery of weapons through the French territory, the government kept a tight and permanent control of the phenomenon.

KEY WORDS: border(s), illegality, secret, smuggling, arm trafficking, transnational, network analysis, Popular Front, "non-intervention", France, war, Spain, Spanish civil war.